INDEX ANALYTIQUE

DES

DÉBATS

DE LA

SIXIÈME SESSION DU DOUZIÈME PARLEMENT

DE LA

PUISSANCE DU CANADA

---

12 JANVIER 1916—18 MAI 1916

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT

OTTAWA
IMPRIMÉ PAR J. DE L. TACHÉ,
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1916

4666—1

MODE D'EMPLOI.

L'Index analytique des Débats de la Chambre des Communes contient trois parties:—

1° Index par séance,

2° Index par sujet,

3° Index par député.

A l'aide de ces trois Index, on peut se procurer tous les renseignements que l'on désire sur le travail de la session.

L'*Index par député* contient le travail accompli par chaque député et renvoie, pour l'analyse du travail fait, à l'Index par sujet.

L'*Index par sujet* donne le résumé analytique de la discussion et renvoie, pour le texte complet, aux Débats de la Chambre des communes dont la page est indiquée; et, pour le Volume des Débats, ainsi que pour la date de la séance, à l'*Index par séance,* qui complète le cycle d'informations nécessaires pour reconstituer promptement tout le débat sur n'importe quelle matière.

TABLE DES SÉANCES

SIXIÈME SESSION. DOUZIÈME PARLEMENT

VOLUME I.

N°	Pages	
1.	1 à 4	—12 janvier 1916.
2.	4 à 5	—13 "
3.	6 à 40	—17 "
4.	40 à 80	—18 "
5.	80 à 110	—19 "
6.	110 à 152	—20 "
7.	152 à 189	—21 "
8.	189 à 242	—24 "
9.	242 à 297	—25 "
10.	297 à 331	—26 "
11.	331 à 384	—27 "
12.	385 à 427	—28 "
13.	427 à 472	—31 "
14.	473 à 523	—1er février 1916.
15.	523 à 551	— 2 "
16.	551 à 599	— 3 "
17.	599 à 608	— 4 "
18.	603 à 644	— 7 "
19.	644 à 662	— 8 "
20.	662 à 693	— 9 "
21.	693 à 743	—10 "
22.	743 à 784	—11 "
23.	784 à 834	—14 "
24.	834 à 886	—15 "
25.	886 à 921	—16 "
26.	922 à 962	—17 "
27.	962 à 985	—18 "

VOLUME II.

28.	987 à 1032	—21 février 1916.
29.	1032 à 1087	—22 "
30.	1087 à 1125	—23 "
31.	1125 à 1168	—24 "
32.	1169 à 1210	—25 "
33.	1210 à 1265	—28 "
34.	1265 à 1336	—29 "
35.	1336 à 1388	—1er mars 1916.
36.	1388 à 1452	— 2 "
37.	1452 à 1503	— 3 "
38.	1503 à 1567	— 6 "
39.	1567 à 1625	— 7 "
40.	1625 à 1682	— 9 "
41.	1682 à 1727	—10 "
42.	1727 à 1786	—13 "
43.	1786 à 1843	—14 "
44.	1843 à 1895	—15 "
45.	1895 à 1953	—16 "
46.	1953 à 1993	—17 "
47.	1993 à 2064	—20 "

VOLUME III.

N°	Pages	
48.	2065 à 2105	—21 mars 1916.
49.	2105 à 2158	—22 "
50.	2158 à 2214	—23 "
51.	2214 à 2269	—24 "
52.	2269 à 2346	—27 "
53.	2346 à 2408	—28 "
54.	2408 à 2460	—29 "
55.	2460 à 2515	—30 "
56.	2515 à 2561	—31 "
57.	2561 à 2617	— 3 avril 1916.
58.	2617 à 2664	— 4 "
59.	2664 à 2724	— 5 "
60.	2724 à 2772	— 6 "
61.	2772 à 2818	— 7 "
62.	2819 à 2872	—10 "
63.	2872 à 2931	—11 "
64.	2932 à 2974	—12 "
65.	2974 à 3017	—12 "
66.	3017 à 3061	—14 "
67.	3061 à 3114	—17 "

VOLUME IV.

68.	3115 à 3166	—18 avril 1916.
69.	3166 à 3193	—19 "
70.	3193 à 3242	—25 "
71.	3242 à 3293	—26 "
72.	3293 à 3340	—27 "
73.	3340 à 3383	—28 "
74.	3383 à 3448	—1er mai 1916.
75.	3448 à 3501	— 2 "
76.	3501 à 3564	— 3 "
77.	3564 à 3627	— 4 "
78.	3627 à 3693	— 5 "
79.	3693 à 3725	— 6 "
80.	3725 à 3786	— 8 "
81.	3786 à 3845	— 9 "
82.	3845 à 3906	—10 "
83.	3906 à 4000	—11 "
84.	4000 à 4052	—12 "
85.	4052 à 4120	—13 "
86.	4120 à 4186	—15 "
87.	4186 à 4258	—16 "
88.	4258 à 4314	—17 "
89.	4314 à 4341	—18 "

INDEX ANALYTIQUE

DES

DÉBATS

DE LA

SIXIÈME SESSION DU DOUZIÈME PARLEMENT

DE LA

PUISSANCE DU CANADA

12 JANVIER 1916---18 MAI 1916

INDEX DES SUJETS

ADRESSES.

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE.

M. Thompson (Yukon)—Propose adresse—6 ; félicitations au nouveau président—6 ; digne successeur d'une longue lignée d'hommes distingués—6 ; les anciens présidents—6 ; l'origine de notre vie nationale—6 ; le duc de Connaught—6 ; son administration—6 ; prolonger la durée du Parlement, première demande de ce genre depuis la Confédération—7 ; proposition n'a guère besoin d'être défendue—7 ; événements survenus depuis un an et demi justifient votre requête—7 ; au Canada comme dans le reste de l'empire—7 ; gouvernement doit être laissé à même de consacrer toute son énergie à la réalisation de la victoire dans la guerre—7 ; guerre va être une guerre d'épuisement—7 ; Canada a supporté cette terrible épreuve—7 ; presque toutes les branches de notre industrie ont éprouvé un regain de prospérité—7 ; augmentation de 364,000,000 boisseaux dans la production des céréales—7 ; récolte de 926,000,000 boisseaux de céréales en 1915 d'une valeur de $845,000,000—7 ; prix rémunérateurs—7 ; excellents marchés—7 ; flibustiers allemands ont été chassés de l'Atlantique du nord—7 ; peuple canadien contribue au ravitaillement de l'armée—7 ; du peuple anglais—7 ; production minérale a augmenté—7 ; commerce du bois s'améliore—7 ; condition meilleure dans l'industrie du fer et de l'acier—7 ; année excellente

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

M. Thompson—Suite.

pour les pêcheurs—7 ; peu de chômage au Canada—7 ; rapport des banques—7 ; la confiance et l'optimisme sont les notes dominantes—7 ; situation financière du Canada paraît très encourageante—8 ; avons déplacé la balance du commerce en notre faveur—8 ; nous devenons une nation créancière—8 ; lancé avec succès un emprunt national—8 ; au moment de la guerre le Canada empruntait un million par jour—8 ; prévoyance du ministre des Finances—8 ; employé les fonds publics pour garantir le papier-monnaie des banques—8 ; a interrompu les paiements en or—8 ; en moins d'un an le Canada s'était ressaisi—8 ; confiance était revenue—8 ; résultat magnifique dans la présente période d'évolution—8 ; nous nous sommes bien tirés de l'épreuve, soit au Canada, soit en Grande-Bretagne—9 ; ce qui a été fait dans l'Ouest—9 ; nous participons à la présente guerre parce qu'elle se fait pour des principes qui sont les nôtres—10 ; le Canada fait partie de l'empire et celui-ci est attaqué—11 ; opinion de M. Masterman—11 ; raison pour laquelle l'Angleterre est en guerre—11 ; ce n'est pas l'intérêt de l'Angleterre, mais bien son honneur qui nous conduit à la guerre—11 ; paroles de Mgr Bruchési, de Montréal—12 ; le devoir sacré du peuple canadien d'aider la Grande-Bretagne dans sa défense héroïque de la liberté—12.

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

M. Paquet—Seconde l'adresse—12; principe vraiment canadien—12; l'union sacrée de tous les membres de cette Chambre, de tous les citoyens afin de conserver intacte notre existence nationale—12; collaboration du Canada à la défense de l'empire—12; ici comme dans les pays alliés nous constatons une résolution déterminée à tenir ferme—13; à souffrir et à vaincre—13; hésiter serait une ingratitude envers nos morts—13; une trahison envers la postérité—13; le péril allemand en 1912—13; le premier ministre le prévoyait—13; devoir était de donner appui au gouvernement qui prenait les moyens de sauver la patrie tout en maintenant intacte l'autonomie de notre pays—13; j'ai toujours déclaré que le Canada devait défendre son territoire et ses libertés—13; il fallait agir avant de voir l'Allemand atteindre notre sol—13; ce n'est pas l'Angleterre qui a voulu la guerre—13; l'avenir du Canada si l'Allemagne dominait le monde—13; l'indépendance et les libres institutions du Canada sont en jeu—14; peuple a été consulté—14; 250,000 fils du Canada ont répondu à l'appel—14; l'Eglise et l'Etat se sont unis dans la province de Québec pour soutenir la cause des alliés—14; voix de l'épiscopat de Québec—14; Canada est menacé c'est pourquoi il faut le défendre—14; part des Canadiens-français—14; discours de sir Sam Hughes à Toronto, nous venge de bien des calomnies—15; a rendu justice à notre race—15; reconnaître droits les plus sacrés de la minorité canadienne-française—15; gouvernement est obligé de prendre immédiatement des mesures extraordinaires pour la défense du Canada—15; prolongation du Parlement—15; pas sage de réveiller les querelles de partis par une élection générale—15; crise monétaire—15; succès de l'administration fédérale—15; l'emprunt national marque un tournant remarquable dans l'histoire économique du Canada—16; puissance productrice du sol—16; campagne de patriotisme et de production—16; quand les nôtres nous font honneur sur la ligne de feu, nous devons nous unir pour développer nos ressources naturelles—16; tenter de nous emparer des marchés que l'ennemi a perdus—16.

Sir Wilfrid Laurier—Apprécie ton et forme des discours du proposeur et secondeur de l'adresse—16; récolte abondante dont le pays a été béni cette année—16; a fait contrepoids aux désappointements douloureux venant de toutes parts—16; guerre désastreuse qui dure depuis dix-huit mois—16; nos attentes, si vives qu'elles aient été, n'ont pas été remplies—17; forces alliées ont gagné de remarquables victoires—17; mais n'ont pu réussir à commencer leur marche vers le Rhin—17; revue des opérations militaires—17; marine britannique a réussi à tenir la flotte allemande isolée—17; a tenu la mer ouverte au commerce des alliés presque aussi effectivement qu'en temps de paix—17; devoir du peuple canadien de participer à la guerre selon toute l'étendue de nos ressources—17; décision unanimement ratifiée par le peuple du Canada—17; à l'exception du groupe nationaliste de la province de Québec—17; je connais la nature des relations qui existent entre les autorités impériales et celles du Canada—17; aucun fondement à l'affirmation nationaliste, que nous nous soumettons aux ordres des autorités anglaises—17; l'offre du gouvernement a été spontanée—17; ratification du parlement du Canada a été voulue—17; ce que nous avons fait l'a été délibérément, volontairement et non par aucun sentiment de contrainte—17; nous sommes un peuple libre et je crois être l'interprête des sentiments de tous les Canadiens dignes de ce nom quand j'affirme que c'est à titre d'hommes libres que nous sommes entrés dans ce conflit et que nous continuons à y participer—18; s'il existe aujourd'hui de la servilité quelque part ce n'est pas parmi ceux qui ont pris l'attitude que nous avons adoptée—18; cette guerre intéresse directement le Canada—18; il n'y a pas aujourd'hui de nation civilisée qui ne soit pas intéressée dans cette guerre—18; que l'Allemagne triomphe et certaines nations regretteraient amèrement le jour de leur indifférence et de leur indolence—18; l'Allemagne aspire à la domination mondiale—18; opinion de M. Cambon—19; l'origine de la guerre—19; conséquence d'une défaite allemande—19; ère de paix—19; désarmement général—19; fraternité universelle—19; si nous n'avions qu'une demi victoire, l'Allemagne serait humiliée, mais elle serait toujours menaçante—19; continuerait ses armements et les autres nations devraient l'imiter—19; nous serions entraînés dans le tourbillon du militarisme européen—19; voilà la justification de notre conduite—19; premier ministre a déclaré qu'il était prêt à offrir 500,000 hommes—19; semble un projet un peu vaste—19; prêt à étudier toutes les propositions que le gouvernement jugera essentielles pour mener à bien la lutte dans laquelle nous sommes engagés—19; devons repousser immédiatement l'impression que l'on a cherché à créer au sujet de la conscription—19; il ne doit pas y avoir de conscription au Canada—19; j'avais l'espoir de voir l'Angleterre poursuivre cette guerre prodigieuse en continuant l'application de son ancien système d'enrôlement volontaire—20; gouvernement anglais en a pensé autrement—20; situation au Canada n'est pas la même qu'en Angleterre—20; nous ne pourrions implanter la conscription en Canada sans porter un coup terrible à notre politique d'immigration—20; traverser avec succès la période qui suivra la guerre—20; faudra adopter une politique d'immigration sage et hardie—20; développer nos ressources—20; conséquences financières qui suivront la guerre—20; accumulons des dépenses et des dettes—20; nécessaire de pratiquer l'économie—20; gouvernement aurait pu retrancher $30,000,000 dans ses dépenses l'année dernière—20; construction d'édifices de luxe—20; limiter le budget aux

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

Sir Wilfrid Laurier—Suite.

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

Sir Wilfrid Laurier—Suite.
dépenses strictement nécessaires—20; prêcher l'économie au peuple dans le service public et les dépenses domestiques—21; suivre l'exemple des autorités de la Grande-Bretagne—21; transaction sortant de l'ordinaire—21; gouvernement a pris possession, par vente forcée, du blé dans les élévateurs du lac Supérieur—21; cette mesure n'a pas été prise à cause de la rareté de cette denrée—21; dépêche annonce que la Grande-Bretagne n'a jamais donné une commande de cette nature—21; France achète du blé en Canada par les canaux ordinaires du commerce—22; pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas fait de déclaration officielle?—22; action du gouvernement a eu pour effet de répandre la perturbation dans le commerce—22; attitude du gouvernement a provoqué des soupçons—22; insiste pour obtenir des détails—22; rôle et responsabilité de l'opposition—23; critiquer honnêtement—23; contribuer de toutes nos forces à assurer la victoire finale et complète des alliés sur l'Allemagne—23.

Sir Robert Borden—Félicitations au nouveau président—23; l'esprit d'union chez le peuple canadien—23; Canada fait face à la situation comme une des grandes nations de l'empire—23; collègues disparus depuis la dernière session—23; condoléances aux familles des défunts—23; budget de la dernière session—24; entendu qu'on n'entreprendrait de nouveaux travaux que dans les cas d'urgence et de nécessité—24; si c'était nécessaire nous suspendrions les travaux déjà donnés à l'entreprise—24; en pareil cas nous aurions l'appui du peuple—24; nous n'avons pas encore été obligés d'en venir là—24; mesures prises pour s'assurer d'une grande quantité de blé—24; gouvernement s'est efforcé d'ouvrir des débouchés à nos produits, dans toutes les parties du monde—24; gouvernements alliés se sont adressés à nous—24; concernant certaines fournitures de blé—24; avons pris décision que la Chambre approuvera—24; pris conseil de personnes renseignées et désintéressées—24; le désarroi s'il a existé n'a eu rien de très grave—24; plus grande partie du blé réquisitionné est maintenant expédié à l'étranger—24; la guerre—24; les conditions—24; si nous allons au fonds des choses il n'y a pas de raison pour qu'un seul sujet de l'empire ou de l'une des nations alliées doute du résultat final de la guerre—24; ce que l'empire fait pour l'organisation de ses ressources—25; alliés ont une énorme supériorité en hommes et en ressources—25; possèdent la maîtrise absolue des mers—25; condition seule fait plus que contrebalancer les succès militaires obtenus par l'Allemagne et l'Autriche—25; l'armée russe—25; tâche énorme que doit accomplir une nation qui entreprend de lever une armée dans les conditions faites par la guerre moderne—25; au Canada était encore plus ingrate—25; plus dépourvus que l'Angleterre elle-même—25; nous avons accompli une tâche merveilleuse—25; preuve que les races qui composent la population du Canada sont animées du même sentiment de patriotisme qu'animait leurs ancêtres—25; ce qu'a fait le Canada—25; avons envoyé 120,000 hommes au front—25; nous avons eu sous les armes 250,000 hommes—25; appel de Sa Majesté à ses sujets—26; l'effectif autorisé du Canada est porté à 500,000 hommes—26; ce nombre forme une grosse armée pour le Canada—26; faut aussi entretenir les forces vives du pays—26; avoir égard aux besoins de l'agriculture—26; nous tiendrons compte de cette nécessité—26; dans toutes les provinces du Canada le recrutement a été bon—26; l'éloge des Canadiens d'origine française—26; se sont distingués—26; mort héroïque du major Roy—26; mort en tentant d'arracher ses hommes au danger—26; son nom devra être gravé dans la mémoire de tous les Canadiens—26; la conscription—26; fait clairement comprendre à la population canadienne que nous n'entendions pas établir de conscription—26; je le déclare de nouveau explicitement—26; sommes au moment critique de la plus grande guerre connue—26; nous pouvons remporter la victoire si nous faisons les efforts et les sacrifices voulus—27; on s'est mal rendu compte des préparatifs faits par l'ennemi depuis un demi-siècle—27; nous avons encore le temps de faire des préparatifs—27; paroles de M. Lloyd George—27; il faut accélerer nos démarches—27; commission nommée pour l'achat du matériel de guerre—27; mesures prises ont protégé le public—27; commission nommée pour tenir enquête sur tout ce qui a trait à l'achat de vivres et de munitions—27; poursuites ont été intentées—27; rapport sera présenté au Parlement—28; étude de questions agricoles—28; commission spéciale nommée à ce sujet—28; amélioration du sol, augmentation des terres cultivées, dissémination des denrées—28; appel au concours de spécialistes canadiens et étrangers—28; commission des hôpitaux militaires—28; refuges pour convalescents—28; mon voyage en Angleterre—28; renseignements obtenus—28; plus de munitions, plus de gros canons—28; au Canada il y a 250 établissements où l'on s'occupe de la fabrication des munitions—29; nous faisons notre part—29; en mesure de fournir les choses nécessaires à la guerre—30; commandes données par les alliés au Canada s'élèvent à $500,000,000—30; question du transport—30; rapport de M. Harris—30; entente avec l'Amirauté—30; achat de chevaux—31; ce serait pour le gouvernement canadien gaspiller de l'argent que d'établir des dépôts de remonte dans le Royaume-Uni ou en France—31; achat de chevaux au Canada—31; gouvernement français peut maintenant en acheter ici—31; esprit qui existe en France et en Angleterre—31; passage des Allemands en France n'a laissé partout que ruine et désolation—31; détermination absolue de ne cesser la guerre que le jour où les envahisseurs auront été chassés de France—32; qu'au moment où la Belgique sera redevenue libre—32; même esprit en Angleterre—32; troupes cana-

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

Sir Robert Borden—Suite.
diennes au front—32; faits d'armes héroïques à Ypres, Festubert et Givenchy —32; la bataille du 25 avril 1915 a été gagnée pour l'empire et les alliés par la division canadienne—33; l'issue de la guerre ne peut faire de doute—33; confiance règne parmi ceux qui sont au front —33; l'empire doit faire un effort suprême et prompt—33; si nous faisons notre devoir la guerre ne peut se terminer que par la victoire des alliés—33

M. Clark (Red-Deer)—Son Altesse royale le duc de Connaught prince, soldat et homme d'Etat—33; exemple d'un entier dévouement—33; la récolte—34; la classe agricole et la prospérité du Canada—34; l'Ouest a donné l'exemple de ce qu'il peut faire—34; capable de produire jusqu'à l'extrême limite de la quantité que l'on peut vendre—34; après la guerre on peut s'attendre à une diminution de valeur des produits agricoles—34; les Etats-Unis demeurent pour nous une terre close—34; c'est ce qui inquiète les cultivateurs de l'Ouest—34; libre débouché aux Etats-Unis aurait beaucoup de valeur—34; il faut trouver un moyen de disposer de notre récolte—34; gouvernement a fidèlement interprété le désir du pays en ne faisant pas d'élections pendant la durée de la guerre—35; nos importations d'Angleterre diminuent au point de n'être presque plus rien—35; Grande-Bretagne, en vue du change, a besoin d'envoyer au Canada des marchandises en quantité plus grande—35; une élection au Canada pendant la guerre serait une calamité publique—36; bouleversement et confusion—36; énormes responsabilités du gouvernement—36; deux choses qui provoquent l'inquiétude dans l'esprit populaire—36; le recrutement—36; peuple canadien accepte le chiffre d'un demi million d'hommes—36; doute fort qu'on ait fait acte de sagesse en précisant le chiffre—36; notre attitude—37; n'entendons nullement marchander sur le nombre d'hommes à envoyer—37; eut été préférable de dire que nous avions l'intention de pousser l'œuvre du recrutement avec toute la célérité voulue, sans porter préjudice aux autres services nationaux —37; ce qui rend perplexe l'opinion publique—37; 120,000 hommes ont traversé les mers—37; il n'y a aujourd'hui dans les tranchées que 50,000 hommes du Canada—37; forte disparité entre les 50,000 hommes qu'il nous a fallu dix-huit longs mois pour mettre dans les tranchées, et le demi-million d'hommes—nombre dix fois supérieur—que nous voulons recruter dans un avenir immédiat—37; aimerait à savoir combien il faut de temps pour que les soldats se rendent du lieu de recrutement jusqu'à celui où ils peuvent coopérer utilement aux efforts tentés pour mettre fin à la guerre—37; public se demande si on utilise bien les services des recrues—37; cette préoccupation s'empare aussi de l'esprit de ceux qui aspirent à se faire soldats—37; question de finance —38; pas de lésinérie quand il s'agit du fonds patriotique ou autres œuvres de la guerre—38; rumeurs sur l'application

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

M. Clark (Red-Deer)—Suite.
des énormes sommes votées par le parlement canadien—38; peuple nourrit de graves soupçons—38; enquête complète sur la méthode employée pour utiliser les crédits—38; nous appuyons cordialement, sincèrement le gouvernement alors qu'il fournit jusqu'au dernier homme et au dernier dollar dont le Canada peut disposer pour les fins légitimes de cette guerre—38

Hon. T. Chase Casgrain—Sentiment de vive satisfaction—41; enthousiasme avec lequel le peuple canadien a accueilli la déclaration du premier ministre—41; armée d'un demi-million d'hommes fournie par le Canada—41; faire triompher la justice et la liberté britannique—41; Canada consent à faire de nouveaux sacrifices pour la cause des alliés—41; opinion du *Soleil*, du *Globe* et du *Herald* de Montréal—42; écrits reflètent les sentiments du pays—42; retard dans l'envoi des troupes n'est pas imputable au gouvernement—42; difficulté du transport—42; en envoyons autant qu'il est possible dans les circonstances—42; une fois rendues de l'autre côté de l'océan les troupes sont sous la dépendance et les ordres des autorités anglaises—42; véritables sentiments qui animent les habitants de la province de Québec—42; nobles sentiments dans l'Ouest—42; visite dans l'Ouest—43; assemblées dans la province de Québec—43; faire connaître l'origine et la nature de la guerre—43; faire voir quelles seraient nécessairement les conséquences de l'inconcevable éventualité d'une victoire allemande—43; réunions n'avaient aucun caractère politique—43; notre système de gouvernement—43; impose aux membres du cabinet le devoir de visiter de temps à autre les différentes parties du pays et, plus particulièrement, leurs propres circonscriptions électorales, afin de créer un lien de sympathie entre les ministres et leurs commettants—43; ganerions à suivre l'exemple des hommes d'Etat anglais—43; ne cessent d'adresser la parole à leurs mandants—43; ministres conservateurs ne furent pas seuls à tenir des assemblées patriotiques dans la province de Québec—43; indices de la prospérité chez les cultivateurs—43; automobiles et superbes chevaux—43; partout l'on avait la preuve convaincante pour nos amis des autres provinces, s'ils venaient nous rendre visite, que la province de Québec est l'une des plus prospères du Canada—43; le recrutement dans Québec—44; premier contingent envoyé par le Canada comprenait deux mille cinq cents canadiens-français—44; des représentants de quelques-unes des meilleures familles de la province de Québec—44; clergé catholique de la province de Québec a fait son devoir—44; dès le début des hostilités, les archevêques et les évêques de la province de Québec ont publié une lettre pastorale engageant leurs ouailles à répondre à l'appel du devoir et à servir sous les drapeaux—44; l'Eglise catholique et son clergé sont fidèles au drapeau britannique, aux libres institutions qui leur ont assuré de si grandes

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

Hon. T. Chase Casgrain—Suite.
libertés en Canada—44 ; au premier décembre 1915 on comptait 9,000 canadiens-français enrôlés dans l'armée—44 ; Québec continuera à contribuer sa pleine part dans la grande cause de la défense de l'empire—44 ; opinion de M. Henri Bourassa en 1914—45 ; citations du *Devoir* du 8 et 14 septembre—45 ; c'est donc son devoir national de contribuer (le Canada), dans la mesure de ses forces et par les moyens d'action qui lui sont propres, au triomphe et surtout à l'endurance des efforts combinés de la France et de l'Angleterre—45 ; province de Québec comprend son devoir—45 ; elle sait que dans son intérêt elle doit participer à la guerre—45 ; origine du conflit—45 ; depuis 1840 les écrivains allemands n'ont cessé de dire au peuple que le seul but de l'empire allemand est de devenir la puissance dominatrice du monde—45 ; ce que dit l'auteur du *Wacht am Rhine*—45 ; mêmes idées ont présidé à la guerre de 1870—46 ; c'est le même but que l'on poursuit aujourd'hui—46 ; l'Allemagne veut se donner des colonies pour y déverser l'excédent de sa population—46 ; dans le cas d'une victoire l'un des premiers actes de l'empire allemand serait d'acquérir le Dominion—46 ; le plus beau joyau de la couronne anglaise—46 ; cette guerre est aussi celle du Canada—46 ; si le Canada devenait colonie allemande, qu'adviendrait-il de la province de Québec—46 ; il faudrait recommencer la lutte pour les libertés dont nous jouissons—46 ; ce qui a eu lieu en Pologne, à l'Alsace et à la Lorraine—46 ; Québec a eu sa bonne part de ces luttes constitutionnelles—46 ; temps de prendre des mesures qui empêchent le renouvellement de ces luttes à l'avenir—46 ; guerre où tout Canadien est tenu de faire son devoir—46 ; nous devons à l'Angleterre nos institutions et nos privilèges—47 ; notre gouvernement est démocratique dans l'acceptation la plus large du mot—47 ; exemple que donne la France—47 ; tribut à l'héroïque armée française—47 ; seul but visé par toute la nation : vaincre l'Allemand—47 ; admirable exemple donné par l'empire britannique—47 ; ce qu'a fait la marine—47 ; a protégé nos industries et notre commerce—47 ; colonies britanniques—47 ; quel magnifique exemple elles ont donné au monde—47 ; Canada a fait son devoir et continuera à le faire—47 ; province de Québec tiendra sa place légitime—48 ; ceux qui restent au pays—48 ; important devoir à remplir—48 ; instruire ceux qui ont besoin d'instruction—48 ; faire des sacrifices de tous genres—48 ; donner jusqu'au dernier dollar dont il nous soit possible de disposer pour remplir les caisses de secours comme celle du Fonds patriotique—48

Hon. Rodolphe Lemieux—Félicitations à l'honorable T. Chase Casgrain—48 ; dans son discours le ministre s'est conformé et a obéi aux convictions de toute sa vie—48 ; la situation—48 ; il ne peut y avoir qu'une seule opinion au sujet de la grande lutte—48 ; nous devons aider au triom-

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

Hon. Rodolphe Lemieux—Suite.
phe des alliés—49 ; conflit doit nous absorber complètement—49 ; sir Wilfrid Laurier a respecté cette promesse patriotique—49 ; fait constamment appel au patriotisme des citoyens du pays—49 ; les a engagés à s'enrôler—49 ; cette attitude fut aussi celle du parti libéral—49 ; texte d'une résolution adoptée à Ottawa, le 21 décembre 1915, par le comité national libéral—49 ; trève existe entre les deux partis—49 ; suspension d'armes ne doit pas signifier que l'opposition a abdiqué tous ses droits—49 ; réserve le droit de critique et d'enquête—49 ; gouvernement doit s'attendre à ce que l'opposition contrôle strictement et scrute tous ses actes—49 ; généralement parlant, les fonctions d'un gouvernement dans un pays sous le régime britannique sont celles d'un mandataire—49 ; et cela plus particulièrement encore au cours d'une guerre, alors que nous devons faire face à des dépenses aussi prodigieuses que celles que nous assumons à l'heure actuelle—49 ; ce n'est pas un mandat dans le sens ordinaire du mot—49 ; c'est un mandat sacré, et le gouvernement doit certainement s'attendre à ce que la loyale opposition de Sa Majesté soit portée à poser forces questions et même à critiquer ses actes à l'occasion—49 ; doctrine appuyée sur l'autorité du grand parlementaire anglais Burke—49 ; rumeurs à Ottawa—50 ; distribution des commandes d'obus—50 ; on dit que l'ancienne commission a passé des marchés considérables sans exiger de soumissions—50 ; commandes distribuées parmi les membres de cette commission—50 ; profits énormes—50 ; dans ce cas une enquête s'impose—50 ; le discours du trône—50 ; reflète l'admiration et l'orgueil que la noble conduite de nos soldats dans les tranchées des Flandres fait ressentir au Canada—50 ; belle action du major Roy et de M. Guy Drummond—50 ; l'effort du Canada—50 ; défense commune de l'empire signifie la défense de nos libertés—50 ; plus j'étudie les causes de cette guerre, plus je trouve que l'Angleterre a raison—51 ; l'histoire dira que l'Angleterre s'est jetée dans la lutte pour faire triompher de l'autocratie moyenageuse le principe de la liberté individuelle, base des institutions britanniques—51 ; c'est l'Allemagne qui est coupable—51 ; son ambition, c'était de dominer le monde—51 ; l'empire repose sur la liberté religieuse et civile—51 ; la chute de l'empire entraînerait celle de ces institutions libérales si nécessaires à l'humanité—51 ; la vraie gloire de l'Angleterre—51 ; réside dans le génie dont elle a fait preuve pour l'institution du gouvernement libre—51 ; soldats que la guerre a fait surgir au Canada—51 ; quelques-uns peuvent apercevoir un danger de militarisme—51 ; ce n'est pas même à la vue de cinq cent mille guerriers que les Canadiens trouveront des attraits à la guerre—51 ; considèrent le militarisme comme un fléau et comprennent que cette guerre a pour objet d'y mettre fin—51 ; le triomphe de la Grande-Bretagne sera celui de la mino-

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

Hon. Rodolphe Lemieux—Suite.

rité au Canada—51; ne faut plus désormais affirmer que les difficultés de l'Angleterre sont avantageuses à la province de Québec—52; existe maintenant entre la France et l'Angleterre une union indissoluble, union cimentée dans le sang des braves—52; espère qu'il va régner, à l'avenir, de meilleurs sentiments entre la race française et la race anglaise au Canada—52; le véritable sentier du devoir, d'après feu sir Edward Blake—52; défendre et protéger la minorité—52; l'Eglise catholique dans la province de Québec a toujours été loyale et fidèle à la couronne d'Angleterre et aux institutions britanniques—52; ce que disait Mgr Plessis en 1812—52; craignez Dieu, rendez hommage au Roi—52; en 1916 comme en 1812 le clergé et les laïques de la province de Québec restent fidèles à cette doctrine—53; recrutement dans Québec —53; la province de Québec est de tout cœur dans cette guerre et il ne faut pas prendre les déclamations de quelques excentriques comme l'expression des véritables sentiments de ma province natale—53; sur cette question, M. Bourassa n'exprime pas plus le sentiment populaire dans la province de Québec que M. Bernard Shaw ne représente l'opinion de la population anglaise en Angleterre—53; sur cette question, les Canadiens-français sont unanimes; neuf mille des nôtres sont actuellement sur les champs de bataille—53; la participation de la province de Québec doit être jugée, moins par le nombre de ceux qui s'engagent actuellement que par la liste des morts et des blesssés que les journaux nous apportent tous les jours—53; à l'heure présente, le recrutement se fait très activement chez nous—53; il nous a fallu commencer par faire comprendre à la population le but et la portée de la guerre —53; population agricole n'a pas ressenti le contre-coup des événements européens avec la même intensité que certaines autres parties du Canada—53; le chiffre des enrôlements sera plus près de 20,000 que de 15,000—53; le budget ordinaire—54; l'administration de la chose publique qui était de $8.75 par tête en 1901 est maintenant de $16.90 par tête—54; déficit est de nouveau installé au département des Postes—54; dépenses ont augmenté de sept millions depuis quatre ans—55; politique d'économie et de réduction des dépenses est nécessaire à cette époque d'emprunts et de déboursés considérables—55; la paix rétablie, ce pays aura sur le dos une dette de guerre énorme—55; si la guerre dure deux ans encore cette dette dépassera un milliard de dollars—55; ministre des Finances a trop emprunté et trop gaspillé—55; problème de la culture du sol—56; planche de salut du pays—56; certaines régions du Canada peuvent être industrielles, mais ces régions sont restreintes—56; Canada est appelé à devenir le plus grand pays agricole du continent américain—56; dans le passé, notre mode d'immigration n'a pas donné les résultats qu'il aurait dû produire—56; des milliers d'immigrants ont déserté leurs concessions pour se réfugier dans les villes—56; celles-ci sont encombrées aujourd'hui et ces immigrants sont un fardeau pour les municipalités—56; vu la fertilité de notre sol et la publicité dont le Canada a été l'objet depuis vingt ans, notre pays devrait avoir une population d'au moins 20,000,000 d'habitants, tandis qu'il en renferme à peine 8,00,000—56; l'augmentation de la production agricole pourra seule nous aider à payer l'intérêt de la dette de guerre—56; situation où se trouvera probablement l'Europe après la guerre—56; la tourmente est susceptible de tourner à l'avantage du Canada—56; l'exploitant du sol doit en avoir le bénéfice—56; gouvernement devrait donc s'occuper de l'accroissement de la population agricole—56; de l'augmentation du volume annuel de la production agricole —56; de l'abolition des barrières artificielles qui existent dans l'Ouest, afin de rendre justice aux cultivateurs du Canada, de leur rendre leur liberté et de les aider par là à aller de l'avant lorsque la guerre sera terminée—56; l'emploi à fournir aux soldats—57; l'enseignement professionnel—57; mise en liberté des étrangers détenus dans les camps d'internement—57; questions importantes que le gouvernement doit étudier—57; voyage de sir Robert Borden en Angleterre—57; opinion du premier ministre et de sir George Foster sur la participation du Canada à la direction des affaires de l'empire—57; observation de M. Bonar Law—58; déclaration de M. Asquith—58; l'unité de l'empire est basée sur la liberté dont jouit chacune des parties qui le composent—58; suis fier de ce que nous avons acquis—notre entière liberté —et je ne me soucie aucunement d'être impliqué dans les orientations que Downing-Street peut prendre quant à sa politique étrangère—59; quand sonna l'heure tragique, en août 1914, le peuple canadien avant de répondre à l'appel du devoir, n'a pas exigé d'avoir voix aux conseils de l'empire—59.

M. Cockshutt—Situation causée par la guerre—59; travail considérable expédié par sir Sam Hughes—59; au premier appel, réponse plus empressée qu'on n'aurait pu l'espérer—60; troupes heureusement débarquées en Angleterre—60; l'efficacité de la flotte anglaise—60; reste suprême sur toutes les eaux de l'univers—60; organisation de l'armée britannique—60; conscription ne sera pas nécessaire en Canada—61; nous ne devons pas nous hâter à la condamner chez les autres—61; tous les alliés de l'Angleterre ont la conscription qui a été le salut—61; traits de bravoure accomplis par nos soldats—62; lever une armée canadienne de 500,000 hommes—62; bonne opinion du Canada, de ses ressources et de ses habitants—62; jusqu'à présent nous avons voté $150,000,000 pour les fins de la guerre—62; somme ne paraît pas aussi forte si on la compare avec la contribu-

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

M. Cockshutt—Suite.
tion des autres parties de l'empire—62; Grande-Bretagne dépense $25,000,000 par jour—63; richesses de l'Angleterre comparées à celles de l'Allemagne—63; opinion de statisticiens—63; richesse de l'Angleterre par tête est beaucoup plus grande—63; en ce qui regarde les dépenses du Canada, comparativement à celles de la Grande-Bretagne, nous ne faisons pas trop en fournissant à la guerre 500,000 hommes—64; nous n'avons pas marché à la tête des colonies—64; l'Australie dès le début de la guerre a mis en campagne 165,000 hommes—64; sa population est la moitié de celle du Canada—64; son armée aujourd'hui est de 300,000 hommes—64; sa contribution en hommes et en ressources mis à la disposition de l'empire britannique dépasse celle du Canada—64; entretien des troupes a coûté $225,000,000—64; Canada n'est pas seul à faire de grands efforts dans le moment—64; ce que l'Angleterre a fait sur terre—66; défend un front de bataille de cent milles—66; depuis le commencement de la guerre dix millions d'hommes ont été mis hors de combat—66; Grande-Bretagne a perdu un huitième de ses forces de combat—66; lui reste une forte réserve—66; Australie a perdu deux fois plus d'hommes que nous—67; nous sommes appelés à fournir encore 250,000 hommes—67; faudra prendre d'autres moyens de recrutement—67; on parle sérieusement de conscription en Australie—67; temps d'abandonner les anciennes conventions—67; j'espère que la conscription n'est pas et ne sera pas nécessaire au Canada—67; si j'avais à choisir entre la conscription ou la défaite dans cette guerre, je serais un partisan de la conscription—67; nécessaire que notre action soit prompte et énergique—68.

Hon. Wm Pugsley—Parlement canadien a témoigné qu'il est impartial de répondre sans délai à n'importe quel appel de la part du Gouvernement—69; nous n'avons pas besoin d'exhortations—69; si la flotte britannique était détruite?—70; demandons tous à Dieu de préserver l'empire d'un désastre aussi terrible—70; centaines de milliers de citoyens disposés de faire subir un châtiment à ceux qui ont empêché la création d'une marine canadienne pour la défense de nos côtes—70; le rôle de l'Australie—70; ne vois pas pourquoi nous ne serions pas en état d'attendre tout autant du gouvernement actuel de l'Australie que du gouvernement de n'importe quelle autre possession autonome de l'empire—70; Canada fera tout ce qui est en son pouvoir pour la défense de l'empire—70; prolongation du Parlement—70; question la plus sérieuse qui ait jamais été soumise au Parlement fédéral—70; faut raisons graves pour modifier la constitution d'un pays—71; erreurs commises par le Gouvernement depuis le début de la guerre actuelle—71; Gouvernement a demandé aux cultivateurs d'augmenter leur production, mais n'a pas pris les moyens de voir au transport rapide de la récolte—70; problème du

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

Hon. Wm Pugsley—Suite.
transport se rattachait essentiellement à la production d'une immense récolte—72; grain de l'Ouest soumis à un taux de transport plus élevé qu'avant la guerre—72; Gouvernement aurait dû voir à ce qu'il y ait un matériel roulant suffisant sur le réseau du Nord-Canadien—72; il est co-propriétaire de ce chemin de fer—72; taux sur le transport du bois du Nouveau-Brunswick est trop élevé—73; des spécialistes auraient dû être amenés au pays pour enseigner la fabrication des munitions de guerre—73; dans ces conditions nous aurions pu fournir des munitions à l'empire au prix de revient—73; ateliers de l'Etat auraient dû être utilisés—74; enquête nécessaire sur la commission des obus—75; en Australie le prix de $5.05 par obus comprenait l'acier employé dans la fabrication—75; en Canada le prix de $5.70 fixé par la commission ne comprenait pas l'acier—75; ceci augmentait de $2 par obus le prix payé en Canada—75; prix plus élevés au Canada qu'aux Etats-Unis—75; ce ne sont pas les manufacturiers qui ont fixé les prix—75; manufacturiers ont accepté le prix fixé par la commission—75; prix de revient raisonnable d'un obus de 18 livres est d'environ $1.85—76; opérations de J. Wesley Allison—76; commandes obtenues et exécutées aux Etats-Unis—76; dans une enquête il sera démontré que l'on a fait d'énormes profits dans la fabrication d'obus—76; ceux qui ont bénéficié des contrats—77; il y avait en Canada une foule d'usines en état de fabriquer des obus, et qu'on n'a pas utilisées—78; commandes à des intermédiaires—78; l'enquête de sir Charles Davidson—79; l'achat de sous-marins—79; Gouvernement canadien a payé $332,000 de plus que le gouvernement chilien aurait payé s'ils avaient été conformes aux spécifications—79; sur ce point l'enquête aurait pu être plus complète—79; paroles de M. Thomas, représentant de M. Lloyd-George—81; connaissance intime de ce qui se passait au Canada—81; livraisons en retard—81; M. Thomas dit qu'il y a plus de "politique" au Canada qu'en Angleterre—81; mauvaise affaire pour le Canada—81; commission des obus n'a pas invité les manufacturiers à soumissionner—82; général Bertram voulait tout conduire—83; a fait payer des millions et des millions de dollars aux contribuables anglais et au peuple du Canada par suite du paiement de prix excessifs—83; population du Canada réclame une enquête sur toutes ces questions—83; l'opinion des journaux sur cette affaire—85, 86, 87, 88, 89; ateliers du Transcontinental à une compagnie privée—92; Gouvernement aurait dû exploiter ces usines—93; Canada aurait dû imiter l'Australie dans sa politique de munitions de guerre—93; ce que dit l'organe des ouvriers de Winnipeg—93; soldats envoyés au front avec moins de mitrailleuses que les Allemands—95; Gouvernement devait savoir que les soldats canadiens souffraient du manque de mitrailleuses—95; public n'en sut rien jusqu'à l'arrivée des colonels Currie et

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

Hon. Wm Pugsley—Suite.
Meighen—95; Gouvernement avait failli à son devoir—95; ministre de la Milice aurait dû mieux surveiller l'équipement de nos soldats—95; public a souscrit $2,000,000 pour des mitrailleuses—95; aimerait à savoir ce que l'on fera de cet argent—95; combien il reste de la souscription totale—96.

M. Wilcox—Regrette l'accusation portée par M. Pugsley qui ne repose sur aucune preuve—96; s'appuie que sur des motifs d'une nature politique—96; Gouvernement doit supporter aujourd'hui une responsabilité que n'ont jamais connue les administrations précédentes—96; sentiment véritablement patriotique anime le chef de l'opposition—97; l'affaire des obus, M. Pugsley et le *Free Press* d'Ottawa—98; l'organe libéral condamne l'attitude de M. Pugsley—98; texte de l'article "La honte aperçue par M. Pugsley"—98, 99; prolongation du Parlement—100; nécessaire afin de donner dans ce conflit le meilleur de nos efforts—101; ce qui tend à affaiblir le caractère des citoyens de ce pays à l'heure présente est peu patriotique—102; rien n'aura un effet plus malheureux que cette excitation à des querelles pour quelques chevaux ou quelques obus—102; n'oublions pas que nos institutions sont en jeu—102; notre héritage national est perdu si l'Allemagne triomphe—102.

Hon. Frank Oliver—Nous sommes à la croisée des chemins—103; lieu de faire un sincère exposé des faits—103; pays attend des éclaircissements sur la situation—103; fournitures de munitions au gouvernement britannique par les industriels canadiens—103; nécessité de protéger le trésor public—103; récolte de l'Ouest—104; malgré l'abondante moisson de l'Ouest et les prix élevés en vogue en Grande-Bretagne pour les vivres, les prix réalisés par le producteur de l'Ouest cette année ne sont guère plus élevés que depuis quelques années, et parfois ils sont bien plus bas—104; coût du transport en mer est trop élevé—104; Gouvernement devrait prendre l'initiative pour provoquer une baisse—104; quarante transports sont mis à la disposition du Gouvernement canadien—104; pour le transport des munitions—104; comment se fait-il que l'on transporte les munitions à un prix raisonnable et que l'on ne peut pas faire la même chose pour le blé?—104; c'est au Gouvernement de donner au pays des renseignements précis et de dire pourquoi on n'a pas donné aux agriculteurs du Canada, qui ont produit ce qui est certainement plus nécessaire que les munitions pour le maintien de la guerre, les mêmes facilités que le Gouvernement a accordées aux fabricants de munitions—105; aucun motif de refuser la prolongation du Parlement—105; situation causée par la guerre—106; n'avons pas eu l'économie à laquelle nous avions droit d'attendre—106; achats faits par le Gouvernement—107; perdu plus de $6,000,00—107; Canada, même avec l'appui du crédit de la Grande-Bretagne, ne pourrait certainement pas poursuivre cette guerre jusqu'à la victoire, s'il lui fallait supporter un fardeau aussi énorme, une dépense aussi peu judicieuse des sommes qui nous ont été confiées en fidéicommis et qui après tout sont l'argent du peuple, puisque c'est à lui qu'il incombera de payer et les intérêts et le capital jusqu'au dernier sou—107; une armée de 500,000 hommes—107; pays a merveilleusement répondu à l'appel—107; pour mettre en ligne un autre quart de million d'hommes, il va nous falloir nous saigner à blanc—107; le recrutement doit se continuer d'après la même méthode du service volontaire—108; suis d'avis que si nous obtenons la victoire, il sera alors de notre devoir d'adopter le principe du service obligatoire—108; faut inculquer aux jeunes gens le sentiment de la responsabilité personnelle—108; c'est notre devoir de s'enrôler—108; pensions aux soldats invalides—109; Gouvernement n'a pas le droit de répudier sa responsabilité à leur égard—109; cela peut nuire au recrutement—110; nous devons faire appel aux meilleurs sentiments et soulever l'enthousiasme de notre population—112; Gouvernement devrait aménager des institutions pour les invalides qui n'ont pas de parents—113; le Fonds patriotique—113; devrait exister en vertu d'une allocation fixe prise sur les fonds publics—114; n'est pas juste qu'une si forte partie des secours donnés aux familles des soldats soit l'œuvre de la bienfaisance—114; faudrait tout régler de façon à ce que la population du Canada, en général, qu'elle le veuille ou non, soit chargée de sa part du fardeau, dans la mesure de ses moyens, sous notre régime d'impôts—114; l'armement du soldat—116; du moment que nous enrôlons un soldat, nous devrions être prêt à lui fournir un uniforme et un bon fusil—117; ne pas perdre une minute afin de lui permettre de se familiariser avec le maniement de son arme—117; recrues sont aussi gardées trop longtemps en Canada—118; devoir du Canada est d'envoyer autant d'hommes que possible sur le théâtre des hostilités—118.

Hon. Arthur Meighen—Retard dans le départ des régiments—119; si l'on s'est plaint des autorités canadiennes à ce sujet, les plaintes contre les autorités anglaises ont été bien plus nombreuses—119; nous voyons de l'autre côté de l'Atlantique des milliers, et même des millions d'hommes retenus d'un mois à l'autre en Angleterre pour une raison quelconque—119; en Canada, comme là-bas, on peut démontrer que les causes du retard sont légitimes et suffisantes, ainsi qu'inévitables dans les circonstances—119; taux des pensions et des allocations au Canada—120; ce taux est le plus élevé de tous parmi les douze nations belligérantes—120; taux soumis au Parlement et personne ne l'a critiqué—120; transport des produits canadiens en Angleterre

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

Hon. Frank Oliver—Suite.

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

Hon. Arthur Meighen—Suite.
—120; autorités impériales fournissent des transports pour ce qu'elles achètent au pays—120; jamais il n'a été requisitionné de navires pour le transport des biens des particuliers—120; gouvernement du Canada ne peut pas réquisitionné des navires dans les eaux de l'Atlantique du Nord—120; Etats-Unis ont aussi à souffrir des mêmes désavantages que nous—121; six ou sept navires ont été rendus au commerce, ce qui a aidé au transport de la récolte—121; gouvernement a par ce moyen assuré le transport du grain, augmentant par là la prospérité nationale—121; s'il est vrai que nous avons lieu de nous plaindre des prix de transport sur mer et qu'il nous incombe incontestablement de tout tenter pour en obtenir l'abaissement et pour amener un état de choses susceptible de les réduire, il n'en reste pas moins vrai que d'ici à ce que les différentes nations soient en mesures de s'entendre pour les réglementer, ces tarifs de transport ne seront réduits que grâce à la multiplication du nombre des navires—121; l'augmentation des tarifs de transport pèse en très grande partie sur les consommateurs de la Grande-Bretagne—122; discours de M. Pugsley—122; commission des obus était responsable envers le seul gouvernement impérial—122; communiquait avec le gouvernement impérial—123; gouvernement canadien n'a assumé aucune responsabilité—123; n'avait pas la haute main sur l'exécution des commandes—123; gouvernement canadien a séparé sa responsabilité de celle de la commission des obus dont nous avons fait un corps relevant des autorités impériales—123; il ne m'appartient pas de dire si cette commission a bien ou mal agi dans tous ses actes; celle-là ne relève que des autorités impériales pour tout ce qu'elle a fait—123; mission de M. Thomas en Canada—127; qualité des obus—126; ceux qu'il a examiné ont donné satisfaction—126; opinion de M. Thomas d'après la *Gazette*, de Montréal—126; importe peu de savoir au juste que les prix ont été dans le principe plus élevés au Canada qu'aux Etats-Unis—127; quand les commandes ont été données, ç'a été à un prix qui devait dédommager le fabricant des frais faits en vue d'une installation des machines nécessaires à l'exécution de ces commandes—127; ce qui s'est passé en Canada en 1903—128; M. Monk, député de Jacques-Cartier, demanda le montant total versé par le gouvernement du Canada pour du foin et de l'avoine achetés pour le gouvernement impérial en vue d'être expédiés au Sud-Africain pendant les années 1900, 1901 et 1902; aussi les noms des fournisseurs, etc.—128; le ministre des Finances d'alors répondit que cela concernait uniquement les autorités impériales, puisqu'il ne s'agissait en aucune façon des deniers publics du Canada—129; sir Wilfrid Laurier ajouta: nous n'avons pas reçu de plainte du gouvernement de la Grande-Bretagne—129; commission des obus poursuit aussi son œuvre sous la direction, la juridiction et la surveillance

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

Hon. Arthur Meighen—Suite.
du gouvernement impérial—129; si on a des accusations à formuler touchant la conduite d'un membre du gouvernement relativement à la commission des obus, ou autrement, ces accusations seront l'objet d'une enquête, comme cela s'est toujours fait sous le régime actuel—131; M. Pugsley s'est bien gardé d'en faire aucune remarque dans la Chambre—131; pas un seul journal ne demande une enquête par un comité parlementaire—131; loi contre les commissions secrètes—132; M. Pugsley peut porter une accusation et intenter une poursuite en vertu de cette loi—132; commission Davidson—133; a examiné toutes les opérations dont on prétendait avoir à se plaindre—134; pas un seul journal libéral n'a critiqué la conduite qu'a tenue sir Charles Davidson—134; l'attitude de sir Davidson a été approuvée—135; renseignements sur l'achat de sous-marins—136, 137, 138, 139; accusations imprudentes—140; sous-marins ont été achetés à très bon marché—141; donnent satisfaction sous tous les rapports—141.

M. Kyte—Enrôlement dans la Nouvelle-Ecosse—142; douze mille hommes soit 2¼ p. 100 de la population—142; hommes et femmes ont fait leur part de travail—142; économie est devenue la règle suprême—143; Gouvernement est loin de donner l'exemple sous ce rapport—143; dépenses des Postes et des Travaux publics—143; utilité du chemin de fer de la baie d'Hudson comme voie de colonisation n'existe plus—144; attendre que la situation soit meilleure pour continuer ces travaux—144; rapport de M. Anderson sur la navigation à la baie d'Hudson—144; n'offre de sécurité pour la navigation qu'environ deux mois de l'année—145; fabrication des obus—145; opérations de sir Henry Pellatt—145; profits sur obus sont de $2 chacun—146; avidité des entrepreneurs—146; texte du rapport de M. Hitchens—147; partialité dans l'administration du département de la Milice—149; lettres de John C. Douglas et J. A. Gillies—149; grades sont réservés pour les favoris du pouvoir—149; service de santé militaire—150; plusieurs médecins libéraux qui désiraient offrir leurs services, n'ont pu obtenir de grade dans le corps expéditionnaire canadien—150; ont dû s'adresser au "War Office", à Londres, pour être incorporés dans les unités de l'armée impériale—150; s'il n'y a pas eu plus de recrues en Nouvelle-Ecosse, c'est peut-être à cause des regrettables divisions créées parmi la population de la province par les nominations militaires—150.

Hon. Charles Murphy—Convenable de réaffirmer notre résolution inébranlable—161; consacrer toutes les ressources matérielles et navales du pays à l'accomplissement de notre tâche—161; opposition d'accord avec le groupe ministériel pour adopter les lois nécessaires à la guerre—161; critique a du bon—161; corriger les erreurs, empêcher les fautes

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

Hon. Charles Murphy—Suite.
—162; contrarié de ce que le premier ministre n'ait pas donné à la Chambre et au pays de renseignements sur l'invitation d'assister à une réunion du ministère de coalition anglais—162; invitation qu'il a reçue pendant son séjour en Angleterre l'été dernier—162; commentaires des journaux—162; opinion de sir George Paish—162; de l'aveu même de M. Asquith, les premiers ministres des colonies recevront le meilleur accueil, mais la porte du cabinet leur restera fermée—163; il est donc bien évident que la présence du premier ministre à une séance du cabinet anglais, l'été dernier, ne change rien à nos relations avec l'empire—163; et que, de plus, le gouvernement anglais ne saurait, comme M. Asquith disait naguère, partager avec aucune des colonies ses responsabilités en matière de paix ou de guerre—163; l'association des manufacturiers canadiens et les contrats en rapport avec la guerre—164; ce que les journaux pensent de cette affaire—165, 166, 167; une enquête s'impose au sujet de plusieurs commandes—166; jamais depuis la confédération autant d'histoires de fraudes, de trafic et de pot-de-vinage n'ont été dans l'air—167; l'œuvre de la commission Davidson—70; public ne sera satisfait que si l'œuvre du comité d'achats de guerre rentre dans le champ de tout comité d'enquête que le Parlement pourra charger de la mission d'étudier les adjudications ou entreprises d'ordre militaire en général—171; réquisitionnement du blé—175; accusations portées contre la commission des obus—176; exemple d'un américain que nous devrions imiter—177; le cas de M. Middleton—177.

M. Scott (Waterloo-Sud)—Fédération impériale—177; opinion du très hon. Joseph Chamberlain—177; participation à la guerre sud-africaine a beaucoup modifié les rapports entre la mère patrie et les colonies—177; on ignore encore ce que sera la situation des colonies par rapport à la mère patrie à l'avenir, mais on sait que la population de l'empire ne se contentera plus des rapports qui ont existé jusqu'à présent—177; notre commerce avec la Grande-Bretagne—179; ralentissement dans nos importations des îles britanniques doit être attribué à d'autres causes que le nouveau tarif—179; si on étudie l'état du commerce anglais dans le monde entier, on constate partout la chose—179; notre situation financière—180; Gouvernement a compris la gravité des circonstances—180; pratique la plus stricte économie compatible avec les besoins du pays—180; contrats pour munitions de guerre—181; lettre de E. A. D. Morgan—181; fabrication des obus est une entreprise légitime qui n'a pas l'agiotage pour but—182.

M. Turgeon—Exploits accomplis par les Canadiens-français de la province de Québec durant la présente guerre—183; le rôle des Acadiens des Provinces maritimes—183; appréciation qu'ils font des avantages de leur qualité de citoyens britanniques—183; les efforts de la race française de la province de Québec ont été égalés par ceux des descendants des Français établis dans les Provinces maritimes—184; non seulement les simples citoyens parmi les Acadiens se sont préoccupés de la position faite au Canada par la guerre européenne, mais encore tous les Acadiens d'élite et tous les prêtres acadiens des Provinces maritimes ont consacré leur temps, leurs efforts et leur éloquence à conseiller aux jeunes gens de leurs paroisses respectives à s'enrôler avec les autres pour aller défendre leur patrie en combattant pour l'empire britannique—184; appel patriotique de Mgr Leblanc—184; comme Canadiens notre cause est liée à celle de l'Angleterre—184; des milliers d'Acadiens au front—184; peuple canadien sait toujours répondre à l'appel du devoir—185; apprécie la déclaration du premier ministre quand il a dit qu'il n'y aurait pas de conscription au Canada—185; plus notre jeunesse est imbue de cette idée plus elle met d'ardeur à s'offrir—185; proteste énergiquement contre le service obligatoire—186; il est à déplorer que l'élément ouvrier en Angleterre n'ait pas mieux connu, il y a un an, les nécessités de l'heure présente—186; l'obligation de pourvoir aux besoins de nos soldats ne doit pas être laissée aux provinces ni au Fonds patriotique—186; gouvernement fédéral devrait se charger de cette tâche—186; gravité de la situation créée au Canada par le guerre actuelle—186; toujours repoussé toute modification à la constitution—187; loi la plus idéale qu'on ait encore donnée à un peuple de l'hémisphère occidental—187; l'emporte de beaucoup sur la constitution des Etats-Unis—187; parlement anglais n'est pas dans la même position que la nôtre—188; en Angleterre existe un gouvernement de coalition—188; dans le cabinet il y a une représentation à toute la nation—188; la même chose n'a pas été faite au Canada—188; sans déclarer que je suis obligé de combattre le projet de loi prolongeant la durée du Parlement, je crois qu'il est de mon devoir de dire que je ne changerai pas d'idée sur le maintien de la constitution, jusqu'à ce que je connaisse les garanties dont on l'entourera—188.

Hon. J. D. Hazen—Gouvernement n'est pas responsable du retard dans l'envoie des troupes au front—190; gouvernement du Canada et le ministre de la Milice comprennent parfaitement qu'il est désirable d'expédier nos volontaires le plus vite possible, tenant compte de leur degré de préparation de leurs aptitudes militaires, et c'est ce que nous continuerons à faire à l'avenir comme dans le passé—190; question du transport—191; guerre a fait naître un état de choses extrêmement difficile à traiter—191; navires battant notre pavillon ont été retenus et internés—191; empêchés de participer au transport des marchandises en général—191; d'autres requisitionnés par l'amirauté an-

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

Hon. J. D. Hazen—Suite.
glaise—191; conséquence naturelle un accroissement énorme du fret—191; cet état de choses s'applique non seulement à nous, mais au monde en général—191; représentations ont été faites aux départements compétents du gouvernement britannique—191; 60 à 75 pour 100 de nos vaisseaux spécialement construits pour le commerce de l'Atlantique-Nord ont été requisitionnés—192; l'amirauté a libéré tout vaisseau disponible qui pourrait être utilisé pour ce service—192; faut toujours se souvenir que nous sommes en guerre—192; gouvernement anglais a requisitionné plus de 1,500 steamers—192; autres nations obligées d'en agir ainsi—192; la vie de l'empire en dépend et tous les intérêts doivent songer que des considérations d'avantages commerciaux à réaliser ne peuvent pas être autorisés à introduire des restrictions ou des embarras au milieu des opérations navales et militaires difficiles et importantes dans lesquelles nous sommes engagés—193; producteurs et expéditeurs canadiens doivent s'estimer heureux de s'en être tirés si bien—193; renseignements sur notre commerce maritime—194; lettre de M. A. H. Harris, directeur intérimaire du transport transocéanique—195; commerce s'améliore constamment—196; liste des chargements de bois expédiés des ports canadiens sous la direction du service impérial des transports et du département du Service naval—197; commerce du bois de Gaspé et autres endroits de la province de Québec—199; opérations de la commission des obus—199; commission avait une tâche difficile à accomplir—199; dès le début devait construire rapidement deux cent mille obus—199; perfectionner l'organisation fut un travail ardu—199; au commencement il fut difficile de trouver quinze manufacturiers pour accepter une commande—200; prix au Canada sont moins élevés que les prix coûtants fixés par le gouvernement australien—201; opinion du *Free Press* d'Ottawa, journal libéral—201; commande accordée à M. M. McAvity et à la fonderie Phoenix par la commission des obus—201; aucun favoritisme politique—202; ceux qui ont bénéficié des commandes dans les Provinces maritimes—202, 203; commission s'est uniquement laissée inspirer par les intérêts et le bien du public—204; n'a pas été influencée par de mesquines considérations de parti—204; commandes données dans différentes parties du Canada—204; l'achat de sous-marins par le gouvernement et l'enquête Davidson—205; prix payé $1,150,000—206; libéraux ont prétendu qu'un bénéfice de $250,000 avait été donné à la caisse électorale—207; amirauté conseilla l'achat des sous-marins—206; amirauté était parfaitement renseigné sur le prix—207; amplement prouvé que cette transaction n'a pas été entachée de la moindre rapine—207; paroles de sir Charles Davidson à l'enquête—207; témoins interrogés et leurs remarques—208, 209, 210, 211, 212; sous-marins étaient excellents sous tous les rapports—214; opinion de l'amiral Story—214; déposition du vice-amiral Kingsmill—215; preuve entendue à l'enquête sur les sous-marins prouve trois choses—217; que l'affaire a été conduite et conclue honnêtement, et que rien ne justifie les accusations portées contre sir Richard McBride et ceux qui ont été mêlés à l'acquisition des sous-marins—217; que le témoignage de tous les spécialistes, l'amiral Storey, le commandant Keyes, l'amiral Kingsmill et autres tend entièrement à le prouver—217; que la déposition de l'amiral Kingsmill tend à prouver que les vaisseaux achetés à la hâte comme ils l'ont été, ont été acquis à un prix moins élevé que celui que le gouvernement anglais a payé plus tard pour des sous-marins du même modèle—217; pensions aux soldats canadiens—217; comparaison de la pension du soldat canadien et des soldats anglais et australiens—218; tableau donnant les taux comparatifs des pensions accordées aux soldats du service actif complètement invalides—220; tableau donnant les taux comparatifs des pensions accordées aux veuves des officiers et soldats tués en service actif—221; tarif des pensions a été établi par un comité du conseil militaire en coopération du Conseil privé qui se guidaient sur le tarif des pensions payées dans d'autres pays—222; les pensions pour les soldats complètement invalides sont basées en grande partie sur celles proposées dans le parlement australien—222; on remarquera, dans ce cas-ci, que le tarif canadien est légèrement plus élevé que le tarif australien, et beaucoup plus que le tarif anglais—222; loi canadienne permet d'augmenter d'un tiers la pension si le soldat a besoin des services permanents d'un garde-malade—222; prolongation de la législature—222; journaux des deux partis opposés à des élections pendant la guerre—223; proposition du gouvernement est approuvée par les hommes éminents des deux partis politiques—224.

M. Macdonald—Cette année les députés sont réunis dans des conditions toutes autres que celles qui ont marqué l'ouverture du Parlement—226; ce qui s'est passé depuis 1914—226; corriger dans nos délibérations les erreurs du passé—226; préparons-nous en toute sécurité à notre tâche pour l'avenir—227; premier ministre demande encore 250,000 hommes—227; en 1911, il y avait en Canada 1,537,581 hommes âgés de 20 à 45 ans—227; sans la conscription, il n'est possible d'obtenir ce nombre d'hommes qu'en faisant appel aux plus sublimes idéals—227; on ne saurait les recruter qu'en leur faisant concevoir que les conséquences de ce conflit sont d'une telle importance que ce Gouvernement et ce Parlement sont prêts à écarter toutes les mesquines considérations qui, dans le passé, ont donné lieu à des réclamations et des demandes d'enquêtes légitimes, non seulement de la part de l'opposition, mais en outre du Parle-

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

M. Macdonald—Suite.

ment et de tout le peuple dans son ensemble—227; critique sera évitée avec l'abolition du régime de la clientèle politique au département de la Milice en ce qui concerne la guerre—227; il n'y a que des conservateurs qui peuvent vendre des fournitures militaires—227; favoritisme politique dans le recrutement dans la Nouvelle-Ecosse—228; commission des obus est une commission bien étrange—229; devrait être soumise à une enquête—229; si le Gouvernement refuse d'examiner toute cette question au Parlement, il manquera à l'idéal qu'il doit faire briller devant les fils du pays auxquels il demande d'aller combattre pour la liberté—229; commission des obus a été constituée par le Gouvernement, lequel s'en sépare ensuite d'une façon mystérieuse—231; son travail—231; inspecteurs des obus sous la domination d'un chef politique—231; Gouvernement doit abolir le patronage durant la guerre—233; les assemblées de recrutement et les ministres de la province de Québec—233; le travail des ministres et leurs dépenses—235; ministre de la Marine n'a pas fait assez pour le recrutement naval—236; rien n'a été fait pour encourager une brigade navale—236; le *Rainbow* et le *Niobé*—237; lorsque la guerre a été déclarée aucun navire n'était prêt pour le service—237; nous avons été redevables au Japon de la protection de notre littoral occidental—237; aussitôt que possible après le commencement de la guerre, mais trop tard pour capturer les navires allemands maintenant internés dans les ports de New-York et de Boston, la Grande-Bretagne a envoyé des navires—237; le *Niobé* aurait pu s'emparer de ces navires allemands—237; tous les officiers navals ont déclaré à Halifax qu'ils auraient pu les capturer si le *Niobé* avait été à flot et prêt à agir—237; gouvernement canadien n'a rien fait pour protéger nos transports sur l'océan—238; nous devrions venir en aide à la marine impériale par l'envoi en Angleterre d'un certain nombre de nos compatriotes—239; nous avons rendu un service signalé en fournissant des contingents aux armées de terre, mais la marine trouverait de superbes éléments sur notre littoral où une vaillante population s'emploie, aux mépris des plus grands dangers, à l'exploitation de la pêche—239; devrions offrir une brigade navale à l'Angleterre—239; que fera le Canada après la guerre?—240; quand la production de l'Ouest se sera accrue de 100,000,000 de boisseaux de grain?—240; faudra sur mer des moyens de transport aussi perfectionnés que ceux que nous possédons sur terre—240; Gouvernement devrait s'occuper immédiatement de cette question—240; devons réparer les erreurs du passé et de l'heure présente—240; le retour des soldats, problème du développement de l'instruction technique—241; en étudiant avec soin les avantages qu'offrent les écoles techniques, on pourra donner à tous les vétérans le genre d'instruction qui leur permettra de se mettre en mesure de gagner honnêtement leur

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

M. Macdonald—Suite.

vie et celle de leurs enfants, tout en recevant leurs pensions—241; un membre du Gouvernement devrait servir d'intermédiaire direct entre le Gouvernement et les provinces dont on pourrait désirer l'aide et la coopération—241; question de l'immigration est aussi à être étudiée—241; groupement des individus—242; pour le petit cultivateur d'Europe un homestead de 160 acres est trop grand à cultiver—242.

M. Carvell—Vérités nécessaires afin d'amener le peuple et le Gouvernement à mieux comprendre la situation sérieuse qui existe actuellement—244; crédits de guerre de $150,000,000 ont été votés avec empressement—244; dépense de l'année seront de quatre à cinq cents millions—244; à la fin de mars 1917 Canada sera chargé d'une dette de près d'un billion—244; intérêts annuels à payer seront de 50 millions—244; pensions militaires coûteront aussi 40 ou 50 millions par année—244; dans ces conditions Gouvernement doit rendre compte de toutes ses dépenses—245; pourquoi a-t-on désarmé le *Niobé*?—245; premier combat naval livré au large d'Héligoland a été dirigé par l'amiral Beatty dans un navire, l'exacte contre-partie du *Niobé*—245; entreprises pour la fabrication d'obus en Canada—246; influence politique—246; paiement d'une commission de 10 p. 100—246; intermédiaire conservateur—247; en octobre 1914, il y avait en Canada des centaines de compagnies industrielles en état de fabriquer des obus—248; commission des obus était entièrement responsable au Gouvernement du Canada—248; cette organisation n'est impériale que de nom—248; c'est un comité politique du parti conservateur canadien créé dans l'intérêt de ce parti—248; pas de trève qui puisse s'appliquer à la dénonciation des malversations—248; article du *Free Press* d'Ottawa contre M. Pugsley—248; journal n'est ni l'organe du parti libéral à Ottawa, ni dans le reste du Canada—248; 67 p. 100 des actions en la possession d'un avocat conservateur de Toronto—249; chasse aux commandes d'obus—249; usines bien outillées n'ont rien pu obtenir—249; n'avaient pas la protection de ministériels influents—249; millions de dollars distribués à de petites compagnies organisées en un jour pour les besoins du moment—249; procédés de la commission des obus dans ses rapports avec ceux qui désiraient travailler pour l'empire—250; fourberie de la commission—251; du 27 février au 8 juillet 1915, nombreuses offres de fabrication ont été refusées par le général Bertram—251; contrats accordés à des amis politiques des commissaires—251; comment ont été établies les nouvelles compagnies—251; commande de $700,000 à la compagnie Hepburn—252; intermédiaire réalise un profit net aux dépens du pays—253; usines de Transcona—255; établissement idéal pour la fabrication des obus—255; à $1.75 par obus il y a un bon profit—255; opinion des ouvriers organisés du Canada sur la ques-

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

M. Carvell—Suite.
tion de savoir s'il est juste ou injuste que le pays entreprenne la fabrication des obus—255; lettre de J. C. Watters, président du conseil des arts et métiers du Canada—255; usines du Gouvernement auraient dû être transformées en fabriques d'obus—256; aurait doublé la production—256; fixé les prix pour les industriels—256; usines Transcona louées à une compagnie—257; *Dominion Bridge Company* réalise un profit de $1,400,000—258; liste des compagnies favorisées—258; transaction sur les fusées—261; une enquête s'impose—261; Canada a perdu un million de dollars—261; preuves de partisannerie politique—261; commande de boîtes d'obus—262; opinion du *Canada Lumberman*—262; commande obtenue par une personne qui n'y avait aucun droit—262; achats de foin pour la guerre—263; opérations de la *Atlantic Hay Company*—263; profit net de $3.50 par tonne—264; fit baisser le prix payé aux cultivateurs—264; cultivateurs ont perdu $45,000 sur la livraison de 10,000 tonnes de foin—265; résultat du favoritisme politique—265; correspondance avec le ministre de l'Agriculture sur la question du foin—266, 267, 268; odieuse exploitation dans le Nouveau-Brunswick—269; foin payé $11 et $12 est vendu $23 au Gouvernement—271; enquête parlementaire devrait être faite—274; l'achat des chevaux—276; l'affaire Foster et l'enquête Davidson—276; achat de revolvers automatiques par le colonel John W. Allison—279; texte de son témoignage—279; revolvers vendus $18.50 au gouvernement canadien et $14.50 au gouvernement américain—279; l'enquête sur cette opération n'a pas été complète—282; partout on trouve l'intermédiaire—283; le recrutement—285; gouvernement devra changer de méthode s'il veut porter l'armée canadienne à 500,000 hommes—285; prêt à prouver tout ce qu'il a dit devant un comité parlementaire d'enquête—287.

M. Glass—Félicitations à l'Orateur—287; poste historique—287; symbolise la confiance—287; certains députés libéraux ne se sont pas élevés à la hauteur du patriotisme de leur chef—287; population du pays conçoit toute la gravité des problèmes inhérents à la poursuite de cette guerre—287; guerre sans exemple dans l'histoire—287; force et dynamite priment le droit—288; l'Allemagne est l'ennemi le plus implacable que l'Angleterre ait jamais eu à combattre—288; ses premiers succès sont dûs à ses munitions—288; l'Allemagne produisait 250,000 obus par jour, l'Angleterre 2,500 et 13,000 shrapnels—288; disproportion a presque disparu—288; Gouvernement a bien fait de distribuer ses commandes pour munitions dans tout le Canada—289; classe industrielle avait besoin d'encouragement—289; mêmes les nouvelles compagnies ont fait du bon travail—289; général Bertram, président de la commission des obus n'est pas un homme politique—290; a dignement rempli son devoir—290; texte de la déclaration du général Bertram—290; opinion de députés libéraux sur le militarisme avant la guerre—292; participation des colonies à la guerre fut l'effet de leur libre volonté—203; à cette heure où le pays doit faire appel à toutes ses ressources physiques, morales et matérielles pour mener à bonne fin la guerre gigantesque qui se poursuit, les observations strictement de parti ne sont guère de mise—294; arrive fort souvent que l'opposition tombe dans le pessimisme—294; nous devrions éviter les critiques acerbes—294; Gouvernement doit soumettre tous les renseignements possibles—294; temps de la Chambre ne devrait pas être consacré à faire une enquête, une commission peut donner à l'opposition tout l'avantage possible pour satisfaire sa curiosité—294; Gouvernement a prouvé qu'il pouvait conduire la barque du pays en bon pilote—294; administration du ministre des Finances lui a valu l'approbation des banquiers et des hommes d'affaires les plus en vue du pays—295; il existe, en dehors de la guerre, des problèmes d'un intérêt vital pour le pays—295; pour cette raison, il est d'autant plus important que les membres de cette Chambre soient unis—295; épargnes en temps de guerre—295; en Angleterre une commission étudie des propositions à soumettre au peuple—295; certaines modifications pourraient être faites au Canada—295; compagnies d'assurance perçoivent plus de primes qu'il n'est nécessaire pour constituer leur réserve—295; l'importance d'apprendre un métier est plus grande—295; avantage d'un tarif protecteur—295; nous devions nous assurer les services des hommes de sciences les plus compétents et les plus capables pour nous aider à développer les ressources infiniment variées de notre pays—295; examiner la question du crédit rural—295; sort du Canada doit être basé sur l'expérience des derniers dix-huit mois—296; recrutement de 500,000 hommes—296; notre population saura faire de grand cœur les sacrifices nécessaires pour venir en aide à la mère patrie—296.

Sir Sam Hughes—Aucune critique d'importance a été faite du ministère de la Milice—297; parlé de l'organisation du comité des obus—297; comme dans le cas de la guerre du Sud-Africain, les dépenses relatives au comité des obus et la conduite de ses affaires ne regarde pas le Parlement—297; dans le temps un refus catégorique accueillit toute demande de renseignement—297; transport de nos soldats—298; départ des troupes regarde exclusivement les autorités impériales—298; vingt régiments sont prêts à partir du Canada—298; gouvernement anglais n'a pas à sa disposition tous les navires qu'il faudrait—298; impossible de faire partir nos soldats avant qu'on nous le demande de l'autre côté—298; plusieurs officiers sont forcés de rester en Canada parce qu'il est impossible de se dispenser de leurs services ici—298; personne n'a été retenu au pays par suite de décision

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

Sir Sam Hughes—Suite.

vexatoire—299 ; question des mitrailleuses —299 ; les souscriptions de guerre sont employées à l'achat de mitrailleuses— 299 ; désirs du peuple sont scrupuleusement respectés—299 ; instruction et entraînement des officiers—299 ; ouvrir des écoles militaires dans chaque district militaire du Canada—299 ; à ceux qui fréquentent ces écoles seront distribués des certificats de sergent, lieutenant, capitaine, major, etc.—299 ; ces écoles sont conçues, partie sur le plan des anciennes écoles militaires dont était doté le pays, au début de notre milice, et partie sur un pied plus démocratique—299 ; services du colonel J. W. Allison—300 ; lettre de la compagnie Colt expliquant son prix de $18.50 sur les revolvers automatiques— 300, 301 ; c'est le prix fixé pour n'importe quel gouvernement excepté celui des Etats-Unis—301 ; endroits où se trouvent nos soldats—302 ; 60,000 soldats en France—302 ; 60,000 en Angleterre—302 ; reste des 250,000 en Canada—302 ; recrutement se continue avec succès—302 ; militaires comptent parmi ce que nous avons de plus respectable—302 ; le fusil Ross— 302 ; peu après la déclaration de guerre, et avant qu'on se fût servi d'une arme canadienne, on a trouvé que le cuivre de la cartouche était trop mou—303 ; on a découvert qu'il fallait attribuer à la défectuosité des munitions les nombreux désappointements et revers subis, entre Mons et la Marne, puis dans d'autres engagements, par nos soldats armés du fusil anglais—303 ; régiment de la Princesse Patricia a été décimé non pas à cause de la défectuosité du fusil Lee-Enfield, mais à cause des mauvaises munitions dont on avait pourvu ces soldats —303 ; à la grande et mémorable bataille de Saint-Julien, la division canadienne s'est surtout servie de nos munitions canadiennes qui étaient absolument parfaites, comme l'étaient aussi d'autres munitions portant d'autres marques—303 ; certaines munitions américaines étaient bonnes, bien des munitions anglaises étaient bonnes aussi ; mais il y avait trois lots de cartouches anglaises qui ne l'étaient pas, et nos soldats, de même que les soldats anglais, l'ignoraient—303 ; voilà pourquoi les Canadiens qui se sont servis de fusils et de cartouches du Canada à Saint-Julien et à Festubert n'ont pas éprouvé de difficultés—303 ; instruction pour faire agrandir la chambre du fusil Ross—303 ; ici encore, les autorités impériales ont suivi l'exemple donné par le Canada—303 ; rapport du général MacDougall sur les fusils Ross et Lee-Enfield —303 ; fabrication des obus—303 ; mettre de côté tout esprit de parti, dans la conduite de cette guerre—303 ; libéraux intéressés dans des contrats de guerre—304 ; nominations dans la milice—304 ; deux commandants de division sur trois sont des libéraux—304 ; pas un seul conservateur dans tout le Canada n'a trouvé à redire—304 ; quant aux médecins sur quarante-huit officiers supérieurs, quatre ou cinq seulement sont conservateurs—304 ; quant aux commandes d'obus, ceux qui

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

Sir Sam Hughes—Suite.

ont examiné la question disent que les quatre cinquièmes des fournisseurs sont des libéraux et que les sept-dixièmes des fabricants d'étuis d'obus sont aussi des libéraux—305 ; les débuts de la fabrication d'obus en Canada—305 ; quelques manufacturiers seulement ont décidé de tenter l'aventure—305 ; il fallut même, dans certains cas leur obtenir l'appui financier des banques—305 ; nous mîmes à leur disposition les experts militaires du ministère—305 ; si grande était l'urgence que nous avons aussi chargé nos experts d'aller donner, dans les diverses fabriques des Etats-Unis, des renseignements sur la manière de façonner les obus destinés au gouvernement anglais—305 ; c'est alors que fut instituée la commission des obus —305 ; câblogrammes échangés avec le bureau de la guerre pour les premières commandes d'obus—306 ; commission des obus fut organisée, et jusqu'à sa dissolution, il y a quelque temps, elle prit la direction de toute l'affaire—306 ; ni directement, ni indirectement, le département de la Milice, pas plus que moi-même en ma qualité de ministre de la Milice, n'avons jamais, sous aucun rapport, intervenu dans l'adjudication des entreprises ou dans les prix à fixer—306 ; dans chaque cas, le prix a été déterminé par le gouvernement anglais—306 ; manufacturiers canadiens ont montré de la fermeté à aider l'empire—307 ; ont couru tous les risques—307 ; ont installé leurs machines avec leurs propres fonds—307 ; manufacturiers canadiens n'ont pas reçu d'aide du gouvernement anglais—308 ; la bataille de Saint-Julien—308 ; les soldats canadiens, armés du fusil canadien, et se servant de canons canadiens, et utilisant les cartouches et les obus canadiens, repoussèrent cent mille soldats des meilleures troupes que le monde ait jamais vues— 308 ; pendant quatre jours de bataille, nos soldats avaient tué 12,000 Allemands et en avaient blessé 22,000, un fait d'armes dont nous sommes fiers—308 ; à la deuxième période, les banquiers devinrent plus confiants—308 ; tous ceux qui avaient de l'argent en réserve voulaient faire la fabrication d'obus—309 ; commission décida de faire examiner les usines avant d'accorder les commandes—309 ; acier acidulé et acier basique—309 ; acier acidulé nécessaire pour les obus—309 ; colonel Cantley dépensa $500,000 avant de pouvoir le préparer au Canada—309 ; nos établissements au lieu d'employer de l'acier américain ont pu utiliser 800,000,000 de livres d'acier du Canada—309 ; je n'ai, dans aucun sens, laissé la politique s'introduire dans ces questions—310 ; commission des obus a distribué du travail aux quatre coins du pays, en ne consultant que l'intérêt du peuple canadien et celui de l'Angleterre—310 ; prix des obus—310 ; première commande à $8.55, deuxième à $6, troisième à $3.80—310 ; fabricants ont eu à payer le coût de leurs machines sur la première commande—310 ; ce que l'Australie sait de la fabrication des obus, elle le doit à notre comité—311 ; alors que le prix était de $3.80 ici, il était de $5 en

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

Sir Sam Hughes—Suite.
Australie—311; prix au Canada ont été moindres, étape par étape, que les prix des arseneaux anglais ou américains, ou même que les prix du commerce aux Etats-Unis ou en Angleterre, malgré l'avance de fonds faite aux fabricants anglais et américains en vue d'une installation des machines nécessaires, avance refusée au Canada—311; autres renseignements sur les prix au Canada et en Angleterre—311; sur chaque article prix canadien est le plus avantageux—311; Canada a produit 22,000,000 d'obus—312; 800,000,000 livres d'acier—312; 4,000,000 livres de poudre noire—312; 10,000,000 livres de cordite—312; 11,000,000 livres de trinitrotolnène, célèbre explosif détonnant—312; a produit une foule d'autres articles nécessaires à la guerre—312; Canada a mis sous les armes 250,000 hommes—312; a formé 90,000 ouvriers d'élite—312; se fabrique et s'expédie plus de 1,100,000 obus par mois—312; commission d'obus a donné des commandes pour $350,000,000—312; raffinage du cuivre se fait maintenant au Canada—312; développement des industries du zinc, du cuivre et du laiton—312; formation de la force canadienne—313; travaux au camp Valcartier—313; installation de 35,000 hommes sous tente, voilà ce qui s'est fait en moins de trois semaines à dater de la réponse à l'appel—313; avons formé 250,000 soldats qui se sont déjà créé une réputation mondiale—313; lorsque la guerre éclata, la vie industrielle et financière était paralysée au Canada—313; aujourd'hui nos manufacturiers sont capables de faire face à toute entreprise—313; gratitude à la presse du pays—314; conduite des journalistes a été exemplaire—314; tribut à l'œuvre des femmes canadiennes—314; esprit magnifique qui règne dans le clergé du Canada—314.

M. McKenzie—Belle position que le peuple canadien a su s'acquérir dans cette guerre—315; personne n'a dit que la jeunesse du Canada n'était pas prête à faire des sacrifices—315; mais nous prétendons que la politique a été introduite dès le commencement dans le département de la Milice—315; politique existe aujourd'hui et elle continuera à s'y faire jour—315; des millions provenant des deniers publics ont été dépensés par un petit groupe de personnes—315; nous devons, dans ce pays, connaître d'abord, la nécessité de cette dépense—315; savoir si l'argent a été dépensé dans l'intérêt public, et si chaque cent a été employé pour la guerre ainsi que pour la protection et le progrès de l'empire—315; si cela n'a pas été fait, nous exigerons un compte sévère de ceux qui ont agi autrement—315; avons le droit de demander des renseignements—316; favoritisme politique existe dans la Nouvelle-Ecosse—317; fait placer à la tête des régiments des amis politiques de l'espèce la plus abjecte—317; favoris du gouvernement ont été autorisés à monopoliser le trafic du pays—320; cultivateur ne peut pas vendre

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

M. McKenzie—Suite.
son foin en dehors de sa province ni à l'étranger sans un permis du Gouvernement—320; partout une mauvaise administration—320; pas un ministre ne peut déclarer qu'il n'avait aucune connaissance des irrégularités commises dans son département, avant d'en avoir été averti par le comité des comptes publics—320; ministres n'ont rien fait pour faire emprisonner les dilapidateurs des deniers publics—321; ce qui a été fait sous les différents régimes conservateurs—323; augmentation des dépenses, abstraction faite du budget de guerre—323; il est de notre devoir à tous d'unir nos efforts pour mettre fin à la présente guerre—324

Hon. Martin Burrell—Nous prêtons trop d'importance à de mesquines affaires qui n'intéressent que les partis politiques et nous font perdre de vue le problème qui doit tenir la première place dans les pensées du peuple canadien—324; effet de la déclaration de guerre dans la Colombie-Britannique—324; habitants ont fait à pied trente à quarante milles pour répondre au premier appel d'enrôlement—325; le fait seul d'avoir répondu de la sorte à l'appel, constitue la plus certaine des garanties quant au résultat final de la guerre—325; dans toutes les parties du Canada on trouve le même enthousiasme—325; l'enquête Davidson—327; MM. Pugsley et Carvell ont créé l'impression que la commission a fait une enquête frivole, marquée au coin du parti pris politique—327; commission a rempli son devoir envers le pays, dans le sens le plus étendu du mot—328; M. Thompson, avocat de la commission, a donné patriotiquement ses services absolument gratuits et il porte maintenant l'uniforme du soldat—328; l'achat de sous-marins—329; je me trouvais à Victoria lors des premières négociations—329; prix communiqué était de $1,150,000—329; au moment où cette opération se faisait, la déclaration des hostilités était une affaire de quelques heures—329; le temps manquait pour de longues négociations, même si l'on avait disputé le prix de ces bateaux—329; leur acquisition s'imposait—329; était possible que la flotte allemande du Pacifique eut le dessein de venir bombarder les villes de Victoria et de Vancouver—329; l'acquisition de ces sous-marins a fait plus pour la sûreté de ces deux villes du littoral que ne l'aurait pu faire toute autre disposition à prendre—330; doit féliciter sir Richard McBride et on doit admirer les efforts qu'il a fait, au point de vue financier ou autrement, par son gouvernement pour permettre au Gouvernement fédéral d'acquérir ces deux navires qui mettent réellement le littoral du Pacifique à l'abri du danger, dans cette partie du pays—330; achats de foin au Nouveau-Brunswick—332; jamais on n'a donné d'entreprise pour $24.50 la tonne—332; première offre reçue—332; Kennealy et Wetmore demandaient $21.50—333; Gouvernement devait fournir les

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

Hon. Martin Burrell—Suite.

presses—333 ; offre fut refusée—333 ; contrat accordé à la Atlantic Hay Co., à un prix $1.70 de moins que celui demandé sur le marché de Montréal—334 ; texte de la correspondance sur la qualité du foin—335 ; toute l'opération a été conduite honnêtement—336 ; nous n'avons jamais reçu une seule plainte du War-office —336 ; après l'arrivée du foin en France les autorités s'en sont déclarées satisfaites—336 ; nous avons fourni au War-office toutes les factures, tous les comptes, toutes les explications qui nous ont été demandés et les intéressés n'ont jamais formulé la moindre plainte—336 ; cette année l'Atlantic Hay Co. a obtenu le contrat à $23 la tonne—336 ; War-office se trouvait à payer $2 de moins que ce qu'il payait à Montréal, en ajoutant le transport à Saint-Jean—336 ; avons cru en toute sincérité faire un marché recommandable sous tous les rapports—336 ; correspondance avec la Atlantic Hay Company—338, 339 ; nous convenons que si le département constate que notre compagnie retire plus d'un dollar de bénéfice par tonne, l'excédent sera retenu par le département pour le bénéfice du gouvernement impérial—339 ; nous achetons dans tout le pays, pour les bureaux de la guerre dans une très large mesure, du foin, de l'avoine et de la farine—341 ; quand viendra le moment après la guerre, d'écrire toute cette histoire, je n'aurai que trop de satisfaction à mettre devant le public tous les détails de l'affaire—341 ; il est inopportun d'agiter ces questions devant le Parlement à l'heure où la guerre bat son plein et où ces fournitures s'adjugent, à l'heure où dans tout le pays il se fait d'importantes opérations dans ces sortes d'affaires—341 ; en 1903, gouvernement Laurier refusa une enquête sur les contrats en rapport avec la guerre du Sud-Africain—342 ; l'ancien gouvernement déclara que ces choses se rapportant aux bureaux de la guerre et les fonds dépensés ici étant des fonds anglais—342 ; il n'avait pas à en rendre compte à la Chambre, il ne jugeait pas qu'il fût convenable de donner communication des pièces concernant cette question—343 ; je dirai ici cependant, qu'une fois la guerre terminée, je n'hésiterais nullement à mettre devant la Chambre tout ce que nous possédons de notes relatives à ces fournitures—343 ; pour le moment l'intérêt du War-office demande le silence—343.

M. Devlin—Si nous voulons être fidèles à notre constitution, nous devons faire tout ce qui dépend de nous afin de préserver notre qualité de sujets canadiens du roi d'Angleterre—349 ; voilà quel est le devoir, non seulement des membres du Parlement, mais de tous les citoyens du Canada—349 ; notre devoir—349 ; achat de sous-marins—349 ; Gouvernement a payé trop cher pour des navires démodés—349 ; mieux aurait fallu se servir d'abord du *Niobé* et du *Rainbow*—350 ; le meilleur service à rendre au peuple est de surveiller de très près la dépense des de-

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

M. Devlin—Suite.

niers publics et les fausses manœuvres auxquelles le Gouvernement est exposé à cause de la guerre—350 ; tout ce qui a été voté pour la guerre doit être employé pour les fins de la guerre ou bien ne pas être employé du tout—351 ; situation financière du Canada—351 ; ministre des Finances veut remédier la situation en imposant des taxes—351 ; emprunt de 45 millions de dollars à New-York—352 ; pas opposé aux emprunts pour les fins de la guerre—353 ; certaines dépenses d'administration sont trop élevées—353 ; édifices publics trop considérables pour la population—353 ; opinion du *Canadian Financial Post*—354 ; nécessité de l'économie pour la population canadienne—354 ; ce qui se passe dans le service civil—355 ; situation financière dans la province de Québec—355 ; gouvernement provincial a déboursé $692,994 pour la guerre en dons au gouvernement anglais, à l'hôpital des paroisses canadiennes à Paris, au comité de secours aux victimes de la guerre en Belgique et au comité de secours national de Paris, et les particuliers ont fait de généreux dons aux différentes caisses de secours—355 ; gouvernement de Québec est en état de montrer pendant cette année de guerre, un excédent de $194,416—355 ; sait régler ses dépenses—355 ; pour faire régner la prospérité au Canada—345 ; opinion de sir George Foster—355 ; essentiel de nous rendre favorable la balance du commerce—355 ; notre commerce avec les Etats-Unis—356 ; mission de sir George Foster en Chine—356 ; en 1912, nous avions contre nous une balance de $225,000,000 ; en 1914, cette balance était encore de $180,000,000 bien que le Gouvernement eût eu trois années pour mettre ses théories en pratique—357 ; l'agriculture qui est bien l'industrie fondamentale du Canada, les conservateurs l'ont sacrifiée à l'intérêt des manufacturiers—357 ; statistique de l'exportation des produits agricoles et des articles manufacturés de 1913 à 1915—357 ; en 1913, l'exportation des produits agricoles excédait de $143,000,000 celle des articles manufacturés, tandis qu'à la fin de l'année terminée le 30 novembre 1915, cet excédent n'était plus que de $55,000,000—357 ; ce sont les cultivateurs qui sont les véritables artisans de la richesse dont le pays s'enorgueillit à si juste titre—357 ; on doit en retour leur accorder quelque protection—357 ; perspectives des affaires après la guerre—358 ; problèmes à étudier—358 ; augmenter notre population—358 ; améliorer nos méthodes de culture—358 ; faire l'élevage du bétail—358 ; enquête sur les agissements de la défunte commissions des obus—358 ; l'opinion publique demande cette enquête—358 ; Parlement doit avoir juridiction sur les dépenses de cette commission—360 ; gouvernement canadien avait un pouvoir complet sur tous les achats, toutes les commandes faites au Canada—361 ; communications avaient lieu directement avec le ministre de la Milice et le premier ministre de ce pays—362 ; les impôts de guerre —362 ; l'accroissement des impôts ne nous

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

M. Devlin—Suite.
a pas donné le revenu dont nous avons besoin—362; jusqu'ici, cette augmentation des taxes a porté lourdement sur le consommateur, et nous sommes, malgré tout, obligés, afin de faire face à nos dépenses ordinaires, de contracter des emprunts au dehors—362; nous avons dans ce pays de grandes ressources agricoles, minérales et industrielles, et le Gouvernement ferait bien de ne pas compter sur les droits de douane comme source de revenu—362; la source la plus fertile, c'est cette richesse que produit l'agriculture—362.

M. Edwards—Félicitations à l'Orateur—363; achat des sous-marins—363; besoin que l'on avait de ces vaisseaux—363; laisser cette affaire à la considération et au jugement du peuple—363; notre commerce à l'étranger—363; jamais nous n'avons soutenu qu'il ne fallait faire ni échange ni commerce avec les Yankees—363; nous avons dit que nous n'entendions pas permettre que ce pays devînt un pur accessoire des Etats-Unis—363; et que nous n'étions pas prêts à céder le Canada à nos voisins—363; réciprocité avec les Etats-Unis—364; quelle serait aujourd'hui la position de nos cultivateurs, si cette politique eût triomphé?—364; avec les produits des divers pays virtuellement exclus des marchés de l'Europe, devenus très dangereux d'accès à cause de la guerre, nous pouvons être bien sûrs que s'il existait un bas prix pour les produits agricoles dans une partie quelconque du monde, ce bas prix serait payé au cultivateur du Canada—364; et si nos prix ici fléchissaient jamais jusqu'à un chiffre qui attirât les producteurs des autres pays, nos cultivateurs n'auraient aucune protection—364; question des obus et l'attitude du gouvernement Laurier en 1903 sur les commandes en rapport avec la guerre du Sud-Africain—364; aucune plainte du gouvernement britannique—364; enquête sur une dépense d'argent qui ne concerne pas le gouvernement canadien—364; temps de difficultés et de détresse—367; population du Canada a noblement répondu à l'appel—367; recrutement dans Ontario et le clergé protestant—367; dans Ontario, depuis que la guerre a commencé, chaque église protestante a été ouverte comme une tente pour le recrutement et chaque ministre protestant dans Ontario s'est mis à la tête de tous les mouvements pour aider l'Angleterre dans cette guerre—367; la conduite des différentes confessions religieuses relativement à cette guerre, sera jugée jusqu'à un certain point, à la lumière de ce que leurs membres auront accompli en faveur du recrutement—368; il est indiscutable que l'on attachera beaucoup d'importance aussi aux appels qu'auront lancés les archevêques, les évêques et les ministres du culte en général, qui ont la direction des différentes églises—368; le présent conflit n'est pas plus une guerre suscitée au Canada—368; ce n'est pas seulement la liberté et les droits de la population des Iles-Britanniques, qui sont

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

M. Edwards—Suite.
en jeu à l'heure actuelle, mais la liberté et les droits de toutes les démocraties, dans le monde entier—368: la flotte anglaise—369; protection du commerce canadien—369; conduite de MM. Bourassa et Lavergne—369; presse nationaliste de la province de Québec se sert, chaque jour, d'un langage qui fait la honte de la presse en général et de cette province là en particulier—370; opinion de sir Wilfrid Laurier—370; journaux qui tendent à empêcher le recrutement devraient être supprimés—371; M. Armand Lavergne et son grade de colonel dans la milice canadienne—371; c'est une honte pour le Canada qu'un homme de cet acabit puisse conserver ce grade dans notre milice—371; quiconque parle comme il l'a fait ne devrait pas être admis à porter l'uniforme—371; les orangistes et la guerre—372; un quart des volontaires partis de Valcartier avec le premier corps expéditionnaire appartenaient à l'ordre orangiste—372; ont contribué au fonds de secours des Belges et à une foule d'autres œuvres méritoires—372; l'enrôlement en Canada—373; juste idée de la situation—373; population de 18 à 45 ans 1,674,540 âmes—373; enrôlés jusqu'au 31 décembre 207,568—373; pourcentage par province—373; ce serait commettre une grave erreur de prendre le chiffre des enrôlements dans une municipalité quelconque et d'en conclure qu'elle manque de patriotisme—374; il est aussi parfaitement vrai que, dans les campagnes, les gens n'ont pas la même chance de se renseigner au sujet de la guerre que la population des villes, qui parcourt les rues chaque jour, lit les bulletins et entend parler de la guerre—374; liste des cadets du collège de Kingston qui se sont enrôlés—375; élèves ont jeté beaucoup d'éclat sur cette institution—376 ont fait honneur à toutes les provinces—376.

M. Carroll—Le parti nationaliste—376; en 1911 MM. Bourassa et Lavergne ont accordé partout leur appui sans réserve au chef actuel du gouvernement—376; se sont vantés d'avoir reçu l'offre de portefeuilles—376; déclaration de M. Lavergne concernant la guerre—377; tout homme qui dit que le pays ne devrait pas intervenir dans la présente guerre, ne devrait pas porter l'uniforme—377; je partage l'opinion de ceux qui croient que tous les hommes et toutes les femmes du Canada ont mis leurs concours dans cette lutte, espérant le succès des armées alliées et priant pour leur victoire—378; gouvernement procède assez bien, en ce qui se rapporte au recrutement en Canada—378; accusation contre la commission des obus—379; gouvernement se doit à lui-même de faire une enquête—380; politique navale du gouvernement—380; pourquoi n'a-t-on pas fait un appel à nos marins des côtes pour aller remplir les vides survenus dans la marine anglaise?—381; nous pouvons avoir des recrues pour la marine dans le Canada—381; gouvernement ne connaît rien de

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

M. Carroll—Suite.
notre population maritime qui va sur la haute mer—381; la politique et la milice —381; agents conservateurs dans les bureaux de recrutement—381; temps d'apporter remède à cet état de choses—382; l'enseignement technique en Canada—383; faut se préparer si nous voulons nous emparer d'un peu du commerce alimenté par la main-d'œuvre ouvrière ou experte—383; indispensable de s'occuper sans plus de retard de l'enseignement technologique—383; contribuer à la formation d'artisans experts dans les diverses provinces—383; gouvernement fédéral doit être en mesure de fournir l'aide requise pour la diffusion de l'enseignement professionnel—384.

M. Burnham—Protestation au nom de la jeunesse de ce pays—385; des députés cherchent à fomenter les rancœurs et les haines de parti—385; texte de belles paroles de sir Wilfrid Laurier—385; la discussion depuis a subi une transformation extraordinaire—386; n'entend parler que d'enquêtes—387; l'opposition est décidée à étaler de prétendus scandales—387; peuple commence à deviner dans quel but les députés de la gauche adoptent cette ligne de conduite—387; pourquoi toutes ces menaces, surtout au milieu d'une guerre dont rien n'indique encore la fin prochaine et qui exige le meilleur de nos ressources et notre énergie?—387; ce serait une erreur, un crime d'exciter les passions des membres de cette Chambre et des électeurs de ce pays—388; attitude de l'opposition cause un tort considérable à l'enrôlement—388.

M. Lapointe (Kamouraska)—En temps de crise nationale, les actes du gouvernement ne regardent pas seulement les ministres—391; peuple a le droit de les discuter, il a le droit de juger ceux qui en doivent rendre compte—391; on doit faire passer les intérêts des contribuables du Canada avant la tranquilité du gouvernement—391; on ne peut tenir l'Angleterre responsable pour cette guerre—392; historique de la guerre—392; province de Québec a fait son devoir—392; population ressent grandement les remarques insultantes d'une certaine presse—392; insinuations de la presse tory ontarienne ont nui beaucoup au recrutement dans notre province—393; chefs nationalistes dans le cabinet—393; leurs relations avec M. Lavergne—393; l'activité politique dans Québec—394; déclarations par des ministres—395; l'opposition demande au gouvernement de rendre ses comptes à la population—397.

M. Taylor—Porter le corps expéditionnaire canadien à 500,000—397; l'enrôlement appelle l'attention sérieuse de tous—397; n'est encore qu'à la période des débuts —397; félicitations au ministre de la Milice—398; mot "conscription" est mal choisi pour représenter l'idée qu'il comporte—398; travaux de l'heure présente sont la continuation de la guerre—398; en faveur d'un scrutin pour les positions

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

M. Taylor—Suite.
dans le service militaire afin d'accorder à chaque citoyen, à son tour régulier en cas d'urgence, le rang dont il s'est rendu digne en temps de paix—398; accorder à nos soldats des pensions plus raisonnables—398; peuple en faveur de la prolongation du Parlement—399; conduite de l'opposition—399; à la suite des critiques, les Canadiens s'abstiennent de s'enrôler—399; fait remarquable de la présente campagne—399; supériorité écrasante de la marine britannique—399; l'affaire des sous-marins canadiens—401; utiles à la Colombie-Britannique—402; sauvés ses trésors et la vie de ses habitants—402.

M. McCoig—Le choix des officiers dans la milice—403; aucun favoritisme dans le comté de Kent—403; population du comté a répondu avec empressement dès le premier appel—403; femmes de Kent ont également fait preuve d'un admirable dévouement depuis le début de la guerre —403; question industrielle—404; avons à Chatham des maisons industrielles dont l'importance n'est dépassée dans aucune autre ville d'une égale population—404; aucune commande pour munitions ne leur fut donnée—405; je me bornerai à donner au gouvernement l'assurance que, même s'il ne voit pas jour d'accorder des commandes ou des entreprises à la cité de Chatham, la classe ouvrière, aussi bien que les industriels, n'épargnera rien pour amasser des fonds et envoyer des soldats afin de lui aider à mener à bonne fin la guerre qui est actuellement déchaînée—405; parti libéral fait son devoir—405; accusations concernant l'achat du foin—406; si le ministre de l'Agriculture voulait adjuger la fourniture de 15,000 tonnes de foin, n'aurait-il pas mieux fait de répartir cette fourniture en deux ou trois lots de dimension modeste et de fournir aux cultivateurs d'Ontario l'occasion de lui vendre ce dont il avait besoin—406; dans le sud-ouest d'Ontario, nous avons les meilleures terres à foin qu'on puisse trouver dans tout le Canada—406; prohibition de l'exportation de la laine—406; cette loi fut nuisible aux éleveurs de moutons des différentes parties du pays—407; l'interdiction fut levée—407; réformes nécessaires dans l'intérêt des cultivateurs—407; l'industrie du tabac—407; cultivateurs ont fait des frais considérables—407; à la merci d'un acheteur unique—407; coalition capitaliste dans la région sud-ouest d'Ontario—407; gouvernement devrait venir en aide aux cultivateurs de tabac—407; s'il existe un syndicat d'accaparement—407; cultivateurs pourront se prévaloir de la loi des coalitions—407; cultivateurs de tabac demandent de substituer un droit de douane au droit d'accise—408; l'élevage des porcs—408; choléra menaçait d'anéantir les troupeaux—408; gouvernement aurait dû s'occuper de cette affaire —408; culture du blé dans Ontario—409; cultivateurs n'ont pas obtenu le prix qu'ils auraient dû avoir—409; vente des chevaux pour la milice—409; l'affaire J.

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

M. McCoig—Suite.
R. Fallis—410 ; expédition de chevaux pour la guerre—411 ; cultivateurs sont découragés—411 ; gouvernement néglige l'élevage des chevaux—411.

M. McCurdy—Attaques injustes contre le major Muirhead—412 ; a un passé honorable dans la milice—412 ; attaques contre le docteur Joseph Hayes—413 ; splendide type du Canadien—414 ; jeunesse sacrifie tout ce qu'elle possède pour le pays —416.

M. Copp—Sentiment de loyauté et de patriotisme dont les membres de la Chambre sont animés—416 ; ce ne peut pas être une faute plus grave de s'occuper des opinions politiques de ceux qui prennent part à la guerre que de choisir des hommes en raison de leurs opinions politiques pour remplir durant la guerre des situations dans l'armée—416 ; droit de critiquer le Gouvernement sur des questions de grande importance publique—416 ; critique juste est toujours bonne en tous les temps—416 ; sous plusieurs rapports, le Gouvernement a conduit très énergiquement les affaires de la guerre—417 ; certaines accusations ont été portées relativement à la fabrication des obus au Canada—417 ; renseignements doivent être obtenus à ce sujet—417 ; quatre aspects de la question de la guerre au point de vue canadien—418 ; nous devons avoir de l'argent—418 ; il nous faut des soldats—418 ; il faut que nos soldats soient bien équipés et qu'ils soient pourvus de munitions en quantité suffisante—418 ; enfin, nous devons exercer une direction et une surveillance efficace sur nos soldats, qui sont sur la ligne de feu—418 ; noms des maisons qui ont obtenu des commandes d'obus dans le Nouveau-Brunswick—419 ; différence dans les prix—419 ; preuve évidente qu'une pression quelconque a été exercée sur la commission des obus pour l'amener à accorder des commandes à différents prix—419 ; il y a eu du favoritisme—420 ; prix variant de $6 à $6.70 par obus—420 ; l'enrôlement—422 ; m'inquiète peu de voir le ministre de la Milice choisir dans les rangs du parti conservateur des colonels, des majors, des lieutenants et tous autres officiers—422 ; tout cela n'empêchera pas les libéraux du comté de Westmorland ni ne m'empêchera pas moi-même de faire tout notre possible pour encourager le recrutement—422 ; les pensions des officiers et des soldats—422 ; si un simple soldat revient au Canada, blessé au point de n'être plus en état d'exécuter le travail qui lui assure son existence et celle de sa famille, le Gouvernement devra lui accorder une pension qui compense quelque peu les sacrifices qu'il a faits pour le pays—422 ; écart trop grand entre la pension de l'officier et du soldat—422 ; enrôlement dans la province de Québec—422 ; patriotisme de la population acadienne—422 ; plainte au sujet de la manière dont les soldats sont traités pendant la période d'instruction—423 ; plusieurs fils de familles riches sont placés dans nos écoles

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

M. Copp—Suite.
militaires et obtiennent des commissions, tandis que des hommes plus âgés qui ont plusieurs années d'expérience dans l'état militaire restent simples soldats—423 ; si ces anciens soldats, qui ont eu l'avantage d'une éducation militaire pratique, qui en plus ont l'expérience, étaient nommés officiers, les autorités militaires mériteraient davantage, et obtiendraient de meilleurs résultats dans l'entraînement des troupes —423 ; les commandes pour le foin—424 ; entrepreneurs ont réalisé $5 par tonne—424 ; cultivateurs ont perdu $2 à $3 par tonne—424 ; coup déloyal aux cultivateurs du Nouveau-Brunswick qui ont perdu $50,000—425 ; sera intéressant d'obtenir des renseignements sur les bénéfices de la *Atlantic Hay Co.*—425.

M. Sinclair—Décorum politique—428 ; l'élection de Victoria, N.-E.—428 ; le major Muirhead—428 ; nous devons avant tout, répondre aux exigences de la guerre —428 ; deux choses dont ce pays a raison d'être fier—429 ; l'union dont nous avons fait preuve en face de l'ennemi—429 ; magnifique conduite de nos soldats sur les champs de bataille—429 ; le courage et l'héroïsme de nos soldats ont fait jaillir un nouveau lustre sur le nom du Canada—429 ; situation dans le pays—429 ; nécessité d'une administration pratique et honnête—429 ; le favoritisme est responsable des abus—430 ; M. H. W. Brown, le chef du département des achats dans le département de la Milice, a déclaré sous serment que la liste des favoris du pouvoir qui lui a été soumise comporte non moins de huit mille noms—430 ; tous ces favorisés s'entendent pour conseiller M. Brown, sur la meilleure manière de défendre l'empire tout en garnissant le gousset des conservateurs—430 ; comment sont nommés les inspecteurs d'obus—430 ; lettres de J. A. Gillies, John C. Douglas et Alex. McGregor —430, 431 ; fallait avoir recours aux influences politiques pour s'assurer des commandes d'obus—431 ; machine tory à Ottawa, et non la commission des obus, à Montréal, qui tirait les ficelles—431 ; ateliers de New-Glasgow—431 ; n'ont pu obtenir de commande—431 ; Gouvernement est responsable de ce régime de faveurs—431 ; conseils aux gens sur la pratique de l'économie—432 ; philosophie de l'immortel Micawber—432 ; dépenser moins que son revenu apporte le bonheur —432 ; Gouvernement devrait pratiquer ce principe—432 ; devrait suspendre les travaux à Halifax et du chemin de fer de la baie d'Hudson—432 ; ce chemin de fer n'est pas une entreprise commerciale avantageuse—432 ; proteste contre la dépense d'un seul autre dollar sur cette entreprise—432 ; l'affaire De Witt Foster—433 ; l'achat des chevaux—433 ; cas de corruption fréquents en rapport avec les achats pour la guerre—433 ; aucun expert dans la commission des obus—434 ; mon opinion à moi est que le général Bertram, qui dit avoir adjugé toutes les commandes sans même consulter ses collègues, n'a été, dans une large mesure,

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

M. Sinclair—Suite.
qu'une sorte d'agent aux ordres du parti —435 ; il a tenu de nom un poste très important—435 ; outre qu'il avait la présidence de la commission des obus, il était dépositaire de fonds anglais considérables, et l'honneur du Canada se trouvait en quelque sorte commis à sa garde—435 ; s'il s'est rendu coupable du moindre abus de confiance, et qu'on l'ait su, on devait le démettre sans façon. Mais que fit le Gouvernement?—435 ; il lui ôte la charge de président, met un autre à sa place et prie notre souverain de se commettre dans l'affaire en conférant au général Bertram l'ordre de chevalier—435 ; il engage le gouvernement impérial à le reprendre, non comme président, mais comme simple membre de la nouvelle commission des obus—435 ; par là, les ministres se sont rendus responsables envers le peuple canadien de tous les péchés de la première commission des obus, quels qu'ils soient—435.

M. Knowles—Nous voulons toujours, dans l'Ouest, le libre-échange pour le blé et les instruments agricoles—437 ; temps est aussi venu d'examiner les accusations faites par M. Pugsley, afin de corriger les erreurs d'administration—437 ; devoir de ne pas entraver l'œuvre du gouvernement—438 ; arrêter tout le coulage qui se produit—438 ; guerre contribuera en quelque chose à faire disparaître l'égoïsme des partis qui pour ce pays nous renferme dans des bornes trop étroites—438 ; guerre a puissamment contribué à faire du Canada une nation—440 ; en volant à la défense de l'empire, nos volontaires ont fait une réalité de ce qui était auparavant plus ou moins une question de sentiment—440 ; si lourds qu'aient été nos sacrifices, nous serons fiers de les avoir faits—441 ; d'avoir défendu avec toutes nos forces la cause de la civilisation et de la justice dans le monde—441 ; question du blé de l'Ouest—442 ; donne lieu à des plaintes—442 ; nos élévateurs de Fort-William et des Prairies sont remplis et les cultivateurs se trouvent dans l'impossibilité de charroyer leur blé et d'obtenir l'argent qu'il leur faut pour acquitter leurs dettes—442 ; gouvernement devrait voir à ce que les élévateurs soient employés—443 ; pourrait obtenir des tarifs de transport favorables—443 ; faire de la réclame en faveur des élévateurs—443 ; ignore pourquoi le gouvernement a requisitionné du blé—443 ; semblable opération jette trop de désarroi dans le commerce du grain—444 ; opinion des journaux et correspondance à ce sujet—445, 446 ; avances de grains de semence aux cultivateurs—446 ; encaissements opérés par le gouvernement l'automne dernier—446 ; lettre de M. J. Bruce Walker—447 ; paiement forcé cause un tort considérable aux cultivateurs —447 ; problème national est de développer l'Ouest—449 ; savoir utiliser le sol que le Créateur nous a donné—450.

M. Turriff—Deux questions à étudier—450 ; prolongation de cette législature et la

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

M. Turriff—Suite.
guerre—450 ; l'opposition se tiendra épaule contre épaule avec le gouvernement dans tout ce qui concerne la conduite à suivre dans cette guerre—451 ; n'avons pas l'intention d'abandonner le droit de critique—451 ; l'année dernière l'honorable M. Rogers laissait clairement entendre qu'il y aurait un appel aux électeurs —451 ; l'attitude du parti libéral—451 ; nous sommes vivement intéressés dans cette guerre—451 ; nous y resterons jusqu'à la fin, qu'importe le coût en soldats et en argent—451 ; je ne crois pas qu'il soit possible de réunir 500,000 soldats d'après le système du volontariat—451 ; le fait peut se produire cependant et j'espère qu'il en sera ainsi—451 ; mais si nous réussissons à obtenir 500,000 soldats, le gouvernement devra adopter des tactiques tout à fait différentes de celles qu'il a employées, dans le passé—451 ; le plus grand obstacle à l'enrôlement volontaire, au cours de l'année et demie qui vient de s'écouler, ont été les actes et les paroles du ministre de la Milice—451 ; ministre dit que pour chaque soldat qu'il demande il a deux ou trois offres de volontaires—452 ; en parlant ainsi il a empêché une foule de jeunes gens à s'enrôler—453 ; question des grains de semence—452 ; cultivateurs obligés de payer la moitié de la dette contractée envers le gouvernement—452 ; obligation mettait le cultivateur entièrement au pouvoir du propriétaire de l'élévateur qui achetait le grain—452 ; pas le droit de vendre un boisseau de blé avant le paiement de cette dette—452 ; cultivateurs n'ont pas été payés suivant la qualité de leur blé—452 ; l'automne dernier on ne payait au cultivateur que 80 ou 85 cents pour son blé, ce qui était à peu près la moitié de ce qu'on lui avait fait payer pour son grain de semence—453 ; le fait de placer le cultivateur dans l'obligation d'accepter pour son blé le prix de la qualité inférieure est tout simplement un crime—453 ; le dernier emprunt du Canada—453 ; le gouvernement aurait dû le faire directement sans l'intermédiaire des banques et aurait épargné une dépense de $250,000—453 ; approuve la politique de placer nos emprunts dans notre pays—453 ; les Etats-Unis peuvent aussi nous fournir de l'argent à meilleur marché—454 ; c'est là un moyen beaucoup plus effectif d'aider la Grande-Bretagne dans cette guerre qu'en continuant à faire, comme par le passé, nos emprunts en Angleterre seulement—454 ; l'enrôlement—455 ; des centaines d'individus sont partis pour les champs de bataille quand on n'aurait jamais dû les laisser passer—455 ; l'examen médical qui se fait au Canada mérite à peine ce nom—455 ; gouvernement par ce système aura trop de pensions à payer—455 ; existe une trop grande différence entre la pension de l'officier et du soldat—455 ; fourniture des obus—455 ; gouvernement a fait réduire le prix de $5.70 à $1.75—456 ; ceci est une condamnation des premiers contrats accordés par la commission—456 ; commission n'est nullement

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

M. Turriff—Suite.
indépendante, elle n'est qu'une annexe du ministère de la Milice—457; partout où existe l'influence politique, les intéressés obtiennent des prix plus élevés pour leurs entreprises—457; pays a aussi été pillé dans des travaux à la Colombie-Britannique—459; secrétaire de l'association conservatrice à Victoria a touché un profit de 50 cents sur chaque tonne de charbon—459; contrat pour dragage—459; témoignages devant les cours de justice, ont établi que l'on avait formé le plan de réclamer le prix de l'enlèvement de 30,000 verges cubes à raison de $9 par verge, quand il ne s'agissait que de l'enlèvement de 5,000 verges—459; cette affaire devra être éclaircie à la prochaine session—459; une enquête devrait être ordonnée par le gouvernement—460; blé requisitionné par le gouvernement——460; experts ont fortement recommandé au gouvernement non pas de réquisitionner le blé, mais de l'acheter de la façon ordinaire—460; un tiers de ce blé appartenait aux cultivateurs—461; en payant $1.04½ le boisseau le gouvernement a fait perdre un million de dollars aux cultivateurs de l'Ouest—461; difficultés de transport—462; là où deux ou trois chemins de fer se font concurrence, les gens ont autant de wagons qu'ils en ont besoin—463; mais en certains endroits desservis par une seule voie ferrée, ils n'en peuvent pas obtenir, et la compagnie du chemin de fer les fait attendre jusqu'au moment où il lui plaît d'en mettre à leur disposition—463; transport du blé au delà de l'Atlantique—463; tarifs six fois plus élevés qu'avant la guerre—464; puisque le gouvernement a obtenu des navires pour expédier les munitions de guerre en Europe, il aurait pu obtenir la même faveur pour le blé canadien—464; prix du transport sur les Grands lacs sont trois ou quatre fois plus élevés qu'avant la guerre—465; guerre n'a pas rendu la navigation sur les Grands lacs plus dangereuse—465; compagnies volent à leur gré le cultivateur du prix auquel il a légitimement droit pour son blé—466.

M. Pardee—Devoir du Gouvernement est de diriger les sentiments patriotiques du public—468; devoir de l'opposition est de donner un appui cordial au Gouvernement—468; voir à ce que tous les services et sacrifices du peuple soient utilisés de la manière la plus droite—468; je crois qu'à l'exception des chefs du parti nationaliste, il n'y a pas au Canada un seul homme déloyal qui soit de naissance canadienne—468; Gouvernement aura à faire face à la fin de la guerre, à une période de reconstruction—469; notre dette est énorme—469; taxation devra être imposée d'une manière aussi équitable que possible—469; on devra s'occuper du soldat revenant de la guerre—469; c'est le devoir le plus sacré de l'Etat de faire en sorte que ces hommes à leur retour, qu'ils soient intacts ou mutilés, trouvent une juste provision préparée pour eux qui ont tout sacrifié ce qu'ils avaient et qu'en versant

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

M. Pardee—Suite.
leur sang, ont répandu un si grand lustre sur le Canada—469; projet des pensions sera important à régler—469; question agraire devra être étudiée—469; pas favorable à l'idée d'accorder des concessions de terre à titre gratuit—470; accorder des terres aux soldats à la condition qu'ils les cultivent eux-mêmes—470; amélioration de nos moyens de défense sur terre et sur mer—470; ne puis croire au règne de la paix perpétuelle—470; seul moyen d'empêcher la répétition des événements actuels, c'est de faire des préparatifs complets—470; Canada traverse une période de transition—470; nous prenons rang parmi les grands pays du monde—470; c'est confiants en notre force que nous prenons notre place dans le concert des nations—470; l'administration du Gouvernement—471; ministre des Travaux publics pourrait réduire ses dépenses—471; économie nécessaire aux Postes—471; contrats d'obus accordés à ceux qui n'y avaient aucun droit—471; autant de points qu'il faut éclaircir—471; une pseudo-aristocratie au Canada—472; on ne peut faire un pas dans la rue sans se heurter à un chevalier ou à un baronnet—472; dans un jeune pays démocratique comme le Canada, nous avons assez de gens titrés—472; un Canadien ne devrait se distinguer des autres que par son mérite personnel et le bien qu'il fait parmi ses compatriotes—472; le titre de gentleman canadien est assez beau pour qui que ce soit—472.

M. Thomson (Qu'Appelle)—Blé réquisitionné à la tête du lac Supérieur—473; Gouvernement a causé des dommages en agissant ainsi—473; perturbation du commerce—474; devrait savoir à qui le Gouvernement a prêté du blé—474; perte subie par les cultivateurs est incontestable—474; l'intervention du Gouvernement a dépouillé les cultivateurs des bénéfices légitimes sur lesquels ils pouvaient compter—475.

M. Maclean (York-Sud)—Gouvernement et le Parlement auraient agi sagement en obtenant la libre exportation du blé aux Etats-Unis—477; cultivateur de l'Ouest est le meilleur juge de son propre intérêt—477; ce qui le favorise doit être également à l'avantage du pays en général—477; je n'en reste pas moins fidèle à la protection—477; n'ai pas changé de manière de voir sur la réciprocité commerciale—477; devoir du Gouvernement de stabiliser le prix du blé—477; moyen d'atteindre ce but est de fournir les élévateurs et les avantages d'entreposages suffisants par tout le pays—477; situation créée par la guerre—477; population du Canada comprend l'importance du conflit—477; on ne peut définitivement dire ce que l'avenir nous réserve—477; tant que la menace allemande existera nous ne pouvons répondre de l'avenir—477; Parlement doit faire tous les sacrifices pour mener cette guerre à bonne fin—478; recrutement se fait bien—478; faut modifier notre régime douanier—478; les

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

M. Maclean (York-sud)—*Suite.*

obligations du pays seront telles qu'il nous faudra changer tout notre cours monétaire et notre loi des banques, comme la chose a été faite dans presque tous les pays—479 ; Gouvernement sera obligé de se réserver le droit d'émettre la monnaie de papier—479 ; dans la situation qui nous sera faite par cette guerre le cours des banques ne suffira pas aux besoins du pays—479 ; il faudrait avoir un cours absolument national, et pour y arriver, nous devrons, à l'exemple des Etats-Unis, changer nos lois—479 ; leur sytème de banques nationales a obtenu un grand succès—479 ; nécessité d'établir quelque sorte de crédit hypothécaire pour les cultivateurs de tout le pays—479 ; créer des banques dont l'objet sera de fournir de l'argent aux cultivateurs à longue échéance et à bon marché—479 ; banques ordinaires de ce pays ne sont pas constituées pour prêter à long terme—479 ; les sociétés de crédit agricole aux Etats-Unis —479 ; hypothèque remboursable en payant 5 p. 100 en principal et intérêt—479 ; établissement de banques nationales de réserve—480 ; si nous voulons peupler le Canada comme il convient de le faire, il faut réorganiser de fond en comble notre système de finances—480 ; nos gisements de nickel—480 ; plus beaux au monde—480 ; si nous voulons bien développer notre richesse minière, nous pourrons payer toute notre dette nationale—480 ; il est grandement temps de contrôler les produits du nickel de ce pays—481 ; devrions nationaliser les ressources naturelles, surtout le pétrole et le nickel—481 ; nationalisation des voies ferrées—482 ; aussi des lignes télégraphiques et des compagnies de messageries—482 ; fabrication des munitions s'améliore—482 ; favorable à la participation du Canada dans la présente guerre—482 ; si la lutte doit se prolonger, il devrait se produire quelques modifications relativement à la part que nous y prenons—483 ; prendre part aux délibérations du conseil de l'armée—483 ; Canada n'a pas obtenu la représentation à laquelle il est en droit de s'attendre—483 ; si, comme on l'affirme, nous aurons notre mot à dire lorsqu'arrivera le moment de conclure la paix, nous devrions également être consultés lorsqu'il s'agit, à l'heure actuelle, de discuter des questions urgentes de politique générale—483.

M. Lamarche—Félicitations à l'Orateur—484 ; trève des partis, a subi de très rudes assauts—484 ; accusations ordinaires de mauvaise administration et de péculat lancées des deux côtés de la Chambre—484 ; participation du Canada aux guerres de l'empire—484 ; partage les mêmes idées que celles exprimées dès mon entrée en ce Parlement—484 ; MM. Bourassa et Lavergne—484 ; M Bourassa a consacré sa vie à défendre les minorités et les petites nationalités—484 ; on les accuse de haute trahison—484 ; n'ont jamais invité leurs compatriotes à prendre les armes contre leur souverain—485 ; n'ont pas fait des déclarations aussi sérieuses que sir Herbert Holt qui disait

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

M. Lamarche—Suite.

que le War-office était pourri jusqu'à la moelle—485 ; MM. Bourassa et Lavergne n'ont fait qu'affirmer un principe qu'ils prêchent depuis plusieurs années—485 ; dans l'état actuel de nos relations avec la Grande-Bretagne, le Canada n'est tenu qu'à la défense de son propre territoire—485 ; toute orientation nouvelle dérogeant à ce principe ne devrait être adoptée qu'après que le peuple de ce pays aura été régulièrement consulté—485 ; principe est conforme à l'esprit de la Confédération—485 ; opinion de sir Alexander Campbell à Londres en 1887—485 ; principes exprimés par sir Wilfrid Laurier à la conférence coloniale de 1907—486 ; chacun sait qu'il y a dix-sept ans, lors de l'incident se rapportant à notre participation à la guerre Sud-Africaine, M. Bourassa, qui occupait alors un siège dans cette Chambre comme représentant du comté de Labelle, démissionna et se fit réélire aussitôt par ses électeurs, en tenant une attitude analogue à celle qu'il tient aujourd'hui—487 ; programme de la ligne nationaliste fondée en mars 1903—487 ; trois déclarations primordiales—487 ; pour le Canada, dans ses relations avec l'Angleterre, la plus large mesure d'autonomie politique, commerciale et militaire, compatible avec le maintien du lien colonial—488 ; pour les provinces canadiennes, dans leurs relations avec le pouvoir fédéral, la plus large mesure d'autonomie compatible avec le maintien du lien fédéral—488 ; pour toute la Confédération, adoption d'une politique de développement économique et intellectuel, exclusivement canadienne—488 ; résolutions de Saint-Eustache sur le projet d'une loi navale pour le Canada—488 ; texte des résolutions—489 ; démission de M. Monk —488 ; victoire des principes nationalistes contre la loi navale Laurier et Borden—489 ; les anglais au lieu de voir dans la langue française une menace, devraient y voir au contraire un élément de force pour la nation canadienne tout entière—491 ; race française en Amérique a ses racines trop profondément enfoncées dans le sol de la patrie, pour que l'on puisse, pour un instant, songer à l'extirper ou même à arrêter tant soit peu son progrès—492 ; demande au gouvernement impérial de changer notre constitution—492 ; permettre aux chambres de siéger au delà du terme fixé sans aller devant le peuple—492 ; opposé à cette mesure—492 ; proposition n'est qu'un expédient—492 ; je reconnais la souveraineté du peuple—492 ; peuple m'a élu pour cinq ans et quelles que soient les lois qui pourront intervenir, vous aurez, monsieur l'Orateur, au bout de ces cinq années, ma démission comme représentant du comté qui m'a honoré de son mandat—492.

Hon. Charles Marcil—Félicitations à l'Orateur—493 ; pays traverse une crise—493 ; saura faire honneur à ses obligations—493 ; l'Allemagne se préparait depuis longtemps à jouer le rôle qu'on la voit jouer aujourd'hui—493 ; la guerre de 1870 et la France—493 ; la guerre ac-

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

Hon. Charles Marcil—Suite.
tuelle et le Canada—494; réfuter certaines accusations portées contre la province de Québec—494; l'attachement de cette province à la couronne est consacré par l'histoire—494; dès 1763 le général Murray organisait à Québec un régiment de troupes françaises—494; pour maintenir l'ordre et la paix et assurer la suprématie des lois dans les solitudes qui sont devenues depuis la belle province d'Ontario—494; c'est ce régiment français, organisé par le général Murray et commandé par des officiers anglais, qui fut chargé de pacifier cet immense territoire, un an à peine après la session—494; il n'y a pas un enfant de nos écoles qui ignore que les Français qui avaient été fidèles à la couronne de France tant que le drapeau français avait flotté sur ce pays, avaient voué la même fidélité à la couronne britannique, immédiatement après la session—494; en 1763 le gouverneur Murray s'est adressé aux colons français pour assurer le maintien du régime britannique au Canada—494; même demande en 1776—494; cette fois contre les attaques de colons anglais en révolte contre le roi d'Angleterre—494; en 1812 on eut encore recours à eux pour la défense des institutions anglaises—494; en 1776, en 1885 les Canadiens français firent bravement leur devoir pour maintenir en ce pays les institutions britanniques—495; lorsque la guerre actuelle a éclaté la population de Québec a vu deux choses—495; que la France était sur le point d'être écrasée—495; l'Angleterre étant attaquée nous l'étions aussi—495; nous sommes dans la mêlée pour y rester et obtenir la victoire—495; quelque peine à effectuer la recrutement dans la province de Québec—495; mouvement nationaliste a été conçu dans l'idée de faire la contre-partie de l'impérialisme—495; l'idée impérialiste est qu'un sujet britannique au Canada est un membre de tout l'empire; que ce qui touche à l'empire touche au Canada—495; que le devoir d'un sujet britannique ici est le même que dans l'empire—495; que la défense de ce dernier est un devoir qui incombe aux citoyens de ce pays—495; nationalistes, de leur côté, considèrent que les sujets de Sa Majesté au Canada n'ont, en dehors des limites du territoire canadien, aucun devoir à remplir envers l'empire—495; résolutions adoptées à Saint-Eustache, expliquent la dernière campagne qui s'est faite dans la province de Québec—495; M. Bourassa dénonça la marine de guerre et le régime des contributions—496; naissance du parti soi-disant nationaliste—497; attitude des partis conservateur et libéral—497; principe qui veut que lorsque l'Angleterre est en guerre le Canada soit également en guerre est bon en soi, mais il n'est pas toujours nécessaire de le mettre en vigueur—497; dans cette guerre, les principes d'humanité sont en jeu—498; notre pays n'a pas d'autre devoir que prendre sa part du fardeau—498; c'est ce que

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

Hon. Charles Marcil—Suite.
nous avons fait—498; sir Wilfrid Laurier a ouvert la campagne de recrutement—498; a fallu discuter avec la population canadienne française à cause de la doctrine qui a été infusée dans l'esprit des gens par le parti nationaliste—498; province de Québec fera entièrement son devoir, comme je sais qu'elle le fera une fois qu'elle aura compris la gravité de la situation—499; une autre difficulté—499; traitement peu juste infligé à la minorité d'Ontario—499; Irlandais ne devraient pas oublier ce que les Canadiens français de la province de Québec ont fait pour les leurs—499; ceux qui s'imaginent que le régime britannique peut se maintenir au Canada par l'existence d'une seule langue sont loin de la vérité—500; avons vu comment le roi Edouard amena l'entente cordiale entre la France et l'Angleterre—500; même chose peut se réaliser au Canada sur une plus petite échelle—500; je me suis souvent demandé ce qui arriverait ici si les cinquante députés de la province de Québec s'avisaient d'exercer le privilège que leur accorde la Constitution de porter ici la parole en français, de faire leur besogne en français, de présenter leurs motions en français et ainsi de suite—500; nous voulons que tous les Canadiens, autant que faire se peut, sachent les deux langues—500; ce qui s'est passé au Nord-Ouest et dans les Provinces maritimes—501; le Français continuera à parler sa langue, quelle que soit la législation que vous adoptiez—501; chaque province a, c'est vrai, dans ses propres limites, les droits qui lui sont accordés par la constitution, mais il y a des choses que les provinces devraient faire dans l'intérêt général—502; province de Québec essaye aujourd'hui de triompher de l'objection qui lui est présentée au sujet de ses hommes qui doivent servir en dehors des limites de la province, dans l'intérêt des institutions britanniques—502; nous demandons à la population d'Ontario s'il n'y a pas un moyen de surmonter cette difficulté et s'il en était ainsi cela nous aiderait énormément dans la province de Québec—502; texte des paroles mémorables proférées par sir John A. Macdonald et qui devraient produire une meilleure entente entre les deux grandes races du Canada—503; lettre de J. C. Sutherland, inspecteur des écoles protestantes dans la province de Québec—504; ils sont bien peu nombreux les citoyens de langue anglaise qui se rendent compte que, si le même principe de la direction de l'éducation par la province et les mêmes préjugés contre la langue de la minorité, existaient dans Québec comme ils existent dans d'autres provinces de la Confédération, la langue officielle dans nos écoles protestantes serait le français et non l'anglais—504; faut reconnaître à la province de Québec ce qui lui appartient—504; sans cette province il n'y aurait jamais eu la Confédération—504; celle-ci cesserait d'exister le jour même où Qué-

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Suite.*

Hon. Charles Marcil—Suite.
bec s'en séparerait—505; Providence a confié aux Canadiens français de la province de Québec la garde de l'entrée de ce grand pays—505; pourquoi décréter dans une province quelconque du Canada, qu'on sera restreint à la connaissance d'une seule langue?—506; connaissance du français est universelle—506; toute la haute classe anglaise parle le français—506; dans l'intérêt de la cause pour laquelle nous combattons et en vue de nous aider dans notre campagne de recrutement, à défaut d'autre raison, je demande aux honorables députés de la province d'Ontario de s'employer à obtenir la suspension ou l'abolition de quelques-uns des règlements qui causent une si profonde agitation parmi la minorité canadienne française de cette province—508; clergé de Québec aide au recrutement—508; devoir des Canadiens français est d'occuper les premiers rangs parmi les combattants—508.

Hon. G. P. Graham—Affaires de la guerre devraient être étudiées avant la prolongation du terme du Parlement—509; dans deux circonstances différentes le pays a pu croire que le Gouvernement brûlait d'envie d'en appeler au verdict populaire—609; bulletins de votation ont été envoyés aux soldats canadiens en Angleterre—509; quelles sont les causes du changement?—509; prolonger l'existence du Parlement est une chose sérieuse—510; question des munitions—511; possède quelques actions privilégiées dans la compagnie dite *The Canada Foundries and Forgings*—511; mes intérêts dans cette compagnie datent de longtemps avant qu'il fut question de guerre—511; compagnie s'est acquittée de sa tâche de façon satisfaisante—511; a donné la qualité voulue à la commission des obus—511; compagnie n'a jamais fixé de prix elle-même—512; liste des commandes de guerre données aux Etats-Unis—512; Canada aurait dû obtenir plus de grosses commandes—512; commission des obus a fait erreur en ne voyant pas à obtenir des fusées fusantes—512; dès le début de la guerre on aurait dû chercher à fabriquer des obus complets—513; rareté de l'acier—513; quelque temps s'écoulera avant de faire disparaître cet inconvénient—513; depuis que cette guerre a commencé, les manufacturiers du Canada ont été portés à croire qu'on n'a pas protégé leurs intérêts autant que le Gouvernement aurait dû le faire—514; fabricants se plaignent des intermédiaires—514; manufacturiers canadiens n'ont pas reçu d'avance de deniers comme les américains—514; enquête devrait être faite—515; la situation aujourd'hui et celle qui existait en 1903 en rapport avec les contrats de guerre—515; recrutement se fait d'une façon satisfaisante—516; faut aussi tenir compte du personnel nécessaire pour l'agriculture et le commerce—516; si la faillite commerciale et financière nous frappait nous serions plutôt un fardeau qu'une aide aux alliés—516; difficultés du recrutement n'existent pas dans Québec seulement—516; remarques faites par les journaux d'Ontario—517; ce n'est pas par des injures que l'on fera avancer l'œuvre du recrutement—517; l'homme qui s'enrôle aime aussi à savoir jusqu'à quel point sa famille sera protégée—518; arrangements actuels sont contre le recrutement—518; le Gouvernement et non le Fonds patriotique devrait fixer une somme suffisante pour entretenir la famille du soldat—518; n'aura pas à dépendre de la bienveillance de voisins—518; trop de gens qui passent le chapeau—518; erreur de faire sentir aux femmes de nos soldats qu'il leur est fait un traitement de faveur quand elles reçoivent cet argent—519; personne n'a le droit de traiter la famille d'un soldat comme s'il s'agissait de lui faire l'aumône—519; femmes des soldats sont les égales au moins de celles qui les visitent et qui leur apportent de l'argent—519; guerre nous a appris que la politique navale de ce Gouvernement n'est d'aucune utilité en temps d'épreuve—520; achat de sous-marins—520; politique de pas de protection navale pour les côtes du Canada—521; Colombie-Britannique s'est trouvée sans défense—521; si cet état de choses existe ce n'est pas la faute du parti libéral—521; en appliquant la loi navale Laurier, Gouvernement aurait pu faire construire des navires à Vancouver ou Victoria—522.

Hon. E. L. Patenaude—Félicite l'honorable C. Marcil d'avoir revendiqué les droits du français en ce pays—541; appels modérés aident beaucoup le règlement des questions épineuses—541; déclarations faites en 1910 et 1911—541; motion soumise en 1910 à la législature de Québec—541; texte de trois paragraphes de la motion dont les libéraux ne parlent pas—541; on veut créer dans le pays une espèce de légende et faire croire qu'il y a un groupe de Canadiens qui ne sont pas loyaux à la couronne britannique—541; ses auteurs devraient être condamnés—541; qu'on relise tout ce qui s'est dit dans la province de Québec depuis un an, ou depuis dix ans, et je ne crois pas qu'on puisse trouver un seul motif de suspecter la loyauté d'aucun groupe de citoyens de la province de Québec—541; s'il y a eu ralentissement dans le recrutement dans Québec, c'est parce que des discours ont été prononcés qui ont eu pour effet de déprimer l'opinion publique—541; si quelques-uns de la droite peuvent être sujets aux reproches, ce n'est pas le parti libéral qui doit demander une justification—542; comment ce parti est arrivé au pouvoir en 1896—542; *Le Soir*, organe libéral, publiait: "Voulez-vous la guerre? Trois millions de dollars pour des fusils, canons et baïonnettes.—Un danger imminent pour vous, cultivateurs"—542; "une des lubies du vieux Tupper, c'est la fédération impériale entre l'Angleterre et ses colonies en général, et le Canada spécialement"—542; "une des conditions de cette alliance serait qu'en temps de guerre le Canada serait appelé

ADRESSES—*Suite.*

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE—*Fin.*

Hon. E. L. Patenaude—Suite.
à payer sa part des frais en argent, et en hommes"—542 ; ce qui s'est passé chez les libéraux en 1915—542 ; politique dans des assemblées de recrutement—542 ; assemblées de MM. Lapointe, de Kamouraska et Charles Gauvreau—542 ; si nous tenons compte des circonstances et de la période critique que nous traversons, il vaut mieux mettre fin à ces discussions qui n'ont rien de bon pour la province de Québec et pour le pays—543 ; en 1911 j'ai combattu autant que je pouvais le faire, le gouvernement et le parti qui dirigeaient les affaires du pays—543 ; j'ai appuyé le programme et les idées du parti conservateur, à l'exception de ce qui concernait la politique navale—543 ; je l'ai combattue en toute sincérité, parce que j'étais convaincu que je devais le faire, comme je n'ai aucune hésitation à déclarer aujourd'hui que, depuis le mois d'août 1914, j'ai tenté de faire tout ce qui était possible pour aider le pays et le gouvernement dans les efforts faits pour contribuer à la défense de la cause des alliés—543 ; opinion modifiée à la suite des déclarations du premier ministre en 1912—544 ; journaux libéraux disaient aussi que si la participation à la défense active de l'empire devenait nécessaire, l'on trouverait les Canadiens prêts, comme dans le passé, à aider la mère patrie—544 ; il n'en est pas moins vrai que pour l'avenir, il restera à résoudre le problème extrêmement considérable des relations des colonies avec la mère patrie et des colonies entre-elles—545 ; les hommes politiques devront rechercher la meilleure solution. Il est possible que l'avenir condamne l'attitude prise par les divers groupes politiques en 1911—545 ; ce problème est simplement suspendu—545 ; mais quand la guerre sera terminée et que la victoire aura couronné les efforts des alliés, qui osera prétendre que cette question qui a été tant discutée en 1910 et 1911 ne sera pas débattue de nouveau?—545 ; nous devons tenter tous les efforts pour la défense de nos intérêts et la cause des alliés—545 ; peuple canadien fait largement son devoir—546 ; félicite Montréal et Québec pour avoir donné $5,000,000 à l'œuvre du Fonds patriotique—546.

M. Demers—Choix d'un ministre canadien-français—547 ; campagne naitonaliste—547 ; appels enflammés aux sentiments et aux passions populaires—548 ; enquête désirable sur les dépenses de la guerre—548 ; profit de $25,000 à $30,000 sur le foin à Montréal—548 ; gouvernement payait 60 cents de l'heure pour faire presser le foin et les employés ne recevaient que 25 cents—548 ; foin qualité n° 2 accepté comme qualité n° 1—548 ; pas une voix dissidente sur le devoir qui s'impose à l'heure présente—548 ; devons employer toutes nos énergies à assurer la victoire finale—549 ; dans la province de Québec la grande majorité comprend pleinement ses devoirs et ses obligations—549 ; pas un seul Canadien-français qui voudrait changer d'allégeance—549 ; défaite de l'Angleterre signifie la défaite du Canada—549.

Motion Thompson adoptée—549.

AJOURNEMENTS.

Hon. R. Rogers—Propose que l'adresse soit grossoyée et présentée à S.A.R. le Gouverneur général—549.

Adopté—549.

MERCREDI DES CENDRES.

Sir Robert Borden—Propose que la Chambre demeure ajournée le 8 mars—1393.

Adopté—1393.

VACANCE DE PAQUES.

Sir Robert Borden—Propose que la Chambre s'ajourne du 19 au 25 avril—3067.

Adopté—3067.

MOTIONS POUR DISCUSSION.

DETTES POUR GRAINS DE SEMENCE.

M. Knowles—Demande l'ajournement pour discuter question d'intérêt public—524 ; savoir s'il serait désirable de retirer immédiatement l'ordre de percevoir le montant de certaines dettes contractées envers l'Etat par les concessionnaires de terres publiques dans l'Ouest—524 ; correspondance sur ce sujet—525 ; Gouvernement consent à ne recouvrer que la moitié de ce qui lui est dû pour grain de semence dans tous les cas où la garantie est intacte à tous égards et où l'on n'a pas encore touché à la récolte—525 ; il en est autrement dans ceux où il y a eu saisie—525 ; il importe souverainement que ces propriétaires de homesteads que le Canada a secourus il y a un an, ne soient pas soumis à une pression comme celle qu'exerce sur eux, l'ordonnance émise par le Gouvernement—525 ; plupart de ces gens font leur début dans l'Ouest—525 ; pionniers de la culture des homesteads—525 ; en 1914, ils n'ont presque rien récolté—526 ; en 1915, ils ont eu une récolte—526 ; le propriétaire d'un homestead peut devoir de $200 à $400 à l'Etat—526 ; lorsque le Gouvernement perçoit le prix des semences, rien n'est exempté, le shérif prend tout—526 ; il s'ensuit que plusieurs devront subir les rigueurs de l'hiver sans avoir un seul dollar pour acheter du combustible—526.

Hon. W. J. Roche—Ces gens ont demandé au Gouvernement de les traiter avec plus de générosité et de prolonger le temps accordé pour le paiement du gage en question—527 ; nous avons reçu des demandes semblables de la part de certaines chambres de commerce—527 ; c'est alors que le Gouvernement a décidé que, étant données toutes ces circonstances, il serait à propos de ne percevoir que la moitié de cette dette cette année—527 ; en 1908, le gouvernement provincial de l'Alberta est rentré dans ses avances de grains de semence aux colons en imposant des taxes à cette fin—527.

Hon. Frank Oliver—Gouvernement fédéral ne se trouve pas dans la nécessité de s'emparer du premier dollar que le cultivateur reçoit et sur lequel ce dernier compte pour faire face aux besoins de sa famille—528 ; Gouvernement ferait bien de ne pas exiger le paiement entier de la part de celui qui est dans l'infor-

MOTIONS POUR DISCUSSION—*Suite.*

DETTES POUR GRAINS DE SEMENCE—*Suite.*

tune—528; de ne pas exiger que le paiement soit effectué sur la première charge de grain que le cultivateur vendra—528.

M. Bennett (Calgary)—Espère qu'une loi sera passée empêchant que l'on émette saisie-exécution contre ces pauvres colons de la Saskatchewan, comme le fait un gouvernement libéral dans la province d'Alberta—528.

M. Turriff—Le cultivateur à l'aise, se tire d'affaire en ne payant que la moitié de ses dettes—530; au malheureux qui a perdu son procès, le Gouvernement dit: "Vous ne sauriez vous tirer d'embarras, en ne payant que la moitié de votre dette; il vous faut payer la dette toute entière!"—530; cette mesure draconienne devrait être modifiée—530.

M. Martin (Regina)—Préférable d'intervenir le moins possible dans le cours ordinaire des choses entre le créancier et le débiteur—531; depuis quatre ans l'agriculteur n'a pas été traité avec équité—531; persuadé que dans quelques années, la grande province de la Saskatchewan, en proportion de son étendue, produira autant de blé dur n° 1 qu'aucun pays de même superficie—531; Gouvernement, par suite de ses méthodes prussiennes de percevoir le prix des grains de semence, étrangle en ce moment le cultivateur de l'Ouest—532; et prive l'homme qui a des dettes des moyens de pouvoir les payer et de vivre durant le prochain hiver—532.

Sir Thomas White—Epoque de grandes difficultés—532; nos revenus réduits de moitié—532; marché monétaire de Londres fermé—532; situation financière et commerciale était excessivement difficile—532; lorsque la sécheresse se produisit en Saskatchewan le gouvernement fédéral se mit sans délai en devoir de fournir des secours—532; c'était le devoir du gouvernement provincial de leur porter secours au lieu de l'administration fédérale—532; $6,000,000 ont été prêtés pour l'achat de grains de semence et $7,000,000 pour du fourrage pour les bestiaux—533; sommes avancées à ces cultivateurs appartenaient au trésor fédéral—533; notre devoir de traiter cette question au point de vue des affaires—533; Gouvernement doit rentrer dans les fonds qu'il a avancés—533; avons attendu une bonne récolte pour exiger la moitié du remboursement—534; nous avons été justes, cléments et généreux envers les cultivateurs—535.

M. Robb—Dans cette affaire, le Gouvernement a commis des bévues—535; Gouvernement aurait dû acheter le grain de semence alors qu'il était à la baisse—535; ne pense pas qu'on puisse reprocher au département de faire en sorte que les fonds soient versés dans la caisse publique—535; cultivateurs de l'Ouest devraient être cette année en mesure de rembourser pareil emprunt—536.

Ajournement rejeté—537.

MOTIONS POUR DISCUSSION—*Suite.*

ELARGISSEMENT DES ATTRIBUTIONS DE LA COMMISSION D'ENQUETE SUR LES COMMANDES D'OBUS.

M. Carvell—Propose l'ajournement pour discuter question d'importance publique urgente—3628; dans l'intérêt public d'augmenter les attributions de la commission royale d'enquête—3628; certains faits qui résultent de l'enquête Meredith-Duff—3628; l'avocat qui représente le Gouvernement devant la commission conduit l'enquête de façon impartiale—3628; l'enquête a révélé un état de choses concernant l'ancienne commission des obus, auquel on était loin de s'attendre—3628; à partir du 1er octobre 1914 les membres de cette commission étaient dans la situation d'entrepreneurs vis-à-vis du gouvernement britannique—3628; texte de l'arrangement conclu relativement au premier marché—3629; correspondance avec le War-office—3630; tableau donnant les commandes de projectiles faites par le War-Office à la commission des obus—3631; commandes embrassant cinq millions de projectiles—3633; cinq millions de fusées sur lesquelles porte l'enquête de la commission et dont la commande a été donnée à l'*International Arms and Fuse Company* et à l'*American Ammunition Company*—3633; commission des obus prétend que du moment que le prix total des diverses parties des projectiles n'excède pas celui qui est autorisé par le War-Office, elle était libre d'en donner la commande à son gré, au prix et aux personnes qu'il lui plaisait, et là où bon lui semblait—3633; des profits s'élevant dans un cas à $42,000, dans le deuxième cas à $14,800,000, et dans le troisième cas à environ $30,000,000 ont été faits dans les opérations de la commission des obus—3639; je ne dis pas que ses membres avaient l'intention de les prendre, mais qu'ils les avaient réalisés sur les prix autorisés par le War-Office—3639; nous ne savons pas comment on est arrivé à obtenir ces prix—3639; nous avons pensé que nous avions le droit de nous faire montrer exactement comment on en était arrivé à établir ces chiffres—3639; nous devrions avoir le droit de savoir combien il en coûte pour les frais d'administration de la commission des obus—3639; avoir le droit de savoir si les profits ou les économies sur la commande au lieu d'être de $14,800,000 n'auraient pas pu être de $25,000,000 ou même peut-être de $30,000,000—3639; mais on nous donne simplement une pure affirmation—3639; on nous dit que le montant est de $14,800,000 et on ne nous permet d'avoir aucun détail pour expliquer comment on en est arrivé à établir cette somme, et on ne nous laisse poser aucune question pour que nous puissions savoir comment les montants ont été obtenus—3639; les membres de l'ancienne commission des obus prétendent que, bien qu'il soit vrai qu'ils ont accepté d'être considérés comme des entrepreneurs aux yeux de la loi, leur intention a toujours été de remettre les profits réalisés à qui de droit, et c'est ce qu'ils ont fait—3640; ces profits ont été remis à leurs successeurs, les membres de la commission impériale des munitions—3640; pour arriver à une conclusion juste

MOTIONS POUR DISCUSSION—*Suite.*

ELARGISSEMENT DES ATTRIBUTIONS DE LA COMMISSION D'ENQUETE SUR LES COMMANDES D'OBUS—*Suite.*

M. Carvell—Suite.
on devrait élargir le champ de l'enquête —3640; droit de nous enquérir des méthodes qui ont permis de déclarer d'avoir épargner des millions—3640.

Sir Robert Borden—Rapport relatif à la composition et à la besogne qu'a accompli la commission des obus, par David Carnegie, M.I.C.E., expert en armement—3642; quelle qu'ait été l'entente entre la commission, le ministre de la Milice et le ministère de la guerre, ce rapport me fait croire que cette commission avait vraiment pour rôle d'organiser les établissements industriels du Canada pour la production des munitions de guerre—3643; qu'elle remplissait ce rôle pour le ministère de la guerre et sous sa direction, avec le concours du ministre de la Milice partout où cela était nécessaire—3643; circonstances dans lesquelles sir William Meredith et M. le juge Duff ont reçu leurs instructions—3643; investigations sont maintenant passablement avancées —3644; M. Hellmuth (avocat qui représente le gouvernement) déclare catégoriquement qu'il n'a aucune objection à l'examen de marchés en autant qu'il jette de la lumière sur les relations exactes entre la commission et le War-office et la position réelle des commissaires—3645; M. Johnston réclama que le champ de l'enquête, pour les fins de son interrogatoire, devait être aussi étendu que si tous les marchés de la commission avaient été référés aux commissaires au lieu des quatre marchés seulement qui se trouvent attaqués dans les accusations de M. Kyte—3645; naturellement, les commissaires ne pouvaient consentir à une telle proportion—3645; en ce qui regarde la commission des obus, et ses relations avec le bureau de la guerre, les commissaires, permettront de s'enquérir non seulement des quatre commandes mentionnées dans le décret du conseil, mais encore, d'une façon générale, au sujet de toutes les autres—3646; on n'impose aucune restriction, à ce point de vue—3646; mais lorsqu'on demande aux commissaires d'accorder le même champ d'enquête qu'on aurait eu si tous les actes de la commission pour enquête, personne naturellement ne s'attend à ce que les commissaires accèdent à cette demande—3646; aucune raison d'élargir le champ du décret qui autorise cette enquête—3647.

Hon. Wm Pugsley—Porté une accusation directe contre la commission des obus dans laquelle un membre du gouvernement est directement impliqué—3647; accusation porte sur la conduite générale de la commission et n'était pas limitée à l'achat des fusées—3647; texte de l'accusation portée le 14 mars 1916 concernant tous les achats de la commission pour le gouvernement impérial—3647; on ne peut permettre à une des parties de soumettre à son gré à la commission des documents et refuser à l'avocat représentant la partie adverse le droit d'interroger contradictoirement le témoin, sur ces documents—3649; c'est là une atteinte portée au principe qui préside à la procédure judiciaire et à ceux dont doit s'inspirer la commission, si elle désire faire une enquête approfondie et donner aux faits la publicité voulue—3649.

Hon. C. J. Doherty—Aucune base pour autoriser l'élargissement des attributions de la commission—3651; déclarations verbeuses et multiples destinées à paraître des accusations—3651; ce qui se rapproche le plus d'une accusation est actuellement soumis à l'enquête—3651; on a accordé la latitude la plus grande à l'opposition—3653; en ce qui a trait aux entreprises, les conventions, qui ont été passées entre la commission des obus et le gouvernement impérial, ont été insérés au dossier dès le début de l'enquête —3653; relevé établit que l'on a pu épargner certaines sommes grâce aux prix obtenus des sous-traitants—3653; les deux magistrats ont décidé que l'audition contradictoire des témoins, quant aux détails des profits qui ont été réalisés sur chacune de ces entreprises, n'est nullement justifiée par le dépôt de ce relevé et qu'elle serait étrangère aux questions qui font le sujet de l'enquête —3653; s'il y a lieu de pousser plus loin l'enquête, la situation n'aura pas été empirée par le fait que nous aurons d'abord étudié les cas les plus typiques et les plus graves—3656; ceux au sujet desquels la gauche a paru disposée à jouer son va-tout quand elle s'est efforcée d'attaquer le gouvernement en accusant la commission des obus—3656.

M. Macdonald—En cherchant à soumettre les faits à la commission, M. Hellmuth, l'avocat du Gouvernement, a déposé certains contrats et élucidé certains faits concernant la fabrication d'obus—3657; M. Johnston, nommé aussi par le Gouvernement, afin de contre-interroger les témoins et de mettre sous les yeux du public tous les faits révélés à l'enquête, a posé certaines questions qu'il croyait être de son devoir de poser au sujet des commandes d'obus et de la façon dont elles avaient été remplies, le tribunal lui a signifié qu'il n'avait pas à s'occuper de cela et ne lui permettrait pas, par conséquent, de continuer—3657; sir William Meredith a suggéré que la Chambre fût consultée à ce sujet—3657; M. Carvell soumet cette demande à la Chambre—3657; l'avocat du Gouvernement en produisant des documents, qui sont la base même de la question débattue, a établi que les membres de la commission des obus n'étaient pas les agents du gouvernement anglais—3658; qu'ils n'avaient pas été nommés par lui, mais qu'ils étaient simplement les fournisseurs du gouvernement impérial et que la commission ne savait pas quel emploi faire des sommes qui restaient après le paiement des munitions fournies—3658; puisque la situa-

MOTIONS POUR DISCUSSION—*Fin.*

ELARGISSEMENT DES ATTRIBUTIONS DE LA COMMISSION D'ENQUETE SUR LES COMMANDES D'OBUS—*Suite.*

M. Macdonald—Suite.
tion n'est plus la même, le Gouvernement devrait permettre à M. Johnston qu'il a lui-même choisi pour arriver à connaître la vérité, de faire l'audition contradictoire des témoins sur les faits mentionnés pour compléter la preuve faite par M. Hellmuth—3658.

Hon. A. Meighen—L'opposition n'a pas expliqué comment peut être agrandie la sphère d'action de la commission—3660; nous croyons avoir accordé les pouvoirs les plus étendus que la langue anglaise permet de conférer, dans le décret du conseil relatif à l'existence et aux délibérations de la commission—3660; le but de l'opposition est de faire croire aux gens qu'il est quelqu'un que l'on voudrait atteindre et qu'on ne peut rejoindre —3662; on demande d'ériger la commission en tribunal—3662; demande formulée par la gauche est absurde—3662; cherche à faire porter l'enquête sur des objets à l'égard desquels nulle allégation n'a été formulée—3662.

Motion de M. Carvell rejetée: Pour, 19; contre, 46—3664.

BILLS.

BILLS D'INTERET PUBLIC SANCTIONNES.

BILL RELATIF A LA MARINE MARCHANDE.

M. Sinclair—Dépose bill (n° 21) modifiant la loi de la marine marchande—611; permettre aux capitaines porteurs de permis de cabotage, de naviguer plus au sud que le 5e degré de latitude nord—611; limite qu'ils ne peuvent pas dépasser actuellement—611.

1ère lecture—611.

M. Sinclair—Concerne surtout le cabotage dans les Provinces maritimes—1362; aussi le cabotage sur la côte du Pacifique —1362; loi connaît deux classes de certificats—1362; certificats de haute mer, permettant à un navire d'aller dans n'importe quel port de l'univers—1362; et ceux qui limitent le terme de leur course vers le sud au cinquième degré de latitude nord—1362; je voudrais que désormais le certificat de cabotage permit de parcourir une distance beaucoup plus longue en allant vers le sud—1362; serait avantageux pour nos navires de se rendre jusque dans les ports de l'Amérique du Sud—1364; plusieurs de nos vaisseaux naviguent sous le pavillon américain—1365; vaisseaux échappent ainsi aux restrictions qui existent au Canada—1365; traiter des affaires aux endroits les plus profitables—1365; dimensions de nos vaisseaux caboteurs ne justifient pas ces restrictions—1367; assez gros pour faire voile n'importe où—1367; devons encourager les nôtres à posséder des navires

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A LA MARINE MARCHANDE—*Suite.*

M. Sinclair—Suite.
pour porter nos produits aux marchés du monde—1367.

2e lecture—1367.

En comité—4313.

3e lecture—4314.

Sanctionné—4339.

BILL RELATIF A LA LOI DES BANQUES.

Sir Thomas White—Dépose bill (n° 33) modifiant la loi des banques—706.

1re lecture—706.

Sir Thomas White—S'agit de modifier la loi des banques en ce qui concerne les prêts agricoles—965; texte d'une lettre que j'ai adressée aux banques—965; trois questions posées aux banquiers—965; prêts aux éleveurs de bétail—965; fonds disponibles en quantité suffisante pour tout l'accroissement de production—965; moyen à suggérer pour accroître ces fonds—965; la moitié des banques autorisées prennent une attitude favorable à cette mesure—966; opinion de quelques banques—966; avances aux éleveurs ont aidé au développement de l'industrie du bétail—966; loi proposée sera utile à accroître la production—966; si les banques pouvaient légalement prendre des cultivateurs une garantie sur le bétail, cela tendrait beaucoup à augmenter la production—966; dans l'Ouest la banque a considérablement aidé le petit cultivateur—966; d'autres banques prétendent que la loi n'ara pas pour effet de faire augmenter d'une manière sensible les avances de fonds aux cultivateurs s'occupant de l'élevage des bestiaux—967; télégramme des Cultivateurs-Unis de l'Alberta—967; nombreux cultivateurs ont une grande quantité de produits alimentaires disponibles—967; ne peuvent en faire un usage profitable parce qu'il leur est impossible d'emprunter de l'argent des banques pour acheter des chevaux, vaches, etc.—967; petits cultivateurs devraient avoir le privilège d'emprunter à longs termes aux banques sur la garantie de leurs bestiaux—968; opinion du *Grain Growers Guide* et l'emprunt sur le grain —968; l'amendement à la loi des banques a été un bienfait pour l'Ouest—968; toutes les banques m'assurent qu'il y aura abondance de facilités de leur part pour faire face aux besoins industriels et agricoles du pays durant l'année courante—968; mon opinion particulière est que cette législation sera réellement d'un grand secours aux cultivateurs de l'Ouest —968; banques sont désireuses de venir au secours de nos cultivateurs—968; l'importance pour les banques, tant que durera la guerre, d'accorder autant de crédit qu'elles le peuvent sans rien risquer—969; banquiers se sont rendus à ma requête—969.

M. McCraney—Banques ne prêteront pas plus d'argent qu'auparavant aux cultivateurs, quand bien même ce projet de loi serait inscrit dans nos statuts—970; grande objection que l'on soulève contre

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A LA LOI DES BANQUES —*Suite.*

Mr. McCraney—Suite.
les banques—970; citoyens qui ne devraient pas avoir besoin de fournir des garanties, ne peuvent obtenir les sommes dont ils ont besoin—970; banque trop faible offre plutôt des inconvénients que des avantages—970; va bientôt falloir abolir les banques trop faibles—970.

M. Turriff—Si les banques ne doivent pas prêter aux cultivateurs plus d'argent qu'auparavant, pourquoi établirait-on en leur faveur cette garantie supplémentaire?—970; pour les favoriser, il faudrait établir des banques agricoles—970; celles-ci prêteraient à plus long terme que les banques autorisées—971; banques ont le monopole presque absolu de tous les dépôts dans le pays—971; sont autorisées à émettre du papier-monnaie jusqu'à concurrence de leur capital versé—971; ne sont tenues à déposer en or, entre les mains du gouvernement, que 5 p. 100 de leur émission de papier-monnaie—971; taxe imposée aux banques n'est qu'une bagatelle, comparée aux privilèges dont elles jouissent—971; serait temps d'écourter quelque peu ces privilèges—971; privilèges dont les banques ne jouissent dans aucun autre pays—971; nous pourrions alors avoir des banques agricoles qui confèreraient de réels avantages aux cultivateurs—971.

M. Douglas—L'Alberta se plaint de l'attitude des banques—971; grande difficulté, c'est que les banques exigent presque toujours un endossement, lorsqu'il s'agit d'un prêt à un cultivateur—971; projet de loi aura pour effet d'induire les banques à consentir des prêts plus libéralement—971; des cas où il a fallu donner une garantie de $30,000 à $40,000 pour un prêt de $1,000 à $1,500—972; pratique arbitraire de la part des banques—972.

M. Macdonald—Pratique au Canada a été de refuser de modifier la loi des banques, sauf dans des circonstances exceptionnelles—972; maintes fois enfreinte depuis quelques années—972; l'Ouest semble croire que le nouvel amendement aura pour effet de faciliter les emprunts—972; constaté depuis plus de vingt ans que, dans l'Est, le bétail est à peu près la plus mauvaise garantie d'un prêt qu'on puisse offrir, soit par lettre de vente ou par hypothèque mobilière—972; banque devrait être autorisée à prêter de l'argent sur la garantie de biens-meubles de toute sorte—973; moyen de se garder de toute injuste distinction—973; après s'être engagé dans cette voie pour venir en aide à l'agriculture, le ministre s'apercevra qu'il est d'autres industries dont le succès réclame aussi impérieusement son concours—974; nous devons permettre aux banques de prendre des garanties plus étendues que celles qu'elles ont pu exiger jusqu'à présent—974; mieux vaudrait stipuler simplement que les banques peuvent prêter de l'argent sur des biens personnels et prendre des garanties sur ces derniers au moyen de lettres de vente que d'hypothèque mobilière, tout comme d'autres prêteurs peuvent le faire—974.

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A LA LOI DES BANQUES —*Suite.*

M. Smith (Ontario-Sud)—Changements depuis quelques années dans les relations des banques et les cultivateure—974; banquiers commencent à comprendre que les cultivateurs sont des hommes d'affaires—974; si on les aide, on se trouve à contribuer à la prospérité des affaires du pays—974; banques devraient prêter à de plus longs termes—975.

M. Kyte—Bill devrait aussi permettre aux pêcheurs des Provinces maritimes d'obtenir plus facilement le crédit dont ils ont besoin—975; banques devraient faire des avances sur la seule garantie des biens de l'emprunteur—975; même avec le bill proposé nos cultivateurs et nos pêcheurs auront tout autant de difficulté à obtenir du crédit des banques qu'auparavant—975.

M. McKenzie—Droits de la banque en vertu de cet acte de vente—975; nulle cession absolue n'est prévue ici—976; quand nous édictons une loi nouvelle, le mécanisme en doit être aussi clair que possible—976.

Sir Thomas White—L'intention de la loi est que la banque puisse prendre une hypothèque mobilière dans celles des provinces où il n'existe aucune disposition relative à l'enregistrement d'une telle hypothèque—977; loi des banques prescrit le mode de réalisation de la garantie—977.

2e lecture—978.

Renvoyé au comité des banques et du commerce—978.

Sir Thomas White—Comité a modifié le bill—1690; les objections que l'on avait sont à peu près toutes écartées—1690.

3e lecture—1797.

Amendements du Sénat—3295.

Sir Thomas White—L'amendement le plus sérieux—3295; stipule qu'outre l'avis dans les journaux de la vente du bétail sur pied soumis au gage, un avis de la vente doit également être affiché au bureau de poste le plus rapproché de l'endroit où la vente doit se faire—3295.

Amendements adoptés—3296.

Sanctionné—4339.

BILL RELATIF AUX COMPAGNIES D'ASSURANCE.

Sir Thomas White—Dépose bill (n° 34) autorisant certaines prorogations de délai aux compagnies d'assurance—710.

1ère lecture—710.

Sir Thomas White—Prolonger la durée du temps accordé aux compagnies d'assurances pour demander des permis en vertu de la loi de 1910—978; certain nombre de chartes qui expireraient cette année—978; par suite des conditions qui ont existé depuis le commencement de la

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF AUX COMPAGNIES D'ASSURANCE—*Suite.*

Sir Thomas White—Suite.
guerre, il n'a pas été possible à ces compagnies de s'organiser—979 ; de faire souscrire leur capital—979 ; juste de prolonger une charte lorsque les fondateurs de la compagnie ont fait tous les efforts raisonnables afin de faire souscrire le capital —979 ; et qu'ils se sont conformés aux dispositions de la loi des assurances—979.

2e lecture—979.

Bill renvoyé au comité des banques et du commerce—979.

Etude en comité de la Chambre—1689.

Sir Thomas White—Comité des banques et du commerce n'a pas fait la moindre objection au projet de loi—1690.

3e lecture—1797.

Sanctionné—2942.

BILL RELATIF AUX COMPAGNIES D'ASSURANCE SUR LA VIE.

Sir Thomas White—Dépose bill (n° 35) concernant les placements des compagnies d'assurance sur la vie—922.

1ère lecture—922.

Sir Thomas White—Projet de loi prescrit que les compagnies d'assurance sur la vie, canadiennes et autres, doivent, dans un délai donné, placer une certaine partie de leur avoir en valeurs du Dominion—1690 ; notre but est de trouver à placer autant des valeurs que nous devrons émettre durant la période de guerre—1690 ; compagnies ont souscrit $7,000,000 de l'emprunt canadien pour la guerre—1690 ; ont satisfait aux prescriptions de la loi—1690 ; chaque compagnie canadienne doit effectuer des placements et détenir des valeurs du Canada pour un montant d'au moins cinquante pour cent de l'augmentation dans l'actif net au grand livre de la compagnie durant la période de deux ans—1691 ; il ne se peut trouver un placement plus solide soit pour les actionnaires ou pour leurs assurés—1691.

Hon. Wm Pugsley—Projet semble injuste envers les municipalités et les provinces dont les obligations servent de placements à une si grande quantité de fonds de compagnies d'assurance, parce qu'il restreint ces placements aux seules valeurs du Canada—1691 ; je ne vois pas l'opportunité de faire de distinction entre le Canada et les différentes provinces, villes et municipalités canadiennes—1691.

M. Maclean (Halifax)—Beaucoup plus facile aux municipalités de vendre leurs obligations aux Etats-Unis que pour le Canada de placer des emprunts de guerre aux Etats-Unis ou sur tout autre marché —1692 ; Gouvernement du Canada devra contracter d'autres emprunts de guerre—1692 ; l'on pourrait arrêter quelque entente d'après laquelle nos chemins de fer, nos banques et nos autres grandes corporations seraient en mesure de disposer de leurs placements étrangers et de risquer

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF AUX COMPAGNIES D'ASSURANCE SUR LA VIE—*Suite.*

M. Maclean (Halifax)—Suite.
de nouveaux montants dans les emprunts de guerre canadiens—1692.

2e lecture—1694.

En comité—2516.

Sir Wilfrid Laurier—Placements en valeurs du Canada—2516 ; cela ressemble à un emprunt forcé—2516 ; moyen de forcer ces compagnies, qu'elles le veuillent ou non, à convertir leurs capitaux en valeurs sur l'Etat—2516 ; mesure fait obstacle à la liberté d'action de ces compagnies—2517.

Sir Thomas White—C'est une mesure de guerre—2517 ; beaucoup à dire en sa faveur, même en temps de paix—2517 ; jamais eu l'intention d'inscrire cette loi d'une façon permanente dans nos statuts —2517 ; seul but est de procurer un marché afin que nous puissions disposer de cette façon-là d'une partie de nos emprunts de guerre et de nos valeurs au pays—2517.

M. Maclean (York-Sud)—Il est de bonne politique que les compagnies d'assurances achètent autant que possible des valeurs de l'Etat, des provinces ou des municipalités—2518 ; qu'elles prêtent sur hypothèque dans les limites de ce pays, car il est tout naturel qu'elles consacrent leurs profits à l'achat des valeurs du pays où elles les ont réalisées—2518 ; c'est le moyen de garder notre argent chez nous—2518.

Hon. Wm Pugsley—Beaucoup de compagnies d'assurance détiennent de grandes quantités d'obligations émises par les provinces, les villes et les municipalités—2520 ; pas prudent de décréter qu'à l'avenir, une certaine proportion des placements, effectués avant le 1er janvier 1918, devront être en valeurs du Canada—2520 ; nous ne devons pas faire de distinction entre les valeurs du Canada et celles des provinces et des municipalités—2520.

3e lecture—2936.

Sanctionné—4339.

BILL RELATIF A LA FABRICATION DES ALLUMETTES A PHOSPHORE BLANC.

Hon. T. W. Crothers—Dépose bill (n° 37) modifiant la loi sur la fabrication des allumettes à phosphore blanc—1033 ; ne se fabrique plus de ces allumettes depuis le 1er janvier 1915—1033 ; fabricants n'ont pu se défaire de tout ce qu'ils avaient dans leurs établissements—1033 ; gens pourront s'en servir pendant un an encore à compter du 1er janvier 1916—1033.

1re lecture—1033.

2e lecture—1568.

En comité—1568.

Hon. T. W. Crothers—Ce bill a simplement pour but d'accorder aux fabricants six mois supplémentaires pour vendre ces

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A LA FABRICATION DES ALLUMETTES A PHOSPHORE BLANC —*Suite.*

Hon. T. W. Crothers—Suite.
produits—1568; et à ceux qui se servent de ces articles douze mois pour les utiliser—1568.

3e lecture—1696.

Sanctionné—2175

BILL RELATIF AU TRANSPORT DES GRAINS.

Hon. J. D. Reid—Dépose bill (n° 47) modifiant la loi des chemins de fer—1265; dans certaines parties du pays, les lignes de chemin de fer ont beaucoup de difficultés à transporter la récolte de l'Ouest —1265; donne l'autorité voulue à la commission des chemins de fer d'ordonner à toute compagnie de chemin de fer de transporter au plus vite le grain à l'élévateur le plus rapproché—1265; cela activera l'enlèvement du grain dans le champ où il est exposé en ce moment aux intempéries de la saison—1266.

1re lecture—1266.

2e lecture—1368.

En comité—1368.

Hon. J. D. Reid—Opinion de sir Henry Drayton, président de la commission des chemins de fer—1368; approuve le projet de loi—1368; retards qui se sont produits depuis la clôture de la navigation n'ont donné lieu à aucune plainte contre les chemins de fer—1369; retards étaient inévitables—1369; pour sauver une forte partie de la récolte l'on devra s'écarter des conditions ordinaires du trafic—1369; chemins de fer devraient s'entr'aider le plus possible afin d'obtenir que le transport du grain s'effectue dans le plus bref délai—1369; sans se préoccuper de ce que pourrait perdre la ligne en premier lieu chargée du transport—1369; transport du grain devrait s'opérer au tarif présentement en vigueur, sans aucune dépense additionnelle de la part du cultivateur—1370; projet de loi (actuellement à l'étude) peut remédier à cet état de choses—1370.

3e lecture—1372.

Sanctionné—1570.

BILL RELATIF A LA LOI DES LIQUIDATIONS.

Hon. C. J. Doherty—Dépose bill (n° 55) modifiant la loi des liquidations—1625; faire disparaître une anomalie—1625; procédures relatives aux liquidations ne sont établies dans Ontario que par une seule division de la cour Suprême—1625; toutes les autres règles de procédure sont établies par la haute cour de justice et la cour d'Appel—1625; modifier la loi de façon à ce qu'il en soit des règles de la procédure en matière de liquidation comme de toutes les autres règles de procédure devant les tribunaux de l'Ontario —1625.

1ère lecture—1625.

2e lecture—1696.

3e lecture—1696.

Sanctionné—2175.

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A LA LOI DES GRAINS.

Sir George Foster—Dépose bill (n° 58) modifiant la loi des grains du Canada—1682; ajouter un alinéa se rapportant aux pouvoirs donnés à la commission des grains—1682; ordonner que des wagons soient fournis pour faciliter l'expédition du grain—1683; engorgement du trafic dans l'Ouest—1683; nécessaire d'accorder ce pouvoir additionnel aux commissaires pour qu'ils puissent procurer du soulagement—1683.

1ère lecture—1683.

2e lecture—1789.

En comité—1789.

Sir George Foster—Nécessaire de donner aux commissaires des grains la discrétion d'ordonner des wagons pour transporter le grain dans le cas où il serait exposé à s'endommager—1789; loi demandée par le ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan—1790; adoptons une disposition pour tous les cas prévus et déterminés et laissons l'affaire entre les mains de la commission des grains—1792; nous ne courons aucun risque de nous tromper en nous rapportant à sa discrétion—1792.

M. Knowles—C'est de l'équitable répartition des wagons que dépendent entièrement les bons effets de la loi des grains—1793; un amendement—1793; la commission serait alors autorisée à ordonner que des wagons soient fournis aux endroits où le grain est humide ou non abrité et, par là, en danger de s'endommager—1794.

Sir George Foster—Cette modification ne serait pas la meilleure—1794; ajoute les mots: "grains qui sont insuffisamment abrités et exposés à prendre l'humidité ou à se détériorer"—1796; accepté—1796.

3e lecture—2068.

Sanctionné—2941.

BILL RELATIF AU PORT DE VANCOUVER.

Hon. J. D. Hazen—Dépose bill (n° 59) modifiant la loi des commissaires du port de Vancouver—1685.

1ère lecture—1685.

2e lecture—2180.

3e lecture—2180.

Sanctionné—2941.

BILL RELATIF A UN EMPRUNT DE $75,000,000.

Sir Thomas White—Dépose bill (n° 60) à l'effet d'emprunter certaines sommes d'argent pour le service public—1933.

1ère lecture—1933.

2e lecture—2068.

3e lecture—2068.

Sir Thomas White—Un oubli—2104; bill ne limite pas l'emprunt à $75,000,000—2104; propose de corriger l'erreur—2104; adopté—2104.

Sanctionné—2175.

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF AUX IMPOTS DE DOUANE.

Sir Thomas White—Dépose bill (n° 61) modifiant le tarif douanier de 1907—1933.

1ère lecture—1933.

2e lecture—2414.

En comité—2414.

Hon. G. P. Graham—Impôt d'une taxe sur l'huile employée comme combustible et communication présentée à ce sujet à sir Richard McBride, quand il était premier ministre de la Colombie-Britannique—2414; à la demande de cette province le Pacifique-Canadien a substitué l'huile au charbon comme combustible—2414; protéger les forêts contre les dangers de l'incendie—2414; changements ont coûté $600,000—2414; ont aidé au développement industriel de cette partie du pays—2415; l'imposition d'un droit de douane sur ce combustible que l'ouest canadien ne produit pas actuellement, non seulement constituerait une injustice, mais porterait un coup fatal aux industries de la province—2415.

Hon. Wm Pugsley—Proteste contre le droit proposé sur les pommes—2416; provinces de l'Ouest ne peuvent pas produire d'arbres fruitiers—2416; l'Ouest supporte allègrement sa part des fardeaux que la guerre impose au Canada mais l'augmentation de l'impôt sur un article dont elle a tant besoin est fort répréhensible—2416.

Hon. F. Oliver—Au prix actuel, le producteur de pommes de la Colombie-Britannique réalise $1.45 la boîte—2417; espère monopoliser le marché—2417; si le ministre des Finances tient au salut de la culture de la pomme dans la Colombie-Anglaise qu'il parcoure tout le long du chemin qui conduit du producteur au consommateur et voit à ce que les opérations intermédiaires se fassent d'une façon équitable—2418; que les frais de transport soient raisonnables, que les frais de distribution soient raisonnables—2418; de cette façon, il dominera le prix que paie le consommateur des prairies pour ses pommes sans réduire le prix qu'en reçoit le producteur—2418.

M. Clark (Red-Deer)—Lettre à l'appui des vues exprimées par le *Canadian Horticulturist*—2419; droit proposé sur les pommes ne constituera pas un avantage permanent—2419; politique de tarif protecteur a imposé un fardeau plus grand sur le progrès agricole de la Colombie-Britannique—2419; tarif élevé a causé à la province des pertes plus élevées que l'excédent de prix obtenu par les pomiculteurs lui permettait de payer—2419; province obtiendra tout ce qui lui revient lorsque les tarifs élevés seront abaissés—2419.

M. Martin (Regina)—Dans notre région un ouvrier n'a pas les moyens d'acheter des pommes—2419; l'Ouest est opposé à cette augmentation du tarif—2419; au prix actuel des pommes quelqu'un doit faire un profit illégitime—2420.

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF AUX IMPOTS DE DOUANE—*Suite.*

M. Schaffner—Dans les trois provinces de l'Ouest, il y a 1,500,000 personnes au moins qui achètent des pommes—2420; on n'en mange pas autant qu'on le faisait du temps qu'il y avait des vergers là-bas—2420; habitude s'est perdue depuis que les pommes coûtent plus cher—2420; intermédiaires ont peu de chance de vendre des pommes dans l'Ouest—2421; approuve l'idée de ne pas accroître les droits sur les pommes—2421.

Sir Thomas White—Opinion de M. D. Johnson, commissaire des fruits—2423; coûte $3.24 par baril pour produire des pommes en Colombie-Britannique—2423; en 1914, les producteurs ont perdu 83 cents par baril—2423; résultat de la concurrence américaine—2423; question concerne aussi Ontario—2423; texte du rapport de l'association des horticulteurs de la province d'Ontario—2423; parfois, les zones fruitières des Etats-Unis produisent bien au-delà de la récolte normale—2424; de sorte que le producteur américain afin de se protéger sur le marché domestique, expédie sur les marchés du Canada l'excédent de sa récolte—2424; il vend ses fruits pour ce qu'il peut attrapper—2424; le résultat est que le marché canadien est encombré et perturbé, pour le moment—2424; il faudrait bien peu d'encouragement à cette industrie pour que les horticulteurs canadiens fussent en état de fournir à l'Ouest tous les fruits dont il a besoin à des prix raisonnables—2424; du moment que le Canada est un pays agricole, c'est une politique réellement nationale que de protéger nos produits agricoles, si le besoin s'en fait sentir—2424; nos produits ont besoin de protection, lorsque, comme dans le cas de la pomiculture, nos producteurs sont exposés à une concurrence effrénée de la part des Etats-Unis—2424.

M. McCraney—Faut tenir compte des frais de transport, des frais de production et des modes d'écoulement—2426; pertes pour les pomiculteurs pourraient être évitées plus sûrement par des taux de transport réduits et l'emploi de méthodes plus perfectionnées dans la production que par une élévation du tarif—2426.

3e lecture—2476.

Sanctionné—2942.

BILL RELATIF A L'EXECUTION DES LOIS PROVINCIALES SUR LA PROHIBITION DES LIQUEURS ENIVRANTES.

Hon C. J. Doherty—Dépose bill (n° 66) facilitant l'exécution des lois provinciales prohibant le commerce des liqueurs enivrantes—1994; on en est arrivé à l'opinion qu'à défaut de lois fédérales, il était de la juridiction des législatures provinciales de passer toute loi prohibitive ou restrictive—1994; nous croyons qu'une loi provinciale, plutôt qu'une loi fédérale obligatoire pour tout le pays, peut, dans la province où elle est en vigueur, obtenir plus facilement l'assentiment du peuple—1994; nous avons con-

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A L'EXECUTION DES LOIS PROVINCIALES SUR LA PROHIBITION DES LIQUEURS ENIVRANTES —*Suite.*

Hon. C. J. Doherty—Suite.
clu que pour donner à la population de chaque province une loi effective, qui rencontre l'assentiment de ceux qui en sont affectés, il valait mieux s'en remettre aux législatures provinciales qui sauraient légiférer après s'être rendu compte de l'opinion publique—1994; le Parlement s'occuperait, lui, de venir en aide à ces lois provinciales en prenant les mesures nécessaires pour empêcher les gens hors la juridiction de ces provinces d'intervenir pour rendre inefficace l'application de ces lois—1994; nous proposons, par cette loi, de prohiber dans une province qui a voté une loi pour restreindre la vente des liqueurs enivrantes pour servir à des fins qui se trouvent défendues par les lois prohibitives de cette province —1994; cherchons à empêcher des étrangers à provoquer une violation d'une loi provinciale de tempérance—1994; les personnes incriminées pourront être poursuivies, soit devant les tribunaux du district d'où les liqueurs auront été expédiées—1994; soit devant les tribunaux du district dans lequel elles auront été expédiées en contravention à la loi de cette province—1994; nous comblons les lacunes qui peuvent exister dans les lois provinciales—1995.

1ère lecture—1996.

2e lecture—2599.

En comité—2599.

Hon. C. J. Doherty—Défense d'envoyer de la boisson dans une province sachant qu'elle doit faire l'objet d'un trafic illégal—2600; une amende maximum sera fixée—2600; toute province qui voudra établir un régime de prohibition réellement efficace dans ses limites et qui voudra exercer les pouvoirs qu'elle possède à cet effet, sera, par application de cette mesure, parfaitement protégée contre l'intervention de personnes des autres provinces dans l'exécution de sa loi—2601; les provinces ne peuvent faire un crime de la consommation des spiritueux puisque la loi pénale échappe à leur juridiction—2605; mais, si elles sont d'avis que l'usage des spiritueux dans les limites de leur territoire, est un mal demandant répression, je ne doute nullement qu'elles ne puissent légiférer contre l'usage des spiritueux—2605; et quand elles auront édicté pareille loi, notre loi protégera leur législation contre l'usage de ces spiritueux—2606.

M. Stevens—Donne avis qu'il présentera deux articles en amendement—2607; texte—2607; au troisième délit un fabricant vendant dans une province où la prohibition existe, perdra sa licence et sera à l'avenir dans l'impossibilité d'en avoir une—2607; amende ou emprisonnement pour délits qualifiés—2607.

Hon. R. Lemieux—Je suis en faveur de la tempérance et contre une loi applicable

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A L'EXECUTION DES LOIS PROVINCIALES SUR LA PROHIBITION DES LIQUEURS ENIVRANTES —*Suite.*

Hon. R. Lemieux—Suite.
à tout le Dominion tant que l'opinion publique n'en aura pas, dans les diverses provinces, réclamé l'établissement—2612; c'est parce que je suis respectueux des libertés provinciales et du sentiment qui, à cet égard, se manifeste dans les diverses provinces—2612; du moment qu'une province se prononce en faveur de la prohibition je me range du côté de la province dans ce mouvement—2612; mais si je m'oppose à une mesure applicable à tout le Dominion, le présent projet de loi du Gouvernement devrait être conçu de façon à assurer l'application satisfaisante de la loi de tempérance édictée par la province—2612; une province qui adopte la prohibition s'attend à ce que le Parlement fédéral empêche le commerce en gros de se faire chez elle—2612.

Hon. C. J. Doherty—Texte d'amendements à l'article 1er—2673.

M. Stevens—Article 2, prévu doit établir qu'il avait toute raison de croire que la dite boisson serait utilisée d'une manière licite—2687; texte d'un amendement—2687.

Hon. C. J. Doherty—Amendement constituera probablement une protection très efficace contre toute contravention à cette loi provinciale que ceux qui détiennent des permis de brasseurs ou de distillateurs émis sous le régime de la loi du revenu intérieur, pourraient être tentés de commettre—2687.

M. Guthrie—Tant qu'on aura droit de fabriquer des spiritueux dans les provinces, il s'y en vendra et s'y en consommera illégalement—2687; un amendement—2688; aucun permis ne sera désormais accordé ou renouvelé sous l'empire de la loi du revenu l'intérieur pour permettre de distiller ou de brasser des spiritueux ou de fabriquer du malt dans une province dotée d'une loi provinciale prohibant la vente des spiritueux—2688.

Hon. C. J. Doherty—Notre loi s'applique à tous les citoyens de ce pays—2689; dans nulle partie du pays il ne sera permis d'entreprendre quoi que ce soit qui serait de nature à violer une loi provinciale—2689.

Hon C. J. Doherty—Suggestions faites par MM. McLean (I.P.-E.), Pugsley, Macdonald et Stevens—2825; si nous entreprenons de légiférer à l'égard de tout ce qui peut aider à la cause de la tempérance, nous aurons une loi encombrante et diffuse—2828.

M. Turriff—Que deux moyens de régler la question—2836; population du Canada d'un bout à l'autre du pays a réclamé une loi de prohibition fédérale—2836; devoir du gouvernement de fournir les rouages administratifs nécessaires pour la mise à exécution de la loi—2836; faire quelque chose dans le sens indiqué par les sociétés de tempérance—2836.

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A L'EXECUTION DES LOIS PROVINCIALES SUR LA PROHIBITION DES LIQUEURS ENIVRANTES —*Suite.*

M. McLean (I.P.-E.)—But du bill est d'aider à la législation provinciale—2836; sera efficace si la loi est appliquée par les provinces—2836.

Hon. Wm Pugsley—Loi ne sera pas observée si le gouvernement ne nomme pas un fonctionnaire public chargé spécialement de l'exécution de cette loi—2838; zèle se relentira bientôt et la loi deviendra lettre morte—2838.

M. Burnham—Mesure satisfaisante—2838; laisse au gouvernement provincial le soin d'exécuter la loi—2838; bill n'est pas une mesure prohibitive—2838; tout ce qu'il défend, c'est d'expédier de l'alcool dans une province prohibitionniste—2838.

M. Hughes (I.P.-E.)—Bill pas aussi effectif que le gouvernement pourrait le faire —2839; loi aurait plus d'effet si elle décrétait que les poursuites pour contraventions commises en dehors d'une province, sous l'empire de la prohibition, seront intentées par le gouvernement fédéral—2839.

Hon. C J. Doherty—Pas nécessaire de bouleverser tout notre système administratif, pour cette loi en particulier—2839; provinces possèdent déjà les moyens d'assurer la mise en vigueur de leurs propres lois—2841 pas lieu d'en créer de nouveaux—2841.

Hon. Wm Pugsley—Pourquoi il en serait de la présente loi autrement que des autres dont la mise en vigueur est assignée aux provinces?—2841; l'interdiction de l'usage des spiritueux est chose que la grande majorité de la population a profondément à cœur—2841; les gens qui ont demandé par voie de pétitions l'établissement de cette loi prohibitive ont exposé dans les termes les plus catégoriques que l'usage des boissons enivrantes occasionne de grandes pertes d'énergie et d'argent—2841; qu'il importe, surtout en ces temps de guerre, de conserver les ressources, l'énergie et la vigueur de notre peuple pour les faire servir aux objets de la nation—2841.

M. Turriff—Propose un amendement—2843; nul permis ne sera à l'avenir accordé ou renouvelé, d'après les dispositions de la loi du revenu de l'intérieur à aucune personne pour mettre celle-ci en état de faire le commerce de distillateurs ou de brasseurs dans aucune province où une loi provinciale défendant la vente des boissons enivrantes est en vigueur—2843.

Amendement rejeté—2843.

Hon. C. J. Doherty—Amendement de M. Stevens ajouté au bill comme article 3—2843; texte—2843.

Reprise de l'étude du bill en comité—2889, 3021.

Hon. F. Oliver—Lorsqu'il s'agit de prohibition, le gouvernement fédéral ne fait pas tout son devoir en se contentant d'aider à la législature provinciale—3090; au lieu d'exercer lui-même l'autorité dont il est investi—3090; mesure tendant plutôt à concilier l'usage des spiritueux avec la prohibition dans tout le Dominion—3090; mesure favorable à la fois à la prohibition et au commerce des spiritueux—3090; il en serait autrement si le bill affirmait franchement l'autorité incontestable du gouvernement fédéral, c'est-à-dire son droit d'interdire la fabrication ou l'importation des boissons enivrantes —3090; le Gouvernement et le Parlement du Canada n'ont pas le droit d'intervenir ainsi dans cette question de prohibition, sans assumer la part de responsabilité qui leur revient—3091; si nous prenons sur nous d'interdire la fabrication des liqueurs nous nous rendons responsables des capitaux engagés dans cette industrie qui ne peut subsister que par la vente de ces produits dans la province où ils sont fabriqués—3091.

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A L'EXECUTION DES LOIS PROVINCIALES SUR LA PROHIBITION DES LIQUEURS ENIVRANTES —*Suite.*

Hon. C. J. Doherty—L'intention du bill est de ne pas imposer à une province une prohibition plus complète que celle qu'elle est disposée à adopter elle-même—3092; son objet est de rendre effective toute loi prohibitive qu'une province jugera à propos d'adopter—3092; la loi fédérale aidera une province à donner effet aux dispositions de sa loi et la protègera contre l'intervention de ceux qui tenteraient d'introduire des liqueurs dans cette province —3092; la loi interdira l'importation des liqueurs dans une province qui aura adopté une loi de prohibition, mais cette défense d'importation n'aura d'effet que dans la mesure que la province elle-même l'aura demandée—3092; l'importation ne sera défendue que si la liqueur doit être employée en contravention à la loi provinciale—3092; si une province se contente d'interdire le trafic et ne défend pas la consommation des boissons dans les limites de son territoire, la loi fédérale interdira l'introduction des liqueurs pour en faire un trafic dans la province—3092; si une province est d'avis qu'elle doit interdire la consommation des liqueurs, la loi fédérale interdira l'introduction des liqueurs dans cette province, pour la consommation—3092; province est libre de choisir quel genre de prohibition elle désire—3092.

M. Guthrie—Point faible du projet de loi—3094; ne tend pas à interdire la fabrication des boissons enivrantes dans les provinces qui ont rendu des lois pour en défendre la vente—3094; grande partie des produits sera consommée dans ces provinces, quelque vigoureusement que la loi provinciale soit appliquée—3094; opinion de sir James Whitney, en 1912—3095; n'est pas loisible aux provinces de rendre des lois portant interdiction ou règlementation de la fabrication ou de l'importation des boissons enivrantes dans les limites de leur territoire respectif—3095; un amendement—3095; les patentes de distillateur, de brasseur et de malteur au-

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A L'EXECUTION DES LOIS PROVINCIALES SUR LA PROHIBITION DES LIQUEURS ENIVRANTES —*Suite.*

M. Guthrie—Suite.
torisées par la loi du revenu de l'intérieur ne pourront plus être accordées en toute province ayant décrété l'interdiction du commerce des spiritueux—3095.

Amendement de M. Guthrie est rejeté: Pour, 28; contre, 43—3096.

M. Sinclair—Un amendement—3097; lorsqu'une offense est commise en dehors des frontières d'une province qui a adopté une loi de prohibition, le département de la Justice s'occupe de la poursuite—3097.

Amendement adopté—3097.

3e lecture—3098.

Amendements du Sénat—4313.

Hon. C. J. Doherty—Les amendements consistent à supprimer la peine de la suspension d'un permis que l'on proposait d'imposer aux manufacturiers violant cette loi pour la première et la deuxième fois—4313; laissant subsister la peine de la confiscation pour la troisième violation —4313; on a retranché du bill l'article 5 —4313; c'est une disposition qui permettait d'instituer des poursuites pour violation de la loi, aussi bien à l'endroit où la boisson avait été envoyée qu'à la place d'où elle avait été envoyée—4313; la suppression de cette disposition affectera beaucoup et nuira sérieusement à la mise en vigueur de la loi—4313; en soumettant la motion tendant à l'adoption de ces modifications, je conserve l'espoir d'avoir prochainement l'occasion que je saisirai avec empressement de proposer à la Chambre d'adopter et de transmettre au Sénat la disposition qu'il a jugé à propos de rayer du projet de loi—4313.

Motion adoptée—4313.

Sanctionné—4339.

BILL RELATIF A LA RESERVE INDIENNE DE SAINT-PIERRE.

Hon. W. J. Roche—Dépose bill (n° 67) concernant la réserve indienne de Saint-Pierre—2172.

1ère lecture—2172.

2e lecture—2427.

En comité—2427.

Hon. F. Oliver—Propose de renvoyer le bill au comité pour modifier l'article 2—3067; lettre de A. J. Norquay à sir R. L. Borden—3067; au lieu de s'en tenir au mode de rétrocession prescrit par la loi, le commissaire se laissa influencer au point de permettre aux Indiens d'aliéner une partie de leurs terres—3068; acquéreurs se sont conformés aux conditions de la vente et aux yeux de la loi, ils ont le droit d'exiger du vendeur (du Gouvernement fédéral) des titres de propriété—3068; gens de l'endroit ont à souffrir de ne pouvoir ouvrir ces terres à la colonisation—3068; autre correspondance à ce sujet—3068; texte de la résolution adoptée par le conseil municipal

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A LA RESERVE INDIENNE DE SAINT-PIERE—*Suite.*

Hon. F. Oliver—Suite.
de Saint-Clements—3069; opinion de la chambre de commerce de Selkirk—3069; procédures en cour d'Echiquier, à la demande du Gouvernement, ne peuvent qu'augmenter le délai dans le règlement de cette affaire—3069; correspondance échangée entre les acheteurs et le Gouvernement—3070; il apparaît clairement d'après cette correspondance que la première rétrocession qui a été faite avait donné satisfaction à la population blanche de la localité—3070; elle protégeait en même temps les intérêts des pupilles du Gouvernement—3070; ces derniers ont été satisfaits du marché qui leur donnait une autre réserve—3070.

M. Bradbury—Juge en chef Howell a jugé qu'il avait le devoir de conseiller de ne pas délivrer de titres à moins d'avoir la certitude qu'on avait rendu justice aux Indiens—3072; rétrocession eut lieu en 1907—3072; l'affaire demeura en suspens jusqu'en 1911—3072; j'ai établi les irrégularités se rattachant à cette rétrocession—3072; Indiens signalèrent la coquinerie de la transaction—3072; commission royale a été créée—3072; deux juges sur trois ont déclaré la rétrocession illégale et nulle—3073; version des Indiens —3073; terres achetées à $5.60 de l'acre, vendues à $24—3075; d'autres demandent jusqu'à $150 de l'acre—3075; compromis fait par le Gouvernement actuel assure $40,000 de plus aux Indiens—3075.

Hon. A. Meighen—Objet du bill—3076; légaliser le transfert de la réserve Saint-Pierre en faveur des détenteurs actuels—3076; si le bill était amendé comme le demande M. Oliver, il aurait pour effet de légaliser le transfert, sans égard aux personnes—3076; sans le paiement d'aucune somme additionnelle—3076.

Hon. Wm. Pugsley—Le certificat de titre accordé à un acheteur qui versa immédiatement toute la somme, constitue un titre parfait, que ce bill passe ou non, parce que la loi des titres des terres rend absolument valide et inattaquable un certificat émanant du régistrateur—3079; injuste de forcer aujourd'hui les acheteurs, qui ont versé leur argent au trésor public, il y a huit ans, et obtenu ce qu'ils prenaient pour de bons titres, de payer au Gouvernement un dollar additionnel pour chaque acre, s'ils veulent ne pas souffrir de retard et obtenir leurs titres—3080.

Hon. C. J. Doherty—Avions d'excellentes raisons de croire que le titre était invalide—3084; notre loi tend à faire disparaître tout doute—3084; personne n'est forcé de faire ce règlement et ceux qui croient posséder un bon titre peuvent s'en tenir là en attendant que la cour rende sa décision—3084.

M. Turriff—Dans la correspondance, il n'y a pas une seule indication d'irrégularité à propos de cette rétrocession—3086;

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A LA RESERVE INDIENNE DE SAINT-PIERE—*Suite.*

M. Turriff—Suite.
c'est l'ancien gouvernement provincial du Manitoba qui a empêché d'émettre les certificats—3087; dans un but politique—3087.

Amendement de M. Oliver est rejeté—3089.

3e lecture—3089.

Sanctionné—4339.

BILL RELATIF AU TRAITEMENT DE JUGES DANS LA SASKATCHEWAN.

Hon. C. J. Doherty—Dépose bill (n° 68) concernant les tribunaux supérieurs de la Saskatchewan et tendant à modifier la loi sur les juges—2180.

1ère lecture—2180.

2e lecture—2430.

En comité—2430.

Hon. R. Lemieux—Nombre de juges dans la province de Québec—2431; plaintes du barreau, du Board of Trade, de la chambre du commerce, des hommes d'affaires de Montréal—2431; retards trop nombreux dans les litiges portés devant les tribunaux—2431; opinion de l'honorable M. Amyot, membre du conseil législatif —2431; système judiciaire, tel qu'il est organisé à Montréal, même depuis qu'il a été réorganisé, ne reçoit pas l'approbation du public—2431; hommes d'affaires sont découragés—2431; procès devant les tribunaux depuis un et deux ans n'ont pas été entendus—2431; M. Amyot croit que le temps est venu de faire un changement dans le système judiciaire de la province de Québec—2431; peut-être les trois quarts des affaires judiciaires de la province sont concentrées à Montréal —2431; nombre de juges insuffisant pour la besogne à faire—2431; travail augmente d'année en année—2431; ministre devrait s'entendre avec le procureur général et le barreau de la province de Québec—2931; s'assurer s'il ne serait pas possible d'effectuer une réorganisation du système judiciaire sur le même plan que celui de la province d'Ontario—2431; juges de la haute cour au lieu d'être domiciliés dans les campagnes de la province, ont tous leur domicile à Toronto, d'où ils se transportent dans chaque district judiciaire—2432; système a donné la plus grande satisfaction—2432; causes sont entendues et les jugements sont rendus sans presque aucun délai—2432; lorsque notre système judiciaire a été établi avant la confédération par sir George-Etienne Cartier, ce système était bien celui qui convenait—2432; aujourd'hui les choses sont bien changées—2432; si le ministre de la Justice avait une conférence amicale avec le procureur général, le barreau, et les juges de cette province, il réussirait à effectuer le changement que je propose—2432; nous pourrions alors, grâce à ce changement, augmenter le nombre de juges dans la province, de façon à rendre justice aux plaideurs—2432; si nous comparons le nombre des juges dans la province de Québec à celui des juges dans Ontario, nous verrons que la différence est grandement en faveur de l'Ontario—2432; nombre des juges dans chaque province—2433; Québec avec une population de 2,346,000 habitants a 75 juges dont 52 de la cour supérieure—2433; Ontario avec une population de 2,725,000 habitants possède 343 juges dont 93 de la haute cour—2433; il n'y a pas à s'étonner si, avec une population aussi considérable dans la province de Québec, avec le système suranné de districts judiciaires que l'on y applique, avec l'accroissement des affaires judiciaires de districts considérables comme ceux de Montréal, Québec et Trois-Rivières, il y a de nombreuses plaintes de la part des plaideurs—2433; une réforme est nécessaire pour remédier à une situation devenue intolérable—2434.

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF AUX TRAITEMENTS DE JUGES DANS LA SASKATCHEWAN—*Suite.*

Hon. R. Lemieux—Suite.

Hon. C. J. Doherty—Montréal se plaint avec raison de l'état de choses qui existe—2435; le mal vient, non pas de l'insuffisance du nombre des juges dans la province de Québec, mais de ce qu'ils sont mal distribués—2435; remède est dans les mains des autorités provinciales —2435; mal vient d'une mauvaise distribution des juges et je ne me croirais pas justifiable d'accroître le nombre des juges de cette province pour résoudre une difficulté qui vient exclusivement de ce que la province, qui a des juges en quantité suffisante, les distribue si mal que quelques-uns n'ont rien à faire pendant que, dans le district de Montréal, il y a beaucoup trop d'ouvrage pour les juges qu'on lui assigne—2435; heureux d'appuyer tous les efforts tentés en vue d'assurer la réforme du système—2435; système actuel maintenu de par la volonté de la législature de la province de Québec—2435; elle seule peut le modifier—2435.

3e lecture—2437.

Sanctionné—4339.

BILL RELATIF A LA TAXE SUR LES PROFITS DU COMMERCE.

Sir Thomas White—Dépose bill (n° 74) à l'effet de lever une taxe sur les profits du commerce—2408.

1re lecture—2408.

M. Maclean (Halifax)—Au titre du bill on devrait ajouter "pour les fins de la guerre"—2726; serait une garantie que cette loi ne s'appliquera que temporairement—2727; ce que je trouve mauvais dans l'impôt—2727; tort de ne pas frapper de cet impôt un grand nombre de gens qui ont les moyens de payer grassement —2727; l'impôt sur les mines—2727; faute au détriment du pays—2727; l'exploitation plus active de nos ressources naturelles, aujourd'hui, et pour des années à venir, sera notre seul moyen d'obvier à l'influence déprimante de balances défavorables du commerce et de forts versements d'intérêt à faire à l'étranger —2727; l'impôt empêchera le placement des capitaux étrangers dans nos indus-

M. Maclean (Halifax—Suite.
tries minières, particulièrement dans l'exploitation de nos mines métallifères—2727; pas juste à l'endroit de l'industrie minière en n'exemptant les profits que jusqu'à 7 ou 10 p. 100 seulement—2727; devrait mettre cette taxe de côté—2727; taxe sur les industries qui s'occupent de la fabrication des munitions de guerre—2727; à mon sens, il vaudrait mieux, au point de vue des affaires, voir à ce que toutes les fournitures et les munitions de guerre achetées par le Gouvernement fussent fournies à un prix raisonnable—2727; si nous devons taxer les profits réalisés par ceux qui fournissent des munitions de guerre au gouvernement de ce pays, j'estime que nous avons parfaitement le droit de recevoir de cette source une quotité plus élevée que le 25 p. 100 fixé par ce projet de loi—2727; changements au tarif douanier—2728; blâme l'augmentation des droits sur les pommes et l'huile calorifique—2728; comme moyen d'augmenter le revenu la surtaxe de 7½ p. 100 portée au tarif général, l'année dernière, n'a pas atteint son but, et devrait être abolie—2728; notre tarif général a toujours été très élevé—2728; et si nous tenons compte que le manque de transports est une entrave pour l'importation comme pour le consommateur, sans compter le prix élevé des assurances et de l'intérêt il y a là plus qu'une protection additionnelle suffisante, sans imposer cette surtaxe de 7½ p. 100—2728; cette taxe ajoutée aux droits du tarif général équivaut réellement à un impôt prohibitif de l'importation d'un très grand nombre d'articles—2728; elle est un fardeau que nous ne devrions pas imposer au pays dans le moment, et nous devrions la faire disparaître—2728; nous comprenons le besoin d'un revenu additionnel—2729; il existe deux manières de se procurer un revenu—2729; l'imposition de taxes nouvelles—2729; l'économie, l'abandon des dépenses qui peuvent se remettre, ou qu'il est possible de supprimer entièrement—2729; ce sont là les deux seuls moyens de subvenir aujourd'hui aux nécessités financières du pays—2729; un quasi équilibre entre les recettes et les dépenses des services publics est chose à souhaiter—2735; cependant nous constatons que les dépenses augmentent—2735; possible sans nuire à l'efficacité du service, d'effectuer des réductions importantes—2739; pour effectuer des réductions on ne doit pas s'attaquer seulement aux dépenses que l'on considère généralement comme les plus grandes et les plus importantes—2739; si chaque ministre voulait examiner en détail les nombreuses petites dépenses qui pourraient être réduites ou supprimées temporairement, nous arriverions à faire des économies qui diminueraient sensiblement nos dépenses totales—2729.

M. Macdonald—A cause de la situation financière du pays l'établissement des nouvelles routes postales est devenu chose de luxe—2742; faudrait l'ajourner jusqu'à l'époque où la situation reviendra

M. Macdonald—Suite.
normale—2742; le directeur général des Postes a ouvert des circuits pour la poste rurale sur l'avis de ses conseillers politiques—2743; ils sont absolument et entièrement inutiles, ce qui engendre des extravagances énormes et augmente les fardeaux de la population du pays en créant des difficultés pour beaucoup de gens de la circonscription—2743; pays a devant lui quatre grands problèmes—2743; dépense par la guerre—2743; question de chemin de fer au Canada qu'il faut solutionner—2744; devons aider au progrès de l'agriculture et de l'industrie minière—2745; moyens à prendre pour que nos produits parviennent sur les marchés d'outre-mer—2746; Gouvernement n'a rien fait pour faciliter le commerce transatlantique—2746; si les plaintes que nous entendons de partout, concernant l'insuffisance des moyens de transport maritime, sont bien fondées, le jour n'est pas éloigné où nous n'aurons plus de navires pour expédier nos produits en Europe—2746.

M. Burnham—Factage rural—2747; s'il y a au Canada une classe de la population qui mérite plus qu'aucune autre que le Gouvernement s'occupe de ses intérêts et lui facilite les échanges postaux, c'est certainement la classe agricole—2747; Gouvernement devrait pratiquer aucune économie qui pourrait avoir pour effet de restreindre le service de factage rural—2747; cultivateurs méritent d'être traités plus libéralement qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent—2747.

Sir Thomas White—Depuis le commencement de la guerre, le Gouvernement a été très économe—2747; dans l'intérêt général de ne pas interrompre les travaux en cours—2747; dépenses de la guerre sont lourdes—2747; Gouvernement s'est imposé comme règle de n'exécuter que les travaux déjà commencés et ceux qui sont indispensables et nécessaires—2747; renseignements sur les dépenses prévues en 1916—2747; chiffre probable $160,000,000—2747; dépenses totales du Canada ont diminué de $20,000,000 depuis deux ans—2748; il ne serait guère juste d'établir une comparaison entre nos dépenses d'avant la guerre et les dépenses de 1911—2749; outre les frais des divers services administratifs, nous avions un assez lourd programme de travaux d'amélioration à être exécutés dans les ports, travaux qui étaient la conséquence nécessaire de la politique que nos prédécesseurs avaient adoptée en matière de chemins de fer—2749; je me suis gardé d'atténuer la gravité de la situation financière—2750; le Canada peut aisément faire face à l'augmentation de dépense qu'occasionneront l'équipement, l'envoi et l'entretien de notre armée de 300,000 ou 350,000 hommes, de tous les soldats que nous pourrons recruter—2750; bien que je n'aie aucun doute à cet égard, il n'en reste pas moins vrai que la dépense est

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A LA TAXE SUR LES PROFITS DU COMMERCE—*Suite.*

Sir Thomas White—Suite.
très lourde, si on la compare à celle d'autrefois—2750; dans six mois, elle sera encore plus lourde qu'aujourd'hui, et si les hostilités se prolongent, elle sera plus accablante l'an prochain qu'elle ne l'est cette année—2750; nous sommes prêts à faire face à cette éventualité, et le peuple n'a pas de plus ardent désir que de s'imposer les plus lourds sacrifices pour que le Canada puisse accomplir tout son devoir à cette heure critique où l'empire se trouve menacé—2750; en temps de guerre, il est donc sage de se pourvoir d'argent à l'avance et de profiter du moment où la place est favorable—2750; c'est en suivant cette règle que nous avons réussi à négocier des emprunts à des conditions avantageuses, et, à l'heure qu'il est, nous sommes pourvus d'argent pour plusieurs mois à venir—2750; éviter autant que possible les emprunts à courte échéance—2751; nous devons restreindre autant que faire se peut les dépenses pour tous les objets autres que ceux de la guerre—2751; pour ce qui est de nos dépenses ordinaires et de capital, nous continuerons de les réduire dans la mesure du possible—2751; dans certaines limites il serait de bonne politique de faire exécuter des travaux publics dans une mesure qui nous permettrait d'améliorer la situation—2752; situation des sans-travail s'est améliorée—2752; ouvriers ne manquent pas de travail—2753; l'augmentation de la production agricole est la clef de la situation économique future du pays—2754; ne serait pas sage, pour faire des petites économies, de renvoyer le personnel de l'immigration—2754; Gouvernement devra porter tous ses efforts pour obtenir une immigration plus considérable—2754; Gouvernement actuel a administré les affaires du pays, depuis que la guerre est commencée, de telle façon que le Canada est moins taxé qu'aucune autre possession britannique—2754; beaucoup moins que le Royaume-Uni, et moins qu'aucun autre des pays qui sont en guerre—2754.

M. Nesbitt—Ne pense pas que le Gouvernement doive suspendre les grosses entreprises nécessaires au bien-être du pays, à moins qu'il ne le faille absolument—2757; cependant plusieurs item peuvent être omis du budget—2757; travail supplémentaire pourrait aussi être confié au personnel qui existe déjà—2757; peuple se plaint de l'accroissement du nombre des employés civils—2757; à moins qu'on ne fasse de l'économie il y aura du mécontentement dans le pays parmi les gens qui peinent pour gagner leur vie—2758; le tarif—2759; l'impôt n'est pas uniforme—2759; loi adoptée en Grande-Bretagne s'inspire d'un principe diamétralement opposé à celui invoqué par le gouvernement canadien dans son projet de loi—2759; la loi anglaise établit une période de deux ou trois ans antérieure à la guerre, constate les bénéfices normaux du commerce durant cette période, puis taxe la moitié du surcroît de profits durant

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A LA TAXE SUR LES PROFITS DU COMMERCE—*Suite.*

M. Nesbitt—Suite.
la période de guerre—2759; cette loi nous aurait permis d'atteindre précisément ce que nous voulons imposer, les profits excessifs réalisés durant la guerre—2760; beaucoup de manufacturiers qui ne paient pas de taxe—2760; c'est le contribuable ordinaire qui paie tout—2761.

M. Loggie—Difficulté de percevoir la taxe dans le cas de compagnies américaines—2762; doute fort qu'il serait bien d'introduire la taxe sur le revenu dans le pays—2762; taxes ordinaires sont si élevées—2762.

2e lecture—2762.

En comité—2762.

M. Sinclair—Ministre devrait rendre publique l'estimation qui devra être faite des propriétés de ceux qui sont assujettis à l'impôt—2763; publicité est le seul moyen efficace d'annoncer comment cet impôt est réparti—2763; sans cela il est impossible de répartir cet impôt d'une façon juste et équitable—2763; personne ne s'y oppose dans le système municipal et l'on ne devrait pas plus s'y opposer sous le régime de la taxe fédérale—2764.

Sir Thomas White—Relevés seront déposés sur le bureau, si le Parlement l'exige—2764; serait inopportun de publier ces états sous forme de Livres bleus ou de donner des détails sur les affaires des particuliers ou les maisons qui seront assujetties à cette taxe—2764.

M. McCrea—Cette loi des taxes ne s'appliquera pas d'une façon équitable—2765; elle exempte moins du cinquième de ceux qui seraient en état de payer—2765; va en atteindre fortement et injustement quelques-uns—2765.

Sir Thomas White—Mot "guerre" est ajouté au titre du bill après le mot "taxe"—2771.

M. Pardee—Devrait y avoir quelque disposition qui nous permettrait d'atteindre les compagnies d'assurance qui ont leur siège social en dehors du Canada, mais qui font des opérations dans ce pays—2779; elles ne sont pas taxées par ce bill—2779.

Sir Thomas White—Bill ne pouvait pas s'appliquer à ces compagnies parce qu'elles ne sont pas domiciliées au Canada—2779; ce sont pour la plus grande partie des compagnies mutuelles de la Nouvelle-Angleterre—2779; même si elles avaient des bureaux ici, il n'est pas probable qu'elles seraient soumises à la taxe en vertu de ce bill, parce qu'étant des compagnies mutuelles elles n'auraient pas de profits—2779; la Chambre des communes a voté un bill imposant une taxe sur les primes d'assurances faites par ces compagnies, mais le Sénat l'a rejeté—2779; la question est encore vivement discutée entre les assureurs et les compagnies d'assurance—2779; en vertu des

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A LA TAXE SUR LES PROFITS DU COMMERCE—*Suite.*

Sir Thomas White—Suite.
dispositions de ce bill, il ne serait pas possible de régler l'affaire—2779.

3e lecture—2936.

Sanctionné—4339.

BILL RELATIF AUX PARCS ET RESERVES FORESTIERES DU CANADA.

Hon. W. J. Roche—Dépose bill (n° 80) modifiant la loi concernant les parcs et réserves forestières du domaine fédéral—2617.

1ère lecture—2617.

2e lecture—2791.

3e lecture—7 avril.

Sanctionné—4339.

BILL RELATIF AU PILOTAGE.

Hon. J. D. Hazen—Dépose bill (n° 81) modifiant la loi de la marine marchande—2665; pouvoirs relatifs aux pilotes et aux apprentis-pilotes de Québec, seront désormais attribués au ministre de la Marine et des Pêcheries—2665; durée de l'apprentissage est de sept ans—2665; absence par maladie prévue dans le cas d'un aspirant dans la 6e année de son apprentissage—2665.

1ère lecture—2665.

2e lecture—2938.

En comité—2938.

M. Lespérance—Bill présenté à la demande de la corporation des pilotes de Québec—2939; cas de Camille Couillard—2939; accident l'a retenu neuf mois à l'hôpital en Angleterre et à son retour au Canada, la corporation des pilotes de Québec n'a pas pu, sous le régime de la loi actuelle, lui permettre de reprendre son apprentissage—2940.

Bill n° 75 est réuni au bill n° 81—3024; articles 1 et 2 du bill n° 75 deviennent les articles 2 et 3 du bill n° 81—3024.

3e lecture—3098.

Sanctionné—4339.

BIL RELATIF AU DISTRICT D'IRRIGATION TABER.

Hon. W. J. Roche—Dépose bill (n° 84) destiné à inclure certaines réserves scolaires et certaines terres fédérales dans le district d'irrigation Taber, Alberta—2724.

1ère lecture—2724.

2e lecture—2940.

En comité—2940.

3e lecture—2978.

Sanctionné—4339.

BILLS—*Suite.*

BILL CONCERNANT UN CINQUIEME DU BUDGET DE 1916-1917.

Sir Robert Borden—Dépose bill (n° 85) accordant certaines sommes d'argent pour les dépenses du service public durant l'exercice se terminant le 31 mars 1917—2793.

1ère lecture—2793.

2e lecture—2793.

3e lecture—2793.

Sanctionné—2942.

BILL RELATIF A LA LOI SUR LES PRISONS ET MAISONS DE REFORME.

Hon. C. J. Doherty—Dépose bill (n° 86) modifiant la loi concernant les prisons et maisons de réforme—2819; Ontario a créé des institutions désignées sous le nom de fermes industrielles—2819; rendre la loi applicable à ces fermes industrielles—2819; nouvelles attributions de la commission des élargissements conditionnels—2819.

1ère lecture—2819.

Hon. C. J. Doherty—Donner aux autorités provinciales le pouvoir de transférer des prisons civiles à la maison de réforme, ou aux fermes industrielles, les prisonniers qui purgent une condamnation de droit commun—2978; confère aussi au bureau de la libération conditionnelle, les pouvoirs de statuer sur le sort des prisonniers qui ont été condamnés à purger des sentences indéterminées—2978; rendre plus efficace le but que les autorités provinciales poursuivent relativement à la réforme des prisonniers—2978.

Hon. G. P. Graham—Suis d'opinion que tout être humain est susceptible d'amélioration—2979; peine capitale devrait être abolie—2979; société serait tout aussi bien protégée par l'emprisonnement à vie—2979; n'ai jamais cherché à entraver l'action de la loi, mais j'ai toujours tenu fermement à l'idée que nous devrions traiter ces malheureux avec toute l'humanité possible—2979; leur fournir tous les moyens de redevenir de bons citoyens—2979.

M. Macdonell—Un premier essai—2980; vie du prisonnier est en voie de subir une modification—2980; institution de Guelph est une institution modèle pour l'amélioration intellectuelle et morale des détenus—2980; il n'y a rien dans la loi actuelle qui autorise un magistrat à condamner un prisonnier à la détention dans une ferme industrielle—2980; c'est pour combler cette lacune que le présent bill a été déposé—2980.

M. Morphy—Détention d'une période indéterminée—2981; ce qui s'est passé dans l'ouest d'Ontario—2981; prisonnier n'a pu bénéficier de la remise ordinaire—2981; bien qu'il n'eût été condamné par le tribunal qu'à une année de détention, il lui fallait purger une autre année, parce que le mandat d'écrou mentionnait une détention d'une période indéterminée—2981.

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A LA LOI SUR LES PRISONS ET MAISONS DE REFORME—*Suite.*

M. Edwards—Ferme industrielle a fait beaucoup de bien—2981; présente loi est un pas dans la bonne voie—2981; avons des raisons d'avoir beaucoup d'égards pour celui qui a commis sa première faute—2982.

2e lecture—2982.

En comité—2982.

3e lecture—2984.

Sanctionné—4339.

BILL RELATIF A LA LOI SUR LA TEMPERANCE.

Hon. C. J. Doherty—Dépose bill (n° 90) modifiant la loi fédérale sur la tempérance—3017; ce sera un délit que d'envoyer d'une partie d'une province soumise à la tempérance du Canada dans une autre partie de la province des liqueurs pour y être consommées en violation de la loi applicable au reste de la province—3017; il s'agit d'étendre la même protection au cas de la vente des liqueurs dans un territoire assujetti à la loi fédérale de tempérance et où cela est permis, pour y être envoyées hors des limites de la province—3017.

1re lecture—3017.

2e lecture—3453.

En comité—3453.

Hon. C. J. Doherty—Insérer dans les articles de la loi qui sont actuellement en vigueur des mots destinés à imposer aux personnes autorisées à vendre des boissons enivrantes sous le régime de la loi fédérale sur la tempérance dans une région où cette loi est en vigueur, la prohibition établie par le bill que le Parlement a adopté dernièrement pour venir en aide à la législation provinciale—3453; c'est-à-dire la prohibition de la vente des boissons enivrantes destinées à être expédiées dans aucune partie d'une province pour y être consommées en contravention de toute loi de prohibition qui est en vigueur dans telle province—3453; le bill auquel je viens de faire allusion et qui a été adopté par le Parlement, contient des dispositions relativement à la vente des boissons enivrantes dans le but de les faire transporter d'une province à une autre—3453; la mise en vigueur de la loi de tempérance dans un district ayant pour objet de soustraire ce district à la législation provinciale, il se trouve en quelque sorte en dehors de la province quant à la législation prohibitive—3453; on a donc pensé que, pour être logique, il fallait établir, par rapport à la vente des spiritueux dans les cas permis par la loi de tempérance, la même règle que celle qui a été adoptée pour régir les cas où l'on vend des spiritueux dans une province en vue de les exporter dans une autre province où ils seront consommés en violation de la loi de cette province—3453.

3e lecture—3458.

Sanctionné—4339.

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A LA LOI DES PETITES CREANCES CONCERNANT LES CHEMINS DE FER DE L'ETAT.

Hon. J. D. Reid—Dépose bill (n° 91) modifiant la loi des petites créances relatives aux chemins de fer de l'Etat—3061; appliquer la loi actuelle non seulement à l'Intercolonial, mais au Transcontinental et au chemin de fer de l'île du Prince-Edouard—3061.

1re lecture—3061.

2e lecture—3458.

En comité—3458.

M. Hughes (I.P.-E.)—Modifier le bill en lui donnant un effet rétroactif de manière à ce qu'il s'applique au chemin de fer de l'île du Prince-Edouard, à partir de la mise en vigueur de la loi primitive—3458; propose amendement—3458.

Hon. J. D. Reid—Serait injuste d'appliquer ce projet de loi à des cas déjà réglés—3459; efforcé de satisfaire les désirs des députés de l'île du Prince-Edouard en rendant la loi applicable non seulement au chemin de fer de l'île du Prince-Edouard, mais encore à tout le réseau des voies ferrées de l'Etat—3459.

Amendement de M. Hughes est rejeté: Pour, 24; contre, 50—3467.

3e lecture—3468.

Amendement du Sénat rejeté—4062; il n'est pas de l'intérêt public de donner un effet rétroactif au bill—4062.

Sanctionné—4339.

BILL RELATIF AUX PRIMES SUR LE ZINC.

Sir Thomas White—Dépose bill (° 94) à l'effet d'établir des primes pour la fabrication de zinc de minerai extrait au Canada—3179.

1ère lecture—3179.

2e lecture—3296.

En comité—3296

3e lecture—3510.

Sanctionné—4339.

BILL RELATIF A LA MOUNT ROYAL AND TERMINAL COMPANY.

Hon. W. J. Roche—Dépose bill (n° 95) concernant les loyers à payer à la Mount Royal and Terminal Company—3383.

1re lecture—3383.

2e lecture—3530.

En comité—3530.

Hon. A. Meighen—Le Mont Royal Tunnel and Terminal Company est une compagnie qui forme un élément constitutif du Nord-Canadien—3531; compagnie a émis ses propres obligations—3531; qui sont une première dette sur la propriété de la compagnie et la propriété sur laquelle elles forment une dette n'est pas grevée de toutes les dettes du Nord-Canadien lui-même—3531.

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A LA MOUNT ROYAL AND TERMINAL COMPANY—*Suite.*

Hon. C. Marcil—Citoyens de Montréal ont à maintes reprises exprimé l'espoir que l'on finira par utiliser l'électricité comme force motrice sur tous les chemins de fer qui sillonnent l'île de Montréal—3533 ; à l'heure actuelle le fléau de la fumée est intolérable—3533 ; est-ce que le Parlement n'a pas son mot à dire pour la solution de cette question?—3533.

Hon. J. D. Reid—Parlement a délégué ses pouvoirs à la commission des chemins de fer—3533 ; question de la fumée tombe sous l'autorité des lois provinciales—3533.

3e lecture—3533.

Sanctionné—4339.

BILL RELATIF AU CREDIT DE $250,000,000 POUR LA GUERRE.

Sir Robert Borden—Dépose bill (n° 97) accordant à Sa Majesté de l'aide pour les fins de la défense militaire et navale—3448.

1ère lecture—3448.

M. Roch Lanctôt—Mettre mon protêt au *Hansard* contre cette politique insensée et ruineuse pour le peuple de ce pays—3695 ; opinion du baron Shaughnessey—3695 ; Gouvernement devrait arrêter le recrutement—3695 ; avons présentement sous les armes 135,000 hommes—3695 ; cela prendra douze à quinze mois pour expédier ces soldats de l'autre côté des mers—3695 ; en arrêtant le recrutement le peuple canadien épargnera cinq à six millions de dépenses par mois—3695 ; depuis le commencement de cette guerre, nous avons marché comme les vieux pays d'Europe—3696 ; comme des gens qui ont des fortunes accumulées depuis des siècles, tandis qu'au contraire nous ne sommes que des mendiants comparés aux pays d'Europe—3696 ; nous devons emprunter chaque piastre pour solder la note de guerre—3696 ; l'Angleterre a fait beaucoup sur les mers—3697 ; elle n'a presque rien fait sur terre—3697 ; politique acceptée par le Parlement sera désastreuse—3697 ; n'y aura moyen d'en sortir qu'en taxant les revenus et les propriétés—3697 ; cette politique n'est pas approuvée par le peuple—3698 ; avons envoyé nos soldats dans les tranchées pour les faire tuer presque sans armes et sans munitions, au commencement de la guerre—3698 ; avec la politique actuelle nous aurons à payer d'ici à un an 100 millions d'intérêts—3698 ; nous aurons à servir des pensions pour 30 à 40 millions—3698 ; revenu diminuera avec le pouvoir d'achat—3698 ; peuple est mal renseigné et la politique du Gouvernement aurait dû lui être soumise pour être sanctionnée—3698.

2e lecture—3698.

En comité—3699.

Hon. C. Marcil—Canadiens en général se sont montrés empressés à servir dans cette grande guerre—3699 ; lorsque le

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF AU CREDIT DE $250,000,000 POUR LA GUERRE—*Suite.*

Hon. C. Marcil—Suite.
Gouvernement a annoncé que le Canada mettrait 500,000 sous les armes, le service obligatoire n'avait pas été décrété en Angleterre—3699 ; est-il encore nécessaire de porter nos effectifs à ce chiffre?—3699.

Sir Robert Borden—Gouvernement n'entend pas s'écarter de la déclaration faite le 1er janvier dernier—3700.

3e lecture—3700.

Sanctionné—4339.

BILL RELATIF AU CHEMIN DE FER DE SAINT-JEAN, N.-B., A QUEBEC.

Hon. J. D. Reid—Dépose bill (n° 98) tendant à aider à la construction de certaines lignes de chemin de fer de Saint-Jean, N.-B., à Québec et à confirmer une entente entre la compagnie et les gouvernements du Canada et du Nouveau-Brunswick—3530.

1ère lecture—3530.

2e lecture—3665.

En comité—3665.

3e lecture—3667.

Sanctionné—4339.

BILL RELATIF A LA COUR D'ECHIQUIER.

Hon. C. J. Doherty—Dépose bill (n° 99) tendant à modifier la loi sur la cour d'Echiquier—3564 ; étendre la juridiction de la cour, de manière à lui permettre de se prononcer sur les questions de valeur purement monétaire—3564.

1ère lecture—3564.

2e lecture—5 mai.

3e lecture—5 mai.

Sanctionné—4339.

BILL RELATIF A L'ACQUISITION DE LIGNES DE CHEMIN DE FER ENTRE LA VILLE DE QUEBEC ET NAIRN-FALLS ET ENTRE LYSTER ET SAINT-JEAN-DES-CHAILLONS.

Hon. R. Rogers—Dépose bill (n° 101) tendant à autoriser l'acquisition de lignes de chemin de fer entre la ville de Québec et Nairn-Falls et entre Lyster et Saint-Jean-des-Chaillons—3785.

Hon. G. P. Graham—Ce projet de loi devrait se fonder sur une résolution—3785.

Hon. R. Rogers—Ce projet se fonde sur une loi de 1915 relative à l'acquisition de lignes d'embranchement—3785 ; il n'est pas besoin d'une résolution—3785.

Hon. Wm Pugsley—L'article 77 exige une résolution—3785 ; vaudrait mieux attendre la discussion générale pour formuler nos objections—3785.

M. l'Orateur suppléant—Je ne vois pas qu'on puisse considérer ce projet de loi-ci

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A L'ACQUISITION DE LIGNES DE CHEMIN DE FER ENTRE LA VILLE DE QUEBEC ET NAIRN-FALLS ET ENTRE LYSTER ET SAINT-JEAN-DES-CHAILLONS—*Suite.*

M. l'Orateur suppléant—Suite.
comme loi de finance, puisqu'il n'autorise aucune dépense de deniers, et que l'achat ne peut être terminé tant que la somme requise n'aura pas été obtenue du Parlement suivant l'usage constitutionnel—3786; le ministre ne contrevient pas au règlement en déposant ce bill comme il l'a fait, à la suite d'un avis inscrit au feuilleton, plutôt que par voie de résolution, comme s'il s'agissait d'une loi de finance, ou d'un bill relatif au commerce—3786.

1re lecture—3786.

Hon. J. D. Reid—Projet de loi a pour but l'acquisition de trois lignes de chemin de fer qui feront partie du réseau de l'Etat—4170; l'une a pour nom le chemin de fer de Québec à Montmorency et à Charlevoix—4170; l'autre ligne est connue sous le nom du chemin de fer Québec au Saguenay—4170; faisons l'acquisition du chemin de fer de Lotbinière à Mégantic—4170; recettes du Québec-Montmorency-Charlevoix et du chemin de fer Lotbinière-Mégantic—4170; le Québec-Saguenay n'est pas en exploitation—4170; coût de ces chemins de fer—4170; Québec-Montmorency $2,992,209, Lotbinière-Mégantic $349,298, le Québec-Saguenay—4171; on a terminé 87 p. 100 de ce chemin de fer—4171; somme globale de $5,333,315 payée pour les travaux de construction exécutés jusqu'ici—4171; propose d'ajouter au bill les mots suivants: la dite valeur devant être le coût réel du dit chemin de fer moins la dépréciation, mais ne devant pas dépasser $4,465,000, sans compter la dette résultant des obligations qui doit être prise à la charge du Gouvernement sans dépasser en tout $2,500,000—4173; nous proposons qu'ils doivent prouver qu'ils ont effectivement dépensé sur ces trois lignes $4,465,000 en argent comptant—4173; Québec et Saguenay déclare qu'il a dépensé $5,333,315 moins une subvention de $116,000—4173; lignes desserviraient une assez nombreuse population dans cette région—4174; utilité considérable pour la population de la rive nord—4174; avantage important pour notre réseau transcontinental—4174; on a affirmé au Gouvernement que le coût de construction dépasse de beaucoup la somme fixée—4175; voilà pourquoi nous avons fixé la somme maxima qui pourra être accordée aux propriétaires de ces voies ferrées—4175; du moment que les états seront soumis à la cour d'Echiquier, si le magistrat est d'avis que les sommes dépensées pour la construction de ces voies ferrées sont moins élevées qu'on ne le prétend, il aura le pouvoir de fixer un prix plus bas—4175.

Hon. G. P. Graham—La mesure ne contient aucune disposition qui accorde de la latitude au juge de la cour de l'Echiquier dans un cas comme celui-là—4176; le juge ne doit tenir compte que des sommes qui ont été déboursées—4176; la base de

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A L'ACQUISITION DE LIGNES DE CHEMIN DE FER ENTRE LA VILLE DE QUEBEC ET NAIRN-FALLS ET ENTRE LYSTER ET SAINT-JEAN-DES-CHAILLONS—*Suite.*

Hon. G. P. Graham—Suite.
l'estimation devrait être la valeur des travaux qui ont été exécutés sur ce chemin de fer, quelles que soient les sommes qu'ils ont coûtées—4176; ce serait la méthode la plus simple à suivre—4176; on ne devrait pas lier les mains du juge de la cour d'échiquier comme on nous propose de le faire avec une disposition comme celle-là—4176; on devrait laisser au juge pleine liberté de tenir compte de toutes les circonstances—4176.

Hon. A. Meighen—Dans le cas actuel, si nous ne fixions pas de base sur laquelle puisse s'appuyer la cour d'Echiquier, il lui serait très difficile sinon impossible d'en arriver à une décision—4176; comme l'a fait observer l'honorable ministre, c'est la cour d'Echiquier elle-même qui a manifesté le désir que l'on fixât une base pour estimer la valeur de la ligne—4176; la loi de 1915 confère au ministre le pouvoir de faire l'acquisition d'un chemin de fer et il peut recourir à l'expropriation—4177; en prenant possession de la ligne en vertu de cette loi nous aurons les pouvoirs qu'elle confère et nous exercerons le droit d'expropriation—4177; mais que nous préférions l'exercer ou conclure un arrangement sous forme d'achat comportant protection pour l'Etat, puis soumettre cette transaction à la cour d'Echiquier, soit en vertu de la loi adoptée au cours de cette session ou simplement en vertu de cette loi-ci, il faudra établir devant la cour la valeur de la ligne—4177; la valeur de ce que nous obtenons, et dans les circonstances particulières où se sera opérée l'expropriation de ce chemin de fer dont une partie n'est encore qu'à l'état embryonnaire, il sera très difficile d'appliquer les règles ordinaires—4177; par conséquent, le président de ce tribunal a pensé qu'il serait essentiel d'établir une base d'évaluation—4177.

Hon. Wm Pugsley—La valeur des trois chemins de fer devra être fixée par la cour d'Echiquier et ne devra pas excéder $6,965,000—4178; ne s'oppose pas à leur acquisition, mais on devrait expliquer le mode adopté pour l'acquisition de ces lignes—4179; diffère des dispositions établies par le Parlement en 1915 pour l'acquisition d'embranchements tributaires de l'Intercolonial—4179; elles statuaient que pas un seul ne fût acquis sans que le ministre eût jugé qu'il serait plus commodément et plus utilement exploité comme partie du réseau des chemins de fer de l'Etat ou qu'il serait nécessaire ou désirable pour rendre plus efficace l'exploitation de ce réseau—4179; dans le cas actuel le Gouvernement semble renoncer tout à fait à déterminer le prix qu'il va payer à ces compagnies, car il est dit que le Gouvernement paiera le montant que le juge de la cour d'Echiquier aura jugé convenable—4179; l'amendement lie absolument les mains au juge de la cour

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A L'ACQUISITION DE LIGNES DE CHEMIN DE FER ENTRE LA VILLE DE QUEBEC ET NAIRN-FALLS ET ENTRE LYSTER ET SAINT-JEAN-DES-CHAILLONS—*Suite.*

Hon. Wm Pugsley—Suite.
d'Echiquier en établissant que celui-ci sera tenu d'allouer l'équivalent du coût véritable des chemins de fer, déduction faite de la dépréciation—4179.

Hon. T. C. Casgrain—Chemin de fer traverse des paroisses prospères—4181; renseignements sur cette région—4181; nous pouvons tirer parti de ce que nous a appris la construction du chemin de fer du lac Saint-Jean—4182; avant la construction de ce dernier chemin de fer, il n'y avait que dix mille habitants dans cette région, il y en a près de 100,000, aujourd'hui—4182; c'est maintenant un pays riche—4182; rien n'empêche que les mêmes progrès s'accomplissent dans la région que desservira le chemin de fer dont nous nous proposons de faire l'acquisition—4182; il est temps que les habitants de la rive nord du Saint-Laurent reçoivent la même aide que d'autres parties du pays ont reçues—4182.

M. Robb—Gouvernement semble n'avoir pas confiance en sa propre gestion—4182; manière pratique serait d'attendre le rapport de la commission d'enquête sur la situation des chemins de fer au Canada—4182; serons en mesure de décider s'il serait avantageux pour le Canada de prendre possession de ses lignes—4182.

Hon. F. Oliver—On soumet aujourd'hui au Parlement un projet tel qu'il n'en a pas été soumis dans l'histoire de ce pays—4183; rien d'approchant ne lui a jamais été soumis et le pays n'a jamais été dans la situation où il se trouve maintenant et aussi peu en état de se lancer dans un projet comme celui-là—4183; nous n'avons pas d'argent pour rétablir les affaires du Grand-Tronc et du Nord-Canadien de manière à permettre le transport de la marchandise—4183; mais nous avons $4,500,000 que nous pouvons payer comptant; nous prendrons $2,500,000 d'obligations et nous serons prêts à débourser de $1,000,000 à $5,000,000, argent comptant, pour un chemin de fer de 135 milles 4183; en notre vaste pays les endroits pullulent où un nombre égal de personnes ont, tout autant que celles-ci, besoin de voies ferrées dont l'établissement ne coûterait rien à côté du prix que l'on donnera des lignes dont il s'agit ici—4183.

Sir Wilfrid Laurier—Prêt à accepter la 2e lecture du projet de loi—4184; désire réserver ma décision—4185; renseignements sont vagues—4185; question aurait dû être soumise il y a plusieurs jours—4185

2e lecture—4185.

En comité—4187.

Hon. G. P. Graham—Propositions injustifiables—4191; connais ces voies ferrées—4191; on aurait pu révoquer en doute l'avantage de leur acquisition même au

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A L'ACQUISITION DE LIGNES DE CHEMIN DE FER ENTRE LA VILLE DE QUEBEC ET NAIRN-FALLS ET ENTRE LYSTER ET SAINT-JEAN-DES-CHAILLONS—*Suite.*

Hon. G. P. Graham—Suite.
plus beau temps de notre prospérité—4191; les acquérir aujourd'hui, au sein de la crise financière que nous traversons et qui a pour résultat d'imposer à chacun autant de taxes qu'il peut en supporter, c'est commettre une monstruosité—4191; la ligne de la rive Sud, abstraction faite de celle qui s'étend de Québec à Sainte-Anne-de-Beaupré, est la meilleure de toutes—4192; la ligne qui s'étend de Québec à Sainte-Anne-de-Beaupré est un chemin de fer électrique et elle est certainement avantageuse—4191; quant à la ligne de la rive Sud, elle vaut mieux que toutes celles de la rive Nord comprises dans ce projet, et cependant, quand j'étais ministre, j'ai refusé de m'occuper de l'achat de cette ligne comme embranchement de l'Intercolonial—4192; engage le pays dans une dépense de plus de $10,000,000—4192.

Hon. Wm Pugsley—Etat signé par M. Beckwith—4192; évalue à $1,115,200 mais le Gouvernement paiera $2,500,000 pour acheter les obligations de la voie électrique—4192; évalue la ligne de Québec au Saguenay à $2,813,500—4193; cependant, le ministre demande au Parlement de dire au juge de la cour d'Echiquier qu'il aurait raison d'allouer jusqu'à $4,135,000 pour cette propriété—4193.

Hon. A. Meighen—La règle imposée à la cour d'Echiquier est de prendre chaque ligne séparément et de constater ce qu'elle coûte, indépendamment des dettes dont elle peut être grevée—4193; la cour additionnera les trois montants pour arriver au total définitif—4193; elle retranchera les $2,500,000 d'obligations qui doivent continuer à grever toute la propriété, bien qu'elles n'aient trait qu'au premier chemin de fer, en réalité—4193; ensuite, si la différence dépasse le chiffre de la somme allouée, elle sera réduite à ce chiffre—4193; si, au contraire, elle est inférieure à ce chiffre, l'Etat n'aura à payer que cette différence—4193.

Hon. F. Oliver—Que nous les achetions ou non, ces lignes continueront à desservir le public et aider au commerce tout comme aujourd'hui—4195; si nous avions beaucoup d'argent, je ne ferais aucune objection, toutes choses étant égales d'ailleurs—4197; mais lorsque nous n'avons pas d'argent à dépenser là où la nécessité s'impose, on paraît en avoir en abondance pour des endroits où la nécessité est moins grande—4197; je ne crois pas que ce soit d'une sage politique, ni un principe que je puisse approuver—4197; si nous avons à dépenser 10 millions pour nos voies ferrées dans l'Est, il faudrait dépenser cet argent de manière que la ville en profite et l'Ouest aussi—4198; faute d'avoir à Québec des élévateurs d'une contenance suffisante, les produits

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A L'ACQUISITION DE LIGNES DE CHEMIN DE FER ENTRE LA VILLE DE QUEBEC ET NAIRN-FALLS ET ENTRE LYSTER ET SAINT-JEAN-DES-CHAILLONS—*Suite.*

Hon. F. Oliver—Suite.
de l'Ouest prennent un autre chemin—4198.

Sir Rodolphe Forget—Le Québec-Montmorency-Charlevoix couvre une distance de 30 milles, compte 22 stations—4201; terminus à Québec a une valeur de près de $2,000,000—4201; une partie double, ce qui porte sa longueur à 43 milles—4201; chemin de fer de Saguenay a été autorisé en 1915—4202; travaux de construction furent commencés en 1911, arrêtés en 1912—4202; 87 p. 100 de la voie qui est achevée—4202; population dans cette région soupire depuis cent cinquante ans après des communications par voie ferrée—4202; ces gens-là ont acquitté de lourdes taxes afin de contribuer à la construction de chemin de fer dans l'Ouest—4202; ils ne le regrettent pas, mais nous croyons qu'ils ont droit d'avoir des moyens de transport—4202; pendant six mois chaque année, population est complètement isolée de la civilisation—4202; sitôt le Québec-Saguenay achevé, l'Etat retirera au moins 5 p. 100 sur son placement—4202; rapports au sujet du port d'hiver de la baie Sainte-Catherine—4202; à marée basse, il y a à la baie Sainte-Catherine 71 pieds d'eau—4203; chenal de la rive nord est toujours libre de glace—4203; on trouvera peut-être que la ligne a coûté cher, mais tout l'argent qui était censé y être consacré y a été consacré—4203; la compagnie n'a connu ni intermédiaires ni sous-traitants—4203; la construction de la ligne a été adjugée à deux entrepreneurs—4203; le Québec-Saguenay n'a absolument rien payé à des promoteurs, pas un directeur n'a reçu, directement ou indirectement, un seul sou sur jetons de présence, ni à titre de cadeau, de salaire ou même de remboursement de dépenses—4203; je ne suis intéressé ni dans le Québec-Saguenay, ni dans le Lotbinière-Mégantic, ni dans le Charlevoix-Montmorency—4203; tous les citoyens de Québec, y compris la chambre de commerce et le conseil municipal, demandent cette ligne et considèrent qu'ils ont droit de l'avoir—4203; ces chemins de fer ont coûté $8,921,476, dont $2,992,209 pour le Québec-Montmorency et Charlevoix, et $349,208 pour le Lotbinière-Mégantic—4204; ce dernier a été acheté des députés de Richmond et Wolfe (M. Tobin), de Sherbrooke (M. McCrea)—4204; et on nous avait donné l'assurance que les profits réalisés n'étaient jamais inférieurs à 5 et 6 p. 100—4204; si les profits actuels ne sont pas aussi considérables, c'est dû à ce que le Grand-Tronc est incapable de fournir un nombre de wagons suffisant à la ligne de Lotbinière-Mégantic—4204; c'est le seul embranchement de l'Intercolonial dans la province de Québec qui n'ait pas été acheté par l'Etat—4204; quant au chemin de fer de Québec au Saguenay, on

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A L'ACQUISITION DE LIGNES DE CHEMIN DE FER ENTRE LA VILLE DE QUEBEC ET NAIRN-FALLS ET ENTRE LYSTER ET SAINT-JEAN-DES-CHAILLONS—*Suite.*

Sir Rodolphe Forget—Suite.
admettra que l'industrie ne peut pas facilement faire de progrès dans une région privée de toute communication avec l'extérieur, pendant six mois de l'année—4204; fabrique de pulpe et de papier de Mount-Murray—4204; compagnie de la baie Saint-Paul—4204; mine de fer dans le comté de Charlevoix—4204; installations terminales que le Transcontinental devrait avoir dans la ville de Québec—4205; sans elles, l'exploitation du chemin de fer est impossible, et l'on peut en dire autant des voies ferrées de Québec à Montmorency et à Charlevoix et de Québec au Saguenay—4205.

Hon. R. Lemieux—Chemin de fer Québec-Saguenay a été construit avec des fonds fournis par des Français—4205; on s'est procuré plus de $4,000,000 sur la place de Paris—4205; je ne crois pas que des Canadiens aient placé des fonds dans la section de Saint-Joachim à Nairn-Falls—4205; ceux dont les économies ont servi à construire cette ligne, ont certainement droit à un remboursement, si l'Etat doit s'emparer de cette voie ferrée—4205; je ne m'oppose pas à ce que l'Etat prenne possession du tronçon entre Saint-Joachim et la Malbaie—4205; Gouvernement ne devrait pas faire l'acquisition de la ligne de Québec à Lotbinière et à Mégantic—4205; historique de ce chemin de fer—4205; vu la dureté des temps et étant donné que le fardeau des impôts sera, cette année, d'une lourdeur exceptionnelle, je ne vois aucune raison de mettre sur le dos du pays un chemin de fer destiné à faire partie du réseau du Transcontinental qui, de l'aveu du ministre des Chemins de fer et du ministre des Finances, embarrasse déjà le Gouvernement—4205; l'autre partie du projet—4206; chemin de fer allant de Québec à Saint-Joachim—4206; l'exploitation en est réellement rémunératrice—4206; c'est le prolongement du réseau de tramways de la ville de Québec—4206; il paie ses frais, et je considère que si on le détachait de l'autre bout de voie ferrée qui a été ajouté, il ne serait pas besoin d'en faire l'acquisition—4206; le Gouvernement n'a donc aucune raison d'acheter la section du chemin de fer comprise entre Québec et Lotbinière—4206; comme il est tenu de veiller au bien-être de la population de la rive nord du Saint-Laurent je dis qu'il devrait aider à l'achèvement de la ligne depuis Saint-Joachim jusqu'à Nairn-Falls—4206; à cela je ne saurais véritablement m'opposer, puisqu'il s'agit d'un territoire depuis longtemps colonisé et habité par une population ayant réellement besoin de moyens quelconques de transport—4206; lettre de M. J. G. Scott, président de la chambre de commerce de Québec—4206; j'ai écrit à M. Scott que je ne m'opposerais certainement pas à ce que le Gouvernement aidât à l'achèvement des chemins de fer entre

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A L'ACQUISITION DE LIGNES DE CHEMIN DE FER ENTRE LA VILLE DE QUEBEC ET NAIRN-FALLS ET ENTRE LYSTER ET SAINT-JEAN-DES-CHAILLONS—*Suite.*

Hon. R. Lemieux—Suite.
Saint-Joachim et la Malbaie, pourvu que l'on remboursât les gens qui avaient placé leur argent dans cette entreprise—4206; bailleurs de fonds furent des Français—4206; les capitalistes français virent dans cette entreprise une affaire payante et ils donnèrent leur argent dans l'espoir de retirer de beaux profits—4207; on me dit qu'aux actionnaires français on a fait une offre de 40 à 50 p. 100 pour leurs obligations—4207; alarmés parce que la compagnie ne poursuivait pas les travaux et découragés par les rapports de leurs ingénieurs, ils vendirent leurs obligations—4207; il me semble qu'en toute équité et justice, on devrait rembourser à ces Français, qui se sont empressés de placer leurs économies dans cette entreprise, tout l'argent qu'ils ont souscrit à ces fins—4207; Français ont souscrit au delà de $4,600,000—4207; on s'est servi d'un prospectus alléchant pour attirer les capitaux français, à une époque où le Canada était en honneur sur le marché de France—4207; ces gens ont contribué leur argent et aujourd'hui le gouvernement canadien veut s'emparer de ces chemins de fer—4207; il annonce qu'il va acheter au pair les obligations de la section qui s'étend de Québec à Saint-Joachim—4207; pourquoi ne pas rembourser en entier aux capitalistes français les fonds qu'ils ont souscrits pour la section entre Saint-Joachim et la chute Nairn?—4207; ce serait un traitement équitable et il me semble que le Gouvernement devrait rendre justice à ces Français—4207; je n'approuve pas que le Gouvernement fasse l'acquisition de tout le chemin de fer—4209; le pays n'a pas les moyens d'acheter aucun chemin de fer, surtout quand le Gouvernement vient déclarer à la Chambre qu'avant longtemps l'Etat sera peut-être obligé d'acheter nos trois lignes transcontinentales—4209; que le Gouvernement accorde une aide raisonnable à la ligne du Québec-Saguenay, et il aura mon appui entier—4209; si le gouvernement achète la partie de la ligne dont l'infrastructure seule est terminée, et dans laquelle les Français ont engouffré tant de millions de dollars, le moins que le Gouvernement puisse faire, c'est de protéger ces infortunés porteurs d'obligations—4209.

Sir Rodolphe Forget—La compagnie n'a jamais conseillé à personne de vendre ces obligations—4209; elles étaient cotées à la Bourse de Paris, et je sais que quelques-unes y ont été vendues—4209; il n'y a pas là-dedans plus d'injustice que lorsqu'on m'a fait acheter pour 500,000 francs d'obligations de la compagnie des tramways de l'Est-Parisien, et que je n'en ai retiré que 5,000 francs—4209.

M. Turriff—Toute cette affaire, à mon sens, n'est qu'un vol politique—4211; ce ne sont pas 30,000 habitants de cette région

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A L'ACQUISITION DE LIGNES DE CHEMIN DE FER ENTRE LA VILLE DE QUEBEC ET NAIRN-FALLS ET ENTRE LYSTER ET SAINT-JEAN-DES-CHAILLONS—*Suite.*

M. Turriff—Suite.
qui en auront le bénéfice—4211; ceci n'est pas une affaire à soumettre à la cour d'Echiquier—4213; ministre des Chemins de fer devrait s'en remettre à ses propres fonctionnaires—4213; on vient nous proposer d'ajouter dix millions à la dette du Canada pour une entreprise qui ne paiera jamais un seul sou d'intérêt—4214.

Hon. A. Meighen—Si nous avancions de l'argent à la compagnie pour terminer son entreprise, l'Etat ne serait garanti que par une seconde hypothèque venant à la suite d'une première hypothèque de $5,000,000—4218; vaut mieux pour le pays acquérir cette voie ferrée au coût de $4,019,000, que d'avancer de fortes sommes d'argent à la compagnie Québec-Saguenay, et prendre en garantie une seconde hypothèque sur ce chemin de fer, qui est déjà endetté—4218.

Sir Wilfrid Laurier—Dans l'erreur lorsqu'on affirme que ces trois chemins de fer que le gouvernement se propose d'acheter afin de les ajouter au réseau des chemins de fer de l'Etat, sont appelés à desservir une population de 100,000 âmes — 4219; population du comté de Mégantic est d'environ 20,000 âmes — 4219; cette voie ferrée ne lui servira à rien du tout — 4219; mieux desservie par le Grand-Tronc — 4219; les deux chemins de fer de la rive nord: le Québec-Montmorency-Charlevoix et le Québec-Saguenay desserviront une partie de la population du comté de Québec, 20,000 âmes peut-être, et à peu près la même population dans le comté de Charlevoix — 4219; la ligne en question ne peut être d'aucune utilité à la population des comtés de Chicoutimi et de Saguenay, sauf dans le cas où l'on déciderait de la prolonger de la Malbaie à la rivière du Saguenay, — 4219; ce chemin de fer ne contribuera jamais à atteindre le but qu'a mentionné le ministre intérimaire des Chemins de fer et des Canaux, lorsqu'il a affirmé que l'exploitation de cette voie ferrée contribuerait à faire progresser l'agriculture dans cette partie du pays — 4219; il n'y a plus de colonisation à faire dans cette région qui est montagneuse, mais qui est assez bien peuplée aujourd'hui — 4219; il se pourrait que l'exploitation du chemin de fer donnât un regain d'activité à l'industrie du bois, mais je doute fort que cette industrie ou n'importe quelle autre soient mieux desservies par le chemin de fer qu'elles ne sont à l'heure actuelle, par la route du Saint-Laurent —4219; ce n'est certainement pas dû au manque de fonds si le chemin de fer n'est pas terminé — 4219; la compagnie avait tout ce qu'il lui fallait pour terminer l'entreprise, mais en dépit de tout, l'affaire est tombée à l'eau—4219; tout ce que je veux savoir, c'est que la population de cette région est privée de communications avec le reste du pays durant la

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A L'ACQUISITION DE LIGNES DE CHEMIN DE FER ENTRE LA VILLE DE QUEBEC ET NAIRN-FALLS ET ENTRE LYSTER ET SAINT-JEAN-DES-CHAILLONS—*Suite.*

Sir Wilfrid Laurier—Suite.
plus grande partie de l'année, parce que la compagnie n'est pas en état de prolonger sa ligne jusque-là — 4219 ; tous les gouvernements qui se sont succédés aux affaires ont reconnu l'utilité de ce chemin de fer—4219 ; le Gouvernement fédéral a accordé à la compagnie la subvention ordinaire jusqu'à concurrence de $6,400 par mille et le gouvernement de la province de Québec a aussi subventionné généreusement l'entreprise — 4219 ; serait pas juste, que toute la population de la région fût condamnée à souffrir par suite des erreurs qu'a commises la compagnie — 4220 ; disposé à faire preuve de générosité en toute cette affaire et à accorder à la population de la région nord du Saint-Laurent l'appui auquel elle a droit — 4220 ; désire que ce chemin de fer soit achevé — 4220 ; on a tort de tout laisser à la discrétion de l'Exécutif— 4220 ; a beaucoup parlé du bill relatif à l'acquisition des embranchements, l'an dernier — 4220 ; ce bill disposait que le contrat serait d'abord passé par le ministre des Chemins de fer, moyennant l'autorisation de l'Exécutif, puis ratifié par le Parlement — 4220 ; dans le cas actuel le seul bon moyen, c'était d'agir conformément aux dispositions de la loi adoptée l'an dernier — 4221.

Hon. J. D. Reid — Amendement à l'article 2, valeur fixée par la cour d'Echiquier — 4221.

Amendement adopté — 4223.

M. Sinclair—Désire enregistrer ma protestation—4223 ; imprudence de la part du Gouvernement de se lancer dans une entreprise comme celle-ci, dans la situation où nous sommes—4223 ; nous ne pourrons pas avoir confiance dans la sincérité du ministre des Chemins de fer, quand il dit que ce n'est que le manque d'argent qui l'empêche de construire des chemins de fer dans la Nouvelle-Ecosse—4223.

M. Girard—Favorable au projet—4224 ; sir Rodolphe Forget est un homme important dans la province de Québec—4224 ; un Canadien français qui a aidé dans une grande mesure au progrès de la province de Québec—4224 ; mais sur cette question du Québec-Saguenay, on ne peut pas lui reprocher que si cette mesure est devant la Chambre, c'est en retour de services politiques rendus—4224 ; ce projet avait été mis devant le public bien avant que le Gouvernement actuel prît le pouvoir—4224 ; député de Charlevoix avait, de concert avec les gens de la ville de Québec, commencé à travailler, ce projet de chemin de fer, en vue de sortir les habitants de Charlevoix de leur isolement durant l'hiver, vu les circonstances qui les entourent—4224 ; on voulait prouver qu'il est possible dans la province de Québec de trouver un port d'hiver comme dans les autres parties du pays—4225 ;

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A L'ACQUISITION DE LIGNES DE CHEMIN DE FER ENTRE LA VILLE DE QUEBEC ET NAIRN-FALLS ET ENTRE LYSTER ET SAINT-JEAN-DES-CHAILLONS—*Suite.*

M. Girard—Suite.
navigation d'hiver sur le Saint-Laurent— 4225 ; 98 fois sur 100 le chenal du nord du Saint-Laurent est absolument libre de glace—4225 ; nous sommes en face d'une question d'avenir pour la province de Québec—4225 ; question qui a une importance très grande, et je suis favorable à la politique du Gouvernement parce que son projet est le commencement de la réalisation du problème à l'étude—4225 ; on a contesté la possibilité d'un port de mer d'hiver sur le Saint-Laurent—4225 ; à la baie Sainte-Catherine, terminus proposé du Québec Saguenay, depuis douze ans, le Gouvernement subventionne un petit bateau en bois qui fait le service deux fois par jour, entre Tadoussac et la baie Ste-Catherine, régulièrement et quotidiennement, sans qu'il n'y ait jamais eu de pertes ni de retards—4225 ; le Québec-Saguenay se rapportant seulement à la région comprise entre Québec et Charlevoix, serait peut-être un projet discutable —4226 ; mais le Québec-Saguenay, avec terminus à Sainte-Catherine, devient un projet canadien pour le commerce général, et alors son importance n'est plus la même, car la politique du Gouvernement embrasse tout le pays et est absolument nationale—4226.

M. McKenzie—Proteste contre l'exécution de certains projets par le Gouvernement lorsque d'autres entreprises semblables, qui avaient le devant, pour ainsi dire, et dont on parlait longtemps avant que l'acquisition de cette ligne eut été mise sur le tapis, sont plus nécessaires—4228 ; lorsque le Gouvernement se lance dans une telle entreprise, il y a lieu de mettre en même temps à l'étude la construction de tous ces embranchements—4228 ; on devrait leur appliquer la même règle, afin que toutes les parties de l'Est du pays où le prolongement des voies ferrées s'impose soient traitées de la même manière— 4228.

Hon. R. Lemieux—Supplique au premier ministre—4228 ; j'ai déclaré que j'approuvais le ministère de faire l'acquisition de la ligne de Lyster à Saint-Jean-des-Chaillons et de celle de Québec à Saint-Joachim, non de la ligne Saint-Joachim à la Chute-Nairn, vu que j'étais d'avis qu'il faudrait mieux aider au parachèvement de ce chemin de fer—4228 ; toutefois, le Gouvernement a décidé d'acquérir ces voies ferrées, et le ministre intérimaire des Chemins de fer a déclaré que les porteurs d'obligations recevront le pair—4228 ; j'ai demandé si ceux qui sont en France et qui ont vendu leurs obligations au-dessous du pair recevraient la différence entre le prix d'achat et le prix de vente—4228 ; ministre a répondu négativement—4228 ; fais des instances auprès du premier ministre pour qu'il accueille favorablement ma requête— 4228 ; Français qui étaient porteurs d'o-

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A L'ACQUISITION DE LIGNES DE CHEMIN DE FER ENTRE LA VILLE DE QUEBEC ET NAIRN-FALLS ET ENTRE LYSTER ET SAINT-JEAN-DES-CHAILLONS—*Suite.*

Hon. R. Lemieux—Suite.
bligations ont été induits à les vendre au rabais—4228; ces obligations ont été rachetées par un groupe de capitalistes canadiens et ceux-ci obtiendront le pair pour les obligations qu'ils ont payées un prix si minime—4228; sommes les alliés de la France et nous devons agir loyalement dans nos transactions financières avec eux—4228; ce qui engage peut-être encore davantage la responsabilité du Gouvernement fédéral, c'est que, indépendamment de la réclame faite partout au sujet de l'actif de la compagnie, on annonçait que le Gouvernement du Canada devait payer une subvention postale de $60,000—4229; c'était donc donner à croire aux capitalistes français qu'il y aurait un revenu net de $314,000 —4229; puisque le Gouvernement a décidé de renvoyer toute la question à la cour d'Echiquier, il me semble que l'on devrait aviser aux moyens de rendre aux capitalistes français tout ce qu'ils ont déboursé pour cette entreprise—4231; il n'est pas juste que leur argent passe dans le gousset du spéculateur qui a acheté les titres en question sachant que le Gouvernement finirait par acquérir le chemin de fer—4231.

Sir Robert Borden — Laisse entendre que nous devrions nous enquérir à seule fin de faire valoir pour l'avantage de tous ceux qui sont intéressés dans les obligations de ce chemin de fer, l'argent qu'ils ont placé, à l'origine, dans cette entreprise—4231; on demande au Gouvernement de s'embarquer dans une aventure dont les résultats pourraient être sérieux — 4231; a placé beaucoup d'argent dans cette ligne — 4231; il n'a pas semblé utile, dans les intérêts et de cette région et du pays en général qu'une entreprise de cette nature, destinée à accommoder la population considérable d'une région depuis longtemps colonisée restât presqu'aux neuf-dixièmes achevée et demeurât dans cet état durant plusieurs années à venir — 4231; la proposition que nous soumettons à la Chambre veut que la valeur raisonnable de la ligne, un certain montant d'argent ne dépassant pas celui mentionné dans le bill, soit payé pour la ligne, et qu'en établissant cette somme on tienne compte du coût de la ligne et de sa dépréciation subséquente — 4232.

Sir Wilfrid Laurier — Un amendement — 4235; que le projet de loi soit renvoyé en comité général — 4235; modifier de manière que toute convention passée par le Gouvernement ne sera valide et obligatoire qu'après avoir été soumise au Parlement et ratifiée par lui — 4235.

Amendement rejeté — 4235.

3me lecture — 4235.

Sanctionné — 4339.

BILLS—*Suite.*

LOI CONCERNANT LE BUDGET DE 1916 A 1917.

Sir Thomas White — Dépose bill (n° 104) accordant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir aux dépenses du service public durant les exercices financiers expirant respectivement le 31 mars 1916 et le 31 mars 1917 — 4313.

1ère lecture — 4313.

2e lecture — 4313.

3e lecture — 4313.

Sanctionné — 4339.

BILLS D'INTERET PRIVE: SANCTIONNES.

BILL RELATIF A LA BURRARD INLET TUNNEL AND BRIDGE COMPANY.

M. Stevens — Dépose bill (n° 3) concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company* — 152.

1ère lecture — 152.

2e lecture — 407.

3e lecture — 1058.

Sanctionné — 2175.

BILL RELATIF A LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER NORD-CANADIEN.

M. Bradbury — Dépose bill (n° 4) concernant la compagnie du chemin de fer Nord-Canadien — 152.

1ère lecture — 152.

2e lecture — 407.

M. Bradbury — Prolongation de délai pour construction déjà autorisée — 988; voie ferrée entre le lac Winnipeg et le lac Manitoba et allant de la Grosse-Ile à Grand-Rapids — 988; moyen de communication par voie ferrée à la population qui habite à l'autre bout du lac Winnipeg — 988.

3e lecture — 1058.

Sanctionné — 1570.

BILL RELATIF A LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER NORD-CANADIEN D'ONTARIO.

M. Morphy — Dépose bill (n° 5) concernant la compagnie du chemin de fer Nord-Canadien d'Ontario — 152.

1ère lecture — 152.

2e lecture — 407.

En comité — 988.

Hon. Wm Pugsley—Devrait stipuler dans le bill même, que les garanties détenues par le gouvernement couvriront les lignes en question — 988.

3e lecture — 1060.

Sanctionné—2175.

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF AUX COMPAGNIES DE CHEMIN DE FER NORD-CANADIEN ET CANADIEN-PACIFIQUE.

M. Morphy — Dépose bill (n° 6) ratifiant certaines conventions entre le Nord-Canadien d'Ontario et le Canadien-Pacifique—152.

1ère lecture — 152.

2e lecture — 407.

3e lecture — 1705.

Sanctionné — 2941.

BILL RELATIF AU CHEMIN DE FER FARNHAM A GRANBY.

M. Douglas—Dépose bill (n° 7) concernant la compagnie du chemin de fer Farnham à Granby—152.

1ère lecture—152.

2e lecture—407.

3e lecture—1058.

Sanctionné—2175.

BILL RELATIF AU CHEMIN DE FER NIAGARA - SAINTE-CATHERINE - TORONTO.

M. Morphy—Dépose bill (o° 8) concernant la compagnie de chemin de fer Niagara à Sainte-Catherine et à Toronto—152.

1ère lecture—152.

2e lecture—407.

En comité—2539.

M. Armstrong (Lambton-Est)—Proteste contre le bill—2539; naître un conflit entre les droits nationaux et provinciaux 2539; un grand projet de la province d'Ontario, un des plus vastes projets du monde entier dans son genre—2539; texte de la correspondance à ce sujet—2539; la législature d'Ontario est opposée à ce que le Parlement fédéral accorde un renouvellement de charte aux compagnies de tramways électriques d'intérêt local dans la province—2541; et à ce qu'on soustrait les entreprises de cette nature à la juridiction de la législature, en déclarant qu'elles sont d'intérêt général pour le pays—2541; les deux grands partis politiques qui se partagent les suffrages de la province d'Ontario approuvent la création du service hydro-électrique—2541; Parlement commettrait une grande injustice, s'il adoptait des lois qui sont de nature à mettre obstacle au développement matériel de ce service—2541; charte demandée par le Canadien-Nord, sera un obstacle au succès du service d'électricité—2541; nous avons accordé des chartes avec trop de libéralité et trop peu de réflexion—2543; en permettant le doublement des chemins de fer nous avons fait perdre au peuple des sommes énormes—2543; des experts ont estimé qu'au Manitoba ce doublement déterminé par un rayon de 10 milles entre chaque chemin de fer représente 40 p. 100 du parcours de tous les chemins de fer dans la province—2543; administration plus logique doit présider au développement des nos réseaux—2543; commission hydro-électrique de l'Ontario ne

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF AU CHEMIN DE FER NIAGARA - SAINTE-CATHERINE - TORONTO—*Suite.*

M. Armstrong (Lambton-Est)—Suite. vient pas demander de subvention—2545; seulement le droit de construire un chemin de fer, et elle s'oppose à l'octroi de cette charte, parce que cette ligne va être parallèle à celle qu'elle est obligée de construire, afin de réaliser son projet d'embranchements électriques—2545.

M. Sutherland—Grand principe en jeu—2564; projet de loi ne concerne que la province d'Ontario—2564; objections soulevées par les contribuables de cette province méritent d'être prises en considération—2564; le gouvernement provincial a protesté contre le renouvellement des chartes du Nord-Canadien, et sa décision a été approuvée par la législature—2564; approuvée aussi par plus de 300 municipalités—2564; commission hydro-électrique d'Ontario depuis deux ans a accompli un travail admirable—2564; a réduit de moitié le coût de l'énergie électrique—2565; maintenant le cultivateur se sert de l'électricité—2565; dans le passé les compagnies n'ont pas exercé leur influence dans l'intérêt du peuple—2567; question actuelle est exclusivement provinciale—2567; compagnie intéressée étant à la veille de la banqueroute, nous devrions hésiter avant de prolonger la durée d'une charte qui a soulevé les protestations de corps publics—2567; propose que le comité lève sa séance—2567.

M. Bennett (Simcoe-Est)—Certaine partie de la population d'Ontario redoute l'ingérence de la commission hydro-électrique—2568; à Orillia la ville fournit l'énergie à $13 par cheval-vapeur—2568; commission hydro-électrique taxe les citoyens de Barrie, vingt milles plus loin, à $23 par cheval-vapeur——2568; commission s'impose au peuple—2568; tâche énorme pour les provinces d'entreprendre l'établissement de chemins de fer électriques—2569; déclaration de sir Adam Beck à Stratford—2569; demandera au gouvernement fédéral une subvention de $6,400 par mille—2569; avantageux que notre réseau transcontinental se raccorde avec un réseau américain qui achemine tous les jours vers nos chemins de fer canadiens cinquante ou soixante chargements de wagons en transit—2570; également avantageux au Nord-Canadien d'avoir aux Etats-Unis une bonne correspondance, qui nous amènerait journellement cinquante ou soixante chargements de wagons de marchandises—2570; ville de Sainte-Catherine demande l'adoption du bill—2571; on ne peut refuser à cette ville la construction du chemin de fer parce que sir Adam Beck, la commission hydro-électrique et la ville de Toronto sont hostiles à ce projet—2571; l'avantage d'avoir un chemin de fer transcontinental ayant son terminus sur la baie Georgienne—2572.

M. l'Orateur—Débat ne peut pas être poursuivi avant que la motion de M. Sutherland (que la séance soit levée), n'ait reçu une solution—2572; motion invitant

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF AU CHEMIN DE FER NIAGARA - SAINTE-CATHERINE - TORONTO—*Suite.*

M. l'Orateur—Suite.
le président à quitter le fauteuil équivaut à une motion d'ajournement—2572 ; règles établies pour guider les délibérations du Parlement s'appliquent également à la Chambre siégeant en comité général, à moins qu'elles ne fassent l'objet de restrictions particulières—2573 ; motion de M. Sutherland ne peut pas faire l'objet d'un débat—2573.

Motion de M. Sutherland est rejetée : 25 à 22—2573.

M. Macdonell (*Toronto-sud*)—Protestations de Sainte-Catherine et autres parties de la province—2573 ; lettre de M. Burgoyne, président de l'union des chemins de fer hydro-électriques du district de Niagara—2573 ; lettre du reeve Claus, du township de South—2573 ; récriminations innombrables de presque toutes les municipalités du centre et de l'ouest de l'Ontario contre l'exécution du projet que l'on demande à la Chambre de sanctionner—2574 ; le Canadien-Nord est en possession des deux chartes, il en est une qu'il détient depuis 17 ans, quant à l'autre, il y a 13 ans qu'il l'a obtenue, et toutes deux ont été renouvelées quatre ou cinq fois—2574 ; quant à la construction du chemin de fer vieux modèle, je n'y ai aucune objection, non plus que sir Adam Beck ni le comité des chemins de fer—2574 ; population ne veut plus que les chemins de fer, l'électricité employée comme moyen de chauffage et d'éclairage, et autres utilités publiques de cette nature, appartiennent à des corporations, elle tient à les posséder et à les exploiter elle-même—2574 ; l'association hydro-électrique est née de la commission hydro-électrique ; celle-ci a entrepris, depuis quelques années, non pas de générer, mais de distribuer à la population de l'Ontario, au prix coûtant, l'énergie électrique destinée à l'éclairage, au chauffage et à l'utilisation de force motrice—2574 ; ce n'est ni un homme ni une compagnie qui s'oppose à la mesure proposée, c'est la population de l'Ontario, et cela parce qu'elle tient à exploiter elle-même ces chemins de fer que l'on voudrait faire exploiter par des compagnies—2574 ; l'établissement d'une deuxième ligne entre Toronto et la frontière internationale contrecarrerait les projets de la province et rendrait inutile une dépense de plusieurs millions—2577 ; la commission hydro-électrique serait obligée ou d'acquérir la ligne du Nord-Canadien à un prix excessif ou de construire la sienne, auquel cas il serait établi deux voies ferrées—2577 ; c'est dans le centre de l'Ontario, où le mouvement en faveur de la nationalisation a pris naissance—2577.

M. Burnham—Gouvernement ne peut guère qu'aggraver la situation en contrecarrant la volonté des gens de l'Ontario clairement définie par son gouvernement—2578 ; ce serait une grave injustice—2578.

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF AU CHEMIN DE FER NIAGARA - SAINTE-CATHERINE - TORONTO—*Suite.*

M. Morphy—Les embranchements prévus par le bill sont situés dans l'Ontario, mais il n'en est pas moins vrai que le réseau du Nord-Canadien est un chemin de fer national, d'intérêt non seulement pour l'Ontario, mais pour tout le Canada—2578 ; nous rendre au vœu exprimé par la résolution de la législature d'Ontario, équivaudrait à l'abandon des prérogatives essentielles de cette Chambre—2579 ; les chemins de fer dépendants de l'Hydro-électrique sont provinciaux de leur nature—2579 ; le Nord-Canadien est un chemin de fer fédéral d'intérêt général pour le Canada et nous avons le droit de discuter les questions qui s'y rapportent—2579 ; chartes à l'étude sont un élément important de l'actif de ce réseau—2579 ; ce qui est en jeu réellement c'est l'importance nationale de grand chemin de fer, l'intérêt provincial est secondaire—2579 ; l'opposition faite à ce bill est purement sentimentale—2581 ; dans les circonstances actuelles, il faut nous garder avec soin de tout emballement—2582 ; de toute critique excessive de nos industries et ne rien déranger aux droits de nos établissements publics, ne pas alarmer les intérêts—2582.

M. Turriff—Proposition du gouvernement d'Ontario a l'appui unanime de l'opposition—2582 ; quand une province demande unanimement à la Chambre d'agir d'une certaine manière, il convient à ceux qui n'appartiennent pas à cette province d'y regarder à deux fois avant de repousser une pareille proposition—2583 ; Mackenzie et Mann ne tiennent pas à entreprendre la ligne spécifiée dans les chartes à l'étude—2583 ; veulent bloquer la commission hydro-électrique—2583 ; il y a $400,000,000 engagés dans le Nord-Canadien, mais il n'y a pas un dollar de Mackenzie et Mann qui soit aventuré dans ce montant—2585 ; ils ont pris à la ligne des millions de dollars engagés par le pays dans ce réseau de voies ferrées et ils les ont risqués dans des entreprises qui leur appartenaient—2585 ; dans l'Est et dans l'Ouest, nous avons des voies ferrées qui sont presque parallèles les unes aux autres—2585 ; état de choses désastreux pour notre pays—2585 ; les deux partis politiques sont à blâmer pour avoir aidé à créer une pareille situation—2585.

M. German—Favorable au bill—2588 ; l'opposition provient surtout de ce qu'on n'est pas au fait des conditions locales—2588 ; si la commission hydro-électrique construisait des chemins de fer elle serait dans l'impossibilité de les exploiter—2589 ; elle manquerait de courant électrique à cette fin—2589.

M. Bristol — Canada est intéressé au succès du Nord-Canadien — 2590 ; sur quoi repose l'hostilité de la province — 2590 ; bill concerne des entreprises essentiellement locales — 2590 ; quand la présente

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF AU CHEMIN DE FER NIAGARA - SAINTE-CATHERINE - TORONTO—*Suite.*

M. Bristol—Suite.
charte a été accordée, elle a éprouvé une vive opposition — 2590 ; c'était un empiètement sur les droits provinciaux — 2590 ; il ne peut pas non plus être question des droits acquis, lorsqu'une compagnie n'exerce pas ses pouvoirs en temps voulu — 2591 ; il n'y a pas de porteurs d'obligations à protéger — 2591 ; c'est de l'intérêt public seul que nous avons à tenir compte — 2591.

M. Armstrong (Lambton-Est) — Interprète de sir Adam Beck et du gouvernement d'Ontario — 2593 ; propose amendement — 2593 ; travaux devant être approuvés par la commission des chemins de fer — 2593 ; propose aussi le renvoi de la suite de la discussion — 2593.

Adopté : 40 à 23—2593.

3e lecture—3043.

Sanctionné — 4340.

BILL RELATIF A LA COMPAGNIE DE TRAMWAY ET DE NAVIGATION DE LA PAIX.

M. Douglas — Dépose bill (n° 9) concernant la compagnie de tramway et de navigation de La Paix—152.

1ère lecture — 152.

2e lecture — 407.

3e lecture — 1060.

Sanctionné — 2175.

BILL RELATIF A LA SOCIETE DES SŒURS DE L'ASSOMPTION DE LA SAINTE-VIERGE.

Hon. R. Lemieux — Dépose bill (n° 10) constituant en corporation la société des Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge — 152.

1ère lecture — 152.

2e lecture — 407.

3e lecture — 1060.

Sanctionné — 2175.

BILL RELATIF A LA BRITISH AMERICA NICKEL CORPORATION, LIMITED.

M. Northrup — Dépose bill (n° 11) concernant la *British America Nickel Corporation, Limited* — 297.

1ère lecture — 297.

2e lecture — 407.

En comité — 989.

M. Northrup — Bill accorde simplement à la compagnie le droit d'avoir vingt directeurs — 989 ; majorité des directeurs se composera de sujets britanniques — 989.

3e lecture — 1060.

Amendement du Sénat — 2371.

Bill renvoyé au comité des bills d'intérêt privé — 2371.

Amendement adopté—2594.

Sanctionné — 2941.

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CALGARY A EDMONTON.

M. Douglas — Dépose bill (n° 12) concernant la compagnie du chemin de fer Calgary à Edmonton — 297.

1ère lecture — 297.

2e lecture — 407.

3e lecture — 1060.

Sanctionné — 1570.

BILL RELATIF A LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CANADIEN-PACIFIQUE.

M. Bennett (Calgary)—Dépose bill (n° 13) concernant la compagnie du chemin de fer Canadien-Pacifique—297.

1ère lecture—297.

2e lecture—407.

Sir Thomas White—Bill décrète que les obligations de la compagnie, qui ont été émises en livres sterling, puissent avec le consentement de ceux qui les détiennent, être converties en numéraires—1058 ; pourraient alors être déposées, et servir de ce côté-ci de l'Atlantique—1058 ; garantir des avances faites par New-York —1058.

3e lecture—1058.

Sanctionné—2175.

BILL RELATIF A LA "CENTRAL WESTERN CANADA RAILWAY COMPANY".

M. Green—Dépose bill (n° 14) concernant la "Central Western Canada Railway

1ère lecture—297.

2e lecture—407.

3e lecture—1058.

Sanctionné—1570.

BILL RELATIF A LA "PACIFIC NORTHERN AND OMINECA RAILWAY COMPANY".

M. Green—Dépose bill (n° 15) concernant la "Pacific Northern and Omineca Railway Company"—297.

1ère lecture—297.

2e lecture—407.

En comité—988.

M. Green—Travaux devront être commencés dans les deux ans et finis dans les cinq ans—1058 ; acquisition et livraison de l'énergie électrique—1059.

Hon. F. Oliver—Charte pourrait servir de prétexte à l'acquisition de droits à des forces hydrauliques sans qu'un chemin de fer soit établi—1059.

Sir Thomas White—Droit de la compagnie d'acquérir de l'énergie électrique ou autre se limite à l'objet de son entreprise—1059.

3e lecture—1190.

Sanctionné—2175.

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER QUEBEC AU SUD DE MONTREAL.

Hon. R. Lemieux—Dépose bill (n° 16) concernant la compagnie du chemin de fer de Québec au sud de Montréal—297.

1ère lecture—297.

2e lecture—407.

3e lecture—1058.

Sanctionné—1570.

BILL RELATIF A LA "CANADIAN INDEMNITY COMPANY".

M. Schaffner—Dépose bill (n° 17) constituant en corporation la "Canadian Indemnity Company"—473.

1ère lecture—473.

2e lecture—613.

3e lecture—1190.

Sanctionné—2175.

BILL RELATIF A LA "W. C. EDWARDS AND COMPANY".

M. Fripp—Dépose bill (n° 18) concernant la "W. C. Edwards and Company"—473.

1ère lecture—473.

2e lecture—613.

3e lecture—1190.

Sanctionné—2175.

BILL RELATIF AU BREVET JAMES W. OWEN.

M. Middlebro—Dépose bill (n° 19) concernant un brevet de James W. Owen—473.

1ère lecture—473.

2e lecture—613.

En comité — 1212.

Hon. J. D. Hazen—M. Owen avait obtenu aux Etats-Unis en 1915, un brevet se rattachant à une machine reproduisant le son — 1212; était tenu de faire une demande dans un délai d'un an pour obtenir un brevet canadien — 1212; c'est ce qu'il n'a pas fait et il demande une prolongation de délai — 1212; brevet devra expirer en 1932 comme s'il avait été demandé dans le délai régulier — 1212; retard causé par la mort de l'avocat chargé de l'affaire—1212.

M. Carvell — On devrait arrêter ce genre d'exploitation — 1213; Parlement devrait refuser une fois pour toutes de réintégrer dans leurs droits les postulants qui ont violé ou qui ont négligé d'observer chacune des dispositions de la loi relative aux brevets au Canada — 1213.

M. Middlebro — Sous ministre de l'Agriculture suggère qu'à la fin de la guerre, on réduise la taxe des brevets — 1287; comme cela existe aux Etats-Unis — 1287; que le brevet ait une durée uniforme de dix-huit ans — 1287.

3e lecture — 1287.

Sanctionné — 2175.

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A L'UNIVERSITE QUEEN'S

M. Nickle — Dépose bill (n° 20) concernant l'Université Queen's de Kingston et pour fusionner avec elle l'Ecole des Mines et d'Agriculture — 473.

1ère lecture — 473.

2e lecture — 673.

En comité — 989.

3e lecture — 1060.

Sanctionné — 2175.

BILL RELATIF AU CHEMIN DE FER EDMONTON ET SOUTHWESTERN.

M. Douglas — Dépose bill (n° 22) concernant la compagnie du chemin de fer Edmonton et Southwestern — 662.

1ère lecture — 662.

2e lecture — 767.

3e lecture — 1479.

Amendement du Sénat — 2371.

Bill renvoyé au ocmité des chemins de fer —2372.

Amendement adopté — 2595.

Sanctionné — 2941.

BILL RELATIF A LA ONTARIO NIAGARA CONNECTING BRIDGE CO.

M. German — Dépose bill (n° 23) concernant la Ontario, Niagara Connecting Bridge Company — 662.

1ère lecture — 662.

2e lecture — 767.

En comité — 1705.

Hon. J. D. Reid — Avant de pouvoir construire son pont, la compagnie doit en soumettre le plan au gouvernement et le faire approuver — 1728.

Reprise de l'étude en comité — 1809 et 1983.

M. Stewart — Propose un amendement — 1983; compagnie ne construira aucun ouvrage sur une propriété de la province d'Ontario, des commissaires du parc de la reine Victoria, aux chutes Niagara, sans consentement du lieutenant-gouverneur en conseil — 1983; accepté — 1984.

3e lecture — 1984.

Sanctionné — 2941

BILL RELATIF A LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER TORONTO, NIAGARA ET WESTERN.

M. Morphy — Dépose bill (n° 24) concernant la compagnie du chemin de fer Toronto, Niagara et Western — 662.

1ère lecture — 662.

2e lecture — 767.

En comité—3044.

M. Buchanan—Ne m'oppose pas au bill—3044; je n'admets pas que les intérêts de MacKenzie et Mann essayent de construire, dans une province déjà parcourue par des chemins de fer, une voie ferrée qui viendrait surtout en concurrence avec

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER TORONTO, NIAGARA ET WESTERN—*Suite.*

M. Buchanan—Suite.
le projet de la commission hydro-électrique de l'Ontario—3044; je ne crois pas que nous devrions nous opposer aux désirs de la population de cette province sur ce point—3044; la législature a déclaré à l'unanimité qu'elle désirait que ces bills fussent rejetés et qu'elle voulait avoir la possibilité de construire dans la province des lignes dépendant du service hydro-électrique—3044; on devrait permettre à l'Ontario d'exécuter ce projet et quant à ces intérêts particuliers, ils devraient consacrer leur attention aux besoins de régions qui ne jouissent pas encore de facilités de transport—3044.

Hon. J. D. Reid—Ne devrait pas y avoir de doublement de chemins de fer—3044; droits de circulation devraient être accordés sur une voie ferrée déjà existante—3044; Nord-Canadien a un réseau de 10,000 milles—3044; sommes d'argent énormes lui ont été accordées—3045; pas d'autre alternative que de voir compléter le réseau—3045; pas d'embranchement aujourd'hui qui le relie aux voies d'Amérique et par conséquent il s'efforce d'obtenir cette courte ligne qui lui donnera un embranchement de Toronto sur Buffalo, pour avoir un réseau complet—3045.

M. Maclean (York-sud)—Opposition dans la province d'Ontario, tout particulièrement de la part de la compagnie hydro-électrique et des chemins de fer actuellement en cours de construction dans cette province et dépendant du service hydraulique—3047; sir Adam Beck a atteint son but—3047; l'application des dispositions de ce projet de loi, sera entre les mains de la commission des chemins de fer—3047; l'exploitation des chutes d'eau par des sociétés particulières est finie—3047; déclaration du gouvernement d'Ontario—3047; à l'avenir toute l'énergie électrique qui sera produite dans la province sera mise à la disposition du public—3048; mesure progressive—3048; l'époque n'est pas éloignée où nous aurons la nationalisation des chemins de fer en ce pays—3048.

3e lecture— .

Sanctionné—3340.

BILL RELATIF A LA COMPAGNIE DU TELEPHONE CANADA WESTERN.

M. Green—Dépose bill (n° 25) concernant la compagnie de téléphone Canada Western—662.

1ère lecture—662.

2e lecture—767.

En comité—767.

M. Blain—Bill ne permet pas d'exploiter une ligne en dehors de la Colombie-Britannique, sans avoir obtenu préalablement le consentement—1980.

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A LA COMPAGNIE DU TELEPHONE CANADA WESTERN—*Suite.*

M. Stevens—Projet de loi défend spécialement à la compagnie d'entretenir des lignes de téléphone dans la Saskatchewan, le Manitoba ou l'Alberta sans le consentement du Gouverneur en conseil—1981; on ne saurait s'opposer à ce que la compagnie relie ses lignes de téléphones pour les communications à longue distance—1981.

3e lecture—1983.

Sanctionné—2941.

BILL RELATIF A LA CORPORATION DE BRANTFORD.

M. Cockshutt—Dépose bill (n° 26) concernant la corporation de Brantford—695.

1ère lecture—695.

2e lecture—767.

En comité—989.

M. Cockshutt—Transmettre à la ville de Brantford les droits que ce Parlement a accordés à la compagnie de chemin de fer de Grand-Valley—989; cette compagnie qui exploitait le tramway de la ville de Brantford et le tramway suburbain entre Paris et Galt a été mise en liquidation et vendue à l'enchère—989; ville de Brantford a racheté—989; désire le transfert des droits accordés par le Parlement—989.

Hon. Wm Pugsley—C'est à la législature provinciale que la ville doit s'adresser pour obtenir le droit d'exploiter ce chemin de fer purement local—990; si le gouvernement d'Ontario n'a pas fait d'opposition je ne vois pas pourquoi nous en ferions ici—990.

Sir Robert Borden—Prendre bien garde de ne pas outrepasser nos devoirs—990; comité devra examiner la question de juridiction—990; obtenir l'opinion du ministre de la Justice—990; conviendrait de prévenir le procureur général de la province afin qu'il puisse soumettre les objections qu'il pourrait avoir à la décision que le Parlement voudrait prendre en la matière—990.

Bill renvoyé au comité des chemins de fer, des canaux et des télégraphes—990.

Reprise de l'étude en comité—1705; 1729.

3e lecture—1809.

Amendement du Sénat—2791; donne plus de précision au bill—2791.

Amendements adoptés—2792.

Sanctionné—2942.

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA VALLEE DE LA RIVIERE KETTLE.

M. Green — Dépose bill (n° 28) concernant la compagnie du chemin de fer de la vallée de la rivière Kettle et la compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et Eastern — 695.

1ère lecture — 695.

2e lecture — 1061.

En comité — 1705 et 1729.

3e lecture — 1980.

Sanctionné — 2941.

BILL RELATIF AUX BREVETS PEDLAR PEOPLE, LIMITED.

M. Smith (Ontario-sud) — Dépose bill (n° 29) concernant certains brevets de la *Pedlar People, Limited* — 695.

1ère lecture — 695.

2e lecture — 786.

En comité — 2087.

3e lecture — 2236.

Amendement du Sénat — 3062.

Sanctionné — 4339.

BILL RELATIF A LA SEAPORT TRUST CORPORATION.

M. Stevens — Dépose bill (n° 30) constituant en corporation la *Seaport Trust Corporation*—695.

1ère lecture — 695.

2e lecture — 786.

3e lecture — 1479.

Sanctionné — 2941.

BILL RELATIF A LA CORPORATION OF SEVENTH-DAY ADVENTISTS.

M. Smith (Ontario-sud) — Dépose bill (n° 31) tendant à autoriser la *Eastern Canadian Union Conference Corporation of Seventh-day Adventists* — 695.

M. Morphy — Objet est de fusionner les différentes branches de cette secte religieuse — 990.

2e lecture — 990.

En comité — 2272.

3e lecture — 2272.

Amendements du Sénat, adoptés — 3727.

Sanctionné — 4339.

BILL RELATIF AU CHEMIN DE FER TORONTO A HAMILTON ET A BUFFALO.

M. Stewart — Dépose bill (n° 32) concernant la companie du chemin de fer de Toronto à Hamilton et à Buffalo — 695.

1ère lecture — 695.

2e lecture — 786.

3e lecture — 2236.

Amendement du Sénat adopté — 3220.

Sanctionné — 4339.

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE COLONISATION DE JOLIETTE AU LAC MANUAN.

M. Guilbault — Dépose bill (n° 36) concernant la compagnie du chemin de fer de colonisation de Joliette au lac Manuan 962.

1ère lecture — 962.

2e lecture — 1061.

3e lecture — 1479.

Sanctionné — 2941.

BILL RELATIF A L'ARMEE DU SALUT DE L'EST DU CANADA.

M. Blain — Dépose bill (n° 39) relatif au conseil des gouverneurs de l'Armée du Salut du Canada — 1266; changer ce nom en celui de conseil des gouverneurs de l'Armée du Salut de l'est du Canada — 1266.

1ère lecture — 1266.

2e lecture — 1479.

En comité — 3048.

3e lecture — 3048.

Sanctionné — 4339.

BILL RELATIF A L'ARMEE DU SALUT DE L'OUEST DU CANADA.

M. Blain — Dépose bill (n° 40) concernant le conseil d'administration de l'Armée du Salut de l'Ouest du Canada —

1ère lecture —

2e lecture — 1479.

3e lecture — 14 avril.

Sanctionné — 4339.

BILL RELATIF AU DIVORCE POTTER.

M. Wallace — Dépose bill (n° 41) pour faire droit à Lena Pearl Potter — 1336.

1ère lecture — 1336.

2e lecture — 1479.

3e lecture — 1997.

Sanctionné — 2175.

BILL RELATIF AU DIVORCE NAPPER.

M. Buchanan — Dépose bill (n° 42) pour faire droit à Robert Napper — 1266.

1ère lecture — 1266.

2e lecture — 1479.

3e lecture — 1997.

Sanctionné — 2175.

BILL RELATIF AU DIVORCE HILL.

M. Douglas — Dépose bill (n° 43) pour faire droit à Sherwood Norman Hill— 1266.

1ère lecture, 1266.

2e lecture — 1479.

3e lecture — 1997.

Sanctionné — 2175.

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF AU DIVORCE WOLTZ.

M. Boyce — Dépose bill (n° 44) pour faire droit à Ida May Woltz — 1266.

1ère lecture — 1266.

2e lecture — 1479.

3e lecture — 1997.

Sanctionné — 2175.

BILL RELATIF AU DIVORCE FARERA.

M. Buchanan — Dépose bill (n° 45) pour faire droit à Cecily Ethel Maude Farera — 1266.

1ère lecture — 1266.

2e lecture — 1479.

3e lecture — 1997.

Sanctionné — 2175.

BILL RELATIF AU CHEMIN DE FER "ALGOMA CENTRAL AND HUDSON BAY RAILWAY".

M. Boyce — Dépose bill (n° 46) concernant la *Algoma Central and Hudson Bay Railway Co.* — 1266.

1ère lecture — 1266.

2e lecture — 1479.

3e lecture — 1997.

Amendement du Sénat — 2791; supprime l'article qui suspend la mise en vigueur de la loi jusqu'à ce qu'un décret du conseil ait été adopté — 2791.

Amendement adopté — 2791.

Sanctionné — 2942.

BILL RELATIF A LA SOCIETE DE LA CROIX ROUGE.

Sir Robert Borden — Dépose bill (n° 48) modifiant la loi conférant la personnalité civile à la société canadienne de la Croix Rouge — 1388; accroître le nombre des membres au conseil et dans le comité exécutif de la société — 1388; difficulté d'obtenir quorum — 1389; cinq cents succursales en plein fonctionnement — 1389; important que les principaux citoyens des différentes provinces soient appelés à faire partie du conseil — 1389.

1ère lecture — 1389.

2e lecture — 1568.

3e lecture — 2113.

Sanctionné — 2941.

BILL RELATIF AU DIVORCE DENT.

M. Douglas — Dépose bill (n° 49) pour faire droit à Lilian May Dent — 1452.

1ère lecture — 1452.

2e lecture — 1506.

3e lecture — 1997.

Sanctionné — 2175.

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF AU DIVORCE SAVAGE.

M. Douglas — Dépose bill (n° 50) pour faire droit à Raymond Conliffe Savage — 1503.

1ère lecture — 1503.

2e lecture — 1592.

3e lecture — 2236.

Sanctionné — 2941.

BILL RELATIF AU DIVORCE CUNNINGHAM.

M. Stewart (Hamilton-ouest)—Dépose bill (n° 51) pour faire droit à Harry Lorne White Cunningham—1503.

1ère lecture — 1503.

2e lecture — 1592.

3e lecture — 1997.

Sanctionné — 2175.

BILL RELATIF AU DIVORCE WARDLAW.

M. Wallace — Dépose bill (n° 52) pour faire droit à Henry John Thomas Wardlaw—1625.

1ère lecture — 1625.

2e lecture — 1706.

3e lecture — 1997.

Sanctionné — 2175.

BILL RELATIF AU DIVORCE THOMPSON.

M.. Armstrong (Lambton-est) — Dépose bill (n° 53) pour faire droit à Robert William Thompson — 1625.

1ère lecture — 1625.

2e lecture — 1706.

3e lecture — 2237.

Sanctionné — 2941.

BILL RELATIF AUX BREVETS STONE.

M. Cockshutt — Dépose bill (n° 56) concernant certains brevets de *Stone, Limited* — 1683.

1ère lecture — 1683.

2e lecture — 1732.

3e lecture — 2594.

Sanctionné — 2941.

BILL RELATIF AU DIVORCE JACKSON.

M. Douglas — Dépose bill (n° 57) pour faire droit à Nora Louise Jackson — 1843.

1ère lecture — 1843.

2e lecture — 1997.

3e lecture — 2237.

Sanctionné — 2941.

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF AU BREVET HUBBELL.

M. Cockshutt — Dépose bill (n° 62) concernant un brevet à Harvey Hubbell, incorporé — 1996.
1ère lecture — 1996.
2e lecture — 2087.
3e lecture — 2594.
Sanctionné— 2941.

BILL RELATIF AU DIVORCE LASHER.

M. Nickle — Dépose bill (n° 63) pour faire droit à Mary Phyllis Lasher — 1996.
1ère lecture — 1996.
2e lecture — 2087.
3e lecture — 2594.
Sanctionné — 2941.

BILL RELATIF AU DIVORCE MILLS.

M. Douglas — Dépose bill (n° 64) pour faire droit à Mabel Mills — 1996.
1ère lecture — 1996.
2e lecture — 2087.
3e lecture — 2594.
Sanctionné — 2941.

BILL RELATIF AU DIVORCE SMITH.

M. Cash—Dépose bill (n° 69) pour faire droit à Clarice Smith—2214.
1ère lecture—2214.
2e lecture—2272.
3e lecture—2594.
Sanctionné—2941.

BILL RELATIF AU CHEMIN DE FER D'ATLIN.

M. Douglas—Dépose bill (n° 70) concernant la compagnie du chemin de fer d'Atlin—2269.
1ère lecture—2269.
2e lecture—2372.
3e lecture—2594.
Sanctionné—2941.

BILL RELATIF AU DIVORCE REINHARDT.

M. Fripp—Dépose bill (n° 71) pour faire droit à Arthur Alexander Reinhardt—2269.
1ère lecture—2269.
2e lecture—2372.
3e lecture—2791.
Sanctionné—2942.

BILL RELATIF AU DIVORCE WILSON.

M. Fripp—Dépose bill (n° 72) pour faire droit à Charles William Wilson—2347.
1ère lecture—2347.
2e lecture—2595.
3e lecture—2791.
Sanctionné—2942.

BILLS—*Suite.*

BIL RELATIF AU DIVORCE ELLIOTT.

M. Douglas—Dépose bill (n° 73) pour faire droit à Aimée Rita Elliott—2347.
1ère lecture—2347.
2e lecture—2595.
3e lecture—2791.
Sanctionné—2942.

BILL RELATIF AU DIVORCE SINCLAIR.

M. Douglas—Dépose bill (n° 76) pour faire droit à Christopher Sinclair—2561.
1ère lecture—2561.
2e lecture—2641.
3e lecture—3367.
Sanctionné—4339.

BILL RELATIF A LA "COLONIAL BANK OF CANADA".

M. Middlebro—Dépose bill (n° 77) concernant la "Colonial Bank of Canada"—2561.
1ère lecture—2561.
2e lecture—2792.
3e lecture—3049.
Sanctionné—4339.

BILL RELATIF A LA "BRITISH TRUST COMPANY".

M. Morris—Dépose bill (n° 78) concernant la "British Trust Company"—2561.
1ère lecture—2561.
2e lecture—2792.
3e lecture—3062.
Sanctionné—4339.

BILL RELATIF AU DIVORCE BAILY.

M. Thoburn—Dépose bill (n° 79) pour faire droit à Hope Fothergill Baily—2617.
1ère lecture—2617.
2e lecture—2792.
3e lecture—3367.
Sanctionné—4339.

BILL RELATIF A LA "FIRE INSURANCE COMPANY OF CANADA".

M. Nesbitt—Dépose bill (n° 82) autorisant la "Fire Insurance Company of Canada"—2724.
1ère lecture—2724.
2e lecture—2792.
3e lecture—3367.
Sanctionné—4339.

BILL RELATIF A LA MANITOBA AND SASKATCHEWAN BIBLE SOCIETY.

M. Schaffner—Dépose bill (n° 88) autorisant la Manitoba and Saskatchewan Bible Society—2872.
1ère lecture—2872.
2e lecture—3220.
3e lecture—3367.
Sanctionné—4339.

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER HIGH-RIVER A LA SASKATCHEWAN ET A LA BAIE D'HUDSON.

M. Martin (Régina)—Dépose bill (n° 89) concernant la compagnie du chemin de fer High-River à la Saskatchewan et à la baie d'Hudson—2872.
1ère lecture—2872.
2e lecture—
3e lecture—3219.
Sanctionné—4339.

BILL RELATIF AU DIVORCE VONDRAU.

M. Scott—Dépose bill (n° 92) pour faire droit à Robert Charles Vondrau—3115.
1ère lecture—3115.
2e lecture—3220.
3e lecture—3367.
Sanctionné—4339.

BILL RELATIF AU DIVORCE WOODS.

M. Boys—Dépose bill (n° 93) pour faire droit à Percy Lynn Woods—3115.
1ère lecture—3115.
2e lecture—3220.
3e lecture—3367.
Sanctionné—4339.

BILL RELATIF AU DIVORCE RHODES.

M. Boys—Dépose bill (n° 96) pour faire droit à David Whimple Rhodes—3383.
1ère lecture—3383.
8e lecture—3472.
3e lecture—3727.
Sanctionné—4339.

BILL RELATIF AU DIVORCE KENNY.

M. Nickle—Dépose bill (n° 102) pour faire droit à Martha Isabella Kenny—3845.
2e lecture—4040.
3e lecture—4221.
Sanctionné—4339.

BILL RELATIF AU DIVORCE CRAIG.

M. Pardee—Dépose bill (n° 103) pour faire droit à William Thomas Craig—4000.
1ère lecture—4000.
2e lecture—4040.
3e lecture—4221.
Sanctionné—4339.

BILLS N'AYANT PAS PASSE.

BILL RELATIF A L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT.

M. Bickerdike—Dépose bill (n° 2) abolissant la peine de mort—40; meurtre légalisé—40; aura pour effet de réduire le nombre d'homicides et de tous les autres crimes—40.

1ère lecture—40.

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT—*Suite.*

M. Bickerdike—Aucune objection à remettre le bill à plus tard, tel que demandé—578; bien compris que je ne perdrai pas mon tour sur l'ordre du jour—578.

Sir Robert Borden—Demande est bien raisonnable—578.

M. Bickerdike—Rien de plus criminel que de condamner à mort un individu sans nécessité, quand ce serait l'Etat lui-même qui le ferait—2053; peine capitale a été abolie dans la conscience du peuple canadien—2053; elle a été abolie, sauf pour le malheureux qui est trop pauvre pour faire plaider sa cause par un avocat habile—2053; en pratique, il n'est possible de condamner que quelques meurtriers et parmi ceux qui sont condamnés, il n'y a que le petit nombre d'exécutés—2053; et ces derniers, ce sont des malheureux qui n'ont ni amis, ni influence politique ou autre, ni les fonds voulus pour faire plaider leur cause par des avocats habiles—2053; en Angleterre la pendaison pour vol a été abolie—2053; seule survivance qui nous reste de ces temps cruels est la pendaison pour le meurtre, le viol et la haute trahison—2053; reliques cruelles d'un âge barbare—2053; lord Brougham a bien réussi à faire disparaître ce qu'il pouvait y avoir de diabolique dans l'acte d'accusation, mais la loi criminelle n'en conserve pas moins toujours son caractère diabolique—2053; l'expérience acquise dans les divers pays où la peine de mort a été abolie fait foi que les meurtres ont diminué, et non augmenté, par suite de cette abolition—2054; punition doit avoir le caractère d'une réforme, et non d'une vengeance—2054; de 1911 à 1913 il y eût au Canada 65 condamnations à mort—2055; pour ces trois années, 37 de ces sentences furent commuées et 28 de ces pauvres misérables, de ces enfants prodigues encore égarés furent lancés dans l'éternité—2055; ces chiffres font voir clairement que la peine de mort a été abolie au Canada, excepté pour les prévenus qui sont vraiment pauvres—2055; quand les femmes du Canada auront obtenu le droit de vote, le meurtre légal cessera—2056; le meurtre criminel diminuera—2056; pénible de constater que les arguments en faveur de l'échafaud proviennent de trois préjugés honteux—2056; d'abord le désir de vengeance, qui vraiment n'est pas l'apanage de l'homme—2056; deuxièmement, la peur, indigne de l'humanité, qu'une société civilisée et puissamment organisée serait en danger si le Gouvernement ne supprimait pas quelques vies de temps à autre—2056; troisièmement, l'observance aveugle des traditions d'un autre âge—2056; tant que l'Etat tuera ses ennemis, les invidus tueront les leurs—2057.

M. Stevens — Les jurés sont plutôt disposés à acquitter des coupables quand ils n'ont pas la certitude absolue de leur culpabilité, parce qu'ils savent que s'ils rendent

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF A L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT—*Suite.*

M. Stevens—Suite.
un verdict de culpabilité, ils envoient probablement le prisonnier à l'échafaud — 2060 ; tandis que si la peine était l'emprisonnement, ils rendraient un verdict de culpabilité — 2060 ; l'argument vaut quelque chose et de toute l'argumentation c'est le seul qui vaille — 2060 ; je ne vois pas ce que nous gagnerions à abolir la peine capitale dans les cas de meurtre— 2061.

Hon. G. P. Graham — Opposé à la peine capitale — 2061 ; suis convaincu que l'infliction de la peine capitale, quel que soit le crime commis, n'empêche pas plus qu'une autre peine le crime d'être commis de nouveau — 2061 ; réforme a gagné beaucoup de terrain depuis dix ans — 2062 ; l'emprisonnement pour la vie est une mesure préventive aussi efficace que la peine de mort — 2062.

Hon. C. J. Doherty—Bien entendu qui me justifierait de changer d'opinion — 2063 ; la couronne, dans les condamnations à mort, ne prend aucune décision que de l'avis du cabinet — 2063 ; regrettable que le député de Saint-Laurent ait donné à entendre que les moyens d'un condamné, sa richesse ou sa pauvreté, peuvent avoir une influence quelconque sur l'exercice de la prérogative du pardon — 2063 ; assertion qu'il ne pourrait lui-même justifier — 2063 ; gouvernement ne peut pas accepter la mesure qui est maintenant proposée — 2063.

M. Bickerdike—Propose que la 2e lecture et que le bill soit renvoyé à un comité spécial — 2063.

2e lecture rejetée : Pour 4 ; contre 21 — 2064.

BILL RELATIF A LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE EMPIRE DU CANADA.

M. Macdonell — Dépose bill (n° 27) concernant la compagnie d'assurance-vie Empire du Canada — 695.

1ère lecture — 695.

2e lecture — 786.

BILL RELATIF AU CODE CRIMINEL.

M. Martin (Régina) — Dépose bill (n° 38) modifiant le Code criminel — 1087.

1ère lecture — 1087.

BILL RELATIF A LA LOI DES ASSURANCES.

M. Blain — Dépose bill (n° 54) modifiant la loi des assurances — 1625 ; se rapporte à l'assurance sur la vie — 1625.

1ère lecture — 1625.

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF AUX PETITES CREANCES CONTRE LES CHEMINS DE FER DE L'ETAT.

M. Hughes (King, I.-P.-E.) — Dépose bill (n° 65) modifiant la loi relative aux petites créances contre l'Etat — 1993 ; avant 1910 toute procédure se rattachant à une petite réclamation contre les chemins de fer de l'Etat devait être instituée contre la Couronne en cour d'Echiquier — 1993 ; en 1914 loi subit une modification, pour autoriser tout citoyen qui institue une action contre l'Intercolonial, de poursuivre personnellement le gérant général au lieu de la commission d'administration de ce chemin de fer — 1993 ; à la suite d'un oubli, la loi primitive ne s'appliquait pas au chemin de fer de l'île du Prince-Edouard mais à l'Intercolonial seulement — 1993 ; but du bill est d'étendre les disposition de la loi au chemin de fer de l'île du Prince-Edouard — 1993.

1ère lecture — 1993.

BILL RELATIF A LA LOI SUR LA MARINE MARCHANDE, BATEAUX A MOTEUR.

Hon. J. D. Hazen — Dépose bill (n° 75) modifiant la loi sur la marine marchande — 2460 ; nécessaire à cause de l'usage très étendu que l'on fait de gazoline et de machines à pétrole pour les bateaux — 2460 ; tout bateau de plus de cinq tonnes qui porte des voyageurs est tenu d'avoir un mécanicien et un capitaine autorisés — 2460 ; la double qualité de patron et mécanicien à bord d'un bateau à vapeur — 2460 ; certificat spécial peut être accordé à un ingénieur conduisant un bateau mû par la gazoline, par le pétrole, ou ayant comme propulseur un moteur à combustion — 2461.

1ère lecture — 2461.

2e lecture — 2936.

En comité — 2936.

Articles 1 et 2 du bill deviennent les articles 2 et 3 du bill n° 81 — 3024.

Bill n° 75 est réuni au bill n° 81 — 3024.

BILL RELATIF A LA LOI DES BANQUES.

M. Lapointe (Saint-Jacques, Montréal)— Dépose bill (n° 83) modifiant la loi des banques—2724 ; porter l'intérêt à 4 p. 100 sur les dépôts faits aux caisses d'épargnes—2724.

1ère lecture—2724.

BILL RELATIF AUX ATTRIBUTIONS DE LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER.

Hon. J. D. Reid—Dépose bill (n° 87) concernant les attributions de la commission des chemins de fer—2819 ; approbation préalable des plans—2819 ; donner aux commissaires seuls juridiction exclusive —2819.

1ère lecture—2819.

2e lecture—2874.

En comité—2874.

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF AUX ATTRIBUTIONS DE LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER—*Suite.*

Hon. G. P. Graham—S'agit d'établir un mode de sanction différent de celui qui a existé jusqu'à présent, à l'égard des routes à suivre—2874 ; loi actuelle impose au ministre un travail considérable—2874 ; ferait bien de mettre à l'essai la mesure proposée—2875 ; si pas d'appel de la décision de la commission des chemins de fer—2875 ; si l'on doit enlever au ministre le pouvoir d'intervention qu'il a exercé jusqu'ici, le comité des chemins de fer devra se préoccuper davantage des détails du tracé—2875.

Hon. J. D. Reid—Pouvoirs détenus jusqu'ici par la commission des chemins de fer ne sont nullement modifiés—2875 ; bill amplifie ses pouvoirs et abandonne entièrement à sa juridiction la question du choix du tracé des chemins de fer—2875 ; aucun conflit entre la loi des chemins de fer et ce projet s'il devenait loi—2876 ; depuis sa création, la commission des chemins de fer a fait œuvre utile—2876 ; ses décisions ont donné lieu à fort peu de critique depuis le début—2876 ; elle ne s'inspire que de l'intérêt des populations desservies par les chemins de fer en veillant à ce que ces lignes reçoivent le meilleur tracé possible—2876.

M. Maclean (York-Sud)—Temps que le contrôle et les règlements des chemins de fer soient entre les mains de quelque institution responsable—2876 ; empêcher le doublement inutile des lignes—2876 ; concurrence qui amènera une perte des deniers publics—2876 ; donner un meilleur service afin d'arriver à de meilleurs tarifs 2876 ; consolider le réseau des chemins de fer—2876 ; cette mesure législative fait un pas dans la bonne voie—2877 ; nécessité d'un service dans la banlieue de Toronto—2877.

M. Armstrong (Lambton-Est)—Prévenir la multiplication des chemins de fer—2877 ; empêcher la construction de gares terminus inutiles—2877 ; détenteurs d'obligations de chemin de fer seront heureux de cette mesure—2877.

M. Pardee—Serait mieux maintenant d'obliger une compagnie qui sollicite une charte, de s'adresser au Secrétaire d'Etat —2877 ; plans seront ensuite soumis à la commission des chemins de fer—2877.

M. Turriff—Réel progrès—2878 ; Parlement n'aura plus rien à faire avec ces questions —2878 ; projet de loi confère à la commission des chemins de fer le pouvoir d'annuler les décisions du Parlement—2878.

Hon. Wm Pugsley—Loi semblable existe dans certains Etats américains—2878 ; compagnies s'adressent directement au secrétariat d'Etat—2878 ; plans sont ensuite soumis à la commission des chemins de fer—2878 ; compagnies peuvent commencer les travaux, sans attendre l'ouverture de la session—2878.

BILLS—*Suite.*

BILL RELATIF AUX ATTRIBUTIONS DE LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER—*Suite.*

Hon. G. P. Graham—C'est aller loin que de donner préséance à la commission des chemins de fer sur le Parlement—2879 ; projet dangereux à ce point de vue—2879 ; attribuer à la commission des chemins de fer le pouvoir de passer outre au statut que nous aurions adopté—2879 ; peut être conforme à l'intérêt public de laisser à une commission le soin de voir à certains détails mais non de nous dicter notre ligne de conduite relativement à la construction d'un chemin de fer—2879 ; attribuerait à la commission le pouvoir de traiter le Parlement comme s'il n'avait pas su ce qu'il faisait en accordant des chartes—2879 ; suis d'avis que les détails de la construction d'une voie ferrée doivent être laissés à la commission des chemins de fer, mais que c'est au Parlement à dire si la ligne doit être construite ou non—2880.

M. Blain—Représentants du peuple doivent être consultés lorsqu'il s'agit de construire un chemin de fer—2880 ; comité des chemins de fer rend de grands services au public—2880 ; c'est à la Chambre qu'il appartient d'accorder ou de refuser les chartes—2880 ; c'est au comité à déterminer les conditions et les restrictions qu'elles doivent comporter—2880 ; c'est à la commission des chemins de fer qu'on doit laisser le règlement des questions de détail—2880.

Sir Robert Borden—On prévoit des inconvénients qui ne surgiront probablement pas —2881 ; commission sera guidée par les circonstances et par le sentiment public —2881.

M. Nesbitt—Je trouverais mauvais que la commission des chemins de fer ou toute autre institution créée par le Parlement l'emportât sur ce dernier—2882 ; c'est le Parlement qui doit être l'autorité souveraine—2882 ; Parlement devrait se réserver des droits supérieurs à ceux qu'il confère aux commissions nommées par lui—2883.

Hon. Arthur Meighen—Si nous admettons que la question de l'emplacement d'un chemin de fer doit être retirée du ministère pour être placée sous la juridiction de la commission, nous n'avons qu'à voter le bill—2883 ; si nous voulons que la commission n'ait à voir qu'aux détails, la chose existe déjà en dehors du bill—2883 ; cette mesure ne permet pas à la commission des chemins de fer d'ignorer le Parlement—2884 ; dans le cas d'un désaccord sur la politique suivie—2884 ; le Parlement pourrait adopter une loi formelle ignorant la commission à ce sujet —2884 ; ou bien encore nous pourrions adopter une loi générale privant la commission du pouvoir dont nous l'investissons maintenant—2884 ; ignorer le Parlement ne peut finalement se faire—2884.

BILLS—*Fin.*

BILL RELATIF AUX ATTRIBUTIONS DE LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER—*Fin.*

M. Morphy—Bill n'est pas trop mauvais, au point de vue général—2885 ; dans l'intérêt général—2885 ; commission décidera avec impartialité—2885 ; existe un moyen de faire rapporter toute décision injuste —2886.

M. McCraney—Ce projet nous lie à une politique qui durera—2886 ; comité des chemins de fer n'a plus notre confiance—2886 ; manœuvres des solliciteurs et cajoleurs des compagnies—2886 ; c'est pour avoir voulu plaire à ces gens rencontrés dans les couloirs qu'il nous arrive d'agir contrairement à nos dispositions et de nous remettre, de guerre lasse, entre les mains de la commission des chemins de fer, pensant que l'on n'arrivera pas jusqu'à elle—2886.

M. Nickle—C'est un pas de l'avant dans l'évolution de notre législation de chemins de fer au Canada—2887 ; si l'expérience ne réussit pas on fera appel au Gouverneur général en conseil—2888.

3e lecture—2936.

BILL RELATIF AU CHEMIN DE FER MANITOBA-ONTARIO.

M. Carrick—Dépose bill (n° 100) autorisant la compagnie du chemin de fer Manitoba-Ontario—3627.

1ère lecture—3627.

2e lecture—3727.

Bill retiré—4120.

COMITES.

COMITE DE LA BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT.

Sir Robert Borden — Propose envoyer message au Sénat l'informant des noms de ceux qui composent le comité de la bibliothèque du Parlement — 155.

Adopté — 155.

COMITE DES COMPTES PUBLICS.

Sir George Foster — Propose que M. Carroll remplace M. Neely, comme membre du comité des Comptes publics—1032.

Adopté — 1033.

Sir Robert Borden — Noms de MM. Devlin et Ross soient substitués à ceux de MM. Molloy et Tobin — 3115.

Adopté — 3115.

COMITE DES DEBATS.

M. Schaffner — Autoriser comité à siéger pendant les séances de la Chambre — 3293.

Adopté — 3293.

M. Schaffner — Dépose rapport du comité — 3340 ; lacune du Hansard — 3340 ; discours du ministre de la Milice — 3340 ; texte des mots omis involontairement dans le compte rendu — 3340.

COMITES—*Suite.*

COMITE DES IMPRESSIONS DU PARLEMENT.

Sir Robert Borden — Message au Sénat l'informant des noms de ceux qui composent le comité des Impressions du Parlement — 155.

Adopté — 155.

COMITE DES IMPRESSIONS.

M. Currie — Propose adoption du 2e rapport du comité mixte des Impressions — 4052.

Adopté — 4052.

M. Currie — Propose le 3e rapport du comité des Impressions — 4052 ; a cherché le moyen de réduire le coût d'impressions des documents parlementaires — 4053 ; texte du rapport—4053 ; une cause de gaspillage est le défaut de surveillance des listes de distribution dans les différents ministères — 4054 ; nouvelle méthode permettant d'exercer un contrôle sur les documents qui sont expédiés — 4055 ; masse des imprimés gaspillés est si grande que le coût des impressions a été augmenté d'un million et demi de dollars en dix ans — 4055 ; Gouvernement devrait établir un bureau d'éditeur des publications parlementaires et administratives, agissant de concert avec l'imprimeur du Roi, pour reviser les manuscrits et éviter les répétitions et les redites — 4058 ; tous les rapports et publications devraient être référés à ce bureau qui serait autorisé à décider ce qui doit être imprimé ou non — 4058 ; un bureau de cette nature, bien choisi et revêtu de larges pouvoirs de revision, pourrait épargner des milliers de dollars au pays — 4058.

Rapport laissé en suspens — 4058.

M. Clark (Bruce-Nord)—Propose que rapport du comité mixte des deux Chambres chargé des impressions du Parlement soit soumis à une étude attentive de la part du Gouvernement — 4337 ; but est de réaliser toute l'économie possible en ce qui concerne les impressions publiques — 4337 ; que chaque ministère de l'administration prépare un rapport qui devra être soumis à la Chambre à sa prochaine session et faire connaître jusqu'à quel point les propositions du comité ont été réalisées — 4337 ; publications de l'Etat sont trop nombreuses et trop volumineuses — 4337 ; expédie dans le pays nombre de publications qu'on ne demande pas — 4337 ; listes devraient être revisées en utilisant le système de cartes postales — 4337.

Hon. Martin Burrell—Au ministère de l'Agriculture, nous nous sommes efforcés d'accroître le nombre des publications de ce ministère, croyant que cette œuvre était de grande valeur pour le pays en général — 4339 ; j'apprécie toute l'importance de l'œuvre du comité et, pour ce qui est de mes bureaux, nous ne serons, les fonctionnaires et moi, que trop heureux de tenir compte des propositions du comité et, si nous ne pouvons pas nous y conformer, d'en dire au moins les raisons — 4339.

Adopté — 4339.

COMITES—*Suite.*

COMITE DES PENSIONS MILITAIRES.

Sir Robert Borden—Propose que les documents concernant les pensions militaires soient renvoyés à un comité spécial—1786; comité composé de MM. Green, Hazen, Lemieux, Macdonald (Pictou), Macdonell (Toronto-Sud), Oliver et Scott—1786; avec instruction d'examiner le tarif actuel des pensions, l'établissement d'une commission permanente des pensions, et autres questions s'y rapportant—1786.

Adopté—1786.

Sir Robert Borden—Propose que les noms de MM. Nickle et Nesbitt soient ajoutés au comité des pensions militaires—2087.

Adopté—2087

Hon. J. D. Hazen—Dépose rapport du comité spécial nommé pour s'enquérir au sujet des pensions des soldats—3906.

Hon. J. D. Hazen—Propose que le rapport du comité spécial soit soumis à l'examen du Gouvernement—4317; comité a eu l'avantage de recueillir l'opinion de citoyens intéressés à la question—4317; rapport ne traite pas du tout de pension en faveur de la milice active ordinaire ou force permanente dans ce pays—4317; mais seulement en faveur de ceux qui se sont enrôlés dans le service actif depuis le commencement de la grande guerre européenne—4317; l'on devrait confier l'administration des pensions à une commission composée de trois membres—4317; commission qui se tiendrait entièrement à l'écart de toute influence politique et à cette fin on recommande que la décision du bureau des commissaires des pensions soit sans appel, soit au Gouvernement, soit à un fonctionnaire quelconque—4318; un soldat qui trouve à se plaindre de la pension qui lui est accordée, peut interjeter appel—4318; mais sa demande sera étudiée par la commission et la décision de ce bureau sera finale—4318; tarif des pensions—4318; l'échelle en vigueur—4318; du simple soldat au grade de lieutenant nous proposons une augmentation substantielle des pensions—4318; à partir du grade de lieutenant nous ne proposons pas d'augmentation, excepté pour un capitaine, dont l'augmentation dans la pension est de $10—4318; renseignements sur les différentes pensions—4319; le comité a également émis l'avis de classer en six catégories ceux qui ont droit à des pensions et qu'à chaque membre d'une catégorie il soit accordé une pension en raison de la gravité de son infirmité comparée à l'invalidité complète—4319; les réservistes—4321; ces hommes devraient être l'objet du même traitement que ceux qui se sont enrôlés dans les troupes expéditionnaires canadiennes—4321; ou plutôt, que nous devrions verser à ces hommes la différence entre les montants qui leur seront attribués sous forme de pension et ceux qu'ils auraient retirés s'ils s'étaient enrôlés dans la troupe expéditionnaire canadienne—4321; cette mesure ne devait être au bénéfice que des hommes déjà mariés et dont la famille vivait au Canada au moment de la déclaration de guerre, et qui, après la guerre, reviendraient au Canada pour y demeurer—4321; nouveau tarif des pensions devrait être daté du 4 août 1914, jour où la guerre a été déclarée—4321; d'après l'échelle en vigueur maintenant on calcule que dans le cas d'un effectif de 100,000 hommes de tous rangs, en campagne durant un an, la liste des pensions du Canada atteindra le chiffre de $5,481,500—4322; on compte que, d'après les lois de pensions que nous recommandons, le total des pensions, pour un effectif semblable, et en campagne durant ce temps, sera de $7,184,181 par année—4322.

COMITES—*Suite.*

COMITE DES PENSIONS MILITAIRES—*Suite.*

Hon. J. D. Hazen—Fin.

M. Macdonald—Pour 400,000 soldats la dépense annuelle en pensions sera de $28,736,724—4322; on comprendra parfaitement l'étendue énorme de l'obligation onéreuse qu'on impose à notre population et l'importance de cette question, si on l'étudie au point de vue financier—4322; se rendant pleinement compte de ces choses, ceux qui composaient le comité ont décidé unanimement que les membres de la commission, dont la création est proposée dans ce rapport, devront être des hommes indépendants—4323; dont la position et la réputation seront une garantie certaine pour tout le pays de leur indépendance et de leur intégrité absolues, qu'ils ne seront pas influencés par aucune considération d'intérêt politique—4323; la dépense annuelle d'au moins $25,000,000 fera de cette commission, lorsqu'elle sera organisée, un des corps publics les plus importants du Canada—4323.

Hon. R. Lemieux—La plus parfaite harmonie n'a cessé de régner au sein du comité—4325; heureux que le comité ait pourvu généreusement aux besoins des soldats et de leurs familles—4325; j'adjure le Gouvernement d'envisager avec largeur la question des réservistes tant britanniques que français et peut-être aussi des réservistes belges, qui ont si noblement répondu à l'appel du devoir, lorsque la guerre a éclaté—4325.

M. Nickle—L'échelle des pensions appliquée en 1914, établissait une distinction très prononcée entre les pensions accordées aux hommes des grades inférieurs et ceux qui occupaient des positions plus élevées—4325; après mûre délibération, il devint évident que puisque 300,000 hommes s'étaient enrôlés, avec la perspective d'une certaine échelle de pensions, il serait souverainement injuste de réduire le chiffre des pensions offertes aux hommes de grade inférieur—4325; le comité décida donc de relever le chiffre des pensions qu'il jugeait insuffisantes et de laisser aux rangs supérieurs celles promises par le projet de 1914—4325; texte des règlements et de l'échelle des pensions—4325.

Hon. F. Oliver—Hommes mariés ont des titres tout spéciaux en matière de pensions, en sus de la somme payée aux célibataires—4333; à mon grand regret, je n'ai pas réussi à convaincre la majorité—4354.

COMITES—*Fin.*

COMITE DES PENSIONS MILITAIRES—*Fin.*

M. Macdonell (Toronto-sud) — D'après l'ancienne échelle des pensions, le soldat marié recevait annuellement $396, d'après l'échelle que nous avons proposée, il obtiendra $480 annuellement — 4334; le chiffre de la pension des simples soldats a subi un notable relèvement; d'après l'ancienne échelle, il recevait $264 annuellement; et d'après la nouvelle, il touchera $480 annuellement — 4334; à leur retour au Canada la majorité de ces célibataires voudront fonder un foyer et on a cru bon de les y aider — 4334; on a compris que la pension sous l'ancien tarif ne lui permettrait pas de se marier, de fonder une famille et d'établir sa demeure au Canada — 4334.

Sir Robert Borden — Comité mérite des félicitations — 4335; aucune divergence d'opinion sur recommandations à faire — 4335; il devrait y avoir une différence entre la pension des célibataires et celle des hommes mariés, mais qu'on augmente celle du célibataire s'il se marie—4335; je ne peux voir qu'on ait la moindre raison de supposer la possibilité d'une intervention politique dans l'administration des pensions—4335; il ne s'est jamais commis d'abus de ce genre — 4336.

Adopté — 4336.

COMITES PERMANENTS.

Sir Robert Borden — Dépose rapport comité spécial nommé pour former les comités permanents — 152.

Liste des comités permanents — 152, 153, 154, 155.

COMMISSION DE REGIE INTERNE.

Sir George Foster — Présente copie certifiée de l'arrêté en conseil nommant commission de régie interne de la Chambre des communes — 39.

COMITE POUR PREPARER RESOLUTION CONDOLEANCES, MORT DE SIR CHARLES TUPPER.

Sir Robert Borden — Propose comité spécial, Sir Robert Borden, Sir Wilfrid Laurier, Sir George Foster, hon. G. P. Graham et R. B. Bennett, pour préparer résolutions condoléances au sujet de la mort de sir Charles Tupper — 40.

Adopté — 40.

COMITE DU RESTAURANT DU PARLEMENT.

Sir Robert Borden — Propose noms de ceux qui composeront le comité du restaurant du Parlement — 156.

Adopté — 156.

COMITE DE SELECTION.

Sir George Foster — Propose noms des membres du comité de sélection des comités permanents — 5.

Adopté — 5.

DECLARATIONS MINISTERIELLES.

ACCIDENT A VAL-BRILLANT.

Hon. J. D. Reid—Accident sur l'Intercolonial à Val-Brillant—2159; rapport de F. P. Gutelius — 2159; quatre personnes tuées — 2159; collision entre deux convois de marchandises — 2159; voie principale bloquée pendant douze heures — 2159; enquête se poursuit — 2159.

ACHATS DE CHEVAUX POUR L'ARMEE.

Sir Sam Hughes — Commentaires sur comparaison des chevaux achetés dans le comté de King, N.-E., et dans l'île du Prince-Edouard — 709; à ce dernier endroit le prix moyen a été de $175 par cheval — 709; dans King $171 chacun — 709; chevaux achetés dans le comté de King, étaient presque les plus communs qui aient été achetés dans les Provinces maritimes — 710; ils valaient mieux que ceux qui ont été achetés dans la région occidentale — 710; et l'emportaient de 35 à 40 p. 100 sur les chevaux achetés à Sydney — 710.

BILLETS DE RETOUR POUR LES SOLDATS SUR L'INTERCOLONIAL.

Sir Robert Borden—Lettre de F. P. Gutelius—2773; accorde même privilège que toutes les autres voies ferrées canadiennes —2773; billets aller et retour au prix d'un voyage simple, plus un tiers—2773.

COMMISSION DU DISTRICT FEDERAL.

Sir Thomas White—Plan général d'embellissement pour les villes d'Ottawa et de Hull—1682; dépose rapport de la commission du district fédéral—1682; plans exposés à l'hôtel de ville d'Ottawa, vu l'absence d'une salle disponible—1682.

COMMISSIONS MEREDITH-DUFF ET DAVIDSON.

Sir Robert Borden—Il serait désirable, à mon avis, que sans un ordre formel du Parlement on tire un certain nombre d'épreuves des témoignages entendus aux enquêtes par les commissions Meredith-Duff et Davidson afin que tous les membres de la Chambre des communes et du Sénat en aient une copie—4314.

COLONEL DAY.

Sir Robert Borden—Réponse à une question de M. Kyte—3172; lieutenant-colonel F. P. Day a encore le commandement du 185e bataillon, C.E.F.—3172.

CONSTITUTION D'UNE COMMISSION D'ENQUETE DANS LA FOURNITURE DES OBUS.

Sir Robert Borden—Quelle attitude le Gouvernement entend-il prendre sur la motion proposée par le chef de l'opposition? —2463; voici notre proposition—2463; texte des paroles que j'ai prononcées—2463; si un membre de cette Chambre désire porter une accusation contre un ministre ou un député, la seule attitude

DECLARATIONS MINISTERIELLES—*Suite.*

CONSTITUTION D'UNE COMMISSION D'ENQUETE DANS LA FOURNITURE DES OBUS—*Fin.*

Sir Robert Borden—Fin.
qui convienne, c'est de se lever de son siège, de faire un exposé des faits sous sa responsabilité de membre du Parlement et de conclure ses déclarations en portant une accusation formelle—2463; ce n'est pas la procédure qui a été suivie, de sorte que l'attitude que nous allons prendre, strictement parlant, ne nous est nullement dictée par la conduite qu'ont tenue les députés de la gauche—2463; il ne s'est pas trouvé un seul député dans les rangs de l'opposition qui ait eu le courage de se lever de son siège et de porter une accusation en se conformant à la procédue que je viens de décrire—2463; on allègue que M. Allison a reçu une bonne part des profits—2463; par suite de l'influence que ce monsieur exerçait sur le ministre de la Milice—2463; en tenant compte des différentes circonstances, j'en suis arrivé à la conclusion qu'il est désirable qu'une enquête ait lieu relativement aux entreprises que la commission des obus a adjugées pour la fabrication des fusées, à la American Ammunition Company et à la International Arm and Fuse Company, ainsi que relativement à l'entreprise pour la fabrication des douilles d'obus qu'elle a accordée à la Edwards Valve Company—2464; après une enquête minutieuse, je n'ai pu découvrir qu'aucune des autres entreprises à la faveur desquelles J. Wesley Allison aurait réalisé des profits ou des commissions, selon les prétentions de l'honorable député de Richmond (M. Kyte) aient été adjugées soit par la commission des obus, soit par aucun des ministères du Gouvernement fédéral—2464; vu qu'on a prétendu, toutefois, que la commission des obus a conclu un marché avec la Providence Chemical Company, de Saint-Louis, la commission royale fera également une enquête à propos de cette transaction—2464; j'ai l'intention de demander à la Chambre de proposer à Son Altesse Royale le Gouverneur général de nommer une commission d'enquête comprenant deux ou plusieurs juges, qui fera une enquête complète au sujet de ces quatre entreprises, ainsi que sur toutes les opérations qui s'y rattachent—2464; enquête sera faite par sir William Meredith, juge en chef d'Ontario et M. le juge Duff, de la cour Suprême du Canada—2464; câblogrammes échangés entre le premier ministre et sir Sam Hughes—2464; ministre de la Milice dit qu'il n'a été mêlé d'une façon répréhensible, ni aux contrats mentionnés ni à aucuns autres contrats—2465.

RECONSTRUCTION DU PALAIS LEGISLATIF.

Hon. R. Rogers—Question de la reconstruction du palais législatif—2111; nettoyage des décombres est terminé—2111; pas réussi à découvrir les restes de notre défunt collègue, M. Law—2111; plans préparés pour la reconstruction semblent recevoir l'approbation générale—2111; d'autres questions se rattachant à la reconstruction doivent être étudiés—2111; demande de nommer trois membres de chaque côté de la Chambre pour travailler avec le ministère des Travaux publics aux arrangements nécessaires en vue de la reconstruction immédiate de la Chambre des communes—2111.

DECLARATIONS MINISTERIELLES—*Suite.*

RECONSTRUCTION DU PALAIS LEGISLATIF—*Fin.*

Sir Wilfrid Laurier—Travail fait par le ministre des Travaux publics a été tout à fait satisfaisant—2111; ministre a fait un choix judicieux d'architectes en MM. Pearson et Marchand—2111; exprimé ma satisfaction de ce qu'il n'y avait pas eu de changement dans l'apparence extérieure de l'édifice—2111.

Sir Robert Borden—D'accord avec le chef de l'opposition—2112; qu'on devrait éviter autant que possible de changer l'apparence extérieure de l'édifice—2112; plan proposé est le meilleur qu'on pouvait imaginer—2112; il y aura plus d'espace qu'il n'y en avait avant le feu—2112.

RETRAIT D'UN AVIS DE MOTION.

Hon. Robert Rogers—Lit dépêche du député J. H. Burnham—80; fait rayer sa proposition de l'ordre du jour—80; Gouvernement aura voie libre pour présenter ses mesures de guerre—80.

RECRUTEMENT AU CANADA.

Sir Robert Borden—Recrutement au Canada en janvier 1916—80; du 1er au 15 janvier le nombre de recrues s'est élevé à 15,536—80.

RECRUTEMENT A MONTREAL.

Sir Robert Borden—Renseignement demandé par M. Verville—4311; rapport de M. l'adjudant général Hodgins attaché à celui du lieutenant-colonel Potter, touchant l'examen médical des recrues à Montréal et ailleurs—4311.

DECLARATION DU MINISTRE DE LA MILICE SUR LES COMMANDES DU MATERIEL DE GUERRE.

Sir Sam Hughes—Le 9 mars dernier, je quittais Ottawa pour me rendre en Angleterre—3116; avant mon départ j'ai demandé au chef de l'opposition s'il existait quelques questions concernant mon département qui étaient de nature à nécessiter ma présence à Ottawa—3116; chef de l'opposition répondit qu'il n'en connaissait pas—refusa d'assumer la responsabilité pour tous ses partisans—3116; accusations portées pendant mon absence—3116; pendant que j'assisterai aux séances de la commission royale, premier ministre s'occupera du ministère de la Milice à ma place—3116; surpris de constater la nature des déclarations faites par M. Kyte—3117; son succès sera éphémère—; points qui se rat-

DECLARATIONS MINISTERIELLES—*Suite.*

DECLARATION DU MINISTRE DE LA MILICE SUR LES COMMANDES DU MATERIEL DE GUERRE—*Suite.*

Sir Sam Hughes—Suite.
tachent à l'adjudication des commandes d'obus — 3117 ; tout d'abord, personne ne pouvait être tenté de s'en occuper — 3117 ; ensuite on à vu surgir toute une horde de gens qui cherchèrent la satisfaction de leur intérêt personnel — 3117 ; banquiers sont intervenus — 3117 ; se sont mis à importuner le général Bertram et la commission des obus — 3117 ; hommes d'affaires importants ne pouvaient être induits à entreprendre de fabriquer des obus au commencement de la guerre — 3117 ; redoutaient la ruine — 3117 ; il y eut des hommes dont le courage ne fut pas ébranlé — 3117 ; fabrication des obus commença — 3117 ; scène changea — ; tout le monde voulut être de la partie — 3117 ; lanceurs d'affaires et les agents surgissaient de toutes parts — 3117 ; fournitures de fusées à temps — 3117 ; les deux compagnies avec lesquelles des marchés ont été faits emploient présentement 8,000 ouvriers et ont engagé au moins $6,000,000 en installations, en outillage, en matériel, etc. — 3118 ; en dépit des nombreux obstacles qu'elles ont eu à surmonter pour s'organiser et s'installer, elles ont obtenu de meilleurs résultats que toutes les autres compagnies du continent américain, à une seule exception — 3118 ; tout l'argent avancé est protégé par la garantie d'une des plus puissantes institutions financières aux Etats-Unis—3118 ; avances ont été employées pour les fins auxquelles elles étaient destinées — 3118 ; savoir l'achat du matériel et de l'outillage — 3118 ; contrairement à ce qui a été dit la *Dominion Iron and Steel Co.* n'a jamais fabriqué de trimitrolobuol — 3118 ; a reçu une avance de $90,000 qui lui a permis d'entreprendre la fabrication du tuluol, un des éléments du trinitrotoluol — 3118 ; rétablir les faits — 3118 ; colonel J. Wesley Allison— 3118 ; manufacturier des Etats-Unis et du Canada le respectaient et le respectent encore — 3119 ; après avoir demandé à cinquante établissements d'entreprendre la fabrication des fusées au Canada, nous n'avons pu persuader une seule manufacture canadienne à en fabriquer—3119 ; j'ai demandé à Allison s'il pouvait obtenir des capitaux des Etats-Unis — 3119 ; comme le gouvernement anglais avait un besoin pressant de ces fusées, le général Bertram et ses collègues de la commission des obus décidèrent de les faire fabriquer aux Etats-Unis—3119 ; en attendant que l'on fît les installations nécessaires au Canada — 3119 ; ne sais rien des relations du colonel Allison avec ces compagnies — 3120 ; s'il a obtenu ou s'il doit obtenir quelque rémunération de ces maisons, il y a droit au même titre que ceux qui, un peu par tout le pays, vendent saucisse, chaussures, cuir et culottes, et cela parce qu'il a rempli ses engagements — 3120 ; le travail du colonel Allison en rapport avec l'achat de revolvers automatiques, cartouches, camions automobiles — 3120 ; colonel Allison s'est employé à faire économiser de l'argent aux contribuables de

DECLARATIONS MINISTERIELLES—*Suite.*

DECLARATION DU MINISTRE DE LA MILICE SUR LES COMMANDES DU MATERIEL DE GUERRE—*Suite.*

Sir Sam Hughes—Suite.
l'empire britannique — 3120 ; acheté les revolvers Colt au plus bas prix possible — 3120 ; ceux que nous achetons aujourd'hui à $14, le gouvernement libéral en donnait $15.50 en 1900 ; ils se détaillent à $18.50 — 3120 ; entreprises accordées à la compagnie Bertram — 3121 ; *Débats* contiennent une réfutation de toute allégation d'agissement louche — 3121 ; le colonel Cantley et la *Nova Scotia Steel Company* — 3121 ; l'acier de creuset — 3121 ; fit pour la commission des obus des expériences avec l'acier basique— 3121 ; Thomas Cantley et la *Nova Scotia Steel Corporation* purent démontrer au gouvernement anglais que l'acier basique l'acier canadien, valait autant pour la fabrication des obus que l'acier de creuset des Etats-Unis ou d'ailleurs—3121 ; aujourd'hui le Canada a mis à l'œuvre des Canadiens, en territoire canadien, pour fabriquer 800,000,000 de livres d'acier et les convertir en obus destinés à détruire les Allemands — 3121 ; tout ce qui me reste à dire à ce sujet, c'est que nous ne pourrons jamais assez remercier Thomas Cantley et la *Nova Scotia Steel Corporation* — 3121 ; question des obus au Canada—3121 ; on nous dit que la commission canadienne des munitions a payé des prix exorbitants — 3122 ; le bureau de la guerre a autorisé un prix total de $345,220,000, mais nous n'avons dépensé que $303,125,000 de ce montant — 3122 ; gouvernement anglais ne considère pas que le prix est la question la plus importante — 3122 ; mon but du commencement à la fin, a été d'abaisser le prix jusqu'aux chiffres les plus bas — 3122 ; ce que le bureau anglais de la guerre veut avant tout, c'est la qualité convenable — 3122 ; on nouo dit que la commande des fusées a donné lieu à une commission de $1,000,000 — 3122 ; ce n'est là que 10 p. 100 de toute la transaction, et ces personnes ont dû encourir les risques des embûches allemandes, celui d'un changement dans les prix, ainsi que d'autres périls — 3122 ; on ne pourrait pas convaincre une seule compagnie du continent de l'Amérique septentrionale d'entreprendre la fabrication de la fusée n° 80, au prix qu'on a offert, et il ne se trouve pas une seule compagnie qui réalise un bénéfice d'un dollar de la fabrication de la fusée n° 80 — 3123 ; gouvernement impérial a approuvé entièrement les compagnies qui ont obtenu ces commandes — 3123 ; avance faite par le gouvernement anglais est de 25 p. 100 — 3123 ; fabricants américains disent que les usines de la *International Fuse and Arms* sont les plus considérables et les mieux outillées qui existent au monde — 3123 ; chaque fois qu'un individu, peu importe la couleur de sa peau, sa nationalité s'est adressé au ministère de la Milice comme agent d'une maison connue pour faire des affaires droites et capables de remplir la commande, je n'ai pas hésité à lui donner mon appui dans sa tentative d'apporter de n'importe quelle partie de l'empire ou du monde de

DECLARATIONS MINISTERIELLES—*Suite.*

DECLARATION DU MINISTRE DE LA MILICE SUR LES COMMANDES DU MATERIEL DE GUERRE—*Fin.*

Sir Sam Hughes—Fin.
l'ouvrage à faire au Canada — 3124; chaque fois que les prix demandés au Gouvernement canadien ou au gouvernement anglais m'ont paru excessifs, j'ai fait de mon mieux pour les reméner à des proportions justes et raisonnables — 3124; MM. Yoakum, Lignanti et Allison—3125; plusieurs affirmations à leur sujet ne reposent sur rien — 3125; sont d'une abominable inexactitude — 3125.

Sir Wilfrid Laurier—Marchés passés avec deux compagnies américaines, désignées sous le nom de sociétés factices—3127; contrat de 5,000,000 de fusées au prix de $4.50 l'unité—3127; aux yeux du Gouvernement, la situation était donc très grave puisqu'elle nécessitait le retour immédiat du ministre de la Milice—3127; ministre s'est gardé d'expliquer les circonstances dans lesquelles ces entreprises ont été adjugées—3127; a persisté à affirmer qu'il a été en quelque sorte forcé de s'adresser à des compagnies des Etats-Unis—3127; n'a pas mentionné la vente des munitions destinées aux armes portatives—3127; toutes sortes de rumeurs circulent à ce sujet—3127; regrette que l'on ait abordé la discussion de questions qui feront l'objet d'une enquête devant la commission royale—3128.

Sir Robert Borden—Le ministre de la Milice n'avait pas encore eu d'autre occasion que celle-ci de répondre aux membres de la gauche qui ont cherché à l'impliquer dans certaines affaires—3128; on a beaucoup parlé des profits énormes que M. Allison aurait réalisés; mais, à ce que je sais, le comité des obus, le ministre de la Milice et le Gouvernement y sont complètement étrangers—3128; les allégations de M. Kyte constituaient autant de révélations à presque tous égards et elles furent présentées de façon à impliquer le ministre de la Milice dans ces prétendus gains—3128; en dépit de la critique du chef de l'opposition, le ministre de la Milice avait donc parfaitement raison de dire ce qu'il a dit, afin de faire disparaître l'idée qu'il fût intéressé dans ces commandes ou qu'on eut jamais adjugé pareilles commandes ou que pareils profits eussent jamais été réalisés—3128.

DECORATIONS MILITAIRES.

Sir Robert Borden—Liste reçue des décorations accordées aux volontaires canadiens —3448; liste corrigée d'après celle publiée dans la *Gazette de Londres*—3448.

DEGATS A LA BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT.

Sir Robert Borden—Rapport des bibliothécaires conjoints—784; dégâts causés par le feu—784; exagérations relativement aux pertes éprouvées—785; pertes importantes mais limitées aux livres qui se trouvaient dans la salle de lecture—785; texte du rapport—785.

DECLARATIONS MINISTERIELLES—*Suite.*

DECRET NOMMANT UNE COMMISSION D'ENQUETE SUR LES OPERATIONS DE LA COMMISSION DES OBUS.

Sir Robert Borden—Dépose copie certifiée d'un rapport du Conseil privé, nommant une commission royale chargée de s'enquérir de certaines commandes faites par une commission des obus dont le général sir Alexander Bertram était le président 2561; enquête sera faite par sir William Meredith et l'honorable L. P. Duff—2561; commissaires pour les fins de l'enquête projetée, seront munis de tous les pouvoirs et autorité que puisse leur conférer la loi des enquêtes—2562.

EXPOSE DU BUDGET.

Sir Thomas White—Annonce qu'il fera l'exposé budgétaire le 15 février 1915—662.

EXTENSION DE LA DUREE DU PARLEMENT.

Sir Robert Borden—Transmis dépêche au secrétaire d'Etat pour les colonies, touchant la situation du projet de loi tendant à prolonger d'une année la durée de cette législature—4314; note du conseil parlementaire de la Chambre des communes qui m'informe qu'il vient de recevoir un exemplaire du projet de loi et qu'il a été présenté le 3 mai à la Chambre impériale des communes par le secrétaire d'Etat—4314.

M. GUSTAVE HEIDMANN DANS LE SERVICE CIVIL.

Hon. J. D. Hazen—"Les Allemands ont accès aux documents confidentiels à Ottawa"—706; article publié dans l'*Ottawa Evening Journal* et le *Toronto Star*—706; M. Gustave Heidmann, secrétaire du ministre de la Marine est né en Allemagne—706; texte de l'article—706; mon secrétaire est né en Allemagne, mais il n'était âgé que de quelques semaines lorsqu'il est venu au Canada avec ses parents mécontents des conditions en Allemagne—706; durant plus de trente-deux ans le père de M. Heidmann s'est occupé de travaux de manufacture à Toronto—706; a pris part aux affaires de la ville—706; M. Heidmann, mon secrétaire, a été élevé à Toronto—706; a été secrétaire particulier de M. H. S. Strathy, gérant général de la Trader's Bank du Canada—706; entré dans le service civil en 1904—706; avant de le choisir comme secrétaire particulier, j'ai pris des renseignements—707; furent des plus favorables—707; n'ai que des louanges à faire de lui—707; l'un de ses frères s'est enrôlé dans le 4e régiment canadien des carabiniers à cheval—707; M. Heidmann est naturalisé, a épousé une jeune fille d'Ottawa—707; père de cinq enfants qui sont élevés en bons Canadiens et en loyaux sujets britanniques—707; j'ai refusé d'accepter sa démission parce que j'ai senti que si je l'acceptais, je commettrais une grave injustice à l'endroit d'un fonctionnaire public honnête—707.

DECLARATIONS MINISTERIELLES—*Suite.*

INCENDIE DU PALAIS LEGISLATIF D'OTTAWA.

Sir Robert Borden—Sombre atmosphère d'une grande calamité que nous nous réunissons aujourd'hui—599; malheureux événement d'hier (3 février 1916), a été marqué par des pertes de vies—599; mort d'un collègue, M. Law—599; deux hôtesses de M. l'Orateur ont péri—599; M. Laplante, greffier adjoint était un fonctionnaire capable, actif, fidèle—599; trois employés de la Chambre ont aussi perdu la vie dans cette catastrophe—600; c'est dans ce palais législatif aujourd'hui que la parole des grands hommes qui ont fondé la Confédération a retenti—600; disparition d'un monument historique—600; message du Roi—600; autres messages—600; offres d'assistance de ceux qui ont des édifices à Ottawa—601; Musée Victoria où nous siégeons actuellement offre suffisamment de quoi pourvoir aux besoins immédiats du Parlement—601; informations touchant les causes de l'incendie—601; feu a commencé dans la salle de lecture—601; a détruit la Chambre et ses bureaux—601; a gagné rapidement la salle du Sénat—601; l'apparence extérieure semble avoir échappé à des dégâts très considérables—601; peu de dégâts dans la bibliothèque—601; devons nous occuper des affaires publiques du Canada comme de coutume—602; reconstruction sera faite sur l'emplacement des édifices historiques occupés par le Parlement pendant tant d'années—602.

Sir Wilfrid Laurier—Circonstances qui nous réunissent aujourd'hui sont bien tristes—602; perte bien triste surtout pour la population d'Ottawa—602; édifice faisait l'orgueil de chaque Canadien arrivant à Ottawa—602; les pertes de vies—602; nécessité de continuer les affaires—603.

Sir Robert Borden—Lecture des messages de sympathies qui ont été reçus—608, 609, 610, 611, 922.

M. l'Orateur—Lecture des messages de sympathies—675, 693.

Sir Robert Borden—Rapport de M. le colonel Sherwood, commissaire en chef de la police fédérale—694; tous les renseignements qu'il a été possible de recueillir jusqu'ici sur l'incendie—694; texte du rapport—694; aucune raison de croire que l'incendie soit dû à la malveillance—694; enquête par une commission serait désirable—694.

Sir Robert Borden—Annonce que l'enquête commencera aujourd'hui même—694.

Sir Robert Borden—Copies des décrets du conseil adoptés du 29 avril 1915 au 12 janvier 1916, ont été détruites dans l'incendie du palais législatif—891; dépose de nouvelles copies ainsi que des lettres de sympathies de la chambre de commerce de Port-Arthur et du conseil de ville de Hull—891.

DECLARATIONS MINISTERIELLES—*Suite.*

INCENDIE DU PALAIS LEGISLATIF D'OTTAWA—*Fin.*

Hon. R. Rogers—Architectes ont fait un examen de l'édifice du Parlement—926; texte de leur rapport—926; l'édifice représente en travail et en matériaux en place une valeur de deux millions de dollars—927; bâtiment de la bibliothèque présente un grave danger d'incendie—927; rapport signé par John A. Pearson et J. O .Marchand—927.

INDEPENDANCE DU PARLEMENT.

Sir Robert Borden—Souscription à l'emprunt de l'Etat et l'indépendance du Parlement—784; loi permet le prêt de deniers ou de valeurs négociables pour le paiement de deniers au gouvernement du Canada sous l'autorité du Parlement—784.

INTERDICTION DE L'EXPORTATION DE L'AVOINE ET DE LA FARINE D'AVOINE.

Sir George Foster—Interdit d'exporter de l'avoine ailleurs que dans le Royaume-Uni—890; et dans les pays sous le protectorat de la Grande-Bretagne, en France, en Russie, en Italie, au Japon et aux Etats-Unis—890; faut que l'avoine soit destinée à la consommation en ces pays ou destinée à des consignataires du Royaume-Uni—891; même défense pour la farine d'avoine—891; il est défendu d'exporter de l'avoine ou de la farine d'avoine en Hollande—891.

L'OPPOSITION ET LA POLITIQUE NAVALE DU GOUVERNEMENT BORDEN.

Sir Robert Borden—L'honorable Wm Pugsley parlant de la politique navale du Gouvernement dit qu'il ne se rappelle pas que l'opposition ait demandé d'ajourner toute l'affaire jusqu'après les élections générales en Canada—1847; cette proposition fut faite par M. Verville et tous les libéraux qui n'avaient pas pairé ont voté en faveur de cet amendement—1848; l'amendement rejeté à la Chambre des communes fut adopté par le Sénat—1848; projet de loi fut rejeté—1848.

LISTE DES MILITAIRES MORTS ET BLESSES.

Hon. A. E. Kemp—Changements introduits dans la liste de publication des morts et blessés—2977; modifications faites d'après les instructions du conseil de l'armée du gouvernement anglais—2977; empêcher des renseignements de parvenir à l'ennemi—2977.

LUMIERE SUR L'EDIFICE DU PARLEMENT.

Sir Robert Borden—Eloge de l'œuvre réalisée par le ministre des Travaux publics créant ici des installations répondant si bien aux besoins du Parlement—767; installations ménagées dépassent même

DECLARATIONS MINISTERIELLES—*Suite.*

LUMIERE SUR L'EDIFICE DU PARLEMENT—*Fin.*

Sir Robert Borden—Fin.
nos prévisions—767; ministre annonce que, suivant la coutume, en vogue de temps immémorial, la lumière brillera à l'avenir sur l'édifice parlementaire—767.

LA MASSE.

Sir Robert Borden—Télégramme reçu de sir George Perley, haut-commissaire intérimaire à Londres—792; lord maire de Londres, les shérifs de la cité de Londres et moi-même se croiront honorés si le Canada leur permet de remplacer la masse—792; mesures ont été prises pour se procurer ici (en Canada) une masse convenable—792.

MORT DU SOLDAT D. CURRY.

Sir Robert Borden—Mort du soldat Dougall Curry, à l'hôpital Saint-Joseph de Glace-Bay—3193; succombé à la méningite tuberculeuse—3193; texte du rapport du major général W. E. Hodgins—3193.

MORT DE M. B. B. LAW, DEPUTE DE YARMOUTH.

Sir Robert Borden—Semble évident que les craintes au sujet de M. Law, député de Yarmouth, ont fait place à une certitude—611; vif regret que cause cette mort—612; sympathies pour la famille—612.

M. Macdonald (Pictou)—M. Law avait de longs états de service comme député de la Nouvelle-Ecosse—612; était le type des hommes qui ont fait d'Yarmouth l'un des principaux ports de mer du Canada—612; possédait un grand sens des affaires—612; il lègue le souvenir d'une carrière dévouée—613.

M. Sinclair—Présente aussi ses sympathies à la famille de M. Law—613.

NOTE RELATIVE AU DEPARTEMENT DES AFFAIRES EXTERIEURES.

Sir Robert Borden—Note se rattachant à certaine critique dirigée par la presse contre le rapport du département des Affaires extérieures—1265; texte de la note—1265; prescriptions en vigueur à l'étranger en matière de passeports—1265; durant la guerre on ne donne pas de passeports pour les pays ennemis—1265.

PAS DE REQUISITIONNEMENT DE LA HOUILLE PAR L'INTERCOLONIAL.

Hon. J. D. Reid—M. Macdonald a déclaré que le charbon destiné à l'industrie avait été réquisitionné par l'Intercolonial—1847; pris des renseignements à Moncton—1847; l'Intercolonial n'a pas réquisitionné de houille—1847.

PERCEPTION SUR LA VENTE DE HOMESTEADS.

Hon. J. D. Reid—Somme de $1,165,666 a été perçue sur la vente de homesteads

DECLARATIONS MINISTERIELLES—*Suite.*

PERCEPTION SUR LA VENTE DES HOMESTEADS—*Fin.*

Hon. J. D. Reid—Fin.
jusqu'au 31 mars 1916—3627; intérêt compris—3627.

PLANS DU NOUVEAU PALAIS LEGISLATIF D'OTTAWA.

Hon. R. Rogers—Architectes ont terminé le plan préliminaire pour la reconstruction du palais législatif—2065; se feront un plaisir de donner aux députés les explications qui pourront leur être demandées—2065

Hon. R. Rogers—Etudier s'il est opportun d'ajouter un autre étage à l'édifice—4260; nous avons le plan de l'ancien édifice tel qu'il était et celui de l'édifice que l'on propose de construire—4260; comité est assez unanime en faveur de l'étage additionnel—4260.

PROLONGATION DE LA DUREE DE LA LEGISLATURE.

Sir Robert Borden—Chef de l'opposition s'est informé pendant mon absence de ce qu'il était advenu de la résolution votée par cette Chambre et par le Sénat relativement à la prolongation de durée de la législature—4187; cette résolution est partie du bureau de Son Altesse Royale en la manière ordinaire peu après le vote—4187; pas d'autre communication qu'un accusé de réception de sir George Perley, et une note où il me dit que les pièces ainsi transmises seront communiquées au secrétaire des colonies—4187; m'informerai, par câblogramme—4187.

PROMOTIONS DANS LA GENDARMERIE A CHEVAL.

Sir Robert Borden—Réponse à une demande de M. Turriff—999; les promotions dans la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest et le cas de l'inspecteur Hefferman—999; inspecteurs Worsley et Knight ont été promus surintendants—999; Hefferman mis à sa retraite—999; n'ai rien connu personnellement des circonstances—999; l'affaire était entre les mains du commissaire Perry et du contrôleur Fortescue—999; aucune raison de supposer qu'ils voudraient commettre une injustice envers l'inspecteur Hefferman—999.

SERVICE DENTAIRE DE L'ARMEE CANADIENNE

Sir Robert Borden—Rapport sur le corps dentaire de l'armée canadienne—4314; texte du rapport signé par le major N. B. Clayton—4315.

SERVICE DES TRAINS DANS L'OUEST.

Hon. J. D. Reid—Retard dans la livraison du combustible dans l'Ouest—576; n'est pas dû à un manque de wagons ou de force motrice—576; dû aux tempêtes de neige et aux basses températures qui sévissent sans relâche—576; texte d'une dépêche de D. B. Hanna—576.

DECLARATIONS MINISTERIELLES—*Fin.*

SOLDATS EMPLOYES AUX SEMAILLES ET AU LABOURAGE.

Sir Robert Borden—Totalité des soldats ainsi en congé 18,506—4314 ; tableau donnant le nombre dans chaque district militaire—4314.

SUCCESSIONS DES SOLDATS DECEDES.

Sir Robert Borden—Texte d'une note préparée par le service des successions du ministère de la Milice et de la Défense—4259 ; partage des biens des soldats morts en activité de service, avec les forces expéditionnaires canadiennes—4259.

TROUBLES DE BERLIN ET DE CAMPBELLTON.

Sir Sam Hughes—Rapport de l'enquête sur les troubles qui se sont produits à Berlin, Ont., en février 1916—891 ; sentiments de citoyens d'origine allemande de Berlin, Waterloo et autres localités—891 ; se sont presque les apologistes des atrocités allemandes—891 ; fini par exaspérer les sentiments d'un certain nombre de nos concitoyens—891 ; drapeaux allemands déployés dans une salle ont été mis en pièces—892 ; hommes de police n'ont pas eu le temps d'intervenir—892 ; gouvernement canadien a traité les étrangers ennemis de la façon la plus large—892 ; mais on ne tolèrera pas de discours et des actes qui incitent à la sédition—892.

Sir Sam Hughes—Dans aucune circonstance depuis que les troupes sont rendues à Campbellton, on n'a mis en prison ou sous surveillance plus que quatre soldats dans un seul jour pour ivresse, sur un effectif de 290 soldats—892.

Sir Sam Hughes—Soldats du 77e régiment se sont bien conduits pendant l'incendie du palais législatif à Ottawa—892 ; ne m'a signalé aucun fait incriminant la conduite des hommes—892.

DECISIONS DE L'ORATEUR.

BILL CONCERNANT LA RESERVE DE SAINT-PIERRE.

M. l'Orateur—Relativement au bill n° 67, "loi concernant la réserve indienne de Saint-Pierre", M. Pugsley a demandé s'il ne fallait pas obtenir le consentement du Gouverneur général avant de poursuivre l'examen du projet de loi—2427 ; lorsque le consentement de la Couronne est requis, un ministre peut faire connaître ce consentement à n'importe quelle phase de la procédure où le bill en question en est rendu, différant en cela de cette classe de bills pour lesquels une recommandation préliminaire de la Couronne est nécessaire—2427 ; le consentement de la Couronne est requis lorsque des droits de propriété sont différés, compromis ou abandonnés, ou lorsqu'il s'agit de mettre de côté quelque prérogative de la Couronne—2427 ; dans le bill en délibération il appert que certaines concessions faites par la Couronne sous l'empire de lois en vigueur à l'époque sont confirmées—2428 ;

DECISIONS DE L'ORATEUR—*Suite.*

BILL CONCERNANT LA RESERVE DE SAINT-PIERRE—*Fin.*

M. l'Orateur—Fin.
à mon point de vue, déterminé par l'étude des autorités en la matière, cette confirmation n'exige pas un autre consentement de la Couronne en sus de celui que l'on peut présumer avoir été fourni lorsque ces lois ont été adoptées—2428 ; toutefois, le bill actuel semble accorder au Gouvernement le pouvoir, outre celui de confirmer des titres, d'accorder main levée de servitudes et abandon d'obligations échues ou à échoir en vertu de la mesure législative—2428 ; à ce point de vue, je crois que cette mesure exige que la Chambre soit informée du consentement de la Couronne à quelque phase des délibérations sur ce bill, avant qu'il soit définitivement adopté—2428.

DISCUSSION D'UNE RESOLUTION SUR L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS DANS L'ONTARIO.

M. l'Orateur—On a soutenu que la motion de M. Lapointe sur ce sujet péchait contre le règlement, parce que le sujet est étranger à la juridiction de ce Parlement—3848 ; la proposition dont il s'agit demande une expression d'opinion de la part de la Chambre sur une question générale d'intérêt public, et ne doit pas nécessairement se rapporter à la motion principale ni se rattacher à un sujet tombant sous la juridiction de cette Chambre—3848 ; quant à la nature des amendements que l'on peut faire en pareil cas, voici ce que dit May (5e édition, page 554) : "L'ancienne doctrine constitutionnelle comportant qu'avant d'accorder les subsides il faut considérer les griefs à redresser, est aujourd'hui, représentée par la pratique qui consiste à permettre la proposition de n'importe quel amendement sur la proposition tendant au passage à la discussion des subsides. Si ces amendements sont proposés à l'occasion de tout autre ordre du jour ils doivent y être pertinents, mais ici ils peuvent se rapporter à toute question au sujet de laquelle un député désire faire une motion"—3848 ; opinion de Bourinot—3848 ; les procès-verbaux fourmillent de cas où l'on a présenté des amendements pour ainsi dire de toute nature sur la proposition de passer aux subsides—3849 ; ces propositions d'amendement ont été discutées et mises aux voix sans opposition justifiée sous le prétexte qu'elles sont étrangères à la question soumise au débat ou étrangers à la juridiction de la Chambre—3849 ; la députation étant ici pour travailler dans l'intérêt du Canada tout entier, je crois que tout député peut lui soumettre, à l'occasion du passage à la discussion des subsides, une matière qu'il juge nuisible ou avantageuse à un groupe quelconque de la population—3849 ; je trouve qu'on a eu tort de soulever la question de règlement—3849 ; en décidant que cette proposition d'amendement y est conforme je décide que cette Chambre a droit de le discuter, non en vue de priver une province du résultat d'une loi adop-

DECISIONS DE L'ORATEUR—*Suite.*

DISCUSSION D'UNE DECLARATION SUR L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS DANS L'ONTARIO—*Fin.*

M. l'Orateur—Fin.
tée par sa législature, mais simplement en vue de permettre à la Chambre d'exprimer son opinion—3849.

Décision maintenue par un vote de 134 contre 9—3849.

DISCUSSION DU BILL MODIFIANT LA LOI DES PETITES RECLAMATIONS RELATIVES AUX CHEMINS DE FER DE L'ETAT.

Hon. J. D. Reid—Propose la 3e lecture du bill—3463.

M. Hughes (I.P.-E.)—Propose que le bill ne soit pas lu maintenant pour la 3e fois, mais qu'il soit renvoyé à un nouvel examen du comité général pour la discussion de l'amendement que j'ai présenté—3463.

M. l'Orateur—Règle 21 dit: "La réplique est permise à un membre qui a fait une motion de fond ou a proposé la 2e lecture d'un bill, mais non à celui qui a proposé un objet inscrit à l'ordre du jour (autre que la 2e lecture d'un bill), un amendement, la question préalable, l'ajournement au cours d'un débat ou une instruction à un comité".—3464; député a proposé un amendement d'après cette règle, il n'a pas droit maintenant à la parole—3464; député aurait pu exposer ces raisons en proposant son amendement. En ce moment il répond aux arguments du ministre des Chemins de fer. Il a proposé un amendement et le ministre des Chemins de fer a répondu à ces observations—3464; la motion tend à ce que le bill ne soit pas lu pour la 3e fois, mais qu'il soit renvoyé à un nouvel examen en comité général, non pas pour étudier un amendement, mais pour subir un supplément d'examen—3464; je mets aux voix la motion du ministre intérimaire des Chemins de fer et Canaux—3464.

PROHIBITION DES LIQUEURS ENIVRANTES.

M. l'Orateur—Résolution de M. Stevens modifiée par l'amendement de M. Bennett—2346; question telle que modifiée aurait dû être de nouveau soumise à la Chambre—2346; opinion de May et Bourinot—2346; si la Chambre l'amende, dans ce cas, l'Orateur proposera à nouveau la question en ces termes: "Est-ce le plaisir de la Chambre d'adopter la motion principale telle que modifiée"—2346; nombreux précédents—2346; motion de M. Stevens, telle qu'elle a été modifiée, est encore en suspens—2346; peut être discutée à une autre séance—2346.

DISCOURS DU TRONE—DISCOURS D'OUVERTURE.

M. l'Orateur—Lit discours d'ouverture—4, 5.

Sir George Foster—Propose, mise en discussion lundi—5.

DECISIONS DE L'ORATEUR—*Fin.*

DISCOURS DE CLOTURE.

Texte discours du Trône—4340.

ELECTIONS.

ELECTION DU PRESIDENT DE LA CHAMBRE.

Sir George Foster—Vacance qui s'est produite dans la charge de président de cette Chambre—1; faits qui l'ont motivée—1; plaisir de siéger sous la direction de huit présidents—1; notre mode de nomination—1; diffère ici de ce qui se passe en Angleterre—2; trente-quatre années d'expérience—2; tous les Orateurs ont dignement maintenu les traditions qui se sont formées autour de ce poste—2; propose M. Albert Sevigny—2; éloge—2.

Sir Wilfrid Laurier—Santé de l'ancien Orateur—2; ne lui permettait pas de vaquer plus longtemps aux devoirs ardus de sa charge—2; pas surpris d'apprendre qu'il avait été appelé au Sénat—2; privilège qui existe depuis la Confédération—2; gouvernement désigne le président de la Chambre—2; approuve ce qui a été dit des huit présidents précédents—2; rempli leurs devoirs à l'honneur du peuple canadien—2; conditions dans lesquelles M. Sevigny a été élu député de Dorchester—3; ardent nationaliste—3; changement de programme—3; possède tout le talent et toute l'habileté nécessaire pour s'acquitter parfaitement des devoirs qui lui incomberont—3; quelles que soient les différences d'opinion qui nous aient séparés dans le passé, du moment qu'il prend possession du fauteuil présidentiel, il a droit à tous les honneurs et à tout notre respect—3; ce sera notre devoir de lui prêter notre concours—3.

Motion adoptée—3.

Hon. Albert Sevigny—Remerciements—3; discours français et anglais—3, 4.

M. l'Orateur annonce au Gouverneur général son élection—4; réponse—4.

DISTRICT ELECTORAL DE BELLECHASSE.

M. l'Orateur—Annonce avoir reçu démission de M. Joseph Octave Lavallée, député de Bellechasse—4120.

DISTRICT ELECTORAL DE HOCHELAGA.

Hon. Esioff L. Patenaude, élu pour représenter Hochelaga—1.

DISTRICT ELECTORAL DE YARMOUTH.

M. l'Orateur—Annonce une vacance dans le district électoral de Yarmouth, N.-E., causée par la mort de M. Berman Law, député—4120.

PRESENTATION DE DEPUTES.

Hon. Esioff Léon Patenaude de la circonscription d'Hochelaga, présenté par l'honorable T. Chase Casgrain et sir George Foster—4.

ELECTIONS—*Fin.*

VACANCES.

Pendant les vacances parlementaires il y a eu les changements suivants dans la députation à la Chambre des communes—1.

M. Arthur De Witt Foster, député de King, N.-E., démissionnaire—1.

M. William F. Garland, député de Carleton, Ont., démissionnaire—1.

Hon. Samuel Barker, député de Hamilton-Est, décédé—1.

M. William H. Sharpe, député de Lisgar, démissionnaire—1.

Sir James A. M. Aitkins, député de Brandon, démissionnaire—1.

M. James W. Richards, député de Prince, I.P.-E., décédé—1.

Hon. Louis Coderre, député de Hochelaga, devenu juge—1.

Hon. Thomas S. Sproule, député de Grey, devenu sénateur—1.

M. James Reid, député de Ristigouche, décédé—1.

M. Edward Arthur Lancaster, député de Lincoln, décédé—1.

EXPLICATIONS PERSONNELLES.

ACCUSATIONS PORTEES A PROPOS DES COMMANDES DES FUSEES.

M. Kyte—Dépêche dans la *Gazette* de Montréal—3451; accusations concernant les commandes de fusées—3451; renseignements donnés par une société d'avocats germano-américains—3452; déclarations que je désire contredire—3452; mes renseignements sont qu'il existe un contrat signé entre Yoakum, Caldwell et Bassick—3452; renseignements proviennent de sources loyales aux intérêts britanniques—3452.

ACCUSATIONS CONTRE MINISTRES DE LA SASKATCHEWAN.

Hon. R. Rogers—Sur bulletins des journaux—1092; nouvelle que l'honorable M. Calder a affirmé que j'étais l'instigateur de certaines accusations portées contre des membres du gouvernement de la Saskatchewan—1092; dit que j'avais approché M. Calder dans le but de conclure un arrangement—1092; affirmations qu'on prête à M. Calder sont absolument sans fondement—1092.

CHEF DE L'OPPOSITION ET L'ENQUETE SUR LES ENTREPRISES DE MUNITIONS.

Sir Wilfrid Laurier—Rectifier une dépêche parue dans les journaux—2617; S. A. R. le Gouverneur général m'aurait mandé à Rideau-Hall pour me donner son avis sur la ligne de conduite que je devrais suivre concernant la demande d'enquête dont le Parlement est saisi—2617; ces bruits sont mensongers—2618.

EXPLICATIONS PERSONNELLES—*Suite.*

COMMANDES DONNEES DIRECTEMENT PAR LE COMITE DES OBUS.

M. Carvell—Lettre envoyée au président de la commission des munitions—2348; état, fourni par cette commission, des commandes données directement par le comité des obus, date des livraisons, etc—2348; question de véracité entre le solliciteur général et moi-même—2348; tient à ce que la Chambre soit éclairée à cet égard—2348; exposé des faits—2348.

COMPTE RENDU DES DEBATS.

Hon. Wm Pugsley—Observations du solliciteur général—156; erreur dans le compte rendu des Débats—156; extrait du discours de M. Thomas sur la question des obus—156; texte lu devant la Chambre a été remis aux sténographes, sans aucune retouche—156; l'enquête sur l'achat des sous-marins—157; étonnement de constater qu'il n'y avait pas eu de question posée au capitaine Logan sur ses rapports avec cette affaire—157; interrogatoire superficiel—158.

CONTRATS POUR OBUS.

M. Hepburn—Se plaint de remarques faites le 18 janvier 1916 par M. Pugsley—159; maison Hepburn Brother, Limited, a obtenu une commande pour forger et façonner des obus—159; possédons l'outillage pour exécuter n'importe quelle commande—160; prix n'a pas été fixé par nous—160; député Hepburn n'a pas servi d'intermédiaire—160.

CONSTRUCTION DE BATIMENTS MARCHANDS AU CANADA.

Hon. Wm Pugsley—Discours mal interprété par le *Journal*—839; j'ai signalé les désavantages auxquels étaient soumis les constructeurs de vaisseaux du Canada—839; fait ressortir le fait que les matériaux nécessaires étaient frappés d'un droit très élevé—839; excellent moyen de favoriser la construction navale serait d'accorder une prime—839; *Journal* fait de faux commentaires sur ce programme—839.

DECORATIONS AUX MILITAIRES CANADIENS.

Sir Sam Hughes—Remarques du député de Simcoe-nord, M. Currie, sur sa conduite à Saint-Julien—1092; "n'y a que deux hommes qui aient pu s'opposer à ce que je reçoive une décoration ou une mention honorable dans les dépêches"—1093; commandement et l'administration des affaires au front sont absolument indépendants des gouvernements canadien et de la Grande-Bretagne—1093; général commandant en chef qui a pleine et entière autorité en ces matières—1093; je n'assistais pas à la bataille et n'étais nullement en état de faire des propositions—1093; colonel Currie s'est conduit en brave—1093; l'intervention des politiciens, y compris le ministre de la Milice

EXPLICATIONS PERSONNELLES—Suite.

DECORATIONS AUX MILITAIRES CANADIENS—*Fin.*

Sir Sam Hughes—Fin.
ou de qui que ce soit, en vue de faire donner une décoration à celui-ci ou à celui-là, serait contraire à la discipline—1093.

DEMANDE D'ELECTIONS GENERALES.

M. Turriff—Se plaint d'un article du *Peterborough Review*—427; dans une discussion en Chambre le compte rendu fait dire à M. Turriff en parlant d'élections générales: c'est ce que nous demandions l'année dernière au lieu de "c'est là ce que vous désiriez l'année dernière"—427; l'erreur devra être corrigée—427.

DRAGAGE DE VICTORIA ET UNE REMARQUE DE M. CARVELL, DEPUTE DE CARLETON.

M. Clements—Au comité des comptes publics M. Carvell interrogeait un témoin, M. Mallory, à propos du dragage à Victoria—2516; a déclaré qu'il avait entendu M. Macdonell dire qu'il avait payé plus de $1,000 et $1,500 à moi-même, M. Clements, député d'Atlin—2516; pas autre chose qu'un diffamateur—2516; n'ai jamais reçu une pièce de cinq cents comme pot-de-vin, dans la vie publique ou privée—2516.

ENTREPRISE HYDRO-ELECTRIQUE.

Hon. J. Bureau—Question de privilège—1503; article du *Star* de Toronto, 3 mars 1503; "Ottawa voit d'un mauvais œil l'entreprise hydro-électrique"—1503; "sentiment d'hostilité contre Toronto est si prononcé au comité des chemins de fer qu'on peut le toucher du doigt"—1503; députés canadiens français de ce comité, sont là à fumer leur tabac de Québec"—1504; "votent invariablement en faveur des compagnies"—1504; ces paroles vont de pair avec l'intelligence de leur auteur—1504; quelque chose de plus grave publié le lendemain—1504; "compagnie hydro-électrique sera victorieuse quand tous ses partisans seront présents—1504; "représentants d'Ontario qui font partie du comité voteront pour l'hydro, tandis que les députés de langue française ont été les plus fermes appuis du chemin de fer Nord-Canadien"—1504; "ils semblent toujours prêts à s'opposer aux désirs de l'Ontario"—1504; j'entends protester de la façon la plus vigoureuse contre cette assertion, et dire qu'elle est entièrement dénuée de fondement, inexcusable et indigne de celui qui, au Canada, parle au nom de ses concitoyens—1504; les députés de langue française au comité des chemins de fer représentent tout le Canada—1504; dans leurs délibérations et leurs décisions, ils ne tiennent pas compte des bornes des provinces, des limites des paroisses, ni des groupes de population—1504; ils s'emploient de leur mieux au service de leur pays—1504.

EXPLICATIONS PERSONNELLES—Suite.

FAUSSES ALLEGATIONS DU *CITIZEN*.

M. McCurdy—Article du *Citizen* sous le titre "Oubli regrettable"—2672; journal affirme que je suis un des forts actionnaires de la Nova Scotia Steel and Coal Company—2672; ne possède aucune part ordinaire ou privilégiée dans cette compagnie—2672.

FONCTIONNAIRES SERVANT DANS L'ARMEE.

M. Turriff—Traitement des fonctionnaires servant dans l'armée et le compte rendu dans le *Free Press*—926; je n'ai demandé en aucune manière que les fonctionnaires civils qui s'engagent comme volontaires, ne reçoivent pas leurs traitements civils—926; mais j'ai proposé qu'ils soient tous placés sur le même pied—926.

FAVORITISME ET LE 108e BATAILLON DE SELKIRK.

M. Bradbury—Observations sur le favoritisme concernant le 108e bataillon de Selkirk—1452; rectification du compte rendu—1452; M. Parrish a fait tout le possible pour faciliter l'installation du 108e—1452; chaque dollar dépensé a été consacré à l'amélioration de la propriété et non pas qu'il est allé à ce monsieur—1452.

"FREE PRESS" D'OTTAWA ET HON. T. C. CASGRAIN.

Hon. T. C. Casgrain—Nouvelle parue dans le *Free Press* d'Ottawa—2113; "On dit que M. Casgrain va peut-être quitter le cabinet"—2113; il n'y a absolument rien de vrai dans cette nouvelle—2113.

HON A. E. KEMP ET LA "SHEET METAL PRODUCTS COMPANY".

Hon. A. E. Kemp—M. Carvell a parlé de moi comme ayant des intérêts dans la "Sheet Metal Products Company of Canada, Ltd"—1727; lettre de cette compagnie—1727; faits qui se rapportent aux transactions de la compagnie avec la commission des obus—1727; toutes les commandes offertes ont suivi la filière ordinaire—1727; jamais je n'ai reçu de faveurs du gouvernement actuel ou de tout autre gouvernement canadien—1728; plusieurs années avant de devenir membre du gouvernement actuel, j'avais l'administration de cette compagnie—1728; n'ai pas mis les pieds dans ses usines depuis que la guerre est commencée—1728; si j'avais de quelque façon contribué à faire refuser par la compagnie son aide à la fabrication des munitions pour le gouvernement anglais, je me considèrerais comme un objet de mépris dans le pays—1728; et l'on ne m'aurait pas, je crois, tenu pour un bon Canadien et un loyal sujet britannique—1728.

IMMIGRATION JAPONAISE.

Hon. R. Lemieux—Rectification au sujet de l'immigration japonaise—2773; remar-

EXPLICATIONS PERSONNELLES—Suite.

IMMIGRATION JAPONAISE—*Fin.*

Hon. R. Lemieux—Fin.
ques sur le budget du commerce—2773; j'aurais dû dire que par suite de l'état de guerre qui existe au Japon comme en notre pays, le courant de l'immigration japonaise a diminué—2773; diminué à 419 l'année dernière—2773.

LIBERAUX ET LES ELECTIONS GENERALES.

M. Burnham—Le *Toronto Star* a publié le premier février un rapport inexact au sujet de certaines remarques concernant le discours du député de Peterborough-Ouest —575; dans la rectification faite aux Débats par M. Turriff le nom de M. Burnham n'est pas mentionné comme le dit ce journal—576.

M. l'Orateur—Article est injuste, des excuses sont dues au député de Peterborough—576.

PROHIBITION DANS LA PROVINCE DE QUEBEC.

M. Séguin—Proteste contre un compte rendu du *Citizen*—2347; je ne me suis pas déclaré contre tout genre de prohibition—2347; me suis déclaré partisan de la prohibition, de la fabrication et de l'importation des liqueurs alcooliques sous certaines restrictions, croyant trouver là le seul remède au mal qu'on déplore—2347; dans certaines parties de la province de Québec beaucoup d'électeurs ont donné un vote favorable à la prohibition locale, parce qu'ils n'ont pas eu l'occasion d'étudier si ce système était bien le remède au mal qu'on voulait guérir—2347; ils se sont plutôt laissé guider par le groupe favorable à cette mesure de prohibition locale, qui leur prêchait d'éviter absolument de prêter l'oreille aux antiprohibitionnistes, imputant erronément à ces derniers des motifs plutôt antireligieux—2347.

QUAND ET COMMENT FINIRA LA GUERRE ET LE *GLOBE?*

Hon. T. W. Crothers—Compte rendu parlementaire du *Globe*—1899—dénature le sens de mes paroles—1899; je n'ai jamais dit "que je n'étais pas certain si la Grande-Bretagne et ses Alliés sortiraient victorieux de cette guerre"—1900.

QUESTIONS APOCRYPHES.

M. Carvell—Dans le Feuilleton on remarque la question n° 15 demandant renseignements sur les nominations faites à l'imprimerie nationale avant et après le 10 octobre 1911—1657; aussi les questions numéros 43, 44 et 46 par MM. Cruise, Proulx et Cash—1567; nous ne connaissons rien de ces questions—1567; tromper les députés de la gauche en inscrivant ces questions à leur nom—1567; enquête pour punir le coupable comme il le mérite—1567.

EXPLICATIONS PERSONNELLES—*Fin.*

QUESTION SCOLAIRE D'ONTARIO.

M. Boulay—Proteste contre un article du *Citizen*—839; assemblée de Canadiens français à la salle Sainte-Anne—839; députés présents pour se renseigner—839; j'ai dit que la question n'était pas du tout du ressort du gouvernement fédéral—839.

RAPPORT MALICIEUX ET LES ECOLES BILINGUES.

Sir Wilfrid Laurier—Compte rendu dans le *Winnipeg Telegram* du 13 avril—3115; conférence dans le bureau du chef libéral —3115; entrevue avec sénateurs David et Choquette—3115; sir Wilfrid Laurier a communiqué leurs vues à ses partisans aux Communes—3115; on affirme catégoriquement une chose qui est dénuée de fondement; discours du sénateur Choquette sur le recrutement—3115; mes opinions sont aux antipodes de celles du sénateur Choquette sur cette question—3115; texte d'une déclaration du sénateur Choquette—3115; réfute entièrement les insinuations que fait naître ce compte rendu—3116.

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS.

ABSENCE DU MINISTRE DE LA MILICE.

Sir Wilfrid Laurier—Ministre de la Milice est-il en Angleterre en mission officielle? —2110.

Sir Robert Borden—Mission se rattachant aux camps d'instruction de Shorncliffe et de Bramshott—2110; n'a pas reçu d'instruction par écrit—2110.

ACHAT DE CHEVAUX POUR L'ARMEE.

M. Smith—Article du *Citizen*—2977; officiers de l'armée anglaise ont repris l'achat de chevaux à Kansas-City—2977; nouvelles acquisitions de chevaux devraient être faites au Canada—2977.

Sir Robert Borden—Toutes les mesures possibles seront prises à propos de cette affaire—2977; l'importance d'acheter des chevaux au Canada a été souvent rappelée au gouvernement impérial—2977.

ACHAT DE CHEVAUX DANS L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

M. Hughes (King, I.P.-E.)—Demande des renseignements sur l'achat de chevaux dans l'île du Prince-Edouard et autres provinces—676; réponses obtenues ne sont pas exactes—676.

Sir Robert Borden—Ministre de la Milice donnera les renseignements—676.

ADMINISTRATION DES HOPITAUX MILITAIRES D'HALIFAX.

M. Maclean (Halifax)—Demande rapport de la commission d'enquête sur les hôpitaux—577.

Sir Sam Hughes—Rapport n'a pas encore été reçu—577.

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Suite.*

AJOURNEMENT A PAQUES.

Sir Wilfrid Laurier—Renseignements concernant la vacance de Pâques?—2977.

Sir Robert Borden—Chambre ajournera du mercredi au mardi suivant—2977.

AIDE A LA CONSTRUCTION DES VAISSEAUX.

M. Macdonald—Papiers relatifs à des négociations avec le gouvernement de la Colombie-Britannique concernant de l'aide pour la construction de navires—2218; seule lettre adressée en 1911 au ministre de la Marine d'alors a été déposée—2218.

Sir Robert Borden—Je ne me souviens pas que nous ayons reçu de correspondance à ce sujet—2218; me renseignerai—2218.

APPOINTEMENTS DE MESSAGERS.

M. Proulx—Pétition signée par 125 messagers—4261; coût de l'existence a augmenté et cela devient une difficulté sérieuse pour un grand nombre d'employés des grades inférieurs, spécialement pour ceux qui ont une famille à faire vivre—4261; ils ne reçoivent pas des appointements suffisants pour leur permettre de soutenir leur famille convenablement—4261.

APPOINTEMENTS DES EMPLOYES DES RANGS INFERIEURS.

M. Proulx—Vers la fin de la session de 1914, le ministre des Finances (sir Thomas White) avait promis de déposer, à la session suivante, un projet de loi pour augmenter les appointements des fonctionnaires des classes inférieures, mais il n'a encore rien fait—4263; la guerre éclata et le Gouvernement a fait savoir qu'il avait pris pour règle de ne pas augmenter les appointements des fonctionnaires durant la guerre—4263; plusieurs reçoivent $500 à $600 par année—4263; gouvernement devrait accorder à ces fonctionnaires une augmentation générale de $100, avec la condition que le chiffre maximum de $800 ne sera pas dépassé—4263.

Sir Thomas White—Pas opportun d'adopter des demi-mesures ou de faire des arrangements temporaires—4263; question doit être réglée dans son ensemble et une fois pour toutes—4263; gouvernement est d'avis qu'il n'y a pas lieu d'augmenter les appointements des fonctionnaires publics durant la guerre—4263.

APPROVISIONNEMENT DE L'EAU DE LA RIVIERE SASKATCHEWAN.

M. Knowles—Où en est rendu le travail de renseignement au sujet de l'approvisionnement de l'eau de la rivière Saskatchewan à un certain nombre de villes?—3341.

Hon. R. Rogers—Fournirai les renseignements que le département possède—3341.

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Suite.*

APPROVISIONNEMENT DE HOUILLE SUR LE CHEMIN DE FER DE L'INTERCOLONIAL.

Hon. C. Marcil—Dépêche extraordinaire de Rimouski—2218; annonce que le train de marchandises qui a quitté la gare de la Rivière-du-Loup le 20 courant, dans l'avant-midi, n'est entré en gare à Rimouski que le 22 et qu'il a dû stopper là faute de combustible—2218; elle affirme que le dépôt de houille à Rimouski a été détruit l'année dernière et qu'il n'a pas été remplacé—2218.

Hon. J. D. Reid—Disette de charbon ne se fait nullement sentir à aucun endroit de l'Intercolonial—2218; s'il y a eu retard c'est à la suite d'une forte tempête de neige—2219.

AVOCAT DE L'OPPOSITION DEVANT LA COMMISSION DAVIDSON.

Sir Wilfrid Laurier—Est-ce l'intention du Gouvernement de permettre à un avocat de l'opposition de comparaître devant la commission du juge Davidson au sujet des accusations portées, l'autre jour, par M. McKenzie—4121.

Sir George Foster—Avocat sera nommé—4121.

BATAILLE DE VERDUN.

M. Macdonald (Pictou)—Demande des renseignements sur les soldats canadiens en France—1170.

Sir Sam Hughes—Bataille se livre en ce moment au nord et à l'est de Verdun—1170; plus puissante forteresse de l'Europe, sauf Metz—1170; Français ont brisé l'élan de la première attaque allemande—1170; Français ont gardé une très forte position—1170; lutte se livre dans le voisinage de la Meuse, sur un front d'environ 20 milles et les lignes canadiennes sont loin de là—1170; il n'est pas besoin de dire où elles se trouvent—1170; il n'y a pas eu d'attaques d'infanterie sur les lignes canadiennes, mais le feu d'artillerie est très puissant—1170; deux généraux ont été blessés—1170; rien d'alarmant—1170; nos gars rendent à l'ennemi la monnaie de sa pièce—1170.

BUREAU DU TRAVAIL.

Hon. R. Lemieux—Premier ministre doit-il recevoir une délégation de Montréal touchant l'établissement d'un bureau du travail?—385.

Sir Robert Borden—Oui—385.

CAISSES D'OBUS.

M. Gauvreau—Des caisses à obus fabriquées aux Etats-Unis, sont envoyées ici en franchise, pour être remplies d'obus et renvoyées aux Etats-Unis et de là, expédiées à nos alliés, en Russie—2466; cette exemption se fait au détriment des ouvriers du Canada—2466.

Hon. J. D. Reid—Prendrai des renseignements—2466.

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Suite.*

CANADIENS ALLEMANDS DANS LE SERVICE MILITAIRE.

Hon. Wm Pugsley—Services du capitaine Hahn, chef du bureau des renseignements—708; un Allemand dont les deux frères sont dans l'armée allemande—708; remarques de l'*Evening Journal* d'Ottawa—708.

Sir Sam Hughes—Son père est un respectable citoyen de la ville de Stratford—708; a quitté l'Allemagne pour fuir un gouvernement tyrannique—708; son fils combat avec nous pour la cause de la liberté—709; est le chef du service de renseignements du corps canadien au front—709; nous n'avons jamais vu de meilleur officier—709; trente-huit canadiens allemands sont morts sur les champs de bataille—709; jamais mentionné que l'officier Hahn eût des parents dans l'armée allemande—709; il n'en a pas un seul—709.

CAPTURE D'UN NAVIRE PAR LE *RAINBOW.*

Hon. R. Lemieux—Dépêche annonce que le *Rainbow* a saisi un navire allemand—3452.

Hon. J. D. Hazen—Pas sûr qu'il s'agit d'un navire allemand—3452; navire transportait des marchandises pour l'ennemi—3452.

CAS DU DOCTEUR BELAND.

M. Macdonald—Gouvernement a-t-il reçu du ministre des Affaires étrangères des nouvelles du Dr Béland, qui est prisonnier en Allemagne—838.

Sir Robert Borden—Renseignements reçus ont été communiqués à sir Wilifrid Laurier ainsi qu'à l'honorable R. Lemieux—838; gouvernement canadien a remué ciel et terre afin d'obtenir la mise en liberté du docteur Béland—1838; nous ne pouvons concevoir pourquoi les autorités militaires d'Allemagne y ont mis obstacle—838; rien ne semble justifier la détention—838.

Sir Wilfrid Laurier—Suis tenu de déclarer que les gouvernements du Canada et d'Angleterre ont fait tout ce qu'il était possible de faire pour le docteur Béland—838.

CENSURE DES LETTRES VENANT DES ETATS-UNIS.

Sir Wilfrid Laurier—Est-il vrai qu'on a décrété la censure de tout envoi postal venant des Etats-Unis?—R. Oui; nous nous sommes rendus au vœu du gouvernement impérial; toute la correspondance postale de la Grande-Bretagne aux Etats-Unis est soumise à la censure—2820.

M. Carvell—Censure du courrier des pays étrangers au Canada—3194; lu dans les journaux que la censure devait être discontinuée—3194; si le Gouvernement prétend qu'il est obligé de maintenir la censure, le public sera bien obligé de s'y soumettre, mais je désirerais avoir une déclaration du premier ministre à ce sujet—3194.

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Suite.*

CENSURE DES LETTRES VENANT DES ETATS-UNIS—*Fin.*

Sir Robert Borden—Nous ne sommes pas obligés d'exercer la censure—3194; question qui ne concerne que ce pays—3194; dans les circonstances nous avons cru nous rendre au désir exprimé par le gouvernement impérial—3194; censure s'exerce au Canada de la même manière qu'en Grande-Bretagne—3195.

CENSURE ET LES LETTRES CIRCULANT DANS L'INTERIEUR DU PAYS.

Hon. R. Lemieux—Censure des lettres d'origine étrangère au pays est une nécessité en temps de guerre—2976; proteste contre la violation du secret des correspondances adressées de divers points du Canada—2976; lettres qu'on m'adressait de Montréal à Ottawa ont été l'objet de la censure—2976.

Sir Wilfrid Laurier—J'ai reçu une lettre de Montréal qui avait passé par la censure—2976.

Sir Robert Borden—Une lettre qu'on m'adressait des Etats-Unis m'a été remise ouverte par la censure—2976.

Hon. T. C. Casgrain—Stupide bévue—2976; nous donnerons les instructions voulues pour que la chose ne se répète plus—2976.

CENSURE DES LETTRES PRIVEES.

M. Carvell—J'ai reçu d'un membre de ma famille, malade à Boston, une lettre d'une nature très confidentielle—3019; a été ouverte et censurée—3019; protestation—3019; censeurs ne devraient pas toucher à la correspondance privée des membres de la Chambre—3019.

M. Hughes (I.P.-E.)—Irrégulier que des lettres d'affaires de l'île du Prince-Edouard soient ouvertes et censurées—3019.

Hon. T. C. Casgrain—La règle est que toutes les lettres des Etats-Unis soient censurées—3019; seule exception a été faite en faveur des consuls de pays étrangers—3019; lettres expédiées à l'intérieur du Canada ne doivent pas être censurées—3020.

CHEFS DU MOUVEMENT SUR L'INTERCOLONIAL.

M. Gauvreau—Rumeur—2819; transfert à Lévis du chef du mouvement de la Rivière-du-Loup?—R. Ministère étudie la question de la réorganisation sur l'Intercolonial—2819.

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Suite.*

CHEMIN DE FER QUEBEC-SAGUENAY.

Hon. R. Lemieux—Bruit qui circule—2652; chemin de fer Québec-Saguenay serait acquis par l'Etat—2652.

Sir Robert Borden—Aucune décision n'a encore été prise—2652.

Sir Wilfrid Laurier—Journaux de Montréal annoncent que l'administration achète le chemin de fer Québec-Saguenay—3695; rumeur est-elle bien fondée?—3695.

Sir Robert Borden—S'il doit se faire quelque chose on l'annoncera aujourd'hui—3695.

CHEMIN DE FER SAINT-JEAN, N.-B., A QUEBEC.

M. Carvell—Nouvelles dispositions relativement à la construction du chemin de fer Saint-Jean, N.-B., à Québec—1505; décidé de ne pas pousser les travaux au delà du terminus actuel?—1505.

Hon. J. D. Reid—Il n'y a encore rien de décidé—1505.

CHUTES D'EAU.

Hon. G. P. Graham—Article dans les journaux—576; arrangements faits entre le Gouvernement fédéral et Ontario pour céder les forces hydrauliques à la province—576.

Sir Robert Borden—Pourparlers entre avocats des deux gouvernements touchant certains procès relatifs aux droits du Canada et de la province dans les chutes d'eau—576; aucun arrangement n'a été conclu—576; négociations se poursuivent—576.

CLAUSE DE SALAIRES COURANTS DANS LES MARCHES DE FOURNITURES MILITAIRES.

M. Knowles—Entrevue par M. J. G. Watters, président du congrès fédéral des Métiers et du Travail—2065; salaires courants dans les marchés de fournitures militaires—2065; le premier ministre a montré une partie d'un câblogramme confidentiel qu'il avait reçu de Lloyd George et où celui-ci s'était déclaré opposé à l'insertion de la clause des salaires courants—2065.

Sir Robert Borden—Correspondance confidentielle a été échangée au sujet des conditions du salaire et de la main-d'œuvre au Canada—2065; ne me rappelle pas avoir reçu de dépêche conçue dans les termes mentionnés—2065.

CLAUSE DES SALAIRES RAISONNABLES.

M. Verville—Clause des salaires courants sera-t-elle insérée dans le contrat pour la construction des édifices parlementaires?—3627.

Hon. R. Rogers—Nous n'avons pas encore étudié aucun des détails jusqu'à maintenant—3627.

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Suite.*

COLONEL McBAIN, CHEF DU SERVICE DES TRANSPORTS MILITAIRES.

M. Turriff—Colonel McBain a-t-il été nommé chef du service des transports militaires?—1996.

Hon. A. E. Kemp—Non—2065.

COLONEL PAPINEAU.

M. Maclean (Halifax)—Demande si quelqu'un a remplacé le colonel Papineau à l'école de la caserne Wellington d'Halifax—578.

Sir Sam Hughes—Ecole sera dirigée par celui ui a le rang immédiatement inférieur—578.

COMMANDES DE GUERRE.

M. Carvell—Demande au Gouvernement de déposer un état des commandes d'obus au Canada, avec noms, dates, montants, etc.—243.

Sir Thomas White—Demande de soumettre la question au ministre de la Marine—243.

COMMERCE TRANSOCEANIQUE ET LA GUERRE.

Hon. R. Lemieux—Grands embarras causés à l'industrie de la pulpe au Canada et en Angleterre—661; amirauté réquisitionne un grand nombre de navires—661; même ceux d'un faible tonnage—661; gouvernement devrait prendre des mesures pour faire cesser ces inconvénients—661; ne faut pas paralyser le commerce—661.

Sir George Foster—Question à l'étude non seulement au sujet de la pulpe mais aussi d'autres produits—661; l'amirauté a exprimé ses regrets de gêner notre commerce, mais a allégué la nécessité absolue dans laquelle elle se trouvait d'agir ainsi—661; guerre a des nécessités qui priment toutes les autres—661.

Hon. Wm Pugsley—Plus la guerre durera, plus la question du transport s'aggravera—661; succès de navires en bois et de voiliers ordinaires—661; gouvernement devrait encourager la construction de voiliers—661; abolition des droits sur la machine Diezel pour navires en bois—661; en quelques mois une flotille de navires en bois contribueraient à améliorer la situation—661.

Sir George Foster—Une des principales difficultés—661; incertitude sur la durée de la guerre—662; capitalistes ne mettront de l'argent dans l'entreprise que s'ils peuvent l'exploiter assez longtemps pour réaliser un profit légitime—662.

COMMISSION DU COMMERCE.

Hon. R. Lemieux—Noms des titulaires de la commission chargée d'améliorer nos relations commerciales avec les pays alliés?—4260.

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Suite.*

COMMISSION DU COMMERCE—*Fin.*

Sir George Foster—M. André Dupuis, de Québec; M. Maddleworth, de Montréal; M. Pauzé, de Montréal; M. J. M. Wood, de Toronto; M. Geo. W. Allan, de Winnipeg; et M. Frank Hathaway, de Saint-Jean; secrétaire, M. Roy Campbell, de Montréal —4260.

COMMISSION IMPERIALE DES MUNITIONS.

Sir Wilfrid Laurier—Renseignements au sujet de la nouvelle commission des obus —836; existe quelque part une organisation mystérieuse présidée par M. Flavelle —836; trouve étrange que l'on dise que l'institution de ce comité et tout le reste s'est fait à l'insu du gouvernement actuel—837.

Sir Robert Borden—Dossiers du comité des obus et du conseil impérial des munitions ne sont pas et n'ont jamais été en la possession du Gouvernement—836; conseil impérial des munitions a été institué par le ministère britannique des munitions représenté ici à cette fin par M. W. Hickens—836; conseil reçoit ses ordres du ministère impérial des munitions et non pas du gouvernement canadien—836; conseil impérial des munitions fournira les renseignements demandés pourvu qu'ils ne touchent pas à des points considérés par le gouvernement britannique comme étant de nature confidentielle—837.

COMMISSION DE RAVITAILLEMENT.

M. Macdonald—Nomination provinciale dans le comté de Peel—962; M. Fallis mêlé à des maquignonnages dans ce comté sollicite le renouvellement de son mandat—962; aurait déclaré que M. Thompson, qui dirige l'enquête pour le gouvernement, lui a dit qu'il n'y avait pas de possibilité de poursuite légale contre lui —962; je ne peux croire qu'il a fait une telle déclaration avant que les commissaires eussent exprimer leur opinion—962.

Sir Sam Hughes—M. Thompson n'a touché aucun honoraire pour les services rendus—962; n'est pas, à proprement parler, à l'emploi de l'Etat—962; parfaitement libre d'exprimer son opinion—962.

Hon. C. J. Doherty—C'est le commissaire enquêteur qui a lui-même désigné M. Thompson pour l'aider dans la tenue de ses investigations—963; impossible de faire un meilleur choix que de charger sir Charles Davidson de faire cette enquête—963.

COMMISSION DES TRAVAUX DE MUNITIONS.

Hon. G. P. Graham—Commission nommée pour faire une enquête sur les conditions des employés dans les manufactures de munitions?—2977.

Hon. T. W. Crothers—Nomination a été faite conformément à la loi des enquêtes —2977.

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Suite.*

COMMUNICATION AVEC L'ILE DU PRINCE EDOUARD PENDANT L'HIVER.

M. Hughes (King, I.-P.-E.)—Dépêche de la Chambre de commerce de Summerside—1504; communications entre Pictou et Charlottetown—1504; courrier retardé—1504; transport des voyageurs est interrompu—1504.

Hon. J. D. Hazen—Service entre Pictou et Charlottetown est maintenu tant que la glace et la température le permettent—1504; lorsque la glace y met obstacle, des communications sont établies entre Summerside et Pictou—1504.

CONCESSIONS DE HOMESTEADS AUX VOLONTAIRES.

Hon. F. Oliver—Très important que l'on renseigne la Chambre sur ce que le gouvernement a l'intention de faire—3695.

Sir Robert Borden—Ministre de l'Intérieur donnera des renseignements—3695.

CONTRATS POUR OBUS.

M. Carvell—Demande si article du *Free Press* d'Ottawa est vrai—243; informez-vous à Lloyd-George au sujet de l'enquête sur les obus—243; mission de D. A. Thomas au Canada—243; article dit: "vaudrait mieux régler cette question sans enquête du Parlement"—243.

Sir Thomas White—Demande de poser la question au premier ministre—243.

CONTRIBUTION DU CANADA DANS LES DEPENSES DE GUERRE.

Hon. Wm Pugsley—Demande explication arrangement conclu entre Canada et Grande-Bretagne concernant répartition des dépenses occasionnées par la guerre —41.

Sir Thomas White—Gouvernement canadien défraie toutes les dépenses occasionnées par la participation du Canada à la guerre—41; aura nécessairement certains comptes dont la liquidation ne pourra avoir lieu qu'après la guerre—41; le gouvernement canadien paie toutes les dépenses du corps expéditionnaire canadien actuellement en Angleterre, et du corps expéditionnaire canadien actuellement en France et en Belgique—41; plus tard, il faudra procéder à un règlement de comptes entre les deux gouvernements concernant les rations, les approvisionnements et l'équipement des troupes canadiennes actuellement sur la ligne de feu —41.

CONSERVES DE VIANDES POUR LES TROUPES CANADIENNES.

M. Sutherland—Nouvelle publiée dans l'*Evening Journal* d'Ottawa—2113; commande de 500,000 boîtes de viande en conserve reçue par la "Laing Canning Company" —2113, pour les troupes canadiennes en Europe—2113.

Hon. A. E. Kemp—Rien de vrai dans cette nouvelle—2113.

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Suite.*

CREDIT OUVERT AU GOUVERNEMENT IMPERIAL POUR MUNITIONS.

M. Macdonald (Pictou)—Renseignements sur les arrangements conclus à ce sujet avec les banques—1898.

Sir Thomas White—Réunion de tous les gérants généraux des banques canadiennes—1898; ouvrir ici au Canada, en faveur du gouvernement impérial, un crédit pour le paiement des munitions et autres fournitures commandées au Canada—1898; question importante à cause des conditions du change—1898; sans ce crédit gouvernement impérial pourrait donner des commandes de munitions moins importantes au Canada à cause de la difficulté du change—1899; l'association des banques a fait l'offre acceptable d'ouvrir ici un crédit de $75,000,000 en faveur de l'échiquier impérial—1899.

DEBRIS DU PALAIS LEGISLATIF.

Hon. C. Murphy—Enlèvement des débrits du palais législatif—838; quel arrangement a été conclu avec Peter Lyall et Fils?—838.

Hon. R. Rogers—Recevront prix des travaux plus 10 p. 100—838.

DEMISSION DE M. LAVALLEE.

INCIDENT SET INTERPELLATIONS—*Suite.*

Hon. R. Lemieux—Demande si M. Lavallée, député de Bellechasse, a donné sa démission—4061.

M. l'Orateur—J'ai reçu la démission aujourd'hui—4061; signée par le député de Bellechasse; n'ai pas encore examiné si toutes les formalités ont été observées—4061.

DESORDRES A CALGARY ET A CAMPBELLTON.

Sir Wilfrid Laurier—Demande des renseignements sur ce qui s'est passé à Calgary—785.

Sir Robert Borden—Aucun rapport—785; consulterai le ministre de la Milice—785.

Hon. C. Marcil—Demande si des mesures ont été prises relativement à l'autorité à exercer sur les recrues dans les endroits où les buvettes vendent sans restriction des liqueurs enivrantes aux soldats—786; arrestations à Campbellton—786.

Sir Robert Borden—Personne n'a attiré mon attention sur ces prétendus désordres.

Sir Sam Hughes—Récits des désordres à Calgary ont été très exagérés—835; rapport de l'enquête sera reçu—835; avons souvent reçu des rapports, dans le genre de celui de Campbellton—835; constaté chaque fois qu'ils n'étaient pas justifiés par les faits—835.

DESORDRES DE CAMPBELLTON.

Hon. C. Marcil—Remarques du *Graphic* de Campbellton—987; Campbellton fait très bonne figure en matière de recrutement—987; *Graphic* fait ses excuses aux membres de la compagnie A du 132e bataillon—987; quatre soldats seulement ont été turbulents au lieu de vingt membres de cette compagnie—987; texte de l'article et d'une lettre du maire A. Andrews, de Campbellton, datée du 16 février—987.

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Suite.*

DESORDRES DE CAMPBELLTON—*Fin.*

Hon. C. Marcil—Fin.

DESORDRES A EDMONTON.

Hon. Frank Oliver—Renseignements au sujet des désordres qu'on dit s'être produits à Edmonton?—925.

Sir Sam Hughes—Pas de renseignement sur aucun désordre—925; Edmonton est une ville paisible et qui observe la loi—925.

Hon. F. Oliver—Nature de cet événement—925; ce que dit le *Edmonton Bulletin*—925; soldats ont voulu attaquer l'hôtel Macdonald à cause d'un rapport allant à dire que des aubains ennemis y étaient employés—925; ont voulu attaquer le bureau du *Bulletin* à cause d'un article mal interprété—925; texte du rapport sur cette affaire—925; trouble a été fomenté en dehors et non pas dans la milice—926; toujours possible à des personnes malintentionnées, non pas des militaires: les passions—926; peut aussi se produire des soulèvements plus sérieux en d'autres endroits—926.

Sir Sam Hughes—Qu'une de ces petites échauffourées qui se produisent dans les endroits où les esprits sont plus ou moins excités—926

DESTRUCTION DU CLUB AMERICAIN A TORONTO.

Hon. G. P. Graham—Rumeur, club américain à Toronto aurait été détruit—892; probablement à l'aide d'une bombe—892; demande renseignements—892.

Sir Robert Borden—N'ai aucun renseignement précis—892; journaux annoncent un mort et deux blessés, dont un serait le capitaine Minard, président du club—892.

DETTES POUR LES GRAINS DE SEMENCE.

M. Knowles—Recouvrement des dettes pour grains de semence—1686; ministre a promis qu'il ferait en sorte que la moitié seulement du montant serait recouvrée—1686; remboursement de 50 p. 100 serait accordé à ceux qui ont tout payé sous saisies-exécutions—1686; quelles mesures ont-elles été prises?—1686.

Hon W. J. Roche—Pas l'intention de faire un remboursement au propriétaire du homestead—1686; question à l'étude en ce qui concerne les autres colons—1687.

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Suite.*

DISETTE DE CHARBON A LA NOUVELLE-ECOSSE—LE MANQUE DE NAVIRES.

M. Maclean (Halifax)—Dépêche d'Halifax—1687; situation très sérieuse—1687; disette du charbon nécessaire pour l'approvisionnement des navires—1687; pour les fins industrielles et domestiques—1687; cause: le manque de navires—1687; l'amirauté a requisitionné un grand nombre de navires à vapeur, appartenant à la "Dominion Coal Company"—1687; charbon se fait rare dans plusieurs parties de la Nouvelle-Ecosse—1687.

Hon. J. D. Hazen—Navires requisitionnés pour des fins militaires—1687; conséquences ont été signalées à l'attention du gouvernement de la Grande-Bretagne—1688; le problème est à l'étude—1688.

DISTRIBUTION DES BILLS VENANT DU SENAT.

Hon. Wm Pugsley—Sessions antérieures bills du Sénat étaient distribués—3062; pas suivi cette coutume à la session actuelle—3062; de nature à rendre la situation plutôt embarrassante—3062.

M. l'Orateur—Devrait s'en tenir à la coutume qui a été suivie au cours des précédentes sessions—3062.

DROITS DU HOMESTEAD DES SOLDATS.

Hon. F. Oliver—Droits du homestead des soldats qui ont enregistré leur demande après s'être enrôlés—4061; les déclarations du département de la Milice diffèrent considérablement de celles que le ministre de l'Intérieur a faites à la Chambre—4061.

Hon. W. J. Roche—Les ordres transmis par le ministère de l'Intérieur portaient que, tant qu'ils seraient en activité de service, tous les volontaires qui s'étaient établis sur des homesteads avant de s'enrôler conserveraient leurs inscriptions et seraient censés être demeurés sur leurs homesteads pendant le temps de leur service militaire—4061; les inscriptions de ceux qui se sont établis sur des homesteads depuis leur enrôlement sont garanties contre l'annulation, mais le temps pendant lequel ils servent n'est pas censé avoir été passé sur les homesteads—4061.

ECHANGE DE TRAFIC ENTRE LE PACIFIQUE-CANADIEN ET L'INTERCOLONIAL.

M. Copp—Conflit qui existe au sujet du transbordement des marchandises destinées à des localités échelonnées le long de l'Intercolonial—2873; Pacifique-Canadien a placé un embargo sur les marchandises reçues pour l'Intercolonial—2873; hommes d'affaires des Provinces maritimes ont éprouvé des embarras sérieux—2873; accumulation de marchandises—2873.

Hon. J. D. Reid—Faute du Pacifique-Canadien—2873; Intercolonial fait circuler deux cents wagons par jour—2874; n'y aura plus de difficultés à l'avenir—2874.

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Suite.*

ECONOMIE DE LA LUMIERE DU JOUR.

M. Macdonald—Citoyens de la Nouvelle-Ecosse s'intéressent à la question d'économiser la lumière du jour—4186; Gouvernement a-t-il l'intention de faire adopter une loi à ce sujet?—4186.

Sir Robert Borden—Gouvernement a reçu très peu de demandes à ce sujet—4186; n'avons pas examiné la question—4186; autorités locales, dans la plupart des provinces, paraissent avoir le pouvoir de décider cette question elles-mêmes—4186.

EMPLOI DES ETRANGERS INTERNES COMME OUVRIERS DE FERME.

M. Buchanan—Nouvelle à ce sujet est-elle exacte?—2775.

Hon. R. Rogers—Général Otter verra aux moyens d'accomplir ce travail d'une façon satisfaisante et pour son département et pour la population de l'Ouest—2775.

EMPLOI DU PETROLE DANS LA FABRICATION DES MUNITIONS DE GUERRE.

M. Descarries—Lettre de la Imperial Oil Company à une compagnie de Lachine—2775; chemins de fer Grand-Tronc et Pacifique-Canadien cherchent à empêcher les expéditions du pétrole à votre compagne—2775; pétrole employé dans notre fabrique de munitions de guerre—2775; faites connaître la gravité de cette attitude au ministre de la Milice—2775.

Hon. A. E. Kemp—Embargo imposé à cause du volume énorme du trafic par tout le pays—2775; l'on a levé l'embargo et le trafic se transporte maintenant comme à l'ordinaire—2775.

ENNEIGEMENT DE LA LIGNE D'ESTEVAN A CARLYLE.

M. Turriff—Dépêche de la Chambre de commerce d'Estevan—2773; ligne du Nord-Canadien entre Estevan et Carlyle enneigée depuis plusieurs semaines—2773; endroits manquent de charbon—2773; compagnie n'a pas tenté d'efforts suffisants—2773.

Hon. J. D. Reid—Commission des chemins de fer seule autorisée à intervenir—2773;

ENROLEMENT DES FONCTIONNAIRES PUBLICS.

Hon. Wm Pugsley—Recrutement parmi les fonctionnaires de l'administration—1092; depuis 1er novembre ceux qui s'enrôlent ne touchent plus que la différence entre leurs traitements de fonctionnaires et la solde dans l'armée—1092; désire savoir si l'on fait des distinctions—1092; m'informe que c'est ce qui se fait—1092.

Sir Sam Hughes—Règlement en vigueur comporte que les membres du personnel administratif qui se sont enrôlés anté-

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Suite.*

ENROLEMENT DES FONCTIONNAIRES PUBLICS—*Fin.*

Sir Sam Hughes—Fin.
rieurement au 1er novembre dernier reçoivent leur traitement de fonctionnaires publics ainsi que la solde et les suppléments de solde auxquels ils ont droit comme militaires—1092; quant à ceux qui se sont enrôlés depuis le 1er novembre 1915, ils reçoivent la solde de leur grade ainsi qu'une somme additionnelle qui leur assure leur traitement entier—1092; si leur traitement civil est plus élevé que la solde qu'ils reçoivent comme militaires—1092.

ENROLEMENT DES HOMMES DE COULEUR.

Hon. Wm Pugsley—Vingtaine de nègres voudraient s'enrôler dans le Nouveau-Brunswick—243; on ne leur a pas encore fourni l'occasion de s'enrôler—243; important que tous ceux qui veulent servir l'empire dans cette guerre n'en soient pas empêchés par la couleur de leur peau—243.

Sir Thomas White—Appelerai l'attention du ministre de la Milice sur ces observations—243.

Hon. Wm Pugsley—Enrôlement de jeunes patriotes nègres, de Saint-Jean—577; on leur a dit qu'on n'avait pas besoin de leurs services—577.

Sir Sam Hughes—Nombre d'hommes de couleur se sont enrôlés à Saint-Jean—577; on en trouve aussi dans presque tous les régiments—577; sont d'excellents soldats—577; sont utiles et n'ont jamais été refusés sans raison—578.

Hon. Wm Pugsley—Dispositions ont-elles été prises en vue de permettre aux hommes de couleur du Canada de s'enrôler—2218; ou même de former un régiment à eux—2218; citoyens de cette catégorie se plaignent—2218; mal accueillis au bureau de recrutement—2218.

Hon. A. E. Kemp—Il y a des hommes de couleur dans la plupart des corps de troupes qui se forment dans le pays—2218; prendrai des renseignements au sujet d'un corps composé de citoyens de couleur—2218.

ENROLEMENT DES MINEURS.

M. Carvell—Existe-t-il un règlement concernant l'enrôlement des mineurs—3193; des jeunes gens âgés de moins de 18 ans—3193; plainte sur la conduite de l'officier recruteur à Andover—3193.

Sir Robert Borden—J'ai toujours cru que la règle était de n'enrôler personne âgé de moins de dix-huit ans. Si ce règlement n'existe pas, il devrait exister—3194.

ENROLEMENT D'EDOUARD PAQUETTE.

M. Ethier—Rappellerai de nouveau les observations faites sur l'enrôlement de ce

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Suite.*

ENROLEMENT D'EDOUARD PAQUETTE—*Fin.*

M. Ethier—Fin.
jeune homme—2775; sans le consentement de son père—2775.

Hon. A. E. Kemp—Jeune homme a été renvoyé à ses parents—2775.

ENROLEMENT DU SOLDAT WALLACE.

Sir Robert Borden—Soldat Wallace dont M. Carvell a signalé le cas, a été réformé parce qu'il était mineur—3383.

EQUIPEMENT DES SOLDATS DU 206e BATAILLON.

Hon. R. Lemieux—Article du *Mail* de Montréal, 16 mars 1916—1897; on a fourni à un bataillon local des effets fabriqués en Allemagne—1897; le colonel Pagnuelo exprime son indignation à propos des effets qui ont été donnés aux soldats du 206e bataillon—1897; demande des renseignements—1898.

Hon. A. E. Kemp—Rien acheté de fabrication allemande—1898; ferai une enquête—1898; ce qui n'est pas fabriqué au Canada est fait en Angleterre—2271; c'est aux Etats-Unis que l'on s'est procuré certains articles que l'on n'a pu obtenir en Angleterre—2271; c'est probablement un tour que l'on a joué en mettant *made in Germany* sur des articles qui n'étaient pas fournis par le Gouvernement ni par le ministère de la Milice—2271.

EXPLOITATION DU TRANSCONTINENTAL.

Hon. Wm Pugsley—L'entente faite pour l'exploitation du Transcontinental par le Gouvernement a-t-elle un caractère temporaire ou permanent?—2516.

Sir Robert Borden—Convention ne saurait être permanente à moins que le Gouvernement ne consente à libérer le Grand-Tronc-Pacifique, de l'exploiter—2516; faudrait obtenir au préalable l'autorisation du Parlement—2516.

EXPEDITION DE SIROPS DES ANTILLES.

Sir Wilfrid Laurier—Plaintes des marchands de Québec traitant avec les Antilles—1847; ne peuvent obtenir d'espace pour les mélasses et autres produits de ce genre sur les steamers subventionnés par l'Etat—1847.

Hon. J. D. Hazen—Navires qui vont aux Antilles ont eu de très fortes cargaisons cet hiver—1847; n'ont pu transporter toutes les marchandises—1847.

Hon. J. D. Hazen—Service fait par la Royal Mail Steam Packet Company—1897; lettre de M. F. C. O'Hara, sous-ministre du Commerce—1897; compagnie déclare que 70 p. 100 du tonnage que représentent ses navires sont au service du gouvernement anglais—1897; demande a été faite à

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Suite.*

EXPEDITION DE SIROPS DES ANTILLES —*Fin.*

Hon. J. D. Hazen—Fin l'amirauté de libérer quelques-uns des navires réquisitionnés, mais sans succès—1897.

Sir George Foster—Service fait par quatre excellents vaisseaux—2066; il y a, tant aux Antilles qu'au Canada, un encombrement de marchandises à transporter—2066; fret dépasse la quantité que ces vaisseaux peuvent recevoir—2067; compagnie met tout en œuvre, afin de venir en aide à toutes les classes de ses clients —2067.

EXPORTATION DU HOMARD EN CONSERVE.

M. Loggie—Lettre d'un industriel qui s'occupe de l'exportation du homard en conserve—2670; embargo possible par les pays européens—2670; le fait que les fruits en conserve sont rangés parmi les articles de luxe fait craindre que le homard ne soit aussi classé comme tel à cause de son prix élevé—2670; l'incertitude actuelle cause une baisse des cours qui se traduira par une perte pour le pays—2670.

Sir George Foster—En correspondance à ce sujet avec les autorités impériales—2671; ferai de mon mieux pour les convaincre que le homard en conserve n'est pas article de luxe—2671.

EXPORTATION DU NICKEL.

Sir Wilfrid Laurier—Journaux annoncent que le Gouvernement a prohibé l'exportation du nickel à certains pays?—2270.

Sir Robert Borden—But est d'obliger toute personne ou compagnie exportant du nickel du Canada aux Etats-Unis de faire un traité aussi satisfaisant que ceux qui ont été passés dans les premiers mois de la guerre avec l'International Nickel Company—2271; exportation du nickel sera autorisée sur licence—2271.

FERMETURE DU BUREAU DE POSTE DE NEW-RICHMOND.

Hon. C. Marcil—Bureau de poste de New-Richmond a été fermé—1170; comptait soixante ans d'existence—1170; service rural ne semble pas avoir été accepté par tous les intéressés—1170; service nullement un progrès pour cette localité—1170; rétablir l'ancien bureau de poste—1170.

Hon. T. C. Casgrain—Question est à l'étude —1170.

GREVE AUX USINES MAXIM-VICKERS.

M. Verville—Demande renseignements sur la grève aux usines Maxim-Vickers—1211.

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Suite.*

GREVE AUX USINES MAXIM-VICKERS—*Fin*

Hon. T. W. Crothers—Fait des efforts pour régler la question—1211; bien aise de donner privément tous les renseignements que je possède—1211; intérêt public demande qu'on ne donne pas de publicité à ces affaires—1211.

GREVE DES CHARPENTIERS A MONTREAL.

M. Verville—Dépêche annonce quatre cents charpentiers-menuisiers et charpentiers de navire en grève aux chantiers Vickers-Maxim—1128; cause: réduction dans les salaires—1128.

Hon. T. W. Crothers—En communication avec les patrons à Montréal—1128; lieu d'espérer que l'affaire va bientôt se régler—1128.

HAUTEUR DES EDIFICES A OTTAWA.

Hon. R. Lemieux—Décision prise par le conseil de ville d'Ottawa—2269; excellent rapport de la commission d'embellissement fédérale—2269; plan général d'amélioration des villes d'Ottawa et de Hull—2269; constructions érigées à l'avenir ne devront pas dépasser en hauteur 110 pieds du niveau du trottoir—2270; M. Booth veut construire un édifice de 130 pieds—2270; bureau de contrôle demande de modifier le rapport de la commission après l'avoir approuvé—2270; Gouvernement devrait obtenir de la ville d'Ottawa qu'elle se conforme aux dispositions du règlement proposé par la commission du plan fédéral—2270.

Sir Robert Borden—Absolument nécessaire qu'il y ait une limite raisonnable à la hauteur des édifices dans Ottawa—2270; devrait se conformer à celle qui a été convenue entre la ville et la commission—2270.

IMMIGRATION DES VEUVES ET DES ORPHELINS.

Hon. C. Murphy—Projet de l'armée du Salut—1169; établir en Canada 15,000 veuves et enfants—1169; commissaire Lamb de l'Armée du Salut confirme la nouvelle —1169.

Sir Thomas White—Question sera soumise au premier ministre—1169.

IMMIGRATION DES VEUVES ET D'ENFANTS.

Hon. C. Murphy—Demande des renseignements sur convention arrêtée avec l'Armée du Salut—1393.

Hon. Robert Borden—Armée du Salut veut donner plus d'amplitude à son travail—1394; faire venir au Canada les veuves des soldats—1394; prendre les moyens de pourvoir à leur subsistance au Canada 1394; n'a pas fait de demande formelle pour l'aide du gouvernement—1394.

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Suite.*

IMPORTATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE.

M. Verville—Articles du *Vancouver Sun* du 28 février—1393 ; on fait venir des centaines de bûcherons pour travailler dans la Colombie-Britannique—1393 ; des Canadiens se plaignent de ne pouvoir obtenir de travail parce qu'on fait venir un grand nombre de bûcherons de l'Etat de Washington—1393.

Hon. W. J. Roche—Décret du conseil défend une pareille immigration—1393 ; fonctionnaires de l'immigration ne connaissent pas ces faits—1393.

INSPECTION DES PORCS PAR L'ETAT.

M. McCoig—Demande si les inspecteurs de l'Etat ont le droit d'exiger un demi de 1 p. 100 des cultivateurs pour l'inspection des porcs?—1629.

Hon. J. D. Hazen—Faire erreur que de dire que cette somme est déduite pour l'inspection du gouvernement—1686 ; l'argent est gardé par l'acheteur—1686.

INSUFFISANCE DE WAGONS SUR L'INTERCOLONIAL.

Hon. R. Lemieux—Situation de l'Intercolonial en matière de wagons—1787 ; peu de wagons pour les expéditions de bois à pulpe aux Etats-Unis—1787 ; des wagons sont quelquefois demeurés plusieurs semaines sur les voies de garage où on les avait chargés, en attendant qu'on les expédiât—1788.

Hon. J. D. Reid—Intercolonial a subi une légère crise—1788 ; tous les chemins de fer canadiens ont été immobilisés par les fortes tempêtes de neige—1788 ; on a surtout utilisé les locomotives pour le remorquage des convois de voyageurs et pour ceux transportant les troupes—1788 ; on a donné le droit de passage aux munitions et fournitures de guerre—1788 ; il est absolument nécessaire de hâter l'expédition de ces articles, pour le chargement des transports qui attendent à Halifax et à Saint-Jean—1788 ; voilà pourquoi il a fallu retarder un peu plus que d'ordinaire les transports de nature locale—1788.

INTERDICTION DE L'EXPORTATION DE L'AVOINE ET DE LA FARINE D'AVOINE.

Hon. Frank Oliver—Gouvernement aurait mis l'interdiction sur l'exportation aux Etats-Unis de la farine d'avoine de l'Alberta—676 ; demande aussi renseignements au sujet de l'avoine—676.

Sir George Foster—Nulle interdiction n'a été imposée sur l'avoine—676 ; pas d'interdiction sur l'exportation de la farine d'avoine aux Etats-Unis—676 ; l'exportation de cette denrée est prohibée d'une façon générale relativement à certains pays neutres—676 ; tout particulièrement la Hollande—835 ; expéditions à destination de ce dernier pays doivent être con-

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Suite.*

INTERDICTION DE L'EXPORTATION DE L'AVOINE ET DE LA FARINE D'AVOINE—*Fin.*

Sir George Foster—Fin.
signées soit au Gouvernement, soit à une compagnie qui a été formée sous les auspices des gouvernements de la Hollande et de la Grande-Bretagne—836.

INTERDICTION DE L'EXPORTATION DU PAPIER.

Hon. R. Lemieux—Rumeur à Montréal—4186 ; que le Gouvernement ait l'intention d'interdire l'exportation aux Etats-Unis du papier et de la pâte de bois—4186.

Sir Robert Borden—Affaire n'a pas été mise à l'étude—4186.

LE 163e BATAILLON DE MONTREAL AUX BERMUDES.

Hon. R. Lemieux—Demande pour quelles raisons ordre a été donné à ce bataillon de s'en aller aux Bermudes—4336 ; soldats ont grand hâte d'aller au feu—4337 ; ce corps de troupe, levé en trois mois, est de premier ordre—4337.

Sir Robert Borden—Impossible de répondre—4337.

LACUNE DANS LE HANSARD.

Sir Wilfrid Laurier—Lacune dans le compte rendu de la séance du 2 mars—2774 ; discussion entre le député de Régina et le ministre de la Milice—2774 ; correspondance échangée avec des conservateurs de Régina—2774 ; on aurait omis les mots : "J'ai constaté que ce particulier trempait dans le péculat, et"—suivant ces mots, venait la fin : "J'ai vu à ce qu'il disparût"—2774 ; mais les Débats, après le mot "recommandations" ajoute : J'ai découvert qu'il y avait quelque chose de louche, et sans m'occuper qu'il fût libéral ou conservateur, j'ai vu à ce qu'il disparût—2774.

Sir Robert Borden—Comité des Débats considèrera la question—2774.

LE *RAINBOW*.

Sir Wilfrid Laurier—Dépêche disant que le *Rainbow* avait capturé un navire qui, bien que d'origine mexicaine, aurait été affrêté par une compagnie allemande et transportait une cargaison importante de sucre, de cuivre et de maïs—4121 ; puis-je demander s'il y a quelque vérité dans la dépêche—4121.

Hon. J. D. Hazen—Capture de la goélette à vapeur l'*Oregon*—4121 ; pas utile de donner aucuns détails sur cette affaire—4121.

LISTE OFFICIELLE DES SOLDATS DECORES.

Hon. C. Marcil—Serait une excellente chose d'avoir une publication officielle—2065 ; qui donnerait la liste des Canadiens décorés par les gouvernements anglais, français ou autres—2065.

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Suite.*

LISTE OFFICIELLE DES SOLDATS DECORES—*Fin.*

Hon. A. E. Kemp—Liste officielle sera préparée le plus tôt possible—2065; il n'en existe pas dans le moment—2065.

LISTE DES PERTES DANS LA MILICE.

M. Buchanan—Méthode suivie dans le compte rendu de nos pertes—3172; impossible de savoir de qui il est question dans ces rapports—3172; suggère de revenir à l'ancienne méthode qui était d'indiquer le bataillon auquel ont appartenu les morts ou les blessés—3172.

Hon. A. E. Kemp—M'emploierai à établir, s'il est possible, un mode de publication de ces pertes qui donne encore moins de prise à la critique, tout en respectant l'intention de l'arrêté pris en premier lieu—3173.

LIVRAISON D'OBUS.

M. Carvell—Télégramme de la "Manitoba Bridge and Iron Works Ltd."—1688; a rempli toutes ses commandes d'obus au temps spécifié—1688; sa troisième sera remplie en avril—1688; je prends pour admis ce qui est dit dans ce télégramme—1688.

MAJOR GENERAL LESSARD.

Sir Wilfrid Laurier—Mission du major général Lessard en Angleterre?—694.

Sir Sam Hughes—Obtenu congé de trois mois—694; visiter les troupes en Angleterre—694; perfectionner ses connaissances de l'art militaire—694.

MAITRE DE POSTE A LOUISEVILLE.

M. Gauvreau—Demande documents se rapportant à la démission de M. Sanfaçon—2217.

Hon. T. C. Casgrain—Documents seront produits incessamment—2217.

MESSAGERS DU SERVICE PERMANENT.

M. Ethier—Plaintes et griefs des messagers des différents ministères—2897; pauvreté des messagers—2897; texte d'une lettre publiée dans l'*Evening Journal* d'Ottawa—2897; salaire est insuffisant et cause un déficit mensuel—2898; coût de la vie augmente—2898; augmenter le salaire des messagers n'est pas une faveur, mais c'est justice—2899.

Hon. R. Rogers—Dans les circonstances, je ne crois pas que les messagers aient beaucoup à se plaindre—2899; quand la paix sera rétablie, question de leur salaire pourra être mise à l'étude—2899.

MINISTRES A NEW-YORK ET LE COLONEL J. WESLEY ALLISON.

M. Proulx—Journaux apprennent que les ministres des Douanes et de la Marine étaient à New-York lundi—2111; ont-ils rencontré le colonel Allison?—2111.

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Suite.*

MINISTRES A NEW-YORK ET LE COLONEL J. WESLEY ALLISON—*Fin.*

Hon. J. D. Reid—Suis allé à New-York pour affaires personnelles—2111.

Hon. J. D. Hazen—Me suis rendu à Washington en mission officielle—2111; ne se rattachait nullement à ce gentleman—2111.

MORT DU DOCTEUR STEWART.

M. Copp—Mort du docteur Stewart, de Toronto, caporal dans l'armée canadienne—2562; renvoyé au pays comme invalide—2562; s'est dévoué avec succès au recrutement—2562; pendant sa convalescence, il commit un acte étrange qui lui fut entièrement dicté par l'état défectueux de sa santé et lui valut d'être arrêté et mis en prison dans une cellule froide—2562; il contracta un rhume qui dégénéra en pneumonie et il mourut au bout de quelques jours—2562; cas très sérieux—2562.

Hon. A. E. Kemp—Ferai les recherches nécessaires—2562.

MORT DU SOLDAT D. CURRIE.

M. Kyte—Plaintes provoquées par la maladie et la mort du soldat Dugald Currie, à l'hôpital Saint-Joseph, à Glace-Bay—3129; on prétend que ce soldat n'a pas reçu du médecin de son régiment les soins médicaux qu'il était en droit d'en attendre.

Hon. A. E. Kemp—Signalerai le cas au premier ministre—3129.

MUNITIONS DE GUERRE VENANT DU CANADA.

Hon. C. Murphy—Angleterre continue à recevoir des munitions américaines—111; triomphe pour les Morgan et non pour le Canada—111; texte de la dépêche dans le *New York Sun*—111.

Sir Robert Borden—Doute fort de l'exactitude de la nouvelle—111; elle ne s'accorde guère avec ce que M. Lloyd-George m'a dit l'été dernier—111.

MUSIQUE REGIMENTAIRE.

Hon. R. Lemieux—Règlements des différents bataillons relatifs à la formation des musiques militaires—1091; nécessité d'avoir une musique pour nouveau bataillon formé à Montréal—1091; obtenir les instruments du Gouvernement—1091.

Sir Sam Hughes—Nous fournissons les clairons et les tambours—1091; régiments qui désirent avoir des musiques militaires doivent fournir eux-mêmes les instruments—1091.

NAUFRAGE DU *PILOT*.

M. Gauvreau—Télégramme du Dr Parrot, annonçant que le *Pilot* s'est échoué sur l'île Rouge—110; demande des renseignements—110.

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Suite.*

NAUFRAGE DU *PILOT*—Fin.

Hon. T. Chase Casgrain—Dépêche de M. Thom, membre de la compagnie des propriétaires du *Pilot*—110; *Pilot* échoué—110; passagers et équipage en danger—110; mesures prises pour donner tous les secours possibles—110.

M. Gauvreau—Donne lecture d'une autre dépêche du Dr Parrot, président de la compagnie de navigation Trans-Saint-Laurent—159; passagers et équipage du *Pilot* sauvés par le *Mahone*—159; le *Pilot* complètement perdu—159.

NOMINATION D'UN AVOCAT POUR LA COMMISSION DAVIDSON.

Sir Wilfrid Laurier—Est-ce l'intention du Gouvernement de donner à la gauche un avocat devant la commission Davidson à l'occasion des accusations portées par M. McKenzie?—4187.

Sir Robert Borden—Il a déjà été annoncé que si M. McKenzie désirait un avocat, nous recommanderions à sir Charles Davidson de laisser paraître devant lui cet avocat—4187; M. John Thompson, C.R., a été choisi pour représenter devant cette commission le pays en général—4187; a rempli cette fonction avec la plus parfaite impartialité—4187; sans exiger autre chose que ses frais de voyage—4187; après les critiques dont il a été l'objet dans cette Chambre, M. Thompson juge incompatible de continuer à remplir ses fonctions—4187.

NOMINATIONS JUDICIAIRES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC.

Hon. R. Lemieux—Demande quand vacance judiciaire dans district de Montréal sera remplie?—1267.

Hon. C. J. Doherty—Vacances de juges ont été remplies—1267; par M. L. J. Alfred Désy, de Trois-Rivières, et M. Victor Allard, de Berthier—1267.

NOUVEAU JUGE DANS LA NOUVELLE-ECOSSE.

M. Macdonald (Pictou)—Demande si M. Joseph A. Chisholm, C.R., a été nommé juge de la cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse?—710.

Sir Robert Borden—Oui—710.

OBSERVATIONS SUR L'ENROLEMENT D'EDOUARD PAQUETTE.

M. Ethier—Incident à Montréal relativement à l'enrôlement—2349; plaintes sur la façon dont se fait l'enrôlement—2349; lettre de M. Emery Paquette—2349; fils Edouard, qui n'a pas encore quinze ans, s'est enrôlé sans sa permission dans le 150e régiment—2349; officiers ont menacé de faire arrêter mon garçon comme parjure si j'insiste à le faire revenir—2349; correspondance à ce sujet—2349; demande ce que le Gouvernement a l'intention de faire—2350.

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Suite.*

OBSERVATION SUR L'ENROLEMENT D'EDOUARD PAQUETTE—*Fin.*

Hon. A. E. Kemp—Ministre a donné des instructions pour faire retourner le garçon par suite de son âge—2350.

OBSERVATIONS SUR L'ENCOURAGEMENT DE L'INDUSTRIE DES CONSTRUCTIONS NAVALES.

M. Macdonald—Demande si le Gouvernement a quelque projet en vue à ce sujet—4235; s'agit d'encourager l'industrie des constructions navales en Canada—4235; l'heure est arrivée pour le Canada de se préparer au transport de ses productions dans ses propres bateaux—4236; dans tous les pays du monde, la marine marchande décroit graduellement par suite de la guerre, et le besoin au Canada de faciliter l'expédition de nos marchandises se fait grandement sentir—4236; un retard d'une année ne peut que rendre la solution de ce problème beaucoup plus difficile—4236; aucun mystère bien profond n'entoure la construction des navires d'acier—4236; c'est une industrie légitime, basée sur celle de l'acier et du fer, et c'est à cause de l'avance de plusieurs années qu'elle a sur nous dans cette dernière industrie, que la Grande-Bretagne est en mesure de construire les vaisseaux qui sortent aujourd'hui de ses chantiers—4236; nous sommes parvenus au point où le Canada doit se livrer à la construction des navires d'acier—4237.

Sir Robert Borden—La question des transports est très importante pour le Canada, et cela prouve l'importance et même la nécessité de l'établissement de l'industrie de la construction des navires en acier au Canada—4237; cependant, on paraît confondre deux idées—4237; l'essor à donner à la construction des navires au Canada et la nécessité des navires pour le Canada, en commun avec tout l'empire et le monde entier—4237; n'ai pas encore démontré au Canada un seul homme qui soit prêt à construire des navires en acier d'une dimension considérable qui puissent probablement servir avant la fin de la guerre—4237; si on commence la construction de navires en acier, alors que le coût est à son point culminant, sans certitude que ces navires seront utilisables au moment où ces navires seront le plus en demande, il y a lieu d'étudier si l'on doit commencer l'entreprise—4237; tel est l'avis des membres du Gouvernement, et je suis porté à croire que ce serait aussi l'avis de tout député qui y réfléchirait sérieusement—4237; je reconnais que le Canada devrait être un pays où il faut imprimer l'essor à la construction de navires en acier—4238; nous avons ici tous les matériaux voulus, et nous pouvons rapidement entraîner des ouvriers, je crois, pour ce travail—4238; dans le passé, la difficulté a toujours été le coût—4238; ministre donne à cette question toute son attention—4239.

Hon. Wm Pugsley—Meilleure procédure serait de tomber d'accord sur une ligne de conduite—4239; de déterminer s'il fau-

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Suite.*

OBSERVATIONS SUR L'ENCOURAGEMENT DE L'INDUSTRIE DES CONSTRUCTIONS NAVALES—*Suite.*

Hon. Wm Pugsley—Fin.
drait ou non donner des primes, et ensuite rendre la chose publique afin que les intéressés puissent être en mesure de pouvoir en profiter—4239; quoi qu'il en soit, en matière de construction navale et en tout ce qui se rapporte à notre participation à la guerre, nous devons baser nos calculs sur une durée des hostilités non pas d'une ou trois années, mais de cinq années—4239; et si la paix survient plus tôt, tout le monde en sera content—4239; nous devons nous préparer à l'avance et prendre toutes les mesures pour permettre au Canada de faire sa part, quelle que soit la durée de la guerre—4239; il peut venir un temps où le commerce canadien et le commerce de l'empire demanderont un plus grand nombre de vaisseaux que celui dont nous disposerons si le Canada ne construit pas ses propres navires—4240.

M. Barnard—Appuie les efforts faits pour amener le Gouvernement à venir en aide aux constructeurs de navires—4240; question vitale pour les habitants des côtes du Pacifique—4240; nous avons la preuve irréfutable que nous pouvons construire des navires de premier ordre avec le bois de nos forêts—4240; ce qu'il faut, c'est de faire en sorte que les gens qui font le commerce du bois vendent leur bois pour la construction des navires et acceptent en paiement des actions dans les navires—4240.

M. Sinclair—Tarif est le principal obstacle à la construction des navires—4241; main-d'œuvre ne fait pas défaut—4241; la plupart des articles qui entrent dans la construction des navires, et ils sont innombrables, sont sujets à des droits très élevés—4242; dès le début, le constructeur canadien se trouve en face d'un obstacle très sérieux—4242; si un navire coûte $20 de plus par tonne, il vous faudra payer un dividende sur le capital additionnel, sans compter qu'il devra entrer en concurrence avec les navires sortant des chantiers de la Grande-Bretagne et qui sont construits sous un régime du libre-échange—4242; on pourrait obvier jusqu'à un certain point à ces conditions désavantageuses, au Canada, en accordant une détaxe aux constructeurs de navires—4242.

Sir Thomas White—Changement au tarif n'assurerait pas assez d'encouragement pour que l'industrie de la construction des navires fût établie sur une grande échelle au Canada—4244; il a été démontré qu'une prime, en elle-même, ne saurait suffire et qu'il faut y ajouter un tarif ayant pour effet de protéger l'industriel—4244; c'est par la prime et le tarif qu'on a réussi à établir l'industrie du fer et de l'acier sur une grande échelle au Canada—4244; quant à la construction des navires, toutefois, il ne paraît pas possible de l'encourager au moyen d'un tarif de protection, car les dispositions de la loi sur la marine marchande

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Suite.*

OBSERVATIONS SUR L'ENCOURAGEMENT DE L'INDUSTRIE DES CONSTRUCTIONS NAVALES—*Fin.*

Sir Thomas White—Fin.
empêchent le gouvernement canadien d'accorder de la protection par rapport aux navires comme il en a accordé par rapport aux produits manufacturés—4245; si les prix actuels des navires et les tarifs élevés qui ont cours ne sont pas suffisants pour décider les constructeurs, on ne réussira pas à encourager cette industrie par des primes ou des subventions—4245; une prime ne pourrait concerner que l'avenir—4245; pour le présent, les constructeurs seront surtout guidés par leurs prévisions concernant la durée de la guerre—4245.

M. McKenzie—Il y aurait un avantage à encourager la construction de navires en bois dans la Nouvelle-Ecosse d'ici à ce que nous puissions construire des navires d'un plus fort tonnage—4247; le parti libéral avait un programme qui aurait incontestablement assuré la construction des vaisseaux en ce pays—4247.

M. Thoburn—Le grand défaut de plusieurs députés de la gauche c'est qu'ils prêchent trop le libre-échange pour que n'importe qui soit porté à se lancer dans de nouvelles entreprises—4248; personne n'est tenté de placer des fonds dans un nouvel établissement lorsque la gauche est si favorable au libre-échange—4248; qu'elle renonce à cette doctrine et qu'elle s'unisse à la droite pour trouver les moyens de favoriser la construction de vaisseaux au Canada—4248; nul temps n'est moins propice à cette entreprise, à cause du prix énorme des matières premières qui entrent dans la construction des vaisseaux—4248; il est temps, je crois, que quelques-uns des députés de la gauche étudient ces problèmes autrement que pour critiquer tous les actes du ministère—4248.

M. Carroll—Peu m'importe que les vaisseaux soient construits sous un régime de protection ou de libre-échange; mais je déclare que le ministère devrait faire quelque chose pour favoriser en ce moment l'industrie des constructions navales au Canada—4248; après la guerre il faudra songer à trouver de l'emploi pour les ouvriers occupés actuellement à la fabrication des munitions et pour les soldats—4249; bien que l'on puisse acheter les navires à meilleur marché en Angleterre le devoir nous incombe à nous, représentants du peuple canadien, de jeter les bases de cette industrie—4250; de faire tout en notre pouvoir pour encourager la construction des navires en notre pays afin que, une fois la paix revenue, ou même avant cela, nous ayons à offrir à nos capitalistes de quoi les encourager à consacrer leur argent, leur temps et leur énergie à la construction des navires sur le sol canadien—4250.

PAIEMENT AUX PARENTS DES SOLDATS

Hon. Wm Pugsley—Qui est le préposé spécialement chargé de payer la partie

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Suite.*

PAIEMENTS AUX PARENTS DES SOLDATS—*Fin.*

Hon. Wm Pugsley—Fin. de la solde des militaires cédée par eux à leurs parents?—3727.

Sir Robert Borden—Trésorier payeur général à Ottawa pourrait donner les renseignements—3727.

PART CONTRIBUTIVE DU CANADA AUX FRAIS DE LA GUERRE.

Hon. Wm Pugsley—Voudrait correspondance échangée avec le gouvernement impérial—838; concernant contribution du Canada dans les dépenses de la guerre—838; termes de l'arrangement—838.

Sir Robert Borden—Déposerai documents qui ne sont pas d'une nature confidentielle—838; ou dont la publication ne saurait nuire à l'intérêt public—838.

PECHE AU HOMARD DANS LE DETROIT DE NORTHUMBERLAND.

M. Macdonald—Pêcheurs et fabricants de conserves demandent une prolongation de délai—4261.

Hon. J. D. Hazen—Lorsque le moment sera arrivé de prendre une décision à ce propos, on tiendra compte de toutes les circonstances—4261.

PLETHORE DE GRAIN DANS L'OUEST.

M. Cruise—Marché au blé dans certaines localités de l'Ouest—4060; pas de place dans les élévateurs—4060.

Hon. Wm Pugsley—Difficulté d'obtenir des wagons sur l'embranchement de Goose-Lake, sur le Nord-Canadien—4060; depuis six mois—4060.

M. Bennett (Calgary)—Discuté cette affaire avec le président de la commission des chemins de fer—4060; 130 wagons sont expédiés tous les jours sur cette ligne—4060; tout est maintenant arrangé—4060.

PETITION EN ANNULATION D'UNE LOI D'ONTARIO.

M. Lapointe (Kamouraska—Le 16 mars dernier, le ministre de la Justice a informé la Chambre qu'une pétition avait été reçue, demandant l'annulation d'une certaine loi de la province d'Ontario au sujet de questions scolaires—2936; copie de la pétition avait été envoyée au lieutenant-gouverneur en conseil d'Ontario pour obtenir un rapport sur la question—2936; désire savoir si une réponse a été reçue du gouvernement d'Ontario et si le Gouvernement fédéral a fait d'autres démarches—2936; délai pour l'action demandée dans la pétition devrait avoir expirée le 8 avril courant—2936.

Hon. C. J. Doherty—Réponse du gouvernement d'Ontario à la pétition a été reçue lundi dernier et la réponse est prise en sérieuse considération—2936.

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Suite.*

POISSON CANADIEN EN ANGLETERRE.

M. Devlin—Numéro du *Star* de Londres, 9 mars 1916—2872; "Le général poissonnier", portrait d'un soldat canadien—2872; major Hughie Green, arrivé du Canada en mission spéciale pour organiser la distribution du poisson aux forces canadiennes—2872; photographie montre le major Hughie Green tenant en mains un vase de cristal où nage un poisson qu'on dit apprivoisé, appelé "Maggie"—2872; quelle est l'idée du major Green de se faire photographier?—2872.

Hon. A. E. Kemp—Major Green est un expert en poisson—2872; a avisé le département de la Milice au sujet de la question du transport du poisson en Angleterre pour les troupes du Canada—2872; épreuve a donné satisfaction—2872; nous pouvons fournir à nos soldats d'outremer du poisson des eaux canadiennes—

PONT DE HILLSBOROUGH (I.-P.-E.)

2872.

M. Hughes (I.-P.-E.)—Gouvernement a été prié de mettre une garde sur le pont d'Hillsborough—1504; gens craignent des personnes mal intentionnées—1504.

Hon. J. D. Reid—Projet de garder ce pont sera étudié—1505.

PUBLICATIONS DU DEPARTEMENT DES MINES.

M. Nesbitt—Attire l'attention du Gouvernement sur un volume que vient de publier le département des Mines—4061; non seulement immoral, mais malpropre—4061; devrait être brûlé immédiatement—4061.

PUNITIONS INFLIGEES AUX SIMPLES SOLDATS.

M. Knowles—Dépêche de Moosejaw— ; punitions infligées à des soldats—3246; bras suspendus, etc.—3246; mécontentement dans les rangs—3246.

Sir Robert Borden—Instructions ont été données de faire une enquête—3247.

PUNITION D'UN SOLDAT DU 128e BATAILLON.

M. Knowles—Nouvelle de source qui semble vraie—3195; l'officier commandant voulant punir un soldat qui avait eu le malheur de lui déplaire, le fit suspendre par les bras et le laissa en cet état pendant une heure ou jusqu'à ce que le malheureux eût perdu connaissance—3195.

Sir Robert Borden—J'ai peine à croire que pareille chose ait pu se passer—3195; prendrai des renseignements—3195.

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Suite.*

PRETENDU ENROLEMENT D'OUVRIERS ETRANGERS.

M. Stevens—Grave allégation formulée par le consul des Etats-Unis à Vancouver—3294; texte d'une dépêche de Portland—3294; induit les ouvriers américains à émigrer au Canada—3294; sont ensuite contraints de s'engager dans le corps expéditionnaire de la Grande-Bretagne—3294; allégation trompeuse que des milliers de personnes se trouvent sans emploi à Vancouver—3294; l'accusation portée par ce consul général américain à Vancouver, à savoir que les autorités militaires canadiennes usent d'une influence indue pour forcer les immigrés à prendre du service dans ce qu'il appelle "l'armée anglaise d'outre-mer" est absolument fausse—3294; savoir si des représentations ont été faites à Washington—3294; faire rectifier ces déclarations bêtement erronées et diffamatoires—3295.

Hon. W. J. Roche—Assertions que rien ne justifie—3295; nous avons exposé l'affaire au commissaire de l'immigration américaine à Montréal, qui désavoue entièrement ces articles et a fait rapport au gouvernement de Washington—3295; gens qui avaient intérêt à empêcher immigration des Etats-Unis, ont dénaturé et tenté de contrecarrer nos efforts—3295; répandu la rumeur qu'ils seraient probablement sujets à la conscription en venant au Canada—3295.

PRETENDUE SUPPRESSION DU RECRUTEMENT.

M. Burnham—Propagande est à la veille de se faire au Canada pour supprimer au moins en partie le recrutement—1686; article du *Montreal Evening News* du 9 mars—1686; pasteur Russell dira au peuple que ce n'est pas son devoir de s'enrôler—1686.

Hon. A. E. Kemp—Gouvernement fait tout ce qu'il peut pour encourager le recrutement—1686.

PRIMES AUX VOLONTAIRES DE LA CAMPAGNE DES FENIENS.

M. Boivin—Gouvernement écoutera-t-il les suppliques de volontaires de la campagne contre les féniens—3385; incapables d'apporter avant le 31 juillet les preuves requises—3385.

Sir Robert Borden—Demanderai quelle a été la pratique suivie—3385.

PRIX DE LA MORUE AU PORTUGAL.

M. Loggie—Lettre d'Oporto, du 19 avril 1916—3726; loi est en vigueur fixant arbitrairement le maximum des prix de la morue à un chiffre très inférieur à celui des prix actuels, qui sont déjà inférieurs à ceux que les expéditeurs demandent pour le poisson—3726; demande au Gouvernement de faire ce qu'il jugera conforme à l'intérêt du Canada—3727.

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Suite.*

PROJET D'ETABLISSEMENT D'UNE RESERVE FORESTIERE DANS LA REGION DE LA RIVIERE DE L'ESPRIT.

Hon. F. Oliver—Dépêche du secrétaire du Board of Trade de Spirit-River protestant contre le projet de créer une réserve forestière dans le voisinage de cette ville—3694.

PROLONGATION DE LA DUREE DE LA LEGISLATURE.

Hon. G. P. Graham—Demande des renseignements sur ce qui est advenu de cette résolution—3384.

Sir Robert Borden—Gouverneur général a envoyé immédiatement la résolution—3384; on s'occupe de l'étude de cette question en Angleterre, mais j'ignore où l'affaire en est rendue—3384.

RAPPORT DE LA COMMISSION DAVIDSON.

Hon. Wm Pugsley—Quand rapport sera-t-il prêt sur les achats de matériaux, fournitures, sous-marins et autres choses—3341.

Sir George Foster—Rapport est presque terminé—3341.

RECONSTRUCTION DU PALAIS LEGISLATIF.

Sir Wilfrid Laurier—Demande si le Gouvernement a eu le temps de songer à la reconstruction du palais législatif—613; aimerait à discuter le sujet—613.

Sir Robert Borden—Gouvernement accueillera avec plaisir les avis et conseils que la gauche désirera donner—613; ils seront mis à l'étude—613.

RECRUES POUR LA MARINE ROYALE.

M. Macdonald—Article dans le *Daily Mail* de Montréal—3129; gouvernement anglais a demandé au Gouvernement canadien de recruter des hommes pour la marine—3129; députation ayant à sa tête lord Alfred Guinness est en route pour le Canada—3129; j'ai fait des observations de ce genre à la dernière session—3130.

Hon. J. D. Hazen—Gouvernement anglais nous a demandé d'enrôler deux cents hommes en état de conduire des embarcations automobiles—3130.

Hon. Wm Pugsley—Texte de la dépêche—3130; article donne le recrutement des marins de la flotte comme le principal objet de la mission de ceux que l'Angleterre nous envoie—3130; le recrutement des matelots pour les bateaux-automobiles, comme une question purement secondaire—3130.

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Suite.*

RECRUTEMENT DANS GASPE ET BONAVENTURE.

Hon. C. Marcil—Savoir s'il y a moyen de vérifier le nombre d'hommes de Gaspé et Bonaventure enrôlés dans des régiments du Nouveau-Brunswick—4262.

Hon. A. E. Kemp—Prendrai des renseignements—4263.

RECRUTEMENT A TORONTO.

Hon. A. E. Kemp—Certaines paroles prononcées au Sénat relativement au recrutement dans Toronto—3018; observations singulières de l'honorable M. Choquette—3018; dégénérescence des soldats et surtout des recrues de Toronto—3018; observations s'appliquaient aussi aux soldats recrutés partout ailleurs au Canada—3018; lettre de Robert Hazelton contenant des assertions outrées et imméritées—3018; texte d'une explication—3018; faux qu'il existe parmi ceux qui se présentent pour l'enrôlement une proportion notable de malades, de dépravés ou de difformes—3018; ville de Toronto a fourni 30,280 soldats—3018; sont d'aussi beaux hommes qu'on en puisse trouver dans les autres pays—3018; plus de 300,000 hommes au Canada ont offert leur vie pour écraser le militarisme prussien—3019; hommes ont été odieusement diffamés—3019.

M. Maclean (York-sud)—Observations causées par lettre Hazelton sont déloyales et injustes—3019; sont une agression odieuse contre les citoyens de naissance britannique qui vivent dans ce pays—3019; conscription d'York-Sud a envoyé plus de 3,000 recrues au front—3019; majorité d'entre eux sont sujets britanniques de naissance—3019.

REGIMENT DE BUCHERONS.

M. Knowles—Renseignements sur le régiment de bûcherons?—1169.

Sir Sam Hughes—Se recrute parmi les travailleurs forestiers—1169; pour objet l'abatage du bois—1169; les prix de transport outre-mer équivalent à une interdiction de sortie des bois de l'Amérique du Nord et d'ailleurs—1169.

REORGANISATION DES FORCES CANADIENNES.

M. Hughes (King, I.P.-E.)—*Gazette* de Montréal dit que le ministre de la Milice va en Angleterre pour réorganiser les forces canadiennes—2113; ces troupes sont sous la direction des autorités militaires et, si elles ont besoin d'être réorganisées, cela laisse supposer qu'elles sont actuellement dans un état de désorganisation et ce serait certainement une affaire très grave—2114.

Hon. A. E. Kemp—Premier ministre a déjà répondu à une question concernant la mission du ministre de la Milice en Angleterre—2115.

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Suite.*

REQUISITIONNEMENT DU BLE.

M. Knowles—Demande s'il y aura cet hiver un nouveau réquisitionnement du blé—161.

Sir George Foster—Impossible de donner de renseignement—161.

Sir Wilfrid Laurier—Dossier contenant la correspondance relative à la réquisition du blé a été déposé—1505; absolument incomplet—1505; certaines dépêches antérieures au 18 décembre manquent—1505.

Sir George Foster—C'est par oubli qu'elles ne se trouvent pas dans le dossier—1505; Gouvernement veut fournir tous les renseignements ayant directement trait à cette transaction—1506.

REQUSISIONNEMENT DES NAVIRES DE CABOTAGE.

Hon. Wm Pugsley—Consommateurs de houille dans l'embarras—2066; gouvernement anglais a réquisitionné un très grand nombre de navires canadiens engagés dans le cabotage—2066; surtout dans transport de la houille—2066; nombreuses industries des Provinces maritimes ont besoin d'un approvisionnement ininterrompu de cette houille—2066; gouvernement canadien devrait être consulté concernant les navires réquisitionnés—2066.

Sir Robert Borden—Je partage entièrement cet avis—2066; le gouvernement de ce pays devrait être consulté, lorsqu'il s'agit de réquisitionner des navires engagés dans le cabotage canadien—2066; c'est ce qui est arrivé quelques fois, mais pas toujours—2066; représentations ont été faites au gouvernement impérial—2066.

REVOCATION D'UNE LOI DE L'ONTARIO.

M. Lapointe (Kamouraska)—Gouvernement a-t-il reçu une requête priant l'Exécutif d'annuler la loi 5 George V, chapitre 45, de la province d'Ontario?—1898.

Hon. R. Rogers—Je ne sache pas qu'on ait reçu pareille requête—1898; si on l'a reçue on s'en occupera suivant la règle—1898.

Hon. C. J. Doherty—Requête vient d'être reçue—1923; a été soumise au conseil et renvoyée au lieutenant-gouverneur de l'Ontario—1923; pour qu'il fasse les observations qu'il jugera nécessaire—1923; avons agi selon la méthode suivie d'ordinaire—1923.

SALAIRE DES OUVRIERS DE L'INTERCOLONIAL.

M. McCurdy—Journaliers n'ont que $1.60 par jour—3020; ministre devrait trouver un moyen d'augmenter un peu les salaires des ouvriers—3020.

Hon. J. D. Reid—Question a été étudiée—3020; salaires augmentés volontairement—$1.70, $1.75 et $1.85 par jour suivant le travail à faire—3020.

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Suite.*

SASKATCHEWAN ERIGE EN DISTRICT MILITAIRE.

M. McCraney—Chambre de commerce demande que Saskatoon soit le chef-lieu de commandement, si la Saskatchewan est érigée en district militaire—1996; *Citizen* dit que ce district connu comme le n° 12 aura Régina comme chef-lieu—1996.

Hon. A. E. Kemp—Oui—2067; Régina est le chef-lieu—2067.

SERVICE DE STEAMERS ENTRE CAMPBELLTON ET GASPE.

Hon. C. Marcil—Démarches faites pour établir ce service sur la baie des Chaleurs—2160.

Sir George Foster—Eprouvons quelques difficultés—2160; soumissions ont été demandées—2160.

SERVICE CAMPBELLTON ET GASPE.

Hon. C. Marcil—Renseignements au sujet de ce service—3247.

Sir George Foster—Le bateau *Elaine* fera un voyage par semaine à Gaspé et à Paspbiac; service bi-mensuel—3247.

SERVICE DE NAVIGATION AUX ILES DE LA MADELEINE.

M. Macdonald—Quelle est la situation au sujet de ce service?—2160.

Sir George Foster—Soumissions demandées—2160; une seule réponse a été reçue—2160.

SERVICE POSTAL ENTRE SAINT-BERNARD ET SAINT-MAXIME.

Hon. R. Lemieux—Désire avoir les noms des soumissionnaires, le texte du marché, pour le transport du courrier entre Saint-Bernard et Saint-Maxime de Scott—3727.

SERVICE DES TRAINS DANS L'OUEST.

M. Turriff—Service des trains dans l'Assiniboïa—537; seul train de Maryfield à Radville—537; région entière souffre de manque d'aliments et de combustible—537; difficile d'effectuer le service postal—537.

Hon. J. D. Reid—Correspondance reçue à ce sujet—537; commission des chemins de fer a débattu la question avec le Grand-Tronc-Pacifique, le Nord-Canadien et le Pacifique-Canadien—538; froid et tempête de neige—538; impossibilité presque absolue de faire circuler les trains—538; télégrammes prouvant que rien n'a été épargné pour remédier à la situation 538; déplore sincèrement que cette situation ait causé de grandes souffrances à la population des provinces de l'Ouest—540; toutefois, depuis l'instant où la question a été signalée à mon attention, j'ai acquis la conviction que les différentes compagnies de chemin de fer font tout ce qui dépend d'elles pour apporter un remède à la situation—540.

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Suite.*

SERVICE DE LA TRAVERSE DE L'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.

M. Hughes (I.-P.-E.)—Transport entre l'île et la terre ferme—1786; insuccès des efforts que l'on a tentés pour amener à Charlottetown le bac transbordeur *Prince-Edouard*—1787; bateau fatigue dans sa marche à travers la glace—1787; commerce entravé—1787.

Hon. J. D. Hazen—Il a été donné les mêmes instructions que l'on donnait auparavant—1787; bateau n'a manqué qu'une seule fois de faire son voyage quotidien cet hiver—1787.

SITUATION DE J. K. SCAMMELL.

M. Carvell—Lettre publiée par J. K. Scammell dans le *Telegraph* de Saint-Jean, N.-B.—1211; ingénieur à l'emploi des Travaux Publics—1211; août 1914 a offert ses services pour le front—1211; obtint congé afin d'obtenir son certificat de lieutenant—1211; constate qu'on l'a pour ainsi dire destitué de la charge qu'il occupait—1211.

Hon. R. Rogers—Constaté que des rapports de M. Scammell étaient erronés—1211; prendrai d'autres renseignements—1211; gouvernement a défini son attitude au sujet des fonctionnaires publics qui s'enrôlent—1211.

SOLDAT ADOLPHE GRENIER.

Hon. C. Marcil—Mort du soldat Adolphe Grenier du 24e permuté du 41e bataillon d'outre-mer—3726; cas qui sort de l'ordinaire—3727; était le fils adoptif de Pierre Lecourtois—3726; en signant son engagement, il donna le nom d'Adolphe Grenier—3726; la question se soulève, à l'heure actuelle: qui va être mis en possession de la paye restant due au défunt et d'une police d'assurance de $1,000—3726; dans lettres il déclare qu'il a pris une police d'assurance au bénéfice de sa mère adoptive—3726.

Sir Robert Borden—Question devra être étudiée par le département chargé de conclure les arrangements nécessaires au sujet de la succession des soldats décédés—3726.

SOLDATS CANADIENS AU FEU.

M. Macdonald—Rumeur d'un engagement avec les Canadiens près d'Ypres—927.

Sir Sam Hughes—Aucun renseignement officiel—927; il y a eu attaque faite par l'ennemi contre les lignes anglaises et canadiennes—927; pas un pouce de nos tranchées aux mains de l'ennemi—927.

SOLDATS ILLETTRES.

M. Burnham—Grand nombre d'illettrés parmi les soldats qui se sont volontairement enrôlés—1996; tant dans leur propre intérêt que dans celui du pays on devrait leur apprendre à lire et à écrire—1996.

Hon. A. E. Kemp—Ministère n'a reçu aucun rapport à ce sujet—1997.

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Suite.*

SOUSCRIPTIONS EN FAVEUR DES BATAILLONS DE VOLONTAIRES.

Sir Wilfrid Laurier—Lettre reçue d'un certain comté d'Ontario—611; souscriptions afin de procurer à un bataillon des articles qui lui sont nécessaires—611; pas la première fois que pareil incident se produit—611.

Sir Sam Hughes—Département de la Milice fournit tous les effets nécessaires aux troupes en campagne—611.

SUFFRAGE FEMININ.

Hon. Frank Oliver—Dépêche de l'Institut des femmes de l'Alberta et de l'Association industrielle des femmes d'Edmonton—1687; désire savoir si le Gouvernement s'est prononcé contre le suffrage féminin—1687.

Sir George Foster—J'espère qu'il (M. Oliver) demandera à ces dames de conserver leurs espérances jusqu'à ce qu'elles reçoivent une réponse du premier ministre—1687.

TARIF D'ELEVATEUR A CALGARY.

M. Buchanan—Changements sont-ils faits dans le tarif d'entrepôt à l'élévateur de Calgary?—1688.

Sir George Foster—Pour un certain temps afin de faire disparaître engorgement et d'induire les cultivateurs à mettre leur grain en entrepôt—1688; il est permis à ceux-ci de le transporter sans frais mais non pas sans frais d'élévateur—1688.

TARIFS SPECIAUX SUR LES CHEMINS DE FER POUR LES SOLDATS.

M. Macdonald—Gouvernement devrait prendre les mesures voulues pour établir des tarifs spéciaux en faveur des soldats permissionnaires qui désirent se rendre dans leur foyers—2672.

Sir Robert Borden—Question sera mise à l'étude—2673.

TAXE DE GUERRE SUR LES COMPAGNIES MINIERES.

Hon. G. P. Graham—Taxe s'appliquera-t-elle aux compagnies minières dont les profits sont amortissables—965.

Sir Thomas White—Je ne puis dire encore si dans les détails l'application sera la même que pour les compagnies ordinaires—965; taxe s'appliquera aux compagnies minières—965.

TAXE DE GUERRE SUR LES TERRES.

M. Turriff—Allocution par le ministre de l'Intérieur à Chicago—786; n'existe pas de taxe de guerre sur les terres au Canada et jamais on n'en imposera—786.

Hon. W. J. Roche—Je n'ai jamais tenu ces propos-là—786.

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Suite.*

TRAVAIL DANS LES FABRIQUES DE MUNITIONS.

M. Macdonald—Loi des enquêtes sur les différends industriels applicable aux établissements où se fabriquent des munitions?—2672; demande de déposer une copie du décret du conseil—2672.

Hon. T. W. Crothers—Le conseil a pris cette décision—2672.

TROUBLES OUVRIERS AUX USINES VICKERS-MAXIM A MONTREAL.

M. Verville—Grande assemblée de protestation au sujet de cette grève—1848; si le Gouvernement ne prend pas des précautions il est possible que cette grève devienne générale—1848.

Hon. C. J. Doherty—Tout lieu de croire à un accommodement—1848; ministre du Travail mettra tout en œuvre pour faire face à la situation—1848.

TROUBLES A WINNIPEG.

Sir Wilfrid Laurier—Demande des renseignements sur des troubles qui seraient survenus à Winnipeg—2671.

Hon. A. E. Kemp—Rapport de l'officier commandant du district à Winnipeg—2671; cause immédiate des troubles—2671; l'arrestation par la police de la ville de trois soldats accusés d'ivresse et de désordre—2671; foule parmi laquelle étaient un certain nombre de soldats qui ont attaqué la police et délivré les soldats—2671; partie des troubles due à des soldats en congé de fin de semaine de bataillons en dehors de la ville—2671; cela a été arrêté pour l'avenir—2671; enquête a été instituée—2671.

Sir Robert Borden—Pratique des villes de garnison a été de remettre aux autorités civiles ceux qui se rendent coupables de contraventions aux lois civiles—2671; ils sont punis en conséquence—2671.

Sir Wilfrid Laurier—Autorités devraient faire comprendre au soldat que le premier de ses devoirs est d'obéir à la loi—2672.

VACANCES DANS LA MAGISTRATURE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Hon. R. Lemieux—Vacances dans la magistrature à Montréal et à Trois-Rivières—964; Board of Trade et le barreau de Montréal désirent vivement qu'on remplisse le plus tôt possible la vacance causée par la mort de M. le juge Saint-Pierre à Montréal—964.

Hon. C. J. Doherty—Nomination sera faite aussitôt que la chose me sera possible—964.

Hon. J. Bureau—Beaucoup d'avocats à Trois-Rivières et un grand nombre de candidats—964.

Hon. C. J. Doherty—Même réponse que pour Montréal—964.

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS—*Fin.*

VACANCE DANS LA MAGISTRATURE DE QUEBEC.

Hon. R. Lemieux—Membres du barreau de Montréal demandent de nommer un nouveau juge dans ce district—1091; vacance existe depuis un mois—1091; expédition des affaires au palais de justice est enrayée—1091.

Hon. R. Rogers—Décision sera prise d'ici quelques jours—1092.

VACANCES DE SIEGES ELECTORAUX.

Hon. C. Marcil—Election des comtés de Lincoln et Restigouche—3570; ce dernier privé d'un représentant depuis plusieurs mois—3570.

Hon. R. Rogers—M. l'Orateur ne s'est pas encore occupé de cette question—3570.

MESSAGES.

ACCUSE DE RECEPTION DE L'ADRESSE.

M. l'Orateur—Lit message de S.A.R. le Gouverneur général—1169; remercie d'avoir adopté l'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session—1169.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1915-1916.

Sir Thomas White—Message de Son Altesse Royale le Gouverneur général transmettant budget supplémentaire pour 1915-1916—2932.

BUDGET 1916-1917.

Sir Thomas White—Dépose message de S.A.R. le Gouverneur général contenant les prévisions budgétaires pour exercice se terminant le 31 mars 1917—549; propose considération ultérieure—549.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1916-1917.

Sir Thomas White—Lit message de S.A.R. accompagnant budget supplémentaire pour exercice 1916-1917—4258.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1916-1917.

Sir Thomas White—Message de Son Altesse Royale le Gouverneur général transmettant budget supplémentaire pour 1916-1917—2772.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1916-1917.

Sir Thomas White—Message de Son Altesse Royale le Gouverneur général transmettant le budget supplémentaire pour l'exercice finissant le 31 mars 1917—3448.

INCENDIE DU PALAIS LEGISLATIF.

M. l'Orateur—Lit messages de sympathie—1336.

MESSAGES—*Suite.*

LOI SUR LES PETITES RECLAMATIONS CONTRE LES CHEMINS DE FER DE L'ETAT.

M. l'Orateur—Message du Sénat—4221; déclare ne pas vouloir persister à soutenir son amendement au bill n° 91—4221; amendement que la Chambre des communes avait rejeté—4221.

MUTATION DANS LE PERSONNEL ADMINISTRATIF.

M. l'Orateur—Recommande à la demande du Sénat la mutation de M. Albert Horton, éditeur des Débats de la Chambre des communes, dans le personnel du Sénat où il a été nommé à une position semblable—4312; message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre fait droit à leur demande—4312.

Adopté—4312.

NOMINATION D'UN COMPTABLE.

M. l'Orateur—Message du Sénat—4336; acquiesce à la nomination de M. A. M. W. Carter au poste de comptable de la bibliothèque—4336.

NOMINATION D'UN GREFFIER DES PROCES-VERBAUX DE LA CHAMBRE.

M. l'Orateur—Fait déposer rapport nommant C. W. Boyce, greffier des Procès-verbaux de la Chambre des communes—473.

NOMINATION D'UN REDACTEUR DES DEBATS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

M. l'Orateur—Avancement de M. T. P. Owens au poste de rédacteur des débats et chef du service de la sténographie de la Chambre des communes—4316; ratification du titre de M. W. H. Dickson comme sténographe en chef des comités parlementaires—4316.

NOMINATION D'UN SERGENT-D'ARMES ADJOINT.

M. l'Orateur—Annonce nomination de M. Louis Charles Panet, comme sergent d'armes adjoint pour présente session—80.

NOMINATION DU SOUS-GREFFIER DE LA CHAMBRE.

M. l'Orateur—Annonce qu'il a choisi M. Arthur Beauchesne, C.R., comme sous-greffier de la Chambre des communes en remplacement de feu M. J. B. R. Laplante—834.

OUVERTURE DE LA SESSION.

M. l'Orateur—Lit message convoquant Chambre des communes dans Chambre du Sénat—

MESSAGES—*Fin.*

PROROGATION.

M. l'Orateur—Lit message annonçant venue au Sénat du député de S.A.R. le Gouverneur général pour sanction royale—4339.

REFORMES DANS L'ORGANISATION DU SERVICE STENOGRAPHIQUE.

M. l'Orateur—Rapport du greffier de la Chambre—2515; texte—2515; secrétaire du service sténographique transféré au service des procès-verbaux—2515; charge de secrétaire n'a plus sa raison d'être—2515; M. Owens désigné comme rédacteur des Débats—2515.

SANCTION ROYALE.

M. l'Orateur—Lit message convoquant la Chambre des communes au Sénat pour sanction royale—1570.

Liste des bills sanctionnés—1570.

SANCTION ROYALE.

M. l'Orateur—Lit message convoquant Chambre au Sénat pour sanction royale—2175.

Liste des bills sanctionnés—2175.

SANCTION ROYALE.

M. l'Orateur—Lit message convoquant la Chambre des communes au Sénat pour sanction royale—2941.

Liste des bills sanctionnés—2941.

SANCTION ROYALE.

M. l'Orateur—Lit message convoquant la Chambre des communes au Sénat pour sanction royale et prorogation—4339.

Liste des bills sanctionnés—4339.

TRAITEMENT DU COMPTABLE DE LA BIBLIOTHEQUE.

M. l'Orateur—Annonce qu'il a recommandé l'augmentation des appointements de M. Alfred Carter—3340.

MOTIONS DE DISCUSSION.

CREATION D'UNE BRIGADE NAVALE CANADIENNE.

M. Macdonald (Pictou)—Relevé comprenant liste des vaisseaux appartenant au gouvernement canadien en service sous l'empire des dispositions de la loi navale, leur condition; copie, documents touchant la création d'une brigade navale canadienne—1748; sommes arrivés au vingtième mois de la guerre—1748; si nous faisons beaucoup pour la défense sur terre personne n'a entendu parler de ce que le Canada fait sur mer—1748; flotte allemande se propose de prendre la mer pour livrer bataille à la flotte anglaise—1749; Nous avons intérêt à savoir dans quelle situation le Canada se trouverait, si une demi-douzaine environ de navires allemands réussissaient, pendant la bataille,

MOTIONS DE DISCUSSION—*Suite.*

CREATION D'UNE BRIGADE NAVALE CANADIENNE—*Suite.*

M. Macdonald (Pictou)—*Fin.*

à s'échapper par le nord de l'Ecosse, et traversaient l'Atlantique et venaient dans nos ports de mer—1749; l'Australie a pourvu à sa propre défense—1749; Canada se trouve dans une position humiliante—1749; nous serions sans défense—1749; au mois de janvier le Canada n'avait sur la côte de l'Atlantique qu'un seul navire en état de prendre la mer—1749; petit vaisseau, le *Canada* armé de deux petits canons—1749; autres vaisseaux étaient en réparations—1750; le *Niobé* était attaché au quai et l'on travaillait à son désarmement—1750; situation peu honorable pour le pays—1750; loi de 1910 sur le service naval permet de former des réserves navales—1750; loi a en outre prévu l'emploi au service de l'amirauté de ceux qui se sont enrôlés dans ces réserves—1750; rapports du service naval depuis 1912 n'indiquent rien sur l'existence d'une réserve navale quelconque—1750; une réserve a été établie en Colombie-Britannique, mais nul encouragement n'a été donné au recrutement—1751; rien n'a été fait pour reconnaître l'existence de cette association qu'après qu'elle eut été établie depuis quelque temps déjà—1751; cette réserve a fourni 200 hommes qui servent dans la marine britannique—1751; ce que l'on peut faire au Canada—1751; depuis qu'on a chassé les navires allemands du Pacifique-sud, notre littoral de l'Ouest n'est plus menacé—1752; réserve navale devrait être établie sur le littoral de l'Atlantique—1752; nous dire pourquoi le Canada n'a pas voulu coopérer avec la marine de guerre, comme il l'a fait pour les armées de terre—1753.

Hon. J. D. Hazen—M. Macdonald n'a pas tant visé à obtenir des renseignements utiles au pays qu'à diriger une attaque de partisans contre le Gouvernement—1753; a critiqué le manque de protection à l'arsenal maritime d'Halifax—1753; a oublié de dire qu'il a fait sa visite un dimanche, de là l'inactivité qui y règnait—1753; en réalité depuis que la guerre a éclaté, la plus grande activité n'a cessé de régner—1753; grand nombre de navires de guerre ont eu Halifax comme base—1753; personnel des affaires navales d'Halifax a dû se charger d'une foule de services se rattachant à la guerre—1753; coopérer aux mesures de défense sur les côtes canadiennes—1754; de l'avis de l'amirauté, ce personnel a fait œuvre des plus utiles—1754; mesures prises pour la protection de l'arsenal maritime d'Halifax cadrent parfaitement avec celles adoptées pour la protection des arsenaux maritimes du gouvernement impérial—1754; à l'extérieur la discipline des arsenaux est confiée à des gendarmes fédéraux—1754; si le Canada est sans défense, si nous ne coopérons pas, autant que nous le devrions, à la superbe protection que nous accorde aujourd'hui la marine de guerre britannique, à qui la faute?—1754; depuis 1913, députés de gauche ont eu recours à tous les moyens connus en stratégie parlementaire pour faire de l'obstruction et empêcher l'adoption d'un

MOTIONS DE DISCUSSION—*Suite.*

CREATION D'UNE BRIGADE NAVALE CANADIENNE—*Suite.*

Hon. J. D. Hazen—Suite.
projet de loi tendant à accorder de l'aide à la marine de guerre de la mère-patrie —1754; inspirés par l'esprit de parti, ils ont poussé une majorité de leurs partisans au Sénat à rejeter le projet de loi tendant à assurer la construction des trois plus puissants cuirassés connus de la science moderne—1754; le chef du gouvernement avait raison et prévoyait ce qui allait arriver dans son projet de faire construire trois navires de guerre importants, même s'ils devaient coûter $35,000,000—1756; de sorte que lorsque la guerre serait venue, ces navires portant le pavillon du Canada auraient pu être rencontrés sur les mers, protégeant non seulement le commerce canadien, mais aussi le commerce des autres parties de l'empire—1756; libéraux refusèrent de reconnaître la véritable situation—1758; obstruction au programme naval du gouvernement—1757; firent appel à la majorité servile dont ils disposaient au Sénat—1757; la brigade navale —1758; celle qui est actuellement sur le continent se compose du surplus de marins que l'Angleterre a encore à sa disposition après que les équipages de tous les navires de la flotte sont au complet— —1758; si nous n'avons pas recruté d'hommes pour la brigade navale, nous avons agi d'après les instructions des autorités britanniques—1758; au moment de la déclaration de la guerre, non seulement la Grande-Bretagne n'avait pas besoin de recrues pour sa marine, mais elle avait encore à sa disposition près de 20,000 marins, qui, bien qu'enrôlés pour faire du service dans la marine, n'y avaient pas été appelés—1758; c'est alors que l'on forma des brigades navales qui furent envoyées dans les tranchées, comme les soldats des armées de terre— 1758; travaux faits par le département des Affaires navales depuis la déclaration de la guerre—1760; transporté 100,000 soldats canadiens en Angleterre— 1760; sécurité des routes commerciales entre notre pays et le continent européen a été maintenue—1760; fait la police de nos côtes—1761; renseignement sur le *Niobé*—1761; fallait avoir à Halifax un dépôt pour les nombreux gradés de la marine impériale qui passait continuellement par cette station et il était très commode d'avoir un navire à cette fin dans le port d'Halifax—1761; il fut en conséquence décidé d'interner le *Niobé* dans ce port avec un noyau d'équipage pour le maintenir en bonnes conditions et suffisant pour donner de l'emploi aux gradés de passage—1761; nous avons pris ces dispositions après avoir consulté l'amirauté et avoir obtenu son approbation —1761; *Niobé* actuellement n'est guère propre à d'autres services—1762; département du Service naval a eu beaucoup à faire avec le transport des munitions et des marchandises destinées au gouvernement anglais et aux gouvernements alliés —1762; notre service des magasins et des entreprises a été très occupé—1762; donné des commandes pour plus d'un million de dollars—1762; avons continuellement en magasin pour plus de $600,000 de fournitures de toutes sortes— 1762; provisions sortent de nos magasins non seulement pour la marine canadienne mais pour les navires de la marine impériale—1762; surveillance du chargement des vaisseaux—1763; arrangements relatifs au transport—1763; le Service naval s'est fidèlement acquitté de la lourde tâche qui lui incombait—1766.

Hon. Wm Pugsley—*Niobé* aurait pu rendre les plus utiles services en capturant des navires allemands—1766; hommes avaient été autorisés à quitter leur service—1766; nul effort ne fut tenté pour les garder au service de Sa Majesté— 1766; en ce qui concerne la guerre le ministère du Service Naval n'a rendu aucun service réel au Canada ou à l'empire —1766; projet naval du Gouvernement— 1767; parti libéral n'a exercé aucune influence sur le Sénat pour en empêcher l'adoption—1767; Gouvernement au moyen de la clôture l'avait fait adopter de force par la Chambre des communes— 1767; en 1909 le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande se sont engagés à créer des marines locales qui serviraient à la défense de leurs côtes—1768; seraient disponibles pour la défense de l'empire en cas de danger—1768; Canada n'a pas tenu la promesse faite aux autorités impériales—1768; l'engagement pris par le Gouvernement actuel vis-à-vis le parti nationaliste l'a empêché de répondre aux désirs du Canada et de l'empire—1768; si on avait suivi l'œuvre commencée par l'ancien gouvernement, bien avant que la guerre éclatât, on aurait eu au moins deux croiseurs à flot— 1770; la maison Cammell, Laird et Compagnie avait offert de construire dans le port de Saint-Jean dix bâtiments de guerre, dont quatre croiseurs, trois contre-torpilleurs et trois d'une autre sorte —1770; deux croiseurs devaient être terminés en trois ans et toute l'entreprise dans six—1770; Canada aurait écrit une page glorieuse—1770; si nous avions eu deux de ces croiseurs sur les flots, ils auraient pu accomplir des exploits tout aussi magnifiques que ceux que le navire australien *Sydney* a accomplis dans l'océan Pacifique—1770.

Sir Robert Borden—Si la mesure du Gouvernement avait été adoptée par le Sénat nous aurions eu, il y a un an, trois navires de guerre aussi puissants qu'il est possible d'en avoir au monde—1772; si nous n'avons pas un seul navire à l'heure qu'il est pour représenter le Canada sur les mers, nous le devons tout simplement au parti libéral—1772; j'avais annoncé dans l'automne de 1910 que je ferais exactement ce que j'ai fait—1772; les lords de l'amirauté ont communiqué leurs vues au Parlement canadien—1772 l'aide la plus efficace que le Canada pourrait nous offrir—1773; serait à désirer que cette assistance soit offerte sous forme

MOTIONS DE DISCUSSION—*Suite.*

CREATION D'UNE BRIGADE NAVALE CANADIENNE—*Suite.*

Sir Robert Borden—Fin.
d'un certain nombre de navires les plus gros et les plus puissants que puissent construire la science et l'argent—1773; je déposai devant le Parlement un projet de loi basé sur ces recommandations, non pas comme mesure permanente, mais comme mesure d'urgence et temporaire —1773; j'ai affirmé devant le Parlement, à cette époque, que le Gouvernement du Canada, avant de faire adopter une loi permanente relativement à la coopération du Canada dans la défense navale de l'empire, soumettrait au préalable cette mesure à l'approbation du Parlement et du peuple canadiens—1773; afin que l'on se rendît bien compte de sa portée et que le peuple eût l'occasion d'exercer le droit incontestable qu'il possède de se prononcer à ce sujet—1773; nous avons fait tout ce qui dépendait de nous afin de la faire adopter—1773; six mois et demi avant que la guerre éclatât comme un coup de tonnerre dirigé contre le Canada et l'empire, le chef de l'opposition disait: "Le péril allemand est disparu, si toutefois il a jamais existé"—1773; j'ignore sur quoi il pouvait se fonder pour assurer absolument au peuple canadien qu'il n'existait pas le moindre danger entre notre empire et l'Allemagne —1773; nous avons été en Grande-Bretagne demander carrément et sagement l'avis des meilleurs experts de l'amirauté et du gouvernement anglais sur la ligne de conduite que le Canada devait suivre —1775; nous l'avons soumis au Parlement comme étant la base de notre projet—1775; dans ces circonstances-là, il n'appartient pas à l'opposition de critiquer le ministère—1775.

M. Carroll—Gouvernement est aussi à blâmer pour ne pas avoir doté le pays de sept croiseurs rapides et de leurs auxiliaires nécessaires pour assurer la défense de nos côtes—1776; aurait dû réaliser le programme du cabinet libéral en 1911—1776; dreadnoughts et autres navires de guerre de la Grande-Bretagne sont en mesure de faire face à tout danger qui pourrait exister sur la mer du Nord—1776; aujourd'hui l'empire britannique n'est vulnérable que dans les eaux canadiennes—1776; le fait est connu que nos côtes sont sans défense depuis le commencement de la guerre—1776; marine anglaise a besoin de jeunes gens pour prendre la place de ceux qui ont de longues années de service—1776; l'amirauté demande des recrues—1777; l'Angleterre n'a pas besoin de navires pour ses flottes de la mer du Nord mais des hommes pour sa marine de guerre et des croiseurs rapides pour la protection des côtes canadiennes—1777; nous ne fournissons pas un seul homme à la marine anglaise—1777; gouvernement aurait dû se procurer des sous-marins aux chantiers de construction maritime de Montréal—1777; demande devrait être faite à la jeunesse de s'enrôler dans la marine—1778.

MOTIONS DE DISCUSSION—*Suite.*

CREATION D'UNE BRIGADE NAVALE CANADIENNE—*Fin.*

M. Wilcox—Attaques inspirées par l'esprit de parti—1779; du commencement à la fin, les libéraux se sont servis du projet de la marine, comme d'un expédient électoral—1780.

M. Macdonald (Pictou)—Mon but en présentant cette motion—1780; j'avais dans l'idée que le pays devait dans cette guerre prêter quelque assistance à la marine impériale—1780; et que les efforts du département des Affaires navales sur les côtes de l'Atlantique n'avaient pas été suffisants—1780; politique du parti libéral en 1913—1782; texte d'une résolution en donnant une définition claire—1782; programme permanent de défense navale —1782; renseignements fournis par l'Annuaire de la marine—1784; dans la marine anglaise il y a 47 navires de date plus ancienne que le *Niobé*—1785; quatre-vingt-sept navires de première classe ont un moindre jaugeage—1785; c'est à tort que les conservateurs disent que le *Niobé* ne vaut rien—1785; aurait pu rendre de grands services—1785; gouvernement devrait favoriser l'adoption de mesures permettant la construction de navires d'une sorte ou d'une autre pour la défense maritime du Canada—1785.

Motion adoptée—1786.

DEBAT SUR LE CHEMIN DE FER DE LA VALLEE DU FLEUVE SAINT-JEAN.

M. Carvell—Copie de télégrammes, correspondance, contrats se rapportant à l'exploitation de la voie ferrée dite *Valley Railway* depuis octobre 1914—2001; sommes arrivés à une période dans l'histoire de la transaction où il est nécessaire d'avoir une déclaration nette du gouvernement—2002; population du Nouveau-Brunswick a encouru une responsabilité d'environ $5,000,000—2002; vers 1910 une agitation a été entreprise au Nouveau-Brunswick pour construire une voie ferrée depuis Grand-Falls, sur le Transcontinental, jusqu'à la ville de Saint-Jean—2002; proposition consistait à savoir que le gouvernement fédéral voulait exploiter ce chemin de fer comme une partie du réseau de l'Intercolonial sur une base de 40 p. 100—2002; c'est-à-dire en payant au gouvernement du Nouveau-Brunswick 40 p. 100 des recettes brutes pour assurer l'intérêt des obligations, la province garantissant les obligations—2002; les autorités de l'Intercolonial s'opposèrent très sérieusement à la proposition disant qu'elle était bien préférable pour le Nouveau-Brunswick que pour l'Intercolonial —2002; proposition fut acceptée et la loi adoptée en mars 1911—2002; nouveau gouvernement changea la convention—2002; texte de l'entente—2002; on conserva la disposition qui stipulait que le chemin de fer serait exploité par l'Intercolonial—2003; on s'engageait à verser à la province du Nouveau-Brunswick 40 p. 100 des recettes brutes provenant de l'exploitation de cette voie ferrée, et l'arrangement stipulait également en termes aussi clairs que le permet la langue an-

MOTIONS DE DISCUSSION—*Suite.*

DEBAT SUR LE CHEMIN DE FER DE LA VALLEE DU FLEUVE SAINT-JEAN—*Suite.*

M. Carvell—Fin.
glaise, que le Gouvernement prendrait à bail l'exploitation de ce chemin de fer, section par section, au fur et à mesure de leur achèvement—2003; la première section allait de Fredericton à Woodstock soit 62 milles—2003; la seconde section s'étendait de Fredericton jusqu'à 40 milles au sud de cette dernière ville—2003; et la convention stipulait que du moment que 25 milles de voie ferrée seraient construits cela constituerait une nouvelle section que le gouvernement fédéral s'engageait à exploiter aux conditions arrêtées—2003; Grand-Falls est le bon endroit pour raccorder la voie au Transcontinental—2006; au lieu de prolonger la voie jusqu'à Grand-Falls, au lieu de la prolonger jusqu'à Andover pour, de là, obtenir le droit de circulation sur la ligne du Pacifique-Canadien jusqu'à Grand-Falls, on l'a fait aboutir à Centreville qui se trouve à 25 milles d'Andover—2007; les journaux ministériels ont annoncé que le Gouvernement n'a pas l'intention de la prolonger plus loin que cela—2007; c'est manquer à la parole donnée à une très grande partie de la population, à la province entière—2007; on arrête les travaux au moment où l'on arrive au point où l'on pourrait obtenir un trafic rémunérateur non seulement pour l'Intercolonial, mais pour toute la province—2007; sans raccordement au Transcontinental ce chemin de fer serait l'un des plus grands crimes politiques qui aient jamais été commis dans un pays libre—2007; le crime d'avoir dépensé plus de $4,000,000, de notre argent sans nous rien donner, si ce n'est des dettes qui retomberont sur nos épaules—2007; l'Intercolonial exploite une partie de la voie à partir de Fredericton—2009; n'a jamais payé un sou des 40 p. 100 dus à la province—2009; habitants du Nouveau-Brunswick acquittent l'intérêt sur $6,000,000 d'obligations en rapport avec la partie construite de cette voie ferrée—2009; gouvernement du Nouveau-Brunswick devrait construire la voie d'après l'entente faite avec le gouvernement fédéral—2015.

Hon. R. Rogers—Députés de la gauche sont responsables de la situation des chemins de fer dans le Nouveau-Brunswick—2017; ancien gouvernement a fait passer la voie dans un pays si désavantageux que la population du Nouveau-Brunswick, a cru devoir assumer cette forte dette pour construire le chemin de fer du Saint-Jean, là où aurait dû passer le Transcontinental, dans l'intérêt du port national et du développement les ressources de cette province—2017; la partie du chemin de fer de la vallée du Saint-Jean, qui intéresse surtout le public en dehors de la province, c'est celle qui va de Fredericton et Gagetown à la ville de Saint-Jean—2018; car un prolongement de la ligne, depuis Centreville jusqu'à Grand-Falls, ne desservira aucun trafic qui ne serait pas également desservi autrement—2018; la jonction de McGivney nous

MOTIONS DE DISCUSSION—*Suite.*

DEBAT SUR LE CHEMIN DE FER DE LA VALLEE DU FLEUVE SAINT-JEAN—*Suite.*

Hon. R. Rogers—Fin.
permet d'atteindre le port de Saint-Jean aussi facilement qu'un raccordement à Grand-Falls—2018; texte des renseignements fournis par MM. C. B. Brown, F. P. Gutelius et C. M. Monsarratt—2019; gouvernements fédéral et du Nouveau-Brunswick pourront économiser une somme de $2,870,000 d'après les nouveaux plans—2019; correcpondance concernant les affaires du chemin de fer du Saint-Jean à Québec—2020; gouvernement du Nouveau-Brunswick ne néglige rien pour obtenir un prolongement d'un réseau de voies ferrées si nécessaires au développement de la province—2025; nous sommes prêts à lui aider généreusement—2025; le raccordement à McGivney-Junction, donne une correspondance aussi directe avec le port national que le serait celle entre les Grandes-Chûtes et Saint-Jean—2025; c'est une question que seule la province peut résoudre et le gouvernement provincial désire certainement exécuter ce projet—2025; et c'est ce qu'il fera, à n'en pas douter, à la première occasion favorable qui se présentera—2025.

Hon. Wm Pugsley—Gouvernement de l'époque a engagé le crédit de la province après avoir obtenu la certitude que la ligne serait construite entre Saint-Jean et Grand-Falls, afin qu'elle devint partie du Transcontinental—2026; engagement est mis de côté—2027; cette ligne au lieu de faire partie du Transcontinental, sera un simple embranchement du Pacifique-Canadien—2027; changements ont été faits sans consulter la population du Nouveau-Brunswick—2028; Port Saint-Jean serait devenu le grand port maritime relié au réseau du Transcontinental—2031; M. Gutelius et l'Intercolonial—2031; a fait de Saint-Jean une espèce de halte en ce qui concerne l'exploitation de l'Intercolonial—2031; difficultés à aller prendre à Moncton l'*Ocean Limited*, le meilleur convoi desservant les provinces maritimes—2032; on constate que M. Gutelius a eu le plus grand souci des intérêts du Pacifique-Canadien—2032.

M. Michaud—Terminus de ce chemin de fer du Saint-Jean devait être placé au Grand-Sault—2034; ville située dans une région très riche en ressources de toutes sortes—2034; depuis quatre ans rien n'a été fait—2035; faire observer qu'il est tout aussi important, à l'heure actuelle, de construire cette voie ferrée jusqu'à Grand-Falls que de le prolonger jusqu'à Saint-Jean—2035; ce que nous voulons c'est une ligne directe qui relie l'intérieur du Nouveau-Brunswick avec le meilleur port d'hiver qui existe dans toutes les Provinces maritimes—2035; il y aura un déficit sur le chemin de fer en partie construit, aussi longtemps qu'il n'aura pas été achevé de Grand-Falls à Saint-Jean—2035.

M. Copp—En cherchant à faire croire que le Gouvernement se propose de construire

MOTIONS DE DISCUSSION—*Suite.*

DEBAT SUR LE CHEMIN DE FER DE LA VALLEE DU FLEUVE SAINT-JEAN—*Fin.*

M. Copp—Fin.
une ligne de Gagetown à Westfield, on compte trop sur la crédulité de la population du Nouveau-Brunswick—2037 ; en 1914 le gouvernement provincial a trompé les membres de la législature—2037 ; il ne s'écoulera guère d'années avant que l'on voit cette ligne exploitée par le Pacifique-Canadien, comme partie intégrante de son réseau—2039 ; et la petite province du Nouveau-Brunswick sera pour toujours condamnée à payer les intérêts sur les obligations—2039.

M. Turgeon—Contribuables du Nouveau-Brunswick n'ont jamais été invités à voter en faveur d'une subvention pour la construction de cette ligne, avant qu'il fût question d'en faire une partie du Transcontinental, depuis Grand-Falls jusqu'à Saint-Jean—2039 ; pour attirer le commerce de l'Ouest dans ce port de mer—2039 ; il n'était pas question d'en faire un tributaire du Pacifique-Canadien—2039 ; ce devait être une partie du Transcontinental, depuis Grand-Falls jusqu'à Saint-Jean—2039 ; c'est depuis le jour où le gouvernement d'Ottawa et le gouvernement de Fredericton n'ont pas tenu leurs promesses que le public a perdu confiance en eux—2039 ; c'est en trompant le peuple qu'on lui a fait contracter des obligations énormes pour la construction de cette voie—2039.

Motion adoptée—2044.

ENQUETE DANS LES ACHATS D'OBUS.

Sir Wilfrid Laurier—Propose qu'il soit nommé un comité de membres de la Chambre aux fins de faire une enquête sur tous les achats d'obus ou autres munitions—1570 ; texte de la motion—1570 ; journaux de toutes les couleurs politiques pressent depuis des mois le Gouvernement de faire une enquête—1570 ; et une enquête approfondie, dans les opérations du comité des obus, et disent que le Gouvernement doit cela à la satisfaction du pays et à sa propre réputation—1570 ; bon de rechercher la cause de cette attitude passionnée—1570 ; c'est la conviction qui s'est imposée de bonne heure aux puissances alliées comme première leçon de guerre, que, si elles doivent vaincre, il leur faut sans le moindre retard beaucoup de munitions—1571 ; gouvernement canadien s'est chargé de fournir des munitions aux autorités impériales—1571 ; ministre de la Milice appela à son aide une commission connue sous le nom de commission des obus—1571 ; commission n'a, pour ainsi dire, rien fait—1571 ; accusations se sont fait jour dans la presse—1571 ; députés ont relevé ces accusations, ont demandé une enquête—1571 ; jusqu'ici, le Gouvernement est resté sourd à tous ces appels—1571 ; deux ministres seulement ont donné quelque attention à cette affaire—1571 ; ministre de la Milice mit au rancart toutes les accusations lancées contre la commission des obus—1572 ; solliciteur général croit que le

MOTIONS DE DISCUSSION—*Suite.*

ENQUETE DANS LES ACHATS D'OBUS—*Suite.*

Sir Wilfrid Laurier—Fin.
Gouvernement n'est nullement responsable des agissements de la commission des obus—1572 ; membres de la commission n'ont pas été nommés par le gouvernement impérial, mais par le gouvernement canadien—1572 ; on ne peut établir de comparaison entre le cas actuel et celui de 1903 au sujet de la guerre sud-africaine—1572 ; motion présentée à cette époque par M. Monk tendait uniquement au dépôt de documents, tandis que la motion présentée aujourd'hui à cette Chambre demande enquête pour cause bien établie—1572 ; même dans la supposition où il y aurait concordance parfaite entre les deux cas, je prétends que le refus opposé par le gouvernement en 1903 à la motion en question, ne constitue pas de précédent qui autorise le Gouvernement actuel à refuser d'accepter la motion présentée aujourd'hui—1572 ; M. Monk fit sa motion sans donner un mot d'explication—1573 ; j'ai déclaré alors que la motion présentée n'était pas du ressort du Parlement, mais que si des accusations de malversations étaient portées contre le Gouvernement, au sujet de l'achat du foin et d'avoine pour les autorités impériales et si un comité d'enquête était demandé le droit d'investigation serait accordé—1573 ; je prends la même attitude aujourd'hui—1573 ; commission des obus a été nommée par le Gouvernement, elle a été créée comme une succursale du Gouvernement, elle a été sous la direction d'un membre du Gouvernement et selon la doctrine qu'a posée mon honorable ami, le Gouvernement doit assumer toute la responsabilité en cette affaire—1575 ; rapport de la commission prouve qu'elle opérait sous la direction du ministre de la Milice—1576 ; lord Curzon dit que les autorités impériales ne connaissent rien de la commission des obus—1576 ; qu'elles n'ont affaires qu'avec le ministre de la Milice—1577 ; reproche au Gouvernement de n'avoir comme membres de la commission que des industriels qui s'occupaient en ce moment-là de fabriquer des obus pour l'Etat—1577 ; président a adjugé des entreprises à l'insu des autres membres de la commission—1577 ; général Bertram finit par adjuger des entreprises à son propre établissement industriel—1577 ; on a laissé de côté des fabricants qui avaient un outillage presque installé—1578 ; rien ne se faisait tandis que les soldats qui étaient au front demandaient à grands cris des obus—1578 ; déclaration de M. Thomas—1578 ; Canada peut faire bien plus qu'il ne fait—1578 ; commande de cinq millions d'obus au prix de $22,000,000 a été accordée à des américains—1578 ; Gouvernement a avancé $3,750,000 à la compagnie qui a obtenu la commande—1579 ; l'intervention du colonel Allison—1579 ; fusées auraient pu être fabriquées au Canada—1580 ; négligence de la commission des obus à faire son devoir a causé une perte de temps—1581 ; et cette perte de temps a fait que nous avons perdu des batailles—1580 ; je tiens le Gouvernement responsable et je demande une enquête—1580.

MOTIONS DE DISCUSSION—*Suite.*

ENQUETE DANS LES ACHATS D'OBUS—*Suite.*

Sir Robert Borden—Chef de l'opposition demande une enquête dans les opérations de la commission des obus—1580; se base sur de simples coupures de journaux—1580; aurait dû considérer quel est le devoir d'hommes publics dans les conditions où se trouve placé l'empire aujourd'hui—1580; le premier ministre Asquith disait récemment que les déclarations faites en Chambre ont pour le monde une autorité bien différente de ce qui est publié dans les journaux—1581; quelques députés libéraux ont affirmé bien à la légère que la production des obus et la fabrication des munitions étaient les choses les plus faciles du monde—1581; opinion d'un homme qui n'a pas de supérieur sur ce continent en habilité et en expérience comme ingénieur mécanicien—1581; texte de ce qu'il déclare sur l'œuvre accomplie par l'ancienne commission des obus—1581; a entrepris d'établir une industrie entièrement nouvelle aux fabricants du Canada—1581; fallu de nombreuses recherches et un travail très attentif pour surmonter les difficultés—1581; l'obus de shrapnel exige pour sa construction un acier spécial—1581; connaissances et l'expérience acquises, à l'arsenal de Québec, furent mises à la disposition des établissements intéressés—1581; l'assistance de cet arsenal a été de grande valeur pour les fabricants du Canada—1581; au commencement de la guerre le ministre de la Milice convoqua quelques industriels, ceux qu'il croyait les plus capables d'entreprendre cette œuvre—1583; et après force difficultés, il réussit à déterminer quelques-uns de ces industriels à faire la fabrication des obus—1583; il rencontra M. David Carnegie, de passage au pays, bien au courant de la fabrication des munitions en Grande-Bretagne—1583; le ministre réquisitionna ses services, un peu contre le gré de M. Carnegie, qui avait songé à utiliser son énergie ailleurs—1583; Carnegie demeura au Canada et fut associé à la commission à titre de conseiller technique—1583; le ministre de la Milice informa le gouvernement britannique de ce qu'il avait fait, et celui-ci l'en remercia—1583; plus tard le gouvernement britannique plaça ses commandes au Canada par l'entremise de la commission des obus—1583; commission des obus réussit à placer au Canada des commandes s'élevant à $150,000,000, et cela à des prix bien inférieurs à ceux que le War-Office de la Grande-Bretagne consentait à approuver et à payer—1583; il en est résulté $15,000,000 d'économie pour le gouvernement britannique—1583; commandes que le Canada recevra avant la fin de la guerre représenteront probablement $500,000,000—1583; auront ajouté $300,000,000 à la richesse nationale du pays—1583; il a été commis moins d'erreurs au Canada que dans aucune autre partie de l'empire en vue d'une organisation commerciale pour la fabrication des munitions de guerre—1584; histoire de l'institution de la commission des obus et de la constitution de la commission impériale des munitions—1586; le Gouvernement n'a absolument rien à cacher à ce sujet—1586; pour ce qui est de la commission des obus, notre devoir consistait à choisir des hommes de bonne réputation, des hommes expérimentés et habiles—1586; des hommes capables de faire honneur à la tâche qui leur serait dévolue, et ce devoir nous l'avons rempli—1586; M. Thomas, d'Angleterre, a fait certaines observations concernant la large distribution des commandes—1586; il n'est pas douteux que si M. Thomas, ou la commission des obus, ou la commission impériale, ne s'était adressée qu'à trois ou quatre de nos grandes organisations industrielles, ces dernières, avec leur énorme outillage, leur capacité de production, leur expérience, auraient certainement éliminé tous les petits industriels—1586; tout le travail aurait pu être concentré par la commission des obus ou par la commission impériale, entre les mains de trois ou quatre des plus grandes organisations industrielles du Canada—1586; j'ai déclaré carrément à M. Thomas que ce serait une erreur de sa part, de la part de la commission des obus ou de la part de la commission impériale, d'agir ainsi et je suis prêt à défendre, ici et ailleurs, l'attitude que j'ai prise sur cette question—1586; j'étais convaincu, comme je le suis encore, que c'eût été une grave erreur de la part de la commission canadienne et de la commission impériale d'ignorer les petites industries dont les affaires avaient été désorganisées par la guerre et dont le personnel avait été considérablement réduit par les enrôlements—1586; composition de la commission impériale des obus—1587; texte d'une lettre de W. L. Hichens—1587; travail accompli par la commission des obus a donné entière satisfaction aux deux représentants du gouvernement anglais—1587; M. Hichens déclare en décembre 1915 que les prix payés en Angleterre pour l'usinage et le forgeage sont de 10 à 50 p. 100 plus élevés qu'au Canada—1589; et que les prix actuels ici sont en moyenne plus bas que les prix payés aux Etats-Unis—1589; prix payés en Angleterre, aux Etats-Unis et au Canada—1591; fabricants canadiens méritent les plus grands éloges pour ce qu'ils ont accompli—1592; soupçons que les journaux et les députés libéraux ont laissé planer sur la commission des obus ne sont pas mérités—1592; avant de commencer à rabaisser notre pays, nous devrions tenir compte de ce que d'autres pays ont fait—1592; paroles de M. Lloyd-George—1592; le printemps dernier, lorsqu'il a assumé la fonction de ministre des munitions, les livraisons en Grande-Bretagne ne représentaient que 16 p. 100 de ce qu'elles auraient dû être—1592; au début le coût réel de la production d'usines dont les ouvriers étaient inexpérimentés dépasse grandement celui des usines dont les ouvriers

MOTIONS DE DISCUSSION—*Suite.*

ENQUETE DANS LES ACHATS D'OBUS—*Suite.*

Sir Robert Borden—Suite.

MOTIONS DE DISCUSSION—*Suite.*

ENQUETE DANS LES ACHATS D'OBUS—*Suite.*

Sir Robert Borden—Fin.

avaient de l'expérience—1592; pour une raison ou pour une autre, les prix ont été plus élevés—1292; l'état de choses que M. Lloyd George dépeint, comme prévalant, en Grande-Bretagne, à ce temps-là, existait également, mais dans une mesure plus intense, au Canada—1593; où nous n'avions jamais eu la moindre expérience dans la production des munitions de guerre, si l'on fait exception pour l'expérience à peine sensible que nous avions eue, dans l'arsenal fédéral établi à Québec—1593; parlement anglais peut ouvrir une enquête sur les dépenses que le gouvernement britannique aura faites pour des obus, soit au Canada ou ailleurs—1597; si cette fonction est bien celle du parlement anglais, comment est-ce en ce même temps la fonction du Parlement canadien—1597; difficile de faire halte au milieu de la guerre et d'ouvrir une enquête parlementaire sur le coût de tous les articles achetés pour la guerre—1598; notre proposition—1598; nous signalerons à l'attention du gouvernement britannique par le menu chaque accusation, chaque allégation, chaque rumeur formulée par le chef de l'opposition ou par ses partisans—1598; informerons le gouvernement britannique que s'il juge l'enquête utile, nous lui prêterons volontiers notre coopération—1598; ferons en sorte que cette enquête soit aussi approfondie qu'il le juge utile—1598; sans son approbation nous ne nous proposons nullement d'ouvrir d'enquête sur les dépenses effectuées par le gouvernement britannique—1598.

M. Carvell—Premier ministre a donné à entendre qu'il n'y aura pas d'enquête—1599; lorsque le chef de l'opposition ou quelque autre député de la gauche dit-il, formulera une accusation spécifique contre un membre du Gouvernement, il lui accordera une enquête à cet égard—1599; n'ai aucune accusation d'un ordre criminel à proférer contre les membres de la commission des obus—1600; comme représentants du peuple nous demandons une enquête sur la dépense de notre argent—1600; nous payons notre part intégrale du coût de cette guerre—1600; nous allons payer pour les munitions comme nous payons pour les uniformes—1600; demandons le droit de faire une enquête dans ces comptes de munitions—1601; formation de toute une série de compagnies éphémères—1601; enquête prouverait que la commission des obus au lieu d'acheter au Canada des obus de tout genre à meilleur marché qu'en Angleterre, les a payés dans la plupart des cas au moins 25 p. 100 de plus que ceux du même genre achetés en Angleterre à la même époque—1601; peu nous importe quels sont les manufacturiers qui reçoivent les commandes—1603; ce à quoi nous tenons, c'est que les affaires soient conduites de manière que nous puissions avoir des munitions—1603; que nous nous les procurions à temps et à des prix raisonnables—1603; la seule plainte que

MOTIONS DE DISCUSSION—*Suite.*

ENQUETE DANS LES ACHATS D'OBUS—*Suite.*

M. Carvell—Suite.

nous ayons à porter à l'adresse de la commission des obus, c'est qu'elle n'a pu livrer les munitions à temps ni se les procurer à des prix raisonnables—1603; je veux qu'on me fournisse l'occasion d'établir de quelle manière les affaires ont été conduites—1603; demande le droit de faire une enquête parlementaire—1603; Parlement canadien n'administre pas les affaires du pays par des commissions royales—1603; commission a commencé par faire fabriquer des obus à balles par millions, sans faire une seule tentative pour munir ces projectiles de fusées—1604; pendant ce temps-là l'empire était menacé de destruction—1604; avons le droit de demander une enquête—1604; compagnies importantes du pays ont été ignorés—1605; cas de la Canadian General Electric—1605; général Bertram, président de la commission des obus est le vice-président de la compagnie J. Bertram et Fils—1606; marchés conclus entre la commission et la compagnie Bertram—1606; commandes représentant $1,300,000—1906; en quoi consiste l'usinage des obus—1607; liste des compagnies et des commandes qu'elles ont obtenues—1608; avons le droit d'examiner les contrats Bertram—1608; foule de compagnies ont surgi comme des champignons dans toute l'étendue du Canada—1608; MM. Mackenzie et Mann, fabricants d'obus—1609; colonel Cantley, un des membres de la commission des obus a su obtenir des affaires pour sa compagnie au montant de quinze millions de dollars—1610; commandes accordées à la compagnie d'aciérie de la Nouvelle-Ecosse—1611; compagnie *Dominion Iron and Steel* avait autant de droits que la *Nova Scotia Steel*—1612; aucun de ses membres dans la commission—1612; n'a obtenu une commande qu'après une année de guerre—1612; la *Sheet Metal Products Company, Limited*, de Toronto, a vendu des marchandises pour $230,000 à la commission—1613; président et trésorier se trouve être l'honorable A. E. Kemp, membre du Gouvernement—1613; liste des commandes obtenues par cette compagnie—1613; commissaires ont maintenu des prix élevés—1615; n'ai jamais fait d'affirmation que je n'ai pu soutenir et prouver—1615; prix pour le shrapnel plus élevé au Canada qu'en Angleterre—1616; beaucoup de renseignements venant des Etats-Unis relativement à la fabrication des obus—1620; déclarations du ministre de la Milice ont eu pour résultat de tromper le pays sur le véritable état de choses relativement aux prix—1621; ministre a déclaré que la commission des obus avait utilisé 22 millions de livres de cuivre—1622; les efforts de la commission n'ont pas eu pour résultat l'achat d'une seule livre de cuivre au Canada—1622; l'affinage du cuivre ne se fait pas au Canada—1622; tout ce qu'on peut produire en fait de cuivre, c'est un cuivre brut qu'il faut affiner à 95 p. 100 de fin—1622; on l'envoie ensuite aux Etats-Unis où se fait l'affinage, et d'où il nous revient après que nous avons payé les droits de

MOTIONS DE DISCUSSION—*Suite.*

ENQUETE DANS LES ACHATS D'OBUS—*Suite.*

M. Carvell—Suite.
douane—1622; commission a acheté aux Etats-Unis pour $37,000,000 de marchandises—1622; commission ne s'occupait guère des intérêts canadiens, ni de l'industrie canadienne—1623; gouvernement anglais a trouvé la commission coupable de grande négligence à propos des fusées—1623; personne ne fait de reproche à la commission impériale de ravitaillement—1624; l'enquête que nous demandons ne vise que les opérations de la commission canadienne des obus—1624; entreprise de 22 millions de dollars pour fusées accordée à des maisons américaines—1630; rien n'empêchait les Canadiens de les fabriquer—1630; commission ne s'est occupée de cette question que dans l'été de 1915—1630; la *Russell Motor Car Co.* de Toronto, a obtenu une commande de 500,00 fusées—1630; son prix était de $3.50 chacune—1630; commande de 1,666,666 fusées a été donnée aux Etats-Unis à $4 pièce—1630; compagnie Russell livre plus de 3,500 fusées par jour—1631; Américains n'ont pas livré une seule fusée—1631; toute la transaction est l'œuvre de J. Wesley Allison—1631; depuis un an et demi on le trouve mêlé à toutes les affaires de la milice —1631; M. Carnegie est aussi responsable de ce qui s'est passé—1631; lui aussi, est allé comploter avec les fabricants américains à New-York—1631; grandes compagnies ont fait exécuter les entreprises qu'elles s'étaient fait adjuger par d'autres sociétés dont fait partie J. Wesley Allison à des prix qui leur ont permis de réaliser des millions de profits—1632; commission des obus paya d'avance aux fabricants américains une somme de plus de $3,000,000—1632; manufacturiers canadiens fournissent les fusées au prix déterminé par le contrat, soit $3.50 pièce, tandis que les fabricants américains, qui ont reçu d'avance plus de $3,000,000 en bon argent anglais et canadien, n'ont jamais fabriqué une seule fusée—1632; ils ont tout simplement subdivisé les entreprises qui leur avaient été adjugées entre les amis et les collègues de M. Wesley Allison—1632; contrats pour obus auraient dû être donnés aux compagnies canadiennes capables de faire le travail—1633; en janvier dernier les commandes données à 57 compagnies représentaient 11,000,000 de shrapnels de 18 livres—1633; à cette époque il en avait été livré 5,750,000 dont les trois quarts par quinze compagnies bien outillées—1633; quels besoins avait-on de parcourir le pays pour organiser partout des compagnies spéciales, quand nous avions déjà de grandes usines ne demandant pas mieux que d'entreprendre la fabrication des obus?—1633; commande de 200,000 obus à la Universal Tool Steel Company dont le président est sir Donald Mann—1636; j'ai prouvé que le comité des obus s'est adjugé des commandes—1640; que des prix trop élevés ont été accordés—1640; qu'il y a eu du favoritisme dans l'octroi des commandes—1640; que le ministre de la Milice est responsable de toute l'opération—1640; une enquête s'impose pour faire connaître

MOTIONS DE DISCUSSION—*Suite.*

ENQUETE DANS LES ACHATS D'OBUS—*Suite.*

M. Carvell—Fin.
au peuple canadien la vérité au sujet de ces transactions—1641.

M. Bennett (Calgary)—Je ne vois pas que cette discussion puisse contribuer à nous assurer la victoire—1643; appréciation du discours de M. Carvell par le *Free Press* d'Ottawa—1643; il y a surtout à l'heure qu'il est, des milliers de Canadiens qui souhaitent d'être délivrés de l'esprit de parti—1643; libéralisme prôné par un Carvell est vraiment une chose redoutable—1643; l'attitude officielle du parti libéral en opposition à l'attitude officieuse de M. Carvell—1644; en août dernier sir Wilfrid Laurier disait: "Parlant au nom de ceux qui m'entourent et des vastes divisions électorales, je m'empresse de dire que nous donnons notre entier assentiment à toutes ces mesures—1644; si, dans ce qui s'est fait ou dans ce qui reste à faire, il se trouve quelque chose que, à notre avis, il vaudrait mieux ne pas faire ou faire autrement, nous ne soulevons pas d'objections—1644; nous ne faisons pas entendre de critique et nous n'en ferons entendre aucune tant qu'un danger nous menacera"—1644; depuis que ces paroles ont été prononcées au moins mille femmes canadiennes sont devenues veuves—1644; dix mille de nos enfants sont devenus orphelins—1644; dangers dont parlait l'opposition existent encore—1644; l'opposition ne pratique plus les mêmes sentiments—1644; à la présente session quatre mille colonnes du hansard ont été remplies des reproches les plus amers qu'on ait fait à un gouvernement depuis la confédération—1644; toutes les forces du libéralisme se sont ruées contre le ministère—1645; but est d'ameuter l'opinion publique contre le Gouvernement—1645; pendant que celui-ci s'occupe de combattre les Huns—1645; pendant que ces luttes intestines ont lieu l'ennemi est à nos portes—1645; est-ce là un noble patriotisme?—1645; je ne crains rien quant à l'issue définitive de cette grande guerre, mais je suis inquiet au sujet de ce qui pourrait arriver avant la fin de la guerre—1645; cette guerre nous regarde tout autant qu'elle regarde les habitants de Londres ou de Paris—1645; il existe, pour le Canada, trois lignes de défense—1646; la première se trouve au delà de Verdun—1646; la deuxième réside dans les troupes de réserve qui sont à Shorncliffe et à Bramshott—1646; et la troisième se trouve dans les réserves de troupes réparties dans les différents camps d'instruction du Dominion—1646; la liberté, les institutions dont nous jouissons, la civilisation que les deux races auxquelles nous appartenons ont implanté au Canada se trouvent en jeu—1646; l'on ne doit pas trop se hâter de vouer à la honte et à l'exécration ceux de nos compatriotes que des adversaires politiques soupçonnent de quelque méfait—1646; une fois la paix conclue il y aura de gros problèmes à solutionner—1646; les gouvernements des

MOTIONS DE DISCUSSION—*Suite.*

ENQUETE DANS LES ACHATS D'OBUS—*Suite.*

M. Bennett (Calgary)—Suite.

nations belligérantes devront, par des investigations officielles, se rendre compte de chaque détail de la gestion générale des affaires—1646; tant sur les champs de bataille que dans les bureaux, en ce qui concerne l'administration aussi bien que les opérations mêmes—1646; il se produira de profonds changements constitutionnels—1646; graves problèmes sociaux et économiques occuperont l'attention des esprits les plus éclairés de l'empire—1646; attendons la fin de la guerre—1646; nous nous occuperons alors de toutes les accusations portées contre des particuliers et des compagnies—1646; et nous infligerons aux coupables le châtiment qu'ils méritent—1646; moment est mal choisi pour faire une enquête—1647; certaine enquête tenue depuis le commencement de la guerre a fait au pays un tort incalculable au lieu de tourner à son avantage—1647; le premier ministre n'a pas hésité au plein milieu de la guerre, à s'acquitter d'un devoir comme il n'en était jamais échu à aucun de ses prédécesseurs—1647; grand Canadien qu'il est—1647; déclarer que son parti ne permettrait aucune concession, aucune corruption durant la guerre—1647; fait qui sera toujours pour moi un motif d'orgueil—1647; la certitude que nous avons, aujourd'hui, à la tête du Gouvernement, un homme d'une énergie morale assez grande et d'un caractère assez bien trempé pour se lever, en cette Chambre, et pour répudier deux de ses partisans—1648; fait encore inconnu dans les annales du Parlement canadien—1648; attitude de nos braves Canadiens sur le champ de bataille—1648; plusieurs ne reverront plus le Canada—7068; leur mémoire sera bénie au cours des années à venir—1648; question des munitions ne se résume pas à une question d'obus—1648; c'est une question qui embrasse le blé, la houille, la farine, l'orge, l'avoine, le foin—1648; c'est la grande question de la production de tous les articles qui rendent possible la continuation de la guerre jusqu'à la victoire finale—1648; sir Sam Hughes a été à la hauteur des circonstances—1649; le Canada a dépassé l'attente du peuple anglais jusqu'au point que ce dernier s'est demandé si réellement ces munitions avaient été fabriquées au Canada—1649; établissement de la commission de munitions—1649; comte Curzon a déclaré en Angleterre: "Nous avons fait du Gouvernement canadien notre agent pour nommer une commission chargée d'acheter des munitions pour nous—1649; le Gouvernement canadien a accédé à cette demande et il a fourni certains noms au gouvernement anglais—1649; commissaires devenaient des fonctionnaires du gouvernement anglais—1649; commission agissait pour le compte du gouvernement anglais—1650; dépensait l'argent du trésor anglais, non pas canadien—1650; pour la fabrication des obus l'outillage était extrêmement difficile à se procurer

MOTIONS DE DISCUSSION—*Suite.*

ENQUETE DANS LES ACHATS D'OBUS—*Suite.*

M. Bennett (Calgary)—*Fin.*

—1652; une des choses que je redoute dans cette guerre, c'est que le retard apporté à la livraison par les Etats-Unis de munitions à la Russie ne prolonge la lutte d'une autre année encore—1652; nous avons fait au Canada plus de progrès et plus de travail dans la production des munitions que tout autre pays—1652; pourquoi dans les circonstances vilipender nos compatriotes?—1653; n'existe nul mystère au sujet des prix et des paiements—1653; nous fabriquons en ce moment, au Canada, des obus de 9 pouces moyennant les mêmes prix qu'il en coûte en Angleterre—1653; les frais de premier établissement se trouvant remboursés—1653; c'a été expressément l'intention et la règle du cabinet britannique, parlant par la bouche de M. Lloyd George, de M. Thomas, et de M. Hichens, d'assurer aux fabricants sur les premiers obus un gain qui les remboursât des frais d'un outillage destiné à n'avoir aucune valeur après la guerre—1654; M. Carvell s'est efforcé de provoquer des querelles de parti en ce pays—1658; M. Thomas, représentant du gouvernement anglais était pleinement au courant des faits, et il ne les a pas blâmés—1659; une analyse des discours de sir Wilfrid Laurier et de M. Carvell se résume à une simple accusation de négligence contre la commission des obus—1660; le principal intéressé étant satisfait l'enquête n'a pas sa raison d'être—1660; principal intéressé est le gouvernement impérial—1660; en notre qualité de citoyens du Canada, nous devrions être fiers que le gouvernement britannique, au lieu de déléguer ici des citoyens de la Grande-Bretagne, a choisi comme ses agents au pays des citoyens du Canada dont les noms lui ont été proposés par le chef du Gouvernement canadien—1660; l'ancien comité a été honorablement déchargé de sa tâche—1662; l'enquête ne peut utilement servir l'Etat—1662; de nature à causer un tort immense—1662; ne peut faire plaisir qu'à nos ennemis—1663; faire savoir à nos ennemis qui sont à l'affût des moindres bribes de renseignements une foule de choses qu'ils ne devraient pas savoir concernant les commandes qui ont été données et les prix qui ont été payés—1663; des enquêtes de ce genre nuisent à la fabrication—1666; l'enquête sur les chaussures a créé une mauvaise réputation en France aux chaussures canadiennes—1666; les calomnies répandues par l'opposition ont fait perdre au Canada la vente de $10,000,000 de chaussures—1666; aucune déclaration ou représentation qu'on a pu faire n'a suffi à dissiper le préjugé qu'avaient fait naître les attaques auxquelles on s'était livré dans un comité de la Chambre—1666; moment n'est pas propice, pour une enquête, pendant que sévit cette effroyable guerre—1668.

Hon. Wm Pugsley—Faits exposés sont assez graves pour exiger une enquête immédiate—1798; gaspillage de $80,000,000 à

MOTIONS DE DISCUSSION—*Suite.*

ENQUETE DANS LES ACHATS D'OBUS—*Suite.*

Hon. Wm Pugsley—Suite.
$100,000,000 des deniers publics de la Grande-Bretagne et du Canada sur $300,000,000 de marchés administratifs—1798; accusations sous une forme lucide et concrète—1798; assume toute la responsabilité—1798; texte des accusations—1798; commission des obus a fixé des prix excessifs et illégitimes—1798; sans concurrence—1798; retards importants et inutiles dans la fournitures des obus—1798; a négligé longtemps de fournir de bonnes fusées—1798; sans s'efforcer d'assurer leur fabrication au Canada—1798; commença à donner et à adjuger par l'entremise de J. Wesley Allison aux Etats-Unis, des entreprises de fusées se montant à $22,000,000—1798; fit une avance de $3,750,000—1798; ces marchés passés par l'entremise—1798; Allison était peu judicieux et imprudent—1798; commission des obus négligea d'assurer la livraison des fusées pendant une trop longue période—1798; gouvernement a eu connaissance de ces procédés irréguliers—1799; ministre de la Milice en toléra l'emploi—1799; ancienne commission des obus a été assassinée par les représentants du gouvernement britannique venus au Canada pour scruter sa conduite—1801; avec l'enquête la nouvelle commission impériale des munitions pourrait continuer d'expédier sa besogne tout comme s'il n'y avait pas d'enquête—1801; je ne vois pas pourquoi une enquête concernant l'achat d'obus ou d'autres munitions de guerre serait de nature à causer plus du tort—1801; on ne cesserait pas de fabriquer des munitions, c'est le conseil impérial des munitions qui est chargé de voir à cela—1801; on demande l'institution d'un petit comité dont la majorité des membres représenterait la droite—1801; ce comité ferait son travail d'une façon convenable et susceptible d'accommoder les témoins—1801; l'enquête ne durerait pas bien longtemps, et par conséquent les témoins ne souffriraient pas grand dommage, la fabrication des munitions et le travail de la commission qui y préside ne seraient pas non plus entravés—1801; quand il s'agit d'accusations comme celles-ci, accusations qui ont stupéfié le peuple ce n'est pas la crainte de déranger quelques témoins qui doit empêcher le Parlement de remplir son devoir et de faire une enquête sur ces importantes questions—1801; membres de la commission des obus ont été nommés par le ministre de la Milice—1804; Gouvernement est solidaire des actes de chacun de ses membres—1804; cas du ministre de la Milice ne peut être séparé de celui des autres membres du cabinet—1804; se trouve, à tort ou à raison mêlé avec le colonel Allison dans l'achat des munitions—1804; en vertu du principe constitutionnel tout membre du Gouvernement est responsable des actes de chacun de ses collègues tout comme s'il les avait accomplis lui-même—1804; au point de vue de l'administration cette commission était une division du gouvernement canadien—1805; l'honneur et la bonne réputation du Canada

MOTIONS DE DISCUSSION—*Suite.*

ENQUETE DANS LES ACHATS D'OBUS—*Suite.*

Hon. Wm Pugsley—Fin.
sont en jeu—1806; demande d'enquête devrait être accueillie favorablement—1808; profits des fabricants d'après l'opinion de M. Thomas, ont été plus grands qu'ils n'y avaient droit—1812; texte de deux lettres du colonel David Carnegie—1814; prix fixés par le général Bertram seul—1817.

Hon. Arthur Meighen—Gouvernement actuel depuis qu'il est au pouvoir ne s'est jamais montré opposé aux enquêtes—1821; règles d'après lesquelles les enquêtes sont accordées dans les législatures des pays anglais sont bien établies—1821; non seulement nous nous sommes conformés chaque fois à ces règles, mais nous avons fait plus qu'aucune législature anglaise—1821; avons établi une commission permanente pour les fautes ou irrégularités concernant les dépenses de guerre—1821; cette commission est accessible aux membres de la gauche et aux autres personnes qui peuvent s'adresser à elle pour découvrir la vérité et obtenir un verdict—1821; dans le présent cas, il ne s'agit pas d'examiner les actes du Gouvernement—1821; ni de s'enquérir d'une accusation de fraude, même de la part de ses créatures—1821; mais de faire une enquête sur de prétendues accusations de mauvaise administration par ceux qu'il a nommés et qui, après leur nomination, ont distribué des fonds appartenant au gouvernement de la Grande-Bretagne—1821; enquête ne pourrait avoir de résultat que si l'on venait à dévoiler en Angleterre des faits que le gouvernement anglais n'a pas voulu laisser porter à la connaissance du public—1822; déclaration de M. Lloyd George—1822; gouvernement anglais s'est donné pour règle de ne point mettre sous les yeux du public des documents d'Etat concernant les munitions que le Canada est en mesure de fournir—1822; et de ne point faire connaître le prix qu'il donne pour des munitions en Angleterre même—1822; une enquête ne peut pas se faire sans dévoiler ces faits—1822; à l'époque de la guerre de Crimée une enquête fut autorisée—1823; jamais on ne fut témoin d'un fiasco aussi complet—1823; jamais depuis ce temps-là, quelques graves allégations que l'on eût formulées, le gouvernement anglais n'autorisa en temps de guerre d'enquête susceptible de mettre l'ennemi au fait des ressources du pays—1823; nous ferons connaître au gouvernement anglais toutes les allégations invoquées—1826; nous lui demanderons de se procer—1826; à moins que cette enquête ne soit autorisée par le gouvernement anglais cette enquête ne sera jamais véritable et ne permettra pas d'atteindre la fin que toutes les enquêtes doivent avoir—1826; sir Alexander Bertram n'a aucun intérêt utile dans les compagnies qui ont obtenu des commandes—1828; pas même dans la *John Bertram Company*—1828; déclaration assermentée à cet effet—1829; examen de différents contrats—1829; *Canadian General Elec-*

MOTIONS DE DISCUSSION—*Suite.*

ENQUETE DANS LES ACHATS D'OBUS—*Suite.*

Hon. Arthur Meighen—Fin.

tric Company—1829; *Dominion Iron and Steel Company*—1832; compagnie Russell—1833; *Nova Scotia Steel Company* 1835; *Dominion Harvester Company*—1837; *Manitoba Bridge and Iron Works*—1837; *Manitoba Shell Company*—1838; *Transcona Shell Company*—1838; *Canada Cement Company*—1839; toutes les commandes ont été accordées sur instructions du gouvernement anglais—1840; commission faisait approuver le prix par le gouvernement anglais—1840; il n'y a eu aucune intervention de la part du gouvernement canadien—1841; seul responsable des prix est le gouvernement anglais—1841.

M. Pardee—Gouvernement est responsable, par son ministre de la Milice, de la nomination de cette commission—2350; avant les accusations le ministre s'attribua tout le mérite relativement à la création de ce corps—2350; aussitôt que des accusations eurent été portés, personne ne fut prêt à assumer la responsabilité des actes de la commission—2350; général Bertram lui-même a admis qu'il n'avait pas confiance aux autres membres de la commission dans la tâche d'adjuger les commandes—2351; accusations portées sortent de l'ordinaire quand elles s'adressent à une commission chargée de dépenser des millions de dollars dont le peuple canadien sera appelé à payer sa part—2351; l'affaire Allison—2353; une enquête s'impose dans ce cas singulier—2354; quelque chose de mystérieux semble planer sur M. Allison—2354.

M. Boys—Ce débat, à cette phase particulière de l'histoire de l'empire, me semble disgracieux—2357; j'ai le droit d'avoir une confiance absolue dans le jugement dont le premier ministre a fait preuve dans nombre de questions—2357; a fourni des raisons précises et distinctes qui démontrent pourquoi la Chambre ne doit pas adopter cette résolution—2357; gouvernement canadien n'a rien eu à faire avec toutes les opérations qui on été conclues—2362; n'a jamais eu la haute main en quoi que ce soit—2363; ne résultera rien de bon de ce débat—2366; chef de l'opposition proclame qu'il désire scruter l'état des choses et y remédier—2366; quelques investigations que l'on fasse, en supposant même que tout ne se serait pas passé de façon absolument irréprochable, comment pourra-t-on remédier à cela?—2366; la commission des obus n'existe plus, et la nouvelle commission agit de façon à contenter tout le monde—2366; quelques révélations qui puissent se faire au cours de l'enquête que l'on demande, qu'en pourrait-il résulter de bon?—2366; vaudrait mieux laisser les ministres, dont tous les instants sont pris par leurs devoirs officiels, s'occuper librement des affaires de l'empire et de la participation du Canada à la guerre, que les assujétir aux tracasseries des querelles de parti qui se sont poursuivies presque sans interruption depuis le jour où la Chambre s'est réunie—2366.

MOTIONS DE DISCUSSION—*Suite.*

ENQUETE DANS LES ACHATS D'OBUS—*Suite.*

M. Kyte—Gouvernement présente deux raisons de son refus d'accorder une enquête—2367; commission nommée pour les fins du War-Office—2367; l'argent dépensé provenait du gouvernement anglais—2368; gouvernement impérial n'a jamais connu rien au sujet de l'existence de cette commission avant que le ministre de la Milice et de la Défense n'envoyât un représentant auprès du gouvernement impérial pour constater s'il pourrait obtenir quelques commandes d'obus pour les fabricants canadiens—2368; quant au second motif sir Thomas White a déclaré que le gouvernement canadien paie tout ce qu'il faut à ses troupes—2370; un règlement de comptes (avec l'Angleterre) devra avoir lieu plus tard—2370; Gouvernement admet qu'il y a eu des irrégularités—2370; mais dit que pendant la guerre nous ne devons pas faire d'enquête sur les accusations portées—2370; nous avons respecté la trêve dans tous les votes demandés pour aider au Gouvernement à conduire la guerre—2370; il ne peut pas y avoir d'armistice avec le mal—2370; difficulté de se procurer des renseignements officiels authentiques—2375; des accusations ont été portées contre quelques-uns des membres de la commission des obus en particulier—2379; Alexander McGregor, candidat conservateur dans Pictou, a porté des accusations et contre le colonel Cantley et contre sir Alexander Bertram, le président de la commission des obus—2379; teneur de ces plaintes—2379; impossible pour n'importe qui d'obtenir une commande d'obus, à moins d'acheter le matériel nécessaire par l'entremise de la compagnie à laquelle appartient le président Bertram—2379; est l'agent d'une grande compagnie des Etats-Unis—2379; renseignements sur les opérations des fabriques d'obus—2379; échappatoires du solliciteur général—2382; commandes pour fusées à la *American Munition Company* et à la *International Arms and Fuse Company*—2383; le colonel J. W. Allison—2383; déclaration du ministre de la Milice—2383; Allison a constamment refusé d'accepter la moindre commission sur les achats faits pour la milice—2384; nous devrions essayer de le récompenser d'une autre façon—2384; colonel Allison dit qu'il ne consentirait jamais à ce qu'un sèul sou sortit des goussets du peuple canadien relativement aux opérations auxquelles il serait mêlé—2384; achats de mitrailleuses, de revolvers automatiques—2384; colonel Allison a été mêlé à ces opérations bien qu'il ait nié s'être occupé de l'achat de ces armes—2385; correspondance officielle à ce sujet—2386; Gouvernement a payé $4 de plus qu'il aurait dû payer sur chacun des revolvers automatiques Colt—2387; colonel Stone, de la compagnie Colt, déclare sous serment qu'il a payé le colonel Allison pour avoir vendu ces armes au gouvernement canadien—2387; convention intervenue entre la commission des obus et l'*American Munition Company*—2388; compagnie devait débuter avec $1,000 seulement—2388; capital autorisé un million—2388;

MOTIONS DE DISCUSSION—*Suite.*

ENQUETE DANS LES ACHATS D'OBUS—*Suite.*

M. Kyte—Fin.
commission des obus lui accorda une commande de 2,500,000 fusées—2388; lui fit une avance de $1,500,000—2388; la *International Arms and Fuse Company* avec un capital de $3,000 commença par entreprendre la fabrication de $10,000,000 d'obus—2389; prix étaient $4.50 pour les fusées fusantes et $4 pour les fusées percutantes—2389; texte des contrats—2389; avance de un million et demi avant qu'une seule fusée fut fabriquée—2390; commission des obus accorde à une compagnie champignon la fabrication de fusées d'obus—2390; la compagnie n'a ni usine ni fonds, rien—2390; et la commission des obus avec une grande complaisance leur fournit le capital nécessaire à l'entreprise—2390; lois canadiennes elles-mêmes n'avaient aucune importance dans cette convention—2391; entreprise exécutée suivant les lois de l'état de New-York—2391; dix jours avant la conclusion de la convention entre la commission des obus de l'*American Ammunition Company* et la veille de la constitution civile de cette compagnie, B. F. Yoakum, E. P. Cadwell et compagnie et un nommé Barrick, des Etats-Unis, ont conclu une entente pour partager les dépouilles provenant de l'entreprise avec la commission des obus du Canada—2392; un million de commission devait être partagé—2392; Yoakum devait recevoir $475,000, Bassick $275,000, Cadwell $250,000—2392; un marché fut aussi passé en septembre 1915 entre J. W. Allison, du Canada, Eugène Lignanti et B. F. Yoakum, de New-York, devant rapporter $475,000—2393; avons d'abord Allison et Lignanti qui se forment en société—2393; ils doivent chacun s'efforcer de leur mieux d'obtenir des commandes—2393; plus tard arrive sur la scène Yoakum, qui se joint à eux dans le but de les aider dans leur entreprise—2393; ensuite nos trois compères s'emploient à former, sous les lois de l'état de New-York, certaines compagnies: l'une s'appellera *The British American Trading Corporation*, et l'autre *The Allison Supply Company*—2393; opérations des compagnies—2393; sommes qui furent réellement partagées entre Yoakum, Lignanti et Allison—2394; somme totale à partager devait être de $1,863,000 dont $266,500 pour Lignanti—2396; ce dernier faisait autrefois partie d'un orchestre dans un hôtel de Montréal—2396; à trois ils ont reçu plus de $200,000 de commission 2396; quelle est la part réelle du colonel Allison s'il a acheté pour $500,000,000 pour le gouvernement britannique?—2396; Canada exige une enquête sur tous ces actes—2398.

Sir Thomas White—Opposition cherchait à établir que la commission des obus, pour des raisons politiques, avait donné des commandes entr'autre à la *Dominion Harvester Co.*,—2399; cette compagnie n'a reçu la commande mentionnée par M. Carvell, que le 12 janvier 1916—2399; après l'abolition de la commission des obus—2399; on peut en dire autant de plusieurs autres compagnies—2399; M. Carvell afin de porter une accusation contre la commission des obus, a fait à la Chambre, je ne dirai pas à dessein une kyrielle de faux rapports—2400; M. Kyte a aussi tenté de soutenir les rapports inexacts au moyen d'autres rapports erronés—2400; gouvernement n'a pas payé un sou de commission sur les revolvers Colt—2400; gouvernement les a obtenus exactement au prix que payent tous les autres gouvernements sauf le gouvernement américain—2400; une enquête comme celle qu'on demande ferait connaître les détails de tous les achats de munitions et de provisions—2401; divulgation de tous les marchés conclus—2401; publication de documents se rapportant à ces opérations—2401; publication de communication confidentielles échangées avec le *War Office*—2401; enquête renseignerait le public sur la nature et le calibre des obus et permettrait de pénétrer les plans de l'état-major concernant les opérations futures—2401; exposerait les embarras financiers dans lesquels s'est trouvé le gouvernement impérial, lorsqu'il s'est agi de donner des commandes au Canada—2401; divulgation de secrets de nature à profiter à l'ennemi—2401; gouvernement ne peut être tenu responsable des actes d'une commission sur laquelle il n'exerce aucune autorité—2401; gouvernement impérial qui lui donnait ses ordres—2401; on ne peut soutenir que, parce que le Canada se propose en définitive de remettre au gouvernement impérial une partie des frais effectués au front, que nous ne sommes pas en mesure de payer aujourd'hui, mais qui nous sera répartie plus tard, ce Parlement a le droit de tenir une enquête sur la conduite du War-Office ou du ministre des munitions du gouvernement impérial—2402; commission des obus soumettait les prix au gouvernement impérial—2404; n'était pas autorisé aucun marché en Canada sans la sanction et l'approbation du gouvernement impérial—2404; c'est ainsi qu'ont été conduites toutes les transactions de la commission des obus—2404; au commencement il n'y a aucun doute qu'il était nécessaire d'offrir des prix raisonnablement assez élevés pour engager les industriels à entreprendre la fabrication des obus—2404; fabricants hésitaient à faire les frais d'installation et d'usines nécessaires pour la fabrication des obus—2404; on croyait que la guerre serait finie dans six mois ou un an—2404; gouvernement impérial devait connaître les prix—2405; des commandes ont été données au Canada pour $500,000,000—2405; commission a obtenu un chiffre d'affaires très considérable pour notre pays—2405; 400 manufacturiers se livrent à cette industrie et emploient 130,000 ouvriers—2405; en comparant les commandes accordées aux Etats-Unis avec celles qui furent accordées au Canada, il faut tenir compte de la situation financière—2405; points saillants de l'administration de la commission des obus—2405; elle a commis des erreurs, elle a avoué en avoir commis en temps de

MOTIONS DE DISCUSSION—*Suite.*

ENQUETE DANS LES ACHATS D'OBUS—*Suite.*

Sir Thomas White—Suite.

MOTIONS DE DISCUSSION—*Suite.*

ENQUETE DANS LES ACHATS D'OBUS—*Suite.*

Sir Thomas White—Fin.

guerre—2405 ; tous les gouvernements et tous les particuliers chargés de responsabilités en commettent—2405 ; les circonstances dans lesquelles il s'est trouvé pour faire l'ouvrage qu'elle avait à faire ont rendu ces erreurs inévitables—2405 ; sir Alexander Bertram admet lui-même que la commission a commis des erreurs—2405 ; cependant il n'en est pas moins vrai que dans des circonstances difficiles et avec des ressources limitées à l'origine il a réussi à créer une des plus grandes industries de l'empire—2405 ; s'il a confié des commandes aux manufacturiers canadiens, il n'est pas responsable du retard apporté à leur exécution—2405 ; a adjugé ces commandes selon le vœu du gouvernement britannique, pour la fabrication d'obus vides ou pour la fabrication de parties d'obus qu'il a été difficile d'assembler et de coordonner—2405 ; il ne saurait être tenu responsable du retard apporté à la livraison des articles commandés à des manufacturiers importants—2405 ; il ne saurait non plus être tenu responsable de ce que l'armée anglaise a manqué de munitions après la bataille de la Marne—2405 ; il suffit de mentionner ces faits pour exonérer le comité des obus de toute responsabilité à cet égard—2405 ; commission a fait d'excellent ouvrage dans des circonstances difficiles—2405 ; les contrats—2407 ; chaque fois que le ministre de la Milice a signé un contrat, sa signature porte qu'il agit au nom du gouvernement anglais et non au nom du gouvernement du Canada—2407 ; le cas de la *Dominion Iron and Steel Company*—2618 ; MM. Kyte et Carvell prétendent que cette compagnie a été victime d'une injustice provenant de motifs politiques—2618 ; a obtenu une commande pour 1,800,000 d'ébauches d'obus—2619 ; même résultat au sujet des autres accusations—2621 ; affaire de l'*American Ammunition Company*—2621 ; résumé des allégations de M. Kyte concernant les opérations auxquelles Allison se trouve mêlé—2621 ; gouvernement n'a jamais rien connu des commandes—2622 ; Sir Wilfrid Laurier fera difficilement agréer par la Chambre et par le pays l'excuse alléguée pour son refus d'accepter la commission royale nommée par le gouvernement composée du juge en chef de l'Ontario et d'un des plus éminents juges de la cour suprême du Canada revêtus de tous les pouvoirs voulus pour faire enquête et rapport sur la question—2626 ; sans compter le privilège qui lui est accordé de nommer son propre conseil afin que son parti puisse être représenté devant cette commission, lui présenter toutes les questions qu'il désire lui soumettre, pour y être étudiées d'une façon impartiale et judiciairement—2626 ; gouvernement n'a rien à cacher, nous voulons que tout soit connu et que la vérité triomphe—2630.

M. Macdonald—Gouvernement doit supporter la responsabilité des actes d'Allison—2631 ; Allison était un rouage de la commission des obus—2631 ; il était l'exprès de ce Gouvernement et de la commission

MOTIONS DE DISCUSSION—*Suite.*

ENQUETE DANS LES ACHATS D'OBUS—*Suite.*

M. Macdonald—Fin.

des obus pour le placement des commandes de fusées aux Etats-Unis—2631 ; puisque l'on admet que la commission des obus a commis des erreurs pourquoi ne pas accorder une enquête parlementaire?—2631 ; commission Davidson se promène depuis près d'un an et n'a pas encore trouvé le temps de faire rapport 2632 ; les opérations d'Allison—2633 ; commission d'enquête répondra-t-elle à ce qu'on en attend?—2638 ; Gouvernement propose une solution qui sera loin de donner satisfaction à l'opinion publique en ce pays—2640 ; enquête par un comité parlementaire serait plus complète—2640 ;

Hon. Andrew Broder—Angleterre a formé une société avec ses colonies—2641 ; sommes tout aussi intéressés à voir dépenser à bon escient les deniers anglais que les deniers du Canada—2641 ; ne devrait pas permettre aux filous de profiter du terrible conflit actuel, pour comploter contre les meilleurs intérêts du pays—2641 ; public se demande pourquoi on a préféré nommer des juges pour faire l'enquête plutôt que de s'en rapporter au jugement d'un comité parlementaire—2641 ; en faveur de la motion du chef de l'opposition 2642.

Sir Wilfrid Laurier—Insuffisance de l'enquête promise par le gouvernement—2642 ; devoirs et responsabilités échéant au gouvernement et à l'opposition en ce temps de guerre—2642 ; ma motion est autorisé par les droits d'un parlement britannique—2642 ; à peine l'avais-je soumise à la Chambre, qu'on nous accuse de manquer à nos promesses—2642 ; l'enquête est demandée avec tout autant d'insistance par des amis du parti conservateur—2642 ; l'idée de la nécessité d'une enquête a rallié des hommes de différents partis et d'opinion opposées—2642 ; enquête devrait être faite sur toutes les opérations de la commission des obus et non sur quatre marchés faits aux Etats-Unis—2643 ; n'ai rien à dire contre les commissaires choisis par le gouvernement—2643 ; ce n'est pas le personnel de la commission qui me dicte mon attitude—2643 ; c'est de la commission même que je ne veux pas à la place d'une enquête faite par un comité de la Chambre—2643 ; sir Sam Hughes a pris part à la convention faite avec la *American Ammunition Company* parce qu'il faisait partie du gouvernement canadien—2645 ; autrement le gouvernement anglais ne l'aurait pas choisi comme son représentant—2645 ; commission des obus était un rouage du gouvernement canadien—2646 ; en temps de guerre comme en temps de paix, il est toujours contraire à l'esprit du gouvernement constitutionnel anglais de tenir secrète et mystérieuse l'administration des affaires publiques—2646 ; sous la constitution d'Angleterre, on a toujours cru qu'il était de l'essence d'un bon gouvernement de tout mettre au grand jour—2646 ; règle ne souffre qu'une exception—2646 ; enquête ne doit pas avoir lieu lorsqu'elle doit dévoiler des secrets militaires

MOTIONS DE DISCUSSION—*Suite.*

ENQUETE DANS LES ACHATS D'OBUS—*Fin.*

Sir Wilfrid Laurier—Fin.
qui seraient utiles à l'ennemi—2646 ; une enquête sur les agissements de la commission des obus ne peut pas amener la divulgation de secret militaire dont la connaissance mettrait en péril la fortune des armées alliées—2646 ; en Angleterre pendant la guerre des Boers le gouvernement anglais a promis que si l'intérêt public venait à l'exiger, il serait tenu une enquête publique devant un conseil de guerre pendant la durée des hostilités—2647 ; qu'une enquête générale aurait lieu après la guerre—2647 ; je ne demande pas davantage—2647 ; autres précédents—2649.

Motion de sir Wilfrid Laurier est rejetée : Pour 44, contre 82—2651.

PENSIONS MILITAIRES.

M. Macdonald (Pictou)—Copie liste actuelle pensions accordées par l'Etat aux soldats invalides, requêtes, documents se rapportant à cette liste—1736 ; pensions en vigueur pour les soldats ont été fixées par un décret du conseil—1736 ; Chambre n'a pas eu l'occasion d'étudier le sujet d'une façon réelle—1736 ; anomalies qui se sont imposées à l'attention de tout le pays—1736 ; devoir d'imposer des pensions justes et raisonnables—1736 ; du moment qu'un homme s'enrôle de bonne foi, qu'il reçoit des blessures qui ne lui permettent plus de gagner sa vie, qu'il soit blessé en face de l'ennemi ou lorsqu'il fait des exercices militaires chez lui, il devrait avoir droit à une pension—1736 ; cas d'un officier à Toronto—1736 ; infirme pour la vie, victime d'un accident en enseignant à ses hommes la manière de jeter les bombes—1736 ; mérite autant de considération qu'il en aurait s'il avait reçu ses blessures en face de l'ennemi—1736 ; aucune distinction entre les soldats rendus infirmes pour la vie—1736 ; en Australie l'écart entre la pension des soldats et des officiers n'est pas aussi sensible qu'il l'est au Canada—1737 ; pension accordée au soldat est trop faible—1737 ; soldat qui ne peut plus travailler reçoit $22 par mois—1737 ; Gouvernement ajoute $7.30 par mois pour les services d'une garde-malade—1737 ; pensionnaire du deuxième degré reçoit $21.33 et $5.33—1537 ; soldat marié dans les mêmes conditions reçoit $47.33 par mois—1737 ; différence mérite étude—1737 ; enquête sur le coût de la vie—1737 ; somme minimum nécessaire pour une famille est de $61 par mois—1737 ; allocations accordées sont au-dessous de la moyenne—1737 ; minimum qui devrait être payé à un soldat est $12.50 par semaine—1738 ; la plus haute somme qu'un soldat peut toucher, en vertu de la loi des pensions, est $484 par année—1738 ; tandis qu'un colonel peut toucher jusqu'à $2,370—1738 ; un colonel, en Australie, ne peut toucher aucune pension que deux fois et trois quarts de plus qu'un soldat—1738 ; tandis qu'au Canada un colonel pourra toucher cinq fois et demi plus—1738 ; il ne devrait pas y avoir de disparité aussi forte—1738 ; la loi anglaise ne

MOTIONS DE DISCUSSION—*Suite.*

PENSIONS MILITAIRES—*Suite.*

M. Macdonald (Pictou)—Fin.
fait pas de distinction entre la pension payée à un homme marié ou à un célibataire—1738 ; le minimum est de $26.32 par mois, avec une allocation additionnelle de $1 pour le premier enfant, 65 cents pour le deuxième, et 45 cents pour le troisième—1738 ; loi américaine accorde $100 par mois à ceux complètement incapables de travailler—1738 ; Gouvernement devrait corriger les anomalies qui existent—1738.

Hon. Frank Oliver—L'échelle de pensions demande révision—1739 ; une commission des pensions devrait être établie—1740 ; l'établir sur un pied de stabilité en dehors de toute influence politique—1740 ; un décret en date du 25 décembre 1915, statue sur une gratification de $100 en faveur du soldat libéré, qui n'est que légèrement blessé—1740 ; faire ressortir le point que de donner aux soldats libérés une gratification de $100, à moins que ce ne soit après avoir complètement examiné le cas, ce n'est pas libérer le pays d'une façon convenable de l'obligation qu'il a envers lui—1740 ; soldats devenus aliénés au service actif—1741 ; existe un décret pour enfermer ces hommes dans des asiles d'aliénés—1741 ; ce n'est pas un traitement convenable à réserver à ces hommes dans les circonstances actuelles—1741 ; institutions devraient être organisées pour soigner ces cas spéciaux—1741.

Sir Robert Borden—Tous les documents concernant cette question seront déposés—1741 ; pour les soldats tout à fait invalides, qui ont été réduits à cet état à la suite des blessures reçues en service actif, le tarif canadien des pensions militaires alloue à un célibataire $264 ; en Australie, la pension dans ce cas-là est de $253, et en Angleterre de $316—1742 ; pour un soldat marié sans enfant, le tarif est de $396 en Canada, de $380 en Australie et de $316 en Grande-Bretagne—1742 ; pour le soldat qui a une femme et un enfant, le tarif des pensions est de $456 en Canada, de $443 en Australie et de $348 en Grande-Bretagne—1742 ; on lui accorde une allocation de $32 pour la subsistance d'un enfant en Angleterre, mais on ne lui alloue pas un sou pour la subsistance de sa femme—1742 ; pour un soldat totalement invalide qui a une femme et deux enfants, à faire vivre, le tarif des pensions comporte $516 en Canada, $506 en Australie et $380 en Grande-Bretagne—1742 ; pour un soldat totalement invalide et qui a une femme et trois enfants à faire vivre, le tarif des pensions lui donne droit à $576 en Canada, à $569 en Australie et à $412 en Grande-Bretagne—1742 ; si un soldat absolument invalide a une femme et quatre enfants à faire vivre, le tarif des pensions est de $637 au Canada, de $633 en Australie et de $444 en Grande-Bretagne—1742 ; officiers anglais reçoivent des pensions plus élevées que les officiers canadiens—1742 ; les chiffres sont encore bien plus élevés, si on les compare avec le tarif en vigueur en Australie—1742 ; un lieutenant-colonel célibataire, devenu totalement invalide re-

MOTIONS DE DISCUSSION—*Suite.*

PENSIONS MILITAIRES—*Fin.*

Sir Robert Borden—Fin.
çoit une pension de $1,200 par année en Canada; en Australie, il reçoit $638 et en Grande-Bretagne, $3,000—1742; un major, qui est devenu absolument invalide, s'il est célibataire, reçoit une pension annuelle de $960; en Canada, de $565 en Australie et de $2,000 en Grande-Bretagne—1742; un capitaine, s'il est célibataire, et s'il est rendu absolument invalide à la suite de blessures reçues en service commandé, a droit à une pension de $720 en Canada, de $492 en Australie et $700 en Angleterre—1742; un officier lieutenant, absolument invalide et célibataire, le Canada alloue une pension de $482, tandis qu'il reçoit $443 en Australie et $700 en Angleterre—1742; un officier à brevet, célibataire et absolument invalide, reçoit $480 au Canada, $377 en Australie et $506 en Grande-Bretagne—1742; à un sergent célibataire et absolument invalide, le Canada accorde une pension annuelle de $336, l'Australie $340, et la Grande-Bretagne $366—1742; au Canada on accorde plus aux hommes mariés qu'en Australie, et beaucoup plus qu'en Angleterre—1742; quant aux célibataires, on leur accorde moins au Canada qu'en Angleterre, mais non pas moins qu'en Australie—1742; maisons de refuge pour les soldats est à l'étude par la commission des hôpitaux militaires—1743; faut étudier libéralement les réclamations de ceux qui sont allés combattre pour l'empire—1744; il y a lieu de remarquer que le montant de la pension dépend de la diminution de la capacité de gagner sa vie, sans égard à l'ancienne occupation du soldat ou aux revenus qu'il touchait autrefois—1744; cette doctrine sera incorporée dans le rapport qui sera soumis à l'examen des députés—1744.

M. Nesbitt—En France 80 p. 100 des soldats invalides apprennent, dans les écoles professionnelles, à subvenir eux-mêmes à leurs propres besoins—1745; heureux d'apprendre que le Gouvernement fera tout en son pouvoir pour doter le pays d'écoles de ce genre—1745; pension accordée aux soldats célibataires est légèrement insuffisante—1745; devrait être portée à un dollar par jour—1745; relever les autres dans la même proportion—1745.

M. Thompson (Yukon)—Soldats aliénés—1746; approuve les remarques de M. Oliver—1746; l'établissement d'un hôpital militaire pour ces cas spéciaux mérite l'attention du Gouvernement—1746.

M. Glass—On ne peut trouver la moindre objection à diriger des malades sur les institutions d'Ontario—1746; guérisons sont beaucoup plus considérables que par le passé—1747; maisons de santé pour les insensés n'ont plus le caractère d'une prison—1747; tout donne l'idée d'un sanatorium—1747.

Motion adoptée—1748.

MOTIONS DE DISCUSSION—*Suite.*

SERVICE DES DEPECHES DANS LE COMTE DE PICTOU.

M. Macdonald—Copie, documents, requêtes, etc., touchant l'établissement d'une route postale rurale à partir d'Alma à Sylvester et Loch-Broom—998; aussi concernant la fermeture des bureaux de poste à ces endroits—998; dans certains cas rien n'excuse l'établissement de ces routes—999; avec la fermeture des bureaux de poste des personnes sont obligées de marcher des milles pour aller chercher leur courrier—999.

Sir Robert Borden—Appellerai l'attention du ministre des Postes sur cette question 999.

Motion adoptée—999.

STATIONS DU SERVICE PREVENTIF DES DOUANES A HUNTINGDON.

M. Robb—Copie, correspondance, rapports concernant fermeture du bureau surveillance des douanes à Vicars; l'ouverture d'un bureau à Frontier; renseignements sur destitution de l'officier de douane John W. Curran—664; station douanière de Vicars existait depuis vingt-six ans—664; Curran destitué sans raison—664; nouveau bureau à Frontier est mal situé—665.

Hon. J. D. Reid—Impossible d'établir un bureau sur chaque route conduisant des Etats-Unis au Canada—665; bureau établi à Frontier-Corners pour faire cesser la contrebande—665; produira documents—665.

Motion adoptée—665.

SERVICE A VAPEUR PICTOU A L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

M. Macdonald—Copie de télégramme, soumissions, documents, arrangements pour la manutention des marchandises et du charbon à Pictou en ce qui concerne les bateaux faisant le service d'hiver entre Pictou et l'île du Prince-Edouard—994; question soulevée à la demande de l'Association internationale des débardeurs de Pictou union locale n° 894—995; débardeurs voudraient que la manutention du trafic à Pictou soit faite par leur union—995; influences politiques sont intervenues—995; débardeurs prêts à faire le travail à 45 cents la tonne—995; là où existe une union de débardeurs, une union dont les membres se recrutent dans les deux partis politiques, ceux-ci ont droit à des égards—996; ils offrent des prix aussi bas que ceux des entrepreneurs—996.

Hon. J. D. Hazen—Mode de chargement à Pictou, cet hiver est le même que celui de plusieurs années passées—996; ministère a su en octobre dernier seulement qu'une union internationale venait de se former à Pictou—996; vu que l'association était d'établissement récent, nous avons pensé qu'il valait mieux pour cette année s'en tenir aux dispositions antérieures—997; manutention des marchan-

MOTIONS DE DISCUSSION—*Suite.*

SERVICE A VAPEUR PICTOU A L'ILE DU PRINCE-EDOUARD—*Fin.*

Hon. J. D. Hazen—Fin.
dises et du charbon à Pictou se fait, cet hiver, avec la diligence habituelle—997; nous ne manquerons pas de tenir compte de tous les titres de l'association à l'entreprise des travaux à être exécutés au port de Pictou—997; union des débardeurs est une association digne d'intérêt—997.

Motion adoptée—998.

VENTE DE CARTOUCHES D'ARMES PORTATIVES.

M. McKenzie—Faire voir que l'on a de bonnes raisons de supposer que la vente ne fut pas régulière—4062; qu'elle appelle des investigations—4062; lettre de l'Auditeur général à sir Thomas White—4062; texte de la lettre—4062; vente de plus de 3,000,000 de cartouches, sans autorisation par le Gouverneur en conseil—4062; colonel J. W. Allison a payé $20 le mille—4062; depuis la guerre le gouvernement paie 33 le mille—4062; cartouches fabriquées à l'arsenal fédéral coûtent $34.60 le mille—4063; vente fait perdre plus de $45,000 au gouvernement—4063; correspondance à ce sujet—4063; l'auditeur général a demandé copie du décret autorisant la vente—4067; ou n'y a jamais accédé—4067; on peut conclure que le décret n'a jamais existé—4067; la rumeur veut que ces articles ont été vendus, non pas à Vickers-Maxim, mais à l'amirauté—4067; semble singulier que, bien qu'il existe un ministère de la Milice auquel nous votons annuellement des millions de dollars pour qu'il exerce convenablement ce genre de fonctions, nous n'avons pas de rouage qui nous permette de vendre directement ces quelques cartouches à l'amirauté britannique sans l'intervention du colonel Allison—4067; propose que cette affaire soit référée à sir William Meredith et à M. le juge Duff pour qu'ils fassent enquête—4068.

Sir Robert Borden—J'ai informé M. McKenzie qu'une enquête sur cette affaire avait déjà été autorisée et que cette enquête aurait lieu devant sir Charles Davidson—4068; il semblerait que la motion est destinée soit à blâmer le commissaire qui fait l'enquête et à suggérer un autre tribunal, soit à condamner le Gouvernement et le ministre de la Milice et de la Défense—4069; relativement à l'enquête qui se déroule en ce moment devant la cour d'enquête elle a trait à des dépenses qui sont effectuées par le gouvernement du Royaume-Uni, tandis que les enquêtes qui se poursuivent devant sir Charles Davidson ont trait à des opérations, qui relèvent de la juridiction du gouvernement fédéral—4069; c'est donc pour cette raison, qu'il est préférable de renvoyer cette affaire devant la commission à laquelle préside sir Charles Davidson plutôt que devant la commission qui a été constituée dans le but de s'enquérir au sujet des dépenses qui ont été effectuées non pas par le gouvernement canadien, mais par le gouvernement du Royaume-Uni—4069; certaines personnes étrangères à Ottawa, mais qui peuvent être appelées à déposer à cette enquête, sont dans la capitale à l'heure actuelle—4070; il est inutile d'espérer que sir William Meredith et l'honorable juge Duff consentiraient à interrompre l'enquête qui se poursuit en ce moment devant eux, afin de commencer cette nouvelle enquête—4070; sir Charles Davidson est en mesure de commencer l'enquête sans tarder et à entendre les dépositions de témoins qui sont actuellement à la disposition des commissaires enquêteurs—4070; dans l'intérêt public de renvoyer cette affaire devant sir Charles Davidson plutôt que devant sir William Meredith et l'honorable juge Duff—4070; le Gouvernement repose une confiance absolue en l'une ou l'autre de ces commissions; nous serions bien en peine d'avoir à faire notre choix entre les deux—4070; documents établissant exactement la vérité des faits—4071.

Sir Wilfrid Laurier—Il est véritablement étrange que l'on ne puisse trouver parmi les documents déposés, copie de l'autorisation donnnée par le Gouverneur en conseil de vendre ces cartouches—4076; on a déclaré que ce décret du conseil n'avait pas été adopté parce que la question avait été portée à la connaissance du conseil du ministre de la Milice—4076; mystères se multiplient dans cette affaire—4076; ministre est de retour et le Gouvernement n'a pas rendue légale une transaction aussi contraire à la loi—4077; dois-je comprendre que les membres de l'administration vont permettre à l'un de leurs collègues de disposer de l'actif du pays illégalement et sans un titre d'autorité?—4077; si les Vickers trouvaient ces cartouches utiles pour l'épreuve de leurs mitrailleuses, pourquoi les a-t-on vendues aux Vickers et non pas aux autorités impériales?—4077; ces derniers en avaient tout autant besoin que Vickers-Maxim et l'accusation que nous portons contre le Gouvernement dans cette affaire, c'est d'avoir vendu ces cartouches à des particuliers—4077; nous affirmons qu'il n'avait pas droit de les vendre à d'autres qu'aux autorités impériales—4077; si le Gouvernement avait le pouvoir de le faire, il aurait dû adopter un décret dans ce sens—4077; deux commissions d'enquête siègent à Ottawa—4079; l'une est composée d'un seul juge et l'autre est composée de deux—4079; devant l'avocat Meredith-Duff il y a un avocat nommé pour représenter l'opposition, et dans l'autre il n'y en a pas—4079; il n'y a qu'un jeune homme, éminent dans sa profession, je l'admets, pour assister le commissaire Davidson—4079; mais j'ai ceci à dire contre le choix de M. Thompson pour faire enquête en cette matière—4079; M. Thompson est officier dans la milice, sous les ordres du ministre de la Milice et de la Défense—4079; est-il convenable qu'un commissaire qui est assisté par un officier sous les ordres du ministre de la Milice et de la Défense, fasse une enquête sur le compte du ministre de la

MOTIONS DE DISCUSSION—*Suite.*

VENTE DE CARTOUCHES D'ARMES PORTATIVES—*Suite.*

Sir Wilfrid Laurier—Fin.
Milice et de la Défense?—4079 ; l'enquête devant la commission Davidson n'est pas une enquête complète ; elle ne donne pas satisfaction—4079 ; nous devons insister pour que l'affaire soit portée devant la commission Meredith-Duff—4080.

Sir Sam Hughes—Chef de l'opposition s'est plaint que le capitaine Thompson, un avocat, était employé à la commission Davidson—4080 ; le fait que le capitaine Thompson porte l'uniforme est une bonne raison pour qu'il soit considéré comme entièrement digne de plaider devant sir Charles Davidson et c'est la plus sûre garantie qu'il est honnête homme—4080 ; l'affaire des cartouches—4080 ; vendues exactement au prix qu'elles coûtaient et deux fois le prix qui en a été offert il y a un an—4080 ; correspondance établit clairement que la demande en a été faite par maison Vickers-Maxim—4080 ; cartouches vendues à cette maison—4080 ; pas besoin d'un arrêté en conseil—4080 ; conformément à la loi, le quartier-maître général aurait pu jeter ces cartouches dans le fleuve—4080 ; la raison que j'ai eue de demander au conseil un arrêté pour ces 2 millions de cartouches, c'est que la quantité m'en a paru si considérable que j'ai cru ne pas devoir en prendre tout seul la responsabilité—4080 ; le prix de revient de ces cartouches, quand on les supposait en bon état, était de $20 le mille ; je n'ai jamais entendu parler de $34.60—4080 ; ces cartouches ont été commandées en premier lieu par les membres de la société Vickers—4083 ; finalement, elles ont été commandées par le colonel J. Wesley Allison, représentant des Vickers—4083 ; il a vu le quartier-maître général et ce dernier m'a consulté. Le quartier-maître général connaît son affaire, de sorte que j'apposai mes initiales sur son mémoire et les cartouches furent expédiées à Vickers à Londres—4083 ; l'argent fut versé à la banque de Montréal et jamais transaction plus honnête n'a été faite au Canada—4083 ; l'auditeur général—4084 ; lorsque l'auditeur général s'avise de dire ce qu'il affirme dans le document qu'on a lu ; lorsqu'il veut jeter le blâme sur un monsieur qui a plus d'honneur dans son petit doigt que l'auditeur général n'en a dans toute sa personne, je veux lui dire que je trouverai quelque moyen de l'atteindre—4084 ; en ce qui me concerne, que je sois oui ou non au pouvoir, je ne permettrai à aucune personne occupant la position de serviteur public au pays, de se conduire assez mal pour écrire la lettre qu'il a écrite—4084 ; le résultat n'est que par la vente de 2,000,000 de cartouches défectueuses, le Canada a reçu $40,000 qui n'auraient jamais été perçus—4085 ; 2,000,000 de bonnes cartouches anglaises sont devenues disponibles pour le front ; une ample provision de bonnes cartouches pour le nouveau fusil Ross modèle VII est conservée en magasin pour en faire usage au Canada—4085 ; il est maintenant universellement admis que de bonnes et nouvelles cartouches pour le modèle VII peuvent

MOTIONS DE DISCUSSION—*Suite.*

VENTE DE CARTOUCHES D'ARMES PORTATIVES—*Suite.*

Sir Sam Hughes—Fin.
être employées dans les fusils modèle II, tandis que le modèle VI ne doit pas être employé et a été interdit—4085 ; sous aucun prétexte les cartouches vendues n'avaient été employées dans les fusils du modèle II, celui qui a été conservé au Canada pour armer les troupes—4085 ; le restant des cartouches défectueuses ne pouvait pas être utilisé soit pour le fusil Ross modèle II, soit pour le fusil Lee-Enfield. La pratique en Angleterre est de traiter ces affaires comme le quartier-maître général a réglé cette vente de matériel condamné—4085.

M. Carvell—Voudrais savoir ce qu'une discussion relative à un pot-de-vin de $5,000 donné à J. Wesley Allison a affaire avec l'envoi de nos troupes au front avec de mauvaises cartouches—4085 ; question soulevée est le fait que le gouvernement fédéral avait des cartouches défectueuses, que le ministre de la Milice, par l'entremise de son conseiller et de son guide, J. Wesley Allison, les a vendues non pas aux Vickers, mais à l'intermédiaire des Vickers, à l'amirauté anglaise, avec un pot-de-vin de $5 par mille cartouches—4086 ; une enquête impartiale permettra d'établir, que dans le premier rapport qui a été soumis au conseil, il était dit que ces cartouches avaient été condamnées et ne devaient pas être employées pour les essais—4090 ; quand on constata qu'on n'obtiendrait jamais un décret autorisant la vente, à l'amirauté anglaise, de cartouches condamnées, on modifia les raisons alléguées dans le premier rapport et on demanda tout simplement l'autorisation de vendre ces cartouches, pour des essais, 4091.

Hon. C. J. Doherty—Quand M. McKenzie a déposé sa motion, il savait parfaitement que l'enquête qu'il demandait était déjà commencée—4092 ; soupçonnant qu'après l'enquête il n'aurait plus rien à dire, il a préféré faire ses remarques avant—4092 ; attaques contre le magistrat distingué qui a été chargé d'instruire cette enquête—4092 ; commissaire Davidson—4092 ; j'éprouve de la difficulté à qualifier comme elle devrait l'être la conduite d'un député qui se lève en plein Parlement pour déverser l'injure sur un homme qui a fourni une longue honorable carrière au service de son pays—4092 ; commission Davidson partout où elle est allée, a tenu des séances publiques, et qu'elle a signifié à tous ceux qui pouvaient avoir des accusations à porter ou des imputations à faire, ou des doutes à exprimer sur la conduite de certaines affaires, d'avoir à se présenter et à soumettre les faits—4093 ; attestation sous serment de l'Auditeur général—4094 ; a mon avis, tout ce qui vous a été soumis a fait l'objet d'investigations complètes. Il se trouve, il est vrai, des gens qui, n'ayant pas assisté aux séances de la commission, pensent que certaines choses auraient pu être faites qui ne l'ont pas été ; mais il est impossible d'en juger à moins d'avoir, comme moi, assisté aux séances

MOTIONS DE DISCUSSION—*Suite.*

VENTE DE CARTOUCHES D'ARMES PORTATIVES—*Suite.*

Hon. C. J. Doherty—Fin.
—4095 ; quiconque se trouvait accusé devant le commissaire avait le droit de se faire représenter par un avocat, et M. John Thompson avait les mêmes fonctions que le représentant du ministère public devant un tribunal—4097 ; il était de son devoir d'empêcher qu'on cachât des faits révélateurs d'opérations frauduleuses—4097 ; prétendue accusation que M. McKenzie a porté est maintenant soumise à un tribunal d'enquête compétent 4100 ; j'accepterai la décision qu'on prendra—4100.

M. Macdonald—Lorsque le premier ministre a annoncé que l'affaire serait soumise à la commission Davidson il n'a fait aucune mention d'un décret du conseil—4102 ; le mémoire adressé au Conseil, semblable à celui du 5 mai du ministère de la Milice, qui n'a été suivi d'aucune décision, peut bien n'avoir jamais eu de suite—4102 ; il aurait dû le faire, puisque personne autre que lui et quelques-uns de ses collègues ne connaissaient l'existence de ce document—4102 ; du 5 avril au 1er mai, rien ne s'est fait en vue du dépôt du rapport en question, mais le 1er mai, deux mois après notre première tentative d'obtenir les renseignements les plus ordinaires sur cette opération, le rapport a été formellement déposé—4104 ; ces faits indiquent un état de choses propre à faire naître des soupçons dans l'esprit du public—4104 ; il est évident par le relevé et par la déclaration du ministre lui-même justifiant cette transaction, que la vente n'était pas faite du tout à Vickers-Maxim, mais que les cartouches sont allées finalement à l'amirauté anglaise—4107 ; ce sont les faits que le Gouvernement a cachés du 5 mars au 1er mai et qu'il empêchait de parvenir au public—4107 ; demande pourquoi on a donné le 5 mars la réponse que des cartouches utilisables avaient été distribuées à tous les contingents canadiens, mais que, dans l'intérêt public, il n'était pas à propos de communiquer des détails durant ces circonstances critiques—4107 ; but était d'empêcher que le renseignement soit communiqué au public—4107 ; si le ministre de la Milice savait que les cartouches étaient défectueuses, il était coupable d'un crime contre l'Etat et contre l'empire en permettant que des cartouches défectueuses soient distribuées à une partie des troupes de l'empire—4107 ; pourtant il l'a fait et il a continué à vendre ces cartouches pour les exercices de tir aux membres des clubs dans tout le pays—4107 ; il n'est pas étonnant que le premier ministre ait décidé que cette affaire exigeait une enquête—4107 ; toute cette histoire au sujet du quartier-maître général n'est qu'une bonne blague—4111 ; si ces munitions étaient assez bonnes pour les fusils des marins de la brigade navale anglaise, elles étaient assez bonnes pour servir au Canada—4111 ; si on voulait les vendre, il fallait entamer directement des négociations avec le gouvernement impérial, d'une façon légale et au-dessus de tout soupçon—4111.

MOTIONS DE DISCUSSION—*Fin.*

VENTE DE CARTOUCHES D'ARMES PORTATIVES—*Fin.*

M. Macdonald—Fin.
Motion de M. McKenzie est rejetée : Pour 17 ; contre 40—4111.

MOTIONS DU GOUVERNEMENT.

AFFAIRES DU GOUVERNEMENT.

Sir Robert Borden—A partir du 3 avril et les lundis suivants les affaires de l'initiative du Gouvernement auront la priorité—2413.

Motion adoptée—2413.

AUGMENTATION ANNUELLE DES TRAITEMENTS DE FONCTIONNAIRES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

Sir Robert Borden—Propose d'adopter la proposition déposée par M. l'Orateur—2460.

Motion adoptée—2460.

CHANGEMENTS DANS LE PERSONNEL DES STENOGRAPHES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

Sir Robert Borden—Propose que la proposition de l'Orateur au sujet de la promotion de M. T. P. Owens au poste de rédacteur des Débats et chef de la sténographie de la Chambre, et du titre de M. W. H. Dickson comme sténographe en chef des comités de la Chambre, soit ratifiée—4316.

Motion adoptée—4316.

COMMEMORATION DE L'ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE SAINT-JULIEN.

Sir Robert Borden—Rappeler l'anniversaire prochain d'un événement qui restera à jamais mémorable dans l'histoire du Canada—3169 ; troupes canadiennes occupent un poste d'honneur en France et en Belgique—3169 ; ce qu'a fait le Canada depuis le début de la guerre—hauts faits du régiment princesse Patricia resteront à jamais gravés dans les fastes du Canada—3170 ; Canadiens ont mérité le tribut d'hommage qu'on leur a rendu partout—3170 ; sans eux à Saint-Julien, la ruée des troupes allemandes n'aurait peut-être pas été arrêtée et les événements de l'année dernière auraient peut-être pris une tournure toute autre que celle que nous connaissons—3170 ; même valeur a caractérisé la conduite des Canadiens à Festubert et à Givenchy—3170 ; jusqu'à présent, nous avons enrôlé, au Canada, environ 310,000 soldats, et au cours du laps de temps écoulé du 1er janvier au 15 avril plus de 100,000 Canadiens se sont présentés pour faire leur part dans ce grand conflit—3170 ; ce simple récit doit suffire à nous convaincre que l'esprit du Canada est aussi ferme et sa détermination aussi inébranlable qu'elle le fut jamais depuis le commencement de la guerre—3170.

MOTIONS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*

COMMEMORATION DE L'ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE SAINT-JULIEN —*Fin.*

Sir Robert Borden—Propose que cette Chambre désire exprimer son admiration et son orgueil au sujet du courage et de l'héroïsme déployés par les forces expéditionnaires canadiennes sur le théâtre de la guerre, et sa haute appréciation des services qu'elles ont rendus au Canada et à l'empire—3171; approuve pleinement la proposition qui a été faite à l'effet de faire flotter, les 22, 23 et 24ièmes jours du présent mois (avril 1916) les pavillons sur tous les édifices publics d'un bout à l'autre du pays, etc.—3171; texte de la motion—3171.

Sir Wilfrid Laurier—L'épreuve du premier feu est toujours difficile à surmonter pour les jeunes troupes—3171; nos jeunes volontaires se sont conduits d'une manière qui n'a pas été surpassée par les vieux troupiers des armées anglaise et française—3171; l'histoire a déjà enregistré le fait—3171; dans la bataille de Saint-Julien ce furent les troupes canadiennes qui vinrent à la rescousse, rétablirent les lignes, et arrachèrent la victoire aux mains de l'ennemi—3171; la meilleure manière de commémorer cette journée est celle proposée par le premier ministre—3171.

Motion adoptée—3172.

COMPTABLE DE LA BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT.

Sir Robert Borden—Propose d'accepter proposition de M. l'Orateur—3504; augmentation d'appointements de M. Alfred Carter—3504.

Motion adoptée—3504.

FUSION DE DEUX PROJETS DE LOI RELATIFS A LA MARINE MARCHANDE DU CANADA.

Hon. J. D. Hazen—Propose de réunir les bills numéros 75 et 81 concernant la marine marchande du Canada—3024.

Motion adoptée—3024.

NOMINATION DE M. BOYCE.

Sir Robert Borden—Propose d'approuver la nomination de M. Boyce, à titre de greffier des procès-verbaux, section anglaise —784.

Motion adoptée—784.

NOMINATION D'UN SOUS-GREFFIER.

Sir Robert Borden—Propose d'adopter nomination de M. Arthur Beauchesne, C.R., comme sous-greffier de la Chambre—922.

Hon. C. Marcil—Pas d'objection à la nomination de M. Beauchesne—922; regrette qu'on n'ait pas suivi le système de promotion—922; valeur des services de feu M. Laplante, ancien sous-greffier—922; serait-il possible d'accorder une gratification à sa veuve?—922.

MOTIONS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*

NOMINATION D'UN SOUS-GREFFIER—*Fin.*

Sir Robert Borden—Nomination de M. Beauchesne constitue une promotion dans le personnel de l'administration en général—922; feu M. Laplante était un fonctionnaire compétent—922; sa mort prématurée est une perte pour cette Chambre—922; pas encore étudié la question de secours à sa famille—922.

Motion adoptée—922.

NOMINATION DU PRESIDENT DU COMITE GENERAL DE LA CHAMBRE.

Sir Robert Borden—Propose que M. Edgar N. Rhodes, député de Cumberland, soit nommé président du comité général de la Chambre—549; député depuis 1908—550; a donné preuve des qualités requises pour la position—550.

Sir Wilfrid Laurier—Approuve le choix sans aucune arrière pensée—550; doué d'un esprit droit et dénué de préjugés—550.

Motion adoptée—550.

PROLONGATION DE LA DUREE DE LA LEGISLATURE.

Sir Robert Borden—Propose qu'un message soit transmis au Sénat—784; Chambre a approuvé l'adresse à Sa Très Excellente Majesté le Roi demandant d'approuver la prolongation de la durée du Parlement—784.

Motion adoptée—784.

PROJETS DE PRETS AU NORD-CANADIEN ET AU GRAND-TRONC-PACIFIQUE.

Sir Thomas White—Propose Chambre se forme en comité des subsides—3729; explications sur les prêts de $8,000,000 au Grand-Tronc-Pacifique et de $15,000,000 au Nord-Canadien—3730; situation financière des deux compagnies est critique—3730; il y va de l'intérêt général de faire ces prêts—3730; la guerre a empêché de vendre d'autres valeurs que celles que les gouvernements émettaient eux-mêmes pour les fins de la guerre—3730; dans l'intérêt national d'assurer l'achèvement de ces deux entreprises auxquelles l'Etat avait déjà consacrées des sommes si considérables—3730; guerre a atteint les deux grandes compagnies de deux manières—3730; obligées de vendre leurs obligations à un prix moins élevé—3730; réduction dans les recettes—3730; empêchèrent de terminer les travaux projetés—3731; Gouvernement s'est donné pour ligne de conduite le maintien au Canada de l'équilibre et de la confiance publique dans le domaine financier et économique—3731; crise dans les finances de ces compagnies aurait une grave réaction sur le crédit du Dominion sur les marchés étrangers—3731; voie du Grand-Tronc-Pacifique est complète de Winnipeg à Prince-Rupert—3731; Gouvernement a garanti des obligations pour $78,000,000

MOTIONS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*

PROJETS DE PRETS AU NORD-CANADIEN ET AU GRAND-TRONC-PACIFIQUE—*Suite.*

Sir Thomas White—Suite.

—3731; a fait des prêts pour $25,000,000 —3731; provinces ont garanti des obligations pour $13,000,000—3731; à l'égard de cette compagnie le crédit du Canada se trouve engagé pour un montant d'au moins $115,000,000—3731; compagnie du Grand-Tronc du Canada est une compagnie puissante mais elle a prêté $25,000,000 et se trouve dans l'impossibilité de faire davantage—3731; elle ne peut se soustraire au sort fait à toutes les autres compagnies par l'état désavantageux du marché financier—3731; dépenses fixes du Grand-Tronc-Pacifique pour l'année sont de $7,200,000—3732; avec le déficit dans l'exploitation le total sera de $9,000,000—3732; au 1er avril intérêts dus et non payés étaient de $1,350,000—3732; recettes ne suffisent pas à payer les dépenses fixes—3733; situation du Nord-Canadien—3733; pendant l'année recettes ont été de $6,000,000—3733; en 1916 seront de $9,000,00—3733; depuis deux ans les gains nets du Nord-Canadien ont été appliqués au paiement des frais fixés —3733; à l'acquittement des comptes de construction autant que cela a été possible—3733; l'année prochaine les frais fixes du Nord-Canadien seront d'environ $11,000,000—3734; a une dette consolidée totale de 383 millions—3734; sur cette somme le gouvernement fédéral a garanti pour 104 millions d'obligations—3734; garantie des provinces 107 millions—3734; emprunts temporaires et obligations courantes représentent 92 millions —3734; depuis la guerre, impossible de vendre des valeurs à longue échéance—3734; fonctionnaire de la compagnie du Nord-Canadien prétendent qu'ils seront en mesure de renouveler les emprunts à brève échéance—3734; ou de renouveler leurs emprunts—3734; mais s'ils ne reçoivent pas d'aide relativement à leurs obligations courantes, il leur sera impossible de continuer leur gestion financière jusqu'à la fin de l'année—3734; emploi du prêt de $15,000,000—3734; dépenses effectuées ou dettes contractées pour divers paiements de l'intérêt, à échéance sur les valeurs, et de priorité relativement aux $45,000,000 garantis par l'Etat, dans la loi de 1914—3734; versements à faire sur les obligations relatives à l'équipement et à compte de la construction—3734; les prêts de $8,000,000 et $15,000,000 sont le montant minimum qui permettra au Nord-Canadien et au Grand-Tronc-Pacifique de faire honneur à leurs affaires et de continuer financièrement pendant l'année—3735; question doit être considérée au point de vue du crédit public du Canada—3737; sommes engagés dans une guerre terrible—3737; dépenses de guerre augmentent de jour en jour—3737; atteindront peut-être $300,000,000 cette année—3737; nous sommes en voie de porter la dette nationale presque au double du chiffre qu'elle avait atteint depuis la fondation de la Confédération—3737; La question de notre crédit est donc une question vitale, car de ce crédit dépend le rôle que nous pourrons jouer dans cette

MOTIONS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*

PROJETS DE PRETS AU NORD-CANADIEN ET AU GRAND-TRONC-PACIFIQUE—*Suite.*

Sir Thomas White—Fin.

guerre—3737; nous ne pouvons plus emprunter que de ce côté-ci de l'Atlantique —3737; le marché anglais nous est fermé, excepté quant à certains emprunts que nous pouvons obtenir de l'échiquier impérial pour les fins de la guerre—3737; nous avons déjà emprunté $75,000,000 aux Etats-Unis à condition de ne pas y contracter d'autre emprunt pendant le reste de l'année actuelle—3737; la situation financière résultant de nos emprunts exige que nous prenions grand soin de conserver notre crédit et le bon renom du Canada—3737; la chute des deux compagnies de chemin de fer en question, y compris celle du Grand-Tronc, aurait l'effet le plus désastreux pour le pays tout entier, elle mettrait le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, les municipalités et l'industrie dans le plus grand embarras—3737; dans les circonstances actuelles le Gouvernement ne peut trouver bon que les deux chemins et peut-être un troisième soient exposés à être mis sous séquestre—3738.

Hon. G. P. Graham—Quelque incertitude sur les raisons que l'on a d'accorder cette aide—3741; nous ne sommes pas en possession de toutes les données relatives aux recettes, aux dépenses et aux frais d'exploitation du Nord-Canadien—3741; l'une des principales raisons que l'on ait de venir en aide au Grand-Tronc-Pacifique c'est que le Grand-Tronc ne se soucie point de secourir sa filiale—3741; peuple canadien ne voit pas d'un bon œil que l'on continue de venir en aide à qui que ce soit—3741; la mise en liquidation des chemins de fer des Etats-Unis a sauvegardé l'intérêt du peuple américain aussi complètement que si l'on avait eu recours à quelque autre mesure—3741; à l'heure présente, il y a des choses plus terribles à craindre que la liquidation d'une compagnie de chemin de fer—3741; convention qu'on demande n'est qu'un arrangement temporaire—3741; faudra faire face au vrai problème avant longtemps—3741; gouvernement entreprend de payer une grande partie des obligations des deux compagnies, sans rien recevoir en retour—3741; si nous allions plus loin, peut-être assumerions-nous des obligations plus onéreuses, mais au moins nous aurions des propriétés pour équilibrer nos obligations—3741; nous serions au moins propriétaires de la ligne jusqu'à concurrence des obligations, si la ligne en vaut le montant—3741; compagnie du Nord-Canadien devrait fournir tous les chiffres concernant les recettes et les frais d'exploitation—3743; devrait nous communiquer un exposé général de la situation de chacune des parties de son réseau—3743; si la compagnie du Nord-Canadien s'était contentée de son magnifique service de concentrement et de distribution dans l'Ouest et l'avait relié à son réseau de l'est, comme c'était sa première intention, et l'avait mis au point avant d'essayer de détendre ses lignes jusqu'à la côte du Pacifique, elle ne se

MOTIONS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*

PROJETS DE PRETS AU NORD-CANADIEN ET AU GRAND-TRONC-PACIFIQUE—*Suite.*

Hon. G. P. Graham—Fin.
trouverait pas dans les embarras actuels —3744.

Sir Robert Borden—Libéraux sont dans une large mesure responsables de ce qui se passe aujourd'hui—3744 ; il y a treize ans j'ai fait remarquer que, depuis Edmonton jusqu'au littoral du Pacifique, il ne devrait y avoir qu'une seule ligne de chemin de fer commune au Grand-Tronc-Pacifique et au Nord-Canadien—3744 ; on aurait effectué peut-être une économie de 75 à 100 millions—3744 ; situation à laquelle nous avions à faire face lors de notre arrivée au pouvoir—3744 ; deux vastes réseaux de voies ferrées transcontinentales, l'un et l'autre incomplets—3744 ; inachevables à moins d'être aidé par l'Etat—3744 ; gouvernement s'est de toute façon efforcé d'aider le Grand-Tronc à maintenir le crédit du Grand-Tronc-Pacifique et la stabilité de son entreprise—3745 ; pour montrer dans quelle mesure nous avons soutenu une entreprise lancée par nos adversaires du temps qu'ils étaient au pouvoir, je dirai que, depuis près de quatre ans que le Grand-Tronc-Pacifique fonctionne dans les provinces de l'Ouest et depuis un an dans les montagnes, il a été maintenu, en ce qui regarde le paiement des intérêts, sur un pied qui a permis d'y pourvoir à même le capital—3745 ; c'est ce qui fait que les affaires du Grand-Tronc-Pacifique n'ont pas été autant en évidence que celles du Nord-Canadien—3745.

M. Macdonald—Etait entendu que le dernier prêt de $45,000,000 amènerait une condition des affaires du Nord-Canadien, telle que le gouvernement du pays, serait débarrassé du souci de faire de nouvelles avances—3747 ; gouvernement aurait dû nommer avant ce jour des directeurs dans le bureau d'administration du Nord-Canadien—3747 ; gouvernement aurait dû étudier il y a deux ans, la question de savoir si oui ou non le pays ne serait pas obligé de nationaliser cette voie—3747.

Hon. Wm Pugsley—On devrait imposer certaines conditions à ce prêt—3749 ; gouvernement devrait fixer la somme maxima qu'il lui faudra payer, au cas où le pays désirerait que l'Etat entreprenne lui-même l'exploitation du réseau —3749 ; allons-nous avancer encore $15,000,000 à cette compagnie qui est en banqueroute en ce moment, en sus de la garantie de $45,000,000 que nous lui avons accordée en 1914, sans compter toutes les autres faveurs que nous lui avons concédées, de façon à ce qu'elle puisse se maintenir à flot en attendant le retour de la prospérité, pour nous trouver ensuite dans l'obligation, afin de faire l'acquisition du réseau et de la nationaliser, de payer à Mackenzie et Mann, non pas $30,000,000, mais n'importe quelle somme énorme, pour ainsi dire, qu'ils jugeront à propos de demander à l'Etat—3750 ; c'est le moment ou jamais de formuler nettement les conditions auxquelles le

MOTIONS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*

PROJETS DE PRETS AU NORD-CANADIEN ET AU GRAND-TRONC-PACIFIQUE—*Fin.*

Hon. Wm Pugsley—Fin.
pays pourrait faire l'acquisition du Nord-Canadien, si le Parlement décidait de nationaliser cette voie ferrée—3750.

Hon. R. Lemieux—Notre population est assez patriote et assez éclairée pour accorder à ces deux réseaux l'aide dont ils peuvent avoir réellement besoin, pourvu, naturellement, que la Chambre soit mise en possession de tous les renseignements nécessaires—3753 ; si le gouvernement entretient sérieusement l'idée de nommer une commission pour arriver définitivement à la nationalisation de ces réseaux, ce serait une grave imprudence de sa part d'assumer de nouvelles obligations en faisant l'acquisition des deux voies ferrées qui sont mentionnées sur l'ordre du jour de la présente séance—3753 ; renseignements sur le chemin de fer de Québec—3753 ; importants pour décider si dans les circonstances il est à propos de prolonger le réseau du Transcontinental-National—3753.

Motion adoptée—3753.

DIX MILLE EXEMPLAIRES DU RAPPORT SUR LE PROJET DU CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE.

Sir Robert Borden—Propose que 10,000 exemplaires supplémentaires du rapport sur le projet du canal de la baie Georgienne, soient imprimés—3501.

Motion adoptée—3501.

SEANCES DU MATIN.

Sir Robert Borden—Propose résolution autorisant les séances du matin à partir du 27 mars—2215 ; texte de la résolution —2215.

Sir Wilfrid Laurier—Motion semble prématurée—2215 ; nombre de motions dont avis a déjà été donné par les députés ne pourraient plus être mises en discussion —2215.

Hon. Wm Pugsley—Doute de l'opportunité des séances du matin—2215 ; rendent notre travail extrêmement difficile et fatiguant—2215 ; interviennent dans le travail des comités—2215.

M. Clark (Red-Deer)—Nous faisons deux fois autant d'ouvrage dans l'avant-midi, que nous en faisons dans tout autre temps —2215 ; on peut défendre l'ancienne coutume de tenir des séances du matin à la fin de la session—2215.

M. Macdonald—Pour le travail des comités il est préférable que le Chambre ne siège pas le matin—2215.

Motion réservée—2217.

MOTIONS DU GOUVERNEMENT—*Fin.*

SEANCES A DEUX HEURES DE L'APRES-MIDI.

Sir Robert Borden—Propose qu'à partir du 3 mai et jusqu'à la fin de la session, la Chambre se réunisse à deux heures de l'après-midi—3448.

Hon. C. Marcil—Séances de l'après-midi sont celles où il se fait le plus d'ouvrage —3450 ; si les séances du soir étaient retranchées, les comités pourraient se réunir le matin à neuf heures et demi—3450 ; séances de l'après-midi pourraient durer jusqu'à sept heures—3450.

Motion adoptée—3450.

SEANCES DU SAMEDI.

Hon. R. Rogers—Propose que la Chambre siège le 6 mai et les samedis subséquents —3569.

Motion adoptée—3569.

MOTIONS SANS DISCUSSION.

ACHAT ET EXPORTATION DE CHEVAUX.

Sir Wilfrid Laurier—Copie de toute correspondance avec les autorités impériales au sujet de l'achat de chevaux, et de la prohibition de l'exportation de chevaux—617.

Ordonnée—617.

ACHAT DE TERRAINS A HALIFAX.

M. Maclean (Halifax)—Etat indiquant la superficie et le coût des terrains achetés à Halifax jusqu'à mars 1916—3067.
Ordonné—3067.

AFFRETEMENT DU NAVIRE *STERLING*.

M. Kyte—Copie documents se rapportant à l'affrétement du *Sterling*—1219.
Ordonnée—1219.

AIDE AUX COLONS DE L'ALBERTA.

M. Buchanan—Copie télégrammes, lettres, signalant la nécessité de donner de l'aide aux colons de l'Alberta qui souffraient de la sécheresse—574.

Ordonnée—574.

ALLEMANDS ET AUTRICHIENS DANS LE SERVICE POSTAL.

M. Chisholm (Inverness)—Relevé faisant connaître le nombre de personnes d'origine allemande ou autrichienne à l'emploi du ministère des Postes, leurs noms, leur classe de service et les appointements que chacune reçoit—791.

Ordonné—791.

AMELIORATIONS DE LA RIVIERE A PICTOU.

M. Macdonald—Copie rapports concernant le relevé des profondeurs d'eau dans les différentes écluses—574.

Ordonnée—574.

MOTIONS SANS DISCUSSION—*Suite.*

AMEUBLEMENT DES BUREAUX DES MINISTRES.

M. Lanctôt—Etat indiquant les sommes dépensées pour l'ameublement du bureau de l'honorable E. Patenaude, ministre du Revenu de l'intérieur, avec copie des factures, sommes dépensées pour l'ameublement du bureau de l'honorable W. B. Nantel, ex-ministre du Revenu de l'intérieur—994.

Ordonné—994.

ANNULATION DU SUBSIDE A LA COMPAGNIE DE NAVIGATION TRANS-SAINT-LAURENT.

M. Gauvreau—Copie de tous documents concernant l'annullation du contrat de subside à la compagnie de navigation Trans-Saint-Laurent, et l'octroi d'un tel contrat à une nouvelle compagnie pour service entre Rivière-du-Loup, Tadoussac et autres ports de la rive nord—664.

Ordonnée—664.

APTITUDES MILITAIRES DES OFFICIERS D'ETAT-MAJOR.

M. Gauvreau—Etat indiquant quels étaient au 1er octobre 1915, les noms, le grade et les aptitudes militaires des officiers d'état-major des 1er, 2e et 3e districts militaires, y compris les officiers en charge des camps et des écoles d'instruction, noms de ceux qui ont offert leurs services pour la guerre—1219.

Ordonné—1219.

AVOCATS DE LA PROVINCE DE QUEBEC DANS LES CAUSES FEDERALES.

M. Lanctôt—Relevé faisant connaître noms avocats de la province de Québec chargés de causes ou autre travail par Gouvernement depuis septembre 1911 ; sommes d'argent demandées par chacun de ces avocats pour chaque cause, somme payée —1512.

Ordonné—1512.

BUREAU DE POSTE D'AYLMER.

M. Devlin—Copie documents concernant l'administration de ce bureau de poste depuis 1911—3386.

Ordonnée—3386.

BUREAU DE POSTE DE LOUISEVILLE.

M. Gauvreau—Copie de toutes sommes et correspondance entre M. A. Bellemare, M.P., et le Gouvernement ou aucun de ses membres, en rapport avec la construction du bureau de poste de Louiseville—994.

Ordonnée—994.

BUREAU DE POSTE DE PRINCE-RUPERT.

M. Knowles—Copie décrets, rapports, lettres se rapportant à cet édifice public— —574.

Ordonnée—574.

MOTIONS SANS DISCUSSION—*Suite.*

BUREAU DE POSTE DE RIGAUD.

M. Boyer—Copie correspondance concernant la construction du bureau de poste de Rigaud; montants payés, etc.—889.

Ordonnée—889.

CAUSE DE J. P. DIONNE *vs* LE ROI.

M. Gauvreau—Copie télégrammes, lettres de Léo Bérubé, M.P.P.; documents officiels demandés par C. A. Gauvreau, M.P., dans la cause de J. P. Dionne *vs* le Roi; réponse du ministre de la Justice—2670.

Ordonnée—2670.

CAUSES DU GOUVERNEMENT CONFIEES A DES AVOCATS DE QUEBEC.

M. Paquet—Etat indiquant avocats province de Québec à qui le Gouvernement a confié certaines causes ou certains travaux du 1er septembre 1908 au 1er octobre 1911; sommes réclamées, sommes payées à chacun d'eux—1629.

Ordonné—1629.

CAS DE ANTOINE LEVESQUE.

M. Michaud—Copie documents se rapportant au maire de la ville d'Edmundston, N.-B., le magistrat de police et Antoine Lévesque—3386.

Ordonnée—3386.

CAS DE NAZAIRE MORIN ET NAPOLEON HEBERT.

M. Boulay—Copie de l'enquête tenue dans le cas de MM. Nazaire Morin et Napoléon Hébert, de Sainte-Florence, comté de Matane, portant le n° 10083 des dossiers de M. Alward, de Moncton—574.

Ordonnée—574.

CHASSEURS DE PHOQUES DE LA COLOMBIE-ANGLAISE.

Sir Wilfrid Laurier—Copie de toutes lettres, télégrammes, preuves testimoniales relatifs aux réclamations des chasseurs de phoques de la Colombie-Britannique, sous l'empire du dernier traité conclu avec la république des Etats-Unis—617.

Ordonnée—617.

COMMANDES ACCORDEES A LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL.

M. Fortier—Copie de ces commandes de guerre—994.

Ordonnée—994.

COMMANDES OBTENUES PAR LA DOMINION STEEL CORPORATION.

Hon. R. Lemieux—Etat des commandes de guerre accordées à cette compagnie—994.

Ordonné—994.

MOTIONS SANS DISCUSSION—*Suite.*

COMMISSION DES ACHATS DE GUERRE.

M. Carvell—Etat donnant dates, noms des parties contractantes, quantités et valeur de tous les achats faits par la commission de ravitaillement—1512.

Sir Robert Borden—Président de la commission est d'avis qu'il faudrait au moins trois mois pour préparer cet état—1513.

M. Carvell—Une seule ligne peut suffire à donner tous les renseignements demandés concernant chaque contrat—1513.

Motion réservée—1513.

Ordonnée—2001.

COMMISSION DES ACHATS DE GUERRE.

M. Macdonald—Copie décrets du conseil, lettres, documents se rattachant à la nomination, à la constitution et aux opérations de la commission des achats de guerre—2935.

Ordonnée—2935.

COMMISSIONS NOMMEES DEPUIS 1911.

M. Pardee—Etat donnant le nombre de ces commissions, coût, noms des commissaires—618.

Ordonné—618.

COMPAGNIE HOUILLERE ACADIA.

M. Macdonald—Copie documents concernant un bureau de conciliation intéressant les employés de cette compagnie—575.

Ordonnée—575.

CONFERENCE DES MINISTRES PROVINCIAUX A OTTAWA.

Sir Wilfrid Laurier—Copie de tous décrets du conseil, lettres et correspondance qui ont conduit à la convocation de la conférence des gouvernements locaux qui a eu lieu à Ottawa en octobre dernier, et de toutes les minutes et résolutions de la conférence—618.

Ordonnée—618.

CONSTRUCTION DE NAVIRES DANS LA COLOMBIE-ANGLAISE.

M. Macdonald—Copie, documents, lettres, requêtes se rapportant à la question d'un octroi pour la construction de vingt-cinq navires—1735.

Ordonnée—1735.

CONTRATS D'HABILLEMENTS POUR LA MILICE.

M. Kyte—Etat donnant renseignements sur ces contrats prix payé dans chaque cas, etc—994.

Ordonné—994.

CUISINES DE CAMPAGNE POUR LA MILICE.

Hon. F. Oliver—Etat donnant le nombre de ces cuisines fournies à la Milice; coût; noms de ceux qui ont fourni ces cuisines 699.

Ordonné—699.

MOTIONS SANS DISCUSSION—*Suite.*

CONSTRUCTION D'UNE DIGUE A GRAND' MERE.

Hon. R. Lemieux—Copie télégrammes, lettres, mémoires, décrets du conseil, rapports et documents concernant la construction de la digue à Grand-Mère, comté de Champlain, province de Québec, par la *Laurentide Co., Limited*—994.

Ordonnée—994.

CONSTRUCTION D'UN VIADUC A AMQUI.

M. Lapointe (Kamouraska)—Copie plans, profils, rapports, correspondance et tous documents concernant la construction d'un viaduc à Amqui, sur le chemin de fer Intercolonial à l'endroit appelé traverse Dubé; copie des plans désignant les propriétés de l'Intercolonial à Amqui et du terrain loué à la municipalité d'Amqui, avec copie du bail concernant ce terrain —1091.

Ordonnée—1091.

CONVENTION AVEC LES MENNONITES EN 1873.

M. McCraney—Copie documents concernant conférence entre les représentants de l'église mennonite en 1873 et M. P. M. Lowe secrétaire du ministère de l'Agriculture—617.

Ordonnée—617.

COUT DES CASERNES A AMHERST.

M. Copp—Etat indiquant coût des casernes établies dans les bâtiments de la *Canadian Car and Foundry Company*—2411.

Ordonné—2411.

COUT DE L'EMPRUNT DOMESTIQUE DE 100 MILLIONS DE DOLLARS.

M. Maclean (Halifax)—Copie prospectus, taux d'intérêt, commissions, etc., concernant cet emprunt—618.

Ordonnée—618.

DEMANDE DE LA SOCIETE HISTORIQUE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

M. Sinclair—Copie documents concernant tablette commémorative à la mémoire de feu le révérend Dr J. MacGregor—618.

Ordonnée—618.

DEMISSION DE J. B. DESCHENES ET THOMAS BERNIER.

M. Boulay—Copie enquête, correspondance au sujet de la destitution de ces deux employés de l'Intercolonial—2598.

Ordonnée—2598.

DEPENSES DES MINISTERES DES POSTES ET TRAVAUX PUBLICS.

M. Maclean (Halifax)—Relevé des sommes dépensées par ces deux ministères, pendant la partie du présent exercice financier au 31 décembre 1915—618.

Ordonné—618.

MOTIONS SANS DISCUSSION—*Suite.*

DEPOT FRIGORIFIQUE POUR LA BOITTE A WHITE-HEAD, N.-E.

M. Sinclair—Copie correspondance, pétitions, rapport de Charles Bruce, concernant ce projet—2411.

Ordonnée—2411.

DEPUTES SOLDATS.

M. Kyte—Etat donnant noms des députés fédéraux et provinciaux dans la Milice, grade et solde de chacun—573.

Ordonné—573.

DESTITUTION D'AUGUSTIN LANTEIGNE.

M. Turgeon—Copie dépêches, etc., se rapportant à la destitution du receveur de la poste à Island-River—3729.

Ordonnée—3729.

DESTITUTION W. P. MILLS.

M. Chisholm (Inverness)—Copie documents touchant la destitution du contremaître de la construction de la voie et des ponts pour le district n° 4 de l'Intercolonial—574.

Ordonnée—574.

DESTITUTION McRITCHIE.

M. McKenzie—Copie requêtes, lettres se rapportant à la destitution du maître de poste McRitchie et nomination Neil McLeod—1846.

Ordonnée—1846.

DESTITUTION DE LEON ROY.

Sir Wilfrid Laurier—Copie de tous les documents se rapportant à la nomination de Léon Roy, comme interprête dans le ministère de l'Intérieur; aussi, copie du décret du conseil, des documents et de la correspondance touchant son renvoi d'office—618.

Ordonnée—618.

DESTITUTION DU DOCTEUR W. T. PATTON.

M. Buchanan—Copie documents se rapportant à ce cas—1512.

Ordonnée—1512.

M. Buchanan—Copie correspondance, documents concernant sa réinstallation et sa démission—2598.

Ordonnée—2598.

DESTITUTION DE L. F. SANFAÇON.

M. Gauvreau—Copie requête des citoyens de Louiseville, demandant que L. F. Sanfaçon ne soit pas destitué de sa charge de maître de poste de cette ville; copie lettres envoyées par M. A. Bellemare, M.P., au sujet de la destitution de L. F. Sanfaçon et demandant cette destitution; copie de toute lettre du même A. Bellemare, M.P., recommandant Chs Ed. Lesage comme maître de poste—994.

Ordonnée—994.

MOTIONS SANS DISCUSSION—*Suite.*

DESTITUTION DE MAITRES DE POSTE DANS VAUDREUIL.

M. Boyer—Copie lettres, requêtes, etc., concernant les enquêtes de M. G. H. Bergeron dans comté Vaudreuil et la destitution de maîtres de poste—890.

Ordonnée—890.

DIRECTEUR DU SERVICE DE RECRUTEMENT EN ANGLETERRE.

M. Devlin—Etat indiquant s'il y a, en Angleterre, un directeur du service du recrutement et de l'organisation pour les forces canadiennes, son nom, fonctions, etc.—3169.

Ordonné—3169.

DISTRIBUTION RURALE DANS DEUX-MONTAGNES.

M. Ethier—Relevé donnant renseignements sur la distribution postale rurale dans le comté de Deux-Montagnes; noms soumissionnaires, prix, noms entrepreneurs, etc.—3386.

Ordonné—3386.

DOCUMENTS DANS L'AFFAIRE J. P. DIONNE *vs* LE ROI.

M. Gauvreau—Copie compte, télégrammes, lettres, mémoires de frais, et autres documents concernant la cause de J. P. Dionne *vs* le Roi, devant la cour de l'Echiquier, dans laquelle cause M. Léo Bérubé était avocat et M. E. H. Cimon, conseil—1219.

Ordonnée—1219.

DROITS DE QUAIAGE DANS VICTORIA.

M. McKenzie—Etat indiquant droits de quaiage perçus à Neil's-Harbour, Ingonish et autres endroits du comté de Victoria; noms de ceux qui ont fait la perception et ce que le Gouvernement a reçu—1629.

Ordonné—1629.

DROIT RETROACTIF SUR LES SPIRITUEUX.

Hon. G. P. Graham—Relevé faisant connaître sommes payées en vertu de la clause rétroactive de la loi imposant un droit de 50 centins par gallon de preuve sur tous les spiritueux retirés d'entrepôts entre la date de la déclaration de la guerre et la date de l'adoption de la loi; qui a payé ces sommes et à quelle date elles l'ont été—1512.

Ordonné—1512.

EDIFICES LOUES PAR LE GOUVERNEMENT.

M. Delisle—Relevé faisant connaître quel était, en 1911, le nombre de bâtisses louées partiellement par le Gouvernement; montant annuel actuellement, nombre de bâtisses louées partiellement ou en totalité par le Gouvernement, et quel montant total représente tel loyer annuellement—1220.

Ordonné—1220.

MOTIONS SANS DISCUSSION—*Suite.*

EDIFICE MILITAIRE DE RIGAUD.

M. Boyer—Copie lettres, télégrammes, etc., échangés entre le Gouvernement, le conseil de ville de Rigaud, E. Montpetit, A. Macdonald, la Rigaud Granite Co., concernant l'édifice militaire de Rigaud—2412.

Ordonnée—2412.

ELARGISSEMENT DE WALTER T. ROSS.

M. *Turriff*—Copie documents se rapportant à l'élargissement au printemps de 1914, de Walter T. Ross, alors au pénitencier de l'rince-Albert—2412.

Hon. C. J. Doherty—Coutume établie—2412; de ne jamais déposer des documents de cette nature—2412; Ross a été remis en liberté sur parole—2412; documents dans ces causes sont d'une nature confidentielle—2413.

Motion réservée—2413.

EMPLOYES SUR LE CANAL SOULANGES.

M. Boyer—Liste des employés permanents ou autres en 1910 et 1915; salaires—889.

Ordonnée—889.

EMPLOYES DE LA "NOVA SCOTIA STEEL COMPANY".

M. Macdonald—Copie documents concernant la création d'un bureau de conciliation—575.

Ordonnée—575.

EMPLOYES DE LA POLICE FEDERALE.

M. Boulay—Liste des hommes employés dans la police fédérale; salaire de chacun d'eux—1512.

Ordonnée—1512.

EMPLOYES CIVILS DANS L'ARMEE.

M. Kyte—Etat donnant noms de tous les fonctionnaires du Gouvernement qui se sont enrôlés depuis août 1914; salaire, solde, etc., 573.

Ordonné—573.

ENQUETES SUR LES TRAVAUX DU PORT DE TORONTO.

Hon. C. Murphy—Copie documents, rapports concernant enquêtes sur les travaux par contrat à la "Canadian Stewart Company"—1512.

Ordonnée—1512.

ENROLEMENT DES EMPLOYES CIVILS POUR LE SERVICE D'OUTRE-MER.

M. Maclean (Halifax)—Copie décrets du conseil, règlements, etc., au sujet de l'enrôlement des employés civils—618.

Ordonnée—618.

MOTIONS SANS DISCUSSION—*Suite.*

ENROLEMENT EN CANADA.

M. Ethier—Relevé faisant connaître combien de personnes se sont enrôlées, dans le Dominion, depuis le 4 août 1914 ; nombre dans chaque province ; nombre de Canadiens-français dans chaque province, nombre de ceux récemment arrivés au pays aussi enrôlés, et la date de leur arrivée—1220.

Ordonné—1220.

EXAMENS DU SERVICE CIVIL.

M. Boulay—Copie de toutes questions posées aux candidats à l'examen du service civil intérieur depuis mai 1912—2598.

Sir Robert Borden—Peut-être vaut-il mieux laisser la motion en suspens—2598.

Motion réservée—2599.

EXAMINATEURS ET EVALUATEURS DE LA MILICE.

M. Verville—Relevé faisant connaître personnes employées par le ministère de la Milice depuis le commencement de la guerre pour examiner et évaluer les articles achetés pour fins militaires ; combien de ces employés sont des hommes du métier, des experts ou des personnes habiles à juger des divers matériaux—994.

Ordonné—994.

EXPEDITION DU BLE CANADIEN.

Sir Wilfrid Laurier—Etat donnant quantité de blé canadien expédiée en 1914 et 1915 par chemins de fer et ports du Canada et des Etats-Unis—619.

Ordonné—619.

EXPLOITATION DU "VALE RAILWAY".

M. Macdonald—Copie documents concernant le projet d'acheter, louer ou utiliser cette voie ferrée—994.

Ordonnée—994.

EXPROPRIATION DU TERRAIN DE JOSEPH GRIFFIN A VALCARTIER.

Sir Wilfrid Laurier—Copie documents se rapportant à cette expropriation—619.

Ordonnée—619.

EXPROPRIATION DE TERRAINS A VALCARTIER.

Sir Wilfrid Laurier—Copie de la correspondance, état des actions intentées, jugements rendus, etc., concernant l'expropriation des terrains à Valcartier—1362 ; vingtaine de cultivateurs n'ont pas encore été payés—1362 ; retard fait peu d'honneur au gouvernement—1362.

Ordonnée—1362.

EXPORTATION D'ECORCES.

M. Pardee—Copie décrets, correspondance, etc., concernant l'interdiction de l'exportation du Canada aux Etats-Unis des écorces employées dans les tannages—3386.

Ordonnée—3386.

MOTIONS SANS DISCUSSION—*Suite.*

FARINE DONNEE PAR LE CANADA A L'ANGLETERRE.

M. Papineau—Etat indiquant si le Gouvernement a pris connaissance des articles de la *Gazette* de Montréal du 1er novembre 1915 et janvier 1916 ; farine du Canada est vendue au comité de secours des Belges, etc—2000.

Ordonné—2000.

FERME EXPERIMENTALE A L'ILE VERTE.

M. Paquet—Copie correspondance au sujet de l'offre de vente de la ferme de J. Antime Roy pour station expérimentale—2598.

Ordonnée—2598.

FONCTIONNAIRES EMPLOYES AU SERVICE INTERIEUR ET PAYES SUR LE CREDIT AFFECTE AU SERVICE EXTERIEUR.

M. *Turriff*—Etat indiquant nombre de ces fonctionnaires dans les différents ministères—2935.

Ordonné—2935.

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT DANS LE DISTRICT DE BATTLEFORD.

M. McCraney—Etat donnant les noms et adresses de ces fonctionnaires en septembre 1911—2110.

Ordonné—2110.

FONCTIONNAIRES DE LA MILICE A OTTAWA.

M. Ethier—Etat indiquant nombre des employés au ministère de la Milice, à Ottawa le 4 août 1914 ; nombre actuel ; combien d'origine canadienne et d'origine étrangère ; date de leur nomination, nature de leur emploi et leur salaire—1220.

Ordonné—1220.

FONCTIONNAIRES DU MINISTERE DES POSTES.

M. Sinclair—Relevé donnant nombre d'employés au ministère des Postes en 1900, 1911 et 1915, nombre de ceux qui ont été congédiés—1128.

Ordonné—1128.

FONCTIONNAIRES DU REVENU DE L'INTERIEUR.

M. Gauvreau—Liste donnant noms, salaires depuis 1911 ; aussi destitutions et nominations depuis 1911—574.

Ordonnée—574.

FONCTIONNAIRES DU REVENU DE L'INTERIEUR.

M. Lanctôt—Etat donnant noms des employés depuis 1812 ; salaires, etc.—1909.

Ordonné—1090.

MOTIONS SANS DISCUSSION—*Suite.*

FOURNITURES DE GUERRE A HALIFAX.

M. Maclean (Halifax)—Liste des compagnies ou personnes à Halifax, auxquelles on a demandé des soumissions pour fournitures de guerre—2110.

Ordonnée—2110.

FORCE HYDRAULIQUE SUR LA TRENT.

M. Burnham—Copie documents, etc., se rapportant au bail consenti à J. A. Culverwell, louant certaine force hydraulique, connue sous le nom de Burleigh-Falls—2825.

Ordonnée—2825.

FOURNITURES AUX TROUPES DE SYDNEY.

M. McKenzie—Relevé faisant connaître les noms de ceux qui ont fourni les provisions, les effets d'habillement et autres articles nécessaires aux troupes à North-Sydney et Sydney-Mines depuis le 4 août 1914 et le 1er février 1916; noms des fournisseurs et montants payés à chacun; montants dus à chacun le 1er février 1916 en sus des paiements déjà faits; fournitures obtenues par voie de soumissions publiques, etc—1846.

Ordonné—1846.

FOURNITURE D'UNIFORMES AU COLLEGE MILITAIRE ROYAL.

M. Carvell—Sommaire faisant connaître si le Gouvernement a reçu des plaintes au sujet de ces uniformes; si le colonel Crowe a recommandé de changer de méthode dans la fourniture de l'habillement, etc.—1897.

Ordonné—1897.

GAGES RAISONNABLES A NEW-GLASGOW, N.-E.

M. Macdonald—Copie correspondance, rapports concernant la visite d'un officier des "gages raisonnables" et la fabrication des obus dans New-Glasgow—1340.

Ordonnée—1340.

GREVE DE THETFORD.

M. Verville—Copie télégrammes et correspondance échangés entre le ministère du Travail et les ouvriers des mines de Thetford avant, pendant et après la dernière grève dans cette région, et de tous autres documents s'y rapportant—994.

Ordonnée—994.

IMMIGRATION ET COLONISATION.

Sir Wilfrid Laurier—Copie de toute correspondance échangée entre le Gouvernement et les provinces en vue de coopérer d'une manière plus efficace à l'encouragement de l'immigration et de la colonisation,—commençant par une lettre du ministre de l'Intérieur aux premiers ministres des provinces en novembre 1911—1846.

Ordonnée—1846.

MOTIONS SANS DISCUSSION—*Suite.*

INCENDIE DE LA GRANGE DE GEORGES LAVOIE.

M. Boulay—Copie du rapport de l'enquête qui a eu lieu relativement à l'incendie de la grande de Georges Lavoie, cultivateur au Bic, en date du 23 mai 1914—574.

Ordonnée—574.

INSPECTEURS DES OBUS DANS LA NOUVELLE-ECOSSE.

M. Macdonald—Liste des noms, usines, etc. —1090.

Ordonnée—1090.

LETTRES PATENTES A WASYL PILANSKI.

M. MacNutt—Copie papiers concernant demande de Pilanski—661.

Ordonnée—661.

MAITRE DE POSTE DE SAINT-ESPRIT.

M. Séguin—Copie télégrammes, lettres, requêtes, documents relatifs au bureau de poste et au maître de poste de la paroisse de Saint-Esprit—574.

Ordonnée—574.

MEDECINS EXAMINATEURS DE RECRUES.

M. Nesbitt—Liste des noms de tous les médecins examinateurs de recrues nommés depuis le début de la guerre—1736.

Ordonnée—1736.

MEDECINS DANS LE SERVICE DE LA QUARANTAINE ET DE L'IMMIGRATION.

M. Maclean (Halifax)—Relevé donnant les noms, dates de la nomination, salaires, etc.—618.

Ordonné—618.

MODIFICATION A L'ACTE DE L'AMERIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

Sir Wilfrid Laurier—Copie de toute correspondance avec les autorités impériales concernant la législation par le parlement du Royaume-Uni, en réponse à la requête du Parlement canadien demandant d'amender l'Acte de l'Amérique britannique du Nord au sujet du Sénat—618.

Ordonnée—618.

NAUFRAGES SUR LE SAINT-LAURENT.

Hon. R. Lemieux—Relevé détaillé de tous les naufrages survenus sur le fleuve Saint-Laurent depuis 1867 jusqu'à 1916, inclusivement—994.

Ordonné—994.

NOMBRE DES FONCTIONNAIRES PUBLICS DANS CHAQUE MINISTERE.

M. Delisle—Etat donnant ces renseignements pour 1916 et 1911—890.

Ordonné—890.

MOTIONS SANS DISCUSSION—*Suite.*

NOMINATION D'UN GARDIEN A ARISAIG, N.-E.

M. Chisholm (Antigonish)—Copie de tous documents se rapportant à cette nomination—2000.

Ordonnée—2000.

NOMINATION DE M. ALFRED GRAVEL.

M. Bourassa—Copie lettres, recommandations concernant les candidats à la charge de commissaire du port de Québec —2000.

Ordonnée—2000.

NOMINATIONS PRICE ET MARTIN.

M. Macdonald—Copie documents, lettres et copies de lettres concernant la nomination de M. Price en qualité de surintendant adjoint de la division Oxford et New-Glasgow du réseau des chemins de fer de l'Etat, sa démission et la nomination de M. Rufus Martin pour le remplacer—574.

Ordonnée—574.

NOMINATION DE H. C. SHERWOOD.

M. Turriff—Copie documents se rapportant à la nomination de H. C. Sherwood à la Chambre des Communes—1340.

Ordonnée—1340.

NOUVEAU PONT A PICTOU.

M. Macdonald—Copie documents concernant études faites dans le port de Pictou en vue de la construction d'un nouveau pont —994.

Ordonnée—994.

OFFICIERS CANADIENS EMPLOYES EN ANGLETERRE.

M. Macdonald—Etat donnant liste officiers canadiens employés en Angleterre mais qui ne sont attachés à aucune unité en particulier, salaires, fonctions—1735.

Ordonné—1735.

OFFICIERS DES PROVINCES MARITIMES.

M. Kyte—Relevé noms des officiers dans les comtés de Lunenburg, Queen, Shelburne, Yarmouth, en décembre 1915; solde, dépenses—575.

Ordonné—575.

ORIGINE DES SOLDATS DU REGIMENT PATRICIA.

M. Boulay—Etat indiquant le nombre de soldats d'origine anglaise, française,dans le régiment Patricia; combien de soldats d'origine anglaise faisaient partie du premier contingent, et sur ce nombre, combien étaient nés au Canada; combien de soldats d'origine canadienne française dans ce contingent, et combien dans le régiment de la Princesse Patricia—994.

Ordonné—994.

MOTIONS SANS DISCUSSION—*Suite.*

PAIEMENT DES GRAINS DE SEMENCE.

M. Knowles—Copie décrets du conseil, lettres, etc., concernant la décision prise par le Gouvernement en septembre 1915, d'exiger le paiement de la moitié des cautionnements donnés pour les grains de semence distribués—574.

Ordonnée—574.

PENSIONS, GRATIFICATIONS, ALLOCATIONS AUX SOLDATS.

Hon. F. Oliver—Copie décrets du conseil depuis août 1914 relatifs aux soldats des corps expéditionnaires canadiens—574.

Ordonnée—574.

PERSONNEL DU BUREAU DU HAUT-COMMISSAIRE DU CANADA A LONDRES.

M. Proulx—Etat donnant les noms des membres de ce personnel, lieu de naissance, etc—2598.

Ordonné—2598.

PERSONNEL DE LA CHAMBRE DES COMMUNES EN 1910 ET 1916.

M. Fortier—Etat indiquant nombre des employés permanents ou provisoires—2110.

Ordonné—2110.

PERSONNEL DE L'INTERCOLONIAL EN 1916.

M. Copp—Etat indiquant nombre de chefs de train, serre-freins, mécaniciens et chauffeurs de locomotives entre Moncton et Campbellton, heures de travail, etc., en février 1916—2110.

Ordonné—2110.

PONT A L'ILE PERROT.

M. Boyer—Copie lettres, requêtes, etc., concernant la construction d'un pont entre l'île Perrot, Sainte-Anne-de-Bellevue et Vaudreuil—889.

Ordonnée—889.

POURSUITE CONTRE LA FIRME DE JAMES W. CUNNING.

M. Macdonald—Copie instructions, documents pour poursuite relative à des irrégularités de pesage du fret—1736.

Ordonnée—1736.

POSTE RURALE DANS MEDICINE-HAT.

M. Buchanan—Relevé donnant différentes routes, date de leur établissement, dans le district de Medicine-Hat—1512.

Ordonné—1512.

POSTE RURALE RANS LE COMTE DE PICTOU.

M. Macdonald—Copie soumissions, rapports concernant la poste rurale dans Pictou —575.

Ordonnée—575.

MOTIONS SANS DISCUSSION—*Suite.*

POSTE RURALE DANS LE DISTRICT DE QU'APPELLE.

M. Thomson—Relevé donnant routes postales rurales, routes à l'étude—791.

Ordonné—791.

POSTE RURALE DANS LE DISTRICT DE REGINA.

M. Martin (Régina)—Etat donnant routes postales, date de leur établissement—994.

Ordonné—994.

POSTE RURALE DANS STRATHCONA.

M. Douglas—Etat indiquant les itinéraires de la poste rurale dans ce district—890.

Ordonné—890.

PRIMES AUX PECHEURS.

M. Sinclair—Etat donnant noms et adresses de ceux qui ont reçu ces primes depuis 1912 ; aussi renseignements sur demandes rejetées—619.

Ordonné—619.

PROFESSION ANTERIEURE DES CENSEURS.

M. McKenzie—Etat faisant connaître dates de la nomination, profession, etc., des censeurs de la Milice à Louisbourg et North-Sydney, N.-E.—1735.

Ordonné—1735.

PROJET DE BRIGADE NAVALE CANADIENNE.

M. Macdonald—Relevé comprenant liste des vaisseaux appartenant au gouvernement canadien en service d'après la loi du service naval ; communications touchant l'établissement d'une brigade navale canadienne—1340.

M. Macdonald—A la demande du ministre intéressé l'examen de cette question est renvoyé à un autre jour—1340.

Réservé—1340.

PUBLICITE PAYEE DE 1896 A 1911.

M. Boulay—Etat donnant montants payés par le gouvernement fédéral aux journaux français de Montréal et Québec de 1896 à 1911—2282.

Ordonné—2282.

QUAIS DANS LE COMTE DE VAUDREUIL.

M. Boyer—Copie correspondance depuis 1904 concernant la construction et la réfection des quais dans Vaudreuil—890.

Ordonnée—890.

QUESTION AUX EXAMENS DU SERVICE CIVIL.

M. Boulay—Copie de toutes ces questions depuis 1912—2670.

Ordonnée—2670.

MOTIONS SANS DISCUSSION—*Suite.*

QUAIS PERMANENTS AU PORT DE PICTOU.

M. Macdonald—Etat indiquant les plans de ces quais—2935.

Ordonné—2935.

QUESTION SCOLAIRE D'ONTARIO.

M. Lapointe (Kamouraska)—Copie de toutes les requêtes qui ont été reçues par le Gouverneur général en conseil demandant le désaveu de l'Acte de la législature de la province d'Ontario concernant la commission scolaire des écoles catholiques romaines de la cité d'Ottawa ; copie de tous les documents, mémoires, rapports, etc.—2411.

Ordonnée—2411.

RAPPORT SPECIAL SUR L'IMMIGRATION.

Sir Wilfrid Laurier—Copie de toute la correspondance échangée entre le premier ministre et M. Arthur Hawkes, au cours des années 1912 et 1913, concernant le rapport spécial sur l'immigration publié par l'honorable Robert Rogers, en mai 1912 ; et traitant particulièrement de la nécessité d'obtenir du sol une plus grande production à la suite de la requête du "Canadian Northern Railway" demandant assistance financière, et du discours du ministre des Finances clôturant le débat sur le budget en avril et mai 1913—1340.

Ordonnée—1340.

RECLAMATION BELZILE.

M. Boulay—Copie de l'enquête tenue sur la perte d'un cheval appartenant à Louis-de-Gonzague Belzile, Amqui—575.

Ordonnée—575.

RECLAMATION DE A. D. DOUCET.

M. Turgeon—Copie lettres, dépositions, etc., concernant réclamation Alexandre D. Doucet ; animaux tués sur l'Intercolonial—617.

Ordonnée—618.

RECLAMATION McINTYRE.

M. Chisholm (Inverness)—Copie télégrammes, lettres, requêtes et documents se rattachant à la demande de Mme Flora McIntyre, de River-Dennis, pour l'allocation à laquelle avait droit son mari défunt, Angus McIntyre, pour service lors de l'invasion fénienne—1512.

Ordonnée—1512.

RECLAMATION DE J. A. THEBERGE.

M. Boulay—Copie de l'enquête tenue sur la perte d'un cheval au Lac-au-Saumon, sur l'Intercolonial, par J. A. Théberge, de 1911 à 1913—574.

Ordonnée—574.

MOTIONS SANS DISCUSSION—*Suite.*

RECRUTEURS POUR LA MILICE.

M. Hughes (King, I.P.-E.)—Etat indiquant si du recrutement a été fait par d'autres personnes que les officiers de la troupe permanente; leur nombre dans chaque province—890.

Ordonné—890.

RELEVES DU LAC ET RIVIERE MATAPEDIA.

M. Lapointe (Kamouraska)—Copie rapports et documents concernant les relevés faits par le Gouvernement fédéral pendant l'automne 1914, du lac Matapédia et de la rivière du même nom jusqu'au village d'Amqui—1091.

Ordonnée—1091.

RENSEIGNEMENTS SUR LES CHALUTIERS A VAPEUR.

M. Sinclair—Etat donnant nom, port d'enregistrement, tonnage, et le nom du patron de tous les chalutiers à vapeur partis du port de Canso (N.-E.), en 1915; copie de tous rapports et déclarations signés par le patron ou le premier officier des chalutiers qui ont quitté le port—664.

Ordonné—664

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENROLEMENT EN CANADA.

M. Edwards—Relevé donnant nombre d'officiers, de sous-officiers et de soldats enrôlés en Canada pour service au delà des mers en 1914 et 1915; combien se sont enrôlés de chaque province; combien étaient des sujets britanniques nés en dehors du Canada; Canadiens français; Canadiens anglais, c'est-à-dire des Canadiens de descendance anglaise, écossaise, irlandaise ou galloise; Canadiens allemands, etc.—575.

Ordonné—575.

RENSEIGNEMENTS SUR LE RECRUTEMENT.

M. Macdonald—Relevé nombre de recrues pour la marine et la milice, endroits où ils ont été recrutés—1128.

Ordonné—1128.

REINSTALLATION DE JOSEPH FLEMING.

M. Macdonald—Copie enquêtes et rapports touchant la réinstallation de ce chef de train sur l'Intercolonial—994.

Ordonnée—994.

REPARTITION DES ARRONDISSEMENTS DE SCRUTIN AU MANITOBA.

Sir Wilfrid Laurier—Rapport indiquant la répartiton des arrondissements de scrutin au Manitoba faite par des juges sous l'empire de la Loi des élections fédérales—618.

Ordonné—618.

MOTIONS SANS DISCUSSION—*Suite.*

REPARATIONS DU QUAI DE LA RIVIERE-OUELLE.

M. Lapointe (Kamouraska)—Liste personnes qui ont travaillé à la réparation du quai de la Rivière-Ouelle, dans le cours de l'été de 1915—1091.

Ordonnée—1091.

REQUISITIONNEMENT DU BLE.

M. Knowles—Copie documents se rapportant au réquisitionnement du blé par le Gouvernement le 27 novembre 1915; aussi la destination—578.

Sir George Foster—Déposera documents qui ne peuvent nuire d'aucune sorte aux intérêts publics—578.

Ordonnée—578.

RENVOI DE J. B. LEVESQUE.

M. Lapointe (Kamouraska)—Copie documents, correspondance, rapports, etc., concernant le renvoi de J. B. Lévesque, de la Rivière-Ouelle, comme commis aux vivres sur le steamer *Champlain*—1091.

Ordonnée—1091.

SERVICE DE L'IMMIGRATION A MONTREAL.

M. Lachance—Etat donnant le personnel du service de l'immigration à Montréal; salaires, dépenses de voyage ou autres—2282.

Ordonné—2282.

SERVICE POSTAL DANS LE COMTE DE DORCHESTER.

M. Pacaud—Etat noms des entrepreneurs du transport des dépêches dans le comté de Dorchester depuis 1911; noms des soumissionnaires, prix, etc.—2282.

Ordonné—2282.

SERVICE POSTAL DANS INVERNESS.

M. Chisholm (Inverness)—Copie télégrammes, documents se rattachant au service postal à Eastern-Harbour, Pleasant-Bay, Upper-Margaree, etc.—890.

Ordonnée—890.

SERVICE TRANSATLANTIQUE DES MALLES.

M. Maclean (Halifax)—Copie décrets du conseil, correspondance concernant les contrats pour saison 1915-1916—618.

Ordonnée—618.

SOMMES PAYEES A CERTAINS JOURNAUX.

M. Martin (Regina)—Etat donnant sommes payées en 1914 et 1915 au *Regina Province and Standard*, au *Moosejaw News* et au *Saskatoon Star*—994.

Ordonné—994.

MOTIONS SANS DISCUSSION—*Suite.*

SOURCES CHAUDES DE BANFF.

Hon. F. Oliver—Etat indiquant les opérations du Gouvernement pour acquitter les droits de squatters—3386.

Ordonné—3386.

STATION AGRONOMIQUE DE ROSTHERN, SASK.

M. McCraney—Copie documents se rattachant à l'achat de plusieurs lopins de terre compris dans la station agronomique de Rosthern—573.

Ordonnée—573.

STATION DE SAINT-ELEUTHERE.

M. Lapointe (Kamouraska)—Copie documents, rapports, correspondance, etc., se rapportant au changement de la station de Saint-Eleuthère, sur le chemin de fer Transcontinental-National—1091.

Ordonnée—1091.

STATISTIQUES RELATIVES A LA PEINE DE MORT.

M. Bickerdike—Dépôt d'un dossier donnant diverses statistiques relatives à la peine de mort au Canada depuis 1867—2051; noms des coupables, nature du crime, dates des sentences, des appels, leur résultat, etc.—2051.

Hon. C. J. Doherty—Dossier a été déposé il y a deux ans contenant les renseignements suffisants sur la question—2051; demande de refaire l'historique de tous les malheureux trouvés coupables d'un crime entraînant la peine capitale—2051; disposé à ajouter les renseignements qui ne sont pas contenus dans le premier dossier—2051.

Retiré—2052.

SUBVENTION POUR CALE SECHE A NORTH-VANCOUVER.

Hon. Wm Pugsley—Copie contrat conclu avec la "Amalgamated Dry Dock and Engineering Company"—1219.

Ordonnée—1219.

SUBVENTIONS AUX CHEMINS DE FER DEPUIS 1912.

M. McKenzie—Etat indiquant ces subventions, sommes dépensées dans chaque province; nom des lignes; dépenses pour améliorations des ports et rivières, pour brise-lames, quais; aussi mêmes dépenses de 1905 à 1911—890.

Ordonné—890.

SUBVENTION AU STEAMER *AMETHYST.*

M. Chisholm (Inverness)—Copie documents se rapportant à la subvention payée de 1910 à 1912 à l'*Amethyst* pour voyages de Montréal à Terre-Neuve—2598.

Ordonnée—2598.

MOTIONS SANS DISCUSSION—*Suite.*

SOUSCRIPTIONS POUR L'ACHAT DE MITRAILLEUSES.

M. Buchanan—Relevé donnant sommes contribuées par le district de Medicine-Hat—1512.

Ordonné—1512.

TRANSFERT AU GOUVERNEMENT FEDERAL PAR ONTARIO DES DROITS SUR LES BARRAGES.

Hon. G. P. Graham—Copie correspondance, décrets, etc., se rapportant au transfert par le gouvernement de l'Ontario au gouvernement fédéral, des droits dans et sur les lacs, barrages, etc.—1340.

Ordonnée—1340.

TRANSPORT DE LA MALLE DU BUREAU DE POSTE DE SAINT-JEAN.

M. Demers—Copie documents se rapportant à cette entreprise—574.

Ordonnée—574.

TRANSFERT DU TERRAIN FRASER A L'INTERCOLONIAL.

M. Gauvreau—Copie documents, titres, papiers, actes notariés au sujet vente, donation ou transfert, par succession Alex. Fraser, de la Rivière-du-Loup, pour l'I.-C.-R., du terrain à l'endroit appelé Gauvreau Yard—575.

Ordonnée—575.

TRANSCONTINENTAL ET ASSOCIATION PROTECTRICE CONTRE LE FEU, DE SAINT-MAURICE.

Hon. J. Bureau—Copie de tous les mémoires, correspondance, rapports, télégrammes, recommandations, ordres, etc., échangés entre le ministère des Chemins de fer et des Canaux et les officiers de l'association protectice contre le feu, de Saint-Maurice, au sujet de la protection contre le feu sur la ligne du Transcontinental entre jonction Hervey et la frontière ouest de la province de Québec—1736.

Ordonnée—1736.

TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE A L'IMPRIMERIE NATIONALE.

M. Turriff—Etat indiquant nombre de jours de travail supplémentaire de janvier à avril 1916; ceux qui ont fait ce travail et ce qu'ils ont reçu—combien ont été payés au taux d'une journée et demie et de deux jours—3067.

Ordonné—3067.

TRAVAUX AU COLLEGE MILITAIRE ROYAL ET A FORT-HENRY.

M. *Edwards*—Etat donnant coût de ces travaux depuis 1912, soumissions, etc.—1090.

Ordonné—1090.

MOTIONS SANS DISCUSSION—*Fin.*

TRAVAUX AUX QUAIS ET DRAGAGE DANS LE COMTE DE VAUDREUIL.

M. Boyer—Copie télégrammes et tous doments concernant ces travaux avant et depuis 1904—3169.

Ordonnée—3169.

TRAVAUX DANS LE COMTE DE VAUDREUIL DEPUIS 1904.

M. Boyer—Copie lettres, requêtes, etc., concernant ces travaux et sommes payées depuis 1904—890.

Ordonnée—890.

VENTE DE MUNITIONS POUR ARMES PORTATIVES.

M. Macdonald—Copie soumissions, rapports et autres documents concernant la vente de ces munitions depuis 4 août 1914—2670.

Ordonnée—2670.

QUESTIONS.

ACHAT DE MITRAILLEUSES.

M. Knowles—Somme souscrite par le public combien de mitrailleuses ont été achetées, etc.,?—R. $1,265,752; l'intérêt national ne permet pas de donner le nombre; le gouvernement se propose d'acheter des mitrailleuses avec l'argent souscrit à cette fin—2665.

ACHATS DE MUNITIONS.

M. Macdonald—Ministère de la Milice à-t-il vendu depuis août 1914 des munitions pour armes portatives?—R. Oui; noms de ceux qui en ont acheté—2666.

ACHATS DE FOIN.

M. Carvell—Nom du fournisseur du foin et de l'avoine pour les besoins militaires à Ottawa?—R. F. D. Helps; foin $19.50; avoine 59 cents; soumissions demandées—2666.

ACHAT DU VAPEUR *HOCHELAGA.*

M. Macdonald—Renseignements sur l'achat de ce vapeur?—R. $70,000, réparations $22,642, en hivernement à Halifax le 20 décembre—993.

ACHAT DE CHEVAUX POUR LE GOUVERNEMENT FRANCAIS.

M. Hughes (King,I.-P.-E.)—Où le gouvernement français achète-t-il des chevaux au Canada?—R. Gouvernement n'a pas d'information officielle à ce sujet—1088.

ACHAT DE LA GOELETTE *BURLEIGH.*

M. Copp—Renseignements concernant cet achat?—R. En 1911, de N. et M. Smith, d'Halifax, $8,500; l'expédition de la goélette *Burleigh*, à la baie d'Hudson a coûté $14,275—889.

QUESTIONS—*Suite.*

ACHAT DE GRAIN DE SEMENCE DE T. W. DYER.

M. Buchanan—Achats de grain de semence fait de T. W. Dyer, de Bow-Island, depuis 1914?—R. Oui; M. Dyer n'a pas reçu d'autres rétributions pour ses services que le prix du grain; voir détails—924.

ACHAT DE TRAVERSES POUR L'INTERCOLONIAL.

M. Bellemare—MM. Stewart et Culligan ont-ils eu l'entreprise du gouvernement?—R. Oui, prix: 44, 36 et 24 cents—568.

ACHAT DE WAGONS-CITERNES.

M. Nesbitt—Combien de soumissions reçues pour voitures ou wagons-citernes?—R. Cinq; noms des soumissionnaires; prix $232; 48 achetées de la *Woodstock Wagon and Manufacturing Co., Ltd*—556.

ACHAT DE FOIN PRESSÉ A LA NOUVELLE-ECOSSE.

M. Copp—Renseignements sur les achats autorisés par le gouvernement fédéral?—R. ministère de l'Agriculture fait fonction d'agent du gouvernement britannique pour achats de diverses fournitures, au besoin. L'intérêt public s'oppose à toute publicité en pareille matière pour le moment—556.

ACHAT DE MATERIEL POUR L'INTERCOLONIAL.

M. Turgeon—Gouvernement a-t-il acheté du matériel roulant de la *Northern New Brunswick and Seaboard Railway Company*?—R. Non—2933.

ACHAT DE NAVIRES POUR LES BESOINS DE LA GUERRE.

M. Hughes (King, I.-P.-E.)—Du 1er août 1914 à ce jour, combien de navires ont été achetés par le gouvernement pour les fins de la guerre?—R. L'intérêt public n'exige pas de réponse à cette question pour le moment—697.

ACHAT DE CHEVAUX POUR LA GUERRE.

M. Hughes (King, I.-P.-E.)—Combien les gouvernements d'Angleterre et de France ont-ils acheté de chevaux en Canada pour l'armée; combien de chevaux achetés aux Etats-Unis, etc?—R. Voir détails—789.

ACHATS DE PROVISIONS DE GUERRE DANS L'ALBERTA.

M. Buchanan—Noms des personnes à qui l'on a confié l'achat de chevaux, de foin et d'avoine dans l'Alberta?—R. Lieutenant-colonel A D. McRae; a reçu la solde de son rang et les dépenses—3385.

ACHAT DE PIERRE D'ERNEST DEMPSEY.

M. Boyer—Quantité de pierre et prix payé?—R. 2,325 tonnes; $1.77 la tonne—3245.

QUESTIONS—*Suite.*

ACHAT DE COMBUSTIBLE DE M. ZEPHIRIN MARCHAND.

Hon. J. Bureau—Renseignements sur entreprise accordée à M. Marchand?—R. Bois et charbon requis par la milice à Trois-Rivières; invité la concurrence publique; Z. Marchand, plus bas à $4 la corde; charbon $7 la tonne—3246.

ACHAT DU FOIN DANS KING, N.-E., ET DANS L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

M. Kay—Quantité achetée, prix payé, etc? —R. Département e l'Agriculture agissant pour le War-Office de la Grande-Bretagne a acheté une certaine quantité de foin dans l'île du Prince-Edouard et King, N.-E., l'intérêt public nous interdit de divulguer d'autres renseignements en ce moment—2823.

ACHAT DE CHEVAUX PAR LE DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE.

M. Morris—Combien de chevaux achetés au cours de l'année écoulée?—R. 76 chevaux dont 43 par la division du bétail; prix moyen $535—4059.

ACHAT DE COUVERTURES POUR LES SOLDATS.

M. Lamarche—Commandes accordées à la *Renfrew Woolen Mills*, de Renfrew?—R. Somme totale $154,779—1507.

ACHAT D'UNE VOITURE PACKARD.

M. Proulx—Automobile Packard achetée pour ministère des Postes à Montréal?—R. Oui, $5,472, en 1910, vendue en 1915—1392.

ACHAT D'AUTOMOBILE PIERCE-ARROW.

M. Carvell—Qui a commandé l'achat de cette automobile à $7,000?—R. Prix $6,750 et la différence est pour accessoires; nécessaire pour l'usage du département des Postes à Montréal; 17 stations postales et 100 bureaux-succursales à surveiller; l'automobile sert à l'établissement et à la surveillance des lignes postales rurales sur l'île et dans le district de Montréal—1391.

ACHAT DE CHEVAUX EN CANADA POUR LA GUERRE.

M. *Kay*—Combien de chevaux pour fins militaires le Gouvernement possède-t-il en Canada?—R 1,769; aucun n'a été acheté en dehors du Canada—1389.

ACHAT DE PUPITRES.

M. Carvell—Valeur pupitres achetés depuis l'incendie de l'édifice du Parlement?—R. $6,333; liste des vendeurs—1340.

ACHAT DE BLE POUR LA NOUVELLE-ZELANDE.

M. Carvell—Depuis le commencement de la guerre Gouvernement a-t-il acheté du blé pour la Nouvelle-Zélande?—R. Oui, 1,406,-632 boisseaux; 504,223 boisseaux ont été expédiés à la Nouvelle-Zélande; 902,508 boisseaux ont été vendus à la demande de ce Gouvernement—1339.

QUESTIONS—*Suite.*

ACHAT D'EAU-DE-VIE.

M. Proulx—Ministère de la Milice a acheté de Gooderham et Worts 570 gallons d'eau-de-vie, esprit de preuve?—R. Eau-de-vie non potable; pour la fabrication des munitions—2281.

AFFAIRE J. P. DIONNE.

M. Gauvreau—Ministre des Postes a-t-il reçu télégramme ou autre correspondance au sujet de l'affaire J. P. Dionne *vs* le Roi?—R. Aucune correspondance officielle à cet égard—2975.

AFFAIRE D. D. BENNETT.

M. Martin (Régina)—Gouvernement a-t-il tenté de retrouver les traces de D. D. Bennett, de Régina, que l'on dit être impliqué dans le scandale de l'achat du foin et de l'avoine?—R. Oui; arrêté par les autorités américaines, poursuites seront intentées aussitôt que Bennett sera rapatrié—1843.

AFFINERIES DE CUIVRE ET FONDERIES DE ZINC A LA COLOMBIE-ANGLAISE.

M. Buchanan—Requêtes présentées au Gouvernement demandant de l'aide pour ces affineries?—R. Question a été discutée avec un ministre provincial; informera la Chambre lorsqu'il y aura lieu—2932.

AGENTS D'IMMIGRATION A MONTREAL.

M. Lachance—Noms de ces agents depuis octobre 1911, traitement, dépenses de voyage, etc.?—R. Aucun n'a été nommé depuis 1911; M. John Hoolahan est l'agent à Montréal depuis nombre d'années—1511.

AGENT D'IMMIGRATION A BOSTON.

M. Law—Nom, nationalité et salaire—R. James Stahl; anglais, né en Angleterre; $1,500 par année—615.

AGENT D'IMMIGRATION A LETHBRIDGE.

M. Buchanan—Nom, salaire, etc.?—R. A. H. McKeown, $1,000 par année; lorsque A. E. Humphries a été suspendu indéfiniment il n'y avait à cette époque aucun travail à faire pour l'immigration à Lethbridge—2824.

AGENTS COMMERCIAUX DANS L'AMERIQUE DU SUD ET L'AMERIQUE CENTRALE.

M. Delisle—Noms de ces agents; Gouvernement à cause des nouvelles conditions commerciales résultant de la guerre en nommera-t-il dans l'Argentine, Brésil, Nicaragua, Pérou, Chili et Vénézuéla?—R. Noms fournis, d'autres agents seront nommés lorsque les circonstances seront opportunes—1734.

QUESTIONS—*Suite.*

AIDES AUX EXPOSITIONS RURALES.

M. Paquet—Le Gouvernement fédéral a-t-il jamais contribué pécuniairement à la construction et à la réparation des bâtiments nécessaires aux expositions qui se tiennent dans les campagnes?—R. Non; Gouvernement accorde de l'aide aux sociétés dont les expositions sont accessibles à tous les Canadiens et qui, à leur dernière exposition, ont payé $5,000 ou plus aux exposants de bétail et de volaille; on accorde une subvention représentant la moitié des sommes ainsi payées à titre de récompense, mais ne devant en aucun cas excéder $5,000—3169.

ALLEMANDS ET AUTRICHIENS DANS LE SERVICE CIVIL.

M. Boulay—Pourquoi garde-t-on des Allemands et des Autrichiens dans les bureaux publics?—R. Enquête a été instituée; chaque cas sera traité selon son mérite—888.

ALLOCATIONS DE SEPARATION.

Hon. F. Oliver—Les personnes qui dépendent de volontaires enrôlés pour le service d'outre-mer reçoivent-elles une allocation de séparation avant que ces enrôlés aient été envoyés dans des camps ou logés dans des casernes?—R. Oui, à partir de la date de l'enrôlement; voir autres renseignements—570.

ALLOCATIONS DE SEPARATION.

M. Turriff—Les épouses des officiers servant dans la milice qui sont encore en Canada retirent-elles l'allocation de séparation?—R. Les épouses des officiers des corps expéditionnaires canadiens, en garnison au Canada retirent l'allocation de séparation d'après les taux établis, savoir: lieutenant, $30; capitaine, $40; major, $50; officier d'un rang plus élevé que celui de major, $60 par mois—3066.

ALLOCATIONS D'ABSENCE AUX FONCTIONNAIRES CIVILS.

M. Pardee—Epouses de ces fonctionnaires reçoivent-elles une allocation d'absence?—R. Non, à moins que le fonctionnaire n'abandonne son traitement civil—3385.

ALLOCATION D'ABSENCE AUX OFFICIERS CELIBATAIRES.

M. Turriff—Allocation d'absence est-elle payée?—R. Quand l'officier est le seul soutien de sa mère, et que cette dernière est veuve—3245.

AMELIORATIONS DANS LA RIVIERE SAGUENAY.

Hon. C. Marcil—Quel a été le coût total de l'amélioration du chenal entre la Pointe-aux-Roches, rivière Saguenay, et Chicoutimi, et en quelles années ces travaux d'amélioration ont-ils été exécutés, carte a-t-elle été préparée de ces chenaux, etc?—R. Coût total $280,299; l'amirauté anglaise a publié la carte n° 1370 de la rivière Saguenay et de ses tributaires; règlements des pilotes pourvoit au pilotage dans la rivière Saguenay, depuis Tadoussac; voir autres renseignements—3846.

QUESTIONS—*Suite.*

AMELIORATIONS AU FORT DE WELLINGTON.

M. McKenzie—Coût des travaux?—R. $94,990; port de refuge pour les bateaux pêcheurs et autres; 11 pieds de profondeur à l'entrée du port—2273.

AMENAGEMENT DU BUREAU DU SOLLICITEUR GENERAL.

M. Lanctôt—Quel en est le coût?—R. $802—1125.

AMENAGEMENT POUR LES SOLDATS A CAMPBELLTON.

M. Michaud—Remises à locomotives de l'Intercolonial à Campbellton, N.-B., ont-elles été aménagées pour les soldats?—R. Ateliers du chemin de fer Intercolonial à Campbellton (et non les remises à locomotives de l'Intercolonial) ont été aménagées pour les soldats; bureau des ingénieurs s'occupe de la vérification des divers comptes pour améliorations; ceux qu'il jugera trop élevés seront réduits—1216.

APPROVISIONNEMENT DU 106e REGIMENT.

M. Macdonald—A qui ont été adjugées les fournitures de provisions, viandes, marchandises, charbon et autres articles, respectivement, se rapportant aux quartiers du 106e régiment, à Pictou?—R. Renseignements fournis—1126.

APPROVISIONNEMENT DU 106e BATAILLON.

M. Macdonald—Soumissions reçues pour approvisionnement du 106e bataillon?—R. Noms des soumissionnaires—886.

APPROVISIONNEMENT DES TROUPES AU CANADA.

M. Hughes (King, I.P.-E.)—Mode suivi pour obtenir des approvisionnements pour les troupes domiciliées à leurs quartiers locaux?—R. Donnons la préférence à la soumission la plus basse—572.

APPROVISIONNEMENTS MILITAIRES A WINDSOR, N.-E.

M. Maclean (Halifax)—De qui les approvisionnements sont-ils achetés?—R. Voir renseignements; soumissions ont été demandées—3567.

APPROVISIONNEMENTS ET TRANSPORT.

M. Devlin—Est-ce qu'il y a un directeur des approvisionnements et du transport pour les troupes canadiennes en Angleterre?—R. Colonel A. D. McRae, de Vancouver, dirige un personnel de 24 officiers et 81 autres personnes; 57,494 militaires canadiens à Shorncliffe, le 20 avril 1916—3243.

QUESTIONS—*Suite.*

AUMONIERS DE L'ARMEE.

M. Edwards—Noms, grade, religion, traitements des aumôniers des soldats exercés à Kingston en 1915?—R. Noms des sept aumôniers; autres renseignements fournis—2276.

AUMONIERS DE REGIMENTS.

M. Lanctôt—Est-ce qu'il y a un aumônier catholique attaché au 25e régiment rendu au front—R. Non. Il n'y a pas d'aumônier régimentaire au front. Tous les aumôniers sont aumôniers de brigade sous les ordres des brigadiers. Il y a un aumônier catholique attaché à chaque brigade—3244.

AUTOMOBILES DE LA MILICE.

M. Ethier—Combien d'automobiles achetées par le personnel de la milice?—R. On se sert de celles que le département a achetées pour les différentes unités; chauffeurs fournis par le service du transport mécanique—2668.

AVANCES POUR LA FABRICATION D'OBUS OU DE FUSEES.

M. Pardee—Avances faites par quelque ministère de l'Etat à des personnes ou maisons pour leur permettre de se livrer à la fabrication des obus ou des fusées? —R. Non—3244.

AVANCES A LA COMMISSION DES OBUS.

M. Pardee—Avances ont-elles été faites à quelques personnes pour leur permettre de commencer la fabrication des obus?—R. Gouvernement n'a aucun renseignement à ce sujet—3693.

AVANTAGES OBTENUS PAR LA COMPAGNIE "BLUE RIVER M. AND L."

M. Gauvreau—La "Blue River M. and L. Co.", de Rivière-Bleue, a-t-elle obtenu la permission voulue et des avantages du département des Chemins de fer en vue de la construction d'une voie d'évitement allant à son moulin, etc.?—R. Oui, la compagnie doit acquitter le coût des matériaux périssables et celui de la main-d'œuvre fournie par le chemin de fer, et un loyer annuel basé sur la valeur des rails et de leurs attaches; on n'a pas informé le département que la compagnie réclame des taux excessifs des marchands de bois ou des colons; enquête sera faite—1125.

AVERTISSEMENT AU SUJET DE L'INCENDIE DU PALAIS LEGISLATIF.

Hon. R. Lemieux—Dépêche de New-York; avis donné il y a trois semaines du complot ourdi pour détruire les édifices du gouvernement en Canada; texte de la dépêche?—R. Ministère de la Justice n'a pas reçu l'information mentionnée—699.

QUESTIONS—*Suite.*

BARRAGE DU TEMISKAMING.

M. Chisholm (Inverness)—Renseignements sur achat de traverses de cèdre de H. Morel pour $4,231; M. Morel est-il député provincial?—R. Pas au courant de la nature des travaux exécutés à la digue de Témiskaming; ignore le nom de celui qui a exécuté cet ouvrage—2669.

BAS POUR LES SOLDATS.

Hon. F. Oliver—Combien de paires de bas sont fournies à chaque soldat qui s'enrôle?—R. Deux; en service actif, les bas sont fournis par les dépôts d'ordonnance canadienne en Angleterre—614.

LE 102e BATAILLON.

M. Carvell—Pourquoi a-t-on choisi Comox pour assembler le 102e bataillon dont les soldats ont été pour le grand nombre, recrutés dans la partie supérieure ou terre ferme de la Colombie-Anglaise?—R. Sur proposition de l'officier commandant du district—1088.

BETAIL DONNE EN GARANTIE SUR AVANCES D'ARGENT.

M. Buchanan—Loi des banques sera-t-elle modifiée?—R. Oui, pour autoriser les banques à prêter l'argent en prenant du bétail en garantie—570.

BETAIL VIVANT EXPEDIE A PORT-NELSON.

Hon. G. P. Graham—Renseignements sur quantité de bétail vivant achetée par le gouvernement?—R. Voir détails—2821.

BLE REQUISITIONNE PAR LE GOUVERNEMENT CANADIEN.

M. Carvell—Quantité depuis août dernier? R. 13,621,822 boisseaux—1339; autres renseignements—1510.

BOIS DE CHAUFFAGE POUR LE LAZARET DE TRACADIE.

M. Turgeon—Le bois de chauffage pour le lazaret de Tracadie est-il obtenu sous la responsabilité des religieuses qui dirigent l'établissement, ou la fourniture en est-elle concédée à l'entreprise?—R. Concédé à l'entreprise—2933.

BRISE-LAMES EN BETON A VALLEYFIELD.

M. Delisle—Nombre de jours et dates où les ingénieurs L. S. Parizeau et J. T. Lemire ont surveillé personnellement les travaux de dragage et la construction du barrage protecteur en béton à Valleyfield? —R. Voir renseignements—2822.

BRISE-LAMES DE LA RIVIERE-AU-RENARD.

Hon. R. Lemieux—Sommes dépensées sur ces travaux depuis 1912?—R. $10,525—1846.

QUESTIONS—*Suite.*

BRISE-LAMES DANS LES PROVINCES MARITIMES.

M. Chisholm (Antigonish)—A-t-on demandé des soumissions pour la construction, réparation des brise-lames ou quais à Breen's-Pond, Cribbins-Point, Tracadie? R. Non—1510.

BULLETINS DE VOTE POUR SOLDATS EN SERVICE D'OUTRE-MER.

M. Maclean (Halifax)—Bulletins ont-ils été expédiés en 1915?—R. 70,000 bulletins furent envoyés par le greffier de la couronne en chancellerie au secrétaire du haut-commissaire du Canada à Londres, le 20 avril 1915, et ils sont encore sous ses soins—698.

BUREAU DE POSTE A NEW-RICHMOND-OUEST.

Hon. C. Marcil—Ce bureau sera-t-il réouvert?—R. Ministère étudie la question; majorité des 86 habitants intéressés en faveur d'une ligne de poste rurale—3385.

BUREAU DE LA SOLDE ET DES ARCHIVES DU CANADA A LONDRES.

M. Macdonald—Combien de personnes dans ce bureau et le coût mensuel?—R. 915 dont un grand nombre de soldats de retour du front; $96,200 pour le mois de janvier—3166.

M. Devlin—Combien d'officiers dans ce bureau; leur solde; bureau de ce genre est-il attaché au ministère britannique de la guerre, etc.?—R. Voir renseignements—3166.

BUREAU DE POSTE DE SUMMERSIDE.

M. Hughes (King, I.-P.-E.,)—Renseignements sur cette entreprise?—R. Coût total des travaux $27,397; soumissions pour agrandissement; H. P. Woods $16,-200; P. Taunton, $18,299; tour a coûté $1,850; W. N. Henstin, inspecteur des travaux, $940; ameublement, J. T. Schell, $1,273—2109.

BUREAU DU BRIGADIER-GENERAL CARSON.

M. Macdonald—Renseignements sur le personnel du brigadier-général Carson, à Londres?—R. Maintien du bureau a coûté $14,622 au 31 décembre 1915; un officier dans le personnel, capitaine Aulster—2821.

BUREAU DU SOUS-RECEVEUR GENERAL A REGINA.

M. Martin (Régina)—Quand bureau sera-t-il établi?—R. Bâtiment acheté devra être muni de coffres-forts en maçonnerie; l'établissement du bureau ne presse point—573.

BUREAU DE POSTE A SWIFT-CURRENT.

M. Martin (Régina)—Gouvernement a-t-il acheté un terrain pour ce bureau de poste?—R. Oui, $25,000—1088.

QUESTIONS—*Suite.*

CABLE SOUS-MARIN DES ILES DE LA MADELEINE.

M. McKenzie—Quand le câble a été posé; s'il fonctionne, etc?—R. En septembre 1906; brisé en 1914; en 1915 on a renoncé à le réparer à cause de tempêtes incessantes; tentera de le réparer le printemps prochain; autres renseignements—789.

CAISSES A OBUS.

M. German—Commandes accordées à C. W. Burgoyne ou à Alfred Tiers, de Fenelon-Falls?—R. Non—562.

CAISSES A CARTOUCHES DU FUSIL ROSS.

M. Hughes (King, I.P.-E.)—A-t-on acheté des caisses à cartouches supplémentaires pour les fusils Ross?—R. 43,000 caisses à $2.31 chacune—1391.

CAMIONS DE TRANSPORT.

M. McMillan—A quelle date a été adjugée l'entreprise de la fourniture des trois cents camions de transport pour lesquels les fabricants étaient, le 10 février, invités à faire leurs prix?—R. Le 12 février 1916; Petrolia Wagon Company, de Pétrolia: 150 camions à $118 pièce; l'Adam Wagon Company, de Brantford: 150 camions à $118 pièce—3847.

CAMP DE FARNHAM.

M. Kay—Troupes seront-elles envoyées au camp de Farnham l'été prochain?—R. Question à l'étude—1219.

CAMP DE VALCARTIER.

M. Delisle—Soumissions demandées pour l'enlèvement des rebuts et ordures au camp Valcartier en 1914, service qui a coûté $33,569?—R. Soumission W. Jones, de Québec, acceptée; la moins élevée—2279.

CAMP MILITAIRE DE MOOSEJAW.

M. Thomson (Qu'Appelle)—Renseignements sur le camp militaire à Moosejaw?—R. Il n'y a jamais eu de camp militaire d'établi à Moosejaw, 1,539 sous-officiers et soldats ont été casernés à cet endroit en mars 1916; un soldat est décédé à Moosejaw depuis la mobilisation—1733.

CANADA CAR AND FOUNDRY COMPANY ET LA MILICE A AMHERST.

M. Douglas—Somme payée à la compagnie, par Kilowat de lumière électrique pour le temps que des troupes occupaient les usines d'Amherst?—R. Neuf cents par Kilowat-heure—1127.

CANDIDATURE DU LIEUTENANT A. H. CHUTE.

M. Proulx—Dépêche du *Herald* de Halifax; lieutenant Chute a-t-il obtenu la permission de se rendre au Canada pour être candidat provincial dans King?—R. Non—2596.

QUESTIONS—*Suite.*

CASERNES MILITAIRES D'AMHERST.

M. Copp—Combien a coûté les casernes établies à la Canadian Car and Foundry Co.?—R. $24,368; autres renseignements—2410.

CENSEURS ET DECHIFFREURS.

M. Boulay—Noms des censeurs et déchiffreurs à la Pointe-au-Père; salaires?—R. Personnel du bureau de censure à Pointe-au-Père, congédié à la fin de la saison de la navigation de 1915; noms de ces fonctionnaires; salaires variaient de $3.50 à $9 par jour—2597.

CENSEURS DANS LA NOUVELLE-ECOSSE.

M. Sinclair—Noms des censeurs, salaires, etc.?—R. Voir renseignements—887.

CENSEURS A LA POINTE-AU-PERE.

Hon. R. Lemieux—Quels sont les censeurs à la Pointe-au-Père?—R. On n'emploie plus de censeurs à cet endroit—887.

CENSURE AU CANADA.

M. Sinclair—Combien de personnes employées par la milice pour la censure des dépêches?—R. 65; pas de femmes dans ce service; dépenses $138,400—663.

CHALUTIERS A VAPEUR ETRANGERS.

M. Sinclair—Mesures prises pour empêcher les chalutiers à vapeur étrangers de se fournir de charbon et de provisions dans des ports canadiens?—R. Pas eu d'instructions nouvelles en 1915—663.

CHAMP DE TIR DE SOURIS.

M. Hughes (I.P.-E.)— Coût total, soumissions demandées, prix payé?—R. $5,121; coût du terrain, $2,000; soumissions publiques; soumissionnaires: Matthew and McKeen, Ltd., de Souris-East, $3,485; Bernard Creamer, de Souris, $3,576; Andrew F. McQuaid, $5,490—2725.

CHAMP DE TIR DE SUMMERSIDE.

M. Hughes (King, I.P.-E.)—Soumissions demandées pour l'installation du champ de tir de Summerside (I.P.-E.)?—R. Oui, contrat accordé à Edelbert Poirier, $5,497; plus bas soumissionnaire; autres renseignements—2108.

CHARBON POUR LES CASERNES D'AMHERST.

M. Copp—Qui a fourni ce charbon, prix, noms des soumissionnaires, etc.?—R. Renseignements fournis—2724.

CHARBON POUR L'INTERCOLONIAL.

M. Macdonald—Dates, prix, etc., des différents contrats pour 1915?—R. Voir renseignements—556.

QUESTIONS—*Suite.*

CHAUSSURES EN TOILE POUR LES SOLDATS.

Hon. F. Oliver—Combien de paires achetées depuis août 1914 et combien de John Ritchie & Co., de Montréal?—R. 485,000 et 60,000 paires—616.

CHAUSSURES EN TOILE POUR SOLDATS.

Hon. F. Oliver—Prix moyen par paire?—R. $1.70—697.

CHEMIN DE FER NOUVEAU-BRUNSWICK A L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

M. Copp—Prix d'achat?—R. Somme de $180,000 a été payée; somme de $90,000 encore due, intérêt $10,186—3168.

CHENAL AU CAP-A-LA-ROCHE.

M. McCrea—Nombre de dragues, travail fait depuis 1911?—R. Voir détails—791.

CHEVAUX POUR LA GUERRE.

M. Kay—Gouvernement britannique achète-t-il actuellement au Canada des chevaux pour des fins militaires?—R. Commission de remonte anglaise au Canada a acheté un nombre considérable de chevaux; gouvernement de France achète aussi des chevaux canadiens—561.

CHEVAUX DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

M. Hughes (King, I.P.-E.)—Depuis août 1914, combien de chevaux ont été achetés dans l'île du Prince-Edouard pour des fins militaires?—R. 115, coût $20,068, prix moyen par cheval $174—561.

CHEVAUX CANADIENS POUR LA GUERRE.

M. Kay—Nombre acheté depuis le commencement de la guerre à novembre 1915?—R. 24,672; prix moyen $167 chacun—562.

CHEVAUX DE REMONTE POUR L'ARMEE ANGLAISE.

M. Kay—Renseignements sur les opérations de la commission de remonte?—R. Commission de remonte britannique achète des chevaux en Canada pour le compte du War-Office; elle les achète de M. Jacobs, commerçant de chevaux à Montréal; ne paie pas de commission sur ses achats—2932.

CIRCULATION DES AVANCES EN BILLETS FEDERAUX.

M. Maclean (Halifax)—Montant au 31 décembre 1915?—R. Le montant des billets fédéraux avancés aux banques d'après la loi des finances de 1914 et dû le 31 décembre 1915 était de $2,028,635—614.

QUESTIONS—*Suite.*

CLOCHE SOUS-MARINE A DIGBY-GAP.

M. Jameson—Qui a fait la demande de cette cloche, quel en a été le coût?—R. MM. Allan et Wanklyn ; $2,154—1337.

COMMIS DU SERVICE PARLEMENTAIRE.

M. Turriff—Combien nommés pendant la présente session?—R. 37 dont 8 célibataires âgés de 18 à 45 ans—2932.

COMMIS DU REVENU DE L'INTERIEUR.

M. Turriff—Combien de fonctionnaires, leur traitement, années de service, etc.?—R. Renseignements fournis—2667.

COMMIS DU MINISTERE DE LA MILICE.

M. Turriff—Combien y a-t-il, dans le ministère de la Milice et de la Défense, de fonctionnaires qui appartiennent au service extérieur, bien qu'ils soient employés dans le service intérieur?—R. Voir renseignements—2975.

COMMISSAIRE DE POLICE SUR LE TRANSCONTINENTAL.

M. Pardee—C. Rankin est-il encore commissaire?—R. Oui ; $150 par mois—2824.

COMMISSION CONSULTATIVE DES PECHERIES.

M. Kyte—Quels sont les membres de la commission, ce qu'ils ont reçu en 1915?—R. Voir renseignements—2109.

COMMISSION DES TERRES DES INDIENS.

M. Buchanan—Noms des commissaires, salaire, dépenses, etc.?—R. Coût total, $273,267 ; quote-part du Gouvernement fédéral, $154,722—2159.

COMMISSION MILITAIRE DES HOPITAUX.

M. Boulay—Commissaires sont-ils payés par le Gouvernement?—R. Chaque province nomme une commission coopérant avec la commission fédérale ; membres ne reçoivent aucune rémunération ; décrets du conseil leur donnent, toutefois, droit à une indemnité de $10 par jour pendant qu'ils assistent aux séances ou s'occupent des affaires de la commission—2461.

COMMISSION DES PHARES DU CANADA.

M. Jameson—Commission existe-t-elle ; envers qui est-elle responsable, etc.?—R. Commission des phares du Canada a été établie en février 1904 ; est tenue de faire enquête et rapport au ministre de la Marine et des Pêcheries sur toute affaire qui lui est assignée sous l'empire de l'article 833 de la loi de la marine marchande du Canada ; sous-ministre de la Marine et des Pêcheries en est le président ; aux membres de la commission qui ne sont pas fonctionnaires ministériels on alloue les frais de route effectués pour se rendre aux assemblées de la commission, et $5 d'honoraires quotidiens—1128.

QUESTIONS—*Suite.*

COMMISSION DU PORT DE QUEBEC.

M. Lachance—Avances faites à la commission du port de Québec, depuis octobre 1911?—R. $5,148,000 ; échéance de $85,744, due le 1er janvier 1916 est en soufrance—2461.

COMMISSION DE LA PECHE DES PHOQUES.

M. Barnard—Coût total de la commission chargée de faire une enquête sur l'indemnité qu'il conviendrait d'accorder aux pêcheurs de phoques par suite du préjudice que leur cause la cessation obligatoire de la pêche des phoques dans le nord de l'océan Pacifique?—R. $35,546—3168.

COMMISSION DES ACHATS DE GUERRE.

M. Macdonald—Noms des commissaires, personnel de la commission, frais d'administration, etc.?—R. Hon. A. E. Kemp, G. F. Galt et H. Laporte ; personnel 17 ; du 8 mai 1915 au 31 mars 1916 dépenses d'administration de la commission ont été de $21,154 ; dépenses totales $63,000—2824.

COMMISSION DES SALAIRES COURANTS.

M. Verville—Gouvernement a-t-il reçu des autorités impériales des propositions de nature confidentielle ou autre concernant une commission des justes salaires?—R. Correspondance est de nature confidentielle—1509.

COMMISSION CONCERNANT LE COUT DE LA VIE.

Hon. R. Lemieux—Commission poursuit-elle ses travaux?—R. Non, la commission d'enquête a présenté un rapport, puis un rapport supplémentaire ; tous deux sont maintenant imprimés, et mettent fin aux travaux de la commission—888.

COMMISSION DES ECOLES SEPAREES D'OTTAWA.

M. Lapointe (Kamouraska)—Date copie authentique de l'Acte de la législature d'Ontario, 5 George V, chap. 45, (affaire des écoles) a été reçue par le secrétaire d'Etat?—R. 28 avril 1915—2669.

COMMISSION RELATIVE AUX SALAIRES PAYES AUX EMPLOYES DES FABRIQUES DE MUNITIONS.

M. Verville—Renseignements sur cette commission ; qui l'a demandée ; clause concernant les salaires courants?—R. Avons discuté avec les représentants des syndicats ouvriers la question de constituer une commission concernant les salaires courants ; aussi avec le président de la commission impériale des munitions ; communications confidentielles avec les autorités impériales ; clause concernant les salaires courants insérés dans les contrats sauf dans quelques cas qui se sont produits au début de la guerre, lorsque les commandes ont été données par dépêches télégraphiques—1338.

QUESTIONS—*Suite.*

COMMUNICATIONS ENTRE EUREKA ET NEW-GLASGOW.

M. Macdonald—Requête pour meilleures facilités de transport?—R. A l'étude—1090.

COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES ENTRE L'ILE DE PICTOU ET LA TERRE FERME.

M. Macdonald—Gouvernement a-t-il l'intention d'établir ces communications?—R. Aucune mesure n'a été prise à ce sujet—569.

CONFERENCE DES ALLIES A PARIS.

Hon. C. Marcil—Canada a-t-il été invité à envoyer un représentant à la conférence des Alliés qui a eu lieu cette semaine à Paris et à laquelle ont pris part les représentants de la France, Grande-Bretagne, Italie, Russie, Serbie, Portugal, Japon et Belgique?—R. Avons reçu certains communiqués confidentiels à ce sujet; pas dans l'intérêt public de les communiquer à la Chambre à présent—2596.

CONFERENCE INTERNATIONALE POUR ETUDIER LA QUESTION DES PECHERIES.

M. Sinclair—La Conférence internationale au sujet des règlements concernant la pêche de la morue par le moyen de chalutiers à vapeur a-t-elle été convoquée?—R. On a cru qu'il valait mieux remettre la chose jusqu'après la guerre—663.

CONSTRUCTION D'UN STEAMER BRISE-GLACE A MONTREAL.

M. Verville—Renseignements sur ce contrat?—R. Brise-glace construit par Canadian Vickers, Ltd., Montréal, $998,583; question des salaires est décidée par une clause dans le contrat—1512.

COOPERATION DU GOUVERNEMENT BRITANNIQUE EN RAPPORT AVEC L'IMMIGRATION.

Sir Wilfrid Laurier—Gouvernement a-t-il discuté avec le gouvernement britannique la question d'une plus grande coopération en fait d'immigration?—R. Les efforts du gouvernement canadien au sujet de l'immigration se bornent à encourager l'immigration d'agriculteurs et quelquefois de domestiques; comme le gouvernement anglais ne désire pas encourager l'émigration d'agriculteurs, on ne peut espérer obtenir de lui plus de coopération qu'il ne nous en donne aujourd'hui tant que notre politique d'immigration restera ce qu'elle est présentement—1219.

COOPERATION AVEC LES PROVINCES EN MATIERE D'IMMIGRATION.

Sir Wilfrid Laurier—En novembre 1911, le Gouvernement a-t-il invité les premiers ministres des provinces à faciliter l'élaboration d'un système de coopération entre le Gouvernement du Canada et les provinces en vue d'obtenir un courant permanent d'immigration; un mode de co-

QUESTIONS—*Suite.*

COOPERATION AVEC LES PROVINCES EN MATIERE D'IMMIGRATION—*Suite.*

Sir Wilfrid Laurier—Suite.
opération a-t-il été soumis au Gouvernement à la suite de cette invitation; Gouvernement a-t-il communiqué aux premiers ministres des provinces quelques-uns des projets soumis dans un rapport spécial à lui adressé à la suite de l'invitation faite aux dits premiers ministres?—R. M. Arthur Hawkes a été chargé de se consulter avec les divers gouvernements provinciaux sur les choses de l'immigration; son rapport a été déposé; question de l'immigration et de la colonisation est à l'étude—1997.

COUT DES TRAVAUX SUR LE TERRAIN DE LA QUARANTAINE A LEVIS.

M. Bourassa—Renseignements sur ces travaux, en 1915 et 1916; sur les dépenses personnelles de J. B. Cloutier?—R. Dépenses totales, $8,216; voir détails—3509.

COUT DE L'EDIFICE PUBLIC DE HANOVER.

M. Truax—Entrepreneurs et coût de l'édifice public de Hanover?—R. Anderson, Bath et Patchell, $28,500; plus basse soumission; John Telford, inspecteur, $1,819—1511.

COUT DU BUREAU DE POSTE DE JOLIETTE.

M. Séguin—Renseignements sur cette entreprise?—R. $36,959 ont été payés jusqu'à présente date; contrat accordé à Joseph Archambault et compagnie pour $29,945—3728.

COUT DU CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'HUDSON.

Hon. G. P. Graham—Coût total à janvier 1916 et autres renseignements concernant cette voie ferrée?—R. $15,465,304; port et abords $5,018,711; rails posés sur 242 milles; rails posés jusqu'à Port-Nelson en 1917.

COUT DU BUREAU DE TELEGRAPHE A BAIE SAINT-LAURENT, N.-E.

M. McKenzie—Coût de ce bureau depuis 1911, nombre de dépêches expédiées, salaire des fonctionnaires, etc.?—R. Voir renseignements—1628.

COUT DU "VALE RAILWAY".

M. Macdonald—Montant dépensé sur cette ligne depuis que le Gouvernement en a pris possession?—R. Dépenses, $6,923; recettes, $5,245—3167.

CREUSAGE DU CANAL DE SOULANGES.

M. Papineau—Renseignements sur le travail accompli avec la drague n° 2 en 1915; noms des officiers, hommes, gages, etc.?—R. Voir renseignements—1845.

QUESTIONS—*Suite.*

CREUSAGE DU CHENAL DU SAINT-LAURENT.

M. McCrea—Combien de dragues employées entre Québec et Montréal, au cap à la Roche, de 1912 à 1915?—R. Renseignements fournis—1999.

CUISINES DE CAMPAGNE.

Hon. F. Oliver—A combien de bataillons d'infanterie du corps expéditionnaire du Canada servant actuellement en France et en Belgique a-t-ton fourni des cuisines de campagne?—R. Tous les bataillons—566.

DEMANDES DE TRAVAUX PUBLICS.

M. Turriff—Gouvernement a-t-il l'intention de mettre à exécution la proposition de sir Geo. E. Foster, à l'effet que toute demande de travaux ou améliorations publiques devrait être soumise à une commission compétente d'ingénieurs et d'hommes d'affaires?—R. Toute demande de travaux publics fait l'objet d'un rapport des fonctionnaires ministériels avant que les travaux soient entrepris—1896.

DEMISSION DE M. L. O. VALLEE.

M. Gauvreau—Douanier de Rimouski a-t-il demandé une enquête au sujet de sa destitution?—R. Oui; pas nécessaire de faire une autre enquête—565.

DEMISSION DE A. KASTELLA.

M. Macdonald—A. Kastella est-il à l'emploi du ministère des Travaux publics; est-il de nationalité allemande?—R. Mécanicien en chef des dragues; a démissionné le 15 février 1916; Allemand, mais sujet britannique par naturalisation—1626.

DEPENSES POUR TRAVAUX PUBLICS DANS INVERNESS.

M. A. W. Chisholm—Dépenses totales depuis 1913?—R. $189,655.

DEPENSES DES INSPECTEURS DES PECHERIES.

M. Hartt—Renseignements sur les dépenses faites par MM. Morrison, Fisher, Hockin et McLeod?—R. D. Morrison, $668; Fisher, $1,236; R. Hockin, $609; A. G. McLeod, $567—2411.

DEPENSES POUR LE CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'HUDSON ET LES TETES DE LIGNE.

M. Sinclair—Somme dépensée jusqu'à date par le Gouvernement actuel pour le dragage, l'éclairage et autres améliorations à Port-Nelson?—R. $5,018,711 à janvier 1916 pour dragage, etc.; $5,000,000 nécessaires pour compléter; $9,957,340 dépensés pour chemin de fer seulement; $5,500,000 pour le compléter—658.

QUESTIONS—*Suite.*

DEPENSES DE GUERRE PAR LES DIVERS MINISTERES.

M. Maclean (Halifax)—Sommes payées au cours du présent exercice fiscal?—R. Voir détails—1215.

DEPOSANTS DE LA FARMER'S BANK.

Hon. R. Lemieux—Gouvernement se propose-t-il de présenter quelque mesure législative, au cours de la présente session, en vue de rembourser les déposants de la défunte "Farmer's Bank"?—R. Gouvernement n'a pas l'intention de présenter de mesure législative semblable au cours de la présente session—563.

DEPUTES DU PARLEMENT FEDERAL NOMMES LIEUTENANTS-COLONELS.

Hon. C. Marcil—Noms et dates des nominations?—R. Neuf députés nommés lieutenants-colonels depuis le début de la guerre; liste des noms; sommes payées—2273.

DESORDRE DANS LE 64e BATAILLON.

M. Lanctôt—Y a-t-il eu du désordre dans le 64e bataillon lors de l'embarquement pour le service outre-mer?—R. Il y eut certains désordres entre les soldats du 64e bataillon et la police militaire de la garnison, le soir de l'embarquement; on appela un piquet du 85e bataillon, mais tout était rentré dans l'ordre avant son arrivée. Il ne s'est rien produit de grave—3245.

DETTES POUR GRAIN DE SEMENCE.

M. McCraney—Quel est le chiffre de la dette contractée envers le Gouvernement fédéral par les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta, respectivement, pour du grain de semence fourni aux colons établis dans ces provinces en 1908, sur des terres dont les lettres patentes ont été émises?—R. Grain de semence, Saskatchewan, $5,605,945; grain de semence, Alberta, $1,921,762; fourrage et secours, Canada occidental, $4,664,324; reçu à Ottawa, jusqu'à ce jour, en paiement des avances faites à l'Ouest canadien en grain de semence, en fourrage et en secours, $1,489,936—791.

J. P. DIONNE CONTRE LE ROI.

M. Gauvreau—Correspondance à ce sujet avec le ministre du Revenu de l'Intérieur?—R. Non—3066.

DIPLOMES DES FONCTIONNAIRES DE L'AGRICULTURE.

M. Lapointe (Kamouraska)—Combien de fonctionnaires de l'Agriculture possèdent des diplômes des collèges MacDonald, de Guelph, d'Oka, de Sainte-Anne de la Pocatière?—R. MacDonald, 19; Guelph, 51; Oka, 4; Sainte-Anne de la Pocatière, 1—2282.

QUESTIONS—*Suite.*

DEPOT D'ARMES DE NORTH-BAY.

Hon. G. P. Graham—A-t-on loué une maison de J. T. Lindsay?—R. Loué une maison de Lindsay et McCluskey; $50 par mois; sert de dépôt d'armes aux compagnies "G" des 97e et 23e régiments—2820.

DIRECTEURS DE LA POSTE ET LES ELECTIONS MUNICIPALES.

Hon. C. Marcil—Fonctionnaires peuvent-ils prendre part à ces élections ou remplir les fonctions de conseillers ou de maire?—R. Décret du conseil rendu en 1893 interdit aux directeurs de la poste des villes constituées en corporation d'accepter la candidature aux postes de maire, d'échevin ou de commissaire des écoles publiques ou confessionnelles; toutefois, il y a lieu de dire que ce décret du conseil n'a été vigoureusement appliqué que dans les grandes villes. Quant aux petites villes et aux villages constitués en corporation, le département n'a pas insisté sur l'observation du règlement—1735.

DONS DE PARTICULIERS POUR L'ACHAT DE MITRAILLEUSES.

M. Sinclair—Quelles sommes ont été reçues de sources privées et combien de mitrailleuses ont été payées à mêmes ces contributions?—R. $661,272; convient pas de faire connaître le chiffre exact des mitrailleuses, grand nombre ont été commandées—550.

DRAGAGE A EASTERN-HARBOUR.

M. A. W. Chisholm—Sommes dépensées depuis 1878?—R. $113,785—889.

DRAGAGE A EASTERN-HARBOUR.

M. Chisholm (Inverness)—Dépenses depuis 1896?—R. $113,785—790.

DRAGAGE DE LA RIVIERE-DU-LOUP.

M. Bellemare—Somme dépensée de 1900 à 1911?—R. $134,487; voir détails—2597.

DRAGAGE A VICTORIA, C.-B.

M. Carvell—Somme payée à MM. Grant, Smith et Cie; estimation calculée par le département, etc.?—R. $201,151; 4,300 verges de roc, 47,600 verges de vase; jusqu'à mai 1915, gouvernement a payé, pour terre, 28,746 verges cubes; roc, 18,165 verges cubes; roc brisé par explosifs mais non enlevé, 4,594-5 verges cubes; J. S. Maclachlan, ingénieur chargé de diriger les travaux—566.

DRAGAGE DANS L'ILE DU CAP-BRETON.

M. Alexander Chisholm—Coût de ces travaux en 1915?—R. Dragage à Mabou a coûté $14,159 et à Smith's-Cove $13,759—2277.

DRAGUE *PORT-NELSON.*

Hon. G. P. Graham—Coût de cette drague, entretien, réparations?—R. $363,518—2820.

QUESTIONS—*Suite.*

DROITS SUR LES PERLES ET LES DIAMANTS.

M. Hughes (King, I.P.-E.)—Droits sur perles et diamants montés et non montés? R. Renseignements fournis—664.

DROITS DE VOTE DES FEMMES.

M. Turriff—De l'avis du ministre de la Justice, les femmes dont les noms sont inscrits sur les listes électorales provinciales du Manitoba (province qui a octroyé le droit de vote aux femmes), auront-elles le droit de voter aux élections des membres de la Chambre des communes?—R. Cela n'a jamais été l'habitude de répondre à des questions de droits—2411.

DROITS DE DOUANE A SHELBURNE SUR LES IMPORTATIONS DES ETATS-UNIS.

M. Kyte—Somme perçue en décembre 1915 des Etats-Unis et autres pays?—R. $3,478—1846.

EDIFICE DES DOUANES A MONTREAL.

M. Verville—Contrat de la *Berlin Interior Hardware Company*; clause relative au juste salaire?—R. Devis contiennent la clause ordinaire; département n'a pas reçu de plainte—2596.

EDIFICE PUBLICS A CAMPBELLTON, N.-B.

M. Michaud—A-t-on fait des améliorations à cet édifice?—R. Oui; voir détails—1216.

EDIFICE PUBLIC A BEAR-RIVER, N.-E.

M. Macdonald—De qui a été acheté l'emplacement pour un édifice public à Bear-River?—R. Mary A. Rice et *al*; $2,200; édifice ne sera pas construit pendant la guerre—1219.

EDIFICE DES DOUANES A OTTAWA.

Hon. C. Murphy—A-t-on invité la concurrence pour la construction d'un mur de soutènement et le trottoir?—R. Soumission de P. Lyall et Fils, entrepreneurs de l'édifice, a été acceptée, $22,637—1626.

EDIFICE DE LA DOUANE A MONTREAL.

M. Verville—Entrepreneurs chargés de l'aménagement et de la construction des cloisons?—R. *Berlin Hardware Company*; plus basse sur douze soumissions—2281.

ELEVAGE DES CHEVAUX DANS LA PROVINCE DE QUEBEC.

M. Paquet—Combien a-t-on prêté d'étalons aux associations agricoles de Québec depuis 1913?—R. 41; on ne prête pas d'étalons de pur sang aux sociétés d'agriculteurs relevant du gouvernement provincial—924.

QUESTIONS—*Suite.*

ELEVATEURS-ENTREPOTS REGIONAUX.

M. Buchanan—Quantité de grain reçue, capacité des élévateurs, règlements concernant l'administration des élévateurs, etc.?—R. Voir détails—551.

ELEVATEUR REGIONAL DE L'ALBERTA.

M. Buchanan—Le ministre du Commerce a-t-il reçu de cultivateurs du sud de l'Alberta des requêtes demandant l'établissement d'un autre élévateur régional dans l'Alberta?—R. Oui; demandant un élévateur à Lethbridge; 22 pétitions; ce n'est pas présentement l'intention du Gouvernement d'établir dans l'Alberta un autre élévateur régional d'entrepôt—2822.

EMBRANCHEMENT DE L'INTERCOLONIAL DANS GUYSBOROUGH.

M. Sinclair—Quand le Gouvernement commencera-t-il cette entreprise?—R. Pas maintenant, à cause de la situation causée par la guerre—886.

EMBRANCHEMENT INDUSTRIEL DE PUGWASH.

M. Macdonald—Coût et montant des recettes sur cet embrancement de l'Intercolonial?—R. A coûté $79,432; a rapporté $1,026—3167.

EMPLOI DE ZEPHIRIN DAIGLE.

M. Lachance—M. Z. Daigle, de Charlesbourg, est-il à l'emploi du Gouvernement du Canada?—R. Temporairement employé au bureau de l'inspecteur des postes à Québec; autres renseignements—3064.

EMPLOI DE M. C. C. JAMES.

M. Wallace—Gouvernement se propose-t-il de nommer C. C. James sous-chef du ministère de l'Agriculture?—R. Non—2598.

EMPLOI DU DOCTEUR H. H. ELLIOTT.

M. Cruise—Est-il à l'emploi du Gouvernement?—R. Sous-percepteur des douanes au Pas, Man., $2,400 par année; est aussi greffier de la ville et secrétaire de la Chambre de commerce du Pas; dans certains cas, ministère des Douanes permet d'occuper d'autres charges qui n'entravent point l'accomplissement de leurs devoirs de fonctionnaires—573.

EMPLOI DE FRED. S. WILSON.

M. Macdonald—Emploi de F. S. Wilson, de Belmont, N.-E.?—R. A été chargé d'organiser l'achat, pour le compte du War-Office du foin qui doit être pressé à Windsor (N.-E.); il reçoit $5 par jour, plus une allocation quotidienne de $1.50 pour frais de subsistance—3510.

EMPLOI DU MAJOR DE LOPASSEY.

M. Lanctôt—Officier de ce nom employé à Québec?—R. Oui, préposé à la surveillance des travaux du génie, 5e division—1218.

QUESTIONS—*Suite.*

EMPLOI DE MADAME SHOULDIS, AUX POSTES.

M. Proulx—Une dame Shouldis est-elle employée dans le service des lettres de rebut; son mari fait-il partie du corps expéditionnaire?—R. Oui, $2 par jour, personne d'une capacité reconnue et au courant de ce travail, nommée qu'à titre d'auxiliaire; son mari dans la milice, $1.50 par jour; madame Shouldis reçoit une allocation de séparation—1392.

EMPLOI DE M JOHN LYONS.

M. Verville—M. John Lyons est-il au service du ministère de la Justice?—R. Remercié de ses services; pendant six mois a aidé aux messagers, à titre d'employé temporaire—4058.

EMPLOI DE C. S. MacINNES.

W. Wallace—Fonctions de C. S. MacInnes à la milice, grade, salaire, etc.?—R. Sous-adjudant général à Ottawa; s'occupe du recrutement; $3,500 par année—3066.

EMPLOI DE ROBERT E. STEDMAN.

M. Martin (Régina)—Robert E. Stedman a-t-il été employé dans le service de l'intendance à Régina?—R. Oui, soldat dans compagnie n° 20; $1.10 par jour—3385.

EMPLOI DE M. R. H. KENNEDY.

M. Thompson—M. R. H. Kennedy, député provincial, est-il employé au recrutement?—R. Oui, dans le comté de Colchester, $3 par jour; payé jusqu'à ce jour $344—4259.

EMPLOI DU DOCTEUR M. HAANEL.

M. Boulay—M. Haanel est-il encore à l'emploi du Gouvernement fédéral?—R. Oui, surintendant des mines; naturalisé citoyen américain, vint au Canada en 1873; son fils, sujet britannique de naissance, aussi au service de l'Etat—888.

EMPLOI DE M. S. M. GENEST.

M. Best—M. Genest consacre-t-il tout son temps au service de son département?—R. Chef des desinateurs, ministère de l'Intérieur, $2,800 par année; pendant les heures de bureau, il est censé consacrer tout son temps à ses devoirs administratifs—923.

EMPLOI DE M. T. R. FERGUSON.

M. A. W. Chisholm—M. T. R. Ferguson est-il encore à l'emploi du Gouvernement?—R. Non, a reçu $36,951 pour traitement et dépenses se rattachant à sa commission d'enquête concernant l'ancienne administration du département de l'Intérieur—923.

EMPLOI DE M AURELE GELLY.

M. Bourassa—Quel est l'emploi de M. Aurèle Gelly, de Lévis?—R. Au bureau de l'accise depuis septembre 1913, traitement $1,000 par année—1844.

QUESTIONS—*Suite.*

EMPLOYES DES POSTES ET LEUR TRAITEMENT.

Hon. R. Lemieux—Combien d'employés permanents et temporaires dans les bureaux de poste des principales villes avant et depuis octobre 1911, traitements payés en 1916 et 1911, aussi recettes de ces bureaux?—R. Voir tableau—1732.

EMPLOYES DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS A CHARLOTTETOWN.

M. Hughes (I.-P.-E.)—Combien d'employés, noms, salaires, etc.?—R. Cinq; voir autres renseignements—2933.

EMPLOYES AU BUREAU DE POSTE DE QUEBEC.

Hon. R. Lemieux—Combien d'employés depuis novembre 1911 et quels salaires?—R. Depuis 1911, 252 nominations ont été faites au bureau de poste de Québec; voir renseignements pour salaires—697.

EMPLOYES DES POSTES PERMANENTS OU PROVISOIRES.

Hon. R. Lemieux—Quel était au 1er février 1916 le nombre réel de ces employés dans les principales villes du Canada?—R. Voir renseignements; diminution dans chaque cas, sauf un, pour 1916, comparaison tenue avec 1914—2108.

EMPLOYES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

Hon. R .Lemieux—Somme totale payée en décembre 1911 aux officiers et employés de la Chambre des communes; aussi en février 1916 pour les mêmes services?——R. $33,846 et $37,011; bureau du greffier de la chancellerie est annexé au service des Communes depuis 1915—2595.

EMPLOYES DES POSTES DES VILLES EN 1896 ET 1911.

M. Boulay—Nombre de ces employés?—R. Renseignements fournis—1999.

EMPLOYES DU TRANSCONTINENTAL A QUEBEC.

M. Paquet—Noms et salaires des fonctionnaires du Transcontinental dans les bureaux à Québec?—R. Huit, total du salaire mensuel $1,060; voir renseignements pour noms et fonctions—1508.

EMPRISONNEMENT DE JACK REID POUR SEDITION.

M. Verville—Quelques paroles ont été prononcées par Jack Reid qui a été condamné à quinze mois de prison, pour sédition, à Calgary; paroles prononcées par Reid sont-elles plus répréhensibles que celles d'Armand Lavergne, dites sur le parquet de l'Assemblée législative de Québec; gouvernement a-t-il l'intention de libérer Jack Reid, condamné à quinze mois; dans la négative, pourquoi; gouvernement se propose-t-il de donner à

QUESTIONS—*Suite.*

EMPRISONNEMENT DE JACK REID POUR SEDITION—*Suite.*

M. Verville—Suite.
Reid les mêmes droits qu'à Armand Lavergne; dans la négative pourquoi?—R. Procès de Reid a été commencé et poursuivi par les autorités de l'endroit. Le Gouvernement connaît les paroles qu'il a prononcées par le résumé du juge; Gouvernement ne connaît pas les paroles qu'aurait prononcées M. Armand Lavergne, dans l'enceinte de l'assemblée législative de la province de Québec; département de la Justice a reçu des requêtes implorant la clémence de Son Altesse Royale le Gouverneur général; ces requêtes sont examinées; les droits des deux sont régis par la loi et sont égaux à ses yeux. Ils ont été et ils seront également respectés par le Gouvernement; texte du résumé du juge au jury dans l'affaire Reid—2105.

EMPRUNT DE GUERRE DE $75,000,000.

Hon. G. P. Graham—Dans quelles conditions a-t-il été souscrit?—R. Emprunt $75,000,000; intérêt 5 p. 100; fait à New-York, maison J. P. Morgan; commission payée 2 5-8 p. 100; payable en 5, 10 et 15 ans—2669.

ENROLEMENT DE 500,000 CANADIENS.

Hon. C. Marcil—En décidant d'enrôler 500,000 Canadiens pour service au delà des mers, le Gouvernement a-t-il agi de son propre mouvement, ou cette décision a-t-elle été prise après en avoir conféré avec les autorités britanniques qui auraient signifié qu'une telle force devrait être fournie par le Canada; chiffre numérique des forces enrôlées actuellement, etc.?—R. Le Gouvernement s'est toujours donné la peine de s'assurer des vues des autorités impériales, particulièrement des vues du War-office, au sujet de ces questions; enrôlement jusqu'à date 290,000 de tous rangs; en Angleterre 112,000 hommes; jusqu'à la fin de février 1916 dépenses totales pour les fins de la guerre ont été de $187,000,000—2462.

ENQUETE SUR LES RESERVES INDIENNES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Hon. F. Oliver—Commission nommée en 1912 a-t-elle fait rapport?—R. Commission espère terminer son travail cette année; coût à date $154,469—888.

ENROLEMENT DANS MATANE ET RIMOUSKI.

M. Boulay—Combien de volontaires enrôlés depuis août 1914?—R. Impossible d'obtenir ce renseignement; devrions faire l'examen de 275,000 noms—2411.

ENROLEMENT DES JUIFS.

M. Boulay—Combien de Juifs se sont enrôlés depuis le commencement de la guerre?—R. Un grand nombre; serait un travail considérable d'examiner les listes d'enrôlement de 275,000 hommes—1627.

QUESTIONS—*Suite.*

ENROLEMENT DES EMPLOYES DES POSTES EN CANADA.

M. Best—Nombre des employés des Postes enrôlés dans chaque ville du Canada pour le service d'outre-mer—R. Liste fournie —1846.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE AU CANADA.

Hon. R. Lemieux—Gouvernement se propose-t-il d'adopter quelques mesures à la suite du rapport de la commission de l'éducation technique?—R. Rapport adressé au premier ministre de chaque province ; faire connaître leur opinion sur les propositions de la commission ; propositions basées sur une coopération intime désirée entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ; premier ministre sera mieux en mesure de décider ce qu'il faudra faire lorsqu'il aura reçu l'opinion de ces derniers—553.

ENTREPRISE DU COURRIER A BROMPTONVILLE. ITINERAIRE N° 2.

M. Tobin—Qui a obtenu l'entreprise?—R. Gédéon Hains, $695 ; plus basse soumission ; voir noms des autres soumissionnaires—3729.

EPICERIES POUR LA MILICE A VANCOUVER.

M. Macdonald—Noms des personnes ou sociétés qui ont soumissionné pour la fourniture des épiceries pour la milice à Vancouver?—R. Voir renseignements—3906.

EPICERIES ET PROVISIONS POUR LE 106e BATAILLON.

M. Macdonald—Noms des soumissionaires, prix payés, etc.?—R. Renseignements fournis ; fournitures ont été adjugées aux plus bas soumissionnaires—2276.

EQUIPEMENT DE TORPILLES DES SOUS-MARINS.

Hon. C. Murphy—A quelle date les deux sous-marins achetés par le Gouvernement fédéral, à Seattle, ont-ils été munis de torpilles?—R. 14 août 1914 ; coût de ces travaux compris dans le prix payé pour ces vaisseaux—553.

EXPERT EN LIN.

M. Carvell—M. Bramhill a-t-il été nommé expert en lin par ministère de l'Agriculture?—R. Oui, à $1,800 par an ; on lui demandera de se familiariser avec toute la question du lin au Canada, de faire des études sur la production de la fibre, ses manipulations et l'établissement d'échantillons et aussi avec l'utilisation de la paille de lin, dans les endroits où la plante est cultivée en grande quantité pour la laine, comme dans l'ouest du Canada—2462.

QUESTIONS—*Suite.*

EXPORTATION DE LAINE AUX ETATS-UNIS.

M. Buchanan—Exportation est-elle interdite?—R. On peut exporter aux Etats-Unis la laine récoltée au Canada, mais il faut, pour cela, avoir un permis et des garanties quant à l'usage qui en sera fait—2159.

EXPORTATION PAR LE PORT DE SAINT-JEAN.

M. Sinclair—Combien de tonnes de colis, marchandises, etc., ont été exportées du port de Saint-Jean, au cours de l'année civile 1915, en destination des Iles-Britanniques, des possessions britanniques et des pays étrangers, respectivement, etc.?—R. Voir renseignements—3694.

EXPORTATION AU ROYAUME-UNI.

M. Maclean (Halifax)—Valeur des exportations du Canada pendant 1915?—R. Domestiques $349,916,648 ; étrangères $11,-570,085—614.

EXPORTATION DU NICKEL.

M. Boyer—Noms des compagnies qui font l'extraction du nickel dans le pays?—R. Voir renseignements—2932.

FABRIQUE DE MUNITIONS A NOTRE-DAME-DE-GRACE, MONTREAL.

Hon. C. Marcil—Commission impériale des munitions doit-elle construire une manufacture employant 3,000 hommes?—R. La commission impériale des munitions se propose d'ériger à Verdun (près de Montréal) une fabrique où l'on chargera les fusées fusantes ou à temps ; coûtera de 300 325 mille dollars—616.

FELLER, M. CAMILLE.

M. Verville—M. Camille Feller est-il un officier recruteur de la milice?—R. Non—2461.

FERME EXPERIMENTALE DE FARNHAM.

M. Boivin—Sous la direction de qui se trouve cette ferme expérimentale ; noms des employés, traitement, etc.?—R. Omer Victor Chevalier, directeur ; liste des noms des employés depuis 1914—3567.

FERMETURE DU BUREAU DE POSTE DE NEW-RICHMOND.

Hon. C. Marcil—Ce bureau de poste restera-t-il fermé?—R. A été fermé à la suite de l'établissement de la poste rurale, demandes pour sa réouverture à l'étude—1735.

FISHER, W., INSPECTEUR DES PECHERIES.

M. Kyte—Ward Fisher est-il à l'emploi de l'Etat?—R. Oui, inspecteur des pêcheries—1127.

QUESTIONS—*Suite.*

FONCTIONNAIRES DANS LES MINISTERES EN 1896.

M. Paquet—Nombre de fonctionnaires dans les divers ministères le 1er juillet 1896?—R. Voir renseignements—3845.

FONCTIONS DE R. ROBSON BLACK.

M. Maclean (Halifax)—Quelles sont les fonctions de M. R. Robson Black?—R. Il est, depuis le 18 janvier 1916, désigné pour faire provisoirement fonction d'organisateur et d'inspecteur des corps de cadets de la 6e division militaire; nommé lieutenant provisoire (surnuméraire) au 14e hussards, le 24 août 1911; a reçu $444 jusqu'au 31 mars—3293.

FONCTIONS DE SIR MAX AITKINS.

Hon. C. Murphy—Sir Max Aitkins est-il employé à un titre quelconque dans les corps expéditionnaires canadiens au delà des mers?—R. Représentant général du Canada au front; on ne lui a payé que ses frais de déplacement—553.

FONTE DE CANONS EN CANADA.

M. Macdonald—Pourquoi n'a-t-on pas mis à exécution le projet de fondre des canons en Canada, au sujet duquel le premier ministre a tenu une conférence l'an dernier à son retour de Grande-Bretagne?—R. Impraticable de donner suite à la proposition, qui ne pourrait donner des résultats aussi prompts que ceux exigés par les circonstances—2933.

FOSTER, A. DE WITT.

M. Maclean (Halifax)—M. A. De Witt Foster, ci-devant député, est-il employé par l'Etat?—R. N'est pas à l'emploi de l'Etat—4259.

FOURNITURES DE GUERRE DANS L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

M. Hughes (King, I.P.-E.)—De qui le Gouvernement achète-t-il les provisions pour les troupes stationnées dans l'île du Prince-Edouard? — R. Voir renseignements—3566.

FOURNITURES POUR LE 40e BATAILLON.

M. Macdonald—Soumissions pour approvisionnements du 40e bataillon?—R. Pas lieu de recevoir de soumissions; indemnité au lieu de rations—1090.

FOURNITURES DE BAIONNETTES.

M. Carvell—Combien de baïonnettes sans renflement vers la pointe, ont été distribuées aux troupes canadiennes?—R. Impossible d'en donner le nombre exact, modifications ont été faites en Angleterre—1846.

FRAIS DE VOYAGE DE ARCHIBALD TIBBITS.

M. Proulx—Quelles dépenses ont été faites par ce fonctionnaire de la Marine et des Pêcheries depuis 1912?—R. $2,121—

QUESTIONS—*Suite.*

FRAIS DE VOYAGE DU MINISTRE DE LA MILICE.

M. Michaud—Sommes payées depuis août 1914 pour les voyages du général sir Sam Hughes?—R. $10,502; trains spéciaux $4,583——2276.

FREEMAN, DOCTEUR N. P.

M. Macdonald—Est-il examinateur médical de la milice?—R. Oui; a reçu $525 jusqu'au 31 janvier 1916—3244.

GARDE D'UN PONT DE L'INTERCOLONIAL A SAINT-LEONARD, N.-B.

M. Michaud—Quels arrangements ont été faits avec les Etats-Unis pour le service de sentinelles pour le pont international?—R. Aucune convention n'existe; ministère de la Milice a fourni une garde; compagnie de chemin de fer lui donne le logement—1088.

GARDES-PECHE POUR LE COMTE D'ANTIGONISH.

M. Chisholm (Antigonish)—Noms et salaires de ces fonctionnaires?—R. Liste fournie—572.

GARDES-PECHE DANS SHELBURNE.

M. Law—Noms de ces gardiens pour le comté de Shelburne et la rémunération payée en 1914-1915?—R. Renseignements fournis—575.

GARDIEN DES PECHERIES, DIVISION DU GOLFE SAINT-LAURENT.

M. Boulay—Commandant Wakeham a-t-il été remplacé?—R. Temporairement, par le capitaine Chalifoux; baie des Chaleurs recevra la surveillance nécessaire—567.

GARDIEN DU PHARE DE NEUVILLE.

M. Delisle—Gardien a-t-il été nommé?—R. Oui, Louis Gauvin, $190—614.

GENDARMERIE A CHEVAL DU NORD-OUEST A REGINA.

M. Martin (Régina)—De qui le Gouvernement loue-t-il une propriété à Régina pour la gendarmerie à cheval?—R. John A. Westman, $100 par mois—1510.

GOELETTE *TWO-BROTHERS.*

M. Kyte—Service naval a-t-il affrêté la goélette *Two-Brothers*?—R. Oui, en septembre 1915, de Wm Fuller, $250 par mois—552.

GOWAN, FORÇAT DU PENITENCIER DE PORTSMOUTH.

M. Edwards—Forçat Gowan, libéré, a-t-il été arrêté de nouveau?—R. Oui, et il a été interné au pénitencier de Kingston, les autorités de Guelph l'ayant déclaré sain d'esprit lors de sa libération—560.

QUESTIONS—*Suite.*

GRADE MILITAIRE DE JOHN WESLEY ALLISON.

M. Proulx—Quand nomination a-t-elle été faite?—R. Colonel honoraire, 8 avril 1913, membre du comité des remontes—2597.

GRADE DU DOCTEUR A. MACKENZIE FORBES.

M. Proulx—Quel est le grade du Dr Forbes, de Montréal, dans la milice du Canada, rémunération, etc.?—R. Lieutenant-colonel dans le corps de santé canadien; chargé du soin des troupes à l'hôpital général de Montréal; $6.50 par jour—3694.

GUERRE DE TRANCHEES.

M. MacNutt—Au sujet des méthodes surprenantes adoptées dans la guerre de tranchées, le ministère de la Milice a-t-il offert au bureau de la guerre quelqu'aide spéciale à part l'achat de certains outils de tranchées?—R. Oui, en présentant des projets et des inventions que l'on a pensé être d'un mérite suffisant au contrôleur des inventions de munitions, en Angleterre; pas opportun de les faire connaître au public—2825.

HABILLEMENTS AU COLLEGE ROYAL MILITAIRE DE KINGSTON.

Hon. G. P. Graham—Qui a l'entreprise pour la fourniture de l'habillement pour les cadets?—R. Marché passé avec MM. Crawford et Walsh est expiré; question à l'étude—4059.

HOUILLE D'HALIFAX A LA BAIE D'HUDSON.

M. Maclean (Halifax)—Quelle quantité a été expédiée à la baie d'Hudson en 1914 et 1915, prix payés, noms des soumissionnaires, etc.?—R. 1001 et 741 tonnes; soumissions obtenues; voir autres renseignements—1843.

HUIT SOLDATS REFUSENT DE PRETER SERMENT.

Hon. G. P. Graham—Est-il exact que E. Taylor, E. Pigeau, Wm Charnock, Jas. P. Murphy, J. J. Martin, G. Marion, H. Macara et P. J. Pillie ont été rayés du 159e bataillon en service à North-Bay?—R. On ne pouvait payer l'allocation d'absence, avant l'assermentation de ces soldats et ceux-ci, ayant refusé de prêter le serment exigé, on ne pouvait acquitter l'allocation d'absence; en conséquence, ces soldats reçurent leur congé—1507.

IMMIGRANTS AUTRICHIENS ET ALLEMANDS.

M. Buchanan—Combien en est-il venu depuis août 1914?—R. 279 Autrichiens, 227 Allemands; sauf 18 ce sont tous des femmes et des enfants—567.

IMMIGRATION AU CANADA.

M. Maclean (Halifax)—Chiffre de l'immigration en 1914 et 1915 par nationalité?—R. Renseignements fournis—559.

QUESTIONS—*Suite.*

IMMIGRATION AU CANADA EN 1915.

M. Macdonald—Combien d'immigrants?—R. 48,466—1507.

IMMIGRATION ET PRODUCTION.

Sir Wilfrid Laurier—Gouvernement est-il entré en pourparlers avec les gouvernements provinciaux dans le but de donner de l'expansion à l'immigration et à l'établissement des colons sur les terres, d'après un mode systématique et scientifique?—R. Correspondance entre les gouvernements fédéral et provinciaux depuis 1912; conférence des agents d'immigration tenue à Chicago; commission nommée pour rechercher les moyens réalisant un plan pratique de colonisation; lettre du premier ministre de la Saskatchewan; statistiques de l'immigration depuis quatre ans; désirons agir de concert avec les provinces de l'Ouest—1338.

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DU PORT D'HALIFAX EN 1915.

M. Sinclair—Marchandises à destination des possessions britanniques et des pays étrangers?—R. Renseignements fournis—3908.

IMPORTATIONS DE COLLIERS DE PERLES.

M. Hughes (King, I.P.-E.)—Gouvernement a-t-il perçu des droits sur des colliers de perles et de diamants que l'on dit avoir été importés d'Angleterre par un ministre de la Couronne, au cours des derniers six mois?—R. Gouvernement ignore que l'on ait importé de ces colliers sans que le droit de douane ait été acquitté—1392.

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DEPUIS 1910.

M. Hughes (King, I.P.-E)—Chiffre total du commerce avec les Etats-Unis de 1910 à 1915?—R. Voir tableau—2158.

IMPORTATIONS DE COLLIERS DE PERLES ET DE DIAMANTS.

M. Hughes (King, I.P.-E.)—Gouvernement a-t-il perçu des droits sur des colliers de diamants ou de perles, ou sur des bijoux de cette nature, importés d'Angleterre ou d'ailleurs en Canada, au cours des six derniers mois?—R. Bijouterie non spécifiée $175,820; pas la coutume de divulguer la valeur des importations des particuliers—787.

IMPORTATIONS DE CHEVAUX.

M. Kay—Nombre importé en Canada des Etats-Unis depuis décembre 1914?—R. 2,405 pour servir au Canada; contraire à l'intérêt général de faire connaître le nombre de chevaux que l'on a transités au Canada depuis le 1er août 1914—2158.

IMPRESSIONS ET ANNONCES A HALIFAX

M. Sinclair—Sommes déboursées en 1915 pour impressions et annonces à Halifax?—R. Renseignements fournis—3242.

QUESTIONS—*Suite.*

INDUSTRIE DU HARENG.

M. Sinclair—Dépenses faites depuis 1903 pour les expériences relatives à l'industrie du hareng sous la direction de M. J. J. Cowie?—R. $67,438—2595.

INGERENCE DES FONCTIONNAIRES DE L'ETAT DANS LES AFFAIRES MUNICIPALES.

Hon. C. Marcil—Existe-t-il un règlement défendant aux fonctionnaires du Revenu de l'Intérieur de s'ingérer dans les élections municipales?—R. Non, mais on n'encourage pas cette pratique—1844.

INSCRIPTION DES AUBAINS A BERLIN, ONT.

M. Devlin—Cité de Berlin, Ont., a-t-elle demandé un régistrateur des aubains?—R. Oui, M. John A. Weir, magistrat de police, a été autorisé à agir—561.

INSPECTEURS DES MUNITIONS.

M. Macdonald—Combien d'inspecteurs nommés depuis le commencement de la guerre?—R. Quatre pour s'occuper des commandes militaires; possédaient déjà de l'expérience—563.

INSPECTEURS D'OBUS A NEW-GLASGOW.

M. Macdonald—Depuis janvier 1916, a-t-on renvoyé de leur emploi quelques-unes des personnes à qui avait été confiée l'inspection des obus fabriqués par *Cummings and Sons*, à New-Glasgow, N.-E.?—R. N'est pas à la connaissance du Gouvernement que des inspecteurs d'obus aient été destitués—698.

INSPECTEURS DES POMMES DE TERRE.

M. Boulay—Noms et salaire de ces inspecteurs depuis 1911?—R. 28 ont été nommés; salaire, $60 à $100 par mois; inspecteurs dans Québec: J. S. Dash, H. H. Selwyn, D. E. Lothian et L. P. Lavoie—993.

INSPECTEURS DE L'INDUSTRIE LAITIERE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC.

M. Paquet—Centres de contrôle laitier dans Québec, noms des contrôleurs, etc.?—R. Dix centres de contrôle; contrôleurs tous diplomés de l'école de Saint-Hyacinthe, leurs noms—888.

INSPECTEURS DE POISSON SALE.

M. Hughes (King, I.P.-E.)—Combien d'inspecteurs dans l'île du Prince-Edouard?—R. Un, reçoit $1,200 par année; l'an dernier ses frais de voyage ont été de $583—2280.

INSPECTION DES POIDS ET MESURES.

Hon. C. Marcil—En 1915, qui a fait le travail d'inspection des poids et mesures dans les comtés de Rimouski, de Gaspé et de Bonaventure, et combien ce service a-t-il coûté; combien de fonctionnaires en 1911?—R. Voir renseignements—695.

QUESTIONS—*Suite.*

INSPECTION DU FOIN A MONTREAL.

M. Gauthier (Saint-Hyacinthe)—M. J. E. Lareau fait-il cette inspection?—R. N'est pas au service du gouvernement fédéral; il y a un individu de ce nom employé par le gouvernement britannique à titre d'inspecteur—992.

INSPECTION DES POIDS ET MESURES.

M. Delisle—Combien de sous-inspecteurs en 1916 et en 1911?—R. 68 et 113; augmentation attribuable à l'accroissement des affaires—2595.

INSPECTION DU POISSON MARINE.

M. Sinclair—Combien de barils inspectés en 1915 par les inspecteurs du gouvernement?—R. 1,328 barils inspectés et 1,211 barils étampés—1846.

INSTALLATIONS TERMINALES A HALIFAX.

M. A. W. Chisholm—Somme totale dépensée jusqu'à date?—R. $4,745,632; impossible de donner maintenant le coût estimatif des travaux—923.

INSTALLATION DU REVENU DE L'INTERIEUR A REGINA.

M. Martin (Régina)—De qui le gouvernement loue-t-il à Régina pour le service des poids et mesures?—R. J. A. Westman Agency, Ltée, $100 par mois—1510.

INTERCOLONIAL — SECTION TRURO-MONCTON.

M. Copp—Le gouvernement a-t-il l'intention de modifier la ligne actuelle de l'Intercolonial ou de construire une nouvelle voie, comme partie du réseau des chemins de fer de l'Etat entre Moncton et Truro?—R. Non, jusqu'à ce jour on a dépensé $37,-101 pour les études d'une voie double—3509.

INTERDICTION DU COMMERCE DES SPIRITUEUX.

Hon. C. Marcil—Qui a demandé la mesure législative présentée par le ministre de la Justice?—R. Dominion Alliance, Baptist Alliance de l'île du Prince-Edouard, ligue de la Croix, de la Nouvelle-Ecosse—2595.

INTERET DES DEPOTS AUX CAISSES D'EPARGNES.

M. Lapointe (Saint-Jacques, Montréal)—Gouvernement a-t-il l'intention de déterminer le taux de l'intérêt aux caisses d'épargnes postales ou nationales?—R. Non—562.

INTERET DE 4 P. 100 SUR LES DEPOTS DES CAISSES D'EPARGNES.

M. Lapointe (Saint-Jacques, Montréal)—Gouvernement a-t-il l'intention de fixer cet intérêt à pas moins de 4 p. 100?—R. Situation présente n'est pas de nature à motiver l'établissement d'une telle loi—562.

QUESTIONS—*Suite.*

INTERDICTION DE L'EXPORTATION DES CHEVAUX.

M. Hughes (King, I.P.-E.)—Date du décret du conseil interdisant l'exportation des chevaux?—R. 9 août 1914, modifié 6 janvier 1916; interdit d'exporter des chevaux de selle, de trait et de bât pouvant servir à la guerre—1392.

INTERPRETE MAX VON LASZOWKSI.

M. Demers—Un allemand de ce nom est-il au département de l'immigration à Québec; a-t-il pris des photographies du port de Québec?—R. Né en Allemagne, naturalisé au Canada en 1896, interprète au département de l'immigration depuis 1911, remercié de ses services en février 1916—992.

JARDIN DE LA STATION D'ANTIGONISH.

M. Chisholm (Antigonish)—Combien a coûté ce jardin de fleurs?—R. $149—2158.

JETEE DU CANAL DE SOULANGES.

M. Boyer—Montant retiré par Philias Doré pour vente de pierre; noms des soumissionnaires; noms des officiers et hommes d'équipage à bord du tug *Carillon* qui ont travaillé au transport de cette pierre, etc.?—R. $6,929; J. A. Major, de Montréal, et Philias Doré, de Valleyfield; voir autres renseignements—1508.

JUGE EXPERT DE BEURRE ET FROMAGE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC.

M. Boivin—Gouvernement a-t-il reçu une requête demandant de nommer, comme juge expert du beurre et du fromage pour cette province, M. John O'Dell, autrefois de Montréal, mais demeurant maintenant à Abervorn (P.Q.)?—R. Oui; l'intention du Gouvernement n'est pas de nommer personne comme juge expert du beurre et du fromage; avant la réception de la requête, M. J. E. D. Gareau a été nommé inspecteur du pesage du beurre et du fromage—4121.

JUGES DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

M. Boivin—Noms des divers juges de la province de Québec, traitement, etc.?—R. Voir liste—2821.

JUGES DU DISTRICT DE MONTREAL.

M. Boivin—Noms des juges de la cour Supérieure en charge des treize rôles des causes dans le district de Montréal?—R. Distribution du travail des différents juges ne relève pas de ce Gouvernement qui n'a aucun renseignement sur la distribution du rôle des causes à Montréal—2411.

LAIT EN POUDRE POUR LES TROUPES.

M. Hughes (King, I.P.-E.)—Où se procure-t-on ce lait?—R. J. Tobin et compagnie, d'Halifax, 14½ cents la livre, libre de tous germes de contamination—886.

QUESTIONS—*Suite.*

LE LIEUTENANT-COLONEL ARMAND LAVERGNE.

M. Edwards—M. Armand Lavergne, M.P.P., Québec, a-t-il encore le grade de colonel dans la milice du Canada; le Gouvernement a-t-il l'intention de lui laisser son grade dans la milice?—R. Le lieutenant-colonel A. R. Lavergne occupe le grade de lieutenant-colonel dans la milice canadienne et commande le 61e régiment de Montmagny; l'attitude du Gouvernement dans cette affaire est régie par les dispositions de l'Acte de la milice, et l'article 74; texte de l'article—560.

LETTRES AUX SOLDATS.

M. Sinclair—Pourquoi les lettres de soldats en service actif expédiées en Canada franches de port, sont-elles timbrées par le ministère des Postes avant d'être envoyées aux destinataires?—R. Afin de se conformer à la convention postale internationale; autrement, on exigerait des destinataires le double du prix des timbres-poste qui manqueraient—550.

LIBERATION DE WALTER T. ROSS.

M. Martin (Régina)—Walter T. Ross a-t-il été libéré du pénitencier de Prince-Albert en 1914?—R. Oui, était condamné à dix ans pour faux; purgé deux ans et trois mois; pas l'usage de rendre public les motifs de la libération—2411.

LICENCES A DES VAPEURS DU COMMERCE EXTERIEUR.

M. Sinclair—Commission nommée pour voir à l'octroi de ces licences?—R. Oui, en mars 1916—2823.

LISTES ELECTORALES 1915.

M. Maclean (Halifax)—Combien de listes imprimées en 1915 ailleurs qu'au bureau de l'imprimeur du roi?—R. Voir tableau pour liste et prix—615.

LOCATION DE TERRAINS MILITAIRES A LEVIS.

M. Bourassa—Renseignements concernant terrain du fort n° 3 à Lévis?—R. Caporal P. E. Corson, I.C., a loué maison côté nord du fort; paie $6 par mois; réparera l'immeuble—3064.

LOCOMOTIVES EMPLOYANT L'HUILE COMME COMBUSTIBLE DANS LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Hon. F. Oliver—La commission des chemins de fer a-t-elle ordonné au Pacifique-Canadien et au Grand-Tronc-Pacifique d'employer de l'huile comme combustible sur leurs locomotives sur le parcours de leurs voies ferrées dans la Colombie-Britannique?—R. La commission n'a pas donné d'ordre de ce genre—1628.

QUESTIONS—*Suite.*

LOI DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE CONCERNANT LES COMPAGNIES A FONDS SOCIAL.

M. Boivin—Jugement du Conseil privé a-t-il déclaré *ultra vires* la loi provinciale adoptée par la législature de la Colombie-Britannique qui oblige les compagnies à fonds social opérant en vertu de lettres patentes émises par le Gouvernement fédéral à se faire enregistrer dans cette province et à payer au Gouvernement de cette province un droit de permis afin d'y pourvoir à cette affaire?—R. Cela dépend de l'interprétation donnée à la décision du comité judiciaire du Conseil privé, dans la cause de John Deere Plough Co. contre Wharton, cause en appel—3727; Leurs Seigneuries ont décidé que les dispositions de la loi provinciale de la Colombie-Britannique qui était invoquée dans cette cause, pour obliger la compagnie appelante à se faire enregistrer dans cette province pour être autorisée à exercer ses pouvoirs ou à tester en justice, n'étaient pas applicables pour les fins mentionnées —3727.

LOI SUR LES DIFFERENDS INDUSTRIELS.

M. Macdonald—Loi sera-t-elle modifiée?—R. Question à l'étude—1216.

LOIS DE LA PROVINCE DE QUEBEC SUR L'ENSEIGNEMENT.

M. Séguin—Ministre de la Justice croit-il qu'il serait du pouvoir constitutionnel de la législature provinciale de Québec d'édicter à l'égard de l'enseignement de la langue anglaise dans la province de Québec les mêmes lois et les mêmes règlements qui ont été édictés par la législature de la province d'Ontario à l'égard de l'enseignement de la langue française dans les écoles de cette dernière province?—4120.

M. l'Orateur—Question n'est pas conforme au règlement; vaut mieux attendre le retour de M. Séguin avant que je donne ma décision—4120.

LOUAGE DE LOCOMOTIVES.

Hon. G. P. Graham—Gérant des chemins de fer de l'Etat a-t-il loué récemment des locomotives; à quel prix, etc.?—R. Oui, $13.50 et $15 par jour; réparations effectuées avant que l'on s'en soit servi n'ont rien coûté au département—2669.

LOYERS DES BUREAUX PUBLICS A JOLIETTE.

M. Séguin—Loyers payés pour les édifices publics de Joliette?—R. Pour le bureau d'accise à J. C. Rivest, $24 par mois; bureau douane, à J. M. et J. A. Chaput, $50 par mois; bureau de l'inspecteur de postes, à Amanda Dauphin, $22 par mois; bureau poids et mesures, succession J. A. Préville, $264 par année—3728.

QUESTIONS—*Suite.*

MANEGE MILITAIRE DE LEVIS.

M. Bourassa—Soumissions demandées pour la pierre des trottoirs?—R. Oui, Jos. Saint-Pierre et L. P. Samson; Saint-Pierre a eu l'entreprise, $1.40 verge cube 2278.

MEDECINS EXAMINATEURS DE LA MILICE A CHARLOTTETOWN.

M. Hughes (King, I.P.-E.)—Quels sont ces médecins et leurs rémunérations?—R. Cinq; lieutenant-colonel S. R. Jenkins, médecin en chef, $5 par jour; voir noms des autres médecins—1999.

MEDECINS DU PORT DE SHELBURNE.

M. Law—Nom, traitement de ce médecin?—R. Docteur S. W. Burns; $100 à $150 par année—562.

MEDECINS DU PENITENCIER DE PORTSMOUTH.

M. Edwards—Docteur Phelan a-t-il été destitué ou a-t-il démissionné?—R. Mis à sa retraite, 31 décembre 1915; reçoit $1,512 par année; R. Hanley, nommé à $860 par année; Dr W. T. Connell à $500—560.

MEDECINS DES CAMPS MILITAIRES D'OTTAWA.

M. Thompson (Yukon)—Noms des médecins proposés au camp militaire d'Ottawa depuis le commencement de la guerre?—R. 2,019 soldats dans ce camp, trois sont morts; noms des médecins—1844.

MEDECIN DU BATAILLON DE SUSSEX.

M. Proulx—Quel est ce médecin?—R. Capitaine David D. Freeze; docteur Burnet, de Sussex s'est acquitté d'une partie de l'inspection médicale; a reçu $637—1216.

METHODE POUR L'AMELIORATION DES TRANCHEES.

M. Proulx—Le ministère de la Milice a-t-il autorisé que l'on fasse l'essai d'un procédé inventé par un ingénieur canadien, destiné à donner aux soldats canadiens dans les tranchées une plus grande protection contre les attaques de l'ennemi et une plus grande facilité de reprendre l'offensive, etc.?—R. Oui; rapport préparé par le professeur Carr-Harris, au bureau de la guerre; question est maintenant entre les mains de la commission des approvisionnements; toutes les inventions destinées à atteindre ce but et possédant quelques mérites, sont soumises à la commission de ravitaillement, en Angleterre—3065.

MINES DU NORD D'ONTARIO.

M. Boulay—Quelle quantité de métal extrait depuis 1912 et expédiée aux Etats-Unis?—R. Déclarations d'exportation n'indiquent de quelle partie d'Ontario provient le métal exporté du Canada aux Etats-Unis—1215.

QUESTIONS—*Suite.*

MINISTRE DES MUNITIONS.

M. Sinclair—Gouvernement a-t-il l'intention de nommer un ministre des munitions?—R. Non—550.

MISSION DU DOCTEUR HJORT EN NORVEGE.

M. Sinclair—Docteur Hjort est-il encore fonctionnaire du service naval?—R. Non, docteur Hjort est en Norvège, où il prépare son rapport définitif basé sur les renseignements obtenus au cours de son enquête sur la pêche du hareng au Canada—1629.

NANTISSEMENT DU GRAIN DE SEMENCE.

M. Turriff—Quel est le nombre de nantissements pris par le Gouvernement en garantie des avances faites aux colons de l'Ouest, en 1914 et 1915, pour grain de semence, fourrage et secours?—R. Renseignements—789.

NATIONALITE DE M. DEVENISH.

M. Gauvreau—Nationalité du nouveau surintendant de l'Intercolonial; en charge d'une division canadienne-française, etc.?—R. Irlandais; division du surintendant Devenish comprend 290 milles dont 92 seulement dans Québec; reçoit $2,400 par année; si la position devient vacante nous aurons égard aux employés canadiens-français capables de la remplir—660.

NATURALISATION DES ETRANGERS.

M. Bickerdike—Lois actuelles permettent-elles d'effectuer la naturalisation des aubains de nationalité ennemie?—R. Secrétaire d'Etat n'accorde pas de certificat à des personnes appartenant à une nation ennemie; tribunaux différent d'opinion sur la question de savoir si l'état de guerre suspend l'application de la loi de naturalisation de 1870; autres renseignements—3063.

NAVIGATION A PORT-NELSON.

M. Sinclair—Dates et noms des premiers bateaux à vapeur venant de ports extérieurs, arrivés à Port-Nelson depuis 1912? R. Renseignements fournis—613.

NOLISEMENT DE STEAMERS PAR LE GOUVERNEMENT.

M. Macdonald—De qui le Gouvernement a-t-il loué des steamers?—R. Voir détails—1126.

NOMINATION D'UN SURINTENDANT DE L'INTERCOLONIAL A CAMPBELLTON.

Hon. C. Marcil—Qui a remplacé feu M. Price?—R. W. R. Devennish; mis en pratique le principe de promotion—554.

NOMINATION DU DOCTEUR FERGUSON.

M. Copp—Docteur Ferguson, de Moncton, est-il à l'emploi du Gouvernement?—R. Médecin en chef, $2,500 par année—1289.

QUESTIONS—*Suite.*

NOMINATIONS SUR L'INTERCOLONIAL.

M. Macdonald—Combien d'hommes ont été enlevés à d'autres lignes de chemins de fer depuis 1913 pour être placés sur l'Intercolonial?—R. 18; liste des noms—1087.

NOMINATIONS DANS LE PERSONNEL ADMINISTRATIF.

M. Sinclair—Combien de nominations par le Gouvernement actuel en vertu de l'article 21 de la loi du service civil?—R. 82 avec concours; 159 sans concours—991.

NOMINATION DE ARCHIBALD TIBBITS.

M. Chisholm (Antigonish)—Est-il employé à la Marine?—R. Oui, fait l'examen des travaux des commissions de ports au Canada; salaire $2,600—1511.

NOMINATION DE M. BECKLES WILLSON.

M. Proulx—M. Beckles Willson, de Windsor, (N.-E.), biographe de lord Strathcona, a-t-il été choisi par le ministre de la Milice pour aider sir Max Aitkins à recueillir les faits concernant les forces canadiennes faisant la guerre au front?—R. Oui; fait major honoraire—1390.

NOMINATION DE NAPOLEON AUBRY.

M. Verville—Napoléon Aubry a-t-il été nommé à une position dans la bibliothèque du Parlement?—R. Oui, gardien de la bibliothèque du Parlement—2410.

OFFICIERS DE RECRUTEMENT DANS LE COMTE DE PICTOU.

M. Macdonald—Noms et leur salaire?—R. Capitaine révérend J. F. Tupper et major Robert H. Graham; reçoivent la solde due à leurs grades—1219.

OFFICIERS CANADIENS EN ANGLETERRE.

M. Macdonald—Combien d'officiers canadiens sont employés en Angleterre dans le bureau de la solde et des archives?—R. 45, sont tous attachés à quelque corps—1628.

OFFICIERS MEMBRES DES COMMUNES ET DU SENAT.

M. Hughes (King, I.P.-E.)—Ces officiers peuvent-ils aussi vaquer à leurs fonctions de députés ou de sénateurs?—R. Oui, lorsqu'on peut les dispenser de leur présence au régiment—1391.

OGILVIE, A.R.C., MAJOR G.

M. Lamarche—Major G. Ogilvie, A.R.C., est-il à l'emploi du Gouvernement à Québec?—R. Non, pas à présent—1217.

OPERATIONS DE LA INVINCIBLE STEEL AND IRON PRODUCTS COMPANY.

M. Pardee—Commande d'obus accordée à cette compagnie?—R. S'adresser au bureau impérial des munitions—787.

QUESTIONS—*Suite.*

OUVRAGES DE PROTECTION A LA PLAGE DE CARLETON.

Hon. C. Marcil—Somme dépensée en 1915? —R. $688; faudra $1,000 pour le prochain exercice—555.

OUVRAGES DE PROTECTION A LA PLAGE DE MARIA.

Hon. C. Marcil—Somme totale dépensée à ces travaux?—R. $4,316—555.

OUVRIERS DE FERME DES ETATS-UNIS.

M. Buchanan—Requêtes demandant des ouvriers de ferme pour faire face aux besoins des cultivateurs dans tout le Canada?—R. Avant d'avoir reçu ces lettres, nous avions déjà, vu les conditions nouvelles, entrepris d'aider substantiellement à faire venir des ouvriers de ferme des Etats-Unis—1999.

PAIEMENTS A LA CARLETON DRUG COMPANY.

M. Proulx—Renseignements sur items dans rapport de l'auditeur général?—R. Voir détails—2665.

PAIEMENTS FAITS A LA WALLACE SHIPYARDS, LIMITED.

Hon. C. Murphy—Sommes payées de 1913 à 1915 concernant les dragues *Ajax, Mudlark, Lobnitz* et remorqueurs *Point Ellice, Point Hope*?—R. Total $11,752—1127.

PAIEMENTS A H. B. DUCHEMIN.

M. Maclean (Halifax)—Montant payé à H. B. Duchemin, avocat, de Sydney (N.-E.), depuis 1911?—R. $4,675—1215.

PAIEMENTS A LA VICTORIA TRANSFER COMPANY.

M. Turriff—Sommes payées à cette compagnie depuis 1912?—R. Voir renseignements—3293.

PAIEMENT DE PREEMPTIONS.

M. Buchanan—Montant total reçu en paiement de préemptions dans le Canada occidental?—R. Depuis 1913, principal $1,-461,639; intérêt $287,201—552.

PAIEMENTS A *LA PATRIE* ET A *L'EVENEMENT.*

Hon. R. Lemieux—Quelles sommes ont été payées à ces journaux depuis 1911?—R. Voir renseignements—2408.

PORCS AMERICAINS.

M. Sutherland—Des porcs américains sont-ils abattus et roussis aux Etats-Unis, puis dirigés sur le Canada en entrepôt et ensuite exportés?—R. Oui, 279,944 livres; loi ne permet pas de les étiqueter de manière à indiquer que ce sont des produits canadiens—3065; 34,528,482 livres de porc frais ont été importées pour la consommation depuis six mois et ont acquitté l'impôt—3065.

QUESTIONS—*Suite.*

PARDESSUS (*OVERSHOES*) POUR SOLDATS.

Hon. F. Oliver—Nombre de paires achetées et prix moyen?—R. 124,000 paires; prix moyen $1.86; 118,000 paires ont été distribuées—697.

PASSAGE INFERIEUR A MONCTON.

M. Macdonald—Coût total du passage inférieur établi à Moncton, N.-B., dans la rue Principale? — R. $132,673; réclamations reçues et autres renseignements—3167.

PATRONAGE POLITIQUE.

M. Macdonald—Quels sont les départements ministériels qui ont une liste de patronage?—R. Achats de peu d'importance sont faits sans soumissions dans la localité où les fournitures sont requises; systèmes des soumissions est strictement observé dans tous les départements; toutes les entreprises publiques sont concédées à l'enchère, sauf dans les cas de grande urgence, ou lorsque des raisons d'intérêt public justifient le Gouvernement d'agir autrement, en s'y faisant autoriser par un décret ministériel—1390.

PECHE DE L'EPERLAN.

M. Sinclair—Quelle raison a motivé décret du conseil défendant la pêche de l'éperlan sous les arches des ponts?—R. On a voulu faire disparaître tout obstacle au passage de l'éperlan sous les ponts, ainsi que l'avantage illégitime dont certains filets eussent profité en étant trop rapprochés des arches—697.

PECHE AU HARENG A SOURIS, I.-P.-E.

M. Hughes (King, I.P.-E.)—Résultat de l'enquête, noms des commissaires, ce qu'il leur a été payé, etc.?—R. But de l'enquête: déterminer les déplacements périodiques des bancs dans les eaux de l'Atlantique; découvrir les causes des fluctuations périodiques dans le rendement de la pêche du hareng; coût total $17,112—571.

PECHERIES DE QUEBEC.

Hon. C. Marcil—Arrangement a-t-il été fait avec les autorités provinciales de Québec? —R. Arrangement a été conclu; question sera soumise à la cour d'Appel qui déterminera les droits respectifs de la province et du Gouvernement fédéral; ensuite appel au Conseil privé—660.

PENSION AUX EMPLOYES DE L'INTERCOLONIAL.

M. Sinclair—Ministre des Chemins de fer et des Canaux a-t-il l'intention de créer une caisse pour venir en aide aux employés des chemins de fer de l'Etat âgés et infirmes qui ne relèvent pas de la caisse de prévoyance?—R. Non—787.

PERSONNEL DE L'INTERCOLONIAL.

M. Copp—Combien d'hommes employés sur l'Intercolonial ont été enlevés à d'autres chemins de fer depuis 1912?—R. 33; liste des noms et salaires—3244.

QUESTIONS—*Suite.*

PERSONNES DU COMTE DE DORCHESTER DANS LE SERVICE CIVIL.

M. Pacaud—Nominations faites depuis le 21 septembre 1911?—R. Voir renseignements—3063.

PHARE DE L'ILE DU CAP-DU-NEGRE.

M. Law—Soumissions demandées pour la construction de ce phare?—R. Oui; D. C. Mulhall a obtenu l'entreprise, $11,200—564.

PHARES DANS LES COMTES DE GASPE ET DE BONAVENTURE.

Hon. C. Marcil—Nouvelles lumières ou nouveaux phares ont-ils été placés en 1915?—R. A Grindstone, aux îles de la Madeleine, vieux phare de Percé a été rebâti; entreprise adjugée au plus bas soumissionnaire—554.

PIERRE POUR LA JETEE A LA TETE DU CANAL SOULANGES.

M. Boyer—Quantité, prix payé, etc.?—R. 5,775 tonnes à $1.20 la tonne; entrepreneur Philéas Doré, de Valleyfield—1088.

PIERRE POUR LE CANAL DE SOULANGES.

M. Boyer—Quel a été le prix de la soumission de MM. J. A. Major, de Montréal, et Philias Doré, de Valleyfield, pour la fourniture de pierre pour la reconstruction de la jetée au canal Soulanges, noms des employés, leurs gages, etc.?—R. Voir renseignements—1844.

PLAINTES CONTRE LE DOCTEUR BOUCHER.

M. Lachance—Gouvernement a-t-il reçu des plaintes en 1915 contre le médecin de la réserve indienne de Lorette?—R. Oui, de Moïse Gros-Louis; n'indiquent pas négligence de la part du docteur; on fait une enquête—1627.

POISSON FRAIS POUR LE MARCHE AMERICAIN.

M. Sinclair—Gouvernement s'est-il occupé de la question de l'aide à contribuer au transport du poisson frais depuis le littoral Atlantique de la Nouvelle-Ecosse jusqu'au marché américain?—R. Depuis l'examen et la discussion de cette question, il y a deux ans, le Gouvernement ne lui a pas consacré une attention spéciale, bien qu'il l'ait eue présente à l'esprit—658.

POISSON POUR LES TROUPES CANADIENNES.

M. Sinclair—Quelle espèce de poisson acheté en Canada par le major Green pour les troupes canadiennes?—R. Quantité limitée pour savoir si du poisson frais du Canada peut être distribué en bon état à nos troupes en Angleterre—1733; si l'expérience réussit soumissions seront demandées—1733.

QUESTIONS—*Suite.*

PONT DU LAC ARMSTRONG.

Hon. G. P. Graham—Combien l'écroulement du pont au lac Armstrong, sur le chemin de fer de la baie d'Hudson, a-t-il coûté au Gouvernement jusqu'à ce jour?—R. Pont construit sur des chevalets sur longueur de 100,000 pieds; écroula sous la charge d'essai; coût total $54,000; aucune estimation de la perte subie par les entrepreneurs n'a été faite; faudra dépenser encore $60,000 pour terminer le pont permanent—2821.

PONT MARCOTTE

M. Delisle—Coût de ce pont à Sainte-Anne de la Pérade?—R. Pas de pont, mais un ponceau à travée a été construit; crédit de $5,000 inscrit au budget—2275.

POPULATION APPROXIMATIVE DU CANADA.

M. Maclean (Halifax)—Population approximative au 1er janvier 1916?—R. Au mois de juin prochain, recensement quinquennal sera pris dans l'Ouest; sera possible de donner le chiffre de la population du Canada d'une façon assez exacte—658.

POPULATION DU CANADA.

M. Ethier—Renseignements sur la population du Canada?—R. Population totale 7,206,643; population mâle 3,821,995, dont 706,155 de dix à dix-neuf ans, 756,349 de 20 à 29 ans, 568,214 de 30 à 39 ans; après l'enrôlement de 500,000 hommes il restera au pays 62 p. 100 de la population mâle de 19 à 40 ans—1338.

POSITION DU GENERAL JOHN CARSON.

M. Proulx—Position officielle du général John Carson?—R. Représente ministère de la Milice du Canada dans le Royaume-Uni, au sujet des fournitures et autres besoins des troupes canadiennes; traitement $10 par jour—887.

POSITION DU MAJOR GENERAL LESSARD.

M. Proulx—Position actuelle de cet officier?—R. Inspecteur général de l'est du Canada; se rend en Europe dans un but d'instruction—567.

POSTE RURALE ENTRE RIGAUD ET POINTE-FORTUNE.

M. Boyer—Noms des soumissionnaires, prix etc.?—R. Ligne postale rurale n° 1, Hilaire Séguin a obtenu l'entreprise $495 par année; route n° 2, Joseph Cholette $575; autres renseignements—560.

POSTE RURALE DANS L'ASSOMPTION ET MONTCALM.

M. Séguin—Noms des soumissionnaires pour ce service, chiffre des soumissions, etc.?—R. Rapport sera déposé—1128.

QUESTIONS—*Suite.*

POSTE RURALE DANS LE COMTE DE PICTOU.

M. Macdonald—Combien de routes établies depuis 1914?—R. 14, coût $4,002; 25 bureaux de poste fermés—569.

POSTE RURALE A RIGAUD.

M. Boyer—Dates et prix des soumissions de Joseph Cholette et Hilaire Séguin?—R. Cholette $595 et $700; 21 et 9 septembre; Séguin $495 et 600; 21 et 9 septembre—616.

POSTE RURALE A BLACK-CAPE ET A CAPLAN.

Hon. C. Marcil—A-t-on reçu une requête pour l'établissement de cette route?—R. Oui, février 1916; question à l'étude—1509.

POSTE RURALE A NEW-RICHMOND.

Hon. C. Marcil—Nom de l'entrepreneur, coût du service, etc.?—R. Soumissions reçues jugées trop hautes; Joseph Cyr réduisit la sienne de $900 à $735; route circulaire de 21 milles; 52 abonnés, 38 boîtes—2279.

POTEAUX DE TELEGRAPHE A VICTORIA.

M. McKenzie—Le ministère a-t-il acheté de nouveaux poteaux de télégraphe pour cette partie de la ligne qui s'étend entre Ingonish-Ferry et Meat-Cove, comté de Victoria, N.-E.; prix payé, noms des entrepreneurs, etc.?—R. Renseignements fournis—788.

PRETS DE BETAIL DANS LA PROVINCE De QUEBEC.

M. Paquet—Combien de reproducteurs de races porcine, ovine et bovine ont été prêtés aux associations de cultivateurs de Québec depuis 1913?—R. 138, 447 et 281—924.

PRIMES A LA PECHE.

M. Sinclair—Taux de la prime payée aux bateaux de pêche depuis cinq ans?—R. Voir tableau—2669.

PRIX DE LA GAZOLINE.

M. Wilcox—En quelle année la gazoline a-t-elle été mise sur la liste des articles non imposables, prix plus élevé au Canada qu'aux Etats-Unis?—R. 12 avril 1907; 26,504,649 gallons importés des Etats-Unis, valant $2,828,383; gouvernement ne possède aucun autre renseignement—923.

PRIX DU *STADACONA.*

M. Macdonald—Combien gouvernement a-t-il payé pour ce navire?—R. $70,000, réparations $31,509, télégraphie sans fil $3,076—568.

QUESTIONS—*Suite.*

PRIX DES CHEVAUX.

M. Sinclair—Prix moyen payé pour les chevaux destinés à la Milice depuis le commencement des hostilités?—R. $162.53—1217.

PROHIBITION DES SPIRITUEUX DANS LES PROVINCES DE L'OUEST.

M. Buchanan—Gouvernement a-t-il reçu des provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba une requête demandant de modifier les lois actuelles de manières à prohiber l'importation et la fabrication des boissons enivrantes là où la prohibition est devenue en vigueur?—R. Gouvernement n'a reçu aucune requête de ce genre—660.

PROHIBITION DANS TOUT LE CANADA.

Hon. C. Murphy—Gouvernement se propose-t-il d'établir une loi prohibant la manufacture ou la vente de boissons durant la guerre?—R. Pas à propos d'anticiper la discussion des motions au feuilleton se rapportant à ce sujet—553.

PROMOTION DE M. W. LLOYD CARKNER.

Hon. R. Lemieux—M. W. Lloyd Carkner, antérieurement membre du personnel du service postal par chemin de fer, à Montréal, a-t-il remplacé feu Elie Maurault, inspecteur; pourra être augmenté jusqu'à $2,500 bien qu'aucun fonctionnaire du bureau du surintendant du service postal par chemin de fer, sauf le surintendant lui-même, n'a le droit de par la loi à des appointements pouvant s'accroître à au delà de $1,800?—R. Promu sous-inspecteur en 1915 en remplacement M. Elie Maurault, décédé; l'avancement accordé à M. Carkner ne lui donne pas une augmentation immédiate d'appointements; salaire de $1,800 avec augmentation annuelle jusqu'à $2,500; voit aussi à son ancien travail en attendant qu'on confie à un autre fonctionnaire l'exécution du travail fait par M. Carkner—1218.

PROPRIETE DE L'HOTEL CARSLAKE.

M. Burnham—Somme totale payée; somme accordée par la cour d'Echiquier, etc.—R. Gouvernement a payé $220,000; cour d'Echiquier a accordé $288,250; l'appel en cour Supérieure est pendant—3729.

PROVISIONS AU 106e REGIMENT.

M. Macdonald—A-t-on demandé des soumissions?—R. Trois pour la viande; de Pope Bros, Michael Murdock; épiceries, de John Munro; entreprise adjugée comme suit: viande, Pope Bros; épiceries, John Munro; charbon tendre, Peter Brown & Son—1090.

PUBLICITE DU MINISTERE DES POSTES.

M. Gauvreau—Quel montant payé à M. Bourbeau ou à son journal l'*Echo des Bois-Francs* pendant l'exercice 1915-1916?—R. $595; pratique du ministère est de mettre les annonces dans les journaux qui sont publiés ou qui ont une grande circulation dans les districts intéressés—1218.

QUESTIONS—*Suite.*

QUAIS A MURCHIE'S-CHANNEL.

Hon. C. Marcil—Pêcheurs d'éperlan ont-ils demandé la construction de quais à cet endroit, dans rivière Restigouche?—R. Aucun travail n'a été accompli, entreprise pas dans l'intérêt de la navigation, coûterait trois mille dollars—1735.

QUAI DE LA RIVIERE-DU-LOUP.

M. Bellemare—Nom de l'entrepreneur sous le ministère libéral et autres renseignements?—R. Coût $7,703; en régie et non à l'entreprise; voir autres détails—2666.

QUAI DE PORT-HOOD.

M. Chisholm (Inverness)—Dépenses depuis 1896?—R. $28,034—790.

QUAI A LA RIVIERE-OUELLE.

M. Lapointe (Kamouraska)—Matériaux vendus par le docteur Michaud, de Saint-Pacôme?—R. Du bois en 1915 pour $1,176—1218.

QUAI DE NEW-CARLISLE.

Hon. C. Marcil—Travaux exécutés à ce quai en 1915?—R. Oui, coût $1,463; complétés; en régie, vu que c'étaient des réparations; Daniel Walker, surveillant, $2.50 par jour—554.

QUAI DE PASPEBIAC.

Hon. C. Marcil—Travaux faits en 1915 au quai de MM. Robin, Jones et Whitman?—R. Quai privé, rien n'a été fait—554.

QUAI DE L'ASSOMPTION.

M. Séguin—Prix payé pour les matériaux en vue de la construction d'un quai à l'Assomption?—R. —$665; vendus à M. l'abbé I. A. Lamarche—2279.

QUARANTAINE A LEVIS.

M. Bourassa—Gouvernement sait-il qu'il existe sur le lot n° 550 du cadastre officiel pour le quartier Saint-Laurent de la ville de Lévis, acheté par l'Etat pour la station de quarantaine de Lévis, deux servitudes réelles, l'une, en faveur de Ferdinand Lemieux et, l'autre, en faveur d'Arthur Morency? — R. Gouvernement sait que Ferdinand Lemieux et Arthur Morency prétendent avoir un droit de servitude sur la propriété achetée par l'Etat pour la quarantaine de Lévis; avocats du Gouvernement sont d'avis que la réclamation n'est pas fondée—2110.

RAPPORT DE M. ANDERSON SUR LA NAVIGATION A LA BAIE D'HUDSON.

Hon. G. P. Graham—Gouvernement se propose-t-il de répondre de quelque manière au rapport de M. Anderson?—R. En sa qualité d'ingénieur-hydrographe, la matière de son travail l'a obligé de fréquenter des baies et des passages où les conditions sont bien différentes de celles qui prévalent sur le parcours que seraient appelés à suivre les paquebots. C'est pourquoi le rapport qu'a publié dernièrement M. Anderson contient très peu de renseignements, sauf la rectification des cartes marines, qui aient trait à la possibilité de rendre navigable la route de la baie d'Hudson. Des navires du Gouvernement sont passés trente-sept fois dans le détroit dans la même saison, sans subir d'avarie; autres renseignements—659.

QUESTIONS—*Suite.*

RAPPORT DE M. ANDERSON SUR LA NAVIGATION A LA BAIE D'HUDSON —*Fin.*

Hon. G. P. Graham—Fin.

RECETTES DU BUREAU DE POSTE DE LOUISEVILLE.

M. Gauvreau—Recettes de la dernière année écoulée?—R. $2,632—1126.

RECETTES PROVENANT DE TAXES SPECIALES.

M. Maclean (Halifax)—Chiffre total au 31 janvier 1916?—R. Douanes $19,466,035; circulation des banques $1,640,104; Revenu de l'Intérieur $6,381,565; chemin de fer, etc., $549,059—991.

RECETTES DE LA VENTE DES TIMBRES-POSTE EN 1914 et 1915.

M. Sinclair—Recettes en 1914 et 1915?—R. $14,392,510 et $14,598,267—550.

RECEVEUR DE LA POSTE A DINGWALL.

M. McKenzie—A quel Joseph O'Brien, a-t-il été nommé, destitué, etc.?—R. Nommé receveur de la poste à Dingwall, N.-E., et agent des télégraphes en 1907; destitué en 1915 parce qu'il était incapable de remplir les fonctions; remplacé par David Macdonald qui a démissionné en faveur de G. W. McPherson—1215.

RECLAMATION DU REVEREND D. R. MACDONALD.

M. Turriff—Le révérend D. R. Macdonald essaie-t-il encore d'obtenir la somme de $3,000 ou une somme quelconque pour une forme de bulletin de vote employé par le Gouvernement fédéral et dont il réclame la propriété?—R. L'Etat paiera toute réclamation légale qui sera établie; a offert $333, somme n'a pas été acceptée—3847.

RECRUES DU CORPS EXPEDITIONNAIRE CANADIEN.

M. Edwards—Combien d'officiers, sous-officiers et soldats se sont enrôlés au Canada en janvier, février et mars 1916?—R. Total 88,575; voir détails—3168.

REMONTE POUR LES TROUPES CANADIENNES.

M. Sinclair—Pourquoi le Gouvernement canadien n'achète-t-il pas au Canada les chevaux requis pour les forces expéditionnaires canadiennes? — R. Gouvernement canadien a fait une convention en vertu de laquelle le gouvernement anglais devrait acheter tous les chevaux nécessaires

QUESTIONS—*Suite.*

REMONTE POUR LES TROUPES CANADIENNES—*Fin.*

M. Sinclair—Fin.
à l'avenir pour les troupes canadiennes et l'armée britannique; entendu que pour les achats futurs le gouvernement anglais achètera au Canada au moins autant de chevaux qu'on en aura besoin à l'avenir pour les forces expéditionnaires canadiennes—993.

RENSEIGNEMENTS SUR LES CAPITAINES BATEMAN, BLADES ET ROSS.

M. Law—Traitements et noms de leurs bateaux?—R. John Bateman, du bateau douane B., $75 par mois; Charles Blades, douane F., $75; William Ross, sous-officier marine royale canadienne, $80 par mois—565.

REPARATIONS AU QUAI A D'ISRAELI.

M. Tobin—Renseignements sur ces travaux?—R. Travaux faits à la journée; coût total $2,174—3729.

REPARATIONS AU MAGASIN RIOU.

M. Gauvreau—Combien ont coûté les réparations au magasin de M. S. C. Riou ou autre à Fraserville, pour en faire un arsenal ou salle d'exercice pour les soldats enrôlés?—R. $439; loyer $75 par mois—553.

RECETTES DE LA VENTE DES TIMBRES-POSTE ET DES CARTES POSTALES.

M. Sinclair—Revenu du 31 mars 1915 au 29 février 1916?—R. $18,848,346.

RECRUTEMENT FAIT PAR LE LIEUTENANT-COLONEL O. TALBOT.

M. Lavallée—Salaire qu'il reçoit, nombre de soldats enrôlés, etc.?—R. Commandant en second du 171e bataillon, $7.75 par jour; fait du travail d'organisation; assemblées pour démontrer au peuple la nécessité de s'enrôler; jusqu'à présent il ne s'est enrôlé qu'un seul soldat dans le comté de Bellechasse, mais bon nombre de soldats originaires de ce comté se sont enrôlés ailleurs—1389.

RECRUTEMENT PAR T. M. RICHARDS.

M. Michaud—Renseignements sur recrutement fait par T. M. Richards, d'Edmunston—R. Recrutement dans Madawaska, N.-B., 17 jours sans recevoir rémunération—1734.

REFONTE DE LA LOI DES CHEMINS DE FER.

M. Papineau—Coût total de ce travail?—R. Refonte de la loi des chemins de fer est en voie d'exécution; fait des recherches et des enquêtes approfondies; M. Samuel Price, C.R., est chargé de ce travail; somme de $7,000 a été déboursée—1337.

QUESTIONS—*Suite.*

REGIMENT D'INFANTERIE A MEDICINE-HAT.

M. Buchanan—Lève-t-on à cet endroit un régiment pour le service d'outre-mer?—R. Oui, le 175e; Lieutenant-colonel N. Spenser, M.P.P., en est temporairement l'officier commandant—1506.

RENSEIGNEMENT SUR LE *VALLEY RAILWAY.*

M. Carvell—Argent payé au 31 décembre 1915; recettes et la partie payée à la province du Nouveau-Brunswick, etc?—R. Voir renseignements—786.

RENSEIGNEMENTS SUR LE 22e BATAILLON D'OUTRE-MER.

M. Douglas—Bataillon était-il caserné à Amherst; dans quel immeuble, etc.?—R. Dans les ateliers de la *Canada Car and Foundry Company*; dépensé $21,974 pour l'installation des casernes du 22e bataillon et du 6e régiment d'infanterie à cheval—1506.

RENTES VIAGERES.

M. Sinclair—Combien de rentes viagères ont été vendues depuis 1908?—R. 4,085—1508.

REQUISITION DU BLE.

M. Kyte—Quantité, qui a demandé au gouvernement de prendre cette mesure?—R. 13,621,806 boisseaux; secrétaire d'Etat pour les colonies; 8,051,968 boisseaux libérés des élévateurs de l'Est; 4,296,617 boisseaux expédiés hors du Canada; envois faits à l'ordre de la commission des Alliés—563.

RESERVE SAUVAGE DE SAINT-PIERRE.

Hon. F. Oliver—Gouvernement s'est-il rendu à la requête concernant la livraison des titres des terres de la réserve sauvage de Saint-Pierre?—R. Projet de loi sera deposé pendant la présente session—614.

RESERVE INDIENNE D'OKANAGAN.

Hon. F. Oliver—Compagnie du chemin de fer Nord-Canadien a-t-elle acheté un droit de passage sur cette réserve?—R. Oui, la *Canadian Northern Pacific Railway Company;* $4,695, en 1914—3294.

RESERVE FORESTIERE DE LA MONTAGNE-A-LA-PLUIE.

M. Martin (Régina)—Ministre de l'Intérieur sait-il si oui ou non certains billets promissoires ont été donnés par certains Galiciens à un nommé R. H. King, dans le but d'obtenir des homesteads dans la réserve forestière de la Montagne-à-la-Pluie?—R. Oui; question soumise au ministère de la Justice—663.

QUESTIONS—*Suite.*

RESERVE INDIENNE DE KITSILANO.

M. Macdonald (Pictou) — Gouvernement doit-il payer $300,000 à la Colombie-Britannique pour la réserve Kitsilano et la céder à la commission du havre de Vancouver?—R. Commissaires du port ont demandé l'expropriation de la réserve, arrangement conclu par la commission concernant Affaires indiennes, excédent sera versé dans trésor provincial—1733.

REVENU DES DOUANES.

Hon. R. Lemieux—Revenu total en 1910-1911 dans les principales villes comparé avec celui de 1914-1915?—R. Renseignements fournis; en 1910-11 total $50,277,716; en 1912-13 total $74,568,520; en 1914-15 total $52,546,653—2274.

SAISIE DE L'AUTOMOBILE DE M. H. STEWART.

M. Carvell—Renseignements sur cette saisie opérée à Bathurst, N.-B.?—R. Délai apporté pour le déclarer à la douane; l'automobile a été dégagé sur dépôt de $375 pour couvrir les droits et l'amende —1510.

SALLE D'EXERCICES A SHERBROOKE.

M. McCrea—Noms des personnes employées à l'arsenal du 54e régiment?—R. Liste fournie—3245.

SALLE D'EXERCICES DE LEVIS.

M. Bourassa—Combien a coûté la pierre qui a servi au trottoir du manège militaire de Lévis?—R. Joseph Saint-Pierre a reçu $1.50 par verge cube, soit $862—3386.

SANS-TRAVAIL.

M. Martin (Sainte-Marie, Montréal)—Nombre croissant de pauvres et de sans-travail; est-ce l'intention du Gouvernement d'aider les municipalités où vivent ces gens?—R. Nulle municipalité ne nous a demandé d'aide—616.

SANS-TRAVAIL.

M. Martin (Sainte-Marie, Montréal)—Est-ce l'intention du Gouvernement d'aider les municipalités à soutenir le nombre toujours croissant des pauvres et des sans-travail?—R. Changer la forme de la question, contient une allégation de faits —554.

SECOURS AUX CULTIVATEURS DE L'OUEST.

M. Buchanan—Quelle somme a été dépensée pour les cultivateurs de l'Alberta qui ont souffert de la sécheresse en 1914 et 1915? —R. $3,218,217; remboursement $243,040 —550.

QUESTIONS—*Suite.*

SECRETAIRE LEGISTE DU MINISTERE DE LA MARINE ET DES PECHERIES.

M. Proulx—Qui occupe cet emploi?—R. François R. A. Bourgault; nommé en 1908; $1,400 par année; ne pratique plus comme avocat—2281.

SERVICES DE A. DE WITT FOSTER.

M. Proulx—L'ancien député de King (N.-E.), est-il à l'emploi du Gouvernement fédéral ou de la commission des munitions?—R. Non—2281.

SERVICE POSTAL DANS BONAVENTURE.

Hon. C. Marcil—Requête des personnes du canton de Nouvelle, demandant un bureau de poste chez A. W. Richardson?—R. Oui, en mars 1915; n'a pas été accordée, population à desservir n'était pas assez nombreuse—2277.

SERVICE DE L'INTENDANCE A REGINA.

M. Martin (Régina)—De qui propriété a-t-elle été louée?—R. Western School Company, $100 par mois—1733.

SERVICE POSTAL A SAINT-ALPHONSE DE CAPLAN.

Hon. C. Marcil—Nature des améliorations demandées?—R. Transporter à Saint-Charles-de-Caplan la base du service de distribution de la rivière Caplan, changement n'améliorerait pas le service—1735.

SERVICE DU COURRIER DE SAINT-PAUL-L'ERMITE.

M. Séguin—Noms des soumissionnaires et montant des soumissions?—R. Voir détails; entreprise accordée à Oscar Longpré, $445—2279.

SERVICE DU COURRIER A L'ASSOMPTION.

M. Séguin—Noms des soumissionnaires, prix de l'entreprise, etc.? — R. Soumissions à l'étude; service de la poste rurale n'a pas encore été établi dans la paroisse de L'Assomption—4059.

SERVICE DE BATEAUX A VAPEUR ENTRE CAMPBELLTON ET GASPE.

Hon. C. Marcil—Arrangements conclus pour 1916?—R. Non; l'an dernier la Gaspé and Baie des Chaleurs Steamship & Company, Limited, a reçu $20,000 pour ce service—555.

SERVICE DU COURRIER DE SUNNYBRAE, N.-E.

M. Schaffner—Différence du coût entre le service postal par chemin de fer et le service postal rural actuellement en opération?—R. $901, l'ancien service par chemin de fer coûtait $895; cultivateurs ont exprimé leur satisfaction de l'établissement de la poste rurale; rien ne saurait les engager à désirer le rétablissement de l'ancien service—1626.

QUESTIONS—*Suite.*

SERVICES DE M. ANTOINE GOBEIL.

M. Kyte—Combien a reçu du Gouvernement M. Antoine Gobeil, ancien sous-ministre des Travaux publics, à titre de pension et pour autres services depuis décembre 1914?—R. $2,756 dont $2,520 pour pension de retraite—1629.

SERVICE POSTAL A GLACE-BAY.

M. Carroll—Qui a l'entreprise du courrier de Glace-Bay?—R. William Gracie, $345 par an, prédécesseur Daniel McIntosh recevait $484—552.

SERVICE DU COURRIER DE WENTWORTH.

M. Macdonald—Qui a l'entreprise du courrier entre Wentworth-Station et Lower-Wentworth?—R. W. M. Brown; $339 par année; plus bas soumissionnaire; Arthur Mills $400 et L. F. Crawford $400—3510.

SERVICE DES ILES DE LA MADELEINE.

Hon. R. Lemieux—Conditions du service entre Pictou et les îles de la Madeleine?—R. Subvention $18,000; service fait par le steamer *Amelia*—3509.

SERVICE DES PHARES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

M. Sinclair—Quel steamer fait ce service?—R. Le *Leebro*, de la Crescent Shipping Company; $125 par jour—3509.

SERVICE MILITAIRE OBLIGATOIRE.

M. McCraney—Déclaration a-t-elle été faite à Chicago au sujet du service obligatoire?—R. Ministre de l'Intérieur en faisant une revue des plans de l'immigration a fait une déclaration réfutant la fausse impression créée par des articles publiés aux Etats-Unis au sujet de la conscription au Canada—613.

SERVICE POSTAL ENTRE GASPE ET L'ILE D'ANTICOSTI.

Hon. C. Marcil—Service a-t-il été subventionné en 1915?—R. Oui; Robin, Jones et Whitman, $2,000 du 1er mai au 27 octobre 1915; un voyage tous les quinze jours—555.

SERVICE DE BATEAUX A VAPEUR ENTRE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD ET TERRE-NEUVE.

M. Hughes (King, I.P.-E.)—La Chambre de commerce de Charlottetown a-t-elle adressé une requête au ministère du Commerce ou au Gouvernement demandant de subventionner un steamer ou des steamers pour le trafic entre l'île du Prince-Edouard et Saint-Jean de Terre-Neuve en 1915?—R. Fait appel à la concurrence de quinze maisons; entreprise adjugée à la seule personne soumettant une proposition; coût du service $10,416—556.

SERVICE POSTAL A BIG-ISLAND.

M. Macdonald—Requête reçue pour service additionnel?—R. Oui, de M. C. Farmer, janvier 1916; inspecteur s'occupe de la question—569.

QUESTIONS—*Suite.*

SERVICE DES MARCHANDISES SUR L'INTERCOLONIAL.

Hon. R. Lemieux—Plaintes reçues sur l'inefficacité du service entre Saint-Léonard et Nicolet?—R. Non—2666.

SERVICE DE LA MARINE CANADIENNE.

M. Sinclair—Déclaration du premier ministre le 6 juin 1913 à l'effet de fournir trois vaisseaux de guerre à la marine britannique; trois navires ont-ils été construits, etc.?—R. Ne serait pas sage de présenter le bill de nouveau à moins qu'on n'ait quelque raison d'espérer qu'il serait adopté au Sénat; Gouvernement s'est depuis assuré que les autorités impériales préfèrent que le Canada, durant la guerre, concentre ses efforts et ses ressources à organiser, instruire et équiper ses troupes plutôt que d'entreprendre une défense considérable pour l'accroissement des forces navales de l'empire—2668.

SERVICE DES POSTES A TEMISCOUATA.

M. Gauvreau—Bureau sera-t-il ouvert à Saint-Dominique-du-Lac?—R. Oui, quand il se présentera une offre raisonnable pour le transport de la malle; distance de deux milles; offres de $300 et $400; chiffres trop élevés en égard au travail à faire—2597.

SITUATION DES INDIENS QUI S'ENROLENT.

M. Chisholm (Antigonish)—Est-ce que les Indiens âgés de vingt-un ans et sujets britanniques, qui s'enrôlent sous les drapeaux au cours de la guerre actuelle, auront droit de suffrage si une élection fédérale a lieu avant la conclusion de la paix?—R. Ce n'est pas la coutume de répondre à des questions de droit; toutefois, l'article premier de la loi permettant aux soldats canadiens en service militaire actif durant la présente guerre d'exercer leur droit de vote ne fait pas d'exception à l'égard des Indiens—3567.

SOLDATS EMPLOYES DANS LE SERVICE CIVIL A LEUR RETOUR.

Hon. R. Lemieux—Combien de soldats revenus du front ont reçu de l'emploi dans le service civil?—R. 279 dont 260 au département de la Milice—1336.

SOLDATS A SAINT-LEONARD, N.-B.

M. Michaud—Combien de soldats ont fait l'exercice à Saint-Léonard en 1915?—R. Un officier et 26 soldats—663.

SOLDE DU 68e BATAILLON.

M. Martin (Régina)—Gouvernement est-il informé que certains soldats du 68e bataillon, stationné à Régina, éprouvent beaucoup de difficultés et de retards à obtenir le paiement de leur solde?—R. Non—2823.

SOLDE DES SOLDATS CANADIENS.

M. Carvell—Proportion de la solde des militaires canadiens retenue par le ministère?—R. $10 par mois pendant six mois quand les soldats sont au Canada à titre de compensation à l'Etat pour vêtements,

QUESTIONS—*Suite.*

SOLDE DES SOLDATS CANADIENS—*Fin.*

M. Carvell—Fin. etc.; en Angleterre on retient la moitié; lorsqu'ils sont au front conformément aux règlements de l'armée britannique, on accorde $6 par mois; sommes retenues sont remises aux soldats à leur retour au Canada; voir autres renseignements—1217.

SOLDE DU LIEUTENANT-COLONEL (DEPUTE) TREMAIN.

M. Proulx—Montant de solde reçu, etc.?—R. Lieutenant-colonel depuis 3 novembre 1915; commandant du 112e bataillon, solde $992 de novembre à mars et $150 pour dépenses—1733.

SOLDE DES MILITAIRES.

Hon. C. Murphy—Texte d'un artcle du *Toronto Mail and Empire*; à l'avenir militaires seront payés par chèque; Gouvernement pourra exercer un contrôle plus strict sur les paiements; soupçons en ce qui concerne certains paie-maîtres?—R. Nouvelle exagérée; avons adopté le mode de paiement par chèques pour prévenir les abus et épargner des tracasseries au payeur du ministère de la Milice; pas de preuve de menées frauduleuses—572.

SOMMES PAYEES A MM. ELZEAR MONTPETIT ET ARCHIBALD MACDONALD.

M. Boyer—Sommes payées à ces personnes depuis 1911 pour divers travaux?—R. $1,398 à Elzéar Montpetit; $350 à Archibald Macdonald—2823.

SOMME PAYEE A SIR MAX AITKEN.

Hon. C. Murphy—Somme payée jusqu'à date au représentant général du Canada sur le théâtre de la guerre?—R. $9,365 pour personnel du bureau; rien ne lui a été payé personnellement—2820.

SOMMES PAYEES A SIR JOSEPH POPE.

M. Wm Chisholm—Renseignements concernant une somme de $11,042 payée à sir Joseph Pope?—R. Travail dans une enquête sur l'état des archives publiques; achat des papiers de feu sir John A. Macdonald couvrant une période de soixante ans—3066.

SOMMES PAYEES A A. C. ST. AMOUR.

Sir Wilfrid Laurier—Sommes payées à M. St. Amour, surintendant du canal Soulanges?—R. $700 de salaire par année; liste des sommes additionnelles accordées depuis 1911—3568.

STEAMER *STARLING.*

M. Maclean (Halifax)—A quelles conditions le steamer *Starling* a-t-il été nolisé?—R. $60 par jour; département fournit le combustible et l'eau, il paie les frais de port et de pilotage et fait assurer le navire comme navire de guerre; ne sera pas tenu compte de la détérioration provenant tout simplement de l'usage—559.

QUESTIONS—*Suite.*

STEAMER *BALEINE.*

M. McKenzie—Noms propriétaires du steamer *Baleine*; ce qu'ils ont reçu du Gouvernement?—R. Lockport Cold Storage Company; $3,000 par mois, compagnie paie l'équipage—3847.

SUBVENTIONS ET GARANTIES AU CHEMIN DE FER DU GRAND-TRONC.

M. Jameson—Somme totale accordée par le Gouvernement fédéral?—R. Pour le pont Victoria $500,000; aucun octroi en terre; nulle obligation ni émission n'a été garantie—1089.

SUBVENTIONS ET GARANTIES AU CHEMIN DE FER NORD-CANADIEN.

M. Jameson—Somme totale accordée par le Gouvernement fédéral?—R. Argent $26,155,360; octrois en terre 3,422,528 acres; liste des garanties—1089.

SUBVENTION A LA COMPAGNIE DU PACIFIQUE-CANADIEN.

M. Jameson—Subventions totales accordées par le Gouvernement fédéral?—R. En argent $30,369,374; terre 19,816,010 acres; émissions garanties £3,093,700—1089.

SURINTENDANT DES COLIS POSTAUX A QUEBEC.

Hon. R. Lemieux—Qui a été nommé?—R. Dr Michel Fiset, $2,800 par année—567.

SURVEILLANT DES PECHERIES DANS QUEBEC.

Hon. C. Marcil—Qui a remplacé feu le docteur Wakeham comme surveillant des pêcheries et commandant du steamer *Princess*?—R. Charge confiée temporairement au capitaine Joseph Chalifour—554.

TARIF DE TRANSPORT DU BOIS SUR L'INTERCOLONIAL.

M. Macdonald—Augmentation du tarif du transport sur le bois de charpente?—R. Oui, afin d'uniformiser les prix du tarif de l'est et de l'ouest de Lévis—1507.

TARIF POUR CABLOGRAMMES ET MARCONIGRAMMES.

M. Fripp—Compagnies de câbles ont annulé ou suspendu leur tarif réduit ou de faveur, imposant ainsi un surcroît de dépense aux citoyens du Canada qui ont des fils au front ou en Angleterre, et qui désirent communiquer avec eux par télégraphe?—R. Gouvernement a demandé des renseignements; correspondance déposée—696.

TARIF D'ENTIER PARCOURS SUR LE TRANSCONTINENTAL.

Hon. G. P. Graham—Y a-t-il un tarif de transport d'entier parcours sur le bois de dimensions entre des endroits situés sur le Transcontinental et d'autres chemins de fer?—R. Sur tous les points du Transcontinental à l'est du Saint-Laurent; aussi à partir des localités à l'ouest de la rivière Hearst, Ont.—567.

QUESTIONS—*Suite.*

TARIF DU TRANSPORT DU CHARBON SUR LES LIGNES DE L'ETAT.

M. Macdonald—Quel est le tarif?—R. Stellarton à Montréal, $1.90 la tonne; Point-Tupper à Montréal $2.30; pas d'offres de transport et pas de tarif entre Springfield ou Sydney et Montréal,; tarif de 1911: Springfield $1.80, Stellarton $1.80, Point-Tupper $2.25 et Sydney $2.55—567.

TARIF DE TRANSPORT SUR LES PRODUITS FORESTIERS SUR L'INTERCOLONIAL.

M. Macdonald (Pictou)—Quels sont les produits des forêts soumis à une augmentation de taux de transport?—R. Bois charpente (commun), bois à pâte, traverses de chemin de fer, traverses de clôture et lattes—1734.

TAXES A PAYER PAR LES BANQUES.

M. Douglas—Montant payé par chaque banque sous le régime de la loi des taxes de guerre?—R. En 1915 banque de Montréal a payé $145,014; banque du Commerce $133,406; banque Royale du Canada—$115,600—2282.

TAXE SUR LES PROFITS SUR LES COMMANDES DE MUNITIONS, ETC.

M. Turriff—Gouvernement a-t-il l'intention de suivre l'exemple de la Grande-Bretagne?—R. Ce que le Gouvernement peut avoir à présenter sera annoncé dans l'exposé budgétaire—569.

TELEGRAPHES DU GOUVERNEMENT DANS LE COMTE DE VICTORIA.

M. McKenzie—Nouvelles lignes construites depuis 1913?—R. Ligne de Little-Narrows; voir renseignements sur l'achat des poteaux et paiements pour les travaux—568.

TERRES DES ECOLES AU MANITOBA.

M. Cruise—Le Gouvernement a-t-il l'intention de vendre des terres des écoles dans la province du Manitoba au cours de l'année 1916?—R. Des terres seront vendues à l'enchère; pas encore arrêté des dispositions à l'égard de ces ventes—3847.

TITRE AUX CHUTES D'EAU D'ONTARIO.

Hon. G. P. Graham—Entente faite avec le Gouvernement?—R. Les droits ou titres respectfs du Dominion et de la province d'Ontario aux sources de force hydraulique situées dans cette province font l'objet d'un procès entre cette dernière et le Gouvernement fédéral. Des négociations se poursuivent qui tendent au règlement du litige—790.

TONNAGE DES NAVIRES A VOILE ET A VAPEUR INSCRITS AU REGISTRE CANADIEN DEPUIS 1875.

M. Sinclair—Demande ces renseignements—R. Voir détails—2280.

TONNAGE DES NAVIRES CANADIENS.

M. Sinclair—Tonnage total net de tous les vapeurs inscrits en Canada en 1910 et l'augmentation annuelle depuis cette

QUESTIONS—*Suite.*

TONNAGE DES NAVIRES CANADIENS—*Fin.*

M. Sinclair—Fin.
date—R. 337,721; 17,864; 34,149; 39,562; 25,772 et en 1915, 7,387—1217.

TRADUCTEURS SURNUMERAIRES.

M. Ethier—Combien de personnes sont employées par le ministère du Secrétaire d'Etat comme traducteurs surnuméraires; Arthur Sauvé est-il employé comme tel traducteur surnuméraire, etc.?—R. Ministère du Secrétariat d'Etat n'emploie personne comme traducteur—3385.

TRAITEMENTS DES EMPLOYES DE LA DOUANE.

Hon. R. Lemieux—Comparaison entre traitements payés en 1911 et 1915 aux employés de douane dans les principales villes?—R. Tableaux donnant les traitements des fonctionnaires des douanes, nombre d'officiers de douane et revenu perçu de 1911 à 1915—2274.

TRAITEMENT DES MEMBRES DU PARLEMENT SERVANT DANS L'ARMEE.

M. Hughes (King, I.P.-E.)—Autorités britanniques ont-elles décidé qu'aucun membre du Parlement servant dans les armées impériales ne pourrait retirer son indemnité parlementaire en même temps que sa solde?—R. Premier ministre du Royaume-Uni a fait connaître son intention de proposer, avant les vacances de Pâques, une résolution portant sur ce sujet; en ce qui concerne le Gouvernement canadien question à l'étude—1627.

TRAITEMENT DU COLONEL SAMUEL SHARPE, M.P.

M. Copp—Quelle est sa solde?—R. $6.25 par jour comme commandant du 116e bataillon; allocation de séparation $60 par mois—3066.

TRAITEMENT DU LIEUTENANT-COLONEL SABOURIN.

M. Michaud—Emploi et solde du docteur N. A. Sabourin?—R. Lieutenant-colonel Sabourin est attaché au service de l'hôpital militaire de Saint-Jean, Québec; $5 par jour—992.

TRANSPORT DE LA PREMIERE DIVISION EXPEDITIONNAIRE.

M. Hughes (King, I.P.-E.)—Combien de navires ont été utilisés pour transporter de l'autre côté de l'Atlantique les 30,000 hommes du premier contingent?—R. 31; coût du transport, $3,363,240; navires étaient sous les ordres et règlements de l'amirauté—2822.

TRANSPORT DE L'ALCOOL DANS LES REGIONS SOUMISES A LA PROHIBITION.

Hon. C. Marcil—Existe-t-il une loi fédérale relative au transport de l'alcool dans une région de prohibition?—R. Seule loi est le chapitre 71, 7-8 Edouard VII, article 1er, paragraphe C—2274.

QUESTIONS—*Suite.*

TRAVAIL DE MADAME BURLINGTON HAM.

M. Demers—Quelles sont ses fonctions comme agent d'immigration à Québec—R. Secrétaire des ports nationaux pour l'association des jeunes femmes chrétiennes du Canada ; n'est pas au service de l'Etat —992.

TRAVAUX AU BUREAU DE POSTE DE LOUISEVILLE.

M. Gauvreau—Coût des travaux en ciment ; qui a construit le trottoir, la clôture, etc.? —R. George Thérien et L. Lamy ; trottoir, $584 ; clôture, $896 ; bureau de poste, $33,164 ; T. A. Mousseau, surveillant, a reçu $2,875—566.

TRAVAUX D'AMELIORATION AU QUAI DE PORT-NELSON.

Hon. G. P. Graham—Superficie en pieds carrés de quais ou jetées maintenant disponibles à Port-Nelson?—R. Pas d'espace disponible pour les navires de fort tirage—2820.

TRAVAUX PUBLICS DANS LE COMTE DE YARMOUTH.

M. Stewart (Lunenburg)—Sommes dépensées de 1908 à 1911—R. $408,652—1998.

TRAVAUX DE PORT-NELSON.

Hon. G. P. Graham—Bois acheté aux Etats-Unis pour travaux de Port-Nelson, bois acheté à Toronto, coût total?—R. $109,395 aux Etats-Unis ; voir autres renseignements—2974.

TRAVAUX PUBLICS A YARMOUTH.

M. Law—Montant dépensé et autres renseignements sur ces travaux depuis 1912? —R. Voir détails—569.

TRAVAUX AU BUREAU DE POSTE DE MEDICINE-HAT.

M. Buchanan—Coût des travaux supplémentaires se rattachant à l'extension du bureau de poste?—R. $3,501—553.

USINES DE TRANSCONA.

Hon. G. P. Graham—Ont-elles été louées à une compagnie?—R. Une partie ; à la Transcona Shell Company, Limited ; loyer $6,780 par année ; de plus une prime d'assurance de $113,000 et 20 p. 100 du prix d'achat des machines en guise de loyer pour ces machines—658.

VACANCE AU BUREAU DE POSTE DE SHERBROOKE.

M. McCrea—Pendant combien de temps la position de maître de poste de Sherbrooke a-t-elle été vacante?—R. Depuis 12 juin 1914 ; directeur adjoint possédant la compétence voulue pour remplir la charge et l'un des candidats étant à l'armée, on a pensé qu'il valait mieux ne pas faire de nomination maintenant—1999.

QUESTIONS—*Fin.*

VENTE DE L'EMBARCATION *WALRONDO.*

M. Pardee—Embarcation du surintendant du dragage à Victoria, C.-A., a-t-elle été vendue?—R. Non ; a coûté $12,000—4120.

VENTE DE MUNITIONS POUR ARMES PORTATIVES.

M. Carvell—Genres de munitions vendues, la quantité, le prix, etc.?—R. Munitions vendues à 72 associations ; détails fournis—2972.

VENTE DU FUSIL LEE-ENFIELD.

M. Turriff—Combien de fusils Lee-Enfield ont été vendus par le Gouvernement depuis le 1er octobre 1911?—R. Plusieurs fusils ont été vendus au gouvernement de la Nouvelle-Zélande, entre le 20 août et le 22 décembre 1913, et quelques-uns à la police fédérale ; somme totale obtenue a été de $15,150—3729.

VENTE DE TIMBRES DE GUERRE.

M. Smith—Commission payée aux maîtres de poste pour la vente des timbres de guerre?—R. A l'étude ; recette de cette année devant servir de base aux traitements à payer l'an prochain—565.

VETERANS DE L'INVASION DES FENIANS.

M. Sinclair—Combien a-t-il été dépensé dans la Nouvelle-Ecosse en rapport avec la gratification aux vétérans?—R. $8,267 —614.

VOYAGES EN ANGLETERRE DU MINISTRE DE LA MILICE.

M. Copp—Voyages de sir Sam Hughes en Angleterre?—R. Du 6 octobre au 9 novembre en 1914, remplacé par l'hon. J. D. Hazen ; 3 juin au 2 septembre 1915, remplacé par sénateur Lougheed ; noms de ceux qui accompagnaient le ministre—2669.

WAGONS A MARCHANDISES SUR L'INTERCOLONIAL.

Hon. R. Lemieux—Combien de wagons entre Sainte-Rosalie et Lévis?—R. Département compte 14,860 wagons à marchandises dont 60 sont en garage entre Sainte-Rosalie et Lévis—2461.

RAPPORTS.

PRESENTATION DE RAPPORTS.

Rapport du directeur général des Postes (textes français et anglais)—4 ; rapport ministère du Commerce, volume I—5 ; rapport ministère Travaux publics—5 ; rapport des Pêcheries (versions anglaise et française)—5 ; rapport Service naval (anglais et français)—5 ; rapport de la Marine et des Pêcheries—5 ; rapport ministère de l'Intérieur—5 ; copie des décrets concernant la marine et le service naval—39, 40 ; allocations, établissement de grades dans le service naval—40 ; rapport des Douanes—40 ; copies des proclamations, arrêtés ministériels et documents

RAPPORTS—*Suite.*

PRESENTATION DE RAPPORTS—*Suite.*

Rapport du directeur général des Postes (textes français et anglais)—*Suite.*
concernant la guerre européenne—40; rapport gendarmerie à cheval—80; rapport département des Affaires indiennes—80; rapport de l'Agriculture—111; règlements relatifs à la loi des insectes nuisibles et à la pest—189; rapport enseignement agricole—189; rapport du régistraire des bureaux de conciliation, etc,, concernant les différends industriels—242; ordres généraux à la milice du 25 novembre 1914 au 24 décembre 1915—297; rapport de la ferme expérimentale—427; rapport laiterie, fruits, extension des marchés et emmagasinage à froid—473; liste des actionnaires des banques—473; balances non réclamées aux banques—473; comptes publics du Canada—473; mandats du Gouverneur général depuis dernière session du Parlement—473; dépenses au chapitre des "Dépenses casuelles"—473; emprunts temporaires de l'Etat non soldés—473; recettes et dépenses de la commission des champs de d'Ottawa—473; opérations de la Société royale du Canada—473; recettes et dépenses de la commissions des champs de bataille nationaux—473; décision du conseil de la Trésorerie infirmant celle de l'auditeur général — 473; pensions du personnel administratif—473; comptes publics du Canada—473; onzième rapport commissaires du Transcontinental—523; rapport ministère des Chemins de fer et Canaux—523; dixième rapport commission des chemins de fer—523; remises et réductions de droits de douane—524; décret nommant Robert A. Pringle, C.R., et l'honorable juge D. B. MacTavish, membres d'une commission pour faire enquête sur la cause de l'incendie du palais législatif d'Ottawa—603; volume III rapport de l'auditeur général—603; copie du débat à la Chambre des communes du Royaume-Uni, le 12 janvier 1916, concernant une conférence dans le but d'accroître la puissance des Alliés dans la poursuite de la guerre—603; rapport de l'auditeur général, vol. 2 et 3—693, 784; décrets du conseil relatant les arrangemnest survenus entre le Gouvernement fédéral, les provinces de l'Alberta et de Saskatchewan relativement à la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest—694; rapport de la commission d'enquête sur le renchérissement des vivres—886; correspondance échangée à l'occasion de la conférence des gouvernements provinciaux à Ottawa en octobre 1915—922; rapport du Commerce—922; rapport du Revenu de l'Intérieur—962; rapport du conseil de la Milice pour 1914-1915—987; Affaires extérieures—1087; rapport du Secrétaire d'Etat (anglais et français)—1210; rapport de l'enquête sur le renchérissement de la vie—1265; copies des télégrammes ayant trait aux commandes de blé—1682; rapport de la Commission des eaux internationales, rivière Saint-Jean—1706; copie du tarif des pensions militaires pour cause d'invalidité—1786; rapport du département de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques—1993; décret du conseil concernant l'exportation du nickel—2347; statistiques de chemins de fer du Canada

RAPPORTS—*Fin.*

PRESENTATION DE RAPPORTS—*Fin.*

Rapport du directeur général des Poste textes français et anglais)—Fin.
pour exercice terminé au 30 juin 1915—2617; rapports des compagnies d'assurances du Canada—2819; liste des membres du corps expéditionnaire canadien qui ont reçu des décorations et des médailles et dont les noms ont été mentionnés dans les dépêches jusqu'au 17 mars 1916—2932; statistiques des messageries et des téléphones du Canada—2974; décret du conseil relatif à la nomination de la commission royale d'enquête sur la commission des obus (texte)—3061; rapport provisoire de la commission du canal de la baie Georgienne—3061; rapport du département des études topographiques—3383; documents relatifs aux chemins de fer Nord-Canadien et Grand-Tronc-Pacifique—3501; état du produit des ventes et dépôts des 45 millions d'obligations du Nord-Canadien, garanties par le Gouvernement fédéral par la loi de 1914—3502; copie des décrets du conseil et des rapports du ministre de la Justice concernant la loi d'Ontario sur la question des écoles—3509; exemplaires d'un acte de fiducie garantissant une émission de $16,000,000 d'obligations du Grand-Tronc-Pacifique, avec garantie de l'Etat—3627; acte de fiducie garantissant $45,000,000 de valeurs du Nord-Canadien—3627; statistiques des télégraphes pour exercice finissant 30 juin 1915—4186.

RESOLUTIONS PAR DEPUTES: ADOPTEES.

RESOLUTION CONCERNANT LA CREATION DE BUREAUX DE PLACEMENT NATIONAUX.

Hon. R. Lemieux—Propose résolution—619; texte de la résolution—619; question de la création d un système de bureaux nationaux de placement—619; faire face aux nouvelles conditions qui surgiront pendant et après la guerre—619; proposition déposée à la demande d'un groupe important de citoyens de Montréal—619; faciliter le placement des soldats à leur retour du front—619; réglementation de l'immigration après la guerre—619; dans cette question se trouve comprise celle des sans-travail et de l'immigration—619; opinion de M. Léon Bourgeois, ancien premier ministre de France—619; acte social que le Parlement sera appelé à accomplir—620; lorsque la guerre sera terminée glorieusement pour les alliés, l'ancien ordre de choses aura disparu—620; conditions nouvelles surgiront—620; c'est maintenant le temps de résoudre les plus graves problèmes—620; nous ne voulons pas être surpris par la paix comme nous l'avons été par la guerre—620; de la solution de ces problèmes dépendront la prospérité nationale et la rapidité de nos progrès—620; depuis le commencement de la guerre, l'immigration a presque complètement cessé—620; immédiatement après le rétablissement de la paix 20,000,000 de soldats seront libérés du service militaire—620; le monde sera

RESOLUTION CONCERNANT LA CREATION DE BUREAUX DE PLACEMENT NATIONAUX— *Suite.*

Hon. R. Lemieux—Suite.

alors témoin d'un courant d'immigration comme il n'en a pas vu depuis des générations—620; des millions d'immigrants viendront certainement en Canada, car notre pays est actuellement et sera encore longtemps le plus grand pays agricole du monde—620; immigration ne comprendra pas uniquement des cultivateurs—620; mais aussi un grand nombre d'artisans et d'ouvriers—620; Gouvernement devrait chercher à connaître et inscrire tous les besoins du commerce—620; tous les emplois vacants ou nouveaux dans les cités, villes ou villages où existent ou pourraient surgir des établissements industriels—620; avis sage émis par lord Shaughnessy—620; nous devrions nous occuper dès maintenant à jeter les bases d'une organisation qui, avec le moins de frottement et de perte de temps possible, amènerait à la culture du sol ou aux établissements industriels les individus ou les familles qui viennent se créer un foyer nouveau au Canada—620; il y a tant à faire pour développer le Canada, qu'on devrait éviter tout gaspillage d'énergie—621; opinion de M. John Fahey, président de la chambre de commerce des Etats-Unis sur l'immigration—621; on s'occupe déjà aux Etats-Unis de faire face à la situation—621; urgence qu'il y a à créer dans l'intérêt des ouvriers une bourse du travail—623; sous ce rapport nous sommes en arrière des autres nations—623; on se fait illusion en pensant que toute trace de chômage disparaîtra avec le retour de la prospérité—623; en temps normal, la situation des ouvriers est constamment troublée par le manque d'une politique nationale en matière d'immigration—623; les ouvriers sont tenus dans l'ignorance des occasions d'emploi qui s'offrent loin de chez eux, ce qui provient de l'absence d'un service suffisant de renseignements sur les offres d'emploi dans les environs et dans les endroits plus reculés du pays—623; on considère encore la classe comme une source intarissable qui doit être traitée comme on a pris l'habitude d'en user à l'égard des autres sources abondantes de richesse nationale—623; des industries qui ne s'exploitent que périodiquement, le manque de préparation à l'industrie et aux travaux manuels, l'absence de guides expérimentés et l'insuffisance des bureaux de placement, voilà quelques-unes des causes que perpétuent le chômage—623; ces causes, on peut les éliminer, mais la prospérité ne saurait suffire à les faire disparaître—623; le traitement et la distribution des immigrants ne doivent pas être du ressort exclusif des autorités provinciales ou municipales—623; pas confondre le sans-travail avec l'ouvrier impropre au travail—624; faut établir en système le marché du travail au Canada—624; résultat des bourses du travail en Angleterre et en France—625; plusieurs organisations importantes du Canada ont approuvé ce projet—625; question a été exposée au Gouvernement par de nombreuses délégations—626; le problème

RESOLUTION CONCERNANT LA CREATION DE BUREAUX DE PLACEMENT NATIONAUX— *Suite.*

Hon. R. Lemieux—Fin.

auquel le pays aura demain à faire face sera triple—626; premièrement, trouver de l'emploi aux soldats à leur retour de la guerre—626; deuxièmement, trouver de l'emploi aux cent mille ouvriers qui n'auront pas d'ouvrage dans les fabriques de munitions—626 troisièmement, une très forte immigration—626; chacun de ces trois problèmes exige pour sa solution beaucoup d'attention et d'étude—626; l'établissement d'un système de bureaux nationaux permettrait de les résoudre tous les trois—626; les rouages principaux en sont: une commission ou autre corps à Ottawa possédant un pouvoir exécutif dans toute l'étendue du Canada—626; dans chaque municipalité ou district un petit bureau local, représentant le conseil local des arts et métiers—626; là où la chose sera possible, l'utilisation du rouage actuel, avec coopération des gouvernements provinciaux—626; neutralité stricte de la part des bureaux dans les cas de grèves ou chômages forcés—626.

Hon. T. W. Crothers—Certains malentendus concernant l'établissement des bureaux du travail—627; dans les pays où les bourses existent, elles relèvent des législatures provinciales et non pas du Parlement fédéral—627; depuis huit ans aux Etats-Unis bourses du travail ont trouvé de l'emploi à 40,000 personnes sur une population de 90 millions—627; nous avons une agence en Canada qui pendant la même période a trouvé des emplois à 130,000 hommes—627; conditions qui existeront après la guerre—627; aucune certitude que nous aurons une immigration très considérable—627; pas sage de faire dans le moment des lois en vue d'une situation qui n'existera peut-être pas après—627; nous prenons des mesures pour employer les soldats invalides et autres—627; Gouvernement a nommé une commission spéciale pour s'occuper des soldats—628; commission a pour mission de voir à l'immigration, aux terres à coloniser et aux soins à donner aux soldats de retour en Canada—628; facilités que nous avons pour la distribution du travail—629; avons des bourses municipales qu ifont un excellent travail—629; congrès des métiers et du travail favorise l'établissement de bourses municipales, pales qui font un excellent travail—629; Gouvernement cherche à systématiser l'œuvre des bureaux de placement—629; quoiqu'il n'exerce aucune juridiction sur ces bureaux, il s'efforce à les engager à lui transmettre des rapports mensuels—629; il y a moins de chômage qu'à l'ordinaire—629; le grand problème qui se dressera la guerre finie, sera le retour à la terre—630; doubler la production actuelle—630; voilà l'effort qu'il faudra tenter—630.

M. Vervile—Représentant du travail organisé—630; je ne veux pas de ces bureaux de placement—630; système ne fonctionne pas aussi bien qu'on le suppose dans certaines parties du monde—630; hommes demeurés convaincus que ce serait un des meilleurs engins politiques au bénéfice

RESOLUTION CONCERNANT LA CREATION DE BUREAUX DE PLACEMENT NATIONAUX— *Suite.*

M. Verville—Fin.
d'un parti—630; le chômage—630; moins de désœuvrés dans nos villes—630; plusieurs ouvriers reçoivent un salaire insignifiant—630; nombre d'ouvriers ne gagnent que $1.75 par jour au lieu de $3—630; aujourd'hui ils n'ont plus la puissance d'acheter pour leurs familles les articles de première nécessité—631; l'individu qui n'a pas de recommandation de la part d'un partisan du Gouvernement, ne saurait obtenir de l'emploi pour la fabrication des obus—631; aujourd'hui il y a un certain nombre de sans-travail—631; après la guerre le chômage sera un des plus graves problèmes dont jamais le Parlement ait été saisi—631; l'immigration ne sera pas aussi intense qu'on se plaît à le croire—631; s'organisent en Grande-Bretagne et en France des institutions dans le but d'empêcher l'immigration—631; après la guerre il faudra tout réorganiser—631; il y aura toute une armée de sans-travail—631; quand les bureaux de placement sont sous la direction de particuliers ils deviennent absolument mauvais—631; le travail organisé ne s'oppose nullement à la création de bureaux municipaux, s'ils peuvent travailler en harmonie avec les diverses provinces—632; ce que redoute le travail organisé c'est que, si ces bureaux sont établis par le Gouvernement fédéral dans tout le pays, il serait facile, cinq ou six mois avant qu'éclate quelque différend ouvrier, d'envoyer un certain nombre d'hommes comme contre-grévistes—632; coût de la vie—632; taxes augmentent—632; l'augmentation du coût de la vie est surtout pour ceux qui sont le moins en état de payer—632; si la population pouvait profiter de marchés plus vastes de façon à lui permettre de se procurer les besoins de l'existence ce serait un pas en avant pour trouver la solution du problème du placement—632.

M. Burnham—Pour le problème économique nous continuons à employer au hasard les vieilles méthodes qui sont en usage depuis si longtemps—633; question doit être traitée avec un véritable esprit démocratique—633; l'esprit des temps présents est la connaissance systématisée et scientifique—633; sottise d'essayer de soulager le manque de travail par l'immigration—633; l'immigration est la plus sûre garantie de l'augmentation des sans-travail—634; nous n'avons pas encore déterminé le siège du mal—634; l'époque des demi-mesures est passée—635; de même que le but de la nature et de toutes les sciences, c'est de découvrir quelle est la meilleure méthode à suivre afin d'amener un heureux état de repos, de satisfaction ou d'équilibre, de même notre but doit être de rechercher quel est le remède qui pourrait produire dans le corps économique—635; autrement dit la partie industrielle de l'Etat, cet équilibre, cette compensation naturelle, qui seule, peut entraîner avec elle le contentement—635; si nous en agissons autrement, nous ne devons jamais espérer atteindre au repos—635.

M. Martin (Régina)—Je ne puis voir une seule objection qui milite contre la créa-

RESOLUTION CONCERNANT LA CREATION DE BUREAUX DE PLACEMENT NATIONAUX— *Suite.*

M. Martin (Régina)—Fin.
tion d'un système destiné à répartir la main-d'œuvre par tout le Canada—635; question du chômage n'est pas sérieuse à l'heure actuelle—635; la fabrication des munitions, l'enrôlement pour le service d'outre-mer, ont beaucoup amélioré la situation—636; du moment que la guerre sera terminée, le problème du chômage sera de nouveau à l'ordre du jour au Canada—636; ce n'est pas une raison pour nous empêcher d'attirer les immigrants vers notre pays—636; Gouvernement pourrait tirer profit des rapports présentés par la commission d'instruction technique—637; Gouvernement fédéral de concert avec les gouvernements provinciaux, pourrait établir un système d'instruction technique—637; l'agriculture serait plus rémunératrice, si on enlevait des restrictions—637; exporter le blé en franchise—637; cultivateur paie un intérêt trop élevé sur ses emprunts—637; banquiers se montrent injustes—637; faut aider à la colonisation de l'Ouest—637; diriger l'immigrant vers les terres au lieu de l'envoyer dans les villes—637.

Hon. R. Rogers—Importance de la résolution Lemieux—638; Chambre désire se préparer à faire face aux exigences qui surviendront après la guerre—638; résolution contient une déclaration définie—638; propose un amendement—638; étudier s'il serait opportun d'établir un système de bureaux de placement nationaux—638.

Hon. R. Lemieux—Accepte la modification—638.

Hon. Wm Pugsley—Devoir du Gouvernement de prendre l'initiative dans l'étude de toutes les questions qui intéressent l'avenir du Canada—638; colonisation de nos terres est de la plus grande importance—638; tenir compte des conditions spéciales à chaque province—638; Gouvernement devrait faire un relevé exact des terres disponibles dans les différentes parties du pays—639; fixer un taux d'intérêt réduit—639; premières années sont les plus pénibles pour le colon—639; grouper les colons au lieu de les établir à une grande distance les uns des autres—639; construire des routes—639; vie des prairies deviendrait plus attrayante—639; institutions de crédit agricole—639; ce qu'il faut au cultivateur, c'est un crédit de plusieurs années et non de quelques mois, à un taux d'intérêt réduit—639; la seule manière d'introduire un système de crédit agricole dans le pays, serait d'établir un système de banques spéciales, absolument distinct et dépendent des banques actuelles—639; devrions faire la construction des navires en Canada—641; besoin d'une marine marchande est grand—641; procurerait du travail à bien du monde—641.

M. Maclean (Halifax)—Soumet un sous-amendement—641; afin que la résolution embrasse tous les maux présents ou futurs qui peuvent frapper notre pays—

RESOLUTION CONCERNANT LA CREATION DE BUREAU DE PLACEMENT NATIONAUX—*Fin.*

M. Maclean (Halifax)—Fin. 641; pendant une longue suite d'années après la guerre il ne viendra pas d'immigrants en ce pays—642; il y aura plutôt de l'émigration—642; Gouvernement devrait s'en enquérir—642; ne faut pas que la guerre détourne notre attention de la production—642; pour payer l'intérêt de notre dette il est nécessaire que nous exportions pour au moins $150,000,000 de produits par année—642; et pour assurer la vie de cette jeune nation il est également indispensable que notre production se maintienne au plus haut chiffre possible—642; le Gouvernement devrait conduire le recrutement d'une façon plus directe—642; pourrait s'effectuer sans enlever trop de bras à l'industrie—642.

M. Hughes (King, I.P.-E.)—Recrutement se fait sans principe défini—643; guerre prépare de lourds impôts au Canada—643; l'économie devrait être prêchée partout—643.

M. Taylor—Députés-soldats—643; rendus à l'appel du Roi— 644; donner l'exemple à la jeunesse—644.

Résolution modifiée adoptée—644.

RESOLUTION CONCERNANT LA CULTURE DU LIN EN CANADA.

M. Glass—Propose résolution à l'effet qu'il serait à propos d'encourager la culture du lin en Canada—1341; texte de la résolution—1341; situation inusitée—1341; ruine de l'industrie linière dans les pays belligérants d'Europe—1341; à désirer que le Gouvernement canadien profite de l'occasion pour mettre sur un bon pied la production du lin au pays—1341; l'avis des producteurs de lin de l'ouest d'Ontario—1341; manière dont le Gouvernement pourrait aider à cette industrie—1341; plus étroite coopération entre les services de l'Etat et les cultivateurs de lin—1341; création d'une commission du lin—1341; recherche des meilleurs moyens de culture—1341; octroi d'une subvention à ceux qui cultivent le lin pour les filaments—1341; subvention devant être payée après la baisse des prix qui prévalent durant la guerre—1341; aider aux manufactures à se procurer des ouvriers habiles—1341; fournir aux jeunes Canadiens un enseignement semblable à celui qui se donne en Irlande—1341; cours pourraient avoir lieu dans les grandes écoles d'agriculture—1341; faire des expériences afin de déterminer si le rouissage à l'eau, peut au Canada, se pratiquer avec succès au point de vue du commerce—1341; bizarerie de l'agriculture—1341; échecs successifs que la culture du lin a subi en ce pays—1341; pourtant, la culture du lin ne diffère guère de celle des céréales en général—1341; lin donne deux produits de grande valeur—1342; paille renommée dans le monde entier pour la finesse et la longueur de son brin—1342; graine qui fournit une huile possédant de grandes qualités siccatives—1342; abstraction faite du coton, le lin

RESOLUTION CONCERNANT LA CULTURE DU LIN AU CANADA—*Suite.*

M. Glass—Fin. est la fibre végétale la plus utilisée dans la fabrication des tissus—1342; existe beaucoup de préjugés à l'endroit de la culture du lin—1343; récolte du lin n'épuise pas le sol—1343; expériences du ministère de l'Agriculture en 1906 et 1908—1343; fermes d'expérimentation devraient fournir des renseignements complets aux cultivateurs—1343; expériences scientifiques peuvent faire disparaître les objections d'un grand nombre de cultivateurs opposent à la culture du lin—1343; culture du lin faite dans de bonnes conditions, donnerait plus de richesse nouvelle que toute autre culture—1344; nécessité de la coopération du Gouvernement—1344; opinion de M. Jas. A. MacCraken, secrétaire des producteurs de lin d'Ontario—1344; en France on donne une prime de $5 par acre dans le cas où le lin est arraché et utilisé pour sa fibre—1346; en Irlande le département de l'agriculture se charge de donner l'enseignement se rapportant au lin—1347; Gouvernement pourrait faire venir des experts de la Belgique—1347; possibilités de la culture du lin sont très grandes en Canada—1347; pouvons distancer les Américains—1347; en Canada 1,553,000 acres de lin ont produit 17,539,000 boisseaux de graine—1347; aux Etats-Unis 2,291,000 acres ont donné 17,853,000 boisseaux—1347; suggestions pour l'établissement d'une commission de la culture du lin—1347; peut produire des plantes fibreuses de première qualité en Canada—1347; préventions du cultivateur ne sont pas justifiées—1347; culture de cette plante donnerait lieu à une vigoureuse campagne contre les mauvaises herbes—1347; fonctions que serait appelé à remplir la commission du lin—1347.

M. Nesbitt—L'industrie du lin est lucrative—1348; expert devrait étudier la question—1348; fibre de lin pourrait être travaillée au pays—1349.

M. Armstrong (Lambton-Est)—France, Belgique et l'Allemagne, seront pour de longues années incapables de produire le lin nécessaire aux manufactures—1349; Gouvernement devrait favoriser la production du lin—1349; enseigner les secrets de cette industrie—1349; il y a cinquante ans il y avait 80 manufactures de filasse dans Ontario—1349; il y en avait 9 il y a deux ans—1349; il importe qu'une division du département de l'Agriculture soit créée sur le champ pour s'occuper activement des progrès de cette industrie—1350; en 1911 on a brûlé, dans l'ouest canadien, 1,500,000 tonnes de chènevotte de lin—1350; si on les avait converties en filaments elles auraient eu une valeur commerciale de $100,000,000—1350; cultivateurs des provinces de l'Ouest n'ont reçu que $1,500,000 pour la graine qu'ils ont récoltée—1350; superficie en lin au Canada en 1915, 806,000 acres—1350; rendement par acre, 13·18 boisseaux—1350; rendement total 10,628,000 boisseaux—1350; prix moyen $1.50 par boisseau—1350; cultivateurs se contentent de vendre la graine—1350;

RESOLUTION CONCERNANT LA CULTURE DU LIN AU CANADA—*Suite.*

M. Armstrong (Lambtotn-Est)—Fin.
fibre devrait être utilisée—1350; prix moyen 20 cents par livre—1351; en Russie le gouvernement a établi officiellement dix qualités distinctes de fibres de lin—1351; au Canada nous n'avons pas de classement officiel—1351; Gouvernement devrait fournir tous les renseignements concernant l'écoulement avantageux des produits et les méthodes les plus perfectionnées pour l'exploitation de cette industrie—1351.

M. Sutherland—Déjà tenté de grands efforts pour faire réussir la culture du lin au Canada—1352; assez naturel que les cultivateurs aient des idées préconçues à ce sujet—1352; difficultés à surmonter dans la culture du lin—1353; faut arracher toute la récolte du lin—1353; des terres sont devenues tout à fait impropres à toute culture, parce qu'on les avait ensemencées de lin durant un certain nombre d'années—1353; elles n'ont pu être remises dans un état de fertilité raisonnable qu'après plusieurs années—1353; culture du lin n'est générale que dans les pays où la main-d'œuvre ne coûte pas cher—1353; doute du succès de cette culture dans Ontario—1353; mal des mauvaises herbes—1353; le plus grand ennemi que les cultivateurs du Canada ont à combattre—1353; Gouvernement devrait recourir à des mesures énergiques pour arrêter la propagation des mauvaises herbes—1354; impossible d'arracher les mauvaises herbes dans les champs de lin sans détruire la récolte—1354; mauvaise graine tombe avant que le lin soit mûr—1354.

M. Pardee—Cette culture intéresse plus les cultivateurs de l'Ouest que des autres parties—1354; cultivateurs de lin demandent simplement plus de coopération de la part des fermes expérimentales—1354; l'industrie du lin me paraît mériter que le Gouvernement s'en occupe—1354.

M. Turriff—Cultivateurs ont obtenu jusqu'à $2.25 le boisseau—1354; demande est un pas dans la bonne direction—1355; devrait enseigner comment utiliser la fibre de lin qui est aujourd'hui en partie détruite—1355; l'opportunité de faire des expériences—1355.

M. Buchanan—Lin se cultive avec succès dans l'Ouest—1355; Gouvernement devrait encourager l'établissement de filatures—1355; cultivateurs devraient avoir tout le bénéfice du lin qu'ils cultivent—1355.

M. Wright (Muskoka)—Répugnance des nôtres à cultiver le lin—1355; dépense excessive qu'entraînent le battage et la mise en vente de ce produit—1356; beaucoup difficile de séparer les graines de mauvaises herbes—1356; les plus méticuleux dans cette culture se trouvent en présence d'une réduction de 15 p. 100 quand ils vendent leur produit—1356; nombre de cultivateurs de l'Ouest, qui sans cela auraient réussi cette culture l'ont abandonnée—1356.

Hon. J. D. Hazen—Gouvernement n'a pas d'objection à la résolution en changeant

RESOLUTION CONCERNANT LA CULTURE DU LIN AU CANADA—*Fin.*

Hon. J. D. Hazen—Fin.
le mot "aide" par "encouragement"—1357; l'industrie du lin est importante au Canada—1357; a rapporté $15,965,000 l'an dernier—1357; plus grande partie du lin a été semée non pour produire de la fibre mais pour la graine—1357; variété du lin cultivée est plutôt destinée à la production de l'huile—1357; dans certaines régions les cultivateurs ont cessé de produire ce qu'ils récoltaient autrefois—1357; d'autres récoltes leur donnent plus de profit—1357; régions dans l'est du Canada ont abandonné la production du blé—1357; mêmes conditions peuvent se présenter pour le lin dans Ontario—1358; cultivateurs sont bons juges de leur intérêt—1358; département de l'Agriculture étudie sérieusement la question du lin—1358; expériences faites à la ferme expérimentale d'Ottawa—1358; M. Grisdale, directeur des fermes expérimentales du Dominion, a fait une enquête générale sur la possibilité du développement de l'industrie du lin—1359; texte d'une déclaratioin de M. Grisdale—1359; est d'avis que si l'on pouvait perfectionner la machine qui sert à l'arrachage du lin, on ferait faire un pas énorme à l'industrie du lin en Amérique—1360; insister auprès des cultivateurs de lin sur l'importance qu'ils doivent attacher à la classification de leurs produits—1361; nécessaire pour eux d'adopter des méthodes de culture plus modernes—1361; se procurer de meilleures variétés de graines de semence—1361; édifice sera spécialement construit à Ottawa destiné aux études se rattachant à l'industrie du lin—1361.

Résolution modifiée est adoptée—1362.

RESOLUTION CONCERNANT LE PRIX DU POISSON DANS LES MARCHES INTERIEURS.

M. Jameson—Propose une résolution concernant prix du poisson—578; texte de la résolution—578; article d'alimentation autrement nutritif—578; écart considérable dans le prix du poisson aux points de production et les prix exigés sur les marchés de l'intérieur—578; demande de faire une enquête par un comité parlementaire—578; avons accordé trop peu d'importance à cette question—579; devrait être étudiée au point de vue économique et national—579; il y a un quart de siècle nos pêcheries rapportaient $18,000,000—579; l'année dernière $31,000,000—579; avec de nouveaux marchés la production en cinq ans rapportera $50,000,000—579; la moitié du produit de nos pêcheries est consommé au Canada—579; nous devrions consommer annuellement pour $10,000,000 de poisson—579; au point de vue économique nous faisons fausse route—579; compagnies de transport sont en faute—579; population canadienne a témoigné passablement d'indifférence—579; valeur de nos pêcheries dans les différentes provinces—579; argent placé dans les pêcheries $24,733,163—579; près de cent mille eprsonnes sont employées dans les pêcheries—579; tableau établissant les propriétés nutritives des poissons et des viandes—580; amplement raison de recommander le

RESOLUTION CONCERNANT LE PRIX DU POISSON DANS LES MARCHES INTERIEURS—*Suite.*

M. Jameson—Fin.
poisson comme aliment—580; constitue par excellence la nourriture du cerveau—580; prix des viandes augmente—580; poisson est une nourriture moins coûteuse—580; dans certaines localités éloignées de la côte le poisson se vend à un prix plus élevé que de raison—580; devrait se procurer cette denrée à bon marché au Canada—580; pêcheur ne profite pas du prix élevé—580; question sérieuse est celle du transport du poisson—580; tableau comparatif des frais de transport par voie ordinaire et par l'entremise des compagnies de mesageries—581; Gouvernement aide au transport du poisson en payant une partie des dépenses—581; se rend responsable d'un tiers du coût de transport par grande vitesse—581; exposition de poisson à Toronto—581; malgré l'aide de l'Etat, les prix ont eu une tendance à la hausse—582; en Angleterre le mode de distribution a été grandement perfectionné—582; partie du commerce se fait directement entre l'acheteur dans le port de débarquement et le consommateur 582; cela supprime des bénéfices—582; pourquoi train qui transporte du poisson a-t-il la voie libre en Angleterre?—583; transporte un aliment d'un prix modique qui doit être livré promptement—583; distribution et vente du poisson sont accompagnées de frais inutiles que l'on pourrait supprimer—583; mode actuel de distribution semble favoriser le gaspillage—584; prévenir la réexpédition qui entraîne des frais additionnels—584; devoir qui incombe aux compagnies de transport 584; la mise en circulation de trains de marchandises à grande vitesse et de wagons distributeurs (*pedlar*) tendrait à diminuer très sensiblement le coût du transport—584; le (*pedlar*) est un wagon direct à tarif de parcours total emportant un plein chargement qu'il distribue en cours de route, un supplément de transport étant prélevé chaque fois qu'on l'ouvre pour en sortir de la marchandise—584; marchands de poisson de l'intérieur du pays jouiraient d'un meilleur service—584; compagnies de transport devraient établir un tarif spécial pour le poisson—584; Gouvernement devrait établir ou exposer pour des fins de démonstration, dans chaque centre important, un marché au poisson modèle qui pourrait avoir une vitrine ou un étalage munis d'un appareil réfrigérant considérable—584; avant longtemps on verrait les marchands de détail qui ont l'intuition des affaires pourvoir leurs magasins de l'outillage voulu—584; cuisines de démonstration—584.

M. Sinclair—Première aide accordée par le Gouvernement au transport du poisson frais—584; résultats splendides—584; villes de l'intérieur du Canada au lieu d'acheter leur poisson aux Etats-Unis, l'achetèrent de l'est du Canada—585; aujourd'hui on importe peu de poisson frais dans ce pays—585; consomme pas assez de poisson au Canada—585; l'exposition de Toronto est un pas dans la bonne voie—585; administration des pêcheries n'aurait pas dû être passée au service

RESOLUTION CONCERNANT LE PRIX DU POISSON DANS LES MARCHES INTERIEURS—*Suite.*

M. Sinclair—Fin.
naval—585; problème principal est de trouver un marché pour notre poisson—585; rien ne nous empêche d'en chercher un à l'étranger—585; l'Etat devrait encourager l'exportation du poisson frais aux Etats-Unis—585; dans l'est de la Nouvelle-Ecosse, dans le voisinage de Canso, nous avons les territoires de pêche les plus abondants en Amérique—586; Boston est le grand marché pour notre poisson—586; Gouvernement devrait subventionner une ligne de bateaux rapides pour transporter le poisson directement à Boston, Portland et autres villes américaines—586; ce qui manque principalement, c'est la facilité de transport—586; depuis quelques années les prix de transport ont augmenté—586; il faut mettre les marchands du littoral en contact avec les marchés—587; nos pêcheries sont inépuisables—587; s'agit simplement de faciliter au pêcheur le transport de son poisson au marché—587.

M. McCurdy—Double avantage découlera de l'enquête demandée—587; pour le consommateur et le producteur—587; difficulté de faire une exploitation variée de l'industrie de la pêche—588; besoins fondamentaux de cette industrie—588; valeur du poisson comme aliment s'impose de plus en plus au public—588; Gouvernement fera preuve de générosité en venant en aide à l'industrie de la pêche—588; dès 1758 la pêche constituait une des plus importantes industries du pays—588; employait 15,138 hommes—588; exportations du poisson du Canada depuis dix ans—588; moyenne annuelle de nos pêcheries est de $28,097,973—589; moyenne de nos exportations annuelles $14,966,299—589; l'un des grands problèmes à résoudre—589; mettre un terme à la dépopulation de nos campagnes—589; consommons plus que nous produisons—589; cause de l'augmentation du coût de la vie—589; faut de toute nécessité que la population reprenne le chemin de nos campagnes—589; exploiter toutes les ressources qui sont susceptibles de procurer un travail rémunérateur—589; Gouvernement devrait s'occuper de la question des pêcheries—590.

M. Stewart (Lunenburg)—Manutention du poisson exige beaucoup de soin—591; c'est dans le transport et la vente du poisson qu'il importe d'apporter de la diligence—591; ce que nous devons faire—592; unir le plus étroitement possible les hardis pêcheurs de notre littoral et les habitants affamés des parties centrales du Canada—592; diminuer à leur minimum tous les frais indispensables de transport et d'échange—592; faire disparaître tous les frais inutiles—592; donner au producteur tout ce qui lui revient de son travail, et au consommateur tout ce qu'il reçoit en retour de son argent—592.

M. Law—Avantages de la réciprocité—592; on a fait beaucoup pour le cultivateur et peu de chose pour le pêcheur—592; à Boston pêcheurs peuvent obtenir des prix plus élevés—592; ligne de bateaux munis

RESOLUTION CONCERNANT LE PRIX DU POISSON DANS LES MARCHES INTERIEURS—*Fin.*

M. Law—Fin.
de compartiments réfrigérants devrait être établie entre Boston et Yarmouth—593.

M. Maclean (Halifax)—Différence dans le prix du poisson entre le point de production et le point de consommation—593; pour discuter la question faudrait posséder une connaissance très étendue du commerce du poisson—593; jusqu'ici nous nous sommes surtout occupés du commerce du poisson salé—594; commerce du poisson frais ne présente aucune difficulté—594; nécessaire que l'approvisionnement soit régulier, que le transport coûte assez peu cher—594; commerce du poisson est plus avantageux aux Etats-Unis—594; Canadiens ne consomment pas autant de poisson que les Américains—594; ample matière à réforme dans l'administration de nos pêcheries—595; nous ne saurions compter sur un important développement des produits de la pêche, en nous adressant uniquement au marché national—595; faut encourager l'exportation du poisson sur le marché des Etats-Unis—595.

M. McKenzie—Transport du poisson par chemin de fer—596; nécessité aussi d'améliorer les ports pour les pêcheurs—596; permettraient de faire une concurrence plus active aux Américains—596; exproprier les terres qui nuisent aux pêcheurs.

M. Loggie—Tous les jours il se produit de nouvelles améliorations dans notre industrie de la pêche—597; serait sage de diminuer les tarifs de transport à toutes les principales villes de l'intérieur de la Puissance—597; aujourd'hui on expédie du saumon gelé de Chatham à Londres en meilleure condition qu'on pourrait le faire par express de Chatham à Montréal—597; faudrait un compartiment froid dans le wagon des messageries—598; certaines difficultés, vu l'incertitude concernant les quantités de poisson expédié—598; persiste à croire que la meilleure manière de transporter le poisson frais en petite quantité, c'est par messagerie—598; réseau de l'Intercolonial devrait avoir des embranchements reliant les principaux ports de pêche à la voie principale—598.

M. C. R. Stewart, chef des huissiers, annonce que la salle de lecture est en feu et la séance est suspendue sans aucune formalité—599; ravages du feu continuèrent jusqu'au lendemain — 599; destruction presque complète du palais législatif et plusieurs pertes de vie—599.

Sir Robert Borden—Députés voulaient prendre part au débat sur la question des pêcheries, mais dans les circonstances ils préfèrent se désister—603; résolution demande une enquête par le comité des pêcheries—603; étude importante à faire—603.

Résolution adoptée—603.

RESOLUTION CONCERNANT LA PROHIBITION DES LIQUEURS ENIVRANTES.

M. Stevens—Propose résolution demandant la prohibition de la manufacture, de l'importation et de la vente des boissons enivrantes—1513; texte de la résolution—1513; question d'une importance nationale—1513; mise sur le tapis sans aucun souci des intérêts politiques—1514; doit être étudiée au point de vue moral—1514; au point de vue économique ou social—1514; membres de cette Chambre négligent un peu trop de faire ressortir le côté moral des problèmes dont dépend le bonheur de la population canadienne—1514; projet de résolution est soumis comme mesure de guerre—1514; fléau des spiritueux a existé de tout temps—1514; trop de foi en la démocratie pour croire qu'il existe un problème qu'elle soit incapable de résoudre—1514; ce que des générations antérieures n'ont pu faire, la génération présente est de taille à l'accomplir—1514; vente des spiritueux est interdite dans les deux tiers du territoire de l'Ontario—1515; il y a 572 municipalités où il ne se vend pas de spiritueux—1515; et 279 où il s'en débite—1515; province de Québec est aux trois quarts en faveur de la prohibition—1515; sur 1,143 municipalités il y en a 906 où il ne se vend plus de spiritueux—1515; au Nouveau-Brunswick 80 p. 100 de la population se trouvent sous le régime de la prohibition—1515; dans l'île du Prince-Edouard le commerce des spiritueux est partout interdit—1515; au Manitoba ce commerce est interdit dans 87 municipalités et permis dans 71—1515; Saskatchewan est à peu près sous le régime de la prohibition—1515; spiritueux ne se vendent que dans les débits de l'Etat—1515; en tant que la juridiction provinciale le permet l'Alberta est devenue abstème—1516; projet de loi relatif à la prohibition est présenté dans la Colombie-Britannique—1516; dans chaque province du Canada, de l'Atlantique au Pacifique, on a pris des mesures en vue d'établir la prohibition—1516; demande à la Chambre de considérer la prohibition au point de vue que le commerce des boissons enivrantes est contraire au bien-être de la population en général—1516; prohibition aidera au développement des forces productrices de notre nation—1516; dans une convention les représentants de 100,000 mécaniciens de chemin de fer ont appuyé la prohibition pour les Etats-Unis et le Canada—1516; opinions des chefs des employés de chemin de fer—1517; lettres de MM. Lawrence, E. A. Barker, G. D. Robertson, James Thordock, Wm. L. Best—1517; prohibition de la votka a eu un merveilleux effet sur la situation morale et économique de la Russie—1519; prospérité économique plus grande que tout ce qu'il était possible de concevoir avant la guerre—1519; paroles de M. Lloyd George sur la situation en Angleterre—1520; nous combattons l'Allemagne, l'Autriche et l'intempérance—1520; et dans la mesure où il m'est donné de le voir, le plus redoutable de ces ennemis mortels, c'est l'intempérance—1520; en France on a interdit la fabrication et la

RESOLUTION CONCERNANT LA PROHIBITION DES LIQUEURS ENIVRANTES—*Suite.*

M. Stevens—Suite.

RESOLUTION CONCERNANT LA PROHIBITION DES LIQUEURS ENIVRANTES —*Suite.*

M. Stevens—Fin.
vente de l'absinthe—1520; en 1913, la dernière année normale, le peuple anglais a dépensé £166,000,000 en liqueurs enivrantes—1520; tandis qu'il n'a dépensé que £80,000,000 seulement pour du pain et £74,000,000 pour l'armée et la marine—1520; au Canada, en 1913, la consommation de l'alcool a coûté 103 millions de dollars à la population—1520; somme dépensée pour un caprice aurait pu être une grosse contribution pour la guerre—1520; au point de vue industriel—1520; capitaux placés dans les brasseries et distilleries au Canada s'élèvent à $43,237,000—1520; dans les autres industries $1,204,000,000—1520; nombre des employés est de 4,688 au lieu de 466,438—1520; cri de la liberté personnelle—1520; quand la mise en pratique d'un droit individuel ou quand une institution fondée sur ce droit, devient un grand problème social, ou quand elle affecte directement le bien-être d'une nation, alors toute la société a le droit d'intervenir et de décider jusqu'à quel point cette institution ou cette pratique sera tolérée—1521; suggère au Gouvernement d'interdire les spiritueux tout en indemnisant les citoyens engagés dans ce commerce—1522; fabrication de l'alcool dénaturé constituerait une nouvelle industrie—1522; alcool peut servir de combustible interne pour les engins—1522; France a conclu des marchés à longs termes avec des distillateurs et brasseurs, pour son approvisionnement d'alcools destinés à fournir de la force motrice—1523; l'usage de l'alcool vaudrait au cultivateur un marché plus considérable pour les déchets de sa ferme—1523; et lui assurerait le pouvoir moteur, l'éclairage et le chauffage à des conditions plus économiques—1523.

Hon. Charles Marcil—Appuie projet de résolution—1524; l'heure est aux grandes résolutions—1524; budget comporte une dépense de $425,000,000—1524; ignorons quelle sera l'étendue de nos obligations l'an prochain—1524; mes commettants se sont prononcés, à l'unanimité, en faveur de la prohibition—1524; devoir impérieux pour nous d'agir sans retard—1524; devoir que j'accomplis en ce moment est le plus important qui m'ait été donné d'accomplir dans ma carrière d'homme public—1524; en parlant ainsi je me fais l'écho des sentiments de la population de la province de Québec—1525; appuie résolution à la demande des membres de la Dominion Alliance—1525; c'est dans la ville de Montréal, en 1875, qu'a été formée l'"Alliance fédérale pour la suppression du trafic des liqueurs"—1525; bien que les provinces anglaises, sur la question de prohibition, aient pris maintenant le pas sur la province de Québec, c'est de Montréal que le mouvement est parti—1525; appel patriotique en faveur de la prohibition par une loi fédérale—1525; texte de la requête—1525; il y a en ce pays un énorme gaspillage causé par l'alcool—1526; temps d'y mettre fin—1526; pressant besoin d'économie—1526; permettra de mieux supporter les fardeaux que nous impose notre participation à la défense de la noble cause de l'empire—1527; paroles de lord Kitchener sur la nécessité de l'économie—1527; a supplié le public d'économiser tout, notamment le charbon, les denrées alimentaires, les liqueurs enivrantes, le pétrole et les essences, le thé, le café, le tabac et les vêtements de toutes sortes, principalement les vêtements de laine—1527; la question est de savoir si la population civile doit se passer de choses auxquelles elle s'est habituée en temps de paix—1527; ou si les armées devront souffrir du manque de projectiles et d'autres munitions indispensables—1527; nous pourrions fort bien nous passer de whiskey à cette heure où nos fils, nos frères et nos proches versent leur sang pour la cause de l'empire—1527; dépense sur la population du Canada pour la consommation des spiritueux représentait en 1914 la somme de $10.84 par tête—1528; de $12.72 en 1915—1528; depuis quarante ans les provinces ont fait tout en leur pouvoir pour faire cesser ce fléau—1529; plus de neuf cents municipalités de la province de Québec sont placées sous le régime de la prohibition—1529; il en est de même de quarante-deux comtés sur soixante-douze—1529; tant que l'on n'interdira point la fabrication et l'importation des spiritueux les autorités provinciales seront impuissantes à faire cesser le commerce des boissons alcooliques—1529; devoir du Gouvernement fédéral est donc impérieux—1529; nous avons durant de longues années toléré la vente des spiritueux—1529; pourquoi n'essayerait-on point de les prescrire pendant trois ans, ou du moins aussi longtemps que durera la guerre à mort qui nous est faite?—1529; au banquet de l'association des assureurs, sir George Foster a déclaré qu'il souhaitait de toute la force de son âme l'abolition de la buvette au Canada—1529; M. Rowell, chef de l'opposition à l'assemblée législative d'Ontario: devoir sacré qui s'impose à tous les patriotes, c'est de s'employer à faire disparaître le fléau du bar—1529; du *Spectator*, de Londres, l'un des périodiques les plus influents d'Angleterre: la seule grande économie nationale qui s'offre à nous est de couper toutes les dépenses pour l'achat de boissons enivrantes—1529; conférence de M. Cudmore, professeur d'économie politique à l'Université de Toronto—1530; l'emprunt de $100,000,000, opéré en novembre dernier, n'a représenté qu'une faible partie de ce que le Canada devra faire—1530; en diminuant les dépenses occasionnées par le luxe et en pratiquant une économie rigide, l'épargne nationale du Canada devrait être portée de $200,000,000 à un montant qui représenterait deux ou trois fois ce chiffre—1530; observations sur la portée de la prohibition—1530; fabrication des besoins alcooliques est loin d'être un avantage pour le pays—1531; au point de vue de la prospérité nationale, il y a deux moyens de fabrica-

RESOLUTION CONCERNANT LA PROHIBITION DES LIQUEURS ENIVRANTES —*Suite.*

Hon. Charles Marcil—Suite.

tion possibles—1531; le premier existe, lorsque l'emploi mutuel de la main-d'œuvre et du capital fournit des avantages qui contribuent à engendrer directement ou indirectement une augmentation de production—qu'il s'agisse ou non de pourvoir les fabriques des machines nécessaires, de trouver des articles en partie fabriqués en vue de la production d'articles finis, la nourriture et les vêtements dont les ouvriers ont besoin, ou même les articles de luxe qui contribuent à assurer une existence heureuse—1531; le bonheur a, dans la vie économique d'un peuple, une place beaucoup plus grande que certains de nos mandarins voudraient le faire croire—1531; la seconde façon de fabriquer se trouve où la main-d'œuvre et le capital réuni produisent ce qui engendre le gaspillage ou la destruction réelle—1531; pour chaque million de dollars de capitaux consacré à la fabrication des spiritueux, on paie, en salaires, moins de $55,000 annuellement—1531; pareil capital dans l'industrie ordinaire permettrait d'acquitter en salaires environ $525,000—1531; Parlement a débattu cette questien en 1884, en 1889 et en 1892—1531; résolution disait que le commerce de boissons enivrantes nuit grandement au bien-être moral, social et industriel de la population du Canada—1531; que le remède législatif le plus juste et le plus efficace se trouve dans l'adoption à la mise en vigueur d'une loi prohibant l'importation, la fabrication et la vente des liqueurs enivrantes comme breuvages—1531; chaque fois la résolution fut amendée en y ajoutant les mots suivants: et cette Chambre est prête, aussitôt que l'opinion publique approuvera suffisamment des mesures restrictives, à favoriser telle mesure en tant qu'elle se trouve conforme aux attributions du Parlement du Canada—1531; s'il y avait aujourd'hui un plébiscite, cette réforme serait adoptée—1532; opinion du clergé catholique—1533; protéger notre population contre les dangers et les abus incalculables de l'usage des boissons enivrantes—1533; témoignages reçus d'un grand nombre de municipalités et de sociétés de la province de Québec dans des termes identiques—1535; l'opinion dans l'Ouest canadien est indubitablement favorable au régime de la prohibition—1536; avons vu ce qu'on a fait dans Ontario—1537; partout il existe une opinion fort prononcée en faveur de cette importante réforme—1537; l'histoire du régime de la prohibition aux Etats-Unis—1537; lutte homérique depuis 1845—1537; l'interdiction nationale de la fabrication, de l'importation et de la vente des liqueurs alcooliques n'a jamais été adoptée législativement par le Gouvernement fédéral—1537; et d'après la loi régissant le commerce entre les divers Etats, les boissons alcooliques peuvent se transmettre d'un Etat à l'autre—1537; ce régime d'interdiction n'a donc jamais été soumis à une épreuve loyale et définitive, aux Etats-Unis, comme il le serait ici, si le Parlement adoptait une loi en ce sens—1537; sept Etats américains avec une

RESOLUTION CONCERNANT LA PROHIBITION DES LIQUEURS ENIVRANTES —*Suite.*

Hon. Charles Marcil—Fin.

population de 8,253,993 ont adopté la prohibition—1537; exposé de la situation en ces Etats qui sont l'Arkansas, le Colorado, l'Idaho, l'Iowa, l'Orégon, la Caroline du Sud et Washington—1537; exemple des résultats de la prohibition—1539; question de l'alcool en France—1539; en 1910, on a constaté que la France avait un débit de vin et d'alcool par 82 habitants, tandis qu'il y en avait un pour 246 en Allemagne, 430 en Angleterre et 9,900 en Suède et Norvège—1539; en 1911, une mesure réduisant simplement le nombre des débits de boissons fut adoptée au Sénat par 137 contre 132—1539; le projet de loi fut repoussé à la Chambre—1539; changement qui s'est produit quand la guerre éclata—1539; en août 1914, le Gouvernement publia une proclamation officielle interdisant la vente de l'absinthe pendant la mobilisation—1540; certain nombre de préfets, y compris celui de Paris, ordonnèrent la fermeture des buvettes à huit heures du soir—1540; en janvier 1915, le président publia un décret interdisant d'une façon permanente la vente de l'absinthe—1540; en février 1915, cette mesure fut approuvée par l'assemblée nationale qui adopta une loi interdisant pour toujours la manufacture, l'exportation et la vente de l'absinthe ainsi que les autres liqueurs sinitaires—1540; fut ensuite décidé par un vote de 481 contre 52 de référer la question de l' "Alcoolisme en France" à la commission de l'hygiène pour étudier et faire rapport sur les meilleurs moyens d'enrayer le mal—1540; opinion des grandes compagnies industrielles sur l'alcool et la question ouvrière—1540; l'efficacité d'un ouvrier est diminuée exactement en proportion de la quantité d'alcool qu'il absorbe—1541; l'ouvrier abstème produit plus—1541; guérit plus vite d'un accident—1541; est plus régulier à son travail—1541; paroles de Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul de Minneapolis: La principale cause de tous les crimes dans notre société moderne, c'est l'ivrognerie—1542; au Canada la femme canadienne a été de tout temps l'ennemi irréconciliable du trafic des spiritueux—1542; elle est le meilleur juge—1543; ce qui se passe aux Etats-Unis et à Londres—1544; juge Wm Gemmill, de Chicago, dit: La guerre peut être infernale, mais là où elle tue 1,000 hommes, l'ivrognerie en détruit dix mille—1544; faisons comprendre à nos 250,000 soldats et à tous ceux qui s'enrôleront à l'avenir, que nous faisons tous nos efforts pour renoncer au luxe et à tout ce qui n'est pas nécessaire, afin de mieux leur aider à triompher sur le champ de bataille, selon le conseil donné aux civils par lord Kitchener—1544; ainsi, notre plus grande victoire ne sera pas même celle que nous aurons remportée sur les Allemands, ce sera plutôt celle que nous aurons remportée sur le vice le plus dangereux de l'humanité—1544.

M. Weichel—Différence entre la tempérance et la prohibition—1545; la prohibition, c'est la négation directe du libre arbitre—1545; c'est dans le cœur que doit être

RESOLUTION CONCERNANT LA PROHIBITION DES LIQUEURS ENIVRANTES —*Suite.*

M. Weichel—Fin.
écrite toute loi tendant au perfectionnement de l'humanité—1545; quand cette grande vérité sera universellement reconnue, personne n'aura à enseigner à son prochain la distinction entre le bien et le mal—1545; ne suis pas chargé de défendre les intérêts des distillateurs, brasseurs et hôteliers—1545; il y a parmi eux des citoyens honnêtes et estimables—1545; prohibition a échoué dans plusieurs endroits des Etats-Unis—1545; prohibition n'est qu'une immense farce—1545; en faveur de la liberté individuelle—1545; prétendus réformateurs de mœurs—1546; ne s'arrêtent pas à l'usage immodéré des boissons alcooliques — 1546; voudraient prohiber certains amusements—1546; prohibitionnistes feraient mieux de consacrer leur temps à obtenir des lois pour améliorer la situation dans les fabriques—1546; opinion de Mgr Gailor, évêque du Tennessee—1547; la prohibition est d'application impossible—1547; provoque des contraventions qui sont autant de sujets de honte—1547; cardinal Gibbons dit: l'établissement de la prohibition à Chicago ou en quelque autre grande ville serait chose impraticable qui favoriserait la vente des spiritueux—1547; la violation fréquente et habituelle d'une loi amène le mépris des autres — 1547; prohibition n'empêchera jamais de boire—1549; le seul remède est un effort organisé pour guérir l'homme de son défaut—1549; premièrement, au moyen de remèdes moraux, qui délivrera la volonté faible de son servage—1549; et, deuxièmement, en donnant à la volonté l'instruction et la force nécessaires pour que l'individu se maîtrise lui-même—1549.

M. Thomson (Qu'appelle)—Auteurs de la motion ont répondu d'avance à tous les arguments contre la prohibition—1553; système des licences a beaucoup contribué à faire l'éducation du peuple dans le sens de l'ivrognerie—1553; bien permis d'enlever la tentation—1553; aujourd'hui le peuple est préparé à la prohibition—1555; l'Association des Grain Growers de la Saskatchewan a adopté à l'unanimité une résolution favorable à la prohibition pour tout le Canada—1555; les fonctionnaires des trois associations des Grain Growers de l'Ouest en ont fait autant—1555; convaincu que les électeurs nous approuveraient d'adopter la prohibition d'une manière permanente—1556.

M. Thornton—Trafic des liqueurs engendre la pauvreté et la misère—1557; quatre manières de réglementer le commerce des liqueurs—1558; au moyen d'un permis, ce qui est la manière la plus ancienne et la plus répandue—1558; en deuxième lieu, le système scandinave qui n'est pas appliqué dans un but de lucre—1558; ce système a été établi pour supprimer la tentation de boire immodérément, et les bénéfices qui en découlent vont à l'Etat—1558; la troisième manière est le monopole de l'Etat—1558; sous ce régime, l'Etat contrôle ce commerce et retire les bénéfices—1558; c'est le système qui est en vigueur en Russie, et voilà pourquoi il

RESOLUTION CONCERNANT LA PROHIBITION DES LIQUEURS ENIVRANTES —*Suite.*

M. Thornton—Fin.
a été facile d'y décréter la prohibition—1558; la réglementation du commerce des liqueurs n'appartenant pas au public, d'où il s'ensuit que, lorsque les politiques de Russie ont décidé que la prohibition serait d'utilité publique, il leur a suffi de rendre une loi en ce sens, sans consulter la population qui était tellement sous l'influence des puissants du jour qu'elle s'est volontiers et paisiblement conformée à la loi—1558; la quatrième manière de réglementer le commerce des liqueurs c'est au moyen de la prohibition, qui peut être générale ou régionale—1558 l'usage des spiritueux est un fléau qu'il faut abolir —1558.

M. Gauthier (Saint-Hyacinthe)—On cherche à supprimer un trafic autorisé par la loi—1561; opposé à la prohibition—1561; prohibition au lieu d'aider à la tempérance est son plus mortel ennemi—1561; l'abus des boissons fortes est un danger—1561; pour guérir une maladie il faut appliquer un remède qui soit certain—1561; loi de prohibition en Angleterre, établie en 1734, a été rappelée deux ans plus tard par un vote de 84 à 52—1561; n'avait pas donné les résultats qu'on en attendait—1561; d'après l'expérience des Etats-Unis la prohibition est une chose impossible—1561; opinion du docteur Bertillon, de Paris, l'adversaire le plus irréductible de l'alcool—1562; en est venu à la conclusion que la prohibition est une impossibilité dans les villes, bien qu'elle puisse réussir dans les campagnes—1562; il proclame que le seul régime de prohibition qui ait produit des résultats appréciables, c'est le système norvégien—1562; l'usage de l'alcool comme breuvage est reconnue par l'Hindou, le Juif, le Chrétien, le Grec, le Catholique et l'habitant des pays scandinaves—1562; en Norvège, le gouvernement achète tout l'alcool qui est fabriqué par les distillateurs—1562; cet alcool est ensuite remis aux chimistes de l'Etat qui le rectifient, puis l'autorisation de vendre des liqueurs enivrantes est vendue à un syndicat qui possède des établissements où l'alcool est détaillé aux consommateurs—1562; tout citoyen qui pénètre dans ces établissements sait d'avance quel produit on va lui servir et le prix qu'il devra payer—1562; depuis la création de ce système l'intempérance est toujours allé en décroissant en Norvège—1562; trafic de l'alcool se continue dans les endroits où la prohibition a été établie—1562; colporteurs de spiritueux—1562; multiplier le nombre des parjurés—1563; commerce des spiritueux est sanctionné par la loi, il est bel et bien reconnu par le législateur—1563; quiconque a engagé des capitaux dans un commerce sanctionné par les lois du pays a droit d'invoquer la protection de ces lois—1563.

M. Wright (Muskoka)—Parlement a le droit de régler cette question—1564; mal est si grand, que l'heure est venue de faire quelque chose—1565; deux méthodes à choisir—1565; confier le règlement de cette question aux législatures provin-

RESOLUTION CONCERNANT LA PROHIBITION DES LIQUEURS ENIVRANTES —*Suite.*

M. Wright (Muskoka)—Fin.
ciales—1562; ou la faire régler par le Parlement fédéral—1565; les pouvoirs de la législation provinciale devraient être complétés par l'action ou une législation émanant du Parlement—1565; ou par un appel au parlement britannique pour amender l'Acte de l'Amérique britannique du Nord—1565.

Hon. J. Bureau—Opposé à la prohibition—1566; on ne doit pas empiéter sur la liberté individuelle—1566; en réalité la prohibition ne prohibe rien—1566; nous sommes dans des circonstances exceptionnelles—1566; faisons le sacrifice de la liberté, mais faisons-le comme il convient—1566; voici deux parties à un contrat immoral, elles y ont consenti toutes deux, eh bien, punissons-les toutes deux—1566; je ne veux pas appuyer cette mesure si elle a pour objet de n'en punir qu'une et que ce soit la moins coupable des deux—1566.

M. Bennett (Calgary)—L'ancienne province du Nouveau-Brunswick, avant la confédération, adopta une loi de prohibition—2317; Gouvernement qui fit voter cette mesure perdit la confiance publique—2317; le progrès qu'a obtenu le mouvement de tempérance au Canada est probablement l'un des faits les plus remarquables de notre condition sociale—2317; doute qu'aucune autre question touchant au bien-être de la population ait fait en vingt-cinq ans autant de progrès—2317; l'idée a fait des progrès merveilleux—2317; quelqu'un qui fait un usage, même modéré de boissons enivrantes, ne peut plus trouver d'emploi dans nos grandes institutions financières, compagnies de chemins de fer, banques, ou autres établissements—2317; associations de tempérance ont contribué à instruire le peuple—2318; aussi le travail d'hommes publics tels que sir Richard Scott, sir Leonard Tilley, sir George Foster—2318; exhortations puissantes de Mgr Bruchési—2318; alcool n'a aucune valeur comme breuvage—2318; si nous adoptons une loi prohibitive la perte du revenu monterait peut-être à 20 millions par année—2321; nous serions amplement compensés par le gain fait en puissance et en richesse, en économies du peuple—2321; par le travail non interrompu ni détruit durant la semaine—2321; par le bien-être qui en résulterait pour la maison et pour les enfants, par le bonheur domestique—2321; puisque les droits de propriété et les droits civils sont une des matières exclusivement confiées aux provinces, il s'en suit que ces droits ont été conférés aux provinces pour déterminer quel bien un homme devrait posséder, même si c'est un verre de spiritueux—2323; la législation qui concerne les droits de propriété et les droits civils, et tout ce qui se rattache à ces deux termes, sont du ressort exclusif de la législature provinciale—2323; nous avons conféré aux provinces la prérogative d'adopter des lois défendant la vente, l'usage et la possession, si la chose est nécessaire, de toutes boissons alcooliques—2327; nous faisons un pas de

RESOLUTION CONCERNANT LA PROHIBITION DES LIQUEURS ENIVRANTES —*Suite.*

M. Bennett (Calgary)—Fin.
plus en ce moment par la mesure qui est soumise à l'approbation du Parlement—2328; il existe depuis trente-huit ans une loi fédérale en vertu de laquelle on aurait pu établir la prohibition dans tout le Canada, et cependant, on ne s'en est pas prévalu—2328; pas convaincu qu'il existe au Canada une opinion publique assez éclairée pour établir et faire respecter une loi nationale de prohibition—2329; un amendement—2330; l'opinion publique n'étant pas la même dans les diverses provinces, il est préférable que ces lois, dont la mise en vigueur dépend de telle opinion publique, soient en premier lieu déterminées par les législatures provinciales—2330; question devrait être étudiée d'abord par les diverses législatures provinciales dans le plein exercice de leur juridiction respective—2330; invite le Parlement à adopter, durant la présente session, une loi prohibant le transport ou l'importation dans toute province des boissons alcooliques destinées à des usages ou des fins qui sont ou pourraient être défendus par la loi de telle province—2330.

M. Davidson—Les maux économiques provenant du trafic des liqueurs sont si considérables et les effets matériels de l'intempérance sont si funestes, que personne au Canada ne voudrait s'opposer à l'extirpation absolue du mal, si la chose était possible—2331; apôtres de la tempérance au Canada ont eu raison de chercher surtout à obtenir des réformes des différentes législatures provinciales—2332; proposition telle que modifiée devrait s'imposer à tous—2333; aurons fait un grand pas vers une grande réforme—2334.

M. Martin (Régina)—Abolition de la buvette dans la Saskatchewan—2335; cette loi a coupé le mal dans sa racine—2335; prêt à appuyer toute loi prohibitive qui aura pour effet de défendre tout commerce et toute fabrication de liqueurs, dans tout le pays—1335.

M. Séguin—Importe essentiellement de faire l'éducation du peuple—2336; lui montrer les résultats néfastes produits par l'abus des liqueurs enivrantes—2336; campagne de tempérance dans une grande partie de la province de Québec a porté les meilleurs fruits—2336; prohibition locale n'est qu'une véritable utopie—2336; déplore les tentatives de coercition—2336; cherche à imposer au peuple une mesure qui ne prohibe rien autre chose que le commerce licencié, le commerce légal—2336; aussi longtemps qu'il se fabriquera et s'importera des liqueurs alcooliques dans le pays il s'en boira et, surtout, il s'en boira avec les pires résultats dans les régions à prohibition locale—2337; en faveur de la résolution Stevens-Marcil—2337.

M. Stevens—Si l'amendement présenté par le député de Calgary avait pris la forme d'une motion distincte, au lieu d'une modification de ma propre motion, je l'aurais appuyé avec plaisir—2337; mais je

RESOLUTION CONCERNANT LA PROHIBITION DES LIQUEURS ENIVRANTES —*Suite.*

M. Stevens—Fin.
ne vois pas qu'il soit autre chose que la négation de ma motion—2337; il est possible que pratiquement il n'en soit pas ainsi, mais je dois dire que les deux propositions sont entièrement différentes—2337.

Hon. C. Marcil—Amendement marque un progrès dans le mouvement législatif en faveur de la tempérance, mais il est loin d'atteindre le but—2340; pour faire face aux situations extraordinaires il faut des lois extraordinaires—2340; comment allons-nous faire face aux énormes dépenses sinon par la méthode ordinaire, l'économie nationale—2340; et à mon avis le meilleur moyen à prendre, c'est de voter la prohibition dès maintenant, d'autant plus qu'elle est devenue nécessaire—2340.

M. Edwards—Nécessité qu'il y a de restreindre, en autant que ce Parlement peut le faire, la vente des boissons enivrantes—2341; la mesure la plus efficace et la plus progressive que la province de l'Ontario ait jamais passée fut l'option locale sujette au vote des trois cinquièmes—2341; une mesure suivant la résolution de M. Stevens serait inefficace, parce qu'elle chercherait à imposer à une province la prohibition bon gré mal gré—2341; l'amendement projette d'aider aux provinces dans la mesure des lois de ces provinces—2341; cette loi va donner aux mesures provinciales toute leur efficacité—2341; rien n'empêchera plus une province d'avoir la prohibition complète—2341.

M. Turriff—Comme mesure de guerre, la prohibition aurait les plus grands résultats—2342; distilleries et brasseries pourraient être mises à un autre usage et personne ne subirait de pertes sensibles—2343; réforme pourrait s'accomplir aujourd'hui plus facilement qu'en aucun autre temps—2343; l'expérience de la Saskatchewan est en faveur d'une loi prohibitive pour tout le Dominion—2343.

M. Hughes (King, I.P.-E.)—Contraint de voter contre l'amendement et en faveur de la résolution—2343; prohibition en temps de guerre est le vœu presque unanime—2343; c'est la majorité qui gouverne—2344.

M. McCraney—Je ne veux de la proposition ministérielle que comme mesure provisoire—2345; voudrais voir le Parlement aussitôt les lois des diverses provinces sanctionnées et appliquées, adopter une mesure applicable à l'ensemble du Canada et disposant de toute la question—2345.

Amendement de M. Bennett (Calgary) adopté: Pour, 66; contre, 46—2345.

Hon. C. Marcil—Motion principale ainsi modifiée devrait être mise aux voix—2345.

M. l'Orateur—Texte du projet de résolution se trouve entièrement rayé et l'amendement se trouve adopté—2346; considère que la Chambre n'est plus saisie de la motion principale—2346; après étude M. l'Orateur demande que la motion Stevens soit soumise à un vote. Résolution de M. Stevens modifiée par l'amendement de M. Bennett (Calgary) est mise à l'étude—2466.

Hon. C. Marcil—Dans la province de Québec 916 municipalités sur 1,120, ont librement adopté la prohibition et banni l'alcool de leur territoire—2467; il ne s'accorde plus un seul permis pour la vente des spiritueux dans tout le district de Québec, sauf en la ville de ce nom—2467; si l'on avait pu faire amender la loi de façon à ce que l'on pût avoir un bureau de vote en chacun des arrondissements de cette ville, l'abolition de la buvette y serait maintenant votée—2467; on voit que le sentiment populaire est très favorable à l'interdiction de la vente des liqueurs alcooliques pendant la durée de la guerre et jusqu'à trois ans après le retour de la paix—2467; depuis deux ans partout où la population de la province de Québec a été appelée à se prononcer sur la prohibition, la cause de la tempérance l'a emporté à une forte majorité—2467; c'est une erreur de croire que dans Montréal le sentiment populaire est contraire à la prohibition—2467; gouvernement provincial a promis que la loi serait modifiée—2468; autoriser un bureau de vote dans chaque arrondissement—2468; clergé catholique de Québec a droit à sa part d'honneur dans le progrès que fit la tempérance ces dernières années—2468; peuple québecquois réalise parfaitement ce qu'a fait son clergé—2468; texte d'une résolution approuvant la prohibition adoptée par de nombreuses municipalités—2468.

M. Boivin—Appuie la résolution modifiée—2471; voté contre amendement parce qu'il ne va pas assez loin—2571.

M. Sinclair—Question de prohiber le trafic des spiritueux appartient en propre à cette Chambre—2471; nous ne pouvons pas en rejeter la responsabilité sur les législatures—2471.

M. McCoig—En faveur de tout projet dont le but est d'avancer la cause de la tempérance—2472.

M. Buchanan—Adhésion à toute mesure de prohibition absolue—2472.

M. McMillan—Résolution de M. Stevens mérite appui et devrait acquérir force de loi—2472.

M. Proulx—D'après la constitution, ce Parlement a juridiction en matière de commerce et d'industrie—2473; commerce alcoolique tombe sous sa juridiction—2473; c'est aussi une question d'intérêt local—2473; touche aux habitudes du peuple—2473; une loi de ce genre doit s'appuyer sur une opinion publique très prononcée, si l'on veut en faire l'applica-

RESOLUTION CONCERNANT LA PROHIBITION DES LIQUEURS ENIVRANTES
Fin.

M. Proulx—Fin.
tion voulue—2473 ; quand les populations des diverses provinces auront prononcé leur verdict en faveur de la prohibition, ce Parlement pourra plus facilement adopter une mesure de prohibition s'appliquant à tout le pays et assurer son fonctionnement—2473 ; préfère l'amendement de M. Bennett à la résolution principale—2473.

M. Turgeon—Situation au Nouveau-Brunswick—2473 ; loi de tempérance des paroisses—2473 ; plus de succès que la loi Scott parce qu'elle vise un plus petit nombre de gens qui ont un intérêt direct à la question—2473 ; à présent on se plaint que l'alcool est introduit de temps à autre dans différentes paroisses—2473 ; opinion publique demande que le Parlement fédéral plutôt que les législatures provinciales adopte une mesure de prohibition—2474.

M. Devlin—En faveur de la tempérance—2474 ; regrette que la résolution ait été modifiée—2474 ; voterai pour l'amendement qui est la seule méthode pour exprimer une opinion en faveur de la tempérance—2474.

M. Macdonald—A moins que l'on adopte une loi provinciale qui détermine d'une manière spécifique les bornes de chacune des provinces la mesure du ministre de la Justice sera absolument de nul effet et inapplicable—2475.

M. Nesbitt—Résolution non modifiée constituait réellement une mesure de prohibition—2475 ; pour ce qui est de la province d'Ontario, ce projet permettra qu'on y apporte autant de spiritueux qu'auparavant—2475 ; seulement, il va en restreindre la vente en gros et en détail, aux pharmaciens—2475.

Résolution de M. Stevens modifiée est acceptée ; Pour 104 ; contre 15—2475.

RESOLUTIONS PAR DEPUTES: NON ADOPTEES.

RESOLUTION CONCERNANT LES CANADIENS FRANÇAIS DANS LE SERVICE PUBLIC.

M. Boulay—Propose résolution à l'effet que les Canadiens de langue française devraient occuper des emplois sur l'Intercolonial, et dans tout le service public du Canada, suivant leur nombre dans le pays—1232 ; employés supérieurs, recevant $2,000 et plus, devraient parler les deux langues officielles—1232 ; texte de la résolution—1232 ; depuis 44 ans les Canadiens français ou les Acadiens ne reçoivent pas la somme de justice à laquelle ils ont droit en ce qui concerne l'Intercolonial—1232 ; Canadiens français paraissent avoir été oubliés—1232 ; article du *Progrès du Golfe* sur les Canadiens français et l'Intercolonial—1232 ; si nos Anglais du Canada étaient traités comme le sont les Canadiens français au point de vue administratif, ils seraient encore moins enthousiastes que nous le sommes de se ranger sous les drapeaux—1232 ;

RESOLUTION CONCERNANT LES CANADIENS-FRANCAIS DANS LE SERVICE PUBLIC—*Suite.*

M. Boulay—Fin.
fierté nationale que nous a léguée la France se révolte chaque jour contre les injustices qui nous sont faites—1232 ; division de Mont-Joli à Campbellton, qui mesure 105 milles de longueur en compte 92 dans la province de Québec—1232 ; position de surintendant de cette division au lieu d'être donnée à un Canadien français est allée à un nommé Davenish qui nous arrive d'Ulster—1233 ; ferme la porte à toute promotion—1233 ; employés devraient être traités avec plus de justice—1233 ; Gouvernement est censé donner l'exemple—1233 ; personnellement je n'ai jamais sollicité cette position—1233 ; si même on me l'avait offerte, je l'aurais refusée—1233 ; état de la population dans les comtés touchés ou traversés par l'Intercolonial dans la division Moncton et Mont-Joli—1234 ; langue anglaise 76,232 âmes—1234 ; grand total de la population des comtés touchés par le chemin de fer Intercolonial et les branches principales, est ainsi d'après le recensement de 1911 : Anglais 112,994, Français 166,466—1234 ; sur 27 employés supérieurs, recevant un total de $99,930 par année il y a un seul Canadien français—1235 ; même chose existe dans les autres branches de l'administration de ce chemin de fer—1235 ; dans les quatre provinces nous aurions droit, à raison de notre population, à 66 p. 100 d'employés de langue française—1235 ; il nous manque 1,075 employés pour atteindre cette moyenne—1236 ; Canadiens français obligés de passer des examens en anglais—1236 ; supérieurs anglais ne parlant pas un mot de français—1237 ; moyen de remédier à cet état de choses—1237 ; ce serait de nommer un surintendant canadien français dans cette division, et des expéditeurs de trains de même nationalité—1237 ; les employés supérieurs du service civil à Ottawa—1237 ; sont tous censés être des hommes très capables—1237 ; ceux qui ne parlent que l'anglais ne sont pas en mesure de remplir équitablement leurs fonctions—1238 ; dans plusieurs ministères nous n'avons pas même 30 p. 100 du nombre d'employés auquel nous aurions droit, d'après le chiffre de notre population—1239 ; tableau donnant la moyenne des employés anglais et français—1239 ; si le recrutement paraît être plus lent dans la province de Québec que dans les autres provinces—ce que je ne suis pas prêt à admettre—ceci est dû aux fanatiques anglais et français qui habitent notre pays—1240 ; que l'on nous donne justice aujourd'hui dans tout le Canada nous ne demandons que la liberté d'enseigner notre langue, de pratiquer notre religion, d'instruire nos enfants, de la manière qui nous plaît, d'avoir notre part légitime des emplois publics, et c'est tout—1240 ; nous ne voulons pas enrayer l'enseignement de l'anglais au Canada—1240 ; considérons que notre union avec l'empire britannique est la meilleure sauvegarde des Canadiens français—1240 ; tout ce que nous voulons, c'est la liberté pleine et entière—1240.

Débat renvoyé à une autre séance à la demande de M. Paquet, député de l'Islet—1241.

RESOLUTION CONCERNANT LES COMMANDES DE LA COMMISSION DES ACHATS DE GUERRE.

M. Carvell—Etat donnant renseignements, noms entrepreneurs, prix, etc., des marchés passés par la commission du ravitaillement—1340.

Sir Robert Borden—Député pourrait s'entendre avec le président de la commission des achats de guerre—1340; archives de la commission sont à la portée de tout membre du Parlement—1340.

Résolution réservée—1340.

RESOLUTION CONCERNANT LA CREATION D'UN MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE.

M. Steele—Propose résolution demandant l'organisation d'un service d'hygiène publique—1220; question présente un caractère d'urgence—1220; n'a pas été examinée avec tout le soin que requiert sa haute importance—1220; Canada est presque le seul pays du monde qui n'ait point un service de la santé publique—1220; cela est dû aux principes d'après lesquels la confédération canadienne s'est formée—1220; donnait peu d'attention en 1867 aux problèmes de la santé publique—1220; l'Acte de l'Amérique britannique du Nord n'en fait nulle mention—1220; certaine confusion touchant l'autorité du gouvernement fédéral en pareille matière—1220; ce ne fut qu'en 1882 que le premier conseil d'hygiène fut créé (conseil provincial d'Ontario) au Canada—1221; provinces jugèrent de leur propre intérêt de recueillir des statistiques sur la natalité et la mortalité vu que le gouvernement fédéral avait négligé de le faire—1221; et graduellement se développèrent des services réguliers d'hygiène dans les provinces—1221; cela n'exonère nullement le gouvernement fédéral du devoir d'administrer un service d'hygiène publique—1221; gouvernement suggère vingt services qui se rattachent à ce sujet—1221; liste de ces services—1221; situation actuelle au Canada—1221; suffit pour autoriser l'organisation d'un service spécial—1221; Canada devrait profiter de l'expérience des Etats-Unis—1222; progrès réalisés dans la science médicale—1222; tuberculose a diminué de 50 p. 100 en Angleterre—1222; avec le temps et des précautions, la tuberculose deviendra une affection rare—1222; fièvre typhoide a pour ainsi dire disparu en Ecosse—1222; son extirpation est un triomphe de l'administration—1222; proportion des décès a diminuée en Angleterre—1223; où la médecine et l'hygiène ont sauvé 245,000 vies chaque année—1223; l'homme de science a réduit de moitié les pertes causées par la guerre—1223; la bacille est une ennemie plus redoutable que le projectile pour les soldats—1223; ce qui est survenu depuis la guerre de Crimée—1223; c'est aux Japonais qu'il était réservé d'enseigner aux nations de l'Europe de quelle façon il fallait appliquer d'une façon pratique les connaissances que nos savants avaient communiquées au monde entier—1223; le Japon fit appel à la science, dès le début de sa campagne contre la Russie—1223; pour la première fois, les bacilles furent moins redoutables que les balles—1223; cette guerre établit d'une façon concluante que la science médicale pouvait sauver des vies—1223; l'amirauté et le ministère de la guerre en ont fait leur profit—1223; Canada en est encore à se préparer à jouer le rôle d'une nation—1224; guerre actuelle a démontré l'avantage d'une bonne santé surtout chez nos jeunes gens—1224; il importe que le Parlement comprenne la nécessité de dévouer plus d'attention à la santé de notre population—1224; le rang que nous occuperons dans le monde dépendra de nos qualités physiques, mentales et morales—1224; très important que l'inspection des immigrants se fasse avec grand soin—1224; méthodes actuelles devront être modifiées—1224; confier qu'à des experts habiles la tâche de découvrir les maladies mentales et physiques—1224; ce qui compromet surtout la régénération de la race, à l'heure actuelle, c'est l'augmentation constante de sujets impuissants et faibles d'esprit—1224; Etats-Unis paient 32 millions par année pour l'entretien des aliénés—1225; danger que court le Canada—1225; mortalité infantile est un autre grand problème national—1225; science démontre qu'on pourrait sauver 47 p. 100 des enfants qui meurent avant l'âge d'un an—1225; prévenir 67 p. 100 de toutes les maladies atteignant les enfants de moins de cinq ans—1225; statistiques des naissances et décès dans les différentes provinces—1225; n'avons au Canada aucunes données statistiques—1225; rien qui nous permette d'évaluer l'énormité des pertes économiques causées par la maladie—1225; estime à deux milliards de dollars par année, les pertes causées aux Etats-Unis par la maladie, y compris les pertes en salaires—1225; la perte moyenne par famille, est de $110—1225; plus grande partie du fardeau pèse sur la classe moyenne—1225; l'action productive de l'individu et l'action productive de la nation dépendent de la bonne santé de notre population—1226; Canada à deux illustres exemples qu'il pourrait imiter—1227; la France qui a créé l'institut Pasteur, l'un des plus grands établissements du monde—1227; imiter l'exemple du service national d'hygiène publique aux Etats-Unis—1227; l'empêchement de la maladie sera peut-être le couronnement de la civilisation canadienne—1227.

Hon. J. D. Hazen—Au point de vue constitutionnel certaines matières touchant à l'hygiène publique relèvent du gouvernement fédéral—1228; d'autres appartiennent aux autorités provinciales—1228; provinces et municipalités sont dotées de conseils d'hygiène—1228; ont acquitté les dépenses occasionnées par les réformes qu'ils ont préconisées—1228; provinces se sont préoccupées des moyens à prendre pour prévenir la tuberculose—1228; sanatariums relèvent des

RESOLUTION CONCERNANT LA CREATION D'UN MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE—*Fin.*

Hon. J. D. Hazen—Fin.
lois adoptées par les législatures provinciales—1228; constitution ne contient aucune disposition qui s'oppose à la création d'un département d'hygiène publique—1228; mais on se demandera, au cas où l'on voudra créer un département semblable, quel sera la nature des questions relatives d'hygiène publique que ce département devra étudier—1228; de façon à ne pas intervenir dans ce qui est en vertu de la coutume, du ressort des différentes provinces—1228; état indiquant ce que le Canada a fait depuis la confédération concernant la santé publique—1229; nombreuses sont les affaires relatives à la santé publique que traite le Gouvernement fédéral à l'heure présente—1230; ces affaires sont aujourd'hui distribuées entre plusieurs départements, sans coordination ni direction homogènes—1230; elles pourraient être réunies dans un même service, qui serait celui de la santé publique—1230, avis au gouvernement fédéral sur l'hygiène—1230; la quarantaine (maritime et de frontière)—1230; la lèpre par tout le Dominion—1230; la loi sur l'hygiène dans les travaux publics—1230; la partie relative à l'hygiène dans le recensement—1230; le mouvement de la population (dans le Dominion)—1230; la santé des bestiaux—1230; l'inspection des viandes et conserves et celle des fabriques de denrées alimentaires en général—1230; falsification des denrées alimentaires et des drogues—1230; la partie qui regarde l'hygiène et la médecine dans les affaires de l'immigration—1230; l'hygiène et la médecine en ce qui concerne les affaires des sauvages—1231; matelots malades et les hôpitaux de marine—1231; laboratoire bactériologique national—1231; on pourrait y ajouter la direction sanitaire du service de préservation des eaux internationales—1231; les mesures d'hygiène à prendre pour protéger le public contre la tuberculose—1231; la petite vérole et la vaccination 1231; l'hygiène des chemins de fer, des tramways, des paquebots—1231; ministre de l'Agriculture continuera à étudier cette importante question—1231.

M. Thompson (Yukon)—Question importante—1232; plusieurs médecins désireront présenter quelques observations—1232.

Débat remis à une autre séance—1232.

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS DANS L'ONTARIO.

M. E. Lapointe (Kamouraska)—Propose avec l'appui de M. E. B. Devlin, une résolution à l'effet que depuis longtemps la Grande-Bretagne a eu constamment pour politique, lorsqu'un pays passait, par traité ou autrement, sous la souveraineté de la Couronne, de respecter la religion, les usages et la langue de ses habitants devenus par là sujets britanniques—3787; que les sujets de Sa Majesté d'origine française dans la province d'Ontario se

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS L'ONTARIO—*Suite.*

M. Lapointe (Kamouraska)—Fin.
plaignent de ce que, par suite d'une loi récente, ils ont été, dans une large mesure, privés du privilège d'enseigner le français à leurs enfants, privilège dont eux-mêmes et leurs pères ont toujours joui depuis que le Canada est passé sous la souveraineté de la Couronne britannique—3787; la Chambre à cette époque de sacrifices et d'anxiété universels, alors que toutes les énergies devraient concourir au succès de nos armes, et, tout en reconnaissant pleinement le principe de l'autonomie provinciale et la nécessité qu'il y a pour chaque enfant de recevoir une instruction anglaise complète, invite respectueusement l'assemblée législative à faire en sorte qu'il ne soit pas porté atteinte au privilège que les enfants d'origine française ont de recevoir l'enseignement dans leur langue maternelle—3787.

M. Knowles—Question de règlement—3787; question soulevée par la résolution n'est pas du ressort de cette Chambre—3787; il y a un moyen régulier d'exercer les pouvoirs conférés à ce Parlement par la constitution—3787; le Gouvernement peut refuser de sanctionner une loi provinciale ou l'on peut proposer une motion blâmant le Gouvernement de n'avoir pas refusé, dans les délais légaux, de sanctionner la loi scolaire de la législature d'Ontario—3787; au delà de ces limites, nous n'avons aucun pouvoir sur les législatures—3787.

Sir Robert Borden—Ferai observer à l'auteur de la résolution qu'il invite la Chambre à engager un débat sur une question qui n'est pas de notre ressort—3787; avant de prendre cette attitude il doit se demander s'il est bien avisé en agissant ainsi—3787; certain malaise existe dans différentes parties du pays—3787; au sujet de questions qui sont exclusivement du ressort des législatures provinciales—3787.

Sir Wilfrid Laurier—Objection soulevée est mal fondée—378; il existe de nombreux précédents à l'encontre—3788; par la présente résolution, on demande à discuter sans acrimonie aucune, une loi de la province d'Ontario—3788; à ma connaissance personnelle des résolutions en faveur du Home Rule ont été proposées et adoptées, non seulement une fois et deux fois, mais trois fois et peut-être quatre, du temps de sir John Macdonald, sous le régime conservateur et sous le régime libéral—3788; chacun sait qu'à l'heure qu'il est il existe au sein de cette province une agitation très répandue quant aux droits que possède la langue française en ce pays—3788; il n'y a rien à gagner à fuir la discussion de cette question—3788.

Hon. T. C. Casgrain—On nous demande, pour ainsi dire, de qualifier la conduite d'une législature canadienne—3788; notre loi constitutionnelle définit très clairement les pouvoirs attribués aux législatures et à l'Etat, et vu cette définition lumineuse, il me semble que l'ingérence de cette Chambre dans une question qui relève d'une législature est une ingérence

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS L'ONTARIO—*Suite.*

Hon. T. C. Casgrain—Fin.
qu'on ne saurait justifier en disant que dans une autre circonstance, la députation s'est prononcée en faveur de l'autonomie de l'Irlande—3788; les projets de résolutions relatifs au Home Rule s'adressaient au gouvernement de Sa Majesté et n'avaient pas la même portée qu'un projet de résolution de la Chambre fédérale qui approuve ou censure une législature canadienne—3788.

M. l'Orateur—La question dont la Chambre est saisie est incontestablement d'une extrême importance—3789; demain je rendrai ma décision sur la régularité du débat—3790.

Discussion autorisée, voir décision de M. l'Orateur—3848.

M. Lapointe (Kamouraska)—Devoir impérieux de proposer cette résolution—3849; provoquer un débat sur un sujet de la plus grande importance pour notre pays—3849; notre devoir à titre de représentants de la nation canadienne d'examiner courageusement la situation—3849; question d'intérêt national—3850; je nourris l'espoir que le présent débat, au lieu d'être une source de désaccord, sera le point de départ de rapports plus cordiaux entre les deux éléments de notre population—3850; depuis deux ans, M. Lloyd-George s'est fait l'apôtre de la concorde dans la Grande-Bretagne; c'est aussi ce qu'il nous faudrait au Canada—3850; vœu exprimé dans le *Times* de Londres—3850; estimant que l'alliance entre les peuples français et anglais sera cimentée par une connaissance plus intime de la part de chaque peuple du génie et de la littérature de l'autre, le comité interparlementaire franco-britannique exprime sa conviction que l'enseignement et l'usage des langues rfançaise et anglaise respectivement devraient être, autant que possible, encouragés et développés dans les deux pays, et il recommande ce sujet à l'étude prompte et complète des autorités éducationnelles et des instituteurs de France et du Royaume-Uni—3850; nous croyons qu'on ne peut établir d'union solide que par l'interprétation mutuelle de sentiment dit M. Franklin Bouillon à une conférence présidée par lord Bryce—3850; la confédération canadienne est le résultat d'un compromis—3850; il est certainement regrettable qu'il surgisse presque périodiquement des questions qui mettent en danger le travail d'unité et d'harmonie nationales qui sont si nécessaires à la formation et au développement d'un grand pays—3850; on doit s'attendre à ce que ces questions surgissent et nous ne pouvons pas les éviter; mais c'est le devoir des hommes publics canadiens de les aborder et de les traiter dans un esprit de tolérance, de justice et de liberté—3850; après cinquante ans de confédération les deux branches de la famille canadienne devraient pouvoir faire taire les fanatiques et les démagogues—3850; notre société est basée entièrement sur le respect mutuel des droits des deux grandes races canadiennes—3850; ce principe est à la base même de notre constitution—3850; il est nécessaire que ceux qui ne sont pas très au courant de l'histoire du Canada apprennent ce fait—3850; l'étroitesse d'esprit et le préjugé doivent être bannis du Canada, comme ils devraient l'être de tous les pays du monde—3850; résolution ne demande la révocation d'aucune des lois provinciales de l'Ontario—3851; n'implique ni blâme ni censure de l'attitude du Gouvernement fédéral—3851; n'aurait pas été sage d'annuler la loi sur l'enseignement du français—3851; remède aurait peut-être aggravé la situation—3851; tout règlement final de la question, pour produire de bons résultats devra être fait dans la province d'Ontario et par elle-même—3851; Gouvernement fédéral sans intervenir dans les actes de la législature d'Ontario a le droit de demander aux gouvernements de cette province de régler cette question troublante d'une façon généreuse et paisible—3851; de faire disparaître les griefs de la minorité—3851; si la majorité ne veut pas subir de contrainte de la part du Parlement fédéral dans une question qu'elle considère être du domaine des attributions provinciales, comment peut-elle espérer que la minorité se soumettra passivement à la contrainte de la législature provinciale au sujet de droits que les membres de cette minorité considèrent aussi comme inaliénables et sacrés?—3851; Canadiens français de l'Ontario aiment leur langue—3851; la plus douce, la plus pure, la plus noble qui soit jamais sortie de lèvres humaines—3851; cas que l'on fait dans le monde de la langue française—3851; *Gazette de Lauzanne*—3851; article: 'On parle le français à Berlin"—3851; tandis que Berlin s'applique avec un grand zèle à expurger de la langue allemande tous les vocables baroquement déformés et travestis qu'elle avait empruntés à la nôtre, le français rentre victorieusement dans la capitale de l'empire par la voie de Constantinople—3851; Canadiens français d'Ontario sont fiers de leur langue et prétendent avoir le droit de la parler dans ce pays—3851; veulent qu'après eux leurs enfants jouissent du même droit—3852; ils forment un groupe de 250,000 personnes et ils constituent, avec leurs frères des autres provinces, un tiers de la population du Canada—3852; il est plus aisé de marcher avec Jean-Baptiste que de l'exterminer—3852; je me rends parfaitement compte du sentiment de ceux qui croient que, pour le bien du pays, il devrait n'y avoir qu'une seule race au Canada—3852; je respecte leur opinion, quoique la mienne soit bien différente—3852; limite qu'on ne doit pas franchir, les droits et les libertés des autres—3852; opinion du très honorable Winston Churchill et de sir C. P. Lucas—3852; la générosité de traitement, le fair-play britannique, voilà le principe qu'on retrouve à la base même de toutes les lois et de toutes les mesures d'ordre constitutionnel concernant le Canada, à dater de l'Acte de Québec de 1774 jusqu'à nos jours—3853; en 1841, toutefois, le parlement britannique, induit en erreur par les clameurs de la bureaucratie du jour,

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS L'ONTARIO—*Suite.*

M. Lapointe (Kamouraska)—Suite.

édicta une loi proscrivant l'usage de la langue française au Parlement canadien de l'époque—3853; grâce aux efforts de lord Elgin, cette loi anti-britannique fut abrogée, après une assez courte durée—3853; la loi de l'Amérique britannique du Nord reconnaît la langue française comme la langue officielle du pays—3853; ce Parlement a toujours respecté les intentions des auteurs de notre constitution 3853; tout ce qui dans la confédération a un caractère national doit avoir au moins une place dans les différentes parties de cette confédération—3853; celui qui possède un droit dans l'ensemble, doit avoir quelques privilèges dans les différentes parties de cet ensemble—3853; dans Ontario se trouve la capitale du Canada, le Parlement du Canada siège dans la province d'Ontario, les différents services de l'administration nationale sont dans la province d'Ontario et la langue française est officielle dans chacun d'eux—3853; membres du Parlement fédéral pour Ontario, ont le droit, au Parlement, de s'adresser à l'Orateur en français—3853; pas juste de mettre en doute que pour l'exercice de ce droit, ils doivent avoir le privilège de recevoir dans les écoles du pays, qu'ils soutiennent avec leur propre argent, l'instruction qui leur permettra de le faire—3853; partisans du règlement 17 prétendent qu'ils ne veulent pas empêcher l'enseignement de la langue française—3853; que leur seul but est d'améliorer les méthodes et la qualité de l'enseignement du français—3853; règlements de ce genre tendent insidieusement, mais avec autant de certitude, à l'étranglement de la langue française—3854; règlement 17 est absolument inacceptable—3854; autre particularité c'est qu'aucun enseignement du français ne sera donné sans le consentement et l'approbation de l'inspecteur dont les décisions sont sans appel—3854; ne puis comprendre comment un tel état de choses recevrait l'approbation de tout homme juste—3854; nous avons passé par une crise sérieuse qui menace de devenir encore plus aiguë—3854; ce qui est le caractère le plus déplorable de la situation ce n'est pas l'agitation qui en est sortie—3854; à déplorer que cette guerre impie se fasse aux dépens de l'enfant—3854; quant à la proscription de la langue française dans Ontario, je n'ai aucune crainte—3854; politique de contrainte n'a jamais opéré l'assimilation d'une race ni proscrit une langue—3854; tentative de proscription du français en Bulgarie—3854; opinion de M. Emile Faguet, de l'Académie française—3855; congrès des délégués parlementaires de la France et de l'Angleterre—3855; génie de l'Angleterre et celui de la France, se complètent, se fécondent, s'aimantent l'un à l'autre—3856; pendant que l'on entendait en France cet éloquent plaidoyer en faveur de l'union et de l'amitié, le *Free Press* de London, Ontario, disait: "Il faut que le chef des libéraux de l'Ontario en finisse avec son habitude de parler en français dans l'Ontario à des auditoires canadiens français"—3856; ce journal n'exprime pas les véritables convictions de mes compatriotes de langue anglaise—3856; nous incombe de faire respecter les droits égaux de tous les citoyens—3856.

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS L'ONTARIO—*Suite.*

M. Lapointe (Kamouraska)—Fin.

M. Devlin—Résolution divisé en trois parties distinctes—3856; infiniment regrettable que la législature d'une province vote une loi qui irrite les sentiments d'une imposante minorité, au point d'obliger celle-ci à s'adresser au Parlement, pour obtenir le redressement de ses griefs—3856; pétitions et assemblées publiques—3857; j'interprète ces diverses manifestations comme l'expression du sentiment de la population française de ce pays qui ne demande pas l'annulation d'une loi quelconque d'Ontario ni d'aucune autre province, mais qui s'adresse à l'intelligence, au bon sens et à la générosité du peuple canadien—3857; à titre de canadien, je suis partisan de la plus entière liberté pour toutes les nationalités et toutes les croyances du pays—3857; discours de sir Robert Borden en Angleterre en 1915—3857; exprimait les véritables sentiments de notre population—3857; cet immense empire embrasse beaucoup de nationalités et de croyances différentes qui, dans les présentes circonstances, sont unies dans une idée commune—3857; ainsi le Canada n'est pas habité par une seule race—3857; ceux qui, les premiers, ont occupé le sol de ce pays étaient les fils d'une grande nation qui, heureusement, est aujourd'hui notre alliée, la grande nation française—3857; dans les îles Britanniques, à Shorncliffe, il y a aujourd'hui plusieurs régiments dont la langue maternelle est le français et non l'anglais et qui sont venus du Canada pour faire leur devoir dans cette grande guerre—3857; depuis vingt-cinq ou cinquante-ans l'esprit national s'est développé et aujourd'hui le sentiment de la nationalité est devenu fort et vigoureux au Canada—3857; de pareils sentiments doivent être applaudis dans tout le pays comme ils l'ont certainement été en Angleterre—3857; célébration du troisième centenaire de la fondation de Québec en 1908—3857; paroles de sir George Garneau, maire de Québec—3858; "Les Canadiens français éprouvent un sentiment inexprimable d'orgueil patriotique et de reconnaissance envers les deux grandes nations qui ont tour à tour présidé à nos destinées: La France toujours aimée, à qui ils sont redevables de la vie et de leurs grandes traditions; l'Angleterre, qui les a laissés libres de grandir en gardant leur foi, leur langue et leurs institutions, et qui les a dotés d'un régime constitutionnel fondé sur la plus grande somme de libertés, et qui est, sans contredit, le plus beau et le plus parfait du monde"—3858; on trouve la les vrais sentiments du Canadien français—3858; opinion de sir James Whitney—3858; nous qui sommes des autres provinces, nous respectons et nous aimons nos concitoyens de la province de Québec à cause de leurs qualités intrinsèques, de leur attitude et de leur concours dans les temps difficiles et péril-

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS L'ONTARIO—*Suite.*

M. Devlin—Suite.

leux—3858; nous ne pouvons pas oublier ce qu'ils ont répondu lorsqu'on les sollicitait de s'unir à une puissance étrangère contre l'empire britannique—3858; fait d'armes de la ferme de Chrysler—3858; et nous ne pouvons pas oublier que là et alors une compagnie de voltigeurs canadiens français a rougi de son sang la terre du Haut-Canada pour la défense des institutions et des liens britanniques—3858; loi de naturalisation—3859; au Canada, les aubains sollicitant la naturalisation sont tenus d'avoir une connaissance suffisante des langues française ou anglaise—3859; la loi qui régit la naturalisation en notre pays est d'établissement tout récent, et elle reconnaît à tout Canadien français le droit de faire usage de la langue française à l'exclusion de toute autre en quelque province où il lui plaise de se transporter, si tel est son désir—3859; or, si cette loi est saine et sage, si elle est fondée sur la logique, convient-il de faire en sorte que les enfants de ceux qui viennent s'établir au Canada et ont le droit de faire usage de cette langue ne puissent pas apprendre à parler correctement le français—3859—situation où se trouvaient les Canadiens français avant la confédération—3859; opinion de M. George Hodgins, bibliothécaire du département de l'Instruction publique de l'Ontario et compilateur de l'Histoire documentaire de l'Education dans le Haut-Canada—3859; il est une catégorie d'écoles confessionnelles qui n'ont donné que fort peu de tablature au directeur général—3859; ce sont les écoles françaises et allemandes—catholiques pour la plupart—que l'on trouve ici et là dans le Haut-Canada—3859; pour elle, il a suffi de faire en sorte qu'elles fussent pourvues d'instituteurs de même langue que les contribuables intéressés et n'en parlant pas d'autre—3859; fort heureusement, nous avons pu, avec la sanction du directeur général, accorder ce privilège à la faveur de la loi d'application générale et non pas de celle qui régit les écoles confessionnelles—3859; en 1851, il fut accordé un certificat de capacité à un instituteur français dans le comté d'Essex, peuplé en grande majorité de Canadiens français—3860; la commission scolaire du comté d'Essex fut aussi informée que le conseil de l'Instruction publique du Haut-Canada permet de remplacer le mot "anglais" par le mot "français" partout où il se rencontre et s'applique à des candidats français en se présentant aux examens devant le bureau des écoles publiques du comté—3860; le certificat devra évidemment se limiter expressément à l'autorisation d'enseigner la langue française—3860; en 1858 on étendit partiellement aux instituteurs allemands l'application du principe qui avait été posé en cette circonstance—3860; il était non seulement convenable, mais légal d'enseigner le français dans les écoles de la province d'Ontario, avant la confédération—3860; depuis l'établissement de la Confédération, le français a joui des mêmes droits jusqu'au jour où l'on adopta la mesure que l'on est convenu de désigner sous le nom de Règlement 17—3860; ainsi en vertu du règlement 15 dans la province d'Ontario, l'enseignement du français et l'enseignement de l'allemand étaient sanctionnés par la loi—3861; le règlement 17 annule certains privilèges qu'on a accordés aux Canadiens français dans l'usage de leur langue comme langue d'enseignement dans leurs écoles—3861; on ne prive pas les Allemands du droit à l'enseignement de leur langue dans les écoles d'Ontario—3861; le règlement 17 rend facultatif l'enseignement du français aux élèves Canadiens français au cours des deux premières années de leurs études—3861; mais l'idée, l'esprit et la lettre de la loi veulent que du moment que ces élèves ont une connaissance suffisante de la langue anglaise, la langue française soit complètement mise de côté et que toute l'instruction se continue en anglais—3861; grief des Canadiens français est bien fondé—3861; je désire que les Canadiens français soient aussi bien traités que leurs compatriotes de langue anglaise—3861.

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS L'ONTARIO—*Suite.*

M. Devlin—Fin.

Sir Robert Borden—D'accord avec M. Lapointe sur ce qu'il a dit concernant l'attachement des Canadiens-français à leur langue—3863; aussi concernant l'union de notre empire avec la république française dans cette guerre—3863; résolution est plutôt à l'adresse du Parlement que du gouvernement—3863; ne demande aucune décision de la part du cabinet fédéral—3863; de cette motion il ne peut résulter rien de bon et il peut en résulter beaucoup de mal—3863; impossible d'y donner mon appui—3863; il (M. Lapointe) désire que cette Chambre admoneste la législature d'Ontario—3863; sans la moindre enquête, sans même donner lecture de la loi et des règlements en question, on nous invite à prévenir la législature d'Ontario que la politique annoncée et appliquée par la loi qu'elle a rendue et par les règlements qu'elle a établis n'est pas d'accord avec la justice—3863; qu'elle doit prendre notre avis sur la question et agir autrement qu'elle n'a fait—3863; il est impossible d'accepter cette proposition—3863; des gens qui sont en position d'être renseignés sur le sujet m'ont dit que la province d'Ontario maintient un certain nombre d'écoles pour la formation de professeurs bilingues—3863; qu'elle subvient aux dépenses de voyages de professeurs dont la langue maternelle est le français pour qu'ils acquièrent une bonne connaissance des deux langues—3863; il est fait un don spécial aux écoles bilingues pour que ces professeurs y soient employés—3863; une politique qui produit de tels résultats ne me paraît pas pouvoir être avec justice décrite comme tendant à proscrire la langue française dans la province d'Ontario—3863; à mon sens, il n'appartient pas à un membre de cette Chambre d'examiner ni de condamner des lois ou des règlements au sujet de choses sur lesquelles la législature et le gouvernement de la province ont exclusivement juridiction—3868; notre constitu-

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS L'ONTARIO—*Suite.*

Sir Robert Borden—Suite.

tion se rattachant à la question de langue donne aux langues française et anglaise le statut de langues officielles pour les affaires fédérales et pour les affaires publiques de la province de Québec, c'est-à-dire, au Parlement fédéral, devant les tribunaux fédéraux, dans la législature de Québec et devant les tribunaux de Québec—3864; provinces du Canada ont le pouvoir plénier de régler la question de langue dans les limites de leur territoire—3864; c'est là mon interprétation de la disposition de la constitution du Canada—3864; on pourrait se demander pourquoi à une époque où, toutes nos énergies devraient concourir au succès de nos armes, on croit le moment opportun de déposer une résolution de cette nature devant le Parlement qui ne peut évidemment exercer aucune autorité au point de vue législatif sur le sujet qu'elle soulève—3866; si M. Lapointe avait désiré réellement que cette admonition atteignit son but, il aurait été de beaucoup préférable de l'adresser à la législature d'Ontario elle-même, quand elle était encore en session et en mesure de prendre cet avertissement en considération—3866; M. Lapointe garde le silence sur ce qui se passe dans la province du Manitoba—3867; il est satisfait de la situation scolaire au Manitoba—3867.

M. Lapointe (Kamouraska)—La question des nouvelles lois scolaires du Manitoba n'est pas encore dans l'arène fédérale—3867; autant que je sache, le Parlement n'a pas encore reçu de requêtes le priant de révoquer cette loi ou d'intervenir de quelque manière—3867.

Sir Robert Borden—En ce qui concerne la question du vote décidée par le Gouvernement et qui n'a provoqué aucune expression d'opinion ni motion de la part de notre collègue, le Parlement n'est pas plus saisi de la question scolaire de l'Ontario que de celle du Manitoba—3867; je défie qu'on me contredise sur ce point. Ni l'une ni l'autre de ces questions n'est soumise au Parlement—3867; opinion de l'honorable Edward Blake—3868; aucun changement restreignant les prérogatives d'une province ne peut être fait à la constitution, sans le consentement de cette province—3868; on ne prétendra certainement pas que le Parlement canadien, sans consulter les provinces ou contre leur volonté manifeste, pourrait et devrait présenter une adresse à Sa Majesté pour que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord fût modifié de manière à restreindre les attributions des législatures provinciales—3868; si ce Parlement pouvait, sans le consentement des provinces intéressées, adopter une résolution tendant à modifier l'acte de l'Amérique britannique du Nord de manière à restreindre les droits des législatures provinciales, aucune province canadienne ne serait plus menacée que la province de Québec—3868; c'est parce que cette province voulait conserver la direction de ses propres affaires qu'elle n'a pas voulu de l'union législative pro-

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS L'ONTARIO—*Suite.*

Sir Robert Borden—Fin.

posée par sir John A. Macdonald—3868; c'est l'opposition de la province de Québec qui nous a valu une confédération à la place d'une union législative—3868; si la proposition était acceptée, une province canadienne qui n'aurait pas été consultée ou qui aurait exprimée son opposition, serait exposée à voir ses prérogatives diminuer sous l'empire d'une résolution adoptée par le Parlement du Canada—3868; pourquoi ne pas laisser cette question à la décision du corps législatif dont elle relève de par la constitution et auquel elle a toujours été réservée, depuis la Confédération, en 1867—3869; considère que le dépôt de cette résolution est une démarche regrettable surtout du point de vue de la province de Québec—3869; ne peut que rendre plus tendues les relations entre les deux principales races qui habitent le pays—3869; c'est dans les législatures provinciales que ces questions doivent être débattues—3869.

Sir Wilfrid Laurier—Ecarte immédiatement tout le côté constitutionnel de la question—3869; pas l'intention d'engager un débat sur l'acte de l'Amérique britannique du Nord—3869; encore moins de nier le pouvoir souverain de la législature d'Ontario de se prononcer sur cette question—3870; prends la parole pour plaider devant la population d'Ontario la cause des sujets d'origine française de Sa Majesté dans cette province—3870; se plaignent qu'une loi les prive, en matière d'enseignement, de droits qu'ils ont exercés et que leurs ancêtres ont exercée avant eux—3870; M. Hocken, rédacteur en chef de l'*Orange Sentinel*, me priait d'intervenir dans cette affaire—3870; de faire connaître mon avis à mes compatriotes—3870; quelques-uns de mes amis ont qualifié cette lettre d'impertinence—3870; si je crois me rendre à l'invitation qui m'a été adressée, je voudrais donc savoir où je pourrais y répondre ailleurs que dans cette Assemblée—3870; la *Sentinel* s'adresse à moi comme au chef de l'élément français au Canada—3870; je dirai sans tarder que, lorsqu'on s'adresse à moi comme au chef de l'élément français au Canada, je suis tenu de refuser ce titre glorieux—3870; il ne m'a jamais appartenu—3870; sans prétendre avoir été le guide de l'élément français au Canada, j'ai eu l'honneur d'être reconnu comme chef des libéraux canadiens de toutes les origines, canadiens de naissance et canadiens par adoption et de tous ceux dont les aspirations sont exprimées dans les principes du libéralisme anglais qui ont été préconisés par Fox, par O'Connell et par Gladstone, et dont le plus important était la protection des minorités—3870; n'ai jamais fait appel aux préjugés nationaux, ni aux attaches religieuses—3870; j'ai chaque fois tâché de trouver une solution en m'adressant à la conscience de tous les amis de la liberté—3870; c'est l'attitude que je prends aujourd'hui pour discuter la question sou-

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS L'ONTARIO—*Suite.*

Sir Wilfrid Laurier—Suite.
mise au Parlement canadien—3870; lorsque l'armée française rendit les armes en septembre 1760 il y avait 60,000 colons qui devaient devenir sujets britanniques et dont le sort causait de l'anxiété au général de Lévis—3871; demanda la jouissance de leurs droits civils et le libre exercice de leur religion—3871; conditions furent acceptées—3871; malgré tous nos heurts et nos démêlés, il est une question qui n'a pas produit de froissements pendant plus d'un siècle et demi: la question de l'instruction publique—3871; de 1760 à 1885 la question de l'instruction publique n'a provoqué aucune dissension—3871; dans l'Ontario comme partout ailleurs, les colons français purent avoir leurs écoles et enseigner leur langue à leurs enfants—3871; en 1885 les droits de la population française en matière d'enseignement furent discutés pour la première fois—3871; cela s'est passé dans Ontario, sous le ministère de sir Oliver Mowat—3871; ce vieil homme d'Etat fit preuve de la plus insigne magnanimité en défendant les droits de la minorité française—3871; il réorganisa les écoles bilingues qui ont, pendant des années, donné satisfaction à la minorité, ainsi qu'à la majorité—3871; il y a six à sept ans, on se plaignit des résultats fournis—3871; les écoles ont pu devenir défectueuses mais si elles le sont devenues, ce n'est pas parce que le système était défectueux, mais parce qu'il n'était pas convenablement appliqué—3871; le vrai remède eut été de maintenir ce système d'écoles dans l'esprit qui avait présidé à sa création—3871; au lieu de cela, le conseil de l'instruction publique, d'abord, et la législature d'Ontario ensuite, ont établi des règlements qui, au dire de la minorité française, ont beaucoup nui à leur utilité et les ont presque rendues sans valeur et improductives—3872; l'élément français a partout accepté la situation, sauf dans la ville d'Ottawa—3872; il a obéi à ces règlements sous protêt—3872; il s'est adressé aux cours de justice pour les combattre, et l'affaire est encore pendante—3872; Gouvernement a repoussé la demande de l'annulation de cette loi—3872; longue expérience nous a appris que l'exercice du droit de veto n'a pas abouti à des résultats satisfaisants—3872; si la loi avait été annulée, rien n'eût empêché l'assemblée législative de la voter de nouveau, ce qu'elle aurait fait sans aucun doute—3872; je ne blâme point le Gouvernement d'avoir refusé d'annuler la loi d'Ontario—3872; regrette qu'il n'ait pas jugé à propos d'appeler l'attention de la législature et du gouvernement d'Ontario, ainsi qu'il était en son pouvoir de le faire, sur les revendications de la minorité, en l'invitant à en faire l'objet d'un bienveillant examen—3872; Gouvernement actuel aurait eu raison de faire au moins certaines représentations au gouvernement d'Ontario à ce sujet—3872; si j'appuie la présente motion, ce n'est pas parce que nous désirons imposer notre manière

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS L'ONTARIO—*Suite.*

Sir Wilfrid Laurier—Suite.
de voir à la population d'Ontario—3872; ou contraindre cette province à faire ce à quoi elle se refuse—3872; nous voulons inviter nos compatriotes de l'Ontario à examiner la situation en tenant compte du mouvement actuel—3872; les prier de faire porter leurs investigations sur des revendications qui, à leurs yeux, peuvent être légitimes ou mal fondées, mais qui sont pour le moins dignes de respect—3872; ce que je demande à mes concitoyens de l'Ontario c'est d'imiter l'Angleterre dans son traitement des nationalités par tout l'univers—3874; tout ce que je désire, c'est que la province d'Ontario, ainsi que la province du Manitoba, nous permettent d'instruire nos enfants dans la langue de nos ancêtres—3874; l'Ontario, parce que le droit à notre langue nous fut concédé par la Couronne elle-même—3874; le Manitoba, parce que lors de son érection en province, la langue française y fut introduite de par la volonté expresse et la législation de ce Parlement—3874; mon attitude en 1896—3874; Parlement fédéral se mit en frais d'adopter une loi qui imposait à la province du Manitoba un système d'instruction publique sans tenir compte de la législature manitobaine—3874; j'ai combattu ce projet de loi—3875; je fis justement ce que je fais aujourd'hui—3875; je m'adressai au gouvernement du Manitoba; je m'adressai à la législature et aux citoyens, et, je leur dis: "Voici un grief. Qu'on le discute ou non, peu importe. Je vous demande de vous montrer généreux envers la minorité et de rectifier l'erreur que vous avez commise."—3875; on écouta mon appel—3875; la législature du Manitoba, se rendant à mon vœu, modifia le loi que la majorité approuvait, mais que condamnait la minorité, afin de remédier en grande partie aux griefs de la minorité—3875; loi de 1897 accordait à la minorité du Manitoba le droit à l'enseignement religieux et français—3875; on vient de retirer, quant à l'usage du français, la concession qu'on accordait en 1897—3875; résolution passe sous silence le grief de la minorité manitobaine—3875; pour y remédier, nous prendrons un autre moyen—3875; dans Ontario, le règlement 17 a rétréci le cercle de l'enseignement du français—3876; on peut continuer à l'enseigner, bien que sous une forme modifiée, dans toutes les écoles où il était enseigné avant le mois de juin 1912—3876; mais on ne peut l'enseigner dans les autres écoles—3876; ce qui revient à dire qu'on ne peut introduire l'enseignement du français dans aucune nouvelle école—3876; d'après le règlement 17 pour les élèves français, même apprenant l'anglais, le moyen de communication entre l'élève et le professeur devra être l'anglais—3877; on fait de la langue anglaise la seule langue employée entre l'élève et l'instituteur, sauf dans des circonstances très exceptionnelles—3877; l'inspecteur en chef devra décider s'il est ou non nécessaire d'accorder à l'enfant

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS L'ONTARIO—*Suite.*

Sir Wilfrid Laurier—Fin.

le privilège d'être instruit dans la langue française—3877; si l'on veut que l'enfant fasse des progrès même dans sa propre langue, qui est le français, ou même dans la langue anglaise, le moyen de communication entre l'instituteur et l'enfant devrait être la langue française—3877; les enfants qui commencent par s'instruire dans leur propre langue apprennent ensuite l'anglais plus aisément—3878; opinions de M. Owen Edwards, inspecteur en chef des écoles dans le département gallois du bureau d'éducation en Angleterre, de M. A. F. Davies, secrétaire du département gallois, de M. Warre Cornish, représentant de la branche écossaise du bureau de l'éducation—3878; opinion de M. Mackay, surintendant de l'éducation dans la province de la Nouvelle-Ecosse—3878; en face de ces autorités, après ces opinions d'experts, qui ont consacré leur vie à enseigner dans les écoles bilingues, ne suis-je pas autorisé à demander à la législature d'Ontario d'entendre de nouveau notre cause dans une question d'aussi grande importance?—3879; je ne demande rien de plus que cela—3879; si l'Angleterre est aussi forte qu'elle l'est aujourd'hui, c'est parce que les institutions britanniques ont amené partout la liberté et le respect des minorités—3881; je prendrai la liberté de faire ici à Ottawa, un appel, non dans un esprit d'arrogance, mais dans le même esprit qui a inspiré les institutions britanniques, dans l'espoir qu'il sera entendu à Ottawa, à Toronto et jusqu'à Winnipeg—3882.

Hon. T. Chase Casgrain—Impossible de donner mon appui à la résolution—3882; il y a dans la présentation de cette résolution certaines circonstances qui sont surprenantes et très significatives—3882; l'agitation dont nous sommes témoins existe depuis au moins six mois—3882; depuis l'ouverture de la présente session, la législature d'Ontario a été convoquée et prorogée—3882; pourquoi cette résolution n'a-t-elle pas été présentée à l'époque où l'on aurait pu y appeler l'attention de la législature d'Ontario—3882; élection générale sous peu dans la province de Québec—3882; on a voulu fournir un cri de bataille aux libéraux pour battre le parti conservateur—3882; frayer la voie à sir Wilfrid Laurier et à ses partisans lorsque viendront les élections fédérales—3882; fait singulier—3882; on a soigneusement éliminé de cette résolution toute allusion à la situation existant au Manitoba—3882; dans l'Ontario le gouvernement est conservateur alors qu'au Manitoba il est libéral—3882; la grande lutte de 1896—3882; le parlement fut alors saisi d'une loi réparatrice, non pas par quelque fantaisie ou caprice du parti conservateur ou de sir Charles Tupper, son chef à cette époque—3882; mais parce que le Conseil privé d'Angleterre lui avait dit que dans les circonstances cette Chambre avait le droit de voter une loi réparatrice que la province du Manitoba avait refusé d'adopter—3882; voilà pour-

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS L'ONTARIO—*Suite.*

Hon. T. C. Casgrain—Suite.

quoi cette Chambre fut saisie d'une loi réparatrice—3882; promesse de sir Wilfrid Laurier aux électeurs de Québec—3882; je me prévaudrai des moyens qu'offre la Constitution pour rendre à la minorité les droits entiers qu'on lui a enlevés—3882; dans les autres provinces il criait: "Ne touchez pas au Manitoba"—3883; résultat, convention Laurier-Greenway—3883; écoles bilingues devaient être établies dans le Manitoba—3883; Manitoba a mis en pièces la convention intervenue entre MM. Laurier et Greenway—3883; chef de l'opposition dit, pour le moment nous ne ferons rien—3883; je me demande alors si l'inspiration qui a donné naissance à la résolution se trouve dans le sens élevé du devoir et du patriotisme—3883; ce n'est pas ici le lieu de discuter cette question—3883; question a été soumise aux tribunaux—3883; aspect historique de la question—3883; à l'époque de la conquête il n'y avait qu'une seule province s'étendant du golfe Saint-Laurent aux montagnes Rocheuses—3883; la législature siégeant à cette époque à Niagara et faisant des lois pour le Haut-Canada adopta une résolution conçue dans les termes suivants: "Que les lois qui ont déjà été promulguées, ou peuvent l'être dans la suite, par la Législature de cette province, soient traduites en français pour l'avantage des habitants du district ouest de cette province, et des autres colons français qui peuvent venir se fixer dans cette province—3883; voilà l'esprit qui a présidé au traitement des habitants de langue française de la province de l'Ontario, ou du Haut-Canada, à cette époque bien que le seul représentant de langue française dans la législature du Haut-Canada fût alors M. Jacques Duperron Baby—3883; en 1840 l'usage de la langue française fut aboli—3883; en 1844 pétition fut adressée à la reine Victoria par la législature demandant le rétablissement de la langue française—3883; dans la suite Ontario ne s'opposa pas à l'émigration de colons de la province de Québec—3883; à l'époque de la confédération l'article 133 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord fut édicté, et cet article est la consécration du principe des deux langues officielles au Canada—3884; en 1890, il se déroula ici un débat prolongé et demeuré célèbre et que tous ceux qui connaissent l'histoire de ce pays doivent se rappeler—3884; ce débat avait trait à l'abolition de la langue française dans les Territoires du Nord-Ouest—3884; dans quel esprit la langue française était alors traitée—3884; opinions de l'honorable Edward Blake et de sir John Macdonald 3884; expression de sentiments dignes—3885; conclusion du débat fut qu'il fallait laisser régler la difficulté par les législatures des Territoires du Nord-Ouest—3885; question n'était pas du ressort du Parlement fédéral—3885; quel effet pratique aura la résolution qu'on propose aujourd'hui—3885; doute qu'elle calmera l'agitation qui secoue Québec et Ontario—3885; je ne veux pas qu'un règlement ou un décret de la législature de

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS L'ONTARIO—*Suite.*

Hon. T. C. Casgrain—Fin.
l'Ontario, soit sujet à censure de la part de la Chambre des communes—3885 ; s'il se trouve une province au Canada dont il serait imprudent de la part des Communes de révoquer en doute les arrêtés ; s'il se trouve une province au Canada qui doit se garer de tout empiètement sur son autonomie ; s'il se trouve une province au Canada qui doit repousser jalousement toute usurpation de sa juridiction par le fédéral, c'est bien la province de Québec—3885 ; si nous intervenons pour discuter les lois scolaires de l'Ontario, il serait loisible aux députés des Communes de discuter toute loi de la législature de Québec—3885 ; à différentes reprises, la province de Québec a adopté des lois—et je ne blâme aucunement la législature de Québec—de nature à déplaire aux gens de l'Ontario—3885 ; et si, parce que ces lois ne sont pas du gré de la province de l'Ontario, la Chambre des communes se permettait de les condamner ou de les critiquer, je serais à coup sûr le premier à m'opposer—3885 ; non seulement cette résolution est inutile, mais elle est dangereuse—3886 ; paraît inoffensive à ceux qui ne sont pas au courant des circonstances 3886 ; pourquoi essayer de substituer notre jugement à celui des cours de justice que les amis de la minorité cherchent à obtenir—3886 ; c'est un principe gros de dangers que d'essayer de mettre en antagonisme de cette manière-là le pouvoir exécutif avec le pouvoir judiciaire—3887 ; du moment que l'on n'a pas osé blâmer notre conduite, du moment qu'il ne s'est pas trouvé un seul membre de cette Chambre qui ait osé se lever dans cette assemblée et condamner la conduite du Gouvernement pour avoir refusé de révoquer cette loi, c'est là non seulement la justification de l'attitude que nous avons prise, mais encore la condamnation de ceux qui ont parcouru les provinces de Québec et d'Ontario pour faire signer les requêtes que l'on sait, requêtes qui n'ont pu obtenir l'appui d'un seul des 221 membres qui siègent en cette enceinte—3887.

Hon. R. Lemieux—Questions d'un ordre supérieur qu'un homme soucieux d'accomplir son devoir ne doit pas craindre d'aborder carrément qu'elles qu'en soient les conséquences—3888 ; la proposition renferme dans des termes modérés, une expression d'opinion et l'énonciation d'un principe sur lesquels peut se rallier l'unanimité des citoyens qui ont à cœur la prospérité du Canada—3888 ; loin de moi la pensée de dicter à quiconque une ligne de conduite, encore moins à une province de la confédération—3888 ; appartenant à une minorité, je me fais le défenseur de l'autonomie provinciale—3888 ; le parti libéral, historiquement et par tradition, a toujours résisté avec la plus grande énergie à toute tentative d'ingérence de la part du pouvoir fédéral dans les questions qui sont à toute évidence du domaine provincial—3888 ; la question bilingue est arrivée à ce point d'acuité qu'à l'heure actuelle nous sommes en face d'un état de choses et non d'une simple théorie—3888 ; quelque soit

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS L'ONTARIO—*Suite.*

Hon. R. Lemieux—Suite.
l'aspect sous lequel on se place pour étudier cette question, soit au point de vue de la loi, soit au point de vue de la constitution, je comprends que pour qu'une minorité jouisse de la plénitude de ses droits et de ses privilèges, il lui faut compter sur la bonne volonté et la tolérance de la majorité—3888 ; veux en appeler à ces généreux instincts qui ont toujours distingué la nation anglaise dans le traitement à accorder aux minorités—3889 ; que les Canadiens-français aient été conquis ou cédés, cela n'a rien à voir à la question débattue—3889 ; Canada est aujourd'hui habité par une majorité de langue anglaise et une minorité de langue française—3889 ; incombe à nos hommes d'Etat de voir à ce que ces deux éléments apprennent à s'estimer et à se respecter mutuellement—3889 ; politique traditionnelle de la Grande-Bretagne dans toutes les parties du monde—3889 ; une race peut être cédée à une autre, elle peut être conquise par la force des armes, mais il existe des frontières morales qu'on ne saurait franchir par la seule force physique—3889 ; la langue d'une race est une de ces frontières—3889 ; l'Allemagne a cherché en vain à bannir la langue française de l'Alsace-Lorraine—3889 ; tous les efforts ont abouti à un insuccès lamentable—3889 ; l'Angleterre a édifié le plus grand empire colonial de tous les temps et elle a réussi à le maintenir uni parce que, docile à la voix de ses hommes d'Etat, elle a respecté les traditions, les convictions religieuses, les droits civils, les coutumes et la langue de ses sujets—3889 ; on aurait absolument tort de penser que l'unité de l'empire doit reposer sur l'uniformité de langue—3889 ; lisez l'histoire universelle et l'histoire de l'empire romain par Gibbon—3889 ; vous y verrez que jamais l'unité d'un empire n'a dépendu de l'uniformité de langue—3889 ; la diversité des langages des lois contribue, au contraire, dans une large mesure, à l'union et à l'ordre public—3889 ; certaines gens soutiennent que si l'on admettait l'enseignement du français dans les écoles de l'Ontario l'on établirait, par le fait même, un privilège en faveur de tous les étrangers qui viendraient s'établir au Canada—3890 ; ils concluent de là à l'impérieuse nécessité d'une langue unique—3890 ; l'immigrant qui vient s'établir au Canada sait que, dès lors, il doit obéir aux lois du pays—3891 ; il ne peut réclamer de privilèges spéciaux il sait qu'il n'existe, au Canada, que deux langues officielles, c'est-à-dire l'anglais et le français—3891 ; personne ne soutiendra qu'il ne faut faire aucune distinction entre l'immigrant venant d'une terre étrangère et les enfants du sol—3891 ; nous, Canadiens-français, nous sommes les enfants du sol, nous sommes les descendants d'ancêtres établis ici longtemps avant la cession—3891 ; Québec et Ontario étaient à cette époque compris dans le territoire connu sous le nom de Nouvelle-France et c'est ce territoire, avec tous ses habitants, que

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS L'ONTARIO—*Suite.*

Hon. R. Lemieux—Fin.

le traité de Paris a fait passer sous la domination de Sa Majesté britannique—3891; la politique traditionnelle de la Grande-Bretagne a toujours été de respecter la religion, les droits civils, les usages, les coutumes et la langue du peuple conquis—3891; sans attacher une signification blessante au mot immigrant, je dis que le Canadiens-français n'en est pas un et ne doit pas être considéré comme tel—3891; pour le Canadien-français le Canada est sa patrie et non un pays d'adoption—3891; attaques ridicules portées contre la langue que parlent les Canadiens-français—3891; c'est la langue savoureuse de la vieille France—3891; les hommes d'Etat anglais, guidés par une sage et prévoyante politique, ont toujours respecté cette belle langue et ont reconnu ses droits—3891; nous en trouvons la preuve dans une longue série de décrets impériaux dont le premier est l'Acte de l'Amérique britannique du Nord—3891; opinions de sir John A. Macdonald et d'Edward Blake—3892; griefs de la minorité d'Ontario—3893; d'après le règlement 15 des inspecteurs français furent nommés—3893; reconnaissant le droit aux parents de demander que le français ou l'allemand fût la langue d'enseignement et de communication dans les écoles fréquentées par leurs enfants—3893; c'est le règlement que nous demandons au gouvernement d'Ontario de rétablir—3893; que le département de l'Education rétablisse ce règlement, au bénéfice des Français, tel qu'il existe aujourd'hui dans l'intérêt de la minorité allemande, tout rentrera dans l'ordre, et le pays se réjouira—3893; fut remplacé par le règlement 17 tout à fait radical—3893; n'affecte que les Français, non les Allemands—3893; le règlement 15 existe, mais pour la minorité allemande seulement, dans les écoles françaises il a été remplacé par le règlement 17—3894; règlement 17, réduit à sa véritable teneur et à sa plus simple expression, vise à éliminer par degrés la langue française de l'enseignement et de la discipline au delà du premier cours—3894; à restreindre à une heure par jour l'étude de cette langue dans les autres cours, tout en assujettissant cette étude à l'approbation indispensable et à la direction du surintendant de l'éducation et de l'inspecteur surveillant—3894; règlement 17 n'est ni applicable ni efficace—3894; conclusion à laquelle en arrivèrent les six inspecteurs nommés spécialement par le gouvernement de l'Ontario pour donner leur opinion sur le règlement et son application—3894; Canadiens-français d'Ontario se sentent atteints et blessés dans ce qu'ils considèrent comme leur privilège le plus sacré—3895; fais appel à l'esprit de justice et d'équité de mes concitoyens d'origine anglaise—3896; soyez généreux avec la minorité—3896.

M. Nickle—Développement constitutionnel de la province d'Ontario et son attitude à l'égard du français comme langue d'enseignement dans la province—3896; résolution n'aurait pas dû être soumise à cette Chambre—3897; il est toujours dangereux d'affirmer un fait dans le préambule d'une résolution—3897; sous ce rapport cette résolution est adroitement libellée, mais le préambule est trompeur, et il donne à entendre que la religion, les usages et la langue des premiers habitants du pays ont été protégés et qu'ils doivent être reconnus comme religion, usages et langue de la province d'Ontario—3897; province d'Ontario n'entend pas jouer le rôle d'un tyran—3897; dans les documents constitutionnels du Canada, on remarque que dans la capitulation de Québec en 1759, l'on ne fait pas mention de la langue, mais de la religion—3897; capitulation de Montréal, 1760; il fut demandé que les Français et Canadiens continueront d'être gouvernés suivant la coutume de Paris et les lois et usages établis pour ce pays et ils ne pourront être assujettis à d'autres impôts qu'à ceux qui étaient établis sous la domination française—3897; la réponse fut: "Ils deviennent sujets du roi"—3898; si vous admettez que la réponse: "Ils deviennent sujets du roi", autorise Sa Majesté britannique à introduire dans la province de Québec ce droit commun de l'Angleterre, elle permet certainement à Sa Majesté britannique, ou à toute autre autorité législative compétente, de faire des lois touchant la langue française dans la province ou ce qui alors constituait le Canada—3898; à cette époque, il n'était pas question de langue officielle—3898; Ontario pouvait choisir sa langue en toute liberté—3898; Ontario était reconnue comme colonie de langue anglaise—3898; Québec comme colonie de langue française—3898; discorde éclata—3898; lord Durham reçut mission de se rendre au Canada—3898; solution du problème fut l'union législative entre le Haut et le Bas-Canada—3899; en 1840, l'Acte d'Union devint en vigueur et cette loi déclara que l'anglais serait la langue du débat au sein de la législature—3899; le français fut expressément éliminé par cette loi; mais les membres de cette législature collective poussèrent l'esprit chevaleresque au point d'adopter, en 1848, un vœu demandant le rétablissement du français comme langue officielle du débat, et on fit droit à ce vœu—3899; de 1840 à 1867, la situation laissa bien quelque peu à désirer, et en 1867, les esprits dirigeants au Canada amenèrent la confédération—3899; la confédération fut un pacte par lequel les citoyens d'une province concédèrent certains droits à ceux de l'autre province—3899; sir John Macdonald était partisan de l'union législative pour tout le pays—3899; l'on constata que la chose était impossible, parce que la province de Québec repoussait l'union législative—3899; droits des provinces en vertu de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord—3899; nous qui ha-

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS L'ONTARIO—*Suite.*

M. Nickel—Suite.
bitons la province d'Ontario, nous interprétons ce texte en disant que le français est un langage officiel dans les tribunaux établis sous la juridiction statutaire du Dominion—3899; que le français est langue officielle au Parlement du Canada—3899; que l'anglais a des droits dans la province de Québec—3899; mais nous disons que ni comme déduction ni autrement, ce fait ne concerne ni ne réglemente ni ne contrôle la province d'Ontario—3899; il n'a jamais été entendu que le français devrait avoir dans Ontario des droits égaux à ceux qui ont été accordés aux Anglais dans la province de Québec—3899; nous soutenons que l'Ontario, en ce qui concerne le langage, est libre d'adopter les règlements et les lois qui lui plaisent—3899; les catholiques romains, à l'heure actuelle, jouissent dans la province d'Ontario, de droits bien plus étendus que ceux qu'ils possédaient à l'époque de la Confédération—3900; les conditions se sont modifiées; il a fallu nécessairement adopter de nouvelles lois —3900; Ontario a fait face à la situation; elle a consenti à élargir le cercle de l'influence et des droits de la population catholique romaine—3900; système scolaire—3900; commission d'enquête—3900; principe que la province d'Ontario désirait assurer à tous les élèves une instruction suffisante en anglais—3902; rapport du docteur Merchant, commissaire enquêteur—3904; le règlement 17 disait primitivement que seul le français pouvait être employé dans le premier cours durant l'année scolaire de 1912-13 —3905; ce règlement 17 de 1912 n'était que provisoire et il a été préparé au mois d'août 1913 une nouvelle circulaire que l'on appelle "circulaire d'instructions" —3905; l'intention de cette circulaire—3905; province d'Ontario déclare que chaque enfant a droit à une éducation anglaise—3905; elle a depuis quinze ou vingt ans lutté contre ce problème de l'enseignement bilingue—3905; le règlement 17 permet simplement au ministre de l'éducation de dire: si le bureau des écoles d'une certaine région ne veut pas voir à ce que l'anglais soit enseigné convenablement, je verrai à ce que ce soit fait à l'aide de l'inspection que l'article prescrit—3905; le règlement 17 pourra s'appliquer aujourd'hui à l'école et ne pas s'y appliquer une autre année—3905; que la commission scolaire se soumette à la loi et le ministre ne sera pas obligé de placer l'école sous l'empire du règlement 17—3905; que le sentiment de la responsabilité détermine la commission scolaire à observer la loi de l'Ontario, à faire donner aux enfants une bonne instruction en anglais, et le ministre, convaincu de sa bonne foi, soustrait l'école à l'empire du règlement 17 et l'assujettit à la loi générale—3905; ce règlement n'est ni plus ni moins qu'un moyen supplémentaire de réduire à l'obéissance ceux qui s'insurgent contre le système d'instruction que la province d'Ontario a jugé

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS L'ONTARIO—*Suite.*

M. Nickel—Fin.
idéal—3905; il n'enlève rien aux Canadiens-français—3905.

Hon. C. Marcil—Ton digne que le débat a gardé—3908; sujet intéresse tout foyer canadien—3908; l'éducation est une chose sacrée—3908; me réjouis de ce que le débat sur l'instruction publique n'ait pas dégénéré en une discussion religieuse—3908; quelque soit la divergence de nos convictions religieuses, au moins pouvons-nous aborder ce grand problème d'éducation sans aigreur et pour le plus grand bien de la nation—3908; personne ne nie que l'anglais est la langue universelle par excellence—3908; faut aussi reconnaître dans le français un des plus grands idiomes humains—3908; celui qui parle l'anglais possède une grande supériorité, mais encore plus grande celle de l'anglo-canadien qui peut s'exprimer en français—3908; nous, de la province de Québec, avons pu acquérir les deux langues—3908; un grand avantage à pouvoir parler le français et l'anglais—3908; députés français donnent un bel exemple de courtoisie par leur conduite au cours des procédures de la Chambre—3908; Constitution les autorise à faire tous leurs travaux en français—3908; nous adressons la parole dans la langue de la majorité—3909; examen de la motion— 3909; question est du domaine exclusif de la législature de l'Ontario—3909; en refusant d'apposer son veto à la loi de la législature, le ministère actuel s'est simplement conformé aux traditions du parti libéral depuis la confédération—3909; Parlement est la haute cour du pays—3909; sommes ici pour travailler au contentement du peuple canadien—3909; Canada est un des pays du monde les plus difficiles à gouverner—3909; Canada est habité par des races, des nationalités et des hommes de croyances diverses—3909; quant à cette question d'enseignement, je crois que le sentiment général, dans cette Chambre et dans tout le pays, veut qu'elle relève entièrement de la province d'Ontario, et c'est à cette province que nous adressons notre prière—3909; ce que les Canadiens français demandent—3909; le respect de leurs droits dans l'enseignement de leurs enfants dans les écoles soutenues de leurs deniers—3909; l'enseignement efficace des deux langues officielles du Canada durant tout le cours primaire dans les écoles ou les classes fréquentées par leurs enfants —3909; l'enseignement donné à leurs enfants par le véhicule naturel qui est leur langue maternelle—3909; le groupement par écoles ou par classes des enfants à qui leurs parents désirent qu'on enseigne les deux langues officielles—3909; des instituteurs compétents capables d'enseigner les deux langues officielles du Canada pour prendre la direction des écoles ou des classes fréquentées par les enfants à qui leurs parents veulent qu'on enseigne le français et l'anglais—3910; leur part des subventions scolaires votées, chaque année par l'assemblée législative—3910; une inspection, catholique et franco-an-

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS L'ONTARIO—*Suite.*

Hon. C. Marcil—Suite.

glaise, des écoles séparées fréquentées par leurs enfants—3910; la délivrance de certificats aux instituteurs bilingues qui ont subi avec succès les examens requis par le département de l'instruction publique—3910; ce que les Canadiens français ne veulent pas—3910; les Canadiens français d'Ontario ne veulent pas d'écoles exclusivement françaises—3910; ils ne veulent pas forcer les enfants de langue anglaise ou autres d'étudier la langue française—3910; ils ne demandent pas l'établissement d'un troisième système scolaire dans la province—3910; ils ne désirent pas, d'un côté, expulser personne de la province, mais, d'un autre côté, ils ne permettront pas qu'on les traite en intrus. Ils ont payé pour chaque pouce du territoire qu'ils possèdent—3910; ils ne veulent pas souffrir la confiscation des subventions scolaires à laquelle on les a soumis durant les trois dernières années écoulées, parce qu'ils ont insisté pour faire donner à leurs enfants un enseignement efficace dans les deux langues officielles du Canada—3910; un point sur lequel tombent d'accord les deux parties intéressées à cette controverse—3810; le gouvernement d'Ontario veut que chaque enfant de cette province soit instruit en anglais—3910; n'ai pas encore rencontré un seul membre de la minorité qui n'ait pas le même désir—3910; élever un enfant dans cette province, sans lui donner une bonne instruction anglaise, c'est lui créer des embarras pour le reste de sa vie—3910; le seul point de différence se rapporte à la somme d'enseignement en français qu'on doit donner à l'enfant—3910; qu'il soit permis aux 250,000 Canadiens français, qui sont de bons citoyens de cette province, d'inculquer à leurs enfants la connaissance de la langue française, tout en leur apprenant la langue anglaise à leurs propres frais—3912; question bilingue dans les Provinces maritimes—3912; en 1871, peu après la création de la Confédération, il a été fait un appel à cette Chambre relativement à la question des écoles du Nouveau-Brunswick — 3912; cette question a été retirée de l'arène fédérale et, sous la direction d'hommes sages, elle a été résolue à la satisfaction de la minorité acadienne de cette province—3912; quel plaisir ce doit être aujourd'hui pour un représentant du Nouveau-Brunswick d'entendre dire à un membre de la minorité que, dans cette province, il leur a été fait justice—3912; de temps immémorial, la province d'Ontario a permis l'enseignement du français —3912; les vieux parlementaires ici se rappellent feu l'honorable R. W. Scott, qui fut l'auteur de la loi des écoles séparées d'Ontario—3912; lorsqu'en 1863, elle fut votée par la majorité du Parlement canadien, majorité qui comptait vingt-cinq députés protestants, ce fut la consécration des droits de la minorité catholique dans la province d'Ontario—3912; le résultat obtenu au point de vue religieux peut l'être également au point de vue ethnique—3912; minorité n'est nullement exigente—3912; soumettra volontiers ce grief à l'arbitrage—3913; elle consent à ce que le département de l'éducation d'Ontario prenne à sa charge le système scolaire d'Ottawa, le plus important de toute la province à cet égard—3913; elle consent à ce que la commission qu'elle a elle-même élue se retire absolument, pourvu que la commission nommée se retire aussi, et alors le département de l'instruction publique d'Ontario prendrait à sa charge l'administration des écoles—3913; elle veut bien que cet arrangement continue jusqu'à ce que le Conseil privé de l'Angleterre ait décidé la question, quel que soit ce jugement, qu'il soit oui ou non favorable à la minorité, c'est bien la province et le gouvernement d'Ontario qui en dernière analyse en feront l'application—3913; cette question demeure dans le domaine provincial—3913; mais le Gouvernement actuel et les représentants de l'Ontario dans cette Chambre peuvent exercer une grande influence pour obtenir sa solution—3913; conditions du règlement 17 sont injustes à notre égard et impraticables—3915; résultat de la visite des écoles bilingues d'Ontario par M. Merchant—3915; Canadiens-français sont fiers des succès obtenus par leurs enfants à l'école—3915; question des écoles au Manitoba—3918; je ne demande pas qu'on en use à l'égard des Canadiens-français du Manitoba autrement qu'envers ceux de l'Ontario—3918; ce que nous avons à demander à l'une de ces provinces, nous le demandons à l'autre—3918; d'après la convention Laurier-Greenway en toute école où il y a dix élèves de langue française ou dont la langue maternelle n'est pas l'anglais, l'enseignement se fera en français ou en telle autre langue maternelle et en anglais, d'après le système bilingue—3919; après avoir été pendant quinze ans en vigueur dans les écoles du Manitoba, cet article de la convention Laurier-Greenway, la législature manitobaine en a décrété l'abrogation par un vote de trente-six voix contre huit—3919; texte de la résolution que les représentants de tous les Canadiens-français du Manitoba, réunis à Saint-Boniface la veille du jour où le projet de loi fut déposé à l'Assemblée législative, adoptaient dans le but de mettre la législature au fait de l'attitude des Canadiens-français de cette province—3919; si le Gouvernement veut m'en fournir l'occasion, je suis prêt à proposer cet amendement sur la motion de passer à la discussion des subsides—3920.

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS L'ONTARIO—*Suite.*

Hon. C. Marcil—Fin.

M. Edwards—Fait une étude approfondie de l'instruction publique au Canada—3921; ceux qui sont en faveur du système bilingue ont soutenu qu'on a ignoré les droits de la minorité canadienne française d'Ontario, non seulement ses droits garantis par la constitution et la loi, mais encore ses droits naturels—3921; dans le texte de la capitulation et dans le traité de Paris de 1763, il n'y a pas un seul mot de la langue française ou de son usage en Canada—3921; l'acte de Québec de 1774 ne contenait rien au sujet de la langue—3921; il y avait une

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS L'ONTARIO—*Suite.*

M. Edwards—Suite.
disposition, ample et généreuse, pour la protection des intérêts des catholiques romains établis au Canada à cette époque —3922 ; l'acte d'union de 1840—3922 ; décrétait que l'anglais serait la seule langue employée dans les documents parlementaires—3922 ; disposition modifiée plus tard—3922 ; population des deux provinces que l'acte de l'Union avait réunies pour fins législatives, était de 539,074 Canadiens-français et 624,283 Anglais—3922 ; ainsi, à cette époque, la force numérique des deux groupes de population se faisait équilibre dans les deux provinces—3922 ; quelques années avant l'Union, des difficultés intérieures provoquèrent une insurrection en 1837—3922 ; la population de la province de Québec, au Bas-Canada, et celle de l'Ontario, au Haut-Canada, avaient de nombreux griefs, et il me semble que si, à cette époque, quand on demanda le redressement des torts dont le peuple souffrait, cette question de langue avait été au nombre des griefs des insurgés, elle eut figuré dans les débats et il en eut été fait mention spéciale dans l'acte d'Union de 1840 —3922 ; mais il n'en fut pas question—3922 ; dans tous les actes qui ont été passés, soit ici soit par le gouvernement impérial, il n'y avait pas une ligne, pas un seul mot, aucune discussion au sujet de l'emploi de la langue française dans tout le Canada—3922 ; les lois adoptées à différentes époques sur l'enseignement public ne font pas mention de la question de langue ni de l'institution d'écoles confessionnelles—3922 ; nous le constatons dans presque toutes les lois adoptées entre 1774 et 1867—3922 ; Québec ne devrait pas se permettre de donner des conseils à la province d'Ontario en fait d'instruction publique—3922 ; statistiques du recensement—3922 ; sur les 65 comtés de la province de Québec, deux seulement atteignent la moyenne générale de la province d'Ontario en ce qui regarde le degré d'instruction des enfants d'école, et dans l'un, la population des Canadiens-français n'est que de 29 p. 100—3923 ; voir pourquoi la province d'Ontario occupe un rang aussi élevé sous le rapport de l'instruction—3923 ; nous avons dans cette province 12,016 instituteurs et nous dépensons $12,104,422 par année pour l'instruction publique—3923 ; le Manitoba compte 2,341 instituteurs et l'on y dépense $5,023,891. Dans la province de Québec, il y a 14,937 instituteurs, et la dépense n'y est que de $6,794,333—3923 ; j'affirme que le gouvernement provincial d'Ontario avait parfaitement le droit, au point de vue constitutionnel, d'adopter le règlement 17—3926 ; je puis invoquer l'opinion de plusieurs magistrats distingués, tout aussi capables que ceux qui les ont précédés sur le banc judiciaire d'Ontario—3926 ; opinion que le sénateur Belcourt a exprimée au premier congrès de la langue française, tenu à Québec dans le courant du mois de juin 1912—3926 ; en réalité, quelle que regrettable que soit la situation, il n'y a que la Constitution, soit dans le

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS L'ONTARIO—*Suite.*

M. Edwards—Fin.
domaine fédéral soit dans le domaine provincial de Québec, qui proclame l'égalité des deux langues au Parlement fédéral, à la législature provinciale et devant les tribunaux ou les cours de justice fédérales ; la langue française est également sur un pied d'égalité avec l'anglais devant les cours de justice de la province de Québec—3927 ; l'article 133 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, qui déclare que Français et Anglais seront égaux devant le Parlement fédéral, les tribunaux fédéraux, l'asemblée législative de Québec et les tribunaux provinciaux, et l'article 93 du même acte, qui reconnait à chaque province le pouvoir exclusif de légiférer en matière d'éducation, constituent la somme totale des droits officiellement reconnus à la population française du Canada. Ces droits sont les seuls qui soient reconnus à notre race, les seuls qu'on ne puisse nous enlever sans l'intervention du parlement impérial, les seuls que la Constitution et la loi nous aient formellement garantis, les seuls que la loi nous permette de faire respecter et dont elle nous fournisse le moyen d'assurer le respect—3927 ; en présence d'une telle déclaration, je me demande si l'on peut soutenir que le règlement 17 de la province d'Ontario est inconstitutionnel—3927 ; gouvernement de la province d'Ontario a établi des écoles pédagogiques aux frais du public et il paie, à même la caisse publique, les dépenses de voyage et la pension des instituteurs fréquentant ces écoles—3927 ; le gouvernement de l'Ontario a accordé à ces écoles une subvention spéciale que pas une autre école de la province n'a reçue—3927 ; il y a 269 écoles bilingues dans Ontario—3928 ; d'après les rapports des inspecteurs, les écoles qui ont accepté et appliqué le règlement 17 ont fait des progrès satisfaisants—3928 ; il n'y a de la part de la population de langue anglaise de la province d'Ontario ni tentative, ni désir d'empêcher les Canadiens-français de cette province d'employer leur langue 3930 ; il est dit clairement qu'une heure par jour sera consacrée à l'enseignement en français de la grammaire, de la lecture et de la composition—3930 ; on ne saurait empiéter sur cette heure pour enseigner la géographie, l'arithmétique ou autre chose ; elle doit être consacrée au français—3930 ; non seulement il est amplement pourvu à la conservation du français dans la province d'Ontario, mais à titre d'ancien instituteur, je déclare formellement que ce règlement est libéral et que, au lieu de leur imposer des restrictions, il fait de généreuses concessions à nos concitoyens Canadiens-français—3930.

M. Lamarche—Gouvernement de Québec a nié l'exactitude des statistiques mentionnées par M. Edwards—3933 ; député de Frontenac se scandalise de ce qu'on a introduit cette question en Chambre, parce que, à son dire, elle est étrangère à la juridiction fédérale—3933 ; n'y a que peu d'années, on amena dans l'arène

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS L'ONTARIO—*Suite.*

M. Lamarche—Suite.

fédérale non seulement dans cette Chambre, mais aussi devant l'opinion publique, des questions auxquelles plusieurs députés ministériels doivent leur élection—3933; ces questions sortaient-elles du domaine fédéral? n'étaient-elles pas entièrement du ressort de la législature locale? On se rappelle le célèbre décret "Ne Temere"—3933; que dire de l'agitation que souleva dans certains endroits du Dominion la présence du chef de l'opposition au Congrès Eucharistique —3933; l'éducation a une place à part dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord—3933; si nous reculons au delà de 1867, nous constatons que dans le Haut-Canada, une loi sur l'instruction publique datant de 1863, donnait aux catholiques de la province le droit de diriger leurs écoles par l'entremise d'un bureau de syndics et d'inspecteurs de leur choix—3934; syndics et inspecteurs avaient la liberté de déterminer la nature des écoles qu'ils établissaient et la manière de les diriger—3934; il leur incombait de dire si les écoles seraient purement anglaises, purement françaises, ou si l'on y enseignerait le français et l'anglais, en d'autres mots, si elles seraient bilingues—3934; ce droit est antérieur à la Confédération et l'article 93 de la loi de l'Amérique britannique du Nord, a maintenu tous ces droits—3934; loi de la province de l'Ontario est non seulement injuste, non seulement arbitraire, mais elle est aussi inconstitutionnelle—3934; mise en vigueur du règlement 17 a donné lieu à beaucoup de discussion—3935; 500,000 pétitionnaires ont demandé que le statut élevant le règlement 17 à la dignité d'une loi fût annulé—3935; je reconnais avec le chef de l'opposition que dans chaque cas, l'annulation est inefficace en pratique, ou que le Gouvernement qui a adopté la loi dont on se plaint peut, dès le lendemain, faire rendre une autre loi semblable—3935; toutefois si j'avais été ministre, j'aurais voté en faveur de l'annulation—3935; l'interprétation du règlement 17 par le bureau de l'éducation d'Ontario—3936; change le système scolaire et est nuisible à nos intérêts—3937; lorsqu'il sera connu que la langue française n'a pas les mêmes droits et privilèges au Canada, que le gallois a dans le pays de Galles, le français dans l'île Maurice, le hollandais dans le Sud-Africain, malgré la guerre sanglante qui a eu lieu dans ce pays il y a quatorze ans, peut-être l'opinion publique fera-t-elle entendre sa voix et de tous les coins du Canada surgira-t-il les hommes qui s'uniront pour demander que justice soit rendue aux opprimés—3937; avec le règlement 17 les seules écoles anglo-françaises sont celles que le ministre de l'éducation désignera pour nous—3938; d'après le règlement 17 la langue française est considérée sous deux aspects—3938; premièrement, comme langue d'enseignement et de discipline; c'est-à-dire la langue qui sera employée pour enseigner la géographie, l'arithmétique, le catéchisme ou toute autre matière inscrite au programme des études—3938; deuxièmement comme matière enseignée—3938; la langue française comme langue parlée entre l'instituteur et l'élève est entièrement abolie, sauf si l'enfant ne connaît que sa langue maternelle—3938; dès que l'enfant peut comprendre un peu l'anglais, il cesse de bénéficier de l'avantage de l'enseignement donné dans la langue maternelle—3938; vous ne pouvez en venir qu'à la seule conclusion que le but est d'aboutir à la proscription graduelle de la langue française dans l'Ontario—3938.

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS L'ONTARIO—*Suite.*

M. Lamarche—Fin.

M. Morphy—Orateurs des deux partis s'accordent à dire que les Canadiens-français de l'Ontario ne peuvent légalement réclamer aucun droit à se servir de leur langue dans les écoles de cette province —3944; une agitation à propos d'une question de langue produit la dissension —3944; un parti politique qui s'engage dans cette ligne de conduite, ne se conforme nullement aux principes chers à notre peuple—3944; résolution du genre de celle à l'étude est grosse de menaces, quand elle se présente devant un parlement où les droits des divers groupements ont été fixés par la constitution du pays—3944; c'est à Toronto qu'il conviendrait de débattre la question et non en cette enceinte—3945.

M. Robb—Débat sur la question de l'instruction publique ne saurait causer de mal, s'il aide à réveiller l'intérêt autour de cette question non seulement dans Ontario et Québec, mais dans le pays tout entier—3945; statistiques de M. Edwards—3945; le chiffre des naissances est plus élevé dans la province de Québec que dans n'importe quelle autre province de la confédération—3945; conséquemment, on rencontre dans cette province, en égard au chiffre de la population, plus d'enfants âgés de un à cinq ans que dans n'importe quelle autre province de la Puissance—3945; et chacun sait que les enfants entre les âges de un à cinq ans, ne peuvent ni lire ni écrire—3945; c'est donc là l'explication des statistiques citées et qui pourraient paraître singulières à première vue—3945; le recensement de 1911 estime à 20.17 la proportion pour cent, pour tout le pays, des enfants âgés de sept à quatorze ans et qui ne fréquentent aucune école—3946; en premier lieu vient la province de l'île du Prince-Edouard et ensuite la province d'Ontario; la Nouvelle-Ecosse occupe le troisième rang et Québec vient ensuite—3946; dans quelle situation se trouverait placée la minorité anglaise de la province de Québec, si la majorité française de cette province se laissait influencer par l'exemple que lui donne la majorité anglaise dans les provinces-sœurs et commençait à entraver et à gêner la minorité anglaise de Québec en matière d'enseignement?—3947; ce différend scolaire qui en est arrivé à la phase aiguë dans Ontario

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS L'ONTARIO—*Suite.*

M. Robb—Fin.
existe surtout entre Irlandais catholiques de langue anglaise et catholiques de langue française—3947; peuvent-ils s'attendre à ce que leurs compatriotes, les catholiques de langue anglaise de la province de Québec, soient mieux traités par la majorité française de Québec que la minorité française ne l'est dans la province d'Ontario—3947; nous qui constituons la majorité de la population du Canada ne mettons pas en oubli le principe de justice en vertu duquel on doit faire à autrui ce qu'on voudrait qu'il nous fût fait—3947.

Hon. Frank Oliver—Obligé de combattre le projet de résolution—3948; contrairement à ce que certains députés ont prétendu, ce n'est pas parce que ce sujet est de la compétence du gouvernement provincial qu'il faudrait éviter de le discuter ici—3948; ce Parlement constitue la plus haute autorité du pays, et il a droit de discuter tout ce qui peut survenir au Canada—3948; s'il se commet une injustice grave il est de son devoir de s'en enquérir—3948; question de l'enseignement dans les quatre provinces à l'ouest des Grands lacs—3949; la diffusion de l'instruction dans les campagnes de l'Ouest est une question de grande importance—3950; j'ai rédigé le premier projet de loi scolaire qui ait été déposé devant le conseil du Nord-Ouest—3950; versé ma contribution pour la première école publique construite dans cette partie du pays—3950; population disséminée sur de grandes étendues—3950; dans une grande partie de l'Ouest, les enfants ne peuvent fréquenter les écoles que pendant six mois de l'année—3950; au Manitoba, sous l'empire de l'entente Laurier-Greenway, il était pourvu à l'enseignement du français, ou de toute autre langue, lorsque le district renfermait dix enfants parlant cette langue et en état de fréquenter l'école—3951; cette entente a été conclue à une époque où il n'était pas question d'une autre langue que le français et l'anglais—3951; avons reçu de nombreux immigrants qui parlaient d'autres idiomes—3951; tous exigèrent que le gouvernement de la province reconnût leurs droits établis par l'entente Laurier-Greenway qui ne visait tout d'abord que la langue française—3951; gouvernement a fait tout ce qu'il pouvait faire pour l'enseignement multilingue—3951; système a été mis à l'essai mais n'a produit que des résultats nuls et de la confusion—3951; l'intérêt public rendait un changement nécessaire—3952; conseille le maintien des droits des minorités lorsque ces droits peuvent être maintenus sans faire tort aux autres, qu'il s'agisse de majorité ou de minorité—3954.

M. Macdonell (Toronto-sud)—Nous faisons une enquête sur des faits que nous ignorons—3954; ministres qu'on veut condamner ne sont pas représentés et n'ont pas l'avantage de répondre aux arguments—3954; droits constitutionnels

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS L'ONTARIO—*Suite.*

M. Macdonell (Toronto-sud)—Fin.
qu'on invoque n'existent pas—3956; le pouvoir du gouvernement fédéral est énoncé en termes précis dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord—3957; une citation de ce livre véritablement admirable que le docteur Todd a publié sur le gouvernement parlementaire—3957; traitant de l'ingérence fédérale dans les questions provinciales, il dit: "Les Chambres fédérales devraient s'abstenir de tous actes ouverts et même de l'énoncé formel d'une opinion quelconque à l'endroit de questions qui n'entrent pas dans la sphère de sa juridiction, en leur qualité de législature fédérale"—3957; nous avons, ici, l'opinion d'un homme qui fait autorité en matière constitutionnelles, qui nous met en garde contre toute ingérence du gouvernement fédéral dans les législations provinciales—3957; elle établit clairement qu'il ne devrait y avoir d'ingérence que dans des questions mentionnées à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord—3957; du moment que le Haut-Canada et le Bas-Canada furent séparés et que la province du Haut-Canada fut établie, la première loi adoptée au cours de la première session de la législature de cette province, en 1791, déclarait que cette province était anglaise—3957; que les lois d'Angleterre, la propriété, les droits civils et le reste devaient y être adoptées—3957.

Hon. G. P. Graham—A différentes reprises, au cours des trois dernières semaines, on m'a averti que si je votais en faveur d'une proposition quelconque relative à cette question délicate, je pouvais m'attendre à me voir rejeter par le suffrage de mes concitoyens—3959; c'est pour me conformer à un devoir de conscience que je voterai sur cette question—3959; mon devoir de conscience l'emporte sur toute autre considération—3959; personne n'a l'intention de faire la loi à la province d'Ontario—3960; le dépôt et l'adoption d'une résolution est le moyen le plus direct que nous ayons d'exercer notre droit d'exprimer notre opinion sur un grief qui nous est dénoncé, afin que l'autorité et la seule autorité qui a le pouvoir de prononcer sur ce grief puisse s'en occuper et y porter remède—3960; vous en avez décidé ainsi, monsieur l'Orateur, et je ne regrette pas que l'on ait appelé de votre décision, car quelqu'un aurait pu dire qu'elle vous ait été inspirée par des considérations intéressées—3960; votre décision, ayant été approuvée par la grande majorité de la Chambre, nous discutons cette question parce que la Chambre à la presque unanimité, vous a déclaré qu'il y avait lieu de la discuter—3960; dans certaines écoles de la province la loi scolaire n'a pas seulement été mise de côté, mais on l'a dénoncée—3961; ce qui s'est produit à Ottawa—3961; résistance à la loi n'est pas le bon moyen d'obtenir un redressement des griefs—3961; je refuserais mon suffrage à une résolution qui aurait même l'apparence d'une immixtion

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS L'ONTARIO—*Suite.*

Hon. G. P. Graham—Fin.

dans les droits de cette province ou de n'importe quelle autre, moins encore voudrais-je parler en sa faveur—3961; si je croyais que ma conduite dût être interprétée de cette manière par ceux qui ont proposé cette résolution je ne voterais pas du tout, parce que cette question relève entièrement de la province d'Ontario—3961; à ceux qui portent cette affaire devant les cours de justice, je dirai que, quelle que soit la décision rendue, le peuple d'Ontario en sera le juge en dernier ressort—3962; seul remède dans les circonstances—3962; ce ne saurait être ni par voie législative, ni par la coercition, ni par voie de veto ou de refus de sanction, ni par décision du tribunal—3963; mais plutôt par voie de conciliation amicale de part et d'autre—3963; si le règlement est réellement susceptible d'une double interprétation, il doit exister un moyen de remédier à cette défectuosité et d'élucider le sens de la loi de manière à faire disparaître tout doute sur la pensée du gouvernement et de la législature de l'Ontario—3963; on ferait ainsi disparaître toute cause de grief—3963; j'insiste auprès du gouvernement et des députés d'Ontario sur l'importance de se consulter avec les membres du gouvernement de l'Ontario et de leur faire observer que s'ils consentent à rendre bien sensible leur pensée et leur intention, ils remédieraient ainsi à bien des embarras—3964.

Sir George Foster—Semble inexplicable et mystérieux qu'on ait saisi la Chambre de cette résolution—3964; j'ai en vain cherché à quel mobile on a bien pu obéir, sinon à la pensée de semer la discorde—3694; pour adresser une protestation au gouvernement d'Ontario il n'était pas nécessaire d'une résolution—3694; observations auraient pu être faites dans la discussion des subsides—3964; absurde d'essayer de faire décider pareille question dans une assemblée qui manque des lumières voulues sur le fond même de la question—3964; qui donc ici a mission de faire la réplique au nom du gouvernement d'Ontario—3964; convaincu qu'il y a une réponse à chaque accusation formulée ici—3964; député de Nicolet a fait entendre, ce que je considère comme une hérésie, quand il a déclaré qu'on ne devait pas faire appel de la loi, que l'on ne devait pas s'adresser aux tribunaux pour se débarrasser d'une loi qui était oppressive, parce qu'en agissant ainsi, vous proclamiez votre adhésion à la loi—3965; il n'y a que trois manières de se débarrasser d'une loi. L'une est d'aller vers le législateur et le convaincre que la loi est mauvaise et obtenir qu'il la modifie ou qu'il la supprime—3965; les deux autres moyens de se débarasser d'une loi injuste, c'est d'en obtenir la révocation après un jugement rendu par les tribunaux ou de la faire rapporter par une assemblée renouvelée par le suffrage populaire—3966; si j'étais un jeune homme comme quelques-uns de ces Anglais qui m'entourent, j'étudierais dès ce moment même, sans

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS L'ONTARIO—*Suite.*

Sir George Foster—Fin.

m'arrêter, jusqu'à ce que je puisse parler français aussi bien que quelques-uns de mes amis Français parlent l'anglais dans cette Chambre—3966; la possibilité de parler deux langues donne à un homme de la force—3966; membres du Gouvernement et de la législature d'Ontario ne sont pas des fanatiques—3967; ce sont des hommes droits et c'est à ces hommes qu'il faudrait s'adresser—3967; chef de l'opposition a dit que l'exercice du veto n'est pas une bonne chose—3967; que pendant des semaines et des mois une agitation ait été entretenue, du papier et de l'encre aient été utilisés en quantité et des milliers et des milliers de gens aient été amenés à signer une pétition au Parlement, demandant l'exercice du veto et le redressement des torts qu'ils exposent—3967; sir Wilfrid Laurier, qui a tant d'influence dans le pays tout entier et surtout dans la province de Québec, aurait dû aviser ses amis que c'était seulement engendrer la provocation et des ennuis—3967.

Sir Wilfrid Laurier—Je déclare ici sur mon honneur que je n'ai jamais entendu parler de ces pétitions, que je n'ai jamais été consulté à leur sujet—3967.

Sir George Foster—La doctrine reconnue en ce pays, c'était que du moment qu'une loi réputée inconstitutionnelle était adoptée par la législature d'une province, cette loi était soumise aux tribunaux—3967; il n'était nullement nécessaire de saisir cette assemblée d'une résolution de cette nature, afin de fournir l'occasion à sir Wilfrid Laurier et à d'autres, de faire un appel en faveur de la cause et de donner vent à l'expression de leurs opinions—3968.

M. Pardee—Raisons qui me portent à croire que le Parlement a le droit de discuter cette proposition et qui me décide à l'appuyer—3969; seule manière au Parlement de manifester son opinion—3969; nous représentons en cette enceinte le pays tout entier, et ainsi nous avons le droit de prendre connaissance et de nous enquérir au sujet de n'importe quel grief dont pourrait souffrir une partie de la population du Canada—3969; c'est donc à nous qu'il appartient de décider, après que ces griefs nous ont été exposés à notre titre de représentants non pas d'une province mais du Canada tout entier, si oui ou non il est utile que nous intervenions—3969; précédent établi en 1872 lorsque M. Colby, député de Stanstead, proposa une résolution à la suite des difficultés scolaires qui s'étaient produites dans la province du Nouveau-Brunswick—3969; la Chambre fut appelée à se prononcer sur la question—3969; il est deux choses qui intéressent aujourd'hui le Canada au plus haut degré: la victoire dans la guerre actuelle, et l'union des races qui habitent notre pays—3970; il y a certainement grief, et toute la province le sait. Que ce grief soit ce que l'on voudra, j'affirme qu'en adoptant ce projet de résolution nous rendrions justice à ceux qui se

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS DANS L'ONTARIO—*Suite.*

M. Pardee—Fin.
croient lésés—3970; si toutefois il est ensuite prouvé, après enquête, qu'ils ne le sont pas, l'adoption de ce projet ne leur aura causé aucun tort—3970.

M. Clarke (Bruce-Nord)—Difficulté existe depuis longtemps—3971; on se plaint des écoles bilingues de l'Ontario depuis 1885—3971; en arrivant au pouvoir le gouvernement actuel de l'Ontario eut à répondre aux exigences de la situation—3971; on lui fit des représentations. Elles ne comportaient pas, cependant, que les protestants eussent beaucoup à se plaindre—3971; c'est l'évêque Fallon qui s'est plaint de l'insuffisance de l'enseignement donné dans les écoles bilingues de son diocèse—3971; une enquête confirma les prétentions de Mgr Fallon—3971; le règlement 17 fut passé au mois de juin 1912 alors que les Canadiens-français jouissaient de l'avantage d'avoir un représentant dans le Gouvernement—3971; je ne crois pas qu'une seule province, à l'exception de celle de Québec, voudrait adopter une loi aussi libérale que celle d'Ontario à l'égard de l'enseignement du français dans les écoles bilingues—3971.

M. Proulx—Question de l'abolition du français en 1890 dans les territoires du Nord-Ouest—3972; pendant ce débat l'honorable David Mills, déclara que le chevalier de Lévis n'avait rien à stipuler dans l'acte de capitulation, concernant la langue française, car du moment que l'on concédait aux Français leurs usages, leurs droits civils et leur liberté religieuse cela comprenait la langue, puisque c'est par la langue que les usages, les droits civils et la liberté religieuse sont préservés—3972; quant à l'enseignement du français, il existait dans la province d'Ontario longtemps avant la Confédération—3972; et bien qu'il ne soit pas dit expressément, dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, que la langue française aura existence légale dans Ontario, l'article 133 décrète que le français est une langue officielle du pays—3973; par conséquent, on doit avoir le droit de l'enseigner aux citoyens de la province d'Ontario—3973; c'était également l'avis du conseil de l'instruction publique antérieurement à 1867;—3973; on a voulu faire croire que le gouvernement subventionne les écoles anglo-françaises d'Ontario—3973; il les fait mourir de faim—3973; depuis 1912, quelques-unes des écoles anglo-françaises d'Ontario n'ont rien reçu du gouvernement ni du conseil de comté, parce que ce dernier accorde des octrois d'après les rapports des inspecteurs, et que les inspecteurs ne faisant pas de rapport, le trésorier du comté n'est pas autorisé à payer les octrois qu'il reçoit du conseil de comté—3973; règlement 17 permet, au gouvernement d'accorder une subvention spéciale à une école sur le rapport de tous les inspecteurs, lorsque ce rapport est approuvé par l'inspecteur en chef mais je ne connais pas un seul cas, depuis l'année 1912, où le département ait accordé une subvention semblable—

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS L'ONTARIO—*Suite.*

M. Proulx—Fin.
3973; le gouvernement a nommé deux groupes d'inspecteurs, des inspecteurs de langue anglaise et des inspecteurs de langue française. Cela était inutile—3973; avant 1912, les écoles bilingues étaient visitées par des inspecteurs bilingues, mais lorsque ce règlement fut établi, on a nommé des inspecteurs, et les inspecteurs de langue anglaise ont eu le pas sur les autres—3973; les inspecteurs de langue française avaient plus qualité pour visiter ces écoles parce qu'ils connaissaient l'anglais et le français—3973; gouvernement donna la haute main à l'inspecteur en chef—3974; pour enseigner le français en dehors du premier cours, l'instituteur doit obtenir l'approbation de l'inspecteur en chef—3974; les écoles anglo-françaises sont ainsi sous sa férule, et il est le seul qui puisse dire si une heure, ou une minute sera consacrée à l'enseignement du français à l'école, en dehors du premier cours—3974; propositions faites par la commission scolaire d'Ottawa—3975; dans les écoles où tous ou presque tous les enfants sont d'origine française, le français sera la langue de communication et d'enseignement, et outre l'enseignement complet du français, l'anglais sera enseigné d'une manière suffisante—3975; dans les écoles de deux classes ou plus fréquentées par des élèves d'origine anglaise et française, l'enseignement du français devra être complet, et celui de l'anglais suffisant—3975; dans les écoles de deux classes ou plus fréquentées par des élèves d'origine anglaises et françaises, les élèves de l'une et l'autre de ces deux nationalités seront, sauf toujours les prescriptions des articles 3 et 4, groupés en des pièces séparées—3975; dans les écoles d'une seule classe fréquentées par des élèves d'origine anglaise et française les élèves d'origine française formeront une section distincte à laquelle l'instruction sera donnée en anglais et en français, conformément aux prescriptions des articles 3 et 4—3975; Canadiens-français toujours stipulé que l'enseignement de l'anglais devrait être suffisant—3975.

Hon. C. J. Doherty—La seule question sur laquelle nous ayons à nous prononcer c'est celle de savoir s'il convient que cette Chambre se constitue le juge de l'assemblée législative de la province d'Ontario ou de toute autre province—3976; qu'elle prenne sur elle de faire le procès de cette assemblée législative—et de la déclarer coupable d'une action que l'on s'est plu à qualifier avec plus ou moins de force—3976; rien de plus fondamentalement injuste que la condamnation d'un homme ou d'un groupe d'hommes que l'on n'a pas entendus et n'ont pas eu l'avantage de se pouvoir défendre—3977; rien ne prouve mieux que nous sortirions de nos attributions en nous prononçant de la sorte que l'impossibilité absolue où nous sommes de faire comparaître le prétendu coupable devant notre tribunal pour en obtenir des explications—3977; depuis deux jours on fait ici le procès de législature d'On-

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS L'ONTARIO—*Suite.*

Hon. C. J. Doherty—Fin.

tario sans que celle-ci soit représentée devant le Parlement et sans qu'elle ait pu se défendre—3977; ce fait est une preuve évidente que ce tribunal suprême du Parlement est mis en demeure d'agir d'une façon radicalement opposée aux plus élémentaires principes des cours anglaises de justice—3978; le Parlement n'est saisi d'aucun grief, qu'il a pour ainsi dire le droit de discuter et de régler—3978; en ma qualité de député, je ne vois pas de quelle autorité je me prévaudrais pour exprimer mes vues sur le système scolaire qui conviendrait le mieux à l'Ontario—3978; il ne fait aucun doute que ceux qui viennent des autres provinces n'ont reçu aucun mandat à cet effet des habitants de l'Ontario, et ceux qui viennent de l'Ontario n'ont reçu de leurs lecteurs aucun mandat pour soulever en cette Chambre la question de l'instruction publique—3978; rappelons-nous qu'il n'est pas question de supériorité ou d'infériorité entre ce Parlement et les différentes législatures—3979; nous nous trouvons sur un pied de parfaite égalité, mais les questions que nous pouvons traiter sont différentes—3979; la portée de nos lois est plus étendue, mais lorsqu'elle agit dans les limites de sa propre autorité législative, la législature se trouve notre égale sous tous rapport—3979; Conseil privé a déclaré qu'agissant dans la sphère de son autorité législative chacune de ces législatures possède tous les pouvoirs et toute l'autorité que détient le parlement impérial lui-même—3979; comme je sympathise avec mes compatriotes canadiens français aussi sincèrement que tout autre, qu'on me permette de dire que si j'avais désiré indisposer contre eux la seule autorité qui peut remédier aux griefs qu'on prétend exister, j'aurais accompli exactement ce que leurs prétendus amis ont fait—3979; les appels doivent être faits à la législature qui a voté ces lois, qui a légalisé ces règlements et qui peut les modifier—3981; je n'ai pas exprimé et je ne désire pas exprimer d'opinion sur cette loi d'Ontario, ni sur la question générale des meilleurs régimes d'instruction publique—3982; je puis dire toutefois que je me félicite d'avoir eu la bonne fortune d'être né et d'avoir grandi dans une province bilingue—3982; j'ai le sincère espoir que nos amis de la province de Québec, ceux d'entre eux qui peuvent avoir été disposés à penser autrement, réfléchiront une deuxième fois avant de voter en faveur de cette résolution, avec tout ce qu'elle comporte pour l'avenir de toutes les provinces, et de notre chère province de Québec, en particulier—3982.

M. Boivin—Question la plus importante soumise à la Chambre depuis la guerre, à l'exception du vote des sommes nécessaires pour venir en aide à la mère patrie—3982; question qui contribuera beaucoup à maintenir la paix et l'harmonie entre les différentes races qui habitent le Canada—3982; il ne faut pas fuir ces

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS L'ONTARIO—*Suite.*

M. Boivin—Fin.

questions. Il est inévitable qu'elles se présentent; il faut les aborder et les discuter ouvertement et courageusement, et il sortira du bon de la discussion—3982; déclaration de M. Ferguson concernant la règlement 17—3983; pratiquement toute l'instruction serait en anglais 3984; telle qu'elle est rédigée la loi veut dire que, dans les cas où le français n'a pas été enseigné jusqu'ici on ne l'enseignera pas et que, dans les cas où il l'a été jusqu'à présent, il sera enseigné une heure par jour, à moins que l'inspecteur n'accorde davantage—3984; lorsque la Nouvelle-France a été cédée à la Grande-Bretagne il n'y avait pas sur la rivière des Outaouais une ligne de partage—3985; c'est tout le territoire qui a été cédé à la Grande-Bretagne—3985; habitants de ce territoire, qui embrasse maintenant partie de la province d'Ontario, sont devenus sujets britanniques tout comme les habitants de la province de Québec, et il leur a été garanti à perpétuité l'exercice de leur religion, de leurs lois et de leurs usages—3985; que peut bien vouloir dire le mot "usage" appliqué à un peuple, s'il ne veut pas dire sa langue—3985; il n'y a pas de comparaison possible à établir entre les droits des autres nationalités et les nôtres—3985; nos droits sont ceux d'un peuple conquis tout comme les droits des Hollandais du Sud-Africain et ce sont ceux-là mêmes que la Grande-Bretagne accorde à toutes les colonies dont elle fait la conquête—3985.

M. Lespérance—Partage pleinement les sentiments exprimés dans chaque phrase de la résolution—3985; discours de sir Wilfrid Laurier—3986; son éloquence en 1896 servit à donner le coup de grâce à une mesure législative de nature pratique et constitutionnelle qui aurait redressé les griefs et rétabli les droits de ses compatriotes du Manitoba, alors qu'aujourd'hui ce même déploiement d'éloquence ne saurait aboutir qu'à fomenter des querelles politiques au sein du pays—3986; l'histoire est juge en dernier ressort, et le chef de l'opposition ne saurait se dérober à son jugement, dira qu'il y a vingt ans, quand il aurait pu prêter main-forte à ses compatriotes, il a refusé de le faire—3986; et aujourd'hui il ne prend pas l'attitude voulue pour venir en aide à la minorité de l'Ontario—3986; je refuse de prêter mon appui à la motion à l'étude, non pas que je ne partage point les sentiments qu'elle exprime—3986; je regrette que mes compatriotes d'Ontario aient un sérieux grief et je nourris l'espoir et la confiance que la grande province de l'Ontario fera l'impossible pour redresser ce grief—3986; je voterai le rejet de cette motion, parce qu'elle est inconstitutionnelle et qu'on l'a présentée de telle manière et dans des circonstances telles que la cause, loin d'en bénéficier, pourrait en éprouver un tort incalculable—3986.

M. Bennett (Calgary)—L'histoire pèsera fort soigneusement dans sa balance et dé-

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS L'ONTARIO—*Suite.*

M. Bennett (Calgary)—Fin.
terminera avec grande précision l'attitude de ceux qui ont assumé la responsabilité de saisir en ce moment le Parlement d'une question qui met les races en antagonisme —3986; fomente les dissensions, au lieu d'aspirer à la concorde et finirait par détruire l'œuvre même des fondateurs de la Confédération au lieu de lui imprimer une plus vive impulsion—3986; les droits des minorités et les privilèges des majorités ont été déterminés par la constitution du pays—3986; il fut décidé, et à bon droit, à mon sens, que la judiriction en matière d'instruction publique serait exercée par les provinces, subordonnément à l'exercice par le Parlement de la juridiction voulue et nécessaire dans le but de rendre une loi réparatrice au bénéfice des minorités, soit protestantes, soit catholiques, qui pourraient se trouver lésées—3987; s'il était juste, il y a vingt ans, de permettre à la province du Manitoba de remplir sa propre destinée et de légiférer elle-même en matière d'instruction publique, combien est-il encore plus juste aujourd'hui, à la lumière des enseignements de vingt années, de permettre à chaque province de régler son propre statut relativement à l'éducation de ses enfants dans son propre territoire—3987; la législature d'Ontario ayant exercé ses pouvoirs sous forme d'une loi définissant les conditions dans lesquelles l'anglais et le français devront être enseignés dans les écoles, notre Parlement n'a pas le pouvoir de diminuer ou d'augmenter ces droits—3989.

M. Macdonald—Résolution ne concerne aucune autre province que celle d'Ontario—3995; nous avons ici, au Canada, des hommes qui prétendent qu'au Canada il ne faut avoir qu'une seule langue, de l'Atlantique au Pacifique—3995; au Canada, cela n'est pas possible, par suite des circonstances qui échappent à notre volonté—3995; puisque ces conditions existent au Canada, chacun devrait en tenir compte, et dans la mesure où nous le pouvons, nous devons conformer notre conduite aux indications fournies par le parlement impérial, et faire en sorte que les deux races vivent en paix et amitié sous l'égide de cette Constitution—3996; telle est la proposition qui est faite à la Chambre—3996.

M. Girard—Dans Ontario, il y a une loi scolaire qui n'est pas suffisamment complète pour donner satisfaction aux Canadiens-français—3997; on parle ici des blessés d'Ontario, mais on néglige de parler des assassinés du Manitoba—3997; si le Parlement a le droit de discuter la résolution qui est maintenant devant lui, est-ce qu'il n'aurait pas eu le même droit de l'étudier, il y a quelques semaines, pendant que la législature d'Ontario et celle de Manitoba étaient en pleine session—3997; alors on aurait pu, avec bon sens, présenter dans les deux endroits l'humble supplique qui est soumise à cette Chambre, aujourd'hui, avec chance de succès—3997; tandis que maintenant la résolution sous discussion n'a aucune sanction possible, et, en tout cas, retarde d'un an la chance

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS DANS L'ONTARIO—*Fin.*

M. Girard—Fin.
d'amélioration immédiate qui a été perdue par le retard à la présenter ici—3997; pourquoi nous occuper seulement aujourd'hui d'Ontario où les écoles françaises fonctionnent généralement, et négliger les gens du Manitoba qui n'ont rien du tout? —3998; avec l'état d'esprit qui règne en certains lieux, je suggérerais que des hommes nouveaux, indépendants de l'organisation actuelle, se chargent de travailler pratiquement au redressement des torts dont on se plaint—3998; et cela par des moyens pacifiques et diplomatiques qui sont les seuls propres à ramener la paix d'autrefois dans la Puissance—3998.

M. Bellemare—La question de n'avoir qu'une seule langue parlée dans la province d'Ontario, est un leurre et une utopie—3999; jamais on n'abandonnera la revendication de nos droits, car cette langue a été parlée dans cette province, même avant que la majorité anglaise en prît possession—3999; en faveur de la résolution—4000.

Résolution de M. Lapointe est rejetée: Pour, 60; contre, 107—4000.

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

Hon. R. Lemieux—Propose résolution concernant l'enseignement technique au Canada—2282; texte—2282; il importe de prendre, aussitôt que faire se pourra, des mesures tendant à donner effet au rapport sur l'enseignement technique—2282; nécessité d'imprimer un nouvel élan à cette question d'importance majeure—2282; observations par le vicomte Haldane—2282; ce qui lui inspire des craintes—2282; moins les gros canons inventés par les Allemands que le nouveau mécanisme qu'ils ont créé en vue de conquête en temps de paix—2282; nouvel instrument de conquête—2282; la forme la plus moderne d'instruction post-scolaire qui se ramifie à travers une grande partie de l'Allemagne—2282; jeunesse allemande soumise à un entraînement spécial dans ses écoles professionnelles au moyen de l'enseignement technique—2282; afin de distancer ses concurrents mondiaux—2282; tout le monde est convaincu de l'importance de l'instruction technique et de l'enseignement manuel—2282; l'est encore davantage pour le Canada—2283; Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis nous ont donné l'exemple—2283; opinion de M. J. Scott Russell, savant ingénieur, constructeur et éducateur de mérite—2283; a vu d'importantes branches de l'industrie commerciale émigrer d'un pays, pour aller s'implanter en d'autres pays, parce que les travailleurs de ces derniers pays étaient instruits alors que les ouvriers du premier ne l'étaient pas —2283; l'instruction pour qu'elle soit utile à ceux qui doivent gagner leur vie, doit en outre fournir les moyens d'acquérir l'habileté manuelle—2283; chômeurs sont surtout les ouvriers inexpérimentés—2283; système de spécialisation a remplacé l'ancien système d'ap-

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE—*Suite.*

Hon. R. Lemieux—Suite.

prentissage—2283; plus l'habilité possédée par un ouvrier est grande plus son travail a de valeur pour lui-même, pour son patron et pour la société—2283; le seul ennui aujourd'hui c'est que beaucoup de nos jeunes gens diplômés des écoles supérieures ou de grammaire ne savent rien au point de vue industriel—2283; et cela s'applique aussi bien au Canada qu'aux Etats-Unis—2283; opinion de la Fédération américaine du travail—2283; Congrès du travail du Canada pétitionne le Gouvernement pour qu'il fasse quelque chose en faveur des classes industrielles sous la forme d'exercices manuels et d'enseignement technique—2283; avantages dérivés de l'éducation technique pour le capital et le travail—2283; amélioration des produits—2283; élévation de la classe ouvrière—2284; perfection de nos manufactures, facilité accordée à notre commerce, découverte de notre richesse minérale—2284; l'économie de la fertilité de nos fermes, l'étendue agricole la plus grande sous la voûte des cieux, la diffusion des connaissances pratiques—2284; toutes ces choses trouvent des avantages dans l'éducation manuelle et l'enseignement technique—2284; la diminution de la criminalité doit découler de la diffusion de l'enseignement technique—2284; un tiers des criminels sont absolument dépourvus d'instruction —2284; les quatre cinquièmes de tous les criminels n'ont en réalité reçu aucune éducation—2284; à un point de vue national, la protection de nos institutions exige que notre jeunesse reçoive un enseignement industriel pour qu'elle puisse se conformer à nos idées d'obéissance aux lois et à nos principes d'institutions démocratiques au milieu de cette multitude d'étrangers—et je n'emploie pas l'expression dans un sens méprisant—qui encombre nos usines, nos mines, etc.— 2284; situation dans la province de Québec—2284; province n'a pas tiré de l'arrière dans la question de l'éducation technique—2284; fière de ses collèges classiques et de l'éducation que les enfants y recevaient—2284; venu à la conclusion que l'éducation classique ne suffisait plus aux besoins de notre époque—2284; gouvernement de Québec a pris la résolution de répandre partout les connaissances techniques et l'enseignement manuel—2284; opinion de M. J. J. Hill, le fameux constructeur de chemins de fer —2284; ne connaît pas de meilleur ouvrier au monde que le Canadien-français du moment qu'il a reçu une instruction convenable—2284; Québec a inauguré un système d'enseignement professionnel qui est appelé à produire des résultats merveilleux d'ici à quelques années—2285; nombre d'élèves qui ont fréquenté les différentes écoles techniques de la province de Québec—2285; à l'école technique de Montréal, 720; à l'école technique de Québec, 319; à l'école technique de Shawinigan-Falls, 184; à l'école technique de Beauceville, 40; à l'école technique de Sherbrooke, 11—2285; les jeunes gens diplômés de ces institutions ont été placés dans différentes industries—2285;

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE—*Suite.*

Hon. R. Lemieux—Suite.

leurs services sont hautement appréciés —2285; juridiction du Parlement fédéral—2285; d'après l'Acte de l'Amérique britannique du Nord les questions d'éducation sont laissées sous la juridiction exclusive des provinces—2285; nous accordons des subventions afin d'améliorer et de populariser toutes les connaissances qui ont trait à l'exploitation des chemins de fer—2285; nous avons le droit de débourser des millions dans les différentes provinces de la Puissance, afin d'améliorer les méthodes de culture de nos cultivateurs—2285; je ne vois pas pourquoi le Gouvernement fédéral ne pourrait pas coopérer avec les provinces et leur accorder des subventions afin de perfectionner l'éducation technique au pays—2286; question de l'éducation technique intéresse directement le commerce et l'industrie—2286; prend les allures d'un problème véritablement national—2286; représente de fortes dépenses que les provinces ne sont pas en état de supporter— 2286; trouver un moyen pratique de faire comprendre au peuple canadien l'importance de ce sujet—2286; s'agit d'un principe de véritable économie politique—2287; l'enseignement technique et professionnel est indispensable pour pouvoir soutenir la concurrence des industries étrangères—2287; opinion du professeur Robertson—2287; déclaration de sir Alfred Mond—2287; passages du discours de M. Runciman—2288; gouvernement pourrait faire des économies et les appliquer à l'instruction technique —2288; comparaison entre les industries de 1900 et 1910—2288; Canada produit trois cents espèces d'articles ouvrés qui font vivre les deux cinquièmes de notre population—2288; pendant la période décennale de 1900 à 1910, le progrès industriel du Canada a été le plus grand dont fassent mention nos annales—2288; l'enseignement technique devrait être employé au développement de nos ressources naturelles—2288; enquête par une commission royale sur le problème de l'enseignement technique au Canada—2288; texte de la partie du rapport donnant les conclusions de l'enquête—2289; recommandations de la commission—2289; commission propose qu'annuellement, pendant dix années, le Parlement fédéral vote pour l'avancement des diverses branches de l'enseignement et de l'instruction technique un crédit de $3,350,000—2291; lequel serait réparti entre les différentes provinces en raison de la population et leur serait octroyé sous certaines conditions—2291; la commission voudrait que sur ce crédit une somme de $350,000 soit affectée surtout à l'encouragement et au développement de la partie élémentaire de l'enseignement industriel et technique—2291; le reste, au montant de $3,000,000, formerait un fonds fédéral pour l'avancement de l'industrie pour les fins plus générales de l'enseignement industriel—2291; méthode pour diriger l'emploi du crédit —2291; commission préfère un système de corps locaux et provinciaux, à commencer par des comités urbains et ruraux

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE—*Suite.*

Hon. R. Lemieux—Fin.
pour remonter, au moyen de bureaux et de comités provinciaux, à une conférence fédérale pour l'avancement de l'industrie—2291; une commission fédérale pour l'avancement de l'industrie, cette dernière formant l'autorité centrale qui ayant la direction générale de l'organisation et de l'administration—2291; l'heure est venue d'outiller les citoyens de ce pays et nos soldats qui sont revenus du front pour le temps où nos industries qui ne produisent maintenant que des munitions de guerre, se trouveront improductives et éprouveront des difficultés à conserver leur part dans le grand combat engagé entre les nations industrielles pour mettre la main sur le commerce de l'univers—2293.

Hon. T. W. Crothers—Approuve ce qui a été dit sur les avantages dont le pays bénéficierait grâce à un système bien appliqué d'enseignement technique et d'instruction manuelle—2293; question n'est pas de savoir si l'enseignement technique est désirable—2293; personne ne conteste ce fait—2293; comprenons son importance au point de vue national—2293; cependant nous ne pouvons pas, pour le présent, accepter la motion pour les raisons suivantes—2294; la commission de l'enseignement technique n'avait reçu ni l'autorisation, ni la demande, ni l'invitation de faire des recommandations ou d'exprimer un avis quelconque sur une base d'action par ce Parlement—2294; les législatures provinciales à qui, par notre constitution, la question de l'instruction publique est exclusivement assignée, n'ont pas exprimé leur approbation du projet recommandé dans le rapport, et, dans nombre de cas, elles condamnent ce système—2294; le projet lui-même est très élaboré et sa mise en vigueur deviendrait impossible et ne donnerait pas satisfaction—2294; opinion de l'honorable Mackenzie King, ancien ministre du Travail—2294; à nos yeux, l'article de la constitution, où il est prescrit que "la législature peut exclusivement décréter des lois relatives à l'éducation", confère incontestablement aux provinces le droit de légiférer en toutes matières touchant à l'éducation—2294; et si le Parlement fédéral venait à légiférer en ces matières, j'estime qu'il excèderait les attributions qui lui ont été conférées par la constitution—2294; attitude prise par l'ancien gouvernement—2295; commission d'enquête n'aura pas d'autre but que de recueillir des renseignements—2295; correspondance à ce sujet—2295; instructions données à la commission—2297; propositions et opinions devaient être pour le bénéfice des provinces et non à servir de base à une décision du Parlement fédéral—2297; rapport de la commission a été envoyé en mars 1914 aux premiers ministres des provinces—2297; texte des réponses reçues—2298; à l'exception d'une seule, elles ne manifestent pas cet intérêt pour le sujet que, suivant moi, son mérite exige—2301; aucune autre communication officielle n'a été reçue des provinces—2301; je sais personnellement que plusieurs provinces s'opposent fortement à l'adoption du projet—2301; popu-

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE—*Suite.*

Hon. T. W. Crothers—Fin.
lation est jalouse de ses droits provinciaux—2301; il me semble qu'il serait extrêmement imprudent de nous lancer dans un projet d'éducation nationale, comme celui qui est recommandé dans ce rapport—2301; jusqu'à ce que nous soyons absolument assurés qu'il ne contient aucune disposition dont l'application pourrait soulever des jalousies, des passions et des discordes que l'on doit tellement s'efforcer de défourner et d'éviter—2302; nous ne saurions trop être prudents pour maintenir les droits des provinces qui leur ont été clairement et exclusivement assignés par la constitution—2302; n'ai pas confiance en ce système à la faveur duquel le Gouvernement fédéral formerait une société avec les gouvernements provinciaux afin d'encourager le mouvement en faveur de la diffusion de l'éducation technique—2302; suis d'avis que, si nous devons contribuer en quoi que ce soit avec les gouvernements des provinces, nous devrions leur voter une certaine somme avec l'entente que cet argent sera dépensé dans l'intérêt du mouvement—2302; mais sans nous occuper des détails relativement à la manière dont ces deniers seront dépensés—2302.

M. Verville—Ne s'agit pas tant de la somme à voter que du principe en jeu—2305; rare de trouver les ouvriers et les patrons d'accord—2305; question de l'instruction technique les rallie tous—2305; instruction essentielle aux grands producteurs—2305; motion signifie surtout qu'il faut développer nos moyens de production de façon à pouvoir produire, après la guerre, trois ou quatre fois plus qu'auparavant—2305; Gouvernement fédéral devrait accorder de l'aide aux écoles techniques des provinces—2305; leur permettre de faire un peu plus que dans le passé—2305; l'Echole technique de Montréal—2305; obstacles qu'il y a à surmonter—2306; pas une province ne refuserait une subvention devant être exclusivement consacrée à l'instruction technique—2306.

M. Burnham—Moyen pratique de venir en aide aux provinces—2307; Parlement n'a pas l'intention de combattre le principe de l'enseignement technique—2307; nous ne devons pas imposer nos volontés aux provinces—2307.

M. Glass—L'enseignement technique relève des provinces—2307; devons aider à celles qui manifestent un intérêt spécial à cet enseignement—2307; surpris que des provinces n'aient pas répondu à l'appel du Gouvernement fédéral—2307; Ontario encourage l'instruction technique appliquée à l'agriculture—2307; résultats obtenus—2310; nouveaux progrès et plus grands exploits—2310; Gouvernement pourrait offrir le secours nécessaire pour conduire une croisade active jusqu'à ce que l'enseignement industriel fût considéré dans tout le pays comme une condition essentielle de la prospérité de la nation de même que tout autre enseignement—2310; si l'on doit favoriser l'enseignement professionnel, il me semble que l'aide à accorder aux provinces ne devra pas être

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE—*Fin.*

M. Glass—Fin.
proportionnelle au chiffre de leur population respective—2312; proportionner l'aide à la somme que la province consacrerait elle-même à la propagation de l'enseignement professionnel—2312.

M. Kyte—Nouvelle-Ecosse a ouvert la voie en matière d'enseignement professionnel au Canada—2313; école professionnelle de $100,000 construite à Halifax il y a dix ans—2313; temps est venu pour le Gouvernement fédéral de soulager la province de la Nouvelle-Ecosse d'une partie du fardeau que lui impose ce département de son système d'enseignement—2313.

M. Bennett (Calgary)—Grands hommes d'Etat, ont prédit qu'après la guerre la situation économique ne sera plus ce qu'elle était—2313; si la situation économique ne doit plus être la même, si nos revenus sont annuellement grevés d'un fardeau qui grossit avec la durée de la guerre, si nous avons à voir au paiement de pensions, il me paraît douteux qu'on puisse refaire tout notre système d'enseignement technique en conformité avec les renseignements obtenus ces deux dernières années—2313; ce n'est pas le temps de discuter ce sujet—2313.

M. Nesbitt—Devrions nous mettre en mesure d'aider aux soldats qui reviendront du front par un système d'écoles industrielles—2315; c'est aussi maintenant qu'il faut nous préparer à la concurrence étrangère—2315; temps est pour le Gouvernement fédéral de travailler avec les provinces—2315.

Hon. R. Rogers—La question est de nature à ne pas être bien comprise par quelques-uns des provinces, dans ce sens que celles-ci peuvent considérer l'attitude quelle qu'elle soit que nous prendrons, comme constituant un empiétement sur les droits garantis aux provinces par le statut de la Confédération—2315; divergences d'opinion qui semblent exister même dans cette Chambre—2316; M. Lemieux ne devrait pas insister sur sa résolution—2316; lui rappelle que le Gouvernement reconnaît le principe de l'aide dans le cas de l'instruction technique—2316.

Hon. R. Lemieux—Ministre des Travaux publics s'est rallié à l'idée de l'enseignement technique—2316; retire ma motion sur la foi de la déclaration du ministre—2317.

Résolution retirée—2317.

RESOLUTION CONCERNANT L'EXONERATION DU BLE.

M. Turriff—Propose résolution demandant que le blé et les produits dérivés ainsi que les pommes de terre, soient admis en franchise dans le tarif canadien—824; texte de la résolution—824; assurer aux cultivateurs de l'Ouest le marché américain—824; pays trouvera un avantage dans la franchise du blé—825; définition des différentes sortes de blé du Manitoba et de Minneapolis—825; blé

RESOLUTION CONCERNANT L'EXONERATION DU BLE—*Suite.*

M. Turriff—Fin.
du Manitoba est toujours de deux degrés et quelque fois de plus de deux degrés supérieur à celui qui, à Minneapolis, est censé y correspondre—825; qualité du blé du printemps du Manitoba et du Nord-Minnesota—825; les cultivateurs de l'Assiniboïa avec le blé en franchise obtiendraient 10 à 16 cents de plus par boisseau qu'en le vendant chez eux—825; puisque le gouvernement écoute les cultivateurs lorsqu'il s'agit de modifier la loi des banques il devrait entendre les mêmes hommes quand ils demandent le droit de vendre leur propre grain sur le marché américain—826; propriétaire d'élévateur américain est là, avec son argent, prêt à acheter notre blé—826; à le payer un prix supérieur à celui que nous pouvons obtenir de ce côté-ci de la frontière—826; meilleure farine aux Etats-Unis se vend 30 cents le sac meilleur marché qu'en Canada—826; il n'y a pas de petites minoteries dans l'Ouest—827; gros compétiteurs ruinent les petits—827; ont le champ libre pour abaisser le prix du blé et faire monter la farine—827; meuniers seuls pourraient se plaindre si le blé était dégrevé—827; cultivateurs d'Ontario ont aussi fait une demande unanime pour le libre-échange du blé—827; degrèvement des blés ne saurait nuire aux chemins de fer—828; le dégrèvement du blé sera aussi profitable à la classe ouvrière—829; pourra acheter la farine à meilleur marché—829; meuniers pillent le cultivateur et volent le consommateur—830; mesure proposée encouragerait les cultivateurs à travailler à obtenir d'autres récoltes considérables—832; cultivateurs savent exactement ce qu'ils demandent et l'effet de leurs demandes au point de vue général du pays—833.

M. MacNutt—Question de l'exonération du blé est la deuxième en importance soumise à la Chambre—893; l'autre est la guerre—893; tout ce que le gouvernement a à faire—893; supprimer notre droit de douane de 10 cents le boisseau sur le blé étranger—893; augmentera chez les cultivateurs de l'Ouest leur ressource d'achat—893; notre Nord-Ouest est la seule contrée du monde où il peut croître du blé dur, à l'exception d'une couple d'états septentrionaux et peut-être du nord de la Russie—893; notre blé dur est fort recherché—893; comparaison entre les prix à Winnipeg et à Minneapolis de 1911 à 1915—893; Américains ne peuvent pas produire suffisamment de blé dur—896; sont prêts et disposés à payer une prime pour le blé dur récolté dans l'Ouest—896; quand nous avons eu une bonne récolte nous avons toujours eu dans les transports de la congestion—896; entrée libre dans les marchés du Sud nous apporterait d'assez grands soulagements—896; compagnies de chemins de fer prendraient immédiatement des moyens pour transporter notre blé au Sud—896; encombrement du trafic du grain dans l'Ouest—897; il y a encore des millions de boisseaux à expédier—897; grande partie du grain est en danger de périr—897; l'entrée libre

RESOLUTION CONCERNANT L'EXONERATION DU BLE—*Suite.*

M. MacNutt—Fin.
du grain aux Etats-Unis ne saurait être nuisible—898; à l'heure qu'il est, nombre de cultivateurs n'ont pas encore trouvé moyen de vendre leur dernière récolte—898.

Sir Thomas White—Nombre de raisons ont été exposées pour et contre ce projet—898; en général le tarif Underwood est mal interprété—898; ce tarif ne prévoit pas l'entrée en franchise du blé canadien aux Etats-Unis à la condition que le Canada admette le blé américain en franchise—898; texte de l'article 644 du tarif Underwood—898; pour obtenir l'admission libre de notre blé, laissant de côté la farine et les semoules, il nous faudrait admettre en franchise au Canada le blé américain, la farine américaine et les semoules américaines—899; question se résume à savoir si, dans l'intérêt national et dans l'intérêt des régions à blé du Canada, il est opportun de donner effet à ces dispositions du tarif Underwood—899; Etats-Unis ont un excédent de blé qui va sans cesse en augmentant—899; cet excédent est exporté sous forme de farine—899; l'excédent de blé de la dernière récolte, destiné à l'exportation, est d'au moins 390,000,000 de boisseaux, 899; l'excédent que le Canada pourrait exporter, atteindra 264,000,000 de boisseaux—899; les Etats-Unis ont non seulement assez de blé pour la consommation intérieure, mais ils peuvent en exporter, sous forme de blé ou de farine, 390,000,000 de boisseaux, tandis que le Canada a un excédent de 264,000,000 de boisseaux, qu'il peut aussi exporter sous forme de blé ou de farine—899; il ressort donc que les deux nations, eu égard à leur production de blé, se font concurrence auprès des acheteurs de blé et de farine du monde entier—899; le Canada et les Etats-Unis sont deux des pays qui luttent avec le plus d'ardeur pour vendre sur les marchés d'exploitation le surplus de leur production de blé, sous la forme soit de grain, soit de farine—899; ce n'est pas comme si les Etats-Unis consommaient tout leur blé, ils ont un fort surplus pour l'exportation—899; prétendu avantage que le cultivateur canadien obtiendrait à Minneapolis est en grande partie illusoire—900; si les Etats-Unis supprimaient le tarif, le prix du blé à Minneapolis descendrait au prix d'exportation—900; cours du blé en 1914 et 1915—901; évident que les auteurs du tarif Underwood voulaient obtenir pour leur farine un libre accès aux marchés des pays dont ils admettaient le blé libre—902; Etats-Unis possèdent 7,500 minoteries avec production de 1,000,000 de barils par jour—902; la minoterie est une grande industrie canadienne—902; Canada possède 550 moulins à farine—902; capacité de 100,000 barils par jour—902; faut qu'il soit très clair qu'une action soit dans l'intérêt de la nation avant qu'une industrie soit entravée ou compromise—902; avant de pouvoir implanter leur farine dans les Etats-Unis, les meuniers canadiens se-

RESOLUTION CONCERNANT L'EXONERATION DU BLE—*Suite.*

Sir Thomas White—Fin.
raient obligés d'y dépenser de très fortes sommes—903; chose n'est pas très claire non plus qu'en abaissant le droit le cultivateur canadien obtiendra pour son blé le marché de Minneapolis—903; devons être sûrs de l'avenir avant de faire une démarche qui peut avoir des conséquences irrévocables—903; le prétendu avantage que l'on espère recevoir n'est pas clair—906; n'est pas important—906; n'a pas un caractère de permanence—906; personne ne peut nous assurer que le tarif Underwood sera encore appliqué dans deux ans d'ici—906; l'avenir et le développement de la culture mixte reposent sur l'industrie de la minoterie—907; modifications que l'on nous propose d'apporter à notre tarif auraient de graves conséquences pour ceux qui se livrent à la culture mixte—907; petites minoteries disparaîtraient entièrement de l'Ouest—907; grandes minoteries verraient diminuer leurs affaires—907; après la guerre il serait désirable d'établir un système préférentiel entre les différentes parties de l'empire britannique—909; fait historique qui se rapporte directement à cette question de tarif de préférence—909; loi passée en 1843—909; Grande-Bretagne se disposait à accorder un traitement de faveur à sa colonie du Canada, à la condition que le Canada imposât un droit sur les céréales importées de tout autre pays que le Royaume-Uni—909; le blé canadien ne pouvait pas jouir d'un traitement de faveur sur le marché anglais, si le blé étranger pouvait être admis au Canada librement et être expédié en Angleterre comme blé canadien—909; ce n'est pas une politique douanière sage que d'ajuster notre tarif sur le tarif d'un autre pays—910; avec le changement proposé il faudrait que le grain prenne le chemin du Sud, ce qui désorganiserait notre système économique sans nous donner aucune garantie de stabilité—910.

Hon. Frank Oliver—Déception sera grande dans l'Ouest—911; c'est dans l'agriculture que réside la source de notre prospérité—911; si le cultivateur canadien avait accès au marché américain, il profiterait d'un prix plus élevé—912; le marché des Etats-Unis existe véritablement pour les cultivateurs de l'Ouest—912; devoir du Gouvernement de profiter de cette circonstance favorable—912; culture mixte—913; vingt-cinq ou trente pour cent des cultivateurs des prairies de l'Ouest font de la culture mixte—913; l'entrée libre du blé sera profitable pour tous—914; l'industrie agricole devrait être la première à solliciter l'attention du Gouvernement du jour—915; chemins de fer ne souffriront pas du trafic se dirigeant au Sud—915; traversons une époque où le producteur et le consommateur devraient recevoir le bénéfice de tous les avantages que le Gouvernement est en état de lui assurer—918; cette résolution permettrait au cultivateur de l'Ouest d'obtenir un meilleur prix pour son blé—918; au consommateur de l'Est d'acheter sa farine à meilleur marché—918.

RESOLUTION CONCERNANT L'EXONERATION DU BLE—*Suite.*

Hon. R. Rogers—Le blé qu'on expédie en transit aux Etats-Unis peut être moulu par n'importe quel meunier américain—918; la farine et les produits de ce blé peuvent être exportés en Grande-Bretagne, et le meunier américain peut toucher son drawback de 99 p. 100—918; les droits à acquitter sur le blé qu'a employé le meunier des Etats-Unis, s'élèvent tout simplement à $1 par 1,000 boisseaux—918; telle est la loi qui existe aux Etats-Unis—918; mais le projet de résolution à l'étude est bien différent, il a pour objet de faire ouvrir le marché américain et mélanger le blé canadien avec le blé américain et d'en faire exporter la farine en Angleterre comme élément de concurrence au détriment du blé canadien—918; tarif Underwood a surtout été fait pour produire des avantages pour les Etats-Unis—918; n'a pas eu pour objet de favoriser spécialement le producteur de l'Ouest canadien—919; il est vrai qu'il est autrefois arrivé aux cultivateurs de l'Ouest de ne pas recevoir pleine valeur pour leurs produits—919; une des principales raisons de ce désappointement, c'est qu'au début nous avions très haute idée de la valeur de notre blé et que nous avons persisté à en demander un prix plus élevé—919; enquête faite sur le commerce du blé et les opinions des commissaires—919; bonnes raisons de procéder avec lenteur à l'établissement d'un marché pour la vente sur échantillons—919; faits réels, tels que les comprend la population agricole de l'Ouest canadien—920; certificat canadien est hautement apprécié sur les marchés du monde—920; cultivateur canadien reçoit cette année pour son blé beaucoup plus que le cultivateur américain—921; devoir du Parlement envers les cultivateurs est de repousser cette résolution—921.

Hon. R. Rogers—Valeur particulière que l'on attache au blé canadien prêt à être expédié des ports de l'Atlantique—1093; circonstances qui ont déterminé cet heureux résultat—1094; prix du blé—1094; personne ne saurait fournir un état exact de la situation—1094; conditions ne sont pas les mêmes sur les différents marchés—1094; Américains vendent leur blé non seulement d'après une classification reconnue, mais aussi sur échantillon—1094; ce qui leur donne un avantage que les producteurs canadiens n'ont pas—1094; considère que l'absence d'un marché sur échantillon est un inconvénient—1094; depuis des années producteurs de grains insistent pour obtenir cette réforme—1094; ministre du Commerce s'en occupa et à peine la question était-elle réglée que la même association des producteurs de grains demanda de n'en rien faire—1094; si l'Ouest n'a pas de marché sur échantillon, la faute en est à l'association des producteurs de grains—1094; faveur exceptionnelle dont le blé canadien jouit sur le marché—1094; due quelque peu à la guerre, mais surtout à notre classification très sévère—1094; classification maintenue sans déviation depuis nombre d'années—1094; par suite de cette différence avec les Etats-Unis, les producteurs canadiens jouissent d'un avantage notable—1094; texte d'un mémoire concernant les blés des Etats-Unis—1095; expédiés des ports de l'Atlantique et du golfe—1095; situation est favorable au Canada—1095; à l'avenir les achats européens se feront presque exclusivement au Canada—1095; acheteurs d'Europe aiment notre blé et notre farine—1095; aussi notre manière de faire le commerce—1096; ne serait pas prudent d'acheminer notre blé vers les Etats-Unis—1096; même situation prévaut à l'égard de la farine—1096; accroissement de l'exportation canadienne au Royaume-Uni—1096; fournissons le quart de la farine qui s'importe en Grande-Bretagne—1096; blé canadien a presque complètement supplanté le blé des Etats-Unis—1096; si le cultivateur canadien trouve quelque avantage à faire moudre son blé aux Etats-Unis, ou si les minotiers américains trouvent quelque avantage à moudre le blé canadien, rien ne les empêche de le convertir en farine—1096; il ne leur en coûtera qu'un dollar pour chaque mille boisseaux qu'ils voudront mettre en farine—1096; en adoptant la résolution proposée, il faudrait abaisser la qualité de notre blé—1097; subir la concurrence des mélanges qui s'opèrent aux Etats-Unis—1097; cultivateurs de l'Ouest ont perfectionné leur industrie au point de s'assurer des bénéfices appréciables—1097; devons-nous attacher à notre bonne vieille politique traditionnelle—1097; garder le Canada aux Canadiens—1097; nous sommes maîtres de la situation—1099; nous le serons aussi longtemps que nous continuerons à administrer nos affaires comme nous l'avons fait jusqu'ici—1099.

RESOLUTION CONCERNANT L'EXONERATION DU BLE—*Suite.*

Hon. R. Rogers—Fin.

M. Cruise—En faveur de la résolution—1099; cultivateurs de l'Ouest ont étudié la question—1099; sont résolus à obtenir du Gouvernement la franchise des blés—1099; blé se vend plus cher (3 à 8 cents le boisseau) aux Etats-Unis qu'au Canada—1099; tout homme qui dit que les minotiers canadiens ne peuvent pas faire concurrence contre les minotiers américains est un mauvais Canadien—1101; marché anglais nous est fermé par suite du manque des moyens de transport—1102; acheteurs des Etats-Unis sont disposés à acheter notre blé—1102; l'entrée en franchise du blé devrait être accordée d'ici à la conclusion de la paix—1102; cultivateurs de l'Ouest ne réalisent pas de forts bénéfices—1104; prix moyen par boisseau de blé de 1910 à 1914 a varié de 62 à 75 cents—1104; j'abolirais la protection si je le pouvais—1104; construction des navires aiderait aussi à développer nos ressources nationales—1105.

M. Morrison—Notre devoir est de réserver tout l'excédent de notre production pour secourir le Royaume-Uni et ses alliés—1105; dégrèvement du blé offrirait peu d'attraits—1106; pas désirable—1106.

M. Hughes (King, I.P.-E.)—Gouvernement refuse aux cultivateurs de l'Ouest canadien le privilège de traiter des affaires avec leurs plus proches voisins—1106; profiterait aux meuniers du Canada et

RESOLUTION CONCERNANT L'EXONERATION DU BLE—*Suite.*

M. Hughes (King, I.P.-E.)—Suite.
des Etats-Unis—1106; prix de la farine en Canada est trop élevé—1107; culture de la pomme de terre dans l'île du Prince-Edouard—1107; l'année dernière la récolte a manqué—1107; Gouvernement devrait suspendre pour cette année le droit sur les pommes de terre des Etats-Unis—1107; aiderait aux cultivateurs—1107.

M. Boulay—Libre commerce du blé—1109; députés de l'Ouest s'en servent comme d'un cheval de bataille électorale—1109; cultivateurs de l'Ouest n'ont pas à se plaindre de la sollicitude du Gouvernement—1109; Gouvernement leur donne des millions—1109; cultivateurs de l'Ouest ne sont pas seuls en ce pays—1109; manufacturiers et ouvriers profitent du tarif—1109; Canada a construit trois chemins de fer—1109; chemin de fer de la baie d'Hudson construit spécialement pour eux—1109; pourquoi faire toutes ces dépenses si l'Ouest veut tant échanger ses produits avec les Etats-Unis—1109; si les fermiers de l'Ouest ne font pas d'argent, pourquoi demander autant pour la colonisation?—1110; pourquoi attirer les colons dans l'Ouest?—1110; nous savons que les fermiers de l'Ouest s'enrichissent beaucoup plus facilement que nos cultivateurs de l'Est—1110; c'est l'intêret général du pays qui doit primer—1110; non pas les intérêts particuliers—1110.

M. Thomson (Qu'Appelle)—On s'intéresse plus aux protectionnistes de l'Etat qu'aux cultivateurs de l'Ouest—1110; même avec l'entrée libre du blé, les alliés ne recevront pas un boisseau de moins—1110; s'il arrivait qu'il fût à notre avantage que notre blé n'eût plus accès sur le marché des Etats-Unis—1110; facile de changer la loi—1110; blé dur de l'Ouest est le meilleur au monde—1113; n'obtient pas le meilleur prix sur le marché anglais—1113; nous encombrons ce marché—1113; aux Etats-Unis il y a une demande énorme pour notre blé dur—1113; ne produisent pas assez de blé dur pour la demande—1113; meilleur prix serait obtenu—1114; concurrence américaine ne ferait pas tort aux minotiers canadiens—1114; paient moins pour leur blé que les minotiers américains et vendent leur farine à un prix plus élevé—1114; nous demandons de vendre nos produits partout où nous pouvons trouver un marché satisfaisant—1115; marché qui nous accorde des profits raisonnables—1115; n'exigeons nullement un traitement de faveur—1115.

M. Maclean (York-sud)—Si population de l'Ouest n'a pas encore de marché assez vaste ce Parlement ne doit pas l'empêcher d'en obtenir un—1115; cela ne nuirait pas au Canada si les cultivateurs vendaient l'excédent de leur blé sur tous les marchés possibles—1115; faut aussi une protection qui puisse conserver à nos chemins de fer le trafic qui les alimente—1116; marché anglais est certainement avantageux—1116; si nous voulons aider aux minotiers pourquoi ne pas appliquer le principe de la protection, soit en accordant une prime aux producteurs ou, ce qui serait encore mieux, en nationalisant nos chemins de fer, nos lignes de transport, nos services de steamers trans-océaniques?—1116; nous pourrions alors conserver le marché anglais contre tout venant—1116; les Etats-Unis ont imposé un droit sur le blé canadien; ils peuvent l'abolir et nous ne pouvons rien faire pour conserver le marché américain—1116; nous devrions accorder à la population de l'Ouest le droit de vendre son blé sur autant de marchés que possible—1116; nous rendrons les cultivateurs meilleurs, nous en ferons de plus grands consommateurs de produits canadiens—1116; si nous les tenons dans de bonnes dispositions et les mettons à même de faire plus d'argent qu'aujourd'hui—1116.

Hon. Arthur Meighen—Objet de cette résolution était compris dans le projet de réciprocité de 1911—1117; électeurs se sont déjà prononcés—1117; agitation en faveur de l'entrée libre du blé est inspirée par des motifs politiques—1117; avantages illusoires d'un libre accès au marché américain—1117; taux de transport plus élevés aux Etats-Unis—1117; arrangements spéciaux relatifs au transport des approvisionnements achetés pour le gouvernement anglais—1117; vaisseaux réquisitionnés par ce dernier—1117; plus que 78 p. 100 de la marchandise transportés par ces vaisseaux étaient des produits des fermes canadiennes—1118; dégrèvement du blé et de la farine n'est pas une question qui n'intéresse que les cultivateurs—1118; blé et farine sont d'un intérêt capital pour toutes nos compagnies de transport—1118; question concerne toute la population du Canada—1118; ne saurait s'isoler du reste de notre régime économique—1118; si nous faisons cette démarche, il y en a d'autres que nous devrons faire, pour être logiques—1118; et ce serait nous diriger vers la voie dans laquelle les électeurs de ce pays nous ont défendu d'entrer en 1910—1118; cultivateurs ont plus de largeur de vues que ceux qui parlent en leur nom—1118; devons arrêter une décision qui tienne compte de l'intérêt général—1118; association des *Grain Growers* peut régler les prix du marché et obtenir pour le cultivateur une part avantageuse de l'exportation—1121; cotes à des points correspondants des Etats-Unis et du Canada—1121; farine se vend plus cher aux Etats-Unis qu'au Canada—1121; libéraux ont maintenu le droit de 50 cents par baril de farine—1121; meunier canadien n'aurait pas été en état de résister à la concurrence de la meunerie américaine—1121; avons 543 minoteries au pays dont 303 dans Ontario—1121; projet proposé serait injuste à l'égard des petits meuniers—1122; du moment que vous causez du tort à une industrie, vous en atteignez une autre, de sorte qu'à la fin vous nuisez à toutes les industries du pays—1123; abolir le droit sur le blé ce serait faire disparaître la raison même

RESOLUTION CONCERNANT L'EXONERATION DU BLE—*Suite.*

Hon. A. Meighen—Suite.
pour laquelle le blé est plus cher à Minneapolis—1124; ce serait faire baisser le prix de cette denrée sur ce marché—1124.

Résolution rejetée: Pour 44; contre 77—1124.

RESOLUTION CONCERNANT LA PREFERENCE A ACCORDER AUX SOLDATS, RETOUR DE LA GUERRE, POUR LES EMPLOIS CIVILS.

M. Middlebro—Propose résolution, texte—665; assurer à ceux qui se sont déjà enrôlés une simple mesure de justice—665; stimuler le recrutement—665; maisons de commerce accorde la préférence aux soldats—665; Gouvernement devrait donner l'exemple—665; blessés qui seront en état d'accomplir une tâche dévolue aux employés du service civil devraient avoir la préférence parmi ceux qui auront servi dans le corps expéditionnaire du Canada—666; dans presque tous les pays on a accordé un traitement privilégié aux anciens soldats—666; texte du rapport d'une commission d'enquête sur ce sujet en Angleterre—666; ce qui a été fait aux Etats-Unis après la guerre civile en 1865—667; traitement de faveur aux soldats et marins français blessés—667; texte de la loi française—667; acte a pour objet d'établir que durant cinq ans après que la guerre sera terminée on accordera une préférence aux militaires et marins blessés en cours de service actif et capables d'occuper un poste dans le service administratif—668; ils auront droit de demander les positions devenues vacantes pendant les cinq années postérieures à la cessation des hostilités—668; on accordera aussi la préférence à ceux qui auront le plus d'enfants, et toutes les corporations publiques exerçant une espèce de monopole ou recevant une subvention devront réserver un certain nombre de leurs emplois pour les soldats blessés—668; en Canada les différentes provinces ont institué des commissions pour trouver de l'emploi aux soldats revenus au pays—668; notre vie nationale est dans l'enjeu dans la présente guerre—669; ceux qui nous auront donné la victoire, nous aurons conservé notre droit de faire les nominations, devraient en être les bénéficiaires—669.

Hon. G. P. Graham—Circonstances dans lesquelles nous nous trouvons ont créé un Canada nouveau—670; en tant que nation, il semble y avoir parmi nous plus de cohésion—670; ceux que nous avons engagés à partir pour le front devraient savoir que leurs familles ne manqueront pas du nécessaire en leur absence—670; aucun Canadien qui est allé au front ne devra jamais tendre la main au coin des rues—670; mérite que l'Etat prenne soin de lui sa vie durant—670; devoir du Parlement est clair—670; jusqu'à présent nous avons adopté des lois sur le service civil et nous avons nommé des gens en grande partie à cause des luttes politiques qu'ils avaient soutenues—670;

RESOLUTION CONCERNANT LA PREFERENCE A ACCORDER AUX SOLDATS, RETOUR DE LA GUERRE, POUR LES EMPLOIS CIVILS—*Suite.*

Hon. G. P. Graham—Suite.
mais nous avons maintenant l'occasion de procurer à nos soldats de retour des emplois qu'ils ont mérités en accomplissant courageusement, habilement et noblement leur devoir—670.

Hon. Frank Oliver—Désirerais donner au projet une portée plus grande—671; donner au soldat habitué au travail au grand air et que ses blessures rendent inapte à continuer cette vie, un enseignement technique qui lui permettra de s'adonner à des travaux qu'il ne pouvait pas exécuter auparavant, vu son manque de connaissance—671; temps est venu plus que jamais d'appliquer l'enseignement technique—671; mettre les soldats invalides en état de recouvrer leur utilité et leurs ressources—671; s'il en était autrement, une précieuse classe de notre population trouverait l'existence insipide et vide—671; qu'on fournisse au soldat invalide l'avantage d'exercer la profession de maître d'école—671.

M. Burnham—On doit aussi s'occuper de ceux qui ont offert leurs services et qu'on a refusés—672; leur effort, en tant qu'effort, est d'une valeur immense pour le pays, car par leur exemple ils entretiennent l'esprit de défense et de sacrifice ce qui importe surtout—672; familles de ceux qui ont été tués—672; important étudier toute la question d'une manière pratique—672.

M. Alguire—Convient d'avoir égard aux familles de ceux qui se battent là-bas—673; autant que possible faudrait les nommer dans le service civil—673.

M. Boulay—Gouvernement devrait voir à ce que l'on ne fasse des appointements que de sujets méritants—673; blessés méritent considération entière du Gouvernement—673.

Sir Robert Borden—Doit accorder toute la considération possible à ceux qui se sont battus pour le Canada et pour l'empire—673; dans les nominations à faire dans le service civil, Gouvernement donnera la préférence aux militaires qui reviennent au pays—673; Gouvernement étudiera toutes les suggestions qui lui sont faites—673; aider à l'enseignement de ceux qui sont incapables de remplir les emplois qu'ils occupaient avant la guerre—674; organisation Pearson en Angleterre, établie dans ce but—674; apprendre aux infirmes à gagner leur vie—674; aperçu des efforts tentés, des méthodes appliquées et des résultats accomplis par M. Pearson—674; projet de pensions en Canada—674; gouvernements des diverses provinces disposés à coopérer avec le Gouvernement fédéral—674; débat ajourné à une autre séance—675.

RESOLUTION CONCERNANT LA PROCEDURE DANS LES CAUSES DE DIVORCE.

M. Northrup—Propose résolution concernant la procédure dans les causes de divorce—792; procédure défectueuse—792;

RESOLUTION CONCERNANT LA PROCEDURE DANS LES CAUSES DE DIVERCE—*Suite.*

M. Northrup—Suite.
des réformes sont nécessaires—792; texte de la résolution—792; deux aspects à considérer—792; étendre la nature des raisons pour lesquelles le divorce est accordé—792; procédure actuelle n'est pas satisfaisante—792; entraîne des dépenses considérables, inutiles—792; est un obstacle infranchissable à une grande partie de la population—792; laisse le pauvre au dépourvu—793; législation du divorce en Angleterre—793; longtemps elle a été peu satisfaisante—793; décision du juge Maule en 1845—794; eut pour effet de ramener la législature impériale au bon sens—794; il n'y a que deux pays civilisés qui n'autorisent pas le divorce, l'Italie et l'Espagne—794; dans chaque partie de l'empire britannique, les tribunaux accordent le divorce—794; en 1857, une cour de divorce fut établie en Angleterre—794; réformes faites en Angleterre sur cette question—795; divorce en Canada ne peut être accordé qu'en tenant compte de deux conditions—795; le crime de la partie délinquante et la fortune de la partie lésée—795; l'Eglise et le divorce—796; ne pas confondre l'annulation d'un mariage avec le divorce—796; citations d'auteurs sur le divorce—796; l'Eglise catholique ne reconnaît pas le divorce—796; partout où le divorce est reconnu, les enfants nés de parents divorcés sont protégés—798; qu'un moyen à prendre si nous voulons que le pauvre soit mis sur le même pied que le riche—801.

Hon. R. Lemieux—Motion proposée tendrait à créer une véritable loi de divorce dans les provinces où il n'en existe pas aujourd'hui—802; étudier la question au point de vue national—802; l'Eglise catholique n'est pas la seule Eglise qui soit opposée au divorce—802; l'Eglise anglicane en Canada ne l'approuve pas—802; je parle à titre de Canadien assuré que si le Parlement facilite de quelque façon la procédure de divorce, un tel changement aura pour effet d'augmenter considérablement le nombre des instances en divorces auprès du Parlement—802; ce qui sera contraire aux intérêts bien entendus de notre patrie commune—802; nous ne devrions pas augmenter les facilités d'obtenir le divorce—802; devrions restreindre ces facilités ou laisser la procédure telle qu'elle est—802; mariage est plus qu'un contrat civil, c'est un sacrement—802; Parlement doit bien prendre garde de ne pas adopter de loi sur le mariage, dont l'effet serait de mettre en péril les fondements de la société canadienne—802; opinion du ministre de la Justice en 1914—802; le divorce en Canada est une exception à la loi—803; Parlement fédéral confère à telle ou telle personne une situation contraire aux lois de la province qu'il habite—803; mais en fait le Parlement n'accorde pas de divorce—803; le divorce comme institution aux Etats-Unis, avec les facilités qu'accordent les diverses législatures, est devenu la plus grande plaie de la république américaine—803; les divorces en Canada—803; de 1867 à 1915 il a été accordé 285 divorces dont 158 à des

RESOLUTION CONCERNANT LA PROCEDURE DANS LES CAUSES DE DIVORCE—*Suite.*

Hon. R. Lemieux—Suite.
hommes—803; 175 dans Ontario et 25 dans Québec—803; quoique le nombre des divorces se soit accru depuis quelque temps, on peut donc dire avec assez de vérité que les choses ne vont pas trop mal au Canada, comparativement à d'autres pays—803; si nous donnons à la procédure les facilités que voudrait le député de Hastings, cela tendrait à relâcher plutôt qu'à resserrer le lien matrimonial—803; l'exemple de nos voisins devrait être un avertissement pour le législateur canadien—803; statistiques du divorce publiées par les Etats-Unis devraient être pour nous un avertissement et une leçon—803; deux enquêtes de vingt ans—803; paroles de l'ex-président Roosevelt sur cette question—803; préservation de la famille—804; unité essentielle du corps social—804; devoirs des maris et des femmes—804; en vingt ans la population a augmenté aux Etats-Unis de 60 p. 100 tandis que les divorces ont été de 328,716 augmentation de 157 p. 100—804; statistiques sur cette question—804; divorce est actuellement deux fois et demie aussi commun relativement à la population mariée, qu'il l'était il y a quarante ans—805; causes des divorces—805; durée moyenne des mariages aboutissant au divorce est d'environ dix ans—805; statistiques sur les divorces en Angleterre—805; en facilitant la procédure on facilite le divorce—806; plus s'accroîtra le nombre des divorces plus il se brisera de foyers domestiques—806; plus s'affaiblira la continuité de l'autorité paternelle—806; dans notre pays où viendront en foule les immigrants après la guerre, ce serait une mauvaise politique que de nous annoncer comme étant prêts à accorder les facilités dont malheureusement un grand nombre de ces immigrants ont joui dans leur pays d'origine—807.

M. Carroll—Divorce tel qu'on l'accorde aux Etats-Unis a été une grande malédiction pour la vie sociale et domestique de ce pays—807; procédure suivie en Canada—808; Parlement n'est pas un tribunal convenable pour juger des cas de divorce—808; un juge qui entend les témoins est la personne désignée pour accorder ou refuser la demande—808; si le Parlement se mettait en frais de reformer la procédure relative au divorce, en renvoyant ces causes devant les tribunaux d'Ontario, de Québec, du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan non seulement il ne rendrait pas plus facile l'obtention du divorce, mais il garantirait jusqu'à un certain point les liens du mariage, en ce pays—809.

Hon. C. Marcil—Il est consolant que tous les membres catholiques des Communes et du Sénat aient toujours enregistré leurs votes contre le divorce, comme question de principe, depuis la Confédération—809; par principe, opposé au divorce—809; loin de faciliter la tâche à ceux qui cherchent à obtenir le divorce nous devrions faire tout ce qui dépend de nous afin d'éloigner ce fléau du sol

RESOLUTION CONCERNANT LA PROCEDURE DANS LES CAUSES DE DIVORCE—*Suite.*

Hon. C. Marcil—Suite.
canadien—810; dans la province de Québec nous pouvons être sûrs que jamais une cour de divorce n'y obtiendra droit de cité—810.

M. Maclean (Queen, I.P.-E.)—Dépense de $600 à $1,000 pour celui qui fait une demande en divorce—811; Sénat est un tribunal inutile pour celui qui est pauvre—811; si le divorce doit être admis sur le sol canadien toutes les classes devraient être à même de se servir du remède qu'il offre—811.

M. Thoburn—Approuve l'opinion que l'on devrait améliorer les procédures relatives au divorce en ce pays—811; devrait retirer au Parlement canadien le pouvoir d'accorder le divorce, pour abandonner cette juridiction aux cours de justice.

Hon. R. Lemieux—En matière de divorce, je préfèrerais les décisions des tribunaux ecclésiastiques à celles des tribunaux civils—811.

Hon. C. J. Doherty—Distinction entre le divorce et la déclaration de nullité—813; cas de nullité sont prévus par le code civil—814; à l'exception des provinces dans lesquelles il existait une loi et des tribunaux de divorce, avant la confédération, il n'y a pas de loi de divorce en vigueur au Canada—814; dans toutes ces autres provinces, la loi ignore absolument le divorce et si nous votions une loi décrétant que les tribunaux de cette province auraient juridiction pour instruire les instances en divorce, nous ne serions pas plus avancés que nous ne le sommes dans le moment—815; prenons comme exemple la province de Québec où toute la législation concernant le divorce se résume à cet article du Code civil—815; "le mariage ne peut être dissout que par la mort d'un des conjoints"—815; si on donnait aux tribunaux de Québec le droit d'entendre les instances en divorce, pourraient-ils faire autrement que reconnaître leur impuissance, puisque la loi déclare expressément que le mariage ne peut être dissout que par la mort d'un des conjoints—815; l'adoption de la présente motion n'aurait d'effet utile qu'autant qu'elle serait suivie de l'établissement d'une loi réelle—817; à mon avis, les projets de loi tendant à autoriser le divorce ne diffèrent pas des autres bills d'intérêt privé—818; on en demande l'adoption comme on fait des autres bills d'intérêt privé que l'on fait déposer dans le but d'obtenir ce que la loi d'intérêt général n'accorde point—818; c'est précisément parce que cette dernière décrète que ni l'un ni l'autre des époux ne peut se remarier du vivant de son conjoint, que ceux qui désirent se soustraire à l'application de la loi viennent prier le Parlement d'édicter une loi particulière en leur faveur—818; session actuelle est surtout destinée aux mesures que nécessitent les conditions créées par la guerre—819; gouvernement ne peut pas soumettre à

RESOLUTION CONCERNANT LA PROCEDURE DANS LES CAUSES DE DIVORCE—*Suite.*

Hon. C. J. Doherty—Suite.
l'étude, à un moment comme celui-ci, un projet de loi ayant une aussi grave portée—819.

M. McKenzie—Certain qu'une cour constituée convenablement et présidée par un juriste savant, peut administrer la loi avec plus de convenance que ne saurait le faire une assemblée d'hommes mêlés les uns aux autres—821; quelques-uns connaissent la loi lorsque les autres en ont aucune notion—821; nous nous trouvons, aujourd'hui, au Canada, dans la même position où le peuple anglais se trouvait avant 1858—821; sauf certaines restrictions, celui qui peut prouver l'infidélité, les mauvais traitements et l'abandon possible devant le Sénat, peut obtenir un divorce—821; c'est réellement la loi par tout le Canada—821; tribunal universel est le Sénat—821; on peut obtenir ou accorder le divorce en Canada—821; principe est reconnu et il vaut autant l'accepter—821; préférable que la loi soit rendue aussi parfaite que possible—821; ce que fait aujourd'hui le Sénat d'une façon un peu grossière, pourrait être certainement mieux accompli par des tribunaux constitués à cet effet—821; on devrait conférer aux cours supérieures des différentes provinces du Canada au moyen d'une loi, la juridiction qui est présentement exercée par le Sénat—822.

M. Northrup—Serait possible de constituer un comité du Sénat et de la Chambre des communes, qui réussirait à apporter une amélioration dans la procédure actuelle—823; possible de diminuer les frais dans les instances de divorce devant le Sénat—823; possible de mettre fin aux obsessions des coulissiers auxquelles sont en butte tous les membres des Communes—823.

Résolution rejetée: Pour 24; contre 39—824.

RESOLUTION CONCERNANT LA PROHIBITION DE LIQUEURS ENIVRANTES.

M. Hughes (King, I.P.-E.)—Propose résolution afin de donner à la législature de toute province le pouvoir de prohiber l'importation et la fabrication des boissons enivrantes dans des limites de la province—2044; faire modifier l'acte de l'Amérique Britannique du nord—2044; nécessité de restreindre et, s'il est possible prohiber la grande consommation des boissons alcooliques au pays—2044; habitudes de tempérance d'un peuple influent grandement sur le caractère de celui-ci—2045; prohibition n'empiète pas sur la liberté individuelle—2046; la société ne peut exister que si chacun abandonne une bonne part de sa liberté personnelle—2047; seule personne qui jouissait entièrement de sa liberté personnelle était Robinson Crusoe—2047; presque toutes les lois empiètent plus ou moins sur la liberté de l'individu—2047; meilleures lois sont celles qui ont pour objet le plus grand bien du plus grand nom-

RESOLUTION CONCERNANT LA PROHIBITION DE LIQUEURS ENIVRANTES —*Suite.*

M. Hughes (King, I.P.-E.)—Suite.
bre—2047; consommation des liqueurs coûte plus de $100,000,000 par année au Canada—2047; abus de la boisson abrège la vie—2047; en faisant le sacrifice de la boisson la population du Canada serait mieux en position de répondre aux exigences de la guerre—2047; toute mesure de prohibition recevra l'appui du peuple —2047.

M. McLean (I.P.-E.)—Sentiment public a beaucoup changé depuis 1898—2048; des gens qui ont voté alors contre l'adoption d'une loi de prohibition par la Chambre des communes, qui avait voté contre les résolutions proposées entre 1882 et 1889, voteront aujourd'hui en faveur d'une loi de prohibition—2048; province de Québec serait en faveur d'une semblable loi —2048; loi de prohibition rendue en 1900 dans l'île du Prince-Edouard a fait beaucoup de bien—2049; a été le moyen d'y supprimer la vente des boissons enivrantes—2049; il ne se vend plus une goutte de boisson et la prospérité du pays s'est grandement accrue—2049; cette loi de l'île du Prince-Edouard n'avait que ceci de dommageable, qu'il demeurait possible d'importer des liqueurs dans la province—2049; Gouvernement fédéral a cru que la législature de l'île du Prince-Edouard n'avait pas juridiction dans l'espèce—2049; les législatures provinciales tiennent leurs pouvoirs de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord —2049; au moment de se confédérer en 1867, les provinces firent un abandon de tous leurs droits, et le parlement britannique leur donna une nouvelle constitution, dont la formule se trouve dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord de 1867—2049; l'article 92 de cette loi traite des pouvoirs des législatures provinciales et, parmi ceux qui leur ont été reconnus, il y a celui de faire des lois relatives: Aux licences de boutiques, de cabarets, d'auberges, d'encanteurs et autres licences, dans le but de prélever un revenu pour les objets provinciaux, locaux ou municipaux—2049; l'article 91 traite des pouvoirs du Parlement fédéral, et l'un de ses pouvoirs est celui de statuer sur la loi criminelle et sur toutes les matières relatives à la paix, l'ordre et bon gouvernement du Canada—2049; Je crois que nous avons aujourd'hui dans l'île du Prince-Edouard le pouvoir de faire une loi portant que nulle personne habitant cette province ne pourra garder de la boisson chez elle sans une licence—2049; ne peut comprendre la nécessité de faire modifier l'Acte de l'Amérique du Nord— 2050; législatures des différentes provinces ont le droit de faire des lois prohibant les spiritueux—2050.

Débat renvoyé à une autre séance—2051.

RESOLUTION CONCERNANT LE VOTE DES FEMMES DANS LES ELECTIONS FEDERALES.

Hon. Wm Pugsley—Présente résolution concernant le vote des femmes dans les

RESOLUTION CONCERNANT LE VOTE DES FEMMES DANS LES ELECTIONS FEDERALES—*Suite.*

Hon. Wm Pugsley—Suite.
élections fédérales—1091; texte de la résolution—1091; femmes ayant droit de vote dans les élections provinciales, auront aussi le droit de voter aux élections des membres de cette Chambre—1091.

Discussion est remise à une autre séance 1091.

Reprise du débat—1241.

Hon. Wm Pugsley—Convient d'accorder aux femmes le droit de vote—1241; n'existe pas d'interdiction spéciale contre l'exercice de ce droit—1243; dans plusieurs pays les femmes siègent dans les législatures—1245; femmes ont montré qu'elles étaient aussi justes, aussi loyales et qu'elles connaissent leurs devoirs aussi bien que les hommes—1245; tout ce que je demande au Gouvernement, c'est qu'il fasse adopter une loi pour donner corps à l'opinion du Parlement depuis les dix-neuf dernières années—1245; à savoir que les listes électorales dans les différentes provinces servent pour l'élection des membres du Parlement—1245; mettre sur le même pied toutes les provinces qui, de temps à autre, pourront accorder la franchise électorale aux femmes pour l'élection des membres de la Chambre des communes—1245.

M. Kyte—Opposé au principe énoncé par la résolution—1246; n'ai jamais mis en doute que la femme est l'égale de l'homme—1246; lui est supérieure sous bien des rapports—1246; il existe certaines situations que les hommes occupent à l'exclusion des femmes—1246; grandes institutions ont été dirigées dès leurs débuts par des hommes—1247; femmes n'ont jamais réclamé leur part dans la direction de ces puissantes sociétés— 1247; quand bien même le Parlement déciderait dans l'affirmative, la question du suffrage féminin n'en serait pas plus réglée—1247; femmes méritent des louanges pour l'influence dont elles disposent en faveur des réformes morales et sociales—1247; réformes ont été accomplies malgré que les femmes n'aient pas le droit de suffrage—1248; l'intervention de la femme dans la politique est plutôt propre à la dégrader que son influence est susceptible de relever les mœurs politiques—1249; énorme différence entre les fonctions dévolues à l'homme et à la femme—1249; résultat du mouvement du suffrage féminin aux Etats-Unis—1250; projet tend à imposer à la grande majorité des femmes de ce pays une obligation qu'elles ne sont pas disposées à accepter—1251.

M. Bennett (Simcoe-Est)—Propose le renvoi de la suite de la discussion—1252; motion n'est pas adoptée—1252.

M. McCraney—Si les femmes obtiennent le droit de vote, celles qui ne tiendront pas à en faire usage pourront rester chez elles—1252; femmes peuvent occuper dans les affaires publiques une place que nous ne les aurions pas crues capables d'occuper autrefois—1252; la guerre nous a appris bien des choses—1253.

RESOLUTION CONCERNANT LE VOTE DES FEMMES DANS LES ELECTIONS FEDERALES—*Suite.*

M. Proulx—Droit de vote ne devrait s'étendre qu'aux veuves et aux femmes célibataires—1253; disposé à appuyer un projet de loi de ce genre—1253; opposé à la résolution de M. Pugsley à l'effet d'accorder le droit de vote aux femmes et d'introduire par là au foyer des sujets de discussion politique et de discorde—1253.

M. Clark (Red-Deer)—Dans le domaine des affaires humaines, le concours des deux sexes est absolument indispensable—1254; plus grand mal qui ronge le Canada—1254; corruption des mœurs politiques—1254; le plus grand mal qui sévit en notre pays à l'heure présente disparaîtrait presque complètement dès le jour où les femmes s'intéresseraient à la chose publique au même titre que les hommes—1255; convaincu que les femmes ont plus de patience que les hommes—1257; elles comprennent plus vite une question—1257; leur perspicacité l'emporte sur celle des hommes et leurs aptitudes morales, à d'autres points de vue, sont plus élevées que celles des hommes—1257; suis persuadé que lorsqu'elles auront voix égale dans les affaires publiques, ainsi qu'elles ont toujours eu grand soin d'avoir plus qu'une voix égale—et, avec notre consentement dans les affaires domestiques, je suis persuadé que l'existence sera meilleure et que les pays adoptant cette réforme, serait précisément ceux où la vie s'écoulera plus doucement—1257.

M. Turriff—Lorsque les femmes pourront voter, tout le monde en retirera un avantage direct—1257; dans le passé les femmes ont exercé beaucoup d'influence dans les élections—1257; on devrait leur permettre d'exprimer leurs opinions aux bureaux de votation—1257; dans plusieurs provinces du Canada existent des lois injustes à l'endroit des femmes—1258; si ces dernières jouissaient de la franchise électorale, on remédierait à ces abus—1258.

M. Nesbitt—Peut résulter quelque difficulté si on accorde le droit de suffrage aux femmes, dans les provinces où les femmes ont déjà le droit de suffrage aux élections provinciales—1258; il en résultera des différences et des inégalités—1258; femmes sont les égales des hommes, en affaires aussi bien que sous d'autres rapports—1258; à part l'inégalité dans laquelles sont les femmes d'une province par rapport à une autre, je serais en faveur de leur accorder le droit de vote—1259.

M. Macdonald—Question est de savoir si le Parlement fédéral doit reconnaître les changements que pourraient faire les provinces dans le cens électoral en ce qui concerne le suffrage des femmes—1259; députés ne sont pas unanimes sur la sagesse d'un tel changement—1259.

Hon. R. Rogers—Tout le monde approuve le principe de l'égalité des libertés provinciales—1260; si le Parlement accorde le suffrage féminin à une province, il devrait l'accorder à toutes—1260; je ne vois pas qu'en faisant cela le Parlement empiéterait sur les libertés provinciales—1260.

RESOLUTION CONCERNANT LE VOTE DES FEMMES DANS LES ELECTIONS FEDERALES—*Suite.*

M. Devlin—En faveur de la résolution—1261; femmes désirent jouir de la même liberté et des mêmes droits que les hommes—1261; approuve la chose et, jusqu'à ce que l'on m'apporte des raisons de ne pas donner aux femmes de ce pays les mêmes droits qu'aux hommes, j'appuierai toutes les résolutions que l'on nous présentera dans ce cens—1621.

Sir Robert Borden—N'ai reçu aucune députation à ce sujet depuis un an et demi—1261; lorsqu'il faudra étudier la question de la reconnaissance des droits politiques de la femme, il faudra le faire non pas au point de vue de telle ou telle province, mais à celui de tout le Dominion—1261; la motion tendant à accorder le droit de suffrage pour les élections fédérales aux femmes de telle province du Canada, tout en privant les femmes d'autres provinces, ne saurait donc s'imposer au jugement et au bon sens de cette Chambre, 1261; inégalité de traitement entre les diverses provinces—1262.

Résolution rejetée sur division—1264.

RESOLUTIONS DU GOUVERNEMENT.

RESOLUTION CONCERNANT LA LOI DES BANQUES ET LES PRETS AGRICOLES.

Sir Thomas White—Présente résolution permettant aux banques de prêter de l'argent aux cultivateurs et aux personnes qui pratiquent l'élevage—699; texte de la résolution—699; avances garanties par le grain—699; fallait encourager la production par tous les moyens—699; cette loi votée pour un an a eu d'assez bons résultats—699; supprimer le délai fixé—699; afin que les banques puissent faire encore des avances aux cultivateurs—699; banques américaines font des avances considérables garanties par hypothèque sur le bétail—700; facilités du système implanté dans les états de l'Ouest ont très sensiblement favorisé l'élevage—700; l'établissement de cette loi nous a été demandé par les cultivateurs—701; surtout par ceux qui pratiquent l'élevage—701; divergence d'opinions chez les banquiers—701; ou s'accorde généralement à reconnaître que la loi rendra de réels services—701; droits des créanciers—701; signification de ces privilèges agricoles—701; projet fut conçu de façon à autoriser les banques à se faire garantir leurs avances par hypothèque sur le bétail ou par lettre de vente, conformément aux lois en vigueur dans les différentes provinces—701; devons respecter autant que possible les lois rendues à cet égard dans les diverses provinces—701.

Hon. Wm Pugsley—Opposé fortement à l'adoption d'une telle mesure législative—701; loi semblable autoriserait les banques à raffermir leur garantie avantage dont elles ne manqueraient pas de tirer parti—701; prendraient en gage chevaux, porcs et bétail—701; nuire au crédit du cultivateur chez le marchand—701; devrait limiter une loi semblable

RESOLUTION CONCERNANT LA LOI DES BANQUES ET DES PRETS AGRICOLES —*Suite.*

Hon. Wm Pugsley—Suite.
à ceux qui poursuivent de grandes exploitations forestières—702; aux grands propriétaires de ranches qu'il est peut-être à propos d'encourager dans la poursuite de leurs travaux—702; doute fort que la loi proposée augmente les avantages que le cultivateur ordinaire pourra obtenir—702.

M. McCraney—Jamais eu connaissance qu'une banque se soit fait donner en gage le grain d'un cultivateur—702; banque peut garder dans ses bureaux, en vertu de la loi de l'année dernière, le gage qu'elle peut prendre du cultivateur, au lieu de l'enregistrer—702; loi provinciale gouverne l'enregistrement des documents concernant les avances de grain de semence et autres choses—702; si les avances sur bestiaux doivent tomber sous la loi provinciale, pourquoi pas aussi les avances pour grains de semence?—703; question parmi les banquiers, d'engager nos cultivateurs à se livrer à la culture mixte—703; pour la plupart des jeunes banquiers dans les prairies, culture mixte vent dire élevage des porcs—703; si nous n'y prenons pas garde cette intervention des banquiers dans nos méthodes d'agriculture tournera mal—703; loi proposée n'est pas avantageuse au petit cultivateur—703; devrait faire une distinction entre les avances faites aux commerçants de bestiaux, et celles qui le sont aux cultivateurs qui n'ont qu'un petit nombre d'animaux de ferme—703.

Sir Thomas White—Ne se fait pas le censeur des méthodes de culture d'une province ou d'une autre—703; seul désir est de faciliter l'ouverture d'un crédit qui permettra aux gens des campagnes d'exercer plus avantageusement leur industrie—703; dans certaines régions de l'Ouest cette loi est considérée comme d'une très haute importance—704.

Sir Wilfrid Laurier—Banquiers, règle générale, n'aiment pas à prêter aux cultivateurs—704; banques sont plutôt créées en vue du commerce—704; crois qu'un jour ou l'autre, nous aurons au Canada des banques expressément pour les cultivateurs—704.

M. Buchanan—Association des cultivateurs réunie à Calgary a approuvé l'idée contenue dans cette résolution du ministre des Finances—704; système de banques est impopulaire parmi les cultivateurs de l'Ouest canadien—704; Américains établis dans l'Ouest préconisent l'établissement de banques locales, comme il en existe aux Etats-Unis—704; l'on peut y obtenir de faibles avances en donnant de légères garanties sur le bétail—704; ce sont les banquiers canadiens qui refusent aux cultivateurs de se livrer à la culture mixte—704; durant la période de sécheresse qui a régné dans l'Alberta-sud, les cultivateurs avaient nombre de porcs, mais par suite de la récolte déficitaire, ils n'avaient pas de fourrage sur leurs terres—704; aussi s'adressèrent-ils aux

RESOLUTION CONCERNANT LA LOI DES BANQUES ET DES PRETS AGRICOLES —*Suite.*

M. Buchanan—Suite.
banques, leur demandant une avance sur la garantie de ce bétail, afin d'obtenir de quoi le nourrir—704; banques refusèrent de leur avancer un seul sou, et force fut bien aux cultivateurs de vendre leurs porcs à un prix inférieur au prix courant, parce qu'ils n'avaient rien pour les nourrir et que les banques refusaient de leur faire une avance dans ce but—704; nombre de ces cultivateurs étaient solvables—704; banques ne prêtent guère d'aide aux cultivateurs de l'Ouest canadien—705; faudra une réforme dans l'administration des banques avant que les cultivateurs soient satisfaits—705.

M. Thomson (Qu'Appelle)—Pas lieu de craindre la loi proposée pour le cultivateurs—705; dernière loi de ce genre a facilité les prêts aux cultivateurs—705; loi des provinces sur les hypothèques —705.

Sir Thomas White—Suivi le principe de reconnaître la législation provinciale au sujet des ventes et des hypothèques mobilières—706.

Hon. Frank Oliver—Quand la loi des banques a été soumise à notre considération, il y a quelques années, cette question a été discutée dans tous ses détails—706; à cette occasion, certains membres des deux côtés de la Chambre ont défendu énergiquement la convenance d'introduire dans la loi une disposition analogue à celle-ci—706; regrette qu'à cette époque le ministre n'ait pas été de notre avis et en retour je suis satisfait de voir qu'il en est arrivé à ce que je considère comme une meilleure compréhension—706; je ne prévois aucune difficulté—706.

Résolution adoptée—706.

RESOLUTION CONCERNANT LE CHEMIN DE FER DE SAINT-JEAN, N.-B., A QUEBEC.

Hon. J. D. Reid—Propose résolution permettant d'accorder une subvention au chemin de fer de Saint-Jean (N.-B.) à Québec de $3,200 par mille pour aider à la construction de certaines lignes—3510; texte de la résolution—3510; bill stipulera que l'emplacement de ce chemin de fer s'étendra de Centreville à Gagetown et de ce dernier endroit à un point appelé Westfield où il rencontre la voie du chemin de fer Pacifique-Canadien—3512; on obtiendra des droits de parcours sur ce dernier et, jusqu'à ce qu'on arrête quelque autre entente d'après laquelle la voie sera prolongée jusqu'à Saint-Jean, on utilisera le chemin de fer Pacifique-Canadien de Gagetown à Saint-Jean—3512; en outre, on doit construire une ligne d'Andover à Centreville—3512; le tracé primitif devait s'étendre de Grand-Falls, sur le Transcontinental à Gagetown et de là jusqu'à Rothesay, traversant la rivière sur l'Intercolonial —3512; vu les conditions financières causées par la guerre et la nécessité

RESOLUTION CONCERNANT LE CHEMIN DE FER DE SAINT-JEAN, N.-B., A QUEBEC—*Suite.*

Hon. J. D. Reid—Suite.
d'effectuer des travaux d'étude, nous abandonnons cette partie de la ligne entre Andover et Grand-Falls—3512; toutefois, le premier plan sera exécuté—3512; au lieu d'aller à Rothesay la ligne sera établie vers Saint-Jean via Westfield, et il y a de nombreux avantages à faire ce changement—3512; nécessité d'arriver à Saint-Jean le plus tôt possible—3512; des ingénieurs au fait des travaux m'ont dit qu'il faudrait probablement deux ou trois ans pour achever les ponts—3512.

Hon. Wm Pugsley—Triste fin de ce qui paraissait être un magnifique projet, destiné à faire de la ville de Saint-Jean le terminus principal, sur l'Atlantique, du Grand-Tronc-Pacifique et de la nouvelle ligne transcontinentale que la compagnie devait mettre en service—3514; utile au Transcontinental comme au Canada d'établir un raccordement direct entre cette ligne et le port de Saint-Jean—3514; Grand-Falls était le lieu tout choisi pour ce raccordement—3514; nous avons cru que, si le chemin de fer de la vallée de Saint-Jean pouvait se construire depuis Saint-Jean jusqu'à Grand-Falls et être mis en service comme faisant partie du réseau transcontinental, ce serait pour le pays une affaire de la dernière conséquence—3514; tout en assurant à une région très importante des facilités dont elle a grandement besoin—3514; le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial ont tiré les choses en langueur, afin de forcer la population du Nouveau-Brunswick de se soumettre, de guerre lasse, à ce que, sans doute, ces deux gouvernements ont toujours eu l'intention de faire—3515; prendre comme têtes de ligne Andover au nord et Westfield au sud—3515; gouvernement aurait dû annoncer la chose à son avènement au pouvoir, il y a quelques années, au lieu de faire croire aux électeurs, à la consultation populaire de 1912, qu'il avait l'intention de construire cette ligne comme tronçon du Transcontinental, du port de Saint-Jean jusqu'à un point de raccordement avec ce réseau à Grand-Falls—3515.

M. Burnham—Félicitations au gouvernement pour l'énergie qu'il met à développer graduellement notre système de voies nationales—3522; budget contient une somme destinée à l'étude de la possibilité d'acquérir et de nationaliser deux immenses chemins de fer—3522; le projet est l'acquisition par l'Etat et l'exploitation par l'Etat de ces deux formidables compagnies, suivant le principe que les grandes routes nationales, ou les systèmes nationaux de transport, ou les voies nationales de communication, ou les services publics doivent garder leur caractères national et être administrés par la nation—3522; c'est là le sentiment dont s'inspire le parti conservateur—3522.

Hon. J. D. Hazen—L'assemblée législative du Nouveau-Brunswick a approuvé l'attitude du ministre des Chemins de fer—5523; l'entente est avantageuse pour la province—3523; il m'a toujours semblé que Saint-Jean ou la province s'inquiétait fort peu que la voie ferrée suivît la rive ouest ou la rive est, pourvu qu'elle fît raccordement avec le port qu'on est à créer à la baie Courtenay—3523; pour ce qui est de l'opinion publique relativement à cette affaire, à une réunion de la chambre de commerce de Fredericton, quelqu'un a proposé que l'on désapprouvât le Gouvernement d'avoir adopté une route autre que celle que l'on avait d'abord projetée de suivre, mais il a été impossible, dans une salle où cependant, il y avait beaucoup de monde, de trouver quelqu'un pour appuyer cette motion—3527; qu'il existe un raccordement de la ligne avec la ville et c'est tout ce que le public demande au Gouvernement—3527.

M. Michaud—D'après cette résolution le chemin de fer sera construit jusqu'à Andover—3530; regrette que la ligne ne soit pas construite d'Andover à Grand-Falls—3530; cette ville fournit chaque année une grande quantité de transports—3530; profitable d'avoir un chemin de fer de Centreville jusqu'à cet endroit—3530; population est loin d'être satisfaite de l'arrangement—3530.

Résolution adoptée—3530.

RESOLUTION CONCERNANT LES COMMISSAIRES DU PORT DE VANCOUVER.

Hon. J. D. Hazen—Propose résolution accordant certains privilèges aux commissaires du port de Vancouver—1683; règlements pour l'imposition des péages, taxes honoraires, etc.—1683; texte de la résolution—1683; compagnies maritimes ont approuvé le but de la résolution—1684; maintenir le port en bon état—1684.

Résolution adoptée—1685.

RESOLUTION CONCERNANT LES COMPAGNIES D'ASSURANCE.

Sir Thomas White—Propose résolution prolongeant pendant un an jusqu'à la fin de la prochaine session du Parlement, les chartes des compagnies d'assurance qui, bien qu'instituées sous l'empire de la loi actuelle, n'ont pas pu s'organiser par suite de la guerre—710; texte de la résolution—710.

Résolution adoptée—710.

RESOLUTION CONCERNANT L'EMPRUNT GUERRE DE $250,000,000.

Sir Robert Borden—Résolution accordant $250,000,000 pour les dépenses de la guerre au 31 mars 1917—3386; texte de la résolution—3386; avant la guerre le Canada avait 3,000 hommes de troupes régulières—3386; 50,000 à 60,000 hommes à qui l'on faisait faire chaque année, des exercices variant de douze à seize jours—3387; dans six semaines après la déclaration de la guerre un corps de 30,000

RESOLUTION CONCERNANT L'EMPRUNT DE GUERRE DE $250,000,000—*Suite.*

Sir Robert Borden—Suite.

hommes était réuni au camp de Valcartier—3387; organisé et équipé en vue d'un service actif immédiat—3387; recrutement a suivi une progression que nul d'entre nous n'aurait pu prévoir en août 1914—3387; au 15 avril de cette année l'enrôlement avait atteint 309,616 dont 102,455 entre le 1er janvier et le 15 avril —3387; l'effectif de l'armée régulière en Grande-Bretagne, avant la guerre, était de 127,368 hommes; dans les Indes 77,317 hommes; dans les différentes parties de l'empire 49,076 soit un total de 253,762 hommes—3387; département de la Milice a donc dû entreprendre, depuis quelques mois, le recrutement, l'organisation, l'équipement, l'armement et le transport outre-mer, d'une force militaire qui dépasse de beaucoup la force militaire totale du Royaume-Uni, au début de la guerre—3387; renseignements sur l'organisation actuelle et celle existant antérieurement —3387; à l'heure actuelle le corps expéditionnaire compte 11,000 à 12,000 officiers —3389; l'organisation générale reste à peu près la même par tout le Canada—3390; commission des achats de fournitures militaires s'occupe d'effectuer toutes les transactions—3390; l'organisation du corps de santé—3390; dentistes forment maintenant un corps spécial—3390; médecins sont nommés dans le personnel du corps de santé et ne font pas partie de l'effectif régimentaire—3390; établissement d'une commission d'hôpitaux militaires—3390; nouvelle division du service de santé—3390; coordination du service au Canada avec les services d'outre-mer —3390; corps canadien de chirurgie dentaire de l'armée a fait un ouvrage inestimable—3390; évolution et développement de ce corps—3391; personnel de 57 a été porté à 1,000 membres—3391; il y a aujourd'hui dans les tranchées 10,000 hommes qui n'y seraient pas sans les services rendus par ce corps—3391; hôpital de Saint-Cloud sous la direction du colonel Mignault—3391; a été mis entièrement à la disposition du gouvernement français —3391; président de la République assistait à l'inauguration—3391; personnel de l'hôpital est exclusivement canadien-français—3391; fourni par la province de Québec—3391; hôpital accepté par le gouvernement français est maintenu par le Gouvernement canadien—3391; les autres hôpitaux canadiens sont à Boulogne et Dinard—3391; il n'existe pas aujourd'hui, en Europe, d'hôpitaux mieux aménagés et mieux administrés que les hôpitaux canadiens—3392; bureau des archives—3392; expédie environ 5,000 chèques et 1,000 lettres par jour—3392; plus de 200,000 fiches ont été rédigées et classées par ordre alphabétique—3392; tous les renseignements requis sont accessibles à quiconque en a besoin—3392; effets personnels et testaments—3392; bureau spécial soumis à un admirable contrôle—3392; bureau des archives est en quête de renseignements sur tous ceux qui sont absents six mois ou plus—3393; attributions des chefs des différents services d'état-major—3393; opérations depuis la guerre—3395; service d'inspection d'armes portatives, à Québec—3395; inspection aux fabriques—3395; l'arsenal fédéral à Québec—3395; travail du comptable et du payeur général—3396; son personnel en 1914 était de 35 aujourd'hui il est de 392—3396; en août 1914 dépenses totales de la milice étaient de $12,000,000; elles ont été portées à $250,000,000 par année à cause de l'effectif de 300,000 au lieu de 3,000 hommes—3396; pas nécessaire d'opérer de changements radicaux dans le système d'exécution du travail—3396; il fallait lui donner plus d'expansion—3396; payeurs de régiments ont été une cause d'ennui—3396; nous avons maintenant un certain nombre de payeurs instruits et expérimentés—3396; nous utilisons les services de quelques-uns d'entre eux en qualité d'instructeurs et d'inspecteurs, ce qui améliore l'état de choses, car l'on découvre bientôt les payeurs de régiment qui ne possèdent pas les aptitudes voulues—3396; on leur donne l'instruction voulue ou bien on les remercie de leurs services—3396; payeur chef est à Londres—3396; reçoit les fonds par l'entremise du haut-commissaire—3396; observations sur le travail considérable imposé aux fonctionnaires du département—3396; liste partielle des achats depuis le 1er août 1914—3396; guerre a augmenté le travail de dix à quinze fois—3396; 125,000 chèques par mois—3397; distribution et l'étendue des forces que nous avons déjà levées—3397; 65,000 hommes à l'étranger en dehors de la Grande-Bretagne—3397; près de 70,000 hommes en Angleterre—3397; reçu la permission de porter à 52 le nombre de nos bataillons en Angleterre—3398; Gouvernement canadien est assujetti à certaines restrictions dans l'envoi de soldats en Angleterre et de là sur la ligne de feu—3398; dorénavant nos soldats partiront plus régulièrement et en plus grand nombre—3398; avons dans le pays 135,000 hommes—3398; 30,000 disparus et invalides—3398; 10,000 en garnison au Canada, total 310,000 hommes—3398; général Lessard fait l'inspection de nos troupes en Angleterre—3398; difficulté au sujet des détachements et des renforts à fournir—3398; il répugne aux officiers et aux soldats du même régiment de se voir séparés les uns des autres—3398; département étudie un arrangement—3398; dépenses de la milice en treize mois, au 30 avril, $152,628,537—3399; le recrutement a été dirigé de façon à ce que les forces agricoles, commerciales et industrielles du Canada ne soient pas trop affaiblies—3399; impossible pour un pays comme le Canada de lever 310,000 hommes sans nuire aux différentes industries —3399; mais nous nous sommes efforcés de faire en sorte avec les officiers du recrutement que, si un grand nombre d'hommes doivent être pris dans un centre industriel d'une certaine importance, le recrutement dans cette localité particulière se fasse de façon à ce que l'industrie en question ne soit pas mal à propos embarrassée—3400; quant à l'agriculture, un

RESOLUTION CONCERNANT L'EMPRUNT DE GUERRE DE $250,000,000—*Suite.*

Sir Robert Borden—Suite.
ordre général donné par le département de la Milice accorde la permission aux hommes enrôlés dans toutes les parties du Canada de prendre part aux travaux agricoles durant une certaine période du printemps pour aider au labourage et à faire les semailles—3400; commandants des différents bataillons encouragent les hommes à venir en aide à ces travaux qui sont de la plus haute importance—3400; production agricole devrait être portée à son maximum d'intensité—3400; belle conduite qu'ont tenue les troupes canadiennes sur la ligne de feu—3400.

M. Maclean (Halifax)—Réduction des dépenses est une question qui mérite sérieuse considération—3401; pays s'attend à ce que le Gouvernement fasse preuve de prévoyance et de surveillance—3401; Parlement abandonne au Gouvernement le contrôle qu'il devrait exercer relativement à l'emploi des crédits de la guerre—3401; l'entière responsabilité tombe sur les épaules du Gouvernement et non d'un ministre ou d'un département en particulier—3401; la gauche va voter sans hésitation la somme demandée, mais il est juste qu'elle reçoive du Gouvernement tous les renseignements possibles—3401; économie appréciable pourrait être faite en réduisant le nombre des officiers, si nous n'en avons pas absolument besoin—2403; plusieurs des officiers du corps expéditionnaire n'avaient pas les qualités requises—3403.

Sir Robert Borden—Il est absolument impossible pour n'importe qui, de savoir à quel point un officier mis à la tête d'un régiment, d'une brigade ou d'une division sur le champ de bataille, fera preuve des aptitudes et des talents qui sont nécessaires pour commander ces corps—3404; il faut nécessairement envoyer au front des gens qui n'ont presque pas d'expérience, après leur avoir donné l'instruction qu'on peut leur inculquer en ce pays et en Grande-Bretagne—3404; nous devrions tous être fiers de savoir que, à très peu d'exceptions près, ceux à qui l'expérience faisait défaut ont fait leurs preuves comme ils les ont faites depuis un an et demi—3404.

M. Martin (Regina)—Recrutement s'effectue sans méthode en la partie du pays où j'habite—3405; au lieu de tenir les recrues dispersées, par petits groupes, on devrait les réunir en grand nombre en quelque endroit où l'on pût leur donner l'instruction nécessaire—3405; petites villes manquent de ce qu'il faut pour donner une instruction suffisante—3405; officiers, dans leur désir de remplir les cadres des bataillons, enrôlent un grand nombre d'individus qui ne sont pas propres au service—3405; beaucoup des officiers de la milice, en diverses régions n'ont pas le sens de la responsabilité qui incombe à des personnes chargées d'un aussi grand nombre d'hommes—3405; cas du jeune Darrach, du 68e bataillon—3405; tomba malade et ses enfants furent avertis quelques minutes à peine avant la mort du malade—3406; le favoritisme politique—3406; personne en dehors d'une certaine allégéance politique, ne peut, dans certaines régions, obtenir un emploi quelconque—3406.

RESOLUTION CONCERNANT L'EMPRUNT DE GUERRE DE $250,000,000—*Suite.*

M. Martin (Regina)—Suite.

M. Burnham—Impossible de faire l'instruction des soldats par gros détachements—3406; l'exercice par escouade est le seul moyen de préparer la recrue inexpérimentée—3406; question du favoritisme politique—3406; n'en ai trouvé aucune trace dans le département des achats de guerre—3406; faut demander des soumissions et en prévenir le public—3406; alors tout se fait ouvertement—3407.

M. Turriff—Souvent on a vu des hommes s'enrôler et recevoir l'uniforme qui ne pouvaient aucunement passer l'examen médical—3407; insiste pour un examen plus sévère avant l'enrôlement—3407.

M. Macdonald—J'ai toujours pensé qu'on ne saurait jamais entretenir le moindre doute sur l'attitude du peuple canadien, lorsque les intérêts de l'empire se trouveraient en jeu—3408; notre population est accourue sous l'étendard, ainsi que ses ancêtres l'avaient fait jadis—3408; peuple canadien s'attend à ce que le Gouvernement prenne spécialement soin d'exercer une sage économie dans l'administration des affaires publiques—3408; le recrutement dans la Nouvelle-Ecosse—349; travail efficace du colonel Borden—3409; premier ministre devrait s'occuper de faire lever une brigade écossaise dans la Nouvelle-Ecosse—3409; circonstances favorables pour soulever l'enthousiasme en faveur du recrutement—3409; sans une brigade de Highlanders il en résultera un désappointement dans la province et un ralentissement d'enthousiasme au cas où il serait nécessaire de demander de nouvelles recrues—3410; il devrait exister des relations plus intimes entre le ministère de la Milice et les recruteurs—3410; favoritisme connu au recrutement—3410; les achats—3411; soumissions devraient être demandées—3411; on a maltraité des soldats—3411; cas du soldat Chapman, du 106e bataillon—3411; commandant le fit suspendre par les mains—3411; punition que notre population ne souffrira pas—3412; j'ai connu des gens qui cherchaient à écarter de leur chemin des adversaires politiques dangereux, en leur offrant une commission d'officier de tel ou tel grade—3412; l'inspection médicale est défectueuse—3412; l'achat des mitrailleuses—3412; Parlement a voté 150 millions pour l'achat d'armes, etc.—3412; difficile de comprendre pourquoi le Gouvernement demandait au public de lui venir en aide dans cette affaire—3413; Gouvernement devrait rendre aux individus et aux municipalités les sommes que l'on aurait jamais dû leur faire donner—3413; réquisitionnement des navires—3413; entrave sérieusement dans notre province le commerce de la houille—3413; met dans l'embarras la ville de

RESOLUTION CONCERNANT L'EMPRUNT DE GUERRE DE $250,000,000—*Suite.*

M. Macdonald—Suite.
Montréal, qui ne peut plus faire venir son charbon de la Nouvelle-Ecosse—3413; Canada fait de son mieux dans cette guerre—3414; splendide enthousiasme dont les femmes du Canada ont fait preuve—3414; Grande-Bretagne désire aussi avoir des hommes pour le service sur mer—3414; suis sûr que nos braves marins canadiens répondront à cet appel avec autant d'empressement que tout le pays l'a déjà fait pour servir l'Empire sur terre—3414.

M. Hughes (I.P.-E.)—Recrutement dans l'île du Prince-Edouard—3415; nos jeunes gens, dès qu'ils atteignent l'âge adulte, émigrent en grand nombre aux Etats-Unis ou à l'ouest du Canada, en ne laissant que juste le nombre d'hommes pour cultiver les terres—3415; par conséquent, ceux qui ont l'âge et les aptitudes militaires ne sont pas aussi nombreux que dans d'autres provinces, particulièrement dans l'Ouest—3415; cependant le pourcentage du recrutement dans l'île du Prince-Edouard est très satisfaisant—3415; concitoyens ont fourni l'argent pour acheter trois mitrailleuses—3415; ministère n'aurait pas dû être dans la nécessité de faire cet appel—3415; liste de clients politiques—3415; dans l'île du Prince-Edouard un libéral n'a pas plus de chances de pouvoir fournir des approvisionnements à des troupes stationnées à un quartier-général local que s'il était un pur étranger—3415; lait en poudre pour les soldats—3415; fabrique de Charlottetown n'a pu en fournir pour les troupes—3416; achetait du lait écrémé à Halifax à 14½ cents la livre—3416

Sir Robert Borden—Soumissions publiques ont été demandées pour le lait—3417.

M. Hughes (Queen, I.P.-E.)—Trop d'officiers canadiens en disponibilité—3417; Beaucoup d'adolescents parmi eux—3417; femmes de ces officiers reçoivent une allocation d'absence—3417; nombre de faits qui devraient faire l'objet d'une enquête—3418.

M. Copp—Nombre de citoyens ont été nommés à des situations de responsabilité pour l'instruction des recrues et la formation des bataillons, sans que l'on se soit soucié de leurs capacités militaires—3419; cela fait un mauvais effet sur la situation—3419; on se place tout simplement à trois points de vue pour faire le choix des officiers: influence sociale, influence financière et influence politique—3419; pas choisi de libéraux comme officiers—3419; discipline militaire est nécessaire—3419; cependant, parce qu'un citoyen se trouve être officier et à posséder un grade un peu plus élevé qu'un autre, il n'a nullement le droit d'abuser de l'autorité qu'il possède, comme le font un bon nombre d'officiers—3420; fournitures du pain, légumes, etc.—3420; des déclarations ont été faites et, fussent-elles inexactes, il faudrait quand même faire une enquête, car elles circulent dans le pays—3421; si elles ne sont pas conformes à la vérité des faits elles

RESOLUTION CONCERNANT L'EMPRUNT DE GUERRE DE $250,000,000—*Suite.*

M. Copp—Suite.
sont de nature à causer une grave injustice à ceux qui ont charge de ces affaires—3421; population est très chatouilleuse au sujet des dépenses faites pour les fins de la guerre—3421.

M. Rhodes—Assertions injurieuses et erronées—3422; ce qui s'est passé dans la circonscription de Cumberland—3422; formules de soumissions ont été distribuées d'après le système établi—3422; tenant compte du système établi, j'ai vu à ce que ces soumissions fussent adressées à mes amis politiques et non à mes adversaires—3422; je n'entends pas défendre un système que je déplore autant que tout autre—3422; je considère cette manière de distribuer les faveurs et les entreprises publiques, comme un chancre qui ronge le pays, et je suis prêt à contribuer de toutes mes forces à le faire disparaître—3422; quoi qu'il en soit, c'est le système établi et j'ai vu à ce que les soumissions fussent adressées à mes partisans politiques—3422; membres de la gauche auraient agi absolument de la même manière; c'est exactement ce qu'ils ont fait par le passé—3422; cela ne veut pas dire que j'approuve ce système et, en plusieurs occasions, j'ai longuement discuté cette question avec quelques-uns des principaux fonctionnaires du département de la Milice—3422; à l'exception de quelques fournitures toutes les autres commandes faites dans ma circonscription, ont été concédées à l'enchère publique—3422; personne ne peut dire qu'une enquête a été refusée sur les affaires de la milice—3422; le premier ministre a fait une chose qui n'a jamais été faite au Canada, ni même dans aucune possession britannique—3423; il a institué une commission royale, une commission ambulante, qui parcourt le pays en tous sens et invite qui que ce soit à porter des plaintes contre le Gouvernement—3423; facile aussi de faire ouvrir une enquête par le comité des comptes publics—3423.

M. Clark (Red-Deer)—Doutes sur l'utilité de cette discussion—3429; serait déplorable qu'un crédit aussi considérable pour une guerre de cette importance soit voté sans que de la gauche ne s'élève une voix pour applaudir aux efforts du Gouvernement—3429; l'Alberta a fourni 2,656 hommes de plus qu'il n'en faut pour former notre proportion des 500,000 hommes demandés par le Gouvernement—3429; gens de l'Alberta s'occupent moins de savoir qui vend le sucre pour les soldats que de former des bataillons et de vaincre les Allemands—3429; fier de mon titre de citoyen du Canada pour tout ce que le Gouvernement a fait dans cette guerre—3430; l'immensité des devoirs et des responsabilités qui assaillirent le Gouvernement—3430; chef du ministère et le ministère comprirent tout de suite l'importance des principes en jeu—3430; l'histoire enregistrera l'attitude du premier ministre qui, dès le début de la guerre, n'a pas eu d'autre objet que la victoire, sans se laisser déranger ou divertir de son but par aucun mesquin motif ou aucune étroite considération—3430; l'esprit qui animait

RESOLUTION CONCERNANT L'EMPRUNT DE GUERRE DE $250,000,000—*Suite.*

M. Clark (Red-Deer)—Suite.
le Gouvernement et le personnel du ministère de la Milice était, est encore, je pense, l'esprit qui anime la grande majorité des gens bien pensants de notre pays —3430; pas de temps pour la critique—3430; seconder le clair dessein du premier ministre—3430; la pensée et l'effort du peuple canadien s'exercent du même côté—3430; seconder un Gouvernement dont l'histoire dira, que, en somme, il a bien fait les choses—3430.

M. McLean (I.P.-E.)—M. Clark a exprimé le sentiment de tout le peuple canadien —3431; n'ai jamais entendu souffler mot de comité de faveurs politiques—3431; d'un bout à l'autre de l'île du Prince-Edouard l'harmonie la plus parfaite existe—3431; tous font ce qu'ils peuvent dans l'intérêt du Canada dans cette grande guerre pour la liberté du monde—3431.

Hon. F. Oliver—Unanimité absolue pour voter de l'argent et pour appuyer le Gouvernement—3432; juste qu'il y ait débat sur des questions de détails—3432; toute discussion a été poursuivie dans le but d'assurer plus d'avantage et plus d'efficacité aux propositions du Gouvernement —3432; tout en reconnaissant la responsabilité immense qui pèse sur le Gouvernement depuis que la guerre est commencée; tout en reconnaissant que les conditions actuelles exigent que nous lui donnions tout l'appui possible le fait même de l'immensité de cette responsabilité impose aux membres de l'opposition celle de remplir leur devoir comme critiques des actes du Gouvernement—3432; ils ne peuvent pas se libérer de cette responsabilité en disant amen à tout ce que leur propose le Gouvernement—3432; critique n'a pas un caractère partisan—3432; Gouvernement n'a pas été critiqué d'une façon imméritée—3432.

Hon R. Lemieux—Le général Lessard—3435; peuple de la province de Québec est très jaloux de ses héros—3435; lorsqu'il aura accompli sa tâche (faire officiellement l'inspection des troupes en Angleterre), le premier ministre devrait rendre le général Lessard à la province de Québec—3435; sous lui, la province lèvera de nouveaux bataillons—3435; a confiance dans sa valeur militaire et dans son jugement—3435; recrutement dans Québec a fait l'objet de mainte critique 3435; regrette qu'il n'y ait pas plus de sympathie entre la population de langue française et celle de langue anglaise au Canada—3435; phrase de lord Durham: je suis venu au Canada pensant y trouver un pays et un peuple, mais j'y trouve deux pays et deux peuples—3435; il a existé depuis le commencement de la guerre, un mauvais sentiment à l'égard de l'attitude de la province de Québec—3435; chaque jour depuis les fameuses batailles de Langemark et de Saint-Julien, le rôle d'honneur est publié dans les journaux—3435; on y trouve toute une pléiade de jeunes gens de ma province—3436; j'ai l'intention de faire une distinction entre les soldats nés en Grande-

RESOLUTION CONCERNANT L'EMPRUNT DE GUERRE DE $250,000,000—*Suite.*

Hon. R. Lemieux—Suite.
Bretagne, les Anglo-Canadiens et les Franco-Canadiens—3436; afin de rendre justice aux citoyens de ma propre province qu'on accuse, quelque part au Canada, de reculer devant leur devoir au cours de cette guerre—3436; que le premier ministre nous donne le général Lessard et il constatera que les citoyens de Québec répondront de bon cœur—3436; sur les 33,000 soldats qui ont quitté Valcartier avec le premier contingent 2,500 étaient des Canadiens-français qui avaient répondu à l'appel et 4,500 Anglo-Canadiens—3436; quand il s'agit de recrutement dans la province de Québec, il faut tenir compte de certains faits—3436; Québec est une province qui se suffit à elle-même; c'est la seule province du Dominion qui ne reçoive pas d'immigrants du dehors—3436; Québec ne reçoit d'immigration ni des îles britanniques, ni des Etats-Unis, ni de France, ni surtout de Belgique—3436; l'accroissement de la population du Québec français, tient uniquement à sa natalité—3436; il n'en est pas ainsi dans les autres provinces—3436; dans l'Ontario, la tendance est la désertion des campagnes pour les villes—3436; tandis que dans le Québec, comme le savent tous ceux qui connaissent la province, au contraire, l'orientation est vers le retour à la terre—3436; province de Québec n'est pas au-dessous de sa légitime proportion de recrues—3436; Québec est avant tout une province rurale—3436; c'est surtout pour les travaux de la ferme qu'on a besoin de la population agricole de Québec—3437; la production est un devoir impérieux et même impérial—3437; ce que Québec a fait pour le recrutement—3437; il y avait 2,500 canadiens-français dans le premier contingent —3437; dans plusieurs bataillons des Provinces maritimes, d'Ontario et de l'Ouest il y avait nombre de volontaires franco-canadiens—3437; un millier dispersés dans les régiments anglais—3437; l'importance d'avoir des unités canadiennes-françaises, commandées par des officiers franco-canadiens—3437; permettre de porter leur uniforme national—3437; pour stimuler la cause du recrutement —3437; avons treize bataillons canadiens-français dans Québec—3437; la moitié de ces unités sont complètes—3437; liste des unités canadiennes-françaises et les noms des commandants—3438; total 17,500 hommes—3438; hôpitaux canadiens-français—3438; remercie le Gouvernement du noble présent fait à la France, en donnant un hôpital canadien pour les blessés français—3438; donnez-nous le général Lessard et que le premier ministre et ses collègues et les hommes politiques de ce côté de la Chambre fassent un appel convenable à la province de Québec; que la presse du Canada soit juste et généreuse et je ne crains pas de dire que la vieille province de Québec répondra noblement à l'appel du devoir, du roi et du drapeau—3438.

Hon. G. P. Graham—Gouvernement peut compter sur la coopération cordiale de

RESOLUTION CONCERNANT L'EMPRUNT DE GUERRE DE $250,000,000—*Suite.*

Hon. G. P. Graham—Suite.
tous les membres de cette chambre—3438; quant aux critiques, le premier ministre nous a invités à en faire—3438; Canada doit continuer à faire sa part comme il l'a fait, jusqu'à ce que la victoire soit remportée par l'empire—3438; nos compatriotes de la province de Québec—3439; s'il est vrai que le résultat dans Québec n'a pas été ce que quelques-uns disent qu'il aurait dû être, les hommes qui sont partis doivent avoir été d'une bonne trempe et dignes d'être au premier rang dans tous les combats, parce que si nous lisons la liste des morts et blessés, nous voyons que les noms des Canadiens-français sont en grand nombre—3439; hommes de Québec qui sont partis n'ont pas seulement jeté un lustre sur leur province, mais ils ont fait honneur au Canada et à l'empire britannique tout entier—3439; les Irlandais et l'empire—3439; personne dans l'empire britannique ne condamnera plus sévèrement les outrages des dévoyés de la ville de Dublin, que les Irlandais qui ont trouvé un foyer au Canada—3439.

Sir Robert Borden—Grandes responsabilités auxquelles le Gouvernement a eu a faire face au sujet de la conduite de la guerre—3442; non seulement la guerre a pris des proportions plus vastes, mais elle va durer plus longtemps que personne d'entre nous ne ce l'était imaginé—3442; jamais songé à nous inspirer de l'esprit de parti en rapport avec les commandes et autres affaires se rapportant à la guerre—3442; l'inspection au Canada, est tout aussi rigoureuse que celle que l'on fait subir aux troupes en Angleterre—3443; inspecteurs médicaux sont choisis dans les différentes parties du pays—3443; on ne tient pas compte de leurs opinions politiques—3443; enquête sera faite sur les certains commandants de régiments ou certains officiers recruteurs—3443; sort de la brigade écossaise—3444; le 85e régiment a été organisé par le colonel Borden et est maintenant prêt à partir pour le front—3444; en le gardant quelques temps dans la Nouvelle-Ecosse, il rendrait de grands services dans l'organisation de trois autres régiments—3444; l'achat des mitrailleuses—3445; je ne crois pas que le Gouvernement ait lancé l'appel dont on parle—3445; don de $100,000 par M. Huntly Drummond de Montréal—3445; désirait que cette somme fut employée à l'achat de mitrailleuses—3445; journaux s'emparèrent de l'idée et demandèrent des mitrailleuses—3445; souscriptions versées furent de $800,000—3445; dans un discours à Saint-Jean j'ai déclaré clairement que le Trésor devait fournir les fonds pour l'achat des mitrailleuses—3445; j'exprimai l'espoir que ceux qui voulaient employer une partie de leurs ressources à des fins patriotiques, contribueraient plutôt au Fonds patriotique, à l'association canadienne des contingents de guerre à la Croix-Rouge et à d'autres œuvres analogues—3446; après réflexion nous en sommes venus à la conclusion qu'il n'était pas possible qu'on remît ces

RESOLUTION CONCERNANT L'EMPRUNT DE GUERRE DE $250,000,000—*Suite.*

Sir Robert Borden—Suite.
sommes—3446; une partie de l'argent avait servi à l'objet pour lequel il avait été donné—3446; le général Lessard—3436; je ne crois pas que personne au front ait eu de plus grandes responsabilités et qui ait mieux accompli sa tâche que le général Lessard dans sa position d'inspecteur général—3447; rends hommages aux splendides citoyens d'origine française de la province de Québec qui sont partis pour le front et qui dans un grand nombre de circonstances se sont conduits glorieusement—3447.

Résolution adoptée—3448.

RESOLUTION CONCERNANT UN EMPRUNT DE $75,000,000.

Sir Thomas White—Propose résolution autorisant un emprunt de $75,000,000—1900; aux fins de solder des emprunts et obligations du Canada qui arrivent à échéance—1900; de continuer les travaux publics autorisés par le Parlement—1900; texte de la résolution—1900; parfaire notre pouvoir d'emprunt qui est devenu trop bas pour nos besoins—1901; devons profiter des occasions favorables d'emprunter—1901; obligés de faire nos emprunts au Canada et aux Etats-Unis—1901; gouvernement impérial nous a ouvert un crédit de £30,000,000—1902; jamais le fardeau des obligations financières de la Grande-Bretagne ne fut aussi lourd qu'à l'heure présente—1902; bien que le gouvernement impérial nous ouvre volontiers ce crédit, c'est l'intention bien arrêtée du Gouvernement fédéral de ne s'en prévaloir que dans la mesure absolument nécessaire—1902.

M. Maclean (York-sud)—Devrions adopter des méthodes plus modernes de nous procurer des finances—1902; réorganiser toute notre situation financière—1902; adopter le système en vigueur aux Etats-Unis—1902; banque nationale d'escompte renouvelé—1902; pourrions contracter sur le marché de New-York un emprunt de $500,000,000 pour l'usage du Canada—1902; à des conditions plus avantageuses, aujourd'hui, que nous ne pourrions le faire plus tard—1902; emprunt de $500,000,000 dont $250,000,000 nous seraient payés en or et déposés dans le trésor comme réserve de 25 p. 100 contre une émission possible de lingots évalués à notre cours national—1902; cela nous aurait placés en meilleure posture pour nous procurer les finances dont nous avons besoin—1902; cela n'aurait pas trop épuisé les ressources des banques, ainsi que nous le faisons aujourd'hui, en leur demandant ainsi qu'à la population du Canada en général, de fournir l'argent dont le pays a besoin—1903; il y a surabondance de capital à New-York—1903; ministre des Finances devrait réorganiser le cours de l'argent de ce pays—1903; je priverais les banques du privilège qu'elles possèdent maintenant d'émettre un numéraire de banque, etc.—1903; en retour, je leur permettrais de tirer sur le cours national dans la même

RESOLUTION CONCERNANT UN EMPRUNT de $75,000,000—*Suite.*

M. Maclean (York-sud)—Suite.

proportion presque—1903; je les laisserais se procurer de l'argent à 1 p. 100 et marquer le numéraire à un chiffre plus élevé—1903; cela leur procurerait les mêmes ressources qu'elles possèdent, aujourd'hui, d'après le système du cours des banques; tout en nous permettant d'établir une banque d'escompte à nouveau semblable à celle des Etats-Unis—1903; banques canadiennes consentiraient à faire partie d'une banque semblable établie presque en entier d'après le principe qui a servi de base au système suivi aux Etats-Unis—1903; presque tous les pays civilisés du monde, à l'exception du Canada, possèdent un cours d'argent national et un système de réescompte—1903; cours national garanti par une réserve d'or d'au moins 25 p. 100, n'est pas un cours dangereux ou gonflé—1903; crédit du Canada est égal aujourd'hui, sinon supérieur, à celui de n'importe quel autre pays du monde—1903; bons canadiens se vendraient à New-York à un taux d'intérêt plus bas que ceux de l'emprunt franco-anglais—1903; devrions avoir un système de crédit rural basé sur le crédit de la nation—1904; si nous avions du papier monnaie en abondance, garanti par une réserve d'or convenable—1905; nous pourrions faire à ces banques rurales, par le moyen de ce papier de l'Etat, des avances toujours parfaitement garanties par des hypothèques—1905; serions en mesure de créer par là un fonds susceptible de produire de 4 à 5 p. 100—1905; cela donnerait à nos cultivateurs de l'argent en abondance et à bon marché—1905; si nous réformions pendant ce temps de guerre notre système monétaire, de même que notre système de banques et de finances, nous aurions moins de mal à nous procurer les fonds qui nous sont nécessaires que nous avons maintenant—1905; et nous ferions pour la mère patrie plus que nous ne faisons—1905; en adoptant cette ligne de conduite, nous aiderions en outre aux affaires générales du pays—1905; nous fortifierions les banques canadiennes et nous assisterions les cultivateurs du Canada—1905.

Hon. R. Lemieux—En présence de ces multiples emprunts qu'on voit surgir d'un peu partout, il est temps que le Gouvernement songe à pratiquer l'économie—1905; faudrait une conférence où siègeraient en commun les représentants des deux partis, afin de faire les retranchements voulus au budget—1905; conservateurs tonnaient contre la réciprocité—1906; disaient aux électeurs que le peuple canadien ne devait ni faire l'échange ni commercer avec les Yankees—1906; convention Fielding-Knox n'obligeait personne à commercer avec les Américains—1906; le peuple canadien était parfaitement libre de vendre ou d'acheter aux Etats-Unis—1906; conservateurs qui dénonçaient la réciprocité, vont deux fois en un an, emprunter sur le marché de New-York de l'argent des Américains—1906.

Sir Thomas White—N'ai entendu personne dire que nous ne devions avoir ni troc ni

RESOLUTION CONCERNANT UN EMPRUNT de $75,000,000—*Suite.*

Sir Thomas White—Suite.

commerce avec les Etats-Unis—1907; avons acheté des Etats-Unis beaucoup plus que dans aucun autre pays—1907; en empruntant de l'argent, nous n'enchaînons nullement notre liberté au point de vue fiscal—1907; règle de conduite que je me suis imposée depuis le commencement de la guerre—1910; la politique la plus prudente à suivre était de se soumettre aux circonstances, d'accepter les taux courants et d'éviter autant que possible les emprunts à courte échéance—1910; des emprunts à courte échéance peuvent répondre aux besoins du moment, mais il faut en contracter de nouveaux pour continuer la guerre—1910; après la guerre, il y a toujours une période dite de reconstruction, pendant laquelle il est important que le crédit du pays reste intact—1910; emprunts sont ordinairement négociés par l'entremise de la banque de Montréal—1910; opinions de M. Maclean (député de York-Sud), en matière de finance sont inacceptables—1916; erreur fondamentale—1917; les billets de banque ou les billets fédéraux ne sont utiles que pour la circulation—1917; on ne saurait accroître la circulation au delà d'un certain chiffre sans réellement faire un emprunt forcé sans intérêt, soit des banques, soit du public—1917; résultat fatal serait l'avilissement de notre système monétaire—1917; l'or ferait prime et les billets seraient en baisse—1917; aujourd'hui la circulation des billets de banque et des billets fédéraux répond aux besoins de la circulation du pays—1917; une émission énorme de billets d'Etat porterait préjudice à notre réputation à l'étranger—1918; pas nécessaire en ce moment d'étudier une réorganisation du système des banques au Canada—1919; système fonctionne assez bien pour le temps présent—1919.

M. Clark (Red-Deer)—Approuve les emprunts faits aux Etats-Unis à cause de la situation où se trouvent le Canada et l'empire—1930; notre façon de développer nos relations avec les Etats-Unis valait mieux que celle du gouvernement actuel—1930; s'il est mauvais que la balance du Gouvernement nous soit défavorable, alors ce que fait aujourd'hui le ministre ne peut qu'aggraver la situation—1931; le devoir lui incombait d'abolir les droits sur le blé afin d'augmenter le volume de nos exportations aux Etats-Unis de façon à faire pencher de notre côté la balance du commerce qui nous était contraire—1932; dans ce but, il n'aurait pas dû imposer un droit supplémentaire de 5 p. 100 sur les marchandises venant de la Grande-Bretagne—1932; mais diminuer plutôt les droits douaniers sur ces articles, ou plutôt, ce qui aurait valu mieux, enlever tous ces droits, de façon à obtenir une plus grande quantité de ces marchandises—1932; nous aurions pris alors des mesures qui auraient empêcher les Etats-Unis de nous imposer ce droit et nous aurions cessé, spécialement à cette heure, où l'Echiquier anglais éprouve autant de difficulté à joindre les deux bouts, d'embarrasser la mère patrie dans la mesure que nous le faisons, en lui ex-

RESOLUTION CONCERNANT UN EMPRUNT de $75,000,000—*Suite.*

M. Clark (Red-Deer)—Suite.
portant autant que nous importons d'elle —1932.

M. Glass—Féliciter le ministre d'étendre la portée du système des banques de façon à procurer un meilleur système de crédit pour nos cultivateurs—1933; mesures qu'on a prises stimuleront l'agriculture et les industries qui en dépendent—1933.

Résolution adoptée—1933.

RESOLUTION CONCERNANT UNE LOI DE FINANCES.

Sir Robert Borden—Propose résolution accordant $99,458,597 pour le service public, au 31 mars 1917—2792; entente avec le chef de l'opposition—2792; un cinquième du budget ordinaire; $50,000,000 affectés aux dépenses militaires—2792; budget de guerre total sera de $250,000,000—2792.

Résolution adoptée, 2793.

RESOLUTION CONCERNANT LA MORT DE SIR CHARLES TUPPER.

Sir Robert Borden—Texte de la résolution préparée par un comité spécial—604; propose de l'adopter—604; douze années avant la Confédération sir Charles Tupper était une des figures dirigeantes de la Nouvelle-Ecosse, province qui l'a vu naître—604; Nouvelle-Ecosse inaugura une politique basée sur la liberté de l'instruction publique—604; développement réel des voies ferrées—604; son projet d'union des Provinces maritimes—604; sir Charles Tupper a directement inauguré la grande agitation qui aboutit à l'établissement de cette Confédération—604; siégé à la Chambre des communes pendant vingt ans après la Confédération—604; nombreux sont les postes élevés qu'il a occupés—604; son courage superbe n'a jamais faibli en face du danger—604; son optimisme était constant—604; était fermement convaincu des richesses du pays—604; de la grandeur de l'avenir réservé au Canada—604; avec lui disparaît le dernier des grands canadiens protagonistes de l'idée de la Confédération—605; espère que nous verrons avant longtemps s'élever sur la place du Parlement un monument digne de sa mémoire —605.

Sir Wilfrid Laurier—Chambre des communes s'honorera elle-même encore plus qu'elle n'honorera la mémoire de sir Charles Tupper, en témoignant de la manière la plus solennelle possible, combien elle apprécie les services de l'homme qui fut l'un des plus illustres du Parlement —605; sir Charles Tupper était le dernier de cette phalange brillante d'hommes forts et remarquables que le peuple canadien se plaît à honorer du nom de pères de la Confédération—605; à George Brown revient sans contredit l'idée première de la Confédération—605; c'est l'agitation active et persévérante qu'il mena contre l'union du haut et du bas Canada qui a déterminé la confédération

RESOLUTION CONCERNANT LA MORT DE SIR CHARLES TUPPER—*Suite.*

Sir Wilfrid Laurier—Suite.
des plus anciennes provinces de l'Amérique du Nord—605; George-Etienne Cartier, qui, le premier, a donné corps à cette idée, y a imprimé le sceau de son esprit essentiellement pratique, et apporté l'appui d'une province dont le consentement était d'absolue nécessité à la réalisation du projet—605; rôle de Galt, Tilley, sir John A. Macdonald—605; courage était le trait dominant du caractère de sir Charles Tupper—606; étudiait aussi une question au point de vue le plus large dont elle fut susceptible—607; son nom sera toujours inséparable de deux grandes mesures législatives—607; protectionnisme et réseau du chemin de fer canadien du Pacifique—607; faut se souvenir toujours que sans sir Charles Tupper le Canada ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui—608.

Sir Robert Borden—Propose que résolution de condoléances soit envoyée aux membres de la famille de sir Charles Tupper —608.

Résolution adoptée—608.

RESOLUTION CONCERNANT LA PRIME SUR LE ZINC OU L'ALLIAGE DE ZINC.

Sir Thomas White—Propose résolution accordant une prime de deux centins par livre sur le zinc ne contenant pas plus de deux pour cent d'impuretés, produit en Canada—3173; texte de la résolution—3173; somme totale payable n'excédèra $400,000—3173; loi ne s'appliquera pas lorsque le prix que le producteur aura reçu pour le zinc sera de 8 cents et plus par livre—3173; loi n'aura d'application que de la fin de la guerre au 31 juillet 1917—3173; but est d'assurer le raffinage absolu de ce métal—3173.

M. Turriff—Guerre a démontré que les Canadiens sont arriérés dans leur métallurgie—3175; en envoyant notre minérai aux Etats-Unis pour le faire réduire, nous avons perdu des centaines de millions—3175; il vaut la peine d'étudier si le Gouvernement devrait ne pas accorder des subventions pour l'installation au Canada de hauts fourneaux pour traiter le minerai afin qu'il ne soit pas nécessaire de l'envoyer à l'étranger—3175; déclaration de M. Hewins, membre en vue du parlement britannique—3175; confirme chacune des paroles que j'ai prononcées relativement à l'exportation de notre nickel aux Etats-Unis, pour être ensuite expédié en Allemagne et mis en œuvre par des syndicats allemands—3175.

M. Green—Prime a été très utile à l'industrie du plomb au Canada—3176; promesse d'une prime à la fabrication du zinc a aussi eu de bons résultats—3176; a permis l'établissement au pays de manufactures de zinc—3176; mode de fabrication du zinc employé au Canada n'est pas aussi économique que celui qui est en usage aux Etats-Unis—3177; espère que le gouvernement viendra en aide à l'affinage du zinc au Canada—3177; nous

RESOLUTION CONCERNANT LA PRIME SUR LE ZINC OU L'ALLIAGE DE ZINC —*Suite.*

M. Green—Suite.
devrions prendre soin autant que nous le pouvons de toutes nos ressources naturelles—3177; nous devrions les embellir et les mettre en l'état le plus parfait afin de pouvoir vendre le produit, ouvrir et en recevoir le prix le plus élevé—3177.

Sir Thomas White—Depuis la guerre le sentiment s'accuse de plus en plus en faveur de l'affinage du minerai canadien dans des usines canadiennes, surtout des produits que la guerre exige—3178; non seulement le Canada, mais l'empire même comprend aujourd'hui plus que jamais que la nation qui produit chez elle les matériaux nécessaires à la guerre a un grand avantage durant la guerre—3178; avec le temps, le peuple et les législateurs s'occuperont de cette question de plus en plus—3178.

Résolution adoptée—3179.

RESOLUTION CONCERNANT LA PROLONGATION DE LA DUREE DU PARLEMENT.

Sir Robert Borden—Propose résolution concernant la prolongation de la durée de la législature—644; texte de la résolution—644; qu'une adresse soit présentée au Roi—644; modifier l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1867—644; durée du douzième parlement du Canada prolongée au 17 octobre 1917—644; résolution attribuée aux difficultés extraordinaires auxquelles l'Empire doit faire face, en ce moment—644; gouvernement ne se propose pas d'insister sur l'adoption de cette mesure si les membres de la gauche, comme parti, n'en veulent pas—644; coutume depuis 1867—645; dissoudre le Parlement à la suite de quatre sessions—645; l'on ne s'est départi de cette règle que deux fois—645; durée probable de la guerre—645; premier effort de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie ayant échoué, ces pays ont perdu leur seule chance de victoire—645; ne doute nullement de l'insuccès absolu des ennemis—645; guerre durera encore un temps considérable—645; d'après renseignements nous n'avons pas encore vécu la moitié de la période que couvrira cette guerre—646; il est absolument probable qu'elle durera, non seulement cette année, mais une bonne partie au moins, sinon le tout de l'année qui suivra—646; absolument convaincu que nous ne sommes pas encore prêts à jeter dans la lutte tout le poids de la force de cet empire—646; je crois ne pas trop abuser de la confiance que l'on a mise en moi de l'autre côté de l'Atlantique et ne pas aller trop loin en disant que, cette force, l'empire ne pourra en faire sentir tout le poids avant qu'il se soit écoulé sinon deux ans, au moins près de deux ans, à partir de la date où la guerre a commencé—646; que deux précédents à l'appui de la prolongation du Parlement—646; l'un date de 1716 et l'autre de 1916, tous deux en Angleterre—646; prolongation ne nous donne qu'une session de plus, à moins

RESOLUTION CONCERNANT LA PROLONGATION DE LA DUREE DU PARLEMENT—*Suite.*

Sir Robert Borden—Suite.
que, pour quelques raisons encore imprévues, il ne devienne nécessaire de convoquer une session d'urgence, d'ici à janvier prochain—647; opinion des journaux libéraux—647; opposés à des élections générales pour le moment—647; gouvernement est prêt à rendre compte de sa conduite au peuple à n'importe quelle heure—650; poids énorme des responsabilités imposées depuis dix-huit mois—650; gouvernement a rempli sa tâche de son mieux—650; majorité de la population ne veut pas d'élection pendant la guerre—651.

Sir Wilfrid Laurier—L'œuvre des pères de la Confédération—651; demandèrent une constitution "reposant sur les mêmes principes que celle du Royaume-Uni"—651; ce qui paraît surtout avoir frappé les pères de la Confédération canadienne—651; maxime que la durée du mandat de la Chambre élue doit être limitée par des lois inflexibles—651; doit se réunir en session au moins une fois par année—651; firent de ces dispositions la base fondamentale de la constitution canadienne—651; pouvoir de les changer appartient au Parlement impérial—651; l'idée d'une élection pendant la guerre répugne au peuple canadien—651; l'énergie nationale vise un but unique—652; gouvernement mérite quelque blâme pour avoir laissé la population dans l'incertitude—652; l'année dernière le gouvernement avait décidé de courir le risque d'une élection générale—652; plonger le pays dans l'agitation irréparable d'une élection générale inattendue—652; la droite a changé d'avis—652; proposition tendant à prolonger la législature pendant toute la durée de la guerre serait absolument inacceptable—652; recourir à un tel moyen, ce serait user d'un palliatif plus redoutable que le mal que l'on voudrait éviter—652; nous pouvons bien prolonger ou abréger la durée d'une législature, mais non adopter une mesure législative aussi vague que celle qui tendrait à maintenir aux affaires de chambre actuelle tant que durerait la guerre—652; prédiction de lord Kitchener—653; que la guerre durera environ trois ans—653; le rôle du Canada dans cette guerre—653; absolument libre de prendre part à la guerre ou de se tenir à l'écart du conflit—653; Angleterre engagée dans une lutte avec un ennemi puissant—653; c'est la civilisation qui est en jeu—654; qui peut douter que cette victoire serait la fin de cette liberté individuelle, de cette indépendance de pensée et d'action que tous les citoyens des pays britanniques estiment plus que la vie elle-même—654; tous les Canadiens d'origine française, dignes de cette origine, appuient l'Angleterre dans cette guerre—654; déclaration sur l'attitude du parti libéral—655; prêt à appuyer toutes les mesures qui ont pour objet de faciliter l'issue heureuse de cette guerre—655; combattront vigoureusement toutes les malversations—655; prolongation du Parlement—655; question revêt un caractère

RESOLUTION CONCERNANT LA PROLONGATION DE LA DUREE DU PARLEMENT—*Suite.*

Sir Wilfrid Laurier—Suite.
plus grave pour nous en Canada que la prolongation des pouvoirs du parlement anglais—655; je regretterais une élection pendant la guerre—655; si, cependant la guerre devait se prolonger bien au-delà de ce que l'on a cru, personne ne suppose que les prérogatives du peuple canadien à l'égard de ce Parlement puissent être suspendues indéfiniment—655; on demande une simple suspension de douze mois—656; ce délai expiré, la constitution reprendra toute sa force—656; pas disposé à m'opposer à la proposition—657; les événements de la guerre—657; résultat de la campagne de 1914 et 1915—657; tant que l'ennemi n'aura pas été rejeté au delà du Rhin, dans son propre territoire, ma pensée suprême sera de donner toute l'aide que nous pouvons à l'Angleterre dans la lutte qu'elle a entreprise contre l'ennemi commun de l'humanité—657.

Résolution adoptée—657.

Sir Robert Borden—Propose que la dite adresse soit grossoyée—657.

Adopté—657.

Sir Robert Borden—Envoie message au Sénat informant que l'adresse à Sa Très Excellente Majesté le Roi a été adoptée et demandant au Sénat de se joindre à cette Chambre au sujet de cette adresse—658.

Résolution adoptée—658.

RESOLUTION CONCERNANT LA RATIFICATION DE CERTAINS DECRETS.

Hon. W. J. Roche—Propose résolution confirmant les décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, et dans l'*Officiel* de la Colombie-Britannique entre le 12 janvier et le 31 décembre 1915, régissant l'arpentage, l'administration et la disposition des terres fédérales dans la zone du chemin de fer, de 40 milles, dans la province de la Colombie-Anglaise, etc.—3504; texte de la résolution—3504.

Résolution adoptée—3509.

RESOLUTION CONCERNANT LA RESERVE DE SAINT-PIERRE.

Hon. W. J. Roche—Propose résolution concernant la réserve indienne de Saint-Pierre, Man.—2160; lettres patentes concernant les terres soient rendues valides—2160; texte de la résolution—2160; tribu fit une cession de ses terrains en 1907—2160; attaqua la manière dont la cession avait été faite—2160; prétendait qu'elle était nulle—2160; cession pour être valide doit être approuvée par la majorité des membres masculins de la tribu—2161; gouvernement du Manitoba a nommé une commission de trois juges—2161; fait un examen attentif de toutes les circonstances—2161; deux rapports ont été présentés—2161; rapport signé par les juges Prud'homme et Locke, déclare que la cession doit être annulée—

RESOLUTION CONCERNANT LA RESERVE DE SAINT-PIERE—*Suite.*

Hon. W. J. Roche—Suite.
2161; celui du juge Myers dit que l'on s'est conformé aux dispositions de la loi—2161; affaire a été soumise au ministère de la Justice—2161; on a cru bien faire d'accepter l'offre des acheteurs—2161; confirmer la cession et d'émettre les titres sur paiement d'un dollar de plus par acre—2161; ceci devait ajouter au fonds des Indiens une somme de $45,000—2161; c'est là le but de la résolution—2162.

Hon. F. Oliver—Attitude présente du cabinet démontre que l'administration précédente a eu parfaitement raison—2162; elle est un démenti contre les insinuations—2162; rétrocession de la réserve de Saint-Pierre s'est faite au bénéfice des Indiens—2163; dans l'intérêt de la population voisine—2163.

Hon. Arthur Meighen—Pires formes de malversation politique sont celles qui ne peuvent recevoir un remède convenable—2163; dans cette affaire des complications ont surgi qui ont empêché un remède convenable d'être appliqué—2163; impossible de punir les coupables comme ils le mériteraient—2164; juges par une majorité de 2 à 1 ont décidé que la cession de cette réserve ne s'était pas accomplie conformément aux dispositions de la loi—2164.

Hon. Wm Pugsley—De deux choses l'une: ou la cession était bonne et valide, et alors les Indiens se sont également départis de leur propriété—2165; ou bien la cession était nulle, et alors les terrains continuent de leur appartenir—2165; je ne crois pas que le Gouvernement incline à la juger nulle—2165; il cherche à faire un règlement qui devra avoir pour effet d'enlever aux Indiens tout motif possible de réclamation au sujet de ces terrains—2165; Gouvernement est convaincu de l'absolue légalité de cette cession—2166; Gouvernement ne devrait pas accepter de compromis pour une somme aussi insignifiante qu'un dollar par acre—2166; et la cause aurait dû être portée devant le plus haut tribunal du royaume et être réglée depuis longtemps—2166.

Hon. C. J. Doherty—Sommes encore convaincus que cette cession était illégale et nulle—2167; nos prédécesseurs avaient fait en sorte que, si notre opinion est fondée, les Indiens auraient à souffrir des pertes graves—2167; nous sommes persuadés que la manière dont la cession a été obtenue a créé un état de choses qui, s'il eût été toléré, aurait causé des pertes considérables aux Indiens—2167; non seulement la conduite de nos prédécesseurs entraînerait ces pertes, si la cession était valide, mais elle a donné lieu à une situation où il fallait s'attendre à ce qui est arrivé—2167; des tiers, n'ayant pas pris part au marché en premier lieu et comptant sur la ratification de ce qui avait eu lieu par ceux qui représentaient alors les Indiens, ont placé leurs fonds dans l'achat de ces propriétés, et ont été

RESOLUTION CONCERNANT LA RESERVE DE SAINT-PIERE—*Suite.*

Hon. C. J. Doherty—Suite.
mis de côté—2167; ce qui a permis aux personnes qui ont pris part au premier marché, personnes qui étaient de mauvaise foi d'empocher leurs bénéfices—2167; si nous devons effectuer un arrangement, il faut le faire sans que soit déterminée de façon absolue la question de savoir qui a tort ou raison—2168; nous savons que l'Indien n'obtient pas tout ce qu'il obtiendrait dans le cas où nous réussirions devant les tribunaux—et ce que j'ai vu de l'ensemble de la preuve me fait croire que nous gagnerions le procès—2168; d'un autre côté, les acquéreurs du terrain paieront beaucoup moins qu'ils ne devraient faire si les tribunaux se prononçaient en notre faveur—2168; ils obtiennent un titre parfait de propriété, mais non sans indemniser quelque peu les Indiens de leurs pertes—2168.

Sir Wilfrid Laurier—Préférable d'en venir à une entente dans une contestation, que d'aller jusqu'aux extrémités de la loi—2171; pas le droit de faire de compromis lorsque l'on soupçonne qu'il y a eu fraude—2172; prétention du Gouvernement actuel était que les Indiens avaient été joués—2172; victimes d'une fraude—2172; si les auteurs de cette assertion étaient sincères et honnêtes quand ils ont dit que les Indiens avaient été dupés, ils n'ont aucun motif ni droit d'agir comme ils le font maintenant—2172; accusations ont été faites à tort et cette mesure législative est la meilleure défense de l'ancien ministre de l'Intérieur (hon. F. Oliver), à qui incombait la responsabilité de l'opération—2172.

Résolution adoptée—2172.

RESOLUTION CONCERNANT LES SEANCES DU MERCREDI.

Sir Robert Borden—Propose résolution concernant les séances du mercredi—1266; séances ces jours-là, à partir de mercredi le premier mars, seront régies par les mêmes règles qui s'appliquent aux autres jours de séance—1266; mesures du Gouvernement auront la priorité—1266.

Résolution adoptée—1266.

RESOLUTION CONCERNANT LE TRAITEMENT DE JUGES DANS LA SASKATCHEWAN.

Hon. C. J. Doherty—Propose résolution concernant le traitement de juges dans la Saskatchewan—2172; texte de la résolution—2172; faire face à une nouvelle situation—2172; par une loi de 1915, cette province a substitué à sa cour suprême deux tribunaux, qui sont une cour d'appel et une cour de première instance, celle-ci appelée cour du banc du roi—2173; elle a déterminé le nombre des juges de ces tribunaux—2173; l'objet de la présente loi est de pourvoir aux traitements des juges de ces tribunaux—2173; traitements sont les suivants: juge en chef $8,000, juges cour d'appel $7,000, juge en chef de la cour du banc du roi $7,000, juges de cette cour $6,000—2172.

RESOLUTION CONCERNANT LE TRAITEMENT DE JUGES DANS LA SASKATCHEWAN—*Suite.*

M. Bennett (Calgary)—Juges de l'Alberta reçoivent $7,000 et $6,000—2173; guère convenable que $1,000 de plus soit accordé dans la province voisine—2173; si l'on mettait tous les juges à l'ouest des Grands lacs dans la même situation que les juges de la province d'Ontario, cela nécessiterait l'attribution d'une rémunération aux juges à qui l'on pourrait assigner de la besogne de cour d'appel pour une période d'une année—2173.

Sir Wilfrid Laurier—Disposition extraordinaire de notre constitution qui accorde aux provinces l'établissement des tribunaux et qui charge le Parlement fédéral de payer les juges—2174; tant que la constitution restera ce qu'elle est, il y aura toujours des anomalies—2174; inégalités inexplicables dans la rémunération des juges qui remplissent les mêmes fonctions dans différentes parties du Canada—2175.

M. Macdonald—Chambre ne devrait pas augmenter le traitement des juges avant que le ministre soit en état de traiter toute la question—2175; chose qu'il ne peut faire maintenant par suite de la nécessité de pratiquer la plus stricte économie—2175; il importe que le pays accorde des traitements suffisants s'il veut s'assurer une bonne magistrature—2175.

M. Knowles—Bon sens demande que les émoluments soient assez élevés pour tenter les hommes les plus compétents—2177; vie coûte plus cher dans l'Ouest—2177; émoluments des magistrats de la Saskatchewan devraient être encore plus élevés que ceux que l'on propose—2177.

M. Proulx—Les juges qui siègent à la cour suprême ont tout autant qualité que ceux qui siègent à la cour d'appel, et je ne vois pas pourquoi il y aurait une différence dans leur traitement—2179; un traitement de $500 par mois devrait suffire amplement, vu que la charge est perpétuelle—2179; et vu qu'on assure leur avenir au moyen d'une généreuse pension de retraite—2179; juges en chef, bien entendu, doivent recevoir un traitement plus élevé—2179.

M. Maclean—Devrait réduire le nombre—2179; adopter un meilleur système de manière à avoir des juges plus jeunes qui seraient mieux rétribués—2179; après la guerre, on demandera en ce pays que nos tribunaux soient moins nombreux—2179; que la justice soit dispensée plus promptement—2179; que le nombre des appels d'un tribunal à l'autre soit diminué—2179; jurisprudence au Canada est trop compliquée—2179.

Résolution adoptée—2180.

SANCTION ROYALE.

Liste des bills sanctionnés—1570; 2175; 2941; 4139.

SUBSIDES.

DISCUSSION GENERALE.

Académie royale des Arts—3291.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

ACCISE.

Hon. E. L. Patenaude—Crédit de $1,134,876 pour l'administration générale de ce département—2261; il y a une économie de $100,000 pour l'année—2261.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—APPOINTEMENTS.

Hon. C. J. Doherty—Ce crédit est de $146,224—1026.

Administration du pilotage—entretien du steamer "Eureka"—768.

Administration de la Justice—Allocation d'entretien au juge du district d'Atlin, C.-A.—692.

Administration centrale — Ministère des Finances, conseil et trésorerie—Traitements—684.

Administration centrale—Douanes—Traitements—684.

Administration centrale—Revenu de l'intérieur—Traitements—685.

Administration centrale — Agriculture — Traitements—685.

Administrative centrale—Service naval—Traitements—686.

Administration centrale—Chemins de fer et canaux—Traitements—686.

Administration centrale—Travaux publics —Traitements—686.

Administration centrale — Postes — Traitements—687.

Administration centrale — Commerce — Traitements—687.

ADMINISTRATION CENTRALE—BUREAU DU HAUT-COMMISSAIRE DU CANADA A LONDRES.

Sir Robert Borden—Sir George Perley est à Londres à titre de membre du gouvernement canadien—688; il exerce les fonctions de haut-commissaire mais c'est, avant tout, comme ministre qu'il est là —688; ne reçoit pas de traitement comme commissaire—688.

Administration centrale—Bureau du secrétaire du Gouverneur général—678.

ADMINISTRATION DE LA LOI RELATIVE A LA TAXE DE GUERRE SUR LES BENEFICES DU COMMERCE; LA NOMINATION DE TITULAIRES DANS CE BUT PEUT SE FAIRE, ABSTRACTION FAITE DES DISPOSITIONS DE LA LOI DU SERVICE PUBLIC.

Sir Thomas White—Crédit de $150,000—3808; toutes les maisons commerciales et les corporations au Canada, possédant $50,000 de capital en montant, seront sujettes à l'impôt—3808; pourvu que leurs bénéfices dépassent 10 p. 100, lorsqu'il s'agit de firmes privées et de particuliers, et 7 p. 100 lorsqu'il s'agit de corporations —3808; nécessaire que des employés supplémentaires soient pris dans les différentes provinces—3808.

ADMINISTRATION DE L'IMMIGRATION CHINOISE—DEPENSES CASUELLES.

Hon. W. J. Roche—Crédit est de $10,000—2560.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

ADMINISTRATION DE L'IMMIGRATION CHINOISE—APPOINTEMENTS.

Hon. W. J. Roche—Crédit de $28,000—2559; dépense se fait en grande partie à Victoria et à Vancouver—2559; depuis dix mois 63 marchands chinois et leurs familles sont entrés dans le pays—2559; douze ont payé la capitation—2559; la moitié de la taxe est donnée aux provinces—2559.

AFFAIRES NAVALES.

Hon. J. D. Hazen—Service radiotélégraphique, construction et entretien de stations de télégraphie sans fil—3049; crédit de $295,000—3049; observations faites dans la baie d'Hudson—3049; rapports contiennent beaucoup de renseignements—3049; voyages du commandant Gordon de 1884 à 1886—3049; est d'opinion qu'à la baie d'Hudson la saison de navigation serait d'environ trois mois et s'étendrait de la première semaine de juillet à la première semaine d'octobre—3049; en 1911 le *Beothic* a franchi le détroit d'Hudson entre le 25 et le 29 juillet—3050; dernier navire a fait son voyage de retour entre le 2 et le 6 novembre sans rencontrer de glaces flottantes—3050; en 1914, le premier navire paru, le *Bonaventure,* destiné à la pêche aux phoques, a franchi le détroit d'Hudson entre le 1er et le 8 août, et en est sorti le dernier, le 22 octobre—3050; on a découvert que la navigation était facile dans les détroits d'Hudson et n'offrait guère d'autres difficultés que celles qui peuvent résulter de la rencontre des glaces—3050; les observations que l'on a faites ont démontré que le compas magnétique est un guide très peu sûr dans les différentes parties de la baie d'Hudson—3050; les capitaines doivent s'en rapporter surtout à certains points de repère pour la bonne direction de leurs navires—3050.

AGENCE A PARIS—TRAITEMENTS ET DEPENSES.

Sir Robert Borden—Crédit est de $28,000—1025; bureaux sont avantageusement situés—1025.

Hon. G. P. Graham—Notre traité avec la France, conclu en pleine paix a donné d'excellents résultats—1025; après la guerre des relations commerciales plus suivies s'établiront entre les nations alliées—1026; notre commerce avec la France augmentera—1026; ne devons pas négliger de maintenir en France des bureaux parfaitement organisés pour donner tous les renseignements—1026; et pour répondre à tous les besoins d'un commerce plus considérable—1026.

Agents consulaires à l'étranger—traitements—1025.

AGRICULTURE—SANTE DES ANIMAUX.

Hon. J. D. Hazen—Crédit est de $570,000—1500; contrôle et diminution des maladies contagieuses—1500; payer pour les animaux abattus—1500.

Agriculture—Publications—1501.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

AGRICULTURE — POUR ENCOURAGER L'ETABLISSEMENT D'ENTREPOTS FRIGORIFIQUES EN VUE DE LA MEILLEURE CONSERVATION ET LA MANUTENTION DES PRODUITS ALIMENTAIRES PERISSABLES.

Hon. J. D. Hazen—Encouragement à cette industrie se divise en quatre années—1497; la première, on paie 30 p. 100 des frais d'érection, la deuxième, 8 p. 100, et 4 p. 100 ensuite—1497; liste des entrepôts construits depuis 1907—1498; l'établissement de ces entrepôts frigorifiques a abouti au relèvement des prix pour le producteur—1499; doute s'il en est résulté un abaissement des prix pour le consommateur—1499; cultivateurs et producteurs en ont tiré profit—1499.

AGRICULTURE — DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE LAITIERE.

Hon. J. D. Hazen—Crédit de $155,000—1490; destiné au développement de l'industrie laitière—1490; pour améliorer et faciliter le transport, la vente et le commerce des objets d'alimentation—1490; aussi des autres produits agricoles—1490; inspecteurs de cargaisons sont chargés de nous rendre compte de l'état des marchandises de nature périssables que l'on met à bord des paquebots et qu'on en débarque—1491; et d'exercer une surveillance générale sur la manutention de ces marchandises—1491; tout exportateur canadien peut obtenir de complètes constatations relativement à n'importe quelle cargaison depuis le moment de l'embarquement des marchandises au Canada—1491.

Agriculture—Section des fruits—1496.

Agriculture—Section de l'entomologie—1479.

AGRICULTURE—SANTE DES ANIMAUX.

Hon. J. D. Hazen—Crédit est de $570,000—3098; travail relativement à la tuberculose bovine—3099; nouveaux champs d'action—3099; aide fédérale pour mettre sous la haute main et extirper la tuberculose bovine des troupeaux de vaches laitières qui approvisionnent de lait les villes et dont les propriétaires demandent de l'aide et observent les conditions nécessaires—3099.

M. Nesbitt—Si le Gouvernement veut amener les éleveurs à faire soumettre leurs troupeaux à l'épreuve de la tuberculine, il lui faudra offrir davantage pour les animaux qu'il faudra abattre—3099; si le Gouvernement n'offre pas une indemnité beaucoup plus élevée pour les bestiaux dont il ordonne l'abatage, les cultivateurs emploieront tous les moyens possibles pour cacher le fait que leurs troupeaux sont atteints de la tuberculose—3099.

Hon. J. D. Hazen—On paie la moitié de la valeur estimative de la vache, si on la tue parce qu'elle est atteinte de la tuberculose—3100; on paie un tiers si l'animal est abattu à la demande du propriétaire, parce qu'à l'épreuve de la tuberculine il a donné une réaction—3100.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

AGRICULTURE—SANTE DES ANIMAUX—*Suite.*

M. McCoig—Injuste qu'un cultivateur qui possède un animal taré que l'inspecteur de l'Etat fait abattre reçoive une indemnité, tandis que si le même animal est amené à l'abattoir de l'Etat on n'accorde aucune indemnité—3100; erreur qu'il convient de redresser—3100.

M. Robb—Opinion du docteur McEachren—3103; danger qui résulte pour la santé publique de l'usage de plus en plus répandu du lait dans l'alimentation des personnes et des jeunes animaux—3103; tuberculose est le plus grand ennemi du genre humain—3103; Gouvernement devrait encourager davantage les cultivateurs à combattre la tuberculose—3103; tendance aujourd'hui à dissimuler les cas de tuberculose—3103.

M. Ross—Commerce d'œufs au Canada—3103; industrie de grande importance—3103; l'œuf canadien est en grande faveur sur le marché anglais—3103; gros négociants importent des œufs des Etats-Unis en entrepôt—3103; ces œufs sont expédiés et le consommateur anglais est induit en erreur—3103; réputation de l'œuf canadien en souffre—3103; prendre des mesures draconiennes pour mettre fin à cette pratique—3103.

Hon. J. D. Hazen—On a fait des représentations au département à cet égard—3104; la valeur de la production d'œufs au Canada dépasse $23,000,000 et l'industrie est en progrès—3104; la poule canadienne a une meilleure réputation que sa sœur des Etats-Unis et elle produit un œuf de meilleure qualité—3104; désirable qu'on n'importe pas des Etats-Unis au Canada des œufs d'une qualité inférieure, qu'on emballe avec les œufs canadiens, pour les expédier aux marchés étrangers pour y être vendus à titre d'œufs canadiens—3104; le département des Douanes a réglé la chose et tous les œufs à provenance des Etats-Unis ou d'un autre pays doivent porter une marque indiquant d'où ils viennent—3104.

M. Hughes (I.P.-E.)—Achat du foin dans l'île du Prince-Edouard—3105; Gouvernement devrait donner des renseignements sur le prix payé—3106.

M. Lanctôt—Embargo sur le foin canadien—3106; Gouvernement défend de l'exporter aux Etats-Unis—3107; département de l'Agriculture achète du foin dans l'Etat du Michigan pour le represser à Montréal—3107; paie $18.50 et $20 la tonne ce qui vaut $12 et $15—3107; notre beau foin se vend $2 de moins que le prix que nous pourrions avoir des Américains—3107; marché des Etats-Unis est le seul que nous possédons moins Montréal—3107; département de l'Agriculture y gagnerait en payant le foin n° 1 $23 la tonne à Montréal, venant des comtés de la rive sud—3107; nombre de petits commerçants ont été ruinés par le fait que le foin a été refusé par les inspecteurs à Montréal—3107; Gouvernement devrait lever l'embargo sur notre foin n° 1—3107.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

AGRICULTURE—SANTE DES ANIMAUX —*Suite.*

Hon. J. D. Hazen—Tout le foin acheté par le département de l'Agriculture pour le compte du gouvernement anglais, vient du Canada—3107; convaincu qu'on n'a acheté que du foin canadien—3107; commandes vont à des Canadiens et spécifient le foin canadien—3108.

Hon. G. P. Graham—Présure pour la fabrication du fromage canadien — 3109; grande partie s'importait de la Russie—3109; Russie en défend maintenant l'exportation—3109; pourquoi ne jouirions-nous pas d'une préférence?—3109.

Hon. J. D. Hazen—Affaire arrangée—3109; nous n'aurons pas de difficulté à nous procurer aux Etats-Unis toute la présure dont nous aurons besoin—3109.

M. Copp—Question du foin—3110; refusé de vendre à $13 et on a ensuite offert $16 si l'interdiction était retirée pour le 1er juin—3110; si on n'a pas besoin de ce foin pour les fins de la guerre, il n'est pas juste d'interdire au cultivateur de le vendre quand il peut en disposer d'une manière avantageuse—3111.

M. Morphy—Achat de chevaux—3111; impossibilité où se trouvent les députés d'obtenir des renseignements lorsqu'ils les demandent pour obliger ceux qui désirent se les procurer—3111; affaire Robinson, de Toronto—3111.

Hon. J. D. Hazen—Département de l'Agriculture ne se mêle pas de l'achat des chevaux—3111; sir Frederick Benson a été envoyé au Canada pour s'occuper de cette affaire—3111.

AIDER A LA SUPPRESSION DE LA TRAITE DES BLANCHES.

Sir Robert Borden—Colonel Sherwood, commissaire de la police fédérale, est chargé de l'emploi de ce fonds—1025.

Alberta et Saskatchewan—lignes télégraphiques et téléphoniques—3806.

ALBERTA — EDIFICE PUBLIC — QUARTIER DU RECEVEUR GENERAL ADJOINT.

Hon. R. Rogers—Edifice destiné à pourvoir le département de coffres-forts convenables—3006.

Alberta—édifices fédéraux—améliorations—3007.

Allocation de commisération à la veuve de James Barr, sous-inspecteur des grains, tué à Fort-William—3720.

ALLOCATION A LA FAMILLE DE FEU M. LAPLANTE.

Hon. R. Lemieux—Chargé par la veuve de feu M. Laplante de demander au Gouvernement s'il ne pourrait pas faire quelque chose de plus pour elle—4292; on aurait pu se montrer plus généreux à son égard 4292; M. Laplante a perdu dans l'incendie du palais législatif des manuscrits précieux—4292.

Hon. T. C. Casgrain—Accordé $5,000 après enquête—4292; compensation raisonnable —4292.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

ALTAMOUNT—SALLE D'EXERCICES.

Hon. R. Rogers—Coût total $500,000—2973; crédit $10,000 destiné au parachèvement des travaux—2973; salle d'exercices dans la partie nord de Winnipeg—2973.

Anse-à-Blondel—brise-lames—3311.

Anse Saint-Jean—addition au quai—3792.

ANSE-A-BEAUFILS — REPARATIONS AU BRISE-LAMES.

Hon. R. Lemieux—L'Anse-à-Beaufils est un excellent petit havre pour les pêcheurs—3791; but d'en faire un endroit de refuge pour les bateaux de pêche surpris par la tempête—3791; il y a dans cette région, plus de naufrages que dans toute autre partie, peut-être du golfe Saint-Laurent—3791; le port est si bien aménagé et outillé que les pêcheurs de toutes les localités environnantes depuis l'île Bonaventure, le comté de Bonaventure et mêmes les régions environnantes du Nouveau-Brunswick, lorsqu'une tempête s'élève dans le golfe, mettent le cap sur l'Anse-à-Beaufils—3791; les pêcheurs de l'Anse-à-Beaufils se trouvent eux-mêmes privés de leur part au bénéfice des pêcheurs du dehors —3792; le département a donc deux alternatives à prendre en ce cas, agrandir le havre ou donner instruction au maître du port d'en limiter l'usage aux habitants de la localité—3792.

M. Turgeon—On devra agrandir ces ports naturels ou bien augmenter la protection qu'ils offrent, si l'on veut qu'ils servent aux fins pour lesquelles on les a établis —3792; dans Gloucester, nous avons deux cents barques à voiles qui se rendent sur les bancs—3792.

Hon. R. Rogers—Affaire sera examinée par mon ingénieur—3792.

ANGUS-EST—EDIFICE PUBLIC.

Hon. R. Rogers—Entreprise coûtera $25,345 —2953.

ARSENAL FEDERAL.

Sir Robert Borden—Renseignements sur six bataillons cantonnés à Edmonton—3753.

M. Douglas—Six bataillons à Edmonton dont quelques-uns n'ont pas encore complété leurs cadres—3759; ouverture d'un bureau de recrutement pour le 210e bataillon de Moosejaw—3759; l'on commet une injustice envers l'Alberta, à l'endroit de la ville d'Edmonton, en particulier, lorsqu'on permet à un bataillon du dehors qui a son quartier général à Moosejaw, de voir ses officiers se rendre dans l'Alberta pour y recruter des soldats dont on peut avoir besoin pour compléter l'effectif des bataillons qu'on organise présentement, à Edmonton—3760.

ASSOCIATION DE LA PRESSE CANADIENNE.

Sir Thomas White—Crédit $8,000—3807; service des nouvelles d'Europe—3807; aujourd'hui plus que jamais, il convient d'accorder aux journaux une légitime subvention—3807.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

ARSENAL FEDERAL.

Sir Robert Borden—Renseignements demandés par M. Knowles—3703; punition infligée à certains soldats du 128e bataillon—3703; soldats attachés—3703; pareille chose ne se répétera plus—3703; mort du soldat Darragh, du 68e bataillon—3704; rapport du major-général W. E. Hodgins—3704; mort a été très soudaine—3704; c'est pour cela que les membres de sa famille n'ont pas eu le temps de le voir—3704.

Baie Fortune (I.P.-E.)—Prolongement du brise-lames—3805.

Baie Saint-Paul—Réparations au quai et au mur de soutènement—3312.

BARRIE—SALLE D'EXERCICES.

Hon. R. Rogers—Coût total $54,000—3359.

Bassano—Edifice public—3007.

BATHURST—AMELIORATIONS DU HAVRE.

Hon. R. Rogers—Crédit de $85,000—3308; profondeur à marée basse, 17 pieds—3308; largeur 200 pieds—3308.

Berlin—Edifice public—2960.

Berthier—Nouvel édifice public—2953.

BIBLIOTHEQUE CANADIENNE DE DROIT A LONDRES—CONTRIBUTION ANNUELLE.

Hon. Wm Pugsley—Bibliothèque est dans un bureau privé—1030; tous les avocats peuvent se servir de la magnifique bibliothèque du comité judiciaire du Conseil privé—1030; l'intérêt public ne souffrirait aucunement de l'élimination de cet item—1030.

Hon. J. D. Hazen—On a la plus grande difficulté à se procurer des livres—1030.

Hon. C. J. Doherty—Gouvernement impérial nous fournit un local—1031; fournit des gardiens pour en prendre soin—1031; provinces y envoient les livres dont nous avons besoin—1031; devons faire cette dépense par souci de notre dignité—1031; pour l'avantage de ceux de nos avocats qui vont plaider des causes au Conseil privé—1031.

Hon. Wm Pugsley—Devrait y avoir au Conseil privé une bibliothèque digne de l'empire—1031; absurde que chaque pays contribue au maintien d'une bibliothèque impériale à Londres, pour les besoins du Conseil privé—1031.

BIBLIOTHEQUE DU HAUT COMMISSAIRE A LONDRES—ACHAT DE PUBLICATIONS CANADIENNES.

Hon. Wm Pugsley—Grave anomalie dans les estimations—1017; crédits demandés s'élèvent à $188,981,218—1017; trente millions de plus que la somme requise pour les services publics—1017; on devrait soumettre des évaluations pour les besoins réels du pays.

Sir Robert Borden—Semble guère convenable de supprimer des crédits sanctionnés par le Parlement à diverses reprises—1017; qui auraient été dépensés, si

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

BIBLIOTHEQUE DU HAUT-COMMISSAIRE A LONDRES—ACHAT DE PUBLICATIONS CANADIENNES—*Suite.*

Sir Robert Borden—Suite.
la situation financière du pays eût permis de le faire sans déranger l'équilibre nécessaire qu'il faut maintenir—1017; serait imprudent de commencer de nouveaux travaux tant que la guerre durera—1017.

BOUCTOUCHE—EDIFICE PUBLIC.

Hon. R. Rogers—Bureau de poste coûtera $12,000—2950.

Brantford—Salle d'exercices—2960.

BRISE-GLACE POUR LE SERVICE DU SAINT-LAURENT.

Hon. J. D. Hazen—Ce sera le plus beau brise-glace du monde entier—750; importance de briser la glace sur le Saint-Laurent—750; hâte l'ouverture de la navigation—750; prévient les inondations—750.

Bruce-Mines—Reconstruction du quai—3793.

Brudenell—Quai—3301.

BUREAU DE L'AUDITEUR-GENERAL—TRAITEMENTS.

Hon. G. P. Graham—Traitement de l'auditeur-général devrait être un peu au-dessus du chiffre de celui d'un sous-ministre—681.

Sir Thomas White—Fonctions de certains sous-ministres sont aussi ardues et comportent une aussi grande responsabilité que celles de l'auditeur-général—681; responsabilités des affaires de finances depuis le commencement de la guerre—682; l'emprunt de 100 millions de dollars—682; je ne crois pas qu'une autre institution canadienne quelque puissante qu'elle soit, aurait pu effectuer cet emprunt aussi bien qu'il l'a été par le personnel du ministère des Finances—682; renseignement sur l'emprunt de cent millions de dollars—683.

Bureau du Haut-commissaire à Londres—3813.

BURFORD—EDIFICE PUBLIC.

Hon. R. Rogers—Coût $30,000—2960.

CALGARY—SALLE D'EXERCICES.

Hon. R. Rogers—Faut dépenser $200,000—3783; nécessaire de construire cet édifice—3783; se recrute probablement plus de soldats à Calgary que dans aucune autre ville de la Puissance—3783.

Campbellton—Quai en eau profonde—3309.

CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE—COMMISSION ROYALE.

Hon. R. Lemieux—Rapport intérimaire devrait être traduit en français—3482; population de la région de Montréal s'intéresse beaucoup à ce projet—3482.

Canal de Trent—Améliorations—3571.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

CANAL DES GALOPS.

Hon. J. D. Reid—Crédit de $20,000—3778; règlement final de toutes créances pendantes des entrepreneurs Murray et Cleveland, relativement à la construction de l'entrée supérieure—3778.

M. Copp—Le nouveau quai de Sackville—3779; gouvernement devrait le relier à la voie principale de l'Intercolonial—3780; actuellement le quai n'est d'aucune utilité pour la population de Sackville—3780.

M. Descarries—Plaintes des citoyens de Lachine—3780; ennuis créés par les sifflets des bateaux qui descendent du lac Saint-Louis—3780; demande s'il n'y aurait pas moyen de substituer aux sifflets quelque autre signal pour avertir les gardiens des écluses—3780.

CANAL WELLAND—CONSTRUCTION.

Hon. J. D. Reid—Crédit $4,500,000—3617; cinq entreprises ont été adjugées—3617; entrepreneurs sont Dominion Dredging Company $3,487,725—3617; Baldry, Yerburg et Hutchinson, $5,377,185, O'Brien et Doheny, Quinlan et Robertson, $9,540,000—3617; section 4 adjugé à McGuire et Cameron—3617; dépense totale au 31 octobre 1915, $7,796,260—3617; chiffre estimatif pour toute l'entreprise, à peu près $50,000,000—3617; n'y a pas lieu de modifier ce chiffre—3617.

Cannington—Edifice public—2961.

Cape-Bald—Réparations au brise-lames—3309.

Cap-Chat—Agrandissement de la jetée de dérivation—3312.

Cap-Rosier—Brise-lames—3312.

Cayuga—Edifice public—3782.

CHANDLER—QUAI.

Hon. R Rogers—Crédit $25,000—3312; l'entreprise totale est évaluée à $132,866—3312.

Hon. R. Lemieux—Chandler est un nom nouveau—3312; à cet endroit existe une grande manufacture de la pâte de bois au moyen de sulfite—3312; compagnie a dépensé $5,000,000—3312; stimulant pour les affaires par toute la région—3312; il y a un autre projet qui coûterait moins cher que celui du Gouvernement—3312.

CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'HUDSON—CONSTRUCTION D'INSTALLATIONS DE TETES DE LIGNES ET D'ELEVATEURS.

Hon. J. D. Reid—Crédit de $3,000,000—3533; jusqu'au 26 février 1916 le Gouvernement a dépensé $10,404,182 pour le chemin de fer—3535; $4,861,778 pour les travaux de la gare terminus à Port-Nelson—3535; adjugé tous les travaux à J. D. McArthur—3536; coût estimatif de la ligne est de $16,000,000—3536; celui de la gare terminus $10,000,000—3536; longueur de la ligne 425 milles—3536; chenal entre Port-Nelson et la baie d'Hudson est parfaitement sûr—3536; aura une profondeur minimum de 19 pieds—3537;

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'HUDSON—CONSTRUCTION D'INSTALLATIONS DE TETES DE LIGNES ET D'ELEVATEURS—*Suite.*

Hon. J. D. Reid—Suite.
Nelson comme terminus possède des avantages que Churchill n'a pas—3538; travaux sont trop avancés pour revenir sur le sujet—3538; Churchill est de 80 milles plus éloigné que Nelson—3538; cet excédent de parcours entraînerait des dépenses considérables dans l'exploitation et exigerait une division additionnelle—3538.

Hon. F. Oliver—Différence dans le parcours n'est pas suffisante pour renoncer au port de Churchill—3538; offre un abri sûr aux navires—3538; propriétaires de navires n'oseront pas se diriger vers Nelson—3538; la construction des 80 milles plus long, ne coûterait pas $3,000,000—3538; les améliorations du port de Port-Nelson exigeront $10,000,000—3539; on n'offre pas de chance de succès à la route de la baie d'Hudson en choisissant Nelson plutôt que Churchill—3539.

Hon. J. D. Reid—Tous les armateurs qui ont envoyé des vaisseaux à Port-Nelson sont très satisfaits—3540; serait encore préférable de dépenser autant d'argent à Port-Nelson qu'à Fort-Churchill parce que, si nous avions fait choix de Fort-Churchill, il nous aurait fallu rendre à 80 milles plus loin les trains de blé récolté au Nord-Ouest, afin de mettre ce blé à bord des vaisseaux—3540.

M. Schaffner—Si l'on veut envisager bien en face la situation des gens de l'Ouest, il ne s'élèvera pas une seule protestation contre la construction du chemin de fer de la baie d'Hudson—3543; il ne s'exprimera pas un seul doute sur la navigabilité de la baie et de son détroit—3543; différence entre ce qu'il en coûte pour sortir le grain par la baie d'Hudson et pour l'expédier à Montréal—3543; navigabilité de la baie d'Hudson, du détroit d'Hudson n'est plus à démontrer—3544; sont navigables cinq mois de l'année—3544; Fort-Churchill aurait dû être choisi comme terminus—3544; distance du Fort-Churchill à Liverpool, 3,000 milles, de Montréal à Liverpool, 3,220, entre Vancouver et Liverpool *via* la baie d'Hudson on sauve 1,300 milles sur le parcours actuel qui est de 5,868 milles par le Pacifique-Canadien—3545; il ne s'écoulera pas dix ans avant que l'on se demande comment quelqu'un a pu avoir le courage de dire un seul mot contre la construction du chemin de fer de la baie d'Hudson—3545; contre la navigabilité de la baie et du détroit d'Hudson—3545.

M. Robb—Trente ans d'expérience fait voir que la saison de navigation s'étend du 19 juin au 8 novembre—3546; le seul mois avantageux pour le transport du grain par cette route sera celui qui suivra le temps où la manutention du grain commence—3546; lorsque le Canada a un aussi grand besoin d'argent, la route de la baie d'Hudson peut attendre quelque temps encore—3546; qu'on remette sa

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'HUDSON—CONSTRUCTION D'INSTALLATIONS DE TETES DE LIGNES ET D'ELEVATEURS—*Suite.*

M. Robb—Suite.
construction jusqu'à ce que nous ayons établi que l'Ouest peut produire chaque année, des récoltes aussi abondantes que l'a été celle de l'année dernière—3546.

Hon. G. P. Graham—Suis encore partisan de la construction du chemin de fer de la baie d'Hudson—3547; j'entretiens l'espoir que la navigation du détroit d'Hudson se prolongera durant un laps de temps plus long que celui indiqué dans les rapports déjà faits—3547; le détroit ne gèle pas, la difficulté provient de la glace qui descend dans le détroit—3547; avec notre télégraphie sans fil, nos nouvelles méthodes de signaux et les autres améliorations il me semble qu'on peut tenir un chenal ouvert dans le détroit plus longtemps qu'auparavant, alors même qu'il arrive que le chenal dévie un peu—3547; il y a des armateurs qui sont prêts à entreprendre la navigation de la baie d'Hudson, avec des chances considérables de trafic—3548.

M. McKenzie—Affaire Thomas Maloney, de Terre-Neuve—3550; blessé à Port-Nelson—3550; ne pourra plus jamais se servir de ses mains—3550; éteindre un incendie à bord d'un vapeur de l'Etat—3550; indemnité de $2,000 ne serait que légitime—3550.

Hon. J. D. Reid—Accident ne se rattache nullement à la besogne du département—3550; soumettra l'affaire au ministre des Chemins de fer—3550.

CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Hon. J. D. Reid—Crédit est de $613,000—3179; dépose correspondance avec le G.T.R., concernant la prise de possession du Transcontinental—3179.

Hon. G. P. Graham—Gouvernement actuel a dépensé $100,000 pour un rapport qui fournissait au Grand-Tronc Pacifique une raison de plus de ne pas se charger de la ligne—3182; on a prétendu que la ligne coûte plus cher qu'elle ne l'aurait dû—3182; qu'elle n'est pas encore achevée—3182; n'est pas vrai que l'ouvrage ne s'est pas fait sous la surveillance commune de la compagnie et de la commission des chemins de fer—3182; à part certaines choses soumises à des arbitres, en vertu de la loi, le Grand-Tronc-Pacifique a accepté chaque pouce des ouvrages exécutés, de même que chaque sou de la dépense effectuée sous l'ancien Gouvernement a eu son approbation—3182; Gouvernement actuel a commis une grave erreur en apportant au réseau certaines modifications—3183; puis, en faisant tant soit peu de changements fournissant au président de la compagnie une excuse pour ne pas se charger de l'exploitation du réseau—3183; Gouvernement a fait une grande erreur en permettant au Grand-Tronc-Pacifique de dire que la voie n'avait pas

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD—*Suite.*

Hon. G. P. Graham—Suite.
été construite suivant les conditions de la convention—3183; but de l'entreprise n'est pas atteint—3184; ville de Québec se trouve sur un embranchement et nullement sur la grande ligne—3184; à l'est de Cochrane il n'y a qu'un service de gare à gare, et, au lieu de servir de grande ligne transcontinentale conformément aux plans primitifs, le chemin de fer ne donne qu'un service irrégulier d'un endroit à l'autre—3184.

Hon. J. D. Reid—L'exploitation du transcontinental de Winnipeg à Moncton ne peut se faire qu'à grands sacrifices—3185; compagnie le sait tout aussi bien que nous—3185; comment aurions-nous pu forcer la compagnie à exploiter la partie est du réseau, même en supposant qu'elle eût accepté d'être mise en possession de la ligne, lorsqu'elle venait justement de se faire accorder de fortes sommes, afin de l'aider à exploiter le tronçon ouest du Transcontinental?—3185; exploitation du Transcontinental entre Cochrane et Winnipeg—3186; satisfaisante pour le public en général—3186; difficile de se procurer le matériel roulant—3186; à force de mettre à contribution le matériel de l'Intercolonial nous avons pu subvenir au mouvement des marchandises—3187.

Hon. Wm Pugsley—Gouvernement n'avait pas encore terminé la construction du chemin de fer lorsqu'il a sommé la compagnie d'avoir à signer un bail que rien ne l'obligeait à signer—3188; revue de la question du Transcontinental—3188; le ministre des Chemins de fer a subi l'influence de M. Gutelius, le gérant général, qui a l'ambition d'étendre jusqu'à Winnipeg, et même jusqu'au Pacifique, l'exploitation par l'Etat de toute la ligne—3191; quand bien même le Gouvernement devrait, au prix de quelque sacrifice, tenter un effort pour répondre aux vues de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique, il serait infiniment préférable pour le Gouvernement et pour le pays d'en venir à une entente et que cette compagnie se chargeât de l'exploitation de tout le réseau, à partir des ports de Saint-Jean et d'Halifax à l'océan Pacifique—3192.

M. Carvell—Négociations avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick au sujet du chemin de fer de Saint-Jean à Québec—3196; Gouvernement s'est dégagé de sa promesse d'exploiter cette ligne et de payer au Nouveau-Brunswick 40 p. 100 des recettes brutes—3196; Gouvernement devait relier ce réseau à l'Intercolonial—3196; n'est plus question de l'embranchement de Grand-Falls—3196; serait ridicule de construire un embranchement à Médutic—3197.

Hon. J. D. Reid—Projet de loi sera déposé relativement à cette affaire—3197.

Hon. G. P. Graham—Devoir du Gouvernement est de faire connaître franchement à la Chambre, avant de lui demander de

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD—*Suite.*

Hon. G. P. Graham—Suite.
voter les crédits du ministère des Chemins de fer, quelles subventions il se propose d'accorder à telles ou telles compagnies; quelles sommes il leur a promis de leur faire voter pendant la présente session—3199; si, au lieu de $19,000,000, le Gouvernement allait dépenser $40,000,000, cela ferait une assez forte différence à voter.

Hon. J. D. Reid—Par le bill du chemin de fer de la vallée du fleuve Saint-Jean, nous économiserons une somme de $3,000,000—3199.

Hon. Wm Pugsley—Réseau des chemins de fer de l'Etat ne comprend pour ainsi dire pas d'élévateurs—3204; l'élévateur de Saint-Jean a été incendié—3204; ville n'en possède plus pour le service du Transcontinental—3204; en dépit du tarif imposé pour le transport jusqu'à Québec, ce transport ne fut pas encouragé, car le port de mer en question était privé des commodités nécessaires à la manutention du grain—3204; si le Gouvernement avait reconstruit l'élévateur de Saint-Jean et augmenté à Halifax et à Québec les commodités offertes par les élévateurs, le Transcontinental aurait pu devenir un facteur réel au sujet du transport—3204.

Hon. J. D. Reid—Tarif de 6 cents par boisseau fut mis en vigueur pour diminuer l'encombrement qui régnait dans l'Ouest—3206; 8,000,000 boisseaux de grain furent transportés, ce qui améliora la situation—3206; nous ne pouvions pas faire plus sur le Transcontinental avec le peu de ressources que nous possédions—3206.

M. Burnham—M'oppose énergiquement à ce que l'on accorde un seul dollar de plus aux autres chemins de fer—3208; la nation ne veut plus de ces subventions—3208.

M. Turriff—Tarif de 6 cents par boisseau de grain d'Armstrong à Québec ou Montréal—3209; tarif d'entier sur le Transcontinental de Winnipeg à Saint-Jean était exactement l'ancien tarif du Pacifique-Canadien—3209; ce tarif n'était ni plus ni moins qu'un tarif truqué obtenu en réclamant moins sur une partie de la ligne de l'Etat et en exigeant plus quant au reste de cette même voie ferrée—3209.

Sir George Foster—Gouvernement n'avait pas la moindre idée qu'il serait appelé à exploiter le chemin de fer du Grand-Tronc-Pacifique, que la compagnie a refusé d'accepter—3214; on critique le ministre parce qu'il n'a pas acheté du matériel roulant pour ce chemin de fer il y a quatre ans passés—3215; pas une critique raisonnable—3215; en transportant 8,000,000 de boisseaux de grain, le chemin de fer a aidé aux cultivateurs de l'Ouest—3215; prix d'entreposage dans l'Est n'a pas été plus élevé que celui

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD—*Suite.*

Sir George Foster—Suite.
que le cultivateur aurait payé dans l'Ouest—3215; lors même qu'on eût pu disposer de l'outillage le plus complet et transporter le grain jusqu'au littoral, l'acheteur et le consommateur européens ne l'auraient pas reçu plus tôt—3216; tout le grain transporté a eu l'avantage de se trouver rendu au littoral aux conditions d'un tarif d'été, et il aura celui de pouvoir être à bord des steamers dès l'ouverture de la navigation à l'été—3216.

Hon. F. Oliver—Si le chemin de fer avait été mis en exploitation dès le début de la saison, une plus grande partie du grain aurait été vendue—3220; s'en serait suivie une distribution d'argent dans l'Ouest qui eût largement contribué à l'amélioration des affaires en cette partie-là du pays ainsi que dans les provinces de l'Est—3220; le grain est là dans l'Ouest, on en a besoin en Europe—3220; nous devons prendre les moyens de le transporter aux ports maritimes de l'est—3220; il faut donner au G.T.P., le matériel roulant et l'administration nécessaire—3220; c'est le problème que le Gouvernement est appelé à résoudre—3221.

Sir George Foster—Question de l'entreposage du grain—3229; au point de vue du soulagement à apporter à la situation, cette année, toutes facilités additionnelles d'entreposage qui auraient pu raisonnablement être apportées à Saint-Jean, Halifax et Québec, n'auraient pas fait un iota de différence dans la quantité de grain canadien actuellement transporté en Europe—3229; nous pouvons entreposer dans le Canada entre 150 et 165 millions de boisseaux de grain—3229; pas raisonnable, de prétendre que tous ces élévateurs, ou la plus grande partie, doivent être aux ports de mer—3229; les ports doivent servir aux transports, non pas à l'entreposage—3229; pour pouvoir transporter rapidement et bien, il est nécessaire d'avoir des entrepôts d'une capacité proportionnée à celle des navires qui viennent y prendre leurs chargements—3229; il n'en faut pas plus, et il est mieux que le grain soit placé dans les entrepôts à l'intérieur du pays qu'aux ports de mer mêmes—3229; les frais sont moindres, le fardeau moins lourd pour le port, et la distribution du grain est de toute façon plus aisée—3229

M. Hughes (I.P.-E.)—Administration de l'Intercolonial—3229; l'ancienne méthode de M. Pottinger donnait plus de satisfaction—3229; actuellement toutes les affaires du chemin de fer sont transigées à Moncton—3240; surintendant local n'a plus de responsabilité—3240; si vous écrivez à Moncton vous êtes certain de ne pas recevoir de réponse—3240; on est d'opinion que l'administration de l'Intercolonial n'essaie nullement de donner à la population qui est échelonnée sur son parcours le service auquel elle est en droit de s'attendre—3240.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

CHEMINS DE FER ET CANAUX—CHEMIN DE FER ANTIGLISSEURS ET PLAQUES DE TRAVERSES.

Hon. J. D. Reid—Ministre malade—1669; ferai exposé général de la situation—1669; réseau des chemins de fer s'est beaucoup agrandi depuis un an—1669; longueur totale des lignes exploitées par l'Etat est de 4,057 milles—1669; l'exploitation générale est faite sous la direction d'un gérant général, avec deux surintendants généraux—1669; Intercolonial a eu sa part du surcroît de trafic dont les chemins de fer en général ont joui—1670; présente année sera la plus florissante que la ligne ait jamais eue—1670; recettes seront de $14,413,264—1670; laissant un excédent de $1,056,510—1670; détails des améliorations faites aux ponts, pour la manutention économique du trafic—1671; matériel neuf—1671; frais d'exploitation et grains depuis 1912—1672; tableaux—1672; réparations—1672; parcours et recettes—1672; nombre de voyageurs—1673; prévention des accidents—1673; 33 p. 100 de diminution dans les pertes de vie—1673; diminution de 27 p. 100 dans les accidents—1673; résultat de la campagne relative à la prévention des accidents—1673; caisse de secours—1673; a sur ses listes 657 anciens employés—1673; total des pensions s'élève à $19,278—1673; Gouvernement contribue $100,000 annuellement à la caisse de secours—1673; association de secours mutuels et d'assurance des employés—1673; contributions des employés et allocation de $10,000 par année sur les recettes du chemin de fer—1673; pendant l'année 86 réclamations pour décès—1673; somme totale déboursée $38,585—1673; compagnie du Grand-Tronc a refusé de prendre en main l'exploitation du Transcontinental National—1673; Gouvernement s'est vu forcé d'assumer cette tâche—1673; avons loué l'embranchement du lac Supérieur de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique—1674; nécessaire que cette ligne fût exploitée pour avoir des communications avec Fort-William—1674; avons loué des locomotives et des voitures du Grand-Tronc-Pacifique—1675; au premier décembre, les recettes brutes du Transcontinental, entre Moncton, Winnipeg et Fort-William, se sont élevées à $2,296,113.40—1675; les frais d'exportation, pendant la même période, ont été de $1,975,994.36—1675; faut ajouter le loyer de l'embranchement du lac Supérieur pendant sept mois, $350,000—1675; ceci laisse un déficit de $30,000 dans l'exploitation du Transcontinental jusqu'à cette date—1675; pont de Québec—1676; sommes dépensées jusqu'à date $18,527,621 dont $10,473,346 pour le nouveau pont—1676; coût total des deux ponts est évalué à 27 millions de dollars—1676; gares terminus d'Halifax et de Saint-Jean—1676; service des bacs transbordeurs de l'île du Prince-Edouard—1677; chemin de fer de la baie d'Hudson—1677; c'est le Gouvernement libéral qui en décida la construction—1677; plusieurs aujourd'hui en contestent l'utilité—1677; plus tard le pays en tirera son profit—1677; son utilité vient surtout de ce qu'il permet d'atteindre une

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

CHEMINS DE FER ET CANAUX—CHEMIN DE FER ANTIGLISSEURS ET PLAQUES DE TRAVERSES—*Suite.*

Hon. J. D. Reid—Suite.

immense étendue de grande valeur agricole—1677; d'atteindre des ressources minérales qui ne demandent qu'à être exploitées—1677; de développer des pêcheries qui peuvent rivaliser avec celles de Terre-Neuve—1677; travaux au port de Port-Nelson—1679; travail permanent a fait bon progrès—1679; chemin de fer de la baie d'Hudson et ses gares terminus ont coûté au 31 décembre, $15,465,304—1679; canal maritime de Welland—1679; renseignements sur les diverses entreprises—1679; construction du canal Welland va nuire aux aqueducs de plusieurs municipalités—1680; entente provisoire—1680; construire un aqueduc du lac Erié aux réservoirs des municipalités—1680; municapalités auront à payer un loyer annuel fixe—1680; canal de Trent—1681; quand le canal sera complet, des vaisseaux d'un tirant de 8 pieds pourront se rendre de Peterborough aux Grands lacs—1681; l'enrôlement parmi le personnel du département des Chemins de fer et Canaux—1681; a accordé congé à 573 fonctionnaires pour leur permettre de s'enrôler—1681.

CHEMINS DE FER ET CANAUX.

Hon. J. D. Reid—Subvention $384,000 au chemin de fer Edmonton, Dunvegan et British Columbia—3607.

Hon. G. P. Graham—Proteste contre la façon d'accorder des subventions—3607; je m'insurge contre le système qu'on a adopté d'inscrire les subventions destinées aux chemins de fer au budget supplémentaire, au lieu de suivre la coutume toujours observée de les demander par voie de résolution sur laquelle on basera un bill—3608; l'inscription de subvention à des chemins de fer au budget supplémentaire restreint les droits des membres de la Chambre—3608.

Hon. J. D. Reid—Avant que le Gouvernement puisse soumettre à la Chambre une résolution comportant une dépense d'argent, il faut qu'elle soit au préalable sanctionnée par le gouverneur général—3608.

CHEMIN DE FER DU GRAND-TRONC-PACIFIQUE—REMUNERATION DE $2,000 AU DIRECTEUR DU GOUVERNEMENT.

Hon. C. Marcil—Journaux annoncent que le Gouvernement va prendre possession du chemin de fer Québec-Saguenay—3590; le fusionner avec le Transcontinental—3590.

Hon. J. D. Reid—Fonctionnaires du département connaissent la situation—3591; ceux qui ont construit la ligne ont dépensé beaucoup d'argent et ils l'avaient presque achevée quand des difficultés financières ont surgi et le chemin de fer n'a pas été terminé, bien qu'il eût fallu très peu de capitaux en ce temps-là, pour compléter les travaux—3591; après que le

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

CHEMIN DE FER DU GRAND-TRONC-PACIFIQUE — REMUNERATION DE $2,000 AU DIRECTEUR DU GOUVERNEMENT—*Suite.*

Hon. J. D. Reid—Suite.
ministre des Chemins de fer eût parcouru la ligne, il s'est montré surpris de l'état dans lequel se trouvait la voie et des services qu'elle rendrait aux habitants de la rive nord du Saint-Laurent—3591.

CHEMINS DE FER ET CANAUX—DEPENSES IMPUTABLES SUR LE CAPITAL.

Hon. G. P. Graham—Le Transcontinental—2692; raison du désaccord entre la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et le Gouvernement—2692; l'ambition de l'administration des chemins de fer de l'Etat de diriger une voie transcontinentale—2692; depuis que M. Gutelius est devenu conseiller du ministre, celui-ci a fait des choses et il a négligé d'en faire d'autres pour donner à la compagnie une raison de ne pas prendre possession du chemin de fer—2692; s'est écarté de certaine stipulation du contrat—2692; changements ont eu lieu à Québec sans un semblant de consentement de la part du Grand-Tronc-Pacifique—2693; modifié les plans des installations terminales et de l'entrée à Québec—2693; ces seuls changements donneraient pleinement raison à la compagnie de ne pas prendre possession de la ligne sans obtenir le consentement de ses actionnaires pour passer un nouveau marché ou pour s'écarter de l'ancien, qui lui a servi à obtenir des fonds et à faire tous ses calculs—2693; grave inconvenient qu'offre le nouvel emplacement des usines à Québec—2693; grande distance de la ligne principale—2693; ligne elle-même a perdu au change—2693; à l'heure qu'il est, on n'est guère plus avancé à Québec qu'à l'époque où il n'était pas encore question du Transcontinental—2694; l'ancien projet n'avait été adopté qu'à la suite du plus mûr examen—2694; changements que l'on a effectués à Québec ont coûté fort cher et ne sont utiles à personne—2694; ce que la chambre de commerce de Québec pense de la situation—2695; à quoi bon construire trois chemins de fer à travers le continent, à des prix fabuleux, si nos ports maritimes n'ont pas l'outillage voulu pour disposer des marchandises qu'on y apporte—2695; ce fut un acte de prévoyance de la part de la ville de Québec de passer le 20 août 1910, une convention avec les commissaires du Transcontinental, en vertu de laquelle le gouvernement, en retour du transfert par la ville à un prix nominal de la propriété considérable du marché Champlain, s'engageait à construire des quais, des docks, des entrepôts et des gares sur le Saint-Laurent dans le quartier Champlain, au prix de trois millions de dollars, sans compter le prix du terrain et des usines—2695; texte du rapport de la chambre de commerce de Québec—2696; nous tenons fortement à l'idée que la manutention des marchandises à la tête du Transcontinental devrait se faire au bord du fleuve—2696; la ville va se trouver, en ce qui

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

CHEMINS DE FER ET CANAUX—DEPENSES IMPUTABLES SUR LE CAPITAL—*Suite.*

Hon. G. P. Graham—Suite.
concerne les voyageurs et les marchandises, plus éloignée de plusieurs milles du Transcontinental que dans le projet antérieur—2697; les travaux à Halifax—2697; dépassent considérablement la capacité du chemin de fer—2697; faire des travaux de tête de ligne sur une très grande échelle, sans voir à développer les moyens de transport suffisamment pour utiliser la gare maritime, ne paraitrait pas aux compagnies de chemin de fer un très bon calcul—2691; l'accroissement du rendement des chemins de fer aurait dû accompagner les travaux du terminus—2697; l'exploitation du Transcontinental—2697; ministre ne fait pas le moindre effort pour mettre en valeur la section à l'est de Cochrane—2697; marchandises arrivant à Québec des régions de l'Ouest sont transbordées sur l'Intercolonial pour gonfler le trafic de ce chemin de fer, au lieu d'être envoyées directement à Moncton sur les voies du Transcontinental—2697; l'un des grands moyens à prendre pour développer l'intérieur des provinces d'Ontario et de Québec serait l'exploitation de la ligne de Cochrane, à Québec, et une exploitation assez active depuis Québec en gagnant vers l'Est—2699; Transcontinental a été construit dans le but de transporter les produits de la population, non seulement à Cochrane, mais à tous les points importants échelonnés le long de la voie depuis Winnipeg jusqu'à Montréal—2699; le canal de Trent—2699; historique des forces hydrauliques de la Trent—2699; Gouvernement d'Ontario a cédé de son plein gré par un arrêté ministériel les forces hydrauliques sur le canal aux autorités fédérales, sans se réserver aucun droit qu'il pouvait avoir sur les eaux provinciales—2699; texte officiel des conditions du transfert—2701; progrès et bienfaits de Hydro-électrique—2702.

M. Burnham—Grave reproche au gouvernement Laurier—2703; c'est de n'avoir pas compris la nécessité de conserver au peuple canadien la propriété des chutes d'eau de la Trent—2703; voici des chutes d'eau à la veille de devenir infiniment précieuses pour la nation—2703; chose étrange, bien que ce fût là un actif du plus grand prix pour le peuple, le Gouvernement l'aliéna pour une somme dérisoire—2704; il nous a fallu racheter nos propres chutes d'eau au prix de $8,350,000, afin de donner son plein développement à un système qu'il aurait fallu prévoir et que tout gouvernement avisé, par le passé, aurait dû prévoir—2704; à Burleigh-Falls il existe au moins 10,000 chevaux-vapeur—2704; gouvernement Laurier transféra le bail de ces forces hydrauliques pour 60 ans à une compagnie d'intérêt privé—2704; moyennant la somme de un dollar l'an—2704; spéculateurs primitifs qui n'avaient jamais développé un seul cheval-vapeur en firent le transfert pour $200,000—2705; valeur de

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

CHEMINS DE FER ET CANAUX—DEPENSES IMPUTABLES SUR LE CAPITAL —*Suite.*

M. Burnham—Suite.
ces chutes était d'au moins $1,000,000—2705; lorsque vint l'heure où la commission hydro-électrique put acquérir par achat les chutes d'eau de la Trent, il lui fallait tenir compte de la puissance hydraulique de ces chutes Burleigh—2705.

Hon. J. D. Reid—Chutes d'eau du canal de la Trent ont toujours été la propriété du Dominion—2705; gouvernement d'Ontario à la suite de l'affaire Burleigh a dû payer $250,000 pour le bail de chutes d'eau qui n'ont jamais été aménagées—2706; dans le bail de 60 ans à $1 par année, il n'y avait pas de condition imposée pour le développement—2706; nous sommes tous satisfaits de constater que cette question des chutes d'eau est réglée—2707; commission hydro-électrique a réussi, à l'heure actuelle, à obtenir la haute main sur presque toutes les chutes d'eau dans l'est d'Ontario, de sorte que le public aura l'avantage de se procurer l'énergie électrique pour ainsi dire au prix coûtant—2707; le Transcontinental et la situation qui existe à Québec—2708; correspondance sera déposée—2709; Québec aura une gare commune—2709; pour le Transcontinental et plusieurs autres lignes de chemin de fer—2709; hangars à marchandises sur les bords de la rivière Saint-Charles et au bassin Louise—2709; convois de voyageurs pourront entrer en gare soit au Palais, soit au marché Champlain—2709; si l'on avait suivi les premiers plans le Transcontinental n'aurait jamais pu être relié à la gare du marché Champlain et à la partie est de la ville de Québec, où la commission du port a fait ériger son élévateur, où se trouvent tous les hangars à marchandises et où mouillent tous les navires transatlantiques—2709; il n'y aurait pas eu de communications entre le terminus du Transcontinental dans la ville de Québec et la majeure partie du port—2709; l'objection de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique à exploiter le chemin de fer est certainement que le Transcontinental entre Winnipeg et Moncton ne peut pas donner de profit—2710; le Transcontinental a été passé au Gouvernement sans aucun outillage, et le Gouvernement lui-même ne possédait pas d'outillage—2711; la ligne a été exploitée—2711; nous avons commencé par y faire circuler des convois-voyageurs entre Toronto et Winnipeg, et des convois de marchandises sur toute son étendue—2711; afin d'obtenir le matériel nécessaire, nous avons enlevé à l'Intercolonial 75 locomotives et de nombreux wagons—2711; nous avons nui sérieusement à l'Intercolonial en lui prenant ses wagons et ses locomotives pour exploiter le Transcontinental, sans cependant nous trouver en possession d'un matériel suffisant pour l'exploiter convenablement—2711; en tous cas, nous avons fait aussi bien que les circonstances le permettaient, et le mécontentement dont parle l'opposition n'existe pas—2711.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

CHEMINS DE FER ET CANAUX—DEPENSES IMPUTABLES SUR LE CAPITAL —*Suite.*

Hon. Wm Pugsley—Nécessité d'obtenir la correspondance concernant l'exploitation du Transcontinental—2712; savoir en quels termes le Gouvernement a mis le Grand-Tronc-Pacifique en demeure de se charger de l'exploitation de cette voie ferrée—2713; aucune tentative pour mettre l'exploitation du Transcontinental sur un bon pied—2714; service du Gouvernement fournit entre Cochrane et Moncton n'est pas même digne de ce nom—2714; entre Cochrane et Winnipeg, la vitesse moyenne des trains est de 13 milles à l'heure—2714; le Transcontinental sur tout son parcours, de la ville de Moncton à la ville de Winnipeg, est une des plus belles lignes du continent américain—2715; ce que l'on dit du Transcontinental—2715; récoltes splendides dans le territoire qu'il traverse—2716; sur tout son parcours ce chemin de fer offre aux ouvriers de la terre l'espace voulu pour s'établir, pour semer et pour récolter—2716.

Hon. J. Bureau—Exploitation du Transcontinental de Québec-Ouest à Parent—2718; colons privés de tout service—2718; demande de coopérer avec les marchands de bois pour protéger les forêts—2718; incendies allumés par les locomotives du Transcontinental ont causé de graves dommages—2719; Gouvernement devrait prêter son concours à l'association de protection forestière du Saint-Maurice—2719; compagnie du chemin de fer Transcontinental est obligée comme les autres compagnies, en vertu de la loi, de maintenir sa voie d'une façon propre pour empêcher les feux de forêts—2719; c'est ce que ne fait pas le Transcontinental—2719; l'association tient à ce que le Transcontinental fasse comme les autres chemins de fer et entretienne proprement sa ligne—2720; et s'il ne le fait pas elle veut avoir l'autorisation du département de prendre elle-même des mesures à condition que l'administration paye les dépenses—2720.

M. Boulay— Le *Soleil* et l'Intercolonial—2720; article mensonger—2720; retards et encombrement du fret—2720; on a enlevé 75 locomotives de l'Intercolonial pour les transférer sur le G.-T.-P—2720; retards aussi causés par le transport des munitions de guerre et des trains de soldats—2720; faux de dire que les retards sont attribuables à l'administration—2720; l'administrateur que nous avons aujourd'hui, dans la personne de M. Gutelius, et ses subordonnés dans l'administration, ne peuvent pas être surpassés—2721; article est de nature à faire tort, non seulement au chemin de fer, mais encore à faire tort au pays—2722; en laissant croire, dans un article comme celui-là, que le chemin de fer est dangereux pour les voyageurs, cela est de nature à inviter les passagers à prendre une autre direction, au lieu de voyager sur le chemin de fer de l'Etat—2722; travaux à la baie Courtenay, commencés par l'ho-

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

CHEMINS DE FER ET CANAUX—DEPENSES IMPUTABLES SUR LE CAPITAL —*Suite.*

M. Boulay—Suite.
norable Wm Pugsley—2723 ; sont au détriment des meilleurs intérêts du public—2724 ; millions gaspillés en pure perte alors qu'il avait un havre naturel à Saint-Jean—2724.

CHENAL MARITIME DU FLEUVE SAINT-LAURENT.

Hon. J. D. Hazen—Crédit de $1,172,000 pour le service de la flotte qui doit draguer le chenal—747 ; exposé détaillé des travaux exécutés l'année dernière—747 ; question des niveaux depuis Montréal jusqu'à la mer—748 ; abaissement du niveau dans le port de Montréal pourrait être évité par la construction de barrages pour retenir l'eau en bas du lac Saint-Pierre—748 ; ces travaux sont commencés et seront répartis sur plusieurs années—748 ; coût total est évalué à $400,000—748.

Cobourg—Réparations à la jetée de l'ouest —3794.

Cobourg—Nouvel édifice public—2961.

Colombie-Anglaise—Travaux divers sur les lignes télégraphiques et téléphoniques—3474.

COMMERCE—APPOINTEMENT DE 16 COMMIS.

Sir George Foster—Crédit $9,600—3717 ; s'agit d'inscrire sur la liste des fonctionnaires permanents des commis, qui depuis 1911 sont employés à titre de surnuméraires—3717.

COMMERCE ET INDUSTRIE DU CANADA.

Sir George Foster—Situation de notre commerce et de notre industrie—3131 ; changement profond qui devra se produire au lendemain de la guerre—3131 ; quelques-uns des aspects de la situation—3131 ; à l'heure qu'il est, nos établissements industriels, nos maisons de commerce, nos fermes, nos mines et nos pêcheries se trouvent privés de 300,000 adultes devenus complètement étrangers à tout travail productif—3132 ; si la guerre doit se prolonger encore pendant un an ou dix-huit mois, c'est à 500,000 que sera porté le nombre des adultes qui ne participeront pas aux travaux productifs—3132 ; diversion de travail productif et utile au profit d'un travail malfaisant et pernicieux—3132 ; fabrication des munitions de guerre—3132 ; la paix faite, la position financière aura tellement changé, que l'esprit d'entreprise et la situation industrielle seront tout à fait différents—3132 ; le crédit sera plus difficile, l'argent plus cher, l'administration du pays plus coûteuse, facteurs à considérer quand il s'agit d'obtenir du capital et d'entreprendre des œuvres qui exigent des capitaux—3132 ; des 500,000 adultes qui auront quitté le pays, plusieurs ne reviendront pas—3132 ; un grand nombre de ceux qui reviendront seront invalides complètement ou en partie, et deviendront par conséquent un fardeau—3132 ; les autres n'auront plus pour

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

COMMERCE ET INDUSTRIE DU CANADA —*Suite.*

Sir George Foster—Suite.
le Canada la même valeur économique et productive—3132 ; aussitôt que la guerre finira, les portes de toutes les fabriques de munitions seront fermées et l'aide qu'il a fallu recueillir pour travailler dans ces établissements devra trouver quelque autre emploi—3132 ; la fabrication de munitions cessant, les mille et une industries qui ont grandi par tout le pays à cause de leurs rapports plus ou moins subtiles avec le travail dominant de la fabrication de munitions de guerre, subiront aussi un arrêt—3132 ; ces deux faits, combinés, produiront une période durant laquelle le retour à l'état de choses normales et l'adaptation aux circonstances telles qu'elles existeront alors, consumeront le temps, embarrasseront et troubleront les énergies et auront leur effet sur le développement du pays et sur sa situation économique—3132 ; ce que nous devons faire—3133 ; compter sur les ressources et les besoins du pays—3133 ; tenant compte de cette idée, connaissant nos besoins et le volume de notre production, à l'heure présente, et la quantité de marchandises dont nous devons nous approvisionner dans les pays étrangers nous pouvons, en la façon observée par les hommes d'affaires, nous appliquer, à titre de Canadiens, à rechercher la solution du problème de nos besoins—3133 ; ce sont des renseignements exacts qui doivent servir de fondement au travail poursuivi en vue de résoudre ce problème—3133 ; ensuite il faudra trouver en dehors du Canada, des marchés sur lesquels nous pouvons diriger et vendre pour la consommation les produits du Canada—3133 ; travail des commissaires du commerce—3133 ; obtiennent tous les renseignements utiles aux marchands canadiens—3134 ; rapport des productions et ressources particulières du Canada tant naturelles qu'industrielles—3134 ; mode d'entraînement pour les sous-commissaires—3134 ; on leur a donné des missions à remplir dans les diverses provinces, avec ordre de faire pour leur propre compte une étude soigneuse des différentes industries et des différents commerces du pays et de rendre compte au ministre de leurs observations—3135 ; ils ont visité les expositions, les fabriques et les centres de production—3135 ; après avoir subi pendant un an et demi ou deux cette discipline, ils partent pour l'étranger—3135 ; l'heure est arrivée au Canada d'établir un bureau de renseignements commerciaux—3135 ; échanger les nouvelles relatives au commerce des pays étrangers et du nôtre—3135 ; une des révélations de la guerre a été la présence dans les limites de l'empire britannique, de matières premières dont l'utilisation, au début des hostilités, aurait eu un important retentissement sur le progrès et la poursuite de la lutte—3136 ; entre les diverses parties de l'empire, il s'opérera un rapprochement si intime, on se préoccupera tellement de l'essor à imprimer à ce riche héritage, que les efforts et les capitaux de l'empire seront consacrés à l'exploitation de ces inépuisables ressources—3136 ; on les uti-

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

COMMERCE ET INDUSTRIE DU CANADA —*Suite.*

Sir George Foster—Suite.

lisera surtout au bénéfice de l'empire, abstraction faite de l'excédent qui pourrait rester pour les autres pays—3136; la science, les connaissances, l'information sont essentielles au succès d'une industrie—3136; la grande supériorité de l'Allemagne, c'est que son instruction technique et scientifique avaient atteint un si haut degré qu'elles avaient pénétré au cœur même des productions nationales et avaient fait des Allemands les puissants concurrents qu'ils étaient—3136; bureau de renseignements commerciaux pourrait s'établir sans grands frais au Canada—3136; serait pour l'avenir un apport considérable et une immense source d'instruction et d'énergie pour le commerce et l'industrie du pays en général—3136; le temps est venu pour les hommes d'affaire de se consulter, de formuler des projets et de prendre des mesures pour mobiliser et organiser l'industrie, le capital et l'esprit d'entreprise en prévision des problèmes de l'avenir—3137; propose de convoquer en temps opportun un congrès des hommes d'affaires du Canada, du Pacifique à l'Atlantique, des représentants de toutes les industries et de toutes les entreprises, dans le but de discuter ces matières dans l'intimité—3137.

Hon. Wm Pugsley—Ministre cherche des débouchés pour le commerce canadien dans tous les coins du globe—3140; de l'autre côté de la ligne 45e il existe un pays qui constitue le meilleur marché au monde pour les produits canadiens—3140; Etats-Unis nous offrent tous les avantages possibles au point de vue du développement de notre commerce—3140; en 1914-1915 le volume de notre commerce avec les Etats-Unis a dépassé d'environ 170 millions le volume de nos échanges avec tous les autres pays du monde—3140; pays qui est notre marché naturel par sa situation géographique—3140; total de notre commerce à l'étranger $1,120,253,771—3140; commerce entre le Canada et les Etats-Unis $644,026,253—3140; le meilleur moyen de coloniser notre pays, d'y attirer des immigrants, le meilleur moyen de peupler notre pays de l'Ouest de gens heureux et satisfaits, c'est de leur ouvrir les marchés de la grande république américaine—3141; l'enseignement technique—3141; au lieu de rédiger des rapports il vaudrait mieux faire quelque chose de pratique—3142; travail de la commission économique et industrielle—3142; aucun renseignement n'a été donné à son sujet—3142; retour des soldats—3142; des milliers de jeunes gens sortiront physiquement et moralement grandis de cette épreuve et feront de meilleurs citoyens qu'avant leur départ—3143; il n'y a pas de meilleur entraînement physique et moral pour un jeune homme que la discipline militaire—3143; n'ai aucun doute que lorsque ces jeunes gens seront de retour au pays, ils ne tarderont pas à jouer un rôle important dans notre vie industrielle et le problème de notre avenir sera bientôt résolu—3143; terres de l'Ouest—3143; 100,000,000 d'acres de terres fertiles inhabitées—3143; immigration ramènera la prospérité—3143; établissement d'un grand bureau commercial à Ottawa—3143; serait préférable d'attendre que les conditions soient différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui—3143; Gouvernement devrait prendre les moyens pratiques d'encourager la construction maritime—3144.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

COMMERCE ET INDUSTRIE DU CANADA —*Suite.*

Hon. Wm Pugsley—Suite.

M. Stevens—Canada n'a pas à faire face à un plus grand problème que celui de la réorganisation de la vie industrielle et commerciale du pays, lorsque la guerre aura pris fin—3145; gens reviennent au Canada après avoir subi une transformation dans leurs idées—3145; retour de 250,000 à 300,000 de ces gens-là aura une grave influence sur les affaires publiques—3145; le commerce du Canada—3146; prendre un soin particulier du marché de la Russie—3146; pays de 170 millions d'âmes, aux ressources inexploitées, pays accessible à notre commerce—3146; construction des navires—3147; question à l'étude—3147; projets exposés par le ministre du Commerce—3147; ce qui met obstacle au succès de l'industriel canadien—3147; c'est le manque de renseignements clairs et précis sur les besoins et les exigences, les désirs et les caprices des nations étrangères—3147; Gouvernement actuel cherche à donner aux industriels canadiens une idée très nette de ce dont on a besoin chez les différentes nations étrangères—3147.

Hon. R. Lemieux—La conclusion de la paix créera une situation nouvelle en notre pays et dans le monde entier—3148; à nous il importe que nous accomplissions notre devoir envers les Alliés aussi bien qu'envers notre propre pays en faisant en sorte que, au point de vue économique, le futur état des choses favorise à la fois et les alliés et nous-mêmes—3148; rien ne saurait être plus profitable au pays que la développement de notre commerce—3148; commandes de guerre ont créé une prospérité fictive—3148; cette prospérité apparente ne peut pas durer—3148; industries seront démembrées dans la période de reconstruction qui suivra la déclaration de paix—3148; ministre du Commerce et son département ont pour devoir à l'heure présente d'organiser les forces économiques du pays en prévision de l'avenir—3149; de voir à conquérir pour le Canada la place à laquelle il a droit sur les marchés du monde—3149; préférence douanière entre la mère patrie et les colonies—3149; sir George Foster il y a quelques années préconisa ce système—3149; ministre aujourd'hui ne fait aucune allusion à ce sujet—3149; regrette qu'à la conférence de Paris le Canada ne soit pas représenté par un Canadien—3149; le premier ministre d'Australie s'est fait accréditer le représentant de son pays à cette conférence—3149; un membre du Gouverne-

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

COMMERCE ET INDUSTRIE DU CANADA —*Suite.*

Hon. R. Lemieux—Suite.

ment aurait dû représenter directement le Canada à cette conférence—3149; préférence douanière entre la métropole et les colonies—3149; texte d'une résolution adoptée par une assemblée de cultivateurs, d'industriels et d'hommes d'affaires à Galt, Ont.—3149; résolution démande un système de tarifs préférentiels entre toutes les parties de l'empire britannique—3150; système de tarifs synallagmatiques entre les nations alliées—3150; tarif préférentiel aux pays neutres —3150; question du transport—3150; a atteint une phase critique—3150; ce que nous donnons aux Etats-Unis—3150; opinion de M. Charles N. Fowler—3150; "Les questions nationales de 1916"—3150; il prône l'imposition d'un droit supplémentaire sur toutes les marchandises qui ne sont pas amenées ou transportées aux Etats-Unis dans des navires nationaux—3150; relations commerciales des Etats-Unis avec les républiques du Sud—3151; un journaliste américain fait remarquer que le Canada achète des Etats-Unis plus que toutes les petites républiques latines-américaines, avec toutes leurs nombreuses populations réunies—3151; Canada a été pour les Etats-Unis un client plus important que ne l'ont été tous les peuples allemands d'Europe—3151; nécessité d'améliorer nos relations commerciales avec les Etats-Unis—3151; aujourd'hui la dette du Canada publique et privée, est de $3,000,000,000—3151; nécessaire, tout en tenant compte du nouveau capital venant au Canada sous la forme d'importations, de trouver annuellement un marché pour $140,000,000 d'exportations excédant des importations afin de faire face aux taux d'intérêt seulement—3152; il y a certaines considérations qui modifient mais qui n'altèrent pas substantiellement cet allégué —3152; si nos exportations ne suffisent pas à cette fin, cela signifie simplement qu'en ce qui regarde ce déficit, nous vivons sur un capital emprunté ou sur des arrérages d'intérêts—3152; ceux qui ont étudié cette questions recommandent de meilleurs avantages dans les transactions de banque—3152; l'étude des questions relatives aux tarifs et aux transports étrangers—3152; l'enseignement professionnel, une connaissance plus grande des langues modernes et la science de l'économie du commerce étranger—3152; les langues modernes—3152; important de connaître assez à fond plus d'une langue —3152; la langue étrangère parlée couramment dans les grands centres de la Russie, où l'on veut établir des relations commerciales, est le français—3152; commission d'Ontario chargée d'étudier la question du manque de travail—3152; commissaires en sont venus à la conclusion que, dans le but de donner du travail aux ouvriers sans emploi et de faire face à l'état de choses qui se produira après la guerre, nous devrions développer notre commerce avec les pays étrangers —3152; commerce entre le Canada et la France—3152; avons conclu avec la

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

COMMERCE ET INDUSTRIE DU CANADA —*Suite.*

Hon. R. Lemieux—Suite.

France deux traités—3152; avons avec ce pays un service maritime—3152; la France désire ardemment commercer avec nous—3152; en 1896 notre commerce total avec la France était de $3,364,313 —3152; en 1915 le total était de $15,-847,315—3152; c'est le devoir impérieux du Canada de faire tout ce qui est possible pour développer ce commerce——3153; notre commerce avec l'Allemagne —3153; $7,213,000 en 1896—3153; $19,-119,000 en 1914—3153; si nous pouvons transférer ce commerce à la France, nous remplirons seulement un devoir patriotique—3153; premier emprunt de guerre de la France—3153; surpris de voir qu'il n'avait pas été mieux apprécié par nos banques canadiennes—3153; il n'y a pas une nation au monde, à l'exception peut-être de la Grande-Bretagne, dont le crédit soit meilleur que celui de la France—3153; avant la guerre la France importait pour $250,000,000 de l'Allemagne—3154; il n'y a pas de raison pour qu'une grande proportion de ce commerce ne soit pas donnée à l'avenir au Canada—3154; liste des articles qui peuvent trouver un marché en France—3154; industries textiles et métallurgiques sont désorganisées, et la France aurait besoin d'obtenir du Canada ces matières brutes pour entrer dans sa période de reconstruction—3154; délégation française au Canada et aux Etats-Unis—3155; Américains n'ont pas été lents à répondre à son appel—3155; ont formé un comité national et ils préparent à envoyer des représentants aux manufacturiers et autres occupés dans quelque branche de l'activité industrielle; afin de s'emparer autant que possible du commerce que cette reconstruction va nécessairement créer—3155; exposition de reconstruction en France—3155; importante pour les groupes industriels du Canada—3155; fera connaître au monde quels sont les besoins de la France au moment où elle se prépare à reconstruire ses villes et ses villages dévastés—3155.

M. Turriff—A plusieurs endroits du Canada on demande une plus grande liberté commerciale avec les Etats-Unis—3158; le Canada, avec une population d'environ 7,500,000, achète approximativement deux fois autant des Etats-Unis que les 90,-000,000 ou 100,000,000 d'habitants du pays voisin n'achètent de nous—3158; il nous faut combler l'écart, en commerçant avec d'autres pays—3158 l'Ouest en profitant mieux du marché américain deviendrait un meilleur client pour l'industriel de l'Est—3159; Canada en général tirerait profit du libre-échange—3159.

M. Edwards—Changement de vue des cultivateurs de l'Ouest—3161; en 1907, M. Turriff s'opposa à une réduction de tarif Fielding disant que les cultivateurs ne le voulaient pas—3161; prêche le contraire depuis que le Gouvernement est changé —3161; les marchés naturels pour nos produits sont non pas les Etats-Unis, mais les pays où les produits de cette nature

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

COMMERCE ET INDUSTRIE DU CANADA —*Suite.*

M. Edwards—Suite.
ne sont pas indigènes—3161; aux Etats-Unis il y a un excédent de ces mêmes produits, et non seulement nos voisins ne sont pas des consommateurs par rapport au Canada, mais ils constituent ses plus forts concurrents sur tous les marchés du monde—3161; le marché naturel pour l'écoulement de nos produits se trouve dans les pays qui ne produisent pas les mêmes articles que nous—3162; le commerce le plus avantageux que nous puissions avoir, c'est avec les pays qui achètent de nous ce qu'ils ne produisent pas et qui nous vendent, en retour des articles que nous n'avons pas ici—3162; ce sont sur ces bases qu'on peut espérer établir un commerce solide—3162.

Hon. G. P. Graham—Assujétissement du commerce à un tarif de faveur—3164; lorsque le ministère ou les membres d'une convention quelconque aborderont l'étude de la véritable question, ils s'apercevront que les représentants du Canada ne consentiront pas à abdiquer d'aucune façon leur droit de gérer leurs propres affaires comme ils l'entendent—3164; d'ordinaire, quand il s'agit d'organiser quelques nouvelles mesures, il est bon, en principe, de ne permettre à aucune autre nation, pas même à une de celles qui font partie de l'empire, de déterminer les conditions dans lesquelles doivent être gérées nos affaires—3164; comme par le passé, ces conditions continueront à être déterminées par le Canada même—3164.

M. McCrea—Exportation de l'écorce de pruche aux Etats-Unis—3164; interdite par un décret du conseil—3164; on en récolte plus qu'il ne s'en peut consommer au pays—3164; à moins qu'on ne lève l'interdiction, l'écorce se perdra—3164.

COMMERCE ET INDUSTRIE.

Sir George Foster—Crédit de $150,000—3165; commissaires du commerce, dépenses pour publicité, etc., se rapportant à l'extension du commerce canadien—3165.

M Thompson—Ferme conviction que le Canada, dans un avenir très rapproché, aura une chance exceptionnelle d'étendre son marché et d'attirer le commerce du monde—3165; notre commerce interprovincial a joué un grand rôle dans notre développement économique—3165; aujourd'hui que la guerre est engagée, et que nous avons les sympathies des alliés, nous n'avons rien de mieux à faire que de préparer pour l'avenir notre commerce avec les nations neutres et avec les alliés —3165; Canada n'a jamais eu la part qui lui revenait du commerce Sud-Africain—3165; Brésil offre au Canada un vaste champ pour le commerce étranger —3165; nombreux sont les produits des pays équatoriens qui pourraient s'échanger avec les produits du Canada—3166.

COMMISSION BIOLOGIQUE MARITIME DU CANADA.

Hon. J. D. Hazen—Nouveau bateau remplacera le *Ostréa*—3601; membres de la

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

COMMISSION BIOLOGIQUE MARITIME DU CANADA—Suite.

Hon. J. D. Hazen—Suite.
commission se recrutent parmi le personnel des différentes universités canadiennes—3601; la commission a poursuivi avec plein succès ses expériences sur la reproduction et l'élevage du homard—3601; ses études sur les mœurs du hareng, sur les massifs de varech —3601; la commission s'est aussi livrée à l'observation des mœurs du flétan—3602; elle doit se rendre compte des conditions hydrographiques des courants et du degré de température et de salinité des eaux—3602; recueillir des données pour servir à la description des êtres animés et des plantes flottant aux différentes profondeur de la mer, et dont se nourrissent les poissons propres à la consommation—3602; déterminer les endroits où sont déposés les œufs et les larves des poissons propre à l'alimentation, afin de savoir où aller les recueillir à l'époque du frai—3602.

COMMISSION DE CONSERVATION.

Sir Robert Borden—S'attend à dépenser $80,000—1020; commission s'est beaucoup occupée de diminuer les feux de forêts causés par les étincelles provenant des locomotives—10120.

Hon. Frank Oliver—Ordonnance de la commission des chemins de fer—1021; se servir d'huile pour les locomotives—1021; conséquences au point de vue industriel—1021; substitution comme force motrice de l'huile importée de la Californie à la houille de l'Alberta—1021; commission aurait pu trouver un autre moyen de protéger nos forêts—1021.

Hon. G. P. Graham—Pacifique-Canadien et le Grand-Tronc-Pacifique ont commencé de leur propre chef à utiliser l'huile comme combustible—1021; *Imperial Oil Company*, succursale canadienne de la *Standard Oil Company* établit une usine de distribution dans l'Ouest—1021; c'est un malheur pour les propriétaires de houillères de l'Alberta et de la Colombie-Britannique—1022.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE

Sir Thomas White—Subvention $34,160—3297; ancien crédit de $100,000—3297; à cause du fardeau de la guerre avons demandé à la commission de diminuer ses dépenses—3297.

Sir Wilfrid Laurier—La commission a fait un travail excellent et d'une extrême importance pour conserver l'histoire des plaines d'Abraham—3297; tous les étrangers qui viennent à Québec demandent à quel endroit l'armée de Wolfe a opéré son débarquement et où la bataille a eu lieu—3297; pour arriver à cet endroit faudrait acheter un terrain qui appartient aux dames de la Congrégation—3297; plus nous attendrons plus nous paierons cher—3297.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

COMMISSION D'ECONOMIE ET DE DEVELOPPEMENT.

Sir Robert Borden—Commission étudie depuis cinq ou six mois les conditions économiques de ce pays—3811; au point de vue des exigences de la situation où nous nous trouverons après la guerre—3811; sénateur Lougheed en est le président—3811; autres membres de la commission sont M. Farrell, de la Colombie-Anglaise; le docteur Rutherford, de l'Alberta; M. Hopkins, de la Saskatchewan; M. William Smith, de la province d'Ontario, député à ce Parlement; M. W. D. Ross, horticulteur fruitier de la Nouvelle-Ecosse, et M. Rolland, de Montréal—3811.

COMMISSION D'EMBELLISSEMENT D'OTTAWA ET DE HULL.

Sir Thomas White—Plans pour l'embellissement de ces deux villes—3284; noms des commissaires—3284; consulté des experts des Etats-Unis—3284; rapport de la commission a rencontré en général l'approbation des autorités municipales d'Ottawa et de Hull—3284; plans seront étudiés après la session—3285; différentes villes ont grandement bénéficié d'avoir été développées à la faveur d'un plan d'ensemble—3285; Washington fournit un exemple remarquable—3285.

Hon. R. Lemieux—Occasion de discuter le plan avec M. Brunner, architecte de New-York, qui s'occupe de l'embellissement de Cleveland—3285; il est à espérer que le plan sera accepté—3286; gouvernement devrait insister afin que les autorités municipales de la ville d'Ottawa respectent les suggestions contenues dans le rapport—3286; que les édifices n'aient pas plus de 10 pieds de hauteur—3286.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE

Sir Thomas White—$10,000 pour faire l'acquisition des propriétés Wolffield, etc.—3807.

M. McKenzie—Attire l'attention du gouvernement sur les vieilles ruines de Louisbourg—3807; question se rattache à l'œuvre de la commission des champs de bataille nationaux—3807.

COMMISSION DES CHEMINS DE FER DU CANADA.

Hon. J. D. Reid—Crédit de $178,350, entretien et administration—3572.

Hon. G. P. Graham—Feux de forêt—3572; ne commençons qu'à comprendre la nécessité d'être plus prudents—3572; gouvernement qui exploite une étendue de chemin de fer devrait donner l'exemple dans les précautions à prendre—3572.

Hon. J. D. Reid—Il existe une loi qui donne aux commissaires des chemins de fer le pouvoir de s'occuper spécialement de la protection contre les feux de forêt par tout le Canada—3572; les forêts du Canada constituent un actif considérable et l'on devrait tout faire pour les protéger—3572.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

COMMISSION DES CHEMINS DE FER DU CANADA—*Suite.*

Hon. C. Marcil—Gare du Grand-Tronc, à Montréal—3576; élévation des voies—situation il y a trente ans était ce qu'elle est aujourd'hui—3576; le voyageur à Montréal est réellement dérouté par la multiplicité de gares de chemins de fer—3576; primitivement le projet en vogue à Montréal, c'était la création d'une gare commune—3576; si l'on autorise le Grand-Tronc à construire, à grands frais, une nouvelle gare et à élever ses voies, alors il faudra renoncer à l'établissement d'une gare commune à Montréal, et cela pour deux ou trois générations pour le moins—3577.

Hon. J. D. Reid—On a l'intention de faire une enquête sur la situation des chemins de fer en Canada—3577; l'on devrait avoir un moyen de forcer les compagnies de chemins de fer à réunir les gares de voyageurs dans ces grands centres de population comme l'a suggéré l'honorable député—3577; prochaine session, nous aurons un rapport qui permettra à chacun des députés de juger quelle sera la meilleure méthode de régler les questions qui se rattachent au réseau des chemins de fer du Canada—3577; la question des gares est un des problèmes les plus importants de toute la situation relative aux chemins de fer—3577.

M. Turgeon—On a eu tort de supprimer le train "Ocean Limited"—3580; grande différence pour le public voyageur—3580; l'Intercolonial perd du trafic qui va au Pacifique-Canadien—3580.

M. Boulay—Il n'est pas profitable de faire circuler et l'Express maritime et l'Ocean Limited à une certaine époque de l'année—3582; si on ne peut maintenir qu'un seul train, j'aimerais mieux que ce fût le train de luxe—3582; serait préférable de faire partir le train rapide de Montréal à midi—3582; administration de la division Montmagny-Campbellton—3582; devrait être confiée à des gens de la province de Québec—3582; ces fonctionnaires connaîtraient leur territoire et accompliraient leur travail de façon plus satisfaisante—3582.

M. Best—Circulation des trains dans Dufferin et Grey-nord—3583; Gouvernement devrait voir à améliorer l'état de choses qui existe—3583; chefs de gare ne sont plus à leur poste pendant la nuit—3583.

Hon. G. P. Graham—Les plaintes peuvent se déposer devant la commission non seulement par les intéressés, mais aussi par le ministre des Chemins de fer—3584; la commission peut de sa propre initiative rendre des ordonnances sans qu'aucune plainte ne soit formulée—3584.

Hon. C. Marcil—Traverses à niveau—3584; devrait trouver un moyen de faire disparaître cet embarras—3584; en France et en Angleterre on voit rarement des traverses à niveau—3585.

M. McKenzie—Raccordements se font mal entre les divers réseaux de voies ferrées—3585; l'on devrait s'arranger de façon

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

COMMISSION DES CHEMINS DE FER DU CANADA—*Suite.*

M. McKenzie—Fin.
à diminuer les longs arrêts—3585; absence de facilités suffisantes pour le mouvement du trafic à Sydney-nord, terminus de l'Intercolonial sur l'Atlantique—3586; gare trop petite—3586.

COMMISSION DES CHEMINS DE FER DU CANADA.

Hon. J. D. Reid—Crédit ordinaire, $25,000, pour solder les dépenses relatives aux affaires qui lui ont été soumises—3571.

COMMISSION DU SERVICE CIVIL—TRAITEMENTS.

Hon. G. P. Graham—Œuvre de la commission a été satisfaisante—688.

Sir Robert Borden—Devons nous lier à une loi du service civil—689; ne pas tenter d'en faire la portée ou de les faire servir à des fins auxquelles le Gouvernement ne songeait pas lorsqu'il a adopté la loi—689.

Hon. C. Marcil—Article 21, qui a trait aux connaissances spéciales ou techniques, a reçu diverses interprétations—689; Gouvernement n'a pas encore nommé un troisième commissaire—689; les deux membres de la commission ont eu une rude tâche à remplir—689.

Sir Robert Borden—Modifications doivent être apportées à la loi du service civil—689; en attendant nous croyons inutile de faire cette nomination additionnelle—689.

M. Boulay—Examens du service civil—689; ceux qui passent les examens et ne peuvent pas être placés immédiatement sont plus tard obligés de subir de nouveaux examens—689; système tout à fait injuste—689; devrait conserver une liste de tous les candidats qui ont subi avec succès l'examen—689; pas les obliger à se présenter de nouveau—689; beaucoup trop de filles dans les départements publics—690; jeunes filles qui gagnent des salaires de $1,000 à $2,400—690; seraient avantageusement remplacées par des jeunes gens—690; ces jeunes filles ne perdraient rien en devenant de bonnes mères de famille—690; nombre de ces jeunes filles qui reçoivent de gros salaires, ne sont pas soucieuses de se marier—690; proportion des Canadiens-français qui entrent chaque année dans nos bureaux publics, n'est pas assez forte—690; dans certains départements il n'y a pas le personnel voulu pour faire la traduction—690; lorsque nous nous présentons dans les bureaux publics, nous avons peine à nous faire comprendre en français—690; employés supérieurs devraient aussi parler français—690.

COMMISSION GEOLOGIQUE — EXPLORATIONS, ETC.

Hon. F. Oliver—L'importance de faire une exploration concernant le pétrole dans le nord de l'Alberta—2455; districts d'Athabaska et la rivière de la Paix, il y a des indices extraordinaires de la présence du pétrole—2455; commission géologique devrait faire faire un examen plus détaillé des régions voisines de celles où l'on a vu des traces de pétrole—2455; faire au public dans quels endroits il serait bon de creuser des puits pour le pétrole—2455; exploration pourrait éviter des pertes sérieuses—2455; pourrait aussi s'occuper du gaz de la même manière—2456.

M. Boivin—Propose de rayer le crédit de $15,000 destiné à l'achat de spécimens pour le Musée—2456; aucune place pour les exposer—2456; ridicule de dépenser l'argent du pays pour des spécimens, spécialement à une époque comme celle-ci quand nous pressurons le public par des taxes directes pour payer les dépenses résultant de la guerre—2456.

Hon. P. E. Blondin—Sage de mettre une somme à la disposition des fonctionnaires, afin que si l'occasion se présentait de faire l'acquisition d'articles précieux pour le département, ils soient en mesure de les acheter—2457.

Amendement de M. Boivin est rejeté par 24 voix contre 16—2460.

CONSEIL MEDICAL DU CANADA.

Sir Thomas White—Subvention de $15,000—3291; un jour viendra où l'on n'aura plus besoin de ce crédit—3291.

CONSTRUCTION DE NAVIRES AU CANADA.

Hon. Wm Pugsley—Question de la construction des navires en Canada—1696; industrie fournirait du travail à un grand nombre d'ouvriers—1696; pays en bénéficierait énormément—1696; lamentable que le Gouvernement n'ait rien fait depuis dix-huit mois pour donner de l'encouragement à la construction des navires au Canada—1696; avons de grandes facilités pour cette industrie—1696; Canada était un jour l'un des plus grands pays au monde pour les constructions maritimes—1696; nécessité pour le Gouvernement de rendre cette grande industrie au Canada—1697.

M. Burnham—L'idée d'encourager cette industrie est assurément une idée protectionniste—1697; les Etats-Unis demandent la restauration de la suprématie de la navigation américaine—1697; de toute urgence que le Canada ait une marine de commerce—1697; ne pouvons pas espérer voir diminuer le prix du fret sans avoir une marine qui nous appartienne—1697; notre pays ne peut acquérir la prépondérance dans le commerce et l'industrie à laquelle il aspire, en permettant que nos produits manufacturiers soient fabriqués à l'étranger—1698.

CONSTRUCTION DE PHARES, BALISES, APPAREILS, ETC.

Hon. J. D. Hazen—Renseignements sur les travaux à Saint-Jean—757; dépenses sur la construction de quais—757; contrat Boon pour $185,000—757; travaux ont coûté $226,800, le quai ayant été prolongé de 170 pieds—757; quai est un ouvrage

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

CONSTRUCTION DES PHARES, BALISES, APPAREILS, ETC.—*Suite.*

Hon. J. D. Hazen—Fin.
aussi solide qu'il peut l'être—762; ordres aux fonctionnaires de la marine—762; veiller à que les travaux soient bien exécutés—762; ne pas faire de favoritisme politique—762; veiller à ce que les contrats soient exécutés à la lettre et conformément à l'intérêt public—762.

Construction et exploitation de digues d'emmagasinage d'eau et d'ouvrages et réglementation du niveau de l'eau sur la rivière Ottawa, et ses tributaires et règlement de réclamations en dommages—3481.

Copper-Cliff—édifice public—2961.

Cow-Bay—brise-glace—3298.

DELIMITATION DES FRONTIERES.

Hon. W. J. Roche—Crédit de $260,000 pour institutions scientifiques—1383; études de la frontière internationale—1383; service géodésique du Canada—1383; service astronomique et magnétique—1383.

M. Wilson (Laval)—En dépit du traité de Paris, de 1763, nous ne connaissons pas les frontières de notre pays—1385; ne savons-nous pas encore où se trouve le Canada?—1385; il nous faut une démarcation pour vérifier la situation exacte de la ligne frontière du Canada—1385; pourquoi dépenserions-nous un fort montant pour découvrir si le mont Stephen a 5,000 ou 3,800 pieds d'altitude?—1385; en ce qui regarde le lac Supérieur, les plaines de l'Ouest, les montagnes Rocheuses, nous savons à quoi nous en tenir—1385; mais pourquoi nous nous saignerions-nous pour nous assurer de l'altitude exacte du mont Washington?—1385; la guerre nous coûte un million et demi par jour: pourquoi dépenser, en outre un quart de million pour nous assurer si la glace à Glacier est plus froide que la glace au lac Louise?—1385; ces dépenses devraient être suspendues jusqu'après la conclusion de la paix—1385.

DEPARTEMENT EN GENERAL—DEPENSES CASUELLES.

M. Sinclair—Traitement du haut-commissaire à Londres—691.

Sir Robert Borden—Traitement de $10,000 est voté en prévision du cas où l'on ferait une nomination permanente—691; sir George Perley touche une allocation pour ses dépenses—691; ne touche aucun traitement—691.

DETROIT DE NORTHUMBERLAND—SERVICE DU BAC TRANSBORDEUR.

Hon. J. D. Reid—Bac transbordeur *P.E.I.*, livré par MM. Armstrong, Whitworth Company—3551; son service sera inauguré à l'automne—3551; acquisition du navire à vapeur *Northumberland*—3551; fera partie du service des chemins de fer—3551; nous donnons un tarif direct pour traverser le détroit et atteindre l'île du Prince-Edouard et le fret par le steamer *Northumberland* est compris dans le tarif direct—3551; les dépenses d'exploitation du *Northumberland* feront partie des dépenses du réseau de l'Intercolonial—3552.

M. Loggie—Conséquence qui se produit à la suite du système actuellement en vigueur de faire circuler les convois dans la ville de Chatham, parce que l'on a enlevé les rails sur l'embranchement qui relie Blackville à Chatham—3553; impossible de faire circuler les trains jusqu'à Chatham sans les faire remorquer par la locomotive fonctionnant à reculons—3553; il devint pratiquement impossible d'entrer à Chatham par voie de la jonction de Chatham comme auparavant—3553; il s'en suit qu'environ la moitié de la population du comté de Northumberland est dotée d'un service des moins satisfaisants—3554.

Hon. J. D. Reid—Recherches seront faites pour voir si l'on pourrait améliorer l'état des choses—3456.

M. Copp—Administration générale de l'Intercolonial—3457; mécontentement provenant de plusieurs sources—3457; l'exploitation de la ligne est défectueuse—3457; taux ont été considérablement augmentés—3457; ce qui se passait sous le régime de M. Pottinger—3457; tout le monde était satisfait—3458; M. Gutelius, le gérant actuel, a adopté pour politique de faire venir des employés d'autres chemins de fer—3558; ces emplois devraient être attribués à ceux qui ont acquis leur expérience sur le chemin de fer Intercolonial—3558; marchandises qu'on aurait dû expédier par l'Intercolonial ont été mobilisées pendant des semaines—3559; au grand détriment des intérêts financiers de la région—3559; on a changé les méthodes et l'administration de ce chemin de fer pour les rendre conformes à celles du Pacifique-Canadien—3560; on a augmenté les tarifs de transport pour les assimiler à ceux du Pacifique-Canadien—3560; grande majorité de la population des Provinces maritimes est d'avis que l'Intercolonial est aujourd'hui administré pour favoriser les intérêts de la ligne du Pacifique-Canadien, et virtuellement d'après ses ordres—3560.

M. Morphy—Administration prudente—3563; Gouvernement a changé le déficit habituel de l'Intercolonial en un excédent—3563; cet excédent n'a pas été amassé au détriment des employés—3563; a augmenté les salaires sans que les ouvriers le demandent—3563; idée progressive qui mérite des éloges—3563.

DEPENSES NON AUTORISEES.

Sir Thomas White—Crédit de $228,664—3297; crédits votés légèrement dépassés—3297.

Douanes—4051.

DOUANES.

Hon. J. D. Reid—Appointements et dépenses imprévues, dans les différents ports du

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

DOUANES—*Fin.*

Hon. J. D. Reid—Fin.
pays, y compris des gratifications aux fonctionnaires pour travail supplémentaire—3813; crédit de $3,590,000—3813; avons 29,033 fonctionnaires dans les différents ports du Canada—3813.

Hon. G. P. Graham—Admissions en franchise, au port de Morrisburg—3814; maintes déclarations contradictoires—3814; renseignements que j'ai eus semblent indiquer qu'il s'est importé en franchise à Morrisburg une très grande quantité de marchandises sur lesquelles les droits auraient dû être acquittés—3814; les uns vont jusqu'à dire que cette marchandise a été importée puis expédiée comme si elle avait été fabriquée au Canada, les étiquettes ayant été changées à Morrisburg—3814; pour ce motif et pour d'autres, nos fabricants d'articles semblables à ceux qui ont été importés en franchise à Morrisburg se sont plaints hautement—3814.

Hon. J. D. Reid—Rien de caché dans cette affaire—3814; ordre s'appliquait à tout ce qu'il fallait pour les premiers détachements qui allaient se battre pour l'empire britannique—3815; importations avaient lieu à la connaissance du ministre de la Milice—3815; Gouvernement parfaitement au fait de ce qui se rattache à tout ce qui s'est importé à Morrisburg—3816.

DOUANE D'HALIFAX.

Hon. R. Rogers—Construction d'une salle de vérification—3806.

Dorchester, N.-B.—Améliorations au quai—3310.

DRAGAGE—ONTARIO ET QUEBEC.

Hon. R. Rogers—Travaux de dragage de l'année ont été de $550,000—3796; travail est divisé aussi également que possible entre Ontario et Québec—3796.

DOMAINE PUBLIC ET PARCS FEDERAUX—GRAVURES, LITHOGRAPHIE, ETC.

Hon. R. Lemieux—Dernier atlas du Canada est une belle œuvre—885.

Dunnville—édifice public—2961.

DURHAM—EDIFICE PUBLIC.

Hon. G. P. Graham—Le Canada après la guerre—2963; ce serait un puissant encouragement pour les habitants des pays dévastés d'Europe s'ils savaient qu'en venant sur nos rivages, ils se trouveraient dans une meilleure position au sujet du danger de la guerre—2963; un des problèmes que nous aurons à étudier quand la guerre sera finie, sera de réagir autant que possible contre la tentation de faire du Canada un pays militaire avec tout ce qui s'ensuit—2963; nous devrons toujours être dans un certain état de préparation comme il convient à la dignité d'une nation, mais notre devoir sera aussi de nous défendre contre cette panique qui nous conduirait

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

DURHAM, EDIFICE PUBLIC—*Fin.*

Hon. G. P. Graham—Fin.
à faire du Canada un camp retranché—2963.

Hon. R. Rogers—Advenant la fin de la guerre durant l'été, la condition du Canada et du peuple canadien sera bien meilleure qu'il ne le croit—2963; notre situation financière est aussi solide aujourd'hui que celle de tout autre pays du monde civilisé, et nous allons être en mesure de poursuivre nos travaux dans l'intérêt public, chaque fois que la nécessité s'en fera sentir—2963; peuple du Canada n'a pas lieu de s'alarmer—2963; nous envisageons avec confiance l'avenir, et nous sommes convaincus que si la guerre se termine cette année, nous sentirons à peine le fardeau des dépenses effectuées pour la guerre et cela parce que, à la terminaison de la guerre, le Canada aura d'immenses avantages à offrir à l'immigration—2963; pour la création d'un pays encore plus puissant et plus fort—2963.

M. Morphy—C'est très bien de prévoir certains travaux publics pour que les travailleurs, les constructeurs, les ouvriers du pays et tous ceux dont l'effort tend à l'édification de notre vie nationale et industrielle, puissent avoir quelque chose à se mettre sous la dent dans les périodes difficiles—2965; politique prévoyante et prudente—2965.

East-River—améliorations—3298.

ECOLES DE NAVIGATION.

Hon. J. D. Hazen—Renseignements sur les différentes écoles—720; dépenses $8,000—720.

M. Sinclair—Ecoles succursales devraient être établies dans les localités le long de la côte—720; difficile de se procurer des hommes pour diriger des navires—721; plus de marins à Canso qui sont prêts à suivre les cours d'une école de ce genre qu'il n'y en a à Saint-Jean ou à Halifax—721; il n'en coûterait guère plus de $200 au Gouvernement pour chaque école de cette nature qu'il établirait et où ces jeunes gens pourraient faire leur éducation de marins—721.

M. Turgeon—Une école devrait exister à Caraquet—721; faudrait que l'on y donne l'enseignement en français—721; tous ceux qui ont la vocation de la mer dans cette partie de la province sont de descendance acadienne—721.

M. Hughes (I.P.-E.)—N'existe aucune école de cette nature dans l'île du Prince-Edouard—721; de plus en plus difficile de se procurer les services de capitaines ou de seconds—721; nécessité d'écoles de cette nature s'y fait sentir depuis longtemps—722.

M. Maclean (Halifax)—Manque beaucoup de capitaines et de seconds dans les Provinces maritimes—724; n'est pas rare que des navires demeurent plusieurs semaines dans les ports parce qu'ils ne peuvent se procurer de seconds diplômés—724; jusqu'à présent les petites écoles de naviga-

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

ECOLES DE NAVIGATION—*Suite.*

M. Maclean (Halifax)—Fin. tion n'ont pas eu de succès—724; mieux vaudrait avoir une seule école centrale—724.

Hon. J. D. Hazen—Cabotier de 150 tonnes est tenu d'avoir un capitaine—724; cabotier de 400 tonnes ou plus doit avoir un capitaine et un second—724.

M. Maclean (Halifax)—Prospérité du Canada repose entièrement sur l'exportation —726; indispensable que nous ayons une marine marchande suffisante—726; gouvernement français a décidé de faire des avances à ceux qui achètent des navires —726; Gouvernement canadien ferait bien de mettre à l'étude un projet de cette nature—726.

Hon. J. D. Hazen—Sujet a été sérieusement étudié—727; solution n'est pas sans présenter certaines difficultés—727; il y a 53 navires assignés au trafic transatlantique—727; pour le moment du moins, la disette de navires ne se fait pas trop sentir—727; beaucoup moins de navires qu'avant la guerre—727; construction de navires—727; Canadiens ne sont guère disposés dans le moment à engager leurs capitaux dans des entreprises de cette nature—727; négociations sont engagées —727.

Hon. Wm Pugsley—Gouvernement ne fait rien pour encourager la construction maritime—727; Canadiens et consommateurs de produits canadiens paient en transports 1,000 p. 100 de plus que le prix raisonnable—727; autres pays prennent des mesures pour augmenter leur marine marchande—727; marine marchande du Canada me paraît destinée à une destruction complète—727; il n'y a pas au Canada d'entreprise plus digne d'encouragement que la construction des vaisseaux—728.

M. Edwards—Exemple de l'accord charmant qui règne souvent du côté de la gauche—729; représentant de Saint-Jean (M. Pugsley) s'est presque dit protectionniste en matière de construction des vaisseaux—729; tandis que le député d'Halifax (M. Maclean) considère que c'est une impossibilité dans les conditions actuelles de la construction navale en Angleterre, pays dont nous ne pouvons pas espérer soutenir la concurrence —729; je ne vois pas pourquoi un pays tel que le Canada, ne posséderait pas un service de paquebots—729; difficulté du transport du blé de l'Ouest jusqu'aux marchés du monde serait en grande partie surmontée—729; il est temps que nous entreprenions hardiment d'acquérir des vaisseaux—729; résultats seraient merveilleusement avantageux—729.

M. Macdonald—Problème est vraiment national—729; à quoi nous servirait en tant que nation les trois grands transcontinentaux qui sont en exploitation d'un océan à l'autre si, parvenus au bord de l'Atlantique ou du Pacifique, nous n'y trouvions pas, pour transporter nos produits, d'autres vaisseaux que ceux qui sont hors de

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

ECOLES DE NAVIGATION—*Suite.*

M. Macdonald—Fin. la dépendance canadienne?—729; ce qui existait au Canada avant la décadence de l'industrie de la construction des vaisseaux en bois—729; notre développement entravé par le manque de vaisseaux océaniques—730; à l'heure actuelle on peut construire au Canada des navires valant à tous égards ceux qui sortent des chantiers de la Clyde—730; acieries ne peuvent plus compter sur la construction de grands chemins de fer—730; pourraient laminer l'acier nécessaire à la construction des navires—730.

M. Turriff—Les sommes que nous avons consacrées aux voies ferrées, sommes qui se chiffrent à plus de 100 millions, resteront en grande partie improductives si les compagnies de chemins de fer ne savent pas effectuer le transport des récoltes de façon plus satisfaisante que par le passé—732; la faveur du prélèvement de taux excessifs, le coût du transport en chemin de fer du blé récolté dans l'Ouest en 1915 va coûter entre $40,000,000 à $50,000,000 de plus qu'il ne faut—732; et le transport de ce blé au delà de l'océan excèdera de $30,000,000 à $40,000,000 ce qu'il aurait coûté avant la guerre—732; faudrait enlever les droits sur ces produits—732; rendre moins coûteuse la construction des navires—732; diminuer le coût des matériaux—732; cela serait mieux que de voir le Gouvernement construire des navires ou subventionner des navires appartenant à des particuliers—732.

M. Middlebro—A un banquet les constructeurs de navires se plaignaient qu'ils n'avaient aucune protection au Canada—734; ce qui empêchait l'industrie des navires de progresser à l'égal de la prospérité général du pays—734; dans les années futures la plus grande prospérité du Canada dépendra en grande mesure de l'exportation de nos produits agricoles—734; on a récolté environ 1,000 millions de boisseaux de blé et d'autres grains dans l'Ouest canadien cette année—734; à quoi nous sert d'avoir un grenier de cette dimension dans le Nord-Ouest, rempli de grain que nous ne pouvons pas consommer, si nous n'avons pas un débouché suffisant pour le déverser—734; je suis d'avis qu'il faut agrandir ce débouché, soit en accordant des primes à la construction de navires canadiens ou en augmentant les moyens de transport sur mer—734; n'avons aucun pouvoir pour réglementer les tarifs de transport maritime—735; Gouvernement a le devoir impérieux de prendre quelques mesures pour augmenter les facilités d'exportation de nos produits agricoles—735.

M. Sinclair—Aucune confiance dans une exploitation par l'Etat des transports maritimes—736; traiter cette question d'une manière pratique—736; trop de restrictions gênent l'armateur—736; au Canada la construction d'un navire coûte plus cher que dans la Grande-Bretagne—736; tous les articles importés au Canada pour être utilisés dans la construction d'un navire sont frappés d'un droit fort élevé

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

ECOLES DE NAVIGATION—*Fin.*

M. Sinclair—Fin.
—736; une proposition déjà formulée—736; remise du droit au constructeur de navires, du moment qu'il aurait fabriqué un produit fini—736; proposition pratique—737; éliminer le droit de douane—737; permettre au propriétaire d'un navire canadien d'acheter des navires sur les marchés mondiaux—737; de les inscrire en franchise douanière, sous le drapeau canadien—737.

M. Carroll—Deux griefs du commerce canadien—738; rareté des navires—738; tarifs élevés des compagnies de navigation—738; ce que nous voulons, c'est inaugurer une grande industrie de constructions maritimes et nous n'y arriverons pas en rendant plus facile l'acquisition de navires étrangers—738; Gouvernement devrait accorder des primes—739; je suis de ceux qui croient qu'il nous faudra un de ces jours, entreprendre de créer une marine de guerre, en ce pays—739; je suis d'opinion que le Gouvernement de ce temps-là, devra entreprendre en même temps la création d'une marine marchande qui devra rester sous sa direction et dont il devra défrayer le coût—739; contrôle d'une marine marchande faisant concurrence aux compagnies particulières, serait un puissant moyen de régulariser les tarifs de transport—739.

M. McLean (I.P.-E.)—Plupart des navires, qui sont importés au Canada, sont construits en Grande-Bretagne—740; pour construire des navires au Canada il faudrait établir des laminoirs—740; Gouvernement doit aujourd'hui tout son temps à la guerre—740; les hommes d'affaires des deux partis devraient étudier cette question—740; Gouvernement accueillera les avis que nous lui aurons fournis—740; semble admis que le Canada devrait avoir ses navires et les avoir sans retard—740.

M. Nickle—Remise de droits en faveur du constructeur ne serait pas suffisante—741; seule manière de résoudre le problème, l'intervention de l'Etat—741; l'octroi d'un bonus basé sur le tonnage—741.

EDIFICES FEDERAUX—CREDITS GENERAUX.

Hon. F. Oliver—Nécessité de construire des édifices pour les soldats invalides—3012; accommodation actuelle n'est pas suffisante—3012; pays est acculé à la nécessité de prendre des mesures durables—3012.

Hon. R. Lemieux—Il y a au Canada de très bons endroits pour ériger ce genre d'édifices—3013; Sainte-Agathe est la rivale de Saranac—3012; remercier publiquement les Canadiens qui ont leurs maisons d'été comme hôpitaux—3012; prierai le ministre de ne pas hésiter lorsqu'il s'agira d'hospitaliser les soldats—3012; quelques uns de nos soldats à leur retour d'Europe, n'ont pas pu trouver d'autre refuge que la rue—3012; édifices devraient être construits partout où le besoin s'en fait sentir dans les différentes parties du Canada—3012.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

EDIFICES FEDERAUX—CREDITS GENERAUX—*Fin.*

Hon. R. Rogers—Gouvernement s'est occupé de prendre des mesures durables à l'égard de nos soldats qui reviendront infirmes—3012; l'affaire a été confiée à la commission des hôpitaux militaires—3012.

M. Macdonald—Ne pense pas qu'aucun soldat ait eu à se plaindre du manque de soins—3012; il y a assez d'asiles pour les convalescents dans l'est du Canada—3013; membres de la commission des hôpitaux militaires se sont acquittés de leurs devoirs avec beaucoup d'assiduité—3013.

EDIFICES FEDERAUX D'OTTAWA—SERVICE TELEPHONIQUE.

Hon. R. Rogers—Crédit est de $42,000—3014; chaque appareil coûte $35—3014.

EDIFICES PUBLICS—LOYERS, REPARATIONS, ETC.

Hon. R. Rogers—Crédit est de $415,000—3013; fallu pourvoir aux besoins d'un personnel beaucoup plus nombreux à la milice—3013; achat de meubles après l'incendie du palais législatif—3013.

EDIFICES PUBLICS DANS LE NOUVEAU-BRUNSWICK.

Hon. R. Rogers—Crédit est de $177,000—2950.

EDIFICES PUBLICS DANS LA NOUVELLE-ECOSSE.

Hon. R. Rogers—Crédit est de $329,975—2949.

EDMONTON—ADDITION AU BUREAU DE POSTE.

Hon. R. Rogers—Crédit de $100,000—3007; nous n'entreprendrons pas la construction cette année—3007.

Edmonton—Entrepôt de vérification des douanes—3007.

EDMONTON—NOUVELLE SALLE D'EXERCICES.

Hon. R. Rogers—Coût total $350,000—3008.

ELMIRA—EDIFICE PUBLIC.

Hon . R. Rogers—coût total $35,000—2966.

Emoluments du commissaire des territoires du Nord-Ouest—979.

Enlèvement des obstacles dans les eaux navigables—741.

ENQUETE ET RAPPORTS TOUCHANT LES FORCES HYDRAULIQUES AU MANITOBA, SASKATCHEWAN ET ALBERTA.

Hon. W. J. Roche—Dépense sera de $164,000—875; ce qui a été fait dans les différentes provinces—875.

Hon. Frank Oliver—Travaux ont une haute importance dans des conditions favorables—875; dans les conditions financières actuelles, il n'y a pas d'urgentes demandes de placement des fonds dans le dé-

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

ENQUETE ET RAPPORT TOUCHANT LES FORCES HYDRAULIQUES AU MANITOBA, SASKATCHEWAN ET ALBERTA—*Fin.*

Hon. Frank Oliver—Fin.
veloppement des forces hydrauliques—875; on pourrait rayer ce crédit cette année sans que le public en souffre d'inconvénients—875.

Hon. W. J. Roche—Plus rigide économie a été observée—876; si on réduit davantage ce crédit, l'œuvre sera tout simplement paralysée—876.

ENQUETE SUR LES NAUFRAGES.

Hon. J. D. Hazen—Dans la plupart des cas de naufrages soumis à l'enquête du commissaire, les pertes ont été petites—720.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET INDUSTRIEL.

M. Nesbitt—Grand nombre de soldats de retour du front—1698; plusieurs seront incapables d'accomplir le travail auquel ils se livraient avant de partir pour la guerre—1698; en France on a installé de vastes écoles afin de faire l'éducation des blessés—1698; leur enseigne des métiers qu'ils pourront exercer pourvu qu'ils n'aient pas été rendus totalement invalides—1698; pourront gagner leur vie—1698; avant qu'il en soit revenu un trop grand nombre au Canada, le Gouvernement devrait établir, dans les différentes provinces, des écoles techniques destinées à leur enseigner des métiers—1699.

Hon. Frank Oliver—L'instruction des invalides est aussi importante pour eux-mêmes que pour le bien de l'Etat—1699; la pension qui leur est accordée ne compensera pas la perte de la liberté et de la capacité—1699; devoir du pays d'établir des écoles techniques—1699; ville d'Edmonton possède une école d'enseignement technique pleinement outillée pour faire ce travail—1699; Gouvernement pourrait prendre expérience à cet endroit—1700.

M. Macdonald (Pictou)—C'est à l'Etat que nous demandons de fournir aux soldats la certitude qu'à leur retour ils trouveront ici de l'occupation—1700; moyen de combler les vides, c'est de préparer les jeunes à prendre bientôt la place de leurs aînés—1702; ce qui s'est passé en Allemagne—1702; on ouvrit des écoles pour donner l'instruction pratique dans différents métiers—1702; quand on en reconnut la grande valeur pour les ouvriers et pour les patrons, on les rendit obligatoires—1702; l'Etat garde l'enfant sous sa tutelle dans les écoles après qu'il a commencé à travailler et presque jusqu'à la période de l'adolescence—1703; l'Allemagne possède de superbes collèges pour l'enseignement technique dans toutes ses branches—1703; supériorité industrielle que possède l'Allemagne provient de trente années de développement de son système d'enseignement professionnel—1703; procédés industriels secrets connus de l'Allemagne seulement—1703; résultat de l'éducation scientifique que reçoivent les jeunes gens—1703; nécessité s'impose d'une action dé-

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET INDUSTRIEL—*Suite.*

M. Macdonald (Pictou)—Fin.
terminée de ce côté—1704; parfaitement compris que la question du soin des soldats de retour du front doit relever de la commission des hôpitaux—1706; entente veut que les provinces fournissent les avantages de l'enseignement technique—1706; l'aide qui sera donnée par le Gouvernement fédéral le sera par l'intermédiaire de la commission des hôpitaux—1706; si on ne perfectionne pas ce système, la responsabilité de cette négligence retomberait sur le Gouvernement fédéral—1707; faut songer à la grande lutte industrielle qui fera suite à la guerre—1707; services qu'il faudra créer, si nous voulons que le Canada soit la nation qu'elle devrait être—1707; ferions bien de mettre de côté nos petites chicanes pour nous consacrer entièrement à l'étude de ce problème—1707.

M. Burnham—Il n'y a pas au monde un ouvrier, un artisan, homme de métier quelconque, qui ne soit à l'heure présente un homme de profession au sens le plus haut et le plus digne—1709; ces hommes travaillent aujourd'hui avec l'entente des principes de la science—1709; pas un groupe plus intelligemment occupé—1709; à côté de leurs travaux, celui auquel nous nous livrons, ce travail de pure administration, que souillent souvent la véhémence et les écarts de la politique, devient insignifiant—1710; ces hommes sont les apôtres de l'avenir grandiose établi sur leur entente d'un passé plein de grandeur—1710; voilà pourquoi, à mon avis, les classiques ont disparu—1710; l'homme de profession n'est plus rien—1710; c'est au chercheur qu'il faut s'adresser—1710; vilenie sans nom que de payer de fortes sommes à des parasites, à de vulgaire manipulateurs de notre vie quotidienne—1710; l'heure viendra sans doute où l'on tiendra à déshonneur de ne pas savoir employer son argent à la diffusion des connaissances—1710; de ne pas avoir acquis les premiers élements de la science—1710; et l'on peut être assuré que l'esprit et le goût de l'homme qui se trouve dans ces conditions sont tout à la fois vulgaires et sans culture—1710; nécessité des écoles d'enseignement technique et leur opportunité—1710.

M. Glass—N'existe guère de divergence d'opinion sur l'importance et le besoin de prêter notre concours à la cause de l'instruction publique sous tous ses divers aspects—1711; Chambre a en quelque sorte souscrit au principe de l'enseignement technique, en acceptant ma résolution et en approuvant les méthodes adoptées par ce Gouvernement pour le développement de l'industrie minière en Canada—1711; nécessité de l'enseignement technique—1712; opinion de sir Alfred Mond—1712; grand succès commercial des Allemands résulte surtout de l'essor donné à leur instruction technique—1713; faudrait bénéficier de l'expérience des autres nations—1713; devoir du Canada est de produire—1713;

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET INDUSTRIEL—*Suite.*

M. Glass—Fin.

cette idée a été inculquée dans les esprits de nos agriculteurs et aidés, comme ils l'ont été par les secours techniques gratuits qu'ils ont reçus de ceux qui étaient prêts à leur donner un conseil et qui en étaient capables—1713; ils ont augmenté la production, non seulement avec la bonté de la Providence, mais aussi parce qu'ils ont travaillé leurs terres d'une façon scientifique—1713; et la richesse agricole du pays a augmenté dans la proportion avec laquelle ils avaient acquis et appliqué leurs connaissances scientifiques—1713; nous devons maintenant nous efforcer d'aider les industries canadiennes en développant l'enseignement professionnel—1713; succès obtenu par la ville de London (Ont.) dans l'enseignement technique—1713; dépense de $165,000—1713; quand des villes comme celle-là prennent une responsabilité de ce genre, c'est le devoir du gouvernement fédéral, de venir en aide aussi libéralement qu'il le peut à l'enseignement technique—1713; faut répandre l'enseignement professionnel aux quatre coins du Canada—1715.

M. McKenzie—Situation créée par la guerre a contribué plus que toute autre chose à attirer notre attention sur ce sujet—1715; l'opinion publique est en éveil—1715; profiter de l'occasion pour mettre l'enseignement professionnel sur un meilleur pied au Canada—1715; gouvernement fédéral doit faire le premier pas—1715; il ne trouvera jamais le peuple canadien plus favorablement disposé à emboîter le pas derrrière lui qu'à l'heure actuelle—1715; faut enseigner comment produire suffisamment pour nos propres besoins et pour l'exportation—1715; c'est de cette manière-là que nous pourrons devenir un grand pays manufacturier, à l'exemple de l'Angleterre—1715.

Hon. T. W. Crothers—Gouvernement libéral n'a jamais rien fait pour encourager la construction des navires au Canada—1717; je suis très favorable à l'idée d'établir dans ce pays l'industrie des constructions navales—1717; appliquer à cette industrie le principe de protectionç1717; heureux de constater que la députation et le peuple apprécient à leur juste valeur les grands sacrifices de nos jeunes gens qui sont allés se battre en France et dans les Flandres—1718; travaillons à bannir à jamais de la terre le despotisme prussien—1718; surtout à assurer l'indépendance et la liberté du Canada—1718; la victoire de l'Allemagne rangerait le Canada sous le drapeau allemand—1718; personne ne sait quand ni comment finira cette guerre—1718; devons réunir tous nos efforts—1718; nécessité de faire des épargnes—1718; tout ce que l'on dit ici ou ailleurs qui soit de nature à affaiblir la confiance que le peuple repose dans la capacité et l'honnêteté du Gouvernement, a pour effet d'encourager nos ennemis et de décourager nos amis—1718; et il faudrait, autant que possible, éviter de parler de

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET INDUSTRIEL—*Fin.*

Hon. T. W. Crothers—Fin.

la sorte—1718; traitement à assurer à nos soldats après leur retour—1719; nomination d'une commission d'hôpitaux qui se compose de citoyens les plus importants du pays—1719; voit aux invalides et blessés—1719; dans chaque province il y a aussi une commission pour trouver de l'emploi aux soldats—1719; différentes provinces se sont chargées de trouver, autant que la chose peut se faire à placer les soldats invalides convenablement—1720; nous pouvons envoyer des soldats aux différentes écoles techniques, en payant au gouvernement provincial le prix de leur entretien—1720; entente qui existe avec les provinces—1720; il y a aussi les hôpitaux pour les convalescents—1720; nous ne négligeons rien pour les soldats—1720; commissaires qui s'occupent de ces questions fournissent leurs services gratuitement—1721.

Hon. Wm Pugsley—Prolongation de la durée de la législature ne veut pas dire que l'opposition renonce à son droit de critiquer la prévarication—1722; l'opposition exige la plus rigoureuse économie dans l'emploi des fonds de l'Etat—1722; question de l'enseignement technique—1722; la commission de l'enseignement professionnel a été nommée par l'ancien gouvernement—1723; tout le sujet a été étudié à fond—1723; il y a déjà plusieurs années qu'il a soumis son rapport—1723; ministère actuel s'est contenté de glisser ce rapport dans ses cartons sans rien faire de plus—1723; provinces ont fait beaucoup pour cette cause—1723; le gouvernement, depuis qu'il est au pouvoir et que ce rapport a été publié, aurait dû se mettre en mesure d'aider financièrement les administrations des différentes provinces à faciliter l'enseignement professionnel et technique—1723; aurait dû aussi s'occuper de la construction navale—1723; ennuis à cause de la diminution du transport maritime au Canada—1723; travaux pour que les ports de Saint-Jean, Halifax et autres dans les Provinces maritimes reprennent aux villes américaines le trafic de l'Ouest canadien—1723; trafic devrait se rendre par des voies canadiennes aux ports canadiens—1723; dans la baie de Courtenay, il y a moyen de créer un autre port magnifique—1723; avec cette entreprise le gouvernement libéral a mis en adjudication la construction au Canada de dix navires de guerre—1724; plus bas prix offert fut celle de la grande compagnie *Cammell Laird* qui possède les immenses chantiers de construction sur la rivière Mersey, près de Liverpool—1724; rien ne fut fait par le gouvernement actuel—1724; laisser tout tomber à l'eau—1725; travaux à la baie Courtenay ont été continués, mais pas activement—1725.

ENTRETIEN DU BUREAU D'EPREUVES, VANCOUVER.

Hon. P. E. Blondin—Bureau d'épreuves est établi pour accommoder ceux qui viennent

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

ENTRETIEN DU BUREAU D'EPREUVES, VANCOUVER—*Fin.*

Hon. P. E. Blondin—Fin.
des mines pour échanger leur or contre des chèques, qu'ils peuvent escompter à la banque—2454; dépôts qui étaient de $647,416 en 1911 ont augmenté à $2,736,000 l'an dernier—2454; nécessaire d'augmenter le personnel.

ENTRETIEN ET REPARATION DES QUAIS.

Hon. J. D. Hazen—Renseignements sur la commission du port de Montréal—769; commissaires préparent leurs plans pour les améliorations—769; paient l'intérêt (3½ p. 100) de l'argent que nous avons avancé—769; améliorations ne coûtent rien au Canada parce que l'intérêt est payé sur tout l'argent avancé—769; l'organisation de la commission du port de Toronto—769; commissaires n'opèrent pas sous la direction immédiate du département de la Marine et des Pêcheries—769.

Hon. G. P. Graham—Problème des transports—770; opinion de feu sir William Van Horne—770; important de maintenir l'efficacité du port de Montréal—770; Montréal est le centre d'un énorme trafic—770; quelle que soit l'efficacité des moyens de transport qui existent entre l'Est et l'Ouest, à moins que les voies par où passent nos marchandises ne soient convenablement outillées, il nous sera difficile de manier convenablement cet énorme trafic et il ne pourra jamais atteindre le développement désiré—770; nécessaire que les ports de Montréal et de Québec aussi bien que ceux des Provinces maritimes soient maintenus sur un pied d'efficacité—770; augmenter encore l'outillage du port de Montréal—771; que l'on s'organise de telle façon qu'il en coûte moins cher et que l'on perde moins de temps—771.

Hon. J. D. Hazen—C'est aujourd'hui du port de Montréal d'où il s'expédie le plus de grain sur tout le continent américain—771; est au nombre des ports les mieux outillés du continent de l'Amérique du Nord—771; facilités d'entreposage qui sont devenus absolument nécessaires—772; arrangements pour la construction de nouveaux entrepôts—772; ce qui se fait dans le port de Québec—772; Québec va devenir un port par où il va passer beaucoup de grain—773; travaux sur la rivière Saint-Charles—773; création d'un port pour les navires marchands d'un faible tonnage—773.

Entretien et réparations des phares—756.

EPREUVES PRATIQUES DES SABLES BITUMINEUX DE L'ALBERTA.

Hon. F. Oliver—Sable bitumineux de la région de Fort-McMurray—2453; expérience dans le posage de l'alphalte dans l'une des rues d'Edmonton—2453; espère que l'on continuera les expériences—2453; avant la question des pavages des rues de ville se présente celles des routes de campagnes—2453; département serait bien avisé, s'il continuait les expériences qu'ont été commencées et s'il les étendait aux améliorations des chemins de campagne—2453.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

EPREUVES PRATIQUES DES SABLES BITUMINEUX DE L'ALBERTA—*Fin.*

Hon. P. E. Blondin—Crédit de $5,000 est spécialement destiné à des essais dans la construction des routes—2453.

EXPOSITION FEDERALE.

Hon. J. D. Hazen—Subvention de $50,000—1503; ville de Victoria a obtenu la subvention en 1914—1503; à cause de la guerre l'on décida d'abandonner le projet—1503; compagnie avait engagé certaines dépenses—1503; nous lui avons payé $24,166—1503.

EXPOSITION DE POISSON FRAIS ET FUME A TORONTO.

Hon. J. D. Hazen—L'an dernier dépense a été de $12,417—2532; cette année Gouvernement demande $10,000—2532; tenue de la table a coûté $3,251—2532.

M. Chisholm (Antigonish)—Dépense destinée à amener les résultats les plus utiles—2532; manque d'encouragement donné à l'industrie nationale de la pêche par l'administration de l'Intercolonial—2532; n'a jamais pu savoir pourquoi l'Intercolonial avait abandonné ses wagons réfrigérants—2533; nous rétrogradons—2533; Gouvernement n'a pas grande sympathie pour les gens des Provinces maritimes—2533; cette opinion se fait jour dans toute l'exploitation de l'Intercolonial, dans les nominations qu'il fait dans le personnel, depuis les plus hauts emplois jusqu'aux plus humbles—2533.

Hon. J. D. Hazen—Question a été réglée au comité de la Marine et des Pêcheries—2533; département comptait que du moment que les compagnies de messageries verraient qu'elles peuvent retirer un bon profit du transport du poisson frais ou peu salé, avec les facilités suffisantes et à des prix raisonnables, elles inaugureraient ce service, ce qui débarrasserait le Gouvernement d'avoir à payer une partie de ces frais—2533; jusqu'à présent, les messageries ne semblent pas disposées à réduire leur tarif, mais même si elles n'y consentent pas, les indices veulent que bientôt ce commerce deviendra assez considérable pour permettre que la marchandise soit transportée dans des wagons-glacières à grande vitesse—2533; les chargements ainsi transportés aujourd'hui se rendent à destination en parfaite condition, ce qui n'arrive pas toujours quand le poisson est simplement mis sur la glace dans les wagons ordinaires des messageries—2533.

Hon. Wm Pugsley—Désirable d'expédier le poisson par express—2536; Gouvernement a mis au rancart une mesure progressive qui aurait imprimé un puissant essor au commerce—2537.

M. Sinclair—Pour assurer le succès des affaires il faudrait un service de tous les jours—2537; petits négociants pourraient ainsi trouver des occasions favorables qui leur manquent aujourd'hui dans leur commerce—2537; wagon à marchandises ne sert que pour les grosses commandes—2537.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

EXPOSITION DE POISSON FRAIS ET FUME A TORONTO—*Suite.*

M. Boulay—Service express a toujours été maintenu—2538; arrête à plusieurs endroits sur l'Intercolonial pour prendre des charges de poisson—2538; si ce service a été discontinué durant l'hiver actuel, cela est dû à des nécessités de premier ordre—2538; parce que le chemin de fer de l'Intercolonial ne pouvait pas suffire à transporter plus que les passagers, et même on a dû suspendre le trafic des Provinces maritimes aussi bien que le trafic local dans bien des endroits—2538; il faut se rendre compte que nous subissons des conditions qui ne sont pas ordinaires—2538; que nous sommes en temps de guerre, et que les choses de première nécessité, comme le transport des troupes et le ravitaillement des soldats, doivent passer avant le transport du poisson—2538; service des repas sur l'Intercolonial est parfait—2538; agents comprennent les deux langues—2538; ceux qui se sont plaints n'ont pas donné de raisons justifiables pour blâmer le Gouvernement—2538.

EXPOSITION DE SAN-DIEGO.

Hon. J. D. Hazen—Crédit de $100,000 est destiné à l'exposition de San-Diego—1499; il n'y a pas d'autre exposition internationale en 1916 où le Canada pourrait transporter ses produits exposés—1500.

ETABLISSEMENTS DE SAUVETAGE.

Hon. J. D. Hazen—Subvention est de $45,000—743; trois établissements de sauvetage au Canada—743.

ETUDES HYDROGRAPHIQUES.

Hon. J. D. Hazen—Crédit de $340,000—; études hydrographiques y compris celles de la baie d'Hudson—3042.

Hon. Wm Pugsley—Ces études peuvent fort bien rester au point où elles sont pendant la guerre—3042.

Hon. J. D. Hazen—Accepte de réduire le crédit de $50,000—3042.

EXAMENS DES CAPITAINES ET SECONDS.

Hon. J. D. Hazen—Examinateurs sont aussi tenus de diriger les enquêtes préliminaires dans les naufrages—719; certificat au long cours et certificat de cabotage—719; par suite des limites imposées au certificat de cabotage, un grand nombre de nos navires ont été retirés de l'enregistrement canadien—719; espère arriver à une entente satisfaisante—719.

FALSIFICATION DES DENREES ALIMENTAIRES.

M. Boyer—Loi de 1915 concernant la falsification du sucre et du sirop d'érable—2262; loi arrivée à propos—2262; intéressés en augurent les meilleurs effets—2262; d'une importance capitale pour la classe agricole—2262; 600 fabricants de sucre et de sirop d'érable réunis en congrès à Rigaud—2263; texte d'une résolution adoptée le 29 février 1916—2263; falsification se pratique encore—2263; loi laisse peu d'issue aux falsificateurs—2264; cependant sur le marché ou trouve en vente le "Mapleline", préparation pour faire du sirop d'érable—2264; texte de la correspondance échangée à ce sujet—2264; perspectives qui doivent encourager les gouvernements à faire tout ce qu'il leur sera possible pour le développement de cette ressource naturelle—2265; Canada compte 55,000 personnes pouvant faire du sucre ou sirop d'érable—2265; sur ce chiffre fabuleux pas plus d'un millier sont organisés d'une façon moderne pour la fabrication—2265; si ces 55,000 personnes entaillaient seulement 10 arpents d'érablière, cela équivaudrait à 110,000,000 de livres de sucre d'une valeur d'au moins $11,000,000—2265; part de Québec serait de $7,500,000 donnant 65 p. 100 de la production actuelle—2265; sur les 55,000 personnes qui peuvent faire du sucre d'érable 35,000 résident dans la province de Québec—2265; valeur totale du rendement des sucreries en 1914 pouvait s'évaluer à $2,000,000—2265; en 1910 la province de Québec figurait pour une somme de $1,680,000—2265; dans les comtés de Vaudreuil et Soulanges il y a 459 sucreries—2265; en 1910 produits de l'érable dans Vaudreuil ont rapporté $20,681, dans Soulanges $6,253—2265; en 1914, 128 cultivateurs de Vaudreuil ont obtenu $15,000 pour le sucre et le sirop d'érable—2265; d'après le procédé de dix arpents les deux comtés en trois semaines auraient reçu $100,000—2265; l'industrie sucrière paie mieux que n'importe quelles autres exploitations de la ferme, y compris l'industrie laitière—2265; 75 p. 100 du territoire à érablières, à cause de sa nature rocailleuse, est impropre à la culture des céréales—2265; le cultivateur manque de sagesse, par conséquent, s'il n'en soutire point le revenu annuel qui est à sa portée—2265; Gouvernement devrait empêcher les cultivateurs de convertir leurs érablières en bois de chauffage—2265; sucrerie sur une ferme est mieux qu'un troupeau de vaches qu'on est obligé d'alimenter durant une saison pour faire produire dans l'autre—2266; sucrerie ne requiert ni soin, ni entretien—2266; jamais rien n'a été fait pour développer cette ressource naturelle—2266; le sucre et le sirop d'érable sont devenus quasi des produits de luxe—2266; l'industrie sucrière deviendra payante pour trois raisons—2266; parce que nous avons maintenant une loi de protection—2266; parce que nous avons des écoles sucrières pour enseigner et diriger le mode de fabrication—2266; parce que nous avons, outre des marchés locaux, le marché des Etats-Unis, lequel à partir du 1er mai prochain nous sera ouvert sans droit et deux marchés nouveaux en Europe: un en Angleterre et l'autre en France—2266; les plus grands ennemis du producteur de sucre étaient les falsificateurs—2266; je résolus de donner l'éveil en portant la question devant le Parlement—2266; plus tard, en 1912, l'exécutif de l'association des manu-

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

FALSIFICATION DES DENREES ALIMENTAIRES—*Suite.*

M. Boyer—Suite.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

FALSIFICATION DES DENREES ALIMENTAIRES—*Fin.*

M. Boyer—Fin.
facturiers canadiens protesta à son tour contre la falsification—2266 ; résultat fut une nouvelle loi—2267 ; en cinq ans le Canada a exporté 8,685,000 livres de sucre d'érable et 20,000 gallons de sirop—2267 ; les Etats-Unis ont reçu 99 p. 100 du sucre et l'Angleterre les six septièmes du sirop—2267 ; il est hors de doute que nous possédons le marché nécessaire pour n'importe quelle production—2267 ; facile de vendre aux Etats-Unis, en France et en Angleterre—2267 ; notre industrie sucrière a de belles perspectives—2267 ; faut de toute nécessité que le Gouvernement fasse observer la loi—2268.

M. Lafortune—Député de Vaudreuil est l'apôtre du sucre d'érable dans la province de Québec—2268 ; s'est dévoué énormément dans l'intérêt des cultivateurs—2268 ; faire un amendement à la loi pour empêcher les annonces qui sont de nature à tromper le public—2268 ; à déprécier la marchandise réellement bonne—2268 ; approuve les remarques du député de Vaudreuil—2268.

Hon. E. L. Patenaude—Raison de s'intéresser à cette industrie vraiment canadienne—2268 ; pas de raison de craindre que la quantité de sirop et de sucre soit trop considérable—2268 ; imitations de sirop—2268 ; le département se fera certainement un devoir d'appliquer la loi avec autant de sévérité que possible, et tâchera de faire disparaître toutes les imitations que l'on trouve—2268 ; nombre de poursuites ont été instituées pour faire respecter la loi—2268.

Ferme expérimentale, en aval de Fredericton—quai—331.

FIGHTING-ISLAND (RIVIERE DETROIT)—AMELIORATIONS DU CHENAL.

Hon. R. Rogers—Obtenir un double chenal dans la rivière Détroit—grand secours pour le trafic—3331.

Fort-Frances—quai—3331.

FORT-WILLIAM—EDIFICE DES DOUANES.

Hon. R. Rogers—Coût $140,000—2966.

Frais d'administration—bureaux des receveurs généraux adjoints et des banques d'épargne rurales—677.

FRASER—AMELIORATIONS DU FLEUVE FRASER.

Hon. R. Rogers—Crédit $200,000—3795 ; construire une jetée—3795 ; montant nécessaire pour achever l'entreprise—3796.

FRASER—AMELIORATIONS.

Hon. R. Rogers—Crédit $450,000—3335 ; achever le môle Stevenson—3335.

GALT—SALLE D'EXERCICES.

Hon. R. Rogers—$6,000 pour parachever—2966 ; coût total $60,000—2966.

GASPE—EDIFICE PUBLIC.

Hon. R. Lemieux—Depuis que le chemin de fer est terminé, Gaspé est devenu une

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

GASPE, EDIFICE PUBLIC—*Suite.*

Hon. R. Lemieux—Fin.
tête de ligne importante—2954 ; emplacement actuel du bureau de poste me paraît très défavorable—2954 ; travaux devraient être faits le plus vite possible—2954 ; l'emplacement du bureau de poste projeté ne convient pas du tout aux affaires de la ville—2954.

GLACE A LA BAIE DU TONNERRE.

Hon. J. D. Hazen—Permettre aux vaisseaux à grain de fréquenter les ports des Grands lacs aussi tard que possible en automne—773.

M. Pardee—Article du *Globe*—773 ; serait juste de rassurer la population établie le long de la frontière de l'Ontario—774 ; conjuration contre le tunnel de Sarnia—774 ; fonctionnaires allemands mis en accusation à San-Francisco—774 ; complicité dans l'organisation d'une expédition militaire des Etats-Unis au Canada—774 ; si cette menace est suivie d'exécution, elle aura peut-être pour effet d'exciter les Allemands des Etats-Unis—774 ; Gouvernement ferait bien d'assurer au peuple qu'il emploie actuellement tous les moyens de protéger notre frontière—774 ; on ne saurait se dissimuler que la situation entre les Etats-Unis et l'Allemagne est fort tendue et susceptible d'engendrer des complications sérieuses, à cause du grand nombre d'Allemands qui habitent les Etats-Unis et le Canada—774.

Hon. J. D. Hazen—Nous prenons le plus grand soin de protéger tous les points de la frontière ayant une valeur stratégique—774 ; avons organisé un service secret—774 ; on ne peut concevoir que les Etats-Unis laissent prendre leur frontière comme base d'une attaque contre le Canada—774.

Hon. C. Marcil—Parmi ceux que l'on accuse aujourd'hui, à San-Francisco, d'avoir organisé une attaque contre le Canada, se trouve Francis Bopps, consul général d'Allemagne à Montréal durant plusieurs années—774 ; fort bien connu dans cette ville à cette époque—774 ; assista souvent à l'ouverture du Parlement à Ottawa et fut parfaitement au fait de tout ce qui concernait le Parlement et le pays—774.

GODERICH—AMELIORATIONS AU PORT.

Hon. R. Rogers—Crédit $90,000—3332 ; travaux absolument nécessaires—3332.

GRAINS DE SEMENCE.

Hon. J. D. Hazen—Pour appliquer la loi concernant les grains de semence—1501 ; éprouver les grains de semence au profit des cultivateurs et des marchands de grains de semence—1501 ; encourager le produit et l'utilisation de grains de qualité supérieure et pour encourager la récolte des produits agricoles et potagers—1501 ; crédit est de $150,000—1501.

GRAINS DE SEMENCE AUX COLONS.

Hon. W. J. Roche—Sommes requises pour grains de semence aux colons des terres, définitivement concédées ou non, des provinces du Manitoba et de la Colombie-Anglaise, $48,000—2999.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

GRAINS DE SEMENCE AUX COLONS—*Fin.*

Hon. Wm Pugsley—Parlement a voté des fonds pour les colons de la Saskatchewan et de l'Alberta—2999; détourné une partie de cet argent en faveur d'une autre province—2999.

Hon. W. J. Roche—L'auditeur général a été consulté—2999; a bien voulu y consentir—2999; régulariser la chose au moyen du budget—2999.

M. Turriff—Plaintes concernant la quantité de grains de semence donnée à des cultivateurs qui n'avaient à ensemencer qu'un quart de section—3000; reçu chacun pour $400 à $500 de grains de semence—3000.

Hon. W. J. Roche—Maximum donné à tout cultivateur est de 400 boisseaux—3000; difficile d'établir la moyenne par district—3001.

M. Buchanan—Cas exceptionnel—3001; un cultivateur a reçu du Gouvernement des grains de semence et des secours jusqu'à concurrence de $1,239—3001; fait preuve de favoritisme dans la distribution des secours—3001.

Hon. W. J. Roche—Enorme distribution de grains de semence—3002; dépense de $13,000,000—3001; plaintes ont été fort peu nombreuses—3002; nous accordions un maximum de $400 valant de grain, sans jamais accorder davantage—3002; on ne nous a jamais rien signalé en ce sens—3002; ferai un devoir d'aller aux informations—3002.

Grand-Bend—Réparations à la jetée—3794.

GRAND'MERE—EDIFICE PUBLIC.

Hon. R. Rogers—Crédit est de $19,500—2954.

GRANDE-PRAIRIE—SALLE POUR LES IMMIGRANTS.

Hon. F. Oliver—Grande-Prairie est devenu un centre important pour le débarquement des immigrants; travaux devraient être faits sans retard—3008.

Green-Point (Beresford)—Brise-lames—3310.

GROSSE-ILE—QUARANTAINE—NOUVEL EDIFICE.

Hon. R. Rogers—Crédit $125,000—2954; voulons être en mesure de loger les immigrés après la guerre—2954.

Grosse-Ile—Prolongement des quais—3313.

HAMILTON—AMELIORATIONS AU PORT.

Hon. R. Rogers—Crédit $250,000—3333; faudra dépenser des sommes considérables pour compléter le programme qu'a élaboré la ville de Hamilton—3333.

Hamilton—Edifice public, amélioration—2966.

HAUT COMMISSAIRE INTERIMAIRE A LONDRES.

Sir Robert Borden—Services du haut commissaire intérimaire à Londres ont eu le

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

HAUT COMMISSAIRE INTERIMAIRE A LONDRES—*Suite.*

Sir Robert Borden—Fin.

grand avantage d'assurer une coopération très utile entre le gouvernement impérial et le Gouvernement canadien dans les affaires de la guerre—1000; sir Georges Perley ne devait rester à Londres que quelques mois—1000; lorsque la guerre a éclaté et, après en avoir conféré avec le gouvernement impérial, nous avons cru qu'il était désirable que sir George Perley restât à Londres—1000; M. Bonar Law, secrétaire des colonies, m'a paru très content des services de sir George Perley—1000.

M. Macdonald—Commerce de ce pays se plaint d'un manque d'organisation dans les bureaux du haut commissaire à Londres—1000; rien ne justifiait l'excessive dépense que l'on fait aux Etats-Unis pour des fournitures de guerre de mille sortes—1000; aurait pu les obtenir tout aussi aisément au Canada—1000; représentations aux autorités impériales sur les facilités que présente le Canada pour la production de ces fournitures de guerre—1000; grande partie de ce qui est passée aux Etats-Unis serait venue chez nous—1000; beaucoup d'établissements au Canada qui pourraient s'employer à fournir du matériel de guerre au gouvernement britannique—1000; organisation commerciale du haut commissaire devrait reposer sur une plus large base—1001; plus grand nombre de Canadiens dans le personnel—1001; faudrait effectuer une réorganisation immédiate—1001.

Sir Robert Borden—Facilités offertes par le Canada pour fournir les approvisionnements nécessaires à la guerre—1002; Gouvernement a sans cesse signalé nos ressources à l'attention des gouvernements alliés—1002; gouvernements ont été tenus au courant des approvisionnements de différente nature que le Canada pouvait fournir—1002; à la commission internationale des achats à Londres j'ai parlé de l'importance qu'il y avait de s'assurer au Canada des approvisionnements que nous pouvions fournir; obtenu l'assurance que le gouvernement de la Grande-Bretagne userait de son influence auprès des gouvernements alliés pour faire obtenir des commandes aux producteurs canadiens—1003; sir George Perley est en rapports intimes avec les départements qui effectuent toutes les dépenses occasionnées par la guerre—1003; Gouvernement canadien a attiré l'attention de l'association des manufacturiers sur l'importance qu'il y a pour eux de tenter eux-mêmes quelques efforts en ce sens—1003; au cours des premiers mois de la guerre, les manufacturiers des Etats-Unis ont déployé un peu plus d'activité que nos fabricants canadiens—1003; leurs meilleurs agents ont sollicité des commandes de la part du gouvernement britannique et des pays alliés—1003.

M. Turriff—Commandes données aux Etats-Unis représentent un total de $2,000,000,000—1004; négligence ou incompétence sont cause de ce que le Canada a failli

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

HAUT COMMISSAIRE INTERIMAIRE A LONDRES—*Suite.*

M. Turriff—Fin.
d'obtenir une plus grande proportion de commandes pour certains articles que nous aurions pu fournir tout aussi bien que les Etats-Unis—1004; Gouvernement peut faire plus que le particulier le plus expert—1005.

Sir Wilfrid Laurier—En temps ordinaire, le haut commissaire canadien à Londres s'occupe de questions diplomatiques en même temps que de questions d'affaires—1005; depuis le commencement de la guerre, le travail diplomatique a plus que décuplé—1005; sir George Perley aurait pu nous rendre de plus grands services encore, s'il avait eu dans son bureau pour le seconder, un homme d'affaires actif et parfaitement renseigné—1005.

Sir Robert Borden—Ne crois pas qu'on puisse trouver au Canada un homme d'affaires plus compétent que sir George Perley—1005.

Hon. Wm Pugsley—Canadiens d'une expérience et d'une habileté reconnue devraient être dans le personnel du haut commissaire à Londres—1006; grand défaut paraît être que, depuis nombre d'années, ce bureau est plutôt considéré comme un bureau diplomatique—1006; ceux qui sont chargés de ce service se regardent comme des personnages étrangers et supérieurs aux Canadiens ordinaires—1006; fonctionnaires de ce bureau auraient dû s'occuper des commandes pour le Canada—1006; ignorance des capacités des manufacturiers canadiens—1006; justes motifs de se plaindre—1006; pas trop tard pour remédier au mal—1006.

Hon. Frank Oliver—L'état de guerre a fourni l'occasion d'un énorme développement industriel en Amérique—1007; Canada n'a pas une part égale avec les Etats-Unis dans cet essor industriel—1007.

Sir Robert Borden—Organisation industrielle des Etats-Unis est beaucoup plus avancée que celle de ce pays—1007; elle est bien plus vaste—1007; équipement des soldats canadiens—1011; soldats de nos régiments d'outre-mer sont munis d'uniformes et de vêtements commandés par le Gouvernement canadien au Canadien—1011; tableau: distributions aux troupes canadiennes depuis août 1914—1011; Gouvernement britannique a toujours rendu justice à nos industries—1012; fonctionnaires du gouvernement anglais sont aujourd'hui bien renseignés sur ce que le Canada peut produire—1012.

Hon. G. P. Graham—Sir George Perley n'est pas allé à Londres comme agent commercial—1013; Canada eutretient à Londres un bureau que le Gouvernement n'a pas pourvu des moyens propres à faire connaître le Canada industriel—1013; temps est arrivé de créer une organisation complète capable de suffire aux nécessités des hommes d'affaires et des manufacturiers—1013; alliés n'ont pas été assez renseignés sur nos ressources—1014; agences

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

HAUT COMMISSAIRE INTERIMAIRE A LONDRES—*Fin.*

Hon. G. P. Graham—Fin.
devraient fournir les renseignements—1014; pendant les premiers mois de la guerre le Canada a manqué une belle occasion de se faire connaître comme un des principaux pays manufacturiers du monde—1014; avons des approvisionnements de toutes sortes que l'on aurait pu faire parvenir aux alliés—1015; nos producteurs ne paraissent pas avoir su au juste comment s'y prendre pour arriver à cela—1015.

M. Bennett (Simcoe)—Au commencement de la guerre la moitié des achats de la Grande-Bretagne ont été faits au Canada—1015; détachement de troupes expéditionnaires avait été de pied en cap équipé au Canada—1015; dès le début de la guerre les grandes maisons américaines ont fait ce qu'ont négligé nos fabricants—1015; ont dépêché en Angleterre leurs agents de commerce—1015; c'est par ce moyen que les maisons américaines ont obtenu leurs premières commandes—1016; l'urgence primait toute considération—1016; devait s'attendre à voir le Gouvernement anglais s'adresser de préférence aux établissements les plus considérables—1016; la France comme l'Angleterre a envoyé des commandes au Canada—1016; sir George Perley est un homme d'affaires entendu—1016; fait valoir à Londres les intérêts du Canada—1016.

High-River—Edifice public—3009.

HOPITAUX DE LA MARINE.

Hon. J. D. Hazen—Somme $5,000 pour l'hôpital des marins—3599; hôpital situé sur les bords de la Tamise—3599; ouvert à tous les marins du monde—3599; $30,000 reçus en dons particuliers du Canada—3599.

HOPITAUX DE LA MARINE.

M. Gauvreau—Gouvernement a-t-il étudié un plan pour la création d'un fonds de retraite pour les gardiens de phare?—783.

Hon. J. D. Hazen—Bien difficile de voir pourquoi les gardiens de phare seraient mis sur un pied différent des autres employés publics—783; je ne vois pas comment le Parlement pourrait, après avoir abrogé la loi des pensions en faire une pour les gardiens de phare seulement—783.

HOTEL DE LA MONNAIE A OTTAWA.

Hon. R. Rogers—Améliorations, $10,000—3782.

Sir Thomas White—Dépenses supplémentaires $43,000—3806; la Monnaie a fait beaucoup d'ouvrage pour le gouvernement britannique—3807; a eu à monnayer de l'or reçu d'Afrique et autres pays du monde—3807.

HULL—BUREAU DE POSTE—NIVELLEMENT, ETC.

M. Devlin—Gouvernement devrait parachever les édifices dont on a commencé la

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

HULL—BUREAU DE POSTE—NIVELLEMENT, ETC.—*Fin.*

M. Devlin—Fin.
construction dans les petites villes de deux mille âmes—2954.

ILE PERROT, RIVE SUD—QUAI.

Hon. R. Lemieux—Projet du pont de l'île Perrot—3313; plusieurs associations ont tenté des efforts afin de décider le Gouvernement à construire un pont sur la rivière—3313; si l'on entrait en pourparlers avec les compagnies du Pacifique-Canadien et du Grand-Tronc, on pourrait peut-être obtenir un droit de passage sur les ponts qu'elles ont construits—3313.

Hon. R. Rogers—Nous n'avons pas les pouvoirs nécessaires pour entreprendre la construction d'un pont de cette nature—nous construisons des ponts sur des rivières interprovinciales, mais jamais sur des rivières qui sont situées dans une province en particulier—3313; ces travaux relèvent de la juridiction du gouvernement de la province dans les limites de laquelle coule cette rivière—3313.

Ile de la Madeleine—Baie-de-l'Hôpital—Brise-lames—3313.

Ile du Prince-Edouard—Ports et rivières en général—3301.

ILE DU PRINCE-EDOUARD—SERVICE D'HIVER DE LA POSTE.

Hon. J. D. Hazen—Coût de ce service l'an dernier $10,996—3598.

IBERVILLE ET SAINT-JEAN—PONT.

Hon. J. D. Reid—Renouvellement d'un crédit de $52,000—3777; construction de ce pont est payée par les municipalités intéressées, les gouvernements provincial et fédéral—3777.

Impressions diverses—4050.

Impression et distribution de 4,000 exemplaires du rapport de la commission d'embellissement d'Ottawa et de Hull—3810.

IMMIGRATION.

Hon. W. J. Roche—Secours autres que le grain de semence aux colons des terres, définitivement concédées ou non, dans les provinces du Manitoba et de la Colombie-Anglaise, $90,000—2999.

IMMIGRATION.

Hon. W. J. Roche—Somme additionnelle requise pour secours autres que la distribution de graines de semence aux colons possédant ou ne possédant pas les titres de leurs terres dans les provinces de la Saskatchewan et Alberta, $1,550,000—2998.

IMMIGRATION — DEPENSES IMPREVUES.

Hon. W. J. Roche—Les $2 que nous payons aux agents locaux pour chaque personne qu'ils placent à la campagne—2553; inspection des bureaux de placement—2553; inspection des immigrés anglais mineurs—2553; frais des agences maritimes et canadiennes—2553; frais de déportation

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

IMMIGRATION—DEPENSES IMPREVUES—*Fin.*

Hon. W. J. Roche—Fin.
d'immigrants refusés—2553; frais d'inspection des frontières—2553; frais des hôpitaux de détention, etc.—2553.

Hon. Wm Pugsley—Propose que le crédit de $900,000 soit réduit à $650,000—2556; grande économie peut être pratiquée dans les dépenses imprévues—2556.

Amendement de M. Pugsley est rejeté: 9 contre 22—2559.

IMMIGRATION — TRAITEMENTS DES AGENTS ET FONCTIONNAIRES.

Hon. Wm Pugsley—Folie de dépenser $630,000, pour appointements des agents et des employés du bureau d'immigration au Canada, en Angleterre et à l'étranger—2199; on ne peut en attendre aucun résultat—2199; aucune immigration européenne tant que la guerre durera—2199.

Hon. W. J. Roche—Faisons un travail de propagande aux Etats-Unis—2199; travail très difficile—2199; compagnies propriétaires de grandes étendues de terrains aux Etats-Unis cherchent à enrayer le mouvement d'immigration—2199; contrecarrer les efforts de ces compagnies—2199; entraîne des dépenses considérables—2199; fait courir le bruit que la conscription existe au Canada—2200; que dans l'Ouest les terres sont lourdement taxées—2200; a fallu réfuter tous les faux bruits—2200.

Hon. Wm Pugsley—Propose que l'item *Immigration,* $630,000 soit réduit de moitié—2201.

Hon. W. J. Roche—Ne serait pas raisonnable de fermer nos bureaux d'immigration en Europe à cause d'une guerre dont nous ignorons quelle sera la durée—2201; employés du service de l'Immigration ne sont pas restés oisifs—2202.

Hon. G. P. Graham—L'Angleterre ne laissera pas partir d'immigrants—2202; lors même qu'elle serait convaincue qu'il y va de leur intérêt de s'en aller au Canada—2202; l'argent que l'on consacre au recrutement d'immigrants en Europe, serait mieux employé aux objets de la guerre—2202.

M. Turriff—Les immigrés qui nous sont venus des Etats-Unis ces dernières années s'en retournent en plus grand nombre qu'ils n'en vient—2203; quand ils nous arrivèrent il y a dix ou quinze ans, ils pouvaient se procurer des terres à bon marché—2203; aujourd'hui le prix s'est élevé, et la différence dans le prix de ce dont ils ont besoin pour la culture est si considérable qu'ils ne peuvent plus joindre les deux bouts—2203; nécessité d'améliorer la situation des cultivateurs de l'Ouest—2204; cultivateurs ensuite viendront d'eux-mêmes sans que nous ayons à payer pour les attirer—2204.

Hon. C. Marcil—En Angleterre et en Irlande les hommes peuvent servir à des choses plus utiles qu'à se faire colons au Canada—2206; on en a besoin pour défendre l'empire—2206; puisqu'il nous est impos-

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

IMMIGRATION — TRAITEMENTS DES AGENTS ET FONCTIONNAIRES—*Fin.*

Hon. C. Marcil—Fin.
sible d'en obtenir durant la guerre pourquoi tant gaspiller d'argent?—2207; recrutement de 500,000 hommes—2208; si jusqu'aujourd'hui nous n'avons enrôlé que 280,000 hommes, comment allons-nous porter ce nombre à 500,000 à moins que la guerre ne dure au delà de toutes nos prévisions?—2208; gouvernement agit-il avec discernement et prudence en entreprenant l'enrôlement de pareil nombre d'hommes, à moins qu'on ne l'ait informé qu'on aura besoin de leurs services—2208.

M. Middlebro—L'avenir et l'espoir du Canada reposent sur la politique d'immigration qui sera appliquée d'ici à dix ou quinze ans—2208; ce n'est pas le temps de disloquer toute l'organisation du système d'immigration dans ces pays lointains—2208; le faiti même qu'il sera difficile d'obtenir des immigrants venant d'Europe est une raison pour nous de maintenir intacte notre organisation—2208.

M. Copp—Immigration au Nouveau-Brunswick—2209; notre province ne reçoit pas assez d'immigrants pour justifier les dépenses de l'agence de Fredericton—2209; temps est arrivé de pratiquer l'économie—2209; Canada ne souffrira pas d'une réduction des dépenses dans le département de l'immigration—2210.

M. Proulx—Arrive à Québec moins d'immigrants qu'autrefois—2211; dépenses du personnel n'ont pas diminué d'un sou—2211.

M. Morphy—Si jamais une mesure antipatriotique fut présentée à un parlement libre dans un pays libre, c'est bien celle-ci—2211; on demande que des hommes soient privés de leur gagne-pain en temps de guerre—2211; besogne relative à l'immigration ne doit pas se ralentir—2211; les hommes employés aujourd'hui comme agents d'immigration ne peuvent pas nous envoyer d'immigrants, mais ils se tiennent à leur poste et reçoivent sans doute de très nombreuses demandes de renseignements au sujet du Canada et de ses terres arables—2211; on veut savoir quel pays est ce Canada qui a envoyé de si braves soldats sur la ligne de feu—2211.

M. Edwards—Gouvernement commettrait une erreur en modifiant son système d'immigration—2212; même en temps de guerre l'immigration anglaise vers le Canada se poursuit—2213; immigrés qui nous arrivent d'Angleterre valent mieux que ceux qui nous viennent des Etats-Unis—2213; après la guerre, des milliers de soldats anglais et français tourneront leurs regards vers le Canada—2213.

Amendement de M. Pugsley est rejeté par 31 contre 19—2214; crédit est voté—2214.

INDEMNITES AUX FAMILLES DES SOLDATS.

Hon. F. Oliver—Lorsque la guerre éclata, il fut décidé qu'une allocation s'élevant à

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

INDEMNITES AUX FAMILLES DES SOLDATS—*Suite.*

Hon. Frank Oliver—Fin.
$20 par mois serait accordée aux familles des soldats qui se sont enrôlés—4287; dans quelques cas, on ajoute à cette somme une partie de la solde que le soldat abandonne à sa famille—4287; on a reconnu que ces sommes ne sont pas suffisantes pour faire vivre raisonnablement les familles de nos soldats, dans les circonstances actuelles—4287; voilà pourquoi on a créé le fonds patriotique, afin de venir au secours des familles de soldats—4287; tant que la situation n'a pas été bien établie, nous avons eu raison de compter sur le Fonds patriotique, afin de remplir la lacune qui existait entre l'allocation qu'accorde l'Etat aux familles de nos soldats et la somme qu'il leur faut nécessairement recevoir pour assurer leur subsistance—4287; mais maintenant que l'on sait à quoi s'en tenir à cet égard, le Gouvernement a toutes les bonnes raisons au monde d'augmenter le chiffre de l'allocation d'absence, de façon à libérer le Fonds patriotique des obligations permanentes qu'il a assumées—4287; obligations qui exigent des sacrifices énormes de patriotisme et de la bienfaisance de la population—4287; pas juste qu'une partie seulement de notre population soit appelée à porter ce lourd fardeau—4288; l'Etat devrait remplir lui-même ses obligations envers les familles des soldats et ne réserver aux administrateurs du Fonds patriotique que la tâche de répondre aux exigences imprévues et extraordinaires, concernant ces familles—4289; l'armement de nos troupes—4290; rapport au sujet du fusil Ross—4290; lettre du général Alderson—4290; "peu après notre arrivée ici avec la première division", dit le général Alderson, "je me suis aperçu que les soldats prenaient les Lee-Enfields qu'ils pouvaient trouver et laissaient de côté les fusils Ross—4290; j'ai lancé un ordre pour faire cesser cette pratique, et avant la seconde bataille d'Ypres, cet ordre fut exécuté—4290; l'expérience faite pendant la bataille ayant démontré que la culasse du fusil Ross était très exposée à bloquer, je fus obligé de laisser cet ordre devenir lettre-morte"—4290; quand la division fut ensuite armée de Lee-Enfields, les soldats manifestèrent leur contentement—4290; déclaration très grave—4290.

Sir Robert Borden—Lors même que le fusil Ross serait le meilleur du monde, on pourrait réussir à le déprécier en publiant des déclarations comme celles-là—4291; ce n'est certes pas rendre un service patriotique que chercher à déprécier la seule arme que nous puissions fabriquer à l'heure qu'il est—4291; personne n'est plus convaincu que le Gouvernement de l'absolue nécessité de mettre une arme efficace entre les mains de nos soldats qui sont sur la ligne de feu—4291; on a critiqué le fusil Ross, tout comme le fusil Lee-Enfield, et je répèterai ce que j'ai dit à ce sujet, à savoir que chacune de ces deux armes peut avoir certains avantages sur l'autre—4291; n'ai aucune raison de croire que sir Douglas Haig ne se soit empressé de faire de ces deux armes une

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

INDEMNITES AUX FAMILLES DES SOLDATS—*Fin.*

Sir Robert Borden—Fin.
épreuve et un examen aussi efficaces que possible—4291; une enquête est instituée sur les moyens qui ont amené la publication de cette lettre et sur sa provenance—4291; prendrons ensuite des décisions nécessaires, dans l'intérêt du public et plus particulièrement dans l'intérêt des vaillants soldats qui se servent de ces fusils sur les champs de bataille—4291.

Hon. R. Lemieux—Lettre d'un soldat publiée dans le *Canadian Courier*—4292; signataire de cette lettre dit que la première chose que les soldats canadiens ont fait en quittant l'Angleterre pour la France a été de se débarrasser du fusil Ross—4293; ces critiques du fusil Ross ne sont pas nouvelles—4293.

Hon. R. Rogers—Il est vrai qu'au commencement, lorsque la fabrication des munitions de guerre n'était pas aussi régulière qu'aujourd'hui—4293; il y a eu des inconvénients, mais il est regrettable que cette lettre ait été publiée sans date, dans le dessein évident de tromper le public—4293; causer de l'inquiétude aux mères, aux sœurs et aux épouses des plus braves parmi les nôtres qui sont actuellement à la ligne de feu et qui combattent pour nous—4293; la publication de cette lettre est à déplorer—4293; correspondance au sujet du fusil Ross—4293; tableau portant les noms des tireurs et le nombre de coups tirés—4295; que le public sache que le fusil de l'armée canadienne est l'égal de n'importe quelle arme de guerre à l'heure actuelle—4295; le pays sera rassuré en apprenant que nos soldats ne sont pas exposés à pâtir des effets d'une arme défectueuse—4295.

M. Morphy—Opinion d'un officier de retour du front—4297; il n'y a pas, en Europe, de meilleure arme que le fusil Ross que l'on veut comparer avec le Lee-Enfield—4298; la différence entre les deux, qui a fait le sujet de beaucoup de discussion, en Angleterre, est en faveur des hausses du Lee-Enfield—4298; si le fusil Ross avait les hausses de même espèce, pouvant durer plus longtemps, il serait, croit-on, la meilleure arme employée en campagne—4298.

Sir Robert Borden—Le seul défaut du fusil Ross dont j'ai jamais entendu parler avant ma visite en Angleterre, l'année dernière, et au cours de cette visite, c'est que la culasse mobile bloquait quelquefois, autant que je puis me rappeler, je n'ai jamais entendu parler d'aucun autre défaut—4299; ce coincement n'est pas particulier au fusil Ross; il se produit aussi, quoique dans un degré moindre, dans le fusil Lee-Enfield—4299; le ministre de la Milice a ordonné que l'agrandissement de la chambre du fusil Ross fût pour plus de sûreté un peu plus prononcé que celui de la chambre du fusil Lee-Enfield—4300; on m'informe que tous les fusils Ross sont revenus et que le changement dans le calibre de la chambre a été fait, et que dans les nouveaux fusils Ross qui sont fabriqués depuis ont fait la chambre plus grande—4300.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

INDIENS, COLOMBIE-ANGLAISE.

Hon. Wm Pugsley—Vente de la réserve de Kitsilano—2810; circonstances excessivement curieuses—2810; propriété évaluée entre $1,000,000 et $2,000,000—2810; situation d'importance stratégique au point de vue de la pénétration des chemins de fer dans Vancouver—2810; propriété fut acquise pour $220,000—2810; devoir du ministre d'intervenir—2810; négligé d'accomplir ses devoirs comme fidéicommissaire des Indiens—2810; gouvernement de la Colombie-Anglaise a réellement payé $300,000 et sur cette somme on a versé le chiffre énorme de $80,000 comme commission pour la transaction—2810; opération conduite par M. Read, de la société Bowser, Read et Wellbridge—2810; M. Read reçue $39,000—2810; presque rien fait pour gagner cet argent—2810.

Hon. W. J. Roche—Gouvernement de la Colombie-Anglaise a conclu un arrangement avec les Indiens de la réserve Kitsilano—2811; négociations conduites à peu près de la même manière qui ont lieu pour la reddition de la réserve des Songhees—2811; s'il y a eu quelques irrégularités commises, elles sont justifiables de la population de la Colombie-Anglaise—2811; Gouvernement n'a pas autorisé cette transaction et ne l'a pas confirmée—2811; nous n'avons pas été satisfaits de la convention conclue avec les Indiens par le gouvernement de la Colombie-Anglaise—2811; aujourd'hui nous faisons en sorte, sur la recommandation de la commission royale qui a dirigé l'enquête sur cette affaire, de remettre cette propriété à la commission du port de Vancouver—2811; la somme qui sera finalement payée aux Indiens, sera celle qui sera fixée par les procédures d'expropriation faites au nom des commissaires du port—2811.

M. Stevens—Historique de la question—2812; différé d'opinion d'avec les autorités provinciales sur cette question—2812; précédent créé par le gouvernement Laurier—2812; valeur de la réserve dépend de certaines améliorations qui pourraient y être exécutées—2812; Indiens ne possèdent que des droits riverains—2812; possession de la réserve ne confère nullement le droit de propriété sur la lisière de terrain qui borde le port, et en conséquence, sa valeur s'en trouve diminuée d'autant—2812; commission d'arbitrage règlera la question une fois pour toutes—2812; Gouvernement fédéral a toujours refusé de reconnaître toute transaction qui n'est pas en conformité avec les dispositions de la loi des Indiens et des statuts du Canada—2813; offre de $500,000 de la commission du port a été refusée comme étant insuffisante—2813.

M. Martin (Regina)—Commission royale et les réserves indiennes de la Colombie-Anglaise—2817; depuis trois ans a coûté $273,367 dont $154,722 étant la part du Gouvernement fédéral—2818; chiffre très élevé pour une enquête de cette nature—2818; cinq commissaires reçoivent des traitements princiers—2818; font peu de travail pour gagner leur argent—2818.

Indiens, île du Prince-Edouard—2809.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

INDIENS ET INSTRUCTION.

Hon. W. J. Roche—Crédit de $734,115—2818; écoles professionnelles, pensionnats et externats dans les différentes parties du pays—2818.

INDIENS, NOUVEAU-BRUNSWICK.

Hon. W. J. Roche—Population indienne, 1,862 âmes sur vingt-six réserves—2802; administration coûte $1,984.

M. Carvell—Regrette que M. Waite, agent, division du nord, ait été remplacé par M. Wooton—2803 s'il s'est produit quelque chose d'irrégulier, la faute n'en devait pas être imputée à M. Waite, mais bien sur les hommes qui se trouvaient en arrière de M. Waite—2803; l'ont forcé d'accomplir ce qu'il n'aurait pas dû faire—2803.

Hon. W. J. Roche—Enquête défavorable à M. Waite—2803; ne remplissait pas ses devoirs d'une manière efficace—2803; pas eu de politique dans cette affaire—2803.

M. Carvell—Nomination de M. Sheridan, ancien député provincial—2805; raisons qui ont forcé M. Sheridan à abandonner sa carrière politique dans le Nouveau-Brunswick—2806; fut ensuite nommé agent des affaires indiennes—2806; nomination de M. Sheridan ne peut être justifiée—2806.

Hon. W. J. Roche—Nomination faite de la manière ordinaire—2806; rien entendu dire contre M. Sheridan—2806.

INDIENS, NOUVELLE-ECOSSE—TRAITEMENTS.

Hon. W. J. Roche—Population indienne est d'environ deux mille âmes—2795.

Indiens, Ontario et Québec—Réparations de voirie, ponts et drainage—2794.

INDIENS, ONTARIO—SECOURS, SOINS MEDICAUX.

Hon. R. Lemieux—Pain fourni aux sauvages ne pèse pas le poids—2793; c'est le ministre qui est le protecteur des sauvages—2793.

Hon. W. J. Roche—M'occuperai de l'affaire—2793.

INDIENS, QUEBEC—SECOURS, SOINS MEDICAUX.

Hon. R. Lemieux—Hôpital à Caughnawaga—2793; madame Perronot qui a charge de cet hôpital, accomplit une œuvre excellente—2793; Gouvernement devrait augmenter la minime allocation qu'il accorde—2793; cette femme a consacré tous ses revenus à aider aux Indiens de Caughnawaga—2794; ministère devrait l'aider, à son tour, à poursuivre l'œuvre si bien commencée—2794.

Hon. W. J. Roche—L'an dernier l'allocation a été augmentée—2794; Imprudent d'accorder deux augmentations en deux ans—2794; heureux de faire examiner l'hôpital et de faire faire un rapport—2794.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

INDIENS, YUKON.

Hon. W. J. Roche—Population 1,528 âmes—2818.

INSPECTION DU POISSON FUME ET EN CONSERVES.

Hon. J. D. Hazen—Côte de l'Atlantique est divisée en six districts pour les fins d'inspection—3600; au fur et à mesure que l'embarrillage en vue des marquages augmentera, il sera indispensable de nommer d'autres inspecteurs; 1,160 barils de gasparots et 100 barils de maquereaux ont été soumis à l'inspection—3600; l'inspecteur général a lui-même commencé à renseigner les paqueurs et les pêcheurs—3600; plusieurs des paqueurs des Etats-Unis se sont intéressés au marquage et quelques-uns ont manifesté l'intention d'exiger que tout le poisson qu'ils achèteront soit soumis à l'inspection pendant la prochaine saison—3600.

INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES—RELEVES ASTRONOMIQUES.

Hon. W. J. Roche—Crédit de $260,000—2546; opérations du service géodésique—2546; stations astronomiques—2546.

Hon. Wm Pugsley—Sommes en guerre—2547; aurons besoin de chaque dollar qui pourra être économisé—2547; propose de réduire le crédit à $125,000—2547.

Hon. F. Oliver—Etudes géodésiques sont utiles, mais elles ne sont pas assez urgentes pour qu'il soit nécessaire de continuer les dépenses qu'elles entraînent dans les temps difficiles que nous traversons—2547.

Amendement de M. Pugsley est rejeté: 34 contre 10—2548.

INTERCOLONIAL.

Hon. J. D. Reid—Crédit de $5,161,173, imputable sur le capital—2899; embranchement de Sunnybrae à Mulgrave—2899; achevé études relatives au tracé—2899; nul travail de construction n'a été commencé—2899; ligne sera construite dès que l'état des finances le permettra—2900.

M. Sinclair—Le gouvernement libéral avait adjugé la construction de cette ligne—2900; annulation du marché—2900; Gouvernement actuel a fait continuer les travaux d'étude qui ont coûté $40,000—2900; connaître les raisons de cette grosse dépense d'argent puisque le Gouvernement n'était pas prêt à commencer la construction de cette ligne—2900.

Hon. J. D. Reid—Il y a eu nombre d'entreprises que le ministre des Chemins de fer et Canaux a dû laisser ainsi en suspens jusqu'au jour où, s'étant renseigné sur la situation, il déciderait s'il y avait lieu d'y donner suite—2900.

Hon. Wm Pugsley—Si le Gouvernement n'a pas l'intention de faire cette dépense cette année pourquoi inscrire $978,000 au budget?—2901; dans le budget de $189,000,000 figurent $29,000,000 qu'il n'y aura pas

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

INTERCOLONIAL—*Suite.*

Hon. Wm Pugsley—Fin.
lieu de dépenser pour le service public—2901; ministre devrait dire quelle partie des crédits il ne compte pas dépenser—2901.

Hon. J. D. Reid—Si la guerre se termine bientôt et que le ministre des Finances puisse nous fournir l'argent, nous nous mettrons à l'œuvre pour pousser tous les travaux qu'il sera possible de construire avec les sommes à notre disposition—2902.

Hon. Wm Pugsley—Proposerai que le comité ne continue pas à examiner plus longtemps les crédits, mais que vous, monsieur le Président, quittiez le fauteuil et fassiez rapport à monsieur l'Orateur que le comité ne juge pas désirable de continuer plus longtemps l'examen de ces crédits jusqu'à ce qu'une réduction de $1,000,000 ait été effectuée dans le budget du ministère des Chemins de fer et Canaux—2904.

M. le Président—Motion est absolument et entièrement hors d'ordre—2904; n'ai jamais entendu dire qu'on ait admis une semblable motion dans les procédures d'aucun parlement—2904.

Décision confirmée—2905.

M. Sinclair—Si j'en juge d'après la conduite qu'a tenu le Gouvernement actuel jusqu'à ce jour, il n'est pas sincère lorsqu'il prétend qu'il a l'intention d'entreprendre la construction de ce chemin de fer—2905; l'on a porté de nouveau cette somme au budget, non pas dans le but de construire cette voie ferrée, mais à la seule fin d'influencer le vote des électeurs de la région—2905.

M. Macdonald—Ministre sait fort bien que les obligations financières que contracte le pays en ce moment ne lui permettront pas de construire cet embranchement—2905.

Hon. J. D. Reid—Crédit ne fut pas inscrit au budget ordinaire par le gouvernement Laurier—2906; mais le moment que l'on pût prévoir que les élections générales auraient lieu, on le porta au budget supplémentaire, le dernier jour de la session—2907; voilà pourquoi je suis d'opinion que le seul but que l'on avait en vue, c'était de faire réélire le député intéressé à cette entreprise—2907.

M. Sinclair—Budget supplémentaire en question a été disposé longtemps avant l'ajournement, au printemps de 1911—2910; avant les fêtes du couronnement—2910; au mois de mai, il y a eu un ajournement pour les fêtes du couronnement et la session a été reprise au mois de juillet—2910; à ce moment, personne ne s'attendait à une élection—2910; la question de réciprocité occupait l'opinion publique, mais le Gouvernement avait déposé un projet de loi qu'il espérait faire adopter par la Chambre—2910; crédit n'a pas été mis dans le budget en vue des élections de 1911—2910; ce n'est qu'après le retour du premier ministre de Londres

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

INTERCOLONIAL—*Suite.*

M. Sinclair—Fin.
qu'il fut décidé d'en appeler au peuple sur la question de réciprocité—2910.

M. Macdonald—Projet du Gouvernement consiste à construire, dans un pays nouveau, entre Sunnybrae et Glengarry, une voie ferrée qui longera un chemin de fer existant déjà—2912; rapport par L. H. Robinson—2912; ce projet de chemin de Sunnybrae à Glengarry coûtera $9,000,000—2912; voie ferrée entièrement inutile et que rien ne justifie—2912; entreprise injustifiable qui aura pour résultat de priver de son commerce la circonscription de Guysborough au lieu de la maintenir en contact avec les foyers industriels de la partie orientale de la Nouvelle-Ecosse 2912; priverait ces villes industrielles des affaires que la construction de cette voie nouvelle y ferait naturellement converger—2912.

Hon. R. Lemieux—Incendie de la scierie et du chantier de bois Paradis, à Lévis, en 1906—2913; causé par des étincelles échappées d'une locomotive de l'Intercolonial—2913; procédures en cour de l'Echiquier—2914; décision consignée dans les "Supreme Court Reports"—2914; d'après cette décision, il aurait fallu, pour que le demandeur eût gain de cause, que son bien se trouvât sur "l'ouvrage public"—2914; sur l'emplacement de la voie de l'Intercolonial—2914; conclusion assez bizarre—2914; loi fut modifiée en 1910—2914; si M. Paradis avait institué des procédures sous le régime de la loi telle qu'elle est actuellement modifiée, il eût obtenu gain de cause—2914; nouvelle loi n'avait pas d'effet rétroactif—2914; réclamation morale contre le ministère—2914; M. Paradis a été ruiné par cet incendie—2914; M. le juge Audette fit une enquête—2914; arrivait à la conclusion que l'incendie avait incontestablement été allumé par les étincelles d'une locomotive—2914; rapport conclut à la responsabilité du Gouvernement—2914; Gouvernement devrait faire une entente avec M. Paradis—2915; offre raisonnable serait acceptée—2915.

M. Paquet—M. Paradis a subi une grande épreuve—2915; ministre pourra trouver un moyen efficace de lui aider—2915.

M. Turgeon—Département a fait une offre modique que M. Paradis ne pouvait accepter—2915; il demande de nommer une commission pour évaluer les dommages causés par l'incendie—2915.

Hon. J. D. Reid—Offre de $15,000 fut faite à M. Paradis—2916; il réclamait $56,000—2916; on ne peut manquer de convenir que cette offre dénote de la bienveillance—2916..

M. Macdonald—Pont au-dessus du port de Pictou—2917; pont actuel est vieux mais il est possible de le réparer—2917; projet d'un nouveau pont—2917; note de l'ingénieur Brown pour M. Gutelius—2917; ne pas accepter le détour que l'on propose au préjudice de Pictou—2918.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

INTERCOLONIAL—*Suite.*

M. Paquet—Administration de l'Intercolonial—2919; notre route nationale reçoit sa large part dans le transport des produits d'exportations et d'importations—2920; perfectionnement de nos voies de transport—2920; travaux exécutés dans le port de Québec—2920; de la prospérité de Québec dépend en grande partie la prospérité de notre région—2920; région de Charlevoix devrait être reliée à Québec par un chemin de fer—2920; parachèvement du Québec-Saguenay favoriserait sûrement la colonisation, le commerce et l'industrie—2920; l'établissement d'un port de mer dans la région nord-est du Saint-Laurent permettrait au pays de faire l'importation et l'exportation de ses grains par la voie la plus courte en tout temps de l'année—2920; pays tout entier retirerait des bénéfices de cette grande entreprise—2920; nous devons faire les efforts les plus courageux afin que nos grains ne se déversent pas dans les élévateurs des ports des Etats-Unis—2920; le Transcontinental—2920; nécessité d'une meilleure distribution des matières postales—2920; le français dans l'administration de l'Intercolonial et du Transcontinental—2920; Canadiens-français ne sont pas traités avec justice sur l'Intercolonial—2921; ont le droit d'avoir une part légitime dans le nombre des fonctionnaires supérieurs de cette route nationale—2921; l'assistant-surintendant du Transcontinental pour notre région ne connaît pas notre langue—2921; proteste contre cette nomination—2921; réforme qui sera un acte de justice—2921; Canadiens-français sont de loyaux sujets britanniques—2921; nous ne demandons pas l'indépendance politique—2921; aujourd'hui, comme dans le passé, les Canadiens-français font leur devoir envers le Canada et envers l'empire—2922.

M. Loggie—Affaire du chemin de fer Chatham et Fredericton—2922; ligne entre Fredericton et Loggieville—2922; après trente ans le gouvernement décide de ne plus exploiter le tronçon entre Blackville et Chatham-Jonction—2922; on prive un grand nombre de personnes de leurs droits acquis—2923.

M. Macdonald—Gouvernement aurait dû prendre l'excédent de l'Intercolonial pour acheter le matériel nécessaire—2925; faut 30 ou 40 jours à présent pour transporter depuis Montréal jusque dans les Provinces maritimes les articles nécessaires à la vie—2925; plaintes des organisations agricoles de la Nouvelle-Ecosse—2925; l'Intercolonial a été réduit à un état de pénurie en fait de matériel roulant, d'outillage et d'accommodation—2928.

Hon. J. D. Reid—Avons fait tout ce qui était possible—2927; avons commandé des wagons—2927; tout l'excédent sera dépensé pour le réseau des chemins de fer de l'Etat—2927; anciennement, la plus grande partie du trafic était régional, mais cette année les ports canadiens ont reçu une énorme quantité de marchandises qui n'a pas été dirigée comme autrefois sur Portland, à cause de l'état de guerre—2927; le fait, même que nous avons pu

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

INTERCOLONIAL—*Fin.*

Hon. J. D. Reid—Fin.
nous dispenser de 75 locomotives et d'un grand nombre de wagons pour les fournir au Transcontinental, prouve que notre matériel était suffisant—2927.

M. Robb—Transport du grain par le Transcontinental entre Armstrong et Montréal—2928; 6 cents par boisseau—2928; ce tarif restera-t-il en vigueur durant l'été?—2928; si le transport du grain à Montréal et Québec, à 6 cents, paye le chemin de fer durant l'hiver, il en retirerait plus de profit l'été, alors que la voie est libre et que les cargaisons peuvent être plus considérables—2929.

Hon. J. D. Reid—Tarif sera maintenu entre Armstrong et Québec—2929; tout expéditeur qui veut prendre avantage du tarif au cours de l'été n'a qu'à faire transporter son blé à Québec—2929.

INSPECTION DES BESTIAUX.

Hon. J. D. Hazen—Inspection se fait à Montréal principalement—743; s'assurer que les animaux mis à bord sont convenablement placés et dans des endroits convenables—743.

M. Carvell—Inspection trop rigoureuse aux Etats-Unis—1482; cultivateurs n'osent pas prendre de risques—1482; si le département pouvait amener les Etats-Unis à entr'ouvrir la porte un peu plus, comme pour une transaction commerciale ordinaire, les cultivateurs des Provinces maritimes en bénéficieraient largement—1482.

Hon. J. D. Hazen—Expédition des pommes de terre aux Etats-Unis—1483; ministre de l'Agriculture a fait le voyage de Washington—1483; le résultat—1483; texte des règlements qui ont été promulgués—1483; nulle expédition ne pourra être faite tant que l'importateur des Etats-Unis n'aura pas obtenu un permis—1483; inspecteur américain fera l'inspection des pommes de terre au port d'entrée qui sera spécifié dans le permis—1483.

M. Carvell—Cultivateurs du Nouveau-Brunswick s'entendent mieux en fait de sprayage des pommes de terre que tous les fonctionnaires du département—1486; sprayage avec la bouillie bordelaise—1486; cette opération fait disparaître les maladies fongueuses—1486; toute cette affaire de gale poudreuse est une comédie—1486; inspecteurs ne sont d'aucune utilité—1486; cultivateurs savent cultiver la pomme de terre et le gouvernement n'a qu'à les laisser tranquilles—1486.

INSECTES ET FLEAUX DESTRUCTEURS.

M. Hughes (King, I.P.-E.)—Inspection des pommes de terre—1481; question importante pour l'île du Prince-Edouard—1481; l'interdiction sur les pommes de terre canadiennes entrant aux Etats-Unis—1481 démarches pour convaincre les Etats-Unis que la maladie de nos pommes de terre n'était pas grave—1481.

INSTITUT INTERNATIONAL D'AGRICULTURE.

Hon. J. D. Hazen—Toutes les nations du globe ont consenti à l'établissement à

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

INSTITUT INTERNATIONAL D'AGRICULTURE—*Fin.*

Hon. J. D. Hazen—Fin.
Rome d'un institut agricole—1501; sorte de maison de compensation pour toutes les nations sur les questions agricoles —1501.

INSTRUCTION AGRICOLE.

Hon. J. D. Hazen—Crédit de $25,000—1502; couvrir les frais d'exécution de la loi sous le régime de laquelle $1,000,000 sont répartis entre les différentes provinces —1502.

Jeune-Lorette—édifice public—2955.

JOLIETTE—ADDITION A L'EDIFICE PUBLIC.

Hon. R. Rogers—Somme de $11,000 permettra de terminer l'ouvrage—2955; coût total $47,000—2955.

KEMPTVILLE—EDIFICE PUBLIC.

Hon. R. Rogers—Remplacer édifice détruit par le feu—2966.

KINGSTON—COLLEGE MILITAIRE ROYAL.

Hon. R. Rogers—Salle d'exercices couverte $55,000—3782.

KINGSTON—COLLEGE MILITAIRE.

M. Edwards—Collège militaire de Kingston est une institution nationale—2966; conduite valeureuse de ses élèves—2966; conduite qui a fait rejaillir beaucoup d'honneur sur chacune des provinces qui composent la Confédération canadienne—2966.

Hon. G. P. Graham—Travaux à cet édifice n'entrent pas dans la catégorie de ceux qui peuvent être retardés à cause de la guerre—2967; édifice nécessaire en temps de guerre—2967.

KOUCHIBOUGUAC — AMELIORATIONS A CE PORT.

Hon. R. Rogers—Travaux coûteront $10,500 —3790.

M. Verville—Demande copie du tarif des salaires courants prévus dans le marché relatif aux travaux de reconstruction du palais législatif—3790; faudrait en donner connaissance aux députés—3790; depuis l'hiver on a baissé les salaires—3790; vie devient de plus en plus coûteuse—3790; l'Etat doit payer au moins les mêmes salaires qu'un entrepreneur particulier—3790; pas juste de prescrire aujourd'hui les mêmes salaires qui furent payés pour l'édifice des douanes—3790; insérer dans le marché la journée de huit heures—3791; pratique d'employer trois équipes par jour—3791; salaires doivent être proportionnés à la cherté de la vie—3791; on voit dans le rapport du ministère du Travail qu'une famille ne peut vivre décemment à beaucoup moins de $900 par année—3791.

Hon. R. Rogers—Avant de commencer la reconstruction de l'édifice, la question sera étudiée avec le ministre du Travail, d'arrêter une échelle de prix pour la main-

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

KOUCHIBOUGUAC—AMELIORATIONS A CE PORT—*Fin.*

Hon. R. Rogers—Fin.
d'œuvre—3791; question de la journée de huit heures sera étudiée avec les fonctionnaires du département—3791.

KINGSTON—AMELIORATIONS AU PORT.

Hon. R. Rogers—Crédit $120,000—3333; somme de $159,000 a déjà été dépensée—3333.

Laboratoire national de biologie—1502.

Lachine—quai—3315.

LAC PORTER—CHENAL JUSQU'AU HAVRE DES TROIS-FANTOMES.

Hon. R. Rogers—Travaux évalués à $13,600—3298.

LAPRAIRIE — TRAVAUX DE PROTECTION.

M. Lanctôt—Mur de protection à Laprairie —3315; M. Chagnon offre de terminer les travaux sur six milles pour $80,000—3315; département a déjà dépensé $100,000 sur cette entreprise—3315.

Hon. R. Rogers—Cette entreprise est très importante—3316; voie principale entre New-York, Montréal et d'autres endroits, voie que suivent tous ceux qui se rendent en automobile de Montréal aux Etats-Unis ou "vice versa"—3316; entreprise n'a pas été exécutée comme je l'espérais et comme elle aurait dû l'être—3316; mon blâme doit retomber moins sur les entrepreneurs que sur l'ingénieur qui a dressé des plans défectueux et qui a été congédié à cause des erreurs commises dans la préparation de ces plans—3316; fournirai tous les renseignements que je pourrai—3316; rapport de l'ingénieur régionnal Michaud—3316; coût estimatif de l'entreprise—3316.

M. Lanctôt—M. Michaud avait tracé son plan—3317; l'avait fait, mais les entrepreneurs ne l'ont pas suivi, et M. Michaud ne peut les amener à exécuter les travaux conformément au plan—3318; le contremaître, qui se trouvait sur les lieux, aurait dû télégraphier à Ottawa pour mettre le ministère au fait de ce qui se passait—3318.

Hon. R. Rogers—L'erreur est maintenant réparée—3318; les travaux seront terminés dans le plus bref délai—3318.

Hon. C. Marcil—Il n'y a pas de travail plus utile ou plus pressant aux environs de Montréal—3318.

Hon. G. P. Graham—Chemin important pour toutes les villes de la province—3319; des citoyens de New-York, depuis deux ans, évitent de venir à Montréal, vu l'état impraticable de ce chemin—3319; gouvernement de Québec a offert de prêter son outillage pour la construction de ce chemin, mais l'offre a été refusée—3319.

Hon R. Rogers—C'est la première fois que j'entends parler de cette offre que le gouvernement de Québec aurait faite—3319; il est possible qu'elle ait été faite aux

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

LAPRAIRIE — TRAVAUX DE PROTECTION—*Fin.*

Hon. R. Rogers—Fin. ingénieurs, mais le département n'en a jamais eu connaissance—3319.

M. Descarries—Si ce chemin n'a pas pu se terminer aussitôt qu'il aurait dû l'être, ce n'est pas parce que l'on n'avait pas l'outillage voulu—3320; plans de cette jetée n'étaient pas comme ils auraient dû l'être—3320; pas la faute du Gouvernement—3320; Gouvernement en faisant faire ces travaux donne au public de Montréal et des comtés environnants, ainsi qu'au public voyageur de la province, un chemin qui leur permet de partir de Montréal, de traverser les différentes paroisses du comté de Laprairie et même de se rendre jusqu'aux Etats-Unis avec la plus grande facilité—3320; j'aimerais a ce que le Gouvernement établisse des voies de communications entre les comtés Jacques-Cartier et Vaudreuil —3320; nécessité d'un pont—3320.

M. Lanctôt—Texte de la correspondance avec Québec au sujet de ce chemin—3321; lettre de M. Caron, ministre de la voirie pour Québec—3321; il vaudrait mieux avoir une route macadamisée qu'un chemin ponté—3322.

Leamington—Réparations au quai—3335.

Législation—Bibliothèque du Parlement—692.

Législation—Dépenses se rapportant aux listes électorales—692.

LEGISLATION—CHAMBRE DES COMMUNES.

Hon. R. Lemieux—Remercier le Gouvernement d'avoir pris une disposition pour le paiement de l'indemnité de l'honorable M. Béland—4050

Sir Thomas White—Nous ferons tout en faveur du député de Beauce, pour qui nous avons tous tant d'admiration et dont nous regrettons si vivement l'absence—4051.

Lévis—Bassin de radoub—3805.

LIGNE TELEGRAPHIQUE ANGLO-AMERICAINE.

Hon. R. Rogers—Payer la moitié des frais de reconstruction des lignes télégraphiques, propriété commune de la compagnie télégraphique Anglo-Américaine du Gouvernement fédéral—3338.

LIGNES TELEGRAPHIQUES ET TELEPHONIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC—AMELIORATIONS.

Hon. R. Lemieux—Il est à peu près impossible de se faire comprendre dans les communications entre Montréal et Chicoutimi—3468; ligne secondaire n'appartient pas à la compagnie Bell—3468.

LIGNE DE TELEGRAPHE ET TELEPHONE—SASKATCHEWAN.

M. Thompson—Gouvernement a doté le Yukon d'un service de nouvelles concernant la guerre—3483; service d'un immense avantage—3483.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

LIGNE DE TELEGRAPHE ET TELEPHONE—SASKATCHEWAN—*Fin.*

M. Morris—Compagnies indépendantes—3484; sont d'un immense avantage pour le public—3484; cependant elles ne reçoivent aucune aide de l'Etat—3484; la Farmer's Independent Telephone Company dessert les cantons de Howick, Châteauguay et Beauharnois—3484; distance de 150 milles—3484; cultivateurs ont fourni le capital nécessaire—3484; on devrait songer à aider ces compagnies d'utilité publique—3484.

M. McKenzie—Lignes télégraphiques du comté de Victoria, N.-E.—3484; irrégularités ont été commises—3484; pendant la campagne électorale de 1912, tout le réseau télégraphique, sur un parcours d'environ 120 milles, a été entièrement mis à la disposition du candidat conservateur—3484; tous les messages expédiés par les libéraux étaient immédiatement connus du public—3485; le contenu de nos télégrammes remis aux employés de la ligne n'aurait pas été plus connu si nous avions affiché nos dépêches sur la porte des granges—3485.

Hon. R. Rogers—Les lignes télégraphiques doivent être administrées dans l'intérêt public et le secret des messages expédiés doit être respecté scrupuleusement—3485; les plaintes de cette nature ne sont pas limitées aux lignes de l'Etat—3485.

Lindsay—Edifice public, améliorations—2967.

Liste des électeurs—Dépenses imprévues—4257.

LOYERS.

Hon. R. Rogers—Crédit est de $700,000—3015; loyers à Ottawa coûtent $380,000—3015; système des loyers—3016; 6 p. 100 du prix de l'édifice—3016.

LOYERS DES EDIFICES PUBLICS.

Hon. R. Rogers—Nous accordons au propriétaire six pour cent du revenu net—3806.

MAISONNEUVE—STATION POSTALE "M", MONTREAL.

Hon. R. Rogers—Crédit est de $72,000—2955.

Millbrook—Edifice public—2967.

MILLTOWN—EDIFICE PUBLIC.

Hon. R. Rogers—Coût total $52,000—2950.

Milverton—Edifice public—2967.

MINES ET COMMISSION GEOLOGIQUE.

Hon. P. E. Blondin—Etude des dépôts de minerai, des minéraux économiques, des dépôts de tourbes, des matériaux de construction—2438; détermination des valeurs combustibles des houilles, lignites, tourbes, pétroles, et gaz naturel—2438; étude du traitement des minerais et des procédés métallurgiques—2438; étude des produits d'argile, des matériaux non métalliques de construction, et des eaux minérales—2438; pourvoir aux machines supplémentaires exigées par les laboratoires d'essai—2438; salaires des artisans

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

MINES ET COMMISSION GEOLOGIQUE—*Suite.*

Hon. P. E. Blondin—Fin.
et tâcherons—2438; compilation de renseignements sur les minéraux; les industries minières et métallurgiques, et leur exploitation—2438; crédit total $76,000—2438; division de la céramique a entrepris une série d'études sur les ressources en terre glaise et en argile schisteux dans le Canada—2438; déterminer leur valeur industrielle—2438; argiles de qualité sudans la Saskatchewan—2438; si les expériences réussissent un nouveau champ sera ouvert à l'industrie au Canada—2438.

Hon. R. Lemieux—D'année en année, nous gaspillons un temps précieux à faire des expériences relativement à la céramique—4329; à la fabrication des minerais et aux différentes méthodes métallurgiques, mais sans obtenir de résultats—2439; si nous avions à Ottawa un institut de technicologie, dont toutes les provinces de la Puissance seraient appelées à bénéficier, nous pourrions dépenser les sommes que nous consacrons à ces fins pour le plus grand avantage du pays en général—2439.

M. Proulx—Fabrication de la tourbe dans le comté de Prescott—2441; plusieurs milliers de tonnes depuis 1912—2441; tourbière est un excellent combustible qui remplace la houille—2441; insiste auprès du ministre afin qu'il accorde tout l'encouragement possible à cette industrie—2441; Gouvernement devrait chauffer les édifices publics au moyen de ce combustible—2441; en cas de disette de houille ou que les prix deviennent extraordinairement élevés, la tourbe constituerait un excellent substitut—2441.

Hon. P. E. Blondin—Gouvernement a dépensé $26,023 à la tourbière du comté de Prescott—2441; Gouvernement a cessé l'exploitation de cette tourbière qui appartient à la Canadian Peat Society—2441; regrette que cette tourbière ait été vendue—2442; surtout à cause de l'outillage—2442; Suède dont la population est de 6,000,000 a dépensé $699,599 à cette fin—2442; Suède emploie, à l'année, cinq experts en industrie tourbière—2442; tourbe est le producteur de gaz le plus économique—2443; département des Mines publie des bulletins qui sont expédiés par tout le Canada et dans les pays européens—2444; on nous en demande de toutes les parties du monde—2444; important de continuer les études et les expériences surtout sur le molybdène et le cuivre—2444; capitalistes pourraient être tentés d'engager leur argent dans l'exploitation de ces richesses—2444; rapport est aussi préparé donnant un court résumé de l'organisation et de l'outillage des différentes usines métallurgiques du Canada—2445; livre de références à l'usage des hommes d'affaires—2445; étude spéciale des calcaires de la province de Québec et de leur utilisation—2445; travaux du même genre dans Ontario en 1916—2445; résultats attendus avec impatience surtout par les fabricants de papier et de

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

MINES ET COMMISSION GEOLOGIQUE—*Fin.*

Hon. P. E. Blondin—Fin.
pulpe de bois—2445; étude et utilisation des sables—2445; important de s'assurer si nous ne possédons pas ici des produits comparables aux sables importés utilisés dans de nombreuses industries—2445; épreuves pratiques des sables bitumineux de l'Alberta—2445; examen de la pierre de construction et d'ornement du Canada—2446; essais des combustibles—2446; essais sur une grande échelle, avec des échantillons provenant de mines en exploitation, dans l'Est et dans l'Ouest, pour déterminer la valeur commerciale des produits—2446; la houillère dont le produit est échantillonné fournit gratuitement l'échantillon, qui pèse près de 30 tonnes—2446; le département paye le transport aux chemins de fer qui accordent des tarifs spéciaux—2446; l'analyse a lieu à Ottawa—2446; travail comprend une enquête sur les moyens employés au Canada pour produire la force motrice, afin de découvrir quel est le combustible qui donnera les meilleurs résultats dans les différentes régions que cette question concerne—2446; si l'on pouvait fonder des écoles techniques en ce pays, elles nous aideraient beaucoup—2447; publications et documents du département sont distribués à toutes les maisons d'éducation—2448.

Hon. R. Lemieux—Traduction faite par des gens qui ne font pas partie du personnel officiel—2449; entendu qu'on ne devait plus faire faire de traduction au dehors—2449.

M. Verville—Plaintes des employés de l'Imprimerie nationale—2452; certains employés travaillent au delà des heures réglementaires—2452; alors qu'il se trouve à Ottawa et ailleurs au Canada un grand nombre d'imprimeurs qui battent le pavé—2452; certains employés travaillent au delà de leurs forces et reçoivent des salaires hors de proportion—2452; méthode de travail cause beaucoup d'aigreur—2453.

MINISTERE DE L'INTERIEUR—TRAITEMENTS.

Hon. W. J. Roche—Beaucoup de fonctionnaires de l'Intérieur se sont enrôlés et sont partis pour le front—678; reçoivent quand même leur traitement—678; un fonctionnaire ne peut s'enrôler qu'avec la permission du chef de son département—678.

Hon. J. D. Hazen—Gouvernement paie la différence entre la solde et les appointements qu'un fonctionnaire reçoit ordinairement—678; si la solde est plus forte que le traitement le département ne donne rien—678.

Sir George Foster—Si un fonctionnaire public est indispensable, il n'obtient pas le consentement pour s'enrôler—679.

Hon. G. P. Graham—Moyen devrait être trouvé pour faire connaître ceux qui sont jugés indispensables—679; ce serait faire disparaître l'idée entretenue par certains

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

MINISTERE DE L'INTERIEUR—TRAITEMENTS—*Fin.*

Hon. G. P. Graham—Fin.
de leurs camarades qu'ils n'ont pas consenti à porter l'uniforme—679; inspection des personnes qui passent la frontière—680; simple formule à signer—680; inspection n'est pas assez sévère dans ce temps particulier—680.

Hon. W. J. Roche—Notre inspection à la frontière est de beaucoup plus rigide qu'elle ne l'était avant la déclaration de la guerre—680.

Sir Thomas White—Canadiens de naissance se sont plaints des formules à remplir à la demande du département de l'immigration—680; je ne considère pas ces formules comme étant une sauvegarde contre l'immigration des inadmissibles—680; l'intérêt public ne demande pas qu'on soumette le public voyageur à des embarras plus ou moins sérieux—680.

M. Sinclair—Règlements plus stricts sont nécessaires dans les circonstances actuelles—681.

MISE EN VIGUEUR DE LA LOI DES GRAINS.

Sir George Foster—Loi présente ce fait fondamental de confier l'administration de la loi des grains à une commission dont le siège est à Fort-William—3342; outre la délivrance de permis et de certificats, le pesage et l'inspection du grain, la commission a le pouvoir de construire des élévateurs—3342; commission en a construit plusieurs—3342; Canada est sous ce rapport un des pays les mieux outillés du monde en comparaison de sa population et de ses ressources—3342; si l'on excepte les Etats-Unis d'Amérique, notre pays tient le premier rang—3342; non seulement quant au nombre et à la capacité des élévateurs et entrepôts, mais aussi quant à leur distribution et situation stratégique dans les différentes parties du pays d'un océan à l'autre, placés comme ils le sont aux principaux endroits de réception du grain—3343; capacité totale des élévateurs à grain dans tout le Canada est de 172,000,000 de boisseaux—3343; inspection de 183,000 wagons contenant 305,000,000 boisseaux de grain, l'année dernière à Winnipeg—3343; plus du double de la quantité inspectée l'année précédente—3343; élévateurs administrés par l'Etat ont une capacité totale de 22,500,000 boisseaux—3343; élévateurs de l'Etat sont les plus modernes au monde—3343; élévateurs d'entreposage occasionnent une dépense de $5,500,000—3344; recettes l'année dernière ont été de $800,000—3344; 496 employés à l'œuvre pendant la saison des affaires—3344; 98 employés permanents—3344; réquisitionnement des grains en novembre dernier—3344; l'abondante récolte a déterminé ce requisitionnement—3344; Gouvernement constamment sur le qui-vive pour appeler l'attention des gouvernements alliés sur les ressources du Canada—3344; sur l'importance de nouer des relations commerciales avec le Canada—3344; 23 novembre Gouvernement canadien reçut

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

MISE EN VIGUEUR DE LA LOI DES GRAINS—*Suite.*

Sir George Foster—Fin.
de la commission des alliés, une commande pour une forte quantité de blé—3344; quelles que fussent les négociations entamées, et les perspectives qui se présentaient, il était impossible de se procurer un seul boisseau de grain, avant la réception de la commande définitive en ce sens—3345; prompte initiative était nécessaire en prévision de la clôture de la navigation sur les lacs—3345; gouvernement britannique n'a pas dicté au Gouvernement canadien le mode à suivre dans l'achat du grain—3345; trois modes d'achat possible—3345; acheter directement des cultivateurs de l'Ouest—3345; impossible d'envoyer un nombre suffisant d'acheteurs—3345; achat par l'entremise des courtiers—3345; aurait fallu payer de fortes commissions—3345; devoir du Gouvernement était d'acheter au meilleur prix possible—3345; Gouvernement décida que le meilleur moyen était de prendre possession du blé en le réquisitionnant—3346; ordre fut donné le 27 novembre—3346; 10,000,348 boisseaux ont été requisitionnés à la tête des lacs—3346; 3,321,458 boisseaux dans les élévateurs de l'Est—3346; prix courant du jour fut payé $1,04⅜ pour la qualité n° 1 Manitoba—3346; quiconque a vu son blé réquisitionné n'a rien perdu de l'argent qu'il avait engagé dans l'achat du grain—3346; la hâte a joué un rôle—3346; il fallait qu'une grande partie du grain fût sortie, dans l'intérêt des nations alliées avant que les lacs fussent gelés et avec les prix les plus bas pour le transport—3346; c'est un facteur qui a aussi influencé le gouvernement pour réquisitionner le blé—3346.

Sir Wilfrid Laurier—Aucun gouvernement ne doit agir ainsi, sauf dans des circonstances extraordinaires—3350; Gouvernement ne doit pas intervenir dans le commerce—3350; nulle part un gouvernement n'a réquisitionné une denrée, sauf pour les besoins immédiats de la consommation—3350; à moins qu'une disette ne fût menaçante—3350; dans le cas actuel il aurait suffit de faire savoir aux alliés que le Canada avait une abondante récolte, et de laisser ensuite la mère patrie et les nations alliées s'approvisionner par les voies commerciales ordinaires—3350; Gouvernement s'est procuré 13,000,000 de boisseaux de blé alors qu'il y en avait 100,000,000 de boisseaux à vendre—3350; quelle raison avait-on de bouleverser le commerce comme il l'a été à ce moment-là—3350; cette conduite n'est pas motivée—3351; tout paraît avoir été fait de façon fort irrégulière—3351; prise d'une telle mesure n'était pas du tout nécessaire—3351; déposer toute la correspondance—3351.

Hon. F. Oliver—Facilités d'entreposage du grain en Canada—3354; la situation qui existe nous amène à nous demander si le Gouvernement a fait preuve d'un bon jugement et s'il a bien servi les intérêts du pays dans le choix des endroits où il a placé les élévateurs—3354; dans la dépense nécessitée par leur construction et dans les résultats généraux de sa politi-

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

MISE EN VIGUEUR DE LA LOI DES GRAINS—*Suite.*

Hon. Frank Oliver—Fin.

que pour les producteurs de grain—3354; gouvernement aurait dû prendre charge des élévateurs de tête de ligne—3354; seul moyen de garder une maîtrise efficace sur le mouvement et la distribution des grains—3354; construit des élévateurs sans plan d'ensemble—3355; but n'a pas été atteint—3355; gouvernement aurait dû en construire à Québec et à Saint-Jean—3355; faire venir le grain pendant l'hiver—3355; cela aurait donné de l'ouvrage à nos chemins de fer—3355; pour n'avoir pas dépensé cet argent où et quand il l'aurait fallu, le grain est resté dans l'Ouest, où nous n'en savons que faire—3355; réquisitionnement du blé—3355; rien, pas plus de ce côté de l'Atlantique que de l'autre, n'autorisait cette mesure, si nous en jugeons par tous les précédents que l'on ait jamais établis—3355; récolte s'offrait à qui voulait l'acheter et la payer—3355; ministère britannique du commerce a envoyé un câblogramme au Canada pour nier toute participation du gouvernement britannique au réquisitionnement de ce blé—3356; déplorable que cette saisie de blé ait eu lieu à la veille de la clôture de la navigation—3356.

M. Wright—Quantité de grain emmagasinée pour le compte des cultivateurs dans les élévateurs de Fort-William n'est jamais très considérable—3358; cultivateurs n'ont rien perdu dans le réquisitionnement du blé—3358; Gouvernement a fait son devoir—3358; s'est conformé aux conditions de la commande—3359; Gouvernement a fait tout ce qui lui était possible de faire—3359; cultivateurs de l'Ouest ont obtenu, en général, un prix plus élevé pour leur grain que si le Gouvernement n'était pas intervenu—3359; en faisant mettre du grain en entrepôt il en a fait hausser le prix, et cette hausse s'est maintenue longtemps, puis le prix est revenu à l'état normal et y est resté—3359.

Hon. A. Meighen—Attaques mal fondées—3360; le Gouvernement, muni de certains renseignements confidentiels, s'est trouvé dans la nécessité d'acheter, à court délai, une grande quantité de blé, avec la probabilité d'avoir à en acheter encore d'autres quantités considérables, dans un avenir rapproché—3360; avons été avisés par des hommes d'affaires bien connus—3360; résultat de la consultation fut que, pour remplir fidèlement nos fonctions d'agent de la commission des Alliés, nous ne pouvions faire autrement que réquisitionner ce blé—3360; dans le cas contraire les immenses profits qui seraient allés à l'intermédiaire, auraient été enlevés aux alliés pour qui nous agissions—3361; pour s'opposer à ce que l'on a fait, il faut ou avoir des raisons d'ordre politique ou bien être intermédiaire, marchand ou spéculateur—3362; si le blé avait été acheté ouvertement, il s'en serait suivi une hausse—3363; spéculateurs n'ont pas encaissé les bénéfices qu'ils eussent faits si les choses s'étaient passées autrement—3363; Gouvernement a aussi donné l'ordre de ne retarder le chargement d'aucun navire ni le départ du grain des éléva-

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

MISE EN VIGUEUR DE LA LOI DES GRAINS—*Suite.*

Hon. A. Meighen—Fin.

teurs de Fort-William—3365; du réquisitionnement du blé il n'en est surgi aucun dérangement appréciable—3365.

M. Turriff—Façon inaccoutumée avec laquelle le Gouvernement a réquisitionné le blé dont les alliés avaient besoin—3367; il y avait dans l'Ouest plusieurs centaines de cultivateurs qui ne voulaient pas vendre leur blé à cette époque—3368; l'avaient expédié à Fort-William dans l'intention de ne le vendre qu'au printemps—3368; le réquisitionnement leur a fait perdre de l'argent—3368; il aurait été facile d'acheter des cultivateurs qui voulaient vendre et de cette façon le Gouvernement se serait procuré du blé à un prix plus bas pour ses clients, les Alliés—3369; aussitôt que le Gouvernement se fut assuré du blé, il entreprit de donner satisfaction aux minoteries et aux commerçants—3369; un grand nombre de petits meuniers ont aussi souffert considérablement de cette façon arbitraire de s'emparer du blé—3370.

M. Martin (Régina)—Contrôle gouvernemental du mouvement des grains a été dans une large mesure établi par l'administration libérale—3372; relativement au réquisitionnement du blé, il aurait fallu en même temps voir aux facilités de transport pour l'expédition de ce grain—3374; sur le blé réquisitionné 7,000,000 de boisseaux sont encore en Canada—3374; la commission des grains, avec son personnel d'agents, aurait pu se procurer ce grain sans payer un sou à l'intermédiaire—3374.

M. Buchanan—Elévateur régional de la ville de Calgary—3375; emplacement inexplicable—3375; aurait dû être placé plus au sud, sur l'embranchement du Nid-de-Corbeau du Pacifique-Canadien—3375; aurait pu servir aux expéditions du grain vers l'ouest et vers l'est—3375; élévateur à Lethbridge aurait favorisé les expéditeurs à l'est de Fort-William—3376; Calgary est l'endroit le moins convenable par rapport à la zone de la culture du blé dans l'Alberta—3376.

Sir George Foster—La plus grande partie du grain qui a été libéré au bénéfice des meuniers de l'Ontario est allée à des établissements qui avaient besoin de 10,000, 20,000 ou 40,000 boisseaux de blé afin de continuer les affaires, fournir du pain à la population de la région et faire honneur aux obligations qu'ils avaient contractées de livrer à leur clientèle une certaine quantité de farine de semaine en semaine ou de mois en mois—3377; construction des élévateure—3378; jamais nous n'avons obéi à des préoccupations d'intérêt politique dans le choix de l'emplacement—3378; l'élévateur de Vancouver—3378; nous sommes partis avec l'idée que, du moment que le canal de Panama serait ouvert à la navigation, nous aurions là une route disponible tout le long de l'année pour l'écoulement de notre blé et des autres produits de l'Ouest sur les marchés de l'Europe, par cette route de Vancouver via le canal de Panama—3378;

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

MISE EN VIGUEUR DE LA LOI DES GRAINS—*Fin.*

Sir George Foster—Fin.
j'ai foi en l'avenir de cette route commerciale, car s'il en était autrement, je n'aurais jamais prêté mon appui au projet de construire un élévateur soit à Calgary, soit à Vancouver—3378; ne nous élevons pas trop contre les élévateurs-entrepôts de l'Ouest, on ne les a pas construits pour une couple d'années seulement, mais en vue de l'avenir—3379.

Monument à madame Latour, à Saint-Jean, N.-B.—3482.

MONUMENT AU ROI ÉDOUARD VII.

Hon. R. Lemieux—Félicite le Gouvernement de cette décision—3480; Montréal a érigé un monument à la mémoire du regretté monarque—3480; l'artiste à qui fut confiée l'exécution de ce monument s'est surpassé en cette circonstance en nous donnant une magnifique statue du vieux roi—3480; heureux d'apprendre que le Gouvernement fédéral a décidé de faire ériger cette statue dans un endroit très central, de façon à ce que la vue de ce monument soit réellement une inspiration pour tous les Canadiens qui vénèrent la France, qui respectent l'Angleterre et qui aiment le Canada et la Couronne britannique—3480.

Hon. R. Rogers—Monument fera honneur à la ville d'Ottawa et au pays tout entier—3480; l'entreprise a été adjugée à M. Allward—3480.

MONUMENT CHAMPLAIN A OTTAWA.

Sir Thomas White—$3,000 pour payer ce qui manquera pour ce monument—3292.

Ministère des Finances et conseil de la Trésorerie—Dépense casuelle—3283.

MINISTERE DU TRAVAIL—LOI CONCERNANT LES ENQUETES DANS LES CONFLITS INDUSTRIELS.

Hon. T. W. Crothers—Les dispositions de la loi des enquêtes dans les conflits industriels sont appliquées à toutes les industries qui fabriquent des munitions de guerre—3721.

MILICE ET DEFENSE—ALLOCATIONS DE SERVICE ACTIF.

Sir Sam Hughes—Résumé de l'œuvre du ministère de la Milice—1405; tâche que nous avons entreprise ne le cède à nulle autre dans l'histoire du Canada—1406; trois grandes entreprises ont été exécutées au Canada—1406; construction du Pacifique-Canadien—1406; du Transcontinental—1406; opérations financières qui se rattachent à la guerre—1406; problème autrement compliqué que les deux premiers—1406; peuple canadien a résolument fait face à la situation—1406; après quelques mois d'instruction les soldats canadiens ont passé les mers—1406; commandes de la milice ont été données sur soumissions—1406; indépendamment de nos prédilections politiques—1406; avons constaté l'existence de trois catégories de prix en matière de guerre—1406; prix en vogue avant la guerre—

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

MILICE ET DEFENSE—ALLOCATIONS DE SERVICE ACTIF—*Suite.*

Sir Sam Hughes—Suite.
1406; légitimes prix du temps de paix—1407; prix de guerre légitimes—1407; prix de guerre exorbitants, fruit de coalitions commerciales—1407; notre système a été de donner un bénéfice juste et légitime—1407; fait l'impossible pour empêcher le gonflement des prix—1407; au commencement de la guerre les compagnies des Etats-Unis, avec lesquelles il fallait traiter, ne voulaient pas s'engager à livrer de produits en vertu de contrats passés au Canada ou tous autres pays belligérants—1407; fallait stipuler que les effets seraient livrés à quelque personne non belligérante aux Etats-Unis—1407; qui transférerait alors ces marchandises au Canada ou à la Grande-Bretagne—1407; j'ai choisi le colonel J. Wesley Allison à titre de conseiller, de guide, de mentor dans les diverses questions se rattachant à la guerre qu'il nous faudrait régler—1407; homme absolument désintéressé et d'une parfaite intégrité—1407; par suite d'un arrangement avec le ministre des Douanes, ces marchandises entrèrent directement au pays puis furent expédiées à destination en Angleterre ou à nos camps canadiens—1407; achat des pistolets automatiques et des revolvers Colt—1407; commission de 10 p. 100 a été payée sur les revolvers du même genre en 1909 et 1910—1408; en 1914 il n'y a eu aucune commission—1408; c'est l'arme dont on se sert dans les tranchées—1408; Gouvernement a obtenu le plus bas prix payé par un gouvernement—1408; Canada a payé le même prix que les pays qui achètent 200,000 de ces revolvers—1408; gouvernement anglais demanda d'acheter des cartouches—1409; maisons américaines demandaient $37.50 à $42 par mille—1409; grâce à l'influence du colonel Allison nous avons obtenu les cartouches à $33 le mille—1409; colonel Allison a constamment refusé d'accepter la moindre commission relativement à tous les achats qu'il a effectués—1409; a aussi épargné des centaines de milliers de dollars au pays dans l'achat des camions automobiles—1409; m'a enseigné comment il faut s'y prendre pour obtenir les prix du gros—1410; sur 476 camions nous avons économisé une somme globale de $1,066,240—1410; ce que l'on appelle le système Hughes—1410; Allison a pu économiser $1,600,000 sur les achats que le Canala a fait aux Etats-Unis pour $5,814,056—1410; question des fusées—1410; en 1914 pas une seule compagnie canadienne ne put se décider à entreprendre la fabrication de ces articles de première nécessité—1410; avant la guerre le prix de la matière première était de $1.90—1411; après la déclaration de la guerre les manufacturiers demandaient $6 la pièce—1011; colonel Allison réussit à faire baisser les prix à $5.10, puis plus tard à $4.90—1411; prix le plus bas, qu'aucune compagnie américaine ait jamais chargé au gouvernement anglais—1411; grâce à une organisation systématique le prix fut ensuite réduit à $4.25—1411;

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

MILICE ET DEFENSE—ALLOCATIONS DE SERVICE ACTIF—*Suite.*

Sir Sam Hughes—Fin

réalise une économie de $1,600,000 pour le gouvernement anglais—1411; pelle qui a servi au creusement des tranchées pour nos soldats—1412; fut inventée aux manœuvres suisses de 1912—1412; c'est de cette pelle que se servent les Français, les Prussiens et les Anglais—1412; prix a été réduit à $1.35—1412; aucun droit d'invention n'a été payé—1412; valeur du fusil Ross—1412; Canadiens armés du fusil Ross, ont tenu à Saint-Julien comme jamais des soldats n'ont tenu dans aucune guerre—1413; deux régiments anglais, armés de Lee-Enfield ont été obligés de se retirer après avoir tiré à peine quelques coups, parce que leurs fusils étaient bloqués—1413; à Festubert, la troupe canadienne avec le fusil Ross a accompli le seul progrès qui a été fait sur toute la ligne—1413; baïonnette Lake donne aussi entière satisfaction—1414; texte du rapport du colonel R. A. Helmer, directeur de la mousqueterie—1414; à Saint-Julien 2,000 Canadiens ont pénétré dans un bois où il y avait 7,000 Allemands—1414; mille Allemands seulement en sont sortis vivants—1414; fusil Ross n'a jamais été mis de côté—1414; aussitôt que nous aurons des fusils Ross en quantités suffisantes, toutes les troupes canadiennes en seront munies—1414; le recrutement—1415; ordre fut donné à tous les officiers recruteurs de prendre du service dans un des bataillons d'outremer, ou de se retirer—1415; écoles d'instruction—1415; plusieurs regrettent de n'avoir pas commencé pendant leur jeunesse à s'exercer au maniement des armes—1415; l'instruction militaire forme de meilleurs hommes—1415; promotions dans l'armée—1415; s'il y a des faveurs à accorder, c'est aux jeunes gens qui sont au front—1415; soldats rendus en Angleterre n'ont pas droit à plus d'égards que ceux qui sont encore au Canada—1415; promotions ont lieu sur la proposition du chef de corps—1416; nous n'intervenons en aucune façon—1416; l'enrôlement au Canada—1416; 263,114 soldats et 10,468 officiers—1416; pour les marchandises fournies à la milice il n'y a pas de liste de fournisseurs attitrés—1416; toujours refusé de se laisser influencer par le favoritisme ou les motifs politiques—1417; avons réalisé le programme que nous nous étions tracé pour l'instruction de nos volontaires—1418; volontaire bien discipliné vaut mieux que le soldat dont l'instruction laisse à désirer—1418.

M. Carvell—Favoritisme existe à la milice—1418; certaines personnes ont été inscrites sur la liste des fournisseurs sur l'ordre du ministre—1419; contrats des jumelles et des pansements pour les soldats—1419; achat de chevaux—1420; façon dont on achète le bois—1426; on ne peut rien acheter qui se rapporte aux approvisionnements de guerre, sauf si l'on tient compte du favoritisme politique—1421; distribution des faveurs ministérielles va jusqu'à donner des commissions de lieutenants—1421; le colonel Allison—

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

MILICE ET DEFENSE—ALLOCATIONS DE SERVICE ACTIF—*Suite.*

M. Carvell—Fin.

1422; ministre a essayé de laver le colonel Allison de tout soupçon de malversation—1422; aurait mieux fait d'attendre qu'une accusation fut portée contre le colonel avant d'entreprendre sa défense—1422; achats de vêtements pour les soldats—1422; prix changé sur les étiquettes—1423; échantillons portés dans le bureau du colonel Allison—1423; but était de tromper le Gouvernement canadien—1423; achat des revolvers Colt—1423; gaspillage de milliers de dollars—1423; colonel Allison a payé $18.50 ce qu'il aurait dû avoir pour $15.05—1423; président de la compagnie Colt a juré qu'il avait fait un présent au colonel Allison—1424; dans toutes les opérations du ministère de la Milice on est sûr que le colonel Allison est là—1424; fusil Ross—1425; j'ai appuyé le projet de fabriquer des fusils au Canada—1425; ministre aurait pu pousser davantage la fabrication au Canada de munitions de guerre—1425; Gouvernement possède à Québec de splendides ateliers qui auraient pu être utilisés—1425; témoignages de soldats—1426; pour le tir en embuscade, le fusil Ross est très recherché à cause du viseur—1426; pour l'action le fusil Ross est abandonné pour le Lee-Enfield—1426; bien aise d'apprendre que tout l'embarras tient aux munitions—1426; après la guerre, le Canada sera doté d'un système de milice tout autre que celui existant par le passé—1427; devra être, mis sur une base différente de ce qu'il a été depuis cinq ans—1429.

M. Copp—Achat du foin—1430; libéraux n'ont pas seulement eu la chance de faire une seule soumission—1430; affaires sont administrées au point de vue du parti—1430; entrepreneur pour le foin n'a eu la commande qu'à la condition expresse de ne pas acheter une seule balle de foin aux libéraux—1430.

M. Bradbury—Canada a déjà été appelé à participer à d'autres guerres—1431; lors de la guerre des Boers les conservateurs n'ont pas eu d'entreprises pour équipper les troupes canadiennes—1431; dans le cas actuel presque toutes les fournitures du premier contingent out été vendues par des libéraux—1431; le 108e régiment de Selkirk—1431; casernes qu'il occupe ont été louées d'un libéral—1431; amélioration de cette propriété—1431; politique est restée étrangère au choix des officiers dans l'Ouest—1432.

M. Kyte—Il existe une liste de favoris dans le département de la Milice—1432; liste contient environ huit mille noms—1433; aucune comparaison entre cette guerre et celle des Boers—1433; dans le cas des Boers les contribuables du Canada n'ont rien eu à payer pour notre participation à la guerre—1433; aujourd'hui ces mêmes contribuables ont le plus grand intérêt à surveiller les dépenses de la présente guerre—1433; un millier de Canadiens ont pris part à la guerre sud-Africaine—1433; dans la guerre actuelle le premier ministre veut envoyer 500,000 hommes—

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

MILICE ET DEFENSE—ALLOCATIONS DE SERVICE ACTIF—*Suite.*

M. Kyte—Fin.
1433; recrutement dans la Nouvelle-Ecosse—1433; c'est avec une légitime fierté que je constate que depuis quelques jours, aucune partie du pays n'a fourni plus de volontaires à l'armée que la province de la Nouvelle-Ecosse—1433.

M. McKenzie—Situation est changée depuis la guerre—1436; on ne fait pas de distinction de parti lorsqu'on demande des souscriptions—1436; soldats grits sont aussi patriotes et courageux que les soldats torys—1436; on devrait diviser les faveurs également à ceux qui y ont droit—1436.

M. Douglas—Recrutement du 151e bataillon—1439; officiers n'ont nullement voix au chapitre dans le choix de leurs capitaines et lieutenants—1439; chacun de ces derniers doit au préalable recevoir un certificat de M. Crawford, le député local d'Edmonton-sud—1439; nul subalterne ne peut obtenir de commission soit dans le 138e, soit dans les anciens bataillons du 57e et du 66e, sans avoir au préalable été pistonné par M. Percy Abbot, un des dispensateurs des faveurs à Edmonton—1439; major De Blois Thibaudeau se plaint qu'on lui refuse l'autorisation de recruter un bataillon canadien-français dans le district d'Edmonton—1439; télégrammes sur ce sujet—1439; sir Sam Hughes a répondu qu'il n'y a pas assez de Canadiens français pour former une compagnie encore moins un bataillon dans la région indiquée—1440.

M. Martin (Regina)—Aucune soumission publique n'a été demandée à Regina depuis août 1914 pour les fournitures aux soldats—1440; des hommes d'affaires de la ville de Regina qui contribuent des centaines de piastres à de multiples caisses patriotiques, ne purent obtenir de commandes pour la valeur d'un seul dollar du ministère de la Milice—1441; vol de foin et d'avoine dans la ville de Regina—1442; preuve à l'enquête Davidson—1442; enquête aurait dû aller plus loin—1442; Gouvernement payait 60 cents le minot d'avoine qui valait 48 à 50 cents—1442; dénoncer le favoritisme qui existe non seulement à la milice mais dans chacun des départements—1443.

M. Middlebro—Dans le comté de Grey-nord au cours de la guerre il fut accordé sept commandes—1443; une seule a été obtenue par des conservateurs—1443.

M. Boulay—Surpris d'entendre l'opposition se plaindre du patronage dans le département de la Milice—1443; les années dernières, je me suis plaint, mais précisément parce qu'on ne favorisait pas assez les conservateurs—1443; donnait trop à nos adversaires au détriment des conservateurs—1443; camp militaire de Rimouski a été transporté à Lévis—1444; temps que nous traversons sont difficiles 1444; dans l'administration de son département, le ministre s'est montré à la hauteur de la situation—1444; n'hésite pas à déclarer que du côté de nos adversaires,

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

MILICE ET DEFENSE—ALLOCATIONS DE SERVICE ACTIF—*Fin.*

M. Boulay—Fin.
il n'y a pas ici, un homme capable de le remplacer—1444.

M. Sinclair—Remontes devraient être achetées par les autorités canadiennes—1446; département de la Milice et non des agents anglais, devrait s'occuper de cette question—1446; cultivateurs de l'est de la Nouvelle-Ecosse n'ont pas eu l'occasion de vendre leurs chevaux—1446.

M. Hughes (King, I.P.-E.)—Gouvernement aurait pu s'entendre avec les gouvernements anglais et français pour éviter toute confusion dans les achats—1446; gouvernement anglais a acheté 500,000 chevaux aux Etats-Unis, pour lesquels il a payé $125,000,000—1446; cultivateurs ne peuvent plus vendre leurs chevaux—1446.

M. Pardee—Il y a dans Ontario des milliers de chevaux qui pourraient servir à la guerre—1448; ces chevaux valent ceux qu'on peut se procurer dans toute autre partie du monde—1448.

M. Robb—Si les Anglais ont perdu confiance dans les chevaux canadiens, c'est qu'on les fit acheter par des gens qui ne s'y entendaient d'aucune façon—1449; achetèrent de vieilles rosses, qui ne pouvaient servir—1449; des centaines de mille chevaux ont été expédiés des Etats-Unis par voie du Canada—1449.

M. McLean (Queen, I.P.-E.)—Chevaux qu'on a achetés dans les Provinces maritimes étaient d'aussi bonnes bêtes qu'on pouvait acheter dans un pays quelconque—1450.

Hon. C. Murphy—Vente de chevaux à la commission française de remonte—1451; ingérence d'entremetteurs entre le Gouvernement et le cultivateur—1452; agents désignés par le Gouvernement fédéral n'entendaient rien à ce commerce—1452; mécontement chez les cultivateurs—1452.

MONTREAL—NOUVEL EDIFICE DU REVENU.

Hon. R. Lemieux—Serait malheureux de détruire le vieil édifice—2957; c'est un des plus beaux souvenirs de Montréal—2957; situé sur un terrain historique—2957.

Hon. R. Rogers—Prendra soin de le conserver—2957; nous trouverons à l'utiliser de quelque façon pour un service administratif—2957.

M Turriff—Classification des différents édifices publics—2957; localité qui n'a pas une population de 5,000 âmes ne devrait pas avoir un édifice public—2958; deux côtés de la Chambre feraient bien de s'entendre sur une politique définie à cet égard—2958.

MONTREAL—NOUVELLE CASERNE.

Hon. R. Lemieux—Crédit de $100,000 pour une caserne sur le "champ de course de Bel-Air, Lachine"—2956; terrain couvre 134 acres—2956.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

MONTREAL—STATION POSTALE "G".

Hon. R. Rogers—Crédit $50,000—2956; station postale dans la partie nord de la division Saint-Laurent de Montréal—2956.

MONTREAL—STATION POSTALE "A".

Hon. R. Rogers—Crédit de $125,000 pour acquitter la balance due sur l'immeuble de l'hôtel Carslake—2956; cour d'échiquier a fixé le coût à $288,000—2956.

MONTREAL—BUREAU DE POSTE GENERAL.

Hon. R. Rogers—$28,000 pour parachever le paiement de la réclamation de l'entrepreneur; montant de l'arbitrage $24,744—2955; M. Joseph Bourque, entrepreneur—2955.

Mont-Laurier—Edifice public—2955.

Moosejaw—Ligne télégraphique de Wood-Mountain—3803.

Murray-Bay—Réparations au quai—3323.

NAPANEE—SALLE D'EXERCICES.

Hon. R. Rogers—Coût $60,000—2967.

New-Westminster—Edifice public, fournitures, etc.—3009.

NOMINATION DE M. CROSSLEY SHERWOOD.

M. Turriff—Ce crédit de $1,600 devrait être supprimé—4264; commis du service parlementaire—4264; M. Sherwood n'a pas passé l'examen et n'est pas éligible à un emploi permanent—4264; lettre de M. Wm Foran, secrétaire de la commission du service civil—4264; aux examens M. Sherwood n'a pas réussi à obtenir le nombre de points requis—4264; aux termes de la loi sur le personnel, M. Sherwood n'a pas les qualités requises pour obtenir de la commission du service civil le certificat dont il a besoin—4264; ce jeune homme tient un établissement de commerce très prospère à Ottawa—4264; d'autres qui ont réussi dans leurs examens seraient bien aises d'accepter cet emploi—4265; lettre du greffier à M. l'Orateur—4265; autre correspondance à ce sujet—4266; dans l'intérêt de l'administration ce crédit devrait être éliminé—4266.

Hon. R. Rogers—Position exige de son titulaire des connaissances spéciales—4266; M. Sherwood remplit ces fonctions à la satisfaction de toute la députation—4266; on voit dans cette nomination une intervention politique; mais M. Sherwood n'a pas eu à se servir d'influence politique—4266; ses aptitudes pour cette charge justifient amplement la proposition de l'Orateur au ministre des Finances—4266; lettre de M. Colwell, chef de M. Sherwood—4267.

Sir Wilfrid Laurier—Nous avons une loi sur le personnel. Je demande seulement que cette loi soit observée envers et contre le personnel—4268; nominations devraient être faites conformément à la loi que nous avons posée à ce sujet—4268; cette nomination est une exception à la loi sur le personnel. Elle a été faite à la

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

NOMINATION DE M. CROSSBY SHERWOOD—*Suite.*

Sir Wilfrid Laurier—Fin.

demande de monsieur l'Orateur, et j'appelle l'attention de la Chambre sur la manière dont elle a été faite—4268; ne peut comprendre qu'on puisse laisser de côté la loi du service civil, et que, pour une raison ou pour une autre, on puisse se mettre au-dessus de cette loi et obtenir un emploi du parti au pouvoir—4269; je ne crois pas que des nominations aient été faites dans de pareilles circonstances par l'ancien gouvernement—4269.

Sir Thomas White—Il serait impossible de nommer cet homme à la charge qu'il occupe sans l'autorisation du Parlement—4270; si donc la Chambre donne son approbation à ce crédit, la loi sur le personnel se trouve abrogée quant à cela, mais c'est que le Parlement y aura consenti—4270; c'est pourquoi je ne saurais être d'opinion qu'une irrégularité soit commise—4270; c'est un cas exceptionnel qui se présente, le cas d'une personne absolument compétente, mais incapable, je le présume de passer un examen—4270; ce qui a été fait ici a eu lieu cinquante ou cent fois depuis 1908—4270.

M. l'Orateur—Serait-il possible que M. Sherwood, qui remplit son devoir ici le matin, l'après-midi et le soir puisse se préparer pour l'examen du service civil?—4272; je soumets cette considération à la Chambre et je pense que tout député qui désire être juste, admettra qu'il ne serait pas facile à M. Sherwood de se préparer à l'examen—4272; l'Orateur est responsable de la bonne administration de ce département. Voici un homme qui est parfaitement compétent. Ses fonctions sont très importantes—4272; je crois que c'est une chose qui peut être décidée par les membres de la Chambre aussi bien que par la commission du service civil—4272.

Hon. Wm Pugsley—Une nomination comme celle-là est de nature à décourager des centaines de fonctionnaires publics qui ont subi des examens préliminaires, mais qui ne peuvent être promus et voir augmenter leur traitement de $900, sans subir de nouveaux examens et être proposés par leurs chefs de service—4273.

M. Sinclair—Loi de 1908, engagement d'experts—4273; 220 ont été nommés en vertu de l'article 21—4273; nombre alarmant—4273.

Hon. G. P. Graham—Gouvernement devra ou faire abroger la loi du service civil ou la respecter davantage—4276; si elle ne doit pas être applicable au personnel de la Chambre mieux vaut la modifier et décréter qu'elle ne vise point les fonctionnaires de la Chambre—4276.

M. Turriff—L'expédition en Colombie Anglaise par voie du canal de Panama—4277; les règlements actuellement en vigueur font semble-t-il, qu'il est à peu près impossible de transiter les marchandises, à moins d'avoir à New-York un représentant de la douane canadienne pour veiller à leur transbordement sur les navires

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

NOMINATION DE M. CROSSBY SHERWOOD—*Suite.*

M. Turriff—Fin.
qui doivent leur faire passer le canal—4277; non seulement le canal de Panama est nécessaire pour le transport des marchandises fabriquées dans l'Est et utilisées en Colombie-Anglaise, mais il mettra les marchands de villes du littoral dans une bien meilleure posture pour faire l'exportation en Chine, au Japon et dans beaucoup d'autres pays—4277; les exporttateurs et les consommateurs de la Colombie-Anglaise peuvent acheter des marchandises américaines, en acquitter les droits de douane, et les faire rendre à Vancouver à beaucoup meilleur marché qu'ils peuvent acheter les marchandises canadiennes qui leur arriveraient par voie ferrée sans payer de douanes—4280; tant que cet état de choses existera, le mécontentement sera inévitable dans la Colombie-Anglaise, et l'on verra s'accentuer un certain sentiment d'inimitié, qui existe déjà entre l'Est et l'Ouest—4280.

Hon. J. D. Reid—Privilèges de transit entre le Canada et les Etats-Unis—4282; placer un agent à New-York qui verrait à ne pas laisser porter par des navires américains, mais par des navires anglais seulement, les marchandises destinées à la Colombie-Anglaise ou à des ports canadiens serait une cause probable de difficultés avec les Etats-Unis—4282; affaire bien difficile à arranger—4283; s'il doit y avoir des communications par eau, par voie du canal de Panama, entre l'Est et l'Ouest canadiens, on devrait établir une ligne de steamers dont les points de départ seraient Montréal et Québec en été, et Saint-Jean et Halifax en hiver—4284; l'heure n'est pas venue d'aborder pareil sujet—4284.

M. Boivin—Cas de Albert Ernest Lagrange, de Frelighsburg—4284; acheta un chargement de porcs—4284; sans le savoir il y avait dans le wagon trois ou quatre porcs qui avaient été importés des Etats-Unis et sur lesquels les droits n'avaient pas été payés—4284; wagon fut saisi—4284; M. Lagrange donna son chèque pour $1,600 et ensuite on découvrit que les porcs avaient été passés en contrebande par Pierre Larose, de Frelighsburg—4284; ceci se passait en 1913 et M. Lagrange attend encore le remboursement de son argent—4285; département refuse de lui rembourser—4285.

Hon. J. D. Reid—D'après mes renseignements notre homme faisait depuis les années une pratique d'acheter des animaux américains, au grand désavantage de nos cultivateurs canadiens et au grand détriment du revenu public—4286; de plus, quoi qu'il sût que le ministère de l'Agriculture avait défendu l'importation de porcs américains, il en faisait une pratique depuis des années, au risque de propager le choléra des porcs et d'autres épidémies chez les animaux canadiens—4286; amende sévère—4286; ce marchand n'a pas voulu déclarer sous serment que c'était le seul cas d'entrée de porcs en contrebande qu'il connût—4286; je crois

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

NOMINATION DE M. CROSSBY SHERWOOD—*Fin.*

Hon. J. D. Reid—Fin.
qu'il s'en est tiré à bien bon marché—4286.

NORD-CANADIEN—PRET NE DEVANT PAS EXCEDER $15,000,000.

M. Knowles—Nous assurerons le succès de l'exploitation de nos chemins de fer en développant le pays, surtout l'Ouest—4112; grandes ressources—4112; l'année dernière les 15,000,000 d'acres en culture dans l'Alberta et la Saskatchewan ont produit plus de $300,000,000—4112; d'après ces données, le rendement total le toute la terre arable comprise dans ces provinces eût été de $3,900,000—4112; la guerre terminée, nous aurons une dette énorme, peut-être $2,000,000,000 dont l'intérêt sera d'au moins $50.000,000 par année—4112; voilà donc 175,000,000 d'acres qui auraient produit, en une année, quatre fois plus que l'équivalent de cette énorme dette de guerre—4112; des charges spéciales devraient être imposées aux propriétaires des terres inexploitées—4113; jusqu'à ce que ces dernières fussent mises en culture—4113; spéculateurs les détiennent pour bénéficier de la plus-value que leur donnera le travail des autres—4113; si jamais l'institution d'une commission pouvait être justifiée, ce serait celle qui nous enseignerait le moyen de livrer à l'agriculture les vastes régoins qui appartiennent à la couronne—4113; après la guerre, 175,000 ou 200,000 soldats nous reviendront; un très grand nombre d'entre eux seront aptes aux travaux des champs—4113; pas de raison pour ne pas imposer une taxe sur les compagnies et les particuliers qui gardent des terrains en réserve, et je ne vois pas pourquoi, non plus, on n'emploierait pas cet argent pour exploiter les domaines de la couronne—4113.

Hon. W. J. Roche—Il est vrai que de grandes étendues sont encore inexploitées, mais il ne faut pas oublier qu'une grande partie de ces terrains est déjà concédée et n'appartient plus à la couronne—4114; dans les premiers temps de la Confédération, il fallait absolument offrir des avantages exceptionnels pour encourager la construction de chemins de fer dans l'Ouest et il en est résulté que de vastes étendues de terrain ont été aliénées—4114; la question d'obliger tous les propriétaires à mettre leurs terres en culture est très importante, et relève directement des autorités provinciales—4114; nous devrions remuer ciel et terre afin d'engager les immigrants à s'établir sur des terres—4115; après la guerre nous aurons une forte immigration, bien que je ne garantisse pas qu'elle ressemblera à celle que nous avons tâché d'attirer, c'est-à-dire à une immigration d'agriculteurs—4116; question à l'étude par la commission du développement économique—4116.

M. Turriff—Nul ne doute qu'après la guerre, le Canada aura une dette colossale et une grosse somme à payer annuellement pour

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

NORD-CANADIEN—PRET NE DEVANT PAS EXCEDER $15,000,000—*Suite.*

M. Turriff—Fin.
le service des intérêts et du fonds de remboursement—4116; il est aussi incontestable que nous diminuerons d'autant l'amortissement de cette dette, si nous pouvons ajouter à notre population—4116; ainsi, si la population du Canada se double pendant les dix prochaines années, nos paiements par tête seront diminués de moitié—4116; coloniser la partie septentrionale de la Saskatchewan—4116; au lieu de dépenser annuellement une somme considérable d'argent pour des bâtiments publics et autres travaux publics dans tout le pays, le Gouvernement devrait commencer à accorder, disons, $1,000,000 par année augmentant graduellement ce chiffre jusqu'à concurrence de $5,000,000 à $10.000.000 chaque année et charger un certain nombre de personnes de l'achat de bestiaux .donnant à des colons de deux à dix bestiaux selon leurs aptitudes respectives—4117; l'Etat demanderait au colon le plein prix du bétail rendu chez lui, mais sans intérêt durant trois ans puis durant une couple d'années demanderait l'intérêt—4117; et lorsqu'il aurait été en possession du bétail durant cinq ans, le colon aurait à payer un certain pourcentage du prix—4117; à la fin de dix ans, il aura remboursé au Gouvernement le prix du bétail plus 5 ou 6 p. 100 d'intérêt selon le taux auquel l'Etat pourrait emprunter l'argent—4117; de cette façon, des milliers et des dizaines de miliers de colons dans cette partie du pays vivraient avec cette industrie, et à l'expiration des dix ans pourraient rembourser l'Etat, leurs troupeaux s'étant accrus après trois ou quatre ans—4117.

Hon. Wm Pugsley—Un amendement—4118; avant de faire ce prêt le Gouverneur en conseil demandera à la compagnie de donner une option pour acquérir en aucun temps dans les limites de cinq ans les voies ferrées et autres, propriétés de la compagnie et de toutes autres voies ferrées et propriétés comprises dans la compagnie du Nord-Canadien à tel prix qu'il semblera juste au Gouverneur en conseil dans les circonstances—4118.

M. le Président—Le comité ne peut attacher au vote d'un crédit aucune condition ni expression d'opinion—4122; les pouvoirs du comité sous ce rapport sont tellement circonscrits qu'il semble que la Chambre elle-même ne puisse donner au comité des subsides l'ordre ni l'autorisation de proposer un tel amendement—4122; l'amendement de M. Pugsley est irrégulier—4122.

Hon. Wm Pugsley—Je m'incline de bonne grâce devant votre décision—4122; mon but se trouve atteint par la simple représentation de cette motion—4122; j'espère que l'idée que j'ai essayé d'exprimer dans l'amendement ralliera l'approbation du Gouvernement—4122; l'opinion publique au Canada se prononce de plus en plus fortement en faveur de la nationalisation de ce réseau—4123; quand ce prêt de $15,000,000 aura été ratifié, la compagnie

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

NORD-CANADIEN—PRET NE DEVANT PAS EXCEDER $15,000,000—*Suite.*

Hon. Wm Pugsley—Fin.
aura obtenu $70,000,000 à $80,000,000 de l'Etat à des conditions qui démontrent que, sans le concours financier de l'Etat, elle serait tombée en déconfiture—4123; Gouvernement devrait prendre une option de la compagnie ou se faire concéder le droit d'achat—4123; sir W. Mackenzie et sir Donald Mann ont droit à beaucoup d'éloges pour la clairvoyance dont ils ont fait preuve—4123; ont droit à une aide légitime—4123; Gouvernement doit les traiter avec équité—4123.

M. Bennett (Calgary)—Devrait s'efforcer d'empêcher qu'une loi de ce genre fût présentée durant les derniers jours de la session—4124; Chambre n'a pas eu assez de loisir pour étudier cette affaire sous toutes ses faces—4124; la situation—4124; Canada est l'un des plus grands pays qui existe au monde—4124; population moins de 8,000,000 âmes—4125; possédons plus de 35,000 milles de voies ferrées—4125; n'existe que quatre pays au monde qui possèdent un plus long parcours de voies ferrées que le Canada—4125; ce sont les Etats-Unis d'Amérique, les Indes anglaises et les empires d'Allemagne et de Russie—4125; en fait de chemins de fer, nous occupons donc le cinquième rang parmi les nations de l'univers—4125; l'importance du problème que nous devons envisager—4125; nous possédons pour ainsi dire quatre grands réseaux de voies ferrées au Canada—4125; il existe encore dans les provinces du littoral plusieurs petites lignes qui appartiennent encore à des particuliers, et dont l'acquisition ne coûterait pas cher au pays—4125; nous devrions acheter ces embranchements avant de songer à faire l'acquisition de toutes les autres voies ferrées—4125; le Transcontinental national qui a coûté jusqu'à présent $152,000,000 au pays, a été construit surtout pour des fins politiques—4127; nous n'avions pas un réel besoin du Grand-Tronc-Pacifique tel qu'il a été construit et il n'y avait pas plus de raison d'entreprendre la construction du Nord-Canadien et du Transcontinental-national qu'il y en aurait d'instituer une chambre des lords au Canada—4127; je suis encore à me demander comment il se fait que des hommes d'affaires, des hommes de calcul, mûris par l'expérience, ont pu concevoir un pareil projet—4127; nécessité de l'entreprise du Nord-Canadien n'a jamais été clairement expliquée—4127; si j'eusse été dictateur en 1911 j'aurais suspendu la construction du Nord-Canadien à l'est des Grands lacs—4128; voie du Transcontinental sur une distance de plusieurs milles doit être enlevée et reconstruite dans un autre endroit où elle aura quelque utilité—4128; Gouvernement devrait voir à ce que tout prêt consenti à ces lignes soit recouvrable à démande—4131; cela implique la haute main absolue sur la situation—4132; que cette condition soit imposée, pour sauvegarder le crédit public du Canada—4132; l'administration du Nord-Canadien ne devrait plus demeurer aux mains de ceux qui ont créé

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

NORD-CANADIEN—PRET NE DEVANT PAS EXCEDER $15,000,000—*Suite.*

M. Bennett (Calgary)—Fin.
la situation actuelle, mais qu'elle soit confiée à des hommes qui auront le devoir de répondre aux besoins du trafic de l'Ouest canadien et veilleront à ce que l'argent ne soit pas détourné de son affectation—4134; qu'on ne commence pas de nouveaux travaux qui grèvent le réseau de trop gros frais—4134; création d'une commission compétente, dans le but de constater tous les faits se rattachant à ce réseau et à d'autres entreprises—4134; si on crée pareille commission, il faut le faire avant juin, parce qu'il ne lui reste que les mois de juin, juillet, août et de septembre pour faire sa besogne—4134; faudrait choisir les titulaires en dehors du Canada. A mon avis, li serait impossible de trouver au pays des hommes qui ne se laisseraient pas plus ou moins influencer par les conditions et les circonstances locales, ou qui envisageraient la question d'un œil désintéressé et présenteraient un rapport de nature impartiale pouvant servir de base à notre initiative—4134.

Hon. G. P. Graham—Ce que je tiens à avoir ce sont les actions de la compagnie, non pas tant à cause de ce qu'elles rapportent mais à cause du contrôle qu'elles assurent à leur détenteur sur les opérations—4142; grâce à ce moyen, le pays, par l'entremise de son Gouvernement, aura la haute main sur toute décision qui sera prise—4142; insister auprès du Gouverneur en conseil pour qu'il inclût cela dans les conditions qu'il a le pouvoir d'imposer, lorsqu'il devra accorder cette aide—4142; nationalisation des chemins de fer—4142; cette perspective ne m'effraie nullement—4142; mais si je l'opérais, je nationaliserais tous les chemins de fer et non pas une partie seulement—4142.

Sir Thomas White—Disposition statutaire qui est encore en vigueur—4144; au cas de défaut de la part de la compagnie du chemin de fer, le Gouvernement, bien loin d'être pris à la gorge par la compagnie, peut demander que les directeurs du réseau du chemin de fer du Nord-Canadien se démettent de leurs fonctions—4144; et les remplacer par de nouveaux directeurs, et prendre l'absolue haute main sur le réseau du chemin de fer du Nord-Canadien—4144; le conseil ainsi nommé peut forclore le droit de réméré, ainsi que le Parlement peut en décider, dans les intérêts de la population du Canada—4144; nous avons autant de pouvoirs que si nous possédions toutes les actions du Nord-Canadien et de ses compagnies filiales—4144; le Gouvernement ne désire pas dans le moment administrer le réseau du Nord-Canadien, parce qu'il lui faudrait voir aussi à payer ses dettes et administrer ses finances—4145; la proposition du Gouvernement est de venir en aide à la compagnie du Nord-Canadien et à celle du Grand-Tronc-Pacifique, en leur prêtant la plus petite somme qui sera nécessaire pour leur permettre de subsister pendant la présente guerre—4145; c'est une mesure temporaire dont l'objet est de maintenir leur crédit à flot, jusqu'à ce que nous puissions faire l'enquête dont j'ai parlé—4145; jusqu'à ce que nous soyons renseignés sur toute la situation de la compagnie suffisamment pour nous permettre de substituer à ces moyens temporaires une politique permanente qui, nous l'espérons, résoudra toute la question des chemins de fer—4145; le Gouvernement fera une enquête complète dans la situation des chemins de fer—4145; c'est la meilleure chose à faire dans les circonstances présentes—4145; cette situation est excessivement compliquée et est un des problèmes les plus importants que le Canada ait jamais eu à résoudre—4145; le Gouvernement demandera l'opinion d'experts, et lorsque nous l'aurons, nous serons en état d'agir—4145; dans l'intervalle, le fait que ce prêt sera à demande, nous rend maîtres de la situation—4145; à la conclusion de la paix enfin, nous serons probablement en face d'une dette de un billion de dollars—4153; si, en temps de paix, ce serait déjà une colossale entreprise que de nationaliser les chemins de fer canadiens, à plus forte raison serait-ce une tâche gigantesque en temps de guerre—4153; cependant, il est absolument nécessaire que nous fassions face à la situation, il est absolument nécessaire que nous mettions un terme à cette coutume qu'ont prises ces deux compagnies de venir chaque année evant le Parlement pour demander des secours—4153.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

NORD-CANADIEN—PRET NE DEVANT PAS EXCEDER $15,000,000—*Fin.*

Sir Thomas White—Fin.
tenir leur crédit à flot, jusqu'à ce que nous puissions faire l'enquête dont j'ai parlé—4145; jusqu'à ce que nous soyons renseignés sur toute la situation de la compagnie suffisamment pour nous permettre de substituer à ces moyens temporaires une politique permanente qui, nous l'espérons, résoudra toute la question des chemins de fer—4145; le Gouvernement fera une enquête complète dans la situation des chemins de fer—4145; c'est la meilleure chose à faire dans les circonstances présentes—4145; cette situation est excessivement compliquée et est un des problèmes les plus importants que le Canada ait jamais eu à résoudre—4145; le Gouvernement demandera l'opinion d'experts, et lorsque nous l'aurons, nous serons en état d'agir—4145; dans l'intervalle, le fait que ce prêt sera à demande, nous rend maîtres de la situation—4145; à la conclusion de la paix enfin, nous serons probablement en face d'une dette de un billion de dollars—4153; si, en temps de paix, ce serait déjà une colossale entreprise que de nationaliser les chemins de fer canadiens, à plus forte raison serait-ce une tâche gigantesque en temps de guerre—4153; cependant, il est absolument nécessaire que nous fassions face à la situation, il est absolument nécessaire que nous mettions un terme à cette coutume qu'ont prises ces deux compagnies de venir chaque année evant le Parlement pour demander des secours—4153.

M. Pardee—Proteste contre le mode de procédure suivi pour la présentation de ce projet—4153; l'affaire aurait dû venir sous forme de projet de résolution—4153; administration du Nord-Canadien—4153; j'aimerais à me convaincre à la faveur d'une vérification complète et indépendante des livres de la compagnie du Nord-Canadien que toutes les recettes qui sont réalisées par ce chemin de fer sont appliquées au réseau du Nord-Canadien—4153; Gouvernement devrait nommer au conseil d'administration du Nord-Canadien des hommes en qui le public aurait entière confiance, et qui verraient à ce que les profits que réalise ce chemin de fer soient appliqués à l'amélioration du réseau—4154; de cette façon, le peuple saurait exactement où vont ces sommes et conséquemment il se rendrait compte si ces allocations sont nécessaires ou non—4154.

Hon. F. Oliver—Nous n'avons pas trop construit de chemins de fer dans l'Ouest 4156; dans certaines régions il en faudrait encore—4156; solution de nos difficultés par rapport aux chemins de fer réside dans le progrès de la colonisation et le développement du pays en général—4156.

North-Lake—Port—3307.

NAVIGATION DANS LE SAINT-LAURENT.

Hon. J. D. Hazen—Somme requise pour terminer un vaisseau spécialement fait et

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

NAVIGATION DANS LE SAINT-LAURENT —*Fin.*

Hon. J. D. Hazen—Fin.
qui servira exclusivement à éprouver et à balayer le chenal de navigation du fleuve Saint-Laurent—3599.

NORTH-VANCOUVER—SALLE D'EXERCICES.

Hon. R. Rogers—Coût total $40,000—3009.

Nouvelle-Ecosse—Ports et rivières—3783.

NOUVEL OUTILLAGE DU DRAGAGE—ONTARIO ET QUEBEC, Y COMPRIS LE CHANTIER DE CONSTRUCTION DE L'ILE VICTORIA.

Hon. R. Lemieux—Dragage nécessaire à l'entrée de la baie des Ha! Ha!—3338; importante fabrique de pâte de bois à cet endroit—3338; il y a quatre navires qui prennent des chargements pour transporter de la pâte de bois en Angleterre, en France et aux Etats-Unis—3338.

Hon. R. Rogers—Ingénieur a été chargé de préparer un rapport—3338.

Oakville—Edifice public—2967.

ONTARIO—PORTS ET RIVIERES.

Hon. R. Rogers—Crédit $1,051,800—3331.

OTTAWA—AMELIORATIONS A L'EDIFICE DE L'EST.

Hon. R. Rogers—Crédit $240,000—3781; remplacer le toit qui n'est pas à l'épreuve du feu—3781.

Ottawa—Edifices administratifs, aménagement—2967.

Ottawa—Appareils de sauvetage dans les édifices publics—3782.

OTTAWA—EDIFICE DES DOUANES.

Hon. R. Rogers—Crédit $530,000—2968; coût total plus de $2,000,000—2968.

OTTAWA—EDIFICE DU PARLEMENT.

Hon. R. Rogers—Comité de reconstruction de l'édifice parlementaire—2969; représentants du Gouvernement sont les honorables MM. Reid, Blondin et le sénateur Lougheed—2969; plans soumis n'ont provoqué aucune désapprobation—2969; attention spéciale sera portée au sujet de l'accoustique—2970.

OTTAWA—EDIFICES DU PARLEMENT ET ADMINISTRATIFS — POSE DE FILS METALLIQUES.

Hon. R. Rogers—Crédit est de $45,000—2970.

OTTAWA — EDIFICE PARLEMENTAIRE CENTRAL.

Hon. R. Rogers—Crédit de $1,500,000—3781; plans de l'édifice et le mode de reconstruction devront être sujets à l'approbation du comité conjoint nommé par le premier ministre et le chef de l'opposition —3781.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

OTTAWA—NOUVELLE SALLE D'EXERCICES.

M. Devlin—Députation est unanime à reconnaître l'insuffisance de la salle d'exercices d'Ottawa—2968; il s'y réunit plus de soldats que partout ailleurs—2968; salle est loin d'être convenable—2968.

OUTILLAGE DE DRAGAGE POUR LE SAINT-LAURENT.

Hon. J. D. Hazen—Crédit de $452,715—749; avons quinze dragueurs—749.

Hon. Wm Pugsley—Ces dragueurs représentent un gros capital—750; Gouvernement pourrait mettre à profit une grande partie de cet outillage dans les Provinces maritimes, en hiver—750; dans les ports qui sont accessibles toute l'année durant —750.

PALMERSTON—EDIFICE PUBLIC.

Hon. R. Rogers—Coût total $40,000—2971; crédit $19,000 paiement final—2971.

PARRY-SOUND—QUAI.

Hon. R. Rogers—Règlement entier et final de la réclamation de MM. Robinson, Walton et White relative à leur entreprise du quai, $1,500—3794.

"Patent Record"—Impression—1453.

PECHERIES.

Hon. J. D. Hazen—Dépenses de l'enquête sur les demandes d'indemnité en vertu du traité relatif à la pêche du phoque à fourrure—3059; environ 1,600 réclamations ont été produites à l'enquête—3059; M. le juge Audette, de la cour d'Echiquier, a entendu les réclamants—3059; montant des réclamations $9,200,000—3059; juge déclare qu'on devrait payer $61,000 à différents réclamants—3059; coût de l'enquête $30,000—3059; $40 par jour au juge —3059.

M. Sinclair—Contribution demandée en faveur de l'hôpital Greenwich, pour les marins à Londres—3060; lord Devonport a demandé au Canada de souscrire $50,000 —3060; Gouvernement fédéral devrait accorder $5,000—3060.

Hon. J. D. Hazen—Souscription de $5,000 est modérée—3060; approuve la demande —3060.

PECHERIES—BUREAU DE RENSEIGNEMENTS SUR LES PECHERIES.

Hon. J. D. Hazen—Crédit de $5,000—2528; publication de statistiques mensuelles—2528; renseignements généraux au sujet des pêches maritimes—2528.

PECHERIES—ENTRETIEN D'USINES SERVANT A FAIRE DES EXPERIENCES POUR LA REDUCTION DU CHIEN DE MER.

Hon. J. D. Hazen—Crédit de $60,000—2521; opérations des usines de Canso et de Port de Clarke—2521.

M. Turgeon—Serait opportun de rouvrir l'usine de Shippigan—2521; chien de mer fait perdre un temps considérable aux pêcheurs dont il brise les filets—2521.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

PECHERIES — ENTRETIEN D'USINES SERVANT A FAIRE DES EXPERIENCES POUR LA REDUCTION DU CHIEN DE MER—*Suite.*

M. Chisholm (Inverness)—Usines peuvent se construire à bon marché—2522; besoin d'en construire dans Inverness—2522; pêcheurs sont privés de poisson quand le chien de mer se trouve le long du littoral—2522.

M. Sinclair—Vente de l'engrais—2523; Gouvernement devrait fixer un prix pour les cultivateurs—2523; présent mode de distribution est mieux que celui de demander des soumissions qui permet l'accaparement—2523.

M. McKenzie—Rémunération devrait être accordée pour la destruction du chien de mer—2524; sur deux mille hameçons un pêcheur a trouvé à trois de ces hameçons de la morue et un chien de mer à chacun des autres—2524; essais de réduction du chien de mer ont été trop dispendieux—2524; faudrait une bien faible indemnité pour rendre lucrative cette entreprise—2524.

M. Davidson—Engrais pourrait être limité à deux tonnes—2525; exécuter les commandes à mesure qu'on les reçoit—2525.

Hon. J. D. Hazen—Canada est le seul pays où l'on exploite ces fabriques d'engrais—2526; aux Etats-Unis, on cherche à appeler l'attention du public sur la valeur alimentaire de ce poisson—2526; nos populations répugnent à utiliser ainsi ce poisson—2526; on affirme, toutefois, que c'est un excellent aliment, et qu'on en peut faire des salaisons fort nutritives et de bon goût—2526.

M. Hughes (King, I.P.-E.)—C'est une assez bonne nourriture—2526; poisson un peu lourd, mais digestible—2526; d'une bonne valeur nutritive—2526.

PECHERIES—PERCEPTION DES DOUANES POUR SERVICE SE RATTACHANT A L'EMISSION DE PERMIS SOUS LE REGIME "MODUS VIVENDI".

Hon. J. D. Hazen—Le "modus vivendi" s'appliquait seulement aux bateaux marchant à la voile et non aux navires mûs par la vapeur ou par quelque autre agent de propulsion—2527; cela a été déclaré et inscrit aux archives comme étant le système adopté par le Gouvernement d'alors—2527; se fait en ce moment un échange de correspondance sur le sujet—2527.

PECHERIES—TRAITEMENTS, ETC.

Hon. J. D. Hazen—Pêche dans les eaux de marée, dans la province de Québec—2477; département de la Justice et le procureur général de la province de Québec sont tombés d'accord sur les questions qui seront soumises aux tribunaux—2478; entendu que le jugement du tribunal de la province de Québec sera porté en appel à la cour Suprême du Canada—2478.

M. Sinclair—Rendement des pêcheries n'a pas été en rapport avec la dépense—2478; progrès de cette industrie ont été forts lents, surtout dans l'est du Canada—

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

PECHERIES—TRAITEMENTS, ETC.—*Suite.*

M. Sinclair—Suite.
2478; est encore au même point qu'il y a trente ans—2479; nous sommes loins des marchés canadiens—2479; on ne nous a jamais donné l'avantage d'accroître le volume de notre exportation aux Etats-Unis—2479; notre position géographique paralyse les efforts que nous tentons dans le but de faire épanouir l'industrie de la pêche—2479; Gouvernement fait des frais très considérables pour obtenir le transport de notre poisson à Montréal, à Toronto et aux autres grands centres—2479; mais l'industrie ne peut pas se développer parce qu'en ces différents endroits la demande est relativement restreinte—2479; notre commerce devrait s'étendre aux Etats-Unis—2479; le transport par eau, le long de la côte orientale, entre Boston et New-York, coûte peu cher, et c'est là un facteur assez important—2479; le marché américain est celui qui se trouve le plus près de nous—2479; les bateaux rapides nous y transportent en vingt-quatre heures, en moins de temps qu'il n'en faut pour se rendre à Montréal en chemin de fer—2479; il n'est point de produit qui s'endommage aussi rapidement que le poisson frais—2479; fort difficile de le transporter au loin, et on ne peut le faire qu'à l'aide des installations les plus parfaites, dont le Canada est dépourvu—2479; compagnies de messageries devraient transporter le poisson dans des wagons-glacières—2479; l'exportation du poisson à Boston—2480; nous n'avons pas réellement fait de progrès au cours de trente années, pour répandre cette industrie—2481; parce que nous n'avons pas pu atteindre le seul marché accessible, le marché des Etats-Unis—2481.

M. Loggie—Dans certaines parties du golfe Saint-Laurent la saison de pêche au homard pourrait être prolongée au 10 juillet—2484; brièveté de la saison rend difficile toute pêche fructueuse—2484.

M. Turgeon—Pêche au homard dans les Provinces maritimes—2485; période de prohibition a été abrégée au 1re juillet—2485; saison devrait être modifiée dans le but d'encourager cette industrie—2485; à l'automne le homard est toujours plus sain—2485; deuxième saison de pêche serait désirable—2485; il y aurait tout bénéfice pour les pêcheurs et pour les fabricants de conserves d'avoir une saison régulière à l'automne et une courte période de pêche au printemps—2485.

M. Copp—En faveur d'une période de pêche un peu plus tard—2486; guère de poisson à prendre vers le 25 mai—2486.

M. Chisholm (Antigonish)—Une anomalie—2486; le long de la côte ouest du Cap-Breton, les pêcheurs bénéficient de quinze jours de plus que les pêcheurs des comtés d'Antigonish, de Pictou et de Colchester, et des localités situées sur le détroit de Northumberland, en gagnant l'ouest—2486; même genre de homard qu'on capture—2486; règlement absurde—2486; pêcheurs demandent la prolongation de la saison de pêche—2486.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

PECHERIES—TRAITEMENTS, ETC.—*Suite.*

Hon. J. D. Hazen—Protection des pêcheries a été placée sous l'administration du département Naval—2487; c'est absolument un service naval—2487; dans l'intérêt de la distribution convenable du travail—2487; réduction considérable dans les dépenses du département—2488; question de la piscifacture—2489; nous avons 61 établissements qui font une œuvre très méritoire—2489; surveillance des pêcheries—2489; patrouille des eaux dans la limite de trois milles—2489; 23 bateaux-patrouilles qui nous appartiennent sur les deux océans—2489; question du transport relativement aux affaires des pêcheries—2489; problème de la plus haute importance—2489; commerce du poisson dans le centre du pays a augmenté dans des proportions considérables—2489; à l'heure actuelle, toutes les villes consomment du poisson canadien qui leur vient du littoral de l'Atlantique et de la côte du Pacifique—2490; sauf qu'à certaines saisons, il faut importer des Etats-Unis des espèces de poisson qui ne se rencontrent pas dans les eaux canadiennes—2490; réclame en faveur des pêcheries du Canada—2490; l'exposition de Toronto—2490; une journée des pêcheries—2491; excellente leçon de choses—2491; moyens à l'étude pour améliorer le service que nous donnent les compagnies d'express—2491; moyens de communications entre les Provinces maritimes et les Etats-Unis—2491; poisson expédié de plusieurs endroits à Boston—2491; n'eut été la situation qu'a créée la guerre, une ligne de vapeurs pour le transport du poisson serait en pleine exploitation—2491; poisson est maintenant admis en franchise sur le marché américain—2491; une entreprise particulière pourrait très bien se prévaloir de la situation avantageuse qui en résulte—2491; saisons propices à la pêche au homard—2492; à la suite de la demande sans cesse croissante et de la méthode de mettre le homard en conserve pour l'expédier sur les marchés de l'Europe et du monde entier, ce précieux mollusque, commence à se faire rare—2492; si nous n'avions pas établi des lois pour réglementer la pêche au homard ce mollusque serait bientôt appelé à disparaître—2492; permettre de prendre du homard en printemps ou en automne, ce serait en entraver la reproduction et compromettre l'avenir de cette industrie—2493; experts sont tous opposés à la pêche du homard en automne—2493; règlements relatifs aux différents districts dépendent des conditions particulières où ils se trouvent—2493.

M. Kyte—Prix exigés sur l'Intercolonial, pour les produits de nos pêcheries, sont tout à fait hors de proportion—2495; public voyageur se plaint—2495; Gouvernement a eu tort d'unir la division des pêcheries au département des Affaires navales—2496; l'industrie de la pêche est assez importante pour faire l'objet d'un département à part—2496.

M. McLean (Queen, I.P.-E.)—Saison de pêche à l'île du Prince-Edouard devrait se prolonger au delà du 26 juin—2499; l'opinion qui semble prévaloir chez les pêcheurs, c'est qu'on devrait prolonger jusqu'au 5 juillet la durée de la saison de la pêche dans le détroit de Northumberland—2499.

M. McKenzie—Poisson constitue un aliment de premier ordre—2499; pain n'a pas plus d'importance que le poisson—2500; dans la Nouvelle-Ecosse la pêche se fait sur le long d'un littoral d'environ 5,000 milles—2500; faut dépenser davantage dans l'Est si nous voulons mettre les pêcheries sur un bon pied—2500; faut de toute nécessité des facilités de transport—2500; nous relier aux marchés américains—2500; il faut sur les côtes jusqu'à Victoria-nord un chemin de fer qui stopperait à chaque port de pêcheurs sur l'île du Cap-Breton avec un steamer à Halifax ou autre endroit convenable—2501; nous pourrions alimenter une ligne de ce genre sans interruption—2501; la boitte est aussi une question importante—2501; Gouvernement devrait établir le long de la côte, à plus d'un endroit si possible des stations convenables pour conserver la boitte, et la vendre aux pêcheurs—2501; ce système a considérablement aidé aux progrès des pêcheries de Terre-Neuve—2501.

Hon. C. Marcil—Saison de pêche du homard sur le littoral de la baie des Chaleurs—2503; du 26 avril au 30 juin—2503; pêche serait plus profitable en septembre—2503.

M. Chisholm (Inverness)—Pêcheurs éprouvent des difficultés à se procurer la boitte dont ils ont besoin pour les fins de leur industrie—2503; M. McKenzie a conseillé la seule solution pratique du problème—2503.

M. Macdonald—Si la période de pêche est de nouveau raccourcie, les choses seraient dans une situation très sérieuse—2504; patrons hésitent à dépenser de l'argent—2504.

M. Carvell—Pêche au saumon dans le fleuve Saint-Jean—2511; pêcheurs se servent de filets qui ne sont pas conformes au règlement—2511. il s'ensuit que le poisson qui devrait remonter la rivière Tobique pour frayer devient si rare qu'on se demande avec inquiétude si le saumon disparaîtra complètement—2511; l'un des gardes-pêche est bien connu pour ses infractions à la loi—2511.

Hon. J. D. Hazen—Enquête a été faite—2513; le saumon devient chaque année de plus en plus abondant dans les eaux du Saint-Jean et de ses tributaires—2513; aucune plainte n'a été reçue—2513.

PECHERIES—SERVICE DE SURVEILLANCE.

Hon. J. D. Hazen—Crédit de $190,000—2529; liste des bateaux dans le service de patrouille—2529; le service de sur-

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

PECHERIES — SERVICE DE SURVEILLANCE—*Suite.*

Hon. J. D. Hazen—Suite.
veillance fait par les gardes-côtes consiste à faire observer les lois et les règlements—2530; la mission du service de protection des pêcheries consiste à empêcher les navires étrangers de venir pêcher dans nos eaux—2530; le service de surveillance ne demande pas de navires rapides—2530.

PEMBROKE—SALLE D'EXERCICES.

Hon. R. Rogers—Coût total $60,000—2971; crédit $4,000 paiement final—2971.

PENITENCIERS—KINGSTON.

Hon. C. J. Doherty—Nombre actuel des détenus dans les pénitenciers du Canada est de 2,064—2220; l'an dernier 2,008—2220; coût de l'entretien a été le même—2220; les libérations pour le service militaire ont été très rares—2220; celui à qui on accorde la libération provisoire sous condition ne reçoit pas l'absolution absolue de sa peine—2221; n'a pas le droit de quitter le pays—2221.

Hon. F. Oliver—Il faut présumer que celui qui subit sa peine au pénitencier mérite son châtiment pour avoir commis quelque infraction, au détriment de ses concitoyens—2220; c'est après son élargissement, et lorsqu'il a achevé de subir la peine à laquelle il a été condamné, que l'on peut se demander s'il faut accepter ses services pour la défense du pays—2220.

M. Edwards—Médecins des pénitenciers—2222; on devrait leur permettre d'exercer leur profession en dehors des heures qu'ils doivent donner au pénitencier—2222; système défectueux—2222; préférable d'avoir deux médecins dans chaque institution—2222; réduire les émoluments dans quelques-uns des pénitenciers les moins inportants—2223.

M. Boulay—Coût par tête pour les détenus—2224; trop cher dans le pénitencier de Saskatchewan—2224; $961 par tête, à peu près le double de ce que cela coûte ailleurs dans des conditions analogues—2224; pas assez d'employés français dans l'administration du pénitencier de Kingston—2225; seulement un sur 96—2225; injustice pour les Canadiens-français d'Ontario—2225; au pénitencier de Dorchester, N.-B., il y a des jeunes gens de 12 à 15 ans parmi les criminels de tout âge—2225; pas d'écoles de réforme pour les jeunes délinquants dans le Nouveau-Brunswick—2225; pas dans l'intérêt de la morale bien entendue de mettre les jeunes criminels parmi les détenus plus avancés en âge—2225; au pénitencier de Dorchester personne ne comprend le français—2225.

Hon. C. J. Doherty—Création et entretien des écoles de réforme appartiennent exclusivement aux provinces—2225; dans certains districts, il y a des juges qui envoient des enfants au pénitencier—2226; ils donnent pour raison que dans

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

PENITENCIERS—KINGSTON—*Suite.*

Hon. C. J. Doherty—Suite.
leurs opinions l'état de certaines prisons est tel qu'ils croient qu'il vaut mieux, dans l'intérêt de l'enfant, qu'il soit envoyé au pénitencier—2226.

M. Proulx—Serait opportun de modifier la loi criminelle—2226; défendre aux juges de condamner les enfants au pénitencier—2226.

M. Michaud—Plusieurs employés au pénitencier de Dorchester parlent le français—2226; le Nouveau-Brunswick possède une excellente école industrielle—2226; très rare que l'on envoie des adolescents au pénitencier—2227.

M. Edwards—Administration du pénitencier de Kingston—2227; retraite du Dr Phelan—2227; a joué le rôle de grapilleur—2228; état sanitaire imparfait—2228; patients manquaient de nourriture et de soins—2228; servi d'un langage de malappris—2229; cet homme doit-il recevoir une pension de $1,500?—2228; devoirs des inspecteurs—2229; Douglas Stewart et W. S. Hughes, inspecteurs, affirment des choses qu'ils doivent savoir être fausses—2229; protestent d'abord énergiquement contre les critiques qui ont été faites sur l'administration du pénitencier de Kingston—2229; blâment ceux qui ont porté les accusations—2229; disent qu'elles sont fausses—2229; l'un des signataires de ce rapport comme inspecteur, et qui sous sa signature dit que les obligations et déclarations concernant l'administration du pénitencier sont fausses, est celui-là qui est responsable des neuf dixièmes des déclarations qui ont été faites au sujet du pénitencier de Kingston—2229; parle de W. S. Hughes—2229; a fait des accusations non seulement de vive voix, mais par écrit—2229; comment les détenus sont traités à Kingston—2230; passe-droit révoltant—2230; ce qui s'est passé à la commission d'enquête—2230; bains froids—2231; fonctionnaires acceptaient de l'argent de la part des amis des forçats—2233; si imparfaite que fut l'enquête elle a eu un bon résultat—2234; l'institution est mieux administrée aujourd'hui, et on l'a prouvé en en faisant disparaître les détenus qui étaient fous 2234; on aura opéré une autre bonne réforme quand on aura isolé des criminels âgés et endurcis les jeunes détenus que de casser de la pierre à l'année—2234; si l'on veut que le pénitencier se rapproche de la perfection dont il est encore si éloigné et que le peuple finisse par s'acquitter vraiment de son devoir envers les 2,000 hommes internés dans nos différents bagnes—2234; il importe de donner aux détenus de quoi exercer leur esprit aussi bien que leur corps, et tant qu'on ne l'aura pas fait, l'administration de ces institutions laissera à désirer—2234.

M. Proulx—Passe-droits et fonctionnaires publics à leur retraite—2235; cas du Dr Phelan, du pénitencier de Kingston et celui de M. O'Brien, rédacteur des lois à la Chambre des Communes—2235; un

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

PENITENCIERS—KINGSTON—*Suite.*

M. Proulx—Suite.
rapport a été préparé au sujet de M. O'Brien, mais nous n'avons pas pu nous le procurer—2235.

Hon. C. J. Doherty—Conduite du Dr Phelan—2238; commission a trouvé qu'il avait quelques fois manqué de dignité mais n'a même pas voulu se prononcer sur ce point—2239; qu'il a reçu quatre dollars, un dollar pour chacun de quatre examens qu'il fit en contravention de son engagement de ne pas faire de médecine générale—2239; je ne pourrais pas me justifier d'avoir congédié un homme comme le Dr Phelan, pour ces motifs—2239; système qui existait à Kingston n'a pas été établi par le Dr Phelan—2240; il ne peut en être reponsable—2240; la commission dit que la responsabilité devrait être partagée entre le médecin et les inspecteurs—2240; mais il n'en reste pas moins vrai que l'état de choses, quel qu'il ait pu être, que la commission a condamné, existait et cela, aussi que le rapport lui-même l'indique, à la pleine connaissance des supérieurs du docteur Phelan—2240; et ceux-ci n'ont pas exprimé de mécontentement à ce propos—2240; rapport des inspecteurs Stewart et Hughes—2243; tout ce qui m'intéresse, c'est de découvrir un moyen d'améliorer les choses aujourd'hui—2243; que quelqu'un ait commis des fautes il y a un an, deux ans, ou trois ans, me paraît être une question de peu d'importance au point de vue de l'administration future du pénitencier—2243; avons fait des efforts pour améliorer les conditions—2248; espérons pouvoir continuer—2248; plan complet de nouveaux règlements ont été préparés—2248.

M. Copp—D'après M. Edwards des prisonniers sont traités de la façon la plus inhumaine par leurs gardiens—2253; nommer une commission royale pour s'enquérir du bien ou mal fondé des accusations—2253; s'enquérir si les inspecteurs remplissent convenablement leur devoir—2254; cas de Leonard Hutchinson, à Dorchester—2254; fonctionnaire destitué sans raison—2254.

Hon. R. Lemieux—L'influence de l'alcool sur la criminalité—2258; étude de M. Lemieux, shérif, à la prison de Montréal—2258; l'alcool est la cause réelle de l'emprisonnement du plus grand nombre—2258; l'Armée du salut et les prisonniers—2258; a rendu de précieux services aux prisonniers mis en liberté—2259; à leur sortie du pénitencier, les détenus sont accueillis par les représentants de l'Armée du salut qui leur tendent une main amie et secourable—2258; dans nos grandes villes, l'Armée du salut accomplit une œuvre merveilleuse—2259; on ne saurait trouver de meilleure institution pour se porter au secours des prisonniers à leur sortie du pénitencier—2259.

M. Lafortune—Presque tous les crimes ont pour cause déterminante l'ivrognerie—2259; peu d'exceptions—2259; il se fait une réforme—2260; depuis trois ou quatre ans, les abus de liqueurs enivrantes

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

PENITENCIERS—KINGSTON—*Suite.*

M. Lafortune—Suite.
diminuent ou tendent à diminuer—2260; ce qui augmente devant les assises, ce sont les causes de fraude—2260; misère et gêne dans les affaires engendrent des causes nouvelles—2260; défaut de classification des prisonniers—2260; regrettable qu'une reforme ne soit pas faite—2260; jeunes gens ne devraient pas être mêlés à des criminels de profession—2260; exposés à devenir plus méchants au lieu de se corriger—2260.

PENSION A J. B. ALLAN.

Sir Robert Borden—Membre de la gendarmerie à cheval—1026; blessé en faisant l'arrestation de l'indien La Voix Toute-Puissante—1026.

PENSION ANNUELLE AUX PILOTES MIS A LEUR RETRAITE.

Hon. J. D. Hazen—Nombre de pilotes à Québec réduit de 125 à 75—776; arrangement conclu avec les pilotes—776; pension de $600 dont la moitié payée par le Gouvernement—776; texte du contrat—776.

M. Sinclair—Il n'y a pas de raison pour que les pilotes de Québec reçoivent des pensions prises dans la caisse publique et pour que les pilotes des autres parties du Canada n'en reçoivent pas—777; pour remonter le Saint-Laurent un vaisseau doit employer deux pilotes—777; vaudrait mieux que le même pilote prit charge du vaisseau à l'entrée de la rivière pour le conduire jusqu'à Montréal—777.

Hon. J. D. Hazen—Enquête minutieuse a été faite—778; pilotage sur le Saint-Laurent est dans un état plus satisfaisant qu'il l'a jamais été pour les armateurs et tous les autres intéressés—778.

M. Copp—Pilotage dans les Provinces maritimes—779; privilèges dont jouissent les pilotes de Québec devraient leur être accordés—780.

M. Boulay—Si les vaisseaux étaient laissés à la simple garde du capitaine, les accidents seraient trois ou quatre fois plus nombreux—780.

PENSIONS—GUERRE EUROPEENNE.

Sir Robert Borden—Crédit de $3,000,000 suffira probablement d'ici à une nouvelle session—3813.

Pensions payables par suite de la campagne des féniens, 1866-1870—3812.

PENSIONS PAYABLES A DES MILICIENS PAR SUITE DU SOULEVEMENT DE 1885 ET POUR SERVICES ACTIFS EN GENERAL.

Hon. C. Marcil—Recrutement en Canada—3812; total 320,000—3812; chiffres mentionnnés par le sénateur Mason—3812; Canadiens de langue anglaise, nés au pays, 91,200—3812; Canadiens de langue française, nés au pays, $14,400—3812; sujets britaniques, nés hors du Canada, 195,200—3812; nés à l'étranger, 19,200—3812; ne serait pas juste de représenter le nombre

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

PENSIONS PAYABLES A DES MILICIENS PAR SUITE DU SOULEVEMENT DE 1885 ET POUR SERVICES ACTIFS EN GENERAL—*Suite.*

Hon. C. Marcil—Suite.
des Canadiens-français enrôlés, par les chiffres fournis uniquement par la province de Québec—3812; beaucoup de Canadiens-français se sont enrôlés dans les autres provinces, principalement à Edmonton, dans le Nouveau-Brunswick et dans l'Ontario—3812; on trouve des Canadiens-français dans presque tous les bataillons organisés dans ces parties du pays—3812.

PETERBOROUGH—NOUVEL EDIFICE PUBLIC.

M. Burnham—Construction projetée n'exigera pas de dépenses considérables—2944; revenu public à Peterborough a beaucoup augmenté—2944; recettes des douanes atteignent $900,000; celles des postes $90,000—2944.

Hon. R. Rogers—Crédit est de $45,000—2971; édifice coûtera probablement $150,000—2971.

Petite rivière de l'Est—brise-lames—3324.

PHARES ET SERVICE COTIER, ROUTE MARITIME.

Hon. C. Marcil—Route est dans le comté de Gaspé—775; ce serait une économie d'établir immédiatement une route permanente—776.

Hon. R. Lemieux—Gouvernement provincial a réparé plusieurs sections—775; avec $10,000 Gouvernement fédéral pourrait avoir une route permanente qui lui épargnerait la nécessité d'une dépense annuelle de $1,000—775.

PHARES ET SERVICE COTIER—AGENCES, LOYERS, DEPENSES CASUELLES.

Hon. J. D. Hazen—Le *Lady-Grey* et le *Minto* ont été vendus au gouvernement russe—751; sont utilisés à des fins militaires—751.

Hon. C. Marcil—Projet d'un pont sur le Saint-Laurent, à Montréal—752; sera-t-il construit entre l'île Sainte-Hélène et le pied du canal Lachine?—752.

Hon. J. D. Hazen—Je le crois—752; commissaires du port font préparer des plans—752; à la façon dont le commerce du port de Montréal grandit, ces travaux seront nécessaires dans l'avenir—752.

PILOTES A LEUR RETRAITE.

Hon. J. D. Hazen—Crédit de $2,400—3599; montant requis pour payer, au taux de $300 par année, les pensions, à partir de la date de leur retraite, aux pilotes suivants: Elzéar Godbout, Théophile Corriveau, Alphonse Pouliot, Emilio Couillard, Trefflé Delisle, Pierre Pepin, Dumas et Alfred Gaudreau—3599.

Pointe-à-Pizeau—Réparations au quai—3792.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

PONT INTERNATIONAL ENTRE SAINT-LEONARD, N.-B., ET VAN-BUREN, MAINE.

Hon. C. Marcil—Pont sur la rivière Restigouche entre Campbellton et la province de Québec—3797; les conseils de comté de Bonaventure et de Restigouche, les municipalités voisines ainsi que plusieurs chambres de commerce ont fait des démarches auprès du département afin d'obtenir la construction de ce pont—3797; le regret de constater que l'on n'a encore rien fait—3797; communications difficiles—3797; Campbellton est le centre du réseau de l'Intercolonial dans cette région—3797; service se fait au moyen de bacs à fonds plats, qui ne peuvent traverser la rivière qu'à certaines heures—3797; la construction d'un pont s'impose—3797.

Hon. R. Rogers—La nécessité de ces travaux s'impose—3797; on devrait les faire exécuter dès que la situation financière s'améliorera—3797; dans les circonstances actuelles, il n'y a pas d'espoir que ni le département des Travaux publics ni les deux provinces intéressées se lancent dans cette entreprise coûteuse—3797.

Hon. R. Lemieux—Question des ponts interprovinciaux à construire entre Vaudreuil, l'île Perrot et Sainte-Anne—3798; Gouvernement pourrait s'entendre avec le Grand-Tronc pour élargir son pont de façon à y assurer la circulation des voitures et des piétons—3798; l'inconvénient de l'absence d'un pont dans ces parages, surtout aujourd'hui que l'automobilisme est à la mode—3798; Gouvernement pourrait facilement régler la difficulté en exigeant du Grand-Tronc, comme une des conditions du prêt qu'il demande au Parlement l'usage de ses piles, sous réserve de l'approbation des ingénieurs—3798.

Hon. C. Marcil—Ministre voudra bien se rappeler que la population de l'île de Montréal est d'environ 700,000 âmes, qu'elle augmente rapidement, qu'elle sera bientôt de 1,000,000 d'âmes—3798; elle ne peut sortir de l'île, de ce côté, sans traverser cette rivière—3798; on pourrait faire, relativement au pont du Grand-Nord à l'île Bizard, un arrangement comme celui auquel on a fait allusion par rapport au Grand-Tronc—3798.

M. Maclean (York-sud)—Il serait temps d'adopter une loi à ce sujet—3798; le principe a une grande portée—3798; il faudrait reconnaître à la commission des chemins de fer le pouvoir d'obliger un chemin de fer à permettre à une municipalité ou à une province de participer avec lui à la construction d'un nouveau pont—3798; faudrait même décréter qu'une province ou une municipalité pourra s'adresser à la commission des chemins de fer et lui faire décider qu'un pont déjà construit et appartenant à un chemin de fer devra servir aux fins de voirie publique, s'il est assez solide—3798.

M. Descarries—Il est possible d'établir des voies de communication, par voiture et à pied, entre la terre ferme et l'île de Montréal, au sud, à l'ouest et au nord de cette dernière—3799; en utilisant à cet effet,

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

PONT INTERNATIONAL ENTRE SAINT-LEONARD, N.-B., ET VAN-BUREN—*Suite.*

M. Descarries—Suite.
les ponts de la compagnie du Pacifique-Canadien, entre Lachine et la réserve de Caughnawaga, ceux du Pacifique-Canadien et du Grand-Tronc, entre Sainte-Anne de Bellevue et Vaudreuil, et celui du Grand-Nord-Canadien, au nord de l'île Bizard—3799; un comité spécial pourrait étudier ces projets—3799; préparer une résolution à ce sujet—3799; il n'y aurait pas d'argent mieux utilisé que celui qui serait employé à la réalisation de ces travaux—3799; un pont entre Sainte-Anne et Vaudreuil est absolument nécessaire pour établir les communications entre la province de Québec et celle d'Ontario—3799.

M. Morris—Il est universellement reconnu aujourd'hui que Montréal est la métropole commerciale du pays et quand on songe qu'il n'y a qu'une seule voie ouverte aux voitures pour y arriver, on se rend compte du peu de progrès que nous avons fait—3801; des motifs d'intérêts interprovinciaux, internationaux et les intérêts locaux exigent cette amélioration—3801; nécessité d'un pont entre Lachine et Caughnawaga—3801.

Hon. R. Rogers—Rends compte de l'importance du projet—3801; s'il y a des travaux pour la construction de ponts, en quelque lieu du Canada, dont l'exécution soit à désirer, ceux-là occupent le premier rang—3802; un grand obstacle—3802; entreprise provinciale—3802; elle est du domaine de Québec et d'Ontario—3802; si les provinces de Québec et d'Ontario mettent ce projet à l'étude, je m'unirai volontiers à elles à titre de représentant du ministère des Travaux publics—3802; si la loi actuelle ne nous permet pas de faire autre chose, nous pourrons toujours trouver le moyen d'accorder des subventions aux provinces pour venir en bellton au comté de Bonaventure—3802; aide à une telle entreprise—3802.

M. Michaud—Pont interprovincial de Camp- l'importance de Campbellton—3802; elle alimente le nord du Nouveau-Brunswick et l'est de la péninsule de Gaspé—3802; l'absence de moyens de communication avec les alentours soumet les habitants de cette ville à de grands inconvénients—3802.

Police à cheval du Nord-Ouest—681.

Port-Burwell—Réfections des jetées—3794.

Port-Dover—Améliorations au port—3335.

Port-Lewis—Réparations au quai—3792.

PONT DE QUEBEC.

Hon. J. D. Reid—Crédit de $3,450,000—3596; rapport de M. C. N. Monserrat, l'ingénieur en chef—3596; travaux ont avancé rapidement—3597; détails des travaux exécutés à l'atelier et sur place—3597; jusqu'à date les dépenses ont été de $18,257,621 dont $10,473,346 pour le nouveau pont—pont sera achevé cet automne—3597.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

PORT DE QUEBEC — AMELIORATIONS DE LA NAVIGATION, RIVIERE SAINT-CHARLES.

Hon. R. Rogers—Somme de $700,000 requise en vue de l'exécution des travaux stipulés dans le marché conclu avec MM. Quinlan et Robertson—3723; comprennent la construction d'un barrage en béton de 1,600 pieds de longueur et d'une hauteur moyenne de 20 pieds, avec deux écluses dont l'une de 450 pieds et l'autre de 350 pieds de longueur, par 60 pieds de largeur aux murs d'entrée, chaque écluse donnant une hauteur de 15 pieds d'eau sur seuil, à l'étiage—3723; le barrage aura pour superstructure deux rangs de palplanches s'entrepliant et tout le blocage consistera en déblais retirés du lit de la rivière—3723; une vanne sera installée dans le barrage, pourvue de vanteaux pour régler le niveau de l'eau dans une mare formée par le barrage—3723.

PORT DE TORONTO—AMELIORATIONS.

Hon. R. Rogers—Crédit $600,000;—3494; travaux avaient été confiés à la *Canadian Stewart Company*—3494; enquête faite sur l'entreprise—3494; avons renvoyé plusieurs des inspecteurs pris en faute pour ne pas avoir fait connaître les défectuosités de l'ouvrage—3494; entrepreneurs feront l'entière reconstruction de certains ouvrages—3494; il n'en coûtera pas un sou au pays—3494; les entrepreneurs ont compris qu'ils étaient en faute, ils se sont engagés à refaire l'ouvrage conformément à l'avis de la commission—3494.

Port-Stanley—Reconstruction de la jetée—3794.

Port de Vancouver—Améliorations—3781.

POSTES.

Hon. T. C. Casgrain—Pour payer les commis du service ambulant pour travail supplémentaire aux ports de Québec et d'Halifax pour le dépouillement du courrier anglais—3700.

POSTES.

Hon. T. C. Casgrain—Pour autoriser le paiement d'une année d'appointement à la veuve de John Linahen, commis du service des chemins de fer dans le district de Montréal, mort le 22 mars 1914, de pneumonie contractée dans l'exercice de ses fonctions, $800—3700.

Sir Wilfrid Laurier—Nécessité d'une règle générale en pareils cas—3701.

Sir Robert Borden—Pas facile de trouver un principe fondamental qui pourrait s'appliquer dans tous les cas—3701.

Hon. C. J. Doherty—La question qu'il y a lieu d'examiner est de savoir si nous devons faire choix du régime qui est en vigueur dans une province et l'appliquer à tout le pays, ou si nous devons faire des emprunts aux lois des différentes provinces et en faire un tout qui s'appliquerait à tous nos employés qui perdraient la vie ou seraient blessés dans

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

POSTES—*Suite.*

Hon. C. J. Doherty—Suite.
l'accomplissement de leurs fonctions, afin que, sous le régime d'une loi générale sur les accidents du travail, ils se trouvent à l'égard de l'Etat dans la même situation qu'un employé ordinaire à l'égard de son patron—3702; ce que nous avons de mieux à faire, c'est d'adopter un système pour l'administration fédérale, en choisissant les particularités les plus louables des différentes lois, ce qui nous mettrait en mesure de mettre sur le même pied tous nos serviteurs dans les différents coins du pays—3702.

Sir Wilfrid Laurier—On devrait résoudre le problème méthodiquement, et le régime qui devrait prévaloir devrait reconnaître qu'il y a lieu d'accorder une indemnité à tout employé qui est blessé ou qui perd la vie dans l'accomplissement de ses fonctions—3702; l'indemnité devrait être proportionnée aux appointements—3702.

POSTES—APPOINTEMENTS ET ALLOCATIONS.

Hon. T. C. Casgrain—Revue de l'administration des Postes—2115; augmentation des dépenses provient de circonstances indépendantes de notre volonté—2115; département n'épargne rien pour diminuer la dépense—2115; reconnaissons qu'une rigoureuse économie est nécessaire—2115; depuis la Confédération il ne s'est pas écoulé une année pendant laquelle la dépense de ce département n'a pas accusé une forte augmentation sur l'année précédente—2115; pays se développe et il faut donner à la population un service postal plus parfait, plus étendu—2115; en 1897 dépense était de $3,789,478 et en 1912 de $9,172,035—2115; pendant cette période il ne s'est pas produit de réforme de nature à accroître beaucoup la dépense du département—2115; depuis quatre ans il y a eu une augmentation considérable—2115; poste rurale—2115; aux Etats-Unis il y a 44,373 lignes postales qui coûtent $49,825,000—2116; sous tous les rapports notre service est supérieur à celui des Etats-Unis—116; il existe au Canada 3,337 itinéraires ruraux—2116; depuis trois ans la création d'itinéraires ruraux a accru de $885,000 les dépenses du ministère—2116; depuis trois ans les boîtes ont coûté $305,000—2117; il y a en tout 19,000 receveurs du courrier et 23,000 fonctionnaires des postes—2117; toutes les entreprises se rapportant au transport du courrier sont adjugées par soumission publique—2118; ce que l'on nous reproche surtout, c'est que les prix sont trop bas—2118; modifications importantes en vertu des lois de 1912, 1913 et 1914—2121; on a aboli la 4e classe de $400 à $700—2121; on a établi un minimum de $500 et un maximum de $900—2121; autre minimum de $1,000 a été porté à $1,400—2121; autres augmentations de traitement aux fonctionnaires des postes—2121; résultat a été d'augmenter les dépenses de $600,000 par an—2121; ce n'est pas la faute de l'administration, ces mesures ont été adoptées à l'unanimité et sans critique—

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

POSTES—APPOINTEMENTS ET ALLOCATIONS—*Suite.*

Hon. T. C. Casgrain—Suite.
2121; en 1914, un changement important a été fait dans le service de la poste par les chemins de fer—2122; au lieu de payer les compagnies tant par mille de voie, on les paye à raison de 16 cents par wagon-mille pour transporter un wagon moitié messageries et moitié dépêches—2122; 4 cents par wagon-mille pour des wagons de bagage, quand l'espace occupé ne dépasse pas 15 pieds, 9 cents de 16 à 30 pieds et 16 cents quand le wagon est plein—2122; différence dans la dépense du département comme résultat de ce changement, est d'environ $1,200,000—2122; taux ont été sanctionnés par le Parlement—2123; notre tarif sur les chemins de fer de l'Etat est le même que sur les autres chemins de fer du pays—2125; chemins de fer des Etats-Unis reçoivent 20 cents par mille, au lieu de 16 cents—2125; avons raison de dire que l'arrangement conclu avec les compagnies est raisonnable—2125; compagnies du chemins de fer du Canada, parce qu'elles ont reçu des subventions de l'Etat, ne sont pas tenues d'accorder au Gouvernement des tarifs plus réduits que ceux qu'elles accordent aux particuliers—2126; l'expansion des villes est aussi responsable d'une partie de l'augmentation dans les dépenses—2126; demande d'augmenter le nombre des facteurs—2126; aucune raison de refuser des facteurs aux citoyens d'un faubourg qui est devenu annexé à une ville—2126; service de livraison à domicile est accordé à une ville de 12,000 âmes donnant une revenu postal de $20,000—2126; changement des bureaux de postes—2127; un grand nombre de bureaux dont le directeur et les employés reçoivent une commission pourraient être convertis en bureaux-succursales—2127; ce qui permettrait au département de toucher de plus fortes recettes—2127; souvent les receveurs de la poste sont trop rétribués en égard à l'importance du bureau et aux devoirs qu'ils accomplissent—2127; une des réformes que je cherche à opérer—2127; indépendamment des causes extraordinaires mentionnées, les dépenses du département augmentent d'une année à l'autre de 11·65 p. 100 par suite des dépenses ordinaires—2128; dépense rendue nécessaire par le développement du service dans tout le pays—2128; en 1914 le nombre des employés au ministère des Postes était de 3,703, aujourd'hui il est de 3,640—2129; bureau de poste de Montréal est le plus important du pays—2130; son personnel est de 1,248—2130; nombre des employés est très restreint—2130; recette du bureau en 1914 a été de $1,590,395—2130; renseignements sur les affaires de l'hôtel des Postes de Montréal—2131; succursales dans la ville ont grandement remédié à l'accumulation du travail—2131; n'oublierai pas, dans les nominations à faire dans le service des postes, ceux qui reviendront blessés de la guerre—2134; bureau de poste de Quebec—2134; recettes de $213,563 en 1915—2134; l'augmentation des affaires justifiait une augmentation de 55 à 60 p. 100 dans le nombre des employés—2135; sur les nominations

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

POSTES—APPOINTEMENTS ET ALLOCATIONS—*Suite.*

Hon. T. C. Casgrain—Suite.
faites 133 étaient temporaires, 35 pour remplir des vacances, et 80 étaient additionnelles—2134.

Hon. G. P. Graham—L'administration de sir William Mulock aux Postes, passera pour une des meilleures que nous ayons eues au Canada dans toutes les branches du service public—2135 ; il a pu non seulement subvenir aux frais du service, mais encore mettre à la caisse une jolie recette—2135 ; a établi le port à 2 cents—2135 ; accroissement du volume des affaires par tout le pays—2136 ; Gouvernement actuel a encombré l'administration d'un nombre inusité de fonctionnaires—2136 ; sous le régime libéral il y a eu augmentation de 1,385 employés en quinze ans—2136 ; depuis 1911 l'augmentation est de 1,432—2136 ; renseignements sur le personnel des principales villes—2137 ; ministre actuel réduit graduellement le personnel—2139 ; sur ce point il faut le féliciter—2139.

Hon. J. D. Hazen—Affaires du bureau de poste de Saint-Jean—2139 ; commis sont nommés sur la recommandation du directeur de la poste—2139 ; l'augmentation a été amenée par des motifs publics et non pas pour des questions de parti—2140.

M. Burnham—L'expansion du commerce—2140 ; avons eu un développement énorme dans les facilités accordées au public, tels que le service des colis postaux et la poste rurale—2140 ; depuis 1911, le commerce du pays a augmenté de plus de 25 p. 100—2140 ; en découle naturellement que le nombre des employés nécessaires pour exécuter les travaux dans tous les services, autant publics que particuliers, devait augmenter de 25 p. 100—2140.

M. Sinclair—Si l'on augmentait un peu l'allocation que reçoivent les courriers, il est fort probable qu'on les induirait à se servir d'automobiles au lieu de voitures, du moins durant la saison d'été—2141 ; ce changement constituerait en plusieurs endroits une amélioration appréciable pour le service de la poste—2141.

M. Edwards—Poste rurale—2143 ; l'établissement de ce service a été un bienfait inappréciable pour la population des campagnes—2143 ; la population dans un bon nombre de nos centres ruraux a parfaitement le droit de demander au Gouvernement qu'il consacre une faible portion de ses revenus afin de lui procurer un bon service des postes—2143 ; quel autre encouragement plus appréciable que celui-là, le Gouvernement du pays pourrait-il bien offrir à la population de nos campagnes, surtout dans les régions de colonisation où les habitants sont fort clairsemés?—2143 ; même dans les régions où le département dépense plus qu'il ne reçoit afin de fournir un bon service des postes, c'est son devoir de le faire—2143 ; courriers employés sur les longues lignes devraient être mieux payés—2144.

Hon. F. Oliver—La concurrence a fait adjuger des entreprises de transport à bas

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

POSTES—APPOINTEMENTS ET ALLOCATIONS—*Suite.*

Hon. F. Oliver—Suite.
prix—2144 ; les adjudicataires ont perdu le bénéfice du transport des colis, puis la construction des chemins de fer a énormément ajouté à la tâche de certains courriers—2144 ; la question de leur salaire devrait être soumise à l'étude—2144.

M. Macdonald—Lignes postales déterminées pour des raisons politiques—2146 ; surveiller les rapports de ceux qui sont chargés de ce service dans la Nouvelle-Ecosse—2146.

M. Paquet—Service postal inauguré en 1915 sur le Transcontinental entre Chaudières et station Monk—2151 ; améliorations sérieuses nécessaires—2151 ; commis de malle sur le wagon-poste—2151 ; faire le triage immédiat—2151 ; assurer une meilleure distribution—2151.

Hon. C. Marcil—Lettres à l'adresse de soldats canadiens au front devraient être expédiées en franchise—2152 ; difficultés survenues à Montréal au sujet de colis à expédier au front—2152.

Hon. T. C. Casgrain—Aucune possibilité d'expédier des lettres aux soldats au front sans les affranchir—2152 ; la convention postale exige que les lettres soient affranchies, et à moins que la convention postale soit modifiée, ce qui n'est pas facile dans le moment, il nous est impossible à l'heure qu'il est d'accorder ce privilège—2152 ; l'Angleterre elle-même ne le possède pas—2152.

M. McKenzie—Un ministre des Postes ne devrait pas se jeter dans les dépenses de la distribution rurale quand son département accuse un déficit—2155 ; pour qu'une partie quelconque du pays se paie le luxe de la distribution rurale, il faut qu'on ait tout l'argent voulu pour y pourvoir—2155 ; dans mon comté, tant que nous n'aurons pas un service postale quotidien là où la chose est praticable, il n'y a pas de raison d'avoir la poste rurale—2155 ; si l'on nous accorde des bureaux de poste à une distance raisonnable, disons deux milles ou deux milles et demi, nous n'avons pas à nous plaindre—2155.

M. Schaffner—Triste chose que d'avoir des déficits—2156 ; mais s'il est un département où il soit désirable qu'il s'en produise, c'est bien dans le ministère des Postes—2156 ; la population des villes devrait consentir de bonne grâce à payer sa quote-part afin que les habitants de la campagne puissent jouir de quelques accommodements—2156 ; trouver des moyens pour garder nos jeunes gens et nos jeunes filles sur la ferme—2156 ; l'un des meilleurs moyens, c'est de leur procurer les journaux quotidiens—2156 ; suis d'avis que nous devrions développer le service de la poste rurale—2156 ; même s'il devait en résulter des déficits, car il n'est rien au monde qui soit de nature à causer une plus grande satisfaction à notre population—2156.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

POSTES—SERVICE EXTERIEUR, TRAITEMENTS ET ALLOCATIONS.

Hon. T. C. Casgrain—Crédit est de $7,943,-152—2846; taxe de guerre—2847; n'impose aux receveurs aucun travail supplémentaire—2847; vente de ces timbres ne sera donc pas comptée pour la commission, qui continuera d'être calculée d'après le chiffre de la recette ordinaire, sans y comprendre cette taxe—2847.

M. Chisholm (Inverness)—Transport des dépêches—2849; adjudication de l'entreprise n'est pas accordée au plus bas soumissionnaire—2849; éliminer les libéraux —2849; bureaux de poste ouverts par favoritisme—2849.

Hon. T. C. Casgrain—L'habitude est d'accepter la plus basse soumission—2850; on ne s'occupe pas de savoir si c'est un conservateur ou un libéral—2850; c'est ainsi que j'entends administrer mon ministère—2850.

M. Maclean (Halifax)—Affaire Joseph Duffy—2850; offre secrète, un peu moindre que le plus bas soumissionnaire—2850; préjudiciable au bien public—2850; condamne l'adjudication des entreprises sans concurrence—2851; sans publicité—2851.

M. Girard—Administration actuelle des postes—2851; multiplié énormément le système du service des malles rurales—2851; a donné à la classe agricole la plus grande amélioration du service postal, qui lui ait encore été donnée—2851.

M. Robb—Ce qui s'est passé dans le comté de Huntingdon—2852; plus bas soumissionnaire ne satisfit pas les faméliques politiques de la localité—2852; méthodes de manipulation—2852.

Hon R. Rogers—Administration postale sous le régime libéral—2852; lettre du bureau central de renseignements du parti libéral—2852; lettre de C. M. Goddard—2852; service postal employé pour développer les idées politiques et l'organisation du parti libéral—2853; surprise de voir les libéraux discuter le favoritisme politique —2853.

M. Pardee—Fait universellement établi—2853; les deux partis politiques expédient des pamphlets électoraux pour être distribués dans tous les comtés—2853; sous le régime libéral le bilan des postes s'est soldé par des excédents—2854; aujourd'hui malgré la vente des timbres de guerre le déficit est de $2,194,000—2854; coutume pernicieuse dans l'octroi des entreprises—2855; fait fi du système de l'adjudication des entreprises sur soumissions—2855.

M. Séguin—Contrats pour le service de la distribution rurale dans les comtés de l'Assomption et Montcalm—2856; dans la plupart des cas on a négligé d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire—2856; prédilection sans égard à la question de justice—2857; routes Laurentides, Saint-Roch de l'Achigan, Sault Saint-Lin et Rawdon—2857.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

POSTES—SERVICE INTERIEUR, TRAITEMENTS ET ALLOCATIONS—*Suite.*

Hon. T. C. Casgrain—Système de soumissions a été appliqué dans le département des Postes depuis que j'en ai pris la direction—2858; nous sommes tenus de demander des soumissions pour toute entreprise dépassant $200—2858; prix maximum fixé par le département est de $30 par mille—2859.

Hon. Wm Pugsley—Jamais convenable de mettre de côté le plus bas soumissionnaire et d'adjuger l'entreprise à un autre —2860.

M. Copp—Dans chaque comté il y a un distributeur des faveurs ministérielles—2861; le plus bas soumissionnaire ne devrait pas être mis de côté à cause de ses opinions politiques—2861.

M. Sinclair—Dépenses du département des Postes depuis 1911—2863; de $9,932,504 elles ont augmenté à $17,486,727—2863; le personnel—2863; remerciés de leurs services depuis 1911, 1,507—2863; ont donné leur démission 3,806—2863; nommés 9,900—2863; augmentation de 4,533 en deux ans—2863.

Hon. T. C. Casgrain—Renseignements sur l'augmentation de $6,430,000 dans les dépenses depuis 1912—2864; résultat accumulé de l'établissement de la poste rurale durant les trois années, $855,000—2864; augmentation annuelle due aux traitements plus élevés autorisés pour le service extérieur par les lois adoptées depuis 1912, $630,000—2864; sommes payées aux compagnies de chemins de fer à la suite de l'augmentation des tarifs depuis février 1914, $1,180,000—2864; traitements des facteurs nommés entre 1912 et 1915, $92,000—2864; traitements des fonctionnaires nommés permanents entre 1912 et 1915, et qui étaient auparavant payés au moyen de crédits votés par le Parlement, au lieu d'être pris sur le revenu du service, $163,000—2865; excédent payé pour boîtes de la poste rurale en 1914, sur 1912, $305,000—2865; l'augmentation moyenne pour les trois années précédant 1912 a été d'environ 11.65 p. 100 en ajoutant ce pourcentage aux dépenses de 1912, on obtient pour les trois années suivantes environ $3,205,-000—2865; recette de cette année est évaluée à $18,693,165—2865.

Hon. R. Lemieux—Système des zones pour les colis postaux—2867; moyen employé par une maison de Toronto pour évader la loi—2867; wagon spécial passe d'une zone dans l'autre—2867; maison paie le tarif de la zone locale seulement—2868; pas juste pour les marchands de la localité et ce ne l'est pas non plus pour le trésor public—2898.

Hon. T. C. Casgrain—Impossible d'interdire cette pratique sans amender la loi—2868; Gouvernement n'a pas le monopole pour les colis et les imprimés comme pour les lettres—2868; même difficulté existe aux Etats-Unis et en Angleterre—2868.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

POSTES—SERVICE INTERIEUR, TRAITEMENTS ET ALLOCATIONS—*Suite.*

M. McCraney—Compagnies de chemins de fer devraient soumettre au département des Postes les noms qu'elles se proposent de donner à leurs stations—2868; compagnies de chemin de fer semblent croire qu'elles ont le droit de choisir les noms des localités situées sur le parcours de leurs lignes—2868; elles ne l'ont pas du tout—2868; une ville ou un village a droit au nom qu'il porte comme un particulier—2868; nécessité d'une amélioration sous ce rapport—2869.

M. Gauvreau—Publicité du ministère des Postes—2870; l'*Echo des Bois Francs*—2870; publié à Victoriaville, reçoit des annonces pour les contrats de malle rurale et autres contrats du département, à être accordés pour les endroits les plus reculés de la province de Québec—2870; difficile pour le public de soumissionner—2870; lacune qui vaut la peine d'être signalée—2870; journal qui n'a pas 500 exemplaires de circulation—2870.

DEVELOPPEMENT ET EXTENSION DU COMMERCE CANADIEN.

Sir George Foster—Augmenter les commissariats du commerce—3717; dépendra des circonstances et des progrès de la guerre—3718; nouveaux commissariats en Russie, à Pétrograde et à Omsk—3718; nous préparons un commissaire du commerce pour l'Italie—3718; commission du commerce visitera l'Italie, la France, la Belgique et le Royaume-Uni—3718; six commissaires avec titres honoraires mais dépenses payées—3718; créer un bureau de renseignements commerciaux—3718; le département n'a pas l'intention de se lancer dans la création d'un bureau immédiatement complets de renseignements commerciaux, mais plutôt de procéder judicieusement par une marche progressive depuis un commencement modeste qui ira en s'agrandissant—3718; faudra une somme considérable d'argent même pour un modeste commencement—3718; gouvernement anglais a fait un choix très complet d'articles de la production allemande et autrichienne et a préparé une très grande exposition de ces objets—3718; j'ai pu obtenir son consentement pour que cette exposition soit confiée au département du Commerce et de l'Industrie du Canada—3718; l'objet de cette exposition, c'est de montrer aux manufacturiers et aux producteurs de la Grande-Bretagne et du Canada, car elle aura lieu également ici, la nature, la qualité et le coût des articles que fournissaient en si grandes quantités l'Allemagne et l'Autriche à la Grande-Bretagne, au Canada et à toutes les autres puissances autonomes d'outre-mer—3718; la nécessité d'entreprendre des travaux de recherche relativement à certaines catégories de produits et à différentes industries est parfaitement comprise et appréciée au Canada—3718; il est nécessaire d'utiliser nos produits qui se gaspillent de toute façon et qui acquièrent une valeur inestimable dès que les recherches

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

DEVELOPPEMENT ET EXTENSION DU COMMERCE CANADIEN—*Suite.*

Sir George Foster—Suite.
du chimiste et du savant ont découvert les qualités qu'ils possèdent et l'emploi que l'on peut en faire—3719; alors, ils pourront servir à alimenter des industries productives; nos manufacturiers les utiliseront et ils contribueront à accroître la richesse du pays—3719.

Sir Wilfrid Laurier—Ce qui est tout aussi important, sinon plus, c'est l'instruction technique—3720; le succès des Allemands a surtout dépendu de leur système d'instruction technique—3720; il ne faut pas fonder d'espoir sur autre chose que sur la diffusion de la science—3720.

PRET AU GRAND-TRONC-PACIFIQUE.

Sir Thomas White—Prêt n'excédant pas $8,000,000 remboursable à demande, portant intérêt payable tous les six mois au taux de six pour cent (6 p. 100) par an—3817; devant servir au paiement des dépenses faites ou de la dette contractée pour solder l'intérêt des valeurs de la compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, au comblement du déficit de l'exploitation, à l'achat de matériel roulant—3817; le remboursement du prêt devant être garanti par hypothèque grevant l'entreprise de la compagnie du chemin de fer—3817; les conditions à être stipulées au contrat hypothécaire devant être approuvées par le Gouverneur en conseil, et l'emploi de la somme prêtée devant être conforme aux prescriptions du Gouverneur en conseil—3817; division de Winnipeg à Prince-Rupert, a été exploitée avec succès et sans interruption depuis le 6 septembre 1914—3817; bien que le Grand-Tronc-Pacifique soit incontestablement d'un type élevé, il n'est pas comparable au Grand-Tronc entre Montréal et Toronto—3817; beaucoup de ponts sur chevalets, par exemple, devront être remplacés par des ponts en acier—3817; faudrait encore 4 à 5 millions pour en faire un chemin de fer du type exigé—3818; situation du Canadien-Nord—3818; recettes nettes de la compagnie du Nord-Canadien pour l'exercice de 1915, clos le 30 juin dernier, étaient de $6,623,000—3818; pour l'exercice de 1916, elles sont de $9,770,000—3818; pour 1917, M. Hanna calcule que les recettes nettes atteindront $11,500,000—3818; pour 1918, $13,700,000, pour 1919, $15,120,000, et pour 1920, $17,7000,000—3818; chemin de fer de Duluth à Winnipeg et au Pacifique—3818; déclaration de M. Hanna—3818; ce chemin de fer a encore beaucoup aidé au Nord-Canadien en ouvrant un débouché pour le grain à Duluth, quand les élévateurs de Port-Arthur se trouvèrent engorgés—3818; le Nord-Canadien n'a jamais transporté de grain à Duluth quand il y avait place à Port-Arthur—3818.

Hon. G. P. Graham—Ne vois pas la situation avec autant d'inquiétude que beaucoup de gens envisagent l'avenir des chemins de fer au Canada—3819; guerre va diminuer leur trafic—3819; principe fondamental qui devra guider nos compagnies de transport sera l'immigration au

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

PRET AU GRAND-TRONC-PACIFIQUE—*Suite*

Hon. G. P. Graham—Suite.

Canada—3819 ; aucune crainte pour l'avenir à leur sujet—3819 ; aujourd'hui nous faisons face à une situation financière particulière—3819 ; compagnies semblent se trouver dans une situation dont les difficultés n'emportent sur celles que d'autres industries doivent surmonter, parce que nous savons tout à leur propos et parce que leurs proportions sont plus gigantesques que celles d'un grand nombre d'autres industries—3819 ; en réalité, un grand nombre des industries du Canada se trouvaient dans un état précaire, lorsque la guerre a éclaté—3819 ; au lieu de leur causer du tort, la guerre a été une bonne aubaine pour elles, au point de vue des finances—3819 ; mais ce n'est pas ce qu'elle a été jusqu'à récemment pour les compagnies de transport—3819 ; deux principes dans la construction d'un chemin de fer—3819 ; construire la voie qui coûte le moins cher possible et l'améliorer avec les bénéfices—3819 ; dans sa première construction, le Nord-Canadien a adopté les derniers principes—3819 ; lorsqu'il s'agit de construire, le Grand-Tronc-Pacifique et le Transcontinental décidèrent de construire immédiatement une voie du type le plus parfait—3820 ; on ne pourra dire que plus tard, à fur et mesure que les jours s'écouleront, de quel avantage cette construction supérieure est pour la population—3820 ; but était de fournir à la population un transport au prix le plus modique possible—3820 ; tout le monde reconnaît, aujourd'hui, que le Grand-Tronc-Pacifique et le Transcontinental forment le chemin de fer le plus parfait qu'on trouve, en Amérique—3820 ; afin de retirer un bénéfice de sa construction qui nous a coûté cher, il est nécessaire qu'elle ait beaucoup de trafic à transporter—3820 ; cela rendra nécessaire le développement complet de l'Ouest aussi rapidement que possible, avec tous les progrès inhérents—3820 ; cela exigera que les industries et l'agriculture de l'Est se développent dans la plus large mesure—3820 ; cela leur rapportera des bénéfices, en retour, sous la forme de taux de transport abaissés—3820 ; le Gouvernement a prouvé, au cours des derniers mois écoulés, qu'il peut transborder le grain, à un tarif moins élevé qui celui réclamé jusqu'alors. Le taux de 6 cents par boisseau depuis Armstrong jusqu'à Québec, est moins élevé que ne l'a jamais été celui réclamé auparavant par les chemins de fer—3820 ; bénéfice a été réalisé—3820 ; cela prouve amplement que la construction d'une voie de cette nature, si on lui fournit le trafic voulu, est, pour le présent du moins, plus avantageux à la population que ne l'est une voie ferrée dont la construction a coûté moins cher—3820 ; si nous n'offrons pas aux nouveaux venus les moyens de transport qui leur permettront d'obtenir le meilleur prix de leurs produits, nous diminuons la valeur de leur travail quotidien—3821 ; nous ne leur offrons aucun encouragement—3821 ; lorsque nous comprendrons, comme nous le comprenons, que le progrès de tout le pays dépend

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

PRET AU GRAND-TRONC-PACIFIQUE—*Suite*

Hon. G. P. Graham—Suite.

d'abord sur l'homme qui tient la charrue et sur les produits de l'agriculture, nous comprendrons mieux la nécessité de permettre au cultivateur d'obtenir tout ce qu'il peut du sol et de son travail quotidien—3821 ; cet homme sera le meilleur agent d'immigration que nous puissions désirer—3821 ; si nous faisons cela— je n'ai aucune crainte, quelles que puissent être nos difficultés temporaires, sur le résultat final dans le pays et pour la destinée du Canada—3822 ; j'ai confiance que le Canada progressera tellement de toutes manières que nous aurons besoin de toutes nos lignes de chemin de fer dans quelques années—3822 ; situation du Nord-Canadien—3822 ; dans quelques années, et nous n'aurons pas à attendre bien longtemps, nous aurons besoin des lignes du Nord-Canadien pour faire nos transports dans toutes les parties du Canada—3822 ; ligne du Nord-Canadien à l'ouest des Grands lacs passe dans un meilleur territoire que celui de toutes les autres lignes qui traversent l'Ouest—3822 ; embranchements couvrent aujourd'hui près de 5,000 milles des meilleures régions dans les provinces des prairies—3822 ; je puis ne pas approuver quelques-uns des projets de la compagnie du Nord-Canadien, et je crois qu'il est temps que nous cessions de lui avancer de l'argent—3822 ; mais quant au résultat final, je crois que, vu que cette ligne traverse le meilleur territoire dans l'Ouest, l'exploitation s'en fasse par l'Etat ou par une compagnie—3822 ; nous en aurons besoin dans l'avenir, et le plus grand besoin—3822 ; Gouvernement a l'intention de nommer une commission pour étudier la situation des chemins de fer—3822 ; faudra que la commission soit composée d'hommes prévoyants—3822 ; porté à croire qu'on pourrait, en se consultant avec les têtes des différentes compagnies de chemins de fer, trouver une solution à ce problème, sans le secours de cette commission qui va coûter beaucoup d'argent—3822.

Hon. R. Lemieux—Foi en l'avenir de mon pays—3825 ; réseaux de voies ferrées ont beaucoup contribué au développement de ce pays—3825 ; début du Pacifique-Canadien—3825 ; Sir Charles Tupper avait alors prédit que les récoltes du Nord-Ouest finiraient par donner 100 millions de boisseaux—3825 ; causé tout un émoi—3825 ; journaux de parti avaient tourné Sir Charles en dérision—3825 ; un jour le Pacifique-Canadien se trouva aux abois—3825 ; lord Strathcona et lord Mount-Stephens entrèrent en pourparlers avec le gouvernement—3825 ; gouvernement avait refusé un jour de faire une avance de $25,000,000—3825 ; compagnie était sur le point d'être mise en faillite—3826 ; crédit du pays serait atteint—3826 ; l'on fit l'avance de fonds—3826 ; l'argent fut remboursé avant l'époque stipulé au contrat—3826 ; aujourd'hui la compagnie du Pacifique-Canadien est certainement la corporation la mieux administrée de tout le continent américain et peut-être du monde entier—3826 ; notre Transcontinen-

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

PRET AU GRAND-TRONC-PACIFIQUE—*Suite*

Hon. R. Lemieux—Suite.
tal-National peut certainement être sauvé —3826; l'heure de la nationalisation est arrivée—3826; pourquoi faire de nouveaux prêts, alourdir le fardeau de notre dette au sujet de deux chemins de fer qui sont condamnés—3826; l'heure a sonné où le Canada doit prendre possession de ces réseaux de chemins de fer—3826.

Hon. F. Oliver—Proposition du gouvernement comporte du paiement pour du travail accompli, comptes en souffrance et autres dettes—3828; question de l'achèvement des embranchements n'est pas seulement d'une importance égale, mais de beaucoup plus grande au bien-être du pays, au succès de l'entreprise du Nord-Canadien et à la garantie de l'argent engagé qu'aucune des autres considérations —3828; des milliers de colons ne seraient pas allés s'établir où ils sont actuellement s'ils n'avaient pas eu l'espoir que la ligne serait achevée dans un délai raisonnable —3828; c'est au Gouvernement de faire en sorte que cette difficultée soit réglée —3829.

Hon. A. Meighen—Il y a dans l'Ouest des régions qui ont besoin d'embranchements —3829; ce serait certainement notre devoir, si c'était en notre pouvoir de faire terminer tous les embranchements nécessaires—3829; si certaines provinces insistent pour que la compagnie construise ces voies ferrées, elles n'ont qu'à augmenter la garantie accordée afin que la compagnie retire de la vente de ces obligations des sommes qui suffiront à parachever la construction de ces lignes—3831.

Sir Thomas White—Renseignements sur la situation financière du Nord-Canadien—3833; emploi de la vente des $45,000,000 d'obligations garanties par l'Etat—3833; comment on disposera de l'emprunt de $15,000,000—3833; le Nord-Canadien a besoin d'une somme immédiatement disponible de $32,000,000—3834; somme due aux entrepreneurs $5,912,407, dettes diverses $13,997,338—3824; effets à payer $7,300,000—3834; nous ne lui prêtons pas une somme suffisante pour rétablir entièrement sa situation financière—3835; compagnie devra se tirer d'affaire avec cela pendant l'année prochaine, jusqu'à ce que nous tenions cette enquête et que nous soyons en état d'examiner toute la situation—3835.

M. Turriff—Politique de MM. Mackenzie et Mann—3841; obtenir des subventions et des garanties—3841; faire des émissions dépassant de beaucoup les sommes consacrées à la construction du chemin de fer—3841; soutirer de l'argent des chemins de fer pour le consacrer à leurs intérêts personnels du dehors—3841; gouvernement est obligé de payer l'intérêt sur $80,000,000—3842; compagnie a $92,000,000 de dettes—3842; doit y avoir quelque chose qui va mal quelque part—3842; le prêt proposé ne fera que retarder le jour de la reddition des comptes—3842;

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

PRET AU GRAND-TRONC-PACIFIQUE—*Suite*

M. Turriff—Suite.
il faudra toujours finir par racheter ce chemin de fer—3842; situation sera pire si vous laissez l'administration du Nord-Canadien entre les mains du syndicat Mackenzie et Mann—3845.

M. Maclean (York-Sud)—Déclaration de guerre a servi à dévoiler non seulement le mauvais état des affaires de nos compagnies de chemins de fer, mais aussi une très fâcheuse situation—4001; préjudiciable à l'intérêt du pays—4001; situation à laquelle il faut absolument remédier—4001; Canadiens devront se rendre compte que la situation de nos chemins de fer est fondamentalement vicieuse—4001; aveu de M. Smithers, président du Grand-Tronc—4001; seule solution possible de nos difficultés est que le Gouvernement fasse l'acquisition du Grand-Tronc-Pacifique à dater du premier janvier prochain—4001; entreprise ruineuse à soutenir—4001; suggère de rembourser à sa compagnie le capital que les actionnaires y ont engagé—4002; de relever la compagnie de ses engagements—4002; M. Smithers tient à rejeter sur la nation, le fardeau de l'entreprise—4002; l'impasse où se trouve la compagnie et la situation qui a surgi depuis la guerre prouvent que le système en vogue, qui consiste en ce qui regarde les chemins de fer, à faire servir et le trésor et les législatures et le Parlement, aux fins ambitieuses d'hommes ambitieux, est irrémédiablement mauvais, et que nous devons sans désemparer y mettre fin—4002; jamais nous ne retrouverons une si belle occasion de rectifier la situation qui s'est développée dans notre système de chemins de fer—4002; le remède, c'est l'Etat propriétaire—4002; temps est opportun d'introduire cette réforme—4002; félicite le Gouvernement d'avoir annoncé comme prochain le régime de l'exploitation des chemins de fer par l'Etat, et son intention de pourvoir à ces services au moyen d'une commission qu'il nommera et qui aura pour mission de s'enquérir et de conseiller—4002; la population du Canada a arrêté dans son esprit ce qu'elle se propose de faire—4002; elle est prête à assumer la responsabilité d'appliquer cette cure de l'exploitation par l'Etat au problème des transports qui surgit présentement et que les circonstances de la guerre ont aggravé—4002; pire chose qui puisse nous arriver, c'est la continuation du régime actuel—4002; diverses manières de procéder—4002; solution la plus facile serait la nationalisation du Pacifique-Canadien—4002; je traiterais le Grand-Tronc d'une façon différente de celle que j'adopterais à l'endroit du Nord-Canadien—4002; Grand-Tronc a confessé faillite dans le cas de l'entreprise du Grand-Tronc-Pacifique—4003; Grand-Tronc sera dégagé de ses engagements s'il remet à notre charge non seulement le Grand-Tronc-Pacifique, mais encore l'ancien Grand-Tronc—4003; je ne crois pas que nous devrions prendre sur nos charges la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et libérer l'ancienne compagnie

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

PRET AU GRAND-TRONC-PACIFIQUE—*Suite*

M. Maclean—Suite.
du Grand-Tronc de ses engagements—4003; compagnie perdra tout si le Gouvernement exige ce qu'il a le droit d'exiger d'elle—4003; c'est le bon moment d'acquérir le réseau du Grand-Tronc et celui du Grand-Tronc-Pacifique—4004; quant au Nord-Canadien l'Etat en est déjà le propriétaire pour les quatre dixièmes—4005; ce cas est aisé comparativement au Grand-Tronc—4005; Pacifique-Canadien est le meilleur transcontinental du monde—4006; compagnie du Pacifique-Canadien ne se présente pas ici à titre de suppliante—4006; elle craint que si l'Etat prend possession de ces réseaux, le Pacifique-Canadien n'en éprouve de graves préjudices et que ses ressources ne périclitent—4006; je dirais aux actionnaires de cette compagnie: "Vous gagnez sur votre capital 7 p. 100 de dividendes provenant du trafic, et 3 p. 100 de bénéfices, produit de la vente des terres et d'autres entreprises"—4006; "nous vous garantirons 7 p. 100 pendant vingt ou vingt-cinq ans et alors nous vous rembourserons les tires si vous nous cédez le chemin de fer"—4006; je crois que les actionnaires accepteraient cette proposition—4006; l'erreur fondamentale dans la situation des chemins de fer au Canada, c'est le doublement inutile dans la construction des lignes—4007; cela n'aurait jamais dû être permis—4007; la dépense inutile du doublement dans la construction est aggravée par le doublement inutile et criminel du service—4007; chose que la nationalisation corrigera—4007; trafic n'est pas suffisant pour justifier l'existence de ces divers services—4007; confierais l'administration de tous ces chemins de fer à une commission de trois ou de cinq des meilleurs experts en matières de chemin de fer qu'il soit possible de trouver au pays—4008; on pourrait enlever l'exercice du droit de suffrage aux employés du réseau de l'Etat—4008; faire disparaître tous les trains inutiles—4009; guerre nous enseigne à mettre fin au système du "patronage" en ce qui regarde nos institutions publiques—4009; faut réformer notre service public—4009.

M. Stevens—Nationalisation des utilités publiques en Canada—4015; c'est l'idéal que nous devons chercher à atteindre—4015; problème épineux—4015; en premier lieu nous devons considérer les effets indirects sur le pays en général d'un bouleversement de ce genre, et en opérant la nationalisation des voies ferrées—4015; nous devons, autant que possible, éviter de bouleverser le commerce ou de disloquer les divers intérêts en jeu—4015; proposition du Gouvernement de nommer une commission pour étudier le projet, est sage et prudente—4016; certains députés répètent sans cesse que toutes nos difficultés de chemin de fer sont à l'ouest des montagnes Rocheuses—4016; dans la Colombie-Anglaise, le Nord-Canadien traverse un territoire très fertile—4016; meilleures terres arables du Canada—4016; à l'ouest des montagnes Rocheuses, il y a de grandes étendues de terre susceptibles d'une mise en valeur qui donne de l'occupation non seulement à nos chemins de fer actuels mais à d'autres qui ne sont pas encore construits et devront l'être—4016; construction du Nord-Canadien sur le littoral du Pacifique n'est pas, comme d'aucuns voudraient nous le faire croire, une charge inutile—4017; en présence de la construction du Pacifique-Canadien, alors que le vaste territoire de l'ouest ne comptait que 170,000 âmes, on peut bien affirmer que la construction du Nord-Canadien n'était pas chose injudicieuse, au point de vue commercial et qu'elle avait tout espoir de succès—4017; statistiques sur les ressources de la Colombie-Anglaise—4018; nous avons d'excellentes garanties pour toutes les sommes d'argent qui se dépensent dans la Colombie-Anglaise—4023; que personne, en cette enceinte ou au dehors, ne doit douter le moindrement que la Colombie-Anglaise paiera toutes ses dettes—4023.

M. Turriff—Gouvernement de la Colombie-Anglaise se lance dans de grandes dépenses lorsque son revenu suffit à peine à en solder la moitié—4023; nul ici, ne pense que le gouvernement provincial et le Gouvernement fédéral ont fait un heureux placement en fournissant à la compagnie du Nord-Canadien le moyen de prolonger son réseau depuis les montagnes Rocheuses jusqu'à Vancouver, puisqu'une grande partie de la voie ne fait que doubler la ligne du Pacifique-Canadien—4024; je ne sais si l'on pourrait nationaliser les chemins de fer canadiens et en entreprendre l'exploitation avec quelque chance de succès—4025; les leçons qui se dégagent de la guerre tant au Canada qu'à l'étranger me font dire que si l'on venait à nationaliser nos chemins de fer, il faudrait les faire relever d'une commission étrangère à toute influence politique—4025; le mieux serait de nationaliser tous les réseaux du Canada—4025.

M. Cockshutt—Jamais le Grand-Tronc n'a voulu construire le Grand-Tronc-Pacifique—4027; un expédient politique qu'on lui imposa—4027; de sorte que la construction des deux extrémités onéreuses du chemin a été le résultat de visées politiques dont les libéraux doivent garder la responsabilité—4027; le Nord-Canadien n'a pas été une créature du Gouvernement actuel—4027; entreprise pour laquelle il est difficile de trouver des fonds—4027; sir Thomas White, ministre des Finances, a fait face à la situation avec un sens éclairé des affaires—4027; la nationalisation des voies ferrées—4027; responsabilités financières qui incomberont à ce Gouvernement ou à tout autre gouvernement qui s'occupe d'étudier un projet aussi vaste que l'est celui de la nationalisation des chemins de fer du Canada—4028; je puis calculer approximativement qu'il en coûtera de $2,000,000,000 à $2,500,000,000, soit environ quatre ou cinq fois notre contribution à la présente guerre, pour nationaliser les che-

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

PRET AU GRAND-TRONC-PACIFIQUE—*Suite*

M. Cockshutt—Suite.

mins de fer du Canada—4028; la première lueur que j'ai vue poindre dans la situation des chemins de fer depuis vingt ou trente ans c'est le projet de faire tenir une enquête par une commission qui se renseignera sur les mesures à prendre pour l'exécution des engagements financiers ou autres de nos chemins de fer—4028; sur ce qu'il en coûterait pour une continuation du régime actuel, ou encore le rachat des voies ferrées, pour en faire une grande entreprise nationale—4028; à mon avis, cette dernière solution est la meilleure, la plus sage et la plus sûre—4028; dans une nationalisation des chemins de fer du Canada, la question ouvrière est une de celles dont il convient de tenir compte et de faire le plus, grand cas attendu que l'on aura besoin pour ce service de 200,000 hommes peut-être à prendre dans les rangs des ouvriers les plus habiles de ce pays—4029; si ces hommes sont tous placés sous une seule commission et qu'il survienne quelque difficulté entre eux et elle, il est fort possible qu'il se déclare une grève générale suspendant la circulation dans toute l'étendue des voies ferrées du Canada—4029; c'est là une affaire sérieuse, contre laquelle il convient de se prémunir—4029; je ne suis pas opposé à la nationalisation des chemins de fer, car je crois sincèrement que c'est la seule bonne solution possible que l'on puisse voir—4031; c'est une solution difficile, mais c'est la seule rationnelle—4031; tant que le rapport ne nous sera pas soumis, je ne voudrais pas dire que toutes nos lignes de chemins de fer devraient devenir des lignes de l'Etat—4031; mais presque tous les pays éclairés du monde sont propriétaires des voies ferrées. Il y a présentement dans le monde entier 230,000 milles de chemin de fer de l'Etat—4031; tout récemment, pendant la guerre, l'Angleterre a pris possession de certaines lignes de chemins de fer dans les îles britanniques, et l'Etat les administre et les exploite lui-même, d'une façon satisfaisante—4031; ce qui a été fait dans d'autres pays peut l'être au Canada—4031.

M. Macdonald—Construction du Transcontinental était nécessaire—4033; si la guerre n'avait pas paralysé le mouvement d'immigration au Canada, et mis obstacle à l'essor du pays dans la région traversée par ce chemin de fer, nous aurions été amplement et complètement justifiés d'avoir construit ce réseau—4033; si la compagnie se retire, c'est pour la même raison qui lui a fait abandonner la section de l'ouest, c'est que les directeurs qui ont le contrôle de son administration sont domiciliés en Europe—4035; c'est qu'ils ont perdu la direction prépondérante de M. Hays, dont les négociations ont amené la construction du Grand-Tronc-Pacifique—4035; aujourd'hui la guerre a fait peur à ceux qui contrôlent le chemin de fer et ils veulent tout lâcher—4035; tant qu'on n'aura pas relié les Provinces maritimes à la partie occidentale du système,

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

PRET AU GRAND-TRONC-PACIFIQUE—*Suite*

M. Macdonald—Suite.

personne n'est en mesure de prédire le résultat—4035.

Hon. Wm Pugsley—Le Transcontinental quoique inachevé, joue aujourd'hui au Canada un rôle important dans le commerce du transport—4035; l'administration de l'Intercolonial profite de cette voie beaucoup plus même que si on avait construit sur l'Intercolonial une voie parallèle—4035; confiance en son avenir—4035; même avec une voie double, l'Intercolonial ne peut rivaliser avec le Transcontinental, qui a des rampes si faciles—4035.

Hon. A. Meighen—Les finances du pays sont paralysées parce que nos amis de la gauche ont entrepris de construire des chemins de fer dans des régions où il n'y a pas de trafic—4036; il nous en coûterait une somme d'environ $240,000,000, à l'heure actuelle, si nous voulions faire l'acquisition de ce chemin de fer de Winnipeg à la côte du Pacifique, et assumer les dettes qui le grèvent—4036; je préférerais la possession des $200,000,000 qu'il a coûtés au pays—4036; quant au Nord-Canadien nous avons reçu quelque chose en retour des sommes qui ont été accordées à cette entreprise—4037; l'année dernière, ce chemin de fer a transporté près de 40 p. 100 du grain de l'Ouest, tandis que le Transcontinental n'en a transporté qu'à peu près 8 p. 100—4037; cette voie ferrée, ce facteur essentiel nous a coûté environ $42,000 par mille, et d'ici à ce qu'elle soit complétée, elle nous coûtera $44,00 par mille—4037; le Nord-Canadien a coûté $21,000 par mille, mais malgré cela, elle a transporté de 33 à 40 p. 100 du grain de l'Ouest, tandis que l'autre voie ferrée ne sert au transport du quart environ de cette quantité—4037; ce chemin de fer n'a pas même remboursé ses frais d'exploitation ou acquitté ses obligations fixes—4038; on a fait preuve de pauvres qualités d'administration dans la construction de cette voie ferrée et dans l'élaboration du projet—4038.

Hon. F. Oliver—Il est des circonstances où il convient d'instituer une commission dans un but particulier, mais cette question de savoir si le pays va subir les responsabilités qui lui sont attribuées par suite de la construction des deux grands transcontinentaux qui s'appellent le Nord-Canadien et le Grand-Tronc-Pacifique, n'est pas de celles qui doivent donner lieu à l'institution d'une commission—4040; ce sujet est tellement vaste, tellement important pour le pays, que le Gouvernement chargé de l'administration des affaires publiques est tenu de s'en occuper lui-même—4040; l'entretien du Grand-Tronc-Pacifique—4041; depuis le jour où cette entreprise du Grand-Tronc-Pacifique a été proposée dans cette Chambre, l'opposition d'alors, conduite par le premier ministre actuel, n'a jamais cessé un instant de chercher des arguments pour décrier le projet au Canada et à l'étranger—4042; les trois grands desiderata de l'exploitation du Grand-Tronc-Pacifique

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

PRET AU GRAND-TRONC-PACIFIQUE—*Suite*

Hon. F. Oliver—Suite.
dans l'Est sont: l'accès à la tête des Grands lacs à Fort-William, l'accès à la mer, à Québec, et l'accès au grand réseau de réception et de distribution de la compagnie du Grand-Tronc dans toute l'étendue des provinces de l'Est—4044; nul n'aurait été assez insensé pour entreprendre de construire un grand chemin de fer seulement de Winnipeg à la côte du Pacifique—4044; un tel chemin aurait été un chemin régional, un chemin de colonisation, et dans ces circonstances, la dépense qu'a causée l'établissement du Grand-Tronc-Pacifique n'aurait certainement pas été justifiée—4044; ce n'est qu'à titre d'entreprises transcontinentale que cette dépense énorme était garantie, et lorsque les conservateurs ont déprécié l'entreprise, ont assumé l'exploitation de la ligne de Winnipeg à Québec et de Winnipeg à Thunder-Bay— ils ont absolument ébranlé le système du Grand-Tronc dans les provinces de l'Est jusqu'aux provinces des prairies dans l'Ouest—4045; il n'y avait pas raison de le faire. Ils avaient détruit l'entreprise tout comme s'ils avaient refusé de poser les rails entre Cochrane et Québec—4045; nationalisation des chemins de fer—4047; le problème des chemins de fer ne sera pas résolu si l'Etat en prend possession; il ne fera que commencer—4047; préféré que le Gouvernement se fût présenté avec une politique définitive concernant les deux compagnies de chemins de fer, qui aurait été de nature à leur permettre de passer la crise financière actuelle—4047; aurait été sage de la part du Gouvernement de présenter une politique définie de nature à placer ces entreprises sur des bases solides afin qu'elles pussent devenir des lignes transcontinentales permanentes pouvant offrir une concurrence appréciable pour le bénéfice du Canada—4047.

Prince-Rupert—salle d'exercices—3009.

PROCEDURES DEVANT LA COMMISSION INTERNATIONALE.

Hon. Wm Pugsley—Un des tribunaux les plus importants du pays—1023; s'occuper de questions qui surviennent entre le Canada et les Etats-Unis—1023; litiges concernant les droits relatifs aux eaux limitrophes, l'érection de digues, etc.—1023; faudrait rien négliger pour assurer à ce tribunal et à ses décisions le respect des deux pays—1023; ceux nommés devraient être avocats et se consacrer exclusivement aux travaux de la commission—1023; position a une durée de dix ans—1023; il ne convient pas du tout que des membres de cette commission s'occupent à la fois de décider des questions importantes qui intéressent les deux nations et de plaider des causes devant une cour de comté ou devant la cour Suprême de quelque province—1023.

Sir Robert Borden—Avons donné les mêmes instructions que nos prédécesseurs avaient données aux commissaires qu'ils avaient nommés—1024; commissaires ne peuvent pas compter, comme les juges, sur une pension de retraite—1024; si on exige

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

PROCEDURES DEVANT LA COMMISSION INTERNATIONALE—*Suite.*

Sir Robert Borden—Suite.
qu'ils consacrent tout leur temps aux travaux de la commission, il faudra augmenter considérablement la rémunération que la loi leur accorde—1025.

PROTECTION DES EAUX SEPTENTRIONALES DU CANADA.

Hon. J. D. Hazen—Crédit $50,000—3055; expédition Stefansson, départ 21 juillet 1913—3055; membres de l'expédition divisés en deux groupes—3055; l'un devait explorer la mer de Beaufort, la Terre de Bank et l'île du Prince-Patrick—3055; l'autre la côte septentrionale du Canada jusqu'aux rives de l'île Victoria—3055; l'an dernier nous avions les plus grandes craintes sur le sort de Stefansson—3056; depuis il est revenu sain et sauf—3056; le navire *Karluk* pris dans les glaces—3056; broyé le 11 janvier 1914—3056; huit personnes perdirent la vie en cherchant à atteindre l'île Herald—3056; quatre navires au secours des naufragés—3056; survivants trouvés sur l'île Wrangel—3056; trois membres du groupes des naufragés sont morts durant leur séjour sur l'île—3056; le groupe du sud, qui avait établi sa base à la pointe Collinson, poursuivit avec succès les travaux de l'expédition dans le cours de l'hiver de 1913-1914—3056; c'est là que M Stefansson le rejoignit le 14 décembre 1913—3056; 22 mars 1914, M Stefansson s'acheminait sur la glace vers la mer de Beaufort—3056; en septembre les explorateurs se mettaient en marche pour le sud de la Terre de Bank—3056; s'établirent au cap Kellett pour l'hiver—3056; 20 février M. Stefansson partait en exploration vers le nord—3056; dans les îles au nord du Prince-Patrick, des traces de l'expédition McClintock en 1854 furent découvertes—3057; 18 juin une terre fut découverte qui n'est indiquée sur aucune carte—3057; possession au nom de l'empire britannique—3057; gibier abonde dans cette région-là—3057; retour à Kellett le 8 août 1915; M. Stefansson se rendit à l'île Herschell et fit rapport au Gouvernement sur les travaux du groupe du nord—3057; retourna à Kellett pour préparer l'expédition de l'hiver 1915-1916—3057.

PROTECTION DE FORETS DU MANITOBA ET AUTRES PARTIES DE L'OUEST.

M. Martin (Regina)—Conduite de R. H. Kay à la réserve Riding-Mountain—872; dix-sept personnes ont obtenu des homesteads dans cette région à la condition de voter pour le candidat conservateur—872; chacune de ces personnes a aussi payé $100 à Kay—872.

Hon. W. J. Roche—Kay n'est pas du tout à l'emploi de l'Etat—872; a exigé de quelques Galiciens une certaine somme pour marquer les bornes de leurs homesteads—872; l'affaire a été soumise au ministère de la Justice—872; a intenté une poursuite contre Kay—872.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

PROTECTION DES PECHERIES.

Hon. J. D. Hazen—Crédit de $375,000 pour réparation et entretien des navires— ; $30,000 pour l'achat de nouveaux vaisseaux—3041.

PROTECTION DES TROUPEAUX DE RENNES.

Hon. W. J. Roche—Cet essai a été un insuccès dès le début—875 ; expérience date de plusieurs années—875 ; reste une seule renne—875.

Quarantaine—Loi relative à l'hygiène dans les travaux publics—1503.

QUEBEC—AGRANDISSEMENT DU BUREAU DE POSTE.

Hon. R. Rogers—Somme de $175,000 complètera les travaux—2958.

QUEBEC—TRAVAUX AU PARC SAVARD.

Hon. R. Rogers—Crédit $18,00—2958 ; pavillons d'isolement pour les maladies contagieuses, et salles de désinfection—2958.

QUYON—QUAI.

Hon. R. Rogers—Règlement complet et final de la réclamation de T. et J. Moran concernant leur entreprise de la construction du quai, $843—3793.

Regina—Améliorations du port—3782.

REFONTE ET PUBLICATION DES RAPPORTS, ARRETES MINISTERIELS ET CORRESPONDANCE CONCERNANT LES LOIS PROVINCIALES DEPUIS 1915.

Hon. C. J. Doherty—L'importance qu'il y a de conserver la législation concernant les différentes provinces—1032 ; lois votées par les provinces doivent toujours être examinées minutieusement—1032.

REPARATIONS AU STEAMER DE L'ETAT LE *MONTMAGNY*.

Hon. J. D. Hazen—Navire a été coulé dans une collision—780 ; faudra $27,977 pour le renflouer—781 ; réparations coûteront $70,000—781.

RETIRER DE LA CIRCULATION LES MONNAIES ETRANGERES.

Sir Thomas White—Le long de la frontière et au Canada en général la monnaie américaine est acceptée pour la valeur qu'elle représente—677 ; Gouvernement cherche à éliminer la monnaie américaine du pays—677 ; pas à propos de faire une enquête pour débarrasser notre pays de la monnaie étrangère—677 ; notre monnaie en général n'a pas cours aux Etats-Unis—677 ; pas à propos de faire une entente avec le gouvernement américain à ce sujet—677.

RIDEAU-HALL — COMBUSTIBLE ET ECLAIRAGE.

Hon. R. Rogers—Allocation de $17,000 que le Parlement autorise depuis nombre d'années—3014 ; payable au Gouverneur général lui-même—3014 ; la dépense du combustible et de l'éclairage ne se fait pas par les soins du ministère—3014.

Hon. R. Lemieux—Société Royale du Canada fut fondée à Rideau-Hall par feu le marquis de Lorne—3014 ; reçoit une légre subvention du Gouvernement fédéral—3014 ; une institution nationale—3014 ; Gouvernement devrait lui procurer quelque pièce dans les édifices de l'Etat, où elle pourrait avoir ses séances et installer sa bibliothèque—3014.

Hon. R. Rogers—Chacun reconnaît l'importance de la Société royale du Canada—3014 ; quand les choses auront repris leur cours normal, nous nous occuperons de lui trouver un local plus convenable que celui qu'elle occupe à l'heure actuelle—3014.

Rivière aux Français—prolongement du brise-lames—3725.

RIVIERE DES FRANCAIS—DIGUE, REPARATIONS ET ENTRETIEN.

Hon. R. Rogers—Rapport sur cette entreprise—3332 ; servira à faciliter le flottage des billots jusqu'aux différentes scieries sur le lac Nipissing—3332 ; maintenir l'eau à un certain niveau—3332.

Rivière Laguerre—améliorations—3328.

RIDEAU-HALL—AMELIORATIONS, MOBILIER, ETC.

Hon. R. Rogers—Travaux d'amélioration de la façade coûteront $175,000—3014.

Rivière à l'Esturgeon—Améliorations—3335.

RIMOUSKI—AMELIORATIONS DU PORT.

Hon. R. Rogers—Crédit de $150,000—3324 ; entreprise réellement importante—coût total probable $426,556—3324 ; faire un bassin à flot de marée—lorsque les travaux seront terminés, le commerce de Rimouski se développera rapidement—3325 ; commerce de bois très important à cet endroit—3325.

Hon. C. Marcil—Commerce qui se fait à Rimouski ne justifie pas une dépense de ce genre—3325 ; perte de temps pour les paquebots d'arrêter au quai—3325 ; ministre va au delà des besoins—3325 ; on a plus gaspillé d'argent dans le port de Rimouski que dans aucun autre port de la province—3325.

M. Boulay—Rimouski est l'un des ports les plus importants dans le bas du fleuve—3326 ; grand commerce de bois—3326 ; permettre aux navires de venir prendre au quai leur cargaison—3326 ; l'entreprise a été donnée avant la guerre et il faut que ces travaux soient terminés—3326.

Hon. C. Marcil—Quai ne sera utilisé que pour le trafic local—3327 ; vouloir faire de Rimouski une ville rivale de Montréal et de Québec, ou encore s'imaginer que les vapeurs d'outre-mer, pressés d'atteindre Québec ou Montréal au plus vite pour y débarquer leurs marchandises ou leurs voyageurs, vont perdre leur temps à s'arrêter à Rimouski, c'est de la haute fantaisie—3327.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

RIMOSUKI—AMELORATIONS DU PORT—*Suite.*

Rivière Rouge—brise-glace—3335.

Rivière Rouge—écluse et digue de Saint-André—3335.

Rivière-du-Loup (en haut) — Ecluse et digue—3328.

Rivière-du-Loup (Fraserville) — améliorations du port—3327.

RIVIERE DE L'ESTURGEON—AMELIORATIONS SUR LA RIVIERE.

Hon. R. Rogers—Travaux aux environs du lac du Diable, d'Onoway et du lac Sainte-Anne—3468; crédit est de $9,500—3468.

Rivière Stickine—Améliorations—3336.

ROYALE GENDARMERIE A CHEVAL DU NORD-OUEST.

Sir Robert Borden—A l'époque de la déclaration de la guerre, l'effectif fut porté à 1,200 sous-officiers et gendarmes—710; à peu près 300 ont obtenu leur libération et se sont enrôlés dans le corps expéditionnaire—711; réduit l'effectif à 950 et nous l'amènerons à 900—711; il y a dix postes de division et 253 détachements—711; dispositions arrêtées entre le Gouvernement fédéral et les provinces—711; service de la gendarmerie coûte $75,000 par année aux provinces—711; travail accompli pendant l'année—711; gendarmerie a manifesté l'ardent désir de s'enrôler en masse dans le corps expéditionnaire—711; nous avions des raisons qui nous en empêchaient—711; ordre général publié à ce sujet—712; ne s'appliquait pas aux réservistes impériaux—712; décret du mois d'août 1914 a eu bon effet sur la population étrangère—712.

Sir Wilfrid Laurier—Caractère de la gendarmerie se maintient au niveau très élevé qu'il a toujours été—712; tâche de la police diminue dans les vieilles provinces du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan—713; nous serons obligés, pendant quelques années encore, à maintenir un cordon sur la frontière entre le Canada et les Etats-Unis—713.

M. Macdonald (Pictou)—Situation des étrangers dans l'Ouest est satisfaisante—713; sentiment à l'égard des étrangers qui habitent dans l'est du Canada—713; sentiment d'incertitude et de méfiance—713; il existe au sein de notre population des gens qui sont en rapport avec l'ennemi—714; nous devrions exercer la plus sévère contrainte sur tous ceux dont l'attitude est louche—714.

Sir Robert Borden—Le décret du conseil porte que les personnes qui vaquent paisiblement à leurs occupations ordinaires ne seront pas dérangées, à moins qu'elles fournissent les informations à l'ennemi, ou qu'elles commettent d'autres actes d'un caractère illégal ou criminel—714; je ne sais quelle attitude prendre autre que celle-là à l'égard de personnes qui, en venant dans ce pays, n'ont fait à vrai dire, que répondre à notre invitation et qui se livrent paisiblement à leurs occupations de tous les jours—715; Gouvernement toutefois n'a pas oublié qu'il pouvait y avoir parmi ces gens de nationalités étrangères beaucoup de personnes mal intentionnées—715; et c'est pourquoi un décret du conseil a été rendu le 3 septembre 1914 défendant l'usage ou la possession d'armes à feu, de poudre, de projectile ou d'explosif dangereux par des étrangers de pays ennemi—715; d'autres règlements ont aussi été établis—715.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

ROYALE GENDARMERIE A CHEVAL DU NORD-OUEST—*Suite.*

Sir Robert Borden—Suite.

M. Macdonald (Pictou)—Serait d'urgence de conférer aux autorités de la police les pouvoirs les plus étendus à l'égard des personnes de nationalité ennemie—715.

Hon. R. Lemieux—Faut envisager les choses telles qu'elles existent—716; deux espions dans la région de Murray-Bay—716; pendant que l'on essayait les sous-marins construits à Montréal—716; l'espion Mundschein à Québec—716; acheté une partie de l'île d'Orléans qui, à son extrémité fait face à la batterie de Beaumont laquelle garde la ville de Québec—716; rôle d'espion fait partie du patriotisme allemand—716; il faut nous garder constamment—716.

M. Martin (Regina)—Livre du colonel Steele—716; "quarante années dans l'Ouest canadien"—716; gendarmerie à cheval a préparé les voies à la colonisation et à la civilisation—716; nécessaire d'exercer la plus stricte vigilance à l'endroit des étrangers de nationalité ennemie, mais ces étrangers ont aussi droit à certaine considération—717; faut leur enseigner à bien exercer leur sympathie—717.

Saint-Alphonse—Agrandissement du quai—3328.

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — DEBARCADERE.

Hon. R. Rogers—Coût total $115,000—3328.

Sainte-Anne-de-la-Pocatière — Agrandissement du quai—3328.

Sainte-Anne-de-Saguenay—Prolongement du quai—3329.

SAINTE-AGATHE-DES-MONTS — EDIFICE PUBLIC.

Hon. R. Lemieux—Dépense très utile—2959; n'existe nulle part au Canada un endroit où nos militaires revenus du champ de bataille pourraient se rétablir aussi bien qu'à Sainte-Agathe—2959; place destinée à devenir aussi fameuse que Saranac dans les Adirondacks—2959.

SAINT-JEAN (ILE D'ORLEANS)—PROLONGEMENT DU QUAI.

Hon. R. Rogers—Crédit est de $23,400—3330.

SAINT-JEAN, N.-B., NOUVEAU BUREAU DE POSTE.

Hon. R. Rogers—Coût jusqu'à date $521,000—2952; somme de $94,000 suffira au parachèvement de l'édifice—2952; coût estimatif de l'architecte en chef $475,000—

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

SAINT-JEAN, N.-B.—NOUVEAU BUREAU DE POSTE—*Suite.*

Hon. R. Rogers—Suite.
2952 ; entreprise adjugée à Rhodes-Curry pour $381,850 sans les meubles—2952.

Hon. Wm Pugsley—Président de la compagnie Rhodes-Curry, Limited, est le sénateur Curry—2952 ; nul membre du Sénat ou de la Chambre des communes n'a le droit, en tant qu'actionnaire ou directeur d'une compagnie autorisée, de faire de marchés de travaux publics avec le Gouvernement—2952 ; serait passible d'une amende de $200 pour tout et chaque jour qu'il a siégé au Sénat depuis l'adjudication de cette entreprise—2953.

SAINT-JEAN—INSTALLATION DE TETE DE LIGNE—RECONSTRUCTION D'UN ELEVATEUR A GRAIN.

Hon. J. D. Reid—Remplacer l'élévateur détruit par le feu en août 1914—3761 ; élévateur aura une capacité de 500,000 boisseaux—3761 ; crédit demandé est de $500,000—3761.

SAINT-JEAN-OUEST, N.-B.

Hon. R. Rogers—Somme de $2,000—3781 ; édifice d'inspection médicale—3781.

Sainte-Cécile-du-Bic-extension du quai et améliorations du port—3329.

SAINTE-CROIX—AGRANDISSEMENT DU QUAI.

M. Fortier—Travaux commencés depuis huit ans—quai dessert cinq à six paroisses—3329 ; cultivateurs n'ont pas d'autre moyen d'expédier leurs produits agricoles sur le marché—3329.

Saint-Germain-de-Kamouraska—quai—3330.

Saint-Irénée—prolongement du quai—3330.

Sainte-Pétronille (île d'Orléans)—quai—3330.

SALAIRES ET ALLOCATIONS DES GARDIENS DE PHARE.

Hon. J. D. Hazen—Dépenses de ce chef sont de $449,999—752 ; l'on établit constamment de nouveaux phares—752 ; nous avons en Canada un service de phares égal à ceux d'aucun autre pays au monde—753 ; nos phares ont la supériorité sur ceux des Etats-Unis—753 ; nous suivons de près les perfectionnements modernes—753.

Hon. C. Marcil—Importance qu'il y a d'établir des stations de sauvetage en bas du fleuve—753 ; danger de naufrages dans ces régions—753 ; suggèrerais d'en mettre une sur les côtes de la Gaspésie, dans le voisinage du cap Rosier—754 ; d'autres au bas bout de l'île d'Anticosti et à la Pointe-au-Père—754.

SASKATCHEWAN—EDIFICES PUBLICS.

Hon. R. Rogers—Crédits représentent $725,500—2974.

SHAWVILLE—EDIFICE PUBLIC.

Hon. R. Rogers—Coût total $31,000—2958.

Sherbrooke—aile à l'édifice public—2958.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

SERVICE DES CADETS.

Sir Robert Borden—Crédit de $100,000—3667 ; service des cadets est très important—3667 ; cadets reçoivent une certaine instruction militaire à un âge où ce qu'ils apprennent leur restera toujours—3667.

Hon. R. Lemieux—Le principe sur lequel ce service est basé en Canada, en Angleterre et en France qui l'a copié de l'Angleterre est excellent—3667 ; ces exercices sont hygiéniques en temps de guerre et en temps de paix—3668 ; le jeune homme y apprend à être viril—3668 ; en France, sur le front et sur les derrières de l'armée, les cadets ont été d'un très grand secours dans le service des hôpitaux et dans d'autres travaux liés à l'administration de ces grandes armées—3668.

Hon. F. Oliver—Il y a dans le pays beaucoup d'hommes qui voudraient et désireraient s'enrôler dans la milice locale, comme protection militaire, ou dans la milice active, ou dans un corps ressemblant à celui des cadets—3668 ; on ne paraît pas vouloir encourager un mouvement de ce genre—3668 ; ces corps ne reçoivent ni solde, ni armes, ni uniformes, ni rémunération quelconque, excepté le privilège de s'enrôler et de faire les exercices sans armes—3668 ; préférable de placer le crédit que l'on nous demande pour les cadets, pour des adultes qui seront prêts à rendre des services—3668.

M. Turriff—Une garde de 150 hommes s'est plainte de ne pouvoir obtenir des officiers ni des fusils pour leurs exercices—3669.

Sir Robert Borden—Nous éprouvons quelque difficulté à fournir d'uniformes et autres effets d'équipement le grand nombre de ceux qui s'enrôlent, et ce sont les fusils qu'il nous est le plus difficile de trouver—3669 ; ce n'est pas une question d'argent, mais c'est une question de fusils—3669 ; nous ne savons où nous en procurer ailleurs que dans cette fabrique de Québec qui me paraît avoir fait un travail joliment effectif—3669 ; le fusil Ross—3670 ; trouve mauvais que l'on cherche à faire accroire à la Chambre ou au pays, à nos troupes surtout, que le fusil dont elles sont armées ne vaut pas grand'chose—3671 ; on a bien peu de raison de chercher à jeter du discrédit sur l'arme dont nos troupes sont armées—3671.

M. Stevens—En Angleterre il est difficile de distinguer un soldat canadien, parce qu'un grand nombre ne portent aucun insigne particulier—3673 ; on a émis l'avis qu'on devrait avoir un insigne qui serait commun à tous les bataillons, afin qu'on pût distinguer nos soldats canadiens—3673 ; hommes rejetés (30 p. 100) pour quelque défaut physique secondaire—3674 ; plusieurs des défauts secondaires qui font rejeter des hommes pourraient disparaître avec un peu d'exercices physiques—3674 ; des instructeurs spéciaux devraient être employés pour s'occuper des hommes qui sont susceptibles d'être enrôlés et leur donner quelques semaines d'entraînement spécial—3674 ; en quelques semaines bon nombre de ces recrues présenteraient toutes les conditions vou-

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

SERVICE DES CADETS—*Suite.*

M. Stevens—Suite.
lues—3674 ; à partir de maintenant on devrait accorder toutes les commissions aux hommes qui ont déjà servi au front—3674.

M. Macdonald—Problème qui consiste à se procurer des armes suffisantes pour équiper les troupes me paraît très sérieux—3675 ; oblige chaque fabrique à travailler à son maximum de capacité—3675 ; serait temps d'en finir avec ces critiques captieuses à propos du fusil Ross—3675 ; nous avons au Canada une fabrique où nous manufacturons une arme qui est bonne— ; qui permet à nos gens d'aller prendre part à ce conflit et qu'il est important que nous ayons au Canada en temps de guerre—.

M. Maclean (Halifax)—Elections provinciales de la Nouvelle-Ecosse—3675 ; prendre des mesures pour que les 5,000 soldats de cette province, en garnison un peu partout dans la province, puissent exercer leur droit de suffrage—3675.

Sir Robert Borden—Autant qu'il est possible d'aider à la législature à établir un système qui permettra aux soldats d'enregistrer leurs votes, nous sommes disposés à lui donner tout notre concours—3676.

M. Burnham—Sentiment public au Canada—3680 ; les efforts du parti libéral dans cette Chambre, pour éteindre l'esprit militaire dans le pays, est la première cause de notre manque de préparation—3680 ; avant le 4 août ils disaient que c'était folie de se préparer à la guerre—3680 ; c'est presque un miracle que nous ne soyons pas trouvés en présence d'un désastre irréparable—3680.

M. Loggie—Approuve l'idée qu'en certaines circonstances il serait très à propos de rappeler des sous-officiers capables, de leur donner des commissions et de les employer au pays à l'instruction des recrues dans les bataillons en voie de formation—3683 ; félicite le Gouvernement du bon travail qu'il a accompli dans ces terribles hostilités—3683 ; à nous de chercher à atteindre les vues exprimées par le premier ministre—3684 ; qu'avant le nouvel an, un demi million de volontaires canadiens se soient enrôlés—3684.

Hon. F. Oliver—Qualité du fusil Ross, modèle III—3685 ; on a attaqué la valeur de ce fusil—3685 ; enquête devrait être faite—3685 ; afin de décider si ce fusil est le meilleur que nous puissions nous procurer pour le service actif—3686.

Sir Robert Borden—Des modifications ont été faites au fusil Ross—3686 ; Gouvernement au cours des premiers mois de la guerre, a acheté 100,000 de ces fusils, et s'est plaint que la livraison ne se faisait pas assez vite—3686 ; le fusil Ross, pour une tir juste à longue distance, est peut-être la meilleure arme au monde—3686.

Sir Robert Borden—Punition dans la milice—3690 ; renseignements demandés par MM. Macdonald et Knowles—3690 ; ordres

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

SERVICE DES CADETS—*Suite.*

Sir Robert Borden—Suite.
de l'adjudant-général de ne plus appliquer de punitions en campagne, excepté la détention—3690.

M. Currie—Désapprouve entièrement que l'on discute cette question devant la Chambre—3691 ; cela nuit à la discipline—3691 ; on peut attacher un soldat insubordonné—3691 ; la pratique dans toutes les guerres—3691 ; en Angleterre on a abandonné la punition n° 1 parce que l'on a les prisons de détention—3691 ; n'avons pas de prison de détention en Canada—3691 ; le fait que deux cas seulement de punitions de ce genre ont été mentionnés parle hautement en faveur des officiers canadiens et de la discipline qu'ils maintiennent, spécialement lorsque l'on considère le nombre de soldats qui font l'entraînement—3691.

SERVICE DES IMPRESSIONS PUBLIQUES.

Hon. J. D. Reid—Nomination de Frederick Cook au poste d'imprimeur adjoint du Roi et de contrôleur de la papeterie, au traitement e $4,000 par année—4251.

M. MacNutt—Perception des droits de douane—4251 ; cas de D. J. Lowe—4251 ; sur un achat de $20.60 on a exigé $6.18 de droit soit 30 p. 100—4251 ; droit plus élevé que celui autorisé par la Chambre—4251.

Hon. J. D. Reid—Articles en plomb sans désignation particulière sont frappés d'un droit de 30 p. 100—4251 ; s'il y a eu erreur, nous rembourserons la différence—4252.

M. Verville—Article du *Labour World*—4253 ; rejeter arbitrairement pour des raisons futiles ceux qui veulent faire leur devoir, ne peut que tendre à détourner de l'enrôlement volontaire—4253 ; tous nos volontaires doivent passer un nouvel examen médical et le nombre de ceux qui reçoivent leur décharge est considérable—4253 ; certains bataillons ont perdu les uns 20 p. 100 de leur effectif, les autres 25 p. 100 et plus en certains cas—4253 ; à quoi attribuer ce zèle et cette rigueur?—4253 ; perte d'argent et gaspillage inutile—4253 ; texte de l'article—4253.

Hon. R. Rogers—Je ne me rends pas compte que pareil état de choses existe même à Montréal—4255 ; ministère s'est évertué à enrôler le plus de recrues possible ; nous ne négligeons rien à cet égard et nulle part peut-être nos efforts sont-ils plus persévérants que dans la ville de Montréal—4255 ; signalerai les observations du député à qui de droit—4255.

Hon. F. Oliver—J'ai les informations les plus précises que les conditions dont parle le député de Maisonneuve existent dans d'autres parties du pays—4256 ; des officiers, désireux de former leurs bataillons rapidement n'étaient pas exigeants sur la qualité des hommes qu'ils acceptaient—4256 ; lorsqu'ils avaient rempli leurs cadres, ils commençaient à faire ce qu'ils appelaient l'émondage—4256 ; des soldats qui ont été acceptés lorsqu'ils n'auraient

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

SERVICE DES IMPRESSIONS PUBLIQUES —*Suite.*

Hon. F. Oliver—Suite.
pas dû l'être ont été subséquemment renvoyés—4256 ; en agissant de cette façon, ces officiers ont causé un tort non seulement aux soldats, mais à la milice en général et à la cause—4256.

M. Wright—Il est certain qu'un nombre considérable de volontaires qui ont passé le premier examen médical sont finalement rejetés au deuxième—4256 ; l'officier responsable dans ce cas-là serait le médecin, et je suis d'avis que l'accusation que des hommes impropres au service ont été acceptés est injuste pour la profession médicale—4256 ; après qu'un soldat a subi l'examen et a été enrôlé, plusieurs causes peuvent empêcher son acceptation finale—4256.

SERVICE DES MAREES.

Hon. J. D. Hazen—Construction des stations de marées et des steamers d'exploitations, $35,000—3054 ; on dresse des tableaux annuels des marées pour l'Est canadien, la côte du Pacifique et la baie d'Hudson —3054.

SERVICE A VAPEUR ENTRE SAINT-JEAN, N.-B., ET DIGBY.

Hon. Wm Pugsley—Quelle quote-part des $2,641,934 que le ministre demande à voter pour son département ne sera pas utilisée?—2993.

Sir George Foster—Je ne connais pas un seul des services que nous avons approuvés qui ne gagnera pas la subvention entière, à $100 près, si aucun accident n'arrive aux bateaux—2993 ; vaisseaux pour le service postal ne gagneront pas la subvention de $1,000,000—2993 ; n'est pas probable que le même nombre de voyages aient lieu cette année—2993 ; contrat n'est pas encore signé—2993.

M. Turriff—Taux de transport—2994 ; compagnies de paquebots qui encaissent cette subvention de $1,000,000 prélèvent, pour le transport du blé de l'autre côté de l'Atlantique, des taux de cinq à dix fois plus élevés que par le passé—2994 ; autrefois, le coût du transport du blé était généralement de 5 cents et n'excédait que très rarement 6 cents—2994 ; au cours de la dernière saison, les compagnies l'ont porté à 42 cents—2994 ; déraisonnable qu'on leur accorde la même subvention qu'autrefois—2994.

Hon. Wm Pugsley—La plus grande partie du blé canadien est maintenant expédiée par les ports canadiens—2995 ; Portland est rempli de navires qui transportent du grain canadien en Europe—2995 ; ports canadiens obtiennent une très faible partie de ce trafic—2995 ; personne ne sait combien de temps durera la guerre et la question du transport des produits canadiens, plus particulièrement des produits alimentaires, pour l'approvisionnement des Iles-Britanniques, devient de plus en plus grave—2995 ; les navires neutres hésitent à courir le risque d'être coulés par des sous-marins et laissent entendre qu'il y a assez d'argent à gagner dans d'autres

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

SERVICE A VAPEUR ENTRE SAINT-JEAN, N.-B., ET DIGBY—*Suite.*

Hon. Wm Pugsley—Suite.
entreprises—2995 ; à l'heure présente, plus de la moitié de l'approvisionnement des Iles-Britanniques est transporté dans des navires neutres—2995 ; Canada est extrêmement bien situé pour construire des navires sur les deux océans et sur les Grands lacs — 2995 ; Gouvernement pourrait assurer l'établissement de chantiers maritimes—2995.

M. Schaffner—Si des navires transportent beaucoup de blé, au prix de 40 ou 45 cents, ils n'ont pas besoin d'être subventionnés—2995.

Sir George Foster—On a dirigé sur Saint-Jean et sur Halifax des navires qu'il a fallu détourner de leur route, à cause de l'impossibilité physique de les charger à l'un ou l'autre de ces ports—2995 ; ces derniers se trouvent encombrés de navires transportant des munitions de guerre et des approvisionnements destinés à la Grande-Bretagne et à ses alliés—2995 ; la préséance qu'il a fallu nécessairement donner à ces transports, cette accumulation de trafic créé de ce chef ont été les raisons pour lesquelles un plus grand nombre de vaisseaux ne se sont pas rendus à ces ports—2995 ; il a fallu dirifer sur Portland pour y être chargés des navires qui devaient prendre d'abord la route d'Halifax—2996 ; question du transport est la plus complexe qui se présente aujourd'hui par tout l'univers—2996 ; Gouvernement étudie cette question et tout ce qui s'y rattache—2996.

Service à vapeur entre l'île du Prince-Edouard et le continent—2988.

SERVICE NAVAL.

Hon. J. D. Hazen—Protection des eaux septentrionales du Canada—3059 ; achat du *Polar Bear*—3059 ; provisions pour l'expédition Stefansson—3059.

SERVICE MARITIME ET FLUVIAL—DEPENSES CASUELLES.

Hon. C. Marcil — L'importance d'utiliser Gaspé comme une station pour le service des naufrages—745.

M. Hughes (King, I.P.-E.)—Insuffisance du charbon aux endroits de la côte qui ne sont pas desservies par des chemins de fer—745 ; petits bateaux ont beaucoup de difficultés à obtenir du charbon des mines—745 ; on les fait attendre si longtemps pour leur chargement qu'ils devront abandonner les opérations du transport du charbon—745.

Hon. J. D. Hazen—Principale source de toutes les difficultés—746 ; compagnies houillères sont propriétaires des quais—746 ; compagnies sont constituées sous le régime des chartes provinciales, nous n'avons aucune autorité sur elles—746.

M. Chisholm (Antigonish)—Gouvernement devrait exercer certaine juridiction relativement aux opérations ayant pour objet l'exploitation de la houille, branche importante de notre industrie et de notre commerce—747 ; le Gouvernement a con-

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

SERVICE MARITIME ET FLUVIAL—DEPENSES CASUELLES—*Suite.*

M. C hisholm (Antigonish)—*Suite.*
clu des arrangements assez favorables à l'expédition du charbon par chemin de fer—747; il peut améliorer le sort des compagnies de charbonnages, quand même elles n'auraient de mines que dans la Nouvelle-Ecosse—747.

SERVICES MARITIME ET FLUVIAL—VAPEURS ET BRISE-GLACES.

Hon. J. D. Hazen—Dépenses seront de $995,545—717; steamer *Montmagny* sera renfloué—717; cette dépense sera de $27,000—718; vingt-sept vapeurs sont affectés au service maritime fluvial—718.

SERVICE NAVAL.

Hon. J. D. Hazen—Entretien et maintien des navires—3024; école navale et bassin de radoub à Halifax et à Esquimalt—3024; réserve de marins volontaires, crédit de $1,000,000—3024; travail accompli au ministère du Service naval par suite de la guerre—3025; mesures prises pour faire face à toutes les éventualités que l'on pouvait prévoir—3025; texte du rapport à ce sujet—3025; travail qui s'accomplit au ministère—3025; surveillance sur la mer de Behring à la demande de l'amirauté—3025; deux sous-marins canadiens—3025; stations navales pour loger les surnuméraires et autres marins—3025; vente du brise-glace *Earl-Grey* à la Russie—3025; fait une traversée de 3,000 milles en 14 jours—3026; composition des effectifs—3026; volontaires de la réserve navale—3026; ont rendu de bons services sur mer et sur terre—3026; département a servi d'agent recruteur pour l'amirauté—3026; trouver un grand nombre d'hommes pour servir de pilotes dans le service aérien de la marine royale—3026; dragage des mines-patrouille—3026; télégraphie sans fil et censure—3026; commerce avec les ennemis—3026; commerce avec les neutres—3026; saisie de navires ennemis—3026; défenses cotières—3026; service des renseignements de la marine—3026; défense des ports—3026; service d'examen à Halifax et à Québec—3026; s'assurer qu'aucun navire, dans une intention hostile, ne puisse pénétrer dans le port—3026; Halifax comme base pour les navires de la flotte de l'Atlantique—3026; travail accompli dans la division du ravitaillement—3027; achats représentant plus de $1,200,000—3027; approvisionner à quelques jours d'avis, les navires canadiens et impériaux—3027; secours de même nature a été apporté aux gouvernements japonais, russe, français et australien—3027; approvisionnements de combustible ont été maintenus sur les deux littoraux—3027; 63,000 tonnes de houille canadienne pour livraison directe aux navires—3027; 50,000 tonnes destinées au service impérial—3027; transports canadiens—3027; vu à la manutention de plus de 300,000 tonnes de marchandises—3027; expédié quarante cargaisons de bois, 125 millions de pieds—3027; département de la radiotélégraphie—3027; Gouvernement exerce un

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

SERVICE NAVAL—*Suite.*

Hon. J. D. Hazen—Suite.
contrôle absolu sur tous les marconigraphes—3027; prévoyance du Gouvernement—3027; situation géographique du Canada donne à nos stations une grande importance stratégique—3027; pas sage de divulguer les détails des améliorations apportées au service depuis la guerre—3028; cent huit stations autorisées ont été fermées—3028; dix-sept stations en opération pour des fins commerciales ou navales—3028; tous les télégraphistes sur mer ou sur terre sont inscrits parmi les volontaires de la réserve navale canadienne—3028; somme dépensée l'année dernière $512,805—3028; forte part de cette dépense provient des fonds destinés à la guerre—3028; moment serait mal choisi de livrer au public un état relatif aux vaisseaux et à leur tonnage—3029.

Hon. Wm Pugsley—Ancien Gouvernement mérite d'être félicité pour l'établissement du service radiotélégraphique et l'acquisition de deux bâtiments de guerre—3029; rendu au Canada de protéger ses côtes depuis que la guerre est déclarée—3029; marine canadienne et le rapport du vice-amiral Kingsmill—3029; déclaration extraordinaire—3029; *Niobé* n'a pas été tenu en bon état pour faire face à toute éventualité—3029; était réellement désarmé à Halifax—3029; *Rainbow* était tenu en armement parce qu'il devait être employé au service de surveillance de la mer de Behring—3029; vice-amiral Kingsmill rend témoignage à la valeur du service rendu en Canada par le *Rainbow*—3030; construction de sous-marins au Canada—3030; compagnie Vickers-Maxim a reçu une commande du gouvernement britannique—3030; sujet de regret d'apprendre que le Gouvernement, au lieu d'entreprendre la construction de bateaux de surveillance et d'établir des arsenaux maritimes sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique, a acheté des navires de cette catégorie—3030; Canada pourrait construire rapidement des bateaux-automobiles—3030; que le Gouvernement accorde des encouragements raisonnables pour ces constructions et il fera ce qui dans l'avenir sera reconnu comme étant d'une valeur inestimable pour la défense du Canada et le service de l'empire—3030; devrait prendre les moyens de rendre à notre marine marchande son ancienne splendeur—3031; existe d'innombrables moyens d'encourager l'industrie de la construction des navires au pays—3031; l'une des méthodes les plus pratiques, ce serait de permettre l'entrée en franchise de tous les matériaux qui entrent dans la construction des navires—3031; d'alléger quelque peu la tâche de ceux qui sont disposés à se lancer dans cette nouvelle industrie—3031; si le Gouvernement consent à enlever les droits sur les machines à vapeur et les chaudières des modèles les plus modernes, plusieurs capitalistes du Canada sont prêts à se mettre à l'œuvre sans délai—3031.

M. Turriff—Gouvernement admet librement les navires construits dans la Grande-Bretagne—3034. devrait aussi exempter

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

SERVICE NAVAL—*Suite.*

M. Turriff—Suite.
tout ce qui entre dans la construction des navires—3034 ; cette industrie fournirait de l'emploi à nos ouvriers—3034 ; augmenterait notre production et notre trafic—3034.

M. Maclean (York-Sud)—On devrait engager tous les chantiers de construction du Canada à construire des vaisseaux qui contribueraient à diminuer les besoins du transport maritime et à faire baisser le fret—3035 ; Gouvernement devrait faire quelque chose pour encourager cette industrie—3035 ; l'occasion se présente de créer une grande industrie de construction navale—3035 ; la loi ou la politique qui aurait ce résultat serait approuvée du public—3035 ; rôle que le Canada peut jouer dans la construction des aérostats—3036 ; six cents hommes travaillent à cette industrie à Toronto—3036 ; construit à Toronto les plus beaux aéroplanes dont la Grande-Bretagne se sert pour la guerre en Europe—3036.

Hon. J. D. Hazen—Si la guerre devait se prolonger, il faudrait peu de temps à des navires marchands de 7,000 ou 10,000 tonneaux, pour gagner ce qu'ils auraient coûté—3036 ; ces navires coûteraient fort cher—3036 ; prix de l'acier est très élevé—3036 ; ce n'est pas un obstacle insurmontable—3036 ; sous-marins achetés par le Gouvernement sont en excellent état—3037 ; les deux ont coûté $1,150,000—3037 ; gouvernement anglais en a fait construire vingt au coût de $10,000,000—3037 ; Gouvernement canadien a fait un marché avantageux—3037 ; école d'aviation à Toronto—3038 ; 176 sur 206 élèves ont traversé l'océan—3038 ; on les emploie aujourd'hui en qualité d'aviateurs—3038— tout ce que nous pouvons faire pour aider aux aviateurs canadiens sera accompli—3038 ; construction de navires—3039 ; depuis plusieurs années les droits sur les matériaux qui entrent dans la construction des navires ont été les mêmes sous le Gouvernement actuel que sous les ministères précédents—3039 ; droits imposés pour accroître le revenu et pour des fins de protection—3039 ; si l'on supprimait entièrement les droits sur les chaudières et les machineries qui entrent dans la construction des navires modernes, cela ne suffirait pas à engager nos industriels à construire beaucoup de navires—3039 ; il faudrait leur accorder une aide supplémentaire pour qu'ils puissent réussir dans les conditions normales—3039 ; présentement, si un certain nombre de capitalistes entreprenaient de construire des navires, il y aurait grande chance pour eux de rentrer dans leurs fonds en très peu de temps, vu les prix de transport élevés—3039 ; mais pour créer l'industrie des navires au Canada, en face de la concurrence qu'elle aura à rencontrer de la part des chantiers maritimes de l'autre côté de l'océan, il faudra faire plus que d'admettre en franchise les différents articles qui entrent dans la construction des navires—3039 ; l'admission en franchise désorganiserait en quelque sorte les industries canadiennes, et n'atteindrait pas le but

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

SERVICE NAVAL—*Suite.*

Hon. J. D. Hazen—Suite.
que l'on vise—3039 ; la question de savoir si le Parlement doit accorder des primes, mérite un sérieux examen—3039.

SERVICE NAVAL—SALAIRE D'UN ASSISTANT AU SURINTENDANT DES PECHERIES.

Hon. J. D. Hazen—M. Ward Fisher sera l'assistant surintendant—3604 ; le docteur Joseph Bernier, le chandler, sera commandant du vapeur *Princess* et inspecteur des pêcheries—3604 ; il succèdera à feu le commandant Wakeham—3604 ; ce dernier a rendu de grands services—3604.

Hon. R. Lemieux—Perte du docteur Wakeham atteint tout le Canada—3606 ; l'un des meilleurs fonctionnaires qu'aucun gouvernement n'a jamais eus à son service—3606 ; dans les régions éloignées du Golfe son nom est connu dans tous les foyers—3606 ; son opinion faisait autorité sur la navigation d'hiver—3606 ; était excessivement bien servi dans les connaissances des pêcheries—3606.

Hon. C. Marcil—Le commandant Wakeham et son prédécesseur, l'honorable Pierre Fortin, premier commandant de *La Canadienne*, ont rendu des services précieux à la population du littoral du golfe Saint-Laurent—3606 ; nous jugerons le docteur Bernier à ses œuvres—3606.

SERVICE MARITIME ET FLUVIAL.

Hon. J. D. Hazen—Pour la construction de deux vapeurs afin de remplacer le navire du Gouvernement canadien, le *Quadra*, $150,000—3599 ; le *Quadra* a sombré dans le port de Nanaïmo, à la suite d'une collision avec un navire du Pacifique-Canadien—3599.

Service à vapeur entre l'île du Prince-Edouard, Cap-Breton et Terre-Neuve—2987.

Service à vapeur entre Pictou et Montague—2987.

Service à vapeur entre Mulgrave et Guysborough—2987.

SERVICE A VAPEUR ENTRE LA TERRE FERME ET LES ILES DE LA MADELEINE.

Sir George Foster—Vapeur *Amélia* prendra la place du *Sybil*—2987 ; crédit pour ce service $18,000—2987.

SERVICE A VAPEUR ENTRE KENORA ET FORT-FRANCES.

Sir George Foster—Seul service intérieur que nous subventionnons—2986 ; seul moyen d'établir des communications avec l'île Pelée—2986.

SERVICE A VAPEUR ENTRE HALIFAX ET SPRY-BAY.

Sir George Foster—C'est le service de la côte sud-est de la Nouvelle-Ecosse—2985.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

SERVICE A VAPEUR ENTRE HALIFAX, BAIE MAHONE, ILE TANCOOK ET LA RIVIERE LA-HAYE.

Sir George Foster—Subvention par voyage —2984; service côtier d'Halifax à l'ouest —2984.

Service à vapeur entre Saint-Jean, N.-B., et St. Andrews, N.-B.—2992.

SERVICE A VAPEUR ENTRE QUEBEC ET LE BASSIN DE GASPE.

Hon. R. Lemieux—Ce service constitue la seule route régulière du trafic pour les pêcheurs entre Matane, Gaspé et les grands centres—2989; Gouvernement devrait obliger les propriétaires des navires à vapeur à faire escale dans les ports peu importants, car le service en question a été créé dans ce seul but—2989.

M. Boulay—Navire devrait faire escale aux Méchins—2989; n'accoste pas au quai, tout simplement parce que les propriétaires ne le veulent pas—2989; gens de l'endroit sont éloignés de toutes communications par voie ferrée—2989; dépendent entièrement de ce service—2990.

Sir George Foster—Service a été inauguré tout particulièrement pour le bénéfice des ports de peu d'importance et qui ne possèdent pas de communications par voie ferrée—2990; nous surveillons attentivement les agissements des compagnies—2990; du moment que nous recevons des rapports que leurs navires ne font pas escale en ces endroits, nous les rappelons immédiatement à l'ordre—2990.

M. Boulay—Subside pour une compagnie de navigation entre les ports de Rimouski à Matane et la côte nord—2992; communication avec la côte nord ne peut se faire que par eau—2992.

Sir George Foster—Il n'est pas possible d'accorder de nouvelles subventions pendant la guerre—2992.

SERVICE A VAPEUR ENTRE LE CANADA, L'AUSTRALIE, NOUVELLE-ZELANDE.

Sir George Foster—Grâce à ce service, on exporte une grande quantité de pommes en Australie et en Nouvelle-Zélande—2663.

SERVICE A VAPEUR ENTRE LE CANADA, LA CHINE ET LE JAPON.

Hon. R. Lemieux—A-t-on proposé à notre Gouvernement une révision de notre traité avec le Japon?—2663; fait quelque proposition au sujet de l'immigration—2663; états publiés accusent une immigration japonaise considérable au Canada —2663.

Sir George Foster—Il ne se poursuit pas de négociations à l'heure actuelle entre le Japon et le Canada—2664.

Service à la vapeur entre Montréal, Québec et Manchester (Ang.), durant la saison de navigation et entre Saint-Jean, Halifax et Manchester durant la saison d'hiver—2660.

Service d'hiver entre Saint-Jean, Dublin et Belfast—2660.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

SERVICE A VAPEUR ENTRE LE CANADA, LA CHINE ET LE JAPON—*Suite.*

Service à vapeur entre Victoria et San-Francisco—2664.

SERVICE A VAPEUR ENTRE ANNAPOLIS ET LONDRES OU HULL, ANGLETERRE.

Hon. Wm Pugsley—Leurrer la population d'un crédit de $29,000,000 que le Gouvernement n'a pas l'intention d'utiliser—2653; pas nécessaire à l'administration—2653; nombre de navires pour le service desquels on a voté des subventions, les années précédentes, ont été requisitionnés par le gouvernement anglais—2653; impossible de supposer que le besoin de subventions aussi considérables se fera sentir, cette année—2653.

Sir George Foster—Ne crois pas qu'un seul des crédits demandés pour le service des dépêches ne sera pas réellement employé —2654; service des dépêches sur l'Atlantique est encore un peu désorganisé—2654; meilleurs vaisseaux ont été réquisitionnés par le gouvernement anglais pour son usage—2654.

SERVICE A VAPEUR ENTRE LES PORTS CANADIENS DE L'ATLANTIQUE ET L'AUSTRALIE ET LA NOUVELLE-ZELANDE.

Sir George Foster—Cette ligne a sorti du Canada, l'année dernière pour $5,420,000 de marchandises—2655; elle en a pris en outre une certaine quantité aux Etats-Unis, mais rien ne part des Etats-Unis sans que l'on ait pourvu aux besoins de la consommation canadienne, autant que faire se peut—2655.

Service à vapeur entre le Canada et Cuba —2657.

SERVICE A VAPEUR ENTRE LE CANADA ET TERRE-NEUVE.

Sir George Foster—Crédit est de $70,000—2657; valeur des marchandises portées l'an dernier $1,752,000—2657.

SERVICE A VAPEUR ENTRE LE CANADA ET LES ANTILLES OU L'AMERIQUE DU SUD.

Sir George Foster—Meilleur service que nous ayons jamais eu entre le Canada et les Antilles—2657; 80 p. 100 des vaisseaux de la Royal Mail Steamship Company, ont été réquisitionnés par les gouvernements alliés au service de la guerre —2657; valeur des marchandises transportées l'an dernier $3,507,835—2658.

SERVICE A VAPEUR ENTRE LE CANADA ET L'AFRIQUE-SUD.

Sir George Foster—Valeur de la totalité des transports pendant l'année $5,220,000 —2658; coût du service $146,000—2658.

SERVICE A VAPEUR ENTRE HALIFAX, SAINT-JEAN, TERRE-NEUVE ET LIVERPOOL.

Sir George Foster—Chiffre des transports l'an dernier, $4,231,681, a dépassé ceux de toute autre année précédente—2659;

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

SERVICE A VAPEUR ENTRE HALIFAX, SAINT-JEAN, TERRE-NEUVE ET LIVERPOOL—*Suite.*

Sir George Foster—Suite.
la plupart des navires qui ont été réquisitionnés sont des vaisseaux anglais, de sorte que nous n'aurions nullement le pouvoir de les réquisitionner—2663; le gouvernement britannique possède parfaitement ce droit—2663; meilleure manière de résoudre le problème des transports, c'est plutôt que les autorités qui s'occupent du réquisitionnement des navires à Londres, soient en rapports suivis avec le représentant du Canada—2663; afin de pouvoir le consulter à ce propos—2663; c'est-à-dire s'il y a eu un navire qui ait été réquisitionné sans que des communications eussent été échangées entre le Gouvernement canadien et les autorités à Londres—2663.

Service téléphonique pour les feux et balises—780.

SERVICE DES SIGNAUX.

Hon. J. D. Hazen—Fonctionnaires techniques du ministère ne croient pas qu'il soit utile d'établir une station de sauvetage à la baie des Chaleurs—767; navire pourrait se mettre en communication par télégraphie sans fil, soit avec Québec, soit avec Farm-Point—767.

Shédiac—édifice public—2952.

SITUATION DES CHEMINS DE FER DU CANADA—$150,000 POUR FAIRE UNE ENQUETE ET OBTENIR UN RAPPORT.

M. Nesbitt—L'opinion est assez répandue dans le pays que les recettes ne sont pas entièrement employées aux fins du chemin de fer—4158; je crains moins que la nomination d'un séquestre nuise au crédit national que d'autres semblent le craindre—4158; toutefois, nous sommes à une époque critique pour la finance, et il se peut que la nomination d'un séquestre pour un chemin de fer de l'importance du Nord-Canadien soit préjudiciable au crédit du pays—4158; cela étant, la commission que le ministre se propose de créer vaincra, à n'en pas douter, la difficulté de surveiller l'exploitation du chemin de fer est d'en connaître exactement les avantages et les inconvénients—4158; puisque nous ne prendrons pas possession de ce chemin de fer et que nous ne le confierons pas à un séquestre, ce qu'il y a probablement de mieux à faire, c'est de nommer cette commission—4159; pourvu qu'elle ait qualité pour s'acquitter de sa tâche—4159; nous devrons être en mesure dans un an de connaître exactement ce que nous devrons faire à l'égard des voies ferrées du Canada—4159.

Sir Thomas White—Efforts extraordinaires tentés avec succès pour favoriser le commerce d'exportation du Canada—4159; pendant les onze mois finissant en février 1915 les exportations canadiennes de blé et de farine sont élevées à 90,000,000 de boisseaux—4159; pendant la période terminée en février 1916 les exportations ont été de 180,000,000 de boisseaux—4160; ainsi, nos exportations de blé et de farine

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

SITUATION DES CHEMINS DE FER DU CANADA—$150,000 POUR FAIRE UNE ENQUETE ET OBTENIR UN RAPPORT—*Suite.*

Sir Thomas White—Suite.
du Canada ont doublé, tandis que les exportations de produits similaires venant des Etats-Unis ont baissé de 36,000,000 de boisseaux à 11,000,000—4160; malgré le nombre insuffisant des vaisseaux transatlantiques, le Canada a pu augmenter ses exportations dans une mesure extraordinaire—4160.

Hon. F. Oliver—Au commencement du mois, il y avait à l'ouest des Grands lacs un surplus de 125,000,000 de boisseaux de grain à exporter—4160; le surplus qui existait au commencement du mois, a empêché les habitants de l'Ouest d'augmenter l'étendue des terres en culture, cette saison-ci, comme ils l'auraient fait s'ils avaient pu s'en défaire—4160; c'est pour cela que le pays n'a pas, aux yeux des immigrants, le même attrait que si l'on pouvait mettre en culture une plus grande partie des terres—4160.

Hon. G. P. Graham—Exploitation du Transcontinental—4163; Gouvernement n'a jamais présenté de budget au sujet de ce chemin de fer—4163; si le Gouvernement se propose d'exploiter la ligne d'une façon permanente, il devrait demander un crédit comme la chose se pratique régulièrement—4163.

Hon. J. D. Reid—En vertu du statut, on peut défrayer toutes les dépenses de l'exploitation à même le fonds consolidé—4163; Gouvernement a l'intention de se procurer l'argent nécessaire de la même manière que pour l'Intercolonial—4163; nous attendons pour appliquer ce système qu'on ait achevé l'organisation—4163; quand nous pourrons faire l'essai de la voie dans des conditions raisonnables, nous pourrons nous rendre compte de ce qu'il nous en coûtera pour l'exploiter aussitôt que nous serons en mesure de calculer les frais de l'exploitation, nous en ferons un item régulier du budget—4163.

SOCIETE ASTRONOMIQUE DU CANADA.

Sir Thomas White—$2,000 pour lui aider à continuer ses travaux—3291.

SERVICE A LA VAPEUR DEPUIS L'OUVERTURE JUSQU'A LA FIN DE LA NAVIGATION DE 1916 ENTRE LE BASSIN DE GASPE ET DALHOUSIE OU CAMPBELLTON.

Sir George Foster—Subvention réduite à $15,000—3283; deux voyages par semaine—3283.

Service à la vapeur de Sydney, N.-E., autour de la côte est du Cap-Breton, Hamilton et retour à Sydney par les lacs du Bras-d'Or—3283.

STATIONS AGRONOMIQUES.

Hon. J. D. Hazen—Entretien de la station centrale—1453; établissement de nouvelles stations annexes—1453; crédit total $864,000—1453; cinq mille dollars con-

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

STATIONS AGRONOMIQUES—*Suite.*

Hon. J. D. Hazen—Suite.
sacrés à des études sur la culture du lin —1453.

M. Carvell—Station agronomique de Fredericton—1455 ; a coûté $100,000—1455 ; au point de vue de l'instruction les résultats n'en sont pas tels que nous voudrions—1455 ; au Nouveau-Brunswick on est loin de pratiquer l'élevage comme on devrait le faire—1155 ; l'élevage n'y a pas la dixième partie de l'importance qu'il devrait avoir—1155 ; ce n'est pas en allant faire un tour à la station agronomique que les cultivateurs apprendront à pratiquer l'élevage—1155 ; mieux vaudrait couper court à la dépense de Fredericton —1455.

M. Girard—Aux fermes expérimentales on fait des expériences que les cultivateurs ne peuvent pas faire—1456 ; avantage que le public en retire—1456 ; recommande au Gouvernement de continuer les expériences—1457 ; dans toutes les branches de l'industrie agricole—1457 ; les fermes de démonstration—1457 ; peu dispendieuses et sont propres à éclairer les cultivateurs sur les meilleurs modes de culture—1457 ; popularisent le travail d'éducation pratique—1457 ; l'élevage des chevaux et du bétail—1458 ; défaut de l'organisation provinciale—1458 ; ce sont les sociétés agricoles et non le Gouvernement qui paient les dépenses—1458 ; gouvernement de Québec néglige le travail de sélection—1458 ; dans Québec vous trouverez rarement des animaux de race pure—1458 ; gouvernement provincial ne surveille pas le travail des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles—1458 ; qui achètent sans contrôle, les reproducteurs qui leur plaisent, en faisant succéder toutes les races les unes aux autres suivant leur caprice —1458 ; aussi est-ce le devoir du Gouvernement fédéral de continuer son travail pour remédier à l'incapacité de Québec —1458 ; ferme de démonstration au lac Saint-Jean—1460 ; circonstances spéciales qui concernent ce district—1460 ; méthodes suivies dans les autres fermes expérimentales de Québec ne sont pas applicables au lac Saint-Jean—1460 ; trente mille âmes sont intéressées dans cette affaire—1460.

M. Paquet—Urgence de stimuler la production au Canada—1460 ; condition économiques créées par la guerre donnent à la question agricole une importance toute nouvelle—1460 ; l'établissement des sociétés de coopération—1461 ; opinion d'un économiste belge—1461 ; si les cultivateurs sont devenus puissants c'est à l'association qu'ils le doivent—1461 ; Danemark fut sauvé grâce à l'application du système coopératif—1461 ; féliciter le Gouvernement canadien d'avoir organisé des centres de contrôle laitiers—1461 ; manque de reproducteurs de race est, à l'heure présente, un des principaux obstacles qui s'opposent au développement de l'industrie animale, dans plusieurs régions du Canada—1461 ; Gouvernement fait une distribution importante d'animaux reproducteurs de race—1461 ; avantages de

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

STATIONS AGRONOMIQUES—*Suite.*

M. Paquet—Suite.
la politique du ministre de l'Agriculture —1461 ; production de la viande commence à répondre à la consommation—1462 ; grâce à la loi fédérale la province de Québec a amélioré ses institutions agricoles—1462 ; meilleur moyen d'encourager nos écoles d'agriculture—1462 ; jeunes gens qui ont fait des études classiques ont embrassé la profession agricole—1462 ; donner à ces jeunes gens des positions qui conviennent à leurs études—1462 ; de toutes les mesures adoptées pour venir en aide à l'agriculture canadienne, il en est peu qui ont une valeur plus grande que la loi d'instruction agricole, présentée au Parlement fédéral en 1913 —1462.

M. Lapointe (Kamouraska) — Approuve l'œuvre accomplie par le département de l'Agriculture au sujet des fermes expérimentales—1463 ; l'établissement de Sainte-Anne de la Pocatière—1463 ; a produit des résultats merveilleux au point de vue du développement agricole dans le district—1463 ; ce serait rendre justice que de donner les mêmes avantages à la région du Saguenay et du lac Saint-Jean —1463 ; n'a pas le même climat—1463 ; conditions du sol sont différentes de celles du côté sud du Saint-Laurent—1463 ; Gouvernement devrait favoriser surtout les élèves des écoles d'agriculture dans la distribution des emplois pour l'enseignement agricole—1463 ; distribution par le gouvernement provincial du subside fédéral accordé pour l'agriculture—1463 ; Québec est soumis à un traitement spécial qui n'est rien moins qu'une insulte pour la province—1463 ; toutes les autres provinces exercent la discrétion la plus absolue dans la distribution de cet octroi —1464 ; un employé du département de de l'Agriculture fédéral a été nommé pour contrôler et surveiller la distribution du subside fédéral dans Québec—1464 ; proteste contre cette espèce de protectorat—1464.

M. Boulay—Regrette qu'il n'y ait pas plus de cultivateurs parmi les députés—1464 ; ferme d'expérimentation dans Matane—1464 ; espère qu'il y en aura une dans le comté de Rimouski—1464 ; ces fermes sont peu dispendieuses et donnent de bons résultats—1464 ; taxe imposée par le gouvernement de Québec sur les fabriques de beurre et de fromage—1464 ; moyen radical de nuire à cette industrie—1464 ; c'est un non sens quand on donne des octrois pour encourager cette industrie, de lui faire ensuite payer une taxe—1464 ; l'inspection des patates—1465 ; depuis 1911 le Gouvernement a nommé 28 inspecteurs—1465 ; pas un seul de Rimouski —1465 ; ce comté est celui qui fournit le plus de patates de la province de Québec —1465 ; un seul inspecteur canadien français son salaire est $75 par mois—1465 ; les autres reçoivent $100—1465.

Hon. J. D. Hazen—Inspecteurs plus nombreux au Nouveau-Brunswick parce que la maladie était plus répandue—1466 ; quant aux appointements payés on a sui-

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

STATIONS AGRONOMIQUES—*Suite.*

Hon. J. D. Hazen—Suite.
vi la coutume établie par le ministère—1467; province de Québec a imposé une taxe de $15 par fromagerie—1467; je ne connais rien au sujet de cet impôt—1467.

M. Devlin—Station de démonstration serait utile dans le township d'Aylmer—1469; l'incendie a dévasté de grandes étendues de terre—1469; d'où il a été impossible de rien tirer depuis—1469.

M. Knowles—Si ces stations agronomiques sont de quelque utilité, peu importe que leur établissement tourne à l'avantage politique du Gouvernement—1469; convient que la gestion de ces stations soit confiée à des fonctionnaires de l'Etat—1470; non pas aux distributeurs de faveurs, aux clients conservateurs—1470.

M. McCoig—En 1914 les récoltes d'Ontario ont été presque complètement détruites par la légionnaire grise (army-worm)—1470; Gouvernement pourrait prêter aide à nos cultivateurs, en prévision d'une nouvelle invasion de la légionnaire grise—1470; si les stations de démonstration sont utiles, il faudrait les établir dans les diverses localités—1470.

M. Burnham—Cultivateurs d'Ontario ne sont pas jaloux de l'aide que l'Ouest reçoit—1470; centre des provinces de l'Ouest a plus besoin d'aide que toute autre partie du Canada—1470; nous sommes réunis en confédération—1470; obligés de leur prêter de l'argent ou autre chose—1470.

M. Turriff—Dans l'Ouest nous payons notre part des dépenses publiques aussi bien qu'ailleurs—1470; nous ne sommes pas en arrière d'aucune autre région du Canada—1470; ces terrains pour donner des leçons de chose n'ont pas été demandés—1470.

Hon. J. D. Hazen—L'établissement de la ferme expérimentale centrale a été si populaire dans tout le pays que les cultivateurs des autres parties du Canada ont demandé l'établissement de fermes dans les différentes provinces—1471; de plus en tenant compte de la grande diversité de notre sol et de notre climat, la ferme centrale ne pouvait pas se livrer à toutes les expériences qui montreraient ce qui convient le mieux dans toutes les parties du pays—1471; fermes de démonstration s'occupent des différents travaux mais sur une échelle moints vaste—1471; font toutes les expériences pour déterminer les variétés de récoltes que l'on doit cultiver et comment elles doivent l'être dans les localités particulières où la ferme se trouve située—1471.

M. Copp—Cultivateurs retirent-ils des bénéfices des fermes expérimentales proportionnés aux dépenses qu'elles entraînent?—1472; profits des fermes devraient être plus considérables—1472; exploitation de la ferme de Fredericton l'an dernier a coûté $50,000—1472; le revenu s'est élevé à $2,173—1472; inspecteurs devraient contrôler les dépenses des fermes expérimentales—1473.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

STATIONS AGRONOMIQUES—*Suite.*

M. Sutherland—Dépenses faites par le Gouvernement pour les stations agronomiques, sont celles qui donnent les meilleurs résultats—1474; publicité donnée aux rapports et aux bulletins de ces institutions fait plus de tort à la province d'Ontario qu'on le croit généralement—1474; j'admets que les provinces de l'Ouest qui offrent tant d'avantages à l'agriculture aient besoin de pareilles institutions—1474; mais je maintiens que la province d'Ontario a à souffrir de la propagande faite en faveur des provinces de l'Ouest en vue d'y attirer les immigrants—1474; dans le dernier rapport la seule mention faite de la province d'Ontario concerne la station agronomique centrale qui ne représente aucunement la situation agricole de la province en général—1474; étrangers pourraient se faire une fausse idée de nos ressources—1474; Gouvernement devrait s'occuper davantage d'Ontario—1475; Ontario fait depuis des années un travail que le Gouvernement fédéral accomplit pour les autres provinces—1475; province a envoyé des agents d'immigration en Grande-Bretagne—1475; cherchent aux Etats-Unis à se procurer des ouvriers de ferme—1475; plus difficile dans Ontario que dans toute autre province de faire face au besoin urgent de maintenir la production agricole—1475; devrait établir des stations agronomiques dans l'Ontario afin que nous obtenions notre juste part de publicité—1475.

M. Buchanan—Pour que les cultivateurs tirent tout le parti possible des stations agronomiques, il faut qu'ils puissent y aller régulièrement afin de se rendre compte des résultats des essais auxquels on s'y livre—1476; devrait organiser des voyages d'études—1476; se mettre au courant des expériences qu'on exécuterait sous leurs yeux—1477.

STATIONS DE SAUVETAGE.

M. Boulay—Serait important d'avoir une station de sauvetage dans le bas du fleuve Saint-Laurent—3057; depuis la côte de Gaspé jusqu'à Rimouski il n'y a pratiquement aucun bateau qui peut être utilisé pour secourir les naufragés—3057; moyen de diminuer les dangers de la navigation dans le Saint-Laurent—3058; changement dans le mode d'embarquement et de débarquement des pilotes à la Pointe-au-Père—3058; pilotes ne devraient pas être débarqués au même endroit où ils sont embarqués—3058; Matane pourrait être utilisée pour le débarquement des pilotes—3058.

Hon. J. D. Hazen—Fonctionnaires du département ne voient pas la nécessité d'établir une station de sauvetage près de la Pointe-au-Père—3058; il y a presque toujours à Rimouski deux bateaux en vapeur: l'*Eureka*, un bateau-pilote, et le *Lady Evelyn*, qui transportent les dépêches des transatlantiques—3058; ces bateaux font un service tout aussi efficace qu'un équipage de sauvetage spécial—3058; approuve l'idée du changement concernant les pilotes—3058; faudrait un

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

STATIONS DE SAUVETAGE—*Suite.*

Hon. J. D. Hazen—Suite.
nouveau bateau mais nous hésitons à faire cette dépense dans les circonstances actuelles—3058.

Stewart—réparations au quai—3336.

SURF-INLET—REPARATIONS AU QUAI.

Hon. R. Rogers—Fait rayer crédit de $6,800—3336; pas nécessaire de reconstruire ce quai—3336; rapport de l'ingénieur régional—3336.

Sutherland—station pépinière de Forest—3783.

SYDENHAM—EDIFICE PUBLIC.

M. Edwards—Entreprise coûtera $5,000—2971; c'est le premier édifice qui sera construit dans le comté de Frontenac avec l'argent du trésor fédéral—2971; il n'y a guère de comtés dans tout le Canada, qui puissent se vanter de n'avoir pas au moins un édifice fédéral—2971.

SUBVENTION AU CLUB ALPIN DU CANADA.

Hon. Frank Oliver—Renseignements sur le camp d'internement du parc de Jasper—885.

Hon. W. J. Roche—Deux cents personnes sont internées—885; aussi 200 à Banff et 200 à Field—885; internés travaillent et reçoivent 25 cents par jour—885.

Hon. F. Oliver—Ces gens n'ont pas commis de crime contre les lois du pays—885; opportun de les interner—885; je crais que les obliger à travailler pour 25 cents par jour implique des principes que nous ne pouvons pas admettre—885.

Hon. R. Lemieux—Rapport de M. Piché, chef de la division de la sylviculture de Québec—886; meilleur système à adopter relativement à la protection contre les incendies de forêts—c'est celui en vogue dans la province de Québec—886; opinion de sir Clifford Sifton—886; Québec est à la tête de toutes les autres provinces en matière de protection contre les incendies de forêts—886.

Surveillance des tarif de fret sur les lacs et l'océan—3283.

Loi sur les céréales du Canada—traitements, loyers, gages et dépenses casuelles—3283.

TEMISKAMING-NORD—QUAI.

Hon. C. Marcil—Il y a quelques années le parti conservateur a protesté énergiquement contre la construction de quais dans les eaux de l'intérieur—3323.

Hon. G. P. Graham—Nous en sommes rendus au point où nous fermons les yeux peut-être sur certains scrupules au sujet de la ligne de démarcation entre l'autorité fédérale et l'autorité provinciale—3324; dans une large mesure la navigation relève de l'autorité fédérale—3324; le lac Temiskaming et la chaîne des lacs sont des réservoirs d'eau importants et qui se jettent dans la rivière Ottawa par des cours d'eau variés—3324; il y a des circonstances et des conditions dans les-

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

TEMISKAMING-NORD—QUAI—*Suite.*

Hon. G. P. Graham—Suite.
quelles l'autorité fédérale n'empiéterait aucunement sur les prérogatives provinciales, en construisant sur ces grands lacs, particulièrement là ou la navigation est importante et considérable, des quais pour de gros steamers comme l'on en voit un grand nombre sur ces lacs la saison de navigation—3324.

Hon. C. Marcil—C'était la politique de M. Tarte, lorsqu'il était ministre des Travaux publics—3324.

TERRES ET PARCS FEDERAUX.

Hon. W. J. Roche—Rachat de la propriété contiguë à Silver-Falls, sur la rivière Winnipeg, dominant un emplacement de force hydraulique, de la capacité de 60,000 chevaux-vapeur, $102,824—3002.

TERRES ET PARCS FEDERAUX—SERVICE EXTERIEUR.

Hon. F. Oliver—Observation sur la gestion des terres du domaine fédéral—2180; depuis 1911 la dépense s'est accrue—2181; travail a diminué—2181; raisons que l'on avait de maintenir la dépense à un certain chiffre en temps de paix ne sont plus valables maintenant que la guerre est déclarée—2181; situation qui sera faite après la guerre—2182; développement agricole de l'Ouest contribue à celui du commerce et de l'industrie dans les autres parties du pays—2182; situation actuelle dans l'Ouest—2182; Gouvernement devrait consacrer ses deniers à l'exécution de travaux pouvant faciliter l'accès des terres boisées dans le nord de l'Alberta—2184; terres boisées de la région de l'Athabaska—2184; très fertiles—2184.

Hon. W. J. Roche—Renseignements sur l'administration du ministère de l'Intérieur—2186; on ne peut juger du travail de ce département par le nombre des concessions de terre—2186; même si les demandes de terre et l'octroi de titres ont diminué, faudrait-il pour cela désorganiser notre service en renvoyant les fonctionnaires des différentes agences des terres?—2186; leur personnel a d'autres travaux et, à part cela, ce serait une injustice à faire à ces employés qui ont des familles que de les renvoyer dès que l'ouvrage diminue—2186; 160 fonctionnaires se sont enrôlés et 40 seulement ont été remplacés—2187; nous parvenons à nous en dispenser en doublant la tâche de ceux qui restent—2187; cela vaut mieux que de renvoyer des employés lorsque l'ouvrage diminue—2187.

M. Bennett (Calgary)—Fonctionnaires de l'Ouest ont beaucoup d'ouvrage—2194; nouveaux bureaux des terres sont ouverts par suite du développement des chemins de fer—2194; traitements ne sont pas suffisants même en temps de guerre—2194.

Hon. Wm Pugsley—N'ai jamais voulu parler des traitements qui sont accordés aux fonctionnaires du service civil qui occupent

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

TERRES ET PARCS FEDERAUX—SERVICE EXTERIEUR—*Suite.*

Hon. Wm Pugsley—Suite.
des fonctions publiques dans l'Ouest—2195; le chiffre de notre immigration étant tombé de 400,000 à 40,000, le département de l'Intérieur n'a nullement besoin de garder à son service le même nombre d'employés que celui qu'il faudrait si les immigrants avaient continué à arriver au pays en aussi grand nombre qu'auparavant—2195.

M. Boulay—Hon. F. Oliver critique les dépenses du Gouvernement, mais demande des subsides pour différents chemins de fer de l'Ouest—2197; aurait pu se dispenser d'insister sur ce sujet—2197; lorsque les ressources du pays sont mises à contribution afin de faire face aux besoins actuels de la guerre—2197; a raison de demander de diminuer les dépenses touchant les parcs fédéraux—2197; l'Ouest est prévilégié—2197; Etat paie des montants fabuleux pour entretenir les forêts—2197; Gouvernement ne donne pas un sou pour ces mêmes fins à la province de Québec—2197; parcs fédéraux ne profitent qu'à l'Ouest—2197; Gouvernement pourrait nous donner un peu de ses faveurs sous ce rapport—2198; avons aussi besoin de parcs nationaux dans l'Est pour attirer les touristes—2198; députés de l'Ouest dénoncent une politique qui les favorise—2198; s'il faut chaque année dépenser des sommes si considérables pour supporter des charges, sous prétexte que ces terres appartiennent au gouvernement fédéral, je ne vois pas pourquoi on ne s'en désaisirerait pas à l'avantage de gouvernements provinciaux—2198; cartes imprimées par l'ordre du ministre de l'Intérieur devraient aussi être imprimées en français—2198; immigrants qui nous viennent de France et de Belgique pourront connaître les noms de notre pays—2198.

TERRES ET PARCS FEDERAUX—ARPENTAGES, IMPRESSION DES PLANS, ETC.

Hon. W. J. Roche—Arpentages cette année coûteront $176,300—869; programme des travaux—869.

Traitements—Division des impressions et de la papeterie—678.

TERRES ET PARCS FEDERAUX—DEPENSES CASUELLES.

M. Martin (Régina)—Règlements concernant les homesteads devraient être publiés dans les journaux les plus répandus de la province et même en dehors de la province—862; inspecteurs de homesteads sont trop nombreux—863.

Hon. W. J. Roche—Avec l'augmentation de l'immigration, il a fallu un plus grand nombre d'inspecteurs—863; lorsque les colons résident à de grandes distances des agences, il est préférable d'envoyer des inspecteurs sur les lieux—863; éviter aux colons la nécessité de faire un long voyage pour obtenir leurs titres—863.

M. Turriff—Dans les régions nouvelles il y a un surcroît d'ouvrage—864; mais dans

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

TERRES ET PARCS FEDERAUX—DEPENSES CASUELLES—*Suite.*

M. Turriff—Suite.
les parties déjà habitées de l'Ouest, la diminution du travail d'inspection compense l'augmentation dans les régions nouvelles—864; de sorte que tout l'ouvrage peut aussi bien s'accomplir sans accroissement du nombre des inspecteurs—864.

M. McCraney—Tous ceux qui ont un fils au front sont en faveur d'un mode quelconque de service universel—864; je crois que toute la députation pense comme moi que, si cela est nécessaire pour la défense de la patrie et pour triompher dans cette guerre, nous devrions avoir la conscription ou tout ce qu'il faut pour obtenir ces résultats—865; serait imprudent de ne rien dire en public de nature à porter ceux qui habitent un pays où le service militaire est obligatoire à penser qu'ils peuvent venir dans un pays en guerre sans y être astreints à prendre les armes—865; représentations qui sont une source d'ennuis—865; province du Manitoba étudie le problème de l'enseignement des langues autres que la langue anglaise dans ses écoles—865; Mennonites ont pris l'habitude d'établir des écoles privées où l'on enseigne que l'allemand—865; lettre de M. P. M. Lowe, secrétaire du ministère de l'Agriculture en 1873—865; partie dangereuse de la lettre de M. Lowe avait trait à la question de l'instruction publique—865; privilège absolu de pratiquer ses principes religieux—865; même privilège s'étend à l'instruction des enfants dans les écoles—865; Mennonites établissent leurs droits en vertu de cette lettre—865; erreur d'un employé de l'Etat pouvant causer de graves malentendus—865.

Hon. W. J. Roche—Nous n'avons pas de conscription au Canada et nous ne nous proposons pas d'en avoir—866; lettre du ministre de l'Intérieur sur ce sujet datée du 8 janvier 1916—866; nécessaire de démentir les bruits absurdes que l'on faisait courir aux Etats-Unis dans le but d'empêcher les émigrants de se diriger vers de Canada—866; inspecteurs de homesteads n'ont jamais eu autant de travail que l'an dernier—868.

TERRES ET PARCS FEDERAUX—ETUDES ET TRAVAUX EN VERTU DE LA LOI D'IRRIGATION.

Hon. W. J. Roche—Crédits sont de $200,000—878; ne pourvoient qu'aux opérations absolument nécessaires—878; inspection des systèmes d'irrigation—878; poursuite des études hydrauliques—878; achèvement de la classification des terrains—879.

TERRES ET PARCS FEDERAUX—PARCS CANADIENS NATIONAUX.

Hon. W. J. Roche—Nos parcs canadiens sont dans l'Ouest—880; rendent de grands services—880; attirent nombre de touristes étrangers—880; une des meilleures réclames que puisse avoir le Canada—880; administration du parc Buffalo—880; enquête a été ordonnée à cet endroit—880; plus de 2,000 bisons dans ce parc—881; faudra tôt ou tard partager

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

TERRES ET PARCS FEDERAUX—PARCS CANADIENS FEDERAUX—*Suite.*

Hon. W. J. Roche—Suite.
ce grand troupeau—881 ; crédit des parcs nationaux est de $349,670, soit une réduction de $300,000—882.

TERRES ET PARCS FEDERAUX.

Sir Wilfrid Laurier—Détestable habitude que de se faire ouvrir des crédits dont le chiffre dépasse celui des dépenses que l'on projette—851 ; budget du Gouvernement est basé sur une dépense de $158,958,730—851 ; ministre des Finances dit qu'il entend débourser $125,000,000—851 ; tort de demander 33 millions de trop—851.

Hon. Wm Pugsley—Enrôlement des fonctionnaires publics—851 ; salaire est-il payé à ceux qui suivent les cours des écoles d'entraînement—851 ; jeunes gens peuvent difficilement acquitter leurs propres dépenses et perdre leurs appointements—851 ; devrait y avoir une pratique uniforme dans tous les ministères—852.

M. Turriff—Régime actuel n'est pas juste—852 ; tous les fonctionnaires devraient être traités également—852 ; pourquoi faire une distinction entre ceux qui se sont enrôlés avant le 1er novembre et après cette date—853.

Hon. R. Lemieux—Promotions après l'enrôlement—853 ; si un fonctionnaire s'enrôle conserve-t-il son droit à une promotion dans son ministère?—853 ; pas juste de faire de distinction parmi les hommes de cette grande famille nationale, qui se battent dans les tranchées—853.

Hon. W. J. Roche—Ceux qui se sont enrôlés avant le 1er novembre 1915 touchent à la fois leurs appointements et leur solde—851 ; ceux qui se sont enrôlés après cette date n'ont droit qu'à leur solde et à l'écart entre celle-ci et le chiffre de leurs appointements—851 ; fallait prendre sur les fonds de guerre les appointements de ceux qui remplacent les employés civils partis pour le front—853 ; c'était faire une trop large saignée à ces fonds—854 ; fallait remplir les conditions du contrat passé avec ceux qui ont été les premiers à partir—854 ; serait une injustice de réduire leur traitement—854 ; quant à ceux dont l'enrôlement est postérieur au 1er novembre, il ne leur est point fait d'injustice, puisqu'ils savent d'avance ce qu'ils vont recevoir—854 ; quant aux promotions ceci concerne la commission du service civil—854.

Sir Robert Borden—Un décret du conseil a été adopté dans les premières semaines de la guerre stipulant que les employés du service civil au Canada, qui s'engageaient pour faire du service en Europe, recevraient leurs appointements pendant la période de temps qu'ils serviraient leur pays au front—855 ; à cette époque, on ne prévoyait pas que la guerre durerait aussi longtemps—855 ; nous avions sous les yeux l'exemple des municipalités, des chemins de fer et autres organisations dans tout le Canada qui se proposaient de faire exactement la même chose—855 ; pays ne pouvait pas se montrer moins généreux—

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

TERRES ET PARCS FEDERAUX—*Suite.*

Sir Robert Borden—Suite.
855 ; conditions ont été changées, mais les hommes partant pour le front y vont dans des conditions qu'ils ont bien comprises avant de s'enrôler—856.

Hon. G. P. Graham—Situation difficile, qui demande d'être étudiée avec une sérieuse considération—857 ; j'estime que le Gouvernement a agi raisonnablement en réduisant la somme de façon à ce que ceux qui s'engagent ne soient pas plus payés qu'avant leur départ—857 ; et, si la guerre continue, peut-être un autre pas en avant devrait être fait—857 ; afin que tout homme au Canada, soit sur le même niveau au point de vue du sacrifice qu'on lui demande de faire pour le pays—857.

M. Devlin—Gouvernement ayant fait une entente avec certains jeunes gens avant leur engagement au début de la guerre, ce ne serait pas honorable de revenir sur cette entente—857.

Hon. C. Marcil—Devrait respecter tous les engagements qui ont été pris—859 ; si nous voulons encore appeler 250,000 hommes, le Gouvernement devrait faire connaître d'avance toute modification qu'il se propose de faire au régime existant—858.

M Nesbitt—Conditions établies le 1er novembre dernier sont justes et raisonnables—859 ; Gouvernement a quelque peu cédé à un moment d'excitation lorsqu'il a contracté ses premiers engagements—859.

Hon. W. J. Roche—Crédit des terres et parcs fédéraux est de $465,000—861 ; dépenses dans le ministère de l'Intérieur ont été réduites de plus de $1,500,000—861.

TORONTO—EDIFICES MILITAIRES.

Hon. R. Rogers—Crédit $128,000—2972 ; caserne de la troupe permanente pour remplacer l'immeuble vendu à la ville—2972.

TORONTO—STATION POSTALE "A".

Hon. R. Rogers—Ancien crédit de $455,000 que nous rétablissons—2971 ; nouvelle station postale près du terminus, comme partie de l'aile est, de la nouvelle gare commune—2971.

Hon. G. P. Graham—La présente gare de Toronto est à peu près la plus mauvaise imitation d'une gare moderne qu'on puisse trouver dans une grande ville d'Amérique—2972 ; un étranger a besoin d'un guide pour ne pas être écrasé par un train—2972 ; vu les démêlés entre les compagnies de chemins de fer, ce n'est que récemment que les travaux ont été sur le point de commencer—2972 ; j'espère que les compagnies de chemins de fer se mettront à l'œuvre au plus vite pour ériger la gare commune et les autres installations—2972 ; Toronto a certainement besoin de ces améliorations—2972 ; personne ne s'oppose à ce qu'on traite Toronto avec justice et à ce qu'on lui donne ce dont elle a besoin pour le bien public—2972.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

TRACADIE—BRISE-LAMES ET D'EPAULEMENTS.

M. Copp—Nécessité d'un quai à Sackville—3310; trafic souffre de ce manque de facilités—3310; de l'ancien quai, il est impossible d'expédier le bois de service ou de faire la manutention des gros changements de bois qui autrefois arrivaient à ce quai, à destination de la ville voisine d'Amherst—3311; nous n'avons réellement pas les installations et les facilités voulues, et le quai neuf s'en va pour ainsi dire en ruine, sans être utilisé—3311.

TRANSPORTS MARITIMES.

Sir George Foster—Transports maritimes et réglementation de tarifs—3247; toute la difficulté vient de ce que les navires sont rares—3248; c'est à cela qu'est due la hausse des prix—3248; marine marchande s'est trouvée par suite de la guerre, dans une déplorable confusion—3248; celle des puissances teutoniques a été absolument balayée de la surface des mers—3248; marine marchande employée en vue de soutenir les opérations de la guerre—3248; au transport des troupes et des munitions—3248; Grande-Bretagne a dû non seulement fournir à ses propres besoins, mais encore procurer à la France, à l'Italie, à tous ses alliés, les bâtiments qu'on lui demandait—3249; nombre de navires ont été détruits par l'adversaire—3249; les nouveaux navires construits de mois en mois pourront à peine remplacer les navires détruits par les opérations de la guerre—3249; la demande existant pour le transport des produits a été sans précédent dans l'histoire du monde—3249; on se ferait une idée incomplète de la situation, si l'on ne tenait compte, non seulement de cette disette de navires et de cette destruction de vaisseaux, mais encore de la diminution de la valeur de la marine marchande—3249; l'encombrement et la confusion résultant de cette situation dans les grands ports mondiaux a réduit la valeur de cette marine, parfois de moitié—3249; en présence de ces considérations, affirmer qu'un gouvernement ou une société, est responsable du relèvement des prix de transport, c'est formuler une proposition qu'on ne saurait prouver et qui est déraisonnable—3250; Canada n'a pas plus souffert que les autres pays—3250; relèvement des tarifs a eu lieu dans tous les pays—3250; maîtrice des tarifs de fret—3250; sur l'océan, il n'y a pas de système établi—3250; au point de vue international il est impossible, à moins d'entente entre les nations, d'obtenir le contrôle des tarifs—3250; Canada peut établir un tarif sur le navire partant de tel ou tel port—3250; alors ce navire transportera des marchandises d'un port où il n'y a aucune restriction de ce genre—3250; ce serait plus avantageux pour ces navires d'abandonner le service subventionné du Canada et d'aller dans des ports où ils ne seraient soumis à aucune condition, pour y transporter du fret au prix courant de façon à gagner plus d'argent—3250; nous avons jusqu'à un certain point maintenu les prix des navires subventionnés dans de justes limites—3250; tarifs sont inférieurs à ceux des lignes non subventionnées—3251; l'affrètement des navires par le gouvernement

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

TRANSPORTS MARITIMES—*Suite.*

Sir George Foster—Suite.

n'aurait aucun effet appréciable pour soulager la situation au Canada—3251; seul moyen de faire face à la situation—3251; maintenir un tarif normal et laisser à chacun la chance d'obtenir l'espace qu'il pourra à bord des navires disponibles—3251; moyen de résoudre le problème—3253; augmenter les moyens de transport par la construction des navires—3253; construction des navires présente des difficultés—3253; ce serait certainement une politique très hasardée de consacrer des millions de dollars des deniers publics à l'achat ou à la construction de navires, aux prix exorbitants qui ont cours aujourd'hui—3253; prix qui rendraient impossible l'exploitation avantageuse de ces navires, si une baisse survenait à la fin des hostilité—3253; Gouvernement a fait des démarches pour faire construire des navires en bois—3253; reçu qu'une seule réponse—3254; demande d'une subvention de $90 par tonneau—3254; n'avons pas accepté cette offre—3254; pas reçu une seule offre raisonnable—3254; construction de navires d'acier—3254; meilleure offre demandait une subvention de $125 à $135 par tonneau—3254; un pays dont la production est si grande et augmente sans cesse se trouve dans une position fâcheuse s'il ne construit pas et n'a pas à sa disposition un grand nombre de bâtiments de commerce pour son propre usage—3254; Canada devrait avoir un nombre raisonnable et toujours croissant de bâtiments marchands—3254; devrait chercher un moyen d'acquérir une bonne flotte marchande—3255; subvention à l'entreprise privée a ses inconvénients—3255; ce que les Etats-Unis projettent d'accomplir—3255; mettre une subvention de 50 millions à la disposition d'une commission—3255; pour encourager la construction des navires—3255; commission déterminera les types des navires, leur mode de construction et leur tonnage—3255; commission aura la direction du commerce maritime—3255; droit d'accorder des primes aux navires marchands—3255; réglementer les tarifs de transport—3255; ayant ces $50,000,000 à sa disposition, elle peut faire des marchés pour la construction et l'achat des navires aux Etats-Unis, de même que pour l'achat des navires à l'étranger, ces navires devant être inscrits aux Etats-Unis et faire partie de la marine marchande américaine—3255; en faisant ainsi des marchés pour la construction et l'achat de navires, la commission est autorisée à devenir actionnaire de ces navires, mais elle doit avoir soin, en chaque cas, d'acquérir la majorité des actions afin de pouvoir toujours rester maîtresse de la situation—3255; Chambre de commerce de New-York a formulé un autre plan qui pourrait être appliqué au Canada—3257; Gouvernement fédéral pourrait être représenté par trois ministres dans une commission—3257; cette commission exercerait une surveillance et des attributions générales à l'égard des navires à être construits—3257; c'est elle qui déterminerait le type de ces navires, qui veillerait à leur équi-

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

TRANSPORTS MARITIMES—*Suite.*

Sir George Foster—Suite.

pement en hommes à tout ce qui s'y rapporterait et, dans la mesure possible en réglementerait les tarifs—3257; elle serait autorisée à faire des marchés avec des compagnies pour la construction de navires conformément aux plans et aux règlements déposés aux chantiers maritimes du Canada, et l'on paierait aux constructeurs l'écart entre le coût de la construction au Canada et dans les ports européens; cet écart ayant été déterminé avec un soin minutieux par la commission—3257; ceci serait fait dans le but de permettre aux armateurs de faire construire leurs navires au Canada au même prix qu'en Europe—3257; dans le cas où la construction coûterait, en Europe, tant de moins par tonne qu'au Canada, la subvention consisterait en cet écart dans le coût, quel qu'il fût—3257; de cette façon, les armateurs canadiens seraient, pour la concurrence à venir, sur le même pied que ceux dont les navires auraient été construits en Europe—3257; la subvention devant être payable pendant dix ans, la construction des navires pourrait se poursuivre àla faveur de ces conditions pendant dix ans—3256; la commission se renseignerait d'une manière précise sur la différence qu'il y a et dans le prix de la construction et dans le prix de la navigation—3256; et paierait cette différence seulement, rien autre chose—3256; à ces fins, nous devrions mettre à la disposition de la commission $15,000,000 ou $20,000,000 et donner à la commission le droit de garantir les obligations des navires jusqu'à 50 p. 100 de la valeur de ces navires—3256; ces obligations porteraient un intérêt de 5 p. 100 et la Commission nationale pour son travail et sa surveillance retirerait ½ p. 100 —3256; dans dix ans nous aurons fait l'expérience de la construction navale en payant une prime équivalant à la différence dans le prix de la construction au Canada et dans le prix de la navigation—3256; cette dernière subvention devant se payer tant que le navire serait navigable —3256; attirerait et encouragerait les placements de capitaux dans les constructions navales—3256; garantie ne serait donnée qu'à la condition que les obligations seraient soumises à un plan d'amortissement qui aboutirait à leur acquittement avant une date fixée—3256; j'ai la certitude que si ce projet se réalisait d'une façon permanente, le Canada fabriquerait lui-même l'acier nécessaire à ces vaisseaux en acier, ce qui développerait davantage nos aciéries—3257.

Hon. Wm Pugsley—Gouvernement aurait dû énoncer une proposition de son crû sur ce qu'on devrait faire, non pas de créer une marine marchande dans dix ans—3258; Gouvernement a manqué de clairvoyance—3258; au début de la guerre aurait dû acheter des navires partout où la chose aurait été possible—3259; nationalisation d'une entreprise maintient les prix dans de raisonnables limites—3259; grandes compagnies font mille pour cent de plus qu'elles n'étaient satisfaites de gagner avant la guerre—3259; si le

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

TRANSPORTS MARITIMES—*Suite.*

Hon. Wm Pugsley—Suite.

Gouvernement avait commencé la construction des navires au début des hostilités, nous aurions aujourd'hui un grand nombre de navires prêts pour le service —3260; qui coopéreraient au transport des produits canadiens—3260; un citoyen de Saint-Jean, bien au courant de la construction des vaisseaux et de leur fonctionnement, dit que si on eût accordé un encouragement raisonnable, compris le dégrèvement des machines voulues pour la production de l'énergie auxiliaire, des hommes se seraient rencontrés qui auraient entrepris la construction de navires en bois et avant longtemps on en aurait pu construire un grand nombre—3261; deux cents navires en bois, avec une capacité de 2,000 tonneaux respectivement, constitueraient une importante addition à la marine du commerce du Canada—3261; que le Gouvernement présente demain un projet pour commencer immédiatement la construction des navires d'acier et de bois en nombre réellement suffisant pour faire face aux conditions actuelles et remplacer la marine marchande qui disparaît de l'océan en ce qui concerne le Canada, et il recevra de nous la considération la plus sérieuse—3262.

M. Maclean (York-Sud)—Grave problème qui intéresse le pays tout entier—3262; trop longtemps que le Gouvernement de parti existe en ce pays—3262; dans la crise actuelle nous devrions avoir un gouvernement national à la tête des affaires—3262; le seul moyen de donner une véritable solution à ces questions de transport, c'est d'obtenir le concours des deux partis et d'adopter une politique véritablement nationale, politique qui aura l'appui d'un Parlement réellement national—3263; nous devrions nationaliser nos voies ferrées—3263; adopter une politique nationale relativement au problème du transport transocéanique—3263; va falloir régler la difficulté au moyen de la nationalisation des navires—3263; inutile d'instituer une commission des chemins de fer pour la réglementation des tarifs, si nous ne pouvons réglementer également les tarifs de transport sur mer qui sont maintenant établis par les monopoles—3264; nos soixante ans d'expérience dans la construction des chemins de fer et le commerce maritime sont là pour démontrer que cet avantage dont le public a droit de jouir ne peut lui être assuré qu'au moyen de la nationalisation et de la réglementation de l'Etat—3264.

M. Turriff—Les cultivateurs et les tarifs de transport—3266; c'est le coût de transport qui détermine ce que le cultivateur reçoit—3266; si nous voulons encourager la construction maritime au Canada on devrait admettre en franchise tous les matériaux qui entrent dans la construction d'un navire—3266; cette manière serait plus avantageuse que de subventionner cette industrie—3266; un autre facteur important, c'est le fret à procurer aux vaisseaux qui reviennent—3266; en enlevant le droit supplémentaire de 7½

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

TRANSPORTS MARITIMES—*Suite.*

M. Turriff—Suite.

p. 100 imposé sur la marchandise anglaise, l'activité augmenterait entre les deux pays—3267.

Hon. F. Oliver—Armateurs de l'Atlantique constituent aujourd'hui la coalition la plus puissante, la plus monstrueuse dont le monde ait jamais été témoin—3269; augmentation dans les taux de transport est disproportionnée au changement dans la situation—3269; depuis 1914 le prix du grain s'est élevé à Liverpool, mais il s'est abaissé au Canada, tandis que le coût du transport maritime allait en augmentant—3270; il me paraît incontestable que si le coût du transport était resté le même qu'autrefois, le Canada eût bénéficié de la hausse du blé en Angleterre—3270; cette augmentation très considérable du coût du transport maritime pendant la durée de la guerre nous plonge dans le plus profond embarras—3270; pendant la durée de la guerre, il convient assez peu de faire des conjectures sur ce qui pourra peut-être survenir après la conclusion de la paix—3270; eu égard aux conditions qui prévalent en ce moment, je considère que les nations alliées, compris le Canada, doivent ne faire porter leur pensées que sur une seule chose: la victoire—3270; quand nous aurons triomphé de l'ennemi, il sera temps de faire des projets et de songer à l'avenir—3270.

M. Sinclair—Il n'y a pas si longtemps nous pouvions nous vanter qu'il n'y avait pas un pays au monde, pas même l'Angleterre, qui possédait autant de navires comparativement à sa population que la Nouvelle-Ecosse—3271; avons commencé à descendre peu de temps après 1867—3271; une des causes qui ont contribué à détruire chez nous l'industrie de la construction navale, a été l'augmentation que le tarif a produit dans les prix de la construction—3271; pourvons-nous reprendre la suprématie maritime que nous avons perdue?—3271; province se féliciterait de toutes mesures qu'on pourrait prendre aux fins de ressusciter les chantiers maritimes—3271; au début de la guerre le Gouvernement aurait pu faire comme l'Angleterre—3272; réquisitionner les navires dont il avait besoin pour la guerre et le commerce et obliger les armateurs à travailler pour lui—3272; navires enregistrés au Canada devraient être sous la haute main du Gouvernement canadien—3373; notre tarif protecteur élevé nous embarrasse et ne nous permet pas de rivaliser, en ce qui a trait à la construction des navires avec la Grande-Bretagne, libre-échangiste—3273; France est un pays soumis à un régime de protection—3273; tout coûte à ce point cher qu'elle ne peut construire un navire, le mettre à l'eau et faire soutenir la concurrence avec le reste du monde dans cette industrie—3273; projet qui existe aux Etats-Unis et que le ministre du commerce a prôné, ne semble pas pratique—3274; nul capitaliste ne voudra agir de concert avec le Gouvernement—3274; aujourd'hui, une grande activité se manifeste aux Etats-

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

TRANSPORTS MARITIMES—*Suite.*

M. Sinclair—Suite.

Unis, dans la construction des navires—3274; depuis un an, ils ont diminué leur tarif. Ils ont rendu plus facile à un homme la tâche de la construction des navires—3274; ils n'ont jamais payé de prime, mais ils ont ouvert l'enregistrement aux Etats-Unis, des navires étrangers, ce qui a bien son avantage—3274.

M. Bennett (Simcoe-Est) — Regrettable qu'une grande quantité de notre grain ait été transportée par voie de Buffalo par le passé—3275; j'ai entendu dire que les trois quarts de notre grain du Nord-Ouest pour l'exportation passait par Buffalo—3275; désavantage dont souffrent les navires canadiens sur les Grands lacs—3275; après que le grain a été transporté dans l'Est il vient une accalmie dans le trafic des vaisseaux canadiens—3275; vaisseaux américains s'emploient à transporter du minerai provenant d'endroits du lac Michigan—3276; bateau canadien se mettrait en contravention avec les règlements de cabotage s'il faisait ce trafic—3276; pour chaque vaisseau canadien sur les Grands lacs il y a 40 ou 50 vaisseaux américains d'un tonnage beaucoup plus considérable—3276; personne ne veut plus aujourd'hui dépenser ses capitaux à construire des vaisseaux de 2,000 ou 3,000 tonneaux—3276; bateaux américains peuvent aujourd'hui transporter 500,000 boisseaux et réaliser $25,000 par voyage—3276; qu'un seul moyen pour le Canada de faire les transports sur les lacs, c'est de fournir les vaisseaux—3276; si nous voulons que notre grain soit transporté par nos vaisseaux et nos voies ferrées, il n'y a qu'un seul moyen, c'est d'avoir un plus grand nombre de bateaux canadiens—3277; exemple du préjugé qui existe contre les vaisseaux sous pavillon canadien—3277; la Canada Steamship Company a fait enregistrer aux Etats-Unis son plus grand steamer—3277; veut avoir le droit de transporter des minerais américains pendant les mois d'été, ce qui ne lui serait pas permis si ces vaisseaux étaient enregistrés au Canada—3277; à Montréal les conditions naturelles sont contre nous—3277; ce n'est que tard dans l'automne que se fait le gros du transport des grains, et après le 15 novembre, la navigation se ferme dans le Saint-Laurent inférieur, non pas parce qu'elle y est impossible, mais parce que les taux excessifs des assurances sont presque prohibitifs—3277; la conséquence est que les grains sont transportés à Buffalo—3277; élévateurs à l'extrémité sud du canal de la baie Georgienne—3277; compagnie du Pacifique aurait pu transporter le grain jusqu'à Saint-Jean, et la compagnie du Grand-Tronc en aurait aussi transporté à Portland—3277; de cette façon le gros du trafic en transit aurait été divisé entre deux points canadiens—3277; un point sur la frontière et Midland, ou un autre port de la baie Georgienne où l'on aurait établi des élévateurs—3277; fortement en faveur d'un encouragement à la construction des navires en Canada—3279.

M. Loggie—Afin d'encourager la construction des navires il vaudrait mieux donner

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

TRANSPORTS MARITIMES—*Suite.*

M. Loggie—Suite.
une prime—3279; imprimerait un plus vif essor à l'industrie—3279; depuis le commencement de la guerre des centaines de navires de Riga, construits en Russie, font le service sur la rivière dans mon comté—3279; ce sont des vaisseaux de 400 à 600 tonneaux de registre et ils rendent de grands services au commerce du bois—3279; mettre le constructeur canadien en aussi bonne situation que celui de Riga qui engage ses capitaux dans un navire et l'envoie ici faire concurrence à notre commerce—3279.

TRAVAUX PUBLICS.

Hon. R. Rogers—Depuis la guerre budget général du ministère a été réduit de $48,000,000 à $34,000,000—2942; n'avons dépensé que $19,000,000—2942; budget présenté cette année est de $27,000,000—2942; espérons économiser $10,000,000 sur cette somme—2942; preuve que le département tient compte de la situation présente—2942.

Hon. Wm Pugsley—Dépenses aux Travaux publics en 1915 ont augmenté trois fois le montant dépensé en 1910—2943; imprévoyance excessive dans la dépense des deniers publics—2943; grave erreur de garder dans le budget supplémentaire des crédits qu'on ne se propose pas de dépenser—2943; demanderai au ministre de supprimer de son budget la somme de $10,000,000 dont il n'a pas besoin—2944.

M. Burnham—Inopportun d'accepter cette proposition—2944; avoir à recommencer tout en neuf plus tard—2944.

Hon. R. Rogers—Après avoir de bonne foi porté ces sommes au budget, après avoir avec franchise annoncé qu'à cause de la guerre, beaucoup d'entreprises seraient différées jusqu'au temps où les affaires reprendraient leur cours normal, la même bonne foi nous oblige à laisser ces sommes au budget—2945; ce serait de la part du ministère des Travaux publics un acte de mauvaise foi que de rayer du budget des articles que l'on y a mis dans les circonstances mentionnées—2945; chose a été de règle sous l'ancienne administration—2945.

M. Turriff—Si on refuse de supprimer les crédits pour les édifices publics, le jour n'est pas éloigné où nous ne serons pas en état de construire des édifices publics, malgré le besoin urgent qu'on pourra en avoir—2947; dépense des millions de dollars pour des édifices publics quand on pourrait obtenir autant de facilités pour la moitié du prix en louant des bureaux—2947; ce qui se pratique aux Etats-Unis—2947; adopté un type d'édifice public suivant certain modèle—2947; coût a été réduit de moitié—2947; ville d'une certaine population obtient un édifice d'un certain modèle et coûte un certain montant—2947; système semblable devrait exister au Canada—2947.

Hon. R. Rogers—Depuis le début de la guerre les architectes ont eu le temps d'étudier la solution de l'importante question de régler la construction des édifices

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

TRAVAUX PUBLICS—*Suite.*

Hon. R. Rogers—Suite.
publics—2948; avons fait préparer des plans modèles pour les édifices publics destinés à des villes dont l'importance et la population diffèrent du tout au tout—2948; lorsque nous recommencerons à faire construire des édifices de la Puissance, ces plans serviront de modèles—2948; examen des crédits est un témoignage d'économien et d'appréciation de la situation actuelle—2948; propose de rayer le crédit de $100,000 concernant l'agrandissement des édifices du Parlement à Ottawa—2949; adopté—2949.

TRAVAUX PUBLICS—CREDITS EN GENERAL, AMELIORATIONS, ETC.

Hon. R. Rogers—Crédit de $120,000—3010; liste des travaux—3010.

Hon. Wm Pugsley—Ferme de Fredericton—3010; relativement peu importante et le Gouvernement y a dépensé $50,000 pendant l'année—3010; dépense extraordinaire pendant la guerre—3011.

Hon. R. Rogers—Fredericton est la capitale du Nouveau-Brunswick, ville importante—3011; a fallu faire des travaux importants—3011.

TRAVAUX PUBLICS — DIVISION DU GENIE.

Hon. R. Rogers—Crédit de $435,000—3474; appointements des ingénieurs, inspecteurs, surintendants, dessinateurs, employés et messagers du service extérieur—3474.

TRAVAUX PUBLICS — EDIFICES DU GOUVERNEMENT—EAU.

Hon. R. Rogers — Crédit $47,000 — 3016; somme payée pour l'eau dans les édifices du Gouvernement par tout le Dominion—3016.

Travaux publics—Yukon—édifices publics—3017.

TROIS-RIVIERES—NOUVEL EDIFICE PUBLIC.

Hon. R. Rogers — Crédit $45,000 — 2959; plans sont à peu près les mêmes qu'en 1911—2959.

TROIS-RIVIERES — REPARATIONS AU QUAI.

Hon. R. Rogers—Crédit $20,000—3330; quai utilisé énormément pour les expéditions de charbon—3330.

UNION INTERPARLEMENTAIRE DE LA PAIX.

Sir Robert Borden—Crédit de $200—999; l'union interparlementaire de la paix doit faire autant d'efforts cette année qu'en tout autre temps—1000.

UNIVERSITE McGILL.

Sir Thomas White—$2,000 pour l'entretien d'un bureau régional concernant le catalogue international de la littérature scientifique—3292.

Valleyfield—Quai—3330.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

VANCOUVER—NOUVEL EDIFICE DE DETENTION.

Hon. R. Rogers—Coût total $350,000—3009.

Vegreville—Edifice public—3009.

VERDUN—EDIFICE PUBLIC.

Hon. R. Rogers—Crédit $35,000—2959; population de 20 à 30 mille âmes—2959.

Hon. G. P. Graham—Il ne serait pas mal à propos, en érigeant un édifice à Verdun, à l'heure présente, d'y attacher un mémorial de quelque sorte, ne serait-ce qu'une inscription rappelant la bravoure de nos soldats dans la lutte gigantesque qui se livre dans cette ville de France à laquelle Verdun emprunte son nom—2959.

Hon. R. Rogers—Ce sera en effet chose très convenable d'attacher à cet édifice une tablette de quelque forme qui rappelle à notre souvenir tout au moins le nom de la ville où se livre cette lutte formidable—2959.

VERIFICATION PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA, DES RECETTES ET DEPENSES DU NORD-CANADIEN ET DU GRAND-TRONC-PACIFIQUE.

Hon. F. Oliver—Deux questions qu'il serait bon d'examiner—4168; il semble à désirer que, si la ligne de la baie d'Hudson est exploitée par l'Etat, elle se prolonge vers le sud-ouest jusqu'à Regina ou Moosejaw—4168; il y aurait toutefois un avantage à tirer de l'immédiate possession de l'embranchement de Hudson-Bay-Junction au Pas—4168; la chambre de commerce de Québec a fait une autre proposition, celle d'assurer au Transcontinental son entrée à Montréal par la ligne d'embranchement du Nord-Canadien qui part de Harvey-Junction—4168; par cette route, la distance de Winnipeg à Montréal serait moindre que par celle de Cochrane, North-Bay et Scotia-Jonction—4168.

Hon. J. D. Reid—La commission qui va presque tout de suite se mettre à l'œuvre étudiera sans doute la situation des chemins de fer dans sa totalité, tant pour ce qui regarde l'Ouest que pour les autres parties du Canada—4169; il n'est pas douteux que, dans ses recherches, elle s'occupe de cette affaire—4169.

VICTORIA—BATIMENT D'IMMIGRATION.

Hon. R. Rogers—Pour couvrir la part de l'Etat dans le coût du posage d'un pavage permanent en asphalte sur le chemin Dallas et la rue Simcoe, $1,345—3783.

VICTORIA-HARBOUR.

Hon. R. Rogers—Entreprise pour le brise-lames accordée à sir John Jackson, $1,797,000—3725; construction des quais accordée à Grant, Smith et compagnie, $2,444,000—3725.

VICTORIA—NOUVELLE SALLE D'EXERCICES.

Hon. R. Rogers—Crédit $40,000 pour compléter les travaux—3009; coût total $340,000—3009.

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*

VICTORIA-SAANICH—OBSERVATOIRE.

Hon. R. Rogers—Coût total de l'observatoire $69,000—3009.

WALKERVILLE—EDIFICE PUBLIC.

Hon. R. Rogers—Coût de l'entreprise $78,000—2973.

M. Nesbitt—Dans la construction des édifices publics on devrait toujours tenir compte du chiffre du revenu à percevoir—2973; Gouvernement devrait prendre pour règle, de n'ériger que des édifices d'une certaine catégorie dans les villages et les petites villes—2973.

WINNIPEG—BUREAU DE POSTE.

Hon. R. Rogers—Receveur pour la transmission des effets postaux $6,000—3782.

WINNIPEG—ANCIEN EDIFICE DE L'IMMIGRAION.

Hon. R. Rogers—L'utiliser pour le service postal, $50,000—3782.

Winnipeg—Quais—3335.

YARMOUTH - HARBOUR — AMELIORATIONS.

Hon. R. Rogers—Crédit $64,000—3300.

YUKON—ADMINISTRATION.

Hon. G. P. Graham—Population du Yukon a diminué—1372; Gouvernement devrait réduire les dépenses à cet endroit—1372.

Hon. W. J. Roche—Ne payons pas de traitements aussi élevés qu'autrefois—1373.

M. Thompson (Yukon)—Difficile de gouverner un pays aussi éloigné que le Yukon—1373; pendant six mois de l'année le Yukon est séparé du monde habité—1373; pendant une grande partie de l'année le thermomètre est à 64 au-dessous de zéro—1373; dans ces conditions les fonctionnaires ont besoin d'un congé plus long que ceux qui habitent l'est du pays—1373; territoire est vaste—1374; population est clairsemée—1374; population hardie et aventureuse—1374; bonnes écoles ont été établies—1374; l'aide du gouvernement fédéral est nécessaire—1374; M. John Black est l'administrateur du Yukon—1375; agit aussi comme juge en l'absence de M. Macaulay—1375.

YUKON — APPOINTEMENTS ET FRAIS RELATIFS A L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE.

M. Thompson (Yukon)—Territoire du Yukon est d'environ 200,000 milles—980; peu peuplé—980; difficile de régler les frais d'administration—980; fluctuations que subit notre population—980; faut construire des routes—980; subventionner des compagnies de navigation—980; pays en retour reçoit la pleine valeur de ce qu'il dépense au Yukon—980; en 1911 population était de 9,000—980; produisons de quatre à cinq millions d'or par année—980; obtient environ 80 p. 100 de cet or par le dragage—980; d'autres terrains aurifères du Yukon attendent les orpailleurs et leurs engins hydrauliques—

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Fin.*

YUKON — APPOINTEMENTS ET FRAIS RELATIFS A L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE—*Suite.*

M. Thompson (Yukon)—*Suite.*
980; transport coûte cher—980; dans le passé, seul le gravier le plus riche a pu être exploité avec profit—980; industrie se régularise—980; l'exploitation devient moins coûteuse—980; on exploite aussi du minerai d'argent qui rend de $200 à $300 la tonne—981; gisements d'antimoine très riches—981; grande demande pour l'antimoine—981; immense zone de cuivre dans le voisinage de Whitehorse—981; vastes territoires susceptibles d'être exploités comme pâturages—981; perspectives brillantes et encourageantes—981.

M. Macdonald (Pictou)—Canada paie $443,000 pour administrer une population de neuf mille âmes—981; ce crédit est très élevé—981; serait peut-être à propos de confier l'administration intérieure du Yukon à la Colombie-Britannique—981; administration du Yukon coûte $44 par tête—982.

M. Thompson (Yukon)—Grande difficulté est de faire concorder les dépenses d'administration avec l'abaissement du chiffre de la population—982; à son entrée dans la Confédération la Colombie-Britannique ne comptait pas plus de 25,000 blancs et on lui donna six représentants à la Chambre—982; Yukon est assujetti à une taxe directe de 2½ p. 100—982; l'an dernier le Yukon a donné $210,000 au trésor fédéral—983; contribue sa part à la civilisation canadienne—983; ses écoles sont excellentes—983; service des postes est bien organisé—984; sur ce point nous sommes traités de la même manière que le reste du Canada—984.

VOIES ET MOYENS.

EXPOSE BUDGETAIRE.

Sir Thomas White—Propose formation en voies et moyens—839; dernier budget annonçait un vaste projet d'impôts généraux et spéciaux—839; but était de porter à 150 millions le revenu global du Dominion—839; réalisation dépasse les espérances—839; à l'expiration du 31 mars 1916, le revenu sera d'au moins $170,000,000—839; excédera nos prévision de vingt millions—839; diminution accentuée dans les douanes a cessé—839; commencement du présent exercice fiscal au 10 février les droits ont rapporté 82 millions—840; droits d'accise 19 millions—840; postes 14 millions; taxes spéciales 3 millions—840; augmentation des droits de douanes a donné 19 millions—840; frais de l'administration civile 1915-1916—840; dépenses ordinaires ont été de $93,500,000 diminution de 13 millions sur l'année précédente—840; dépenses à compte du capital $30,500,000 diminution de 7 millions—840; coût de la guerre éliminé, l'état financier du Gouvernement s'est amélioré—840; emprunt de guerre 1915-1916—840; Parlement a voté un premier crédit de 50 millions puis l'an dernier 100 millions de dollars—840; cette année il faudra un crédit additionnel de 250 millions—840; l'effectif de nos troupes a été porté à 50,000, 100,000 puis 250,000 hommes—840; cet effectif a été autorisé jusqu'à 500,000 hommes—840; jusqu'à la fin de janvier 1916 la guerre a coûté 158 millions au Canada—840; nos dépenses de guerre se sont rapidement accrues—840; émissions d'emprunt 1915-1916—840; opérations sur les marchés de Londres et de New-York—840; succès de l'emprunt canadien—841; fut couvert deux fois et plus—841; fit une répartition de 100 millions de ces valeurs—841; depuis le mois de juin jusqu'à ce jour, le Gouvernement a pu acquitter toutes les dépenses de guerre qu'il a faites, et cela, sans l'aide du trésor impérial—841; l'accroissement de nos recettes et les emprunts placés aux Etats-Unis et au Canada ont fait qu'il n'a pas été nécessaire de négocier du sterling depuis le mois de juin dernier—841; résultats de l'exercice 1915-1916—841; recettes de toutes sortes 170 millions—841; dépenses ordinaires 125 millions—841; Gouvernement a pu consacrer l'excédent de 45 millions au paiement du principal de nos dépenses pour la guerre—841; dette nationale est de 580 millions, augmentation de 131 millions pendant l'année—841; conditions économiques—841; affaires se sont pliées d'une façon remarquable au changement de conditions—841; plus grande récolte dans l'histoire du Canada—841; changement dans la balance de notre commerce international—842; balance en notre faveur à la fin de l'exercice atteindra 200 millions—842; commerce total de l'année a été de $1,200,000,000—842; première fois dans l'histoire du pays que le commerce total du Canada atteint un chiffre aussi élevé—842; notre stabilité commerciale continue à se maintenir—842; nous ne devons jamais perdre de vue ce fait que nous participons à une grande guerre, la plus grande dans l'histoire du monde, qui continue à augmenter en intensité, sans signe de ralentissement et sans perspective de fin prochaine—842; au contraire, tout semble indiquer qu'elle durera tant que l'un des adversaires ne sera pas épuisé et ne succombera pas sous les ressources supérieures de l'autre—842; pour gagner la guerre d'une façon tellement décisive que l'on puisse être assuré d'une paix stable, l'empire devra utiliser toutes ses forces en hommes et en argent—842; à ce point de vue, notre véritable politique est d'augmenter nos forces financières en redoublant d'effort pour accroître la production et en exerçant une rigoureuse économie pour réduire au minimum toutes les dépenses superflues—842; nous aurons à faire face à des charges de plus en plus lourdes—842; charges financières cette année seront plus grandes que celles de l'année précédente—842; question à considérer est avant tout de savoir où trouver l'argent nécessaire—842; deux sources, l'impôt et l'emprunt—842; Gouvernement est bien décidé à ne pas avoir recours à l'émission d'un papier non garanti—843; notre réserve d'or est de 115 millions ou 64 p. 100 de notre présente circulation—843;

VOIES ET MOYENS—*Suite.*

EXPOSE BUDGETAIRE—*Suite.*

Sir Thomas White—Suite.

VOIES ET MOYENS—*Suite.*

EXPOSE BUDGETAIRE—*Suite.*

Sir Thomas White—Suite.

continuerons à réduire nos dépenses ordinaires et de capital dans la mesure du possible—843 ; dépenses cette année seront d'environ 160 millions—843 ; aurons probablement un excédent de 35 millions —843 ; faudra alors emprunter 215 millions pour la guerre—843 ; dans les années de paix que nous réserve l'avenir, grâce à la prospérité dont il jouira par suite du développement de ses inépuisables ressources, le Canada sera parfaitement en mesure de pourvoir au service de l'intérêt et au fonds d'amortissement de la dette dont nous nous serons grevés pour la défense du pays et de ses libertés —843 ; légitime de demander à l'impôt sans affaiblir notre force économique— 844 ; changements au tarif—844 ; élever les droits sur les pommes à 90 cents le baril—844 ; imposer un droit d'un demi-cent par gallon de pétrole brut—844 ; l'imposition d'une taxe directe sur le revenu est considérée inopportune pour le moment—845 ; ceux qui font la fabrication des munitions de guerre—845 ; appelés à contribuer—845 ; juste qu'une partie de leurs profits soit affectée au bénéfice de l'Etat—845 ; a été décidé d'imposer une contribution sur les profits dépassant une certaine proportion pour cent du capital engagé dans tous les genres d'affaires et d'industrie—845 ; y compris les chemins de fer, les compagnies de navigation, les entreprises d'utilité publique, les établissements financiers et commerciaux, les minoteries, les mines et les entreprises industrielles—845 ; durée de l'impôt sera limitée au 3 août 1917—845 ; produira probablement de 25 à 30 millions—846 ; texte des résolutions concernant les changements au tarif et les nouvelles taxes— 846 ; taxe égale au quart des profits nets —846 ; compagnies autorisées sont taxées sur une base plus élevée que les individus ou les sociétés—846 ; meilleure politique financière à adapter en temps de guerre—848 ; mieux consentir un taux d'intérêt élevé à longue échéance que de recourir à des émissions répétées—848 ; succès marqué du récent emprunt canadien nous permet d'espérer qu'une grande partie des sommes dont nous aurons besoin à l'avenir pourra être prélevée ici même—848 ; encourager l'épargne parmi le public—849 ; autoriser la vente d'obligations, de l'Etat, de $100 rachetables en cinq ans—849 ; se vendront au pair—849; Gouvernement se réservera le droit de traiter l'émission suivant les exigences publiques—849 ; Gouvernement étudie ligne de conduite à suivre après la guerre —849 ; favoriser la venue d'immigrants raisonnables—849 ; avenir du Canada dépend du développement de ses immenses ressources—849 ; victoire finira par nous sourire—850 ; cette lutte, nous sommes capables de la poursuivre jusqu'au bout —850.

M. Maclean (Halifax)—Situation financière actuelle et en perspective est des plus graves—927 ; aura un retentissement sur le bien-être futur du pays—927 ; notre balance du commerce—928 ; ne faut pas conclure que nous devenons une nation créancière à cause de l'excédent des exportations sur les importations en marchandises, durant l'exercice en cours—928 ; fournitures de guerre ont été pour beaucoup dans le volume de nos exportations 928 ; nous ne devrions pas trop compter sur la continuation de ce genre d'exportations—928 ; l'Allemagne peut toutefois continuer la guerre plus longtemps que si elle était un pays importateur avec des balances internationales à équilibrer— 928 ; efforts économiques imposés à l'Angleterre sont énormes—928 ; conseille publiquement l'économie individuelle—928 ; choses nécessaires doivent être fabriquées en grande partie en Angleterre—929 ; dans le cas où le conflit se prolongerait, les commandes de guerre diminueront au Canada—929 ; Gouvernement a eu raison de faire un emprunt de 100 millions en Canada—929 ; cet emprunt a obtenu un grand succès au point de vue du Gouvernement, mais non pas au point de vue du contribuable—929 ; il a été obtenu un grand succès parce qu'un grand nombre de gens, qui sont habitués à effectuer des placements de cette nature, ont souscrit pour des raisons d'affaires et par patriotisme et parce que nos grandes institutions financières ne se sont pas laissées tirer l'oreille pour souscrire de fortes sommes—929 ; mais cet emprunt est loin d'être avantageux, si l'on tient compte du nombre peu considérable de souscriptions qui ont été faites par le petit spéculateur et qui représentent l'épargne populaire et un placement permanent—929 ; prospectus du Gouvernement s'adressait plutôt aux gros souscripteurs qu'aux petits capitalistes—930 ; aurait dû entreprendre une vaste campagne d'éducation—930 ; centaines de Canadiens auraient été heureux d'accepter cette mission—930 ; le budget —930 ; excédent obtenu par l'imposition de nouvelles taxes—930 ; non à la suite d'économie dans l'administration—930 ; si l'on tient compte de toutes les dépenses domestiques ou civiles, le surplus n'est plus que de $5,000,000 en chiffres ronds— 930 ; et si l'on y inclut toutes les dépenses relatives à la guerre, on se trouve en face d'un déficit d'à peu près $125,-000,000 — 930 ; revenus proviennent du peuple et non du Gouvernement—930 ; aurait été facile de réduire les dépenses ordinaires à 75 millions, au chiffre où elles étaient en 1907—931 ; impôts douaniers provoqués par la guerre ont rapporté $20,000,000—931 ; notre situation n'est guère meilleure qu'auparavant—931 ; surtaxe de 7½ p. 100 n'aura pour ainsi dire rien ajouté au revenu et aura entravé le commerce—931 ; a grevé inutilement le commerce—931 ; réveil de l'industrie ou la réduction du chômage ont défendu non pas des impôts douaniers de l'an dernier, mais des péripéties d'une calamité mondiale—932 ; faut aussi attribuer l'élan de l'agriculture non pas au tarif mais aux efforts des hommes et aux bénédictions du ciel—932 ; tenant compte de toutes les dépenses le déficit en 1915 a été de $104,647,520—932 ;en 1916 de $125,000,000—932 ; celui de 1916 sera

VOIES ET MOYENS—*Suite.*

EXPOSE BUDGETAIRE—*Suite.*

M. Maclean (Halifax)—*Suite.*

probablement de $245,000,000—932; arrivons en trois ans à une augmentation de $485,000,000 dans la dette publique—932; à l'expiration de l'exercice 1916-1917 notre dette atteindra $815,000,000—932; après la guerre viendra une période de reconstruction qui sera probablement accompagnée d'une crise monétaire au Canada—932; et dans le monde entier—932; même avant la guerre le Gouvernement aurait dû faire une sévère économie—932; éliminer autant que possible les dépenses imputables sur le capital—932; contrôler rigoureusement les dépenses de guerre—932; prévenir au moyen d'impôts l'accroissement indu de la dette nationale—933; maison J. P. Morgan s'est renseignée sur le revenu et la dépense du Canada—933; ses agents ont été abasourdis en constatant les vastes sommes d'argent dépensées sans profit—933; crédits demandés pour les dépenses ordinaires ne donneront pas aux étrangers une haute idée de notre esprit d'économie—933; au Canada le Gouvernement dépense de grosses sommes d'argent qui non seulement ne rapportent rien de tangible, mais sont un facteur de démoralisation—933; source des faveurs ministérielles et de la corruption électorale—933; l'économie nationale est une vertu publique—933; revue de l'administration des Postes—934; du ministère de l'Intérieur—935; du ministère des Travaux publics—935; ces derniers crédits devraient être diminués de 12 millions—935; ministre des Finances devrait dire à chaque ministère quelle somme il peut dépenser—936; favoritisme dans les dépenses de la guerre 937; aurait dû organiser un service de surveillance efficace qui aurait rendu impossible les prix et les profits exorbitants—937; chose encore plus nécessaire pour les dépenses de la guerre que pour les dépenses ordinaires—937; Gouvernement prêche l'économie au peuple mais ne la pratique pas lui-même—937; en Angleterre des comités ont été nommés avec mission d'étudier les moyens de favoriser l'économie nationale—937; de restreindre les dépenses civiles et militaires—937; quand la guerre sera finie et que nous reprendrons la suite de notre développement national, nous désirerons de ne pas être méprisés par les immigrants—938; non plus que par les capitalistes du dehors pour une dette nationale dont nous n'aurons pas cherché à réduire les proportions—938; faudrait obtenir par des impôts un revenu additionnel applicable aux dépenses de la guerre—938; c'est le temps pour tous les Canadiens de faire des sacrifices et de pratiquer l'abnégation—938; sur la question du tarif on aurait pu remanier plusieurs articles—938; sans augmenter les prix sur les denrées alimentaires qui sont excessifs au Canada—938; l'imposition des bénéfices réalisés par les compagnies manufacturières et commerciales—939; tout système d'impôts est impopulaire et prête à la critique—939; la principale objection qui milite contre l'imposition des profits, telle que proposée, c'est qu'elle constitue une taxe qu frappe le commerce, au lieu de

VOIES ET MOYENS—*Suite.*

EXPOSE BUDGETAIRE—*Suite.*

M. Maclean (Halifax)—*Suite.*

frapper la richesse accumulée ou le revenu dérivé de cette accumulation de richesse—939; après la fin de la guerre, le pays devra demander des recettes à d'autres sources que le tarif—939; mieux vaut s'appliquer maintenant à élaborer quelque bon système d'impôts—939; opposé au caractère rétroactif des propositions du Gouvernement—939; serait plus sage de ne pas permettre que des profits injustes soient réalisés par les fabricants des fournitures de guerre plutôt que de compter sur des méthodes douteuses de restitution par des projets de taxes ordinaires—940; devrait être facile de déterminer ce qui constitue un profit équitable—940; nouvelles taxes auront pour résultat de détourner les capitalistes du pays—940; taxe empêchera l'écoulement des capitaux américains vers notre pays—941; capitalistes escomptent avec raison des profits plus élevés que 7 p. 100—941; projet d'impôt n'atteindra pas ceux qui ont hérité de grosses fortunes—941; ceux qui détiennent des placements de tout repos—941; injuste que cette catégorie de capitalistes échappe à l'impôt—941; mieux aurait fallu taxer tous les profits réalisés en temps de guerre—942; nous ferions aussi bien d'adopter dès maintenant un large système d'impôts basé sur le revenu, et qui atteindrait tout le monde dans une proportion équitable et sans injuste préférence—942.

Sir George Foster—Un impôt ne pèse pas également sur les épaules de tout le monde et a rarement le don de plaire—943; mais je suis convaincu que les sept millions sept cent mille Canadiens restés au pays sont prêts à payer sans récrimination ce qu'il en peut coûter pour aider aux deux, trois ou quatre cent mille des leurs qui sont déjà rendus ou doivent se rendre sur le champ de bataille, à nous y faire honneur—943; si la balance du commerce indique un avantage quand elle est favorable, le Canada a eu cet avantage l'année dernière—943; succès de l'emprunt canadien—943; sur les 100 millions souscrits, $75,000,000 venaient des capitalistes de moindre importance—943; vingt-cinq millions venaient des banques des compagnies d'assurance et des grands possesseurs de fonds accumulés—943; les 25,000 souscripteurs représentent une proportion considérable de la population canadienne—943; au moyen d'obligations la petite épargne pourra encore contribuer à la guerre en réalisant un bon intérêt—944; méthode de comptabilité du Gouvernement—944; modifications apportées—944; manière très équitable de grouper les dépenses—944; notre devoir est d'apporter le plus entier concours à l'exercice de la plus stricte économie—945; à l'élémination de toute dépense inutile—945; la clientèle politique—946; il y a maintenant des dépenses—il y en a eu depuis la Confédération jusqu'à nos jours—qui ont été inscrites dans le budget et qui n'étaient ni utiles ni opportunes—946; la chose a eu lieu sous tous les régimes et elle a probablement lieu sous le présent régime—946; tant que nous n'a-

VOIES ET MOYENS—*Suite.*

EXPOSE BUDGETAIRE—*Suite.*

Sir George Foster—Suite.

dopterons pas une autre ligne de conduite relativement à l'autorisation des dépenses pour travaux publics, nous serons exposés aux mêmes ennuis et aux mêmes reproches—946; toute demande concernant une entreprise ou amélioration publiques devrait-être soumise à une commission compétente d'ingénieurs et d'hommes d'affaires qui renseigneraient le Gouvernement par un rapport sur cette demande—946; il faudrait exiger que la demande fût motivée par la nécessité, l'intérêt public, ou l'utilité à venir, avant d'être approuvée et de figurer dans le budget—946; je ne crois pas que nous parvenions jamais à ménager nos ressources nationales, ainsi que nous y sommes tenus à titre de dépositaires, ni à nous borner à des travaux publics, utiles et nécessaires, tant que nous n'aurons pas une organisation semblable—946; mesures budgétaires—947; nous voulions obtenir un revenu pour la continuation de la guerre—947; nous avons cherché à le faire coïncider avec la durée de la guerre—947; projet de résolution ne limite pas le bénéfice à 7 p. 100—947; ne permet de retenir que 7 p. 100 de ce bénéfice, puis il partage le surplus dans la proportion de une sur quatre—947; l'impôt sur le revenu—947; en temps de guerre, il faut plus de loisirs que les ministres en ont pour étudier un vaste projet d'impôts bien répartis—947; situation économique—948; conclusion de la paix marquera une ère nouvelle—948; devoir du Gouvernement est de songer sérieusement à la situation qui sera faite au Canada—948; le problème le plus important se posera le jour où, nos soldats étant revenus de la guerre, l'on entreprendra le rétablissement sur de nouvelles bases des relations de notre pays et de l'empire avec les nations alliées et le monde entier—948; songer à la situation qui nous sera faite à la fin de la guerre—948; suprême bataille économique qui se livrera demain sera la plus formidable qui se soit jamais livrée en notre pays et dans le monde entier—948; l'argent ne compte pour presque rien dans la richesse mondiale et que, abstraction faite de ce qu'il représente, il n'a absolument aucune valeur—949; la richesse, le capital de l'univers réside en ce que l'argent représente—949; à l'heure actuelle le monde entier subit des pertes incalculables—949; jamais on ne vit de guerre aussi désastreuse—949; on ne peut attendre la fin de la guerre en se berçant de la trompeuse illusion que la conclusion de la paix amènera une ère de prospérité—949; c'est une mauvaise idée que de dire que trois ans après la guerre le Canada comptera de 12 à 15 millions d'habitants—949; c'est le moyen de nous ménager une profonde déception et une grande humiliation—950; après la guerre où recruterons-nous les immigrants?—950; l'Allemagne et la situation économique du monde—951; travail d'expansion pacifique—951; aujourd'hui tous les pays alliés comprennent qu'il faut mettre fin à cette guerre économique—951; faudra préparer de nouvelles conventions et de nouveaux traités—951; nous aurons à faire face à un ensemble de conditions qui diffèrera complètement de celui qui existait au début de la guerre—952; le 31 mai de cette année la guerre aura coûté 43 milliards—952; grande partie de ce montant énorme devra être acquittée par les pays intéressés et par l'univers pendant plusieurs générations—952; des millions d'êtres humains ont été tués, enlevés à la force productrice du monde—952; qu'il s'agisse du capitaliste ou de l'ouvrier ou bien d'institutions d'éducations morales ou spirituelles, l'œuvre de reconstruction qu'il faudra entreprendre dépasse toute imagination—952; faudra prendre soin d'une armée d'invalides—952; payer des pensions aux soldats—952; voir aux blessés—952; opérations après la guerre—953; gens réfléchis disent que l'année dans laquelle commencera la conférence pour faire la paix, sera la plus rude et probablement la plus fatale de toute la période, au point de vue des affaires—953; se fera aussi des changements dans les sociétés—953; anciennes distinctions de classes ont été oubliées—953; verra un monde tout différent à cause des changements survenus dans les classes sociales—953; viendront ensuite la culture des terres et des changements dans les méthodes de production—953; avons devant nous une période de remaniement, de malaise, de dislocation—953; aurons appris deux choses dans cette guerre—953; ce que c'était que de ne pas être préparés dans les choses militaires—953; l'autre est la coordination, la coopération de toutes les parties de l'empire britannique sur les champs de bataille, sur terre et sur mer—953; coordination et coopération dans les questions d'approvisionnements, de matières brutes, et de tout de ce qui peut embarrasser l'ennemi et venir en aide à l'Angleterre et à ses alliés—953; c'est une leçon d'une valeur incalculable—953; on saura en profiter dans le champ économique, comme dans le champ militaire et naval—953; faut travailler tous ensemble à une mobilisation saine et méthodique des ressources et des forces du Canada—954.

M. Buchanan—L'appel aux armes ne s'adresse pas seulement aux fins du Canada, mais aux Canadiens en général—955; population de l'Ouest a bien répondu à cet appel—955; ce que l'on pense chez nous des taxes de guerre—955; prêt à faire comme les autres, mais on veut que la taxe pèse sur ceux-là qui peuvent la subir avec moins de gêne—956; seule une taxe sur le revenu pouvait avoir ce résultat—956; aurait dû exiger davantage des établissements où se fabriquent les munitions—956; population de l'Ouest souffrira surtout du droit additionnel imposé sur les pommes—956; faudrait supprimer tout le système de favoritisme politique—956; Gouvernement devrait faciliter à tous l'occasion de se porter concurrents pour les adjudications de l'Etat—957; surtout en matière de fournitures pour la milice—957; l'agriculture au Ca-

VOIES ET MOYENS—*Suite.*

EXPOSE BUDGETAIRE—*Suite.*

M. Buchanan—Suite.
nada—957; dernière récolte a été une aubaine pour les cultivateurs—957; tenalent à se procurer des fonds afin de payer leurs dettes—957; impossible de faire face à ces obligations parce qu'ils ne peuvent vendre leur blé—957; préparatifs de transport insuffisants—957; ce qui a été fait en Australie—958; a pris aussi des mesures pour la manutention du blé à son arrivée en Angleterre—958; favorise la banque agricole—958; cultivateur veut aussi faire des emprunts à court terme—959; devons aussi avoir des marchés plus vastes pour les produits de nos agriculteurs de l'Ouest—959; idées exprimées par l'association des cultivateurs de l'Alberta—959; agriculteur canadien paie 35 à 50 p. 100 de plus pour son outillage que le producteur américain—959; marchés américains sont meilleurs que les nôtres—959; nouveaux élévateurs sont nécessaires—960; il y a une congestion de grain dans l'Alberta—960; dans plusieurs localités le blé est dehors—960; nous ne demandons rien qui sorte de l'ordinaire—960; seulement une solution aux problèmes que nous avons à résoudre, d'année en année—960; ensuite les prairies de l'Ouest verront surgir une population qui produira des richesses incalculables—961; pour le bénéfice du pays et qui aideront à faire progresser le Canada tout entier—961; cultivateurs de l'Ouest demandent que l'on fasse disparaître les droits sur le blé—961; sont prêts à entrer en concurrence ouverte avec le monde entier relativement à leur blé—961; on refuse de leur accorder leurs justes demandes—961; différence de traitement à l'endroit des habitants de provinces différentes n'est pas de nature à faire régner l'harmonie, en notre pays—961.

M. Currie (Simcoe-Nord)—Félicitations aux députés au sujet du splendide esprit d'union dont ils ont fait preuve pendant cette grande guerre—1033; Chambre des communes du Canada a donné à tout l'empire un exemple d'accord politique—1033; dans la Chambre impériale l'esprit de parti y règne encore—1033; conduite du chef de l'opposition dans les circonstances actuelles lui a donné dans l'histoire politique du Canada un nom qui ne sera jamais oublié—1033; ministre des Finances mérite des félicitations—1034; avons assisté à une reprise des affaires—1034; le soldat canadien—1034; on a eu la preuve qu'il se conduit dans la bataille à l'égal de n'importe quel soldat de l'Europe continentale—1034; ministre des Finances a fait facilement un emprunt de 100 millions du peuple canadien—1034; il y a deux ans personne ne se serait imaginé qu'il fût possible de trouver cette somme en Canada pour des fins militaires—1034; pourrait aisément lever 500 millions s'il le faut—1034; la taxe sur les compagnies—1034; particularité qui pourra susciter quelque opposition est celle de lui donner un effet rétroactif—1034; ne trouve aucun exemple de cette rétroactivité dans l'impôt—1034; existe au Canada un grand nombre de compagnies sur lesquelles les étrangers ont la haute main

VOIES ET MOYENS—*Suite.*

EXPOSE BUDGETAIRE—*Suite.*

M. Currie (Simcoe-Nord)—*Suite.*
—1035; quelques-unes sont entre les mains des Allemands—1035; hommes de responsabilité ont affirmé devant la Chambre des communes d'Angleterre, que l'industrie du nickel au Canada était sous la maîtrise des intérêts Krupp aux Etats-Unis—1035; faudrait veiller à ce que les matériaux se rattachant à cette industrie soient fabriqués au Canada—1035; Gouvernement pourrait faire une enquête sur les affaires de la compagnie internationale de nickel—1035; Allemands ont décidé de se livrer, à la fin de cette guerre, à une concurrence commerciale acharnée contre les Alliés—1035; victorieuse ou vaincue, l'Allemagne enclavera l'Autriche dans son empire—1035; on se prépare déjà à la lutte commerciale—1035; coup d'œil rétrospectif sur la situation de l'Allemagne et sur ses agissements—1035; au lieu d'envoyer dans les différents pays des diplomates de la vieille école, ils envoyèrent leurs hommes d'affaires les plus adroits—1036; commerce de l'Allemagne augmenta par sauts et par bonds—1036; puissance de l'Etat était mise à la disposition du marchand allemand pour obtenir le commerce étranger—1036; consuls de l'Allemagne étaient réellement des voyageurs de commerce—1036; l'Allemagne espère recommencer cette guerre commerciale de pénétration paisible—1036; de façon à se procurer de l'or pour racheter sa monnaie de papier—1036; après la guerre nous devons faire tout en notre pouvoir pour conduire notre lutte commerciale avec les mêmes méthodes que les Allemands—1036; Canada ne recevra aucune acquisition territoriale—1036; seule chose que nous pouvons retirer de la guerre, c'est du commerce—1036; ceux qui resteront quand la guerre sera terminée devraient s'efforcer de faire en sorte que ce pays, après avoir été saigné à blanc par la guerre, n'ait pas à supporter pendant des années un fardeau de dettes—1036; comme l'a fait la Turquie, sans avoir la possibilité de s'assurer quelque compensation et une méthode de rénovation par le moyen de notre commerce extérieur—1036; personne ne sait quand finira cette guerre—1036; colonies et l'empire doivent conclure une union solide avec les pays alliés dès mantenant relativement aux questions commerciales—1037; opérations auxquelles la 1ère division de l'armée canadienne a participé au front—1037; organisation fait grandement honneur au ministre de la Milice—1037; marine britannique nous a transportés sains et saufs en Angleterre—1038; nous ne devons pas perdre de vue que le succès de la guerre actuelle repose entièrement sur la puissance de la marine britannique—1038; produits de la ferme ne vaudraient pas, à l'heure actuelle, 15 cents du dollar, n'était la supériorité de la flotte anglaise—1038; soldats canadiens à Salisbury-Plain—1039; beaucoup de contre-temps—1039; corvées enlevaient tous les jours aux bataillons la moitié de leurs soldats—1039; ont rempli leurs devoirs fidèlement et avec joie—1039; avons travaillé nuit et jour à organiser le camp—1039; non seulement pour

VOIES ET MOYENS—*Suite.*

EXPOSE BUDGETAIRE—*Suite.*

M. Currie (Simcoe-Nord)—*Suite.*

nous-mêmes, mais pour l'armée de Kitchener—1039; nos hommes recevaient 25 cents par jour des entrepreneurs anglais—1039; Gouvernement canadien a fait à ces entrepreneurs un don équivalent à $1.10 par jour par homme—1039; entrepreneurs étaient payés par le gouvernement anglais—1039; devraient remettre au Gouvernement canadien les salaires des soldats qu'ils ont ainsi fait travailler—1039; se trouvera toujours des exploiteurs pour s'insinuer entre les autorités coloniales et le gouvernement impérial—1039; arrivée des Canadiens en France—1040; première station fut dans l'ancienne ville de Hazebrough, dans les Flandres—1040; l'Angleterre n'avait pas plus de 350,000 soldats en France lorsque nous y arrivâmes—1040; contingent canadien constituait une addition appréciable—1040; avant d'entrer dans les tranchées, nous étions logés dans des maisons de ferme en grande partie démolies par les obus—1040; canons allemands produisent des dégâts à dix milles de distance—1040; cultivateurs des Flandres n'ont pas fait entendre une seule plainte contre nos soldats qui se sont conduits en gens bien élevés—1040; les tranchées se font la nuit—1041; dans les tranchées la discipline est sévère—1041; hommes sont obligés de se tenir éveillés la nuit—1041; commandement "au repos" une demi-heure après le lever du soleil—1041; il n'est pas au monde de soldats mieux disciplinés que ceux que le Canada a envoyés en France—1041; excellence des aliments fournis à nos soldats—1041; troupes anglaises sont aussi bien nourries que les nôtres—1041; Gouvernement canadien qui solde le coût de tout ce qui est fourni là-bas aux soldats du Canada—1041; cet état de choses devrait être porté davantage à la connaissance de la population de la Grande-Bretagne—1041; soldats canadiens sont mieux payés que ceux des troupes anglaises—1041; solde de l'officier anglais est beaucoup plus élevée que celle de l'officier canadien—1041; comme nous payons nous-mêmes tout ce que l'on fournit à nos soldats, ceux-ci devraient être commandés par des compatriotes—1042; devrions avoir quelque représentant au sein de la commission chargée du ravitaillement et de la direction de nos troupes en Angleterre—1042; soldats des Indes sont dans le même cas—1042; Indes ont un représentant dans le cabinet anglais—1042; débat avec les autres ministres les affaires qui intéressent les Indes et les sujets qui relèvent de la guerre—1042; question de promotions est plutôt de nature à causer des difficultés—1042; officiers anglais qui commandent les troupes estiment que les promotions dans nos troupes ne relèvent que d'eux seuls—1042; statut relatif à l'armée remet toutes les questions qui se rapportent aux troupes entre les mains des gouvernements respectifs des colonies qui envoient des armées au secours de l'empire—1042; désagréable pour un jeune homme qui a été en service actif continu durant la guerre, de constater que l'on retarde son avancement alors qu'on

VOIES ET MOYENS—*Suite.*

EXPOSE BUDGETAIRE—*Suite.*

M. Currie (Simcoe-Nord)—*Suite.*

a promu des officiers qui n'ont pas été au front—1042; certains lieutenants qui, du Canada, ne se sont jamais rendus au front, commandent, aujourd'hui, des régiments, tandis qu'un grand nombre de jeunes gens qui ont servi au front—dont quelques-uns sont gradués de notre Collège militaire royal—n'ont pas encore été promus—1042; description de la grande bataille au cours de laquelle nos Canadiens se sont tant distingués—1043; courage des soldats canadiens français—1043; annales militaires des Canadiens français sont glorieuses—1043; je vois avec regret que l'on s'efforce de soulever les passions dans notre pays à l'aide de préjugés qui datent du dix-septième siècle 1043; ceux qui cherchent à provoquer la mésintelligence ici, devraient aller passer quelques jours dans les tranchées—1043; toutes ces distinctions de races et de religions ont été oubliées par nos soldats qui combattent au front—1043; dévouement de ceux qui meurent là-bas devrait servir d'exemple à leurs compatriotes restés au pays—1043; vous voyez des prêtres catholiques prier pour nos orangistes—1043; bel exemple donné au monde entier—1044; autre chose à faire qu'à semer la discorde—1044; bataille de Saint-Julien—1044; troupes canadiennes ont occupé les tranchées françaises au nord de la ville d'Ypres—1044; toute la Belgique est au pouvoir de l'ennemi—1044; à l'exception d'une zone de 20 par 30 milles—1044; attaque formidable le 19 avril—1044; l'adjudant Dansereau—1044; un brave—1044; première apparition du gaz—1045; les Turcos perdirent 20 p. 100 de leurs hommes—1045; Canadiens eurent à soutenir l'action d'arrière-garde—1045; nul exploit n'est consigné dans les annales de l'armée anglaise qui surpasse celui du bois de Saint-Julien—1045; charge du 10e et du 16e—1045; il est tombé dans cet engagement de 60 à 70 p. 100 de ces régiments—1045; avons cette nuit-là, arrêté l'élan de l'ennemi—1045; dans cette bataille il y avait en face des Canadiens 250,000 Allemands—1045; par conséquent vingt contre un—1045; si l'armée allemande eût percé les lignes, elle aurait atteint Calais en deux jours—1045; ma conduite au front—1046; on s'est permis quelques commérages—1046; celui qui sait si j'ai accompli mon devoir là-bas, c'est le brigadier général Turner, V.C., qui a été avec moi pendant toute la durée du combat—1046; et qui a partagé avec moi le même abri durant une partie des derniers douze jours de la bataille, quand nous étions au plus épais, nuit et jour—1046; texte d'une lettre du général R. E. W. Turner—1047; seulement deux hommes qui se sont mis en travers pour m'empêcher d'obtenir les décorations que j'aurais pu recevoir—1047; où une "mention" dans les dépêches—1047; ce sont le général Alderson et le ministre de la Milice ici—1047; l'un était à six milles en arrière de la ligne de combat et l'autre au Canada—1047; préfère accepter le jugement de celui qui est resté à côté de moi dans les tranchées et des hommes qui ont combattu à mes côtés—1047; service

VOIES ET MOYENS—*Suite.*

EXPOSE BUDGETAIRE—*Suite.*

M. Currie (Simcoe-Nord)—*Suite.*
national n'est pas la conscription—1047; service national existe en France—1047; mère qui berce l'enfant dans son berceau, sait qu'il devra combattre pour la France et elle s'en glorifie—1047; serait à désirer que le Canada ait eu le bonheur de jouir du service militaire national avant la déclaration de la guerre—1047; Allemands n'ont pas la moindre chance de vaincre les Français sur le champ de bataille—1048; qualités sociales et discipline sont très développées — 1048; Français défendaient près de 400 milles de front—1048; les anglais 35 milles—1048; service obligatoire existe en France—1048; si nous avions eu le même système au début des hostilités, nous n'éprouverions pas les difficultés de l'heure présente—1048; Canada a besoin de 500,000 hommes—1048; nous réussirons, quand même il faudrait prendre des mesures spéciales—1048.

M. Nesbitt—Au début des hostilités les habitants de ce pays n'ont pas saisi la gravité de la situation—1051; pensée des femmes canadiennes—1051; ont fait une admirable et splendide organisation—1051; depuis deux ou trois mois les habitants de ce pays se sont rendus compte de leur tâche—1052; Gouvernement est tenu de donner l'exemple de l'économie—1052; pourrait réduire le budget des travaux publics—1052; mauvaise politique d'insérer des sommes dans le budget qu'on n'a pas l'intention de dépenser—1052; en trois ans la dette publique s'est accrue de 243 millions—1053; changements au tarif—1053; jamais la population n'a réclamé un nouveau droit sur les pommes—1053; Colombie-Britannique même sans ce droit peut faire concurrence—1054; nouveau droit sur le pétrole pèsera lourdement sur certaines compagnies de chemins de fer—1054; taxe sur les compagnies—1054; s'oppose à l'effet rétroactif—1054; toute taxe imposée à l'industrie finit par tomber dans le passif du dernier consommateur—1054; Gouvernement veut atteindre ceux qui sont en état de payer—1055; personnes qui ont organisé les grandes compagnies échappent à la taxe—1055; organisateurs ont empoché des millions—1055; taxe devrait s'appliquer aux grands capitalistes—1055; pays aurait approuvé de prendre la moitié des profits réalisés par les fournisseurs de munitions—1056; taxe sur les compagnies d'assurance étrangères—1056; toutes devraient être placées sur le même pied—1056; notre politique d'immigration est mauvaise—1057; devrions avoir avec les provinces une entente pour placer les immigrants à des endroits convenables—1057; leur donner un certain entraînement agricole—1057; pourrait y avoir dans les provinces de grandes fermes où les immigrants pourraient apprendre les rudiments de l'agriculture—1057; dépenses dans tous les ministères devraient être réduites au minimum—1057; peuple consentira de grand cœur à solder les dépenses raisonnables nécessaires pour mener la guerre à bonne fin—1057; mais s'objecte à ce que les dépenses ordinaires augmentent de 87

VOIES ET MOYENS—*Suite.*

EXPOSE BUDGETAIRE—*Suite.*

M. Nesbitt—Suite.
millions à 158 millions en quatre ans—1057; l'industrie du nickel au Canada—1057; pas un seul allemand possède une direction ou des intérêts dans la compagnie du nickel—1057; directeurs de cette compagnie sont prêts à se soumettre à toute enquête que l'on voudra instituer pour faire disparaître tous doutes à cet égard—1057.

M. Armstrong (Lambton-est)—A l'avenir il faut bannir de la Chambre toute polémique acrimonieuse—1061; faut espérer que ces polémiques disparaîtront dans une large mesure des comtés ruraux—1061; budget favorise les intérêts agricoles et les ouvriers—1061; ils n'ont pas à porter le fardeau des nouveaux impôts—1061; l'économie dans tous les services de l'Etat—1061; Gouvernement a affirmé qu'il n'a pas l'intention de construire de nouveaux travaux publics, tant qu'il n'aura pas les fonds voulus pour cela—1061; droit sur les pommes—1061; pomologistes de l'Ontario ont fait valoir l'urgence d'un relèvement de droit sur les pommes—1062; l'arboriculture fruitière est une de nos principales industries—1062; il y a $127,000,000 engagés dans cette industrie—1062; concurrence américaine—1062; Canada offre d'incomparables facilités à l'arboriculteur—1062; gouvernement de la Colombie-Britannique a envoyé des pétitions demandant ce droit sur les pommes—1062; Canada exporte annuellement 1,200,000 barils de pommes—1063; augmentation de droit sur les fruits n'a pas augmenté le prix pour le consommateur—1063; droit sur le pétrole—1063; espère que le Gouvernement permettra aux chemins de fer d'utiliser le pétrole comme pouvoir moteur et de l'importer en franchise—1063; combustible pour locomotives—1063; prendre des précautions pour empêcher les feux de forêts—1064; prix de la gazoline—1064; gazoline de la qualité canadienne entre toujours en franchise à l'exception du droit de 7½ p. 100 imposé à la dernière session comme taxe de guerre—1064; la gazoline que l'on emploie en grande partie aux Etats-Unis n'est pas autorisée à entrer chez nous, en raison de sa qualité plus lourde—1064; la gazoline canadienne coûte 2 cents de plus par gallon à manufacturer et elle est de beaucoup préférable—1064; la gazoline utilisée dans un grand nombre de régions des Etats-Unis est de cinq degrés inférieure au produit canadien—1064; en tenant compte de la capacité du gallon et de la qualité, même avec la taxe de guerre, le prix de la gazoline n'est pas plus élevé dans les centres principaux du Canada que dans les localités correspondantes des Etats-Unis—1064; consommation de la gazoline a augmenté considérablement—1065; majeure partie de la gazoline, que l'on raffine au Canada, est fabriquée grâce à l'huile brute qui est importée des Etas-Unis—1065; rendement de l'huile brute dans les champs pétrolifères de l'Ontario n'est pas encore considérable—1065; malheureusement, la production de l'huile brute n'a

VOIES ET MOYENS—*Suite.*

EXPOSE BUDGETAIRE—*Suite.*

M. Armstrong (Lambton-Est)—*Suite.*
pas suivi l'augmentation du nombre des machines qui sont mues par la gazoline —1065 ; en réalité, quelques-unes des grandes sources d'huile brute qui est utilisée pour la fabrication de la naphte aux Etats-Unis ont vu diminuer considérablement leur rendement—1065 ; prix de la gazoline a augmenté considérablement—1065

M. Ross (Middlesex-Ouest)—Si nous voulons lever une armée de 500,000 hommes, il faut que nous prenions des mesures afin que nos soldats aient l'esprit en repos avant qu'ils n'aillent exposer leurs vies sur les champs de bataille—1067 ; bien que les allocations que nous garantissons aux familles des soldats soient assez généreuses, elles ne sont pas basées sur de justes principes—1067 ; allocations de séparation devraient être en rapport avec le nombre d'enfants—1067 ; traitement de nos officiers n'est pas très libéral—1068 ; faudrait l'améliorer — 1068 ; le tarif — 1068 ; cultivateurs mécontents que le Gouvernement ait imposé un droit supplémentaire sur les pommes—1069 ; ne faut pas oublier qu'il existe une classe populaire pour laquelle la pomme est un article d'absolue nécessité—1069 ; faire payer ce fruit plus cher au pauvre ouvrier qui en a besoin—1069 ; emprunts contractés par le Gouvernement—1069 ; eût mieux fait de réduire les dépenses et il n'aurait pas eu besoin d'emprunter 45 millions aux Etats-Unis—1069 ; provinces et municipalités canadiennes empruntaient alors à New-York au taux de 5 p. 100—1069 ; crédit du Canada étant censé être supérieur à celui des autres institutions canadiennes, le Gouvernement aurait dû obtenir de meilleures conditions—1069 ; en payant 5 p. 100, plus une commission de ¾ de 1 p. 100 aux courtiers, le Gouvernement met les municipalités canadiennes dans l'obligation de payer un intérêt plus élevé sur leurs emprunts—1069 ; à cette même époque l'Angleterre empruntait à 4½ p. 100—1069 ; taxes imposées aux compagnies—1070 ; quelque chose qui paraît injuste—1070 ; aucune distinction entre les différents genres de compagnies —1070 ; aucune différence lorsqu'il s'agit d'imposer la taxe—1070 ; compagnies qui fabriquent des munitions de guerre n'ont pas concouru à la prospérité du pays—1070 ; ont réalisé des milliers de dollars—1070 ; grandes installations commerciales ont contribué au développement du Canada—1070 ; industries ordinaires ne peuvent pas supporter aussi facilement le fardeau de nouveaux impôts—1070 ; industriel ordinaire devrait être soumis à un régime différent lorsqu'il s'agit de prélever de nouveaux impôts pour subvenir aux frais de la guerre—1070 ; distinction devrait aussi être faite entre les compagnies à fonds social et les sociétés simples—1070 ; bénéfice de 7 p. 100 n'est pas une rémunération suffisante pour le capital engagé—1070 ; dans Ontario on peut prêter de l'argent à 6, 7 et 8 p .100 sur des garanties de tout repos—1071 ; société simple est exempte de tout impôt—1071 ; c'est injuste—1071 ; seul projet juste et équitable—1071 ; ce serait l'impôt à base

VOIES ET MOYENS—*Suite.*

EXPOSE BUDGETAIRE—*Suite.*

M. Ross (Middlesex-Ouest)—*Suite.*
variable sur le revenu qui a été établi en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis — 1071 ; en commençant à $800 ou à $1,000 et en augmentant au fur et à mesure que le revenu s'accroîterait — 1071 ; l'avenir du Canada—1071 ; problème du crédit rural en Belgique et ailleurs ont obtenu un immense succès—1072 ; faut aider au cultivateur de l'Ouest dans ses achats—1073 ; devrions nous empresser de suivre l'exemple des Américains—1073 ; établir en ce pays un système de crédits ruraux —1073 ; nous possédons tous les renseignements nécessaires—1074 ; Gouvernement aurait dû exproprier les manufactures de munitions en existence—1076 ; en établir de nouvelles—1076 ; fabriquer des munitions à un prix moins élevé—1076 ; Gouvernement a péché par son extravagance—1076 ; régime des faveurs met obstacle à notre participation à la grande guerre de libération—1078 ; la France et l'Angleterre — 1080 ; nous donnent de grands exemples d'union et de concorde—1080 ; que ce soit à notre idéal—1080.

M. Bellemare—Situation, même au point de vue de notre pays, va s'aggravant—1080 ; Canada a noblement répondu à l'appel—1080 ; nous avons contribué plus que généreusement à la défense de l'empire—1080 ; ces sacrifices n'ont pas été faits en pure perte—1081 ; cause des alliés ne concerne pas seulement les pays d'Europe, mais nous, au Canada, n'en sommes pas moins en danger—1081 ; les adversaires de la participation du Canada à la guerre se voient, par la force des choses, obligés de modifier leurs vues à ce sujet—1081 ; en maintenant le principe fondamental d'une politique d'autonomie nationale avant tout, je ne peux faire autrement que de tolérer la ligne de conduite suivie jusqu'à ce jour par l'administration—1081 ; faut agir avec circonspection et prudence —1081 ; ne faut pas oublier que nous devons songer à notre propre sécurité nationale—1081 ; somme de 250 millions avec un effectif de troupe autorisé de 500,000 hommes me paraît un peu fort—1081 ; éviter une trop grande augmentation de la dette nationale qui peut compromettre notre avenir—1081.

M. Lantôt—Où le Gouvernement veut-il mener le peuple de ce pays avec ses dépenses de guerre déréglées et incontrôlées?—1081 ; ce que je disais en mars 1915—1081 ; notre aide doit être proportionnée à nos ressources—1082 ; Gouvernement en portant notre armée à 500,000 hommes nous met sur un pied d'égalité avec les pays d'Europe—1082 ; bataille de Langemarck —1082 ; crime d'avoir envoyé nos soldats se battre presque sans armes et sans munitions—1082 ; l'Angleterre ne nous a jamais demandé de tels sacrifices—1082 ; nous aurions rendu 100 fois plus de service aux alliés en mettant tous nos ateliers à fabriquer des munitions de guerre —1082 ; faire des obus au prix coûtant—1082 ; hommes qui travaillent dans les champs du Canada, aident à la victoire tout aussi efficacement que ceux qui s'exposent aux balles de l'ennemi—1082 ; Canadiens-français s'enrôlent trop pour le

VOIES ET MOYENS—*Suite.*

EXPOSE BUDGETAIRE—*Suite.*

M. Lanctôt—Suite.
traitement qu'ils reçoivent de la majorité de ce pays—1083; dans Ontario, ils ne peuvent plus jouir des droits que les pères de la Confédération leur ont accordés—1083; langue française devrait être sur un pied d'égalité avec la langue anglaise—1083; obligations contractées depuis le commencement de la guerre dépasseront nos ressources—1083; discours de l'honorable M. Patenaude (2 février)—1084; campagne de 1911—1084; nouvelles taxes—1085; taxe sur l'industrie et le commerce ne prendra pas fin en 1917—1085; sera renouvelée et augmentée—1085; mécontentement chez les manufacturiers—1085; peuple paiera plus que le manufacturier—1085; achats du foin—1086; inspection a été mal faite à Montréal—1086; faire accepter de la marchandise inférieure—1086; embargo sur le foin—1086; plusieurs petits commerçants furent ruinés—1086.

M. Boulay—La gauche fait souvent des reproches amers aux nationalistes—1129; libéraux semblent avoir oublié qu'ils ont aussi dans leurs rangs des nationalistes—1129; député de Laprairie-Napierville (M. Roch Lanctôt) est de ce nombre—1129; le droit de modifier ses opinions—1129; le commerce dans Laprairie—1129; cultivateurs sont trop exigeants lorsqu'ils veulent vendre leur foin $19 et $20 la tonne—1129; dans Rimouski on ne se plaint pas et cependant il ne se vend qu'à $15 et $16 la tonne—1129; bien aise de vendre à ce prix—1129; embargo sur le foin exporté aux Etats-Unis permet que le profit reste aux cultivateurs canadiens—1129; empêcher les Américains d'expédier notre foin en Angleterre—1129; le budget—1129; crise économique que nous traversons—1130; deux des facteurs puissants de l'augmentation du coût de la vie—1130; immigration trop nombreuse de juifs et de journaliers—1130; manque de cultivateurs et exode de ces derniers vers les villes—1130; immigration des juifs est un véritable fléau—1130; sur 75,681 dans le Canada, on n'en trouve pas un seul qui soit établi sur une terre pour y faire de la culture—1130; pas un seul ne rend de service à notre patrie—1130; devrait fermer la porte à tout immigrant qui ne viendra pas au Canada pour y faire de la culture—1130; pour diminuer coût de la vie il faut diminuer le nombre de bras oisifs—1130; budget de la guerre—1130; paraît bien lourd pour notre pays—1130; Angleterre devrait voir à l'entretien de nos soldats dès qu'ils ont quitté le pays—1130; les dépenses de l'autre côté ne devraient pas être supportées par nous—1130; n'avons pas de cause valable pour porter notre armée au chiffre de 500,000 hommes, lorsque nous n'en avons encore que 70 mille sur le théâtre des hostilités—1130; trop de soldats cantonnés à l'avance—1130; j'aimerais mieux trouver un peu plus de prudence chez le Gouvernement, à l'intérieur du pays—1130; laisse circuler trop librement des individus qui paraissent jouer des rôles d'espion—1131; Allemands employés dans

VOIES ET MOYENS—*Suite.*

EXPOSE BUDGETAIRE—*Suite.*

M. Boulay—Suite.
le service civil—1131; simple acte de naturalisation ne change pas les sentiments du cœur—1131; pas juste pour le pays que le Gouvernement retienne à son service un seul sujet d'origine allemande—1131; situation des Canadiens-français—1131; victimes d'une injustice inqualifiable—1131; manière dont notre langue est proscrite dans presque toutes les provinces de la Confédération—1131; sommes ici depuis trois cents ans et plus et nous sommes considérés comme des intrus—1131; pas compris par nos compatriotes anglais—1131; on nous empêche de nous enrôler autant que nous le voudrions, en nous persécutant dans nos écoles—1132; cependant lorsque le décompte sera fait après la guerre, on constatera que le nombre des Canadiens-français et des Canadiens-anglais nés au pays qui se sont enrôlés sera à peu près égal—1132; Rimouski a déjà fourni plus de deux cents recrues—1132; j'aimerais que l'enrôlement fût encore plus actif—1132; ce ne sont pas les harangues de MM. Bourassa et Lavergne qui empêchent le recrutement—1132; il n'y a peut-être pas actuellement 2 p 100 de la population qui pensent comme eux—1132; nos dépenses—1132; devrions suspendre la construction du chemin de fer de la baie d'Hudson—1132; suspendons les travaux du havre de Saint-Jean—1133; Halifax donne un magnifique port d'hiver—1133; dépenses énormes du port brumeux de Saint-Jean sont une cause directe du retard de la navigation d'hiver dans le Saint-Laurent—1133; l'expérience a démontré jusqu'à présent que les transatlantiques pourraient sûrement remonter jusqu'à Rimouski ou au Saguenay et même jusqu'à Québec tout le mois de décembre de chaque année—1133.

M. Verville—Nous vivons dans un pays démocratique—1133; attaquer l'immigration juive manque particulièrement de justice 1133—ces gens voient à se faire naturaliser aussi rapidement que les lois du pays le leur permettent—1133; le budget et les taxes—1134; pain comme première nécessité—1134; augmentation du coût de la vie—1134; avec un baril de farine de 196 livres on fait 280 livres de pain—1134; à Montréal ce pain coûte par baril $14.56—1134; à Chicago $12.76—1134; à Liverpool, Angleterre, $6.94; à Chicago les salaires sont de 20 p. 100 plus élevés qu'à Montréal—1134; farine vendue meilleur marché à Londres qu'à Winnipeg—1134; quelque chose qui cloche quelque part—1134; trust du pain opère à Montréal—1135; réalise des profits énormes—1135; ces sociétés ne paient pas de nouvelles taxes—1135; pas raisonnable de les laisser exploiter les masses populaires du Canada—1135; avec l'entrée libre du blé nous forcerions les meuniers à vendre la farine à meilleur marché—1135; fardeau excessif de la taxe indirecte—1136; favorable à l'idée d'établir un autre système d'impôts—1136; en faveur de la taxe directe—1136; pas de système plus équitable—1136; s'il est impossible d'imposer la taxe directe, imposons la taxe sur le

VOIES ET MOYENS—*Suite.*

EXPOSE BUDGETAIRE—*Suite.*

M. Verville—Suite.
revenu—1136; système actuel pèse lourdement sur les épaules de la classe la plus pauvre—1137; pensions militaires—1137; devrions adopter en même temps un système général de retraite pour les vieillards—1137; quelques millions de plus ou de moins ne feraient guère de différence—1137; je suis de ceux qui dans cette Chambre se sont prononcés contre la guerre—1137; toujours été opposé à la guerre et je ne m'oppose pas à la participation du Canada à la guerre actuelle—1137; mon excuse est la même que celle que nous a donnée le président de la Fédération ouvrière d'Amérique, à la dernière convention—1137; a déclaré qu'il avait changé d'opinion sur la question, depuis qu'il avait vu tous les ouvriers de Grande-Bretagne et de France se rallier autour du drapeau pour la défense de la civilisation—1137; je n'oserais pas blâmer ceux qui ne s'enrôlent pas—1138; je m'incline devant tout soldat, je rends hommage à son courage—1138; classe ouvrière s'est très bien montrée dans cette guerre—1138; compris que cette guerre est la guerre du droit contre la force, guerre de la liberté—1138.

M. Davidson—Représentant de Maisonneuve (M. Verville) élu comme député ouvrier—1138; pourrait défendre la cause ouvrière de façon distincte et indépendante des principes du libéralisme—1138; il blâme le présent tarif qui est fort avantageux pour l'ouvrier—1138; conduite de l'opposition est dirigée par un comité consultatif composé en grande partie de gens du dehors—1138; cette manière d'agir n'est pas démocratique—1138; tend à faire table rase de la responsabilité—1139; pas permis à l'opposition de penser par elle-même—1139; M. A. K. Maclean dit que la pomme est une denrée principale—1139; M. Buchanan, que c'est un fruit de luxe—1139; contradiction dans le langage des députés libéraux—1139; même différence pour l'impôt sur les compagnies—1139; Gouvernement a fait preuve d'une initiative heureuse—1140; d'abord a inauguré la campagne en faveur d'une production plus intense—1140; a tenu compte, dans l'établissement de son tarif, des besoins du cultivateur, tout en indiquant à ce dernier le moyen de s'assurer des récoltes plus abondantes—1140; prêté $13,000,000 aux cultivateurs de l'Ouest pour les aider à acheter des grains de semence—1140; cas d'un Gouvernement qui distribue ses bienfaits—1140; pour la première fois dans le pays, un ministre des Finances a eu le courage de taxer les puissants—1140; parti libéral n'a pas traité avec justice et équité les industriels du Canada—1140; protection met la classe industrielle en état de réaliser des bénéfices—1141; lui incombe de payer, pour la sécurité du Canada, un impôt plus élevé que celui qu'on exige du petit rentier—1141; classes industrielle et commerciale du pays seront heureuses d'acquitter ce qu'on exige d'elles—1141; le tarif—1142; pommes de terre se vendent cher dans le pays, non à cause du tarif, mais parce que la récolte a presque entièrement manqué l'été dernier—1142;

VOIES ET MOYENS—*Suite.*

EXPOSE BUDGETAIRE—*Suite.*

M. Davidson—Suite.
libéraux en abaissant le tarif voudraient faire porter tout le fardeau par les cultivateurs—1142; gloire et grandeur du pays doivent avoir pour base le développement de l'agriculture—1142.

M. Pacaud—Notre situation et la guerre—1145; en prenant part à ce combat terrible le Canada ne lutte pas seulement pour lui—1146; mais pardessus tout afin de préserver dans l'univers toutes les grandes forces morales menacées, mises en péril—1146; ministre des Finances a révélé une situation qui pousse l'opinion publique à réclamer des modifications radicales—1146; en ce qui a trait à nos dépenses nationales—1146; en trois ans avons ajouté 485 millions à notre dette—1146; à la fin de 1917 aura atteint $1,000,000,000—1146; l'intérêt seulement exigera 50 millions par année—1146; nécessité de faire des économies—1146; en face d'une crise nationale—1146; devrait avoir le courage d'échapper à l'influence du patronage de parti—1146; la guerre et la province de Québec—1147; pris toute la part qu'elle y devait prendre—1147; s'est montrée fidèle à ses traditions—1147; depuis six ans la province de Québec est en proie à l'agitation politique la plus violente—1147; on ne cesse de répéter aux Canadiens français que le Canada ne doit pas prendre part aux guerres de l'empire—1147; que nos obligations se bornent à défendre nos frontières—1147; doctrines du parti nationaliste—1147; ces agitateurs n'ont pas réussi à ébranler la loyauté des Canadiens français—1147; dévouement et la fidélité envers la couronne britannique n'ont pas chancelé—1147; habitants de la province de Québec continueront à combattre pour le Canada et l'empire—1147.

M. Michaud—Canada est aujourd'hui mieux connu qu'avant la guerre—1148; dans les Flandres et en France aucune nation n'a plus fait que nos soldats canadiens—1148; avant de chercher des immigrés au pays, nous devons mettre celui-ci dans une bonne situation financière—1148; assurer le sort des veuves et orphelins de nos soldats—1148; l'épargne nationale—1148; classe pauvre qui fait les plus grands sacrifices—1148; en relevant le tarif, nous lui avons fait la vie plus chère—1148; classe pauvre qui supporte réellement le lourd fardeau de la guerre—1148; n'avons pas songé un seul instant à augmenter les salaires—1148; ne comptons pas trop sur l'immigration—1149; après la guerre les pays d'Europe garderont les hommes de 18 à 45 ans—1149; retourneront à la culture ou aux occupations industrielles—1149; nous ne voulons pas admettre ceux qui ont plus de 40 ou 50 ans ou moins de 18 ans—1149; dans un an notre dette atteindra un milliard de dollars—1149; Gouvernement doit pratiquer l'économie—1149; si la guerre actuelle devait servir à faire des millionnaires de certains Canadiens, cela marquerait une bien sombre page de notre histoire—1149; Américains donnent l'exemple en matière de préparation pour l'avenir—1149; Gouver-

VOIES ET MOYENS—*Suite.*

EXPOSE BUDGETAIRE—*Suite.*

M. Michaud—Suite.
nement s'est efforcé, comme c'était son devoir, de venir en aide de toute manière à l'Angleterre—1150; peuple canadien a donné un bel exemple au monde entier—1150; l'économie nationale est un des graves problèmes à étudier en Canada—1150; avec la diminution des salaires le coût de la vie pour l'ouvrier a augmenté de 40 à 50 p. 100—1150; devrons avant longtemps abolir le mur de la protection—1150; décréter la libre importation des denrées alimentaires—1150.

Hon. G. P. Graham—Emprunt de 45 millions aux Etats-Unis—1151; doute que le Gouvernement ait conclu un excellent marché—1151; emprunt pour trente-cinq ans à 5 p. 100 n'est pas avantageux—1151; l'emprunt canadien qui devait être de 50 millions n'aurait pas dû être doublé—1151; des fonds placés à un intérêt plus élevé ont été retirés afin de prêter de l'argent à l'Etat à un taux plus bas—1151; balance du commerce n'est pas due au développement naturel du commerce—1152; Canada, à l'époque de la déclaration de guerre, était dans une position critique, financièrement et industriellement—balance actuelle du commerce est due à l'abondance de la récolte—1152; aux énormes commandes pour la guerre—1152; lorsque le commerce coule librement entre pays, les affaires sont dans une meilleure situation—1152; préfère la période passée, celle de la grande prospérité alors que cette balance était contre nous—1152; conditions économiques en général—1152; situation actuelle est précaire—1153; pratiquer l'économie—1153; Gouvernement doit donner l'exemple au peuple—1153; désapprouve les méthodes appliquées dans l'achat des fournitures de guerre—1154; trouver quelque nouveau mode de taxation pour faire face aux lourds fardeaux du moment—1154; l'impôt est toujours mal vu—1154; l'homme ordinaire paye plus que sa part des taxes municipales—1154; inégalités dans le projet de taxes du Gouvernement—1155; propose de taxer l'industrie—1155; omet de taxer la richesse—1155; principe de la rétroactivité—1155; si le principe rétroactif n'était pas appliqué, le ministre des Finances ne pourrait pas obtenir son argent, parce que si la commission des munitions se montre à la hauteur de sa tâche dans l'année qui s'ouvre devant nous, les compagnies ne feront pas de profits excessifs—1155; et alors si le ministre des Finances veut obtenir de ceux qui ont fait des profits anormaux dans la fabrication des fournitures de guerre, une part équitable de ces profits, la loi doit avoir un effet rétroactif—1155; ce principe ne doit pas s'appliquer aux industries qui ne fournissent pas de munitions, ou de matériel de guerre—1155; injuste pour l'industrie—1156; coup porté au commerce du pays—1156; opposé à la taxe sur les compagnies à fonds social—1156; existent pour le bénéfice du pays tout entier—1156; cette taxe constitue une invitation aux compagnies, qui ont leur siège social en Canada, de les transférer dans un autre pays—1156; classe de la population qui échappera à la nouvelle taxe—1157; citoyen qui place son argent sur obligations ne court aucun risque—1157; il n'en est pas de même de celui qui place son argent dans l'industrie—1157; placements de tout repos ne paient pas un sou de taxe—1157; c'est la richesse que l'on exempte de taxe—1157; tout le monde devrait être taxé également—1157; dans chaque cas la taxe sera remboursée par la clientèle—1158; liste de compagnies qui paieront la taxe et de compagnies rivales qui ne paieront rien—1158; inégalités dans ce projet de loi devraient disparaître—1158.

M. McKenzie—Avons l'orgueil d'avoir plus que comblé les plus grandes espérances que l'on avait fondées sur le Canada—1159; examen de la situation financière—1161; en 1911 il y avait 40 millions en caisse et le crédit du Canada était excellent—1161; trésor est maintenant vide—1162; dépenses de 87 millions il y a quatre ans ont été portées à 170 millions—1162; augmentation de la taxe de 5 et 7½ p. 100—1163; ouvrier dans une situation bien difficile—1163; Gouvernement paraît être dominé par les grandes compagnies—1163; théorie de la politique nationale était de conserver à notre population le commerce du pays—1163; et que la concurrence locale empêcherait la hausse des denrées—1163; c'est ainsi que la politique nationale a pris naissance—1163; coalitions financières et fusionnements—1163; concurrence locale n'est pas efficace—1163; Gouvernement prisonnier des trusts—1163; mesure devraient être prises à l'effet d'assurer aux pauvres, à des prix honnêtes, les denrées dont ils ont besoin—1164; obliger les trusts à faire honnêtement les affaires—1164; avons voté 400 millions pour la guerre—1164; regrettable qu'une si forte partie de cet argent soit retombée dans le gousset de gens en quête de profits—1165; faut qu'une réforme s'effectue—1165; dépenses totales de l'année ont été de 333 millions et le revenu de 170 millions—1165; au lieu d'un surplus de 45 millions il y a un déficit de $163,000,000—1165; personnel du service civil a été augmneté de 12,000 employés—1166; addition de douze millions aux dépenses du pays—1166.

M. Hughes (King, I.P.-E.)—Nos ressources sont taxées au maximum—1171; l'heure de faire des économies—1171; Gouvernement demande 30 millions de plus qu'il veut dépenser—1171; époque de prodigalité incontrôlable—1171; comparaison entre les dépenses et revenu de 1896, 1911 et 1915—1172; revue des dépenses des principaux ministères—1172; comités de patronage dans tout le pays—1174; opérations qui ont choqué l'opinion publique—1174; fournitures d'obus—1175; faits révèlent l'énormité des pots-de-vin auxquels ont donné lieu les agissements de la commission des obus—1175; il y au Canada des hommes qui seront plusieurs fois millionnaires grâce à certains actes de la commission des obus—1176; achats de che-

VOIES ET MOYENS—*Suite.*

EXPOSE BUDGETAIRE—*Suite.*

M. Hughes (King, I.P.-E.)—*Suite.*

vaux—1176; discréditer les chevaux canadiens—1176; interdiction de vente aux Etats-Unis—1177; autorités anglaises ont acheté 500,000 chevaux pour $125,000,000 aux Etats-Unis—1177; cultivateurs canadiens ne peuvent pas en vendre—1177; bureau devrait être établi à Ottawa où l'on pourrait se procurer des renseignements de cette nature—1177.

M. Loggie—Incendie du palais législatif—1179; sympathie à la famille du député Law—1179; Canada et la guerre—1179; faudra dépenser beaucoup d'argent pour obtenir la victoire finale—1179; notre devoir le plus urgent—1179; éliminer du budget les crédits qui ne seront pas utilisés cette année—1179; faire disparaître la plaie du favoritisme—1179; plaie s'attaque aux parties vitales du pays—1179; nouvelles taxes—1180; tout le monde devrait être traité de la même manière—1180; dans le cas de compagnies, il n'est pas juste de fixer une limite au capital—1181; ni d'autoriser un bénéfice sans taxe, de 10 p. 100 dans un cas et 7 p. 100 dans un autre—1181; inégalités qui ne devraient pas exister—1181; éliminons tout ce qui est mauvais dans le régime du favoritisme—1182; qu'aucune influence illégale ne pèse sur les électeurs—1182.

M. Turriff—Budget marque une nouvelle étape dans l'histoire du Canada—1182; taxe directe sur le capital constitue une excellente chose—1182; impôt sur les industries—1183; ministre n'a pas cherché à servir l'intérêt politique—1183; budget est libre de tout esprit de parti—1183; ne peut pas dire la même chose des changements au tarif—1183; droit additionnel de 50 cents par baril de pommes protège les pomiculteurs de la Colombie-Britannique—1183; ministre refuse d'accorder les demandes des cultivateurs de l'Ouest—1183; personne n'a demandé de changer le tarif sur les pommes—1184; truc politique pour aider aux amis du ministère—1184; nos pommes se vendent plus cher que les pommes américaines—1184; n'ai jamais rencontré un cultivateur cherchant à échapper à sa juste proportion de l'impôt—1185; mais il ne veut pas que le Gouvernement taxe autant que possible tous les articles, qu'il achète et dont il a besoin pour l'exploitation de son industrie—1185; et qu'il lui interdise de vendre ses produits sur le marché le plus avantageux—1185; fabrication d'obus—1185; spéculateurs devraient être soumis à un impôt spécial—1185; si toutes les industries étaient également mises à contribution, on n'entendrait pas une seule récrimination dans tout le pays—1185; mauvaises influences exercent leur pression sur le Gouvernement—1188; l'attitude des députés libéraux depuis 1914 n'a pas changé—1188; Gouvernement peut compter sur notre concours absolu en continuant la guerre—1188; nous sommes prêts à aider en tout, mais nous voulons un compte rendu juste et raisonnable de la dépense de tous les déboursés votés pour des fins de guerre—1188; l'impôt sur les industries, tel que proposé est

VOIES ET MOYENS—*Suite.*

EXPOSE BUDGETAIRE—*Suite.*

M. Turriff—Suite.

injuste—1190; par tout le pays les riches sont virtuellement exempts de la taxe—1190; opinion du *Montreal Financial Times*—1190; noms de vingt-sept compagnies, leurs profits nets et leur contribution annuelle imposée par la taxe de guerre—1190; noms de quatorze grandes compagnies qui n'auront rien à payer—1191; compagnies autorisées sont taxées sur une base plus élevée que les individus ou les sociétés—1191; injuste d'exempter de la taxe les compagnies d'assurance sur la vie et de l'imposer aux autres compagnies d'assurance—1192; injuste de mettre une compagnie minière dans la même classe qu'une compagnie industrielle—1192; sociétés minières devraient payer grassement—1192; aucune tentative d'atteindre la riche industrie du nickel au Canada—1192; gros bénéfices sans un sou de taxe—1193; affinage du nickel devrait se faire au Canada—1193; compagnie internationale de nickel réalise 25 millions par année—1194; compagnie établie à New-Jersey, a réalisé ces gains énormes sur le minerai que nous lui fournissons—1194; compagnie vend en Allemagne—1194; temps que la population du Canada se réveille—1195; demande au Gouvernement d'interdire l'exportation du nickel à moins qu'il ne soit expédié directement en Angleterre ou aux alliés—1196; d'interdire l'exportation du nickel aux Etats-Unis d'où il peut facilement être envoyé en Allemagne—1196.

Hon. R. Lemieux—Discours du ministre du Commerce (sir George Foster)—1197; a dénoncé la plaie du népotisme politique et de la corruption—1197; occupe un rang très élevé dans l'opinion du peuple canadien—1197; l'élection partielle de Peel—1197; verdict qui flétrit la corruption et le favoritisme—1197; la guerre—1197; peuple canadien, sans distinction de parti, veut le triomphe des alliés—1197; fières paroles du premier ministre d'Angleterre—1197; jamais nous ne remettrons au fourreau l'épée que nous avons tirée après mûre réflexion, tant que la Prusse n'aura pas été entièrement écrasée et pour toujours—1197; c'est aussi l'engagement qu'ont pris les Canadiens—1197; preuve des sentiments qui animent le peuple canadien—1197; rivalisé d'efforts pour faire affluer l'argent au fonds patriotique—1198; dans l'emprunt populaire Gouvernement a obtenu plus de $100,000,000 au lieu de $50,000,000—1198; dans la province de Québec il s'est trouvé des gens qui ont pris à partie le chef de l'opposition—1198; ils prétendent qu'il n'est pas conséquent avec lui-même parce qu'un jour il a affirmé être absolument opposé à ce que le Canada se lance tête baissée dans le tourbillon du militarisme européen—1198; très facile d'établir la distinction qui existe entre épouser la cause du militarisme européen et combattre les visées de la caste militaire qui règne à Berlin—1198; dans le conflit actuel, nous assistons à la lutte du progrès contre les forces de l'obscurantisme—1198; lutte à mort entre la liberté

VOIES ET MOYENS—*Suite.*

EXPOSE BUDGETAIRE—*Suite.*

Hon. R. Lemieux—Suite.

et la tyrannie—1198; chef de l'opposition a été conséquent avec lui-même, avec son passé, lorsqu'il a pris l'attitude que l'on sait devant tout le pays et particulièrement dans sa province natale—1198; il n'est pas possible d'être neutre dans le conflit actuel—1198; ce qui se passe aux Etats-Unis—1198; peuple américain devait rester neutre—1198; réaction violente se produit—1198; grande question que les électeurs décideront aux élections présidentielles—1198; sera de savoir si la république est une usine ou un sanctuaire—1198; de savoir si les Etats-Unis vont servir ou déserter la cause de la justice, de la liberté et de l'humanité—1198; l'Angleterre et les préparatifs de la guerre—1198; fait patent que nous ne devons pas perdre de vue—1199; flotte anglaise a sauvé les alliés d'un désastre prompt et irrévocable—1199; procuré le temps d'organiser les forces pour résister à la terrible ruée teutonne—1199; c'est la flotte anglaise qui a sauvé le monde de sa destruction par les barbares du vingtième siècle—1199; opinion de M. Augagneur, ministre de la Marine en France—1199; bravoure dont a fait preuve l'aristocratie anglaise—1199; courage invincible qu'a montré la démocratie française—1199; ressources budgétaires du Canada—1200; guerre va imposer au pays une dette de plus d'un milliard—1200; défendons, dans cette guerre, les idées que les alliés représentent—1200; meilleurs moyens pour le Gouvernement d'aider au triomphe de la cause des alliés—1200; pratiquer une stricte économie—1200; rayer toutes les dépenses qui ne sont pas nécessaires—1200; empêcher le gaspillage des deniers destinés à la guerre—1200; contrastes frappants dans l'administration fédérale de 1910 et 1916—1200; rayer toutes les dépenses qui ne que le Gouvernement revienne aux chiffres de 1910-1911 époque de notre prospérité—1200; l'estimation totale des dépenses était de $132,827,000—1200; aujourd'hui elle est de $188,981,000—1200; nous avons à répondre à des exigences extraordinaires—1200; guerre va durer longtemps—1200; réidification de ce pays va nous coûter de longs efforts—1200; Gouvernement sage devrait, dans ce temps de crise, pratiquer l'économie comme on la pratique en Angleterre—1200; imiter l'Angleterre et la France—1200; devons conserver notre crédit—1200; certains impôts pèsent lourdement sur les épaules du peuple—1200; à part l'intérêt sur les obligations du gouvernement fédéral, nous avons à payer celui qui provient des obligations municipales et provinciales—1200; dettes directes des provinces ne représentent pas moins de $183,000,000—1200; responsabilités provinciales directes et indirectes, consistant surtout en garanties d'obligations de chemins de fer, représentent, $195,000,000—1201; obligations municipales, pour le pays tout entier, ont atteint le chiffre fantastique de $600,000,000—1201; les engagements contractés par les provinces et les municipalités représentent un total de $1,000,000,000—1201; ces obligations doivent être rencontrées par le peuple canadien et le monde ordinaire du commerce—1201; autre raison pour pratiquer une stricte économie—1201; ne cherche pas à établir au Canada un gouvernement de coalition—1201; mais le 4 août 1914 si le premier ministre du Canada avait obéi à des motifs patriotiques il aurait dit au chef de l'opposition, doyen du conseil privé, qu'il avait besoin de ses services—1201; qu'il fallait mettre fin à la politique de parti pour ne songer qu'à la grande cause nationale—1201; Gouvernement s'en est tenu à une politique de clocher—1201; protêt contre l'idée d'une élection générale—1201; c'est l'effusion du sang de nos braves (bataille de Saint-Julien) qui a prévenu la dissolution prématurée de ce Parlement—1201; en quatre ans 25,613 nominations dans le service civil—1201; armée de fonctionnaires inutiles—1202; situation scandaleuse—1202; pays perd tous les ans au moins $5,000,000—1202; opinion du *Civilian* du 5 mars 1915—1202; l'économie dans la vie privée et publique est un principe fondamental—1204; surtout lorsqu'un pays est en guerre—1204; que les gouvernants le chargent et le surchargent d'impôts—1204; Gouvernement a reçu des avertissments—1204; il y a un an, sir Edmund Byron Walker, rappelait qu'il était du devoir de chaque homme, de chaque femme et de chaque enfant, de faire sa modeste part pour accroître, par un surcroît de travail, l'accumulation naturelle des richesses—1204; il conseillait de ne rien acheter, ni de rien construire, qui ne fut indispensable—1204; pas opposé aux impôts lorsqu'ils sont équitables—1204; avant de taxer la population il faut éviter toutes les dépenses inutiles—1204; système de castes est inconnu au Canada—1205; nous avons des classes privilégiées qui sont bien retranchées—1205; meuniers font partie de notre pseudo-aristocratie canadienne—1205; luttent contre le dégrèvement du blé—1205; s'opposent à l'agrandissement des marchés—1205; pour conserver leurs privilèges bien établis—1205; en 1911 ministre des Finances disait que le Canada ne devait ni commercer, ni trafiquer avec les Américains—1205; en 1915 il va à New-York emprunter $45,000,000 de Pierpont Morgan et des trusts financiers—1205; combien trompeuse est la prédiction d'une convention à venir établissant une réciprocité de commerce privilégié entre l'Angleterre et le Canada—1205; et aussi combien insensée est l'idée que l'admission en franchise du blé mettrait en péril notre entité nationale—1205; cause du mouvement annexionniste de 1849—1205; abrogation des "Corn Laws", lois régissant le commerce des céréales—1205; Canada et les autres colonies jouissaient d'un traitement privilégié sur le marché anglais à l'égard de certaines denrées principales, y compris le blé—1206; c'est l'abandon par l'Angleterre de cette politique impériale de traitement privilégié et son remplacement par le libre-échange qui

VOIES ET MOYENS—*Suite.*

EXPOSE BUDGETAIRE—*Suite.*

Hon. R. Lemieux—Suite.

ont créé au Canada cette agitation contre l'abrogation des "Corn Laws"—1206; nos négociants ne pouvaient pas concurrencer sur les marchés d'Angleterre les exportations des vieux pays—1206; manifeste signé par des hommes de toutes les nuances politiques prêchait l'annexion à cause de l'insuccès des tentatives faites en vue d'établir des relations commerciales plus intimes avec les Etats-Unis—1206; c'est en 1854 que fut conclu le traité de réciprocité—1206; congrès l'abrogea en 1866 à la suite du différend qui avait surgi entre l'Angleterre et les Etats-Unis durant la guerre civile—1206; réciprocité commerciale a aidé aux Canadiens à se créer aux Etats-Unis des débouchés réels—1206; écouler leurs produits à des prix rémunérateurs—1206; tarif de 1879 qui servit de base à la politique nationale comportait une offre de réciprocité—1206; ministre des Finances aujourd'hui se range du côté des minotiers et des capitalistes—1206; supplie les cultivateurs de l'Ouest canadien de patienter jusqu'à la fin de la guerre—1206; s'entendra avec le gouvernement anglais sur l'établissement d'un régime de préférence mutuelle—1206; ce projet a été rejeté à deux reprises par l'Angleterre depuis quinze ans—1206; après la guerre il s'établira de nouvelles relations—1206; ne seront pas de nature à entraver le commerce de la Grande-Bretagne—1206; déclaration de M. Runciman, président du British Board of Trade—1206; question du libre-échange entre les nations alliées est encore plus épineuse que celle de la complète liberté du commerce entre les diverses parties de l'empire—1206; devons écarter toute idée de libre-échange au sein de l'empire—1206; les nouveaux impôts—1207; l'effet rétroactif prête à la critique—1207; opinion de l'honorable M. Fielding—1207; texte dans le "Journal of Commerce" 23 février—1207; l'impôt sur les bénéfices des fabricants de munitions n'est pas suffisamment élevé—1207; trouve mauvais que l'on assujetisse à l'impôt le commerce et l'industrie—1207; pratiquer la confiscation que d'étendre aux affaires et aux industries légitimes l'application de l'article à effet rétroactif—1207; empêcher le placement de capitaux dans les entreprises industrielles—1207; éloignera du Canada les capitalistes américains—1207; seul régime juste et équitable est celui de l'impôt sur le revenu—1207; relations qui existent entre la France et l'Angleterre—1208; pas facile de comprendre pourquoi l'Angleterre et la France ont été durant tant de siècles hostiles l'une à l'autre—1208; les deux peuples ne se comprenaient pas—1208; l'entente cordiale établie par Edouard VII durera tant qu'il restera des Français et des Anglais—1208; situation au Canada—1209; l'américanisation est le danger le plus grave auquel le Canada est exposé—1209; canadiens-français sont parmi les plus fermes appuis de l'empire britannique—1209; leur langue et leurs traditions sont un frein, non pas à l'influence britannique, mais à l'américanisation—1209.

M. Bradbury—Remarques de M. Turriff, sur les fonctionnaires publics—1210; le travail de M. Sweeney—1210; ingénieur brilant—1210; pas allemand mais anglais et est allé combattre pour l'empire—1210; deux partis politiques devraient traiter avec une certaine équité les fonctionnaires publics—1210.

Hon. Frank Oliver—Résultat que peut avoir l'administration du Gouvernement sur la situation dans le pays—1267; jamais le Canada ne fut à même de prospérer autant qu'aujourd'hui—1268; si déplorable que soit la guerre, elle coïncide avec le besoin d'un développement industriel comme on n'en a jamais rêvé dans notre hémisphère—1268; nous ne profitons pas de tous les avantages que les circonstances nous offrent—1268; guerre de 1812 valut au Canada une prospérité inouïe—1268; guerre de Crimée produisit une prospérité remarquable dans l'est du Canada et surtout dans Ontario—1268; guerre des Boërs a eu pour nous les mêmes effets bienfaisants—1268; l'année dernière nous avons eu la récolte la plus abondante que ce pays ait jamais produite—1268; au lieu de jouir de la grande prospérité dont li pourrait jouir, notre pays ne fait que se tenir à flot—1268; quelles seront pour notre population les conséquences des énormes dépenses que fait le Gouvernement?—1268; situation financière actuelle n'est pas satisfaisante—1268; avons le droit de juger la politique du Gouvernement par ses résultats—1269; l'avenir du Canada dépend du développement de ses immenses ressources—1269; ne doit-on pas en dire autant de sa situation présente?—1269; c'est surtout dans les plaines de l'Ouest qu'il faut attendre ce développement de nos ressources agricoles—1269; de 1911 à 1914, la superficie ensemencée dans les prairies de l'Ouest n'a pas augmenté—1269; superficie a augmenté en 1915 à cause des prix de guerre qui ont prévalu en 1914—1269; prix ont fait croire au cultivateur qu'il pouvait compter sur des profits considérables—1269; si au lieu d'augmenter sa production il l'a diminuée, durant les trois années précédentes, c'est parce que les prix ne lui permettaient pas de réaliser un profit raisonnable—1269; Gouvernement actuel a été élu sur un programme tendant à restreindre le marché des agriculteurs—1269; eu pour résultat de diminuer la production—1269; si la superficie des terres en culture n'a pas augmenté, ce n'est pas la faute d'un accroissement de la population—1270; l'immigrant ne s'adonnait pas à la culture du sol—1270; travail ne lui rapportait pas des gains satisfaisants—1270; droits trop élevés—1270; revenu en 1911 a été de 118 millions, en 1912 de 150 millions, en 1913 de 168 millions—1270; en 1914 de 163 millions—1270; nouvelles taxes—1270; Gouvernement ne songe pas à diminuer les dépenses—1271; décida d'ajouter au fardeau des impôts—1271; créa des taxes spéciales et distinctes—1271; nouveaux

VOIES ET MOYENS—*Suite.*

EXPOSE BUDGETAIRE—*Suite.*

Hon. Frank Oliver—Suite.
impôts ont accru de 50 millions le fardeau que le pays portait en 1911—1271; de plus il faut ajouter 25 millions pour l'intérêt de la dette de guerre—1273; enquête sur le renchérissement de la vie—1274; depuis 1911 il y a eu augmentation d'un tiers dans les frais de subsistance—1274; moment est mal choisi pour imposer $50,000,000 de nouvelles taxes sans tenir compte des dépenses de la guerre—1275; nul ne peut dire combien de temps le conflit durera—1275; opposé au droit additionnel sur les pommes—1275; population de l'Ouest paiera ce surcroit de prix aux arboriculteurs—1275; émission de papier-monnaie—1276; depuis 1911 l'émission a été portée de 90 millions à $157,000,000—1276; augmentation de 75 p. 100 en quatre ans—1276; c'est un emprunt forcé—1276; Gouvernement a eu l'avantage de cette émission plus considérable—1278; question agricole—1278; persistance du Gouvernement à interdire l'exportation de notre blé aux Etats-Unis—1278; fait perdre de l'argent aux producteurs de l'Ouest—1278; un gouvernement qui refuse d'interdire l'exportation du nickel aux Etats-Unis ne fera jamais croire aux cultivateurs que c'est par esprit de patriotisme qu'il leur a refusé d'exporter leurs propres produits—1278; moyens de transport plus faciles devraient être accordés aux cultivateurs—1279; on s'occupe de cette question seulement pour le transport des munitions—1279; blé se vend plus cher à Londres aujourd'hui—1279; cultivateur de l'Ouest n'obtient pas plus pour ses produits qu'il n'obtenait il y a douze mois—1279; différence est absorbée par le coût du transport maritime—1279; cultivateur devrait avoir les avantages que l'on donne au fabricant de munitions de guerre—1279.

Hon. Arthur Meighen—Surpris de notre prospérité malgré une guerre qui absorbe les efforts du sixième environ de notre population virile et peut-être le tiers de ses ressources—1280; commerce du Canada a atteint $1,200,000,000—1280; dépasse de $600,000 par jour les meilleures recettes d'autrefois—1280; n'y a jamais eu dans les annales du Canada moins d'oisiveté forcée qu'aujourd'hui—1280; salaires n'ont jamais été plus élevés—1280; notre situation financière—1281; pour 1915 nous avons un revenu de 170 millions avec dépenses ordinaires et à compte du capital de 165 millions—1281; excédent $5,000,000—1281; le prochain exercice donnera un excédent de 10 millions—1281; rien d'alarmant dans la situation ordinaire—1281; à ces dépenses il faut ajouter les gros déboursés pour la guerre—1281; à venir jusqu'au moment de la déclaration de la guerre, il y a eu chaque année un excédent de recettes, depuis que nous sommes aux affaires—1281; tableau donnant les dépenses du Canada en 1915-1916—1283; avons diminué nos dépenses de 24 millions—1283; jusqu'à l'année dernière nous n'avons pas augmenté le taux de la taxe—1284; lorsque le parti libéral est tombé du pouvoir il se proposait d'augmenter les dépenses de 57 millions par année—1284; dans les circonstances extraordinaires par lesquelles nous passons, il faut s'abstenir des dépenses qu'il serait à propos d'effectuer dans des temps ordinaires—1285; tant que durera la guerre, le Gouvernement entend ne pas dépenser un sou de plus que 135 millions pour les besoins ordinaires et que 25 millions en capital—1285; légère modification du tarif—1287; mesure presque imperceptible pour les cultivateurs—1288; propositions qui exigent des grandes industries de donner à même le surplus de leurs profits ce qu'il faut pour aider le pays à supporter cette crise financière causée par la guerre—1288; c'est un impôt de 30 ou 35 millions dont seront exempts tous les cultivateurs du Canada—1288; nous n'adoptons pas une législation qui doit effrayer le capital du pays—1289; avons besoin de l'industrie et du capital—1289; nous taxons les profits extraordinaires de l'industrie—1289; nous ne taxons pas l'industrie—1289; tout ce que le Gouvernement pourra accorder comme égalité de traitement il se propose de le faire—1289; quant aux compagnies qui sont surcapitalisées nous les placerons aussi exactement que possible sur le même pied que les compagnies capitalisées, d'une manière plus conforme à leur actif véritable—1289; question du transport—1290; à bord de tous les navires que le gouvernement britannique a requisitionnés pour le transport des munitions et des approvisionnements, les produits de la ferme occupaient 78.31 pour 100 du tonnage global—1290; tandis que les fabricants de munitions n'ont à leur disposition que 7.67 pour 100—1290; Gouvernement fait tout en son pouvoir pour protéger les cultivateurs—1290; question du nickel—1293; nous ne possédons pas 85 p. 100 de tout le nickel découvert jusqu'à présent, mais nous produisons environ 85 p. 100 du nickel qui se produit—1293; dès le début des hostilités, le Gouvernement a fait une convention avec la International Nickel Company, sur approbation absolue du gouvernement britannique—1294; il approuve notre politique au sujet du nickel—1294; dans l'intérêt de la Grande-Bretagne et de ses alliés—1294; détails de la convention ne pouvaient être rendus publics—1294; texte d'une partie de la correspondance à ce sujet—1294; l'ennemi n'a pas obtenu une seule livre de nickel canadien depuis le commencement de la guerre—1295; en tenant compte du supplément de dépenses, la compagnie vend au gouvernement anglais le nickel à un prix moins élevé qu'avant la guerre—1298; compagnie n'a pas réalisé 25 millions en un an comme le dit l'opposition, mais $5,590,000—1298; bénéfices représentant 20 p. 100, ce qui n'est pas excessif pour une compagnie qui porte tous les ans une partie de son capital au compte des profits—1298; notre situation financière—1300; avons fait des dépenses pour rencontrer les obligations contractées par l'ancienne administration—1300;

VOIES ET MOYENS—*Suite.*

EXPOSE BUDGETAIRE—*Suite.*

Hon. Arthur Meighen—Suite.
dépensé 60 millions sur le Transcontinental—1300; 14 millions pour le chemin de de fer de la baie d'Hudson—1300; 10 millions pour le pont de Québec—1301; nous ne portons au passif que la dette de la guerre—1301; il y a sept ans les libéraux dépensaient 133 millions avec un revenu exactement la moitié de ce qu'il est cette année—1301; remarques de M. Boulay contre l'immigration juive—1302; population juive se compose de gens sur la bonne foi de qui on peut compter—1302; leur souhaitons la bienvenue sur nos rives, ainsi que nous l'avons toujours fait dans le passé—1302.

M. Macdonald (Pictou)—Curieux et étrange budget—1302; lorsque nous devrions conserver nos ressources et avoir un régime d'impôts équitable pour prélever des revenus plus grands, le ministre des Finances frappe l'industrie—1302; dépenses extravagantes—1303; il y a dans l'administration 12,000 fonctionnaires de plus qu'en 1911—1303; Gouvernement dépense 18 millions de plus que les libéraux pour la perception du revenu—1303; curieuses comparaisons au sujet des dépenses—1303; moyenne par tête en 1911 était de $16.57—1304; en 1914 elle est de $24—1304; partie des impôts de guerre employée pour l'administration ordinaire—1304; trois millions prélevés de cette façon par le département des Postes—1304; peuple n'entend pas qu'on obtienne de lui de l'argent par de fausses déclarations—1305; Gouvernement actuel a profité de l'état florissant où les libéraux avaient laissé le pays—1306; de 1900 à 1911 le commerce n'a pas connu un seul jour de stagnation—1306; sans les dépenses de la guerre le Gouvernement actuel en quatre ans a augmenté la dette nationale de 51 millions—1307; budget de cette année—1308; Gouvernement devrait soumettre une liste des crédits qu'il fait voter et qui ne seront pas dépensés—1308; ces crédits représentent 25 millions pour lesquels il faudra taxer le peuple—1308; les taxes de guerre—1308; petit commerce sera atteint par cette mesure—1308; ministre épargne le richard—1309; détenteur d'obligations échappe aux nouveaux impôts—1309; ministre des Finances devrait prendre des leçons de Lloyd-George—1309; grands propriétaires, les riches forcés de verser au trésor 35 p. 100 de leurs revenus—1309; protestaitons des petites villes industrielles canadiennes—1310; taxe aura pour effet de paralyser l'industrie minière—1311; va atteindre la main-d'œuvre—1311; empêcher l'augmentation des salaires—1311; notre situation financière est aussi critique que celle de l'Angleterre—1311; Angleterre a adopté un mode d'impôts basé sur le principe de la taxe directe—1311; l'Angleterre a des obligations énormes et des dépenses extraordinaires—1311; ministre des Finances prend avantage de ce précédent pour introduire la taxe directe au Canada, mais il n'ose pas aller jusqu'à l'impôt sur le revenu—1311; cas de l'Angleterre n'est pas le même—1311; taxe proposée en Canada est injuste—1311; le

VOIES ET MOYENS—*Suite.*

EXPOSE BUDGETAIRE—*Suite.*

M. Macdonald (Picttou)—*Suite.*
favoritisme—1314; occasion favorable qui ne s'était jamais présentée—1314; conception du devoir qui devrait inspirer le véritable homme public—1314; intérêts de parti ne devraient pas faire sentir leur influence dans la distribution des faveurs gouvernementales—1314.

Sir Herbert Ames—En vingt mois le Canada a dépensé 175 millions en frais de guerre—1315; prélèvera encore 250 millions pour cette année—1315; de plus les dons volontaires depuis le commencement de la guerre s'élèvent à 25 millions—1315; premier entre ces dons est celui du fonds patriotique—1315; Fonds patriotique n'a pas l'intention de demander au Gouvernement fédéral de prendre à sa charge le fardeau de pourvoir à ce fonds—1315; Gouvernement s'occupe du soldat—1315; Fonds patriotique pourvoit aux besoins des familles des soldats qui sont allés au front—1315; si la guerre ne dure pas trop longtemps il ne sera pas nécessaire de demander jamais l'aide du trésor public—1316; il y a en ce moment cinquante mille familles qui reçoivent $20 par mois du Gouvernement fédéral—1316; la somme que le Fonds patriotique accorde aux familles des soldats dépend entièrement de celle que donne le Gouvernement—1316; celui-ci ne s'occupe que de la femme du soldat, tandis que le Fonds patriotique considère si cette femme et la famille du soldat n'a pas besoin de secours additionnel pour lui aider à vivre assez confortablement pendant que le mari ou le père est à l'armée—1316; à eux deux, le Trésor et le Fonds patriotique pourvoient suffisamment aux besoins de la famille—1316; Fonds patriotique assiste près de trente mille familles—1316; l'accueil que le peuple fait à cette œuvre—1317; Fonds a déjà touché 8 millions et pendant les douze mois à venir nous pouvons compter sur 10 millions—1317; dépenses sont quatre fois plus élevés que l'an dernier—1317; ont été de $573,171 pour le mois de février seulement—1317; avons $2,161,063 en banque—1317; pour aider à ceux qui reviendront du front après la guerre, en attendant qu'ils soient réinstallés dans leurs occupations ordinaires—1317; chiffres des contributions et des dépenses par provinces—1318; peu de personnes cherchent à se soustraire à ce devoir de contribuer au Fonds patriotique—1319; nous préférons faire appel à la bonne volonté que de demander un impôt sur le revenu—1319; dons volontaires ont un effet moral et stimulant—1319; soldats qui sont partis pour le front savent que leurs femmes et leurs enfants n'auront pas à souffrir—1319.

M. McCraney—L'élection provinciale du comté de Peel—1320; M. Fallis et l'achat des chevaux—1320; somme de $1,880 qu'il a remboursée devrait être donnée au Fonds patriotique—1320; cultivateurs de l'Ouest n'approuvent pas le budget—1320; demandent la libre exportation du blé—1321; cultivateurs sont désireux de faire leur part dans cette guerre—1322; pas en faveur d'imposer aux cultivateurs un impôt sur le revenu, parce qu'ils paient

VOIES ET MOYENS—*Suite.*

EXPOSE BUDGETAIRE—*Suite.*

M. McCraney—Suite.
plus que leur part des taxes qui vont au trésor public — 1322 ; rien ne saurait pousser nos cultivateurs vers une politique de libre-échange absolu plus que ce budget—1322.

M. Maclean (York-Sud)—Question du nickel—1322 ; avant longtemps le peuple laissera savoir qu'il entend que le Canada ait la haute main sur la production du nickel—1322 ; lui permettre de créer une industrie considérable—1322 ; temps d'apporter une réforme dans notre politique à ce sujet—1322 ; la International Nickel Company s'efforce de centraliser la production du nickel affiné aux Etats-Unis plutôt qu'au Canada—1322 ; Congrès américain a mis un impôt sur le nickel par importé aux Etats-Unis—1322 ; compagnie qui prend ces moyens ne mérite pas la confiance et l'encouragement des Canadiens—1323 ; Canada devrait changer d'attitude—1323 ; compagnie a réalisé 10 millions l'an dernier—1323 ; nickel est si nécessaire à la guerre que nous devons assurer au peuple canadien la haute main absolue sur cette industrie—1323 ; guerre a produit une situation sans précédent dans l'histoire des Etats-Unis—1323 ; demain les Etats-Unis peuvent se joindre aux belligérants, demain ils peuvent être nos ennemis—1323 ; production de notre nickel est entre les mains d'une compagnie établie aux Etats-Unis—1323 ; cette compagnie devrait payer sa juste part de l'impôt de guerre—1323 ; compagnie devrait être obligée de faire au Canada l'affinage du nickel—1323 ; opinion de sir Charles Tupper sur la nécessité pour le Canada de monopoliser l'industrie du nickel—1324 ; fabrication de l'acier et des plaques de blindage—1324 ; l'acier à base de nickel sert à tout—1324 ; aujourd'hui le Canada n'a rien à voir dans sa fabrication—1324 ; il nous faut en faire l'importation des Etats-Unis et payer les droits de douane sur tout le nickel que nous importons pour le placage et autres usages —1324 ; droits d'exploitation que peut fournir la production du nickel suffit à elle seule pour payer entièrement la dette du Canada—1324 ; imbu de l'idée que les Allemands ont un intérêt considérable dans la International Nickel Company—1325 ; réussissent toujours à trouver quelqu'un chez les autres peuples pour les aider dans leurs desseins—1325 ; nouveau procédé pour l'affinage du nickel—1326 ; grande découverte faite au Canada—1326 ; la guerre finie, nous ne pourrons pas perpétuer l'ancien système de laisser les particuliers et les étrangers exploiter à leur guise nos richesses minérales ou autres —1328.

M. Ethier—Budget devra être amendé dans ses parties les plus essentielles—1329 ; mode de taxation a soulevé des objections—1330 ; sa répartition et sa rétroactivité sont injustes—1330 ; ministre des Finances n'a pas été juste dans ses nouveaux impôts—1330 ; n'établit aucune différence entre le gros et le petit industriel —1330 ; l'article qui prête le plus à la critique—1330 ; celui qui porte à prime les stocks arrosés et taxe les corporations

VOIES ET MOYENS—*Suite.*

EXPOSE BUDGETAIRE—*Suite.*

M. Ethier—Suite.
financières légitimes—1330 ; ainsi, une compagnie capitalisée à $1,000,000 d'actions privilégiées qui constituent un placement réel de la part des actionnaires, et à $1,000,000 de stock ordinaire entièrement arrosé, peut gagner du 14 p. 100 sur le capital engagé—1330 ; elle ne paiera pas de taxe en vertu du projet de loi, parce que ses revenus ne représentant que 7 p. 100 sur la capitalisation totale—1330 ; clause rétroactive est sévèrement critiquée—1330 ; l'impôt devrait être réparti proportionnellement sur tous les citoyens —1330 ; suivant leur état de fortune—1330 ; taxe sur les bénéfices résultant de la fabrication des munitions de guerre, aurait dû être de 50 p. 100—1330 ; abaissement des salaires chez Maxim-Vickers de Montréal—1330 ; ouvriers ont de la peine à pourvoir aux besoins de leurs familles—1330 ; nouvelle taxe est au détriment des petites industries et de l'ouvrier—1330 ; opinion de lord Shaughnessey et de M. Henry Miles, ancien président du Board of Trade de Montréal—1330 ; certaines compagnies canadiennes pourront se retrancher derrière de vastes étendues d'eau avant que la taxe proposée n'atteigne leurs profits nets—1330 ; bons citoyens et les hommes raisonnables appuieront loyalement le projet de taxation du ministre des Finances, dans la forme qu'il prendra définitivement et qui sera considérée la meilleure dans les présentes conditions—1331 ; mais en retour, le peuple du pays demandera, avec plus d'énergie que jamais, que les dépenses de la guerre soient faites sans aucun gaspillage ni extravagance—1331 ; l'effet rétroactif jusqu'à 1914 serait un grand coup aux intérêts commerciaux du pays—1331 ; le seul système de taxation capable, dans les circonstances actuelles, de remplacer celui que l'on propose actuellement, est la taxe sur le revenu—1331 ; après la guerre la dette nationale sera d'un milliard de dollars—1332 ; n'ai aucun regret d'avoir appuyé le vote des millions destinés à la contribution du Canada en faveur des alliés—1332 ; Canada doit, dans la mesure de ses ressources, venir en aide à l'empire—1332 ; serait à propos de réfléchir sur les conséquences d'un patriotisme chauffé à blanc—1332 ; qui pourrait nous conduire à l'impérialisme que nous avons dénoncé dans le passé—1332 ; que nous répudions encore—1332 ; premier ministre a offert 500,000 soldats et a aussi déclaré que la conscription ne sera jamais imposée au Canada—1332 ; recrutement jusqu'à date a réalisé 250,000 hommes—1332 ; population mâle du pays de 19 à 40 ans, est de 1,324,563—1332 ; l'offre du premier ministre représente plus du tiers de cette population—1332 ; recrutement se pratique par de fausses représentations—1332 ; la main-d'œuvre—1332 ; ne pas oublier la production nécessaire aux besoins de l'armée et du pays—1332 ; faut de toute nécessité enrôler des garçons de ferme dans la grande armée des cultivateurs—1333 ; il est bon de songer à l'avenir—1333 ; l'administration des fonds de guerre—1333 ; ce qui s'est passé depuis août 1914—1333 ; scandales qui ont sali

VOIES ET MOYENS—*Suite.*

EXPOSE BUDGETAIRE—*Suite.*

M. Ethier—Suite.
l'histoire parlementaire—1333; une leçon —1333; enquête s'impose sur les achats d'obus et autres munitions—1333; opinion exprimée par les journaux à ce sujet—1334; Allemands dans le service civil—1334; des services publics importants du Canada sont entre leurs mains—1334; des Allemands sont employés au détriment des citoyens britanniques—1335; si ces employés avaient conscience de leur situation, il me semble que leur premier geste, lors de la déclaration de la guerre avec l'Allemagne, aurait dû être la remise de leur démission temporaire entre les mains de leur ministre—1335; attaques contre les Canadiens français—1335; remarques du député de Frontenac (M. Edwards)—1335; se plaint que Québec ne fait pas son devoir—1335; langage vil et lâche—1336; nous sommes aussi loyaux qu'à Ontario—1336; en cinq jours la population de Montréal a souscrit $2,378,-854 au Fonds patriotique—1336; conduite des vaillants soldats canadiens français du 22e régiment dans les tranchées—1336; témoignage des autorités de l'armée anglaise—1336.

Sir Thomas White—Dispositions rétroactives partant du 4 août 1914 dans les résolutions imposant des taxes spéciales à des particuliers, sociétés et compagnies—1394; pris exemple sur la loi numéro 2 des finances impériales—1394; taxes cesseront le 3 août 1917—1394; ayant longuement étudié la question, le Gouvernement est d'avis qu'il peut raisonnablement rendre cette loi applicable aux exercices qui se termineront après le 31 décembre 1914 au lieu du 4 août 1914—1394; taxes sur le revenu sont toujours rétroactives—1395; mesure de taxation s'applique au commerce, y compris les sociétés anonymes, pendant les périodes comptables qui se terminent après le 31 décembre 1914—1397; pour régler le cas des sociétés à fonds social dont le capital est majoré, je propose une définition de la somme versée sur les actions de capital —1397; sommes versées sur les actions de capital d'une compagnie sera la somme payée en argent—1397; quant le capital a été mis avant le 1er janvier 1915 pour une considération autre que de l'argent, la juste valeur d'un capital semblable, à cette date, sera considérée être la somme versée sur le capital—1397; quand le capital aura été émis depuis le 1er janvier pour une autre considération que de l'argent, la juste valeur du capital à la date de son émission sera considérée être la somme versée sur un tel capital—1397; en appréciant la valeur du capital émis pour une considération autre que de l'argent, il faudra tenir compte de la valeur de l'actif, réelle et personnelle, meuble et immeuble, et du passif de la compagnie à la date à laquelle une telle valeur sera déterminée—1397; dans aucun cas la valeur du capital ne sera fixée à une somme plus élevée que la valeur au pair dudit capital—1397; quand la somme excédera le pair, on la calculera dans les réserves de la compagnie—1398;

VOIES ET MOYENS—*Suite.*

EXPOSE BUDGETAIRE—*Suite.*

Sir Thomas White—Suite.
compagnies qui ont enflé leurs capitaux n'échapperont pas à l'impôt—1398; cette mesure n'est que temporaire et jamais le Gouvernement n'a songé à lui assigner une place permanente dans nos statuts—1399; il faut de toute nécessité prélever des impôts—1399; si nous voulons conserver intact le crédit du Canada—1399; avons à faire face à une dépense de $425,-000,000 en un an—1399; dans le cas où la guerre prendrait fin cette année—1399; faudra maintenir quand même une forte armée sur pied—1399; s'écoulera une assez longue période avant que nos effectifs militaires ne soient remis sur un pied de paix—1399.

Hon. R. Lemieux—Opinion de M. Joseph Ward, homme d'affaires de Montréal —1400; comment agira-t-on à l'égard des sociétés ayant deux membres ou plus et dont le capital réuni ne dépasse pas $50,000?—1400; tous les membres de la société seront-ils imposés?—1400; tandis qu'une société ne comprenant qu'un seul propriétaire pourrait avoir un capital de $49,000 et être exemptée—1400; injustice commise au détriment de la société dont le capital est souvent réparti entre de jeunes associés ne possédant guère de capitaux—1400; devrait taxer que les profits des membres qui possèdent individuellement $50,000 de capital—1400.

Sir Thomas White—L'association doit être considérée comme un seul tout—1400; c'est aux associés à décider de quelle manière la taxe sera répartie entre eux—1400; texte des changements proposés au projet de loi—1403.

Chambre se forme en comité des voies et moyens—1848.

Texte résolution changement au tarif—1849.

M. Clark (Red-Deer)—Proteste contre l'impôt sur les pommes—1849; ce droit a l'air bien mesquin—1849; droit oppose la Colombie-Britannique aux autres provinces de l'Ouest—1849; Gouvernement conteste à la population de l'Ouest le droit d'écouler son blé là où elle le désire—1850; cherche à prendre son argent pour en faire bénéficier les pommiculteurs de la Colombie-Britannique—1850; ce n'est pas en aggravant les droits que l'on progresse—1852.

Sir Thomas White—Industrie fondamentale pour le Canada—1853; c'est en ce moment l'agriculture—1853; n'existe aucune bonne raison pour ne pas encourager la production des pommes—1853; rapport de M. A. H. Fleck, inspecteur fédéral en chef des fruits—1854; l'arboriculteur de la Colombie-Anglaise n'a cessé de lutter contre une situation qui le force à vendre les pommes à un prix inférieur au coût de production—1854; nouveau tarif améliorera la situation—1855.

M. Knowles—Si le Parlement désire favoriser les pomiculteurs de la Colombie-Anglaise, il devrait le faire aux dépens de la population du pays tout entier—

M. Knowles—Suite.
1855 ; non aux seuls dépens de la Saskatchewan et de l'Alberta—1855 ; pourrait accorder une prime de 50 cents par baril—1855 ; cette mesure prendrait les allures d'une politique nationale—1855 ; on répartirait cette dépense sur le pays tout entier—1855.

M. Sutherland—Nous voulons que le Canada soit un jour une grande nation—1857 ; apprenons dès maintenant à nous faire entre nous des concessions mutuelles—1857 ; pommes canadiennes sont d'une qualité supérieure à celle des pommes américaines—1857 ; pomme américaine a meilleure apparence—1858 ; cette industrie n'est encore qu'à ses débuts en Canada et est susceptible de prendre de grands développements, dans des conditions favorables—1858 ; arrive fréquemment que les Américains écoulent l'excédent de leur approvisionnement au Canada, à des prix ruineux pour les producteurs canadiens, lorsque cela est nécessaire pour maintenir les prix sur le marché américain—1858 ; si nous voulons établir une industrie stable, nous ne devons pas permettre qu'elle soit exposée à une concurrence de cette nature—1858 ; il y a lieu de féliciter le Gouvernement qui a pris ce moyen d'assurer le développement d'une industrie importante—1858.

M. Green—Propriétaires de vergers dans l'Orégon, Washington et Idaho ont planté des pommiers sur une superficie d'environ 550,000 acres—1859 ; vendent au Canada leurs pommes de qualité inférieure—1859 ; producteurs de la Colombie-Britannique sont soumis aux prix fixés par leurs concurrents américains—1860 ; avec le droit proposé nous pourrons prendre nos dispositions pour affaires directement avec les consommateurs, et, pour ces derniers, le prix des pommes ne sera que très peu augmenté—1860.

M. Buchanan—Réciprocité serait avantageuse pour les producteurs de fruits de la Colombie-Britannique—1861 ; si ces industriels étaient forcés de ressentir les effets d'une concurrence réelle des producteurs de fruits des Etats-Unis, ils apporteraient plus de soin à l'emballage de leurs fruits 1861 ; et ils pourraient alors chercher et trouver à l'étranger un débouché pour ces articles—1861.

M. Stevens—Quatre-vingt-cinq pour cent des pommes américaines qui sont expédiées au Canada sont de la marque "C"—1863 ; la qualité n° 1 est vendue aux Etats-Unis—1863 ; les pomiculteurs de la Colombie-Britannique, dont la production est limitée, ne peuvent pas soutenir la concurrence de la pomme américaine à bon marché—1863 ; ils ne peuvent pas obtenir un prix juste et raisonnable pour leurs pommes—1863 ; cette augmentation du droit leur permettra de vendre une plus grande quantité de leur récolte, et de cette manière la céder à des prix plus bas qu'aujourd'hui—1863 ; pas à meilleur marché, parce qu'aujourd'hui ils vendent leurs pommes à perte, mais dans tous les cas ce droit ne fera pas augmenter le prix—1863.

VOIES ET MOYENS—*Suite.*

EXPOSE BUDGETAIRE—*Suite.*

M. Loggie—Prix moyen des pommes est de $3 le baril—1866 ; ce prix devrait permettre aux propriétaires de vergers situés dans des régions convenables au Canada, de soutenir avec succès la concurrence—1866 ; taxe actuelle de 40 cents le baril est suffisante sans la porter à 90 cents—1866 ; douteux que l'on doive imposer un droit protecteur, dans le seul but de venir en aide à une industrie—1867.

M. Douglas—Pommes constituent un article essentiel d'alimentation—1867 ; tout ce qui tend à en accroître le prix atteint toutes les populations de l'Ouest—1867 ; tarif actuel représente une protection de 40 p. 100—1868.

M. Turriff—Cultivateurs de l'Ouest ne demandent pas des droits plus élevés—1869 ; demandent qu'on les supprime—1869 ; sont prêts à soutenir toute concurrence au monde avec les produits qu'ils ont à vendre—1869 ; texte des résolutions adoptées par le conseil canadien de l'Agriculture—1869 ; protestation contre l'augmentation du tarif sur les pommes—1869 ; il est possible d'améliorer la situation de la Colombie-Britanique sans faire intervenir le tarif—1871.

M. Best—Plusieurs députés croient que les provinces de l'Ouest constituent la seule partie importante du Canada—1873 ; séances de la Chambre coûtent $6 par minute—1873 ; question des pommes a fait perdre $1,100 au peuple—1873 ; production des pommes dans la Colombie-Britannique est une nouvelle industrie—1873 ; a besoin de protection—1873 ; vergers d'Ontario qui longent la frontière américaine—1873 ; il pourrit des milliers de barils de pommes sous les arbres, tout simplement faute de marché pour l'écoulement de ce produit—1873 ; si la population de l'Ouest voulait de ces pommes et était disposé à en payer la juste valeur, on les lui enverrait—1873 ; l'Ouest ne devrait pas se plaindre des prix, ce sont les mêmes en vigueur dans l'Est—1873 ; Gouvernement a raison de protéger les producteurs de fruits de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du reste du Canada—1873.

M. McCraney—Mesure ne vise qu'à la protection—1873 ; taxe équivaut à un bonus de 7½ p. 100 à l'industrie pomologique de la Colombie-Britannique—1874 ; préfère un bonus à un droit protecteur—1875.

M. Armstrong (Lambton-Est)—Importance de l'industrie pomologique—1875 ; cent millions de dollars engagés dans cette industrie en Canada—1875 ; Colombie-Britannique achète pour plus de $12,000,000 par année des produits de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba—1875 ; droit supplémentaire permettra de vendre dans l'Ouest les pommes de la Nouvelle-Ecosse—1875.

Hon. F. Oliver—Si le consommateur ne doit pas payer davantage, projet de loi n'a pas sa raison d'être—1879 ; prix des pommes dans l'Alberta est de $6.75 le baril—1870 ; si le producteur touche sa juste part il n'a pas à se plaindre—1879 ; écart de 65 cents par boîte entre le prix

VOIES ET MOYENS—*Suite.*

EXPOSE BUDGETAIRE—*Suite.*

Hon. F. Oliver—Suite.
raisonable à Edmonton et le montant que nous devons payer—1881 ; si ce n'est pas une marge suffisante, le pomiculteur de la Colombie-Britannique devrait embrasser une autre carrière—1881 ; n'a aucun droit de demander au Parlement de taxer toute la population du Canada dans le but de permettre à la coalition des producteurs de fruits et aux compagnies de transport de réaliser plus d'argent—1882.

Sir Thomas White—Droit sur le pétrole—1883 ; résultat négatif des changements—1883 ; droit sur l'huile d'éclairage n'est pas augmenté—1884 ; tendance dans l'avenir sera d'employer plutôt le charbon que l'huile combustible—1884 ; l'usage du charbon a diminué constamment depuis quelques années—1884 ; l'on a pu se procurer l'huile à bon marché—1884 ; nouvelle taxe rapportera un demi-million de dollars—1885 ; modification tarifaire accorde une protection fortuite à l'industrie des charbonnages—1887 ; en a grandement besoin—1887 ; l'invasion du pétrole a sérieusement affecté les industries de l'Ouest—1887 ; si l'importation du pétrole se continue sur la même échelle qu'au cours des cinq dernières années, l'avenir des puissants charbonnages de l'île de Vancouver sera sérieusement menacé—1887 ; rendement des houillères en tonnes et la valeur depuis 1905—1888 ; état des importations correspondantes de pétrole—1888 ; l'huile depuis 1910 a pris la place du charbon—1888.

M. Shepherd—La valeur du charbon remplacé par le pétrole en 1914 représente plus de deux millions de dollars—1888 ; principal consommateur fut probablement le Pacifique-Canadien—1888 ; pourquoi le pétrole est parvenu à remplacer le charbon?—1888 ; différends ouvriers dans l'île de Vancouver n'en sont pas la cause—1888 ; vraie raison pour laquelle l'importation a augmenté réside dans l'usage rapidement généralisé d'outillages employant le pétrole comme combustible selon des plans conçus et déterminés longtemps avant la grève—1889 ; surtout en ce qui concerne les compagnies de chemins de fer et de transport—1889 ; n'est pas à présumer que les grands consommateurs qui ont fait les frais de se procurer des outillages employant l'huile de pétrole comme combustible, se remettent jamais à employer du charbon—1889 ; cependant l'imposition d'un droit d'un demi-cent par gallon sur cette huile aura pour effet d'en empêcher l'usage de la part de ceux qui, sans cela, l'auraient employée—1889 ; ce droit atteindra le double but d'apporter un bon revenu à l'Etat à une époque où il en a besoin—1891 ; et de protéger une industrie qui, si l'invasion du pétrole de chauffage, continue dans les mêmes proportions que dans le passé, est menacée de destruction—1891.

Hon. G. P. Graham—Pays semble difficile à administrer—1891 ; vues différentes exprimées à la même séance sur le tarif par des membres de la droite—1891 ; Ontario a payé plus de $8,000.000 dans le but d'obtenir de l'énergie électrique à bon marché—1891 ; Colombie-Britannique demande l'adoption d'une loi dans un sens contraire—1891 ; difficile pour les législateurs de savoir au juste quoi faire—1891 ; situation est sérieuse concernant le charbon—1891 ; faudra régler la difficulté de quelque autre manière—1891 ; pétrole de chauffage va devenir d'un emploi de plus en plus répandu—1891 ; taxe n'est pas destinée autant à favoriser l'industrie houillère qu'à grossir le revenu—1892.

M. Carvell—But de cette taxe—1892 ; empêcher la consommation de l'huile pour combustible—1892 ; encourager la consommation de la houille—1892 ; important que les houillères de la Colombie-Britannique continuent leurs opérations—1892 ; d'autres parties du pays n'ont pas le même intérêt à voir exploiter ces houillères—1892 ; en augmentant le prix de l'énergie le Gouvernement augmente en proportion le prix de la production—1892 ; dans Ontario il ne se trouve pas de houille—1892 ; proteste contre le principe d'une loi au bénéfice d'une partie du pays—1893.

Sir Thomas White—Situation géographique de la Colombie-Britannique diffère de celle de l'est—1895 ; l'effet du tarif n'empêchera pas l'usage de l'huile combustible—1895 ; aura pour effet d'augmenter proportionnellement l'usage de la houille—1895 ; tout comme les droits sur la houille sont à l'avantage des houillères de la Nouvelle-Ecosse—1895.

Etude des résolutions en comité—1933.

Sir Thomas White—Clause d'interprétation—1933 ; les taxes spéciales—1934 ; emprunt de guerre est exempt de taxe—1935 ; bill n'est pas une taxe sur tous les profits, ni sur le capital—1935 ; nous établissons un trentième de profits nets qui serait jugé raisonnable dans les temps ordinaires—1935 ; et nous disons que, dans le cas de personnes, de maisons commerciales ou les compagnies qui, depuis la déclaration de guerre ou dans une période de comptabilité close depuis la déclaration de guerre, n'auront pas pu faire ce pour cent de profits nets, elles n'auront rien à payer—1936 ; puisqu'il y aurait à conclure de là qu'elles ont souffert quelque peu du fait de la guerre—1936 ; dans l'application de cette loi en Angleterre le principe est le même—1936.

Sir Wilfrid Laurier—Distinction faite entre les compagnies autorisées et celles qui ne le sont pas est arbitraire et bien peu juste—1937 ; inégalité de traitement entre deux compagnies faisant le même commerce et réalisant les mêmes bénéfices—1938.

M. Pardee—Distinction devrait être faite entre les compagnies financières et manufacturières—1938 ; risque que court une compagnie industrielle est bien plus grand—1938.

M. Loggie—En Angleterre il existe une différence de un p. 100 entre deux catégories de compagnies—1941 ; taxe pour la compagnie à fonds social et le particu-

VOIES ET MOYENS—*Suite.*

EXPOSE BUDGETAIRE—*Suite.*

M. Loggie—Suite.
lier—1941; proportion en Canada n'est pas raisonnable—1941; perception de cette taxe sera accompagnée de grandes difficultés—1941; ceux qui auront dans l'idée que le Gouvernement n'a pas traité leurs compagnies avec équité comparativement à d'autres firmes se feront certainement tirer l'oreille avant de se décider à acquitter ce nouvel impôt—1941.

M. Lalor—L'écart de 3 p. 100 est légitime—1943; les avantages d'une compagnie à responsabilité limitée sont certainement considérables—1943; celui qui fait partie d'une de ces compagnies n'est responsable que jusqu'à concurrence de la somme engagée et le reste de son actif est entièrement à l'abri—1943; les directeurs et les actionnaires ne sont pas endosseurs individuellement—1943; les actionnaires ne sont jamais appelés à donner leur endossement—1943; dans le cas d'une société ou d'un particulier, l'emprunteur est responsable de toute la somme empruntée et son capital, de même que tous ses autres biens, est engagé—1943.

M. Hughes (King, I.P.-E.)—Atteindre le plus grand nombre de ceux qui devraient être taxés—1943; entremetteurs ont réalisé des bénéfices—1943; c'est bien cette catégorie de personnes que l'impôt devrait atteindre—1943; injuste de les exempter de l'impôt si leurs bénéfices dépassent 10 p. 100—1943.

Sir Thomas White—Un article couvre le cas des particuliers qui ont agi comme entremetteurs et fait de gros profits—1943; la loi, il va sans dire, n'atteindra pas les entremetteurs dans les petites affaires—1943.

Hon. G. P. Graham—Après la guerre, cet essor artificiel dans les affaires disparaîtra, et les petites compagnies devront voir à leurs affaires ordinaires—1946; beaucoup de ces compagnies moins considérables auront besoin d'une partie appréciable de leurs profits pour continuer leurs opérations durant la période de réajustement—1946; à moins qu'on n'alloue à ces compagnies moins importantes une réserve assez forte, plusieurs d'entre elles seront en déconfiture après la guerre et elles imputeront le fait à cette taxe—1946.

M. McCrea—Système a pour résultat de fermer la porte à des capitaux qui sans cela entreraient au pays—1949; aussitôt qu'ils verront que nous imposons une taxe de 25 p. 100 sur le rendement de leurs capitaux, les capitalistes s'adresseront ailleurs—1950; l'impôt devrait être réparti de façon à tomber également sur tous les citoyens—1950.

M. Nickle—Trois systèmes possibles—1951; taxer les dépenses—1951; taxer la propriété—1951; taxer le revenu—1951; l'an dernier il a été proposé d'augmenter le tarif sur toute la ligne—1951; libéraux se sont insurgés contre cette augmentation—1951; gouvernement d'Ontario a taxé la propriété—1951; violente critique à laquelle le Gouvernement fut en butte—1951; cette année c'est un impôt sur le

VOIES ET MOYENS—*Suite.*

EXPOSE BUDGETAIRE—*Suite.*

M. Nickle—Suite.
revenu—1952; un impôt qu'auront à payer ceux qui peuvent payer, ceux qui font de l'argent directement ou indirectement avec la guerre—1952; l'homme qui peut payer est celui qui doit payer—1952; que c'est le riche qui doit payer pour maintenir la guerre, et c'est là le sentiment général au pays—1952.

M. Macdonald (Pictou)—Dans le cours de l'automne dernier, par tout le Canada en général, un grand nombre d'entreprises ont été lancées et elles sont à la veille d'être commanditées par des capitalistes étrangers—1954; mais cette fois, je le crains fort, cette taxe va mettre un sérieux obstacle sur le chemin de toutes ces compagnies en voie d'organisation—1954; la politique que le Gouvernement a annoncée il y a environ un mois, a eu pour résultat immédiat de décourager absolument toute tentative de lancer des entreprises industrieles de cette nature-là—1954.

Sir Thomas White—Cet impôt n'est que temporaire—1956; est fort improbable qu'une entreprise puisse être lancée d'ici à quelques mois et réalise, avant l'abolition de cet impôt, des profits nets assez considérables pour que l'impôt que nous proposons de prélever puisse compromettre le succès de l'entreprise en question—1956; la guerre ne peut pas se prolonger indéfiniment—1956; si elle devait durer encore deux ou trois ans, la civilisation disparaîtrait de la terre et les ressources économiques de l'univers seraient complètement épuisées—1956; la paix sera imposée par le côté qui armera sa supériorité en ressources, en hommes, en munitions et en argent—1956; Gouvernement est certain de la victoire et n'épargnera rien pour l'assurer—1956.

M. Turriff—Gouvernement devrait pratiquer l'économie—1964; faire en sorte que les taxes soient réparties entre les citoyens qui ont de l'argent—1964; plusieurs millionnaires à Ottawa et ailleurs qui ont des revenus de plus de $100,000 par année ne paient pas de taxe spéciale de guerre—1964; c'est le commerçant qui lutte pour vivre que l'on taxe—1964.

M. Green—Budget frappe assez lourdement la classe que nous voulons atteindre—1964; ceux qui sont en état d'acquitter ces impôts—1964; entreprises minières ont droit à plus de considération que les sociétés commerciales ordinaires—1965; Gouvernement a préparé son budget en conséquence et la mesure proposée est acceptable à tous les mineurs du Canada—1965; pas une seule de ces compagnies ne veut se soustraire complètement à la taxe imposée pour les fins de la guerre—1965; grand conflit est avantageux à l'industrie minière au Canada—1965; a fait augmenter le prix des produits miniers—1965; a fait voir la nécessité d'affiner notre minerai dans les limites de notre propre pays—1965.

M. Thompson (Yukon)—L'industrie minière vient en seconde place dans les grandes industries du Canada—1970; fournit plus de trafic à nos chemins de

VOIES ET MOYENS—*Fin.*

EXPOSE BUDGETAIRE—*Fin.*

M. Thompson (Yukon)—*Fin.*
fer que toute autre industrie—1970; obligés de nous adresser à l'étranger pour avoir les capitaux nécessaires à l'exploitation de nos mines—1970; quel pays n'a pas sa taxe de guerre?—1970; ces taxes ne m'effraient nullement—1970; mineurs sont des gens aussi loyaux que nous tous—1970; sont prêts et heureux de payer ces taxes de guerre—1970; ce n'est pas le capitaliste qui est atteint, mais les compagnies seulement qui font de gros bénéfices par la hausse des prix des matériaux—1971; ceux dont les bénéfices sont minimes n'auront pas à y contribuer—1971; l'industrie minière acceptera ce bill—1971.

Hon. F. Oliver—Faut envisager la situation créée et pourvoir au service de l'intérêt sur la dette de guerre—1973; pour une période d'au moins trente ans—1973; serait déplorable que l'on adoptât un projet d'impôts offrant nombre d'inconvénients et de difficultés à vaincre, alors qu'il nous faut pourvoir aux besoins d'une situation permanente—1973; c'est par une mesure de nature permanente qu'il faut pourvoir aux besoins de pareille situation et non pas par des mesures provisoires—1973; est-ce que le Gouvernement comprend que c'est une taxe sur l'entreprise plutôt que sur la richesse et qu'alors on ne peut pas la maintenir avec succès pendant la durée de l'emprunt de guerre—1973; en même temps il dresse un obstacle à l'expansion des entreprises industrielles et commerciales du pays—1973.

M. Stevens—Question de l'intérêt sur le revenu—1976; taxe de cette espèce existe dans toutes les provinces du Canada—1976; ce régime d'impôt s'adapte tout particulièrement aux provinces—1976; Gouvernement fédéral serait mal avisé s'il essayait d'envahir ce domaine—1976; défie les libéraux de faire de cette question l'un des articles de leur programme politique—1976.

Reprise de l'étude des résolutions en comité—1984 et 2068.

M. Loggie—Suis persuadé que le ministre perfectionnerait grandement son projet de loi, s'il réduisait le minimum du capital—2080; il s'est déjà assuré le pouvoir d'obliger toutes les maisons d'affaires d'avoir une période de comptabilité—2080; cela sera une bonne chose pour les compagnies d'affaires et aussi pour leurs créanciers, bref pour tout le pays—2080; je demanderais qu'on abaissât le minimum du capital à $20,000—2080; opposé aussi à l'écart entre les bénéfices autorisés de 7 et 10 p. 100—2080.

Sir Wilfrid Laurier—Propose un amendement d'accord avec le principe adopté dans la loi des Etats-Unis—2080; les profits d'une compagnie non canadienne seront les profits nets provenant de ses affaires canadiennes, y compris ses opérations à l'intérieur et à l'extérieur du pays—2081; paragraphe 2 de l'article 5 ainsi modifié est adopté—2081.

Résolutions adoptées—2104.

VOTES.

ABOLITION DE LA PEINE DE MORT.

M. Bickerdike—Propose que le bill n° 2 soit maintenant lu pour la 2e fois et renvoyé à un comité spécial, avec instructions de faire rapport dans le plus court délai possible—2063.

Rejeté: Pour, 4; contre, 21—2064.

AMENDEMENT AU BILL MODIFIANT LA LOI DES PETITES CREANCES RELATIVES AUX CHEMINS DE FER DE L'ETAT.

M. Hughes (King, I.P.-E.)—Propose que le bill ne soit pas lu maintenant pour la 3e fois, mais qu'il soit renvoyé à un nouvel examen du comité général pour la discussion de l'amendement suivant: "Les dites lois seront supposées avoir eu leur effet dans le cas de réclamations relevant de l'exploitation de tous les chemins de fer et de tous leurs embranchements et prolongements aux et depuis les dates respectives auxquelles les dites lois ont été adoptées, et elles s'appliqueront et s'étendront de la même manière et d'une façon aussi complète qu'elles s'appliquent et s'étendent aux réclamations relevant de l'exploitation de l'Intercolonial"—3458.
Amendement rejeté: Pour, 24; contre, 50—3467.

BILL TENDANT A FACILITER L'EXECUTION DES LOIS PROHIBANT LE TRAFIC DES BOISSONS ENIVRANTES.

M. Guthrie—Propose l'amendement suivant: Substituer le texte suivant à celui de l'article 2: "Nulle patente et nul renouvellement de patente ne seront désormais accordés sous l'empire de la loi du Revenu de l'intérieur pour permettre à qui que ce soit d'exploiter l'industrie de distillateur, de brasseur ou de malteur en toute province où est en vigueur une loi provinciale interdissant la vente des spiritueux"—3095.

Rejeté: Pour, 28; contre, 43—3096.

DECISION DE M. L'ORATEUR SUR RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS DANS L'ONTARIO.

M. l'Orateur—Décide qu'on a eu tort de soulever la question de règlement relativement à la résolution de M. Lapointe (Kamouraska) sur l'enseignement du français dans l'Ontario—3848.

M. Northrup en appelle à la Chambre de la décision de M. l'Orateur—3849.

Décision maintenue: Pour, 134; contre, 9—3849.

DEMANDE D'ENQUETE DANS LES OPERATIONS DE LA COMMISSION DES OBUS.

Sir Wilfrid Laurier—Propose la motion suivante: "Qu'il soit nommé un comité de membres de la Chambre aux fins de faire une enquête sur tous les achats d'obus ou autres munitions ou articles quelconques par la commission des munitions formée par le ministre de la Milice, tel qu'énoncé en cette Chambre le 15 avril 1915 par le premier ministre, et aussi sur tout marché passé ou toute commande

VOTES—*Suite.*

DEMANDE D'ENQUETE DANS LES OPERATIONS DE LA COMMISSION DES OBUS—*Suite.*

Sir Wilfrid Laurier—Suite.
donnée par la dite commission pour la fourniture d'obus ou autres munitions ou articles quelconques; avec pouvoir au dit comité d'interroger des témoins sous serment et d'ordonner la production de tous documents, livres, lettres ou papiers, et aussi de faire rapport de temps à autre à la Chambre en la manière qu'il jugera convenable"—1570.

Motion rejetée: Pour, 44; contre, 82—2651.

ELARGISSEMENT DES ATTRIBUTIONS DE LA COMMISSION D'ENQUETE SUR LES COMMANDES D'OBUS.

M. Carvell—Demande l'ajournement pour discuter une question précise d'importance publique urgente, à savoir, l'opportunité, dans l'intérêt public, d'augmenter les attributions de la commission royale d'enquête à propos des commandes relatives aux fusées, etc., dénommée la commission Meredith-Duff, en autorisant l'extension du champ de l'enquête confiée à la dite commission—3628.

Après un débat la motion de M. Carvell est rejetée: Pour, 19; contre, 46—3664.

EXONERATION DU BLE.

M. Turriff—Propose résolution suivante: "La Chambre est d'avis que pour assurer aux cultivateurus et à la populaton du Canada les avantages du marché américain au sujet du blé, de ses dérivés et des pommes de terre, il faudrait s'occuper sans retard d'inscrire ces articles au tarif douanier canadien, au tableau des articles admis en franchise"—824.

Rejetée: Pour, 44; contre, 77—1124.

PROCEDURE DANS LES CAUSES DE DIVORCE.

M. Northrup—Propose la résolution suivante: "La Chambre est d'avis que la procédure suivie dans les causes de divorce soumises au Parlement est défectueuse et que les dépenses excessives qu'elle entraîne empêche la majeure partie de la population du Canada d'y avoir recours, et invite le Gouvernement à s'occuper de cette question sans délai, afin d'y apporter les réformes nécessaires pendant la présente session"—792.

Rejetée: Pour, 24; contre, 39—824.

PROHIBITION DES LIQUEURS ENIVRANTES.

M. Stevens—Propose la résolution suivante: "La Chambre est d'avis que, en ce moment où l'empire se trouve en guerre, la conservation de la richesse et des ressources du Dominion et le développement des forces productrices de notre nation seraient considérablement favorisés par la prohibition de la manufacture, de l'importation et de la vente des boissons enivrantes comme breuvage, et qu'une loi propre à atteindre ce but devrait être adoptée sans délai"—1513.

M. Bennett (Calgary)—Propose l'amendement suivant: Que tous les mots après

VOTES—*Suite.*

PROHIBITION DES LIQUEURS ENIVRANTES—*Suite.*

M. Bennett (Calgary)—*Suite.*
"Que", dans la dite motion, soient supprimés et remplacés par les suivants: "La Chambre constatant les progrès accomplis depuis vingt ans dans les différentes provinces du Canada par l'adoption de certaines lois favorisant la tempérance et prohibant ou restreignant le commerce des boissons alcooliques; que la restriction et la réglementation du commerce des boissons alcooliques ne peuvent se faire efficacement qu'avec l'entier appui de l'opinion publique en faveur des lois adoptées à cette fin; que l'opinion publique n'étant pas la même dans les diverses provinces; il est préférable que ces lois, dont la mise en vigueur dépend de telle opinion publique, soient en premier lieu déterminées par les législatures provinciales; que la question devrait être étudiée d'abord par les diverses législatures provinciales dans le plein exercice de leur juridiction respective que ce Parlement devrait, durant la présente session, adopter une loi prohibant le transport ou l'importation dans toute province des boissons alcooliques destinées à des usages ou des fins qui sont ou pourraient être défendus par la loi de telle province"—2330.

Accepté: Pour, 66; contre, 46—2345.

Le projet de résolution de M. Stevens, modifié par la proposition d'amendement de M. R. B. Bennett, est mis aux voix et adopté: Pour, 104; contre, 15—2476.

RESOLUTION CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS DANS L'ONTARIO.

M. Lapointe (Kamouraska)—Présente la résolution suivante: "Considérant que depuis longtemps la Grande-Bretagne a eu constamment pour politique, lorsqu'un pays passait, par traité ou autrement, sous la souveraineté de la Couronne, de respecter la religion, les usages et la langue de ses habitants ainsi devenus sujets britanniques; que les sujets de Sa Majesté d'origine française dans la province d'Ontario se plaignent de ce que, par suite d'une loi récente, ils ont été, dans une large mesure, privés du privilège d'enseigner le français à leurs enfants, privilège dont eux-mêmes et leurs pères ont toujours joui depuis que le Canada est passé sous la souveraineté de la couronne britannique; la Chambre, surtout à cette époque de sacrifices et d'anxiété universelle, alors que toutes les énergies devraient concourir au succès de nos armes, tout en reconnaissant pleinement le principe des droits des provinces et la nécessité qu'il y a pour chaque enfant de recevoir une instruction anglaise complète, invite respectueusement l'assemblée législative à faire en sorte qu'il ne soit point porté atteinte au privilège que les enfants d'origine française ont de recevoir leur éducation dans leur langue maternelle"—3848.

Résolution rejetée: Pour, 60; contre, 107—4000.

VOTES—*Suite.*

VENTE DE CARTOUCHES D'ARMES PORTATIVES.

M. McKenzie — Propose motion suivante: "Qu'il appert, d'après les documents officiels déposés sur le bureau de cette Chambre, que le ministre de la Milice, depuis le commencement de la guerre, a vendu illégalement et sans pouvoir ni autorisation, une quantité de cartouches à fusil dépassant 3,000,000, à J. Wesley Allison, qui prétendait être l'agent de Vickers, Maxim, Limited, au prix de $20 par mille cartouches, que la quantité de cartouches qu'on avait d'abord l'intention de vendre était de 5,000,000 et qu'il en a été livré plus de 3,000,000; qu'il soit et il est maintenant arrêté que l'épuisement de l'approvisionnement de cartouches conservé par l'Etat exclusivement pour les besoins de la guerre, et la vente de ces cartouches à quelque autre que le gouvernement impérial, a été un grave danger pour le pays

VOTES—*Fin.*

VENTE DES CARTOUCHES D'ARMES PORTATIVES—*Suite.*

M. McKenzie—Suite.

et une infraction aggravée davantage par le fait qu'il y a fortement lieu de croire que ces cartouches ont été ensuite vendues aux autorités britanniques à un prix plus élevé; que la commission adressée le 3 avril à sir William Meredith et à monsieur le juge Duff pour qu'ils fassent enquête sur certaines adjudications de la commission des obus, soit aussi autorisée à enquêter sur la vente des cartouches au dit J. Wesley Allison, ainsi que sur l'aliénation de ces munitions par ce dernier et que, pour les besoins de la dite enquête, les pouvoirs et l'autorité attribuées à la dite commission puissent être continués et étendus, dans la mesure nécessaire"—4068.

Motion rejetée: Pour, 17; contre, 40—4111.

PARTIE II—INDEX PAR DÉPUTÉ

DES TRAVAUX DE LA SIXIÈME SESSION DU DOUZIÈME PARLEMENT.

N.B.—Les pages dont le chiffre est indiqué pour chaque sujet sont celles de l'index précédent ou Index par Sujet, auquel il faut se reporter pour trouver l'analyse des remarques faites en chaque circonstance et l'indication des pages des Débats où ces remarques sont données au long.

ALGUIRE, DUNCAN ORESTES (*Stormont*).

Préférence à accorder aux soldats de retour de la guerre, dans les emplois civils—194.

AMES, sir HERBERT BROWN (*Saint-Antoine, Montréal.*)

Remarques sur le budget—306; le fonds Patriotique—306.

ARMSTRONG, JOSEPH E. (*Lambton-Est*).

Chemin de fer Niagara-Sainte-Catherine-Toronto—54, 56; divorce Thompson—60; attributions commission chemins de fer—64; culture du lin en Canada—159, 160; remarques sur le budget—297, 298; l'industrie pomologique—309.

BARNARD, GEORGE HENRY (*Victoria*).

Observations sur l'encouragement de l'industrie des constructions navales—89; commission de la pêche des phoques—133.

BELLEMARE, ADELARD (*Maskinongé*).

Achat de traverses pour l'Intercolonial—127; dragage à la Rivière-du-Loup—136; quai Rivière-du-Loup—149; enseignement du français dans l'Ontario—187; remarques sur le budget—298.

BENNETT, RICHARD BEDFORD (*Calgary*).

Dettes pour grains de semence—32; bill chemin de fer Canadien-Pacifique—56; pléthore de grain dans l'Ouest—90; enquête dans les achats d'obus—103; prohibition des liqueurs enivrantes—166; amendement à la motion Stevens—166; enseignement du français dans l'Ontario—186, 187; l'enseignement technique—190; traitement juges Saskatchewan—210; prêt au Nord-Canadien—254, 255; traitements des fonctionnaires de l'Ouest—283; vote, amendement, résolution prohibition des liqueurs enivrantes—313.

BENNETT, WILLIAM H. (*Simcoe-Est*).

Chemin de fer Niagara-Sainte-Catherine-Toronto—54; vote des femmes dans les élections fédérales—197; achats de la Grande-Bretagne au Canada—237; transports maritimes et réglementation de tarifs—288.

BEST, JOHN (*Dufferin*).

Emploi de M. S. Genest—137; enrôlement des employés des postes en Canada—139; circulation des trains dans Dufferin et Grey-Nord—25; remarques sur le budget—309.

BICKERDIKE, ROBERT (*Saint-Laurent, Montréal*).

Bill abolition de la peine de mort—62; statistiques relatives à la peine de mort—126; naturalisation des étrangers—145; vote, bill concernant abolition peine de mort—312.

BLAIN, RICHARD (*Peel*).

Compagnie du téléphone Canada Western—58; bills Armée du Salut de l'Est et de l'Ouest du Canada—59; bill, loi des assurances—63; attributions commission des chemins de fer—64.

BLONDIN, hon. PIERRE EDOUARD (*Champlain*).

Commission géologique—226; bureau d'épreuves à Vancouver—232; sables bitumineux de l'Alberta—233; mines et commission géologique—245; exploitation de la tourbe—246.

BOIVIN, GEORGE HENRY (*Shefford*).

Primes aux volontaires de la campagne des féniens—91; ferme expérimentale de Farnham—139; juge expert de beurre et fromage dans la province de Québec—143; juges de la province de Québec—143; juges du district de Montréal—143; loi de la Colombie-Britannique concernant les compagnies à fonds social—144; prohibition des liqueurs enivrantes—167; enseignement du français dans l'Ontario—186; achat de spécimens pour le musée—226; cas de A. E. Lagrange—253.

BORDEN, sir ROBERT LAIRD (*Halifax*).

Remarques sur l'adresse—9; ajournements pour mercredi des Cendres et Pâques—31; élargissement des attributions de la commission d'enquête sur les commandes d'obus—33; un cinquième du budget 1916-1917—45; crédit de $250,000,000 pour la guerre—47; acquisition de lignes de chemin de fer entre la ville de Québec, Nairn-Falls, Lyster et Saint-Jean-des-Chaillons—53; bill corporation de Brantford—58; bill société de la Croix Rouge—60; attributions commission des chemins de fer—64; pensions militaires—66; comité pour préparer résolution condoléances mort sir Charles Tupper—67; billets de retour pour les soldats sur l'Intercolonial—67; commissions Meridith-Duff et Davidson—67; le colonel Day—67; constitution d'une commission d'enquête dans la fourniture des obus—67, 68; reconstruction du palais législatif—68, 91; recrutement au Canada—68; recrutement à Montréal—68; déclaration du ministre de la Milice sur les commandes du matériel de guerre—70; décorations militaires—70; dégâts à la bibliothèque du Parlement—70; décret nommant une commission d'enquête sur les opérations de la commission des obus—70; extension de la durée du Parlement—70, 72; incendie du palais législatif d'Ottawa—71; indépendance du Parlement et emprunt de l'Etat—71; l'opposition et la politique navale du gouvernement Borden

BORDEN, sir ROBERT LAIRD (*Halifax*)—Suite.

—71; lumière sur l'édifice du Parlement—71; la masse—72; mort du soldat D. Curry—72; mort de B. B. Law, député de Yarmouth—72; passeports en temps de guerre—72; promotions dans la gendarmerie à cheval—72; service dentaire de l'armée canadienne—72; soldats employés aux semailles et au labourage—73; successions des soldats décédés—73; cas du docteur Béland—79; censure des lettres—79; chemin de fer Québec-Saguenay—80; forces hydrauliques d'Ontario—80; salaires courants dans les marchés de fournitures militaires—80; commission impériale des munitions—81; économie de la lumière du jour—83; enrôlement du soldat Wallace—84; enrôlement des mineurs—84; exploitation du Transcontinental—84; exportation du nickel—84; hauteur des édifices à Ottawa et la commission d'embellissement—84; immigration des veuves et enfants—84; interdiction de l'exportation du papier—86; munitions de guerre canadiennes et américaines—87; nomination d'un avocat pour la commission Davidson—88; observations sur l'encouragement de l'industrie des constructions navales—88; prolongation de la durée de la législature—91; réquisitionnement des navires de cabotage—92; soldat Adolphe Grenier—93; tarifs spéciaux sur les chemins de fer pour soldats—94; troubles à Winnipeg—94; création d'une brigade navale canadienne—97; enquête dans les achats d'obus—101; pensions militaires—109; vente de cartouches d'armes portatives—111; changements dans le personnel des sténographes de la Chambre des communes—113; commémoration de l'anniversaire de la bataille de Saint-Julien—113; comptable de la bibliothèque du Parlement—114; nomination d'un sous-greffier—114; nomination du président du comité général de la Chambre—114; prolongation de la durée de la législature—114; nomination de M. Boyce—114; prêts au Nord-Canadien et au Grand-Tronc-Pacifique—116; rapport sur le projet du canal de la baie Georgienne—116; séances du matin—116; séances à deux heures de l'après-midi—117; prix du poisson dans les marchés intérieurs—162; enseignement du français dans l'Ontario—170, 173, 174; préférence à accorder aux soldats de retour de la guerre pour les emplois publics—194; vote des femmes dans les élections fédérales—198; résolutions fédérales—198; résolution, emprunt de guerre de $250,000,000—200, 201, 202, 203, 205; loi de finances—207; résolution, mort sir Charles Tupper—207; résolution, prolongation de la durée du Parlement—208, 209; séances du mercredi—210; agence à Paris—211; bureau du haut-commissaire du Canada à Londres—211; suppression traite des blanches—213; arsenal fédéral—213, 214; les crédits soumis au Parlement—214; commission de conservation—224; commission d'économie et de développement—225; loi service civil—226; traitement du haut-commissaire à Londres—236; services du haut-commissaire intérimaire à Londres—227; organisation industrielle des Etats-Unis—237; critiques du fusil Ross—239, 240; pension à J. B. Allan—260; pensions guerre européenne—260; indemnité fonctionnaires tués ou blessés dans accomplissement fonctions—262; procédures devant commission internationale eaux limitrophes—271; gendarmerie à cheval du Nord-Ouest—273; personnes de nationalité ennemie en Canada—273; service des cadets—274; équipement des soldats—274; vote des soldats—275; fusil Ross—275; punitions dans la milice—275; enrôlement fonctionnaires publics—285; union interparlementaire de la paix—289.

BORDEN, sir ROBERT LAIRD (*Halifax*)—Suite.

BOULAY, HERMENEGILDE (*Rimouski*).

Question scolaire d'Ontario—77; cas de Nazaire Morin et Napoléon Hébert—118; démission de J. B. Deschênes et Thomas Bernier—119; employés de la police fédérale—120; examens du service civil—121; incendie des granges de Georges Lavoie—122; origine des soldats du régiment Patricia—123; publicité payée de 1896 à 1911—124; questions aux examens du service civil—124; réclamation Belzile—124; réclamation de J. A. Théberge—124; Allemands et Autrichiens dans le service civil—129; censeurs et déchiffreurs—132; commission militaire des hôpitaux—133; emploi du docteur Haanel—137; employés des postes des villes en 1896 et 1911—138; enrôlement dans Matane et Rimouski—138; enrôlement des Juifs—138; successeur du commandant Wakeham—140; inspecteurs des pommes de terre—142; mines du nord d'Ontario—144; résolution, Canadiens français dans le service public—168; exonération du blé—193; préférence à accorder aux soldats de retour de la guerre pour les emplois civils—194; l'administration de l'Intercolonial—220; trains rapides sur l'Intercolonial—225; examens du service civil—226; expédition du poisson—234; administration ministère de la Milice—251; administration des pénitenciers—259; accidents maritimes—260; travaux port de Rimouski—272; navigation entre Rimouski et Matane—279; l'agriculture dans Québec—281; ferme d'expérimentation dans Matane—281; stations de sauvetage—282; l'Ouest et l'Est—284; parcs fédéraux—284; remarques sur le budget—299.

BOURASSA, JOSEPH BOUTIN (*Lévis*).

Nomination M. Alfred Gravel—123; coût des travaux sur le terrain de la quarantaine à Lévis—134; emploi de Aurèle Gelly—137; location de terrains militaires à Lévis—143; manège militaire de Lévis—144, 151; quarantaine à Lévis—149.

BOYCE, ARTHUR CYRIL (*Algoma-Ouest*).

Divorce Woltz—60; bill Algoma Central and Hudson Bay Railway—60.

BOYER, GUSTAVE (*Vaudreuil*).

Bureau de poste de Rigaud—118; destitution de maîtres de poste dans Vaudreuil—120; édifice militaire de Rigaud—120; employés sur le canal Soulanges—120; pont à l'île Perrot—123; quais dans le comté de Vaudreuil—124; travaux dans le comté de Vaudreuil depuis 1904—127; achat de pierre de E. Dempsey—127; exportation de nickel—139; jetée du canal Soulanges—143; pierre pour la jetée à la tête du canal Soulanges—147; soumissions Major et Doré—147; poste rurale entre Rigaud et Pointe-Fortune—147; poste rurale à Rigaud—148; sommes payées à E. Montpetit et A. Macdonald—153; falsification des denrées alimentaires—

BOYER, GUSTAVE (*Vaudreuil*)—Suite.
234 ; renseignements sur l'industrie du sucre et du sirop d'érable—234, 235.

BOYS, WILLIAM ALVES (*Simcoe-Sud*).
Divorces Woods, Rhodes—62 ; enquête dans les achats d'obus—106.

BRADBURY, GEORGE HENRY (*Selkirk*).
Réserve indienne de Saint-Pierre—41 ; bill compagnie du chemin de fer Nord-Canadien —53 ; favoritisme et le 108e bataillon de Selkirk—76 ; administration de la milice—250 ; fonctionnaires publics—304.

BRISTOL, EDMUND (*Toronto-Centre*).
Chemin de fer Niagara-Sainte-Catherine-Toronto—55, 56.

BRODER, hon. ANDREW (*Dundas*).
Enquête sur les achats d'obus—108.

BUCHANAN, WILLIAM ASHBURY (*Medicine-Hat*)
Compagnie du chemin de fer Toronto, Niagara et Western—57 ; divorce Napper—59 ; divorce Farera—60 ; emploi des étrangers internes comme ouvriers de ferme—83 ; liste des pertes dans la milice—87 ; tarif d'élévateur à Calgary—94 ; aide aux colons de l'Alberta—117 ; destitution du docteur W. T. Patton—119 ; poste rurale dans Medicine-Hat—123 ; souscriptions pour l'achat de mitrailleuses—126 ; achat de grain de semence de T. W. Dyer—127 ; achats de provisions de guerre dans l'Alberta—127 ; affineries de cuivre et fonderies de zinc à la Colombie-Britannique—128 ; agent d'immigration à Lethbridge—128 ; bétail donné en garantie sur avances d'argent—130 ; commission des terres des Indiens—133 ; élévateurs-entrepôts régionnaux—137 ; exportation de laine aux Etats-Unis—139 ; immigrants autrichiens et allemands—141 ; ouvriers de ferme des Etats-Unis—146 ; paiement de préemptions—146 ; prohibition des spiritueux dans les provinces de l'Ouest —148 ; régiment infanterie à Medicine-Hat —150 ; secours aux cultivateurs de l'Ouest —151 ; travaux bureau poste Medicine-Hat —155 ; culture du lin en Canada—160 ; prohibition des liqueurs enivrantes—167 ; loi des banques et prêts agricoles—199 ; grains de semence—236 ; mise en vigueur de la loi des grains—248 ; stations agronomiques—282 ; remarques sur le budget—294, 295 ; reciprocité—309.

BUREAU, hon. JACQUES (*Trois-Rivières et Saint-Maurice*).
Entreprise hydro-électrique—76 ; article du *Star* de Toronto sur le "sentiment d'hostilité contre Toronto"—76 ; vacances dans la magistrature de la province de Québec—94 ; Transcontinental et association protectrice contre le feu, de Saint-Maurice—126 ; achat de combustible de Z. Marchand—128 ; prohibition des liqueurs enivrantes—166 ; l'exploitation du Transcontinental—220.

BURNHAM, JOHN H. (*Peterborough-ouest*).
Remarques sur l'adresse—24 ; exécution des lois provinciales sur la prohibition des liqueurs enivrantes—40 ; taxe sur les profits du commerce—43 ; chemin de fer Niagara-Sainte-Catherine-Toronto—55 ; libéraux et les élections générales—77 ; prétendue suppression du recrutement—91 ; soldats illettrés—93 ; force hydraulique sur la Trent—122 ; propriété hôtel Carslake—148 ; bureaux de placement nationaux—158 ; l'enseignement technique—189 ; préférence à accorder aux soldats de retour de la guerre, pour les emplois civils—194 ; chemin de fer Saint-Jean, N.-B., à Québec—200 ; emprunt de guerre de $250,000,000—202 ; subventions aux chemins de fer—217 ; forces hydrauliques du Canada—219 ; construction de navires au Canada—226 ; enseignement technique et industriel—231 ; édifice public Peterborough—261 ; administration des postes—264 ; l'enrôlement militaire—275 ; cultivateurs d'Ontario et l'Ouest—282 ; dépenses aux travaux publics—289.

BURNHAM, JOHN H. (*Peterborough-Ouest*)—Suite.
pression du recrutement—91 ; soldats illettrés—93 ; force hydraulique sur la Trent—122 ; propriété hôtel Carslake—148 ; bureaux de placement nationaux—158 ; l'enseignement technique—189 ; préférence à accorder aux soldats de retour de la guerre, pour les emplois civils—194 ; chemin de fer Saint-Jean, N.-B., à Québec—200 ; emprunt de guerre de $250,000,000—202 ; subventions aux chemins de fer—217 ; forces hydrauliques du Canada—219 ; construction de navires au Canada—226 ; enseignement technique et industriel—231 ; édifice public Peterborough—261 ; administration des postes—264 ; l'enrôlement militaire—275 ; cultivateurs d'Ontario et l'Ouest—282 ; dépenses aux travaux publics—289.

BURRELL, hon. MARTIN (*Yale-Caribou*).
Remarques sur l'adresse—21 ; comité des impressions et les publications de l'agriculture —65.

CARRICK, JOHN JAMES (*Thunder-Bay et Rainy-River*).
Bill chemin de fer Manitoba-Ontario—65.

CARROLL, WILLIAM F. (*Cap-Breton-sud*).
Remarques sur l'adresse—23 ; observations sur l'encouragement de l'industrie des constructions navales—89 ; création d'une brigade navale canadienne—98 ; service postal à Glace-Bay—152 ; procédure dans les causes de divorce—195 ; construction des navires au Canada—230.

CARVELL, FRANK BROADSTREET (*Carleton, N.-B.*).
Remarques sur l'adresse—18 ; élargissement des attributions de la commission d'enquête sur les commandes d'obus — 32 ; brevet James W. Owen—57 ; commandes données directement par le comité des obus—75 ; questions apocryphes—77 ; censure des lettres—79 ; chemin de fer Saint-Jean, N.-B., à Québec — 80 ; commandes de guerre — 80 ; contrats pour obus et article du *Free Press* d'Ottawa—81 ; enrôlement des mineurs—84 ; livraison d'obus—87 ; situation de J. K. Scammell—93 ; chemin de fer de la vallée du fleuve Saint-Jean—98 ; enquête dans les achats d'obus—102 ; vente de cartouches d'armes portatives—112 ; commission des achats de chevaux—118 ; fourniture d'uniformes au collège militaire Royal—122 ; achats de foin — 127 ; achat automobile Pierce-Arrow—128 ; achat de pupitres—128 ; achat blé pour Nouvelle-Ecosse—128 ; le 102e bataillon—130 ; réquisitionnement du blé par le Gouvernement canadien—130 ; dragage à Victoria, C.-A.—136 ; expert en lin—139 ; fournitures de baïonnettes—140 ; renseignements sur le Valley Railway—150 ; saisie automobile H. Stewart—151 ; solde des soldats canadiens—152 ; vente de munitions pour armes portatives—155 ; renseignements commandes commission des achats de guerre—169 ; chemin de fer Saint-Jean à Québec—216 ; nomination Sheridan—241 ; inspection des bestiaux—243 ; expédition pommes de terre aux Etats-Unis—243 ; administration ministère Milice—250 ; pêche saumon dans fleuve Saint-Jean—258 ; station agronomique de Fredericton—281 ; remarques sur le budget—310 ; vote, élargissement des attributions de la commission d'enquête sur les commandes d'obus—313.

CASGRAIN, hon. T. CHASE (*comté Québec*).

Remarques sur l'adresse—10 ; acquisition de lignes de chemins de fer entre la ville de Québec, Nairn-Falls, Lyster et Saint-Jean-des-Chaillons—49 ; le *Free Press* d'Ottawa et M. Casgrain—76 ; censure des lettres—79 ; maître de poste à Louiseville—87 ; naufrage du *Pilot*—88 ; enseignement du français dans l'Ontario—170, 176, 177 ; allocation famille feu Laplante—213 ; indemnité fonctionnaires tués ou blessés dans accomplissement fonctions—262 ; administration des Postes—263, 264 ; lettres aux soldats—264 ; service postal extérieur—265.

CASH, EDWARD L. (*Mackenzie*).

Divorce Smith—61.

CHISHOLM, ALEXANDER W. (*Inverness*).

Allemands et Autrichiens dans le service civil—117 ; destitution W. P. Mills—119 ; réclamation McIntyre—194 ; service postal dans Inverness—125 ; subvention au steamer *Amethyst*—126 ; barrage du Temiskaming—130 ; dépenses pour travaux publics dans Inverness—135 ; dragage à Eastern-Harbour—136 ; dragage dans l'île du Cap-Breton—136 ; emploi de T. R. Ferguson—137 ; installations terminales à Halifax—142 ; quai Port-Hood—149 ; le chien de mer—257 ; la boitte—258 ; transport des dépêches—265.

CHISHOLM, WILLIAM (*Antigonish*).

Nomination d'un gardien à Arisaig—123 ; brise-lames dans les Provinces maritimes—131 ; gardes-pêche pour le comté d'Antigonish—140 ; gardien de la station d'Antigonish—143 ; nomination de Archibald Tibbits—145 ; situation Indiens qui s'enrôlent—152 ; sommes payées à sir Joseph Pope—153 ; exposition de poisson frais—233 ; durée de la pêche dans Provinces maritimes—257 ; l'exploitation de la houille—276.

CLARK, HUGH (*Bruce-Nord*).

Comité des impressions du Parlement—65 ; publications de l'Etat trop nombreuses—65 ; enseignement du français dans l'Ontario—185.

CLARK, MICHAEL (*Red-Deer*).

Remarques sur l'adresse—10 ; impôts de douane—38 ; séances du matin—116 ; vote des femmes dans les élections fédérales—198 ; emprunt de guerre de $250,000,000—203, 204 ; emprunt de $75,000,000—206 ; remarques sur le budget—308.

CLEMENTS, HERBERT SYLVESTER (*Comox-Atlin*).

Dragage de Victoria—76.

COCKSHUTT, WILLIAM FOSTER (*Brantford*).

Remarques sur l'adresse—12 ; bill corporation de Brantford—58 ; bill brevets Stone—60 ; bill brevet Hubbell—61 ; prêt Grand-Tronc-Pacifique—269, 270.

COPP, ARTHUR BLISS (*Westmorland*).

Remarques sur l'adresse—25 ; échange de trafic entre le Pacifique-Canadien et l'Intercolonial—83 ; mort du docteur Stewart—87 ; chemin de fer de la vallée du fleuve Saint-Jean—99 ; coût des casernes à Amherst—119 ; personnel de l'Intercolonial en 1916—123 ; achat goélette *Burleigh*—127 ; achat de foin pressé à la Nouvelle-Ecosse—127 ; casernes militaires d'Amherst—132 ; charbon pour les casernes d'Amherst—132 ; chemin de fer du Nouveau-Brunswick à l'île du Prince-Edouard—132 ; Intercolonial, section Truro-Moncton—142 ; nomination du docteur Ferguson—145 ; personnel de l'Intercolonial—146 ; traitement du colonel Samuel Sharpe—154 ; voyages en Angleterre de sir Sam Hughes—155 ; emprunt de guerre de $250,000,000—203 ; achat du foin—213 ; quai de Sackville—215 ; administration générale de l'Intercolonial—227 ; immigration—239 ; administration ministère Milice—250 ; période de pêche—257 ; administration des pénitenciers—260 ; pilotage dans Provinces maritimes—260 ; service postal—265 ; fermes expérimentales—282 ; quai à Sackville—286.

COPP, ARTHUR BLISS (*Westmorland*)—Suite.

CROTHERS, hon. THOMAS WILSON (*Elgin-ouest*).

Bill, fabrication des allumettes à phosphore blanc—36 ; quand finira la guerre et le *Globe*—77 ; commission des travaux de munitions—81 ; grève aux usines Maxim-Vickers—85 ; grève des charpentiers à Montréal—85 ; travail dans les fabriques de munitions—94 ; bureaux de placement nationaux—157 ; l'enseignement technique—189 ; enseignement technique et industriel—232 ; enquête dans les conflits industriels—249.

CRUISE, ROBERT (*Dauphin*).

Pléthore de grain dans l'Ouest—90 ; emploi du docteur E. H. Elliott—137 ; terres écoles Manitoba—154 ; exonération du blé—192.

CURRIE, JOHN ALLISTER (*Simcoe-nord*).

Comité des impressions du Parlement—65 ; coût des impressions—65 ; discipline militaire—275 ; remarques sur le budget, 295, 296, 297.

DAVIDSON, AVARD L. (*Annapolis*).

Prohibition des liqueurs enivrantes—166 ; chien de mer—257 ; remarques sur le budget—300.

DELISLE, MICHEL SIMEON (*Portneuf*).

Edifices loués par le Gouvernement—120 ; nombre des fonctionnaires dans chaque ministère—122 ; agents commerciaux dans l'Amérique du Sud et l'Amérique Centrale—128 ; brise-lames en béton à Valleyfield—130 ; camp Valcartier—131 ; gardien du phare de Neuville—140 ; inspection des poids et mesures—142 ; pont Marcotte—147.

DEMERS, MARIE JOSEPH (*Saint-Jean et Iberville*).

Remarques sur l'adresse—31 ; transport de la malle du bureau de poste de Saint-Jean—126 ; interprète Max von Laszowski—143 ; travail Mme Burlington Ham—155.

DESCARRIES, JOSEPH ADELARD (*Jacques-Cartier*).

Emploi du pétrole dans la fabrication des munitions de guerre—83 ; plaintes citoyens de Lachine—215 ; mur de protection à Laprairie—245 ; voie communication entre la terre ferme et l'île de Montréal—245, 261, 262.

DEVLIN, EMMANUEL B. (*Wright*).

Remarques sur l'adresse—22 ; poisson canadien en Angleterre—90 ; bureau de poste d'Aylmer—117 ; directeur du service de recrutement en Angleterre—120 ; approvisionnements et transport en Angleterre—129 ; bureau de la solde et des archives du Canada à Londres—131 ; inscription des aubains à Berlin, Ont.—142 ; prohibition des liqueurs enivrantes—168 ; enseignement du français dans l'Ontario—172, 173 ; vote des femmes dans les élections fédérales—198 ; édifices publics—237 ; salle d'exercices d'Ottawa—256 ; station démonstration canton Aylmer—282 ; engagements pris avec les volontaires—285.

DOHERTY, hon. CHARLES JOSEPH (*Sainte-Anne, Montréal*).

Elargissement des attributions de la commission d'enquête sur les obus—33 ; loi des liquidations—37 ; exécution des lois provinciales sur la prohibition des liqueurs enivrantes—38, 39, 40 ; réserve indienne de Saint-Pierre—41 ; traitement juges dans la Saskatchewan—42 ; distribution des juges dans Québec—42 ; loi sur les prisons et maisons de réforme—45 ; loi sur la tempérance—46 ; bill cour d'Echiquier—47 ; abolition de la peine de mort—63 ; services de M. Thompson—81 ; nominations judiciaires dans la province de Québec—88 ; pétition en annulation d'une loi d'Ontario (question scolaire)—90 ; révocation d'une loi d'Ontario (question scolaire)—92 ; troubles ouvriers aux usines Vickers-Maxim à Montréal—94 ; vente de cartouches, d'armes portatives—112 ; élargissement de Walter T. Ross—120 ; statistiques relatives à la peine de mort—126 ; enseignement du français dans l'Ontario—185, 186 ; procédure dans les causes de divorce—196 ; réserve Saint-Pierre—209 ; traitement juges Saskatchewan—210 ; administration de la justice, appointements—211 ; bibliothèque canadienne de droit à Londres—214 ; les pénitenciers—259, 260 ; indemnité, fonctionnaires blessés ou tués dans accomplissement fonctions—262 ; refonte rapports, arrêtés ministériels concernant lois provinciales—272.

DOUGLAS, JAMES McCRIE (*Strathcona*).

Prêts agricoles—35 ; bill chemin de fer Farnham à Granby—54 ; bill compagnie de tramway et de navigation de la Paix—56 ; bill compagnie chemin de fer Calgary à Edmonton—56 ; bill chemin de fer Edmonton et Southwestern—57 ; divorce Hill—59 ; divorces Dent et Savage—60 ; divorces Jackson, Sinclair, Elliott—60, 61 ; bill chemin de fer d'Atlin—61 ; poste rurale dans Strathcona—124 ; Canada Car and Foundry Company et la milice à Amherst—131 ; renseignements sur le 22e bataillon d'outremer—150 ; taxes payées par banques—154 ; recrutement à Edmonton—213 ; administration, ministère de la Milice—251 ; impôt sur les pommes—309.

EDWARDS, JOHN WESLEY (*Frontenac*).

Remarques sur l'adresse—23 ; loi sur les prisons et les maisons de réforme—46 ; l'enrôlement en Canada—125 ; travaux au collège militaire et à Fort-Henry—126 ; aumôniers de l'armée—130 ; forçat Gowan du pénitencier de Portsmouth—140 ; lieutenant-colonel Armand Lavergne—143 ; médecins du pénitencier de Portsmouth—144 ; recrues du corps expéditionnaire canadien—149 ; prohibition des liqueurs enivrantes—167 ; enseignement du français dans l'Ontario—180, 181 ; commerce et industrie du Canada—223 ; service de paquebots du Canada—229 ; immigration—239 ; collège militaire Kingston—244 ; médecins des pénitenciers—259 ; administration des pénitenciers—259 ; poste rurale—264 ; édifice public Sydenham—283.

ETHIER, JOSEPH ARTHUR CALIXTE (*Deux-Montagnes*).

Enrôlement d'Edouard Paquette—84, 88 ; messagers du service permanent—87 ; distribution rurale dans Deux-Montagnes—120 ; enrôlement en Canada—121 ; fonctionnaires de la Milice à Ottawa—121 ; automobiles de la milice—130 ; population du Canada—147 ; traducteurs surnuméraires—154 ; remarques sur le budget—307, 308.

FORGET, sir RODOLPHE (*Charlevoix et Montmorency*).

Acquisition de lignes de chemins de fer entre la ville de Québec, Nairn-Falls, Lyster et Saint-Jean-des-Chaillons—50, 51.

FOSTER, sir GEORGE EULAS (*Toronto-Nord*).

Loi des grains—37 ; interdiction de l'exportation de l'avoine et de la farine d'avoine—21, 86 ; élection du président de la Chambre (M. Sévigny)—74 ; commerce trans-océanique et la guerre—80 ; commission du commerce—81 ; expédition de sirops des Antilles—85 ; expédition du homard en conserve—85 ; réquisitionnement du blé—92, 125 ; service de steamers entre Campbellton et Gaspé—93 ; service de navigation aux îles de la Madeleine—93 ; suffrage féminin—94 ; tarif d'élévateur à Calgary—94 ; enseignement du français dans l'Ontario—184 ; l'exploitation du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique — 217 ; l'entreposage du grain—217 ; commerce et industrie du Canada—221, 222, 224 ; enrôlement fonctionnaires publics—246 ; mise en vigueur de la loi des grains—247, 248 ; développement et extension du commerce canadien—266 ; service à vapeur Saint-Jean et Digby—276 ; transport du blé et des munitions—276 ; service à vapeur entre la terre ferme et les îles de la Madeleine—278 ; divers services à vapeur—278 ; service à vapeur entre Québec et le bassin de Gaspé—279 ; service entre Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande—279 ; service Canada, la Chine et le Japon—279 ; services Canada, Australie et Nouvelle-Zélande—279 ; service Antilles et Amérique du Sud—279 ; service Canada et Afrique du Sud — 279 ; service Halifax, Terre-Neuve et Liverpool—279 ; service Gaspé et Dalhousie—280 ; transports maritimes et réglementation de tarifs—286 ; remarques sur le budget—293, 294.

FORTIER, EDMOND (*Lotbinière*).

Commandes accordées à la compagnie de tramways de Montréal—118 ; personnel de la Chambre des communes en 1910 et 1916—123 ; travaux quai Sainte-Croix—274.

FRIPP, ALFRED ERNEST (*Ottawa*).

Bill W. C. Edwards and Company—57 ; divorces Reinhardt, Wilson—61 ; tarif câblogrammes et marconigrammes—153.

GAUTHIER, LOUIS JOSEPH (*Saint-Hyacinthe*).

Inspection du foin à Montréal—142 ; prohibition des liqueurs enivrantes—165.

GAUVREAU, CHARLES ARTHUR (*Témiscouata*).

Caisses d'obus fabriquées aux Etats-Unis—78 ; chefs du mouvement sur l'Intercolonial—79 ; naufrage du *Pilot*—87, 88 ; maître de poste de Louiseville—87 ; annulation du subside à la compagnie de navigation Trans-Saint-Laurent—117 ; aptitudes militaires des officiers d'état-major—117 ; bureau de poste de Louiseville—117 ; cause J. P. Dionne *vs* le Roi—118, 128, 135 ; destitution de L. F. Sanfaçon—119 ; documents dans l'affaire J. P. Dionne *vs* le Roi—120 ; fonctionnaires du Revenu de l'intérieur—121 ; transfert du terrain Fraser à l'Intercolonial—126 avantages obtenus par la compagnie " Blue River M. and L."—130 ; démission de L. O. Vallée—135 ; nationalité de M. Divenish—145 ; publicité ministère des Postes—148 ; recettes bureau de poste de Louiseville—149 ; réparations magasin Riou—150 ; service postal à Témiscouata—152 ; travaux au bureau de poste de Louiseville—155 ; hôpitaux de la marine—237 ; publicité du ministère des Postes—266.

GERMAN, WILLIAM MANLEY (*Welland*).

Chemin de fer Niagara-Sainte-Catherine-Toronto—55 ; bill Ontario, Niagara Connecting Bridge Company—7 ; caisses à obus—131.

GIRARD, JOSEPH (*Chicoutimi et Saguenay*).

Acquisition de lignes de chemin de fer entre la ville de Québec, Nairn-Falls, Lyster et Saint-Jean-des-Chaillons—52 ; enseignement du français dans l'Ontario—187 ; administration des Postes—265 ; fermes expérimentales—281 ; l'agriculture dans Québec—281.

GLASS, S. FRANCIS (*Middlesex-est*).

Remarques sur l'adresse—19 ; institutions d'Ontario et les militaires malades—110 ; résolution, culture du lin en Canada—159 ; l'enseignement technique—189 ; emprunt de $75,000,000—207 ; enseignement technique et industriel—231, 232.

GRAHAM, hon. GEORGE PERRY (*Renfrew-Sud*).

Remarques sur l'adresse—30 ; impôts de douane—38 ; loi sur les prisons et maisons de réforme—45 ; acquisition de lignes de chemin de fer entre la ville de Québec, Nairn-Falls et Saint-Jean-des-Chaillons—47, 48, 49 ; abolition de la peine de mort—63 ; attributions commissions des chemins de fer—64 ; forces hydrauliques d'Ontario—80 ; commission des travaux de munitions—81 ; destruction du club américain à Toronto—82 ; prolongation de la durée de la législature—91 ; taxe de guerre sur les compagnies minières—94 ; prêts au Nord-Canadien et au Grand-Tronc-Pacifique—115 ; droit rétroactif sur les spiritueux—120 ; transfert au gouvernement fédéral par Ontario des droits sur les barrages—126 ; bétail vivant expédié à Port-Nelson—130 ; coût chemin de fer baie d'Hudson—134 ; dépôt d'armes de North-Bay—136 ; drague *Port Nelson*—136 ; emprunt de guerre de $75,000,000—138 ; habillements au collège

GRAHAM, hon. GEORGE PERRY (*Renfrew-Sud*)—Suite.

royal militaire de Kingston—141 ; huit soldats refusent de prêter serment—141 ; louage de locomotives—144 ; pont lac Armstrong—147 ; rapport Anderson sur navigation baie d'Hudson—149 ; tarif d'entier parcours sur le Transcontinental—153 ; titre aux chutes d'eau d'Ontario—154 ; améliorations quai Port-Nelson—155 ; usines Transcona—155 ; enseignement du français dans l'Ontario—183, 184 ; préférence à accorder aux soldats de retour de la guerre pour les emplois civils—194 ; emprunt de guerre de $250,000,000—204, 205 ; agence canadienne à Paris—211 ; fabrication du fromage canadien—213 ; traitement de l'Auditeur général—214 ; chemin de fer baie d'Hudson—216 ; exploitation du Grand-Tronc-Pacifique—216 ; système de subventions aux chemins de fer—217 ; le Transcontinental—219 ; l'administration des chemins de fer de l'Etat—219 ; commerce et industrie du Canada—224 ; commission de conservation—224 ; feux de forêt—225 ; circulation des trains—22 ; administration des douanes—228 ; le militarisme au Canada—228 ; problème des transports—233 ; haut commissaire intérimaire à Londres—237 ; immigration—238 ; mur de protection à Laprairie—244 ; nominations dans le Service civil—252 ; enrôlement fonctionnaires publics—246 ; prêt au Nord-Canadien—255 ; administration des Postes—264 ; prêt au Grand-Tronc-Pacifique—266, 267 ; situation des chemins de fer en Canada—280 ; exploitation du Transcontinental—280 ; quais eaux de l'intérieur—283 ; démarcation autorité fédérale et provinciale—283 ; gare de Toronto—285 ; engagements pris avec les volontaires—285 ; mémorial à l'édifice public Verdun—290 ; administration du Yukon—290 ; remarques sur le budget—301, 310, 311.

GREEN, FRANCIS ROBERT (*Kootenay*).

Bill Central Western Canada Railway Company—56 ; bill Pacific Northern and Omineca Railway Company—56 ; bill compagnie du téléphone Canada Western—58 ; bill compagnie chemin de fer Vallée de la rivière Kettle—59 ; prime sur le zinc ou l'alliage de zinc—207, 208 ; impôt sur les pommes—309 ; remarques sur le budget—311.

GUILBAULT, JOSEPH PIERRE OCTAVE (*Joliette*).

Bill compagnie chemin de fer de colonisation de Joliette au lac Manuan—59.

GUTHRIE, HUGH (*Wellington-sud*).

Exécution des lois provinciales sur la prohibition des liqueurs enivrantes—39, 40, 41 ; vote, amendement bill prohibant trafic boissons enivrantes—312.

HARTT, THOMAS A. (*Charlotte*).

Dépenses des inspecteurs des pêcheries—135.

HAZEN, hon. JOHN DOUGLAS (*St-Jean, N.-B., cité et comté*).

Remarques sur l'adresse—16 ; port de Vancouver—37 ; pilotage et marine marchande—45 ; brevet James W. Owen—57 ; loi sur la marine marchande, bateaux à moteur—63 ; pensions militaires—66 ; M. Gustav Heidmann dans le service civil—70 ; com-

HAZEN, hon. JOHN DOUGLAS (*St-Jean, N.-B., cité et comté*)—Suite.

munications avec l'île du Prince-Edouard pendant l'hiver—81; disette de charbon à la Nouvelle-Ecosse—83; expédition de sirop des Antilles—84; inspection des porcs par l'Etat—86; capture de la goélette *Oregon*—86; ministres à New-York et le colonel J. W. Allison—87; pêche homard dans détroit Northumberland—90; recrues pour marine royale—91; service de la traverse de l'île du Prince-Edouard—93; création d'une brigade navale canadienne—96; service à vapeur Pictou et l'île du Prince-Edouard—110; fusion bills marine marchande—114; culture du lin en Canada—160; création ministère de la santé publique—169; chemin de fer Saint-Jean, N.-B., à Québec—200; résolution, commissaires du port de Vancouver—200; affaires navales—211; entrepôts frigorifiques—212; l'industrie laitière—212; santé des animaux—211, 212, 213; brise-glace, service du Saint-Laurent—214; dragage du Saint-Laurent—221, 256; commission biologique maritime du Canada—224; construction de phares, etc.—227; écoles de navigation—228; enquête sur les naufrages—231; renseignements sur port de Montréal—233; exposition fédérale—233; expédition du poisson—233; exposition de San Diego—234; établissements de sauvetage—234; études hydrographiques—234; examens des capitaines et seconds—234; grains de semence—235; hôpitaux de la marine—237; inspection poisson fumé et en conserve—241; inspection des bestiaux—243; expédition pommes de terre aux Etats-Unis—243; institut international d'agriculture—243; instruction agricole—244; enrôlement employés civils—246; pêcheries du Canada—256, 257; permis sous le régime "modus vivendi"—257; protection des pêcheries—258, 259, 272; pension aux pilotes—260, 261; vente du *Lady-Grey* et du *Minto*—261; administration postale à Saint-Jean—264; protection eaux septentrionales du Canada—271; steamer *Montmagny*—272; salaires gardiens phares—274; service des marées—276; achat *Polar Bear*—276; quais des compagnies houillères—276; service maritime et fluvial—277; renseignements sur le service naval—277, 278; assistant au surintendant des pêcheries—278; le *Quadra*—278; service des signaux—280; stations agronomique—280, 281; inspecteurs des pommes de terre—281; ferme expérimentale centrale—282; station de sauvetage à la Pointe-au-Père—282.

HEPBURN, BERNARD RICKART (*Prince-Edward*).

Contrats pour obus à la maison Hepburn—75.

HUGHES, JAMES JOSEPH (*King, I.P.-E.*).

Exécution des lois provinciales sur la prohibition des liqueurs enivrantes—40; loi des petites créances concernant les chemins de fer de l'Etat—46; bill petites créances contre chemins de fer de l'Etat—63; achat de chevaux dans l'île du Prince-Edouard—77; censure des lettres—79; communications avec l'île du Prince-Edouard pendant l'hiver—81; pont de Hillsborough—90; réorganisation des forces canadiennes—92; service de la traverse de l'île du Prince-Edouard—93; recruteur pour la milice—125; achat de chevaux pour le gouvernement français—127; achat de navires pour les besoins de

HUGHES, JAMES JOSEPH (*King I.P.-E.*)—Suite.

la guerre—127; achat de chevaux pour la guerre—127; approvisionnement des troupes au Canada—129; bureau de poste de Summerside—131; caisses à cartouches du fusil Ross—131; champ de tir de Souris—132; champ de tir de Summerside—132; chevaux de l'île du Prince-Edouard—132; droits sur les perles et les diamants—136; employés ministère Travaux publics à Charlottetown—138; fournitures de guerre dans l'île du Prince-Edouard—140; importations de colliers de perles—141; importations et exportations depuis 1910—141; inspecteurs de poisson salé—142; interdiction de l'exportation des chevaux—143; lait en poudre pour les soldats—143; médecins examinateurs de la milice à Charlottetown—144; officiers membres des Communes et du Sénat—145; pêche au hareng à Souris—146; service de bateaux à vapeur entre l'île du Prince-Edouard et Terre-Neuve—152; traitement membres du Parlement servant dans l'armée—154; transport première division expéditionnaire—154; recrutement en Canada—159; prohibition des liqueurs enivrantes—167; exonération du blé—192; résolution, prohibition de liqueurs enivrantes—196; emprunt de guerre de $250,000,000—203; achat de foin dans l'île du Prince-Edouard—212; administration de l'Intercolonial—217; écoles de navigation—228; insectes et fléaux destructeurs—243; chevaux pour la guerre—251; chien de mer—257; charbon endroits non desservis par chemins de fer—276; remarques sur le budget—301, 302, 311; vote, amendement loi petites créances relatives aux chemins de fer de l'Etat—312.

HUGHES, sir SAM (*Victoria*).

Remarques sur l'adresse—19; achats de chevaux pour l'armée—67; déclaration concernant les commandes du matériel de guerre—68, 69, 70; troubles de Berlin et de Campbellton—73; décorations aux militaires canadiens—75; bataille de Verdun—78; Canadiens allemands dans le service militaire—79; services de M. Thompson—81; désordres à Calgary et à Campbellton—82; enrôlement des fonctionnaires publics—83; enrôlement des hommes de couleur—84; mission du major général Lessard—87; musique régimentaire—87; régiment de bûcherons—92; conscription en faveur des bataillons de volontaires—94; soldats canadiens au feu—93; vente de cartouches d'armes portatives—112; résumé de l'œuvre du ministère de la Milice—249, 250.

JAMESON, CLARENCE (*Digby*).

Cloche sous-marine à Digby-Gap—133; commission des phares du Canada—133; subventions et garanties aux chemins de fer Grand-Tronc, Nord-Canadien et Pacifique-Canadien—153; résolution, prix du poisson dans les marchés intérieurs—160, 161.

KAY, WILLIAM FREDERICK (*Missisquoi*).

Achat de foin dans King, N.-E., et dans île du Prince-Edouard—128; achat de chevaux en Canada pour la guerre—128, 132; camp Farnham—131; importation de chevaux—141.

KEMP, hon. ALBERT EDWARD (*Toronto-Est*).

Liste des militaires morts et blessés—71; entreprise à la Sheet Metal Products Com-

KEMP, hon. ALBERT EDWARD (*Toronto-Est*)—Suite.

pany—76; conserves de viandes pour les troupes canadiennes—81; emploi du pétrole dans la fabrication des munitions de guerre—83; enrôlement des hommes de couleur—84; enrôlement d'Edouard Paquette—84, 88; équipement des soldats du 206e bataillon—84; liste officielle des soldats décorés—87; liste des pertes dans la milice—87; mort du docteur Stewart—87; mort du soldat D. Currie—87; poisson canadien en Angleterre—90; prétendue suppression du recrutement à Toronto—92; Saskatchewan érigé en district militaire—93; soldats illettrés—93; troubles à Winnipeg—94.

KNOWLES, WILLIAM ERSKINE (*Moosejaw*).

Remarques sur l'adresse—26; grains de semence—31, 123; loi des grains—37; approvisionnement de l'eau de la rivière Saskatchewan—78; salaires courants dans les marchés de fournitures militaires—80; punitions infligées aux soldats—90 punition d'un soldat du 128e bataillon—90; régiment de bûcherons—92; réquisitionnement du blé—92, 125; bureau de poste de Prince-Rupert—117; paiement des grains de semence—82; achat de mitrailleuses—127; enseignement du français dans l'Ontario—170; traitement juges Saskatchewan—210; prêt au Nord-Canadien—253; stations agronomes—282; impôt sur les pommes—308.

KYTE, GEORGE WILLIAM (*Richmond, N.-E.*).

Remarques sur l'adresse—15; prêts agricoles—35; accusations portées à propos des commandes des fusées—75; mort du soldat D. Currie—87; enquête dans les achats d'obus—106; affrétement du navire *Sterling*—117; contrats d'habillements pour la milice—118; députés-soldats—119; employés civils dans l'armée—120; officiers des Provinces maritimes—123; commission consultative des pêcheries—133; droits de douane perçus à Shelburne sur importations des Etats-Unis—136; goélette *Two Brothers*—140; réquisition du blé—150; services Antoine Gobeil—152; l'enseignement technique—190; vote des femmes dans les élections fédérales—197; administration ministère de la Milice—250; prix du transport du poisson sur Intercolonial—258.

LACHANCE, ARTHUR (*Québec-centre*).

Service de l'immigration à Montréal—125; agents d'immigration à Montréal—128; commission du port de Québec—133; emploi de Zéphirin Daigle—137; plaintes contre docteur Boucher—147.

LAFORTUNE, DAVID ARTHUR (*Montcalm*).

Industrie du sucre et du sirop d'érable—235; administration des pénitenciers—260.

LALOR, FRANCIS RAMSAY (*Haldimand*).

Remarques sur le budget—311.

LAMARCHE, PAUL EMILE (*Nicolet*).

Remarques sur l'adresse—28; achat de couvertures pour les soldats—128; major G. Ogilvie, A.R.C.—145; enseignement du français dans l'Ontario—181, 182.

LANCTOT, ROCH (*Laprairie-Napierville*).

Crédit de $250,000,000 pour la guerre—47; politique ruineuse pour le pays—47; ameublement des bureaux des ministres—117; avocats de la province de Québec dans les causes fédérales—117; fonctionnaires du Revenu de l'intérieur—121; aménagement du bureau du solliciteur général—129; aumôniers de régiments—130; désordre dans le 64e bataillon—135; emploi du major de Lopassey—137; embargo sur le foin canadien—212; mur de protection à Laprairie—244; remarques sur le budget—298, 299.

LANCTOT, ROCH (*Laprairie-Napierville*)—Suite.

LAPOINTE, ERNEST (*Kamouraska*).

Remarques sur l'adresse—24; pétition en annulation d'une loi d'Ontario (question scolaire)—90; révocation d'une loi de l'Ontario (question scolaire)—92; construction d'un viaduc à Amqui—119; question scolaire d'Ontario—124; relevés du lac et rivière Matapédia—125; renvoi J. B. Levesque—125; station Saint-Eleuthère—126; réparations du quai de la rivière Ouelle—125, 149; commission des écoles séparées d'Ottawa—133; diplômes des fonctionnaires de l'Agriculture—135; résolution, enseignement du français dans l'Ontario—170, 171, 172; l'agriculture dans Québec—281; vote résolution enseignement du français dans l'Ontario—313.

LAPOINTE, LOUIS AUDET (*Saint-Jacques, Montréal*).

Bill, loi des banques—63; intérêt des dépôts aux caisses d'épargnes—142.

LAURIER, sir WILFRID (*Québec-est et Soulanges*).

Remarques sur l'adresse—8; bill, compagnies d'assurance sur la vie—36; acquisition des lignes de chemin de fer entre la ville de Québec, Nairn-Falls, Lyster et Saint-Jean-des-Chaillons—49, 51, 52, 53; reconstruction du palais législatif—68; déclaration du ministre de la Milice sur les commandes du matériel de guerre—70; incendie du palais législatif d'Ottawa—71; élection du président de la Chambre (M. Sévigny)—74; chef de l'opposition et l'enquête sur les entreprises de munitions—75; rapport malicieux et les écoles bilingues—77; absence du ministre de la Milice—77; ajournement de Pâques—78; avocat de l'opposition devant la commission Davidson—78; cas du docteur Béland—79; censure des lettres—79; chemin de fer Québec-Saguenay—80; commission impériale des munitions—81; désordres à Calgary et à Campbellton—82; expédition de sirops des Antilles—84; exportation du nickel—85; lacune dans le Hansard—86; capture d'un navire par le *Rainbow*—86; mission du major général Lessard—87; nomination d'un avocat pour la commission Davidson—88; reconstruction du palais législatif—91; réquisitionnement du blé—92; souscriptions en faveur des bataillons de volontaires—94; troubles à Winnipeg—94; enquête dans les achats d'obus—100, 108; vente de cartouches d'armes portatives—111; commémoration de l'anniversaire de la bataille de Saint-Julien—114; nomination du président du comité général de la Chambre—114; séances du matin—116; achat et exportation de chevaux—117; réclamations chasseurs de phoques de la Colombie-Britannique—118; conférence des ministres provinciaux à Ottawa

LAURIER, sir WILFRID (*Québec-Est et Soulanges*)—Suite.

—118; destitution de Léon Roy—119; expropriation de terrains à Valcartier—121; immigration et colonisation—122; expédition du blé canadien—121; modification de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord—122; rapport spécial sur l'immigration—124; répartition des arrondissements de scrutin au Manitoba—125; coopération du gouvernement britannique en rapport avec l'immigration—134; les provinces et l'immigration—134; immigration et production—141; sommes payées à A. C. St-Amour—153; enseignement du français dans l'Ontario—174, 175, 176, 184; loi des banques et prêts agricoles—199; mort sir Charles Tupper—207; prolongation de la durée du Parlement—208, 209; réserve Saint-Pierre—210; traitement juges Saskatchewan—210; commission champs de bataille—224; haut-commissaire intérimaire à Londres—237; mise en vigueur de la loi des grains—247; nomination Crossley Sherwood—252; indemnité fonctionnaires publics tués ou blessés dans accomplissement fonctions—262; développement et extension du commerce canadien—266; gendarmerie à cheval du Nord-Ouest—273; demande 33 millions de trop—285; remarques sur le budget—310, 312; vote, demande d'enquête dans les opérations de la commission des obus—312.

LAVALLEE, JOSEPH OCTAVE (*Bellechasse*).

Recrutement par lieutenant-colonel O. Talbot—150.

LAW, BOWMAN BROWN (*Yarmouth*).

Agent d'immigration à Boston—128; gardes-pêche dans Shelburne—140; médecins du port de Shelburne—144; phare île Cap-du-Nègre—147; renseignements sur les capitaines Bateman, Blades et Ross—150; travaux publics à Yarmouth—155; prix du poisson dans les marchés intérieurs—161.

LEMIEUX, hon. RODOLPHE (*Rouville*).

Remarques sur l'adresse—11; lois provinciales sur la prohibition des liqueurs enivrantes—39; système judiciaire de la province de Québec—42; acquisition de lignes de chemins de fer entre la ville de Québec, Nairn-Falls, Lyster et Saint-Jean-des-Chaillons—50, 51, 52, 53; capitalistes français et le Québec-Saguenay—53; bill société des Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge—56; bill chemin de fer Québec au sud de Montréal—57; pensions militaires—66; immigration japonaise—76; établissement d'un bureau de travail—78; capture d'un navire par le *Rainbow*—79; censure des lettres—79; chemin de fer Québec-Saguenay—80; commerce transocéanique et la guerre—80; commission du commerce—80; démission de M. Lavallée, député de Bellechasse—82; équipement des soldats du 206e bataillon—84; hauteur des édifices à Ottawa et le rapport de la commission d'embellissement—85; insuffisance de wagons sur l'Intercolonial—86; interdiction de l'exportation du papier—86; le 163e bataillon de Montréal aux Bermudes—86; musique régimentaire—87; nominations judiciaires dans Québec—88; service postal entre Saint-Bernard et Saint-Maxime—93; vacances dans la magistrature de la province de Québec—94; prêts au Nord-Canadien et au Grand-Tronc-Pacifique—116; construction d'une

LEMIEUX, hon. RODOLPHE (*Rouville*)—Suite.

digue à Grand'Mère—119; commandes obtenues par la Dominion Steel Corporation—118; naufrages sur le Saint-Laurent—122; avertissement au sujet de l'incendie du palais législatif—130; brise-lames de la rivière au Renard—130; censeurs à la Pointe-au-Père—132; commission coût de la vie—133; déposants de la Farmers Bank—135; employés des postes et leur traitement—138; employés au bureau de poste de Québec—138; employés des postes permanents ou provisoires—138; employés de la Chambre des communes—138; enseignement technique au Canada—139; paiements à *La Patrie* et à *L'Evénement*—146; promotion Lloyd Carkner—148; revenu des douanes—151; service des îles de la Madeleine—152; service marchandises sur l'Intercolonial—152; soldats dans le service civil à leur retour—152; surintendant colis postaux à Québec—153; traitements employés douane—154; wagons à marchandises sur l'Intercolonial—155; résolution, création de bureaux de placement nationaux—156, 157, 158; enseignement du français dans l'Ontario—177, 178; résolution, enseignement technique—187, 188, 189, 190; procédure dans les causes de divorce—195, 196; emprunt de $250,000,000—204; général Lessard—204; emprunt de $75,000,000—206; allocation famille feu Laplante—213; l'Anse à Beaufils—213; rapport commission canal baie Georgienne—214; quai Chandler—215; commerce et industrie du Canada—222, 223; commission d'embellissement d'Ottawa et de Hull—225; dernier atlas du Canada—228; édifices pour soldats invalides—230; édifice public Gaspé—235; pont île Perrot—238; critiques du fusil Ross—240; pain aux sauvages—241; hôpital à Caughnawaga—241; réclamation Paradis, de Lévis—242; indemnité parlementaire de l'honorable M. Béland—245; lignes télégraphiques et téléphoniques de la province de Québec—245; institut de technicologie—246; la traduction—246; monument au roi Edouard VII—249; vieil édifice douane de Montréal—251; casernes de Montréal—251; dragage baie des Ha! Ha!—256; services de l'Armée du Salut—260; route comté Gaspé—261; ponts Vaudreuil, île Perrot et Sainte-Anne—261; système colis postaux—265; prêt au Grand-Tronc-Pacifique—267; société royale du Canada—272; espions région Murray-Bay—273; hôpital militaire à Sainte-Agathe—273; service des cadets—274; docteur Wakeham—278; service à vapeur Québec et le bassin de Gaspé—279; service à vapeur entre Canada, la Chine et le Japon—279; protection contre incendies de forêts—283; promotions après l'enrôlement—285; remarques sur le budget—302, 303, 304, 308.

LESPERANCE, DAVID OVIDE (*Montmagny*).

Pilotage et marine marchande—45; enseignement du français dans l'Ontario—186.

LOGGIE, WILLIAM STEWART (*Northumberland, N.-B.*).

Taxe sur les profits du commerce—44; exportation du homard en conserve—85; prix de la morue au Portugal—91; prix du poisson dans les marchés intérieurs (on annonce que le feu est au palais législatif)—162; trains sur l'Intercolonial—227; affaire chemin de fer Chatham et Fredericton—243;

LOGGIE, WILLIAM STEWART (*Northumberland, N.-B.*)—Suite.

pêche au homard—257; l'enrôlement militaire—275; transports maritimes et réglementation de tarifs—288; remarques sur le budget—302, 310, 312; impôt sur les pommes—309.

MACDONALD, EDWARD MORTIMER (*Pictou*).

Remarques sur l'adresse—17; élargissement des attributions de la commission d'enquête sur les obus—33; prêts agricoles—35; taxe sur les profits du commerce—43; pensions militaires—66; mort de M. B. B. Law, député de Yarmouth—72; aide à la construction des vaisseaux—78; cas du docteur Béland—79; commission de ravitaillement—81; crédits ouverts au gouvernement impérial pour munitions—82; économie de la lumière du jour—83; nouveau juge dans la Nouvelle-Ecosse—88; observations sur l'encouragement de l'industrie des construction navales—88; pêche au homard dans le détroit de Northumberland—90; recrues pour la marine royale—91; service de navigation aux îles de la Madeleine—93; soldats canadiens au feu—93; tarifs spéciaux sur les chemins de fer pour les soldats—94; travail dans les fabriques de munitions—94; création d'une brigade navale canadienne—96, 98; enquête dans les achats d'obus—108; pensions militaires—109; service des dépêches dans le comté de Pictou—110; service à vapeur Pictou et l'île du Prince-Edouard—110; vente de cartouches d'armes portatives—113; prêts au Nord-Canadien et au Grand-Tronc-Pacifique—116; séances du matin—116; améliorations de la rivière à Pictou—117; commission des achats de guerre—118; compagnie houillère Acadia—118; construction de navires dans la Colombie-Britannique—118; employés de la Nova Scotia Steel Company—120; gages raisonnables à New-Glasgow, N.-E.—122; inspecteurs des obus dans la Nouvelle-Ecosse—122; exploitation du "Vale Railway"—121; nominations Price et Martin—123; nouveau pont à Pictou—123; officiers canadiens employés en Angleterre—123; poursuite contre firme J. W. Cumming—123; poste rurale comté Pictou—123; projet de brigade navale canadienne—124; quais permanents au port de Pictou—124; le recrutement—125; réinstallation de J. Fleming—125; vente de munitions pour armes portatives—127; achat de munitions—127 achat du vapeur *Hochelaga*—127; approvisionnement du 106e régiment—129; bureau de la solde et des archives du Canada à Londres—131; bureau du brigadier général Carson—131; charbon pour l'Intercolonial—132; commission des achats de guerre—133; communications entre Eureka et New-Glasgow—134; communications téléphoniques entre l'île du Prince-Edouard et la terre ferme—134; coût du "Vale Railway"—134; démission de A. Kastella—135; édifice public à Bear-River—136; embranchement de Pugwash—137; emploi de F. S. Wilson—137; épiceries pour la milice à Vancouver—139; épiceries et provisions pour le 106e bataillon—139; fonte de canon en Canada—140; fournitures pour le 40e bataillon—140; docteur N. P. Freeman—140; immigration au Canada—141; inspecteurs des munitions—142; inspecteurs d'obus à New-

MACDONALD, EDWARD MORTIMER (*Pictou*)—Suite.

Glasgow—142; loi sur les différends industriels—144; nolisement de steamers par le Gouvernement—145; nominations sur l'Intercolonial—145; officiers de recrutement dans Pictou—145; officiers canadiens en Angleterre—145; passage intérieur à Moncton 146; patronage politique—146; poste rurale comté Pictou—146; prix du "Stadacona"—146; provisions au 106e régiment—146; réserve indienne Kitsilano—151; service courrier de Wentworth—152; service postal à Big-Island—152; tarif transport du bois sur l'Intercolonial—153; tarif transport charbon, produits forestiers sur l'Intercolonial—154; prohibition de liqueurs enivrantes—168; enseignement du français dans l'Ontario—187; vote des femmes dans les élections fédérales—198; emprunt de guerre de $250,000,000—202, 203; traitement juges Saskatchewan—210; construction de navires au Canada—229; soldats convalescents—230; enseignement technique et industriel—231; haut-commissaire intérimaire à Londres—236; embranchement Sunnybrae et Glengarry—242; pont Pictou—242; matériel roulant—243; période de pêche—258; administration des Postes—264; prêt Grand-Tronc-Pacifique—270; autorité de la police et personnes de nationalité ennemie—273; situation étrangers dans l'Ouest—273; l'enrôlement militaire—275; carabine Ross—275; administration du Yukon—291; remarques sur le budget—306, 311.

MACDONELL, ANGUS CLAUDE (*Toronto-Sud*).

Loi sur les prisons et maisons de réforme—45; chemin de fer Niagara-Sainte-Catherine-Toronto—55; bill compagnie d'assurance-vie Empire du Canada—63; pensions militaires—67; enseignement du français dans l'Ontario—183.

MACLEAN, ALEXANDER K. (*Halifax*).

Bill, compagnies d'assurance sur la vie—36; taxe sur les profits du commerce—42; administration des hôpitaux militaires d'Halifax—77; successeur du colonel Papineau—80; disette de charbon à la Nouvelle-Ecosse—83; manque de navires—83; achat de terrains à Halifax—117; coût de l'emprunt domestique de 100 millions de dollars—119; dépenses des ministères des Postes et Travaux publics—119; enrôlement des employés civils pour le service d'outremer—120; fournitures de guerre à Halifax—122; médecins dans le service de la quarantaine et de l'immigration—122; service transatlantique des malles—125; approvisionnements militaires à Windsor, N.-E.—129; bulletins de vote pour soldats en service d'outre-mer—131; circulation billets fédéraux—132; exportation au Royaume-Uni—139; emploi de A. De Witt Foster—140; fonctions de R. R. Black—140; houille d'Halifax à la baie d'Hudson—141; immigration au Canada—141; listes électorales 1915—143; paiements à H. B. Duchemin—146; population approximative du Canada—147; recettes provenant taxes spéciales—149; steamer *Starling*—153; bureaux de placements nationaux—158; prix du poisson dans les marchés intérieurs—162; emprunt de guerre de $250,000,000—202; notre système judiciaire—210; écoles de navigation—228; affaire J. Duffy—265; vote des sol-

MACLEAN, ALEXANDER K. (*Halifax*)—Suite.
dats—275; remarques sur le budget—292, 293.

MACLEAN, WILLIAM FINDLAY (*York-Sud*).
Remarques sur l'adresse—27; bill, compagnies d'assurance sur la vie—36; chemin de fer Toronto, Niagara et Western—58; attributions commission chemins de fer—64; recrutement à Toronto—92; exonération du blé—193; emprunt de $75,000,000—205, 206; réorganiser notre situation financière— ; ponts de chemins de fer et des municipalités—261; prêt Grand-Tronc-Pacifique—268, 269; construction de navires—278; transports maritimes et réglementation de tarifs—287; remarques sur le budget—307.

MACNUTT, THOMAS (*Saltcoats*).
Lettres patentes à Wasyl Pilanski—122; guerre de tranchées—141; exonération du blé—190; perception des droits de douane—275.

McCOIG, ARCHIBALD BLAKE (*Kent-Ouest*).
Remarques sur l'adresse—24; inspection des porcs par l'Etat—86; prohibition des liqueurs enivrantes—167; santé des animaux—212; invasion de la légionnaire grise (army worm)—282.

McCRANEY, GEORGE EWAN (*Saskatoon*).
Prêts agricoles—34; impôts de douane—38; attributions commission des chemins de fer—65; Saskatchewan érigé en district militaire—93; convention avec les Mennonites en 1873—119; fonctionnaires de l'Etat dans le district de Battleford—121; station agronomique de Rosthern—126; dettes pour grain de semence—135; service militaire obligatoire—152; prohibition des liqueurs enivrantes—167; vote des femmes dans les élections fédérales—197; loi des banques et prêts agricoles—199; noms stations de chemins de fer—266; la conscription—284; remarques sur le budget—306, 309.

McCREA, FRANCIS N. (*Sherbrooke*).
Taxe sur les profits du commerce—44; chenal au Cap-à-la-Roche—132; creusage du chenal du Saint-Laurent—135; salle d'exercice à Sherbrooke—151; vacance au bureau de poste de Sherbrooke—155; commerce et industrie du Canada—224; remarques sur le budget—311.

McCURDY, FLEMING BLANCHARD (*Shelburne et Queen*).
Remarques sur l'adresse—25; pas actionnaire de la Nova Scotia Steel and Coal Company—76; salaire des journaliers de l'Intercolonial—92; prix du poisson dans les marchés intérieurs— .

McKENZIE, DANIEL D. (*Cap-Breton-Nord*).
Remarques sur l'adresse—21; prêts agricoles—35; acquisition de lignes de chemin de fer entre la ville de Québec, Nairn-Falls, Lyster et Saint-Jean-des-Chaillons—52; observations sur l'encouragement de l'industrie des constructions navales—89; vente de cartouches, d'armes portatives—111; destitution McRitchie—119; droits de quaiage dans Victoria—120; fournitures aux troupes de Sydney—122; profession antérieure des censeurs—124; subventions aux chemins de fer depuis 1912—126; améliorations au fort de Wellington—129; câble sous-marin des îles de la Madeleine—131; coût du bureau de télégraphie à baie Saint-Laurent, N.-E.—134; poteaux téléphone à Victoria—146; receveur de la poste à Dingwall—149; steamer *Baleine*—153; télégraphes gouvernement dans Victoria—154; prix du poisson dans les marchés intérieurs—162; procédure dans les causes de divorce—196; affaire Maloney—216; commission champs de bataille—225; trains sur l'Intercolonial—225; enseignement technique et industriel—232; lignes télégraphiques du comté Victoria—245; administration ministère de la Milice—251; destruction du chien de mer—257; pêche dans Nouvelle-Ecosse—258; administration des postes—264; remarques sur le budget—301; vote, résolution, vente cartouches, d'armes portatives—314.

McLEAN, ANGUS A. (*Queen, I.P.-E.*).
Exécution des lois provinciales sur la prohibition des liqueurs enivrantes—40; procédure dans les causes de divorce—196; prohibition de liqueurs enivrantes—197; emprunt de guerre de $250,000,000—204; construction de navires au Canada—230; chevaux pour la guerre—251; pêche à l'île du Prince-Edouard—258.

McMILLAN, JOHN ANGUS (*Glengarry*).
Camions de transport—131; prohibition des liqueurs enivrantes—167.

MARCIL, hon. CHARLES (*Bonaventure*).
Remarques sur l'adresse—28; l'électricité pour chemins de fer dans Montréal—47; crédit de $250,000,000 pour la guerre—47; approvisionnement de houille sur l'Intercolonial—78; recrues militaires et la vente de boissons—82; désordres à Campbellton—82; fermeture du bureau de poste de New-Richmond—85; liste officielle des soldats décorés—86; recrutement dans Gaspé et Bonaventure—92; service de steamers entre Campbellton et Gaspé—93; soldat Adolphe Grenier—93; vacances de sièges électoraux—95; nomination d'un sous-greffier—114; séances à deux heures de l'après-midi—117; améliorations dans la rivière Saguenay—129; bureau de poste à New-Richmond—131, 139; conférence des alliés à Paris—134; députés du Parlement fédéral nommés lieutenants-colonels—135; directeurs de la poste et les élections municipales—136; enrôlement de 500,000 Canadiens—138; fabrique de munitions à Notre-Dame-de-Grâce—139; ingérence des fonctionnaires de l'Etat dans les affaires municipales—142; inspection des poids et mesures—142; interdiction du commerce des spiritueux—142; nomination d'un surintendant de l'Intercolonial à Campbellton—145; ouvrages de protection à la plage de Carleton et de Maria—146; pêcheries de Québec—146; phares comtés Gaspé et Bonaventure—147; poste rurale Black-Cape, Caplan, New-Richmond—146; quai à Murchie's-Channel—149; quai New-Carlisle—149; quai Paspébiac—149; service postal dans Bonaventure—151; service postal à Saint-Alphonse de Caplan—151; service de bateaux à vapeur entre Campbellton et Gaspé—151; service postal Gaspé-île An-

MARCIL, hon. CHARLES (*Bonaventure*)—Suite.

ticosti—152; surveillant des pêcheries dans Québec—153; transport de l'alcool dans les régions soumises à la prohibition—154; prohibition des liqueurs enivrantes—163, 164; l'amendement Bennett—167; enseignement du français dans l'Ontario—179, 180; procédure dans les causes de divorce—195; gare du Grand-Tronc à Montréal—225; traverses à niveau—nominations dans le service civil—225; consul allemand Bopps—235; immigration—238; mur de protection de Laprairie—244; pêche homard sur littoral—258; recrutement en Canada—260; route comté Gaspé—261; pont sur Saint-Laurent à Montréal—261; pont sur rivière Restigouche—261; lettres aux soldats—264; travaux port de Rimouski—272; stations de sauvetage au Cap-Rosier—274; station de sauvetage dans la Gaspésie—274, 276; commandant Wakeham—278; quais dans eaux de l'intérieur—283; politique de M. Tarte—283; engagements pris avec les volontaires—285.

MARTIN, MEDERIC, *Sainte-Marie, Montréal*).

Les sans-travail—151; aide aux municipalités—151.

MARTIN, WILLIAM MELVILLE (*Régina*).

Dettes pour grains de semence—32; impôts de douane—38; bill chemin de fer High River à la Saskatchewan et à la baie d'Hudson—62; bill Code criminel—63; poste rurale district Régina—124; sommes payées à certains journaux de l'Ouest—125; affaire D. D. Bennett—128; bureau du sous-receveur général à Régina—131; bureau de poste à Swift-Current—131; emploi de Robert E. Stedman—137; gendarmerie à cheval du Nord-Ouest à Régina—140; installation du Revenu de l'intérieur à Régina—142; libération de Walter T. Ross—143; réserve forestière Montagne-à-la-Pluie—150; service de l'intendance à Régina—151; solde du 68e bataillon—152; création bureaux placement nationaux—158; prohibition des liqueurs enivrantes—166; emprunt de guerre de $250,000,000—202; vente réserve Kitsilano—240; mise en vigueur de la loi des grains—248; administration ministère de la Milice—251; protection forêts Manitoba—271; gendarmerie à cheval du Nord-Ouest—273; règlements homesteads—284.

MEIGHEN, hon. ARTHUR (*Portage-la-Prairie*).

Remarques sur l'adresse—14; élargissement des attributions de la commission d'enquête sur les obus—34; réserve indienne de Saint-Pierre—41; Mont Royal Tunnel and Terminal Company—46; acquisition de lignes de chemins de fer entre la ville de Québec, Nairn-Falls, Lyster et Saint-Jean-des-Chaillons—48, 49, 51; attributions commission des chemins de fer—64; enquête dans les achats d'obus—105; exonération du blé—193, 194; réserve Saint-Pierre—; mise en vigueur de la loi des grains—248; prêt Grand-Tronc-Pacifique—268, 270; remarques sur le budget—305, 306.

MICHAUD, PIUS (*Victoria, N.-B.*).

Chemin de fer de la vallée du fleuve Saint-Jean—99; cas de Antoine Levesque—118; aménagement pour les soldats à Campbellton—129; édifice public à Campbellton—

MICHAUD, PIUS (*Victoria, N.-B.*)—Suite.

136; frais de voyage du ministre de la Milice—140; garde pont Intercolonial à Saint-Léonard—140; recrutement par T. M. Richards—150; soldats à Saint-Léonard, N.-B.—152; traitement lieutenant-colonel Sabourin—154; chemin de fer Saint-Jean, N.-B., à Québec—200; réserve Saint-Pierre—209; administration des pénitenciers—259; pont Campbelton—262; remarques sur le budget—300, 301.

MIDDLEBRO, WILLIAM SORA (*Grey-Nord*).

Bill brevet James W. Owen—57; bill Colonial Bank of Canada—61; résolution, préférence à accorder aux soldats de retour de la guerre pour les emplois civils—194; construction de navires au Canada—229; immigration—239; administration ministère de la Milice—251.

MORPHY, HUGH BOULTON (*Perth-Nord*).

Loi sur les prisons et les maisons de réforme—45; bill compagnie du chemin de fer Nord-Canadien d'Ontario—53; bill compagnies de chemins de fer Nord-Canadien et Canadien-Pacifique—54; bill compagnie chemin de fer Niagara-Sainte-Catherine-Toronto—54, 55; bill chemin de fer Toronto, Niagara et Western—57; attributions commission des chemins de fer—65; enseignement du français dans l'Ontario—182; achat de chevaux—213; administration de l'Intercolonial—227; travaux publics—228; immigration—239; indemnités aux familles des soldats—240.

MORRIS, JAMES (*Châteauguay*).

Bill British Trust Company—61; achat de chevaux par le département de l'Agriculture—128; aide aux compagnies de téléphone—245; pont Lachine-Caughnawaga—262.

MORRISON, ALEXANDER (*Macdonald*).

Exonération du blé—192.

MURPHY, hon. CHARLES (*Russell*).

Remarques sur l'adresse—15; enlèvement des débris du palais législatif—82; contrat Lyall—82; immigration des veuves et des orphelins—85; munitions de guerre du Canada et des Etats-Unis—87; enquête sur les travaux du port de Toronto—120; édifice des douanes à Ottawa—136; équipement de torpilles des sous-marins—139; fonctions de sir Max Aitken—140; paiements faits à la Wallace Shipyards, Limited—146; prohibition dans tout le Canada—146; solde des militaires—153; somme payée à sir Max Aitken—153; chevaux pour l'armée—251.

NESBITT, EDWARD WALTER (*Oxford-Nord*).

Taxe sur les profits de commerce—44; bill Fire Insurance Company of Canada—61; attributions, commission des chemins de fer—64; publications du département des Mines—90; pensions militaires—110; médecins examinateurs de recrues—122; achat de wagons-citernes—127; culture du lin en Canada—159; prohibition des liqueurs enivrantes—168; l'enseignement technique—190; vote des femmes dans les élections fédérales—198; l'épreuve de la tuberculine—212; enseignement technique et industriel—231; enquête sur la situation des chemins de fer—280; engagements pris avec

NESBITT, EDWARD WALTER (*Oxford-Nord*) —Suite.

les volontaires—285; construction édifices publics—290; remarques sur le budget—297.

NICKLE, WILLIAM FOLGER (*Kingston*).

Bill université Queen—57; divorces Lasher, Kenny—61, 62; attributions commission des chemins de fer—65; pensions militaires—66; enseignement du français dans l'Ontario—178, 179; construction de navires au Canada—230; remarques sur le budget—311.

NORTHRUP, WILLIAM BARTON (*Hastings-Est*).

Bill British America Nickel Corporation, Limited—56; résolution, procédure dans les causes de divorce—194, 195, 196; l'enseignement du français dans l'Ontario—312; vote, résolution procédure dans les causes de divorce—313.

OLIVER, hon. FRANK (*Edmonton*).

Remarques sur l'adresse—14; dettes pour grains de semence—31; impôts de douane—38; exécution des lois provinciales sur la prohibition des liqueurs enivrantes—40; réserve indienne de Saint-Pierre—41; acquisition de lignes de chemin de fer entre la ville de Québec, Nairn-Falls, Lyster et Saint-Jean-des-Chaillons—49, 50; Pacific Northern and Omineca Railway Company—56; pensions militaires—66; concessions de homesteads aux volontaires—81; désordres à Edmonton—82; droits du homestead des soldats—83; interdiction de l'exportation de l'avoine et de la farine d'avoine—86; projet, réserve forestière dans région rivière de l'Esprit—91; suffrage féminin—94; pensions, gratifications, allocations aux soldats—109, 123; cuisines de campagne pour milice—118, 135; sources chaudes de Banff—126; allocations de séparation—129; bas pour les soldats—130; chaussures en toile pour soldats—132; enquête sur les réserves indiennes de la Colombie-Britannique—138; locomotives employant l'huile comme combustible dans la Colombie-Britannique—143; pardessus (overshoes) pour soldats—146; réserve sauvage Saint-Pierre—150; réserve indienne d'Okanagan—150; enseignement du français dans l'Ontario—183; exonération du blé—191, 192; préférence à accorder aux soldats de retour de la guerre pour les emplois civils—194; loi des banques et prêts agricoles—199; emprunt de guerre de $250,000,000—204; réserve Saint-Pierre—209; chemin de fer baie d'Hudson—215; exploitation du Grand-Tronc-Pacifique—217; commission de conservation—224; pétrole dans le nord de l'Alberta—226; édifices pour soldats invalides—230; enseignement technique et industriel—231; forces hydrauliques de l'Ouest—231; sables bitumineux de l'Alberta—233; développement industriel en Amérique—237; indemnités aux familles des soldats—239; critiques du fusil Ross—239; mise en vigueur de la loi des grains—247; prêt au Nord-Canadien—255; administration des pénitenciers—259; administration des postes—264; prêt au Grand-Tronc-Pacifique—268, 270; l'enrôlement militaire—274; fusil Ross—275; examen médical pour l'enrôlement—275; exportation du grain—280;

OLIVER, hon. FRANK (*Edmonton*)—Suite.

camp internement parc Jasper—283; gestion des terres du domaine fédéral—283; transports maritimes et réglementation de tarifs—288; exploitation du chemin de fer baie d'Hudson—290; remarques sur le budget—304, 305, 312; impôt sur les pommes—309.

PACAUD, LUCIEN TURCOTTE (*Mégantic*).

Service postal dans comté Dorchester—125; personnes du comté Dorchester dans service civil—147; remarques sur le budget—300.

PAPINEAU, LOUIS JOSEPH (*Beauharnois*).

Farine donnée par le Canada à l'Angleterre—121; creusage du canal Soulanges—134; refonte loi chemins de fer—150.

PAQUET, EUGENE (*L'Islet*).

Seconde l'adresse—8; causes du Gouvernement confiées à des avocats de Québec—118; ferme expérimentale à l'île Verte—121; aide aux expositions rurales—129; élevage des chevaux dans la province de Québec—136; employés du Transcontinental à Québec—139; fonctionnaires dans les ministères en 1896—140; inspecteurs de l'industrie laitière dans la province de Québec—142; prêts de bétail dans la province de Québec—148; réclamations Paradis—242; administration de l'Intercolonial—243; administration postale sur Transcontinental—264; l'agriculture au Canada—281; nos écoles d'agriculture—281.

PARDEE, FREDERICK FORSYTH (*Lambton-Ouest*).

Remarques sur l'adresse—27; taxe sur les profits du commerce—44; divorce Craig—62; attributions commission chemins de fer—64; enquête dans les achats d'obus—106; commissions nommées depuis 1911—118; exportation d'écorces—121; allocations d'absence aux fonctionnaires civils—129; avances pour la fabrication des obus—130; commissaire de police sur le Transcontinental—133; opérations de la Invincible Steel and Iron Products Company—145; vente embarcation *Walrondo*—155; culture du lin en Canada—160; enseignement du français dans l'Ontario—184; le tunnel de Sarnia— ; expédition militaire des Etats-Unis au Canada—235; chevaux pour l'armée—251; prêt au Nord-Canadien—255; administration des postes—265; remarques sur le budget—310.

PATENAUDE, hon. ESIOFF LEON (*Hochelaga*).

Remarques sur l'adresse—30; député prend son siège—74; accise, administration générale—211; falsification des denrées alimentaires—235; industrie du sucre et du sirop d'érable—235.

PROULX, EDMOND (*Prescott*).

Appointements de messagers—78; appointements des employés des rangs inférieurs—78; ministres à New-York et le colonel J. W. Allison—87; personnel du bureau du haut-commissaire du Canada à Londres—123; achat automobile Packard—128; achat d'eau-de-vie—128; candidature du lieutenant A. H. Chute—131; emploi de madame Shouldis aux postes—137; frais de voyage de Archibald Tibbits—140; grade

PROULX, EDMOND (*Prescott*)—Suite.

militaire de J. W. Allison—141; grade du docteur A. McKenzie Forbes—141; médecin du bataillon de Sussex—144; méthode pour l'amélioration des tranchées — 144; paiements à la Carleton Drug Company—146; nomination de Beckles Willson—145; position général John Carson—147; position major général Lessard—147; secrétaire légiste du ministère de la Marine et des Pêcheries—151; services de De Witt A. Foster—151; solde lieutenant-colonel Tremain —153; prohibition des liqueurs enivrantes —167; enseignement du français dans l'Ontario—185; vote des femmes dans les élections fédérales—198; traitement juges—210; fabrication de la tourbe—246; enfants au pénitencier—259; fonctionnaires publics à leur retraite—259.

PUGSLEY, hon. WILLIAM (*Saint-Jean, cité*).

Remarques sur l'adresse—13; élargissement des attributions de la commission d'enquête sur les commandes d'obus—33; bill, compagnies d'assurance sur la vie—36; impôts de douane—38; exécution des lois provinciales sur la prohibition des liqueurs enivrantes—40; réserve indienne de Saint-Pierre—41; acquisition de lignes de chemin de fer entre la ville de Québec, Nairn-Falls, Lyster et Saint-Jean-des-Chaillons—47, 48, 49; bill, corporation de Brantford—58; attributions commission des chemins de fer—64; erreur dans le compte rendu des Débats—75; construction de bâtiments marchands au Canada—75; Canadiens allemands dans le service militaire—79; commerce transocéanique et la guerre—80; contribution du Canada dans les dépenses de guerre—81; distribution des bills venant du Sénat—83; enrôlement des fonctionnaires publics—83; enrôlement des hommes de couleur—84; exploitation du Transcontinental —84; observations sur l'encouragement de l'industrie des constructions navales—88; paiement aux parents des soldats—89; part contributive du Canada aux frais de la guerre—90; pléthore de grain dans l'Ouest —90; rapport de la commission Davidson—91; recrues pour la marine royale—91; réquisitionnement de navires de cabotage—92; création d'une brigade navale canadienne—97; chemin de fer de la vallée du fleuve Saint-Jean—99; enquête dans les achats d'obus—104; prêts au Nord-Canadien et au Grand-Tronc-Pacifique—116; séances du matin—116; subvention cale sèche à North-Vancouver—126; bureaux de placement nationaux—158; résolution, vote des femmes dans les élections fédérales—197; loi des banques et prêts agricoles—198; chemin de fer Saint-Jean, N.-B., à Québec—200; réserve Saint-Pierre—209; bibliothèque canadienne de droit à Londres—214; achat de publications canadiennes—214; exploitation du Grand-Tronc-Pacifique —216; chemin de fer Saint-Jean à Québec —217; l'exploitation du Transcontinental—220; commerce et industrie du Canada—222; construction de navires au Canada—226, 229; enseignement technique et industriel—232; expédition du poisson—233; grain de semence aux colons—236; haut-commissaire à Londres—237; immigration 238; vente réserve Kitsilano—240; propose réduire budget—241, 242; nomination Sherwood—252; prêt au Nord-Canadien, un amendement—254; administration des Postes—265; prêt Grand-Tronc-Pacifique—270; procédures devant commission internationale eaux limitrophes—271; entreprise de la compagnie Rhodes-Curry et le sénateur Curry—274; expédition du blé—276; le service naval—277; $29,000,000 que le Gouvernement n'a pas l'intention d'utiliser—279; service de l'immigration—283; enrôlement fonctionnaires publics—285; transports maritimes—287; dépenses aux Travaux publics—289; ferme de Fredericton—289.

PUGSLEY, hon. WILLIAM (*Saint-Jean, cité*)—Suite.

REID, hon. JOHN DOWSLEY (*Grenville*).

Bill, transport des grains—37; loi des petites créances concernant les chemins de fer de l'Etat—46; bill, chemin de fer Saint-Jean, N.-B., à Québec—47; acquisition de lignes de chemin de fer entre la ville de Québec, Nairn-Falls, Lyster et Saint-Jean-des-Chaillons—48, 52; Ontario, Niagara Connecting Bridge Company—57; chemin de fer Toronto, Niagara et Western—58; bill, attributions commission des chemins de fer —63, 64; accident à Val Brillant—67; pas de réquisitionnement de houille par l'Intercolonial—72; perception sur la vente de homesteads—72; service des trains dans l'Ouest—72; échange de trafic entre le Pacifique-Canadien et l'Intercolonial—83; enneigement de la ligne d'Estevan à Carlyle—83; trafic sur l'Intercolonial—86; ministres à New-York et le colonel J. W. Allison—87; salaire des ouvriers de l'Intercolonial—92; service des trains dans l'Ouest—93; service douane à Huntingdon—110; résolution, chemin de fer Saint-Jean, N.-B., à Québec—199; canal des Galops— ; canal Welland —215; chemin de fer de la baie d'Hudson—215, 216; chemin de fer de l'île du Prince-Edouard—216; chemin de fer Saint-Jean à Québec—217; exposé général concernant l'administration ministère des Chemins de fer—218; chemin de fer Edmonton, Dunnegan et British Columbia—218; le Québec-Saguenay—218; forces hydrauliques du Canada—220; Transcontinental dans Québec—220; protection contre les feux de forêt—225; enquête sur la situation des chemins de fer en Canada—225; commission des chemins de fer du Canada—226; bac transbordeur *P.E.I.*—227; travail supplémentaire aux douanes—227; pont Iberville et Saint-Jean—238; l'Intercolonial—241; réclamation Paradis—242; achat de matériel roulant—243; tarif Armstrong et Québec—243; privilège de transit entre Canada et Etats-Unis—253; cas A. E. Lagrange—253; pont de Québec—262; élévateur à Saint-Jean, N.-B.—274; nomination F. Cook—275; exploitation du Transcontinental—280; exploitation chemin de fer baie d'Hudson—290.

RHODES, EDGAR NELSON (*Cumberland*).

Acquisition de lignes de chemin de fer entre la ville de Québec, Nairn-Falls, Lyster et Saint-Jean-des-Chaillons—47; emprunt de guerre de $250,000,000—203; proposition de M. Pugsley concernant budget ministère des Chemins de fer—242; amendement M. Pugsley projet prêt au Nord-Canadien—254.

ROBB, JAMES ALEXANDER (*Huntingdon*).

Dettes pour grains de semence—32; acquisition de lignes de chemin de fer entre la ville de Québec, Nairn-Falls, Lyster et Saint-Jean-des-Chaillons—49; service préventif des douanes à Huntingdon—110; enseignement du français dans l'Ontario—182; santé des animaux—212; chemin de fer de la baie d'Hudson—215; transport du grain par le Transcontinental—243; chevaux pour l'armée—251; administration des postes—265.

ROCHE, hon. WILLIAM JAMES (*Marquette*).

Dettes pour grains de semence—31, 82; réserve indienne de Saint-Pierre—41; parcs et réserves forestières du Canada—45; district d'irrigation Taber—45; Mount Royal and Terminal Company—46; droits du homestead des soldats—83; importation de la main-d'œuvre en Colombie-Britannique—86; prétendu enrôlement d'ouvriers étrangers —91; ratification de certains décrets —209; réserve Saint-Pierre—209; immigration chinoise—211; délimitation des frontières—227; forces hydrauliques de l'Ouest—231; grains de semence aux colons 235, 236; immigration—238; propagande à l'étranger—238; vente réserve Kitsilano—240; les Indiens du Canada—240, 241; relevés astronomiques—241; enrôlement fonctionnaires de l'Intérieur—246; inspection des immigrants—247; prêt au Nord-Canadien—253; terrains inexploités de l'Ouest —253; rennes au Canada—272; camp internement parc Jasper—283; terres et parcs fédéraux—283; inspecteurs de homesteads —284; pas de conscription au Canada—284; irrigation—284; enrôlement fonctionnaires publics—285; dépenses terres et parcs fédéraux—284; administration du Yukon—290.

ROGERS, hon. ROBERT (*Winnipeg*).

Acquisition de lignes de chemin de fer entre la ville de Québec, Nairn-Falls, Lyster et Saint-Jean-des-Chaillons—47; reconstruction du palais législatif—68, 256; incendie du palais législatif d'Ottawa—71, 72; accusations contre ministres de la Saskatchewan —75; enlèvement des débris du palais législatif—82; contrat Lyall—82; emploi des étrangers internés comme ouvriers de ferme —83; messagers du service permanent—87; révocation d'une loi d'Ontario—92; situation de J. K. Scammell—93; chemin de fer de la vallée du fleuve Saint-Jean—99; séances du samedi—117; bureaux de placement nationaux—158; l'enseignement technique — 190; exonération du blé — 192; vote des femmes dans les élections fédérales—198; salle d'exercice de Calgary—214; dragage Ontario et Québec—228; condition du Canada après la guerre—228; soldats infirmes—230; loyers édifices publics—230, 245; pont, île Perrot—238; critiques du fusil Ross—240; reconstruction du palais législatif et les gages des ouvriers—244; mur de protection à Laprairie —244; lignes télégraphiques du gouvernement—245; monument Edouard VII—249; nomination C. Sherwood—252; édifice des douanes à Ottawa—256; édifice du Parlement—256; réclamation Robinson, Walton et White—256; pont Campbellton—261; pont île Perrot—262; améliorations rivière Saint-Charles—262; améliorations port Toronto—262; administration des postes—265; bureau de poste de Québec—272; réclamation T. et J. Moran—272; combustible pour Rideau Hall—272; société royale du Canada—272; travaux rivière des Français —272; améliorations port Rimouski—272; travaux rivière l'Esturgeon—273; bureau poste Saint-Jean, N.-B.—273; l'enrôlement militaire—275; quai Surf-Inlet—283; édifice militaire Toronto—285; station postale Toronto—285; dépenses aux travaux publics—289; construction des édifices publics —289; ferme de Fredericton—289; quai Trois-Rivières—289; édifice détention Vancouver—290; édifice public Verdun—290; entreprise à sir John Jackson à Victoria-Harbour—290.

ROGERS, hon. ROBERT (*Winnipeg*)—Suite.

ROSS, DUNCAN CAMPBELL (*Middlesex-Ouest*).

Commerce d'œufs au Canada—212; remarques sur le budget—298.

SCHAFFNER, FREDERICK LAURENCE (*Souris*).

Impôts de douane—38; bill Canadian Indemnity Company—57; bill Manitoba and Saskatchewan Bible Society—61; rapports comité des Débats—65; courrier de Sunnybrae—151; chemin de fer baie d'Hudson—215; administration des postes—264; transport du blé—276.

SCOTT, FRANK STEWART (*Waterloo-Sud*).

Remarques sur l'adresse—16; divorce Vondrau—62.

SEGUIN, PAUL ARTHUR (*L'Assomption*).

Prohibition dans la province de Québec—77; maître de poste de Saint-Esprit—122; coût du bureau de poste de Joliette—134; lois de la province de Québec sur l'enseignement—144; loyers des bureaux publics à Joliette—144; poste rurale dans L'Assomption et Montcalm—147; quai L'Assomption —149; service du courrier Saint-Paul-L'Ermite et de L'Assomption—151; prohibition des liqueurs enivrantes—166; poste rurale dans l'Assomption et Montcalm—265.

SEVIGNY, hon. ALBERT (*Dorchester*).

Chemin de fer Niagara-Sainte-Catherine-Toronto—54; bill concernant la réserve de Saint-Pierre—73; l'enseignement du français dans l'Ontario—73, 171, 312; loi des petites réclamations relatives aux chemins de fer de l'Etat—74, 95; prohibition des liqueurs enivrantes—74; discours du trône —74; élection à la présidence de la Chambre—74; vacances parlementaires—74, 75; démission de M. Lavallée—82; distribution des bills venant du Sénat—83; accusé de réception de l'adresse—95; nominations—95; ouvertutre et prorogation de la session —95; réformes dans l'organisation du service sténographique—96; sanction royale—96; traitement du comptable de la bibliothèque—96; incendie du palais législatif—71, 95; nomination C. Sherwood—252; lois de la province de Québec sur l'enseignement—144; prohibition des liqueurs enivrantes—167.

SHEPHERD, FRANCIS HENRY (*Nanaïmo*).

Remarques sur le budget—310; le charbon et le pétrole—310.

SINCLAIR, JOHN H. (*Guysborough*).

Remarqes sur l'adresse—25 ; bill marine marchande—34 ; exécution des lois provinciales sur la prohibition des liqueurs enivrantes—41 ; taxe sur les profits du commerce—44 ; acquisition des lignes de chemins de fer entre la ville de Québec, Nairn-Falls, Lyster et Saint-Jean-des-Chaillons—52 ; mort du M. B. B. Law, député de Yarmouth—72 ; observations sur l'encouragement de l'industrie des constructions navales—89 ; demande société historique de la Nouvelle-Ecosse — 119 ; dépôt frigorifique pour la boitte à White-Head, N.-E.—119 ; fonctionnaires du ministère des Postes—121 ; primes aux pêcheurs—124 ; renseignements sur les chalutiers à vapeur—125 ; censeurs dans la Nouvelle-Ecosse—132 ; censure au Canada—132 ; chalutiers à vapeur étrangers—132 ; conférence internationale pour étudier la question des pêcheries—134 ; dépenses pour le chemin de fer de la baie d'Hudson et les têtes de ligne 135 ; dons de particuliers pour l'achat de mitrailleuses—136 ; embranchement de l'Intercolonial dans Guysborough—137 ; exportations par le port de Saint-Jean—139 ; importations et exportations du port d'Halifax en 1915—141 ; impressions et annonces à Halifax—141 ; industrie du hareng—142 ; inspection du poisson mariné—142 ; lettres aux soldats—143 ; licences à des vapeurs du commerce extérieur—143 ; mission du docteur Hjort en Norvège—145 ; ministre des munitions—145 ; navigation à Port-Nelson —145 ; nominations dans le personnel administratif—145 ; pêche de l'éperlan—146 ; pension aux employés de l'Intercolonial—146 ; poisson frais pour le marché américain—147 ; poisson pour les troupes canadiennes—147 ; primes à la pêche—148 ; prix des chevaux pour la guerre—148 ; recettes vente de timbres-poste—149, 150 ; remonte pour troupes canadiennes—149 ; rentes viagères—150 ; service phares Colombie-Britannique—152 ; service marine canadienne —152 ; tonnage navires à voile et à vapeur au registre canadien depuis 1875—154 ; vétérans de l'invasion des féniens—155 ; prix du poisson dans les marchés intérieurs—161 ; prohibition des liqueurs enivrantes—167 ; écoles de navigation—228 ; construction de navires au Canada—229 ; expédition du poisson—233 ; embranchement Sunnybrae à Mulgrave—242, 243 ; inspection des immigrants—247 ; administration ministère de la Milice—251 ; experts dans le service civil—252 ; hôpital Greenwich—256 ; prix vente engrais—257 ; administration des pêcheries—257 ; pension pilotes de Québec—260 ; service postal—264, 265 ; transports maritimes et réglementation de tarifs—288.

SMITH, WILLIAM (*Ontario-sud*).

Prêts agricoles—35 ; bill, brevets Pedlar People, Limited—59 ; bill, corporation of Seventh-Day Adventists—59 ; achat de chevaux pour l'armée—77 ; vente de timbres de guerre—155.

STEELE, MICHAEL (*Perth-sud*).

Résolution, création ministère de la santé publique—169.

STEVENS, HENRY HERBERT (*Vancouver*).

Exécution des lois provinciales sur la prohibition des liqueurs enivrantes—39 ; bill, Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company—53 ; compagnie du téléphone Canada Western—58 ; bill Seaport Trust Corporation—59 ; abolition de la peine de mort—62 ; prétendu enrôlement d'ouvriers étrangers—91 ; résolution, prohibition des liqueurs enivrantes—162, 166 ; l'amendement Bennett—166 ; commerce et industrie du Canada—222 ; vente réserve Kitsilano—240 ; prêt Grand-Tronc-Pacifique—269 ; l'enrôlement militaire—274 ; impôt sur les pommes—309 ; remarques sur le budget—312 ; vote, résolution prohibition liqueurs enivrantes—313.

STEVENS, HENRY HERBERT (*Vancouver*) —Suite.

STEWART, DUGALD (*Lunenburg*).

Travaux publics dans le comté de Yarmouth —155 ; prix du poisson dans les marchés intérieurs—161.

STEWART, THOMAS JOSEPH (*Hamilton-ouest*).

Ontario, Niagara Connecting Bridge Company —57 ; bill, chemin de fer Toronto à Hamilton et à Buffalo—59 ; divorce Cunningham et Wardlaw—60.

SUTHERLAND, DONALD (*Oxford-sud*).

Chemin de fer Niagara-Sainte-Catherine-Toronto—54 ; conserves de viandes pour les troupes canadiennes—81 ; porcs américains —146 ; culture du lin en Canada—160 ; stations agronomiques—282 ; impôt sur les pommes—309.

TAYLOR, JAMES DAVIS (*New-Westminster*).

Remarques sur l'adresse—24 ; le recrutement —159.

THOBURN, WILLIAM (*Lanark-nord*).

Divorce Baily—61 ; observations sur l'encouragement de l'industrie des constructions navales—89 ; procédure dans les causes de divorce—196.

THOMPSON, ALFRED (*Yukon*).

Propose l'adresse—7 ; pensions militaires—110 ; emploi de R. H. Kennedy—137 ; médecin des camps militaires d'Ottawa—144 ; création ministère de la santé publique—170 ; commerce et industrie du Canada—224 ; nouvelles de la guerre au Yukon—290 ; administration du Yukon—290 ; l'industrie minière—311 ; remarques sur le budget—312.

THOMSON, LEVI (*Qu'Appelle*).

Remarques sur l'adresse—27 ; poste rurale district Qu'Appelle—124 ; camp Moosejaw—131 ; prohibition des liqueurs enivrantes—165 ; exonération du blé—193 ; loi des banques et prêts agricoles—199.

THORNTON, CHARLES JONAS (*Durham*).

Prohibition des liqueurs enivrantes—165.

TOBIN, EDMUND WILLIAM (*Richmond et Wolfe*).

Entreprise du courrier à Bromptonville—139 ; réparations quai d'Israëli—150.

TRUAX, REUBEN ELDRIDGE (*Bruce-Sud*).
Coût de l'édifice de Hanover—134.

TURGEON, ONESIPHORE (*Gloucester*).
Remarques sur l'adresse—16; chemin de fer de la vallée du fleuve Saint-Jean—100; achat matériel pour Intercolonial—127; destitution d'Augustin Lanteigne—119; réclamation A. D. Doucet—124; achat matériel pour l'Intercolonial—127; bois de chauffage pour le lazaret de Tracadie—130; prohibition de liqueurs enivrantes—168; l'Anse-à-Beaufils—213; le train "Ocean Limited"—225; écoles de navigation—228; réclamation Paradis—242; l'usine Shippigan—256; pêche au homard—257.

TURRIFF, JOHN GILLANDERS (*Assiniboïa*).
Remarques sur l'adresse—26; dettes pour grains de semence—32; prêts agricoles—35; exécution des lois provinciales sur la prohibition des liqueurs enivrantes—39; réserve indienne de Saint-Pierre—41; acquisition de lignes de chemins de fer entre la ville de Québec, Nairn-Falls, Lyster et Saint-Jean-des-Chaillons—51; chemin de fer Niagara-Sainte-Catherine-Toronto—55; attributions commission des chemins de fer—64; élections générales—76; fonctionnaires servant dans l'armée—77; colonel McBain et le service des transports militaires—80; enneigement de la ligne d'Estevan à Carlyle—83; service des trains dans l'Ouest—93; taxe de guerre sur les terres—94; élargissement de Walter T. Ross—120; fonctionnaires du service intérieur et payés sur le crédit pour le service extérieur—121; nomination H. C. Sherwood—123; travail supplémentaire à l'imprimerie nationale—126; allocations de séparation—129; allocation d'absence aux officiers célibataires—129; commis du service parlementaire et de certains ministères—133; demandes de travaux publics—135; droit de vote des femmes—136; nantissement du grain de semence—145; paiements à la Victoria Transfer Company—146; réclamation révérend D. R. Macdonald—149; taxe sur les profits commandes munitions de guerre—154; vente du fusil Lee-Enfield—155; culture du lin en Canada—160; prohibition des liqueurs enivrantes—167; résolution, exonération du blé—190; vote des femmes dans les élections fédérales—198; emprunt de guerre de $250,000,000—202; prime sur le zinc ou l'alliage de zinc—207; tarif transport du grain—217; commerce et industrie du Cnaada—223; transport du blé—229; grains de semence aux colons—236; haut-commissaire intérimaire à Londres—236; immigration—238; mise en vigueur de la loi des grains—248; classification édifices publics—251; nomination C. Sherwood—252; canal de Panama—252; prêt au Nord-Canadien—253; colonisation de la Saskatchewan—; prêt Grand-Tronc-Pacifique—268, 269; l'enrôlement militaire—274; taux de transport—276; construction des navires—277; stations agronomiques—282; inspecteurs homesteads—284; engagements pris avec les volontaires—285; transports maritimes et réglementation de tarifs—287; dépenses aux Travaux publics—289; remarques sur le budget—302, 309, 311; vote, résolution exonération du blé—313.

VERVILLE, ALPHONSE (*Maisonneuve*).
Clause des salaires raisonnables et les édifices parlementaires—80; grève des charpentiers à Montréal—85; importation de la main-d'œuvre en Colombie-Britannique—86; grève aux usines Maxim-Vickers—85, 94; examinateurs et évaluateurs de la milice—121; grève à Thetford—122; commission des salaires courants—133; commission salaires payés employés fabriques de munitions—133; construction d'un steamer brise-glace à Montréal—136; emploi de John Lyons—137; emprisonnement de Jack Reid pour sédition—138; Camille Feller—139; nomination Napoléon Aubry—145; bureaux de placement nationaux—157, 158; l'enseignement technique—189; gages et reconstruction du palais législatif—244; plaintes employés Imprimerie nationale—246; l'enrôlement militaire—275; remarques sur le budget—299, 300.

VERVILLE, ALPHONSE (*Maisonneuve*)—Suite.

WALLACE, THOMAS GEORGE (*York-Centre*).
Divorce Potter—59; divorce Wardlaw—59; emploi de C. C. James—137; emploi de C. S. MacInnes—137.

WEICHEL, WILLIAM GEORGE (*Waterloo-Nord*).
Prohibition des liqueurs enivrantes—164.

WHITE, sir THOMAS (*Leeds*).
Dettes pour grains de semence—32; loi des banques—34; prêts agricoles—34; compagnies d'assurance sur la vie—36; bill, compagnies d'assurance—35; emprunt de $75,000,000—37; impôts de douane—38; taxe sur les profits du commerce—42, 43, 44; primes sur le zinc—46; budget 1916-1917—53; bill chemin de fer Pacifique-Canadien—56; Pacific Northern and Omineca Railway Company—56; commission district fédéral—67; appointements des fonctionnaires publics—78; contribution du Canada dans les dépenses de guerre—81; crédit ouvert au gouvernement impérial pour munitions—82; observations sur l'encouragement de l'industrie des constructions navales—89; taxe de guerre sur les compagnies minières—94; budget et budget supplémentaire—95; enquête dans les achats d'obus—107; prêts au Nord-Canadien et au Grand-Tronc-Pacifique 114, 115; exonération du blé—191; résolution, loi des banques et prêts agricoles—198, 199; résolution, compagnies d'assurance—200; résolution, emprunt $75,000,000—205, 206; résolution, prime sur le zinc ou l'alliage de zinc—207, 208; loi taxe de guerre sur bénéfices du commerce—211; association de la presse canadienne—213; traitement de l'auditeur général—214; commission champs de bataille—224; commission d'embellissement d'Ottawa et de Hull—225; conseil médical du Canada—226; dépenses non autorisées—226; hôtel de la Monnaie à Ottawa—237; indemnité parlementaire hon. M. Béland—245; inspection des immigrants—247; monument Champlain à Ottawa—249; nomination C. Sherwood—252; prêt au Nord-Canadien—255; prêt au Grand-Tronc-Pacifique—266, 268; circulation monnaies étrangères—272; commerce d'exportation du Canada—280; université McGill—289; exposé budgétaire—291, 292; remarques concernant le budget—308, 310, 311.

WILCOX, OLIVER JAMES (*Essex-Nord*).
Remarques sur l'adresse—14 ; création d'une brigade navale canadienne—98 ; prix de la gazoline—148.

WILSON, CHARLES AVILA (*Laval*).
Explorations canadiennes—227 ; les frontières de notre pays—227.

WRIGHT, WILLIAM (*Muskoka*).
Culture du lin en Canada—160 ; prohibition des liqueurs enivrantes—165 ; mise en vigueur de la loi des grains—248 ; l'enrôlement militaire—276.

TABLE DES MATIÈRES.

Index par séance. 5

Index par sujet. 7

Index par député. 315